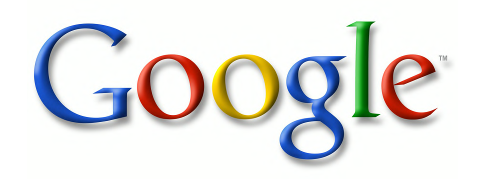
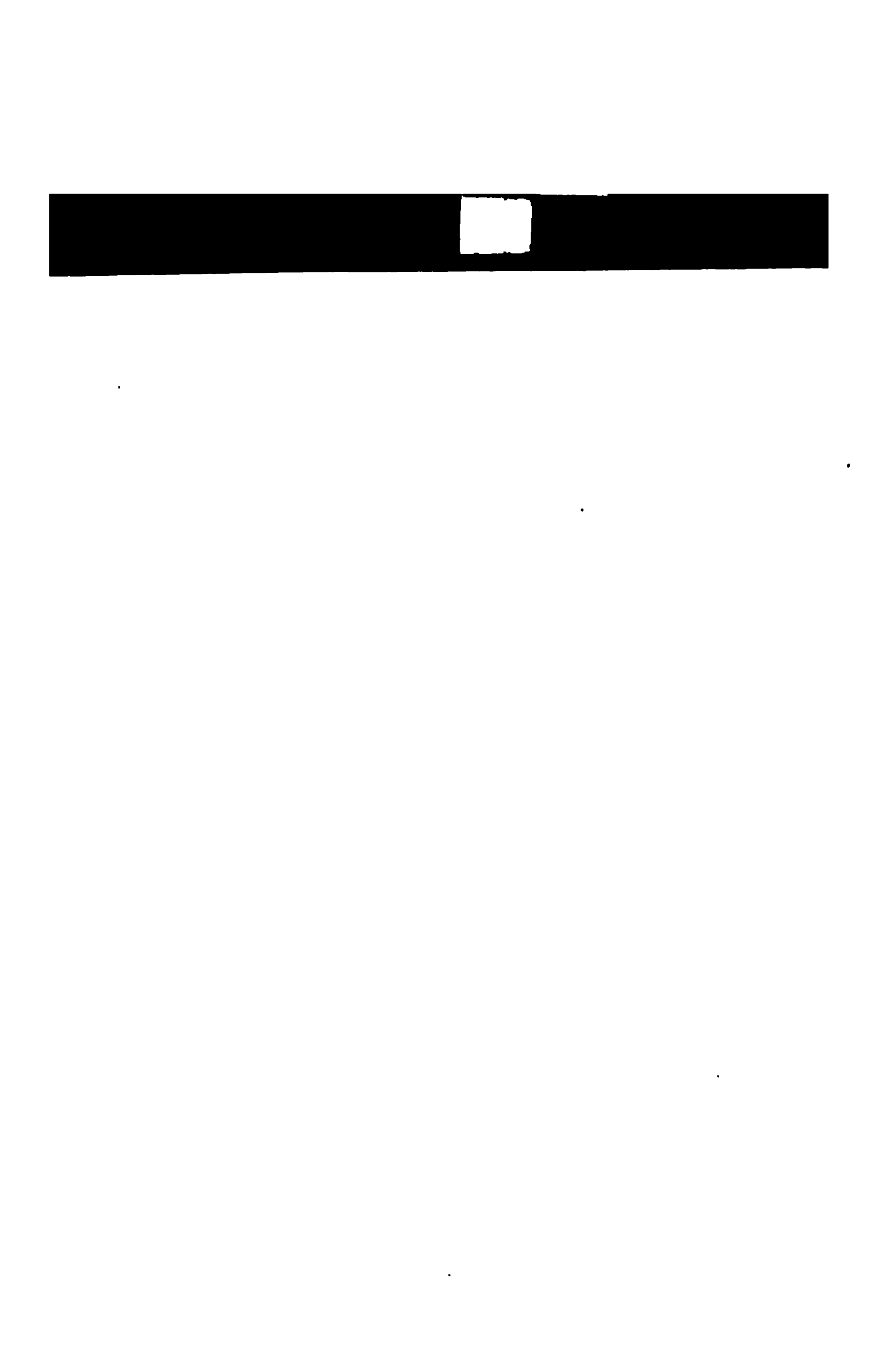












[redacted]

L'AMI
DE LA RELIGION

JOURNAL ET REVUE ECCLÉSIASTIQUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam. COLOSS., II, 8.

TOME CENT SOIXANTE-SIXIÈME



PARIS
DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS
PLACE DU PANTHÉON, 2

1854



TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-SIXIÈME

PARTIE RELIGIEUSE.

MANDEMENTS ET LETTRES DE NN. SS. LES ÉVÊQUES.

Chronique religieuse.

Observation du Dimanche.

Nouvelles religieuses.

Nécrologie.

Polémique.

PARTIE POLITIQUE.

Chronique. — Actes officiels. — Politique étrangère.

Bulletin politique de l'Étranger.

Affaires d'Orient

PAR M. ALFRED DES ESSARTS

MARDI 3 OCTOBRE 1854. (N° 5744.)

L'AMI DE LA RELIGION

NOUVELLES DE LA GUERRE

VICTOIRE D'ALMA. — PRISE DE SÉBASTOPOL

Les nouvelles de ce matin feront battre tous les cœurs. Ce n'est pas seulement l'honneur du drapeau qu'on y verra, mais principalement l'espérance chrétienne d'un acheminement plus sûr et plus rapide vers la paix.

S'il faut ajouter foi aux dépêches reçues par l'ambassade ottomane, Sébastopol serait tombé au pouvoir des troupes alliées.

La prise de Sébastopol avait été précédée d'une victoire remportée sur les Russes près des bords de l'Alma.

Voici dans leur ordre les dépêches qui annoncent ces grands événements :

Vienne, le 30 septembre, à douze heures.

Le ministre de France à Vienne à S. Exc. le ministre des affaires étrangères.

Je reçois à l'instant du chargé d'affaires de France à Constantinople la dépêche suivante :

« Thérapia, le 23 septembre.

« Les armées alliées ont rencontré l'ennemi le 20, retranché sur l'Alma, lui ont livré bataille et l'ont mis en fuite. Il s'est retiré sur Sébastopol. »

« Vienne, 30 septembre.

« L'armée russe, forte de 50,000 hommes, dans un camp retranché sur les hauteurs de l'Alma, avec une cavalerie et une artillerie nombreuse, a été attaquée le 20, à une heure après midi, par les troupes alliées.

« A trois heures et demie, la position a été emportée à la baïonnette, et l'ennemi forcé de se mettre en pleine retraite. »

Le maréchal ministre de la guerre a reçu du maréchal de Saint-Arnaud la dépêche suivante :

« Au bivouac sur l'Alma, le 20 septembre 1854.

« Nous avons rencontré aujourd'hui l'ennemi sur l'Alma. Il occupait, avec des forces considérables, le ravin où coule la rivière, boisé, coupé de maisons, franchissable seulement en trois points, et les hauteurs de la rive gauche en pente très-raide ; elles étaient solidement retranchées et couvertes d'artillerie. Les troupes alliées ont abordé ces positions difficiles avec une vigueur sans égale. C'est au cri de : *Vive l'Empereur!* que nos soldats ont enlevé celles qui étaient devant eux.

« La bataille d'Alma a duré quatre heures. C'est un beau

« Vienne, sam

«L'ambassade turque a reçu par Buch deux forts de Sébastopol auraient été p

« Vienne, dim

« Une dépêche turque, reçue par Om Sébastopol a été pris avec tout son ma que la flotte.

« La garnison, à qui on avait offert u féré rester prisonnière. »

La prise de Sébastopol si, comme to penser, elle est réelle, serait, par la rap aurait été accomplie, un des plus bea l'histoire fasse mention. Malgré les rés *Moniteur*, et quoique le canon n'ait p *Journal des Débats* dit : « Nous aimons à velle est exacte, nous rappelant que la débarquement en Crimée fut aussi donn privée. »

Après les nouvelles qu'on vient de lire, quement de l'expédition sembleront nat à un ordre de faits déjà ancien. Cependan lacune dans nos exposés si nous ne disio gouvernement des rapports étendus qui circonstances de cette grande et heureuse

Ces rapports, émanant de M. le vice-am les dates des 1? 1? ...

le général de division Canrobert, le général d'état-major de Martimprey, le général du génie Bizot, le contre-amiral Bouët-Willaumez, et les colonels Trochu et Lebœuf, fit route pour les côtes de la Crimée, en compagnie du *Caradoc*, portant les généraux anglais lord Raglan, Burgoyne et Brown, et le vaisseau l'*Agamemnon*, portant le contre-amiral Lyons ; le *Sampson* fut ajouté à cette petite division pour ôter aux Russes toute envie de gêner dans leurs opérations les officiers explorateurs.

Le 10 au matin, ces navires atterrirent sur la presqu'île de Chersonèse, où se trouvait un camp russe assez nombreux. D'autres camps et de l'artillerie avaient été établis par l'ennemi sur les positions principales des rivières de Katcha et l'Alma. Les officiers explorateurs évaluèrent à 30,000 hommes le chiffre des forces russes concentrées sur cette partie de la côte.

Il résulta de toutes les observations qui furent faites qu'on soumettrait au maréchal et aux deux amiraux en chef la résolution d'opérer le débarquement sur la plage intermédiaire entre les deux rivières précitées et Eupatoria ; qu'en outre, cette ville, qui paraissait n'avoir pas de garnison, serait immédiatement occupée.

Le second rapport de M. le vice-amiral Hamelin expose en détail l'opération qui, conformément au plan précédent, fut commencée dans la nuit du 13 au 14 septembre. A deux heures et demie, toute la flotte française recevait l'ordre d'appareiller, et l'amiral Dundas faisait le même signal à la flotte anglaise. Cette manœuvre, rendue si difficile par l'agglomération de deux cent cinquante navires, eut pourtant lieu sans accidents. A sept heures, la *Ville-de-Paris* jetait l'ancre au poste qui lui était assigné sur la plage ; le reste de l'escadre suivait ce mouvement ; tous les bâtiments luttaient d'activité. L'ennemi ne paraissait pas ; mais, par précaution, le vice-amiral envoya mouiller au sud du point de débarquement quatre chaloupes de vaisseaux à trois ponts, munies de leur artillerie et de fusées à la congrève.

Le débarquement était assuré. A huit heures un quart il commença. Toutes les embarcations remplies de soldats, pour la plupart de la 1re division, se dirigèrent vers la plage où flottait déjà le pavillon français d'une chaloupe, et où le général Canrobert et le contre-amiral Bouët-Villaumez plantèrent les trois pavillons indicateurs des points où devaient débarquer les trois divisions. Tout le mouvement s'opérait avec une activité prodigieuse.

A neuf heures trois quarts, l'armée anglaise débarqua également. Pendant ce temps, le canon se faisait entendre dans la

direction de la baie de Katcha, à trois lieues au sud du point de débarquement. C'était une fausse attaque, destinée à tromper l'ennemi sur les véritables mouvements des troupes alliées. — A midi et demi, les trois divisions françaises et 18 bouches à feu de campagne étaient à terre, c'est-à-dire presque tout le personnel de l'armée. Vers la nuit, la division envoyée à Katcha revint et fut débarquée à son tour.

M. le vice-amiral Hamelin annonce qu'il suivra avec neuf vaisseaux et autant de frégates et d'avisos à vapeur l'armée qui se mettra en marche le long du littoral. « Il est probable, ajoute-t-il, que les armées combinées livreront un premier combat à l'ennemi au passage de l'Alma, et une bataille au passage de la Balbeck. J'appuierai leurs opérations avec l'artillerie de nos bâtiments. Eupatoria, où n'existait aucune troupe russe, aucune défense, s'est rendue à discrétion. »

Outre ces pièces officielles, nous trouvons dans le *Moniteur* l'extrait suivant d'une lettre écrite par un officier supérieur de l'armée française de la Méditerranée, sous la date du 18 septembre (Oldfort) :

.... Les Russes ont éprouvé des pertes immenses par le choléra ; on dit que ces pertes ont monté à 20,000 hommes; mais, en faisant la part de l'exagération et rabattant de moitié, c'est déjà fort considérable. Ils vont, dit-on, jusqu'à incorporer les forçats; la moitié des équipages est à terre avec les canons apposés à l'entrée, ce qui prouve que nous ne les verrons pas prendre la mer; j'en étais convaincu.

Les populations de Crimée se révoltent partout ; on assure qu'elles viennent demander des armes au maréchal, et, au lieu de cette nuée de cavaliers qui devait venir nous harceler, on n'aperçoit, de temps à autre, que quelques Cosaques bien timides. On a trouvé du foin, de l'orge. Nous trouverons de l'eau à l'Alma.

A Kalamita, selon le *Journal de Constantinople*, les premières démonstrations ont mis en fuite un petit camp de Cosaques qui se sont dispersés dans toutes les directions.

D'après les nouvelles venues par voie autrichienne, on s'attendait à trouver sur la rivière Katcha quelques fortifications défendues par 8,000 Russes.

Voici le texte de la notification relative au blocus des ports russes de la mer Blanche, tel qu'il a paru dans le *Moniteur :*

Il est notifié par les présentes que, le 12 août dernier, et à partir de ce jour, tous les ports, rades, havres et criques, depuis le cap *Swiatoi Noss*, longitude 39 degrés 47 minutes est, latitude 68 degrés 10 minutes nord, jusqu'au cap Kamin, longitude 43 degrés 32 minutes est, latitude 68 degrés 39 minutes 12 secondes nord, notamment les ports d'Arkhangel et d'Onéga, ont été mis en état de strict blocus, par une force suffisante des flottes française et anglaise combinées.

Et il est, en outre, notifié par les présentes que toutes les mesures autorisées par le droit des gens et les traités respectifs entre Sa Majesté Impériale et les différentes puissances neutres seront adoptées et exécutées à l'égard de tous navires qui tenteraient de *violer ledit blocus.*

La télégraphie privée donne ce matin la dépêche suivante qui e manque pas d'importance; car on peut y voir une intention, e la part des amiraux Parseval-Deschênes et Napier, de tenter ncore quelque entreprise sur le littoral de la Baltique :

Hambourg, dimanche 1er octobre.

L'amiral Parseval-Deschênes, qui est arrivé à Kiel, y fait rallier tous les vires disséminés de la flotte.

Les officiers assurent que l'escadre française va rejoindre de nouveau miral Napier dans la Baltique. Alfred Des Essarts.

A CHIESA ROMANA RICONOSCIUTA ALLA SUA CARITA VERSO IL PROSSIMO PER LA VERA CHIESA DI GESU CRISTO, opera del Cardinale G. Baluffi, Arcivescovo-Vescovo d'Imola. — L'Église romaine reconnue pour la vraie Église de Jésus-Christ par sa charité envers le prochain, par S. E. le Cardinal Baluffi, Archevêque-Évêque d'Imola. — *Imola*, 1854, 1 vol. in-8.

Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit depuis une izaine d'années sur ce qu'on appelle les *questions sociales*, et que 'a-t-on pas fait, dans l'Europe entière, au nom de ces redoutales problèmes? Un siècle sans foi, rejetant tout principe d'au›rité et toute loi de subordination en est rapidement venu — ı logique du mal est aussi prompte qu'inflexible — à mettre en oute, non-seulement les pouvoirs qui règlent le gouvernement itérieur des nations, mais les bases mêmes de toute aggrégaon humaine; et on a eu ce lamentable spectacle d'un monde perdu qui, après dix-huit cents années de Christianisme, parmi s développements les plus prodigieux de la science, de l'inastrie et des arts, voyait attaquer de front par d'audacieux ›etaires les liens de la hiérarchie, les rapports des individus t des classes, les fondements de la propriété et jusqu'aux droits ıcrés de la famille. Chose plus triste encore : à de si témélires agresseurs, la force et le succès n'ont pas manqué, ne lt-ce que pour un instant. Il a fallu des luttes inouïes; il a fallu ne réaction universelle et sans exemple; il a fallu le sang et holocauste des barricades de juin pour arracher la société enère à la domination de cette nouvelle et implacable barbarie. t qu'on ne s'y trompe pas : pour être refoulées dans les basınds de la population, ces théories sauvages, et surtout les ıssions qu'elles avaient enrôlées à leur service, ne sont ni étoufés ni éteintes. Captives et contenues, elles se taisent; mais il ; faut ni une oreille bien exercée ni un œil bien perspicace ›ur entendre de loin leurs sourds mugissements, et pour pré›ir, si l'on n'y porte des remèdes actifs et souverains, la possilité d'explosions réitérées et cette fois implacables.

Qu'on profite donc du silence et de la trève; qu'on ne se

laisse pas absorber, toute légitime qu'est cette sollicitude, au bruit des armées en marche et aux complications de la politique extérieure ; que surtout on résiste à l'entraînement d'une légèreté sans excuse ou à l'apathie d'une sécurité trop aveugle. La Providence permet des époques de répit; mais de ces moments de grâce, elle veut qu'on fasse des heures de travail et de régénération. La paix de la rue et le calme des carrefours doivent être employés à l'enseignement des esprits et à la pacification des âmes. Sinon, aux châtiments qu'apporterait le progrès du mal, se joindrait la responsabilité d'avoir gaspillé et perdu les occasions du remède et le terme accordé pour la guérison. Ce sont là les délais de la justice divine qu'admirait même le génie de l'antiquité païenne, devant lesquels le chrétien demeure en adoration, et qui rendent pour les peuples, comme pour les individus, toute négligence impardonnable et tout mépris mortel.

Or, c'est le devoir de tous de mettre à profit les attermoiements et les miséricordes de Dieu. Nul ne doit se croire dispensé de cette tâche; elle varie, selon la sphère où chacun est placé; mais, en soi, elle est universelle, et celui qui s'y soustrait est gravement coupable. En cette matière, sans doute, un des premiers rôles appartient aux gouvernements : ils doivent être, selon la parole de l'Apôtre, les ministres de la Providence pour le bien; leur influence, leur exemple, leur action sont immenses. Savent-ils, tous et partout, demeurer fidèles à cette haute mission, qui est en même temps la loi de leur existence et la condition de leur grandeur et de leur durée? Nous ne voulons pas l'examiner, quant à présent. Une telle étude nous mènerait trop loin et peut-être nous conduirait à de trop déplorables résultats.

Arrêtons-nous à une autre catégorie; nous y serons plus à l'aise, et, par une rare bonne fortune, nous trouverons aujourd'hui à y constater de nobles travaux et à y décerner de justes louanges.

Rien n'est, en effet, plus digne d'applaudissement, à nos yeux, que le dévouement éclairé qui met la science et l'éloquence au service des vérités les plus contestées ou les plus méconnues de nos jours. L'écrivain alors n'a pas seulement ce mérite qui s'attache au bon emploi d'une belle intelligence ; il ne remporte pas seulement de l'estime des gens de bien et du témoignage de sa conscience la satisfaction d'avoir fait retourner à l'Auteur de tout don parfait le tribut du talent qu'il en a reçu, mais il remplit un vrai apostolat; il se porte, comme un défenseur intrépide, à l'endroit menacé, sur les remparts de la société; il combat pour la justice et pour le droit; il fait l'office

de ces braves d'Israël qui maniaient tour à tour la truelle et l'épée, d'une main travaillant à reconstruire le temple du Très-Haut, de l'autre repoussant et brisant l'effort de ses ennemis.

Ces titres à la reconnaissance publique viennent d'être hautement mérités par un des plus illustres princes de l'Eglise. Dans un remarquable ouvrage où il avait particulièrement en vue de faire briller l'un des caractères, l'une des *notes* où éclate la divinité de l'Eglise de Jésus-Christ, S. Em. le Cardinal Baluffi a donné la solution pratique et décisive des problèmes qui tourmentent et ébranlent la société moderne. Et, de la sorte, son livre, de démonstratif et d'apologétique qu'il peut paraître au premier abord, est, au fond, une des œuvres de politique et d'économie sociale les plus importantes et les plus précieuses qui aient paru depuis longtemps.

L'idée fondamentale est celle-ci : la charité est toute la loi divine; amour de Dieu, amour du prochain, voilà le résumé de la théologie, le fondement de la morale. Or, qui a jamais compris, enseigné, pratiqué la charité, si ce n'est l'Eglise catholique, l'Eglise romaine? Donc cette Eglise est la vraie Eglise de Jésus-Christ. C'est elle seule qui a le secret du salut du monde; c'est elle qui est l'unique dépositaire des paroles de la vie éternelle; c'est elle qui, seule, possède le baume souverain d'où peuvent sortir, pour l'humanité souffrante, la force et la santé.

Eh bien! nous sommes tellement habitués à vivre au milieu des prodiges de cette charité, que nous ne leur accordons pas assez d'attention, et que nous passons presque indifférents auprès d'eux. Nous risquons ainsi de méconnaître les services qui ont été et qui sont chaque jour rendus au genre humain; nous manquons au respect et à la gratitude dont nous devrions être pénétrés, et, en même temps, nous omettons de recourir aux sources fécondes qui apaiseraient nos plus amères et nos plus pressantes douleurs. C'est donc un acte de justice et de sagesse que de remettre sous nos yeux, dans une suite rapide et complète, le tableau des créations anciennes et modernes dues au génie inépuisable de la charité catholique; c'est aussi un conseil de grande politique, une véritable leçon sociale. Le passé est le gage de l'avenir : le bras tout-puissant qui soutient l'Eglise ne s'est pas raccourci; l'esprit d'en haut qui l'anime a toujours la même vertu. Ce qu'elle a fait pour subvenir aux périls et aux malheurs des âges écoulés, elle le fait pour le présent, elle le fera pour les races futures. Il n'y a pas pour elle de problème insoluble, pas plus qu'il n'y a de plaie incurable. L'histoire de dix-huit siècles en fait foi.

C'est cette histoire, ce sont ces annales de la charité catholique romaine que l'éminent Cardinal entreprend d'exposer

dans un ordre méthodique. Nous le suivrons en l'analysant.

A son avénement dans le monde, le Christianisme se trouve en face de la société païenne : la charité est sa première arme pour conquérir à Dieu les âmes si profondément abaissées et si misérablement perdues. On sait la tendre affection des premiers chrétiens les uns pour les autres; on sait les collectes dont l'Eglise d'Antioche donna l'exemple; on sait les dépôts dont parle Tertullien, et qui « étaient employés à ensevelir les morts, à soutenir les pauvres et les orphelins, à secourir les vieillards accablés par l'âge, ou bien assister également les personnes qui, uniquement parce qu'elles sont chrétiennes, ont été condamnées aux mines, reléguées dans des îles ou jetées en prison. » On sait les libéralités que l'Eglise romaine répandait avec plus de profusion que toutes les autres, et qui ne connaissaient ni limites, ni éloignement; on sait enfin le magnifique surnom qu'Anastase le Bibliothécaire donnait aux Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Nicolas Ier, quand il les qualifiait d'*amis des pauvres*.

Certes, c'était quelque chose de merveilleux que cette charité exercée au milieu des supplices, sous la menace permanente de la mort et dans la perspective quotidienne du martyre. Quelle vie que celle des Evêques, des Diacres et des Diaconesses durant les trois siècles de persécution qui ensanglantèrent le berceau du Christianisme! Mgr Baluffi s'exalte avec raison à ce spectacle, et il trouve des accents d'une vive éloquence pour en retracer les scènes. Il ouvre les Catacombes, il montre les fidèles assemblés pour prier, pour se dévouer à Dieu, pour implorer le pardon de leurs bourreaux. Les maîtres et les esclaves s'unissent dans une affection, dans une égalité jusque-là inconnues au monde. Pour la première fois, le riche dit au pauvre : « Tu es mon frère; » pour la première fois, la noble matrone, la veuve des sénateurs et des proconsuls embrasse la fille du peuple et lui répète : « Tu es ma sœur. » De cet échange de fraternité sort l'abolition de la servitude : « Ceux qui sont devenus les enfants de Dieu ne doivent plus être les serfs de l'homme, » s'écriait un préfet de Rome, affranchissant quatorze cents esclaves au jour de son baptême. La peste, ce fléau le plus redouté des temps antiques, est affrontée par le zèle et le dévouement des chrétiens qui se sacrifient pour les infidèles comme pour les fidèles. L'exposition des enfants était autorisée par la loi; ce sont encore les chrétiens qui se font les sauveurs de ces malheureuses et innocentes créatures, et qui leur rendent des mères et une famille. Aussi, les Gentils émus et stupéfaits, ne pouvaient s'empêcher de dire : « Voyez comme ils s'aiment! »

C'est ainsi que l'esprit de Jésus-Christ soufflait sur le chaos

de la société païenne, et initiait l'humanité à une vie nouvelle. Cette souveraine influence n'a jamais été mieux appréciée et mieux décrite que par le savant Archevêque d'Imola.

Mgr Baluffi passe ensuite à l'action exercée sur les peuples barbares, seconde épreuve non moins difficile que la première. Après la corruption, la rudesse; après le raffinement de la civilisation, les mœurs féroces et cruelles de hordes ignorantes et indomptées. C'est encore par la charité que l'Eglise en triomphera.

Or, pour son œuvre de régénération, elle saisit la société en son germe; elle s'en prend de front à la famille, ce principe de toute association humaine.

L'autorité paternelle est épurée et relevée : dépouillée de ce droit sauvage de vie et de mort dont la législation romaine l'avait investie, elle reconquiert sa dignité avec sa tendresse. L'infanticide et l'avortement, que la philosophie ne réprouvait pas et contre lesquels le glaive de la justice était désarmé, sont rangés parmi les crimes. La sollicitude pour les enfants, le soin de recueillir les orphelins et les abandonnés, deviennent des devoirs et des vertus.

La femme, l'épouse, la mère, sont restituées dans l'honneur et la dignité de leur rang. Par la proscription de la polygamie, par l'abolition du divorce, la sainteté du nœud conjugal est assurée; le bonheur et la pureté rentrent au foyer domestique.

Certes, c'était bien là restaurer l'édifice par la base. Et au prix de quels labeurs, de quelles souffrances, de quel héroïsme! Pas une seule des lois saintes de la famille qui n'ait eu ses martyrs : martyrs de la piété filiale, de l'amour maternel, de la fidélité des époux, comme de la virginité et du célibat. Nous tous, enfants dégénérés de ces ancêtres intrépides, nous oublions par quelles victoires ils nous ont acquis les biens les plus sacrés de l'ordre moral. Puissions-nous en mieux comprendre la valeur et nous instruire à les défendre, en songeant à ce qu'ils ont coûté, et en voyant de quelles indignes agressions ils sont devenus l'objet!

De la famille, l'action de l'Eglise passe à la société elle-même : à l'esprit de haine, de despotisme, de violence, elle substitue l'esprit de mansuétude, de liberté, d'amour. La destruction progressive de l'esclavage est une de ses entreprises de prédilection, et elle y parvient sans bouleversement, sans secousse. C'était cependant une révolution profonde, radicale, à opérer dans les habitudes, dans les lois, dans la constitution du monde ancien : elle l'accomplit par la persuasion, par l'exemple, par la pitié. La guerre était inexorable, et ses suites étaient autant

d'excès : cette grande et belle idée d'un *droit des gens*, d'un droit humain, qui dominait même au milieu des combats, et qui réglait jusqu'aux fureurs de la lutte à outrance ; cette idée toute divine, et qui ne pouvait venir que de la fraternité chrétienne, prend place dans le cœur des nations et dans le cœur des princes. La miséricorde était inconnue ; la pauvreté était considérée comme une malédiction, presque comme un vice ; le malheur était une flétrissure ; l'infirmité et la maladie une cause de répulsion et de mépris. L'Eglise enseigne le respect et l'amour des pauvres, des souffrants, des proscrits, des prisonniers, de tous les affligés. Elle fait de la commisération une vertu pour l'individu, un honneur et presque un devoir pour l'Etat.

Mais ici l'énoncé ne suffit plus : il faut le détail, il faut les preuves. Mgr Baluffi va reprendre un à un tous les titres sociaux de la Charité, depuis celle qui s'adresse à l'âme, à l'intelligence, jusqu'à celle qui prodigue ses soins aux misères du corps.

Arrêtons-nous, pour l'accompagner bientôt dans ce pèlerinage au milieu des merveilles de l'Eglise. Henry DE RIANCEY.

BULLETIN D'ALLEMAGNE

Détails sur l'interdiction de l'assemblée générale de l'*Association catholique* et la circulaire du 11 mai. — Province ecclésiastique du Haut-Rhin : Nouvelles difficultés dans le duché de Nassau. — Bonne situation dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. — Marche meilleure dans le grand-duché de Bade. — La septième diète évangélique à Francfort (22 septembre et suiv.)

Nous avons annoncé à nos lecteurs l'interdiction de l'assemblée générale de l'*Association catholique* d'Allemagne à Cologne. Depuis cette époque, nous avons reçu les renseignements les plus détaillés sur les circonstances qui accompagnèrent le refus du gouvernement prussien. Le ministre de l'intérieur avait abandonné la décision de cette affaire au président de la province du Rhin, M. de Kleist-Retzow. Ce dernier se rendit à Cologne où il s'adressa d'abord à Mgr l'Archevêque, Cardinal de Geissel. Renvoyé par celui-ci au comité du *Piusverein*, il posa des conditions telles que les membres du comité ne pouvaient les accepter : c'étaient d'odieuses précautions contre l'attitude que prendraient les délégués des Associations catholiques dans des questions purement religieuses, la politique n'entrant pour rien dans la sphère d'action de l'*Association*. Nous avons dit la pénible impression que devait produire sur les Catholiques de Prusse et de l'Allemagne entière cet acte du ministère de Berlin. Le langage des correspondances des journaux catholiques confirme amplement notre prévision. La comparaison entre la conduite si différente de l'Autriche et celle de la Prusse est dans toutes les bouches. Le gouvernement prussien recueille en impopularité les fruits de sa défiance et de son injustice.

Cet acte aggravait encore le mécontentement qu'avait déjà amené, parmi les Catholiques des Etats prussiens, une *circulaire* du ministre de l'intérieur datée du 11 mai dernier. Nous en avons parlé à nos lecteurs en son temps. Cette circulaire, qui articulait contre le clergé catholique de Prusse le soupçon formel de *tendances démocratiques*, n'a cessé, depuis cette époque, de soulever de tous côtés les plus énergiques protestations de la part de l'épiscopat et des prêtres de tout rang. Transmises au ministère par les Evêques, ces justes réclamations contre une accusation blessante quant au fond et à la forme, firent comprendre au gouvernement le tort qu'il avait eu, sans le rendre plus sage ni lui faire respecter davantage les droits et libertés des Catholiques dans l'affaire récente de l'assemblée de l'*Association catholique*. Nous devons ajouter, toutefois, qu'en ce qui touche la *circulaire* du 11 mai, le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, crut devoir faire un acte de réparation. Nous apprenons, en effet, que, dans la première quinzaine de septembre, il adressa au Cardinal-Archevêque de Cologne une lettre où, tout en reconnaissant l'authenticité de la circulaire du 11 mai (1), il exprimait les plus vifs regrets sur la publicité qui lui avait été donnée, déclarant, en outre, qu'une enquête avait été ouverte contre l'auteur de cette coupable indiscrétion. Nous admettons volontiers que cette démarche du ministre atténue sa faute personnelle, mais, en réalité, elle laisse subsister devant l'opinion publique, l'accusation portée contre le clergé de plus d'un tiers de la population des Etats prussiens (2).

De la Prusse, passons dans le duché de Nassau.

C'est à regret que nous sommes forcé de constater ici un état de choses tout différent de ce que nous avait fait espérer le dernier acquittement de Mgr de Limbourg.

Les menées hostiles dont nous parlions alors ont, à ce qu'il paraît, abouti à rendre le dessus au parti de la violence contre la liberté de l'Eglise. Ainsi, quoi qu'il en soit des nouvelles qui semblent présager la conclusion prochaine d'un arrangement avec le Saint-Siége, l'on ne peut que se défier des intentions d'un gouvernement qui procède d'une manière aussi oppressive que celle qui nous est attestée par des indices ré-

(1) Dans les protestations qu'elle a soulevées, le clergé catholique émettait des doutes sur l'authenticité d'un semblable document.

(2) Cette accusation de *tendances démocratiques* se rattache au mouvement de l'opinion publique en Prusse, relativement à la guerre d'Orient à l'époque de la publication de la circulaire. L'on connaît l'attitude prise dans toute cette question par le gouvernement protestant de Berlin, attitude équivoque et secrètement sympathique pour la cause de la Russie. Les Catholiques des provinces rhénanes, au contraire, auxquels il faut joindre d'ailleurs une bonne partie de la population protestante, ne cachaient pas les dispositions que leur inspiraient les prétentions envahissantes de l'empereur de Russie.

cents. Le triomphe des influences néfastes que nous avons s
gnalées s'est révélé d'abord par l'expulsion du rédacteur e
chef de la *Gazette universelle de Nassau* et la suppression de
journal dévoué à la cause de l'Eglise. C'était à la fin de juin
au commencement de juillet. Bientôt après suivirent des dest
tutions nombreuses d'hommes également sympathiques à
cause de l'Evêque de Limbourg, tels que le directeur de sém
naire M. Bellinger (1), et le conseiller ministériel Max de G
gern. D'un autre côté, l'on donne de l'avancement à ceux q
se sont le plus distingués dans leur opposition aux réclam
tions de l'Eglise. Mais voici qui est, sans contredit, l'incide
le plus inattendu et le plus fâcheux de la nouvelle situation.

Mgr l'évêque de Limbourg est de nouveau poursuivi par
Cour criminelle.

Après avoir fait faire aussi des mutations dans le personnel
tribunal supérieur et de la Cour de cassation de Wiesbaden,
ennemis de Mgr Blum ont provoqué contre lui la reprise d
poursuites en *matière criminelle* sur un chef nouveau (2), ce
d'excitation du chapelain de Neudorf (M. l'abbé Müller) à *tra
gresser les devoirs de sa charge.* Déjà le vénérable Prélat a re
une sommation de comparaître, et diverses correspondances e
priment le doute qu'il y réponde cette fois. La déférence qu
a montrée jusqu'aujourd'hui pour l'autorité de la justice a n
turellement des bornes. En vérité, où s'arrêtera donc cette tris
persécution, et que penser d'un gouvernement qui fait de p
reilles choses au moment où il négocie avec le Saint-Siége (3

Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, la cause de l'I
glise est désormais gagnée. Le *Journal de Francfort* (4) lui-mêm
annonce que la question *ecclésiastique* y est résolue dans un se
favorable à l'Episcopat. Aux renseignements que nous avo
déjà donnés, nous devons ajouter que la convention concl
entre le gouvernement de Darmstadt et Mgr l'évêque
Mayence, et que vient de signer le grand-duc, se compose

(1) Notre correspondant ne dit pas de quel séminaire il est ici question. Nous av
lieu de croire qu'il s'agit d'un directeur d'*école normale primaire*, ces sortes d'établi
ments portant aussi en Allemagne le nom de *séminaires*. Ce même M. Bellinger a re
à l'époque de la dernière révolution, les plus signalés services à la cause de l'ordr
était alors député à la chambre. Le gouvernement oublie aujourd'hui tout cela.
n'est aveugle comme l'esprit de parti et la haine contre l'Eglise.

(2) On se rappelle qu'il a déjà été acquitté sur ceux de *concussion* et de *détourne
de fonds*.

(3) N'oublions pas d'ajouter que le gouvernement de Wiesbaden a défendu aux i
tuteurs catholiques du duché de se réunir sans autorisation spéciale, à Limbourg, po
prendre part à des *exercices spirituels* (retraite).

(4) Très-mauvais journal. Son esprit est un mélange de protestantisme, de ron
nisme et de tendances démogogiques qui se traduit tous les jours dans le langage le
éhonté.

dix-huit articles. Nous pensons que le public ne tardera pas à en apprendre le contenu, que des raisons de prudence, disent les *feuilles du dimanche* de Mayence, font encore tenir secret.

La situation dans le grand-duché de Bade est à peu près la même que lors de notre dernier compte-rendu. L'influence de M. Wechmar (1) continue de prédominer dans un sens favorable à une conciliation pacifique. Ce que nous avons dit à propos de l'*intérim*, demeure sans doute dans toute sa vérité. De nouveaux faits regrettables viennent même tous les jours confirmer les appréhensions que doivent exciter les dispositions d'une bureaucratie comme celle du grand-duché de Bade. Cependant nous ferons remarquer avec le rédacteur de la *Volkshalle*, qui a reproduit notre dernier article sur le conflit, que le ministère n'a fait aucune opposition au dernier examen des candidats en théologie, qui a eu lieu sans la participation d'un *commissaire gouvernemental* (2). Les journaux allemands du 28 nous apportent aussi un *communiqué* assez significatif du cabinet de Carlsruhe, sur la marche présente des négociations. On y dit que l'assesseur Turban n'est point encore de retour de Rome, mais qu'une réponse satisfaisante venait d'arriver de la part du cardinal secrétaire d'Etat Antonelli, relativement à l'*intérim*. On y rend aussi hommage à l'esprit de paix et de modération dont, « nous en sommes convaincu, y est-il dit, le Saint-Siége est animé aussi bien que le gouvernement de Son Altesse grand-ducale. »

Nous ne terminerons pas ce bulletin, sans dire un mot, dès aujourd'hui, sur la septième *Diète évangélique* qui vient d'avoir lieu à Francfort-sur-le-Mein. La tâche de ce grand congrès du protestantisme germanique était, cette année, moins importante que celle de son devancier de l'année dernière, tenu à Berlin. Nous n'y trouvons pas moins divers traits caractéristiques

---

(1) C'est, comme le savent nos lecteurs, le chef du cabinet de Carlsruhe. Quoique cet homme d'Etat ait tenu, dans le conflit avec Mgr l'Archevêque de Fribourg, une conduite si regrettable, c'est cependant à lui qu'il faut surtout attribuer la modération qui dicte aujourd'hui les démarches du gouvernement badois. L'influence opposée à celle du chef du cabinet actuel est représentée par MM. Boehme, Tréfurt et Weitzel. C'est le parti de la violence la plus extrême, et c'est à lui qu'il faut attribuer l'arrestation du vénérable métropolitain de Fribourg, mesure que n'avait pas voulue M. de Wechmar et qu'il eut la faiblesse de subir.

(2) Après avoir achevé leurs cours de théologie à l'*université* de Fribourg, les jeunes gens qui se présentent pour les ordres sont obligés de subir un examen. Cette épreuve, d'après la législation joséphiste du grand-duché de Bade, n'était valable qu'autant qu'elle avait lieu en présence d'un commissaire désigné par le ministre des cultes. Après que l'examen avait été subi avec succès, les candidats étaient admis à l'établissement archiépiscopal de Saint-Pierre, à quatre lieues de Fribourg, dans une solitude délicieuse, au milieu des bois, où on leur donnait l'éducation ascétique convenable, et où on les formait à la pratique du ministère pastoral. Cet établissement est une institution purement archiépiscopale. Les candidats y passent une année, pendant laquelle on leur confère les ordres.

dont nous parlerons prochainement. L'Eglise catholique y a figuré de nouveau dans les discours de ses membres ; mais il est plaisant de constater les écarts d'érudition auxquels certains orateurs se sont laissé entraîner. L'avocat Thesmar n'est-il pas allé jusqu'à supposer que le *divorce* était actuellement en vigueur en France ? Remarquons encore ce phénomène assez curieux que, sur les ministres protestants de la ville de Francfort même, les plus distingués et les plus haut placés s'abstiennent de toute participation publique à cette assemblée que les protestants allemands regardent comme la grande représentation de ce qu'ils appellent l'*Eglise évangélique*. Le contraste ne pourrait être plus frappant. Voilà donc l'unité que la dernière diète prétendait avoir réalisée. En vérité, il était bien nécessaire que les zélateurs unitaires *évangéliques* de Berlin vinssent, cette année, réchauffer la piété chrétienne de leurs confrères de Francfort, cette autre capitale du protestantisme allemand. Le bon exemple sera-t-il efficace ? Nous en doutons fort. L'unité serait-elle possible ailleurs que là où est la pierre fondamentale du Vicaire de Jésus-Christ contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront point ? L'abbé A. Sisson.

ESPAGNE

Un journal politique de Bayonne a publié une lettre que Marie-Christine aurait adressée de Bordeaux à sa fille, et où la veuve de Ferdinand VII trace ce qu'on pourrait appeler sa propre apologie.

Voici en quels terme l'*Union* parle de cette lettre :

Que Marie-Christine tienne à laver son honneur des imputations dirigées contre elle, qu'elle demande à sa fille de laisser se développer les accusations dont elle est l'objet, parce qu'elle espère les confondre, nous n'avons pas à apprécier si c'est là un acte habile et qui relève la dignité et le pouvoir dont elle a été revêtue. Tant que la vie de cette princesse a été menacée par la fureur des factions, tant qu'elle a été en butte aux attaques et aux violences, son caractère de femme, de reine, de proscrite, nous a dicté un respectueux silence.

Aujourd'hui, à la lecture de quelques passages de ce manifeste, nous ne saurions taire notre profonde surprise et notre extrême regret de voir combien les leçons du malheur ont peu d'empire, et combien peu les funestes conséquences de la révolution qui désole l'Espagne depuis plus de vingt ans ont réussi à ouvrir les yeux de ceux sur qui pèse une part si grave de cette cruelle responsabilité ! — *Henry de Riancey.*

Une dépêche (privée) de Madrid, 28 septembre, porte que le général Narvaez était attendu dans cette capitale ; M. Salamanca y était arrivé.

Le bruit courait qu'une émeute aurait éclaté à Burgos par suite de la cherté du pain ; quelques personnes auraient été tuées. A. des Essarts.

NOUVELLES DE ROME

Son Em. le Cardinal Falconieri, Archevêque de Ravenne, vient de publier l'acte de convocation d'un concile provincial. L'assemblée, qui aura lieu à Imola, se composera de tous les Evêques de la Romagne (l'Emilia des anciens, au moyen âge la Romandiola), suffragants du métropolitain de Ravenne. Ce ne seront pas moins de neuf Prélats, la province de Ravenne

étant formée des évêchés d'Imola, de Faenza, de Cesena, de Rimini, de Forli, de Cervia, de Sarfina et de Bertino. Invité à y assister, l'Archevêque de Ferrare, qui se trouve placé sous l'autorité immédiate du Saint-Siége, s'y rendra de son côté, malgré le mauvais état de sa santé.

Il faut remarquer que la Romagne, et, en particulier, le district de Forli, est dévasté par l'incrédulité et l'indifférence religieuse : c'est le résultat malheureux de l'influence des sectes politiques qui, en cherchant à détruire le sens religieux, ont en même temps corrompu les mœurs. Le prochain concile doit, dit-on, s'occuper des moyens de régénérer et d'améliorer l'un et l'autre.

Parmi les Pères de ce concile, nous distinguons surtout les Cardinaux Falconieri et Baluffi, l'un métropolitain, l'autre Evêque d'Imola. Le premier est issu d'une des premières familles de Rome ; il est renommé pour son zèle infatigable et ses œuvres de charité auxquelles il consacre presque tous les revenus de son archevêché. Le second, Mgr Baluffi, joint à une rare bienfaisance et au zèle le plus ardent, une érudition remarquable dans les sciences ecclésiastique et profane. Ses travaux le prouvent assez. Sans parler de ses *Lettres pastorales*, qui sont toutes un trésor de sciences, l'on peut citer son *Histoire de l'Amérique espagnole* (1) et son récent ouvrage sur la charité dans l'Eglise catholique (2). Le Père Passaglia avait été invité par le Cardinal Falconieri à assister au concile en qualité de théologien ; nous apprenons que le Saint-Père n'aurait point consenti à ce que le savant Jésuite fût enlevé aux importants travaux dont il est chargé à Rome même.

— Le *Journal de Rome* du 23 septembre contient le récit suivant de la visite que N.-T.-S.-P. le pape, dans sa pastorale sollicitude, a bien voulu faire à l'hôpital militaire où sont soignés les cholériques français :

« Hier, dans l'après-midi, S. S. s'est rendue du Vatican à l'hôpital militaire des cholériques français, situé près l'église de Sainte-Thérèse. Reçu à la porte d'entrée par le chapelain, les médecins et chirurgiens attachés à l'établissement, S. S. s'est immédiatement transportée près des malades et s'approchant du lit de chacun d'eux, a daigné les interroger sur leur état, les bénir et leur donner une médaille. La présence de l'auguste vicaire de J.-C. et les paroles pleines d'onction qui s'échappaient de ses lèvres ont apporté tant de consolation et de courage aux malades qu'ils semblaient avoir oublié la gravité de leurs maux.

« S. S. a admiré la charité empressée avec laquelle sont traités les malades et les secours que leur prodiguent le chapelain et les médecins et officiers de santé, chacun dans ses attributions ; ils ont tous été admis au baisement du pied de S. S.

« En sortant de l'hôpital, S. S. est allée à l'église de Sainte-Croix en Jérusalem pour y adorer les reliques insignes des bois sacrés de la Croix et du titre vénéré de cette même croix. Puis elle est rentrée au Vatican. »

H. Ranc.

---

(1) Cet ouvrage est le fruit de la mission diplomatique que le Cardinal Baluffi remplit précédemment auprès du gouvernement de la Nouvelle-Grenade. Il profita de son séjour à Bogota et à Carthagène pour y compulser les archives.

(2) L'*Ami de la Religion* en commence aujourd'hui le compte-rendu.

Nous lisons dans la *Gazette d'Augsbourg* du 27 septembre :

ROME, 18 septembre. — « De toutes les préoccupations, c'est celle du choléra qui continue de régner au premier plan. Le nombre des cas varie, cependant la progression est toujours ascendante, quoique moins forte que dans les parties plus méridionales. Chaque jour après la messe, le Saint-Père demande avant toutes choses de voir le bulletin des malades. L'intérêt qu'il témoigne aux enfants des pères de famille que l'épidémie enlève, est littéralement plus tendre que celui d'un père; sa profonde compassion et ses instincts de bienfaisance sont tels que ses actes de charité dépassent évidemment ses ressources privées. Avant-hier il voulut conférer lui-même avec le pharmacien Tardani pour apprendre de plus près la nature et les effets d'un remède que celui-ci croit avoir trouvé contre le choléra. »

En donnant cet extrait, nous ne faisons que confirmer ce que nous avons déjà dit nous-même avec d'autres journaux et y ajouter un trait de plus. Mais nous n'avons pu nous empêcher de donner une place inaccoutumée à ce court passage emprunté à un journal comme la *Gazette d'Augsbourg*, dont la couleur principale est d'ailleurs bien loin d'être favorable à l'Eglise catholique. La louange d'un père est toujours douce au cœur de ses enfants. Mais nous éprouvons une joie bien plus sensible encore en entendant répéter aux indifférents du siècle et à ceux qui n'ont point la même foi que nous, combien Pie IX aime le peuple qui est placé sous sa houlette et son sceptre, et quel admirable exemple le Père commun de tous les fidèles donne à ses enfants au milieu des calamités qui affligent aujourd'hui le monde.

L'abbé A. SISSON.

PROPAGATION DE LA FOI

Le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* s'ouvre par un décret de Notre Saint Père le Pape, accordant une indulgence nouvelle, qui s'applique aux ecclésiastiques, chefs de division de l'Œuvre. En vertu de la concession apostolique, ces ecclésiastiques jouissent désormais de la faveur de l'autel privilégié personnel, cinq fois chaque semaine, tant que ces prêtres rempliront la fonction qui leur vaut cette grâce.

Le même cahier contient ensuite un éloquent et savant *mémoire* de Mgr l'Evêque d'Alger sur la cause du Vénérable Géronimo. Mgr Pavy expose d'abord l'Etat de l'Eglise d'Afrique après l'invasion arabe; puis il fait le récit le plus intéressant de la vie du jeune Maure pris par les Espagnols. Il dit sa naissance, son baptême, sa fuite, sa captivité au bagne d'Alger, son martyre en 1569, la merveilleuse découverte de ses ossements en 1853, la reconnaissance authentique du corps, et sa translation à la cathédrale avec le concours de toutes les autorités et de toute la population, enfin les démarches actives de l'Evêque et les bienveillantes dispositions de Notre Saint Père le Pape pour hâter le procès du Vénérable Serviteur de Dieu. Chacun voudra lire cette page si glorieuse de l'Eglise d'Afrique, preuve nouvelle des vues miséricordieuses de Dieu sur cette *terre* des Cyprien et des Augustin !

infidèle.
reproduisons encore les nouvelles suivantes :
20 juin dernier, quatre membres de l'Association de Sainte-Croix se sont embarqués au Havre, pour Notre-Dame-du-Lac et pour la e-Orléans (Etats-Unis); ce sont : les Frères Martial et Dominique, œurs Marie de la Miséricorde et Marie du Carmel.
lettre de Madame la Supérieure générale de Picpus nous annonce termes le départ d'une nouvelle colonie de religieuses pour l'Amé-

gt-quatre de nos religieuses se sont embarquées le 12 juin, sur le *polis*, faisant voile pour Valparaiso. Dans ce moment, cent onze pers de la classe aisée, sans compter plus de trois cents enfants pau- reçoivent dans notre établissement de Valparaiso l'instruction ienne, qui, avant l'arrivée de nos Sœurs, manquait totalement dans ys. A Santiago, à Lima, le même bien se fait. Nos vingt-quatre relies vont porter aide et secours à leurs Sœurs fatiguées; quelques- d'entre elles se rendent à la prière d'une pieuse dame, à Copiaco, y fonder un établissement. »
Catholiques du monde entier suivront de leurs prières et de leurs es généreux missionnaires de l'Evangile et ces servantes dévouées de gion.

Charles DE RIANCEY.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

oursuivant ses fouilles dans le cimetière d'Envermeu, M. l'abbé vient de faire de nouvelles et intéressantes découvertes. Il a trouvé es recouvertes de lames d'argent, des boucliers de fer ornés de l'argent, des coupes de verre avec des reliefs, des patères et des x de bronze. Les objets les plus précieux sont : une bague en or, quatre grammes cinq décigrammes, avec un chaton dans lequel est

année que l'intrépide archéologue continue ses explorations; on voit qu'elles ont été couronnées de succès.

— M. Pagnerre, ancien représentant du peuple, ancien secrétaire du gouvernement provisoire, est décédé avant-hier à Saint-Ouen-l'Aumône, près Pontoise.

— M. Sobrier, dont le rôle dans la révolution de 1848 est encore présent à la mémoire de tous, gracié il y a moins d'un an, a été arrêté à Lyon, dans la journée de mardi. Le séjour de cette ville lui étant interdit, M. Sobrier devra s'éloigner de l'agglomération lyonnaise. Les feuilles lyonnaises disent que, selon toute apparence, il ne sera pas inquiété autrement. On sait, au surplus, que l'état de sa santé lui donne droit à tous les égards compatibles avec la loi et l'intérêt de l'ordre public.

— Le *Phare de la Loire* publie la nouvelle suivante :

« On transfère en ce moment de Paris à Belle-Isle tous les détenus politiques dont la condamnation dépasse un an. Deux convois ont déjà passé par Nantes pour se rendre à destination. »

— Les marchands de draperie de Bédarieux se sont décidés à fermer leurs magasins les dimanches et fêtes; ils ont, à cet effet, signé une convention qui frappe d'une amende de 100 francs, au profit des pauvres, celui d'entre eux qui manquerait à cet engagement.

— Nous lisons dans l'*Union Franc-Comtoise :*

« Le collége Saint-François-Xavier, qui a fait recevoir dans le cours de l'année scolaire quatorze bacheliers ès-lettres et six bacheliers ès-sciences, n'a pas eu moins de succès dans les concours ouverts pour les écoles de l'État. Nous avons déjà annoncé l'admission à l'école navale du jeune Marc, le seul des sept candidats inscrits à Besançon qui ait été reçu. Les examens de l'école impériale militaire de Saint-Cyr viennent d'être terminés. Cinquante-deux candidats s'étaient présentés; mais, à la suite des épreuves du baccalauréat ès-sciences et des compositions, ce nombre a été réduit à vingt-cinq, parmi lesquels le collége Saint-François-Xavier comptait quatre élèves. Après l'examen oral du premier degré, dix-sept sur vingt-cinq ont été déclarés admissibles; le collége catholique en a obtenu trois sur quatre. »

— Le *Messager de Modène* du 23 septembre, annonce que Mgr Pierre Zanardi, évêque de Guastalla, vient de mourir dans un âge très-avancé.

— On écrit de Bucharest, 11 septembre, au *Journal de Francfort* qu'Omer-Pacha a reçu de Sa Majesté la Reine d'Angleterre l'ordre du Bain.

— Le journal la *Boston-post*, dit que les États-Unis comptent aujourd'hui 50,000 juifs.

— La galerie supplémentaire au palais de l'Industrie, qu'on érige sur le quai de la Conférence, sera certainement un édifice curieux. Elle aura 1,250 mètres de longueur et 30 de largeur, ce qui fera 37,500 mètres de superficie. Elle sera voûtée par une toiture en fer dont on dresse activement les fermes fixées sur des piliers en pierres.

La belle rangée de sycomores, d'érables et de platanes, plantée sur le trottoir qui longe le parapet du quai, est englobée dans la galerie qui sera aussi couverte en verre.

Cette galerie recevra les grosses machines et les instruments agricoles. Cinq cents ouvriers y travaillent sans relâche.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

BIBLIOGRAPHIE

DU DANUBE AU CAUCASE, — *Voyages et Littérature*, — par M. X. MARMIER. 1 vol. in-12.

Quel magnifique parcours nous fait suivre notre poëte voyageur, M. Xavier Marmier, et comme les noms qui cette fois se pressent sous sa plume sont les bien venus! Le Danube, — le Caucase, — c'est-à-dire les deux extrémités de la lutte immense engagée entre deux principes, entre deux civilisations! Le Danube, en remontant le cours des âges et assistant à tous les siéges de Vienne; puis la Moldavie et la Valachie, avec leurs traditions guerrières, leur poésie vraiment nationale, leurs chants toujours inspirés et simples; plus loin, les récits laissés par les premiers voyageurs qui, au moyen âge, foulèrent avec respect le sol de la Palestine, récits pieux et touchants; ailleurs les légendes bibliques, interprétation des saintes Écritures, faite par les Musulmans dans leurs récits naïfs; enfin un double voyage en Perse et au pays des Cosaques. Tel est l'ensemble du nouveau livre que M. X. Marmier offre au public, toujours si empressé d'accueillir tout ce que produit cet esprit éminemment distingué et littéraire. Il y a en effet dans les ouvrages de M. Marmier ce qu'on rencontre assez rarement chez les voyageurs, trop préoccupés des descriptions locales et de la topographie; il y a une tendance très-marquée à recueillir ces trésors de poésie que possèdent, souvent à leur insu, les peuples neufs; trésors exposés à se perdre s'ils ne sont tirés de l'oubli par une main intelligente.

Voici un passage des plus poétiques et des plus intéressants que nous tirons de ce livre avec le regret de ne pouvoir lui faire de plus larges emprunts :

« Il me souvient d'une journée que j'ai passée à Melk avec deux amis, dont le cœur et l'imagination me rendaient mes émotions meilleures en s'y associant. C'était un dimanche; les cloches résonnaient harmonieusement dans les airs; les habitants de la bourgade gravissaient pieusement avec leurs femmes et leurs enfants le sentier qui conduit à leur métropole. Nous suivîmes en silence cette foule recueillie. Après la messe, un prêtre, à qui nous allions demander tout simplement la permission de visiter l'intérieur de l'abbaye, voulut lui-même nous servir de guide. Nous n'en pouvions souhaiter un plus aimable. C'était un homme, jeune encore, appartenant à une noble famille d'Autriche, très-lettré, parlant plusieurs langues, et tout joyeux d'acquérir une nouvelle instruction par la complaisance d'un hôte du couvent, d'un prélat hongrois, qui lui enseignait les principes de l'idiome des Magyars. En causant avec nous de la façon la plus agréable, notre excellent guide nous conduisit, d'étage en étage, à travers la vaste abbaye, dans les riches appartements réservés à la famille impériale, dans les chambres studieuses des religieux, dans la bibliothèque, qui honorerait le palais d'un souverain, dans les terres et les jardins. A chaque pas, nous admirions le luxe intelligent, l'élégante ordonnance de ce majestueux établissement, et nous restâmes longtemps appuyés sur son balcon de marbre, contemplant, dans une douce et muette rêverie, le paysage qui se déployait sous nos yeux, les champs féconds, les forêts vertes, les blanches maisons des villages que le Danube enlace dans ses ca-

pricieux contours, et les eaux limpides du fleuve étincelant aux rayons du soleil, se déroulant au loin comme une voie lactée, comme un sillon de lumière, sous les rameaux des chênes, à l'ombre des clochers. C'était un merveilleux spectacle à contempler du haut de notre balustrade aérienne : la splendeur d'une œuvre de Dieu auprès de l'imposante sérénité d'une institution catholique.

« Les religieux de Melk appartiennent à l'ordre des Bénédictins. En 1848, le gouvernement révolutionnaire de l'Autriche leur a retranché une partie de leurs revenus. Le brave gouvernement, il est probable que, dans son ardeur de réformes, il ne se donna pas un instant la peine de réfléchir à la mission de ces communautés, et qu'il crut se montrer très-magnanime en ne leur enlevant pas d'un trait de plume toutes leurs dotations.

« Ils font pourtant de nobles œuvres, ces bons religieux des bords du Danube, et chaque hameau situé dans leur voisinage peut leur rendre cette justice. Ils desservent un grand nombre de paroisses ; ils entretiennent des écoles gratuites ; ils dirigent le laboureur dans ses travaux agronomiques. Ils ont dans leur abbaye une pharmacie pour les malades, un cellier toujours ouvert pour les pauvres, des livres pour les enfants, un gymnase pour ceux qui veulent faire des études classiques, un séminaire pour ceux qui se destinent au sacerdoce. S'ils n'illustrent pas leur maison par de grandes publications, comme nos anciens Bénédictins de France, ils répandent autour d'eux d'une main active la semence des bonnes lettres et la semence de l'Evangile. Enfin, les paysans de leur domaine se distinguent des autres paysans de l'Autriche par leur honnêteté et leur intelligence. »

Nous voudrions avoir assez de place à nous pour consacrer à cet ouvrage un examen plus approfondi ; mais il ne nous est permis que d'y renvoyer le lecteur ; chacun y trouvera plaisir et utilité. Ces diverses stations du grand voyage qui commence au Danube avec le souvenir du prince Eugène et se termine au Caucase avec la figure mystérieuse du prophète-guerrier Schamyl, arrêteront le public, qui aimera à se laisser conduire encore par le guide sûr et exercé qu'il a volontiers suivi tant de fois.

Alfred DES ESSARTS.

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	75 10	75 5	74 90	75 »	» »	» 10
	fin courant. . . .	73 25	75 15	74 95	75 10	» »	» 15
4 1/2. . .	comptant.	98 85	98 75	98 50	98 75	» »	» 10
	fin courant. . . .	98 90	98 80	98 60	98 75	» »	» 15
Obligations de la Ville (1849). . .		1,085 »	....	....	1,185 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,175 »	....	....	1,175 »	» »	» »
Banque de France.		2,950 »	....	....	2,950 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	....	....	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	....	....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	....	....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	....	....	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 5 OCTOBRE 1854. (N° 5745.)

L'AMI DE LA RELIGION

A CHIESA ROMANA RICONOSCIUTA ALLA SUA CARITA VERSO IL PROSSIMO PER LA VERA CHIESA DI GESU CRISTO, opera del Cardinale G. BALUFFI, Arcivescovo-Vescovo d'Imola. — **L'ÉGLISE ROMAINE** RECONNUE POUR LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST PAR SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN, par S. E. le Cardinal BALUFFI, Archevêque-Évêque d'Imola. — *Imola*, 1854, 1 vol. in-8.

(Deuxième et dernier article. — Voir le numéro 5744.)

Deux traits distinguent le livre de S. Em. le cardinal Baluffi : 'un est l'étendue et la méthode du plan adopté ; l'autre est 'érudition à la fois profonde et sobrement employée qui préside ux détails.

Ainsi d'abord, ayant à considérer les bienfaits de la charité vangélique, le savant évêque n'a pas voulu borner son examen cette assistance, déjà si vaste, que l'Eglise a, de tout temps et vec une inépuisable fécondité, prodiguée aux souffrances phyiques. Elevant plus haut sa vue et sa pensée, il a tracé le tableau des secours offerts aux défaillances du cœur, aux ténèbres e l'esprit, aux misères de l'âme. L'aumône spirituelle, non oins que l'aumône matérielle, a été l'objet de ses études. C'est ar là que son œuvre prend un intérêt supérieur à toutes celles u même genre. On y ressent la foi du pontife et le zèle de 'apôtre.

Quant aux preuves et aux développements, l'exécution répond à la largeur de la conception. Elle accuse des recherches immenses, des connaissances infiniment variées, et une attention infatigable qui se tient au courant de toutes les institutions, des travaux les plus récents, et des tentatives abordées sous les latitudes les plus diverses. Les essais de la Jeune Amérique sont aussi familiers à l'éminent cardinal que les combinaisons écloses au sein de la vieille Europe ; l'Orient et les peuplades, à peine révélées par le dévouement de nos missionnaires, lui payent tribut comme les antiques archives des nations civilisées. En vérité, on ne peut se défendre d'un sentiment, non d'étonnement, mais d'admiration à voir une telle sûreté et une telle étendue de notions pratiques et actuelles. D'autant mieux que ni le style ni la déduction ne sont embarrassés de cet appareil : l'érudition ici fait cortége à la doctrine, la suit, l'accompagne, la fortifie, sans gêner sa marche et sans entraver sa route.

Justifions ces éloges.

Mgr Baluffi montre l'influence du Christianisme sur les mœurs, sur l'intelligence, sur la législation, sur la constitution même

des États. Il relève, en des pages excellentes, la mission de dignité, de liberté et d'autorité accomplie à l'égard du souverain et des sujets. C'est l'Eglise qui a fait régner l'harmonie entre les hommes, c'est elle qui a donné un frein à l'arbitraire, une sanction au droit et à la justice; c'est elle qui a assis le pouvoir des princes sur une base indestructible. C'est la Papauté qui non-seulement est intervenue dans les discordes intérieures et extérieures des nations pour les éteindre, mais qui a courbé les potentats les plus indomptables sous l'ascendant supérieur d'un arbitrage de conciliation et de paix. « Sans elle, faut-il répéter avec le protestant Herder, l'Europe serait devenue le jouet du despotisme, le théâtre de luttes interminables, un vrai désert de la Tartarie. »

A l'Église sont dus les modèles des monarques. Par une délicatesse que la France catholique appréciera, c'est chez elle que Mgr Baluffi prend ses preuves : sainte Bathilde et saint Louis représentent, pour lui comme pour nous, la perfection de la vertu et de la grandeur sur le trône.

A l'Eglise aussi, il faut reporter l'honneur de la résistance intrépide contre les excès et les emportements du pouvoir suprême. Saint Ambroise luttant contre Théodose, le doux et auguste Pie VII triomphant du plus hardi conquérant de l'ère moderne : voilà les leçons qu'elle donne, et cet enseignement arrache à l'habile écrivain des accents d'une éloquence pleine d'émotion et d'enthousiasme.

Nous ne pouvons le suivre, — car il faut se borner, — dans le détail des réformes que l'esprit évangélique a successivement introduites au milieu de la rudesse et de la cruauté des codes criminels, non plus que dans l'exposé des services incomparables rendus aux lettres, aux sciences et aux arts. C'est l'Eglise qui a sauvé l'intelligence, c'est elle qui a préservé les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et elle l'a fait par respect et par amour de la dignité humaine. C'est elle aussi qui a été le refuge et le foyer de l'instruction et du savoir.

Ici trouvent leur place les institutions monastiques. Mgr Baluffi en parle avec une prédilection particulière, ayant pour chacune de ces humbles et saintes familles des traits et des souvenirs où une érudition assurée le dispute à une tendre affection. Que ne pouvons-nous citer ce qu'il dit de saint François, de saint Dominique, et des grands hommes qui ont marché à leur suite! Que ne pouvons-nous reproduire les magnifiques passages qu'il consacre à la Compagnie de Jésus! Les lignes suivantes feront juger du sentiment qu'elle lui inspire. « Les vœux de l'Eglise et de l'humanité réclamaient la résurrection d'un tel institut : Pie VII les exauça. Le voilà de nouveau qui s'illustre

› conquêtes apostoliques, par une infinie variété de con-
ices, par un dévouement inaltérable à l'éducation de la
ie, par la défense de la pureté du dogme, par le zèle avec
il enseigne à une société bouleversée et en délire les
le l'ordre et de la vraie civilisation. Sa vie est encore un
:e continuel de sacrifices et de combats, de perfections et
ssitudes nouvelles souffertes pour l'Eglise et pour le bien
. Les intérêts de cet Institut sont tellement et si immé-
ient liés à ceux de l'Eglise, et par conséquent du genre
n, que Grégoire XIV, en fulminant l'excommunication
ses calomniateurs (1), a réputé communes à l'Eglise ses
et ses progrès. Accents prophétiques que ces paroles!
ide et nous-même en avons éprouvé la vérité. »
Jésuites à l'enseignement, la transition est toute natu-
Après avoir exposé rapidement les sollicitudes de l'Eglise
'éducation dans les temps anciens, Mgr Baluffi arrive à
ie présente. On nous comprendra quand nous dirons que
'avons pu lire sans un sentiment profond de gratitude le
re considérable que l'éminent Cardinal a réservé pour
re de nos combats en faveur de la liberté. Rien n'a échappé
ant Prélat : il a des paroles de louanges fraternelles pour
iérites vraiment éclatants du sage épiscopat français » ; il
ves sympathies pour le courage déployé « dans ces luttes
'ables, et où le clergé de second ordre a si bien suivi ses
:s guides »; il a un souvenir précieux pour les orateurs et
:s écrivains catholiques dont il rappelle les noms; il cé-
ı juste titre l'habile et courageux ministre « qui a donné
m à la loi du libre enseignement », et il applaudit au mou-
t généreux et « immense » avec lequel le clergé et les con-
ions religieuses se sont empressés d'entrer dans la car-
uverte à leur dévouement.
Baluffi peut nous en croire : l'épiscopat, le clergé et les
ques de France seront vivement touchés des témoignages
eut bien rendre à leurs efforts; ce sera pour eux un lien
› de gratitude et d'affection envers le Sacré-Collége, dont
ine des lumières, et envers la sainte Eglise romaine, dont

pour les vieillards, pour les orphelins, pour les jeunes filles et pour les repenties. Ce sont encore les secours affectés aux diverses classes du peuple, les travaux publics, les monts-de-piété, les écoles de sourds-muets, les œuvres de miséricorde pour les prisonniers, les colonies pénitentiaires, la réforme des prisons. Cette nomenclature est riche de faits et de renseignements puisés aux sources les plus récentes et les plus sûres. Bien que, par ce côté, le livre de Mgr Baluffi rencontre beaucoup d'analogues, il en est peu dont les développements soient plus complets, et il n'en est guère où ces études de statistique et d'économie politique soient vivifiées, comme dans le sien, par les sentiments de la foi et de la charité.

Voici enfin une dernière partie qui nous a paru tout-à-fait neuve : elle se relie à l'action sociale et morale de l'Eglise. C'est la charité considérée dans les calamités publiques, dans l'amour des ennemis, dans la douceur à l'égard des hérétiques, dans l'apostolat exercé en faveur des nations lointaines et inconnues, et enfin dans les prières et le culte pour les morts.

Il nous en coûte de ne point donner à notre analyse les proportions qu'exigerait un tel sujet; nous verrions les prodiges de saint Vincent de Paul rapprochés de l'héroïsme de saint Charles-Borromée à Milan, de Belzunce à Marseille; de Mgr de Quélen à Paris, du clergé de toute la France en 1849; nous verrions la Vendée de 1793, le sacrifice de Mgr Affre sur les barricades de juin, le courage des évêques et des prêtres dans les inondations du Midi. Chaque fois que l'éloquent Cardinal touche aux annales de notre patrie, son âme s'exalte et son langage revêt de plus magnifiques couleurs : il n'y a que l'Eglise-mère, la sainte Eglise romaine, qui lui inspire de plus touchantes paroles.

Nous voudrions lui servir d'écho quand il décrit l'intrépide constance de Pie VI et de Pie VII, quand il reproduit les plaintes énergiques de Grégoire XVI sur les maux de l'Eglise en Russie, quand il étale les grandeurs et les souffrances de l'auguste et bien-aimé Pie IX. Mais il est temps de conclure, et d'ailleurs le livre de Mgr Baluffi veut être lu; et notre seule ambition serait de l'avoir indiqué à tous ceux qui aiment la vérité et qui sont jaloux de la gloire de l'Eglise.

Appelons seulement l'attention sur un dernier chapitre et sur le résumé de l'ouvrage. Ce chapitre traite de la *philanthropie*; c'est-à-dire la contrefaçon de la charité. Il est difficile de mieux réduire au néant les prétentions des philanthropes, de mieux dévoiler le fonds d'orgueil et d'égoïsme sur lequel repose cette vaine doctrine, de présenter avec plus d'habileté et de logique les conséquences funestes où elle conduirait les sociétés qui se fieraient uniquement à elle.

Enfin, arrivé au terme de la carrière, le savant cardinal jette un regard sur l'espace parcouru; il rassemble, en un dernier effort le faisceau de preuves qu'il a accumulées; et au sommet de l'édifice, il montre l'Eglise de Jésus-Christ, radieuse de dix-huit siècles de merveilles et de bienfaits, et illuminant l'avenir du foyer inextinguible de son amour.

Un ardent appel à la conciliation, à l'union, à la fraternité véritable, s'échappe des lèvres du pieux et vénérable prélat. Ce que sollicite surtout son cœur généreux, ce qu'il souhaite à tous les peuples chrétiens, c'est la liberté du Bien, la liberté vraie, féconde pour la paix, pour la concorde, pour la prospérité publique, la liberté que l'Eglise romaine a donnée au monde et pour la défense de laquelle elle a armé autant de champions qu'elle a compté de martyrs!

Telle est l'imparfaite esquisse du beau livre de Mgr Baluffi. On sait les services que ce grand évêque a rendus au Saint-Siége, tant dans les fonctions diplomatiques dont il a été chargé, que dans le gouvernement du diocèse d'Imola et dans le Sacré-Collége. C'est lui que Pie IX a choisi pour lui succéder sur ce siége épiscopal qu'il occupait avant son exaltation, et auquel, parmi la sollicitude qu'il étend sur toutes les Eglises, il garde une affection spéciale et paternelle.

Nous n'hésitons pas à dire, — et des appréciateurs plus compétents que nous l'ont déjà prouvé (1), — que le livre du cardinal Baluffi est un titre nouveau à ajouter à tous ceux que lui décernent la vénération et la reconnaissance publiques.

Henry de Riancey.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Hier matin, le *Moniteur* a publié d'abord une dépêche adressée de Thérapia, 23 septembre, au ministre des affaires étrangères par le chargé d'affaires de France. La voici :

« Nos blessés du 20 arrivent dans le Bosphore; tout est prêt pour les recevoir.

« La santé du Prince Napoléon est parfaite; l'armée a admiré son attitude en présence de l'ennemi : il vous prie de donner de ses nouvelles à son père.

« Nos troupes ont dû reprendre hier matin leur mouvement sur Sébastopol. »

Nous lisons, en outre, dans la feuille officielle :

Le gouvernement n'a pas encore reçu la nouvelle directe et officielle de la prise de Sébastopol. Mais le ministre de France à Vienne a adressé au ministre des affaires étrangères la dépêche suivante :

» Vienne, 2 octobre, onze heures et demie.

« Le comte de Buol me communique à l'instant la dépêche suivante,

(1) Voir notamment un article de l'excellente revue romaine *la Civiltà cattolica*.

adressée par l'agence impériale à Bucharest au ministre des affaires étrangères à Vienne, en date de Bucharest, 30 septembre, à six heures du soir.

« Aujourd'hui, à midi, est arrivé de Constantinople un Tartare porteur de dépêches pour Omer-Pacha. Comme ce dernier se trouve à Silistrie, les dépêches ont dû lui être envoyées. Ce Tartare annonce la prise de Sébastopol. D'après ses rapports, 18,000 Russes ont été tués et 22,000 faits prisonniers. Le fort Constantin est détruit, et les autres forts avec 200 canons ont été pris. Six vaisseaux de ligne russes ont été coulés. Le prince Mentschikoff s'est retiré dans l'intérieur du port avec les autres vaisseaux et a annoncé aux commandants des troupes assiégeantes qu'il ferait sauter tous ses autres bâtiments si l'attaque continuait. On lui a donné six heures de réflexion, en l'invitant à se rendre au nom de l'humanité.

« A Constantinople, sont arrivés un général français et trois généraux russes blessés. La ville sera illuminée dix jours de suite. Ni le comte Coronini, ni Dervisch-Pacha, ni les autres consulats n'ont reçu de dépêches de Constantinople. Probablement ces dépêches se trouvent dans le paquet adressé à Omer-Pacha, et ne pourront, par conséquent, arriver de Silistrie que demain à midi. »

M. le baron de Hubner a été chargé par M. le comte de Buol d'adresser à M. le ministre des affaires étrangères les plus sincères félicitations du cabinet de Vienne pour les succès éclatants de nos troupes en Crimée.

Personne ne doute plus de la prise de Sébastopol. Sauf le *Moniteur*, qui doit nécessairement garder le silence jusqu'à ce que le gouvernement ait reçu de ses propres agents les informations les plus positives, tous les journaux publient les nombreuses dépêches qui arrivent de Vienne, de Constantinople et de Bucharest.

On dit qu'une seconde bataille a dû avoir lieu, probablement le 22, non loin de Sébastopol, et que les fortifications de campagne qui existaient de ce côté auront été enlevées comme celles de l'Alma; ce qui aura permis aux alliés de refouler les Russes dans les forts qui protégent la rive nord de la rade (1). Grâce à la vigoureuse intervention de la flotte, ces forts auraient dû céder, et l'on annonce même que le fort Constantin a sauté. Dès ce moment, la flotte combinée aurait pu s'avancer dans la rade pour attaquer et détruire les vaisseaux russes.

Telles sont les hypothèses que présente le *Journal des Débats*, sans rien affirmer cependant, mais en suivant pour ainsi dire pas à pas les mouvements des troupes alliées. « Deux jours ne s'écouleront pas sans doute, ajoute-t-il, avant qu'on ait reçu la confirmation définitive de cet éclatant fait d'armes qui fait tant d'honneur aux troupes alliées, qui dissipe le prestige de la puissance russe, et dont les conséquences vont incessamment peser d'un grand poids dans la politique européenne. »

Les feuilles anglaises sont remplies de dépêches sur la ba-

(1) Ce sont la citadelle du Nord, le fort Constantin et le fort Catherine.

taille de l'Alma. Parmi ces dépêches, nous citerons celles qui émanent de lord Stratford-Redcliffe et de lord Raglan; on y trouvera des renseignements nouveaux :

Dépêche télégraphique de lord Stratford.

Le camp retranché occupé par 50,000 Russes munis d'une artillerie et d'une cavalerie nombreuses, sur les hauteurs de l'Alma, a été attaqué le 20, à une heure après midi, par l'armée alliée, et enlevé à la baïonnette à trois heures et demie. Nous avons perdu 1,400 hommes tués ou blessés, et les Français à peu près autant. L'armée russe a été forcée de se mettre en pleine retraite.

Dépêche télégraphique de lord Raglan.

Département de la guerre, 1er octobre.

Le duc de Newcastle a reçu aujourd'hui de lord Raglan une dépêche télégraphique, dont voici le texte (Copie de la dépêche, transmise par Belgrade et sans date, mais évidemment écrite de Crimée, le 21 septembre) :

« Les armées alliées ont attaqué hier la position de l'ennemi sur les hauteurs derrière l'Alma, et l'ont enlevée après un combat acharné, une heure et demie environ avant le soleil couché. La bravoure et la bonne conduite des troupes ont été incomparables. La position de l'ennemi était formidable et défendue par de nombreux canons de gros calibre. J'ai le regret de vous annoncer que nos pertes sont considérables ; mais aucun officier général n'a été blessé. L'armée ennemie était évaluée à 45,000 ou 50,000 hommes d'infanterie. Quelques prisonniers, parmi lesquels deux officiers généraux et deux canons, ont été pris par l'armée anglaise. RAGLAN. »

D'après le *Times*, la bataille de l'Alma gagnée le 20, a été suivie, le 22, d'une bataille non moins sanglante livrée sur la Katcha et gagnée encore par les alliés. — Le *Morning-Advertiser* parle d'une perte considérable qui s'élèverait, dit-il, à 5,000 Anglais et Français, et à 2,800 Turcs tués ou blessés. — Selon le *Standard*, le steamer le *Magellan*, qui a apporté à Constantinople la nouvelle de la victoire de l'Alma, avait à bord le général français Thomas, blessé à l'abdomen. Le général Canrobert avait été blessé à l'épaule. Le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan commandaient en personne. — Le *Wanderer* de Vienne nous apprend que, du côté des Russes, les pertes ont été considérables. A l'Alma, ils auraient eu 6,000 hommes hors de combat.

Le *Journal des Débats* rapporte une circonstance encore ignorée; il paraît que la nuit du 14 au 15 septembre fut terrible à passer pour les Anglais qui n'avaient pas de tentes. Vers le soir, le vent s'éleva et la pluie tomba par torrents. C'était un vrai déluge qui noyait les malheureux soldats sans abri. Le général Brown et le duc de Cambridge durent coucher sous des charrettes renversées. Les Tartares n'ont pas tardé à se mettre en communication avec les alliés. Ils ont demandé des armes et de

la poudre. C'est par eux qu'on a appris que le choléra avait enlevé 20,000 hommes aux Russes dans Sébastopol.

La garnison d'Odessa est de 30,000 hommes. Il s'y est joint tout récemment les troupes de réserve stationnées précédemment à Nicolaïeff et des détachements des corps de cavalerie de la Russie méridionale. Les vaisseaux de ligne français chargés d'observer le port d'Odessa, sont : le *Jean-Bart*, le *Montebello* et le *Henri IV*.

Omer-Pacha ne reste pas inactif. Il a augmenté l'effectif des garnisons turques de Galatz, d'Isacktcha et de Tultcha; les réserves sont à Hirsowa. Il ne cesse d'arriver des troupes turques qui viennent de Valachie et descendent le Danube. Le généralissime n'attend qu'un avis du maréchal Saint-Arnaud pour entrer en Bessarabie. Tout indique qu'on se prépare à une campagne d'hiver.

Cependant les feuilles allemandes, et notamment le *Journal de Dresde*, persistent à soutenir qu'il y a encore 50,000 Russes dans la Dobrutscha, sous le commandement du général Luders, qui aurait reçu des renforts.

On écrit de Vienne, 27 septembre, à la *Gazette de Breslau* :

« Il existe dans les cercles diplomatiques, comme dans les cercles militaires, un mouvement qui fait prévoir des événements importants. Pour peu que les négociations entre le cabinet de Vienne et les Etats allemands réussissent en partie seulement, il devient très-probable que l'Autriche soutiendra avec énergie les demandes de garantie et renoncera à sa neutralité. Ce sera surtout le droit de protection sur les Principautés, auquel aspire l'Autriche, qui sera le premier sujet d'hostilité entre l'Autriche et la Russie. Il est certain qu'on ne pousserait pas les armements avec tant d'activité, à l'entrée de l'hiver, si on ne prévoyait pas prochainement l'éventualité d'une guerre. Non-seulement on a converti en hâte Cracovie en une grande place d'armes, mais on commence à armer et à approvisionner aussi la forteresse d'Ollmütz. »

Outre ce qui précède, une dépêche, venue de Saint-Pétersbourg (26 septembre), ne permet pas de douter que la Russie ne compte plus sur la sympathie du gouvernement autrichien. Elle annonce que l'empereur Nicolas a rendu un ukase qui prohibe l'exportation des céréales en Autriche.

Alfred DES ESSARTS.

Les grandes manœuvres du camp du Nord ont été closes samedi dernier par une revue générale. Avant le défilé, l'Empereur a prononcé le discours suivant :

« Soldats !

« Je vous quitte, mais pour revenir bientôt juger par moi-même de vos progrès et de votre persévérance.

« La création du camp du Nord, vous le savez, a eu pour but de rapprocher nos troupes du littoral, afin qu'unies plus promptement à celles

le l'Angleterre, elles se portent partout où l'honneur des deux nations en serait un devoir. — Il a été créé pour montrer à l'Europe que, sans dégarnir aucun point de l'intérieur, nous pouvions facilement rassembler près de cent mille hommes de Cherbourg à Saint-Omer. — Il a été créé pour vous habituer aux exercices militaires, aux marches, aux fatigues, et, croyez-moi, rien n'égale pour le soldat cette vie en commun et en plein air qui apprend à se connaître et à résister à l'intempérie des saisons.

« Sans doute, le séjour du camp sera rigoureux pendant l'hiver; mais je compte sur les efforts de chacun pour le rendre profitable à tous. La patrie, d'ailleurs, réclame de chacun de nous un concours actif: les uns protègent la Grèce contre l'influence funeste de la Russie; les autres maintiennent à Rome l'indépendance du Saint-Père; les autres affermissent et étendent notre domination en Afrique; d'autres enfin plantent peut-être, aujourd'hui même, nos aigles sur les murs de Sébastopol. Eh bien! vous, qu'excitent de si nobles exemples, et dont une division vient de s'illustrer par la prise de Bomarsund, vous serez d'autant plus capables de contribuer pour votre part à l'œuvre commune que vous serez plus aguerris aux travaux de la guerre,

« Ce sol classique que vous foulez aux pieds a déjà formé des héros; cette colonne, élevée par nos pères, rappelle de bien grands souvenirs, et la statue qui la surmonte semble, par un hasard providentiel, indiquer la route à suivre. Voyez cette statue de l'Empereur : elle s'appuie sur l'Occident et menace l'Orient. De là, en effet, le danger pour la civilisation moderne; de notre côté, le rempart pour la défendre.

« Soldats! vous serez dignes de votre noble mission. »

AFFAIRES RELIGIEUSES D'ESPAGNE

Le gouvernement espagnol continue contre l'Eglise le système d'aggression et d'injustice dont nous avons déjà signalé les premiers progrès. Voici encore deux circulaires de M. le ministre de grâce et justice qui ont soulevé, parmi les Catholiques, une vive et légitime indignation. Elles sont l'une et l'autre adressées à l'Episcopat, et toutes deux sont sous la date du 19 août dernier.

Dans la première, M. Alonso invoque la liberté de la presse et établit que les lois constitutionnelles ont pourvu par des voies légales à la répression des désordres qui feraient dégénérer cette liberté en licence; que, si les Evêques ont le droit de qualifier et de censurer les écrits qui attaqueraient le dogme ou la morale, le ministre n'hésite pas à leur rappeler qu'ils doivent user de ce droit selon la forme prescrite par la législation existante, et se conformer à la bulle de Benoît XIV *Sollicita et provida;* ils doivent écouter les explications de l'auteur avant de réprouver son œuvre, et, de plus, ils doivent s'abstenir d'en publier la condamnation et la prohibition tant que la Reine n'y aura pas donné son consentement. En conséquence, le ministre invite les Evêques à « s'abstenir de toute mention ou allusion directe ou indirecte aux livres, brochures et journaux, tant pour ne point porter atteinte à la réputation des écrivains, que pour éviter qu'on « donne à leurs propres intentions des inter-

prétations malveillantes. » Le gouvernement, ajoute-t-il, qui a pour but le respect le plus strict de la légalité, ne permettra pas que, sous aucun prétexte, aucune personne, quelque considérable qu'elle soit, viole la liberté qu'a tout Espagnol d'émettre sa pensée par la voie de la presse, et, connaissant la piété et l'honneur qui brillent dans l'Episcopat espagnol, il espère qu'il se conformera à ses désirs, en faisant comprendre au clergé des différents diocèses, l'obligation d'obéir à l'autorité et de ne point mettre d'obstacle à son libre exercice. » Cette circulaire finit par des paroles comminatoires : « Le gouvernement est convaincu qu'il ne sera pas placé dans la triste nécessité d'employer les moyens dont il dispose pour réprimer les infractions aux lois du royaume. »

L'autre acte est du même ton. Le ministre apprend aux Evêques que la mission du Clergé est toute spirituelle, toute pacifique, qu'elle consiste à enseigner aux fidèles l'obéissance et le respect dus aux autorités constituées. Le gouvernement compte que le Clergé y demeurera fidèle et qu'il emploiera son influence d'une manière conforme aux intérêts de l'Eglise et de la nation. Toutefois, « comme il pourrait arriver que quelques ecclésiastiques, par erreur, par de coupables suggestions et par quelque autre motif, passassent les limites où doit être renfermé l'exercice de la prédication et missent les autorités dans l'obligation de procéder contre eux, » le gouvernement recommande aux Prélats de prévenir et d'éviter ces sortes d'excès en adoptant à cet effet les mesures que leur zèle et leur prudence leur dicteront; les avertissant que si, par malheur, on avait à regretter le plus léger écart de ce genre, et que les peines canoniques n'eussent pas été prononcées, les autorités civiles procéderaient contre les coupables avec toute la rigueur des lois.

On voit que M. le ministre de grâce et justice se fait d'étranges idées, et du droit de l'Etat sur les choses saintes, et du droit de l'Eglise en matière de censure et en matière de prédication.

Quoi de plus insoutenable dans le fond, quoi de plus arrogant dans la forme que cette prétention, non-seulement de tracer aux Evêques les limites dans lesquelles ils doivent renfermer l'exercice de leur pouvoir et de leur charge, mais de leur interdire nominativement le blâme, la condamnation, l'allusion même contre tout écrivain et contre tout écrit? Les conséquences d'un tel système ressortent d'elles-mêmes et elles ne sont rien moins que la violation flagrante de la liberté ecclésiastique et l'anéantissement de l'autorité épiscopale. Ce n'est pas une querelle née d'hier, et l'histoire est pleine des exemples de ces empiètements de la part du pouvoir temporel. Tel était

e débat que notre grand Bossuet eut à soutenir et qu'il conduisit avec l'intrépidité digne de ses cheveux blancs et de son illustre caractère. « J'y mettrai la tête! » s'écriait-il en résistant aux ordonnances du chancelier de Pontchartrain qui, lui aussi, voulait examiner les instructions et les mandements des Evêques. Louis XIV eut la gloire de céder, et c'était Louis XIV! Que fera le ministère du dictateur des barricades?

Or, ce qui rend, en fait, plus odieuse encore la conduite déjà si injuste, en droit, du cabinet espagnol, c'est que sa circulaire est à la fois une concession honteuse aux mauvaises passions révolutionnaires et une sorte de revanche que l'esprit d'impiété et de révolte veut prendre contre le zèle et l'autorité de l'Episcopat. En effet, qui ne sait avec quel courage, dans les temps les plus récents, les Evêques d'Espagne se sont élevés contre les excès de la presse? Qui ne se rappelle les admirables instructions dans lesquelles, après avoir vengé le dogme, la morale et la discipline si persévéramment attaquées et insultées dans les feuilles périodiques, ces vénérables Prélats frappaient de leur réprobation et de leurs arrêts les principaux journaux organes de ces indignes calomnies? Aujourd'hui, les libellistes ont été portés au timon des affaires; les uns occupent les postes les plus importants, les autres exercent une pression plus indirecte et plus sûre par leur influence sur l'opinion et sur la rue. M. Alonso n'a eu ni la force ni la volonté de résister à leurs importunes sollicitations. Il croit les venger et servir sa propre ambition; mais il s'attaque à une puissance qui en a usé de bien plus formidables que la sienne, et il n'attirera sur lui et sur son pays que des maux plus implacables!

Et voyez quelle dérision! C'est au nom de la liberté d'opinion que le ministre veut empêcher les Evêques d'exprimer leur opinion. Chacun sera libre de tout dire sur les hommes et sur les choses, l'Episcopat seul devra rester muet et captif! Ce rapprochement suffit.

Qu'est-ce ensuite que cette façon de rappeler les Evêques à la bulle *Sollicita et provida* et aux collections de lois anciennes? Mais, comme le font remarquer avec la plus juste raison les défenseurs de l'Eglise, la bulle de Benoît XIV trace uniquement les règles que doit suivre la S. Congrégation de l'Index et celle du Saint-Office. De quelle autorité M. Alonso peut-il s'emparer de ces prescriptions et les imposer aux Evêques? Sont-ce là des affaires de sa compétence, et l'Episcopat ne sait-il pas comment il doit procéder dans l'examen et la condamnation des livres et des journaux? D'ailleurs, dans la pratique, est-il possible de faire comparaître et d'ouïr en leurs motifs les auteurs des écrits que chaque matin voit éclore, qui sont souvent à quelque cent

lieues de distance, et qui, plus souvent encore, éditent leurs pensées sous la signature d'un gérant? Admettons qu'on les somme de rendre compte de leurs œuvres; s'ils refusent d'obtempérer, y a-t-il une coaction quelconque pour les y obliger? Le droit épiscopal ne devient-il pas illusoire?

Enfin, qui le croirait, si on ne savait que la Révolution n'est que le plagiat du despotisme? les collections des lois, les lois existantes qu'invoque M. Alonso, ce sont purement et simplement celles des Campomanès, des Aranda et des Tannucci. Les progressistes du XIXe siècle reculent au-delà des ministres absolutistes de Charles III! Vainement les tempêtes et les châtiments ont passé sur la malheureuse Espagne; vainement le Concordat de 1851 rétablit les droits et la liberté de l'Église. Les vainqueurs de juillet n'en tiennent compte, et, quand il s'agit de la religion catholique, toute arme est bonne, dût-on l'emprunter aux arsenaux des époques les plus décriées!

La circulaire concernant la prédication part des mêmes principes et commet les mêmes abus de pouvoir. Au fond, c'est tout le ministère ecclésiastique qu'on met en défiance et presque en interdit. Jamais atteinte plus grave n'a été dirigée contre les principales prérogatives, contre les devoirs les plus sacrés de la charge épiscopale.

Aussi, et c'est une gloire pour nos frères, la vérité fait entendre sa voix et elle ne ménage pas les plus énergiques protestations. Nous voudrions pouvoir citer ici les remarquables articles que publient le *Diario español*, le *Comercio* de Cadix, et surtout les deux excellentes feuilles de Madrid, le *Catolico* et la *Esperanza*, ainsi que la revue de Séville la *Cruz*, que l'on trouve toujours au premier rang sur la brèche, quand il s'agit de l'honneur de l'épiscopat et de l'indépendance du Catholicisme. Qu'il nous suffise seulement de les signaler en leur offrant le tribut de notre plus vive sympathie et de notre plus chaleureuse admiration. Henry DE RIANCEY.

Le choléra sévit avec une cruelle intensité en Espagne. Là, comme dans toute la chrétienté, le terrible fléau n'a servi qu'à faire briller davantage le zèle, le courage et l'abnégation du clergé.

Les Evêques se sont empressés d'offrir à leurs diocèses épouvantés les consolations et les enseignements de la foi, appelant la miséricorde de Dieu, relevant les esprits, ranimant la piété et prodiguant les secours. Rien n'est plus éloquent et plus touchant que les instructions de NN. SS. les Evêques de Cadix, de Girone, de Cordoue, de Malaga, de Lérida. Des prières publiques sont ordonnées, des processions solennelles sont indiquées en divers lieux. A Malaga notamment, le 16, une image miraculeuse du Crucifix a dû être promenée dans les rues.

Chaque courrier nous apporte des traits d'héroïsme et de dévouement.

à Séville, à Alicante, à Madrid, dans les villes comme dans les campagnes, c'est une émulation qui honore le sacerdoce et qui est la meilleure réponse à ses détracteurs.

M. le ministre de grâce et justice a voulu, ici encore, donner ses leçons et interposer ses ordres. Il s'est avisé d'adresser une circulaire, — on voit que sa plume est infatigable, — à tous les Evêques du royaume, pour leur recommander de prescrire à leurs prêtres les devoirs que leur imposait l'apparition du fléau, et d'éviter qu'ils ne désertassent les postes périlleux confiés à leur garde. De tels conseils étaient une injure gratuite, et ne pouvaient qu'attirer sur le clergé les défiances et l'animosité de la population. On voit comment l'épiscopat et le sacerdoce ont répondu ; la liste des victimes et celle des religieux et des clercs qui s'offrent en holocauste et qui forcent l'admiration des esprits les plus hostiles, sont une admirable vengeance.

De plus, au milieu de la désolation universelle, le clergé s'épuise en secours de tout genre. Et cependant, on sait que le très-minime revenu qui lui est assigné est en retard de plusieurs trimestres. Ce serait là, pourtant, un objet assez digne de la sollicitude du ministère.

Henry DE RIANCEY.

PERSÉCUTION DES RELIGIEUX EN PIÉMONT

Encore un couvent enlevé par la force à ses légitimes propriétaires. Nous empruntons à l'*Armonia* les renseignements qu'elle donne à propos de l'occupation du monastère des Oblats à Pignerol :

Le vendredi 22, les religieux qui habitaient la maison ont reçu l'ordre de la quitter sans délai ; deux seulement eurent la permission de rester pour desservir l'église. Nous rappellerons ici que la maison possédée par les Oblats à Pignerol a été achetée à deniers comptants par leur fondateur Bruno Lanteri, sans que le Gouvernement ait contribué en rien, soit à l'acquisition, soit aux réparations. Cette maison était un monastère de Clarisses qui avait été vendu au temps de l'occupation française et qui avait eu depuis lors diverses destinations ; aussi les dépenses nécessaires pour le remettre en état avaient-elles de beaucoup dépassé les frais d'acquisition. Après une trentaine d'années de tranquille possession, les Oblats se voient aujourd'hui chassés par les apôtres de la liberté et de l'inviolabilité du domicile. Ces dignes ecclésiastiques, autrefois expulsés du couvent de la *Consolata* de Turin, s'étaient retirés en partie dans la maison de Pignerol. Les voilà de nouveau chassés de cet asile ! Tout le prétexte qu'on a pu donner pour agir ainsi contre eux, c'est de s'être offerts pour soigner les cholériques et de les assister réellement à Pignerol.

Que l'on ne dise pas que l'occupation n'est que *provisoire* et qu'elle cessera dès que le choléra aura disparu. Nous savons de *bonne source*, il est vrai, que le ministère n'a pas l'intention d'abolir les corps religieux par un décret général et formel, mais il est néanmoins *décidé à ne pas rendre les maisons religieuses occupées provisoirement.*

Quand donc cette longue liste de spoliations sera-t-elle close en Piémont ? Où le gouvernement s'arrêtera-t-il dans ses tristes exploits ? Qui assignera un terme à ses sacriléges entreprises ?

Ces violences qui se succèdent et dont l'une n'attend pas

l'autre, s'accomplissent évidemment en vertu d'un plan général; personne désormais n'oserait le contester. On conviendra également que la politique du cabinet piémontais, agissant par voie purement administrative, obtient des résultats mille fois plus funestes que ne pourraient l'être ceux d'un acte législatif, soumis préalablement à l'examen, à la discussion et au vote des Chambres. Si faussée que soit à Turin la représentation du pays, il est permis de croire que des décrets qui atteignent à ce point la sécurité et l'existence des personnes, qui violent les droits sacrés du domicile et de la propriété, qui rétablissent la confiscation des biens sans motifs et sans jugement, n'auraient point passé sans résistance et sans obstacle. On aurait gagné du moins du temps, et qui ne sait ce que vaut le temps en pareille circonstance? Les ennemis de l'Eglise l'ont bien compris, et voilà pourquoi ils ont, pendant la suspension des séances du Parlement, préféré des moyens, sans doute plus sommaires et plus expéditifs, mais infiniment moins constitutionnels.

Après avoir présenté les mesures qu'il a prises comme uniquement *provisoires,* le ministère se flatte qu'en face de *faits accomplis* il en sera quitte pour des plaintes et des protestations dont il lui sera facile de ne pas tenir compte. Au moins il faut qu'il garde tout le fardeau de ses iniquités. Lui seul est coupable, lui seul doit être responsable. Il ne s'agit pas ici de récriminer de nouveau contre le statut de Charles-Albert. Le cabinet viole journellement les articles du Statut comme les lois de l'Eglise, comme les maximes les plus élémentaires de l'éternelle justice. Il n'est pas non plus question de faire le procès, à ce propos, au régime représentatif. Il est certain que de tels abus d'autorité accusent non pas l'excès, mais l'insuffisance et l'absence de garanties politiques, réelles et sérieuses, pour la majorité de la population des Etats sardes. Qu'on en juge d'après les choses et non pas d'après les mots! Il importe que tous les amis de l'ordre et de la vraie liberté ne se fassent pas illusion à cet égard; ce pays gémit aujourd'hui sous le pouvoir le plus arbitraire qu'il ait jamais connu.

La réunion des Chambres apportera-t-elle quelque soulagement à cette malheureuse situation? Cela dépendra en grande partie de l'attitude des Catholiques en dedans et en dehors de l'enceinte parlementaire.

Nous annonçons avec bonheur, dès à présent, que l'excellent journal, la *Vérité* de Nice, prend l'initiative d'un acte de courage, qui, nous l'espérons, ne restera pas sans écho.

Ce journal rappelle d'abord l'article 29 du Statut piémontais, ainsi conçu :

Toutes les propriétés, SANS AUCUNE EXCEPTION, sont inviolables.

Puis il ajoute :

Les attaques continuelles contre la propriété, qui ont lieu chaque jour en Piémont, au mépris des droits les plus sacrés, nous font un devoir d'engager la presse indépendante à protester hautement contre un pareil état de choses. Que les hommes de cœur sortent une fois de leur inaction, en s'opposant par tous les moyens, que la légalité leur fournit, au triomphe des Sociétés secrètes.

Nous demandons, et notre pétition sera transmise aux Chambres, que ceux qui violent si impunément les lois du royaume, et notamment l'article précité, quels que soient leur rang et leur dignité, SOIENT MIS EN ÉTAT D'ACCUSATION.

Il est bien vrai que les Chambres de Turin sont, en ce moment, composées de telle sorte, que le principe de la responsabilité ministérielle est, en *fait,* annulé dans le Piémont. Ce principe existe pourtant *en droit.* Il ne faut pas que la prescription s'établisse contre lui.

Nul doute que, si la démonstration que propose le généreux organe des Catholiques de Nice, était vigoureusement appuyée, par les populations religieuses des Etats sardes, et notamment de la Savoie, le ministère ne dût y faire une sérieuse attention. S'il ne craint pas de compromettre les destinées de l'Etat en blessant toutes les consciences honnêtes et en renversant tous les principes sociaux, qu'il sache qu'il ne sera peut-être pas toujours à l'abri d'un châtiment mérité. C'est un devoir pour tous les bons citoyens de l'avertir encore une fois avant qu'il se jette et les jette avec eux irrévocablement, par une guerre implacable contre l'Eglise, dans les étreintes mortelles de la révolution.

Au contraire, si, dans cet instant critique et suprême, ils s'abandonnent eux-mêmes, qui les sauvera?

Charles DE RIANCEY.

LITURGIE ROMAINE

Mgr l'évêque d'Orléans vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les curés de son diocèse :

Orléans, le 27 septembre 1854.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS COOPÉRATEURS,

..... L'adoption du Bréviaire et du Missel romains, et, par conséquent, le changement de tous les livres liturgiques, est, vous le savez, chose entièrement arrêtée et décidée dans notre pensée, depuis que nous sommes Evêque.

Dès notre arrivée dans ce Diocèse, nous vous avons fait connaître nos intentions formelles à cet égard. La première commission que nous ayons instituée a été une commission liturgique, et nous l'avons chargée de tous les travaux nécessaires pour cet important changement, et spécialement du soin de préparer la rédaction d'un Propre diocésain.

Enfin, dans notre premier Synode de 1850, nous avons annoncé ce changement à tout notre Clergé réuni, et avons promulgué les décrets du

dernier Concile provincial de Paris, où tous les Evêques de la Province ont unanimement décidé l'adoption du Missel et du Bréviaire romains.

La commission instituée par nous ayant terminé son travail, nous avons dû le revoir nous-même : malgré la multitude de nos autres affaires diocésaines, nous nous y appliquons encore en ce moment avec tout le soin possible ; car nous mettons un grand prix, Messieurs, à ce que, dans le Propre du Diocèse, tous les grands souvenirs de cette antique et illustre Eglise d'Orléans soient fidèlement conservés : il faut que la mémoire des Euverte, des Aignan, des Eucher, des Euspice, des Mesmin, des Avite, de tant d'autres saints Evêques, de tant d'autres saints Religieux, soient à jamais convenablement honorée parmi vous.

Pendant que ce travail s'accomplissait, nous avons pris soin de recueillir également tous les avis et renseignements nécessaires, pour nous éclairer et nous fixer sur la question de prudence et d'opportunité de ce changement relativement à notre Diocèse : question des plus graves en une telle affaire, vous le comprenez, et sur laquelle les Souverains Pontifes Grégoire XVI, de vénérable mémoire (bref à Mgr l'Archevêque de Reims), et Pie IX, qui est aujourd'hui le Chef Suprême de la Sainte Eglise (bref à Mgr l'Archevêque de Sens), ont donné aux Évêques tout à la fois l'exemple et le conseil de cette sage et prudente circonspection, nécessaire pour éviter le trouble et la division des Esprits dans les Eglises, où la charité et la paix de Notre-Seigneur doivent tenir toujours tout uni.

Or, notre conviction, après un examen nouveau, est aujourd'hui formée à cet égard, et nous ne pensons pas, vu le bon et excellent esprit qui vous anime tous, Messieurs, que le changement liturgique puisse avoir en ce Diocèse des inconvénients sérieux.

En conséquence, Messieurs et très-chers Coopérateurs, sans pouvoir vous indiquer encore l'époque précise où commencera l'obligation du Bréviaire et du Missel romains, époque qui dépendra du travail qui nous reste à faire et aussi des délais nécessaires pour l'approbation de notre Propre diocésain, nous pouvons du moins et nous croyons devoir, dès à présent, vous faire connaître que cette époque sera assez prochaine pour que vous deviez vous abstenir, à moins d'une absolue nécessité, de faire vous-mêmes, ou de faire faire par vos fabriques, des dépenses de livres d'Eglise orléanais, livres dont l'usage, désormais, ne saurait être que de courte durée.

En vous donnant cet avis, dans un intérêt que votre sainte pauvreté et celle de vos fabriques ne nous permettaient pas de négliger, nous saisissons avec joie cette occasion, Messieurs et très-chers Coopérateurs, pour vous exhorter à concourir tous avec votre Evêque, dans une parfaite unanimité d'esprit, afin que ce changement de nos livres liturgiques s'accomplisse chez nous avec paix, douceur et édification, et sans aucune de ces misérables et contentieuses disputes, dans lesquelles, à propos d'unité liturgique, l'importante union des esprits et des cœurs a été souvent et tristement altérée.

Vous voyez quelle prudence, quelle discrétion, quelle circonspection nous avons apportée nous-même en cette grave et délicate affaire.

[illegible]oyé cinq années pour y disposer les esprits, y pré[illegible]
[illegible]utes les difficultés.
[illegible] l'indiquais tout à l'heure, nous n'avons

suivre les sages conseils donnés par le Saint-Siége lui-même aux Evêques de France, conseils où l'on voit manifestement jusqu'où va, dans la pensée et dans le cœur des Pontifes romains, le désir que la paix et l'union des Eglises ne soient exposées à aucun trouble, et que la sagesse préside ici comme en toutes choses.

C'est ainsi que le Pape Grégoire XVI, dans sa lettre à Mgr l'Archevêque de Reims, du 6 avril 1842, lui disait :

Tu quoque probè intelligis, venerabilis Frater, *quàm difficile arduumque opus sit morem illum convellere, ubi longo apud vos temporis cursu inolevit :* atque hinc nobis *graviora indè dissidia reformidantibus, abstinendum in præsens visum est, nedùm à re plenius urgendâ, sed etiam à peculiaribus ad dubia quæ proposueras, responsionibus edendis.*

C'est encore ainsi que Notre-Saint Père le Pape Pie IX, dans son Bref à Mgr l'Archevêque de Sens, du 23 février 1848, lui écrit :

Cum autem ex pluribus diversarum Diœcesium partibus Senonensis Archiepiscopatus fuerit constitutus, ac propterea multiplex liturgicorum librorum varietas juxta veterem cujusque regionis morem inibi inoleverit, tuis desideriis nondum satisfacere potuisti, ac *pro tuâ prudentiâ* RECTÈ *quidem existimasti hujus modi negotium* LENTÈ ET CAUTÈ *esse tractandum, gravia veritus dissidia, quæ inde in tuo Clero Populoque fideli oriri potuissent, si rem plenius urgere voluisses.* Et quoniam, venerabilis Frater, enixe à Nobis postulasti, ut significare velimus quid tibi sit peragendum, idcirco *declaramus, nihil certe Nobis optabilius fore,* quam ut ex tuis votis commemoratam liturgicam varietatem à tuâ Diœcesi penitus amoveas, universumque tuum Clerum ad Romanæ Ecclesiæ instituta ex integro revocandum cures. *Verum in hac re efficiendâ tuum erit omnem adhibere industriam, atque* PRUDENTIAM, EASQUE CAPTARE OPPORTUNITATES, quibus hujus modi opus ABSQUE ULLA OFFENSA ad optatum exitum TRANQUILLÈ PLACIDÈQUE perducere valeas.

Le temps opportun est arrivé pour nous, et nous aurons prochainement, Messieurs et très-chers Coopérateurs, je l'espère de l'infinie bonté de Dieu, la consolation d'offrir tous, dans la paix, dans l'unanimité de nos cœurs, et dans les sentiments d'une tendre piété, à la sainte Eglise Romaine, notre mère, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, ce nouveau témoignage de notre respect et de notre amour.

Nous apporterons ainsi, peut-être, quelque adoucissement aux inconsolables amertumes dont le Vicaire de J.-C. est abreuvé dans ces tristes jours. Notre fidélité réjouira d'autant plus son cœur, qu'elle sera plus spontanée et plus volontaire. Le Souverain-Pontife eût pu sans doute commander ici ; il ne l'a pas fait : il a cru qu'il suffirait de nous exprimer un vœu. Oserais-je dire qu'il nous a bien connus ? et nous-mêmes nous tiendrons à honneur de lui témoigner que nous aussi avons bien compris son cœur, et que nous appartenons à cette *nation fidèle* dont parle l'Ecriture ; qui n'est pas seulement *obéissance,* mais qui est *amour : Natio justorum obedientia et dilectio.*

Mais, Messieurs, dans la joie que nous ressentons de pouvoir donner au Saint-Siége, en cette circonstance, cette preuve nouvelle de notre filial empressement, nous n'aurons pas la prétention de nous croire meilleurs que nos pères.

Non : nul de nous n'a le droit d'insulter à leur mémoire et de dire : *Melior sum quàm patres mei.* (III. Reg. 19-14). Nous sommes peut-être plus heureux qu'eux : nous vivons en des temps moins difficiles, sous certains rapports, quoique plus tristes sous d'autres. Mais si nos pères eussent vécu de nos jours, ils auraient fait ce que nous faisons avec autant de bonheur que nous, eux qui eurent l'incomparable gloire de donner au

Saint-Siége le plus grand témoignage de l'amour : ce témoignage dont N.-S. a dit : *Majorem hac dilectionem nemo habet quàm ut animam suam ponat !*

Ah ! Messieurs, il nous est facile, au sein de la paix dont nous jouissons, et qui est le fruit glorieux de leurs combats et de leurs victoires, il nous est facile de tracer, comme je le fais en ce moment, sur des feuilles légères, les protestations de notre dévouement au Siége apostolique : nos pères ont fait plus ; ils sont montés sur les échafauds, ils sont descendus dans les catacombes ; ils ont parcouru tous les chemins de l'exil : ils ont montré à toute la terre ce que PIERRE était pour eux ! en un mot, ils ont écrit, non-seulement *per atramentum et calamum* (III. Joan., 13), mais avec leur sang, la grande parole de l'unité catholique : *Tu es Petrus !...* et ils y ont ajouté celle de la confession et du martyre : *Moriamur omnes in simplicitate nostrâ !* (I. Mach., 2, 37.)

Je le sens, Messieurs, ma plume et mon cœur se sont laissés entraîner ici au-delà de ma première pensée ; et le simple avis que je voulais vous adresser est devenu un grand avertissement que ma conscience donne à la vôtre, et que je ne saurais regretter.

Veuillez agréer, Messieurs et très-chers Coopérateurs, la nouvelle expression de mon profond et affectueux dévouement.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

La cour de cassation persiste dans sa jurisprudence au sujet de la loi de 1814. Dans son audience du 16 du mois dernier, elle a rejeté le pourvoi en cassation formé par Julien Blanchard, contre le jugement du tribunal de Guingamps du 7 août 1854, qui l'a condamné à 10 fr. d'amende pour étalage et vente le dimanche, en contravention à l'art. 2 de la loi du 18 novembre 1814, relative à la célébration des fêtes et dimanches, qui est encore en vigueur.

BIBLIOGRAPHIE

Le R. P. de Ravignan vient de faire paraître un volume supplémentaire à l'appui de sa belle étude sur Clément XIII et Clément XIV.

Ce volume contient un recueil de *documents critiques et historiques* relatifs aux deux Pontificats de ces deux Papes. Les pièces qui le composent sont de deux sortes : les unes sont des monuments historiques qui remontent à l'époque de Clément XIII et Clément XIV, et qui ont rapport aux faits de leur Pontificat ; les autres sont des examens critiques ou discussions sur certains points de la même histoire qui ont paru exiger des éclaircissements ou des démonstrations plus développées.

Les premiers de ces documents sont des pièces officielles, Brefs des Papes, lettres des Evêques, rapports, édits ou arrêts, etc. Pour la plupart inédits et fort curieux, ils méritaient par cette seule raison de voir le jour ; mais ils acquièrent un nouveau degré d'intérêt en venant appuyer et fortifier l'exposé historique des deux Pontificats.

Les documents de la seconde espèce consistent dans des études ou dissertations qui, à l'aide d'une critique exacte, rétablissent les faits contestés ou dénaturés par certains historiens.

L'ordre adopté pour la publication de ces documents est celui qu'indiquait la suite même des événements : l'auteur a renfermé les pièces dans des chapitres correspondants à ceux de l'ouvrage, en les accompagnant, au besoin, d'explications et de notes.

Nous appliquerons volontiers, dit le P. de Ravignan, à ce recueil l'épigraphe de l'ouvrage (*les Papes n'ont besoin que de la vérité....*), et, dans le fait, nous n'avons tous qu'un droit et un besoin : la vérité.

L'abbé J. COGNAT.

Un de nos magistrats les plus honorables, un publiciste dont le nom est cher aux Catholiques et dont les lecteurs de l'*Ami de la Religion* ont plus d'une fois, dans les pages mêmes de ce Recueil, apprécié le talent et la foi, M. Foisset va publier un livre nouveau sous ce titre : HISTOIRE DE JÉSUS-CHRIST D'APRÈS *les textes contemporains*, et avec cette épigraphe : *Et quærebat videre Jesum, quis esset.* (LUC, XIX, 3.)

Précisément parce que les quatre Evangélistes ne se sont pas copiés l'un l'autre, dit l'auteur, ils ne rapportent pas, tous, les mêmes faits, ou bien ils ne les rapportent pas à la même place ni avec les mêmes circonstances.

Pour embrasser d'*une seule vue* TOUTE la vie de Jésus-Christ, il ne suffit pas de lire successivement les quatre Evangiles, il faut les combiner, les fondre en un seul récit qui comprenne tous les faits et mette chaque fait à sa véritable place.

Dire que cela est indifférent, c'est condamner d'immenses travaux honorés par toute l'Eglise. En effet, nombre d'hommes excellents s'y sont appliqués, à l'exemple de saint Augustin, qui écrivait, dès l'année 399 de l'ère chrétienne, ses quatre livres sur l'accord des Evangélistes (*De consensu Evangelistarum*).

Toutefois, parmi ceux qui s'en sont occupés depuis, les uns n'ont pas écrit en français, les autres manquent de brièveté ; d'autres, ne voulant pas sacrifier une syllabe des textes évangéliques, les ont traduits avec une multiplicité de renvois qui fatiguent l'œil et impatientent le lecteur. Il y a donc quelque chose encore à faire.

Peut-être, en s'aidant de tout ce qui a été fait jusqu'ici, n'était-il pas impossible de parvenir à une combinaison meilleure encore, comme aussi à une meilleure traduction des textes. C'est toute la prétention du travail que nous annonçons.

Nous ne connaissons encore cet ouvrage, destiné principalement à rappeler l'Evangile aux hommes du monde qui l'ont oublié, que par l'Introduction dont nous avons extrait le passage qu'on vient de lire. Cette préface, communiquée au *Correspon-*

dant, expose et développe le dessein et le plan de M. Foisset, indiqués dans les lignes que nous avons citées.

« L'auteur, y est-il dit encore, a fondé quelque espoir sur l'amour de la vérité, sur l'importance du sujet, sur la brièveté du livre. » Cet espoir ne sera certainement pas trompé. Plus loin, il ajoute : « Si cette *Histoire de Jésus-Christ* contribuait à faire relire les textes eux-mêmes et donnait aux Evangiles un seul lecteur de plus, l'auteur croirait n'avoir pas perdu sa peine. » De si chrétiennes intentions, inspirant un talent éprouvé, ne sauraient manquer d'obtenir la récompense qu'elles ambitionnent.

Dès que le nouveau volume aura paru, nous nous empresserons d'en rendre compte. Nous l'attendons avec un intérêt égal au prix que nous attachons à tout ce qui sort d'une plume habituée à bien mériter de la Religion et des lettres.

Charles DE RIANCEY.

Nous recommandons à nos lecteurs les nouvelles publications de la librairie Chamerot : le *Dictionnaire de la Langue française*, de M. Poitevin, est un catalogue exact, fidèle et raisonné des mots, des expressions, des tours et des diverses formes dont se compose aujourd'hui la langue française. L'auteur s'appuie, comme autorité, sur les continuateurs de nos deux grands siècles littéraires, l'Académie française et les savants illustres qui ont su populariser la science. — Le *Dictionnaire manuel*, du même auteur, est exclusivement rédigé pour les écoles et présente dans son cadre resserré le tableau fidèle et complet de tous les mots de la langue écrite et parlée.

Le *Guide pour le choix d'un État* est le livre indispensable aux pères de famille ; l'auteur a considérablement augmenté cette seconde édition, tout en lui conservant son caractère moral ; comme dans tous ses autres travaux, son but unique est de contribuer au bonheur de ses concitoyens.

BOURSE DU 3 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	75 80	76 35	76 »	76 30	» 50	» »
	fin courant. . . .	76 45	76 75	76 40	76 70	» 25	» »
4 1/2. . .	comptant.	98 75	» »	» »	99 »	» 25	» »
	fin courant. . . .	99 25	» »	» »	99 25	» »	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,085 »	.....	.....	1,185 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,175 »	.....	.....	1,175 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	.....	.....	2,980 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	84 »	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	.....	.....	.....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

DESCARTES A L'INDEX ET LE TRADITIONALISME

Entre autres travaux remarquables, le *Correspondant* contient ns sa dernière livraison un article qui a pour titre : *Figure du nde. — Descartes à l'Index.* L'auteur de cet article, M. le omte de Bonald, soutient la thèse que ce n'est pas sur la mé- hysique de Descartes que tombe la censure de l'Index, mais r sa physique qui semblait présenter réellement quelques ncipes répréhensibles relativement à la Foi, mais qui fu- nt, depuis, expliqués ou désavoués par l'auteur.

Il remarque, d'ailleurs, qu'en mettant à l'index les premiers rits de Descartes, la S. Congrégation le fit avec ménagement avec cette clause tempérée : *donec corrigantur.* M. le vicomte Bonald ajoute :

On ne peut douter que si la demande formelle en était faite un jour à Congrégation de l'*Index,* elle ne s'empressât de revenir sur une censure i n'a plus de motifs, et d'effacer une note qui n'est plus méritée. Ce se- it entrer, d'ailleurs, dans l'esprit des instructions données par le Pape noît XIV aux consulteurs de l'*Index :* car « il arrive souvent, dit le Pape, qu'un auteur exprime négligemment et obscurément ce qu'il explique ailleurs distinctement et avec netteté, de sorte que les paroles obscures, qui présentaient les apparences d'un mauvais sens, se trouvent parfaite- ment éclaircies, et que la proposition douteuse devient irréprochable (1). » Tous les hommes instruits, qui jugent sans passion et en dehors des lles préoccupations et des fausses idées du *lamennaisianisme*, reconnais- nt « que la métaphysique de Descartes est exempte de toute erreur, ou que, si l'on a prétendu y en trouver quelqu'une, la justification de ce philosophe est facile. » On peut croire là-dessus un ecclésiastique aussi vant que M. Emery. La métaphysique de Descartes a pour elle Bossuet, ui en attendait les plus grands fruits pour l'Eglise ; Fénelon, qui la suivit s à pas dans son beau traité *De l'Existence de Dieu ;* Malebranche, Leib- itz, Fleury, Nicole, Pascal, le Cardinal Gerdil, etc. Il serait difficile de ouver, parmi les défenseurs de ce traditionalisme réprouvé à Rome et mbattu dans ses écoles, des noms propres à opposer à ces noms célè- res.....

La nouvelle école ne pardonne pas à Descartes la voie qu'il a suivie en hilosophie et l'usage qu'il a fait de la raison ; aussi emploie-t-elle tous s moyens pour rendre sa doctrine odieuse. Il est vrai que ce philosophe 'aurait pas approuvé l'étrange langage du traditionalisme. Nourri dans ancienne et saine doctrine, il n'aurait pas dit, par exemple, comme nous avons entendu naguère, que « l'on s'élève de la vérité *révélée* à la vérité

(1) Plus d'une fois la Congrégation de l'*Index* est revenue sur ses pas, lorsqu'elle connu la vérité. Ainsi, sous Sixte V, un écrit du Cardinal de Bellarmin fut mis à l'index, t il fut effacé sous Urbain VIII.

... ation, est
en... que les vérités qu'on parvient à découvrir
ont regardées comme douteuses et incertaines,
ent, non comme des dogmes, mais comme de simp
urait dit que la raison, malgré son affaiblissement
lumières que rien ne pouvait éteindre, et, qu'ir
, elle pouvait nous éclairer encore avec certituc
t sur des devoirs essentiels.....
artes sera toujours le philosophe par excellence; c
ie du monde, s'est le plus distingué dans les trois
es (M. Emery). » Leibnitz et Huet, le premier, jal
et le second son détracteur, reconnaissent néann
is de tout éloge (1), et qu'il n'a point d'égal che
modernes (2). » A Rome, il est aujourd'hui en honr
écoles de cette ville, centre de vraies lumières, le
dus.

ièse soutenue dans le *Correspondant* par M
ald est à peu près la même qui fut défendue
Rozaven, de la Compagnie de Jésus, dans
e *la Religion*
'. Ventura, le premier qui ait prétendu que
phiques de Descartes avaient été mis à l'*in*
cause de sa *Méthode philosophique*, écrivit sur
qui fut insérée dans le *Mémorial catholique*,
de Lamennais et par ses amis. Le P. Vent
ette lettre « que la Congrégation romaine a
is la Méthode de Descartes : la première f
de la corriger; la seconde, environ vingt
manière absolue. »

le théologien qui leur écrit, *que la congrégation romaine a proscrit* *pis* la méthode *de Descartes : la première fois sous condition de la cor-* *la seconde, environ vingt ans après, et d'une manière absolue.* J'en suis pour le théologien romain et pour ceux qui s'appuient sur son auto- mais il y a ici plusieurs erreurs.

l est faux que la *méthode* de Descartes ait jamais été proscrite à Rome. cret du 20 novembre 1663 met bien à l'*index, donec corrigantur*, les ouvrages de Descartes ; mais d'abord, demander, ou, si l'on veut, ner la correction d'un ouvrage, n'est pas la même chose que le pros- Cette clause ne s'applique qu'aux ouvrages qui sont généralement it qui renferment seulement des erreurs faciles à faire disparaître. ic on appliquait le décret à la *Méthode* de Descartes, elle ne pourrait ensée proscrite par là ; car, si on l'avait jugée absolument mauvaise, arait trouvée incorrigible, comme ses adversaires modernes qui n'y : d'autre remède que de la proscrire entièrement. Ils vont donc plus ue la Congrégation. Ensuite, de ce que les ouvrages de Descartes l'*index*, il ne suit nullement que sa méthode soit jugée répréhen- Ces ouvrages contiennent apparemment autre chose que la méthode ; le-ci pourrait être excellente, quoique les écrits du philosophe con- nt d'ailleurs des choses dignes de censure (1).

ù les partisans du nouveau système savent-ils donc que la condam- i tombe sur la *Méthode* ? Ce qui pourrait nous persuader du contraire, jue la *Méthode*, de leur aveu, a prévalu dans les écoles catholiques, aujourd'hui encore, à Rome même, il est très-permis de la suivre juement, et de la professer, sous les yeux de la Congrégation et sous lu Saint-Siége, sans encourir aucun blâme. Le théologien romain lans le *Mémorial*, voudrait-il bien nous donner la liste des écoles où é adoptée la nouvelle méthode qu'on veut substituer à la méthode ienne ? Nous fera-t-on croire qu'il fût libre de suivre à Rome une ode d'enseignement que Rome aurait proscrite ? Est-ce là l'idée qu'on ormée de la vigilance du Saint-Siége ?

In décret du 29 juillet 1722 mit à l'*index*, purement et simplement, lition des *Méditations* de Descartes, publiée à Amsterdam, et à laquelle ait joint des observations prises de divers auteurs. C'est là, je , ce que le théologien romain appelle une proscription absolue de la *de* de Descartes. Je ne ferai pas remarquer qu'on ne conçoit pas bien le 1663 à 1722, il n'y ait que vingt ans environ : cette méprise ne ucun tort à la science théologique de l'auteur de la lettre. Mais un ogien romain et ceux qui s'appuient sur son autorité, à Paris et ail-

---

Parmi les inexactitudes qu'on pourrait remarquer dans les ouvrages de Descartes, Gosselin (*Hist litt.* de Fénelon, p. 356), une des plus graves, à ce qu'il nous sem- t la notion qu'il donne de la *liberté humaine*, dans sa *IV*e *méditation*. Selon lui, *la humaine* « consiste seulement en ce que, pour affirmer ou nier, pour suivre ou les choses que l'entendement nous propose, nous agissons de telle sorte, que nous entons point qu'aucune *force extérieure* nous y contraigne. Car, ajoute-t-il, afin que is libre, il n'est pas nécessaire que je sois *indifférent à choisir* l'un ou l'autre des contraires ; mais plutôt, d'autant plus que je penche vers l'un, soit que je con- se évidemment que le bien s'y rencontre, soit que Dieu dispose ainsi l'intérieur de volonté ; d'autant plus librement j'en fais choix et je l'embrasse. » Il est aisé de voir port de cette doctrine avec celle de Jansénius.

leurs, seraient inexcusables de ne pas savoir que condamner une édition d'un livre, en faisant mention des observations qui y ont été ajoutées, n'est nullement condamner le livre même. Il y a des éditions de la *Bible* avec commentaires, qui ont été condamnées, sans que pour cela, sans doute, la Bible ait été condamnée *d'une manière absolue*. Il n'est pas besoin d'être théologien bien profond pour sentir cela. Le décret de 1722 ne change donc rien au décret de 1663; il n'y ajoute rien. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que les éditions non corrigées des ouvrages de Descartes, sont à l'*index*, sans que l'on en puisse inférer que sa *Méthode*, sur laquelle l'autorité n'a jamais prononcé, soit proscrite. Il est donc faux de dire que cette même *Méthode* ait été *proscrite* par l'autorité, *d'abord sous condition*, et ensuite *d'une manière absolue*. (*Ami de la Religion*, 16 septembre 1829, t. LXI, p. 174.)

On voit, par ces explications, ce que l'on doit penser de la prétendue condamnation du cartésianisme, dont on parle si haut depuis plus de vingt ans.

Mais il est ici une remarque importante à faire pour prévenir un malentendu qui pourrait égarer les esprits et nuire aux intérêts de la vérité.

Il est loin de notre pensée de censurer des opinions que l'Eglise ne censure pas; mais nous pouvons et devons dire que, dans la question aujourd'hui agitée entre les traditionalistes et les défenseurs de l'ancienne philosophie catholique, il ne s'agit pas de justifier Descartes ni de savoir si c'est lui qu'il faut croire plutôt qu'Aristote ou Platon. La chose importante est d'examiner si les principes que la nouvelle école oppose à Descartes ont plus de solidité que ceux de ce philosophe, et si les raisonnements qu'elle dirige contre les cartésiens n'attaquent pas une doctrine beaucoup plus ancienne que le cartésianisme et des vérités qui sont de tous les temps. En un mot, le cartésianisme et le traditionalisme sont deux systèmes contraires; ils ne sont pas contradictoires; et, quand le premier serait aussi faux qu'on s'efforce de le faire croire, il ne s'ensuivrait pas que le second fût vrai. Voilà pourquoi la *Civiltà cattolica*, qui n'est pas cartésienne, combat cependant chaque jour, avec le P. Chastel, le traditionalisme.

Cette distinction, nous le répétons, est extrêmement importante. Confondre les questions et changer ici le terrain du débat serait compromettre ou retarder le triomphe définitif de la vérité.

L'abbé J. Cognat.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Hier, le *Moniteur* gardait encore le silence sur les événements de la Crimée.

A la Bourse, on a affiché, à 1 heure 20 minutes, les dépêches suivantes, qui prouvent qu'on s'était trop hâté d'annoncer la prise de Sébastopol :

Le ministre de France au ministre des affaires étrangères.

Le récit du Tartare est démenti, de Bucharest même. C'est la bataille de l'Alma amplifiée. Nous sommes sans nouvelles de Sébastopol au delà du 24. Le consul d'Autriche à Odessa écrit, par le télégraphe le 27, que la lutte avait recommencé du 25 au 27. et que les alliés étaient sur le Belbeck, à dix verstes de Sébastopol. Un bâtiment à vapeur anglais venait d'apporter à Odessa 300 Russes grièvement blessés.

Signé : BOURQUENEY.

Vienne, 5 octobre, 8 heures du matin.

Lord Stratford écrit de Constantinople à lord Westmoreland le 30 septembre. Les armées alliées ont établi leur base d'opérations à Balaclava, le 28 au matin, et s'y préparent à marcher sans délai sur Sébastopol. L'*Agamemnon* et d'autres bâtiments alliés se trouvaient dans le port de Balaclava. On y avait toute facilité pour débarquer l'artillerie de siége. Le prince Mentschikoff tenait la campagne à la tête de 20,000 hommes et attendait des renforts. BOURQUENEY.

Les dépêches autres que celles qu'on vient de lire ont perdu tout intérêt, car elles ne portent plus que sur des faits tronqués ou exagérés. Ainsi, il est certain que l'Europe s'était trop facilement émue de nouvelles qui manquaient d'authenticité. Mais le public pouvait s'y tromper, lorsqu'à Londres le lord-maire avait donné publiquement avis de la prise de Sébastopol ; lorsqu'à Portsmouth et à Plymouth des salves d'artillerie avaient été tirées ; lorsqu'enfin à Berlin, les suppléments des journaux qui annonçaient cette nouvelle avaient été lus à haute voix dans les lieux publics.

Ce qui reste parfaitement confirmé, c'est la victoire de nos troupes à l'Alma. Ce beau fait d'armes suffisait pour justifier de grandes espérances.

A la suite de ces dépêches, le *Moniteur* de ce matin place un résumé des opérations accomplies jusqu'à ce jour, et fait ressortir dans les termes suivants les avantages qu'offre la ville de Balaclava comme base des opérations ultérieures :

L'établissement de notre armée au sud de Sébastopol et la prise de possession du port de Balaclava quelques jours après le débarquement des troupes alliées dans la baie de Kalamita n'est pas une opération imprévue. Le port si sûr de Balaclava avait depuis longtemps fixé l'attention des généraux en chef, mais on n'avait pas voulu y débarquer de prime-abord, à cause de sa situation topographique, trop resserrée pour que l'on pût mettre à terre en même temps une assez grande quantité de troupes.

Dans la reconnaissance des côtes, faite immédiatement avant le débarquement par lord Raglan, accompagné des générâux du génie français et anglais, on vint encore jusqu'à Balaclava, et il fut de nouveau constaté que ce port offrait de précieux avantages comme base d'opérations ; le rapport du général du génie Bizot, en date du 18 septembre, en fait foi.

Aussi l'occupation de cette ville le 28 au matin par les troupes alliées est un fait considérable et de la plus haute importance pour la suite des opérations militaires. Les armées ont une communication assurée avec les

flottes : des magasins, des ambulances y seront parfaitement installés ; une route commode et sûre, praticable pour toutes les voitures, va de Balaclava à Sébastopol. Nous sommes donc certains aujourd'hui que nos armées sont solidement établies en Crimée.

Les opérations de guerre qui ont amené ce précieux résultat font le plus grand honneur aux généraux en chef ; plusieurs combats ont été livrés, et la victoire est restée fidèle à nos drapeaux. Nos colonnes ont pu franchir successivement plusieurs rivières, tourner le golfe de Sébastopol, s'engager dans la montagne pour arriver à Balaclava, et le prince Mentschikoff, avec les débris de l'armée russe, est rejeté au loin.

Nous recevrons bientôt des détails sur cette grande lutte, qui fera rejaillir une nouvelle gloire sur nos armées.

Balaclava est l'ancienne Cembalo des Génois, jadis centre d'un commerce florissant. C'est une ville grecque dont l'origine remonte au temps de Catherine II, et où s'établirent des marins qui avaient puissamment aidé l'impératrice à soumettre les Tartares et à combattre les Turcs.

Cette possession est très-importante, dit la *Patrie*. Par là, le ravitaillement de l'armée se trouve assuré, et cette base d'opérations, si habilement choisie et si vigoureusement conquise, doit nous donner toute sécurité pour la suite de la campagne.

Le *Journal des Débats* apprécie également la prise de possession de Balaclava, et ses réflexions méritent d'être reproduites :

Il ne faut pas qu'une confiance qui a été excessive soit remplacée par une incrédulité qui ressemblerait à un découragement sans motifs. Sébastopol n'a pas été pris en trois jours, mais les opérations de l'armée combinée se poursuivent avec succès pour amener l'inévitable résultat qui n'est plus qu'une question de temps. Le temps est un élément dont il faut toujours tenir compte dans les opérations de siége, surtout contre une grande place défendue par une armée. . . . .

Balaclava, à quatre lieues au sud de Sébastopol, est un port excellent, quoique petit, où peuvent mouiller les plus grands vaisseaux à l'abri de tous les vents. Une bonne route conduit à Sébastopol. On va faire de Balaclava la place de dépôt de l'armée et y débarquer les pièces de siége et tout le grand matériel.

En se portant du Belbek sur Balaclava, d'après ce qui est annoncé, l'armée exécutait un grand mouvement stratégique. Arrivée sur Sébastopol par le côté du nord, c'est-à-dire par le côté faisant face à la ville, qui en est séparée par la rade, l'armée a dû faire le tour de cette rade ou passer le Belbek et ensuite la Tchernaïa à une certaine distance de la place pour se diriger vers le sud, et aller prendre possession de Balaclava.

Ce mouvement semble avoir été opéré en présence du prince Mentschikoff, qui tient la campagne avec son armée, et qui aurait pu attaquer la nôtre pendant sa marche. Le mouvement exécuté paraît constater un fait important : c'est que l'armée combinée a l'ascendant sur l'armée russe, qu'elle est maîtresse de ses mouvements, et qu'elle vient de s'établir dans une forte position maritime, à portée de Sébastopol, qui doit en ce moment être [illegible] très-près par les travaux d'un siége énergiquement poussé. — [illegible]

On lit dans le *Daily-News* :

Voici le nombre des canons qui étaient à Sébastopol le 6 janvier 1854. Au nord du port : batterie du Télégraphe, 17 ; fort Constantin, 104 ; batteries casematées, 80 ; fort du Nord (nombre inconnu) ; double batterie, 34. Au sud du port : fort Paul, 80 ; fort Saint-Nicolas, 192 ; batterie entre le fort Saint-Nicolas et le fort Alexandre, 50 ; fort Circulaire, 50 ; fort Alexandrie, 64 ; batterie de la Quarantaine, 51 ; total : 722.

Il y avait à la même époque dans le port 2 vaisseaux à trois ponts, l'un de 130 et l'autre de 120 ; 3 vaisseaux à 2 ponts de 84 ; 3 frégates, 2 corvettes, 3 bricks, 2 steamers de guerre, 2 vaisseanx de ligne en armement. Le nombre des navires a été augmenté depuis ce jour. Les canons du fort Saint-Nicolas sont assez gros pour lancer des obus de 68.

Quel que soit le résultat des premières opérations en Crimée, le gouvernement anglais songe à renforcer son armée. Cinq régiments d'infanterie de 1,000 hommes chacun et deux régiments de cavalerie vont être expédiés sur le théâtre de la guerre.

Les flottes alliées de la Baltique ne songent pas, assure-t-on, à poursuivre les opérations militaires, mais à trouver de bons ports d'hivernement. L'escadre de Sir Napier doit, dit-on, passer l'hiver sur la côte d'Ecosse, et le *Correspondant de Hambourg* assure que l'ordre est arrivé aux bâtiments français de se réunir dans les ports de Gothenbourg et de Kell.

Alfred Des Essarts.

JUBILÉ. — LITURGIE ROMAINE DANS LE DIOCÈSE DE MONTPELLIER

Déjà, sur tous les points de la France, le peuple fidèle est entré en prières pour profiter des grâces extraordinaires que la voix du Souverain-Pontife, répétée par nos Evêques, a appelées du ciel pour les répandre dans le sein de l'Epouse de Jésus-Christ. De même qu'en France, les diocèses des pays étrangers se sont unis en grand nombre à cet immense et admirable concert de prières qui fait ressortir d'une manière si touchante, à l'époque de ses jubilés universels, la puissante et harmonieuse unité de l'Eglise catholique.

Son Eminence le Cardinal de Bordeaux vient de fixer la durée du jubilé dans son diocèse, du 15 octobre au 14 janvier 1855. Dans son Mandement, qui est du 21 septembre, nous trouvons le passage suivant :

Déjà, à deux époques éloignées l'une de l'autre, sous deux pontificats différents, en présence des mêmes fléaux, Grégoire XVI et Pie IX avaient épanché dans de mémorables Encycliques les intimes affections dont leurs âmes étaient pénétrées envers la Mère de Dieu, et nous signalaient cette Vierge immaculée comme l'*étoile dont la douce lumière nous éclairerait au sein des tempêtes.*

Le premier de ces Pontifes nous permettait, en 1841, de faire retentir

pour la première fois, dans l'office de la Conception, le mot d'*Immaculée*, au milieu de l'appareil des mystères sacrés, au moment où l'Eglise s'unit aux intelligences célestes pour faire monter au Ciel le cri de sa reconnaissance.

Plus tard, en 1849, au jour de ses grandes épreuves, l'immortel Pie IX invitait les Evêques à provoquer, de la part du Siége Apostolique, un décret sur un point qui intéresse tous les fidèles, jaloux de ce qui peut rehausser la gloire de la Mère qu'ils ont dans les cieux.

Pour satisfaire aux besoins de notre cœur et par obéissance à une voix chère et vénérée, nous nous prêtâmes à ces pieux désirs avec d'autant plus d'empressement, que déjà notre Eglise primatiale rendait un éclatant hommage à cette glorieuse prérogative; car une antique fondation reproduisait, chaque année, avec le témoignage de la piété du peuple bordelais envers *Marie conçue sans péché*, l'expansion de la reconnaissance due à ses bienfaits.

A la vue du terrible fléau qui vient de ravager un si grand nombre de nos provinces, l'éminent Prélat s'est aussi ému d'une paternelle compassion, et c'est à inspirer à ses ouailles les sentiments qui doivent les animer dans de semblables conjonctures qu'il consacre la seconde partie de sa lettre pastorale. Il accorde dispense du jeûne et de l'abstinence à tout le diocèse jusqu'au 1er novembre, et ordonne une neuvaine spéciale de prières pour obtenir du Ciel la préservation du choléra.

Mgr l'Evêque de Montpellier fixe la durée du Jubilé du 1er octobre au 1er janvier. Après avoir reproduit dans son Mandement l'Encyclique de Sa Sainteté, le digne Prélat prend texte des paroles même du Vicaire de Jésus-Christ pour exalter en lui les pouvoirs sublimes qui lui ont été accordés pour l'accomplissement de sa mission. De la puissance spirituelle du Pape sur toute la chrétienté, Mgr Thiébaud passe à sa royauté temporelle sur les Etats de l'Eglise, et il montre combien cette seconde souveraineté est importante pour l'exercice efficaceet indépendant de la première. Vient ensuite une page éloquente qui interprète trop fidèlement les sentiments qu'éprouve la France catholique entière pour que nous en privions nos lecteurs :

Et puis, N. T.-C. F., quel spectacle n'est-ce pas, pour rendre le monde meilleur, que celui d'une royauté qui n'oublie pas que le Maître lui-même est venu, non pour être servi, mais pour servir : *Non venit ministrari, sed ministrare* (Matth. XX, 28). Si la pompe l'environne, elle n'en est pas éblouie; si des gardes l'entourent, ce n'est pas pour l'empêcher de bénir; si la pourpre la couvre, ce n'est point pour lui dérober les haillons du pauvre. Voyez plutôt comme elle reste simple au milieu de toutes ces choses! Elle en use comme si elle n'en usait pas, et se souvient d'autant moins qu'elle est assise sur l'or, que le monde chrétien se le rappelle davantage. Elle a des ressources pour tous les besoins, des baumes pour toutes les blessures, des bénédictions pour toutes les indigences, des compassions pour toutes les misères, et des pardons pour toutes les fautes. Que Dieu se fasse sévère jusqu'à nous visiter par les plus incompréhensi-

les fléaux, elle est la première à s'agenouiller, avec nous, pour le fléchir; et s'il faut qu'elle nous encourage de son exemple, elle ira humblement jusqu'à l'héroïsme. *Les Rois des nations dominent avec empire* (Luc. XXII, 25), elle commande, elle, en suppliant, et à la voir se faire modeste jusqu'à l'oubli apparent de toute dignité, on comprend qu'au milieu de ses grandeurs, il n'est qu'une chose qu'elle se glorifie de bien savoir, c'est Jésus et Jésus crucifié (1 Cor. II, 2).

Chrétiens, N. T.-C. F., n'est-ce pas ainsi que se produisait, il y a peu de jours, aux regards du monde catholique, le Pontife-Roi qui est assis au sein de la Ville éternelle, pour de là paître, régir et gouverner l'Eglise tout entière? Assurément il est grand, le Pontife Romain, quand du haut du premier Temple de l'univers, il lève au Ciel ses mains consacrées pour en aller chercher les bénédictions et les répandre sur la ville et le monde; et voilà qu'il est plus grand encore lorsque, de ses mêmes mains, il verse l'huile sainte, avec les dernières prières de l'Eglise, sur les membres de ceux que décime un affreux fléau. Il fallait à PIE IX l'âme que le monde lui connaît, pour que, de nos jours, le Vatican fût comme effacé par un Hôpital, et qu'un immortel Pontife parût mille fois plus auguste encore au lit des cholériques de Saint-Michel du Tibre, qu'à l'autel de la Confession, dans Saint-Pierre de Rome.

Le mandement de Mgr de Montpellier est, en outre, suivi d'un avis par lequel le Prélat annonce que le Bréviaire romain sera obligatoire dans le diocèse à partir des premières Vêpres de la Circoncision prochaine, et la liturgie romaine tout entière, le 1er juillet suivant. L'abbé A. SISSON.

FOR ECCLÉSIASTIQUE

Mandement de Mgr l'Évêque de Grenoble, portant condamnation d'un livre intitulé : *la Salette devant le Pape*.

JACQUES-MARIE-ACHILLE GINOULHIAC, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Grenoble,

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous nous occupions, nos bien chers Frères, de l'examen d'un livre intitulé : *Mémoire au Pape* sur l'affaire de la Salette, lorsque nous avons reçu le *prospectus* d'un nouvel ouvrage sur cette matière, *prospectus* que nous avons bientôt appris avoir été répandu dans tous les diocèses de France.

A la lecture de cette pièce, nous avons d'abord pensé et nous espérions que ce ne serait là qu'une tentative d'un écrivain inconnu, qui n'aurait pas de suite; car nous ne pouvions nous persuader qu'un prêtre de notre diocèse, quel que pût être d'ailleurs son passé à cet égard, oubliât à ce point les lois sacrées de la justice et du respect, et allât aussi loin dans la voie de la désobéissance et du scandale.

Nous avons été bientôt tristement détrompé : le livre annoncé a paru depuis quelques jours. Il dépasse par l'injustice des imputations qui y sont faites, par la hardiesse des propositions qui y sont soutenues, par la violence du ton qui y règne, tout ce que le *prospectus* pouvait faire redouter; et, en le lisant avec l'attention que nous imposait le devoir de notre

charge, nous n'avons pu nous défendre, un seul instant, d'un sentiment pénible d'étonnement, de douleur et d'indignation !

Et comment ne pas gémir, ne pas s'indigner, nos très-chers Frères, en voyant un prêtre, parvenu à la maturité de l'âge, insulter de la manière la plus réfléchie et la plus odieuse, le vénérable vieillard qui a gouverné si saintement ce diocèse pendant un quart de siècle et qui le couvre encore de ses bienfaits ? et cela, au risque d'encourir les peines dont l'Eglise punit ceux qui se rendent coupables de si grandes fautes, et d'appeler sur sa tête les maux dont le Pontife consécrateur menace ceux qui outrageraient l'Evêque qu'il vient de consacrer : « Que celui qui le maudira soit lui-même maudit, et que celui qui le bénira soit comblé de bénédictions. »

Comment ne pas gémir, ne pas s'indigner encore, en voyant des prêtres respectables de notre diocèse accusés constamment, et, en quelque sorte, à chaque page de ce livre, de faits dont l'imputation publique, même au sens des lois civiles, constituerait le délit de diffamation, comme si l'on pouvait ignorer que c'est « une souveraine iniquité de diffamer ses frères, et que l'injure faite aux prêtres contracte par là un caractère de grièveté spéciale et rejaillit sur Jésus-Christ même, dont les prêtres sont les ministres ? »

Comment supporter enfin que l'on dise et que l'on proclame que la Salette *protége, couvre l'hérésie, légitime le rationalisme*, et le rationalisme le plus impie et le plus aveugle, alors même qu'il serait vrai, autant qu'il est faux, que l'un des enfants aurait prononcé sérieusement, aurait proféré dans le sens supposé à chaque page du livre, les paroles et les prédictions qu'on lui prête, comme s'il n'y avait pas dans le diocèse une autorité qui veille à la conservation de la saine doctrine, qui a dû informer sur cette allégation, et qui, après information prise, l'a jugée sans fondement et sans importance ?

C'est cependant, nos bien chers Frères, sur ce prétexte aussi frivole qu'il est odieux, que l'auteur prétend justifier la publication de son ouvrage. Et, bien que l'Evêque qui gouverne aujourd'hui le diocèse ne lui paraisse nullement suspect, bien qu'on écarte avec soin toute interprétation du livre qui semblerait nous impliquer dans les accusations qui y sont portées, ce n'est pas à Nous, cependant, qu'on en appelle, ce n'est pas au Métropolitain ou au Concile provincial, ce n'est pas même au Souverain-Pontife, c'est à l'opinion publique éveillée partout, au moyen d'un *prospectus* répandu avec profusion, et qu'on est encore prié de répandre.

Pour étayer cette justification, abusant de ce principe que, dans le cas où un évêque particulier enseignerait une hérésie manifeste, les prêtres, les fidèles même auraient le droit de réclamer, il soutient d'une manière générale et absolue que « dès qu'un fait erroné peut nuire à la religion et à Dieu, quelle que soit la main qui le pose, tout catholique a le devoir de le démasquer, que tout prêtre a le droit de signaler la prévarication, de dénoncer l'abus, de provoquer la réforme, même par rapport à une ordonnance épiscopale, » non en recourant à l'autorité supérieure, par la voie canonique, mais en en appelant à l'opinion publique par la voie de la presse. Et afin que le sens dans lequel il émet ces propositions ne soit pas douteux, venant à l'application de ces maximes, il déclare partout, et dès les premières pages de son livre, « que s'il prend la plume, c'est avec la conscience du droit, avec le sentiment du devoir ; » il justifie même par ces principes la publication des volumes intitulés : *la Salette-Fallavaux*, dont le premier a été condamné par notre vénérable prédécesseur, et le [illegible] a été publié au mépris de ses défenses et de ses censures. Et quoique ignorer qu'il est notoirement regardé comme l'auteur ou [illegible] de ces livres, il ose écrire ces mots : « Cette loi (de signalisation) a dirigé la plume d'un auteur catholique, fervent,

modéré, délicat, qui n'a pas craint d'aborder la discussion du Mandement doctrinal, qui en a étudié toutes les assertions, qui en a démontré les erreurs avec la dernière évidence; » puis, après avoir cité de longs extraits de ces publications, et comme si ce n'était pas assez de ces éloges, il appelle le pseudonyme sous lequel il est caché : « l'historien, le polémiste le plus exact qu'il connaisse. »

A l'appui de ces propositions subversives du respect qui est dû aux jugements des Pasteurs de l'Eglise, et qui en ébranlent toute l'autorité, il allègue quelques textes, et en particulier un canon du Concile de Vienne de l'an 1060 ; il cite quelques passages des dissertations de Mgr de la Luzerne « sur les droits et les devoirs respectifs des Evêques et des prêtres ; » mais il se garde bien de rapporter ce qui les précède ou ce qui les suit, et aussi d'autres endroits de ce livre où le savant cardinal exprime sa pensée de manière à ce qu'il soit impossible de s'y méprendre. Il en est un entre autres que nous ne pouvons nous empêcher de citer textuellement, soit parce que Mgr de la Luzerne y explique clairement le sens du Concile de Vienne, soit parce que le texte de ce Concile avait été déjà objecté par le canoniste Maultrot, dont l'Eminent métropolitain de cette province a dû flétrir l'ouvrage dans un Mandement justement célèbre :

« Dans le cas où.... un Evêque aurait rendu une ordonnance contraire à « la sainte discipline ou à la foi catholique, nul doute que les curés et « même tous les prêtres, et tous les autres ecclésiastiques, et aussi les « fidèles ne puissent et ne doivent s'y opposer. Mais quel moyen d'oppo- « sition ont-ils? Le décret même du Concile de Vienne, cité par M. Maul- « trot, nous le montre. Ils doivent dénoncer l'Evêque prévaricateur aux « Evêques voisins, qui sont ses juges, ou même en appeler au Siége apos- « tolique. Telle est donc la mesure dans laquelle le clergé peut s'opposer « aux mauvaises décisions de son Evêque ; il n'a pas par lui-même l'auto- « rité de les annuler ; mais il doit les déférer à l'autorité supérieure et les « réformer par elle. »

Comme si ce n'était pas assez des propositions que nous venons de relever, et pour les rendre plus plausibles, sans doute, l'auteur de *La Salette devant le Pape* abaisse partout l'autorité épiscopale. Il l'appelle un pouvoir « de simple délégation ». Indiquant les paroles de saint Paul (*Act.* XX, 28), il dit qu'« un évêque est établi pour DIRIGER l'Eglise de Dieu ; » d'où il suivrait que les Evêques n'ont qu'un droit de direction, et non une autorité véritable et une juridiction proprement dite. Il était même allé jusqu'à affirmer ailleurs que « l'Eglise a placé le dépôt sacré de la foi sous la sauvegarde des fidèles et des prêtres ; » comme si le Chef de l'Episcopat et l'Episcopat avec lui, avaient besoin de cette sauvegarde pour le conserver d'une manière inviolable !

Ce n'est pas tout : prétendant expliquer la doctrine de l'Eglise par rapport *aux décisions* qu'elle porte sur les faits, sans distinguer les faits qui sont inséparablement liés avec sa doctrine et ceux qui lui sont étrangers, les faits qui intéressent l'Eglise tout entière et les faits particuliers, les faits surnaturels et les faits purement humains, sans laisser soupçonner nulle part ces distinctions nécessaires, et, se servant même des expressions les plus exclusives, il affirme, à plusieurs reprises, que le Souverain Pontife, que l'Episcopat n'est pas infaillible dans les « questions de fait » ; que l'Eglise a soin de déclarer elle-même que la croyance des faits est toujours libre. » Dépassant même la témérité des partisans hérétiques du « silence respectueux, » il dit que, « quand il s'agit de faits...., Pierre et ses successeurs n'ont plus que l'autorité d'un homme ; » que, hors des limites de ce « que Jésus-Christ a enseigné..., dans une décision sur un fait, » il ne voit « plus que la décision d'un homme ; » comme si, dans la canonisation des Saints, par exemple, « le jugement du Souverain Pontife, » selon la doc-

... immédiatement l'auteur ... à cause de la gravité de la circons ... lui-même ; et, pendant quatre séances ... ses explications, ses excuses ont ... paternellement accueillies. Voulant même ... les moyens qui étaient en notre pouvoir, et, pour ... tin, le guérir par les attentions de la charité past avec lui comme si nous désespérions de son retour, adressé des observations bienveillantes, nous lui gnements de l'Église sur les points qu'il attaque lui avons fourni les indications qui nous semblaien

Grâce à Dieu, nos efforts n'ont pas été entièreme s'en tenir, sur ce qui concerne l'autorité de l'Église à la doctrine commune des théologiens approuvés : propositions qui blessent l'autorité épiscopale le s par elles-mêmes ; et il s'est excusé sur les expres livre par la rapidité avec laquelle il l'a composé. de ses assertions principales et retiré une des gra sont contenues. Mais il a maintenu les autres et per prêtres et même les simples fidèles ont le droit de r la presse, contre les ordonnances de leurs évêques traires à l'enseignement ou à la discipline de l'E publications soient restreintes à un certain ordre avons-nous été forcé de prononcer contre lui la sen nécessaire pour la répression du scandale et pour l pline dans notre diocèse.

Mais, nos très-chers Frères, parce que le *prosp* toute la France, que le livre s'est vendu et se vend vons nous borner à cette mesure. Ce n'est pas assez dale, il faut en arrêter la propagation. Un désaveu saurait suffire. Et nous ne pouvons oublier que les à ceux qui conservent ou propagent des livres de ce g qu'à leurs auteurs. *Qui ea prius invenerit, rumpat, si causam incurrere.*

D'autre part, comme contenant aussi à l'égard de notre vénérable prédécesseur et de prêtres respectables de notre diocèse, des allégations et imputations de faits, qui constituent, au sens des canons de l'Eglise, une véritable diffamation.

ART. II. Nous défendons à tous les fidèles de notre diocèse de lire ce livre, de le garder et de le propager, sous peine d'excommunication ; et à tous les ecclésiastiques de le lire, de le garder, de le répandre en quelque manière que ce soit, sous peine de suspense *encourue par le seul fait*, et réservée *personnellement* à Nous et ànos successeurs.

ART. III. Nous défendons sous les mêmes peines, de lire, de retenir et de propager le *prospectus* dudit onvrage, et aussi les deux volumes intitulés : *la Salette-Fallavaux*, par Donnadieu.

Et sera notre présent Mandement lu et publié à la messe paroissiale ou principale, dans notre Eglise Cathédrale et dans les autres églises et chapelles publiques de notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du chanoine secrétaire de notre Evêché, le 30 septembre 1854.

† M.-ACHILLE, *Evêque de Grenoble.*

Par Mandement : AUVERGNE, *chanoine honoraire secrétaire.*

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

PIEMONT. — Il a été question, dit l'*Espero*, dans le conseil des ministres, de donner le portefeuille de grâce et justice et des affaires ecclésiastiques, à M. Astengo, député de Savone, et rapporteur de la loi pour la réorganisation judiciaire. Il paraît que cette nouvelle est au moment de se réaliser.

L'*Espero* ajoute qu'en entrant dans le cabinet, M. l'avocat Astengo accepte entièrement les projets de M. Rattazzi.

ESPAGNE. — Madrid, 1er octobre. — Des troubles graves ont éclaté à Malaga, Logrono et Jaen.

Une conspiration républicaine a été découverte. On dit que l'infant don Henrique est envoyé aux îles Baléares.

Sa Majesté la reine est retournée au Prado

Le bulletin du choléra donne six nouveaux cas et quatre morts.

La *Gazette de Madrid* annonce que la tranquillité est rétablie à Burgos et que les coupables sont entre les mains de la justice.

Les journaux commentent le Manifeste de la reine Christine, qu'ils attaquent avec violence.

HOLLANDE. — Le gouvernement vient de présenter aux États Généraux un des projets de loi qu'annonçait le discours du roi, c'est celui qui doit régler l'enseignement primaire et moyen. Les journaux hollandais donnent le texte de ce document. Nous en ferons connaître les principales dispositions et nous suivrons les discussions qu'il ne saurait manquer de provoquer avec l'attention que méritent des questions intimement liées aux droits et aux intérêts les plus chers de la religion.

SUÈDE. — La session des États-Généraux sera close, dit-on, en Suède dans un mois. Il est d'usage que chaque Diète avant de se séparer, ouvre au roi, en dehors du budget, deux crédits distincts pour parer aux besoins imprévus qui peuvent se produire dans l'intervalle des législatures. L'un, dit *le grand crédit*, ordinairement de 4 millions de francs, n'est disponible qu'en cas de guerre. L'autre, *le petit crédit*, habituellement de 2 millions, est applicable à la défense du royaume ou d'autres objets d'une importance majeure.

omte Raousset de Bourbon, s'il est tombé entre
Santa-Anna :

« Art. 1er. Il sera fait grâce de la peine de mo
on étranger qui s'est révolté à Guaymas et a liv
ionales. Cette peine sera commuée en dix ans d

« Art. 2. Sont exclus de cette grâce : le comte
on, ceux qui sont débarqués avec lui, ceux qui
le chefs et d'officiers dans le bataillon, ceux qui
qui l'ont conduite. Tous ceux-là subiront la peir
dentité aura été constatée.

« Art. 3. Les étrangers, établis dans le pays, qu
e joindre aux rebelles, seront jugés conformém
'année dernière. »

JAPON. — On a reçu aux Etats-Unis des nouve
pédition américaine qui se trouvait encore au
es mers du Japon, sous les ordres du commodo

On sait que le commodore est parvenu à concl
apon un traité qui assure au commerce et à la
certaines facilités refusées jusqu'alors aux dema
gouvernements étrangers. Il a obtenu notamme
le Simoda et de Chakodade, où les baleiniers am
nais faire escale, et qui sont destinés à recevoi
pour les paquebots que l'on se propose d'établi
entre la Chine et la Californie.

Ces concessions qui ne doivent être considérée
départ de relations plus importantes dans un ave
accueillies avec la plus vive satisfaction par le com
déjà se dispose à expédier des navires au Japon.
iel que le commodore Perry fit dresser la carte h
du Japon, et notamment celle des ports récemn

Le commodore se trouvait donc dans une situation très-délicate ; d'une ıart il avait annoncé qu'il se présenterait avec son escadre devant Yedo, t il tenait à faire honneur à sa parole ; d'autre part, il ne se souciait nullement de provoquer, pour une simple satisfaction d'amour-propre, le suicide des officiers japonais.

Le 6 avril, malgré les protestations et l'effroi de l'interprète qu'il avait à on bord, il leva l'ancre et se dirigea vers Yedo. A dix heures du matin, il rrivait à l'entrée du port où étaient mouillés une foule de jonques de oute grandeur et de bâteaux de pêche; il poursuivit sa route jusqu'au noment où son navire, longeant la côte à une distance d'environ trois nilles, se trouva par le travers du principal quartier de la ville et du palais mpérial dont les Américains purent distinguer les immenses bâtiments lanqués de nombreuses tours. Alors il vira de bord et revint à l'entrée de a baie d'où il était parti le matin. Il avait donc été en vue de la capitale ; nais, comme il avait eu la générosité de ne pas laisser tomber l'ancre, les officiers japonais ne se crurent pas tenus de s'ouvrir le ventre, ce dont ils urent, dit l'officier américain qui raconte ces détails, fort reconnaissants.

Le 16 avril, l'escadre se dirigea vers Simoda. Ce port est situé dans l'île Siphon, près du cap Fogu, à 60 milles à l'ouest de la pointe Sagami et à l'entrée de la vaste baie de Yedo. C'est dans ce port que les Américains se proposent d'établir leurs dépôts de charbon pour les paquebots de la ligne le Californie, et la situation paraît très-favorable.

Le gouvernement des Etats-Unis publiera prochainement, sans doute, es rapports du commodore Perry, et nous serons ainsi en mesure de compléter cet aperçu des ressources nouvelles que le traité récemment conclu loit ouvrir au commerce et à la navigation de l'Europe dans ces parages lointains de l'océan Pacifique. Alfred Des Essarts.

MISE EN LIBERTÉ DE BARBÈS

L'Empereur a adressé la lettre suivante au ministre de l'intérieur :

Saint-Cloud, le 3 octobre 1854.

« Monsieur le ministre,

« On me communique l'extrait suivant d'une lettre de Barbès. Un prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments, ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-le donc mettre en liberté sur-le-champ et sans conditions.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Napoléon. »

(EXTRAIT D'UNE LETTRE DE BARBÈS.)

Prison de Belle-Isle, le 18 septembre 1854.

. . . . . . « Je suis bien heureux aussi de te voir dans les sentiments que tu m'exprimes. Si tu es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français, Oui ! oui ! qu'ils battent bien là-bas les Cosaques, et ce sera autant de gagné pour la cause de la civilisation et du monde ! Comme toi, j'aurais désiré que nous n'eussions pas la guerre ; mais puisque l'épée est tirée, il est nécessaire qu'elle ne rentre pas dans le fourreau sans gloire. Cette gloire profitera à la nation, qui en a besoin, plus qu'à personne. Depuis Waterloo, nous sommes les vaincus de l'Europe, et pour faire quelque chose de bon, même chez nous, je crois qu'il est utile de montrer aux étrangers que nous savons manger de la poudre.

... protectorat de l'ordre des FF. Prêcheurs.

— Nous avons annoncé dans l'article nécrolo
Angelo Maï que S. E. avait légué ses biens au
sant d'ailleurs quelques legs à son neveu et à s
ajoute, dans le *Journal des Débats :*

« Cette succession est considérable. Le cardi
élevées de ses diverses publications ; mais la p
sa fortune est la nombreuse bibliothèque qu'il
frais. On l'évalue à environ 70,000 piastres (en
clause spéciale du testament, le gouvernemen
acquérir cette bibliothèque pour la moitié de sa
le gouvernement renonce à ce privilége, et que
vendue, annonce propre à mettre en éveil to
mondes. »

— Le gouvernement pontifical continue de
papier-monnaie. Un avis de la commission spéc
de Rome du 28 septembre, annonce qu'il deva
Piété, le 5 octobre, de ce papier pour une s
portera la destruction de ces billets à un chiffr

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Dimanche
a été solennellement chanté dans toutes les égli
cement de la grand'messe, pour appeler les l
retraite ecclésiastique dont l'ouverture a eu li
naire de Saint-Sulpice. Cette retraite est préside
de retour dans sa métropole; elle est prêchée pa
de Belley.

Dans le courant de ce mois s'ouvrira, sous la
vêque de Paris, un concours public pour une pl
basilique de Sainte-Geneviève, vacante par la
Firbach.

« Une statue de la Sainte-Vierge, produit d'une souscription à laquelle toutes les classes ont pris part avec une sorte d'entraînement, sera portée processionnellement au sanctuaire révéré. Une suscription rappellera le vœu de la ville d'Alais, et attestera la reconnaissance de ses habitants pour la protection si visible qu'il a plu à Marie d'accorder aux supplications de nos pasteurs et de leurs ouailles fidèles, en présence du fléau terrible qui a semé, cette année, l'épouvante et le deuil parmi les populations du Midi, et que nous avons vu montrer son sinistre cortége jusqu'à nos portes.

« Une autre statue, produit de la même collecte, sera conservée dans l'église cathédrale, et figurera dignement, comme monument éternel de la pieuse gratitude de notre cité, dans les processions les plus solennelles qui auront lieu à l'avenir. Un baldaquin a pu également être acquis au moyen des fonds de cette offrande si promptement réalisée, et ces pieux objets ont été visités, depuis leur arrivée, avec une satisfaction marquée par la foule des fidèles. »

ESPAGNE. — Les journaux religieux d'Espagne annoncent que S. Em. le Cardinal Archevêque de Tolède, se dispose à se rendre à Rome, si sa santé le lui permet, pour assister à l'assemblée où le mystère de l'Immaculée Conception de la Très-Ste Vierge doit être déclaré article de foi.

Mgr l'Évêque de Salamanque adresse à ses diocésains un mandement pour les prévenir de son départ. S. G. Mgr de la Puente a été appelé à Rome par le St Père, pour la même solennité.

Où dirigeons-nous nos pas, frères bien-aimés, demanderez-vous? dit-il, vers la Cité Sainte, vers le centre de la Catholicité, vers cette Eglise, qui, de droit héréditaire, s'appelle la Mère et la Maîtresse de toutes les nations; et vous savez déjà que ce ne sont pas les vains intérêts de la terre qui nous obligent à vous quitter. Obéissant à la voix de l'Immortel Pontife, à qui a été donné le pouvoir de paître les brebis et les agneaux, nous allons assister à la plus belle, à la plus grandiose solennité qu'ait présenté notre siècle, solennité qui va combler les vœux réitérés de nos monarques, de tous les Espagnols, et, on peut le dire, du monde entier. Nous allons entendre, des lèvres augustes du vénérable Pontife, une sentence qui convertira en dogme de foi ce qui jusqu'ici était une vérité d'enthousiasme et de sentiment imprimée au cœur des fidèles et que vos lèvres avaient appris à balbutier dès la plus tendre enfance; à savoir : que la Reine des Cieux, la Mère de Dieu et des hommes, que la très-glorieuse Vierge Marie a été préservée par les mérites prévus de son très-saint Fils Jésus de toute tache du péché d'origine dès le premier instant de sa très-pure Conception.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les électeurs, compris dans la 3e circonscription du département de l'Hérault, sont convoqués pour le 29 octobre courant, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. le baron Hue, décédé.

— On lit dans le *Moniteur :*

Naples, le 20 septembre.

« Le gouvernement des Deux-Siciles vient d'interdire à la bourse de Naples la négociation des titres de l'emprunt russe. »

— En vertu d'un décret en date du 30 septembre, les répétiteurs à l'école impériale des chartes porteront désormais le titre de professeur adjoint.

— L'amélioration de l'état sanitaire s'est soutenue dans ces derniers jours, et dans la journée du 28 l'épidémie n'a fourni aucun malade parmi les personnes admises dans les hôpitaux de Paris. (*Moniteur.*)

blique.

— La réouverture de la bibliothèque de la ru
avant-hier après un mois de vacances.

— La rentrée des classes s'est faite mardi dans
de l'Académie de Paris.

— Il parait que, cet hiver, les façades du p
regrattées et remises à neuf, afin de leur don
galeries neuves du Louvre.

— Ne pouvant user de persécution directe co
liques d'Espagne, le ministère cherche à leur po
C'est ainsi qu'il vient d'intenter un procès à l'ex
le *Catolico*, non point pour sa courageuse oppo
M. Alonso, mais pour avoir reproduit un article
toute la ville, qui avait été publié et reproduit p
été poursuivi. Le *Catolico*, du reste, l'avait donné
titre de simple citation, comme il fait pour toute

— Le général Bodisco, interné à Evreux, a la
ment à son grade, et qui s'élève à 166 fr. par mo
nous a-t-on dit, sur les secours accordés de to
français en Russie. En dehors des nécessités de l
sures d'humanité ont été prises ponr améliorer la
faits par nos flottes.

Le général Bodisco a reçu dernièrement la vi
attaché à l'ambassade française près la cour de
retour de Suède a passé par Evreux. Un prêtre r
de Paris, est venu aussi prendre des renseigneme
offrir ses services. -

Le général, avant de commander Bomarsund, o
Dehn, actuellement gouverneur de Cronstadt, com

de l'île d'Aix, a envoyé au *Journal de la Vienne* des détails intéressants sur les prisonniers russes :

« Les touristes qui vont en foule visiter les prisonniers sont fort étonnés, en débarquant, d'apercevoir le soldat français et le soldat russe se promenant avec cette intimité qui ferait presque supposer qu'il y a eu fusion.

« Les prisonniers accueillent avec douceur les visites dont la multiplicité devrait les importuner. Les officiers parlent généralement français ; ils ont eu soin de signaler les forçats libérés que le czar avait introduits dans l'armée ; ceux-ci ne communiquent pas avec les honnêtes gens, et dans un casernement spécial, ils subissent en France une peine légitime dont la Russie les avait relevés.

« Si les exigences du service eussent permis de contrôler l'embarquement, peut-être eût-on laissé dans les îles d'Aland quelques Russes inoffensifs. Il y a eu, en effet, parmi les prisonniers, une jeune demoiselle de quinze ans, à l'œil vif, qui parle un peu français, et qui a expliqué que son père n'était pas *militaire... civil*, mais bien un bon bourgeois de Bomarsund. Au milieu de la canonnade, un capitaine recruteur entre chez lui, l'enrôle de force et lui met sur le dos le costume de grenadier avec les galons de sergent. La ville prise, notre sergent malgré lui a partagé le sort des autres prisonniers. »

— Des troubles politiques, qui n'ont pas eu de suites sérieuses, ont eu lieu récemment à Lugano (Tessin). A ce sujet, la municipalité a publié ce curieux arrêté :

« Art. 1er. Chaque nuit des patrouilles seront faites alternativement par la garde civique en uniforme et par la compagnie de ligne, ou autre troupe du gouvernement, pour veiller au repos public et arrêter les perturbateurs.

Art. 2. Il est défendu d'aller en chantant par les rues pendant la nuit.

Art. 3. Il est défendu également de crier *vive n'importe qui.* »

— Il y a en ce moment, à Greenock, un individu nommé Patrick Murphy, géant irlandais, âgé de dix-huit ans, dont la taille est de 7 pieds 5 pouces 1/2. Il pèse 137 kilogr., et mesure 52 pouces autour de la poitrine. Il est né dans le comté de Down.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

LES ANGES DE LA BIBLE, par A. Guillemin.

Le premier volume d'un ouvrage dont l'idée est assurément très-heureuse, vient de paraître : *Les Anges de la Bible, ou les Anges auprès de l'homme*, par M. Alex. Guillemin, ancien avocat à la Cour de cassation et au conseil d'État. C'est une œuvre tout à la fois historique, morale et religieuse, qui n'existait point encore, que nous sachions, jusqu'à ce jour. La piété de l'érudit auteur le rendait digne de traiter ce sujet et de devenir ainsi en quelque sorte l'historien du monde angélique. Ce livre ne pouvait aussi paraître en temps plus opportun. L'on se rappelle l'espèce de fureur avec laquelle s'est exercée en France, il n'y a pas longtemps encore, la dangereuse pratique des évocations d'esprits par les tables tournantes. L'attention de l'Episcopat français s'est portée sur ce point avec une vive sollicitude. L'*Ami de la Religion*, qui a traité à plusieurs reprises cette grave

serpent, ennemi perpétuel du genre huma tromper les hommes et de les entraîner à l

Dans un pareil moment, tracer l'hist tions des anges avec les hommes, c'est légitime curiosité et rendre un service teur, qui possède sur toutes ces matiè vaste, n'a du reste prétendu développ ticulière. Il tire ses faits de l'Ecriture sa des monuments de la tradition et de l' « Il n'y aura rien de nous, dit-il à la fin bonheur d'étudier, de rassembler et de ce que la foi nous révèle et nous enseign une plume laïque doit toujours se défie nous soumettons cette œuvre à l'autorit ticulier à celle du premier pasteur du d partenons, en déclarant accepter à l'av ments ou corrections qui seraient ordonn que chrétien.

Nous reviendrons sur cet ouvrage aus lume aura paru. L'

BOURSE DU 5 OCTOBRE

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	CO PLUS HAUT
3 0/0. . .	comptant.	76 30	76 »
	fin courant. . . .	76 50	76 25

L'AMI DE LA RELIGION

D'UNE PROCHAINE PUBLICATION ANNONCÉE A TURIN SUR L'ÉTAT ET L'ÉGLISE

On fait grand bruit à Turin, depuis plus d'un mois, de la publication d'un livre destiné, selon les feuilles ministérielles, à porter le dernier coup aux prétentions *cléricales*. Il traitera de la situation respective *de l'Etat et de l'Eglise*. Les ennemis de la religion s'en promettent les plus heureux résultats pour leur cause. Sans lui accorder d'avance, quant à nous, une valeur propre dont il sera probablement dénué, nous ne lui contesterons pas une certaine importance à un autre point de vue. Car, s'il n'est par lui-même qu'un engin d'une faible portée contre les murs d'une place qui ont supporté sans fléchir les coups de bien plus puissantes machines, il peut être considéré comme une nouvelle déclaration et un nouveau programme de la guerre que le gouvernement piémontais est décidé à poursuivre, *per fas et nefas*, contre les Institutions catholiques et contre la Hiérarchie spirituelle.

L'auteur est M. Carlo Boggia, suppléant à la chaire de philosophie du droit de l'université de Turin ; il s'adresse aux législateurs ; il dédiera son travail aux Chambres. Il est certain qu'il parle avec l'assentiment du Cabinet, si ce n'est en son nom. Il est de notoriété que les archives des bureaux ministériels lui ont été ouvertes ; on assure, de plus, que si les cartons de l'administration ont fourni des documents à cette publication, elle a tiré aussi du Trésor public d'autres ressources. Si donc elle ne doit pas porter un caractère absolument officiel, elle n'en sera que l'expression plus sincère et plus vraie de la pensée du Pouvoir.

Un organe officieux de l'administration actuelle, le *Parlamento*, dit, en annonçant ce livre, qu'il sera un sujet de joie pour tous ses amis. Nous le croyons bien. Il a pour but d'encourager « *le gouvernement à marcher d'un pas ferme dans la tâche qu'il s'est donnée de remettre toutes choses à leur place, et de revendiquer pour l'Etat toutes les prérogatives qui lui appartiennent et dont il s'est imprudemment et injustement dépouillé.* »

L'*Armonia* demande avec raison ce que le *Parlamento* entend par ces mots : « Remettre toutes choses à leur place ? » S'agirait-il de rendre aux Chartreux leur couvent de Collegno ? Les soldats vont-ils quitter le monastère de Sainte-Croix ? Destine-t-on aux malades pour hôpital d'autres bâtiments que la

demeure des Capucines? Vraiment non! C'est en chassant de leurs habitations et en jetant dans la rue, des religieux et des religieuses, qu'on a « commencé à remettre les choses à leur place. » Et voilà dans quelle voie il faut poursuivre! Voilà le plan qu'il importe d'exécuter promptement et sur une grande échelle! A en croire et le nouveau livre, et le *Parlamento*, et les ministres, c'est le cri de la *justice* comme le conseil de la *prudence!*

Maintenant, il ne s'agit de rien moins, pour ces prétendus partisans du progrès, que d'abolir absolument le for *ecclésiastique*. Les hommes d'Etat, qu'ils comptent dans leurs rangs, n'ont point encore réussi à comprendre, et ils ne veulent pas admettre qu'il y a deux autorités dans le monde, l'une spirituelle et l'autre temporelle; et que, par conséquent, il doit y avoir nécessairement deux sortes de juridictions et de tribunaux, essentiellement distincts. Ils professent la maxime de la *liberté de conscience;* mais ils ne s'aperçoivent pas de la monstrueuse contradiction où ils tombent en réclamant pour l'Etat la haute main sur les choses de l'âme et de la religion. Leur logique ne va point jusqu'à saisir les limites où expire le domaine de la force politique et de la loi civile. Ils ne savent pas que rien ne saurait « forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur.» Qu'ils soient Protestants ou rationalistes, cependant, qu'importe? L'incompétence de l'autorité humaine à intervenir dans les rapports entre la créature et le Créateur, ne devrait-elle pas être aussi évidente pour les uns que pour les autres? Entre eux et les Catholiques, il n'y a théoriquement ici qu'une seule différence, c'est que les uns transportent à l'individu l'indépendance que les autres revendiquent pour l'Eglise, régulatrice unique et souveraine de la foi et des mœurs.

Pour contester le principe de cette indépendance, on apporte, il est vrai, deux arguments. En premier lieu, on dit qu'elle n'a pas toujours été à l'abri de toute attaque de la part des princes. Grande découverte! Il y a eu même depuis le Christianisme des tyrans et des despotes : donc, vive la tyrannie! vive le despotisme! En second lieu, si l'Église a joui de ses prérogatives et de sa liberté, sous des princes vertueux et illustres, comme la plupart de ceux de la maison de Savoie, jusqu'à Charles-Albert lui-même, cela vient de ce que ces princes et Charles-Albert lui en avaient fait concession; concession injuste et imprudente bien entendu! Les droits divins et imprescriptibles de l'Epouse de Jésus-Christ n'ont pas d'autre source à ce compte que la volonté royale. C'est ce qu'on ne soutiendrait même pas à propos des droits naturels, de la liberté individuelle, de la liberté de l'enseignement, de l'inviolabilité du domicile! Et ces

doctrinaires progressistes s'appellent libéraux ! on doit plutôt les ranger dans cette catégorie de socialistes absolutistes qui faisaient du *droit au travail* un des apanages réservés à la couronne et que le Roi pouvait seul octroyer à ses sujets.

Qui ne voit qu'il y a là une question sur laquelle toute transaction est impossible? Il s'agit d'un principe qui est inviolable; non pas, sans doute, qu'il ne puisse s'accommoder dans l'application aux besoins variés des temps et des pays. Le Saint-Siége, on ne l'ignore pas, n'a jamais manqué de condescendance dans la pratique. Le concordat de 1841 en était une preuve spéciale pour le Piémont; depuis, le même Etat en a eu encore d'autres gages.

Lorsque le gouvernement de cette contrée se résolut à faire subir à la législation générale du royaume de profondes et radicales réformes, il chargea son ministre de sonder le cardinal Antonelli, démarche qui précéda une note transmise, sous la date du 15 juin; et M. Boggio avoue que l'éminent prince de l'Eglise ne s'était montré nullement hostile à l'idée des changements projetés, en ce qui concernait surtout la juridiction en matière civile. Mais Rome, en même temps, s'est toujours expliquée avec autant de franchise que de modération, sur les différences essentielles et fondamentales qui distinguent les institutions séculières et la discipline ecclésiastique. Il est facile de voir de quel côté est venue la rupture.

Dans sa contre-note du 27 du même mois, le cardinal Soglia, alors secrétaire d'État, déclarait tout à la fois que, sans doute, « certains points de discipline pourraient être susceptibles absolument de quelque modification, » mais qu'il était impossible d'admettre en principe la prétention du ministre sarde, que « les règles en matière ecclésiastique dussent dépendre des variations que peut subir, dans les sens les plus contraires, la forme du gouvernement civil. » Et c'est alors que le ministre Sclopis, dans sa réponse du 14 juillet, maintint et proclama que les matières ecclésiastiques « ne pouvaient en aucune manière être considérées *comme indépendantes* » des réformes entreprises, mais qu'elles devaient nécessairement se plier « et se conformer aux changements qu'exigeaient impérieusement les nouvelles institutions politiques et administratives de l'État. »

Etait-il possible de fermer plus brutalement la porte à toute tentative d'arrangement et de concession, supposant le concours des deux Puissances? Que signifie, en effet, la déclaration qu'on vient de lire, sinon qu'il n'y a qu'une puissance, la puissance séculière, puisque cette puissance aurait droit de changer non-seulement ses propres lois, mais aussi les lois de la puissance spirituelle? Quelle ouverture pour négocier avec l'Église,

...... y règne; la révolution laisse
n'est pas loin. Que dis-je? la spol
biens ecclésiastiques, l'expulsion de
du clergé, tout cela, n'est-ce pas dé

Il est bien vrai, pour diminuer les
conjurer les maux de l'avenir, il n'y
toutes choses à leur place. » Soum
ne craignez pas de l'invoquer! ma
sans la vérité, et il n'y a pas plus de
de conversion pour les individus, qu
crisie et par le mensonge. Prenez do
nez-la au sérieux et ne commencez pc
voquant contre les droits les plus s
effronté démenti.

NOUVELLES DE LA

Le gouvernement a reçu du maréc
nous annonçons plus bas la mort si glo
un rapport étendu sur la bataille d'Al
s'est montrée digne de ses devancière

Avant-hier, 7 octobre, 21 coups d
Invalides pour célébrer la brillante v

Voici le rapport du maréchal et le
jointes :

Au quartier général, à
le 21 septembre 1854

Sire,

Le canon de Votre Majesté a parlé. Nous

homme par homme, depuis le 19, au moment où nous sommes arrivés sur le Bubbanach.

Le 20, dès six heures du matin, j'ai fait opérer par la division Bosquet, renforcée de huit bataillons turcs, un mouvement tournant qui enveloppait la gauche des Russes et tournait quelques-unes de leurs batteries.

Le général Bosquet a manœuvré avec autant d'intelligence que de bravoure. Ce mouvement a décidé du succès de la journée.

J'avais engagé les Anglais à se prolonger sur leur gauche pour menacer en même temps la droite des Russes pendant que je les occupais au centre, mais leurs troupes ne sont arrivées en ligne qu'à dix heures et demie. Elles ont bravement réparé ce retard. A midi et demi, la ligne de l'armée alliée occupait une étendue de plus d'une grande lieue, arrivait sur l'Alma, et elle était reçue par un feu terrible de tirailleurs.

Dans ce moment, la tête de la colonne Bosquet paraissait sur les hauteurs. Je donnais le signal de l'attaque générale.

L'Alma fut traversée au pas de charge. Le prince Napoléon, à la tête de sa division, s'emparait du gros village d'Alma, sons le feu des batteries russes. Le prince s'est montré digne en tout du beau nom qu'il porte. On arrivait en bas des hauteurs sous le feu des batteries ennemies.

Là, Sire, a commencé une vraie bataille sur toute la ligne, bataille avec ses épisodes de brillants hauts faits et de valeur. Votre Majesté peut être fière de ses soldats, ils n'ont pas dégénéré : ce sont des soldats d'Austerlitz et d'Iéna.

A quatre heures et demie l'armée française était victorieuse partout.

Toutes les positions avaient été enlevées à la baïonnette au cri de *Vive l'Empereur !* qui a retenti toute la journée ; jamais je n'ai vu d'enthousiasme semblable ; les blessés se soulevaient de terre pour crier. A notre gauche, les Anglais rencontraient de grosses masses et éprouvaient de grandes difficultés ; mais tout a été surmonté.

Les Anglais ont abordé les positions russes dans un ordre admirable sous le canon, les ont enlevées et ont chassé les Russes.

Lord Raglan est d'une bravoure antique. Au milieu des boulets et des balles, c'est le même calme qui ne l'abandonne jamais.

Les lignes françaises se formaient sur les hauteurs en débordant la gauche russe, l'artillerie ouvrait son feu. Alors ce ne fut plus une retraite, mais une déroute ; les Russes jetaient leurs fusils et leurs sacs pour mieux courir.

Si j'avais eu de la cavalerie, Sire, j'obtenais des résultats immenses, et Mentschikoff n'aurait plus d'armée ; mais il était tard, nos troupes étaient harassées, les munitions d'artillerie s'épuisaient ; nous avons campé à six heures du soir sur le bivouac même des Russes.

Ma tente est sur l'emplacement même de celle qu'occupait le matin le prince Mentschikoff, qui se croyait si sûr de nous arrêter et de nous battre, qu'il avait laissé sa voiture. Je l'ai prise avec son portefeuille et sa correspondance ; je profiterai des renseignements précieux que j'y trouve.

L'armée russe aura pu probablement se rallier à deux lieues d'ici, et je la trouverai demain sur la Katcha, mais battue et démoralisée, tandis que l'armée alliée est pleine d'ardeur et d'élan. Il m'a fallu rester ici aujourd'hui pour évacuer nos blessés et les blessés russes sur Constantinople et reprendre à bord de la flotte des munitions et des vivres.

Les Anglais ont eu 1,500 hommes hors de combat. Le duc de Cambridge se porte bien ; sa division et celle de sir J. Brown ont été superbes. Moi, j'a à regretter environ 1,200 hommes hors de combat, 3 officiers tués, 5 blessés, 253 sous-officiers et soldats tués, 1,033 blessés.

Le général Canrobert, auquel revient en partie l'honneur de la journée a été blessé légèrement par un éclat d'obus qui l'a atteint à la poitrine e à la main ; il va très-bien. Le général Thomas, de la division du prince, a reçu une balle dans le bas-ventre, blessure grave. Les Russes ont perdu environ 5,000 hommes. Le champ de bataille est jonché de leurs morts, nos ambulances sont pleines de leurs blessés. Nous avons compté une proportion de sept cadavres russes pour un cadavre français.

L'artillerie russe nous a fait du mal, mais la nôtre lui est bien supérieure. Je regretterai toute ma vie de ne pas avoir eu seulement mes deux régiments de chasseurs d'Afrique. Les zouaves se sont fait admirer des deux armées ; ce sont les premiers soldats du monde.

Veuillez agréer, Sire, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement. Maréchal A. DE SAINT-ARNAUD.

ORDRE DU JOUR DU MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD.

« Soldats,

« La France et l'Empereur seront contents de vous.

« A Alma, vous avez prouvé aux Russes que vous étiez les dignes fils des vainqueurs d'Eylau et de la Moskowa. Vous avez rivalisé de courage avec vos alliés les Anglais, et vos baïonnettes ont enlevé des positions formidables et bien défendues.

« Soldats, vous rencontrerez encore les Russes sur votre chemin, vous les vaincrez encore comme vous l'avez fait aujourd'hui, au cri de *Vive l'Empereur !* et vous ne vous arrêterez qu'à Sébastopol ; c'est là que vous jouirez d'un repos que vous aurez bien mérité.

« Champ de bataille d'Alma, le 20 septembre 1854. »

Le chargé d'affaires de France à Constantinople, à S. Exc. le ministre des affaires étrangères.

Thérapia, le 27 septembre 1854.

Démoralisés par l'audace des troupes alliées, les Russes, qui ont eu 8,000 morts sur l'Alma, ne se sont arrêtés ni sur la Katcha ni sur le Belbeck positions formidables. Ils sont entrés dans Sébastopol, dont ils ont comblé la passe en y coulant trois de leurs vaisseaux et deux frégates. Le 25, les armées alliées étaient en marche pour prendre position devant la ville Les Anglais ont eu mille huit cents hommes mis hors de combat à Alma Un aide de camp de lord Raglan se rend à Paris et à Londres, porteur de dépêches des commandants en chef.

Voici, en outre, sur la glorieuse affaire de l'Alma, des détails donnés par un officier de la flotte, qui a pu suivre de son bord les principaux incidents de la bataille :

20 septembre au soir.

Quoique mouillés fort loin de la côte, nous avons passé toute notre journée dans les hunes, une longue-vue à la main. C'est un émouvant spectacle que de suivre la marche de deux armées avant qu'elles se rencontrent, d'assister au feu de l'artillerie, de voir tomber les morts et les blessés, et surtout de distinguer les charges à la baïonnette contre l

canon vomissant la mitraille, la prise des retranchements, et enfin la fuite des ennemis.

Le 19 au matin, de notre nouveau mouillage, nous apercevons le camp retranché des Russes sur la montagne, puis leurs divers corps d'armée se déployant sur les hauteurs et s'avançant dans la plaine au devant des armées alliées ; un premier ravin est franchi par nos troupes sans résistance; elles prennent position sur les hauteurs en face des Russes; mais elles n'attaquent pas l'ennemi dans la plaine, il est trop tard : la bataille est remise au lendemain.

Le 20, dès le matin, les armées alliées se mettent en mouvement, et, traversant la plaine, s'avancent dans diverses directions pour franchir les hauteurs et passer la rivière. A neuf heures, un épais brouillard les oblige à arrêter leur marche, et ce n'est qu'après qu'il s'est dissipé, vers onze heures, qu'elles se dirigent vers la rivière Alma pour la passer à gué.

Du haut de la mâture, on voyait les corps russes, sur le revers de la montagne; nos troupes ne pouvaient les apercevoir. Une fois au pied de ces collines élevées et très-raides, et de l'autre côté de la rivière, on a vu nos soldats grimper dans toutes les directions, et à mesure qu'ils arrivaient au sommet, ils faisaient face à l'ennemi et répondaient à son feu. C'était un spectacle indescriptible!

Nous aurions été certainement repoussés, si les Russes avaient eu la moitié de l'audace de nos troupes. Ils étaient dans une superbe position, avaient une nombreuse artillerie, tandis que nos bataillons gravissaient des rampes escarpées, qu'avaient peine à franchir nos canons. Enfin le nombre de nos soldats est devenu assez grand pour qu'ils pussent s'avancer contre les Russes. Le feu a duré pendant plus de trois heures. Alors l'ennemi a commencé à s'ébranler, et une demi-heure après, il avait fui dans toutes les directions.

Pendant ce temps, les divisions qui s'étaient dirigées sur la gauche, dans la direction du camp des Russes, avaient trouvé une résistance opiniâtre dans le village d'Alma et de la part du camp retranché, qui faisait un feu roulant en les dominant. L'assaut de la montagne a eu lieu avec entraînement. On voyait nos soldats courir sous le feu de la batterie jusqu'au moment où ils sont arrivés sur le sommet; alors le feu a cessé : nous étions maîtres de la position. Les Russes fuyaient en pleine déroute : la bataille était gagnée. Une épaisse fumée et la poussière qui couvraient l'horizon se levèrent enfin, et nous pûmes apercevoir nos soldats triomphants.

L'armée russe, dans la précipitation de sa retraite, a abandonné sur les routes ses malades et ses blessés. Elle a laissé sur le champ de bataille près de 10,000 sacs et plus de 5,000 fusils. C'était une véritable déroute, selon l'expression du maréchal de Saint-Arnaud. Dans la voiture du prince Mentschikoff on a trouvé une somme de 50,000 fr. Les Russes attendent un renfort d'Anapa.

Des détails, auxquels il est permis d'ajouter foi, arrivent de tous côtés et complétent le récit du maréchal de Saint-Arnaud. Quelques jours avant la bataille d'Alma, une division navale russe avait essayé de sortir du port de Sébastopol; mais l'amiral Bruat, qui surveille la passe avec 14 vaisseaux, avait

empêché ce mouvement et refoulé l'ennemi. — On mande de Marseille que les alliés ont reçu de Bourgas leur cavalerie, et que l'artillerie de siége est également arrivée. A Alma, 12,000 hommes de la garde impériale russe ont fait une opiniâtre résistance; une magnifique charge des zouaves les a culbutés.

L'armée alliée a, dans Balaclava, une base d'opérations et surtout une place d'approvisionnements, à une courte distance de Sébastopol. Il est à remarquer qu'elle a opéré sa marche circulaire en présence de l'ennemi, sans que celui-ci ait pu ou osé y faire obstacle.

Une dépêche annonce que la garnison russe d'Anapa, bombardée par une division de la flotte alliée, a évacué cette place après en avoir fait sauter les fortifications.

Les nouvelles de Bessarabie, reçues par le *Lloyd*, annoncent que les commandants russes à Kichenew, Tirasopol, Kauchang, Kagouf, Reni, Ismaïl et Alkerman font en toute hâte avancer vers la Crimée toutes leurs troupes disponibles. Des troupes russes, écrit-on d'Odessa, se dirigent également vers l'isthme de Pérékop pour aller renforcer le prince Mentschikoff.

Alfred Des Essarts.

MORT DU MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD

Deux nouveaux rapports du maréchal de Saint-Arnaud avaient paru hier dans le *Moniteur*, l'un daté du 21 septembre, l'autre du 22, et écrits au quartier-général, à Alma. Le maréchal y donnait des détails circonstanciés sur la brillante victoire remportée par les alliés, et terminait par ces lignes qui ressemblent à un triste pressentiment :

Ma santé est toujours la même : elle se soutient entre les souffrances, les crises et le devoir. Tout cela ne m'empêche pas de rester douze heures à cheval les jours de bataille.... mais les forces ne me trahiront-elles pas?

Cette dernière prévision s'est réalisée. Le maréchal de Saint-Arnaud a succombé.

Hier au soir, on en avait la nouvelle à Paris par une dépêche de lord Stratford Redcliffe. Ce matin, nous lisons dans le *Moniteur* :

Le Gouvernement vient de recevoir la douloureuse nouvelle de la mort du maréchal de Saint-Arnaud, qui a succombé, le 29 septembre, à la grave maladie dont il était atteint depuis longtemps.

La dépêche télégraphique qui apporte la triste nouvelle que nous venons de donner, annonce en même temps que le maréchal, succombant à la fatigue et à la maladie, s'était embarqué le 27 sur *le Berthollet*, et avait remis, suivant les ordres antérieurement donnés par l'Empereur, le commandement de l'armée au général Canrobert.

En apprenant ce déplorable événement, la France entière s'associera aux profonds regrets éprouvés par l'Empereur. Cette perte cruelle vient

mêler un deuil national à la joie causée par les dernières nouvelles d'Orient.

Après avoir rendu de si grands services, le maréchal de Saint-Arnaud succombe au moment où il venait d'acquérir, par l'expédition de la Crimée et l'éclatante victoire de l'Alma, de glorieux titres à la reconnaissance du pays.

Le ministre de la guerre a reçu du général Canrobert la dépêche suivante :

« Balaclava, le 28 septembre

« Le maréchal de Saint-Arnaud, gravement malade, m'a remis le commandement de l'armée, conformément aux ordres de l'Empereur.

« Aujourd'hui je fais des vivres à Balaclava, et je commencerai dans l'après-midi mon mouvement vers Sébastopol.

« L'ennemi n'ayant pas reparu depuis la victoire de l'Alma, notre marche tournant vers le sud de Sébastopol s'est opérée sans aucune difficulté.

« Etabli sur les plateaux qui précèdent la place, je recevrai par les baies du cap Chersonèse, mes vivres et mon matériel de siége. »

Alfred des Essarts.

CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le *Moniteur* contient la circulaire suivante, adressée par M. le ministre de l'instruction publique aux seize nouveaux recteurs en leur transmettant la loi du 14 juin 1854 et les deux décrets du 22 août :

Paris, le 15 septembre.

Monsieur le recteur, j'ai l'honneur de vous adresser quelques exemplaires de la loi du 14 juin 1854 et des deux décrets rendus le 22 août dernier pour en assurer l'exécution.

C'est en méditant ces documents avec la plus scrupuleuse attention que vous pourrez remplir dans toute son étendue la mission que vous tenez de la confiance du gouvernement de l'Empereur.

Vos devoirs sont tracés de la manière la plus claire.

L'académie à la tête de laquelle vous êtes placé comprend des établissements d'instruction publique de tous les degrés. Quel que soit le rang qu'ils occupent dans la hiérarchie universitaire, il n'en est pas un seul qui ne doive ressentir l'influence salutaire du pouvoir dont vous êtes investi. Directement ou indirectement, vous êtes appelé à donner l'impulsion aux travaux intellectuels de la jeunesse qui fréquente les écoles primaires, les écoles secondaires, les écoles d'enseignement supérieur. C'est un privilége que vous ne partagez avec aucune autorité et que nul ne sera tenté de vous disputer, parce qu'il est de l'essence même de vos fonctions.

La loi du 14 juin 1854, en instituant seize académies seulement, et en concentrant par conséquent l'administration de l'instruction publique dans les mains d'un petit nombre de délégués de l'autorité souveraine, a voulu donner à leur activité et à leur dévouement un vaste champ. C'est à un point de vue élevé qu'elle a entendu les placer pour qu'ils pussent embrasser l'ensemble et les détails de notre système d'instruction publique et faire pénétrer partout l'esprit qui l'a inspiré.

L'enseignement supérieur n'est plus isolé et pour ainsi dire indépendant. Vous marchez à la tête des Facultés, qui forment votre cortége, dont vous surveillez personnellement les travaux, dont vous dirigez les délibérations. Vous participez à la rédaction de leurs programmes ; vous assis-

tez, toutes les fois que vous le jugez convenable, à leurs actes publics, afin que le niveau des examens soit maintenu à une certaine hauteur et que la société trouve dans la collation des grades qui ouvrent l'accès des carrières libérales les garanties qu'elle a droit d'exiger.

« Cette position toute nouvelle que la loi vous a faite vous impose l'obligation de travailler sans relâche à entretenir le foyer de lumière remis à votre garde. Il est temps de lutter contre le préjugé funeste qui tendrait à priver les provinces de toute vie intellectuelle, et à faire refluer vers le cœur de l'Empire, au risque d'en atrophier les membres, l'énergie vitale de la nation. Grâce à la loi du 14 juin 1854, les travaux élevés de l'esprit vont obtenir un puissant encouragement, et les professeurs habiles chargés de les populariser pourront se faire entendre de la jeunesse studieuse, sans que nous la condamnions à déserter trop tôt le toit paternel. Mais pour que ces hautes études portent tous leurs fruits, il faut qu'elles reçoivent une direction ferme et uniforme ; il faut que les écoles qui distribuent l'enseignement du degré supérieur forment un corps fortement uni, et qu'elles se prêtent un appui mutuel. La théologie, le droit, la médecine, les hautes spéculations mathématiques et physiques, les grandes applications des sciences, comme les recherches approfondies de la philosophie, de l'histoire et de la littérature, gagneront à se connaître et à se pénétrer mutuellement.

« La science féconde les lettres, et le goût, dont les délicatesses sont un de nos titres de gloire, doit à son tour soutenir et animer la parole de tous les maîtres de la jeunesse, à quelque ordre qu'ils appartiennent. C'est par l'influence légitime que vous tenez de vos antécédents et de votre éminente position, monsieur le recteur, que ce concert si désirable pourra naître et se fortifier. En se ralliant autour de leur chef, les Facultés et les écoles d'enseignement supérieur qui en dépendent s'uniront dans les mêmes vues et constitueront, par leur étroite association, un centre d'activité intellectuelle dont le mouvement se propagera jusqu'aux confins de la province académique.

« Le gouvernement des établissements d'enseignement supérieur rendra certainement plus facile la tâche particulière que la loi et les règlements vous imposent en ce qui concerne l'instruction primaire.

« L'enseignement secondaire, dans les écoles de l'Etat et notamment dans les lycées, a subi une transformation complète. Cette grande réforme est aujourd'hui un fait accompli. Les lycées en ont reçu l'impulsion la plus vive ; jamais le travail n'y a été plus actif, la discipline plus exacte et plus paternelle, l'instruction plus solide et plus variée. La confiance croissante des familles est attestée par la population toujours plus nombreuse de ces établissements.

« L'enseignement libre, et ce n'est pas notre moindre satisfaction, s'est hâté de demander au nouveau plan d'études des lycées tout ce qu'il pouvait lui emprunter, eu égard aux ressources dont il dispose. Les établissements ecclésiastiques n'ont pas été les derniers à entrer dans cette voie, et ceux même qui sont dirigés par les congrégations les plus attachées aux anciennes traditions pédagogiques suivent avec ardeur l'exemple que nous leur avons donné. Sous le régime de la libre concurrence, les écoles de l'Etat ont donc parfaitement rempli leur rôle ; elles ont marqué le niveau de l'enseignement et pratiqué sous les yeux de tous les méthodes les plus propres à conduire les jeunes gens vers les buts variés d'une éducation libérale.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ces résultats, que vous devez vous efforcer de développer de plus en plus. L'étendue du ressort que vous administrez vous permet d'apprécier comparativement la force des études dans plusieurs lycées, de remédier aux parties faibles, de généra-

er d'utiles pratiques qui vous auraient été signalées par des succès caux, et d'élever ainsi peu à peu les écoles de l'Etat au rang d'établissse-ents modèles, qu'elles ne doivent jamais perdre de vue.

« Les inspecteurs d'académie sont principalement chargés de vous se-»nder dans cette partie de vos fonctions. Leur expérience et leur dévoue-ent ne vous feront jamais défaut, j'en ai la ferme espérance, et comme ›us entretiendrez avec eux les rapports les plus fréquents, ils ne tarderont s à se pénétrer des principes de votre administration, d'où naîtra l'unité direction.

« Les inspecteurs d'académie sont également chargés, sous votre auto-é, de la surveillance de l'enseignement secondaire libre. Cette sur-illance est réglée par les dispositions tutélaires de la loi du 15 urs 1850, qui sur ce point n'a reçu aucune modification. C'est donc tre les mains de l'inspecteur d'académie même, au chef-lieu académi-e, que doivent être déposées les déclarations d'ouverture d'écoles secon-ires libres. C'est lui qui doit recueillir les informations d'après lesquel-s il y aura lieu de décider s'il sera fait ou non opposition devant le nseil départemental de l'instruction publique à l'ouverture de ces oles.

« Mais comme une semblable décision a quelque gravité, il importe u'avant de l'arrêter, l'inspecteur d'académie prenne toujours vos ordres. est d'ailleurs à remarquer que l'opposition à l'ouverture d'une école se-ondaire libre sera faite en votre nom, et qu'il suffit que votre responsabi-té soit engagée pour que l'inspecteur d'académie sollicite, avant toute émarche, votre autorisation. Par les mêmes motifs, il ne devra intro-uire aucune poursuite disciplinaire contre les membres de l'enseignement econdaire libre, sans s'être assuré de votre agrément.

« Le règlement du 22 août vous impose l'obligation de pourvoir à ce que s établissements particuliers soient inspectés une fois au moins par an. ette inspection pourra être faite quelquefois par vous-même. Votre pré-ence dans un établissement d'enseignement secondaire libre témoignera le l'intérêt que prend le gouvernement aux louables efforts de la concur-ence privée; car vos fonctions consistent autant à protéger la liberté d'en-eignement qu'à en réprimer les écarts.

« La loi du 14 juin 1854 et les décrets du 22 août qui en développent l'esprit ne seraient pas complétement exécutés si vous n'interveniez pas ans les questions d'enseignement primaire. Le personnel des instituteurs t les détails compliqués d'un service qui se rattache de si près à l'admi-istration départementale et communale ont été justement remis à l'auto-ité des préfets; mais la loi, avec non moins de sagesse, a réservé au recteur 'appréciation des méthodes d'enseignement suivies dans les écoles pri-naires.

« Malgré les progrès incontestables qu'on a obtenus depuis vingt-cinq ns dans l'éducation du peuple, quoique le nombre des écoles se soit mul-iplié, et que celui des enfants qui les fréquentent se soit considérablement ccru, on ne s'est peut-être pas attaché avec assez de soin à vérifier les ré-ultats pratiques de cet enseignement, d'où dépend en réalité l'avenir de otre pays. C'est sur cette partie si importante de l'éducation populaire ue votre attention doit se porter, et que vous appellerez toutes les médi-ations des inspecteurs d'académie de votre ressort. L'état actuel des écoles rimaires étant rigoureusement constaté, vous pourrez en suivre plus faci-ement les progrès ou le déclin, et m'adresser en parfaite connaissance de ause le rapport qu'aux termes de l'art. 21 du décret du 22 août vous de-ez m'envoyer chaque année.

« Je dois me borner aujourd'hui, monsieur le recteur, à ces indications énérales, me réservant de vous transmettre prochainement des instruc-

tions spéciales et détaillées sur les diverses parties du service dont vous êtes chargé.

« Vous voudrez bien remettre à MM. les inspecteurs d'académie de la circonscription un exemplaire de la loi du 14 juin 1854 et des deux décrets qui l'accompagnent, en y ajoutant tous les avis que votre expérience vous suggérera, et qui devront imprimer une marche uniforme à l'administration de votre académie.

« Recevez, monsieur le recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le ministre de l'instruction publique et des cultes*,

« H. Fortoul. »

Cette circulaire, qui se recommande d'elle-même à l'attention de l'Episcopat et des familles, puisqu'elle intéresse à un si haut degré l'enseignement libre, doit être de notre part l'objet de quelques observations.

Remarquons d'abord quelle est la puissance de la vérité, et félicitons-nous d'y voir rendre un public hommage. C'était pour nous une conviction inébranlable que la liberté et l'émulation des écoles auraient une influence décisive pour la prospérité de l'Enseignement. Les faits portent cette conviction jusqu'à l'évidence dans les esprits les plus prévenus. Nous sommes heureux de voir s'y ajouter les témoignages officiels de l'administration; et en même temps, on nous permettra de prendre acte des déclarations que M. le ministre réitère en faveur des principes posés par la loi de 1850 et des droits que garantit cette salutaire législation.

Mais si nous ne dissimulons point notre satisfaction, nous ne devons pas cacher nos appréhensions. Déjà nous les avons exprimées lors de la présentation de la loi de 1854. Cette force de cohésion et de centralisation rendue au corps enseignant, cette hiérarchie académique reconstituée sur des bases analogues à celles de l'ancienne Université impériale, ces grands rectorats soustraits à l'influence et à l'action départementales, suscitent toujours chez nous les mêmes sentiments. On verra que la circulaire de M. Fortoul n'est pas faite pour diminuer cette impression.

Il est surtout un point qui nous paraît devoir être relevé : en définitive, ce sont non pas les inspecteurs d'Académie, mais les recteurs eux-mêmes qui se trouvent investis de l'autorité réelle à l'égard des établissements libres. Ainsi, si dans la pratique, l'opposition à l'ouverture d'une maison est formée par l'inspecteur devant le Conseil départemental, la circulaire a bien soin d'établir en droit, que cette opposition ne devra jamais être faite sans que le recteur ait été préalablement consulté. Or, cette opposition et l'exercice de ce droit emportent examen de toutes les conditions à exiger de l'impétrant et de toutes les pièces qu'il doit produire; elle suppose une enquête

ılable sur la moralité, la réputation, les antécédents du fu-
chef d'institution. Tout ce travail, et par conséquent tout
ouvoir, se trouvent réellement déposés aux mains du rec-
', et l'inspecteur n'est que son substitut et son agent. C'est
: au chef-lieu des seize Académies et non au centre des dé-
ements, que se décideront les réquisitions favorables ou
vorables. Nous n'avons pas besoin de dire combien et pour
les raisons considérables, nous préférions le système de
i organique de 1850.

en est de même pour l'inspection, fonction si délicate et
.ouche de si près aux plus précieux intérêts des Ecoles
s. Le recteur a droit de l'exercer par lui-même, indépen-
ment de l'inspecteur, lequel, d'ailleurs, n'agit que par ses
es et ses inspirations. C'est encore la vie et l'action trans-
ées réellement aux chefs-lieux d'Académie et à l'agent supé-
r du corps enseignant, au recteur placé dans une sphère
taine et supérieure.

Néanmoins, il est juste de dire que M. le ministre, en inves-
ınt les recteurs de cette attribution, leur recommande de
ı user que dans les sages limites posées par le législateur
.850. Il ne sera pas hors de propos de rappeler, à cette oc-
on, les instructions que Mgr l'Evêque d'Arras, membre alors,
me aujourd'hui, du Conseil supérieur, a données aux chefs
stitution libre et qui tracent, d'après l'esprit et le texte de
i, leurs droits et leurs devoirs en cette matière si importante.

nfin, la circulaire ne confirme que trop la puissance exclu-
du corps enseignant, en ce qui touche l'enseignement su-
ıeur. Les recteurs sont les chefs de toutes les Facultés ; les
ıltés sont uniquement des établissements de l'Etat, et le
'ilége de conférer les grades leur est absolument réservé.
un mot, il n'y a point place, quant à présent, à la liberté ;
ıe suppose ni l'existence de Facultés indépendantes, ni celles
niversités soutenues par les Evêques et par les pères de fa-
e, semblables à celles qui font l'honneur de la Belgique et
fonde le zèle des Catholiques de la Grande-Bretagne.

'est là une lacune qui devra, tôt ou tard, être comblée. La
ice, la gloire des lettres et le bien de l'Eglise y sont en-
és. Il nous aura suffi d'en faire mention pour le moment.

Henry DE RIANCEY.

---

a sollicitude du *Siècle* pour la santé publique lui a fait ex-
ıer la crainte (1) *que les idées superstitieuses* que les Evêques
otamment Mgr l'Evêque de Carcassonne, *développent chez les*

Voir notre n° du 30 septembre, p. 789.

paysans, ne les empêchent de prendre des précautions réellement efficaces contre le choléra. Si le *Siècle* tient à être rassuré, il n'a qu'à lire la circulaire suivante adressée par Mgr l'Evêque de Carcassonne au clergé de son diocèse à l'occasion de l'épidémie. Il y verra que Mgr de Bonnechose, comme tous les Evêques catholiques du monde entier, comme le Souverain-Pontife lui-même, n'ont pas seulement exhorté *les paysans à prendre des précautions efficaces contre le choléra,* mais ont trouvé dans *leurs idées superstitieuses* un zèle et un dévouement que les *idées philosophico-philanthropiques* du *Siècle* n'inspirent pas communément.

Carcassonne, le 16 août 1854.

Nos chers Coopérateurs,

Le fléau, qui fait tant de victimes dans d'autres parties de la France, a pénétré dans notre diocèse. Déjà plusieurs coups frappés autour de nous ont répandu l'alarme parmi les populations, et nous imposent à tous un double devoir : les besoins de l'âme et du corps réclament notre ministère. Profitez donc de l'ascendant que vous donne sur l'esprit des fidèles la confiance que vous leur inspirez, pour calmer les imaginations qui s'effraient. Comme ce trouble de l'esprit et des sens deviendrait une funeste prédisposition à l'invasion du mal, employez tous les arguments que la foi et la raison vous suggéreront pour réduire les craintes à leur juste mesure. Là où les médecins, trop éloignés ou trop occupés, ne sauraient se faire entendre, soyez leurs interprètes ; indiquez vous-mêmes aux habitants de votre paroisse les premières précautions à prendre, les premiers remèdes à appliquer, et recommandez-leur avec instance de ne pas négliger ces soins aussitôt que les symptômes de la maladie commencent à se déclarer.

Mais il faut remonter à la source du mal. Ces diverses calamités, qui successivement nous affligent, ont leurs causes dans nos iniquités. Ce sont elles qui font violence au cœur de Dieu et qui provoquent sa justice. Si nous souffrons, si nous sommes menacés de souffrir encore davantage, assurément c'est que nos offenses multipliées envers la Majesté Divine nous ont attiré ces châtiments; voilà ce qu'il faut rappeler aux chrétiens qui l'oublient. Hélas ! que de scandales nous pénètrent journellement de douleur ! Cette profanation presque universelle du jour du Seigneur; cette coupable indifférence pour les pratiques de notre sainte religion ; ce dédain pour les sacrements augustes par lesquels Dieu nous donne sa grâce ou se donne lui-même à nous; cette négligence des parents relativement à l'éducation chrétienne de leurs enfants; ces divisions et ces haines invétérées qui séparent en deux camps les familles d'une même paroisse ; cette obstination à ne point pardonner, ces désirs de vengeance, cette idolâtrie des biens de la terre, ces fornications, ces adultères, et tant d'autres violations de la loi de Dieu, dont nous avons si souvent à gémir, ne suffisent-elles pas pour expliquer les rigueurs inaccoutumées auxquelles nous nous voyons en proie ? Ah ! que la France reconnaisse humblement ses infidélités envers Dieu, et il cessera bientôt de les lui faire expier en moissonnant ses enfants par la disette et la contagion. Efforcez-vous donc, nos chers Coopérateurs, de toucher le cœur des pécheurs qui, jusqu'à présent, avaient résisté à vos paternels avertissements; rallumez la ferveur dans les âmes engourdies; appelez les uns et les autres aux pieds des autels, pour fléchir la justice de Dieu et arrêter son bras prêt à s'appesantir sur nous.

Nous ne vous parlons pas du dévouement que Dieu réclame plu sparticulièrement de vous en ces tristes conjonctures. Vous savez que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, et aucun sacrifice ne vous coûtera

pour sauver les vôtres. Néanmoins, tout en leur prodiguant les soins de votre saint ministère, ne négligez point pour vous-mêmes les précautions que recommande la prudence chrétienne. Que si, malgré ces précautions et nos prières, quelques-uns des ministres des autels tombaient frappés, ne vous troublez pas, demeurez fermes au poste que le Seigneur vous a marqué, et fortifiez votre espérance par cette pensée que la couronne du martyre attend les victimes de la charité comme les confesseurs de la foi.

Voilà comment parlent nos Evêques dans les temps de calamité, et leur parole, comme celle du Dieu de charité qui les inspire, suscite partout des dévouements. Le *Siècle* parle aussi, mais c'est pour semer dans le cœur des peuples l'irréligion et la défiance contre ceux qui en ont été de tout temps et en seront toujours les pères les plus tendres et les amis les plus dévoués.

L'abbé J. COGNAT.

ESPAGNE

Une circulaire relative aux prochaines élections a paru dans la *Gazette de Madrid*. On y recommande l'indépendance et la sincérité des votes.

Des troubles ont eu lieu à la Corogne, par suite de l'apparition, dans le port, de troupes venant de l'Andalousie, et que les habitants soupçonnaient d'apporter le choléra avec elles.

Selon le *Clamor Publico*, il faudrait voir dans les désordres de Burgos, de Malaga, de Santander et de tant d'autres villes, l'existence d'un plan formé par les sociétés secrètes démocratiques pour renverser la monarchie, bien que les démocrates signent des manifestes où se trouve consacré le principe du maintien du trône d'Isabelle.

A Burgos, cinq maisons ont été incendiées et pillées aux cris de : *A bas les spéculateurs ! Mort aux détenteurs de grains !* Deux personnes ont péri.

Un agent révolutionnaire étranger, le major général Briston, est expulsé du territoire espagnol. Sa participation à tous les troubles de la Péninsule est avérée.

Le dépouillement des votes est commencé. Voici quelques-uns de ses premiers résultats :

Ont obtenu la majorité à Madrid : MM. le général San-Miguel, Oléa, le marquis de Fuentes, le marquis de Perales, Guerrea.

A Saragosse : le maréchal Espartero et MM. Lozano, Olozaga.

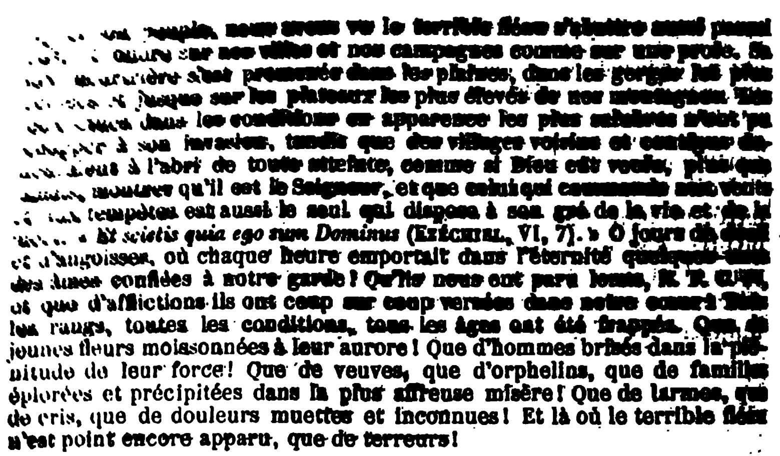
Le maréchal Espartero a été également nommé à Calatayud et à Pedrola, et M. Lozano à Calatayud et Milagro.

Les opérations ont eu lieu avec un calme parfait. A. DES ESSARTS.

MANDEMENTS A L'OCCASION DU JUBILÉ

En promulgant l'Encyclique du jubilé, Mgr l'Evêque de Carcassonne prend pour point de départ de son Mandement la douloureuse épreuve du choléra par laquelle vient d'être affligé son troupeau. Voici comment sa plume retrace les ravages de l'épidémie qui durait encore au moment où il écrivait :

Soit que nos prières n'aient pas été assez ferventes pour faire violence au Ciel, soit que la pénitence de nos péchés n'ait pas été assez sincère et assez générale, soit plutôt que Dieu eût des desseins cachés de miséricorde dans les arrêts mêmes de sa justice et dans les châtiments dont il voulait



[illegible] peuple, nous avons vu le terrible fléau s'abattre aussi parmi [illegible] sur nos villes et nos campagnes comme sur une proie. Sa [illegible] meurtrière s'est promenée dans les plaines, dans les gorges les plus [illegible] et jusque sur les plateaux les plus élevés de nos montagnes. Des [illegible] placés dans les conditions en apparence les plus salubres n'ont pu [illegible] à son invasion, tandis que des villages voisins et contigus de[illegible] restés à l'abri de toute atteinte, comme si Dieu eût voulu, plus que [illegible] montrer qu'il est le Seigneur, et que celui qui commande aux vents [illegible] tempêtes est aussi le seul qui dispose à son gré de la vie et de la [illegible] « *Et scietis quia ego sum Dominus* (Ézéchiel, VI, 7). » O jours de deuil et d'angoisses, où chaque heure emportait dans l'éternité quelques-unes des âmes confiées à notre garde! Qu'ils nous ont paru longs, N. T. C. F., et que d'afflictions ils ont coup sur coup versées dans notre cœur! Tous les rangs, toutes les conditions, tous les âges ont été frappés. Que de jeunes fleurs moissonnées à leur aurore! Que d'hommes brisés dans la plénitude de leur force! Que de veuves, que d'orphelins, que de familles éplorées et précipitées dans la plus affreuse misère! Que de larmes, que de cris, que de douleurs muettes et inconnues! Et là où le terrible fléau n'est point encore apparu, que de terreurs!

Après ce lugubre exorde, le vénérable prélat constate avec bonheur la consolante attitude des prêtres et des fidèles, le zèle et le dévouement de ceux-là, la piété croissante et la religieuse résignation de ceux-ci. Puis, invitant à une continuelle prière, il se fait l'écho de la voix du Vicaire de Jésus-Christ lui-même pour exhorter son peuple. Nous aimons à reproduire ces belles paroles où se reflète si bien l'unité des aspirations, des craintes et des espérances entre le pasteur diocésain et le pontife universel :

Le Vicaire de Jésus-Christ, portant ses regards paternels sur toutes les parties de l'Église et du monde, a été saisi d'une immense douleur. Il a vu la guerre et ses horreurs entre les nations, plusieurs d'entre elles déchirées par des discordes intestines, la famine et la peste ajoutant leurs ravages à ceux de ces tristes fléaux, le génie du mal profitant de nos anxiétés pour allumer de coupables espérances, ourdir de nouvelles trames et répandre ses poisons dans les âmes; en un mot, les sociétés humaines livrées à de grandes souffrances et menacées de catastrophes plus terribles encore.

A ce spectacle, la grande âme de Pie IX s'est émue et s'est élevée vers Dieu, pour le conjurer d'épargner son peuple. Sa Sainteté nous adresse une bulle encyclique, où, nous exposant ses douleurs et ses craintes, elle nous invite et vous invite tous, de la manière la plus touchante, à nous unir à ses supplications envers la divine miséricorde. Et comme c'est par Marie que nous pouvons obtenir toutes les grâces, c'est vers Elle aussi que se tourne, avec amour et confiance, Celui qui tient sur la terre la place de son Fils adorable. Le moment approche où le Souverain Pontife désire pouvoir proclamer, au nom de toute l'Église, l'admirable privilége accordé à Marie d'avoir été conçue sans péché, et il nous invite, en priant pour les besoins de la catholicité, à invoquer aussi les lumières du Saint-Esprit, qui lui sont nécessaires pour prendre, relativement à ce point de notre croyance, la résolution la plus conforme à la gloire de Dieu et à l'honneur de la Très-Sainte Vierge Marie, qui est, après lui, notre espérance et notre refuge.

[illegible] Mgr l'Évêque de Bayeux voit une preuve de la clémence di-

dans les malheurs mêmes qui sont venus fondre sur la
se. Le prélat enseigne qu'il vaut mieux que Dieu nous visite
es fléaux temporaires, que de nous laisser endormis dans
mmeil de nos iniquités. Ecoutons-le faire l'historique de
miséricordieuses calamités, et inviter ses ouailles à y recon-
e la main divine, qui ne blesse que pour guérir :

dis qu'un long cri de guerre ébranlait l'Europe et l'Asie, la France,
année à nourrir de son superflu les nations étrangères, s'est vue
e à leur emprunter ses aliments; l'année qui s'écoule a été pour
ne année de privations et d'angoisses, pour un trop grand nombre,
une année de cruelles souffrances. Puis, lorsque l'espoir d'une ré-
plus abondante est venue calmer nos inquiétudes, une de ces terribles
ies dont Dieu s'est réservé le secret, a éclaté au milieu de nous.
nes de nos grandes villes ont craint un moment de se voir dépeu-
; notre armée d'Orient, impatiente de se mesurer avec un ennemi
fuit devant elle, a rencontré sur ses pas cet ennemi d'une autre es-
elle lui a payé un tribut douloureux; mais il l'a trouvée ce qu'elle
ujours, intrépide en face du danger, calme et résignée au milieu des
ves. Malheur à celui d'entre nous qui ne reconnaîtrait pas, dans ces
réitérés, la main miséricordieuse qui ne blesse que pour guérir!
Il ne faut pas désespérer du salut de la France, puisque Dieu la châ-
ais il faut que nous nous hâtions de répondre à son appel. Jusqu'ici,
n'avons opposé à sa colère que des plaintes inutiles. Il est temps que
lui opposions nos expiations, notre repentir et nos larmes? nous
ons encore profiter de ses châtiments salutaires, ne le contraignons
y substituer d'inexorables vengeances.

cette invitation du Pasteur et du père à ses enfants spiri-
, nous sommes heureux de joindre l'hommage touchant
e digne Prélat rend à la sollicitude et à la charité du Père
nun de tous les fidèles :

langage que nous vous adressons, N. T. C. F., le chef de l'Eglise, le
ur des Pasteurs vient de l'adresser à la catholicité tout entière. Nous
mmes ici que l'écho de ses pensées, l'interprète de ses sentiments.
cœur s'est ému en voyant les calamités qui *pèsent sur le monde* chré-
et il a résolu de demander pour nous au Seigneur des jours plus
uilles. Non content de répandre autour de lui des consolations et des
its, il a voulu que ses brebis les plus éloignées participassent aux
ons de sa charité; sa main compatissante, qui bénissait naguère dans
pitaux de Rome les victimes du choléra, s'est élevée vers le trône de
et elle nous offre les grâces qu'elle en a fait descendre. Mais à quelle
tion nous les offre-t-elle? A condition que nos cœurs seront brisés
e repentir. Car, N. T. C. F., si l'auguste Pontife porte avec nous le
de nos afflictions, il souffre encore plus des iniquités qui nous les
nt. Il veut donc que nous apaisions, avant tout, la souveraine Jus-
ar nos bonnes œuvres et nos humbles supplications.

près avoir retracé rapidement toutes les misères des temps
ents, Mgr l'Evêque de Moulins repose surtout ses yeux sur
uvelle auréole de gloire qui doit ceindre prochainement la
de la Mère Immaculée de Jésus-Christ. Voici en quels ter-
le Prélat traduit, dans son mandement, et sa ferme croyance
s pieuses espérances :

si, dans un avenir que tout nous présage ne devoir plus être long-

temps différé, nous pourrons saluer la Très-Sainte-Vierge d'un privilége qui, en mettant le sceau à sa gloire, nous demeurera comme un titre à sa reconnaissance et un droit à ses bienfaits et à son amour. Déjà l'Eglise ne supportait pas que ce privilége pût être extérieurement contredit; toutefois, l'hésitation intérieure était tolérée. Non assurément, N. T. C. F., que pour ce qui nous concerne, la définition attendue ajoute rien à notre croyance, cependant elle lui donnera un fondement d'un autre ordre. Jusqu'ici, nous avons admis la Conception immaculée de la Très-Sainte Vierge par le seul entraînement de notre cœur, par les seules déductions de notre esprit en face des données de la Foi ; il nous semblait que les choses n'avaient pu se passer autrement, et que refuser cette gloire à Marie, c'était attenter à la gloire même de Notre-Seigneur. Désormais, nous le confesserons par le motif le plus inébranlable aux yeux du fidèle, celui de l'assistance de Dieu sur son Eglise, qui ne lui permet pas de se méprendre jamais sur ce qu'elle enseigne. Jusqu'ici, nous nous refusions à admettre que le péché ait pu avoir accès en notre divine Mère ; cette seule pensée que le démon ait pu un seul instant la revendiquer comme sienne, nous faisait horreur. Désormais, nous publierons hautement et comme une vérité de foi, que jamais elle n'a senti le souffle empoisonné du péché, et que son âme toute pure n'en a jamais été attaquée. Jusqu'ici, nous avions témoigné notre affection à l'Eglise par une adhésion qu'elle avait pour agréable ; désormais, nous lui montrerons notre obéissance par l'empressement de la soumission qu'elle exige.

NN. SS. de Carcassonne, de Bayeux et de Moulins ont fixé du 1er octobre au 1er janvier la durée du Jubilé dans leurs diocèses.

L'abbé A. Sisson.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE. — Diocèse de Paris. — Samedi matin, 7 du courant, a eu lieu, dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, la clôture de la retraite pastorale du diocèse de Paris.

Mgr Chalandon, prédicateur de la retraite, a prononcé le discours. Le vénérable orateur avait pris pour sujet les grandeurs et les gloires du sacerdoce; et les fidèles ont pu goûter et admirer, comme tout le clergé de Paris pendant les exercices de la retraite, cette parole grave, pieuse, facile, attachante, dans laquelle se retrouve tout entier le cœur de saint François de Sales, dont Mgr l'Evêque de Belley rappelle si bien la noblesse et la dignité pleine de grâce.

Mgr l'Archevêque de Paris, qui a présidé lui-même tous les exercices de la retraite, a remercié avec émotion l'orateur de tout le bien qu'ont produit ses prédications.

Le clergé de Paris a de plus hautement exprimé sa reconnaissance à Mgr Chalandon, par l'organe de son doyen, M. le curé de Saint-Roch. Les dernières paroles de M. Faudet ont attendri tous les cœurs, en payant un juste tribut de vénération à la mémoire des curés de Saint-Laurent, de Bonne-Nouvelle et de Saint-Nicolas-des-Champs, autrefois gloire, maintenant regret du clergé paroissial de Paris.

S'il nous était permis de nous servir des paroles adressées par Mgr l'Evêque de Belley au prédicateur de la retraite pastorale de son propre diocèse, nous dirions que le vénérable orateur laisse dans le clergé de Paris autant d'amis respectueux, reconnaissants et dévoués, qu'il y a eu de pré-

es à entendre sa parole et à s'édifier de ses graves et pieux enseignements.

Diocèse de Carcassonne. — A la fin du Mandement, dont nous venons ı donner des extraits, Mgr l'Evêque de Carcassonne a publié la *note* suiınte :

« Une prière, ayant pour titre : *Le parfait Laboureur, touchant la piété et religion*, a été répandue à notre insu parmi les fidèles de notre diocèse. ette formule de prières, non-seulement n'avait pas été soumise à l'autoé diocésaine, mais a été imprimée par suite d'une surprise faite à notre ıprimeur. Nous réprouvons formellement l'usage de cette prière, accomgnée de commentaires et d'assurances aussi contraires aux règles de la i, qu'à celles du bon sens et de la raison. »

Diocèse de Séez. — Nous lisons dans l'*Ordre et la Liberté* :

« Le culte de la Vierge des Alpes se propage de plus en plus dans toute France. Notre religieuse contrée ne pouvait rester en arrière. Les jourux de Falaise nous apprennent que la commune de la Forêt-Auvray rne), possède une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-la-Salette. Elle a été ıtie sur la propriété et aux frais de M. Lechâtelain de Crécy, vieillard plus ıe nonogénaire, qui a voulu couronner sa longue et noble vie en élevant ; sanctuaire, pieux monument qui fera bénir à jamais sa mémoire. Cette hapelle n'a pas tardé à devenir un lieu de pélerinage des plus fréquentés. Le 19 septembre, fête de Notre-Dame-de-la-Salette, près de 4,000 personnes s'y étaient rendues, et la plupart se sont approchées de la Sainteable. M. le curé de la Forêt-Auvray n'avait rien négligé pour rendre cette érémonie aussi solennelle qu'imposante.

ESPAGNE. — Mgr l'Archevêque de Santiago se rend à Rome pour y assister à la réunion des Evêques invités par N. T.-S. P. le Pape, réunion dans laquelle doit être prononcée la décision relative à l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte-Vierge.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Mgr de Bon, Evêque de Canope, et Mgr Semhiri, patriarche syrien d'Antioche, venant l'un et l'autre de Rome et se rendant à Paris, sont arrivés à Marseille le 4 de ce mois.

— Les travaux de couverture du nouveau Louvre, récemment adjugés, sont poussés avec une grande activité. Le couronnement du pavillon de Rohan a été modifié ainsi que le beffroi qui le surmonte, et qui vu de la rue de Richelieu produisait peu d'effet. On vient d'achever la toiture et la couverture de l'aile de jonction, tandis que celle dite des expositions est presque entièrement terminée. Cette dernière partie de l'édifice a déjà reçu son couronnement, qui est formé par une élégante balustrade.

— On écrit de Berlin, 6 octobre :

Dans la soirée de mercredi, la ville de Memel, en Prusse, a été la proie des flammes. Jeudi, dans l'après-midi, l'incendie n'était pas encore éteint. Une grande partie de la ville, les églises et un grand nombre de magasins ont été réduits en cendres.

— Les journaux allemands annoncent la mort du général Joseph Chlopicki, qui avait servi avec distinction sous le premier Empire en Espagne et en Russie, et qui en 1830 avait été nommé dictateur dans l'insurrection de Pologne. Depuis cette époque, le général Chlopicki a vécu à Cra-

covie dans la retraite; il est mort à la suite d'une longue maladie, âgé d'environ quatre-vingts ans.

— On lit dans le *Courrier de la Gironde* du 29 septembre :

« Hier, un simple corbillard, le corbillard des pauvres, conduisait obscurément à l'Eglise Notre-Dame le dernier descendant d'un homme illustre, qui a joué un rôle immense dans la révolution de Saint-Domingue. Ce simple convoi, suivi à peine de quelques rares amis, était celui d'Isaac Toussaint-Louverture.

« On sait que cet homme tout à fait exceptionnel, qui au dire de certains écrivains descendait d'un roi africain de la tribu des Arrandas, était né en 1743 à Saint-Domingue, de parents esclaves, et que, par la force seule de son génie, il était devenu le maître tout-puissant de la colonie à laquelle il avait rendu les plus éminents services.

« Vainqueur des Espagnols et des Anglais, ses hauts faits militaires lui avaient acquis un ascendant extraordinaire sur les noirs. On sait la chute de Toussaint, son retour en France, sa captivité et sa mort.

« C'est le plus jeune et le dernier des fils de Toussaint-Louverture qui vient de mourir à Bordeaux, où il habitait depuis longues années, inconnu de tous et menant cette vie humble et cachée dont nous venons de parler.

« Isaac Toussaint-Louverture vivait d'une pension assez considérable que lui faisait le gouvernement, mais ses revenus ne suffisaient pas à ses nombreuses aumônes ; sa maison était la maison des pauvres, et la misère, qui en connaissait le chemin, frappait sans cesse à la porte du noir bienfaisant. »

— Les membres de l'Association britannique ont résolu qu'une statue serait élevée à Isaac Newton, à Grantham, où il est né. La souscription qui a été ouverte a déjà produit 32,000 fr. La reine, le prince Albert, lord Brougham, et nombre de hauts personnages et de savants, sont parmi les souscripteurs. Grantham a fait don du terrain où sera élevé le monument.

— La capitale de l'Autriche comptait, au commencement de cette année, 9,925 maisons, 431,000 habitants qui forment 98,000 familles.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

BOURSE DU 7 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	75 80	76 10	76 »	76 »	» 20	» »
	fin courant. . .	76 10	76 45	76 25	76 25	» 15	» »
4 1/2. . .	comptant. . . .	98 75	98 90	98 75	98 80	» 5	» »
	fin courant. . .	99 10	99 25	98 25	99 25	» 15	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,060 »	.....	.....	1,060 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,175 »	.....	.....	1,175 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	.....	.....	2,980 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	.....	.....	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCE

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

LA FRANC-MAÇONNERIE EN BELGIQUE

ırlement de Bruxelles doit se réunir le 17 octobre. Il de graves questions qu'il lui appartient de résoudre. Il ıe avec le Roi le pouvoir législatif; la majorité conserva- |ui s'y était rétablie depuis deux ans, a été de nouveau ée par les dernières élections. La Couronne, la repré- ›n légale, l'opinion publique sont d'accord pour marcher s voies d'une politique sage et conciliatrice. Mais la Bel- :onstitutionnelle est-elle maîtresse d'elle-même? Ou bien ra-t-elle le front devant une souveraineté qui n'a, jusqu'à ı, rien eu d'analogue dans le monde? Voilà le principal ne qui se présente pour la prochaine session.

oit se féliciter que ce problème ait été posé de la ma- ı plus claire et la plus catégorique par une révélation ımineuse qu'opportune. Il était temps enfin que la Franc- ıerie parût au grand jour et que son rôle fût connu dans s qu'elle couvre de son réseau. L'action envahissante et ınte des loges chez nos voisins n'était plus, depuis long- un mystère pour les esprits tant soit peu clairvoyants. · prétention ambitieuse d'absorber le gouvernement et ıistration était encore un secret, ce n'était plus guère que et de la comédie. Ne l'ignorait que qui le voulait bien, et u public profane commençait à pénétrer jusqu'au fond ılisses, derrière lesquelles se remuaient les initiés. Ceux- ls, soutenaient avec cynisme le mensonge le plus effronté ıuadaient, à quelques dupes très-rares, que la Maçon- n'était qu'une institution de bienfaisance, ne s'occupant ıolitique, ni de religion.

ıtenant la dénégation ne sera plus possible, le doute n'est plus permis. La Franc-Maçonnerie belge a donné ême son programme, et son Manifeste a été livré au

ı *cuique*. Rendons hommage à qui de droit. C'est une de la couleur la plus avancée, une publication impie et ste, l'organe le plus franc de la démagogie, c'est la *Na-* ıi a cru devoir et pouvoir, avec ou sans autorisation des eurs, s'aventurer à lever un coin du voile, que le *Journal xelles* a eu le bonheur et le mérite de déchirer aussitôt du haut en bas.

s un de ses plus récents numéros, à la fin du mois der- ı *Nation* s'exprimait ainsi :

..... , mais qui ne perd rien à être
a été précédé et suivi. L'*orateur ét*
l'écho, n'est qu'un certain M. Bou
du barreau de Mons, et dont le non
hors des loges, se passer de l'autori
nage de ses deux acolytes. Il n'y a
moins de leçons à tirer des harangu
plus importants, puisque l'un a pré
nées la Chambre des représentants
a dû mériter par des titres considé
puté, du fond de la Suède, auprès du

Le *Journal de Bruxelles* a donc re
vice en reproduisant ces trois pièc
dit dans l'argot. Il les a tirées d'une
avait été imprimée pour les Francs-M
bre de quatre mille exemplaires.

Ce chiffre, par parenthèse, est une
l'étendue et des ramifications de l'*O*
limites sont si restreintes.

La brochure est ainsi intitulée : *Tr*
Fête solsticiale-nationale célébrée par l
le 24e j.·. du 4e m.·. de l'an de la Ve.·
1854, c'est-à-dire huit ou dix jours ap
fait subir un si rude échec au faux lib

On remarquera que les amis de la
pressés de répandre, même dans le c
rendu de leurs résolutions. Il a fall

solennelle sans contredit : car il commence par
que « le retour si désiré et si longtemps attendu des
ége et de Verviers, sous la bannière du Grand-
'est pas dû seulement à la force du sentiment de
é; selon ces loges, la réussite « d'un projet d'al-
tous les Rit.·. Maçon.·. n'est pas précisément et
le BUT à atteindre, » mais « le SYMPTÔME d'un mou-
un travail » bien plus importants; 2° qu'en effet « la
t UNANIMEMENT manifestée dans les diverses loges du
r le Grand-Orient prendre une *allure plus vive et plus*
3° que cette inspiration commune a valu à la di-
rale « un concours plus suivi de la part des députés
s provinces, et a amené les modifications qu'a subies
m.·. » Tout cela, a-t-il ajouté, « et aussi, je le dis
s, la *situation politique,* tout cela a nécessité la réu-
rd'hui, et doit provoquer, non pas une *déclaration*
nouveaux, mais *l'exposé d'une interprétation plus large*
de l'esprit maçonnique qui doit animer le Gr.·. Or.·.
toutes les loges de l'Obé.·. »
semble assez clair déjà. Le grand-maître, toute-
tient pas à ces expressions encore trop vagues.
décerné de grands éloges aux tribus qui avaient fait
que le besoin du temps va rallier sous un seul dra-
lique surabondamment que ce besoin du temps, ce
tuation, c'est la nécessité pour la Franc-Maçonnerie
à corps perdu dans la politique; et nous verrons
s quelle politique.
ionde profane, s'écrie-t-il, des faits récents se sont produits
toute notre attention, et le nouveau Gr.·. Com.·. pense que

et augmente par la peur et l'égoïsme, sa fatale puissance qui croît sans cesse. »

Il serait puéril de faire observer au Fr .·. Verhaëgen qu'il y avait un étrange cynisme à lui de dénoncer ainsi, dans l'exercice de ses fonctions de Grand-Maître, au milieu d'un conciliabule à huis-clos, et en présence des initiés de son *ordre*, une *ligue ténébreuse*, un noir *ennemi* qui étend *ses pièges dans l'ombre*, etc. On pourrait lui appliquer cette sanglante réplique :

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

Mais ce langage, nous le reconnaissons, n'est plus de nature à étonner personne. Surtout il était compris, aussi bien que les autres termes techniques et sacramentels du haut dignitaire, par ses auditeurs, par ces apôtres masqués de la *lumière*, si soigneusement cachée par eux sous le boisseau !

Nous ne nous arrêterons pas davantage à constater que la Maçonnerie, de son propre aveu, avait devancé la pensée du Gr.·. Com .·. pour s'élancer dans la voie où celui-ci lui permet enfin officiellement de marcher ; que dans toutes les circonstances graves et critiques (la Belgique, à la suite d'autres pays, l'a bien éprouvé), les Maçons avaient un but et n'agissaient pas comme des enfants en se réunissant et en s'agitant *sur tant de points de son territoire* ; et que si les loges ont pu être *coupables*, ce n'est point de s'être trop abstenu d'intervenir dans les affaires du *monde profane*, autrement dit de la *société publique*.

Nous ne nous étonnons que d'une chose ; à savoir que le Gr .·. Com .·. et le Fr .·. Verhaëgen se soient crus exposés à rencontrer sur ce terrain des *âmes timorées* et qu'ils aient eu à combattre des *appréhensions* et des *scrupules* dans l'esprit même de leurs séides.

Cependant l'objection a été faite probablement, puisque les autorités les plus élevées ont dû la réfuter. Et franchement cette objection aurait bien eu quelque valeur au sens du vulgaire : « *On dira... que nos statuts nous interdisent toute discussion politique et religieuse.* » C'est vrai, voilà la difficulté expressément avouée. Mais Fr.·. Verhaëgen et ses amis ne craignent pas de la regarder en face ; et ils la pulvérisent d'un seul coup, au nom de l'histoire et du bon sens.

L'histoire, en effet, dit que la main de la Maçonnerie s'est trouvée au fond de toutes les révolutions modernes. Qu'importe que la fameuse assemblée de Cologne du 24 juin 1535 ait proclamé que toute immixtion dans les affaires religieuses et politiques était une *cause d'expulsion* de l'*Ordre*? Qu'importe que les règlements actuels portent encore et renouvellent cette défense absolue? « Constatons, répond le Fr.·. Verhaëgen qu'*en maintes* [redacted]*nstances* la Maçonnerie a *unanimement méconnu* cette restric-

tion. *Elle s'est activement mêlée aux luttes politiques*, et quand le triomphe de sa cause, saluée par la nation entière, montrait combien elle est sympathique au pays, qui donc oserait la blâmer? »

... Quand j'invoque le passé de notre institution, n'y vois-je pas, continue-t-il, que la *Maçonnerie a toujours été la vigie attentive qui veille à la marche du vaisseau politique?...* Chaque fois qu'il le fallait, la Maçonnerie n'a-t-elle pas *formé le centre, le point d'appui de la résistance?* etc...

Nous pouvons abréger la citation. Nous n'avons pas envie de contredire cette thèse générale; bien plutôt nous rapporterons quelques faits particuliers à l'appui. Ainsi on sait qu'en 1847, un an avant le mouvement révolutionnaire qui ébranla la France et l'Europe, un banquet maçonnique avait rassemblé à Strasbourg la plupart des hommes qui allaient bientôt paraître sur le devant de la scène : les Caussidière, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon, Marrast, etc., etc. — Le 24 février 1848, M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, répondait à une députation de la grande Loge de France : « LA RÉPUBLIQUE SE TROUVE DANS LA MAÇONNERIE; voilà pourquoi elle a eu des partisans DANS TOUT L'UNIVERS. » Et le 10 mars, M. de Lamartine à son tour déclarait à l'Hôtel-de-Ville « qu'il avait la conviction que c'est DU SEIN DE LA FRANC-MAÇONNERIE qu'ont jailli les grandes idées qui ont jeté le fondement des révolutions de 1789 et de 1848. » En Belgique, qu'était le fameux *congrès libéral*, sinon une manifestation maçonnique? Aujourd'hui encore, de l'autre côté des Alpes, la Franc-Maçonnerie est le gouvernement secret, mais réel du Piémont. L'arbre se reconnaît à ses fruits. Et, de l'autre côté des Pyrénées, elle n'a pas craint de confesser publiquement, en en réclamant l'honneur, son initiative dans les nouveaux bouleversements de l'Espagne.

Le Grand-Maître n'a pas été moins bien inspiré quand il a fait appel au bon sens. Quoi! s'est-il écrié, « la Maçonnerie se cacherait honteusement dans ses temples, en disant : *Faisons silence, la politique nous est interdite!* Je le demande, si la Maçonnerie devait se confiner dans le cercle étroit qu'on veut lui tracer, *à quoi serviraient la vaste organisation, l'immense développement qui lui sont donnés* (1)?... Fermons plutôt nos temples!... Ce que je dis là, je l'ai cent fois entendu répéter par les *meilleurs Maçons, par les plus éclairés, les plus dévoués d'entre tous* (2)... Je ne suis ici qu'un écho; *je dis tout haut ce que tout le monde pense tout bas.* »

Il importe d'ajouter que cette déclaration a été couverte

(1) Que répondre à cela?
(2) Par les Maçons des hauts grades, sans doute.

d'applaudissements et n'a donné lieu, de la part des Belges présents, à aucune réclamation.

M. Verhaëgen est maçon, il n'en est pas moins avocat. Aussi, après avoir ainsi battu en brèche l'interdiction prétendue de se mêler des affaires religieuses et politiques, n'ayant plus en face de lui qu'un fait, le fait même de cette interdiction écrite dans les lois de l'Ordre, il a facilement rencontré un merveilleux argument : « La défense, a-t-il dit, n'est pas érigée en principe positif dans les statuts; c'est dans le règlement particulier du Gr.·. Or.·. qu'elle se trouve inscrite. » Qu'on la raie donc de ce règlement, et elle n'existera plus. Rien de plus simple. C'est ce qu'on appelle, comme nous l'avons vu, « *non pas une déclaration de principes nouveaux,* mais *une interprétation plus large et plus vivace de l'esprit maçonnique?* » Interprétation... *maçonnique*, en effet, et bien digne de l'esprit qui l'inspire!

Il ne nous reste qu'à suppléer sur ce point à un oubli de M. Verhaëgen, du Grand-Orient et des loges de Belgique. Ces grandes autorités ne se sont pas donné la peine d'expliquer comment l'article 135 des règlements, portant l'interdiction désormais levée, est resté jusqu'à ce jour dans les lois de l'Ordre, et a été constamment invoqué comme un des principes fondamentaux de l'*Institut maçonnique*, quand, au vu et au su de tous les hommes clairvoyants, cet article était, non-seulement absurde, impraticable et impossible en théorie, mais sans cesse démenti, violé, transgressé, anéanti dans la pratique.

Mais nous sommes bien indiscrets si nous attendons une réponse à cette question, et bien naïfs si nous ne la trouvons pas nous-même! Pour ouvrir les *temples* de la maçonnerie, pour y attirer peu à peu les fidèles, pour déterminer chacun à se laisser mettre le bandeau sur la vue, pour arriver à « la vaste organisation, à l'immense développement qui sont donnés » à cette milice aveugle, il fallait bien se couvrir d'abord d'une enseigne rassurante. Voilà pourquoi, tandis que l'on cachait tant de secrets, on a publiquement affiché un mensonge. Ainsi les gouvernements ont pu fermer les yeux; ainsi les dupes ont pu être enrégimentées; ainsi la foule des sots a été trompée; ainsi les habiles meneurs ont monté la machine. Comment, sans cela, constituer l'armée de la révolution? Avant le but, il fallait se procurer le moyen. Aujourd'hui, le succès est en partie acquis, et on renonce au mensonge, parce qu'il n'est plus nécessaire ni possible de le soutenir.

Telle est la substance et telle est la moralité de la première harangue prononcée par le Grand-Maître Verhaëgen dans la grande fête solsticiale nationale, qui a été célébrée à Bruxelles par toute la maçonnerie belge.

« Ah ! mes FFF.·., s'écriait-il, NE FORÇONS PAS PLUS LONGTEMPS la Maçonnerie à SE CALOMNIER elle-même. »

A quoi bon, en effet? Charles DE RIANCEY.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOUVELLES DE LA GUERRE

Nous n'avons pas de nouvelles plus récentes que celles de l'occupation de Balaclava. Le public doit commencer à comprendre qu'on n'attaque pas une place telle que Sébastopol sans avoir pris toutes les mesures commandées à la fois par la prudence et par l'art de la guerre.

Il est arrivé un rapport de M. le vice-amiral Hamelin, daté de la *Ville-de-Paris*, devant la Katcha, le 27 septembre. Ce rapport détermine parfaitement la position de l'armée expéditionnaire et le mouvement qu'elle a fait pour se porter sur Balaclava. Les projets d'attaque furent modifiés par la nouvelle de la détermination extrême qu'avaient prise les Russes de couler à l'entrée de leur port de Sébastopol cinq vaisseaux et deux frégates en ne conservant dans l'intérieur de leurs bassins que neuf vaisseaux « auxquels, d'après le dire de marins polonais déserteurs, ils réservaient le même sort une fois la prise de Sébastopol assurée. »

Le barrage du port changeait complétement la face des choses, puisqu'il devait empêcher les flottes alliées de pénétrer en brisant les estacades et de seconder l'œuvre de l'armée par l'attaque des batteries du sud, une fois le fort Constantin pris et les batteries de la partie nord du port enlevées.

En face du nouvel état de choses, les généraux en chef se décidèrent à tourner Sébastopol par l'est et à tenter l'attaque par le sud, qui est peu ou point pourvu de défense, après s'être mis en communication avec les flottes à Balaclava et en avoir reçu des vivres et des munitions.

C'est dans les journées des 24, 25 et 26 septembre que s'est opéré ce mouvement stratégique.

Les deux armées, après avoir passé la Belbeck à quelques milles audessus de son embouchure, ont rabattu ensuite sur la vallée d'Inkerman, l'armée française servant de pivot à l'extrême droite et, par suite, observant les plateaux environnants du sud et du sud-est de Sébastopol à petite distance dans ce mouvement tournant, pendant que l'armée anglaise, à l'extrême gauche, venait aboutir aux hauteurs de Balaclava, où elle a paru le 26 au matin; l'armée française l'y a ralliée 24 heures après, c'est-à-dire ce matin.

Mais la crique de Balaclava a été jugée trop étroite pour suffire au mouvement de ravitaillement des armées; d'autres points seront occupés. En outre, M. Hamelin annonce qu'il a, de concert avec l'amiral Dundas, établi une surveillance active sur

l'ouvert du port de Sébastopol, d'où les vapeurs russes espèrent pouvoir s'échapper la nuit, en franchissant le labyrinthe formé par les carcasses des bâtiments submergés.

Il ressort de ce rapport que nulle part, depuis l'Alma, les armées alliées n'ont rencontré l'ennemi, bien que celui-ci eût pu avoir sur le Belbeck l'avantage des difficultés topographiques.

Le prince Mentschikoff s'est porté, avec 20,000 hommes, sur Batschi-Seraï, à dix lieues à l'est de Sébastopol. C'est là qu'il attend les renforts appelés par lui de tous les points de la presqu'île, pour menacer ensuite le flanc droit de l'armée alliée.

Cette manœuvre est bien conçue, dit le *Journal des Débats*, d'autant que le prince Mentschikoff reste toujours le maître de rentrer quand il le faudra dans Sébastopol, dont les abords sont libres par le côté du Nord, qui n'est ni attaqué ni bloqué jusqu'à ce jour. — *Saint-Ange*.

Le *Constitutionnel* publie un journal tenu par un officier de l'expédition, de la marche de nos troupes depuis le champ de bataille de l'Alma jusqu'à Balaclava. C'est un document plein d'intérêt. Nous en extrayons quelques passages :

21 septembre.

La matinée est employée à évacuer les blessés sur les flottes et à enterrer les morts. Les blessés russes continuent à être traités comme les nôtres, et leurs morts reçoivent également la sépulture. Un sac ou une veste russe jetée sur un grand nombre de fosses indique seulement la différence.

La confiance de Mentschikoff dans ses lignes de l'Alma était telle, qu'au rapport d'un prisonnier, il aurait reçu à coups de cravache l'officier qui venait lui annoncer l'ascension du général Bosquet à l'extrémité occidentale du plateau.

Le plus brillant épisode de la journée a été sans contredit l'attaque de la 1re division. L'Alma franchie, le 1er régiment de zouaves, les 1er et 9e bataillons de chasseurs à pied, la légion étrangère, les 20e et 27e de ligne couvrirent immédiatement les pentes abruptes du plateau que bordaient 10,000 hommes au moins de l'armée russe. Toute la crête était en feu, et les assaillants ne pouvaient rendre un seul coup de fusil ; mais un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que les zouaves, lancés les premiers, atteignent les bords de l'escarpement. Les Russes alors se retirent sous un mamelon couronné par une construction que de loin on pouvait prendre pour une redoute en maçonnerie ; c'était un télégraphe dont les ouvertures inachevées simulaient des embrasures. N'importe, nos zouaves se précipitent sur cette sorte de redoute ; le sergent-major Fleury, de la 5e compagnie du 1er bataillon, y arrive le premier, y fait pénétrer le drapeau du régiment, et tombe foudroyé par un coup de mitraille qui coupe en deux la hampe du glorieux drapeau. Mais l'aigle, victorieux, se relève aussitôt, et devient le point de ralliement de nos bataillons dispersés. Stupéfaits de tant d'audace, les Russes se replient, et bientôt notre artillerie, qui accourt de l'extrémité occidentale du plateau, change leur retraite en déroute complète.....

Les cadavres ennemis que j'ai rencontrés étaient presque tous couchés sur leurs fusils. Il avaient cette physionomie souriante que la mort, quand elle est instantanée, imprime d'ordinaire sur la face humaine. J'ai vu un mourant, les mains jointes, priant avec une ferveur qui fit venir, je l'avoue, une larme à mes paupières. Le malheureux entrevoyait peut-être la palme du martyre... Pauvre victime! elle priait sans doute pour son bourreau. Un sentiment d'effroi se peignait dans les yeux de ces blessés quand nous les approchions, et ils ne se remettaient qu'après quelques minutes, quand nous leur offrions à boire. Je n'en ai entendu qu'un seul se plaindre. La plupart expiraient sans dire mot.

23 septembre.

Nous marchons sur la Katcha, en parcourant, l'espace de douze ou treize kilomètres, une vaste plaine, qui ne diffère de celles que nous avons traversées depuis notre point de débarquement, qu'en ce qu'elle est presque partout cultivée. Nous arrivons au bord de la Katcha. C'est là que les Russes comptaient nous voir débarquer, et cependant on n'aperçoit pas la moindre trace d'ouvrages défensifs. . . . .

24 septembre.

Au lieu de pousser droit devant nous, nous tournons à gauche et opérons ainsi un grand mouvement de conversion autour du fort Constantin. La ville de Sébastopol est à peu près ouverte du côté de terre. A quoi bon aller nous heurter tout d'abord à une forteresse qui, la ville prise, ne peut tenir que pour la forme?

Nous quittons ainsi la plaine pour la montagne, et, après quelques heures de marche, nous abordons le Belbeck à la hauteur de Oturkoï.

Il est impossible de se figurer un plus délicieux vallon. . . . . . .

25 septembre.

Nous continuons notre marche tournante à travers un terrain des plus accidentés. . . . .

La journée ne se passe pas sans émotions : le canon gronde au loin et sur terre et sur mer. Sur terre, c'est l'armée anglaise, engagée sur notre gauche, qui surprend un grand convoi destiné à Sébastopol, et fait cinquante prisonniers; sur mer, c'est un échange de boulets entre les forts de la côte et les deux flottes, qui, sans doute, doublent le cap Chersonèse; nous entendons même siffler quelques obus que les Russes, qui suivent les versants opposés aux nôtres, nous décochent à tout hasard, sans nous voir. Un de ces obus tue près de nous l'ordonnance d'un officier anglais.

26 septembre.

Vers huit heures, comme nous nous disposions à partir, une canonnade lointaine et prolongée se fait entendre dans la direction de Balaclava. C'était cette petite place qui succombait à une double attaque par mer et par terre. La cavalerie anglaise et la marine venaient d'y faire 150 prisonniers, d'autres disent 300; en un mot, la garnison d'un fortin qui défendait ce point de débarquement venait de se rendre à discrétion.

27 septembre.

A neuf heures, les 1re et 2e divisions poussent une reconnaissance sur Sébastopol, la 4e se dirige sur Balaclava pour communiquer avec la flotte; la 3e garde le camp de Tcharnaïa.

A quatre heures, la reconnaissance de Sébastopol rentre au camp; elle s'est approchée de la ville à quatre kilomètres environ. Elle n'a aperçu

qu'une faible muraille d'enceinte sans fossé, de la force du mur d'octroi de Paris. Les Russes cependant élèvent quelques ouvrages en terre, notamment des lignes à redans pour couvrir le faubourg du sud.

Lord Raglan s'avance de la pointe Chersonèse vers la place, que l'on peut considérer comme investie. Mais l'armée russe, 27,000 hommes environ, nous ont échappé.

28 septembre.

Après une marche de une heure et demie, l'armée est réunie en arrière de Balaclava et en communication avec la flotte. Elle vient prendre des vivres pour six jours, et demain elle sera déployée sur les hauteurs de Sébastopol.

Le gouvernement du hospodar va être réinstallé en Valachie. On y attend l'arrivée du prince Stirbey, qui s'est fait précéder par la proclamation suivante :

Nous, Barba-Demetrius Stirbey, prince régnant de Valachie, au conseil extraordinaire d'administration.

Nous avons fait connaître à notre conseil, par notre lettre du 14 octobre 1853, les circonstances qui ont exigé notre éloignement provisoire du pays. Ces circonstances ayant changé, nous nous hâtons de vous faire savoir que, conformément aux ordres de la Sublime-Porte, nous revenons dans le pays pour prendre les rênes du gouvernement. Notre départ d'ici aura lieu dans cinq jours sur un bateau à vapeur. Le conseil extraordinaire d'administration est invité à porter ce fait à la connaissance du public, et à prendre les mesures nécessaires pour nous recevoir.

Donné à Baden, le 17 septembre 1854. STIRBEY.

Depuis quelques jours, dit la *Gazette de Silésie*, il s'opère un grand mouvement sur toute la ligne de l'armée de Saint-Pétersbourg, à Kaminietz. En premier lieu, la garde s'avance à marches forcées vers le sud-ouest et vers Varsovie. En second lieu, les troupes du royaume de Pologne se dirigent sur la frontière autrichienne; en troisième lieu, de nombreux régiments se rendent de la Podolie et de la Bessarabie en Crimée. De la partie de la garde qui se rend en Pologne, la 1re division d'infanterie et la 2e brigade d'artillerie se trouvent déjà dans les limites du royaume; elles sont suivies de la 2e division d'infanterie, tandis que la 3e marche sur Revel. Les troupes du royaume passent de la rive droite de la Vistule sur la rive gauche, et se dirigent par trois routes sur la frontière de la Gallicie. La première colonne suit le chemin de fer de Varsovie à Maczki, la seconde la chaussée de Miechow, et la troisième le bassin de la Vistule. On travaille sans cesse aux fortifications de Varsovie. Plus de 10,000 soldats sont occupés à élever des redoutes à Rachow, sur la Vistule.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Ce matin, le *Moniteur* garde le silence sur les opérations du siége de Sébastopol. Selon une dépêche d'Odessa, jusqu'au 4 oc-

bre il ne s'était rien passé de décisif. On écrit de Vienne dans même sens.

Les commandants de l'armée et de la flotte anglaise Lord Raan et le vice-amiral Dundas ont envoyé à leur gouvernement es rapports étendus sur la part glorieuse que les troupes brianniques ont prise à la victoire d'Alma. Les pertes ont été grans. Le *Globe* donne à cet égard les détails suivants :

« Plusieurs nobles familles ont fait des pertes à la bataille d'Alma. Le fils comte de Liscowell, lord Ennismore et le frère du comte ont été grièment blessés. Le capitaine Monck (du 7e fusiliers), frère du vicomte onck, a été tué à la tête de sa compagnie. Le lieutenant Crafton, fils aîné lord Crafton et petit-fils de feu lord Anglesey, a été blessé. Lord Chewn, fils aîné du comte de Waldegrave, a été blessé.

» Ce sont les 7e et 23e régiments de fusiliers anglais qui ont le plus souft. Le capitaine Horace Cust, des Coldstream-guards, proche parent de rd Brohnlow, a été tué. Parmi les blessés se trouve le comte d'Errol. Deux embres du Parlement ont failli être tués : sir de Lacy Evans a eu une rte contusion à l'épaule droite, et le colonel Perry Egerton Herbert en a çu une derrière le cou. »

De son côté, lord Raglan confirme en ces termes ce qui a été it de la mesure désespérée prise par les Russes qui ont comlé l'entrée de leur port afin d'en fermer l'accès à l'ennemi, ais qui en même temps se sont interdit la retraite à euxêmes :

A l'apparition des flottes alliées devant Sébastopol, tous les vaisseaux marrés en travers du port ont été coulés par les Russes, laissant leurs âts plus ou moins au-dessus de l'eau, et je suis allé hier au soir à l'entrée u port pour m'assurer de ce singulier événement. Le capitaine Drummond a examiné ce matin le port et dit que les têtes des bas-mâts sont énéralement au-dessus de l'eau, que le passage est fermé, si ce n'est peuttre un petit espace près du bas-fonds en vue de la batterie du nord, et es doubles barres à l'intérieur sont de cette façon rendues plus sûres. uit vaisseaux de ligne sont amarrés à l'est et à l'ouest, à l'intérieur des arres ou estacades, et trois de ces bâtiments sont fortement penchés de ôté afin de donner à leurs canons plus d'élévation pour balayer la terre ers le nord.

Lord Raglan estime que toute l'armée russe ne dépasse point 10,000 hommes. Il ajoute qu'elle est en proie au plus profond découragement.

On écrit de Thérapia, 29 septembre, au *Moniteur* :

Tous nos blessés sont arrivés à Constantinople et ont été distribués dans es hôpitaux préparés par l'intendance avec le concours du gouvernement ttoman et de l'ambassade française. La prévoyance de l'administration militaire a pourvu, avec une sollicitude digne des plus grands éloges, à ous les besoins du service. Les principaux membres du cabinet ottoman et le premier aide-de-camp de Sa Hautesse ont visité nos hôpitaux, et ils ont témoigné toute leur admiration pour le dévouement et l'habileté qui résident aux soins dont nos blessés sont entourés.

Le *Journal de Constantinople*, du 27 septembre, annonce que

la santé du général Thomas s'est sensiblement améliorée, et il donne l'espoir que ce brave officier sera bientôt guéri de sa grave blessure. Alfred DES ESSARTS.

LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD

Le nom du maréchal de Saint-Arnaud est un nom désormais acquis à l'histoire : quel que soit le jugement que la postérité doive porter sur sa vie politique et sur son caractère, il est une gloire qui lui restera : la gloire d'être mort en héros, et ce qui est mieux encore, en chrétien.

M. Leroy de Saint-Arnaud est né à Paris en 1796. C'est à la Restauration que commença sa carrière militaire. Le 16 décembre 1816, il entra dans les gardes-du-corps, et, peu de temps après, le grade de sous-lieutenant qu'il conserva successivement dans la légion départementale de la Corse, dans celle des Bouches-du-Rhône, et au 49e régiment de ligne, témoigna de l'estime de ses chefs pour son jeune courage.

Cependant M. Leroy de Saint-Arnaud renonça momentanément à la carrière des armes, et resta dans la vie privée jusqu'au 22 février 1831, époque où il entra avec son ancien grade de sous-lieutenant au 64e régiment de ligne.

Dès ce moment son avancement fut rapide; en vingt ans, il a franchi, grade par grade, tous les degrés de la hiérarchie militaire. Lieutenant en décembre 1831, il passe, en 1836, dans les rangs de la légion étrangère, où il devient capitaine le 25 août 1837.

Quelques mois après, le 11 novembre, il obtenait la décoration de la Légion d'honneur, comme prix de ses services.

Dès ce jour son nom se trouve mêlé à toutes les campagnes de l'armée d'Afrique. Chef de bataillon le 25 août 1840 au 18e régiment d'infanterie légère, et le 25 mars 1841 au corps des zouaves, il obtint, le 17 août suivant, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Un an après, il est lieutenant-colonel du 33e régiment de ligne; le 2 octobre 1844 lui voit conquérir le grade de colonel du 32e; le 3 novembre 1847, il est nommé maréchal de camp.

M. de Saint-Arnaud a contribué à étouffer cette gigantesque insurrection de 1839, qui, inspirée et dirigée par Abd-el-Kader, a coûté tant de sang à la France. Le maréchal Bugeaud, qui certes se connaissait en hommes, plaçait M. de Saint-Arnaud au premier rang des officiers de l'armée d'Afrique, en même temps que tous ses amis proclamaient sa générosité, son abnégation et sa bonté de cœur.

Le 21 janvier 1850, M. le général de Saint-Arnaud fut appelé à commander la division de Constantine. Il y révéla de grandes et fécondes qualités administratives auxquelles vint ajouter sa

uveau relief la manière hardie et énergique avec laquelle il rigea, en mai 1851, l'expédition contre la Kabylie.

Le grade de général de division lui fut accordé le 10 juillet 351, en récompense de cette brillante expédition.

Le 26 du même mois, il était appelé au commandement de la division de l'armée de Paris.

M. de Saint-Arnaud fut ensuite appelé comme ministre de la ierre dans le cabinet du 26 octobre. On se rappelle l'impres-on que produisit l'ordre qu'il adressait à l'armée le lendemain sa nomination.

Les événements du 2 décembre accomplis, la tâche de M. Le-y de Saint-Arnaud devint l'une des plus laborieuses de la si-ation : l'agitation qui régnait dans le pays donnait en quelque rte au ministère de la guerre l'administration de la plus ande partie du territoire. M. Leroy de Saint-Arnaud veilla à at avec un dévouement et une énergie incomparables.

Homme de travail intérieur aussi bien qu'homme de guerre, n passage au ministère fut signalé par des actes administratifs ui témoignent du zèle infatigable et de la haute intelligence u'il apportait dans les moindres détails de cette vaste organisa-on pour laquelle il a tant fait.

L'on sait que le maréchal de Saint-Arnaud a eu, vers la fin e sa carrière, le bonheur de voir la vérité, et le courage de la ettre en pratique. C'était durant son séjour à Hyères. Il y ait allé chercher la santé du corps, il y trouva de plus celle e l'âme.

Guéri contre toute attente et rendu aux affaires, le maréchal e négligea plus ses devoirs de chrétien ; il les remplit avec ette ferveur qui répare le passé, épure et ennoblit tous les sen-iments. Nommé commandant en chef de l'armée d'Orient, l'une e ses premières pensées fut pour l'âme de ses soldats. On en ouve la preuve dans la lettre suivante adressée par le maré-hal à un illustre religieux, son ami :

Paris, 6 mars 1854.

Mon Révérend Père,

Comment avez-vous pu penser un instant que je négligerais d'entourer s braves soldats de l'armée d'Orient de tous les secours et de toutes les nsolations de la religion?

L'aumônerie de l'armée est formée. Je me suis entendu avec le digne bbé Coquereau, qui a mis sur un pied si respectable l'aumônerie de la otte. Il y a un aumônier par division, par hôpital et deux aumôniers en hef au quartier-général.

Je suis débordé par la besogne, et je soigne ma santé pour pouvoir faire goureusement la guerre aux Russes. J'aurai bien besoin de vos prières, on Père; sans l'aide de Dieu on ne fait rien, et je mets ma confiance ans sa miséricorde et dans la protection qu'il accorde à la France. Je ompte avant mon départ remplir mes devoirs de chrétien.

On retrouve les mêmes sentiments chrétiens dans une autre

... ..., mon Révérend Père, et donn

Enfin, la veille même de la bataille écrivait une troisième lettre que nous c mirera, comme dans les précédentes, l blissent le courage, et font la véritab chrétien.

Au quartier-général, à Old-Fort (Crimé

J'ai reçu ce matin même votre bonne lettre, perds pas un instant pour vous remercier de vo prières. Elles ont été écoutées du Très-Haut !.. barqué heureusement en Crimée avec toute l' dans les meilleures dispositions. Le débarquem tés de : *Vive l'Empereur!* et c'est à ce même cri les colonnes russes qui nous attendent à l'Alma, pas de m'établir sous Sébastopol le 22 ou le 23

Je presse les opérations autant que possibl mauvaise, et je prie Dieu de me donner des for

Adieu, mon Révérend Père, priez pour nous e de respectueuse affection. M^al^ .

Rendant hommage à l'héroïsme avec Saint-Arnaud a lutté en Orient contre la son devoir de commandant en chef, le *Jou*

« Le sentiment de l'honneur militaire
« semblent avoir seuls pu maintenir son
« les maux physiques dont il était frapp
« dirigé la bataille de l'Alma, disant qu'
« doit savoir mourir à cheval. »

Nous savons tout ce que peuvent le s et l'amour de la gloire sur les âmes géné

les dominer, sans cesser un instant de se maintenir à la hauteur de son difficile commandement, car il ne se dissimulait pas la gravité du mal ; il en avait plus que personne la conscience, et quand les forces lui ont failli, quand le moment suprême est venu, il a envisagé avec la sérénité d'une âme religieuse et fortement trempée le terme de cette lutte presque surhumaine.

Par une lettre datée du bivouac sur la Schernaya (26 septembre), le maréchal donnait avis au ministre de la guerre que le commandement lui était devenu impossible et qu'il se faisait « un devoir d'honneur et de conscience de le remettre entre les mains du général Canrobert. » En outre, il fit ses derniers adieux à l'armée d'Orient par cet ordre du jour où se peint son calme en face de la mort :

« Au quartier général, au bivouac de Menkendié, le 26 septembre 1854.

« Soldats,

« La Providence refuse à votre chef la satisfaction de continuer à vous conduire dans la voie glorieuse qui s'ouvre devant vous. Vaincu par une cruelle maladie, contre laquelle il a lutté vainement, il envisage avec une profonde douleur, mais il saura remplir l'impérieux devoir que les circonstances lui imposent, celui de résigner le commandement dont une santé à jamais détruite ne lui permet plus de supporter le poids.

« Soldats, vous me plaindrez, car le malheur qui me frappe est immense, irréparable, et peut-être sans exemple.

« Je remets le commandement au général de division Canrobert que, dans sa prévoyante sollicitude pour cette armée et pour les grands intérêts qu'elle représente, l'Empereur a investi des pouvoirs nécessaires par une lettre close que j'ai sous les yeux. C'est un adoucissement à ma douleur que d'avoir à déposer en de si dignes mains le drapeau que la France m'avait confié.

« Vous entourerez de vos respects, de votre confiance cet officier général, auquel une brillante carrière militaire et l'éclat des services rendus ont valu la notoriété la plus honorable dans le pays et dans l'armée. Il continuera la victoire d'Alma et aura le bonheur que j'avais rêvé pour moi-même et que je lui envie, de vous conduire à Sébastopol.

« Maréchal DE SAINT-ARNAUD. »

Le gouvernement de Sa Majesté Britannique a chargé S. Exc. lord Cowley de transmettre au Gouvernement de l'Empereur ses condoléances à l'occasion de la mort du maréchal de Saint-Arnaud.

L'abbé J. COGNAT.

S. Em. le Cardinal-Archevêque de Bourges vient de promulguer l'Encyclique du Jubilé. D'après l'ordonnance qui est annexée au texte de l'Encyclique, la durée du Jubilé est fixée, pour le diocèse de Bourges, du 15 octobre au 15 janvier.

TABLEAU DE L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE AU IVᵉ SIÈCLE, par M. VILLEMAIN (1). — **ÉTUDES SUR LES PÈRES DE L'ÉGLISE**, par M. J.-P. CHARPENTIER (2).

Nous venons tard parler de ces deux ouvrages. Mais ils sont heureusement de ceux qui ne passent pas avec le moment et qui portent toujours en eux-mêmes assez de titres à la faveur. Les circonstances d'ailleurs leur ont donné, dans ces derniers temps,

(1) Paris, 1854, Didier, libraire-éditeur. — (2) Paris, 1853, Vᵉ Maire-Nyon.

un à-propos qui dure encore ; car ils répondent à la curiosité qui, tout d'un coup, s'est émue sur la littérature des Pères de l'Eglise.

On s'est imaginé, en effet, qu'il y avait chez les Pères une littérature sacrée qu'on pourrait substituer avec avantage à la littérature des anciens. Saint Basile et saint Augustin ont semblé des précepteurs préférables à Virgile et à Homère, et, pour tout dire, il a paru bien plus sûr de confier l'éducation des jeunes esprits à des Evêques qu'à des païens.

Nous ne rappellerons pas ici toutes les discussions qu'a provoquées une pareille théorie et comment on a démontré que le zèle pour les mœurs doit s'exercer sans préjudice pour les lettres. De telles controverses ne seraient plus que des redites.

Quoi qu'il en soit, loin de regretter l'étrange entreprise suscitée naguère contre les Grecs et les Romains, nous sommes prêts à nous en féliciter. Car cette croisade n'a nui, en définitive, ni aux Grecs ni aux Romains, et il se peut qu'elle ait pour dernier résultat de rendre attrayante, populaire, de séculariser en quelque sorte la connaissance des Pères, dont le XVIIe siècle avait fait une connaissance réservée, et le XVIIIe siècle une connaissance stérile et ténébreuse.

Au XVIIe siècle, les Pères règnent dans la chaire. Ecoutez un Bossuet, un Fénelon, un Bourdaloue ; ce sont Tertullien, saint Augustin, saint Chrysostome qui revivent dans la personne de ces orateurs sublimes, inspirent leurs discours, consacrent leur éloquence. Mais quittez le sanctuaire et ceux qui l'habitent, omettez Port-Royal et ses adeptes, puis interrogez la foule des esprits, élégants d'ailleurs, cultivés, avides de savoir. A part des exceptions assez rares, on ne lit guère les écrits des Pères ; on les laisse comme en une arche sainte, à laquelle un prétendu respect empêche de toucher ; respect d'ignorance, qui se convertit aisément en dédain. « Un Père de l'Eglise, un Docteur de l'Eglise, s'écrie quelque part La Bruyère, quels noms ! quelle tristesse dans leurs écrits ! quelle sécheresse ! quelle froide dévotion et peut-être quelle scolastique ! disent ceux qui ne les ont jamais lus ; mais plutôt quel étonnement pour tous ceux qui se sont fait une idée des Pères si éloignée de la vérité, s'ils voyaient dans leurs ouvrages plus de tour et de délicatesse, plus de politesse et d'esprit, plus de richesse d'expression et plus de force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles que l'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps, qui sont lus avec goût, qui donnent du nom et de la vanité à leurs auteurs ! »

Au XVIIIe siècle, la tradition s'en va de la chaire comme de tout le reste. Qu'a de commun Massillon avec ses prédécesseurs ? *Il cite encore* les Ecritures, mais non plus les Pères ; et, après

lui, évidemment l'abbé Poulle n'aura pas besoin de grands trésors d'érudition ecclésiastique pour prononcer avec agrément un sermon sur la bienséance. Comment, dès lors, attendre des simples littérateurs, des gens du monde une fréquentation dont les prédicateurs eux-mêmes sont déshabitués? Aussi nous ne trouvons pas qu'au XVIIIe siècle aucun écrivain ait mentionné les Pères de l'Eglise, si ce n'est Voltaire, cet impudent nomenclateur, qui les injurie. Car les doctes expositions de Dom Cellier ne devaient pas servir à ses contemporains.

Chose singulière! c'est un laïc, un profane, un poëte, qui a restauré parmi nous le goût et l'étude des Pères. A une époque où la France, épuisée de vertige, cherchait où se prendre, et, lasse de superstitions, demandait des croyances, le *Génie du Christianisme* parut et fut accueilli avec une véritable reconnaissance. On eût dit que M. de Châteaubriand venait de signaler un continent sauveur à des naufragés longtemps battus par les flots. C'était plus qu'un nouveau continent, c'était la vieille terre de la foi, c'était la patrie que l'on revoyait, avec je ne sais quelle séduction de nouveauté et tout le prestige attendrissant du souvenir. On crut sortir d'un mauvais rêve. La majesté des temples, les cérémonies saintes, les dogmes et leurs enseignements consolateurs frappèrent les imaginations en les guérissant. Ce qu'on avait brutalement rejeté comme un fétichisme, on l'accepta comme le dernier mot de la raison affermie par l'épreuve, et les instituteurs fastueux de l'Encyclopédie apparurent bien pâlissants en présence des Docteurs, des Confesseurs, des Pères, dont la mémoire immortelle avait pu être calomniée et reléguée, mais non pas abolie.

Le poëme des *Martyrs* compléta le salutaire effet produit par le *Génie du Christianisme*. Les jeunes générations du XIXe siècle admirèrent le dramatique spectacle du paganisme expirant, malgré ses violences, aux prises avec une religion divine, qui n'avait pour s'établir que la douceur. Il leur sembla qu'elles assistaient au récit de leur propre histoire.

Sans doute, M. de Châteaubriand n'avait convaincu personne; mais, du moins, il avait persuadé. Ces touches brillantes, ces notes harmonieuses, cette poésie mêlée d'encens suffisaient à captiver les cœurs et pénétraient les esprits que plus de savoir eût rebutés. Il fallait aux yeux malades du grand nombre les teintes attiédies et le demi-jour de la fiction, afin de les accoutumer peu à peu à la pleine lumière. D'ailleurs, en même temps qu'on se laissait ravir à cette voix suave, mystique écho des Savanes, des Catacombes et du Thabor, n'entendait-on pas les accents plus vibrants et plus rudes de M. de Bonald et de M. de Maistre? Et n'y avait-il pas, dans la *Législation primitive* et les

Soirées de Saint-Pétersbourg, un retour assez marqué vers la science ecclésiastique, presque une réaction?

Enfin, un homme se rencontra, dont la jeunesse fait envie autant que sa vieillesse fait peur; âme ardente, qui ne connut jamais de mesure, trop forte pour fléchir, trop faible pour se soumettre, irrémédiablement condamnée à errer d'excès en excès. Chacun sait avec quel éclat M. l'abbé de Lamennais commença par les emportements d'un dogmatisme exclusif. L'*Essai sur l'indifférence* fut plus qu'un livre, ce fut un manifeste. L'auteur n'était pas seulement l'interprète des Pères, on le regardait comme un autre Tertullien; et, en réalité, sa mauvaise destinée a permis qu'il rappelât de tous points l'infortuné sectateur de Montan. Mais ses débuts n'en ont pas moins été considérables pour la renaissance des études sacrées.

Le branle une fois donné, le mouvement a suivi, sans être fort accéléré, mais aussi sans être interrompu. M. l'abbé de Frayssinous a reproduit dans ses conférences le langage et les allures des orateurs du XVIIe siècle. M. l'abbé Guillon, en publiant une *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, a puissamment contribué à mettre en circulation leurs pensées. M. Villemain, en traçant son vivant *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, les a introduits dans les écoles et dans les salons.

C'est une nouvelle édition de ce remarquable ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

De tous les critiques français qui ont étudié les Pères de l'Église, M. Villemain est, à coup sûr, celui qui en a parlé de la manière la plus attachante. C'est qu'en effet il ne s'est pas contenté d'analyser leurs œuvres, de discuter leurs doctrines, d'exposer leurs solennels débats. Il y a eu tout à la fois beaucoup plus d'art et de profondeur dans son dessein. Il a voulu faire revivre à nos yeux ces grandes figures des premiers âges, les ressusciter avec leur imposante physionomie, nous charmer par l'histoire après que M. de Châteaubriand nous avait charmés par l'épopée. Et de vrai, on apprécierait mal le génie des Pères, si on ne les replaçait sur le théâtre même de leur action, parmi les influences qui les entourèrent, au milieu des circonstances contre lesquelles ils eurent à lutter. — Où en était le monde romain quand le Christianisme naissant, propagé par une prédication secrète, divulgué par le martyre, chercha dans la science un appui? Comment les Pères triomphèrent-ils du polythéisme, système absurde mais convenu, sauvegarde d'immenses et monstrueux priviléges, clef de voûte de tout un ordre social, et que tant d'intéressés, les sophistes, les prêtres, les politiques défendaient? D'où leur vint cet esprit de discernement qui leur fit rejeter les parties caduques de la philosophie pour

ı recueillir le fonds impérissable; cette victorieuse ardeur qui ırantit l'unité du dogme contre les attaques dissolvantes de hérésie; cette politique surhumaine, qui rendit toujours aux mpereurs ce qui leur était dû et leur refusa toujours ce qui 'était pas permis? Enfin, quelle fut la vie de ces hommes extra-rdinaires, qui, presque tous, nés au sein de l'idolâtrie, de l'o-ulence, des mondaines délices, cédèrent aux instances inté-ieures, à la torture de la vérité? — Voilà quelques-uns des im-ortants problèmes que M. Villemain s'est posés et qu'il a ré-olus. Bien qu'il ne prétende point aux précisions d'un théolo-ien, l'illustre académicien regrette parfois de courir trop à la âte sur un aussi vaste sujet et de tracer à peine des esquisses ı où il avait conçu des peintures achevées. Et, certes, ce n'est as nous qui nous plaindrions, si, au lieu d'un volume sur les 'ères de l'Eglise, il en avait écrit plusieurs. Mais ce volume, lui seul, nous initie déjà fort avant à toutes les péripéties du lrame religieux, où se jouèrent, durant quatre siècles, les des-inées de l'univers. Il nous apprend aussi à connaître les écrits les Pères. Car M. Villemain en a traduit les principaux passages ıvec une perfection désespérante pour tous ceux qui seraient tentés de l'imiter. Ce sont comme autant de diamants, taillés à facettes, où on ne sait ce qu'il faut estimer le plus, du prix de la matière, ou de l'art infini de l'ouvrier.

De son côté, un maître autorisé, M. Charpentier, inspecteur de l'Académie de Paris, vient de publier deux volumes sur les Pères de l'Eglise. Le premier est consacré aux Pères de l'Eglise latine; le second aux Pères de l'Eglise grecque. Intelligence élevée, impartiale, délicate, M. Charpentier a pensé avec raison que chez les Pères le fond emporte la forme. En effet, ouvrez saint Basile, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, vous retrouverez encore, dans les pages qu'ils ont laissées,

> Cette langue divine aux douceurs souveraines,
> La plus belle qui fut sur les lèvres humaines.

Et pourtant qui oserait prétendre que ce soit là, dans sa pureté native, l'idiome enchanteur d'Homère, de Platon, de Sophocle, d'Hérodote? La comparaison surtout n'est plus supportable, lorsqu'on rapproche le latin de Tertullien, de saint Augustin, de saint Jérôme, de celui de Tite-Live, de Cicéron, de Virgile. Avouons-le hautement. Les Pères de l'Eglise latine n'ont aucun respect de la langue; ils la plient sans ménagement à tous les besoins de leur pensée; ils l'assujettissent à toutes les nécessités de la décadence. La tâche qu'ils se proposent est de convertir des barbares, non de polir leur diction. C'est pourquoi ils iront sans scrupule jusqu'aux solécismes, s'ils croient, à l'aide des

solécismes, être mieux compris. Pour eux,

La langue est une esclave et ne doit qu'obéir.

Comment songer, après cela, sans une infatuation pernicieuse, à offrir les Pères de l'Eglise comme des modèles de beau style? Et ne serait-il pas aussi raisonnable de remplacer Pascal, Racine, Bossuet, par Commines, Froissard, ou le sire de Joinville?

Mais si, chez les Pères de l'Eglise, la forme est généralement très-incorrecte, personne ne contestera que le fond ne soit excellent. En effet, que d'apologies entraînantes de la foi! quelle vigueur d'argumentation contre tous les vices! quelle nouveauté de préceptes et quelle onction! quelle charité brûlante et souvent quelle grâce! Par conséquent, c'est accomplir une œuvre éminemment utile que d'interpréter les Pères à qui ne peut lire le texte même de leurs écrits. Car il y a dans leur commerce non-seulement à s'édifier, mais à s'instruire, parce qu'ils ne furent pas seulement des apôtres, mais en même temps des promoteurs de la civilisation.

Ainsi l'a parfaitement jugé M. Charpentier. Son ouvrage, où se révèlent une érudition choisie, le sens historique le plus droit, de nobles vues, s'ajoute avec honneur à la liste des travaux qu'ont inspirés, de nos jours, les Pères de l'Eglise. Espérons toutefois qu'il ne la clora pas. Félix NOURRISSON.

Chaque chapitre du *Nouveau Traité d'Arithmétique* de M. Rambosson est réuni par un tableau synoptique qui renferme tous les principes et toutes les définitions essentiels, par conséquent tout ce qu'il est nécessaire à l'élève de retenir à la lettre; ils permettent de repasser en quelques instants toute la science, de rafraîchir promptement ses idées et d'y mettre un ordre parfaitement logique, avantages immenses pour ceux qui se préparent au baccalauréat ou à un examen quelconque. (Voir les annonces de l'*Ami de la Religion* du 10 octobre.)

BOURSE DU 10 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	76 10	» »	» »	76 »	» »	» 10
	fin courant. . . .	76 20	76 30	76 20	76 25	» 5	» »
4 1/2. . .	comptant.	99 »	98 75	98 50	98 50	» »	» 50
	fin courant. . . .	99 25	98 95	98 70	98 70	» »	» 55
Obligations de la Ville (1849). . .		1,060 »	... ..	... ..	1,060 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,175 »	... ..	... ..	1,175 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	... ..	... ..	2,980 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	... ..	... ..	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

DE DEUX ÉCRITS CONTRE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Le monde catholique tout entier vit en ce moment dans une attente respectueuse de la décision qui doit être portée relativement à l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge. L'Episcopat a fait connaître à son Chef vénéré le sentiment qui règne dans les Eglises particulières touchant cette doctrine; et, à l'heure même où nous écrivons, les prêtres et les fidèles élèvent déjà leurs mains vers le ciel, pour qu'il inspire au vicaire de Jésus-Christ une résolution qui, en consacrant la vérité immuable dont l'Eglise a la garde, tourne à la gloire de Celle qui est la mère de Jésus-Christ et la nôtre.

Si les paroles inopportunes devaient être évitées jamais par ceux qui ne sont point chargés par ordre divin du gouvernement de l'Eglise et du dépôt de sa foi, c'était, certes, en un moment où tout est accompli pour que la grande voix de l'Eglise elle-même puisse se faire entendre. Et cependant, une voix discordante a osé s'élever encore. Un écrivain, un *ecclésiastique* déjà frappé de plusieurs condamnations méritées, a ajouté cette nouvelle et inconcevable témérité à ses actes antérieurs. Voici ses dernières productions :

La croyance à l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge ne peut devenir dogme de foi (troisième édition);

Lettre à N. S. P. le Pape Pie IX, sur l'impossibilité d'un nouveau dogme de foi relativement à la Conception de la Sainte-Vierge.

Nous ne pensons pas qu'un auteur qui renvoie, pour apprécier sa personne, à des écrits tels que ceux que nous venons de signaler, offre assez d'importance ou de danger pour mériter qu'on le réfute. Non-seulement ces écrits accusent une ignorance et une irréflexion étranges, mais ce qui y attriste encore bien plus, c'est l'absence des plus vulgaires convenances et de ce respect élémentaire qu'inspirent les personnes et les choses les plus sacrées dans l'Eglise. Telles sont les énormités contenues dans les deux publications citées, que nous n'avons même pas le courage d'en donner des extraits. Nous formons un seul vœu pour l'auteur, c'est que la miséricorde divine touche au plus tôt son cœur et lui fasse retirer des livres qui, par le fond et la forme, sont le plus affligeant des scandales, et nous paraissent faits pour lui attirer le plus grand des malheurs qui puisse frapper un chrétien et un prêtre.

L'abbé A. SISSON.

LA FRANC-MAÇONNERIE EN BELGIQUE

(2e article. — Voir le n° 5748.)

Constater, d'après des témoignages irrécusables, d'après les propres aveux de la Franc-Maçonnerie belge, que, malgré ses statuts ou ses règlements, elle s'est toujours mêlée de politique et qu'elle est résolue à s'en occuper plus activement, plus ardemment que jamais, c'est quelque chose ; ce n'est pas tout. Il n'importe pas moins de connaître aussi certainement, aussi positivement quelle est cette politique à laquelle l'*Ordre* doit consacrer « sa vaste organisation et ses immenses développements. »

« *Savoir ce que l'on veut, vouloir ce que l'on sait,* » a dit le Grand-Maître, telle est la formule maçonnique du temps présent. Cette péroraison de son discours servit aussi d'entrée en matière au « *nouvel Orateur élu,* » au Frère Jules Bourlard, l'un des principaux entre les *officiers dignitaires*, l'un des coopérateurs les plus importants de l'œuvre maçonnique pendant cette année, durant le cours de laquelle il exercera le *ministère* de la parole, de l'enseignement, de l'exhortation, de la *prédication*, si l'on veut, au milieu de ses frères. Que les initiés et même les profanes, s'approchent donc de cette tribune, et qu'ils écoutent. Puisque la Franc-Maçonnerie, sortant de sa *torpeur* apparente, va *militer* au grand jour, et veut bien enfin arborer son drapeau, regardons-la et voyons ses couleurs.

Déjà, le Fr.·. Verhaëgen lui-même, en prêchant la guerre sainte à toutes les loges de son Obédience, avait voulu désigner clairement l'ENNEMI, et, pour le caractériser par l'expression la plus actuelle, la plus sensible, la plus vivante à ses yeux, il avait jeté à ses auditeurs un nom : « LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL ! » Mais en offrant à ses séïdes ce point de mire, assurément bien digne de leurs haines et de leurs coups, il avait le tort de trop restreindre le but de leurs efforts. Si donc, soit pour ne pas trop déroger dans l'exercice de ses fonctions suprêmes aux lois de la tradition maçonnique, soit pour se réserver peut-être personnellement un moyen de désavouer, devant *le monde profane*, quelque partie du vaste programme approuvé et sanctionné par lui dans le sanctuaire de ses *temples ;* s'il n'a pas voulu déchirer davantage le voile, il n'a pas eu non plus les grands honneurs de la séance ; et le *Tracé de la fête solsticiale nationale* n'indique pas qu'il ait recueilli les applaudissements enthousiastes dont les déclarations plus catégoriques de son collègue ont été couvertes à plusieurs reprises.

Reproduisons textuellement quelques passages qui suffiront abondamment à édifier le public sur la harangue de l'ORATEUR et sur les sentiments du corps dont il est l'organe officiel.

l avait d'abord fixé d'une façon assez large le terrain dévolu influence et à l'activité maçonniques. Il s'écriait : « A ceux voudraient me réitérer la défense de m'occuper indistinctent de *tout ce que peut embrasser l'intelligence humaine,* moi, je »ondrai : *Je suis homme et tout ce qui intéresse l'humanité m'ap-tient.*» Un peu plus loin il ajouta : «*Toutes les grandes questions principes politiques,* tout ce qui a trait à *l'organisation, à l'exis-·e, à la vie d'un Etat; oh! cela... oui, cela nous appartient, à s, en première ligne;* tout cela est de notre domaine *pour le équer,* etc., etc.» C'est ici qu'ont éclaté les salves de bravos, pour parler correctement, les *batteries* de l'assemblée. Dès ;, F.·. Bourlard a prolongé, nourri, accru et porté jusqu'au oxysme l'enthousiasme universel, en abordant l'une après tre toutes les questions brûlantes du jour :

1° L'Enseignement :

insi, quand des ministres viendront annoncer au pays comment ils enleut organiser l'enseignement du peuple, je m'écrierai : « A MOI, MAÇ.·.! oi *la question de l'enseignement!* à moi l'examen! à moi LA SOLUTION! » uveaux applaudissements.)

2° La Charité :

orsque bientôt des ministres viendront apporter *au Parlement* l'organion de la charité... A MOI, MAÇ.·.! à moi la question de la charité puue, pour que *l'administration de la bienfaisance ne passe point* à des ns indignes, *à des mains qui la feraient tourner contre le travail, contre le ur auquel nous nous livrerons sans relâche.* A nous donc *l'organisation a charité méditée, élaborée, travaillée par nos convictions et par nos intelli-·es !* (Bravos prolongés.)

3° L'inviolabilité des réfugiés politiques :

nous encore, *lorsqu'un ministre méconnaîtra la loi de l'hospitalité frater-;* lorsque, par des considérations que l'esprit de nationalité ne peut ıettre, *il sera porté atteinte à ce grand principe de fraternité, à l'hospitalité* sol belge, A MOI, MAÇ.·.! (Assentiment général.)

4° Le développement de la révolution européenne :

nfin, mes FF.·., *si quelque jour, peut-être prochain,* il arrive que la naalité elle-même *ait de suprêmes déterminations à prendre;* s'il arrive, *ce est peut-être à nos portes,* que la Belgique doive se décider à la veille de ndes, d'immenses circonstances; si elle est amenée à se demander lle est la position qu'elle doit prendre, *quel rôle elle doit remplir,* arrière, s arrière les Maç.·. qui viendront me dire *que je ne puis pas m'occuper matières politiques.* MOI, *j'appellerai* tous les Maçons sincèrement dévoués otre institution; JE LES CONVIERAI A LAISSER DE CÔTÉ LES AMES TIMORÉES, ous ensemble nous examinerons, pour aller ensuite le proclamer par-:, *ce que doit faire notre chère, notre noble patrie,* POUR RESTER A LA TÊTE PROGRÈS EUROPÉEN.

« *Le Fr.·. Bourlard est interrompu ici,* — rapporte *le Tracé,* — *des applaudissements qui se prolongent plusieurs minutes.* » — n n'avait encore excité à ce point les fibres sympathiques de éunion. La plus grande hardiesse avait droit, en effet, au plus nd succès. L'ordre faillit même en être troublé. Mais, « *le*

calme étant rétabli, » *l'Orateur* put continuer, et soutenu par tant d'encouragements, passer des *matières politiques* — si tant est que les questions de l'enseignement et de la charité ne doivent être rangées que dans cette catégorie — aux *matières religieuses* proprement dites. Laissons-le aller :

Mes Fr∴, ne croyez pas que je vienne jamais soulever, dans l'intérieur du Gr∴ Or∴ ou au sein des Temples, des questions de dogme, des questions de scolastique, *telles par exemple, que la grave question de la transsubstantiation* (*hilarité*)...

Mais quand MM. les Évêques produiront leurs mandements, en apparence à propos du carême, et qui cachent en réalité une haute et sagace politique; lorsque, mes Fr∴ ainsi que nous le voyons malheureusement, le pays se couvre d'*établissements qu'on appelle religieux* et que moi je qualifie *fainéants* (*rires approbateurs*); lorsque tant d'hommes grands, forts, vigoureux, veulent, sous nos yeux, *manger le pain de nos pauvres*, sans rien faire, celui de nos bons et honnêtes ouvriers, je dis, moi, que nous avons le droit et le devoir de nous occuper de *la question religieuse des couvents*, de *l'attaquer de front*, de la *disséquer ;* ET IL FAUDRA BIEN QUE LE PAYS FINISSE PAR EN FAIRE JUSTICE, DUT-IL MÊME EMPLOYER LA FORCE POUR SE GUÉRIR DE CETTE LÈPRE.

Donc, action constante de la Maçonnerie contre les couvents inutiles, contre les institutions des hommes fainéants (*bravos*).

Tirons encore de la péroraison cette dernière phrase :

Mes Fr∴, on dit souvent et on répète que l'Europe est vieille, c'est un mensonge; bien loin que l'Europe soit vieille, *l'Europe n'a qu'une demi-civilisation;* nous sommes bien loin d'avoir accompli la moitié de notre tâche.

Si la Maçonnerie ne croit pas avoir fait davantage pour le monde, en ces quatre-vingts dernières années, que lui réserve-t-elle donc pour la fin de ce siècle ?

Notons qu'aux deux discours, dont nous avons extrait ces révélations, sont joints encore un *post-scriptum* et un *appendice*.

Le *post-scriptum* des Fr∴ Verhaëgen et Bourlard a été écrit par le Fr∴ Marquet, député de la loge de Liége, l'une des loges autrefois dissidentes, et rentrées aujourd'hui dans l'obédience.

Il appartenait à ce représentant des Maçons réconciliés d'interpréter les sentiments et les appréciations qui ont mis un terme à leur schisme. Il s'est exprimé ainsi :

Que voyons-nous ?... A l'extérieur, un despotisme gouvernemental, basé sur l'intérêt et sur la peur; à l'intérieur, réveil audacieux de la caste cléricale, basée sur l'ignorance, la superstition et le fanatisme. Pour conjurer ces périls... qu'avons-nous ? *un parti considérablement affaibli...* Et cependant ce parti si affaibli se montre encore inconséquent, à ce point qu'il répudie injurieusement SON ÉLÉMENT LE PLUS VITAL, L'ÉLÉMENT DÉMOCRATIQUE ;... mais que serait donc le libéralisme, s'*il n'avait pas pour complément* la DÉMOCRATIE ? Ce serait un mot *vide de sens*, un mot *à rayer du vocabulaire politique*.

A nous donc de lui rendre une nouvelle vie. Il faut que la Maçonnerie intervienne activement dans la lutte. Il faut qu'elle paraisse au dehors, qu'elle passe de *la spéculation à l'action*, de *la théorie à la pratique ;* nous devons

ami et nous rappeler toujours ces paroles du Grand-Maître que les devoirs du Maçon sont les devoirs du citoyen.

Il n'est pas possible d'avouer plus clairement la fusion de la Franc-Maçonnerie belge avec le parti le plus avancé, le plus vrai de la révolution. La *Nation* l'avait dit ; le représentant des loges réunies le proclame. Tous les journaux démocratiques et socialistes ont affecté, depuis ces publications, d'affirmer que, si les loges avaient vu s'éloigner depuis lors un petit nombre d'âmes timorées, ces pertes ont été amplement compensées par une invasion considérable de nouvelles recrues. Nous ne nous étonnons point, pour notre part, de ce fait ; mais il ne peut qu'ajouter à l'instruction de tous ceux qui sont curieux de savoir ce que méditent et ce que préparent les sociétés secrètes.

Nous serons bref maintenant sur le discours du délégué des loges de Suède ; mais nous ne pouvons mettre cette *planche* tout à fait de côté.

Elle est venue à la fin du repas, au milieu des *batteries* ou salves d'applaudissements qui accompagnent les toasts ou *feux* dont on paraît être prodigue dans les temples. Le Suédois, cependant, Fr.·. Stevens, n'avait pas, à ce qu'il semble, perdu tout son sangfroid septentrional, et, en admirant beaucoup les discours qu'il avait entendus, il avait évidemment la crainte sagace qu'ils ne fussent compromettants pour les Maçons étrangers. Aussi rien de plus curieux que son embarras, ses contradictions, ses réserves et ses aveux.

Cette santé, dit-il, portée à tous les Gr.·. O.·., est la reconnaissance d'un fait qui, pour nous, est un *principe ;* c'est que la Maçon.·. est *universelle ;* c'est que la Maçon.·. est *une ;* c'est qu'il n'y a pas de Maç.·. belges, français ou allemands ; catholiques, protestants ou israélites. Non, la Maçonnerie ne connait pas ces qualifications. C'est une institution *cosmopolite ;* elle appartient à toutes les nations et à tous les cultes.... Cette institution a des règles, des principes, des statuts qui sont universels. Dans ces statuts, qui *ne sont pas plus applicables à la Belgique qu'à d'autres contrées*, il y a des principes fondamentaux que la Maçon.·. a toujours respectés, qu'elle doit respecter toujours. Il y a entre les Maçons *des traités ;* les Maç.·. belges *ont fait des traités avec la France*, l'Angleterre, l'Amérique, etc., etc., et ceux qui y ont adhéré *ne peuvent les fouler aux pieds.* Certes, l'attribut essentiel du Maçon, c'est la *liberté d'examen....* Mais ce *libre examen* n'est pas au-dessus des chartes maçonn.·. reconnues dans l'univers entier.... Formons donc des vœux pour que tous nous travaillions au progrès *en développant l'esprit maçonn.·.*, MAIS *en respectant les principes généraux de la Maçonnerie....*

Evidemment, nous retombons ici dans les *secrets !* et c'est dommage, car ceux qui sont dévoilés excitent une plus grande curiosité à l'égard de ceux qu'il reste à découvrir. Ainsi, non-seulement la Franc-Maçonnerie est *une, universelle, cosmopolite,* animée d'un même esprit, d'un bout du monde à l'autre ; non-seulement elle a dans ses statuts universels des principes géné-

aussi, qui ne sont pas *plus* (ou moin
qu'*aux autres contrées*, et que la Maç.·.
ces principes généraux ne sont pas
apprend, d'accord avec la manifestatio
; mais encore les Maç.·. ont des *char*
être au-dessus de la *liberté d'examen;*
belges ont des *traités formels* avec les Maç
la France, l'Amérique, l'Angleterre. Eh!
nous ne pouvons plus ignorer maintenant qu
maçonnique, pourquoi Fr.·. Stevens ne s'expliqu
entièrement sur les *principes généraux* et les *stat*
les chartes particulières de la Maçonnerie?
sont ces actes d'une diplomatie ténébreuse,
internationaux dont il invoque l'existence en en laiss
dans l'ombre?

Amérique, l'Angleterre sont liées avec vous, Maç.·.
la France aussi? Mais encore une fois, parlez donc!
sachions du moins ce qui regarde notre pays! Nous
tiendrions même quittes, pour cela, de ce qui concerne la
c'est-à-dire de ce qui touchait évidemment le plus l
orateur, sans qu'il en parlât, selon l'habitude de l'es
maçonn.·.!

Mais arrêtons-nous aux révélations sur lesquelles il ne rest
le moindre doute. On a vu qu'en Belgique au moins, la
Maçonnerie revendique hautement la direction gouvernemen-
tale; qu'elle a des forces pour se l'approprier; qu'elle affiche
la prétention de se substituer *au roi, aux ministres et au parlement*
qu'elle réclame non pas seulement l'étude des questions, ou
comme elle dit, le droit de les *disséquer*, mais leur *solution* défi-
nitive et souveraine. Elle ne cache pas davantage le sens dans
lequel elle les tranchera. Ce sera toujours contre le clergé
contre l'Église, contre le Catholicisme.

Elle dit au pays: « Il faudra bien que tu m'obéisses, que
tu prennes de moi le mot d'ordre, que tu te courbes devant
mes ridicules mystères. *J'extirperai*, si je le veux, ce que j'ap
pellerai, moi, *une lèpre*, fût-ce une des conditions de ton ré
gime politique, aussi bien qu'un des éléments de ta prospérit
morale et matérielle; je ressaisirai tes enfants, enlevés à leur
familles; j'éloignerai la charité catholique de tes pauvres; je t
dominerai tyranniquement, malgré ta constitution et tes lois, pa
ma *vaste organisation* et mon *immense développement;* je disposer
de tes votes; je ferai tes élections; je serai dans tous les bureau
de ton administration; je commanderai à tes pensées comme
et j'emploierai même la FORCE, contre les plus impres
des libertés qui t'honorent. Voilà comment *j'inter*

prêterai la défense de m'occuper de matières politiques et religieuses à l'intérieur; et, quant à notre rôle au dehors, j'entends que, après avoir assuré un repaire à tous les conspirateurs cosmopolites, un asile inviolable à tous les boutefeux de l'Europe, notre nationalité, encore si fragile et si menacée, se sacrifie à la poursuite insensée des rêves de ceux qui ont imaginé d'inaugurer une civilisation idéale et indéfinie sur les ruines de la civilisation actuelle, laquelle n'est que la barbarie, puisqu'elle est chrétienne? »

Le texte est là; qu'on dise si nous exagérons le *programme* de la Franc-Maçonnerie belge! C'est elle qui l'a rédigé en forme de *manifeste*; c'est elle qui, par la bouche de son *Grand-Maître*, de son *Orateur Elu*, de ses représentants les plus initiés, a voulu dire à chacun de ses fidèles ce qu'il doit *savoir*, *vouloir* et *pratiquer*. Chacun est averti. *Et nunc, intelligite!*

Charles de RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Une dépêche importante figure au *Moniteur* du 12. Elle fait pressentir en ces termes la prochaine et favorable issue du siége de Sébastopol :

Vienne, le 11 octobre.

D'après les dépêches reçues de Constantinople, en date du 5, les batteries de siége devant Sébastopol étaient en grande partie achevées le 3, et le bombardement devait commencer le 4.

Les sources qui fournissent de l'eau à la ville étaient au pouvoir des alliés. On assure que les Russes se préparaient à couler les 9 vaisseaux qui leur restent. Personne ne doutait que la place ne fût emportée en peu de jours.

On voit que le temps qui s'est écoulé depuis la bataille d'Alma, a été bien employé. D'après le rapport de M. le vice-amiral Hamelin, une partie du matériel devait être débarquée sur une des baies du cap Chersonèse, en même temps que l'artillerie de siége arriverait à Balaclava. Cette double opération accomplie simultanément, n'a pu l'être cependant sans exiger un immense travail, si l'on considère la quantité d'objets de toute nature dont le génie et l'artillerie ont besoin pour des travaux de siége.

Les Tartares continuent de montrer à l'armée alliée les meilleures dispositions et à lui fournir des denrées et des moyens de transport. On sait de quel prix est la sympathie des habitants d'un pays où l'on vient combattre.

Le *Journal des Débats* cherche à évaluer les renforts que le prince Mentschikoff a pu recevoir. Il fait monter les forces de ce général à 70,000 hommes, en y comprenant une division arrivée du Dniester après vingt-huit jours de marche. Les ren-

administration, met fin à la ferme des sels et tabacs, concédée depuis nombre d'années à la maison Torlonia, et fait rentrer cette branche de revenu parmi celles que le gouvernement administre directement. On a eu soin de choisir pour directeur général la personne qui gérait l'entreprise au nom du prince Torlonia. On a également conservé tout l'ancien personnel.

On évalue à la somme de 1,200,000 ou 15,00,000 francs le bénéfice des fermiers, et l'on espère que, dorénavant, ce bénéfice viendra grossir les recettes du trésor. (*Moniteur*.)

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

PIÉMONT. — On peut se rappeler qu'un prêtre républicain de Gênes, du nom de Bartolomeo Bottaro, fut empoisonné, il y aura bientôt un an. Les soupçons se portèrent sur un autre prêtre démocrate, Filippo Maineri, qui, a-t-on dit, avait commis ce crime pour empêcher Bottaro de rétracter ses opinions avancées.

Le procès va avoir lieu. Plus de deux cents témoins sont appelés. Le débat durera au moins un mois. Deux défenseurs ont été nommés : ce sont les avocats Celesia et Maurizio ; mais le premier ne pourra pas accepter la défense puisqu'il est au nombre des témoins cités par l'avocat fiscal.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO. — Plusieurs journaux ont rapporté le bruit de la cession de la principauté de Monaco aux Etats-Unis. « Nous sommes autorisés, dit le *Moniteur*, à déclarer qu'aucune négociation de ce genre n'a existé entre S. A. le prince de Monaco et le cabinet de Washington. »

BELGIQUE. — On lit dans le *Moniteur belge* :

« Un courrier est arrivé hier de Côme. Le Roi souffrait encore de l'indisposition qui l'a retenu à Bâle. Cette circonstance retardera son retour en Belgique, dont l'époque ne saurait être fixée dès à présent. »

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — *Francfort sur le Mein*, 5 octobre. — Dans la séance d'aujourd'hui de la Diète, il a été question des affaires orientales en tant que l'ambassadeur autrichien a communiqué plusieurs pièces qui les concernent, notamment la réponse russe du 28 août relative aux quatre points, et la réplique autrichienne du 12 septembre, à l'occasion de laquelle on a exprimé le regret que la Russie n'ait pas accepté ces propositions de paix. On a déposé ensuite une dépêche qui n'est pas encore connue du comte Buol-Schauenstein aux ambassadeurs autrichiens à Paris et à Londres, dans laquelle on dit qu'il est très-urgent que les puissances occidentales précisent les conditions sur lesquelles elles feraient la paix. Toutes ces pièces ont été envoyées à la commission orientale. Le reste de la séance a été consacré aux questions qui concernent les fortifications fédérales.

DANEMARCK. — *Copenhague*, 5 *octobre*. — La Diète n'est assemblée que depuis trois jours, et déjà il y a eu trois événements qui font augurer que la session sera orageuse. Le président du Folksthing a désigné comme anticonstitutionnel le crédit extraordinaire autorisé par le ministre des finances au sujet de la répartition des droits du Sund. Le professeur Hall a présenté une adresse de méfiance, et M. Futein une proposition tendant à demander une accusation judiciaire des ministres, à cause de l'ordonnance du 26 juillet. Ces deux derniers membres exercent une grande influence sur la majorité. Hier, on a résolu de donner lecture de l'Adresse anti-

ministérielle de Jutland. Ordinairement on dépose seulement ces sortes d'adresses. On s'entretient beaucoup d'une audience de cinq quarts d'heure que l'Evêque Mourad a obtenue du roi. Plusieurs personnes pensent qu'il est question de la formation d'un nouveau cabinet sous les auspices de Mgr Mourad.

CHINE. — Deux steamers de la marine britannique, envoyés le 16 juin dernier à Nankin avec M. Walter Medhurst, secrétaire interprète de la légation anglaise à bord, en sont revenus le 7 juillet à Shang-Haï, ayant été beaucoup plus mal reçus par les insurgés que ne l'avaient été l'*Hermès*, et plus tard le *Cassini*. Les rois de la céleste capitale auraient été beaucoup plus arrogants que jamais, et à la demande qu'on leur fit de permettre de prendre du charbon de terre, dont il paraît que les environs de Nankin abondent, ils auraient répondu que *le charbon de terre appartenait à Dieu.* Et comme le roi céleste, prince de paix éternelle, est son fils, il n'aura pas voulu se priver d'une source de richesse et de puissance qui fait partie de son héritage céleste.

Mais les deux échecs reçus successivement par LL. EExc. les plénipotentiaires des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne n'ont pas tardé à produire leurs effets. Il fut décidé à Shang-Haï que la douane impériale y serait rétablie, et qui plus est, que les négociants des trois nations ayant des traités avec la Chine seraient requis de payer au trésor impérial mantchou les droits de douane d'exportation qui, sous divers prétextes plus ou moins plausibles, avaient été refusés pendant environ dix mois, malgré toutes les réclamations des autorités mantchoues. Comme il s'est agi d'une somme assez ronde, cette mesure a eu un résultat sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. C'est l'entrée de l'élément étranger dans l'administration chinoise. Pour assurer la perception régulière des droits de douane, ce dont les fonctionnaires chinois ne sont plus capables, il fut résolu qu'on se rendrait à la demande réitérée des autorités impériales de Chine, et qu'on autoriserait un Anglais, un Américain et un Français à accepter les fonctions d'inspecteurs chinois du droit de douane. En conséquence, M. Arthur Smith, interprète du consulat de France, M. T.-F. Wade, vice-consul britannique, et M. Lewis Carr, attaché à la légation des Etats-Unis, ont donné leur démission, chacun de ses fonctions respectives, et les voilà, à l'heure qu'il est, *mandarins*, aux beaux appointements de 6,000 piastres (environ 40,000 fr.) par an, sans compter leurs frais de service.

A Ning-po, la corvette de S. M. T. F. la reine de Portugal, assistée de plusieurs lorchas de Macao, se préparait à venger la mort de deux ou trois Portugais assassinés par les pirates, commandés par un Cantonnais nommé A-pack, et qui se trouvent maintenant au service des autorités de cette province.

La ville de Canton était, aux dernières nouvelles, serrée de près par les rebelles, mais les autorités mantchoues tenaient ferme.

Les pirates ont rarement été aussi nombreux, et leur hardiesse grandit constamment, puisqu'ils s'attaquent déjà aux bâtiments européens. Il est à regretter que les autorités étrangères en Chine ne prennent pas la décision d'envoyer quatre à cinq steamers, pour anéantir, une fois pour toutes, les misérables écumeurs des mers de l'empire du Milieu.

Alfred Des Essarts.

---

la mesure de ses propres forces, et tous résolus à sacrifier tout ce que nous demandera la voix du patriotisme.

Il ne m'échappe pas combien est difficile l'entreprise d'unir des volontés séparées par de longues années de discorde; de concilier des intérêts opposés et entretenus par le feu des passions, et de diriger vers un but profitable l'activité stérile que l'habitude des luttes civiles a produite dans la vie politique et sociale de notre Espagne. Je sais bien qu'il n'est pas possible en un seul jour, ni avec un seul acte, quelque important qu'il soit, de restaurer les forces vraiment vives d'une société aussi ébranlée que la société espagnole, et, quoique l'empirisme des temps actuels soit aussi prodigue de promesses qu'il s'est montré impuissant pour les accomplir, je ne crois pas que la constitution la plus savamment élaborée, ni même le prestige qui habituellement entoure l'avénement des dynasties nouvelles, puissent par leur seule vertu rétablir subitement l'empire de ces principes qui, bien qu'ils soient le premier fondement des sociétés humaines, et, comme tels, le premier élément de leur conservation et de leur progrès, sont arrivés à être renversés par une suite de violentes révolutions.

Mais je crois savoir, et l'histoire me l'apprend, tout ce que peut et tout ce que vaut une volonté énergique qui, invoquant l'aide de Dieu et son droit légitime, se propose de marcher dans les voies de la justice et de la prudence: de la justice, pour récompenser les actes louables et jusqu'aux intentions droites, réprimant par contre les mauvais instincts et châtiant les tentatives criminelles; de la prudence, pour ne pas appliquer avec exagération l'idée sainte du droit, et pour maintenir chacun dans la voie de ses devoirs sans intolérance et sans colère.

A l'époque que nous traversons, il est plus que jamais nécessaire à ceux qui gouvernent les peuples d'éviter le double écueil que présentent cette multitude d'idées déréglées et contradictoires qui, naissant comme elles naissent, avec une liberté presque illimitée, se convertissent, à peine ont-elles paru, en idées envahissantes, aspirant à tout bouleverser, religion, gouvernement, lois et coutumes sociales. Il arrive d'ordinaire, en effet, que les forces conservatrices de la société, justement alarmées de cette audacieuse invasion d'idées, méconnaissent peut-être les faits qui sont véritablement accomplis, les institutions qui sont véritablement disparues, et alors, par l'idée fausse de maintenir une vie factice à ce qui est vraiment caduc, on donne dans l'écueil de lamentables réactions. Mais il y a aussi dans l'histoire des exemples multipliés de pouvoirs qui, fascinés par le faux éclat de théories nouvelles, ou tombant dans l'erreur de considérer comme variables et caduques des idées et des institutions liées perpétuellement à la vie d'un peuple et formant l'essence même des sociétés, ont coutume de se frapper à un autre écueil, celui d'initier des réformes mal comprises et d'encourager avec leur coopération ou leur assentiment des changements périlleux....

Je ne vous le cacherai pas, et je suis certain que vous me croirez. J'ai la triste conviction que notre chère patrie se trouve dans une de ces périodes terribles dont le terme est inconnu aux hommes. Les yeux incessamment tournés vers cette terre digne d'un meilleur sort, et dominé tout à la fois par la crainte et l'espérance qu'il pourrait encore entrer dans les desseins du Ciel de me ramener au milieu de vous, j'ai versé beaucoup de larmes de douleur et de tendresse, et, de mon lieu d'exil, je vous ai offert tout ce cœur qui déborde de sentiments chevaleresques (*hidalguia*)....

Oui, je l'ai espéré, je l'espère et je l'espérerai tant que je vivrai : l'heure des derniers désabusements arrivera; un terme sera assuré à cette lutte insensée qui vous dévore entre des ambitions déréglées et des intérêts mesquins; nous en arriverons tous à chercher de bonne foi le bien dans l'épreuve suprême de nos vénérables traditions, sans refuser à un esprit de réforme prudent tout ce que lui demanderont les véritables conquêtes de la saine science et le cours naturel des temps; d'une main ferme, on placera entre le passé et l'avenir un mur impénétrable aux rancunes des offensés et aux prétentions illégitimes des ambitieux; ces bâtardes dénominations, employées comme bannières dans un combat fratricide par les partis opposés, disparaîtront; nous tomberons d'accord enfin sur la manière de concilier des intérêts qui peut-être ne se contrarient que parce qu'ils ne sont pas bien compris. L'instant est proche où alors vous me verrez au milieu de vous, non comme chef d'un parti persécuté par son adversaire, sans chasser

assisté de S. Exc. Mgr Sacconi, Archevêque de Nicée, nonce du Saint-Siége; de Mgr Gillies, Evêque d'Edimbourg, de Mgr l'Evêque de Beauvais, et de Mgr l'Evêque d'Adras, second aumônier de l'Empereur.

Mgr l'Evêque d'Amiens a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant :

« ..... La chapelle de sainte Theudosie ajoute une admirable page à l'histoire, si riche déjà, et si belle que racontent les pierres de la cathédrale d'Amiens. Il me semble voir dans toute la longue suite des temps la foule qui visite, si nombreuse, cette basilique, s'arrêtant devant ce sanctuaire, et demandant : Que disent ces ornements si riches, ces emblêmes disposés avec un goût si parfait, ces verrières étincelantes? *Quæ est ista religio?* On répondra à cette question par un simple et attachant récit, que la tradition recueillera de notre bouche, et que la postérité la plus reculée écoutera avec un intérêt qui n'aura pas vieilli.

« On dira........

« Pendant qu'Amiens préparait le triomphe de sainte Theudosie, un Prince qui, en sauvant la France, venait d'ajouter de nouveaux rayons à un des noms qui resplendissent le plus sous le ciel de l'histoire, et une Princesse que Dieu avait unie récemment à ses hautes destinées, visitaient cette cathédrale, la souveraine du premier empire du monde pensa qu'il lui appartenait de décorer le sanctuaire où devait reposer l'humble Amiénoise qui, après quinze cents ans, sortait avec tant de gloire de la nuit des catacombes. C'est à ses frais, c'est d'après des plans qui lui furent soumis que cette chapelle fut restaurée avec le goût exquis, avec la magnificence que vous admirez. Suivant l'ancien usage, sur le dernier plan de la verrière, où est retracée la légende de sainte Theudosie, on a crayonné l'image de l'auguste donatrice. Cette jeune femme dont le front est ceint d'un diadème et que vous voyez inclinée devant la châsse de la sainte, c'est elle. Mais vous comprenez qu'il était impossible qu'elle vous apparût ici telle que nous la montrent l'histoire et la tradition. Pour ne toucher qu'un trait, comment l'artiste aurait-il reproduit la noble simplicité qu'elle conserva dans le rang suprême, et qui faisait dire à tous ceux qui la voyaient qu'assurément elle était supérieure à sa haute fortune? Elle avait compris sa mission comme les Hélène, comme les Clotilde. Elle ne se croyait, comme elles, placée sur un trône par la Providence que pour apercevoir plus au loin les souffrances et les besoins des peuples ; elle pensait que la puissance ne lui avait été donnée que pour la mettre au service des malheureux. Son nom écrit sur beaucoup de sanctuaires et gravé plus profondément encore dans le cœur des pauvres, est arrivé jusqu'à nous avec la double auréole que la foi et la charité donnent ici-bas, terrestre reflet de la gloire que Dieu donne dans le ciel.

« Et, dans ce temps, Dieu bénissait la France. Il y parut, le jour où cette chapelle fut inaugurée, l'un des plus beaux jours qu'ait vus la cathédrale d'Amiens! L'Empereur et l'Impératrice étaient là, en face de cet autel. Derrière eux, tous les représentants de leur autorité dans ce pays, et la foule du peuple dont les flots se pressaient dans l'enceinte trop étroite de cette immense basilique ; et, pendant qu'ils étaient agenouillés devant les reliques de la martyre amiénoise, leurs aigles déployaient, sous le soleil de l'Orient, leurs ailes victorieuses. Les chrétiens, rapprochant ces deux spectacles, entrevoyaient de mystérieux rapports dont ils étaient profondément émus. Le sang des martyrs scella non-seulement les titres divins de notre foi, mais aussi la charte de l'affranchissement du monde. Leur mort fut le triomphe de la conscience, le point de départ de tous les progrès de la liberté humaine et de la véritable civilisation ; car elle affranchit

ıaient réservés sur la terre que pour les couronnei

« Sire, je m'arrête. Ce que la postérité aura à ajoi
ıs pas. Le livre de l'avenir n'est pas ouvert devant
ıns les mains de Dieu ; et lorsque Dieu a choisi un
ıencé avec lui de grandes choses, si cet homme cc
ire, qu'il n'est que l'instrument de la divine puissa
st pas retirée. Allez devant vous, Sire, dans la lur
ue Dieu a mise en vous. La Providence est visible dai
onduira jusqu'au terme de vos entreprises. Après la
le vous donnera toutes les gloires de la paix, que ré
on. Le colosse qui menaçait le monde tombe devan
st, pour ne plus se relever. La France n'ayant plus
re du dehors, vous pourrez replier sur elle sa pro
rendre et achever le plus merveilleux travail auque
uer la vie d'un homme, la restauration d'une socié
nt les destinées du monde. »

Diocèse de Chartres. — Deux retraites pastora
, Rousseau, de la Compagnie de Jésus, ont eu lie
rand séminaire de Chartres. Tout le clergé du diocè
tremper presque en même temps dans la ferveur de
es instructions éminemment pratiques du zélé missi
eilleusement secondées par la piété du digne Evêqı
résidé lui-même tous les exercices avec la plus édifi

La première retraite a été immédiatement suivie
ode, le premier qui ait eu lieu à Chartres depuis que
pris l'antique usage de ces assemblées si vénérabl
mbre, à 4 heures du soir, tous les membres convoqu
on se rendirent au lieu désigné pour les congrégatio
nce de Mgr Clausel de Montals, ancien Evêque de C
ajesté de cette imposante assemblée, et des larm
ulèrent de bien des yeux à la vue de cet illustre vi

clésiastique donnait un poids merveilleux à ses éloquentes paroles, qui demeureront gravées dans tous les cœurs.

Le lendemain matin, l'ouverture solennelle du synode se fit à l'église cathédrale, et bientôt après commencèrent les travaux de cette pieuse assemblée. Des statuts élaborés par les soins de Monseigneur, et qui révélaient à chaque ligne sa prudence consommée, son zèle ardent, sa piété affectueuse et sa tendre charité furent proposés aux membres du synode. Voici comment le *Journal de Chartres* s'exprime au sujet des réunions qui eurent lieu à cet effet :

« Notre pieux et zélé prélat y épanchait son cœur dans le sein de ses prêtres, leur communiquait le projet de nouveaux statuts diocésains qu'il se propose de leur donner, et accueillait avec une touchante condescendance les observations que leur expérience leur suggérait. Trois jours furent ainsi consacrés à ces graves assemblées, dans lesquelles notre clergé apprit à connaître l'âme droite, le cœur bon et tendre, le jugement sûr et la prudence qui caractérisent son Evêque. Monseigneur, de son côté, fut heureux de féliciter à plusieurs reprises notre clergé du bon esprit qui l'anime et le distingue. Avant-hier matin se termina, à la cathédrale, ce synode diocésain qui fera époque dans l'histoire religieuse de notre pays, et chacun se retira, emportant dans son cœur de douces et durables impressions. »

IRLANDE. — Les journaux anglais annoncent le départ pour Rome de Mgr Cullen, Archevêque de Dublin et primat d'Irlande.

On sait que le temps du provincialat du R. P. Lacordaire est expiré, et que, d'après les statuts de l'Ordre, le grand orateur ne pouvait être réélu. C'est le R. P. Danzas qui a été élu provincial par le chapitre de l'Ordre, en remplacement de l'illustre restaurateur des Dominicains en France.

Au mois d'août dernier, M. le ministre de la guerre demandait cent religieuses à la supérieure des filles de Saint-Vincent-de-Paul, pour aller desservir les hôpitaux de Constantinople et de Varna. Le même jour vingt-deux religieuses quittaient Paris et partaient pour l'Orient. Voici comment l'une d'elles, qui appartient au diocèse d'Arras, apprend à sa famille son départ et son arrivée à Constantinople :

Constantinople, 5 septembre 1854.

« Mes chers parents,

« Le bon Dieu m'a choisie et m'a préférée à beaucoup de mes compagnes pour une mission qui m'est bien chère. Le 24 d'août, notre très-honorée mère me demanda si je voulais me dévouer à aller à l'étranger. Chers parents, j'étais tellement contente que je ne pouvais croire ce qu'elle me disait. Le même jour, à six heures du soir, nous sommes parties, 22 sœurs et 2 prêtres de la mission, pour aller soigner les soldats blessés et les cholériques. Nous nous sommes embarqués à Marseille le 27, et nous sommes arrivés à Constantinople 5 septembre. Pendant la traversée, nous avons été malades du mal de mer.

« Ma chère mère, je désirais bien vous écrire avant de partir de la communauté; mais le temps m'a manqué : il a fallu faire le sac de suite, comme les militaires. Notre traversée n'a pas été des plus agréables; nous

l'humanité d'un despotisme qui l'avait enfermée, corps et âme, dans un cercle de fer. C'est la même sacrilége et monstrueuse unité qu'avait rêvée et que prétendait réaliser la sauvage puissance qui était refoulée et brisée, dans ces jours, par l'invincible épée de la France. La cause pour laquelle coulait le sang de nos soldats était, dans d'autres conditions, la cause même pour laquelle les premiers héros du christianisme prodiguèrent leur sang. Ils en avaient le secret instinct, on le voyait à tout ce que cette guerre éveillait en eux de noble et de chrétien. Aussi on pleurait les guerriers qui tombaient dans ces glorieux combats, mais on ne plaignait pas leur sort. On comprenait que Dieu ne les dérobait aux honneurs qui leur étaient réservés sur la terre que pour les couronner dans le ciel.

« Sire, je m'arrête. Ce que la postérité aura à ajouter à ce récit, je ne le sais pas. Le livre de l'avenir n'est pas ouvert devant moi. Mais l'avenir est dans les mains de Dieu ; et lorsque Dieu a choisi un homme, qu'il a commencé avec lui de grandes choses, si cet homme comprend comme vous, Sire, qu'il n'est que l'instrument de la divine puissance, sa mission ne lui est pas retirée. Allez devant vous, Sire, dans la lumière et avec la force que Dieu a mise en vous. La Providence est visible dans votre vie : elle vous conduira jusqu'au terme de vos entreprises. Après la gloire de la guerre, elle vous donnera toutes les gloires de la paix, que rêve votre noble ambition. Le colosse qui menaçait le monde tombe devant vous, à l'heure qu'il est, pour ne plus se relever. La France n'ayant plus bientôt rien à craindre du dehors, vous pourrez replier sur elle sa prodigieuse activité : reprendre et achever le plus merveilleux travail auquel la Providence puisse vouer la vie d'un homme, la restauration d'une société dont les destinées sont les destinées du monde. »

Diocèse de Chartres. — Deux retraites pastorales, prêchées par le P. Rousseau, de la Compagnie de Jésus, ont eu lieu successivement au grand séminaire de Chartres. Tout le clergé du diocèse a pu venir ainsi se retremper presque en même temps dans la ferveur de l'esprit apostolique. Les instructions éminemment pratiques du zélé missionnaire ont été merveilleusement secondées par la piété du digne Evêque de Chartres, qui a présidé lui-même tous les exercices avec la plus édifiante régularité.

La première retraite a été immédiatement suivie de la tenue d'un synode, le premier qui ait eu lieu à Chartres depuis que l'Eglise de France a repris l'antique usage de ces assemblées si vénérables. Le lundi 25 septembre, à 4 heures du soir, tous les membres convoqués à cette sainte [illegible] nion se rendirent au lieu désigné pour les congrégations générales. L[illegible] sence de Mgr Clausel de Montals, ancien Evêque de Chartres, ajou[illegible] majesté de cette imposante assemblée, et des larmes d'attendr[illegible] coulèrent de bien des yeux à la vue de cet illustre vieillard, q[illegible] cien clergé aimera et vénérera toujours comme un père. [illegible] monde eut pris place, Mgr l'Evêque de Chartres, dans une [illegible] paternelle, a exprimé combien il était heureux d'avoir [illegible] de lui l'élite de ses prêtres, pour traiter avec eux des [illegible] de son diocèse, et leur parler à cœur ouvert de ses [illegible] rances.

M. l'abbé Hamon, curé de la paroisse de Sa[illegible] suite monté en chaire et, dans un discours [illegible] vivement l'influence heureuse ou funeste [illegible] tout entière, selon qu'il demeure fidèle [illegible] gagements de son sacerdoce. La ver[illegible]

avons toujours eu le vent contraire. Vous comprenez bien qu'étant nigaude comme je suis, n'ayant jamais vu que mon clocher et celui de la communauté, j'ai eu un peu peur, surtout la première nuit que je passai sur mer. Mais je me suis bientôt habituée. Ce que le bon Dieu fera de moi, je n'en sais rien : mais je suis toute prête à faire sa volonté. Nous sommes chez nos sœurs de Constantinople. Là, on va nous distribuer, les unes pour rester, les autres pour aller à la guerre. Je vous dirai que ce mot de *guerre* nous amuse beaucoup. Mais enfin *fiat*.

« Nous avons été dans les camps des soldats. Comme ils étaient contents de nous voir ! Ce sont bien nos sœurs qui les soignent ; mais elles sont si peu nombreuses ! Ces pauvres militaires n'auraient pas voulu les voir partir et les laisser là ! Le choléra a beaucoup cessé ; mais il en est beaucoup mort, et nos sœurs nous disent qu'ils sont morts presque tous après avoir reçu les derniers sacrements. Ce sont eux qui demandaient les premiers à se confesser. Je ne puis dire combien cela me fit de peine de voir tant de jeune gens malades, d'autres qui se mouraient ; et cela m'a fait prendre la résolution de faire tout ce que je pourrais pour leur être de quelque utilité.

« Chers parents, aidez-moi à remercier le bon Dieu de m'avoir donné une vocation si belle. C'est un petit sacrifice pour moi de quitter mes chères compagnes de Paris. Elles désiraient toutes partir ; mais le bon Dieu m'a préférée. Que son saint nom soit béni ! »

Un journal protestant, l'*Illustrated News London,* fait le plus brillant éloge des vingt-quatre Sœurs qui sont venues en Turquie remplacer celles qui ont déjà succombé. Voici quelques passages de cet article :

« Elles ont le don d'être presque partout à la fois. C'est qu'en effet, à l'exception des moments employés à leurs écoles, on les voit aller de maison en maison, visitant les pauvres de toutes les religions. Quand elles arrivèrent à Constantinople, le peuple les entoura de toutes les marques de respect. Les Turcs les appellent des *médecins.* Ils ne peuvent comprendre leur désintéressement; aussi sont-ils dans l'admiration, et très-sensibles au bien qu'elles ne cessent de faire. Très-souvent des personnes riches allaient les trouver, au point que les médecins de Péra en étaient jaloux. Mais aujourd'hui, lorsqu'elles savent que les dames qui s'adressent à elles sont en état de payer les soins qu'elles réclament, les Sœurs se contentent de les recommander à un docteur européen.

« Les Sœurs de Charité ne vont pas seulement à chaque instant, jour et nuit, à plusieurs milles, soigner les malades, elles visitent aussi les prisons, etc., portant aux prisonniers de l'argent et des vêtements. Elles sont tellement connues et chéries que lorsque, à la suite de quelque occupation, elles sont restées quelque temps sans se montrer, les pauvres malades, les pauvres blessés les envoient chercher. « J'ai été très-souvent, me disait « une Sœur, appelée au milieu de la nuit par un *cavasse* ou un gendarme, « qui tirait la sonnette du couvent avant le lever du soleil, et venait me « prier de me rendre à la prison pour soigner un prisonnier mourant. »

« Il y a quatre de ces respectables Sœurs à l'hôpital de Péra, qui, aussitôt qu'elles apprirent que le choléra y avait éclaté, sont venues offrir leurs services. Celles qui sont arrivées dernièrement ont été distribuées dans les différents corps de l'armée destinée pour la Crimée, suivant les troupes

partout, couchant sous des tentes. Quelques-unes viennent de mourir du choléra à Varna ; une autre à Gallipoli, d'où le choléra a presque totalement disparu.

« Maintenant qu'il n'y a plus de danger de ce côté, elles sont rentrées dans les hôpitaux, auprès de leurs chers malades. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On écrit de Vienne (Autriche) :

« Nous apprenons que Madame la duchesse de Berry est arrivée chez Monsieur le comte de Chambord, son auguste fils, dans l'intention de passer quelque temps auprès de lui. Cette année, comme toujours, les anniversaires du 15 juillet et du 29 septembre ont amené à Frosdorff de nombreux visiteurs. Nous citerons aujourd'hui les noms de quelques-uns de ces visiteurs, ce sont le célèbre poëte nimois, M. Reboul ; M. le marquis et Mme la marquise de Vallongue, de la même ville ; M. le chevalier de Narbonne Lara, d'Alais ; M. l'abbé Cassan ; M. le comte de Beaurepaire ; Mme la marquise d'Hautefort, etc., etc. »

— On annonce que le P. de Damas, de la Compagnie de Jésus, va partir pour l'Orient et être attaché à l'aumônerie de notre armée. (*Gaz. de Lyon.*)

— Le prince Woronzoff, gouverneur général des provinces transcaucasiennes, est arrivé à Anvers avec une suite de vingt personnes.

— Mme de Villeneuve, la pieuse fondatrice et la première supérieure de l'ordre de l'Immaculée-Conception, est morte à Castres, le 2 octobre, dans sa 50e année.

— Nos lecteurs apprendront avec de vifs regrets que Mgr de Ségur, auditeur de Rote pour la France, vient de perdre l'usage de ses yeux. Nous espérons, avec tous les amis du jeune prélat, qu'ils lui seront rendus par une opération qui doit être pratiquée prochainement.

— Mgr Fransoni, sensible aux maux que souffre son pays, vient d'envoyer 300 fr. pour secourir les cholériques de Gênes. Cette générosité est d'autant plus grande que le prélat, privé depuis tant d'années de sa mense archiépiscopale, ne vit à l'étranger que sur son patrimoine.

— Un incendie qui rappelle la terrible conflagration de Hambourg a éclaté vendredi à Newcastle et a fait pour plus de 25 millions de francs de dommages, en causant d'autre part la mort de plus de 20 personnes. On compte en outre plus de 200 blessés. Le feu a éclaté vers une heure du matin dans la fabrique de laine de MM. Wilson et fils à Gateshead, sur une des rives de la Tyne.

Malgré les plus puissants efforts et les secours les plus prompts et les plus énergiques, les flammes atteignirent bientôt un entrepôt rempli de soufre et de nitre, et contenant en outre sept tonneaux de poudre à canon. Une foule immense de spectateurs était accourue sur le lieu du sinistre, lorsque le magasin à poudre fit explosion, imprimant une secousse terrible à 20 milles à la ronde, et précipitant les éclats de l'incendie sur tout le quartier environnant.

— M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, vient de découvrir dans les greniers de la mairie de Troyes les archives de l'abbaye de Villeneuve, qui, sous le nom d'abbaye de Nesle qu'elle a porté jusqu'au XVIIIe siècle, a joui d'une certaine célébrité. Ces archives remontent au XIXe siècle et forment une masse de sept à huit mille pièces.

(*Athenæum français.*)

— Le *Moniteur* donne ce matin des nouvelles du comte de Raousset-Boulbon et des Français qui avaient pris part à son expédition contre Guaymas. Ces nouvelles sont meilleures que celles publiées jusqu'ici par les journaux des Etats-Unis. Le comte de Raousset-Boulbon vit encore et tout fait espérer qu'il ne tombera pas victime de son téméraire esprit d'entreprise.

— On vient de découvrir à Vallon (Ardèche) une bande nombreuse de voleurs et d'incendiaires. Une visite faite dans cette commune par plusieurs brigades de gendarmerie aidées d'un détachement de ligne, a amené l'arrestation de vingt-deux membres de cette infernale association. L'un des chefs a été tué dans l'action qui s'est engagée. Sa femme a fait des révélations qui mettront la justice à même de mettre la main sur tous les coupables. L'incendie était ou devait être employé comme moyen de faciliter les vols.

— De divers points arrivent des nouvelles qui révèlent des indices d'un hiver précoce. En Suisse, dit un journal de Fribourg, en date du 1er octobre, a eu lieu une rapide transition de l'été à un automne très-froid. Dans la matinée du 30 septembre, la neige a tombé en abondance sur les hautes Alpes bernoises et sur Guggisberg. Le thermomètre est descendu à zéro. Même nouvelle dans les journaux de Genève et du Jura.

— La mortalité générale, en France, par le choléra, s'élève, aujourd'hui, au chiffre de 100,000 décès. C'est à peu près, dit la *Presse médicale*, le chiffre atteint par les épidémies de 1832 et 1849. Le département de la Seine, dans l'épidémie actuelle, figure pour 11,000 décès environ.

— Le nombre des Allemands qui émigrent dans les Etats-Unis dépasse toute imagination. Dans les huit premiers mois de cette année, 164,000 Allemands ont quitté leur patrie pour la grande république de l'Amérique du Nord. Le nombre des Irlandais émigrés pendant le même laps de temps ne monte qu'à 54,548.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

Nous publions, avec ce numéro, la Table du tome cent soixante-cinquième.

BOURSE DU 12 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE		COURS DU JOUR PLUS HAUT		PLUS BAS		DERN. COURS		HAUSSE		BAISSE	
3 0/0. . .	comptant.	76	5	76	10	76	5	76	10	»	5	»	»
	fin courant. . . .	76	20	76	40	76	20	76	35	»	15	»	»
4 1/2. . .	comptant.	98	50	98	60	98	50	98	60	»	10	»	»
	fin courant. . . .	98	80	98	85	98	80	98	85	»	5	»	»
Obligations de la Ville (1849). . .		1,060	»	...	..	...	..	1,060	»	»	»	»	»
— — (1852). . .		1,180	»	...	..	...	..	1,180	»	»	»	»	»
Banque de France.		2,980	»	...	..	...	..	2,980	»	»	»	»	»
Rome, 5 0/0 ancien.		.....	»	...	..	...	..	84	»	»	»	»	»
— nouveau.		.....	..	...	..	...	..	»	»	»	»	»	»
Belgique, 4 1/2.		.....	..	...	..	...	..	»	»	»	»	»	»
Londres, consolidés.		95	»	...	..	...	..	.....	..	»	»	»	»

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

MARDI 17 OCTOBRE 1854. (N° 5750.)

L'AMI DE LA RELIGION

DU COLPORTAGE

EXAMEN D'UN LIVRE DE M. CH. NISARD (1).

(Premier article.)

En attirant l'attention de nos lecteurs sur la propagation des mauvais livres par la voie du colportage, notre but est de leur faire comprendre que la guérison d'un tel mal ne doit pas être abandonnée aux mains trop souvent impuissantes de l'administration, et qu'il y a lieu, en cette matière, à des œuvres de miséricorde que le zèle catholique ne saurait négliger. Les paroles suivantes de M. Nisard, où nous voyons l'expression des sentiments les plus honorables, feront pressentir tout d'abord quelle doit être la profondeur de la plaie : « Il est triste de penser que des familles entières, imprimeurs, éditeurs et colporteurs, ont vécu du trafic de ces livres et s'y sont enrichies; que les chefs de ces familles jouissent dans leur pays d'une considération proportionnée à leur fortune; qu'ils y trouvent des gendres, des brus, auxquels il ne répugne nullement de toucher des dots acquises au prix de l'empoisonnement systématique des âmes, et que ces brus et ces gendres continueront le même commerce; que dis-je, quand il s'agit d'intercepter leurs drogues, *n'est-on pas arrêté quelquefois par la crainte de les ruiner?* »

Ce langage ne manque pas d'énergie, mais il n'exprime pas encore assez notre propre indignation.

En 1773, lord Clive, gouverneur du Bengale, qui, d'une simple association de marchands, avait élevé la Compagnie des Indes à être par ses richesses une véritable puissance, fut accusé de concussion par un parti de la Chambre des communes, appuyé du ministère, et l'on s'emporta jusqu'à lui reprocher d'avoir fait périr de faim trois millions d'Indous par ses spéculations sur les grains. Le jugement ne lui fut pas seulement favorable, mais glorieux : on remercia le noble lord des signalés services qu'il rendait à la patrie; et, bien que des publicistes donnent sans réserve pour un fait ce qui dut être une calomnie, nous adhérons de grand cœur à cet arrêt, pour l'honneur de l'humanité. Mais ce crime, qui surpasserait ceux de Néron, le cède encore

(1) *Histoire des livres populaires, ou de la littérature du colportage depuis le XVe siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres du colportage* (30 novembre 1852), par M. Charles Nisard, secrétaire-adjoint de la Commission.

beaucoup en monstruosité dissimulée, pardonnée, enrichie, honorée, aux crimes que commettent journellement nos empoisonneurs d'âmes. On en jugera bientôt. Oui, du fond d'un cabinet d'auteur, d'une librairie, — car le premier coupable, on le conçoit, n'est pas le colporteur, plutôt affamé que pervers, — de là, disons-nous, plus commodément, plus affreusement que ne l'eût fait le lord gouverneur enfermé dans un salon doré, avec moins de crainte encore d'évoquer autour de soi des images funèbres, on torture, on tue les âmes par millions! Et ce n'est pas sans nuire aussi, sans doute, mais indirectement, ce qui sauve tout, et aux intérêts matériels et à cette vie du corps qui préoccupe si exclusivement le plus grand nombre.

L'esprit de la nation, cet esprit français dont nous sommes si fiers, n'est pas moins menacé par le goût détestable qui règne dans la plupart des ouvrages colportés. Mais, nous le répétons, ce qu'on ne saurait imaginer, c'est la perversité de ces publications que l'abîme semble avoir vomies sur la terre.

Allons droit au plus pressé : une autre fois, nous pourrons faire connaître le côté *littéraire* du colportage; mais nous ne voulons l'envisager aujourd'hui qu'au point de vue de la religion et de la morale, dont il compromet les plus chers intérêts.

« Le tableau détaillé que je mets sous les yeux du lecteur, dit M. Nisard, et l'examen critique de tant de petits livres ou dangereux, ou tout au moins inutiles, dont les colporteurs de librairie ont inondé la France depuis trois siècles, m'ont paru propres à faire apprécier au public quelle influence fâcheuse a dû avoir sur les mœurs et l'esprit du peuple le colportage abandonné à lui-même.... — Il faut que tout le monde sache quels ont été les divertissements intellectuels et les préceptes de morale que cette littérature a donnés au peuple pendant deux ou trois siècles. Il faut que ce qu'on n'avait jusqu'ici que soupçonné, faute d'envie ou de moyens de s'en éclaircir, à savoir la bassesse, le mauvais goût, et parfois aussi (l'auteur devrait dire : bien souvent) la perversité, devienne une certitude. »

Commençons par l'examen des livres de magie, dont la niaiserie est le moindre tort. A l'attrait d'une curiosité impie et d'une audacieuse cupidité, ils joignent l'appel direct aux sociétés infâmes du démon, et des formules d'engagement avec des apparences trompeuses de religion, comme la promesse de ne pas mourir sans confession, des invocations à Jésus et à Marie, etc. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir à la réflexion honnête et sensée qu'inspire à l'auteur une des *oraisons* placées à la suite de ces pactes diaboliques : « Ce contrat ne serait que ridicule si les actions de grâce au Tout-Puissant, qui le suivent, ne semblaient être un hommage rendu à l'intervention directe de Dieu

dans l'exécution, et ne le rendaient par conséquent complice de ces abominations. Là est le vrai danger de ces petits livres. Ils habituent à invoquer Dieu, non plus comme le seul être qui ait tout pouvoir sur les démons, mais comme une sorte d'intermédiaire officieux entre eux et nous, ou comme ayant tout au plus un droit de véto contre les décrets diaboliques qui contrarient notre pensée. » Observation d'une utilité malheureusement trop actuelle pour les consulteurs de *tables tournantes*. D'autres livrets, tout aussi dangereux, compris sous le nom d'*oracles des dames*, ont pour objet de dire la bonne aventure aux jeunes personnes et de leur dévoiler l'avenir, même celui qui doit suivre un premier mariage, le veuvage, etc. Quelles semences d'immoralité, de désespoir, de crime, peut-être, renfermées dans ces imprudentes prophéties! M. Nisard, aussi bien que M. Weiss, dans son *Dictionnaire historique*, déplore le mal fait aux habitants des campagnes par ces inqualifiables écrits.

Pénétrons encore plus avant dans ces officines de la corruption populaire. « Un détestable livre, dont les villes et les campagnes sont inondées et qui cherchera toujours à s'y glisser sous le manteau, qui s'est fait tout petit, c'est-à-dire réduit en volumes faciles à soustraire à la surveillance d'un père et d'un maître, et qui, cependant, a bien eu l'impudence de se présenter à l'estampille, est . . . . . Paris, figures, *chez les marchands de nouveautés*. » Nous n'oserions reproduire ce titre qui couvre le tableau des dernières obscénités du nom d'une affection légitime. L'auteur lui-même avoue son incompétence à juger un pareil livre, et déclare avoir assez bonne opinion du lecteur pour espérer qu'il lui pardonnera de ne l'avoir pas même lu, réserve aussi louable qu'elle est rare dans un critique. Il nous présente donc un autre témoignage, celui de l'*Amateur de livres* (M. Janet) : « Mauvais au point de vue de la science, puisqu'il fourmille d'erreurs, ce livre l'est encore plus sous d'autres rapports. Répandu à profusion parmi les classes les moins instruites, il contribue puissamment à leur démoralisation. » Il a eu, c'est M. Nisard qui nous l'atteste, « des myriades d'éditions. Les presses d'Amsterdam, cette sentine de toutes les ordures émanées des écrivains français au XVIe et au XVIIe siècle, ont donné la première édition en 1686. » Remarquons l'endroit : c'est le centre des réformations calvinistes et jansénistes, le pays des morales sévères!

Avançons encore, ou, pour mieux dire, descendons; car il nous semble pénétrer dans un des cercles les plus horribles de l'enfer, guidés aussi, comme le poëte gibelin, par une main officieuse, bien qu'elle n'ait pas toujours la sûreté que peut seule donner une étude sérieuse des choses de la foi, et qu'en cet en-

droit même elle ne montre pas assez d'énergie à repousser d'odieux démons.

« Ç'a été un usage de nos pères, qui ne s'est pas perdu, d'appliquer à certains enseignements profanes qu'ils voulaient inculquer, la forme employée dans les instructions religieuses, à savoir celle du catéchisme. Et encore que, dans la plupart de ces écrits, il n'y eût pas d'intention directe de parodie, ils ne laissèrent pas de donner lieu à des rapprochements entre le profane et le sacré, qui diminuaient le respect qu'on a pour celui-ci et le déconsidéraient. Quand le ridicule, même involontaire, ne tue pas, il cause des blessures qui laissent des cicatrices; et ces imitations indécentes n'ont pas fait moins de mal à la religion catholique que les attaques en règle dont elle a été l'objet, au nom d'ailleurs si révéré de la tolérance et de la philosophie. Outre le catéchisme, on imitait encore les prières et les symboles de foi. On adressait à Vénus les oraisons destinées à la Sainte-Vierge, et à Cupidon celles par lesquelles on confessait Jésus-Christ. Le *Pater* et le *Credo* étaient prononcés en l'honneur des divinités païennes les plus impertinentes, et on personnifiait les passions les plus honteuses pour en faire le but de ces invocations. On a eu ainsi les catéchismes de l'amant, du philosophe, de l'économiste, et même de l'athée; on a eu ensuite des catéchismes poissards, révolutionnaires, libéraux, saint-simoniens, et enfin socialistes. »

Il nous semble que des citations, même effleurées, de ce qui ne serait que sottise, si ce n'était encore infamie criminelle et contagieuse, en disent bien davantage. Cette imitation de la méthode populaire, et même de la marche et de la lettre que suit l'enseignement catholique; cette prostitution sacrilége qui atteint les choses saintes dans toutes leurs formes, n'est concevable que par la vue des textes. Nous ne donnons qu'une légère idée du *Catéchisme des amants, par demandes et réponses :* « D. Etes-vous amant? — R. Oui, par la grâce de Cupidon. D. A quelle fin est fait l'amant? — R. C'est pour connaître un objet, l'aimer, le servir, etc. » Viennent ensuite les *commandements :*

Un objet seul honoreras
Et aimeras sincèrement;

puis la fixation de l'âge où l'on commence à pratiquer ces leçons. Nous avons connu un élève de rhétorique que des lectures romanesques ont poussé à une tentative d'assassinat, puis au suicide avant sa dix-huitième année; mais le *Catéchisme des amants* s'adresse à un âge beaucoup plus tendre. Au sujet des *oraisons*, M. Nisard s'écrie : « Il y a en tout cela une si profonde imbécillité, qu'on a peine à croire que cela puisse être dange-

reux. Et cependant qui oserait affirmer le contraire? » En effet, en semblable matière, l'esprit n'est pas nécessaire pour porter coup.

Le peuple, à partir de l'enfance, est donc nourri et saturé de tels aliments. Quelle condition y sera-t-elle soustraite? Aucune, pas même la dernière, témoin le *Chiffonnier grivois*, titre convenable pour un ramassis d'ordures, qui retourneront (il faut l'espérer, dit M. le secrétaire de la Commission) dans la hotte d'où l'auteur les a tirées. Mais le soldat, du moins, dernier espoir d'une société toujours menacée, échappera-t-il à cette infernale propagande? Sans doute, l'armée se respecte, et son retour marqué vers la religion console à juste titre bien des cœurs chrétiens; mais ce n'est pas la faute du colportage : les livres à l'adresse des militaires leur rappellent *débordements, bacchanales, crâneries, récits de la chambrée, traits héroïques, mutineries, maraudages, duels.* A la vérité, ces livrets sont moins orduriers que ceux qui récréent les ouvriers et les paysans; nos émissaires infernaux pressentaient plus de tenue de ce côté. Quoi qu'il en soit, les scènes de maraude « spirituellement conçues, audacieusement exécutées, » et les exemples d'insubordination, laissent désirer que les ouvrages de M. Anatole de Ségur centuplent leurs nombreuses éditions pour occuper les loisirs de la caserne et de la tente.

Nous n'avons pas parlé, non plus que l'auteur, des productions du genre politique ou social. Il n'y a plus lieu aujourd'hui : c'est dans les opuscules simplement immoraux que se conservent tous les germes de nos catastrophes. Mais nous avons réservé, pour terminer cette première revue du livre de M. Nisard, de courts exemples, propres, ce nous semble, s'ils étaient divulgués, à susciter une croisade chez les gens de bien. Oui, nous pensons que la force révoltante de ces textes serait capable, non plus de lancer l'Europe en masse contre la sensualité asiatique, mais d'arracher à leurs plus louables préoccupations les Catholiques, les honnêtes gens, et de les réunir, de les armer tous contre la longue et désastreuse invasion du colportage. Il s'agit des livres de séduction. Ils ont toujours eu un succès inouï; on y apprend à corrompre dans les formes, à peu près comme le génie calcule d'avance le succès des opérations d'un siége. Et quand on a corrompu quelque infortunée, « on enseigne à l'abandonner, et, quand on l'a abandonnée, à excuser convenablement cette lâcheté. » En vain se rassurerait-on sous prétexte que presque toutes ces compositions sont « d'une prodigieuse bêtise. » D'ailleurs, M. Nisard nous l'apprend, « le plus savant, le mieux écrit, le plus spirituel, et conséquemment le plus détestable de ces livrets, » montre « la dé-

licatesse de sentiment dont on doit faire parade pour saisir l'innocence à la sortie de la pension. Il spécule surtout sur ces enfants que la misère ou la rudesse des parents ont soumis à de terribles épreuves.... *Tendez les bras à l'orpheline!* etc. » Ne comptons pas trop non plus sur l'indignation que ces infâmes conseils devraient soulever dans l'âme du lecteur; ces moyens de séduction, observe encore M. Nisard, « doivent leur plus vif attrait comme leur saveur la plus douce, à l'intérêt sacré qui s'attache aux personnes à l'égard desquelles on en prescrit l'usage.» *Nitimur in vetitum!*

Et la séduction pratiquée en vue du mariage est celle qui mène les suborneurs aux derniers degrés de l'ignoble : « Si vous avez affaire à des dévots, conformez-vous aux défenses du Carême; saluez bien bas M. le Curé; approchez ostensiblement du confessionnal et de la Sainte-Table. *En suivant ainsi le chemin de la croix*, vous arriverez au but infailliblement. Plus tard, vous *dresserez* à votre convenance la chaste moitié que le Ciel vous aura donnée, et vous la *plierez* à votre philosophie. Vous savez que, d'après le Code, du côté de la barbe est la toute-puissance. »

Avis aux familles, avis aux jeunes personnes disposées à sacrifier toute considération de fortune à l'espoir, bien légitime sans doute, d'avoir un mari religieux et *pratiquant*. On a vu, le jour même de ces unions, se déclarer catégoriquement cette impiété hypocrite et brutale. Nous laissons à penser ce que devient, *pliée* sous ce joug despotique, la jeune femme qui n'avait cherché dans le mariage qu'un appui pour sa foi, un guide, un gardien vigilant de sa vertu, un ange terrestre avec l'aide duquel elle pût s'acheminer plus sûrement vers le Ciel.

« Celui-là, n'en doutez pas, dit M. Nisard, a été ravi de son esprit, qui a imaginé cette incroyable méthode de séduction, et soyez persuadé qu'il n'a pas eu plus de remords en écrivant ces leçons, que de doutes sur le zèle de ses disciples à les mettre en pratique. » Oui, les Catholiques savent trop bien que le *premier* auteur de ces suggestions vraiment sataniques ne se repent pas plus de ses crimes qu'il ne doute de la fidélité de ses innombrables sujets. Mais n'avions-nous pas raison en promettant à nos lecteurs de les conduire jusqu'au fond de l'abîme? Il n'est pas jusqu'à cet appel à la toute-puissance de la barbe, si étranger à toute humanité et surtout au génie français, qui, en évoquant, si j'osais le dire, je ne sais quelle figure de bouc, ne nous révèle l'action particulière de l'esprit du mal dans le colportage.

Un saint profondément versé dans les voies spirituelles nous invite à contempler Lucifer rassemblant autour de lui d'innombrables cohortes de démons, puis les envoyant dans toutes les

provinces, dans toutes les cités, tendre leurs piéges aux hommes sans en excepter un seul, quels que soient son âge, sa condition. Si jamais ce système de corruption s'organisa et se développa dans toute sa puissance, c'est bien de nos jours, grâce aux industries combinées de la presse et du colportage. Quand l'ennemi capital des hommes ne fait pas tout le mal qu'il voudrait, il en fait toujours autant qu'il peut : nouvelle ressemblance avec le colporteur, qui, s'il ne peut vous ravir la foi, la probité, les mœurs de vos serviteurs ou de vos enfants, introduira du moins dans votre famille l'esprit d'indépendance, d'ambition, d'inquiétude, et par suite la discorde et la ruine. S'il n'arrive pas là, il affadit les cœurs, énerve les volontés, émousse les intelligences et rend les âmes incapables de tout bien. Cette triste réalité n'apparaîtra dans tout son jour que lorsque nous traiterons la partie littéraire du colportage, intimement liée d'ailleurs avec la partie morale.

Charles VERDIÈRE, S. J.

Le monde catholique est en ce moment occupé du grand événement qui va s'accomplir à Rome.

Les Evêques convoqués se dirigent de toutes les parties de la terre vers la Ville éternelle, à la voix du Chef visible de l'Eglise.

En France, S. E. le cardinal Gousset est déjà parti pour Rome et a pris la route de la Suisse. Mgr l'Evêque du Mans vient d'arriver à Paris; Sa Grandeur se rend également dans la Ville sainte et doit partir dans le courant de la semaine. On annonce l'arrivée à Paris de S. Em. le Cardinal Archevêque de Malines. Ainsi que les deux prélats français, plusieurs prélats d'Irlande, entre autres Mgr Dixon, archevêque d'Armagh, et Mgr Cullen, archevêque de Dublin, se trouvent aussi en ce moment à Paris, se disposant à partir pour Rome.

L'Irlande est le seul pays du monde catholique où plus de deux prélats aient été invités nommément.

Mais on nous écrit de Rome qu'on y attend un grand nombre d'Evêques, et qu'on verra arriver avec la plus grande satisfaction, aussi bien que les prélats officiellement invités, ceux que leur dévotion y attirera.

Les uns et les autres prendront part, suivant leur rang, à la grande assemblée générale du Consistoire.

Cette assemblée générale sera préparée par des réunions particulières qui ne seront composées, nous écrit-on, que des seuls invités *spécialement*.

C'est Mgr Antici Mattei qui a été nommé secrétaire de la Congrégation consistoriale.

Parmi les prélats français qui doivent se rendre à Rome pour

assister à ce grand événement, on nomme Mgr l'Archevêque de Paris et NN. SS. de Marseille et d'Agen. L'abbé J. Cognat.

DISCOURS DE LORD ABERDEEN

En Angleterre, les hommes d'Etat sur la tête desquels repose la responsabilité des destinées de leur pays, se croient tenus de faire connaître de temps à autre à la nation leur jugement sur les événements, et de caractériser en public la direction et les phases de la politique qu'ils suivent. Dans l'absence des Chambres, ils ne laissent échapper et ils font naître au besoin des occasions qui, pour être moins solennelles que les discussions parlementaires, ne diminuent point la valeur et l'autorité de leur parole.

C'est ainsi que la corporation de la ville d'Aberdeen, ayant invité le premier ministre de la Grande-Bretagne à assister, le 9 de ce mois, à l'inauguration de son portrait dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, ce haut personnage a voulu donner un intérêt national à cette cérémonie qui avait réuni une affluence considérable.

Le prévôt de la ville lui avait fait entendre lecture d'une adresse, où se trouvait le passage suivant :

Avec le reste de la nation, avait-il dit, nous voyons d'un œil satisfait l'union cordiale et constante qui n'a pas cessé de subsister entre la reine et ses augustes alliés, et nous offrons à Votre Seigneurie, comme chef du gouvernement, nos félicitations bien cordiales à l'occasion des brillants succès dont il a plu au Tout-Puissant de couronner nos armes. Nous prions Dieu bien sincèrement que ces victoires et les sages mesures des puissances alliées parviennent promptement à rétablir en Europe les bienfaits de la paix.

Le noble comte, dans une réponse aussi remarquable par la hauteur des vues que par la dignité de l'expression, n'a pas dédaigné de traiter les diverses questions soulevées par l'Adresse. Nous reproduisons les principaux passages de ce discours, ceux qui concernent l'affaire capitale, celle de la paix et de la guerre :

J'avais cru devoir proclamer, a-t-il dit, que la politique du gouvernement était pacifique, et l'on reconnaîtra que nous nous sommes efforcés de demeurer fidèles à cette politique. (Applaudissements). Il y a plus : je suis certain que le grand et universel appui qui nous est donné par tout le pays dans la guerre où nous sommes engagés est dû à la pensée que nous avons sincèrement fait tout notre possible pour écarter les calamités de la guerre. (Applaudissements).

Bien que je me fusse attaché à l'espérance de la paix avec une ténacité presque désespérée, je dois dire cependant que lorsque la guerre est devenue inévitable, je me suis empressé de proclamer qu'en ce qui me touchait, elle serait poussée avec la plus extrême vigueur et avec toute l'énergie dont le gouvernement était capable. (Applaudissements). Le moment n'est peut-être pas inopportun, Messieurs, de demander si cette assurance n'a pas reçu son exécution. (Oui ! oui !)

Si vous réfléchissez à tout ce qui a été fait depuis six mois, vous recon-

naîtres, je pense, que jamais le pays ne fit rien de comparable à ce qui vient de se faire. Il a été réuni et transporté loin de l'Angleterre une armée comme jamais aucune armée ne quitta notre sol, une armée comme jamais il ne fut donné au duc de Wellington d'en commander une, et toutes les dispositions ont été prises, je puis le dire, de manière à assurer son succès, humainement parlant. (Applaudissements). Vous pouvez, Messieurs, juger de l'importance colossale des préparatifs quand vous saurez que sept cents navires ont contribué à l'opération.

Tout homme de bonne foi sera frappé des difficultés contre lesquelles il y avait à lutter et du temps qu'il fallait pour mener à bien cette opération. Il y a pourtant des gens qui parlent de retard, comme s'il y avait eu retard. J'ose dire que l'histoire du monde n'offre pas d'exemple d'efforts aussi considérables faits en aussi peu de temps ! Notre armée s'est mise en marche et elle a remporté sa première grande victoire, de concert avec nos braves alliés, avec lesquels notre étroite union et concorde ont été complétement établies dès le premier moment. Et ce sont cette union et cette concorde qui offrent aujourd'hui la perspective la plus encourageante à l'Europe. (Applaudissements.)

J'ai dit et je proclame que la guerre doit être continuée avec toute la vigueur et l'énergie dont le pays est capable ; mais néanmoins je ne déserte pas une politique pacifique. Je crois que pousser la guerre avec cette énergie est la plus sûre chance d'arriver à une conclusion prompte et satisfaisante (Bravos répétés.)

Qu'il me soit permis de faire observer que nous avons fait quelque chose pour enlever à la guerre ses horreurs, rendre ses opérations plus humaines et mitiger les atrocités dont elle est inévitablement accompagnée. (Applaudissements.) Au risque et au sacrifice de quelques droits des belligérants, nous avons admis le commerce des neutres, et, par notre exemple, nous avons mis un terme aux courses de corsaires, ce terrible legs qui nous avait été fait par un siècle barbare, et que le monde sans doute est appelé à ne revoir jamais ! (Applaudissements.)

Ainsi nous avons tâché de mitiger les horreurs de la guerre tout en la poursuivant avec la plus extrême vigueur, et tout en la faisant ainsi, je répète que, quant à moi, je ne perdrai jamais de vue l'unique objet légitime de toute guerre, c'est-à-dire l'obtention d'une paix stable, juste et honorable. (Applaudissements.) J'ajoute, Messieurs, que la guerre, alors qu'elle cesse d'être une nécessité, devient un crime, et je considère que tout homme qui prolongerait les horreurs de la guerre pendant un seul jour, alors qu'il pourrait conclure une paix juste, sûre et honorable, serait grandement coupable aux yeux de Dieu et des hommes. (Applaudissements.)

Nous ne pouvons que joindre le tribut de nos éloges aux témoignages d'approbation unanime dont a été couvert l'illustre orateur. Les sentiments qu'il a exprimés sont dignes d'un homme d'Etat chrétien. Ce discours devrait servir de leçon et de modèle à une partie de la presse anglaise et française, plus belliqueuse que les intrépides soldats de nos armées et que les braves marins de nos flottes, et qui semble trouver leur courage trop lent, et le but assigné à leurs efforts trop restreint. En présence du sang qui coule à flots, à la veille du redoutable développement dont la conflagration actuelle menace l'Europe, on est heureux de constater qu'un esprit plus sage, plus élevé, plus humain, inspire les gouvernements, et l'on aime à penser qu'au milieu des héroïques nécessités d'une lutte gigantesque,

des vœux sincères et ardents peuvent encore être formés, au nom de la politique comme au nom de la religion, pour le retour d'une juste et honorable paix, puisque de tels vœux sont encouragés par le chef même du ministère britannique, par un homme d'Etat protestant comme lord Aberdeen, en même temps qu'ils sont provoqués et bénis, sous la forme solennelle du Jubilé, du haut de la chaire de saint Pierre, par un Pape comme Pie IX, dans toute la catholicité. Charles de RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le siége de Sébastopol se poursuit avec prudence et dans toutes les formes voulues par l'art de la guerre. On doit donc en attendre le résultat patiemment et avec la confiance que méritent l'habileté des généraux et le courage des armées alliées.

A la date du 6 octobre, lord Raglan écrivait que les travaux du siége étaient avancés et permettraient d'ouvrir le feu sous peu de jours. Il annonçait aussi que les aqueducs étaient coupés.

Une autre dépêche porte que les alliés s'étaient étendus sur un développement d'environ 1,200 mètres. On avait débarqué à Balaclava 50 grosses pièces de canon, 650 matelots et 2,000 soldats de marine.

On écrit au *Globe* des hauteurs en vue de Sébastopol, le 28 septembre :

La 4e division anglaise, après deux jours de marches forcées, est arrivée; elle est campée devant Sébastopol près d'une grande ferme dénommée sur la carte : *Khutor Teuzde Olar*. La 3e division est légèrement en arrière à gauche. Les 1re et 2e divisions se rapprochent de Balaclava, où est le quartier-général : les Français y sont campés, mais ils prendront position à l'extrême droite. Une colonne russe est sortie de la ville. La 4e division, sous les ordres de sir G. Cathcart, s'est avancée à sa rencontre : les Russes se sont retirés dans le but évident de faire venir les Anglais à portée de leurs canons. Cette ruse est demeurée sans effet. Sir G. Cathcart s'est retiré, l'ennemi ayant refusé la bataille. Par suite de cette marche des Russes, les trois autres divisions ont reçu l'ordre d'avancer : elles sont toujours sous les armes. L'ennemi a brûlé dans l'après-midi beaucoup de munitions. Des campements de la 4e division on voit toute la ville et les forts. Ces derniers sont très-formidables, mais ils sont dominés par la position qu'occupent les alliés. La ville est petite et paraît avoir été abandonnée par la majeure partie de ses habitants. Son aspect est triste; il n'y a ni ombre ni arbres. Les forts et les maisons sont construits en pierre blanche. Sur les forts extérieurs, à l'œil nu, on distingue des figures.

Les Anglais ont essayé contre le fort Constantin les puissants canons du système Lancastre que portent l'*Arrow* et le *Sampson*. Le fort a beaucoup souffert, son feu ne pouvant atteindre les bâtiments qui lancent ces projectiles.

Les hôpitaux militaires de Constantinople sont encombrés de

blessés, tant français et anglais que russes. On a transporté dans cette ville la voiture du prince Mentschikoff : elle est exposée à Tophané aux regards des curieux.

Le prince Mentschikoff continuait de garder la campagne avec une partie de ses troupes, attendant des renforts. Mais il n'est pas à présumer que les généraux Gortschakoff et Osten-Sacken, menacés en Bessarabie par Omer-Pacha, puissent se dégarnir pour secourir la Crimée.

Le *Wanderer* du 9 octobre dément positivement la nouvelle que le prince Mentschikoff avait reçu de Pérékop 15,000 hommes de renfort.

On mande de Varna que de nouvelles troupes égyptiennes, mises par Saïd-Pacha à la disposition du Sultan, sont arrivées à Constantinople et que sans s'y arrêter elles marchaient sur Varna d'où quatre vapeurs allaient les conduire à Balaclava. On y compte 3,000 hommes de cavalerie.

Une lettre de Constantinople donne sur les derniers moments du maréchal Saint-Arnaud ces détails non connus encore et qui compléteront nos précédentes informations :

A la bataille d'Alma, le maréchal de Saint-Arnaud s'est montré sur tous les points, et surtout là où le danger était le plus grand. Il semblait qu'il voulût mourir enveloppé dans son triomphe.

Cette pensée se serait même traduite par un mot qu'on assure avoir entendu sortir de sa bouche : « Est-ce qu'il n'y aura pas de boulet pour moi aujourd'hui ? » Quoi qu'il en soit, le maréchal resta ce jour-là treize heures à cheval, et il quitta le champ de bataille dévoré par une fièvre très-intense.

Les médecins militaires, M. Cabrol, son médecin particulier, l'engageaient à aller se reposer à Constantinople ; mais le maréchal refusa : il voulait entrer à Sébastopol. Il franchit avec l'armée la Katscha et le Belbeck, puis les longs plateaux boisés arrosés par la Tchernaïa qui longent le fond de la rade et s'étendent jusqu'à Balaclava.

La maladie grandissait sous l'empire de ces fatigues. Il était à peu de distance de Balaclava quand les symptômes du choléra se présentèrent. Dès ce moment le maréchal se sentit vaincu. Le 28, il remit le commandement suprême au général Canrobert.

Au départ du *Roland*, qui apporta ces nouvelles, il avait été en proie à un délire de deux heures, suivi d'un état complet de prostration. L'*Ajaccio*, arrivé ici le 30, signala une légère réaction dans l'état du malade, dont l'état cependant était désespéré. Les médecins voulurent tenter de le transporter vivant à Constantinople ; le *Berthollet* était préparé et reçut le maréchal le 29, à midi.

On fit route immédiatement pour le Bosphore. A peine embarqué, le malade revint à lui ; il causa un peu avec son gendre et ses officiers ; il avait toute sa présence d'esprit. A quatre heures un quart il se sentit fatigué ; il se retourna lui-même dans son lit, et il expira.

D'après les nouvelles apportées par le *Basilisk*, qui est arrivé le 13 octobre à Dantzig, le temps était très-mauvais dans toute

la Baltique. Toute opération de ce côté était devenue impossible.

On se préoccupe avec juste raison des préparatifs considérables que fait la Russie dans le royaume de Pologne. Le czar est attendu à Varsovie. On a remarqué aussi le départ de la garde impériale pour la Vistule, circonstance qui ne s'est encore produite que deux fois et qui pronostique de grands événements. Evidemment ces préparatifs sont dirigés contre l'Autriche, qui, de son côté, fait toutes ses dispositions pour l'éventualité d'une guerre. « Le champ de bataille, dit ce matin le *Pays*, va s'élargir par l'entrée en scène d'un auxiliaire prévu, l'Autriche, et par le duel inévitable des deux empires sur la Vistule et sur le Pruth. » A ces symptômes d'une lutte très-probable, il faut joindre ce fait que le baron de Hess a reçu du cabinet de Vienne l'ordre de ne mettre aucun obstacle à la diversion projetée par Omer-Pacha en Bessarabie.

Il y a aussi mésintelligence marquée entre les gouvernements autrichien et prussien. Celui-ci, évidemment favorable à la Russie, a, depuis quelque temps, échangé de nombreuses notes avec le cabinet de Vienne, dont il veut obtenir une stricte neutralité.

Nous publions la dernière dépêche émanée du comte Buol et qui, en même temps qu'elle arrivait à Berlin, était communiquée aux autres Etats allemands :

Vienne, le 1er octobre 1854.

Il a été fait, par la dépêche ci-jointe du baron de Manteuffel au comte d'Arnim, réponse aux communications que nous avons adressées au cabinet de Berlin le 14 de ce mois, et dont il a été donné connaissance à Votre Excellence par la circulaire en grande partie identique du 13. L'accueil que nos ouvertures du 14 ont reçu à Berlin n'a pu nous satisfaire, d'une part, parce que la portée et le sens de nos déclarations n'ont pas toujours été compris exactement; de l'autre, parce que le cabinet prussien a répondu à notre intention de faire à ce sujet une proposition à la Diète par la demande d'obtenir sur notre propre position certains éclaircissements que nous ne pouvions donner sans changer la nature de nos rapports avec les diverses puissances. La dépêche du cabinet de Berlin est insuffisante aussi pour nous faire comprendre comment on peut recommander à la Diète avec quelque dignité et quelque franchise l'appui moral des bases de paix établies par l'échange de Notes du 8 août, appui moral qui ne peut avoir aucun effet, quand on dit en même temps aux Etats allemands que ces bases soulèvent de graves objections.

Nous avons donc adressé la dépêche ci-jointe au comte Esterhazy en réponse à ces communications de la Prusse, et comme la dépêche prussienne a été communiquée confidentiellement aux gouvernements allemands, ainsi que cela est dit à la fin de la dépêche même, vous êtes chargé de communiquer aussi confidentiellement la présente au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Nous y joignons en outre, afin que vous puissiez en faire l'usage confi-

dentiel nécessaire, la copie d'une autre dépêche adressée au comte Esterhazy, dans laquelle nous exposons plus particulièrement les motifs qui s'opposent à la pensée du cabinet prussien de garantir la Russie contre toute attaque des armées alliées partant des Principautés.

Recevez, etc. Comte Buol.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* des 15 et 16 octobre ne donne aucune nouvelle du théâtre de la guerre. On en est réduit aux dépêches de la télégraphie privée et aux récits plus ou moins contradictoires des feuilles anglaises et allemandes.

Le bruit court, dit le *Globe*, que le prince Mentschikoff a établi une communication avec les forts au nord de Sébastopol. Les Russes attendaient des renforts considérables pour le 12 octobre.

D'après le *Lloyd*, les Russes ont pris des positions pour défendre la ville du côté du sud. Sébastopol est entouré, à une distance de vingt minutes, d'une ceinture de batteries dont quelques-unes ont été armées avec les canons des vaisseaux. Les escadres alliées se sont avancées dans la direction du port de la Quarantaine.

On mande encore de Varna au *Lloyd* que les navires anglais et français ont commencé le 4 à bombarder les ouvrages russes élevés sur la côte.

Des détails assez précis nous sont fournis par la *Presse* de Vienne :

Le corps débarqué à Balaclava attaquera d'abord le fort de la Quarantaine, et quand ce fort sera pris, ce sera le fort Alexandre que l'on entreprendra. En même temps, le corps qui est posté au nord de la ville attaquera le fort de Constantin et les batteries de ce côté. En prenant ces deux forts importants, le fort Alexandre a 90 canons, celui de Constantin 110, l'entrée du port sera dégagée, et l'on pourra attaquer la ville elle-même, qui est défendue, il est vrai, au sud, par une batterie de 50 canons, et, au nord, par le fort de Sainte-Catherine.

On croit qu'on viendra plus facilement à bout des batteries que des forts. Mais si les batteries sont prises et si le fort Sainte-Catherine est rendu inoffensif, rien n'empêchera les vaisseaux de jeter des boulets au centre de la ville. En même temps, on opérera contre Sébastopol du côté de terre, et l'on pense que les renforts qui arrivent par la mer Noire auront en partie cette destination.

Quant aux troupes qu'on attend les premières, elles sont destinées, dit-on, à débarquer à Pérécop, sous la protection des canons de la flotte pour couper les renforts russes qui pourraient arriver par cet isthme. On dit qu'une partie de la flotte recevra en même temps l'ordre de se porter dans la mer d'Azof par Kertsch, et de croiser sur la côte nord de la Crimée pour empêcher des renforts russes de venir de ce côté et pour prendre les bâtiments russes qui se trouveraient dans la mer d'Azof.

Voici comment, même après sa défaite de l'Alma, le prince Mentschikoff rédige ses bulletins. Les lignes suivantes ont paru

dans l'*Invalide russe* et dans un supplément extraordinaire du *Journal de Saint-Pétersbourg* :

L'aide de camp général prince Mentschikoff rend compte à S. M. l'empereur, à la date du 18|30 septembre, qu'après avoir exécuté son mouvement de flanc de Sébastopol sur Baktschi-Seraï, il se préparait à prendre l'offensive à la première occasion favorable. Ce plan promettait d'autant plus de succès, que les alliés avaient divisé leurs forces. Tandis que les Français s'approchaient des fortifications du rivage septentrional de la baie de Sébastopol, les troupes anglaises s'étaient rendues par mer à Balaclava, où elles avaient opéré une descente. Le prince Mentschikoff, en ayant été instruit, s'était porté en avant; mais les Français, évitant le combat, avaient abandonné le nord de Sébastopol et s'étaient rendus au sud de cette ville, pour se réunir à leurs alliés. Le 18|30, le prince Mentschikoff était arrivé avec la majeure partie de ses troupes aux fortifications du nord et s'y était établi, en attendant que les intentions de l'ennemi se manifestassent. Jusqu'au 18|30, il n'y avait eu aucune opération.

Du côté des Russes, on ne se borne pas à écrire des bulletins comme celui que nous venons de reproduire. Le 30 septembre, on a chanté un *Te Deum* dans les églises d'Odessa pour célébrer une victoire remportée par le prince Mentschikoff. Cette victoire consistait dans la levée du siége du fort Constantin, que les alliés avaient paru menacer. Alfred DES ESSARTS.

Mgr l'Evêque de Poitiers vient de publier un mandement concernant l'Encyclique du Jubilé. Il fixe du 1er novembre au 1er février la durée des trois mois accordés pour gagner l'indulgence dans chaque diocèse.

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCÈSE DE MARSEILLE. — La fête si populaire du Rosaire de la Sainte-Vierge a été célébrée cette année à Marseille avec un redoublement de ferveur, trop bien expliqué par le malheur de circonstances qui ramènent à Dieu les indifférents eux-mêmes. A cette occasion, l'église de Saint-Canat, où la dévotion du Rosaire est établie d'une manière spéciale, a vu se déployer, dans la journée d'hier, toutes les magnificences du culte catholique. Mgr l'Evêque a officié à la grand'messe. M. le premier adjoint, faisant les fonctions de maire, y assistait, en compagnie de plusieurs membres du conseil municipal, témoignant avec lui par leur présence des sentiments religieux qui animent notre administration municipale, dont la population marseillaise n'oubliera pas de si tôt les services et le dévouement pendant la crise qui n'est pas encore complétement terminée. Dans l'après-midi, une procession des plus nombreuses qu'on ait vues depuis longtemps a parcouru le quartier au milieu du recueillement d'une population immense accourue de tous les points de la ville. On voyait figurer à cette procession trois confréries de pénitents, divers corps de métiers, les pompiers avec leur fanfare et des milliers de femmes attachées aux congrégations de chaque paroisse. Les rues que traversait la procession étaient décorées d'un bout à l'autre de tapisseries, de banderoles et de guirlandes. Les plus étroites et les plus

pauvres, celles aussi où l'épidémie avait le plus cruellement sévi, étaient particulièrement remarquables par le soin qu'avaient mis leurs habitants à fêter le passage du cortége pieux qui portait en triomphe l'effigie de cette Mère de Dieu, vers qui montaient tant de vœux et d'espérances ou tant d'actions de grâces pour des bienfaits reçus. A l'entrée de la nuit, les rues les plus voisines de l'église se sont trouvées illuminées comme par enchantement, plusieurs maisons l'étaient jusqu'au quatrième étage, la façade et le clocher de l'église l'étaient également. La fête s'est terminée par la bénédiction qu'a donnée Mgr de Mazenod.

Diocèse de Nancy. — Le pélerinage de Notre-Dame-de-Sion, si cher à la piété des Lorrains, mais que des circonstances fâcheuses avaient un peu fait déserter, recouvre peu à peu son ancienne popularité, grâce à la sollicitude de Monseigneur, qui a préposé à la garde de ce sanctuaire vénéré des Pères Oblats, afin d'entretenir et de raviver l'ancienne dévotion à la bonne Vierge. Les peuples reprennent le chemin de la montagne de Sion, et depuis quelques mois, on a compté déjà bien des touchantes manifestations.

Diocèse de Rennes. — Mgr Martin, Evêque de Natchitoches, a quitté Rennes lundi dernier.

Monseigneur conduit au Havre trois jeunes prêtres du diocèse de Nantes, un diacre, un minoré et un tonsuré du diocèse de Saint-Brieuc, et doit trouver au lieu de l'embarquement un prêtre, un sous-diacre du diocèse de Rennes, un séminariste de Saint-Flour, et trois religieuses du Sacré-Cœur.

Mgr Martin a donné des lettres de grand-vicaire à M. l'abbé de Lesquen, chanoine titulaire de la cathédrale, qui représentera en France les intérêts de la mission de Natchitoches.

PRUSSE. — Le Prince-Evêque de Breslau, Mgr Forster, vient de recevoir du Cardinal Viale-Prela, pro-nonce apostolique à Vienne, une invitation officielle de se rendre à l'assemblée d'Evêques qui doit avoir lieu à Rome, et qui réunira des Prélats de tous les pays du monde catholique.

AMÉRIQUE. — Diocèse de Savannah. — Mgr Gartland, premier Evêque de Savannah, dans la province ecclésiastique de Baltimore en Amérique, est mort de la fièvre jaune dans sa ville épiscopale, le 20 septembre dernier.

Mgr Francis X. Gartland était né en 1808 à Dublin. Il fut nommé premier Evêque de Savannah, siége récemment érigé dans la province de Baltimore, et en prit possession en 1850. Le zélé Prélat est mort victime de son zèle pour son troupeau, auquel il prodiguait jour et nuit les consolations de son ministère au milieu de la fièvre jaune.

Archidiocèse de Baltimore. — Nous apprenons que Mgr l'Archevêque de Baltimore a convoqué les Evêques de sa province à un Concile provincial qui doit s'ouvrir, le dimanche 5 novembre, dans l'Eglise métropolitaine. Les suffragants de Baltimore sont NN. SS. Numann, Evêque de Philadelphie; Reynolds, Evêque de Charleston; Mgr Gill, Evêque de Reahmond; O'Connor, Evêque de Pitsburg; Whelan, Evêque de Wheeling; Young, Evêque d'Eric. Le siége de Savannah est vacant par la mort de Mgr Gartland.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les obsèques du maréchal de Saint-Arnaud ont lieu aujourd'hui 16 aux Invalides.

— S. Exc. Vely-Eddin-Rifaat-Pacha, ambassadeur de Turquie, a remis hier, au nom de S. M. I. le sultan Abdul-Medjid, à S. Exc. M. le maréchal comte Vaillant, ministre de la guerre, le brevet et les insignes de l'ordre Medjidié de 1re classe. (*Moniteur*.)

— En exécution de la notification émanée de la commission spéciale pour l'amortissement du papier-monnaie, le 5 octobre, il a été procédé, au Mont-de-Piété de Rome, à la destruction de ce papier pour une somme de 330,720 *scudi*. C'est la treizième exécution de ce genre qui a lieu.

— Par décret impérial du 11 octobre 1854, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la guerre, M. l'abbé Gloriot (Joseph), aumônier à l'armée d'Orient, a été nommé chevalier dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, en récompense des services qu'il a rendus pendant toute la durée du choléra à Gallipoli.

— On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 30 septembre :

« Des nouvelles de Mexico, en date du 19 septembre, nous apprennent d'une manière positive que le comte de Raousset-Boulbon a été exécuté le 12 août. »

— Nous apprenons que l'expédition malheureuse du comte Raousset-Boulbon a coûté la vie à un missionnaire, notre compatriote, M. Jules-Antoine Fleury-Carret.

Ce digne ecclésiastique prodiguait ses soins et les consolations de son saint ministère à des blessés français recueillis dans une hutte, lorsque les Mexicains survinrent, assaillirent la cabane et y mirent le feu. M. Carret, qui était dans toute la force de l'âge et à la veille de s'embarquer pour Singapor, a trouvé dans les flammes une fin qui couronne par le martyre toute une vie de charité et de dévouement. (*Salut public de Lyon.*)

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

Dans quelques jours sera mise en vente, à la librairie Lecoffre et Cie, une nouvelle édition de l'*Histoire de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dite dans le monde Mme Acarie*, par J. B. A. Boucher, ancien curé de Saint-Merry. Cette nouvelle édition, revue et augmentée à peu près de la valeur d'un volume, est publiée par Mgr l'évêque d'Orléans. Le vénérable éditeur expose lui-même, dans une introduction que nous avons sous les yeux, les motifs qui l'ont déterminé, parmi des devoirs plus impérieux, à entreprendre une œuvre si humble et si ingrate en apparence. Nous nous bornerons aujourd'hui à enrichir les pages de notre recueil de quelques extraits de cette introduction. Nous ne doutons pas que nos lecteurs n'y trouvent un très-vif intérêt.

L'abbé J. Cognat.

Lorsqu'il y a quelques années, j'essayai de lire pour la première fois la *Vie de Mme Acarie*, écrite par M. Boucher, ancien curé de Saint-Merry, je n'y trouvai pas d'abord le charme profond que j'y ai trouvé depuis. Je persévérai toutefois dans ma lecture, et peu à peu, à mon grand étonnement, je le dois avouer, j'y ai senti un goût singulier et un intérêt extraordinaire dans l'édification la plus sérieuse; je voyais là quelque chose de si vrai et de si solide, une onction si suave et si pénétrante, une vertu à la fois si austère et si aimable, tant de gravité et de douceur, une persuasion

si puissante ; dans cette sainte femme, une élévation de caractère si constante, si soutenue ; dans toute cette histoire, un ensemble si beau, un accord si rare, un temps si fécond, des âmes si pures, tant de courage pour le bien, enfin un si éclatant reflet de force et de grandeur, que je ne pouvais plus me détacher de ce livre.

Je l'ai lu tout entier, puis lu de nouveau, puis relu encore, et relu toujours, presque constamment, pendant trois années.

En même temps, j'en ai conseillé la lecture à d'autres ; mais il s'est trouvé que cette lecture n'était presque plus possible ; la première édition, la seule, pour mieux dire, qui ait été faite, se trouvait épuisée depuis longtemps. C'est alors que je me suis décidé à en publier une nouvelle, et à offrir ce qui avait fait mon édification aux âmes pieuses, particulièrement aux femmes chrétiennes dont la Providence a fixé la vie au milieu du monde, et à celles surtout auxquelles je suis uni par les liens de la foi et de la charité, par les souvenirs d'un ministère bien ancien déjà, ou par les devoirs de ma charge présente.

Voilà ce qui m'a déterminé à publier de nouveau la *Vie de Mme Acarie*, devenue dans le cloître la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation.

Ici Mgr l'Evêque d'Orléans dit en quelques mots ce que fut madame Acarie, il rappelle ses vertus et ses œuvres, puis il ajoute :

Parmi ces œuvres, il en est une, je le dois avouer, dont l'étude, dont le récit, ont eu pour moi l'attrait le plus puissant.

Je veux parler des fondations du Carmel français.

Ce fut l'œuvre principale de la vie de madame Acarie, et une des plus grandes choses, la plus belle peut-être d'un siècle qui en vit tant de si grandes et de si belles.

Qu'on me permette de raconter ici comment j'ai trouvé dans l'étude et le récit de cette œuvre l'attrait dont je viens de parler.

C'était en 1849 : je venais d'être appelé à l'épiscopat. Cette charge, avant même de peser sur moi, m'accablait déjà; les temps, d'ailleurs, étaient pleins d'alarmes; tout paraissait ému, inquiet, gémissant, pleurant; la lumière manquait à l'horizon; le jour ne venait point : tous les regards se tournaient au loin, pour y découvrir enfin le secours de Dieu. En ces temps-là, les plus indifférents regardaient au ciel, et tous cherchaient s'il n'y avait quelque part sur la terre quelques-unes de ces grandes âmes, par lesquelles Dieu sauve les peuples, quand sa miséricorde veut les sauver. A la même époque où j'avais été fait évêque, d'illustres amis m'avaient associé à l'œuvre qui semblait alors la plus pressante à faire, celle de rendre, s'il se pouvait, un avenir à la société en la régénérant par l'éducation. Mais cette œuvre, comme tout le reste, était bien difficile.

Dans la tristesse et les découragements de mon cœur, moi aussi je cherchais, et je demandais à Dieu des jours plus heureux, ou du moins le courage et la force au sein d'une lumière meilleure, lorsque, tout-à-coup, Dieu reposa et fortifia mon âme dans l'histoire de madame Acarie, et de ses saintes amies les Carmélites d'Espagne et de France.

Je cherchais sur la terre les grandes âmes, et tout-à-coup je les rencontrai sur le Carmel.

Oui, ce fut là que s'offrirent à moi la véritable grandeur, la véritable force, la dignité impérissable.

... en abritant mon âme su
dans une région plus haute et plus pure : je me tr
première moitié du XVIIe siècle, qui fut elle-même si
si laborieuse, mais si forte et si féconde aussi, où le
puissant, où enfin, selon la grande parole de Bossue
un travail de la France prête à enfanter un règne mira

C'est ainsi que pour me consoler des tristesses du te
tenir mon courage près de défaillir, je me donnai des
des perspectives de lumière et de vie : je m'occupai d
dame Acarie, de la liberté d'enseignement et de l'a
française.

Je travaillais à la fois à mon livre de l'Éducation e
toire; et me souvenant de la parole du Prophète : C
moi aussi, comme lui, dans l'excès de la tristesse, *in ex*
s'il n'y a plus d'hommes pour sauver la terre, il y a er
et les enfants!

Oui! on peut refaire le monde avec des Carmelites
des enfants qui s'élèvent comme il faut, pour devenir d

Telles étaient mes pensées.

Mais, chose étrange! A cette même époque, un autre
vers le Carmel.

Nous nous voyions, celui dont je parle et moi, dans l
tuée par M. de Falloux, pour préparer la loi sur la liber

C'est là, comme dans une arène ouverte à nos di
nous rencontrions chaque jour, sans savoir qu'en ce m
rions pu nous rencontrer encore, plus paisiblement, ai

M. Cousin ne s'offensera pas si je le rappelle ici : nous
deux, l'un contre l'autre, non sans une grande vivacité,
semblaient bien contraires, des intérêts qui étaient bie
lier. Cette conciliation s'accomplit toutefois : grande
pas à lui donner ce nom ...

ligieuse, entre M. Cousin et moi, la lutte fut vive et longue, ardente même, à certains jours : et je dois rendre aussi ce témoignage à ce puissant adversaire, qu'il combattit bien vaillamment et ne céda rien à personne qu'à la dernière extrémité.

Mais, ce n'était pas seulement là que j'avais à lutter contre lui : c'était aussi aux Carmelites, et voici comment s'était engagée entre lui et moi cette nouvelle rencontre, et de quelle façon j'appris la secrète concurrence qui existait entre nous sur un autre terrain, dans cet asile de la paix :

J'avais demandé aux bonnes Carmelites de la rue Saint-Jacques leurs annales manuscrites, et tous les renseignements, toutes les notes, tous les autographes qui pouvaient m'aider pour l'*Histoire de Madame Acarie.*

Ces saintes et charitables religieuses me prêtèrent avec grande complaisance tout ce que je leur demandai, mais non toutefois sans quelque réserve.

Puis, au bout de peu de temps, elles me pressèrent de le leur rendre. Je tardai; elles me pressèrent encore, me suppliant de ne plus garder leurs précieux manuscrits, dès que je cesserais d'en avoir besoin.

Je fus étonné de leurs instances.

Et pourquoi donc me pressez-vous de la sorte? leur dis-je un jour. — Et pour qui?

Elles éprouvèrent quelque embarras : puis, c'est pour M. Cousin, me dirent-elles avec simplicité. — Nous lui avions prêté tout cela, et il nous demande de le lui prêter encore.

M. Cousin me le pardonnera; mais ma surprise fut grande, en le rencontrant ainsi au parloir des Carmelites.

— Et comment connaissez-vous M. Cousin? dis-je à ces bonnes sœurs.

Elles me le racontèrent avec naïveté, et je l'appris bientôt de M. Cousin lui-même. Comme j'avais encore besoin des manuscrits, j'allai le voir pour le prier de me les laisser quelques jours de plus.

C'est alors que je sus comment son admiration pour les commencements du XVII[e] siècle, et son goût pour Madame de Longueville, l'avaient conduit aux Carmelites; qu'ayant rencontré là, la sœur du grand Condé, Mademoiselle de Bourbon, à quinze ans, il avait voulu étudier de près ce grand monastère de la rue Saint-Jacques : et c'est alors aussi qu'il se plut à me raconter tout ce qu'il avait trouvé d'admirable et d'inattendu pour lui dans ce saint asile.

On sait le reste : M. Cousin a fait paraître *Madame de Longueville*, et moi, aujourd'hui, je fais paraître *Madame Acarie :* nous avons achevé chacun notre œuvre. M. Cousin a bien voulu m'inviter à lire Madame de Longueville; j'espère qu'il voudra bien lire Madame Acarie, dont il connaissait d'ailleurs le grand caractère et les vertus.

Ces deux histoires jettent, en effet, une vive et profonde lumière sur les grandes origines du dix-septième siècle. Elles sont dignes toutes deux de la méditation la plus attentive, à des points de vue divers, sans doute; mais les hommes les plus graves, quel que soit l'objet de leurs études, qu'ils s'occupent de haute philosophie, ou de politique sociale, ou de la grande histoire des hommes, verront là comment on fait et défait les empires, et ce qu'y peuvent les vices ou les vertus des grands; comment la Religion et les mœurs en refont, en rétablissent, au besoin, les grandes

nouit. Ses faiblesses et ses emportements trou
grand siècle, à sa naissance, eût fléchi sur le
Dieu ne l'eût soutenu et relevé. Voilà ce que le n
Longueville déplore, en y compatissant.

J'y compatis moi-même, mais sans faiblesse,
compatir à toute faiblesse humaine. Ma sainte hér
rie, fut toujours grande et forte; aussi ses œuvre
aujourd'hui encore; et à l'heure où je parle, cen
tes relevés et debout sur la terre de France et aille
redisent ce que peut, au jour de la Providence, un
la gloire de Dieu et le salut du monde.

Et quand Mme de Longueville, lasse enfin des ég
tant d'agitations trompeuses, voulut rechercher sa
vint à l'asile de sa jeunesse, et ce fut dans le prem
Madame Acarie, qu'elle retrouva la dignité de son
dans la sécurité du port.

BOURSE DU 14 OCTOBRE 185

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS PLUS HAUT	PLUS
3 0/0. . .	comptant. . . .	76 10	76 10	76
	fin courant. . .	76 30	76 30	76

JEUDI 19 OCTOBRE 1854. (N° 5751.)

L'AMI DE LA RELIGION

DU COLPORTAGE

EXAMEN D'UN LIVRE DE M. CH. NISARD.

(Deuxième article. — Voir le numéro 5750.)

Avant de passer à l'examen littéraire des livres du colportage, il est juste d'exprimer notre sentiment sur l'auteur qui, par la nouveauté de ses révélations, nous a conduit à traiter cette matière avec quelque étendue. Ces appréciations, du reste, iront à compléter ce que nous avons à dire sur le colportage même.

Les écrivains sérieux comme M. Nisard aiment la franchise, surtout quand elle est accompagnée de l'estime et d'une sympathie que nos lecteurs partageront de plus en plus. Disons-le donc, sur la foi de ce titre : *Histoire des livres populaires, etc., depuis le XV° siècle,* nous avions d'abord espéré un travail plus complet, et nous aurions éprouvé quelque désappointement, si le ton modeste de l'auteur ne nous eût fait entendre dès la préface qu'il ne faut pas chercher dans son livre un ensemble, difficile d'ailleurs à compléter de prime-abord. Ajoutons que M. Nisard nous promet une *suite;* excellente occasion pour remplir les lacunes que nous signalons et mettre plus d'accord entre l'œuvre et le frontispice. Ainsi, ce qui va d'ailleurs à notre but catholique, nous nous attendions à trouver trace de cette guerre de libelles et de chansons qui commence précisément au XV° siècle, avec l'esprit d'opposition né du grand schisme, et se poursuit, toujours plus ardente, grâce à ce redoutable instrument de l'imprimerie que secondait si bien la gravure sur bois. C'était le lieu, ce nous semble, de rappeler ces quarante mille satires dont parle Le Laboureur, toutes composées avant la Réforme; — et ces caricatures dont Luther avait trop bien compris la puissance, qui furent répandues à profusion en France et en Allemagne, alors que les colporteurs, au milieu des rassemblements huguenots formés dans les campagnes, déballaient l'image du Cardinal de Lorraine couvant des œufs d'où sortait François II enfant; — et les psaumes traduits, ou plutôt travestis par Marot, *que les plus ignorants,* au dire de Bèze, *étaient montés sur les murs pour ouyr.* Les pamphlets incendiaires qu'on fabriquait à Genève dès ce temps-là, fourniront plus tard jusqu'aux expressions des libelles démagogiques de 93. Au XVII° siècle, Amsterdam et La Rochelle sont les principaux foyers de la propagande huguenote; c'est des presses de Hollande que sortent les écrits où *le parti* cherche à fondre ensemble toutes les hérésies, toutes les nuances

offices. Toute une population nomade jeta
dans les chaumières, dans les boutiques,
des monastères, et les religieux, en ouv
trouvaient parfois, en guise de signet, les
taquaient le vœu de chasteté.

Les Catholiques, il est vrai, ne refusai
adversaires sur ce terrain; mais que la
conçoit d'abord qu'ils n'avaient pas pour
veauté. En outre, ils avaient à essuyer,
meurs vendus aux hérétiques, maintes p
décélaient par le mauvais choix du papie
cution typographique et les incorrectio
Aussi, les éditions de leurs livres étaient-
tives, qu'elles tournaient, dit Cochlée, à l
Et malheur à l'ouvrier fidèle qui voulait fa
cience! il devenait, en place publique, la r

Dès le commencement du XV[e] siècle,
gnorance du peuple, avait composé, pou
opuscules qu'il recommandait aux prêtres
aux religieux et même aux laïques; il les
tableaux élémentaires de la doctrine chr
lieux ouverts au public, églises, colléges
rait-ce, ajoute Possevin, si, ce que nous
fondre en larmes, il avait entendu de pe
quatre ans attaquer de front et publiquen
lique, pour avoir appris le catéchisme si fal

passage qu'il a cru devoir citer ne souille-t-il pas l'imagination, malgré les réflexions morales qui l'accompagnent? « J'estimai, dit l'auteur, que si, dans l'intérêt des personnes faciles à séduire, comme le sont les ouvriers et les habitants de la campagne, la commission ne devait pas manquer d'interdire le colportage aux trois quarts de ces livres, cette prohibition ne regardait pas les gens à l'épreuve des mauvaises lectures, c'est-à-dire les érudits, les bibliophiles, les collectionneurs et même les simples curieux de littérature excentrique. » Craignons ces délassements, même pour l'érudition, qui tient toujours à l'humanité. Appliquons à ces extraits l'anathème généreux que lance Bonifaccio Vanozzi contre le *Décaméron*, et que M. Nisard a bien fait de reproduire : « *Al fuoco, al fuoco si fatti volumi! spengasi il seme una volta di così maligna zizania!* »

Nous ne chercherons pas querelle au sujet de la *fraîcheur* des contes de Florian, que nous aurions appelée *fadeur*. Mais pourquoi dire, d'après Petitot, que les femmes profiteraient à lire les œuvres sentimentales de Mme Cottin? L'auteur n'avait-il pas remarqué, à la page précédente, que la passion y apparaît de la manière la plus fatale, c'est-à-dire sous le jour le plus dangereux? Le jugement sur Télémaque contraste bien plus encore avec les tendances morales de l'auteur : « Ce livre, qui nous initie avant tous les autres aux douceurs de l'amour,... nous laisse le regret que son héros n'ait pas failli une fois, pour mieux mériter son malheur. » M. Nisard n'admettrait certainement pas dans la réalité ce qu'il veut voir dans le poëme.

Signalons encore quelques erreurs qu'il sera facile de corriger. Le P. Giraudeau, Jésuite, n'a pas écrit sous le *pseudonyme de Bonaventure;* ce nom de Bonaventure lui appartenait bien en propre, car il l'avait reçu au baptême, à la différence de son saint patron qui ne l'eut que d'emprunt. Au reste, nous savons gré à l'auteur de citer au long les gracieuses paraboles du classique P. Bonaventure Giraudeau, et nous en reproduirions nous-même quelque chose, si elles n'étaient trop connues, observation qui s'étend à plusieurs des citations de M. Nisard. « La châsse de sainte Philomène, où elle est en momie, se conserve à Notre-Dame de Paris. » L'auteur nous permettra de dire qu'en voilà pour nous la première nouvelle. Mais, avant tout, l'éclat de la science et de la sainteté, dont rayonne le nom du bienheureux Albert le Grand, exige la correction de ce jugement superficiel, empreint d'un mépris passé de mode : « Ses recherches sur la physique sont immenses. Elles n'attestent que son extrême crédulité, ou plutôt un besoin mal compris d'utiliser ses loisirs. » M. Nisard croit-il donc devoir attribuer à Albert le Grand ces livrets impurs, niais et superstitieux, que l'on

qu'on trouverait difficilement chez d'a
époque. Il ne faut pas ... parmi se
petit Albert, ouvrage ... position
avec la nature des devoirs d'un Évêque
ne pourrait sérieusement ... les
de saint Thomas d'Aquin. Il ... de mêm
traité d'alchimie, le *Traité des secrets du g*
à son époque (2). Le traité de *Mineralibus*
plus de réserve et de sagesse qu'on n'
l'époque. L'auteur y expose et y discute
et des chimistes de l'école arabe; il adm
sur la nature des métaux, ... général
il y ajoute des observations qui lui sont
celles que l'habitude de voir des mines e
tallurgiques lui a permis de faire. Ce qui
Rebus metallicis, que j'ai étudié davantage,
cise et souvent élégante des opinions d
des Arabes; c'est leur discussion raisonn
vain exercé en même temps que l'observa
les hommes éminents de la science qui co
stupeur de son siècle, comme vraiment *ext*
M. de Blainville, dont les leçons ont été pu
pied. Il s'étonne surtout du nombre d'o
auxquelles ce moine dut assister.

En général, M. Nisard laisse à désirer
de près ou de loin à la connaissance de l
exorcistes entre les nécromanciens et les ...

Ils sont innombrables et surpassent de beaucoup, à cet égard comme à tous autres, ceux de Jésus-Christ. Par exemple, Jésus-Christ n'a jamais ressuscité que *deux* personnes, le Lazare et la fille de Jaïr; saint François-Xavier en a ressuscité une foule. » M. Nisard oublie le fils de la veuve de Naïm, et la belle signification de ces trois résurrections, au jugement des SS. Pères, pour exprimer la conversion de trois sortes de pécheurs : les premiers, morts récemment à la grâce et que figure la fille de Jaïr; d'autres, engagés déjà dans la voie de perdition, et représentés par le jeune homme que l'on porte en terre; les derniers, endurcis, aveuglés, et, comme le mort de quatre jours, exhalant au loin l'infection du cadavre. Mais les trois résurrections mentionnées par l'Evangile sont-elles donc les seules qu'ait pu opérer Jésus-Christ? Saint Jean ne nous déclare-t-il pas qu'il faudrait remplir le monde de volumes si l'on prétendait raconter toutes les actions de son divin Maître? Sa mort, enfin, n'a-t-elle pas ouvert un grand nombre de tombeaux? — *Et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum... surrexerunt.* (Matth., XXVII.) — D'ailleurs, n'avait-il pas daigné promettre à ses disciples qu'ils feraient des choses plus éclatantes que lui? Et, s'il s'est réservé de prouver sa divinité en se ressuscitant lui-même, a-t-il, comme saint Pierre, guéri des malades par l'ombre seule de son corps? Voilà les réflexions que M. Nisard aurait certainement faites, s'il avait mieux approfondi la religion. Combien d'autres savants auraient besoin de revenir aux éléments de la science chrétienne, et que le Catéchisme serait souvent bien placé dans leurs bibliothèques!

Mais, ce qui fait oublier ces taches, hâtons-nous de le dire, c'est une admirable préparation de cœur qui se manifeste avec la plus courageuse franchise. Après avoir reproduit certaines gravures religieuses d'une naïveté toute populaire, l'auteur n'a pas craint d'ajouter : « Je vois sourire d'ici, en considérant ces tableaux, l'homme qui n'a d'autre foi que ses propres lumières et tient pour préjugé et superstition toute croyance que sa haute raison n'a pas ratifiée. Pour moi, je ne suis pas si fier, et je serais au désespoir si je ne sentais au moins le peu que j'ai d'orgueil se fondre à l'aspect de ces peintures aussi naïves qu'émouvantes, et si mon âme, devenue tout à coup inquiète de la destinée qui l'attend, ne se montrait impatiente d'en conjurer la rigueur par un engagement pris avec soi-même de commencer dès à présent à se réformer. » Nobles paroles, qui révèlent le travail divin déjà presque accompli dans une âme. A propos d'un livre du P. Crasset sur la *Préparation à la mort*, M. Nisard s'exprime encore ainsi : « Bon livre à tous égards, écrit avec bon sens, modération et même assez de goût. Ce sont des instructions

âmes, ou que le défaut de culture a rend
l'abus de toutes choses a émoussé la sens
Marie, sous quelque nom que nous lui adr
et, en m'exprimant ainsi, je ne crois pas
aux yeux de l'Eglise catholique, le culte
rable de celui du Fils, encore qu'il lui so
que Marie étant l'intermédiaire établie
l'homme, nos prières, d'abord accueillies
solennelles et plus pures jusqu'au trône d
d'efficace : « *Opus est mediatore ad mediato*
« *nobis utilior quam Maria,* » a dit saint B

Charles

NOUVELLES DE LA G

Le *Moniteur* continue de garder le silen
qui s'accomplissent en ce moment dev
dans les dépêches de Saint-Pétersbourg m
chercher quelques renseignements. La t
publie deux, en date des 14 et 15 octobr
jusqu'au 9, il ne s'était rien passé de no
gistrons purement et simplement.

Au reste, le *Lloyd,* de Vienne, dit auss
12, qu'il n'y avait eu en Crimée aucun év
annonce seulement que les Russes désa
continue de rester immobile dans le port.

Les alliés ont maintenant 10,000 homm

les tempêtes qui ont commencé à régner dans la mer Noire n'entravent pas la navigation des vapeurs français et anglais, et que l'on peut continuer toujours sans accident le transport des approvisionnements.

Le *Journal des Débats* donne, d'après sa correspondance, des détails nouveaux et curieux sur la manière dont les Russes ont fait couler leurs propres vaisseaux à l'entrée du port de Sébastopol :

On sait que le premier plan de campagne, qui était d'attaquer Sébastopol du côté du fort Constantin avec le concours de la flotte, a été changé par la résolution désespérée des Russes de couler une demi-douzaine de vaisseaux à l'entrée du port. Le vaisseau anglais *la Retribution* s'étant, le lendemain de la bataille, approché de Sébastopol, vit cinq vaisseaux de ligne russes et deux frégates venir se mettre en travers de la passe comme pour en défendre l'entrée. Mais pendant que les Anglais les regardaient, ils les virent descendre peu à peu, et en moins d'une demi-heure, ils étaient coulés, et on ne voyait plus que le haut de leurs mâts. Nous voyons qu'on expédie d'Angleterre des mineurs et des plongeurs pour aller relever les bâtiments coulés ; mais, de toute façon, le port est bloqué pour plusieurs mois. La mesure prise par les Russes a, comme on l'a remarqué, un double résultat : elle leur permet d'employer à la défense de la ville tous les hommes qui faisaient le service de la flotte, et en même temps de reporter du côté de la terre tout le service des batteries qui regardaient la mer, et qui n'ont plus aucun but. — *J. Lemoinne.*

Du côté de la Baltique, les Russes ont pris également un parti désespéré, en faisant sauter la forteresse de Hango qui, au début de la campagne, fut si bien attaquée par les Anglais. Cette opération a eu lieu le 27 août. A ce sujet, on écrit de Stockholm au *Moniteur prussien :*

Les Russes ont fait sauter d'abord le fort de Meyerfeldt, puis celui de Gustave-Adolphe, puis enfin la forteresse principale de Gustafsvarn. Ils ont dû s'y prendre à plusieurs fois pour faire sauter ces deux derniers forts. Des milliers de spectateurs ont assisté à cette opération.

Un bâtiment ennemi croisait en même temps devant la forteresse.

Le bruit court à Gothland que la division principale de la flotte à vapeur anglo-française doit stationner à Farosund jusqu'à ce que les ports russes soient gelés, et qu'elle retournera ensuite en France et en Angleterre.

A l'occasion de l'entrée des troupes autrichiennes à Iassy, Dervisch-Pacha, commissaire ottoman dans les Principautés, a adressé aux Moldaves la proclamation suivante, dont nous reproduisons les passages principaux :

Moldaves !

La Sublime-Porte ayant conclu une convention spéciale avec le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, comme elle en avait préalablement conclu avec les gouvernements de France et de la Grande-Bretagne, je dois vous informer que, selon la teneur du susdit acte, des forces militaires autrichiennes entrent provisoirement dans les deux Principautés. La présence de ces troupes en Moldavie ne doit nullement vous inquiéter, puisqu'elles y entrent comme appartenant à une des puissances amies et alliées de la Sublime-Porte ; elles ne vous seront aucunement à charge, puisqu'elles payeront

majesté impériale, notre bien-aimé souverain, et dans votre vous a vus naître.

Commissaire impérial ottoman, le généra

Le 17|29 septembre 1854, Bucharest.

Si l'on doutait encore de la mésintellige entre la Russie et l'Autriche, la dépêche su siper toute incertitude :

Saint-Pétersbou

Le czar, en raison des circonstances actuelles, a de guerre des gouvernements de Charkaw, Pultav frontières de l'Autriche.

DERNIÈRES NOUVELLES

On lit ce matin dans le *Moniteur :*

La *Gazette nationale de Berlin* a publié sur l'Autri suivantes, qui ont été remarquées en Allemagne :

« L'Autriche a, en présence des grandes puissa pour les troupes du sultan, d'une occupation en c tés, et il a été statué que l'occupation des Principa les troupes autrichiennes ne doit pas être un obsta litaires de la Turquie et de ses alliés. L'Autriche au prendre sa position et se familiarise de plus en plu de la guerre, qui, pour elle, deviennent plus rappr çantes, et qui précisément par la chute de Sébastop être encore plus longtemps retardées.

« La Prusse, de même, ne doit pas hésiter plus l de grande puissance européenne et allemande est e tient à celui qui saisit d'une main ferme, à l'heure de l'Allemagne. Par des actes antérieurs, la Pruss côté était le droit dans la grande question actuell ne saurait ...

Le gros de l'aile gauche est à Karani, les avant-postes à Khutor. Le train de siége qui est débarqué se compose de canons de 24 et de 48, avec un approvisionnement de 800 à 1,000 coups par pièce. Les obusiers et mortiers ont 500 et 700 coups à tirer. On a employé à la construction des batteries 15,000 gabions et 20,000 fascines. L'armée alliée est forte de près de 100,000 hommes; elle a 140 pièces de siége et 120 pièces de campagne. Les Russes ont 34.000 hommes à Sébastopol et 30,000 à Bagtché-Seraï; ils attendent des renforts de jour en jour. On compte 800 canons dans Sébastopol, et 100 canons de campagne dans l'armée du prince Mentschikoff.

« D'après des lettres d'Odessa, datées du 10, une vive canonnade aurait eu lieu, le 4, entre quelques steamers anglais et le fort de la Quarantaine. »

D'après une dépêche privée reçue de Marseille, 10 octobre, les marins de la flotte combinée avaient demandé la faveur de prendre part à l'assaut de Sébastopol; cette autorisation venait de leur être accordée. En conséquence, chaque vaisseau doit fournir une compagnie et huit pièces de canon, en tout 200 pièces.

Les escadres de la Baltique ne s'occupent plus que de trouver un bon hivernage. La plupart des gros vaisseaux anglais sont partis. De son côté, le vice-amiral Parseval-Deschênes a quitté Kiel, ramenant en France l'*Inflexible*, l'*Austerlitz* et deux frégates à vapeur. Alfred DES ESSARTS.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LETTRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR LES ÉCOLES PRÉPARATOIRES DE SCIENCES ET DE LETTRES ET SUR LES COURS DE SCIENCES APPLIQUÉES A L'INDUSTRIE.

Les principes déposés à l'état plus ou moins latent dans la loi du 14 juin et dans le décret du 22 août 1854, en ce qui regarde l'enseignement supérieur, sont développés par l'administration avec une suite et avec des conséquences qui nous semblent devoir attirer à un haut degré l'attention publique.

On se rappelle qu'à l'occasion de la fixation nouvelle des tarifs d'examen et des droits de diplôme, le gouvernement avait demandé au Corps législatif l'autorisation de réglementer à son gré tout ce qui tenait aux facultés et aux écoles d'enseignement supérieur. Ainsi une question de finances emportait après elle la dévolution d'une autorité complète et absolue sur le régime même des hautes études dans la France entière. L'État, ou plutôt le corps enseignant s'estima dès lors investi du privilége exclusif de conférer des grades dans les lettres, dans les sciences, dans la jurisprudence, dans la médecine, la chirurgie et même la pharmacie. Ici déjà s'élevait un doute sérieux et paraissait une lacune regrettable. On pouvait se demander si cette attribution était en harmonie avec le principe même qui domine la législation relative à l'Enseignement, principe de li-

des congrégations religieuses, des maîtres l
assurément portent aux études les plus é
moins vif qu'aux travaux classiques. Pour
ne verrait-elle pas s'élever dans son sei
libre et chrétienne. telle que celle qui fait
gique, telle que celle dont les Catholiques d'
d'inaugurer la création sous le rectorat de
Pourquoi de semblables institutions, après
times garanties, ne seraient-elles pas admi
aussi, des grades et des brevets dont la val
à leur renommée et aux efforts que leur e
de soutenir dignement la lutte devant l'opi

D'ailleurs, et en attendant, n'y a-t-il pa
quité à composer tout au moins les jurys d'
mixtes, empruntés à l'enseignement public
libre? Et comment y arriver si la fondati
n'est pas supposée possible, si le législate
lence et ne règle pas les conditions de leur

Loin de là, les décrets du 22 août seml
droit du corps enseignant est exclusif, que l
être chargé d'ouvrir et de tenir les cours de
périeur. Cette interprétation doit, selon nou
considération pleine de sollicitude; l'Episc
ne sauraient trop s'en occuper.

Sans contester, — ce qui n'a jamais été da
le droit de l'Etat à soutenir et à multiplier
écoles, il faut songer à ...

n'existe pas encore dans les lettres, il existe dans les sciences appliquées à l'industrie. On sait que sous le titre d'écoles d'arts-et-métiers, d'écoles de commerce, etc., se sont formés et prospèrent d'assez nombreux établissements qui délivrent des diplômes sans aucune garantie de l'Etat. Or, ces diplômes n'en sont pas moins fort recherchés chez les manufacturiers et chez les directeurs des grandes Compagnies industrielles; ils ont une valeur d'opinion parfaitement notoire, et ils assurent à ceux qui les possèdent l'accès libre des professions les plus lucratives.

Maintenant (et c'est ici où se marquent les tendances et les plans de l'administration), l'annexion de ces écoles libres et professionnelles aux facultés et aux écoles du corps enseignant, paraît vivement souhaitée. Pour y arriver, on prend deux moyens : le premier, c'est de leur faire concurrence par la fondation d'institutions semblables revêtues de tout le prestige de l'Etat; le second, c'est de leur offrir des capitulations avantageuses. Tel est le sens et telle est la portée d'une lettre adressée, le 5 octobre courant, par M. le ministre de l'instruction publique, à M. Dumas, vice-président du Conseil supérieur.

M. Fortoul explique fort catégoriquement qu'il veut procéder à la création d'*écoles préparatoires* à l'enseignement supérieur pour les villes « qui ne peuvent être dotées de facultés, mais où une certaine activité intellectuelle a donné naissance à des cours municipaux sur quelques parties élevées des sciences et des lettres. »

« Ces nouvelles écoles, ajoute M. le ministre, seront assimilées aux écoles préparatoires de médecine et de pharmacie *dont elles auront toutes les prérogatives.* » On sait que lesdites écoles préparatoires ont, entre autres prérogatives, celles d'enseigner seules et exclusivement.

Elles seront placées « sous la direction et la surveillance de l'*Université*. » Leur enseignement « sera mis en harmonie avec celui des facultés qui en deviendra le complément. » De plus, et ce point est très-grave, elles délivreront des « inscriptions qui pourront être converties en inscriptions des facultés correspondantes. »

Vient ensuite la principale préoccupation de l'administration : il s'agit des Ecoles Industrielles. Nous citons :

« Tandis que cette première disposition élargissant le cercle des hautes études, va porter dans tous les centres d'activité intellectuelle l'influence vivifiante de l'enseignement supérieur, une seconde disposition permet à cet enseignement de s'appliquer, enfin, au développement, si important sous tous les rapports, de l'activité industrielle qu'il n'avait que trop négligé jusqu'ici.

« Dans les Facultés des sciences et dans les écoles préparatoires à l'en-

seignement supérieur des sciences, il pourra être ouvert, par décision du ministre, des cours pour des *applications spéciales aux arts et à l'industrie.* Les Facultés et les écoles, pourvues de ces cours, pourront, après examen, délivrer *des certificats de capacité pour les sciences appliquées, titres d'autant plus sérieux à la confiance publique qu'ils émaneront d'établissements placés sous la direction immédiate de l'Université.*

« Les cours de sciences appliquées, destinés à enrichir l'industrie de tous les trésors des applications de la théorie, *feront rentrer dans l'enseignement universitaire un enseignement qui tendait à se développer en dehors de lui,* et auquel cependant se rattache la richesse nationale. Ils *rappelleront dans nos grandes écoles* d'enseignement public toute cette nombreuse jeunesse qui se voue à l'industrie et qui était obligée *d'aller chercher ailleurs,* au prix des plus lourds sacrifices, les *applications des sciences, les connaissances pratiques qui lui sont nécessaires.* Ils seront, enfin, pour nos Facultés des sciences la source de *produits très-importants* qui assureront la prospérité et le succès de ces Facultés. »

Ainsi les espérances de l'administration ne sont ni dissimulées ni douteuses. Il s'agit de ramener la jeunesse qui se voue à l'industrie, dans le sein de l'*Université.* Notons que ce mot qui avait disparu du langage officiel et qu'on ne retrouve ni dans les décrets de 1852, ni dans la loi du 14 juin 1854, ni dans le décret du 22 août dernier, se représente ici par deux fois comme pour exprimer plus nettement la pensée de centralisation et d'unité. Grâce à cette influence, on compte « faire rentrer dans l'enseignement universitaire » un enseignement qui lui échappait ; on n'y épargnera ni soins, ni attraits, ni sacrifices, ni diplômes. Ce sera pour « l'Université » tout honneur et même tout profit puisqu'on en attend des « produits très-importants. »

Il n'est pas difficile de voir où conduirait l'application de ce système : ce serait la main-mise, directe ou indirecte de l'Université, sur les carrières même commerciales et industrielles. Le Corps enseignant tient déjà par les grades et par les baccalauréats la clef des professions libérales : il voudrait posséder aussi celle de toutes les autres. Tel est du moins le projet qui ressort à nos yeux de la lettre adressée à M. Dumas. Nous souhaiterions nous être trompé ; la liberté en effet nous paraît meilleure même pour le Corps enseignant, et nous estimons assez celui-ci pour croire qu'il n'a qu'à gagner à la concurrence.

Au reste, ce ne sont encore là que des plans à discuter et à mûrir. Ils devront d'abord passer à l'étude d'une commission que préside M. Dumas, puis à l'examen du Conseil supérieur d'Instruction publique. Mais ils soulèvent des problèmes assez délicats pour que l'opinion doive, dès à présent, les connaître et les méditer.

Henry de Riancey.

LIEUX-SAINTS

Notre correspondance de Jérusalem est datée du 28 septembre. L'heureuse solution de la grave affaire de Beit-Djalla se poursuivait avec vi-

gueur dans l'application. Une nouvelle lettre vizirielle était arrivée tout récemment de Constantinople, pour signifier à Yacoub-Pacha que la Porte entend donner et donne gratuitement aux Latins l'emplacement que l'ambassade de France a demandé pour eux et sur lequel doit s'élever l'église de Beit-Djalla, avec ses dépendances. Cette lettre a causé une vive satisfaction, d'autant plus qu'elle semblait le correctif fort nécessaire d'une autre pièce émanée de la même autorité et où il était dit que la Porte n'avait vu aucun inconvénient à accéder à la demande des Latins, « parce qu'elle n'est point contraire au dernier arrangement concernant les lieux de pélerinage. » Cette phrase qui se référait au firman obtenu par le prince Mentschikoff témoignait encore et des intrigues et de la puissance des Grecs ; il n'est pas besoin de dire quel étonnement elle avait produit à Jérusalem et combien, en effet, il devait paraître étrange que les agents de la Porte-Ottomane accordassent encore quelque vigueur à un acte qui a été l'une des causes de la guerre actuelle et qui blessait si profondément les droits des catholiques et les capitulations existantes entre la France et la Turquie.

A la réception de la dernière lettre, le gouverneur de Jérusalem a compris qu'il n'y avait nulle objection à faire. En conséquence, le mekhemé et le medjlis (tribunaux) confectionnent et légalisent, pour être envoyés à Constantinople, les actes concernant la nouvelle acquisition des Latins.

Mais toute satisfaction n'est pas encore rendue. Yacoub-Pacha avait ordre de régler les indemnités dues pour les dommages qui ont été soufferts dans l'émeute de Beit-Djalla, et il lui était recommandé de terminer cette affaire sur les lieux et de façon à satisfaire les parties. Yacoub, plutôt que de frapper les auteurs notoires des désordres, a prétendu rendre tous les habitants solidaires. Cette mesure était injuste ; elle faisait peser la responsabilité des actes criminels, non-seulement sur des familles latines qui les déploraient, mais sur quelques Grecs qui n'y ont pris aucune part. Il y avait de quoi aliéner toute cette population. Mgr Valerga, par l'intermédiaire du consulat de France, a réclamé et protesté. Yacoub a porté de nouveau la question à Constantinople.

Restaient encore les châtiments à exercer contre les chefs du complot. Le véritable instigateur, on le sait, est un *schamas* (sacristain) grec, qui semble être mis à couvert par l'habit religieux qu'il porte, et qui est encore aujourd'hui en pleine liberté. Ce personnage n'est ni plus ni moins qu'un apostat du Liban qui s'est réfugié à Jérusalem, et qui a été accueilli par le couvent grec, dont il sert parfaitement les passions et les haines. C'est lui qui a organisé les scènes violentes de Beit-Djalla; c'est lui qui a corrompu la plupart des chefs de cette localité; c'est lui qui a excité les musulmans des villages voisins et soulevé la population contre M. l'abbé Moretain et contre Mgr le patriarche. Son influence, du reste, ne datait pas de la veille dans la contrée. Depuis que la Palestine a été soustraite à la domination d'Ibrahim-Pacha, les Grecs ne voulaient point souffrir de prêtre catholique à Beit-Djalla ; ils avaient aposté le schamas dans les environs, et quand le curé de Bethléem se rendait secrètement chez les pauvres catholiques malades qui réclamaient son ministère, ce misérable cherchait à le poursuivre; souvent il l'atteignait, ameutait contre lui les enfants et les oisifs, le chassait violemment de la maison du moribond, le frappait et lui jetait des pierres. Tel est l'homme qui, après avoir joué un des principaux rôles dans la récente insulte dirigée contre le patriarche latin, marche encore

endi, en conséquence du firman accordé aux Grecs. C
envoyé à Jérusalem pour faire procéder « à la rec
de Coupole du Saint-Sépulcre sous l'inspection exclu
e. » Durant son séjour, il avait pris fait et cause pou
u secret, depuis quatre mois, l'ordre qu'il avait reçu
ndre, *pour le moment,* tout travail de reconstruction.
tte mesure qui, si elle n'est pas un hommage complet
tins, laisse au moins la question pendante. Il sera
prendre promptement : car c'est l'un des points les plu
ence du catholicisme et les intérêts de la France soien
Henry

ESPAGNE

Une correspondance particulière donne des
r l'état intérieur de l'Espagne et l'affaiblisseme
Le mécontentement de la reine Isabelle n'est plus un
ers changements opérés dans son palais lui ont montr
est plus qu'une illusion. Quitter l'Espagne est son se
e, et elle la réalisera si la chose lui est possible.
Dernièrement le maréchal O'Donnell, ministre de la g
aller visiter l'hôpital des cholériques. Il ajoutait que la
titre de plus de popularité aux yeux de la classe pau
le allait visiter cet hôpital. Isabelle lui répondit froiden
je serais allée visiter les lieux où mon peuple souffre
reine, aujourd'hui je ne suis plus rien ; c'est à ceux
place d'aller visiter les hôpitaux. »
Qui peut prévoir l'avenir réservé à l'Espagne? Deux fa
attention de l'Europe, la rapide diminution de l'armée et
oins prompte de la garde nationale. Au commenceme

d'économie qu'Espartero veut introduire pour relever les finances espagnoles qui sont en si mauvais état. Mais tous les esprits sérieux comprendront l'imprudence d'une telle mesure en face de l'anarchie qui peut au premier jour régner dans la Péninsule Ibérique, de cette fièvre révolutionnaire que les ardentes passions des Espagnols peuvent rendre terrible.

Le motif économique pourrait bien d'ailleurs n'être que le motif apparent d'Espartero et en cacher un politique dont il pourrait regretter les conséquences. Dans l'assemblée du parti constitutionnel, qui s'intitule *modéré*, présidé par le marquis Fuentes del Duero, cette diminution de l'armée a fait partie du programme adopté ; ajoutant que désormais elle n'aurait (l'armée) que la garde et la défense des frontières. Ce qui sert de commentaire à cette décision est la formation instantanée de la garde nationale. En deux mois et quelques jours, 140,000 citoyens se sont inscrits et sont déjà en activité de service. Sur ce nombre, 40,000 sont armés et en uniforme complet. Les hommes d'expérience voient dans tout cela un plan prémédité. Espartero n'a pas oublié sa régence, la honte qu'il ressentit lorsqu'il dut céder son poste et partir pour l'Angleterre. Astucieux, vindicatif, son respect pour la reine n'existe qu'à la surface, car il n'est dicté ni par un dévouement véritable ni par des principes solides. Peut-être songe-t-il à être seul à la tête du gouvernement, comme dictateur, ou encore au moyen d'une régence, par l'abdication d'Isabelle en faveur de la princesse des Asturies? L'époque de la réunion des Cortès est imminente ; elle éclaircira bien des doutes. H. RANC.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

PARME. — On lit dans l'*Assemblée nationale :*

« Nous trouvons dans une lettre de Parme des détails pleins d'intérêt sur la situation de ce pays. L'administration ferme de la Régente a, par son caractère de justice et de modération, produit les plus heureux effets sur les esprits ; elle a rallié dans le sentiment de l'ordre intelligent tout ce qui veut le bien du pays, et elle trouve de plus en plus dans l'opinion un franc appui.

« Au milieu de ses travaux, Madame la duchesse de Parme vient de recevoir une nouvelle consolation. Monsieur le comte de Chambord est venu faire une visite à sa sœur, qu'il n'avait pas vue depuis ses récentes épreuves ; il a pu apprécier avec quelle énergie et quelle haute intelligence sa Royale sœur avait accompli les devoirs si difficiles que le malheur lui a imposés. Après quelques jours donnés aux épanchements de leur affection et de leur mutuelle confiance, Monsieur le comte de Chambord, heureux de tout ce qu'il avait vu, est retourné à Frohsdorf. — *De Sauleiron.* »

DANEMARK. — Le projet d'adresse qui exprime l'assentiment de la diète danoise à l'établissement d'une Constitution commune à tous les États de la monarchie, a été admis le 12, à une seconde lecture.

SAXE. — Le roi a ouvert, le 10 octobre, la session extraordinaire de la Diète. Nous extrayons du discours que Sa Majesté a prononcé le passage relatif à l'attitude que la Saxe doit garder, au point de vue de l'intérêt allemand, dans la guerre actuelle :

Bien que nos relations avec les gouvernements étrangers soient, certes, parfaitement amicales, notre regard ne peut cependant se diriger avec

confiance vers l'avenir troublé par les plus sérieuses complications. Un pays qui est dans la situation où est la Saxe ne saurait suivre de fausse route dans de telles circonstances, s'il cherche la règle de sa conduite dans l'accomplissement rigoureux et consciencieux de ses devoirs comme membre de la confédération germanique. S'attachant fermement à ce point de vue, mon gouvernement s'efforcera de faire tout ce qui peut être avantageux au bien et à la dignité de l'Allemagne, ce qui pourra amener une solution pacifique des complications politiques.

ÉTATS-UNIS. — L'année dernière, à New-York, l'anniversaire de la République de Février avait été l'occasion de déplorables scandales. Cette année encore, disent les journaux américains, les hommes qui s'arrogent le droit de personnifier l'opinion française aux Etats-Unis ont osé arborer le drapeau rouge. Le 22 septembre, une bande s'est promenée dans les rues de New-York avec les emblèmes de la Terreur. C'étaient les membres de la Montagne, section française de la société des républicains universels, accompagnés de plusieurs membres des sociétés démocratiques d'autres nationalités, soixante personnes environ. Ces hommes, ornés de leurs rubans rouges et accompagnés par des musiciens, se sont dirigés vers l'embarcadère du Nord pour faire une excursion à Staten-Island. Leurs cris révolutionnaires ont profondément attristé la population française de New-York, à laquelle ils rappelaient les plus mauvais jours de la patrie.

BRÉSIL. — Les Chambres brésiliennes viennent d'être closes. A cette occasion, l'Empereur a prononcé un discours où il se félicite de la tranquillité qui règne dans ses Etats, et annonce diverses réformes dans les administrations et l'instruction publique. Alfred DES ESSARTS.

OBSÈQUES DU MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD

Le 16 octobre, à 7 heures et demie du matin, les restes mortels du maréchal sont arrivés à Paris, à la gare du chemin de fer de Lyon, et ont été déposés dans une chapelle ardente, sous la garde d'une compagnie d'élite.

Dès sept heures, le clergé des deux paroisses les plus rapprochées de la gare s'était rendu dans la chapelle pour y recevoir le corps et prier jusqu'au moment où il devait être transporté à l'hôtel des Invalides.

A neuf heures, les troupes destinées à former le cortége étaient massées des deux côtés de la gare du chemin de fer.

A dix heures, le char, traîné par six chevaux richement caparaçonnés, a quitté la gare du chemin de fer au bruit d'une salve de treize coups de canon tirés de la place de la Bastille, et s'est dirigé vers les Invalides par la rue de Lyon, les boulevards, la rue Royale, la place de la Concorde, le quai d'Orsay et l'esplanade des Invalides.

Un cortége nombreux, composé en grande partie de troupes de la garde impériale, accompagnait le char. Les coins du poêle étaient tenus par les généraux de division de Bourgon, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Levasseur et de la Rue, à cheval. On remarquait dans les voitures de suite le R. P. Gloriot, venu de Constantinople avec le corps du maréchal, et un vicaire général désigné par M. le ministre des Cultes pour remplir les mêmes fonctions depuis Marseille.

A midi, une salve de treize coups de canon annonçait que le convoi funèbre arrivait aux Invalides.

Alors le char s'est arrêté et la partie du cortége placée à sa suite a défilé devant lui.

Le corps du maréchal a été reçu à la grille de l'hôtel par S. Exc. le général comte d'Ornano, gouverneur, à la tête de son état-major, puis porté à bras dans l'église par seize sous-officiers décorés.

Le corps diplomatique étranger s'était rendu spontanément à la cérémonie des Invalides.

L'Angleterre avait voulu témoigner de la part toute spéciale qu'elle prend à la perte que la France vient de faire. Une députation de généraux et d'officiers supérieurs anglais assistait à la cérémonie funèbre.

S Exc. Vely-Pacha, accompagné du personnel de son ambassade et de tous les officiers ottomans présents à Paris, s'était porté à l'arrivée du convoi, et l'a suivi dans le trajet du chemin de fer aux Invalides.

Tous les ministres, en grand costume, étaient présents, ainsi que les présidents et vice-présidents du Sénat, du Corps législatif et du conseil d'État, et des députations nombreuses de ces trois corps.

L'église des Invalides était tendue de noir jusqu'à la voûte, de distance en distance brillaient des écussons aux armes du maréchal, entremêlés d'inscriptions qui rappelaient ses principaux faits d'armes, et notamment l'*Alma* sa dernière victoire.

Mgr l'archevêque de Paris, qui avait voulu célébrer lui-même le service funèbre, s'était rendu à la porte de l'église pour recevoir le cercueil. Sa Grandeur était entourée de ses vicaires généraux, des membres du chapitre métropolitain, d'une députation du chapitre impérial de Saint-Denis, de plusieurs chapelains de l'Empereur et du clergé de l'hôtel.

La messe, commencée à une heure, était terminée à deux

Une foule immense, grave et recueillie, était restée pendant toute la durée de l'office aux alentours et sur l'esplanade des Invalides, s'associant du fond du cœur aux prières que l'Eglise adressait au ciel pour celui qui sut si bien mourir en héros et en chrétien. (*Moniteur.*)

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCÈSE DE PARIS. — Une cérémonie touchante s'accomplissait dimanche dernier, rue de Monceau, dans la maison d'éducation dirigée par les religieuses de Saint-Joseph, du diocèse de Belley.

Mgr Chalandon, dont le clergé de Paris vient d'entendre, pendant huit jours, avec tant d'édification la parole éloquente, oubliant les fatigues de la retraite pastorale, célébrait la Messe dans cette pieuse communauté et y conférait le sacrement de Confirmation à un certain nombre d'élèves. Parmi elles, on distinguait la maîtresse d'anglais qui a abjuré le protestantisme, dans cette même chapelle, au mois de juillet dernier.

Deux allocutions remplies d'une onction pénétrante, et où l'on sentait l'intérêt que Sa Grandeur porte aux religieuses et aux enfants qui leur sont confiées, ont vivement ému l'auditoire. En voyant le recueillement, l'excellente tenue de ces jeunes personnes, il n'y a plus lieu de s'étonner du succès qu'obtiennent ces religieuses, que Mgr Chalandon aime à appeler ses chères filles. A leur première maison devenue insuffisante, il a fallu en ajouter une autre, dans la même rue; leur dévouement qui commence à être connu et apprécié, les a fait appeler à Bougival, à Saint-Cyr et tout récemment à Boulogne-sur-Seine.

L'arrivée de Mgr Gillis, évêque d'Edimbourg et de Mgr Caire protonotaire apostolique, a ajouté un nouvel éclat à cette solennité. Après quelques morceaux de chant bien exécutés par les élèves, les vénérables évêques élevant ensemble leurs mains vers le ciel ont béni les maîtresses et les élèves et ont mis le comble à leur joie et à leur bonheur.

Nous faisons des vœux pour que ces dames nouvellement venues à Paris et dont les services vont s'ajouter aux services de tant d'institutions religieuses, admirables de zèle et de dévouement, fassent dans cette ville et dans le département de la Seine tout le bien que nous savons qu'elles opèrent dans les localités nombreuses où elles sont établies et notamment dans le diocèse de Belley d'où Mgr Chalandon nous les envoie.

Diocèse de Metz. — L'arrondissement de Thionville (Moselle) vient de faire une précieuse conquête pour l'instruction primaire. Les Frères des Ecoles chrétiennes viennent de fonder à Beauregard (près Thionville) un établissement ou pensionnat à l'instar de ceux qu'ils ont à Passy, Nantes, Lyon, Beauvais, Marseille, etc. Ils y ont joint encore leur noviciat qui se trouvait auparavant à Metz.

Ainsi, grâce à cette nouvelle création, les élèves du département qui se destinent au commerce, aux fonctions industrielles ou à la profession d'instituteur, y trouveront une éducation et une instruction chrétienne et solide qui les prépareront à fournir honorablement leur carrière.

Les classes ont commencé le 10 octobre, et, dès le début, on a pu présager à cet établissement les succès qui ont couronné les efforts des Frères dans leurs autres écoles.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On lit dans l'*Union* : « Le 16 octobre ramène une date funèbre, que la Révolution a écrite dans ses annales en caractères de sang. Si nous la rappelons, ce n'est pas pour réveiller dans les cœurs des sentiments de haine, mais seulement pour constater qu'après plus de soixante années, la religion et la patrie affligées n'ont point perdu le culte des souvenirs, et qu'en ce jour, à jamais néfaste, elles viennent sur la tombe d'une reine infortunée pleurer, prier et pardonner. Aujourd'hui, à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou et dans presque toutes les églises de Paris, des messes commémoratives ont été dites, en présence d'un grand nombre de fidèles, pour le repos de l'âme de Marie-Antoinette.

— La Belgique vient de perdre un de ses meilleurs et de ses plus illustres citoyens; M. le baron de Stassart, ancien président du Sénat, ex-gouverneur des provinces de Namur et de Brabant, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Académie royale de Bruxelles, grand-officier de la Légion d'honneur, est décédé, après une maladie de quelques heures, le 10 de ce mois, dans son hôtel à Bruxelles, à l'âge d'environ soixante-quinze ans.

— Les journaux de la Nouvelle-Orléans racontent de la manière suivante l'exécution du comte Raousset de Boulbon :

« Le comte a fait son testament ; il a disposé de tout ce qu'il possédait ; il a écrit quelques lettres et reçu la visite du consul français et d'un de ses compatriotes. Il a été, dans ces circonstances, traité aussi humainement que la situation le permettait. Le samedi 12 septembre, dès le matin, la *garnison* était sous les armes. Quand tout fut prêt, le prisonnier, accom-

pagné d'une forte escorte, fut conduit au lieu des exécutions. Il y a attendu courageusement la mort. Son corps a été enterré selon les rits chrétiens.

« L'*Universal* dit que le comte avait demandé à ne pas s'agenouiller, et que cette faveur lui a été accordée. Le même journal annonce qu'à l'exception de M. Desmarets et de trois officiers de l'expédition dont la cause s'instruit à Guyamas, tous les partisans du comte ont été mis en liberté et transportés pour la Californie. »

— Il vient de paraître à la librairie de M. J. Vermot, à Paris, une publication importante, c'est la *Méthode de direction spirituelle* ou l'art de conduire les âmes à la perfection chrétienne, par le R. P. Jean-Baptiste Scaramellit, de la Société de Jésus, suivie de quatre-vingts plans de sermons dont la matière est développée dans le cours de l'ouvrage, traduite en français par M. l'abbé J. J. Rudeau, 4 vol. in 8°. Nous en rendrons compte à nos lecteurs. *Pour toutes les nouvelles non signées :* H. Ranc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Etudes sur l'état actuel de la Religion en France, sur ses causes, sur les maux qu'on doit en craindre et sur les moyens de l'améliorer, par M. d'Exauvillez, directeur de la publication mensuelle de l'*Ange Gardien*.

Vétéran de la presse religieuse, auteur de plus de soixante ouvrages qui ont tous pour but la défense de la Religion et des bonnes mœurs, M. d'Exauvillez a voulu, avant de descendre dans la tombe, déposer dans ce nouvel ouvrage le fruit de sa longue expérience des hommes et des choses, y consigner ses consciencieuses observations sur l'état actuel de la Religion en France, et indiquer sommairement les remèdes qui pourraient, sinon guérir, du moins diminuer la glaciale indifférence et le voltairianisme pratique de notre siècle.

Afin de faire toucher du doigt la plaie si profonde qu'il signale, le digne vieillard a dépeint dans un style riche et entraînant « ce malaise universel « qui tourmente tous les esprits, cette lourde atmosphère qui oppresse « toutes les poitrines, ce cauchemar affreux dont les continuelles terreurs « ne trouvent aucun terme dans un bienfaisant remède. Tout cela est mo« tivé par les maux dont la société est menacée de toutes parts : menaces « au Nord, où s'arment et s'ébranlent de formidables bataillons; au Midi, « où la démagogie aiguise ses poignards; dans l'intérieur, où le socialisme « et le rationalisme, unis dans un même but de destruction, sèment par« tout la confusion et le désordre; dans l'air, qui répand partout ses miasmes « pestilentiels; dans le dérangement des saisons, qui ne permet plus à « la terre de rapporter régulièrement ses fruits; dans cette soif insatiable « d'or et de plaisir qui a corrompu les cœurs et tué en eux tout sentiment « de probité; dans cet esprit turbulent des masses qui a si souvent ensan« glanté les rues; enfin dans cet état de torpeur et d'indifférence qui nous « rend insensibles et étrangers à tout autre bien que celui de notre intérêt « personnel et égoïste. » Telle est la nomenclature des dangers que recèle la société actuelle : elle indique d'autre part une lourde dette à payer à la justice divine. Thèse trop facile à établir ! L'auteur y arrive en parcourant rapidement l'histoire de ces derniers temps, où tant de symptômes de dissolution se font jour de toutes parts dans les doctrines, dans les faits et dans la presse. Il conclut que, pour s'opposer à cet état maladif de la société en France, il faut rendre à la Religion l'empire qu'elle exerça si

l'œuvre à entreprendre : le modeste et respectueux é que d'en indiquer e genre ; le reste, il l'abandonne, a ciation de l'Episcopat. En un mot, c'est le cri inquie comme celle de Pierre l'Ermite, voit les ravages de l' cours, expose les moyens de vaincre et n'obéit qu'à de sa vertueuse conscience. Cela fait, son cœur se r Dieu et en ses représentants sur terre pour ce qui c la croisade pacifique dont il aura fait entrevoir la Nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'il soit rite de l'être. L

M. ALTORFFER, graveur, après avoir travaillé pe avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et ligieuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc , etc.

— Nous annonçons aujourd'hui une nouvelle éditi *ecclésiastique* de M. l'abbé Marc. De nombreuses amé troduites par l'auteur dans cet ouvrage, qui, dès son un légitime succès, et qui est adopté aujourd'hui d de séminaires.

BOURSE DU 17 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU PLUS HAUT	PLUS BAS
3 0/0. . .	comptant.	75 50	75 60	76 5
	fin courant. . . .	75 75	75 75	76 20
4 1/2	comptant.	98 50	98 65	98 »

SAMEDI 21 OCTOBRE 1854. (N° 5752.)

L'AMI DE LA RELIGION

UNE CONFÉRENCE SYNODALE A BRESLAU

Depuis trois ans que nous rendons compte des événements qui intéressent le plus la vie et les progrès de l'Eglise catholique d'Outre-Rhin, nous avons rarement éprouvé une joie plus sensible qu'aujourd'hui. Après une interruption séculaire dans presque toute l'Allemagne, un zélé Prélat vient, en effet, de renouer la tradition salutaire des assemblées synodales. Le Prince-Evêque de Breslau, Mgr Henri Forster, a tenu les 26, 27 et 28 septembre dernier une *conférence*, qui est un premier essai du rétablissement des synodes diocésains, et, sans doute, l'on peut espérer que bientôt les circonstances permettront aux Evêques allemands de ramener ces réunions, suivant les anciennes coutumes et formes pratiquées dans l'Eglise. La Lettre pastorale par laquelle l'illustre successeur du Cardinal de Diepenbrock a annoncé la conférence qui a eu lieu, ne laisse aucun doute à ce sujet. Il y rappelle la déclaration faite déjà, il y a six ans, par la conférence épiscopale de Würzbourg, et laisse assez entrevoir la grave urgence de ce retour à l'ancienne pratique de l'Eglise : « Il a fallu, dit-il, bien des châtiments et de terribles épreuves pour que l'on fût amené à rendre à l'Eglise catholique une liberté suffisante pour permettre à l'Episcopat réuni à Würzbourg de délibérer sur les importantes matières qu'il a traitées et prendre des décisions comme celles qui sont sorties de cette mémorable conférence. Les Prélats allemands disaient alors, à notre grand étonnement : « De même que nous « nous sommes proposé de nous réunir en conciles provin- « ciaux, ainsi nous avons l'intention, nos Chers Frères, de vous « convoquer autour de nous, et de rétablir dans nos Eglises « l'antique coutume des synodes, par lesquels les liens sacrés « qui unissent l'Evêque à son Clergé deviennent plus fermes et « plus étroits. » Des obstacles sont venus et ont empêché de réaliser l'espérance du rétablissement des conciles provinciaux. Ceux-ci devaient frayer la route aux synodes diocésains. Pie IX avait lui-même manifesté l'appréhension qu'il éprouvait pour la tenue de ces derniers, si les premiers ne pouvaient avoir lieu. Mais telle est l'étendue de notre diocèse, que nous pouvons moins que tout autre nous passer du bienfait des synodes, et c'est dans ce but que nous nous proposons de réunir pendant trois jours d'une semaine, que nous indiquerons, plusieurs des fonctionnaires de notre chapitre et du vicariat-général, tous les

commissaires épiscopaux, les archiprêtres et les inspecteurs d'école, et de délibérer avec eux sur les nécessités les plus urgentes de l'Eglise dans le temps où nous vivons. »

Il faut remarquer qu'en effet, le diocèse de Breslau est le plus étendu de l'Allemagne et peut-être de toute l'Europe. Il embrasse des provinces depuis la Hongrie jusqu'à la mer Baltique. De là, il résultait, depuis l'omission des synodes, que grand nombre de prêtres, après leur ordination, ne voyaient plus une seule fois leur Evêque, les tournées pastorales et de confirmation étant également négligées. Situation malheureuse, sans doute, et qui imposait une lourde responsabilité aux chefs des diocèses souffrants; mais, tel était le malheur des temps, qu'il est difficile de dire sur qui elle doit peser davantage.

Enfant lui-même du diocèse de Breslau, Mgr Forster avait pu constater, dans les nombreux emplois qu'il occupa, la funeste influence de cet isolement perpétuel. Devenu Evêque, il n'hésita plus. Les circonstances, toutefois, ne paraissant point encore mûres pour les synodes proprement dits, il se contenta de convoquer les principaux membres de son clergé à la *conférence synodale* dont nous venons de parler.

L'assemblée dura trois jours. Cent quarante-trois prêtres y prirent part avec un empressement et un zèle qui leur font le plus grand honneur. Les délibérations eurent lieu en trois séances, les 26, 27 et 28 septembre. Le premier jour, elles roulèrent sur les moyens de renouvellement dans le clergé même. Le second jour, on traita des rapports des prêtres avec les fidèles, et, le troisième, de l'attitude du clergé à l'égard des adversaires de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne en général.

D'après la *Gazette d'Augsbourg*, plusieurs décisions auraient été portées, mais elles ne seraient promulguées que lors du prochain *synode*.

Suivant une correspondance qui nous est arrivée récemment, il s'agirait plutôt d'une nouvelle *conférence synodale* qui aurait lieu en 1856.

Toutes les relations que nous avons lues sur cette assemblée importante font pressentir les heureux résultats qu'elle aura pour la prospérité du beau diocèse de Breslau.

L'abbé A. Sisson.

D'après la *Gazette de Spener*, les Catholiques allemands travailleraient, en ce moment, à l'exécution du grand dessein conçu depuis longtemps, d'établir une Université catholique, œuvre collective de tous les pays Catholiques de la Confédération. Quoique nous doutions fort de l'exactitude de ce rensei-

gnement reproduit par plusieurs journaux, nous ne pourrions qu'applaudir, si réellement les circonstances se prêtaient à la création de cette importante institution. A. Sisson.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le *Moniteur* du 19 rompt le silence qu'il avait gardé depuis trois jours sur les opérations du siége de Sébastopol. Des dépêches du général Canrobert, en date du 3 octobre, reçues par le maréchal ministre de la guerre, annoncent ce qui suit :

Aucun fait militaire nouveau ne s'était produit depuis la prise de possession de Balaclava. Les deux armées se sont établies dans une excellente position militaire, l'armée anglaise tirant son matériel et ses vivres de Balaclava ; l'armée française, de deux petites baies au nord du cap Chersonèse.

Cette position des deux armées a naturellement déterminé leur répartition sur le terrain, en avant de la place de Sébastopol, pendant le siége. L'armée française aura la gauche des attaques, depuis la mer jusqu'au fort du sud ; l'armée anglaise en aura la droite, depuis le fort du sud jusqu'aux ruines d'Inkermann.

Notre armée est divisée en deux corps : le premier, aux ordres du général Forez, et composé des 3e et 4e divisions, fera le siége ; le second, sous le commandement du général Bosquet, et comprenant les 1re et 2e divisions, formera le corps d'observation. La division turque est en réserve pour agir suivant les circonstances.

L'armée anglaise a pris des dispositions analogues : une partie de ses divisions suivra les attaques contre la place ; l'autre partie, formant corps d'observation, se reliera avec le corps du général Bosquet.

Ces dispositions sont de nature à ne laisser aucun doute sur l'issue du siége qui allait commencer.

D'après les rapports des déserteurs, le moral de l'armée russe semble fort abattu depuis son désastre sur l'Alma, où elle aurait perdu 7 à 8,000 hommes.

De son côté, M. le ministre des affaires étrangères a reçu du chargé d'affaires de France à Constantinople cette dépêche datée du 10 octobre :

« D'après les capitaines des transports à vapeur arrivés hier et avant-hier, les assiégés, ayant tenté une sortie dirigée contre nos travaux de siége, auraient été vigoureusement repoussés.

« La Porte envoie un renfort de 4,000 hommes au corps ottoman faisant partie de l'expédition. »

Les habiles précautions prises par l'armée alliée témoignent des nombreuses difficultés de la conquête, comme de sa grandeur et de la résistance qu'on s'attend à rencontrer, même de la part d'un ennemi abattu par une défaite terrible. On ne doit pas oublier, du reste, que l'armée assiégeante s'élève à plus de 100,000 hommes ; tous les jours on embarque à Varna des renforts qui arriveront en Crimée. Les alliés, bien approvisionnés par Balaclava, sont dans une position excellente.

La télégraphie privée indique pour le 8 le commencement du bombardement de Sébastopol; 254 canons de siége avaient été mis en batterie. « Les assiégés, de leur côté, prenaient toutes les mesures possibles pour se défendre des attaques de l'armée assiégeante, qui faisait des progrès. » Les dépêches ajoutent que le Bosphore est continuellement sillonné par de forts navires de transport chargés d'approvisionnements pour les Anglo-Français, que les transports de troupes sont incessants, et que celles du Pirée notamment sont en marche.

Les Français qui ont quitté le Pirée pour la Crimée sont au nombre de 4,500, sous la conduite du contre-amiral Le Barbier de Tinan.

On embarque à Toulon et à Marseille de nouveaux régiments pour l'Orient. La frégate le *Sané* doit prendre 1,000 zouaves à Alger.

Nous lisons dans le *Globe*, du 17 octobre :

Une dépêche russe reçue à Vienne porte que le général Canrobert, après avoir choisi son point d'attaque et fait toutes les dispositions pour le siége, a ordonné que les postes extérieurs de l'ennemi fussent refoulés jusqu'à la principale muraille devant Akhiar, le 9 octobre, et que la construction des batteries fût commencée.

On mande par la voie de Marseille, 19 octobre :

« Le *Pharamond*, arrivé ce matin, ramène le général Thomas convalescent. Il apporte des nouvelles de Constantinople du 10 et de Balaclava du 8.

« Les travaux de siége étaient couverts par des retranchements contre les attaques du dehors. Le prince Mentschikoff n'avait fait aucun mouvement offensif. Le bruit d'un engagement avec son corps d'armée, qui avait couru, était démenti.

« Le matériel de siége est élevé à 400 pièces par le débarquement des canons des escadres. Les amiraux, pour satisfaire l'ardeur des marins, avaient été obligés de tirer au sort ceux qui prendront part au siége.

« Les Russes, de leur côté, emploient également leurs matelots et les canons de leurs vaisseaux à la défense des remparts.

« Le feu contre la place doit s'ouvrir bientôt; on pense qu'il suffira de quarante-huit heures pour ouvrir la brèche. La nouvelle de la coupure de l'aqueduc conduisant l'eau à Sébastopol est confirmée.

« Balaclava, parfaitement fortifié, sert de dépôt général. La Porte envoie 10,000 hommes pour y tenir garnison. La moitié a été embarquée le 9. »

D'après la télégraphie privée, la réponse de la Prusse à la Note de l'Autriche du 30 septembre est arrivée le 16 octobre à Vienne. Dans cette réponse, la Prusse déclare qu'elle restera fidèle à la politique qu'elle a suivie jusqu'à ce jour.

Le *Journal allemand de Francfort* rapporte le fait suivant :

Au commencement de cette semaine, le prince Gortschakoff a demandé une audience à notre empereur, afin d'obtenir, au nom de son souverain,

des éclaircissements sur quelques faits de la semaine dernière qui avaient produit une grande sensation dans le monde diplomatique. L'empereur François-Joseph s'expliqua, dit-on, sans détour, sur les éclaircissements qui lui étaient demandés, et notamment sur les espérances qu'il fonde sur la victoire des alliés près de l'Alma. Le prince Gortschakoff paraît avoir fait entendre à cette occasion une allusion que la politique allemande dépendait en apparence du sort de Sébastopol, sur quoi l'empereur répondit que sa politique était complétement indépendante. Cette communication nous vient d'une source à laquelle nous accordons la plus entière confiance.

De son côté, la *Gazette de Cologne* dit que le prince Gortschakoff, ambassadeur à Vienne, est au moment de quitter cette capitale. On ne connaît pas le nom de son successeur.

Nous apprenons par le *Morning-Herald* du 17 octobre que, la veille, des prières avaient été dites dans toutes les chapelles catholiques romaines de Dublin pour le repos des âmes des soldats morts à la glorieuse victoire de l'Alma.

Alfred DES ESSARTS.

LA GUERRE, LE PROTESTANTISME ET LES SŒURS DE CHARITÉ

Les journaux anglais sont remplis des plus tristes détails sur la scène horrible que présentait le champ de bataille de l'Alma après la victoire remportée par les armées alliées. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de ces journaux : ils y trouveront, avec un hommage éclatant rendu à nos Sœurs de Charité et à nos prêtres, cet enseignement que la guerre, pour être quelquefois un mal nécessaire, n'en est pas moins toujours un affreux fléau, et que celui qui en désire ou en provoque les horreurs, sans une absolue nécessité, se rend, comme le disait dernièrement lord Aberdeen, grandement coupable aux yeux de Dieu et des hommes.

Voici d'abord une lettre écrite par un chirurgien anglais qu'on avait spécialement chargé des blessés russes :

Ces deux derniers jours, j'ai été littéralement dans un bain de sang. Aucune description ne pourrait dire les horreurs de ce champ de bataille; les morts, les mourants, les chevaux, les fusils, les affûts tout pêle-mêle, des corps sans tête, des troncs sans jambes, des mutilations dont le souvenir me glace le sang. Les plus misérables hangars avaient été transformés en amphithéâtres de clinique, et il nous fallut pratiquer tant bien que mal les plus cruelles opérations. Vous jugerez de la rapidité avec laquelle nous devions marcher, par ce seul fait qu'en moins de trois heures j'ai extrait vingt-trois balles.

Quant à mettre des appareils, il n'y fallait pas penser. Nos bivouacs de chirurgiens étaient aisément reconnus par la quantité de bras et de jambes qui jonchaient la terre autour de nous. En vérité, je ne puis mieux comparer le champ de bataille dans ces deux jours qu'à un abattoir. Mon aide, qui était chargé de comprimer les artères, n'a pas pu continuer, et j'ai été

obligé d'attendre que quelqu'un vînt le remplacer. Je ne puis pas trop dire ce qui est advenu de mes amputations, car, dès que j'en avais achevé une, je faisais étendre le blessé sur une botte de paille et je le laissais à la *vis medicatrix naturæ.* Dans les redoutes, les Russes étaient littéralement empilés les uns sur les autres. Presque toutes les balles que j'ai extraites étaient des Minié. Les blessés russes étaient innombrables ; quand je passais au milieu d'eux, leurs supplications étaient à déchirer le cœur, et quand je m'occupais d'un, il y en avait vingt autres qui m'appelaient avec désespoir. Nos soldats se sont conduits avec eux de la façon la plus humaine ; je voudrais pouvoir en dire autant des Turcs.

Ces derniers mots semblent indiquer que les soldats du Coran n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres.

Les Anglais avaient fait, même avant la bataille, des pertes nombreuses par le choléra. Mais c'est surtout dans le transport de l'Alma à Constantinople que les blessés et les malades ont eu à souffrir. Sur un seul navire, *le Vulcain*, on avait chargé 300 blessés et 170 cholériques, et, pour tout ce monde, il y avait quatre chirurgiens! Mais ce n'est rien encore auprès de ce qu'ont eus à souffrir ceux du *Colombo*. Le récit suivant d'un correspondant anglais de Constantinople pourra en donner une idée :

Ce bâtiment avait quitté la Crimée le 24. On y avait transporté des blessés depuis deux jours déjà, et quand il leva l'ancre, voici ce qu'il emportait : 27 officiers blessés, 422 soldats blessés, et 104 Russes ; en tout, 553. Environ la moitié avait vu un chirurgien depuis la bataille. Pour tout cela, il y avait quatre chirurgiens, dont celui du bord, déjà assez occupé avec son équipage. Le bâtiment était littéralement couvert de corps étendus par terre, à tel point qu'ils entravaient la manœuvre. Les officiers ne pouvaient pas descendre pour chercher leurs instruments et diriger la marche ; à cause de cela, le navire a été douze heures de plus en route. Les plus malades étaient sur le pont, qui, en deux jours, est devenu une masse de putréfaction. Les blessures d'armes à feu non lavées et non pansées avaient engendré de la vermine qui rampait de tous côtés et allait infecter la nourriture de tous les malheureux à bord. La matière animale putride engendrait de telles exhalaisons, que les officiers et l'équipage n'y pouvaient plus tenir ; le capitaine est encore malade des suites de ces cinq journées. Toutes les couvertures, plus de quinze cents, ont été jetées à la mer comme hors d'usage. Trente hommes sont morts dans la traversée. Les chirurgiens ont fait ce qu'ils pouvaient ; mais ils ne suffisaient pas, et plus d'un blessé n'a été visité que six jours après la bataille.

Les mêmes correspondances affirment qu'à Constantinople et à Scutari où étaient leurs hôpitaux, les Anglais n'avaient pas de meilleurs arrangements pour leurs malades qu'en Crimée ou à bord ; ils n'avaient pas même de charpie ni de linge pour les bandages.

Grâces à Dieu, nos braves soldats malades ou blessés n'ont pas été réduits à ce dénûment et à cet abandon. Laissons aux

correspondants anglais le soin de faire ressortir le contraste que présentent leurs hôpitaux militaires et les nôtres.

On ne devinerait jamais, dit le *Journal des Débats*, le singulier genre de garde-malades que le gouvernement anglais a imaginé d'envoyer en Orient. Il y a à Londres un asile de vétérans qui a quelques rapports avec notre hôtel des Invalides; c'est l'hôpital de Chelsea. On a eu l'idée au moins bizarre d'utiliser ces vieux soldats retraités en guise d'infirmiers, et on en a envoyé un certain nombre avec l'armée. « Mais, dit un correspondant an-« glais, on s'est bientôt aperçu que ces pauvres pensionnaires avaient plu-« tôt besoin de garde-malades qu'ils n'étaient capables d'en servir; à « Gallipoli et en Bulgarie, il en est mort un grand nombre, et les autres « étaient si faibles qu'ils ne pouvaient pas même vaquer aux soins les plus « ordinaires. » Il est donc arrivé que ces pauvres invalides n'ont fait qu'augmenter l'encombrement, et maintenant les soldats se soignent les uns les autres, les premiers guéris faisant le service d'infirmiers.

« Les Français, dit un correspondant, nous sont bien supérieurs sous ce « rapport; leurs arrangements sont excellents, leurs chirurgiens sont bien « plus nombreux que les nôtres, et puis *ils ont les Sœurs de charité qui les ont « accompagnés en très-grand nombre.* »

« Je suis allé, écrit encore un autre, voir l'hôpital français à Medjidié; « il n'y a pas à Paris ni à Londres un établissement mieux organisé. J'y « ai vu trois ou quatre mille lits en fer, avec des matelas, des couvertu-« res, des oreillers, etc., même des moustiquaires pour les officiers. Les « Sœurs de charité courent dans toutes les directions, penchées, comme « des anges gardiens, sur le lit des malades, leur donnant, en même temps « que les médicaments, des paroles de consolations. »

Ils ont les Sœurs de charité! N'y a-t-il pas, dans ce cri d'admiration et d'envie arraché à un protestant anglais, la plus belle des apologies de l'Eglise catholique en même temps que la condamnation du protestantisme? Qui a fourni pour nos hôpitaux ces Sœurs de charité, ces anges gardiens, comme vous dites, penchés sur le lit des malades et leur prodiguant les soins et les consolations de la famille absente? N'est-ce pas cette Eglise catholique pour laquelle les fanatiques anglicans n'ont ni assez de mépris, ni assez d'injures, ni assez de persécution? D'où vient que l'anglicanisme, avec toutes ses ressources, n'a pu former encore une sœur grise? Pourquoi n'y a-t-il pas et n'y aura-t-il jamais, au sein de l'Eglise établie, des Sœurs de charité? Et pourquoi cette institution, qui arrache des cris d'admiration aux hommes les plus prévenus, n'existe-t-elle que dans la religion catholique? Nous proposons ces questions au bon sens de nos voisins. Puissent-ils bientôt comprendre que là où se trouve la charité de Jésus-Christ, se trouve aussi la vérité qu'il a donnée au monde. N'a-t-il pas dit lui même: On reconnaîtra à ce signe que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres?

L'abbé J. Cognat.

PROPAGANDE PROTESTANTE

La propagande protestante redouble en ce moment d'activité.

Des missionnaires sont envoyés de Londres dans tous les pays, et principalement dans ceux où l'on espère qu'ils pourront accomplir plus facilement leur œuvre, à la faveur des troubles produits par la guerre.

Tandis que les prêtres catholiques prodiguent, dans les hôpitaux et sur les champs de bataille aux soldats frappés par le choléra ou par le fer ennemi, les consolations et les secours de leur ministère, avec un zèle et un dévouement auxquels le *Times* lui-même a, plusieurs fois déjà, rendu hommage, les ministres du saint Evangile s'appliquent à l'œuvre beaucoup plus facile et moins héroïque de traduire et de répandre des Bibles parmi les populations et dans les rangs de l'armée.

« La Société biblique, dit le *Spectator* journal protestant, poursuit avec zèle son œuvre au camp de Boulogne. Les soldats y reçoivent des Bibles à des prix tellement bas, qu'ils sont inappréciables.

« Elle s'agite également en Turquie. Ainsi elle a un agent à Bucharest, et, récemment, elle a fait faire, sous la direction du docteur Henderson, une traduction du Nouveau-Testament en langue bulgare.

« En Espagne, *grâce aux troubles récents*, on a pu introduire une quantité énorme de Bibles, et aussitôt que la nouvelle Constitution, qui doit garantir à toutes les opinions et à toutes les sectes une égale liberté sera en vigueur, les agents de la Société ouvriront leur campagne sur une vaste échelle. »

Nous doutons que le *Spectator* ait été exactement informé en ce qui touche la propagande qui serait faite parmi nos soldats du camp de Boulogne. Nous savons bien que, dans une réunion anglicane, tenue dernièrement à Londres, il a été arrêté qu'on enverrait des porteurs de Bibles dans les armées alliées, et que des fonds ont été alloués à cette fin ; mais nous sommes fondé à croire qu'on aura reculé devant l'exécution de cette entreprise, et que, dans tous les cas, elle ne peut avoir grand succès auprès de nos soldats, trop sensés pour ne pas comprendre qu'un aumônier ou une sœur de Charité valent beaucoup mieux, pour leur salut et leur santé, qu'une Bible protestante.

Quoi qu'il en soit, la propagande se fait dans de vastes proportions. En voici une nouvelle preuve.

Il s'est formé dernièrement, à Londres, une grande Association protestante, dans le but de faire des recherches scientifiques et surtout de *convertir* au Christianisme les tribus de l'Afrique. A la tête de l'Association figurent les noms les plus

aristocratiques d'Angleterre, les ducs de Wellington et de Manchester, les comtes de Shaftesbury et Darnley, sir David Brewster, sir James Duke, etc.

Voici le plan adopté par l'Association pour parvenir à ses fins. On commencera par former, en Angleterre, des professeurs dans les sciences naturelles et dans la connaissance des langues orientales. Ces professeurs une fois formés seront envoyés à Tunis. Là on fondera, sous leur direction, une école pour les indigènes des différentes parties de l'Afrique. Ceux-ci, après leur éducation, seront envoyés dans leurs pays respectifs en qualité de missionnaires, soit comme savants, soit comme instituteurs. On demandera en même temps aux divers gouvernements l'autorisation de faire des fouilles aux environs des anciennes villes, célèbres dans l'histoire, telles que Carthage, Utique, etc. Ainsi, le but de cette Association est tout à la fois religieux et scientifique. N'y aurait-il pas aussi un côté commercial et politique? L'Angleterre n'a jamais négligé d'associer à son prosélytisme de sectaire ses intérêts politiques et industriels. Elle compte pouvoir fonder et entretenir une école à Tunis pour 3,000 livres sterling, c'est-à-dire pour 75,000 fr. par an.

Enfin, un autre journal protestant annonce que la Société biblique entretient, et cela seulement sur le continent, 120 colporteurs, qui ont répandu et distribué en un an un million cinq cent mille Bibles.

La Société n'indique pas le nombre des conversions.

Elle peut se vanter, du moins, d'avoir ouvert à l'industrie une branche considérable de commerce.

Dans tous les cas, il est utile que les Catholiques soient avertis des efforts et des sacrifices qu'elle fait pour propager l'erreur.

L'abbé J. COGNAT.

PERSÉCUTION DES RELIGIEUX EN PIÉMONT

Les journaux piémontais annoncent encore la suppression d'un nouveau couvent. Cette fois, c'est le tour des PP. Servites d'Alexandrie. L'*Armonia* flétrit ainsi cette spoliation :

Il y avait dans cette ville quatre couvents : un de Dominicains, un de Barnabites, le troisième de Serviteurs de Marie et le quatrième de Capucins. Il ne reste plus aujourd'hui que ce dernier. La ville d'Alexandrie, patrie de M. Rattazzi, a été privilégiée et paraît jouir des prédilections du ministre.

Les Servites se sont signalés dès l'invasion du choléra, et ils ont à Gênes quatre de leurs Pères morts à côté des cholériques. Les noms de ces héros de la charité sont Gazzani, Manonta, Malliani et Ighina. A peine eut-on appris leur mort que deux autres Pères partirent d'Alexandrie et se rendirent avec empressement à Gênes pour prendre la place de ceux qui étaient morts et s'exposer aux mêmes dangers. Comment le libéralisme a-t-il remercié les Serviteurs de Marie d'un si beau dévouement?

sonnaires de Casal, comme les Oblats de Pignerol.
sous l'empire de nos institutions nouvelles; leur cou
1850; il a été signé à l'ombre de la bannière tricolo
actuel, lorsque déjà l'Etat avait reconnu et déclaré l

Et à quoi servira leur couvent? Il s'y trouve en
sonnes, parmi lesquelles un adjudant du génie. On a
dit que la maison restait tout à fait vide. Et pour cin
pourrait facilement loger en cent autres endroits, o
religieux qui ont bien mérité de la patrie, qui deux
exposé leur vie et ont vu mourir leurs frères en assi

C'est chose bien entendue: religieuses, ecclésiastiq
liers sont hors la loi en Piémont, le Statut ne les couv
ne les sauvent pas, et leur charité même est peut-êtr

LA FRANC-MAÇONNERIE POLIT

L'association, soi-disant *libérale* de Bruxelle
tobre une séance générale. Ce club est, con
des institutions politiques qui relèvent du grai
s'agissait de nommer une commission électorale
grand-maître par intérim de la Franc-Maçonnei
rellement nommé, à l'unanimité, président de
Il a déclaré, dans une courte allocution, qu'il a
sans aucune incertitude ni hésitation, ayant
viction que désormais tous les membres de
d'accord sur les grands principes du libérali
ajouté: « Toutes les associations de province r
« *un nouvel élan;* j'ose espérer que l'associati
« ne restera pas en arrière. » Cela veut dire q

célébrer la messe solennelle, à l'occasion de la fête de saint François d'Assise.

Le 7, Notre-Saint-Père a visité le monastère de *S. Giacomo alla Longara*. De là, il s'est rendu à pied au couvent voisin du Bon-Pasteur, où il a été voir et bénir la supérieure, en ce moment malade et alitée. Il a parcouru ensuite toutes les parties de cet établissement qui, grâce à sa paternelle munificence, vient d'être complétement restauré. En souvenir des bienfaits de Sa Sainteté, l'on a placé au Bon-Pasteur l'inscription suivante :

Pius IX Pontifex Maximus
Custodiarium a Pastore Bono puellis vagantibus
Et damnatarum mulierum filiabus observandis educandis
Mulieribus paterna censura coercendis
Item mulieribus flagitio notatis puniendis emendandis
Instauravit a fundamentis anno MDCCCLIV.

Le 10, N. S. Père a visité aussi le couvent des capucines, près Monte-Cavallo.

Le *Giornale di Roma* annonce que Sa Sainteté a nommé protecteur de la ville de Terracine le cardinal Giacomo Antonelli, secrétaire d'Etat.

FRANCE. — DIOCÈSE DE BORDEAUX. — Le choléra sévit à Bordeaux et à Toulouse. La *Guienne* du 17 annonce qu'une neuvaine a été commencée, dans l'église Sainte-Eulalie, pour demander à Dieu la cessation du fléau.

DIOCÈSE DE NÎMES. — Au moment où le choléra sévissait dans presque toute la France, la ville d'Alais, qui était au moment de se voir atteinte par le fléau, conçut la chrétienne pensée de se placer sous le patronage de la Sainte-Vierge. Son invocation fut exaucée, et le choléra s'éloigna de la ville.

Une cérémonie admirable en actions de grâces a eu lieu le 5 octobre. Plus de 10,000 âmes composaient la procession qui se transporta en pélerinage à Notre-Dame de Laval.

A cette occasion, une médaille a été frappée. Elle porte sur une de ses faces l'image de la Vierge immaculée; sur l'autre cette suscription : A MARIE, LA PAROISSE D'ALAIS PRÉSERVÉE DU CHOLÉRA EN 1854, avec cet exergue : *Souvenir du pélerinage à Notre-Dame de Laval.* — M. HÉBRARD, *curé.*

ÉTATS-SARDES. — On lit dans l'*Armonia :*

« Nous savons que trois de nos Prélats vont partir prochainement pour Rome pour assister aux délibérations sur la question de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie; ce sont Mgr Charvaz, Archevêque de Gênes ; Mgr Rendu, Evêque d'Annecy; et Mgr Vibert, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne. »

BAVIÈRE. — Nous apprenons que Mgr l'Évêque de Wurzbourg se prépare à partir pour Rome. Suivant des informations qui paraissent assez exactes, les deux prélats bavarois invités officiellement seraient l'Archevêque de Munich et l'Évêque de Spire.

NASSAU. — Le *Journal de Mayence* nous apprend que Mgr l'Évêque de Limbourg est du nombre des prélats qui ont reçu une invitation d'assister à la congrégation générale d'Évêques qui aura lieu à Rome. Il serait à regretter que Mgr Blum fût empêché de s'y rendre, comme on l'écrit au même journal.

ÉTATS-UNIS. — D'après le *Journal de Québec* du 19 septembre, la pose de la pierre angulaire de l'Université-Laval vient d'avoir lieu dans cette ville. Après une messe pontificale et la pose de la pierre, devait s'ouvrir la

première session spéciale de cette Université catholique. Tous les Évêques de la province ecclésiastique ont pris part à cette grande inauguration.

— On lit dans le *New-York-Freeman's-Journal* du 23 septembre :

« Mgr Hughes, archevêque de New-York, a convoqué un Concile des Evêques de cette province, avec leurs théologiens et les chefs d'ordres religieux, qui se rassemblera à la cathédrale le premier dimanche d'octobre. Les Evêques suffragants de la province de New-York sont : Mgr M. Closkey, évêque d'Albany ; Mgr Fitzpatrick, évêque de Boston ; Mgr Timon, évêque de Buffalo ; Mgr O'Reilly, évêque de Hartford ; Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn ; Mgr Bailey, évêque de Newark, et Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington. Il y a un siége suffragant de vacant à Portland.

Ce Concile sera le premier de la province de New-York, et il aura lieu par suite d'un dessein depuis longtemps arrêté et annoncé. Les sujets qui seront discutés, relativement à la discipline locale de la province, ne doivent pas en ce moment être rendus publics. On espère que Mgr Hughes prêchera le sermon d'ouverture. Des circulaires ont été adressées aux curés et aux supérieurs des couvents, ordonnant des prières pour que l'Esprit-Saint daigne bénir et inspirer cette importante assemblée de l'Eglise catholique.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par décret impérial du 17 octobre, la commission départementale et municipale exerçant les fonctions de conseil général dans le département de la Seine, est convoquée en session ordinaire au 13 novembre prochain. Cette session sera close le 27 novembre. Les conseils d'arrondissement du département de la Seine se réuniront le 4 décembre pour la seconde partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

— Ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur : l'abbé Bellée (Jean-Nicolas), aumônier du *Montebello ;* l'abbé Gros (Victor-Amédée), aumônier du *Marengo ;* l'abbé Dégerine, aumônier de l'*Alger.*

— Nous lisons dans l'*Union :*

« On avait cherché à répandre en France et en Espagne le bruit de la mort de M. le comte de Molina. Une lettre de Trieste, en date du 10 octobre, arrivée aujourd'hui à Paris, dément cette nouvelle de la manière la plus positive. M. le comte de Molina, ainsi que son auguste épouse, Marie-Thérèse et l'infant don Ferdinand, n'ont pas cessé de jouir de la meilleure santé. — *Mac-Sheehy.* »

— On lit dans l'*Echo du Mont-Blanc :*

« En Argovie, on a défendu les spectacles et les bals pendant toute la durée du choléra.

« A Turin, on a défendu les exercices spirituels et les processions.

« Lequel des deux a le plus fait pour l'humanité ?

« Le simple bon sens suisse l'emporte assurément. »

— Il y a eu quelques troubles en Castille au sujet de l'exportation des grains.

— Barbès vient de séjourner quelque temps en Belgique ; il est parti pour la Hollande.

— Les Américains des Etats-Unis sont bien loin de regarder le vendredi comme un jour néfaste. Voici leurs raisons : C'est le *vendredi* qu'eurent le départ de Christophe Colomb pour la découverte du Nouveau-Monde

(21 août 1492) ; la découverte qu'il fit de la terre ferme (12 octobre 1492) ; le retour en Espagne (4 janvier 1493) ; le débarquement à Palos (14 mars 1593) ; sa seconde arrivée en Amérique, à Hispaniola (22 novembre 1493) ; le découverte du continent américain (13 juin 1494) ; la fondation de Saint-Augustin, première ville américaine, par Mendelez (7 septembre 1565) ; la naissance de Georges Washington ; la bataille de Bunkershill ; la prise de Sarragota et de Yorktown ; la présentation de John Adam au congrès, demandant l'indépendance.

— On écrit d'Arras que M. l'abbé Van Troyen, vicaire général, a été frappé de mort subite dans la nuit de dimanche à lundi, chez un de ses amis.

— La brochure *the Charities of London*, constate qu'en 1853, il y avait à Londres 530 sociétés de charité, déboursant au profit des pauvres, une somme de 1,805,635 l. st. (45,140,875 fr.) par an.

— La petite ville de La Seyne, bâtie au fond de la rade de Toulon, et qui n'est, à proprement parler, qu'un immense chantier de construction, a vu sa population décimée par l'épidémie. La sœur Hélène, de l'Ordre de la Sainte-Trinité, pharmacienne de l'hospice, a trouvé la mort en prodiguant ses soins aux malades.

Un détachement du 43e de ligne accompagnait les dépouilles mortelles de la sœur Hélène. Le commandant du 2e bataillon a prononcé sur sa tombe une allocution qui a vivement impressionné les assistants, et dont voici les derniers mots :

« Soldats du 43e, son souvenir restera gravé dans nos cœurs, et du haut du ciel, où elle est allée rejoindre nos bonnes sœurs, qui ont donné tant de marques d'empressement et d'abnégation en faveur de l'humanité, tant en Afrique qu'à Constantinople et partout, elle priera pour nous et nous protégera. »

— Nous lisons dans le *Breton*, journal de Nantes : « On cite un beau trait de dévouement de la part d'un jeune homme de notre ville dont le frère aîné, appelé sous les drapeaux, s'apprêtait, malgré la faiblesse de sa santé, à rejoindre son régiment. Le cadet, ayant déjà vu les ouvertures qu'il avait faites à son frère, à l'effet de le remplacer, repoussées vivement par celui-ci, parvint à signer son engagement en secret, et le jour du départ, il écrivit à son frère et à sa famille pour leur apprendre sa résolution, ajoutant que, pour prévenir toute opposition de leur part, il avait voulu partir sur-le-champ.

— Les ruines de la forteresse de Bomarsund sont maintenant, au dire d'un journal de Stockholm, la propriété d'un maître tailleur suédois, M. Cloes Berggren, qui a servi d'interprète au général en chef des troupes françaises, et auquel ce général a permis d'en disposer librement. Le sieur Berggren vient d'entrer en marché avec plusieurs personnes domiciliées à Stockholm, pour le transport en Suède des matériaux provenant de Bomarsund.

— Il vient de paraître deux nouveaux et importants recueils, principalement destinés aux maisons d'instruction secondaire. L'un est de MM. A. de Courson et V. Radot et a pour titre : *Chefs-d'œuvre des classiques français du XVIIe siècle* ; l'autre est dû au R. P. Cahour, de la compagnie de Jésus, qui l'a intitulé : *Chefs-d'œuvre d'éloquence française*. Nous rendrons compte de ces deux ouvrages.

— La 20e livraison de la Bibliothèque de Saint-Augustin, cette œuvre xcellente dirigée avec tant de zèle par M. l'abbé Orse, vient de paraître. ;'est un volume de M. Alfred Des Essarts, intitulé : *Récits historiques*. Le hoix des nouvelles qui composent ce volume et qui sont au nombre de lix, nous a semblé de nature à piquer vivement la curiosité des lecteurs.)ans sa série de récits, l'auteur part des temps les plus anciens, c'est-à-lire du dévouement de Véturie, traverse le moyen-âge, l'histoire moderne, et aboutit au sacrifice sublime de Mademoiselle de Sombreuil. C'est un ivre toujours moral, attachant et dramatique.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR AU XIIe SIÈCLE

PAR M. L'ABBÉ HUGONIN

Les travaux d'érudition et de critique, qui ont pour objet de relever les ruines des anciens couvents du Moyen Age, présentent toujours un grand intérêt. L'imagination, éclairée par ces recherches laborieuses, aime à errer sous ces cloîtres qui ne sont plus, elle interroge avec ardeur leurs muets débris, et le sentiment de la justice est satisfait de cet hommage rendu par la science aux Institutions monastiques, dont on avait méconnu si longtemps l'influence et les bienfaits. L'ouvrage que nous examinons aujourd'hui a un mérite encore plus grand. En étudiant les annales du passé, il a fait revivre pour l'instruction du temps présent, des grandes pensées, des leçons pleines de sagesse, de hautes et profondes conceptions. Ce n'est pas seulement l'amour de l'antiquité qni dirige M. Hugonin vers les murs de Saint-Victor : ils ont retenti des accents d'une voix éloquente, ils ont vu enseigner et applaudir des Doctrines remarquables, dignes d'être enseignées et applaudies dans tous les temps, et, en racontant les origines de cette abbaye, en exposant sa Constitution, M. Hugonin se propose d'exhumer, en même temps que des règles et des usages qui ont disparu, des Doctrines qui ne passent jamais; car elles ont leur fondement dans les besoins des intelligences et des cœurs.

Telle est, nous le croyons, la pensée principale de cet ouvrage. Le plan en est fort simple. C'est l'histoire de l'Ecole de Saint-Victor pendant le cours du XIIe siècle. L'Ecole de Saint-Victor était l'une de ces célèbres institutions, qui rivalisèrent, au Moyen Age, de zèle et de science pour l'instruction de la jeunesse. Des professeurs éminents la dirigeaient, une jeunesse nombreuse assistait à ses leçons, et, dans ces duels fameux, qui se livraient alors d'Ecole à Ecole, de docteur à docteur, elle remporta souvent de brillants succès. Mais ce qui lui donne un ...tère particulier, c'est qu'à une époque où régnait la phi... d'Aristote, elle enseigna seule les Doctrines platoni-

ciennes, telles que saint Augustin les avait corrigées, et prépara, par de patients essais, les grands travaux des Docteurs du XIII• siècle. Ainsi dans le passé, elle s'appuie sur Platon, dans l'avenir elle prépare saint Thomas; au XII• siècle, elle continue la chaîne des Philosophes platoniciens. Ces raisons sont suffisantes pour expliquer l'intérêt qui s'attache à l'abbaye de Saint-Victor : elles nous permettent de suivre M. Hugonin dans son remarquable et savant ouvrage. Son livre peut se résumer dans ces trois noms : Guillaume de Champeaux, Gilduin, Hugues de Saint-Victor. C'est autour de ces trois hommes que se groupent tous les faits relatifs à l'histoire de l'abbaye pendant le XII• siècle.

Vers la fin du siècle précédent, une modeste chapelle s'élevait près de Paris, sur les bords de la Seine, dans un lieu sauvage et couvert de bois. Quelques pieux ermites l'avaient construite en se retirant là, loin du tumulte de la ville, comme dans une autre Thébaïde, et les barques peu nombreuses, qui descendaient la Seine, voyaient, en passant, leurs modestes cellules disséminées autour de ce sanctuaire. Un jour un homme illustre, atteint par des déceptions amères, et éprouvant cette aspiration à descendre qui se rencontre souvent dans les grandes âmes, se réfugia dans cette solitude. C'était Guillaume de Champeaux. Il fuyait la gloire, mais la gloire vint le chercher dans sa retraite, elle l'arracha au silence qu'il voulait garder; des Evêques, des Prélats illustres le pressèrent d'enseigner à la jeunesse studieuse de Paris, et le cloître de Saint-Victor devint d'un lieu de solitude une célèbre Ecole.

Guillaume de Champeaux avait fondé : Gilduin donna des lois. Il établit une discipline sévère dont les points principaux nous ont été conservés, et, sous sa direction, l'abbaye fut un monastère sévère et régulier. L'une des principales occupations des chanoines était la copie des manuscrits. M. Hugonin s'est étendu sur les règles de ce travail, pour lequel un lieu réservé, un silence absolu, une attention rigoureuse étaient exigés. Les monastères sauvèrent ainsi d'un second naufrage les manuscrits précieux, qui avaient déjà échappé aux destructions des barbares. Néanmoins, au XVIII• siècle, on les accusa d'ignorance et de grossièreté. Les hommes qui leur faisaient ces reproches étaient ceux-là mêmes qui se prétendaient le mieux instruits dans les lettres grecques et latines : ils ne voyaient pas que ces moines, auxquels ils prodiguaient l'insulte, leur avaient conservé les ouvrages dont ils se glorifiaient tant, et que, sans eux, ils n'auraient pas atteint la gloire de *lettrés*, la seule qui leur soit restée aujourd'hui!

Ainsi, fonder, donner des lois, tel avait été le rôle de Guil-

laume de Champeaux, et de Gilduin. Hugues de Saint-Victor fit plus, car il fit une Doctrine résumée dans une Somme, et sa Doctrine nous est restée, quoiqu'il n'y ait plus de vestiges de l'abbaye de Saint-Victor, et que la civilisation, en reculant toujours les murs de Paris, ait fini par consacrer au commerce et à l'industrie le lieu où Guillaume de Champeaux avait trouvé autrefois de pauvres anachorètes. Hugues fut théologien. Descendant des comtes de Blankemburg, il laissa la vie des camps, où s'étaient illustrés ses ancêtres, pour embrasser l'étude de la vérité, et sa parole fut pendant longtemps l'oracle de Saint-Victor. Il n'inventa pas sa Doctrine, il commenta et développa celle que Guillaume de Champeaux avait enseignée. Quel philosophie illustra donc l'Ecole de Saint-Victor? Quelles théories méritèrent les applaudissements d'une jeunesse nombreuse et attentive? M. Hugonin a exposé cette matière avec une admirable lucidité.

L'idée principale qui domine la philosophie d'Hugues de Saint-Victor, c'est que le monde n'est qu'une manifestation de la sagesse du Verbe, de Dieu. Hugues prouve cette proposition en établissant, d'après l'Evangile de saint Jean, le dogme de la création : Dieu crée le monde suivant un type, un plan, un modèle, éternellement et invariablement conçu dans sa pensée. Le plan existait avant le monde : il existera après lui ; mais tant que l'œuvre subsiste, elle a pour objet de révéler, d'une manière sensible, son auteur. C'est une parole qui indique une pensée, un signe par lequel on doit s'élever à la chose signifiée : c'est un livre dans lequel tout homme sensé doit lire pour connaître Dieu. Et, de même que la création a son principe en Dieu, et le manifeste, de même chaque créature a sa cause et sa ressemblance en Dieu et doit aussi le manifester. Ainsi se développe le plan de la création. Hugues ne peut exprimer cette Doctrine sans que son cœur ne s'échauffe : son esprit s'exalte, il est saisi d'admiration et s'écrie : « Le Verbe bon et la Vie sage, qui a fait le monde, se manifeste dans la contemplation de la création. Le Verbe lui-même était invisible, et il s'est rendu visible, et il a été vu par ses œuvres. Oh! que ne puis-je comprendre dans ses détails, et exprimer aussi dignement la beauté des créatures, que je l'aime avec ardeur..... il m'est doux et agréable, c'est pour moi un bonheur ineffable, de traiter souvent ces matières. Cette étude éclaire ma raison, délecte mon âme, excite mon cœur, en sorte que, ravi d'admiration, je m'écrie avec le Prophète : Que vos œuvres sont belles, Seigneur! Vous avez fait toutes choses dans votre sagesse..... »

Mais l'homme ne comprit pas le sens de tant de merveilles. Absorbé par la vie des sens, ne voyant que les choses contin-

gentes, et nullement les choses nécessaires, il méconnut Dieu : il se fit alors une seconde manifestation plus parfaite que la première : ce fut l'Incarnation. L'Incarnation est la manifestation du Verbe comme la création; mais dans la création le Verbe se manifeste par ses œuvres, comme l'ouvrier par son ouvrage. Dans l'Incarnation, il se montre lui-même. Le Verbe se fit chair : il prit l'humanité sans rien perdre de sa divinité; le livre qui n'était écrit que pour le sens extérieur fut écrit pour le sens intérieur. Car le Verbe, non-seulement se révéla, mais il éclaira par la grâce. « Jésus-Christ, dit Hugues, fit de la boue avec sa salive : il oignit les yeux de l'aveugle : l'aveugle se lava, et il vit. Quoi de plus? Il voyait et il ne connaissait pas. Jésus lui dit : C'est moi; celui qui vous parle est le Fils de Dieu. »

La création et l'Incarnation sont donc les deux grandes divisions de la Doctrine de Hugues de Saint-Victor : elles produisent deux mondes, le monde naturel et le monde surnaturel, et ces deux mondes eux-mêmes donnent naissance à deux sciences, la philosophie et la théologie. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi ces deux sciences seraient-elles en guerre? Distinctes, puisqu'elles ont un monde différent pour objet, unies, puisque ces deux mondes sont la manifestation de Dieu, ne doivent-elles pas vivre dans une paix éternelle? Nous ne faisons qu'indiquer cette conséquence. M. Hugonin l'a logiquement démontrée. Il a fait voir que les œuvres de Saint-Victor renferment les principes de cette alliance : « Le simple exposé de la Doctrine de Hugues, dit-il, sera un témoignage nouveau en faveur de cette vérité que tant d'hommes éclairés s'efforcent d'établir aujourd'hui. »

La psychologie de Hugues de Saint-Victor part du même principe que sa métaphysique, et renferme des idées plus remarquables encore. Pour comprendre le monde naturel et le lien qui l'unit au monde surnaturel, l'homme reçut deux sens, le sens intérieur pour les choses invisibles, et le sens extérieur pour les choses visibles. Le sens extérieur est la sensation, le sens intérieur est l'idée, ou appréhension de la vérité. La sensation rattache à l'âme le corps dont le monde physique n'est que l'extension : l'idée rattache l'âme à Dieu. Le corps prend part à la vie spirituelle de l'âme, l'âme prend part à la vie intellectuelle de Dieu, puisque la vérité, qui est le principe de la vie de Dieu, est aussi le principe de la vie de l'âme. « Le corps, dit Hugues, s'élève par le sentiment; l'esprit descend par la sensualité : il monte par la contemplation, et Dieu s'abaisse par la révélation. Voyez, ajoute-t-il, l'échelle de Jacob : elle était appuyée sur la terre et son sommet touchait le ciel. La terre,

c'est le corps : le ciel, c'est Dieu. Les esprits s'élèvent par la contemplation des choses inférieures aux choses supérieures, des êtres corporels aux êtres spirituels, par le moyen des sens et de la sensualité, à Dieu par le moyen de la contemplation et de la révélation. Dieu s'appuie sur le sommet de l'échelle, afin d'incliner les choses supérieures vers les choses inférieures. »

Ainsi s'accompliraient les destinées humaines, si Dieu n'avait pas permis à l'homme lui-même de renouveler, en quelque sorte, la création, et de faire des œuvres qui le manifestassent. Mais l'homme, dans ses œuvres, est appelé à révéler Dieu, et tel est le but de la loi du travail. Le travail est imposé à l'homme pour qu'il y ait dans le monde plus de choses qui glorifient Dieu. Telle est la Doctrine de Hugues, ou plutôt celle de M. Hugonin. Il la présente comme une conséquence de la philosophie de Saint-Victor; mais, en réalité, cette belle interprétation de la loi du travail lui appartient tout entière. Il a éloquemment complété la pensée de son maître. « Dieu, dit-il, a voulu associer l'homme à l'accomplissement de ses œuvres, comme il l'avait associé à sa vie en lui communiquant sa vérité. Il continue par lui à écrire dans le grand livre de la nature, et à y tracer des mots nouveaux. Qu'est-ce que l'institution de la famille, si ce n'est l'association de l'homme à l'action de Dieu perpétuant et conservant le genre humain? qu'est-ce que l'art, qu'est-ce que l'artiste, que sont ses œuvres, sinon des paroles révélatrices d'une idée? » — Les arts continuent l'œuvre de la création. Dieu crée en contemplant en lui les types éternels des êtres, l'artiste en les cherchant en Dieu : Dieu fait la matière pour exprimer sa pensée, l'artiste prend la matière que Dieu a faite, et lui donne une vie nouvelle en réalisant l'inspiration de son génie. Ainsi, sur la toile et sur le marbre, mille créations successives viennent s'ajouter au plan primitif de Dieu. Le labeur le plus obscur produit lui-même des œuvres qui font éclater sa gloire, et l'homme, dans sa sphère étroite et dans ses conceptions bornées, est associé aux desseins éternels de Dieu.

On voit que ces doctrines sont belles, qu'elles sont grandes et élevées. Peut-être s'étonnera-t-on qu'elles aient été enseignées au XIIe siècle, dans un temps auquel on suppose facilement peu de lumières.

Il me semble, au contraire, qu'elles s'expliquent par leur époque, et qu'elles répondent au besoin général du temps. Au Moyen Age, les caractères étaient barbares, les mœurs féroces, la guerre impitoyable, et cependant on voit les monastères peuplés d'hôtes soumis, disciplinés, assujettis à la mortification et aux pratiques les plus austères. D'où vient ce contraste, sinon de ce que la vie surnaturelle devait être très-puissante dans les

âmes pour y combattre la vie naturelle, et n'explique-t-on pas cette puissance, quand on voit des Doctrines aussi nobles, aussi généreuses? Ces Doctrines séduisaient l'imagination par leur grandeur, elles captivaient le cœur en lui donnant un aliment, elles occupaient l'activité en l'employant, et ne voit-on pas, en effet, que si les cathédrales du Moyen Age sont si belles, c'est qu'on suivait le but de la loi du travail, qui est de révéler Dieu. La vie sociale était ainsi celle d'une société chrétienne. La poésie et la peinture développaient au dedans l'esprit religieux. La politique et la guerre l'étendaient au dehors.

L'homme lui-même s'élevait par la contemplation. Il grandissait par la méditation des plus belles et des plus nobles choses. Sans souci pour les choses extérieures, quand un cloître l'abritait, il réalisait, avec la pensée chrétienne, cette vie des anciens philosophes de l'antiquité, discutant sur la nature en face des plus belles scènes qu'elle puisse offrir. Méditer, telle est en effet la méthode de Hugues de Saint-Victor. Il enseigna le mysticisme; mais le mysticisme n'est pas cet état passager, ce transport instantané, cette illumination soudaine, avec lesquels on a voulu le confondre. Le mysticisme est un état normal, régulier : c'est la méditation, ayant pour objet la vérité, et se dirigeant vers elle par des règles fixes, de peur d'être entraînée par les caprices de l'imagination. Qu'on lise Hugues de Saint-Victor, et on verra avec quelle sagesse il enseigne les principes de la méditation, conséquence naturelle de sa Doctrine. Car si le monde n'est que la manifestation de Dieu, si c'est une parole révélatrice, un signe, il faut s'élever par la connaissance de cette parole, de ce signe, à celle du Dieu qu'ils révèlent! Rien n'est plus légitime, et, en même temps, on peut le dire, rien n'est plus beau, car c'est l'exercice des plus précieuses facultés de l'intelligence humaine, appliquées à l'objet le plus grand. Le scolastique suit, il est vrai, une autre marche : il définit, il divise, il s'avance à pas comptés, mais sa marche, pour être peut-être plus sûre, exclut souvent l'enthousiasme et l'ardeur que la contemplation de la vérité produit chez le vrai mystique.

Aussi presque tous les théologiens du Moyen Age furent ils à la fois scolastiques et mystiques. Hugues de Saint-Victor composa des ouvrages de scolastique, et saint Thomas lui-même fut mystique. Ce nom de saint Thomas rappelle que nous touchons à la fin du XII[e] siècle, et à la conclusion de notre ouvrage. Après l'avoir lu, il est impossible de ne pas voir dans le siècle suivant la grande figure de saint Thomas, éclairant des lumières de son génie les Doctrines de Saint-Victor. On sent que dans la pensée de M. Hugonin, la mission de cette Ecole était de frayer les voies au plus grand docteur du Moyen Age.

Aussi s'arrête-t-il au commencement du XIIIe siècle. Mais nous devons espérer qu'un jour il fera connaître le grand génie dont Hugues était le précurseur, et que, si la Somme de Hugues annonce la Somme de l'Ange de l'Ecole, l'essai sur l'Ecole de Saint-Victor ne sera que le prélude de travaux plus étendus sur les Doctrines de saint Thomas.

Nous les attendons avec impatience. Le talent incontestable de M. Hugonin, son érudition, la lucidité de ses aperçus philosophiques, et surtout la facilité avec laquelle il traite les questions difficiles de la métaphysique, nous donnent lieu de croire qu'il ne s'arrêtera pas au début d'une carrière où il est entré avec tant de succès. Il est impossible de mieux étudier une Ecole, de mieux en saisir les Doctrines. M. Hugonin avait sous les yeux, il faut le dire, pour se diriger dans cette étude, une image des Ecoles du Moyen Age, dont il racontait les travaux. Tour à tour élève et professeur à l'Ecole des Carmes, il voyait fleurir, dans ce lieu si plein de souvenirs, la piété et la science qui firent autrefois la gloire de Saint-Victor, et, en exposant les Doctrines des Guillaume de Champeaux, des Gilduin, des Hugues de Saint-Victor, il était le digne interprète de ces illustres théologiens.

Anatole DES GLAJEUX.

— Dans notre précédent numéro nous avons annoncé la nouvelle édition du *Cours d'histoire ecclésiastique,* par M. l'abbé Marc. C'est par M. l'abbé BLANC qu'il faut lire.

BOURSE DU 19 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	75 70	75 70	75 60	75 70	» »	» »
	fin courant. . . .	76 »	75 85	75 55	75 85	» »	» 15
4 1/2. . .	comptant.	98 »	98 25	97 75	98 25	» 25	» »
	fin courant. . . .	98 25	98 40	98 35	98 40	» 15	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,060 »	. . . . .	. . . . .	1,040 »	» »	20 »
— — (1852). . .		1,185 »	. . . . .	. . . . .	1,185 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	. . . . .	. . . . .	2,980 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		. . . . »	. . . . .	. . . . .	84 »	» »	» »
— nouveau.		. . . . . .	. . . . .	. . . . .	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		. . . . . .	. . . . .	. . . . .	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	. . . . .	. . . . .	. . . . . .	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

›I 24 OCTOBRE 1854. (N° 5753.)

L'AMI DE LA RELIGION

DU COLPORTAGE

EXAMEN D'UN LIVRE DE M. CH. NISARD.

Troisième et dernier article. — Voir les numéros 5750 et 5751.

ilieu du XVe siècle, les juifs de Portugal écrivaient, dit-
urs compatriotes chassés du reste de la Péninsule hispa-
« Le pays est bon, le peuple est idiot, l'eau est à nous. »
ssive est authentique, et si, sur de semblables pièces, on
es juifs plutôt prompte que bonne justice, nous n'avons
examiner. Mais, ce qu'on peut affirmer en toute assu-
c'est que le métier est bon pour les colporteurs de mau-
res et que l'eau est à eux, — nous voulons parler de cette
le peuple puise sa vie intellectuelle et morale, de cette
devrait rejaillir jusqu'à la vie éternelle. Oui, la spécula-
ecte les fontaines publiques, et semblables aux citernes
de l'Ecriture, ces fontaines ne versent plus que la mort
le cœurs créés pour aimer Dieu éternellement, à tant
rachetées au prix du sang de Jésus-Christ.
ii laisse ainsi corrompre toutes les sources de vie? Di-
us *le peuple idiot* de la masse d'une nation qui s'estime la
rituelle de la terre? Le lecteur prononcera; nous allons
er avec lui la partie *littéraire* du colportage, non moins
ante, à ce point de vue, que la partie *morale*.
doute, parmi le grand nombre d'extraits renfermés dans
ge de M. Nisard, il se trouve assez de morceaux piquants
'il soit permis d'accorder à l'auteur le témoignage qu'il
, « d'avoir donné au moins une idée de la littérature du
ige, de ses sources et de ses variétés. » Nous avons ren-
avec plaisir les quatrains suivants empruntés à un vieux
sont les bergers qui s'adressent à Jésus enfant :

Lorsque votre mère vous touche,
Elle peut amoureusement
Prendre un baiser sur votre bouche,
Vous embrassant étroitement.

Votre mère a cet avantage,
Et votre père également;
Mais nous vous rendons notre hommage
En baisant la crèche humblement.

de ces vieilles choses qu'il faudrait rééditer par milliers.
plus conforme au sentiment exprimé par un de nos meil-
cétiques, le P. Dupont, lorsqu'il nous dit que le bras de

l'amour attire l'enfant Jésus, tandis que l'autre est retenu par le respect.

Citons encore cette strophe extraite d'une *Danse macabre*. C'est la réponse d'un moine aux sommations de la Mort. Elle est pleine de cet esprit que nous appelons naïveté.

J'aimerais bien mieux encore être
Avec mon bréviaire à la main,
Dans ma cellule et dans mon cloître,
A prier le Dieu souverain.
Des péchés de mes jeunes ans
Je n'ai pas bien fait pénitence ;
O Mort, encor pour quelque temps
Dispensez-moi de cette danse.

Mais l'énorme fatras où il a fallu faire ces choix nous ramène à notre idée première, la sottise universelle, attestée d'ailleurs par l'Ecriture et bien connue des industriels qui exploitent la mine du colportage. Comment expliquer autrement le débit prodigieux des Almanachs? « Ils comptent sans doute, dit M. Nisard, parmi les plus anciens livres colportés, et l'on resterait peut-être en deçà du vrai en disant que la proportion entre le débit dont ils sont aujourd'hui l'objet et celui des autres, est comme de mille à un. Il ne manque pas de gens aujourd'hui qui pensent vous embarrasser en vous demandant qui n'a pas son journal. Ils vous embarrasseraient bien davantage en vous demandant qui n'a pas son almanach... Il n'est guère d'homme oisif qui n'y cherche une distraction, un enseignement. Celui-ci s'amuse à compter combien il y aura d'éclipses; celui-là — et c'est un employé ou un collégien — compte combien il y aura de jours fériés dans l'année... J'en connais qui ont une telle passion de connaître l'heure du lever et du coucher du soleil, qu'ils la demandent tous les jours à leur almanach, encore que, à force de la demander, ils aient fini par la savoir par cœur, etc. »

J'ajouterai que des Catholiques ayant eu scrupule de mettre dans un de ces livrets, d'ailleurs utile à tous égards, la grêle ou les coups de tonnerre qu'ils tiraient du trésor de leur imagination, eurent soin d'avertir leurs lecteurs que Dieu seul sait et pèse, comme dit Job, la force des vents. Mal leur en prit, car le débit de leur almanach s'arrêta tout à coup, et il ne recommença que du jour où, le public dûment averti, ils se résignèrent à faire encore la pluie et le beau temps.

Ces scrupules embarrassent fort peu la plupart des éditeurs d'almanachs, et ils sont tellement accoutumés à compter sur la crédulité des lecteurs, qu'ils n'hésitent pas à leur offrir des prédictions contradictoires. Dans les *Liégeois*, la contradiction existe seulement d'almanach à almanach, mais dans les almanachs de

Nancy, de Montbéliard, de Strasbourg, elle se montre imprudemment dans un même tableau. Exemple :

JANVIER.	TEMPS D'APRÈS SOUCI.	TEMPS D'APRÈS LÆNSBERG.
2	Beau.	Humide.
5	Neige.	Beau.

Puis, ce sont des prophéties inédites d'une obscurité à y perdre l'esprit, et un nouveau genre de *puff* où l'on semble avoir renoncé à mettre à l'épreuve la crédulité publique, et dont on nous pardonnera de donner un *spécimen* en considération du témoignage dont il est suivi.

« *On nous écrit de Saint-Malo :* Une bouteille qui flotte sur « l'Océan depuis des mille et des mille ans, est venue échouer « hier sur la dune. Voici ce qu'on a lu sur un bout de papier « qu'elle renfermait : Parti avec un chargement de colonnes en « destination pour le détroit de Gibraltar, sur la bombarde *l'Ai-* « *mable Déjanire*, de 150 tonneaux, j'ai été assailli par une tem- « pête... Puisse quelqu'un trouver ce document. — Hercule. »

« Les grands journaux annoncent qu'on a recueilli, sur diverses « plages, des documents analogues signés de Marco Polo, Vasco « de Gama, Améric Vespuce, Hariadan Barberousse, Gulliver, « Sabord, Pamphile et autres navigateurs célèbres. »

« *J'affirme*, ajoute M. Nisard, qu'il n'a pas manqué de gens pour prendre au sérieux ces anecdotes, quelques-unes au moins. »

Il est triste, sans doute, que l'on abuse de la crédulité du peuple. Mais voici un autre genre d'ouvrages qui menace beaucoup plus sérieusement la civilisation. Le brigandage y est exploité sous forme de scènes amusantes, et l'on y parle la langue de ses héros. Vous rencontrez toujours, dans l'étalage du colporteur, non loin des ignobles *Facéties de Roquelaure*, les *Histoires de Cartouche et de Mandrin*. « On a écrit la vie du premier sous mille formes ; on l'a chanté dans une espèce de poëme épique ; on a tout fait, en un mot, pour le rendre intéressant et lui susciter des imitateurs. Le colportage n'y a pas médiocrement contribué... La vie de Mandrin est inséparable de celle de Cartouche... Le théâtre et la poésie se sont également emparés de ce sujet. On a de Lagrange (de Montpellier) *la Mort de Mandrin, tragédie*, de l'abbé Regley, *la Mandrinade, poëme*, 1755, etc., etc. » Un opuscule y a joint la vie de Collet, fameux hypocrite condamné à vingt ans de galères en 1829, et celle de Lacenaire avec un dictionnaire d'argot. « C'est tout ensemble un attentat aux lettres, au bon goût et aux mœurs. On ne saurait concentrer l'ignoble en un plus petit volume. » Mais, ces dernières années, quoi de plus populaire que *l'Auberge des Adrets?* Qu'a-t-on cherché à rendre plus intéressant, au point de vue tragique, comique, politique et social? « Malheur aux peuples

qui y trouvent du plaisir. De la part des gens éclairés, c'est une lâche tolérance ; de la part de ceux qui ne le sont pas, une sorte de complicité. »

Au sujet d'une espèce de manuel des *argotiers* qu'il avait à décrire, M. Nisard nous donne des renseignements très-instructifs sur les développements modernes de ce genre de littérature. « Ce livre, et tous ceux qui lui ressemblent, restèrent à peu près à l'état de curiosité bibliographique pendant les orages révolutionnaires et jusqu'à la fin de la seconde Restauration. Mais, sous le règne de Louis-Philippe, ils triomphèrent de l'indifférence dont ils étaient l'objet et envahirent le domaine de la littérature proprement dite. En effet, à partir de 1829, date de la publication des *Mémoires de Vidocq*, le nombre des ouvrages dont l'argot est le principal ou l'accessoire, est considérable. Ce sont ces *Mémoires* qui ouvrent la marche, et les *Mystères de Paris* qui la ferment. Il n'est pas de mon sujet de parler des uns ni des autres, ces livres n'ayant que momentanément affronté le colportage, et en étant, s'il plaît à Dieu, écartés à jamais. Je remarquerai seulement, à l'occasion des *Mystères de Paris*, que cet ouvrage a été honoré de deux dictionnaires interprétatifs des termes d'argot. Les interprètes sont dignes de l'auteur ; peut-être même ont-ils été ses maîtres et travaillé à son éducation dans quelque tapis-franc. »

Si la commission administrative a supprimé un certain nombre de ces mauvais livres, voici, à côté des pages qui nous attestent cette juste sévérité, des aveux d'insuffisance qui font l'éloge de M. Nisard, en même temps qu'il nous dévoilent toute la gravité de la situation :

« Avant la création de la commission d'examen, ils étaient (les livres en question) beaucoup plus nombreux, et il y en avait qu'on n'oserait seulement pas nommer ; mais on y a mis bon ordre, et sauf quelques-uns qui, soit ignorance de leurs propres dangers, soit impudence, viennent encore solliciter l'autorisation de circuler dans les campagnes, ils ont disparu du marché où ils primaient sur leurs concurrents, attendant, j'imagine, l'arrivée de quelque autre bouleversement social pour se montrer de nouveau. — Mais le démon du mal est un Protée qui se transforme de mille manières pour échapper aux liens qui le compriment ; il ne laisse pas à son ennemi le temps de respirer. La commission pensait vainement l'avoir vaincu, le voilà qui la défie encore sous la forme des publications à quatre sous. Ces publications, que les inspecteurs de la salubrité publique, les agents de ville, la magistrature et le gouvernement lui-même [illegible] vu avec indifférence s'étaler effrontément dans les boutiques [illegible] librairie et dans les cabinets de lectures, qui se sont vendues

comme du pain à Paris et dans toutes les villes de France, témoignage de la tyrannie qu'on exerce sur la presse, essaient, à présent qu'elles ont convenablement infecté les centres de population, de se glisser dans les campagnes, afin qu'il n'y ait pas un point, pas une âme sur toute la surface de la France, où elles n'aient déposé le germe de leurs poisons. »

Suit le catalogue des auteurs, caractérisés selon leur mérite.

« Tous ces romans sont surchargés d'illustrations, dont quelques-unes le disputent en obscénité au texte même. Une demi-douzaine environ d'honnêtes libraires, uniquement guidés par la passion du bien public, se sont dévoués à cette gigantesque entreprise, se flattant, s'il faut les en croire, de combattre, au moyen de ces livres où Socrate eût apparemment puisé ses maximes, la mauvaise influence des livres immoraux sur l'esprit des campagnards. »

Voilà ce qui renouvelle presque en entier la librairie du colportage, grâce au progrès!

Autre genre d'industrie. On sait peut-être ce qui s'appelle en termes du métier, des *rossignols,* amas d'ouvrages dont l'écoulement ne peut s'effectuer par les voies ordinaires. Le plus souvent tout y est pitoyable : caractère, papier, et le reste. Un commencement de moisissure les rendait sous tous rapports un fléau pour les éditeurs : « Ils ont pris le parti de les écouler par le colportage, comme si le colportage était un égoût! »

Que dire encore des *abrégés* de Ducray-Duminil et de Mme Cottin? Au temps de leur vogue, le colportage de leurs romans permit à un libraire d'acheter l'hôtel de Cluny! « Les premiers, dit M. Nisard, sont aujourd'hui abandonnés aux collégiens de province et aux habitants de la campagne. Les seconds servent encore de pâture aux âmes sensibles. » Mais le comble de l'odieux, c'est que les éditions de ces abrégés « semblent l'effet d'un concert entre les éditeurs, n'y ayant qu'une seule et même pagination (107 et 108 pages) appliquée, non-seulement à chaque ouvrage, mais à chaque volume de ce même ouvrage. » Les romans de MM. Dumas et Sue sont de même réduits à une mesure exacte (de 100 à 108 pages).

Voilà donc comme on traite des millions d'êtres intelligents! On leur réduit, on leur rogne brusquement la ration d'idées et de sentiments qu'on leur distribue. Et quels sentiments encore! quelles idées! On ne spéculerait pas ainsi sur la nourriture des bestiaux. Qu'on nous permette d'opposer à ces méfaits dégradants pour l'humanité l'exemple d'une Conférence de Saint Vincent de Paul, dont l'almanach, vendu à vingt-cinq mille exemplaires, était lu par quatre fois plus de personnes et relu jusqu'à

la Saint-Sylvestre (1). Les éditeurs refusèrent d'en accroître le prix d'un centime, augmentation qui leur eût valu la somme nette de 250 francs pour leurs pauvres.

Resterait maintenant à exposer la manière de relever la littérature chrétienne du colportage, dont l'examen que nous venons de faire laisse assez deviner l'infériorité relative. On arriverait peut-être à ce but en reproduisant sous une forme moderne et attrayante d'anciens ouvrages religieux, ou du moins honnêtes, selon la règle si large de saint Paul : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia* (2).... Ce serait aussi une œuvre excellente de multiplier les bibliothèques paroissiales : là, du moins, le livre est remis par une main discrète à qui est capable d'en profiter; tandis que le colportage est toujours, plus ou moins, un moyen brutal de propagation. Nous avons appris avec consolation que déjà, l'année dernière, le dépôt central d'Avignon approvisionnait jusqu'à sept cents bibliothèques paroissiales. Voilà un progrès. Mais sur ce qui est fait ou à faire, nous nous bornerons à rappeler les travaux qui ont déjà paru dans ce recueil (3).

Nous n'avions pas à exposer le mode d'intervention des Catholiques dans le colportage, M. Nisard étant resté en dehors de cette question; mais son ouvrage nous paraît fournir des motifs très-propres à stimuler notre zèle. Des saints, brûlant d'aller voir Dieu, auraient désiré rester sur la terre, incertains de leur salut, ne fût-ce que pour prévenir un seul péché mortel. Ne retranchât-on qu'une seule occasion de s'arrêter à une pensée d'impureté, sur cent de ces tentations qu'offre un seul livret, quel profit! Mais, à part tout intérêt spirituel, nous avons vu que le moindre sens du beau et du vrai, comme le sentiment

---

(1) Almanach *Bon jour, bon an*, qui continue de se publier à Dijon. Notre auteur nous donne trop peu de détails sur les publications de ce genre les plus répandues, et sur celles des protestants. Devait-il ignorer ou taire que la Société de Saint-Vincent de Paul avait placé, en 1851, cent huit mille exemplaires de son almanach, sans parler de ceux que publient diverses conférences de province? Fallait-il omettre encore le *Livre des classes ouvrières*, de M. Mullois, ouvrage dont on a vendu quatre-vingt mille exemplaires en moins de deux ans?

(2) Philip., IV, 7.

(3) Voy. dans l'*Ami de la Religion* : t. CLX, p. 144, un article de M. l'abbé Cognat : *Du Colportage, rapport présenté par M. de la Guéronnière*, etc.; t. CLXII, p. 171, Œuvre du bon colportage, par M. Des Essarts; t. CLXIII, p. 141, Avis important sur le colportage des mauvais livres, par Mgr l'évêque de Luçon. — N'oubliez pas les *Récits d'un curé de village*, t. CLVIII, p. 477.

On pourrait consulter aussi la *Bibliographie catholique*, t. XII, p. 528, et t. XIII, au commencement, sur les deux premières séances de la Commission des bons livres, tenues à Paris, au local de la Société de Saint-Vincent de Paul. Voy., dans le compte-rendu de la seconde, la lettre de M. le vicaire général d'Avignon.

le plus vulgaire du bien, était intéressé à faire quelque effort contre l'inondation des mauvais livres colportés.

Charles VERDIÈRE, S. J.

ASSEMBLÉE CONSISTORIALE A ROME

Deux décrets, nous assure-t-on, seraient portés dans la grande assemblée consistoriale qui doit avoir lieu.

Le premier aurait pour objet le dogme important du péché originel, aujourd'hui si souvent méconnu et attaqué par les théories philosophiques et sociales du rationalisme humanitaire.

Le second décret concernerait le privilége unique par lequel la Mère de Dieu, seule entre tous les enfants d'Adam, a été préservée du péché d'origine. Quel sera l'objet précis de ce second décret? Sera-ce de définir comme article de foi la croyance laissée jusqu'ici à la piété des fidèles, ou seulement de déclarer que cette croyance est un point de la doctrine de l'Eglise? Nos informations ne nous disent rien d'assez positif à cet égard pour que nous nous permettions de hasarder aucune conjecture.

L'abbé J. COGNAT.

Outre le départ pour Rome de S. E. le cardinal Scitowsky dont nous avons déjà parlé, les feuilles allemandes annoncent celui de S. E. le cardinal Schwartzenberg, archevêque de Prague et métropolitain de Bohême et du prince archevêque de Vienne. Le *Catholic Standard* de son côté annonce le départ de Mgr Grant, évêque de Southwark.

Mgr l'archevêque d'Avignon et Mgr l'évêque de Montauban doivent aussi, dit-on, se rendre à Rome.

Nous avons dit, dans notre numéro du 17 octobre, que, à l'exception de l'Irlande, il n'y avait eu que deux Prélats de chaque nation, officiellement convoqués à se rendre à Rome pour l'*Assemblée consistoriale*. Il ne faudrait pas en conclure qu'il n'y a pas eu d'autres invitations faites d'une manière officieuse. Nous apprenons, au contraire, que, parmi les Evêques non officiellement invités qui doivent aller à Rome, il en est qui ont reçu personnellement avis qu'on les y verrait avec joie. De ce nombre est Mgr l'Evêque de Marseille.

L'abbé J. COGNAT.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le ministre des affaires étrangères a reçu de Marseille, le 20, dans la soirée, les nouvelles suivantes :

Le bâtiment à vapeur anglais la *Cité de Londres*, parti de Constantinople le 15, vient d'arriver avec des dépêches de Balaclava du 9. Les travaux du siége avançaient. L'état sanitaire des troupes alliées était satisfaisant.

D'après les dépêches du général Canrobert, du 7 de ce mois, on continuait à débarquer le matériel de siége; les travaux d'attaque devaient commencer probablement le 9 octobre. Un renfort de 10,000 hommes de toutes armes, que la flotte était allée chercher à Varna après le débarquement des alliés à Old-Fort, était arrivé.

On connaît déjà par le *Moniteur* les principales dispositions prises par les généraux en chef pour s'établir solidement dans le pourtour de la place, tout en réservant des corps d'observation pour protéger les opérations du siége. Quelques détails précis sur le plan et les moyens d'attaque nous sont fournis par le *Journal des Débats* :

Quand on peut faire à volonté le tour d'une place, on choisit un front contre lequel est dirigée l'attaque. Mais Sébastopol ne peut pas être bloqué à cause de sa rade, à moins d'avoir deux armées, de 80,000 hommes chacune, l'une pour le côté du nord, l'autre pour celui du midi, et qui soient assez fortes pour maintenir leur communication mutuelle par le circuit d'une rade ayant une lieue et demie de long.

Du moment que les circonstances, ou bien un plan conçu dès le principe, ont amené l'armée combinée sur le côté du sud, il n'y avait plus à discuter sur le choix d'un front d'attaque. La ligne est dessinée par la ville même, depuis la Quarantaine, à gauche, où sont les Français, jusqu'au port de carénage, à droite, où sont les Anglais, qui s'étendent encore jusqu'à la Tchernaïa, et même, dit le *Moniteur*, jusqu'aux ruines d'Inkerman (la ville d'en bas), quoique ces ruines se trouvent de l'autre côté de la rivière.

Chacune des deux armées exécutera son attaque par ses travailleurs et par ses batteries, chacune avec ses troupes, ses ingénieurs et son matériel. Rarement une place est pressée par deux grandes attaques à la fois, à cause de la grande quantité de travailleurs, d'outils et de canons dont il faut pouvoir disposer pour le succès. Ici les moyens d'attaque sont immenses, le moral des troupes est énergique, chaque soldat comprend la grandeur de l'entreprise, enfin une première victoire et la noble émulation de deux grandes nations guerrières sont des gages de succès, malgré tous les obstacles à surmonter, malgré les tentatives que prépare l'ennemi pour contrarier le siége. Si les Russes ont reçu déjà des renforts, si ceux que l'on annonce encore peuvent arriver à temps, notre armée aussi reçoit les siens ; le grand convoi de Varna doit avoir enfin débarqué ses 20,000 hommes à Balaclava, les 4,000 hommes retirés d'Athènes sont en mer pour rejoindre, et à Toulon comme dans la Tamise on embarque journellement des troupes. Ainsi l'armée combinée s'élèverait bientôt à plus de 120,000 hommes. Il n'y en avait pas davantage à Austerlitz, à Friedland, à la Moskowa. — *Saint-Ange.*

Comme on doit le penser, les Russes ne restent pas inactifs en présence des préparatifs formidables qui se font contre eux. Voici, à cet égard, ce qu'on écrit le 3 octobre, au *Morning-Chronicle*, des hauteurs devant Sébastopol :

« Les Russes travaillent jour et nuit à leurs fortifications. De nouvelles redoutes et des parapets ont été élevés. Les tours de pierres les plus exposées à nos boulets ont presque disparu sous les glacis. L'ennemi mérite la plus grande considération pour l'activité qu'il déploie depuis quelques jours, mais reste à savoir ses desseins. Il y a dans tout ce qu'il fait un air de dissimulation. Au milieu du port, et placé de manière à dominer la plaine avec ses batteries, on voit un vaisseau de 74 peint comme s'il avait

trois ponts. Ce petit artifice est plus digne d'un mandarin chinois que d'un amiral russe. »

D'autres détails que nous reproduisons se trouvent dans une lettre adressée de Balaclava, 3 octobre, au *Morning-Herald* :

« Les fortifications de la place sont très-étendues et très-considérables; on distingue notamment les forts Pierre, Paul, Nicolas, Constantin et de la Quarantaine. L'ennemi a surtout fortifié le fort Constantin : 25,000 hommes travaillent activement à le rendre inexpugnable.

« Les déserteurs annoncent que toute l'aristocratie et toute la population russe de la Crimée du sud se sont réfugiés dans Sébastopol. Il y a tant de monde en ville que des milliers de gens couchent dans les rues..

« L'eau ayant été détournée, la garnison ne peut pas manquer de souffrir bientôt. A mesure que le siége avancera, la masse de la population s'en ira par le nord.

« Deux officiers russes, un du génie et un de l'artillerie, ont déserté ce matin. On dit que leurs renseignements sont très-précieux, mais on les tient tout à fait secrets.

« Le *Vesuvius* a lancé quelques bordées contre Sébastopol; il s'est passé quelques minutes avant que les batteries aient répondu. Le *Vesuvius* n'a pas été touché; il est évident que la garnison s'occupe surtout de repousser les attaques du côté de terre. »

Nos lecteurs ne verront pas non plus sans intérêt les détails fournis au *Globe* par son correspondant de Crimée (5 octobre) sur les mouvements et l'attitude des Russes à Sébastopol :

Les Russes avaient tenté de faire entrer quelques troupes dans la ville le 3 octobre; les Français les ont forcés de se retirer; ils se sont dirigés sur le nord. Au grand étonnement des Cosaques, un carabinier du 2e bataillon, nommé Hubert, a abattu un homme à 900 yards de distance. D'après la portée du canon des Russes, il y a lieu de croire qu'ils se servent des pièces du *Tiger*. Une bombe tombée dans le camp de la 4e division portait la marque anglaise; elle n'a pas éclaté.

Un officier polonais qui a déserté a donné des renseignements sur le nombre et la distribution des troupes à Sébastopol et sur la nature des fortifications du côté qui regarde le camp français. Il dit que la garnison est décidée à tenir jusqu'à toute extrémité. Les Polonais n'attendent que le moment favorable pour déserter; l'autorité supérieure les voit d'un œil de défiance; on ne laisse pas les soldats polonais causer librement dans les rues.

Un des amiraux russes se serait tué parce qu'on n'a pas voulu adopter son opinion, qui était de ne pas couler les vaisseaux dans le port. Les habitants de Sébastopol sont très-gais; il y a des réunions et des bals tous les soirs dans les forts et sur les vaisseaux.

Lord Raglan s'est établi dans un collége, à la distance de 4 milles de Sébastopol; son état-major est campé autour de lui.

Nos sapeurs, en traçant les lignes aujourd'hui, étaient à un demi-mille des Russes, qui n'ont pas interrompu leurs travaux. Il paraît que 300 bouches à feu tireront à la fois, et il sera facile de concentrer le feu sur le centre de la ville, tandis que les Russes auront à étendre le leur sur une plus vaste superficie. La place n'est pas investie complétement du côté du

nord et du nord-est du port; il entre constamment des convois. Tout ce qui était précieux dans la ville a été enlevé.

Dans sa partie non officielle, le *Moniteur* du 22 a publié cette dépêche :

Le ministre de France à Vienne au ministre des affaires étrangères.

L'agent consulaire d'Angleterre à Varna écrit le 16 à M. Colquhoun, à Bucharest, qu'il reçoit une lettre datée des hauteurs de Sébastopol, le 13, et qui contient ces mots : « Nous ouvrons le feu avec 200 pièces de canon; la place ne peut pas tenir plus de cinq jours. » M. Colquhoun transmet cette nouvelle à lord Westmoreland et à lord Clarendon, sous toute réserve.

Bien que ces mots « sous toute réserve » se trouvent au bas de la dépêche, nous ajouterons que, dimanche soir, on assurait qu'il était arrivé dans la journée des nouvelles de Sébastopol, et que le feu continuait.

En résumant les opérations, comme le fait ce matin le *Journal des Débats*, on voit aisément que, si l'armée assiégeante est arrivée le 29 septembre en vue de Sébastopol par le côté du midi, les quinze jours qui ont précédé l'ouverture du feu n'ont pas été perdus. Il a fallu fortifier l'enceinte du port de Balaclava, point d'appui, dépôt des approvisionnements de l'armée anglaise, et en faire autant au cap Chersonèse, où l'armée française a établi le point de débarquement de son matériel; en outre, construire des retranchements, des redoutes, dans les dehors du rayon de la ville; se munir, en un mot, contre les assiégés et contre l'armée russe qui tient la campagne. « La dépêche du *Moniteur*, ajoute le *Journal des Débats*, estime que la place ne pourra pas tenir plus de cinq jours. Ce serait un résultat magnifique et des plus remarquables par sa rapidité. »

Il s'opère dans les Principautés des mouvements qu'il ne faut pas négliger d'observer. Ainsi l'on écrit de Bucharest, 19 octobre, que dix-sept bataillons de l'armée ottomane marchent de Choumla sur Pravadi et Varna; et que deux bataillons autrichiens ont quitté Bucharest et pris la route d'Oursitzeni.

Le *Correspondant de Hambourg* annonce, d'après une dépêche de Saint-Pétersbourg du 18 octobre, que les deux plus jeunes grands-ducs, Nicolas et Michel, se rendent à l'armée d'Orient.

La même feuille publie la lettre suivante de Vienne, 4 octobre :

La nouvelle qu'un corps d'armée russe va être réuni en Gallicie se confirme, en ce sens qu'un ukase impérial désigne le terrain sur lequel doivent avoir lieu les rassemblements de troupes. Provisoirement, l'Ukraine seulement a été mise en état de siége; néanmoins les troupes qui stationnent dans cette province, aussi bien que celles de la Podolie, vont être mises en activité, car les troupes qui étaient jusqu'ici sur le pied de paix vont être fondues dans les 3e, 4e et 5e corps d'infanterie, et formeront avec

ces corps un seul tout, un corps séparé sous le commandement du prince Gortschakoff. L'empereur espère, est-il dit à la fin de l'ukase, que le commandement de l'armée du Sud justifiera complètement la confiance placée en lui. On pense généralement d'ailleurs que cet ordre du jour n'a pour but que de cacher d'autres plans.

Ce qui précède achève de démontrer la mésintelligence profonde qui règne entre la Russie et l'Autriche. Quant aux difficultés qui divisent l'Autriche et la Prusse, le *Moniteur* donne lieu d'espérer qu'elles pourront s'aplanir par l'arrivée à Berlin, avec qualité de médiateur, de M. Von der Pfordten, ministre des affaires étrangères de Bavière. Alfred Des Essarts.

Il est remarquable de voir les protestants de nos jours démentir successivement par leurs actes la conduite de leurs devanciers. Déjà, à plusieurs reprises, nous avons signalé les tentatives qui se font en Angleterre et en Allemagne pour ramener dans le culte protestant l'usage de la confession, tant vilipendé par les patriarches de la réforme. Aujourd'hui, nous apprenons qu'une réunion de prédicateurs protestants de Hollande vient de discuter sur les honneurs publics qu'il conviendrait de rendre à l'apôtre des Frisons, saint Boniface, et qu'elle a décidé qu'il lui serait érigé un monument.

Ainsi, au nom du bon sens et pour obéir à cet instinct religieux que la haine du Catholicisme a fait si brutalement méconnaître à leurs pères, ces fils de la réforme iconoclaste relèvent eux-mêmes les statues brisées par leurs aïeux. Eloquent commentaire de plus d'une page de l'histoire du protestantisme !

Nous enregistrons ce fait comme un indice de plus de ce travail intérieur qui pousse nos frères séparés dans des sens si opposés : ceux-ci dans le sein de l'Eglise, ceux là dans les abîmes sans fond du rationalisme. Sans doute, nous applaudissons de tout notre cœur au courage des premiers, mais nous devons aussi constater les excès et les aberrations des seconds ; ils sont une démonstration sans cesse renouvelée de la divinité et de la nécessité de cette Eglise catholique, bâtie sur le fondement inébranlable qui est *Pierre*, et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point. L'abbé A. Sisson.

On lit dans l'*Armonia :*

Notre ministère a reçu de Rome une note énergique dans laquelle le Saint-Siége proteste solennellement contre les persécutions dont l'Eglise catholique est l'objet en Piémont et notamment contre les expulsions, spoliations, violences et actes arbitraires commis au préjudice des religieux et religieuses, et au mépris de tout droit divin et humain.

MORT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ÉVREUX

Depuis quelques jours, Mgr l'Evêque d'Evreux se trouvait dans un état de santé qui donnait de vives inquiétudes.

... persistant, deux célèbres docteurs ... souffrances
Velpeau, ont été appelés et ont déclaré que cett
un anthrax, amènerait infailliblement une catastr
Sous l'impression de cet oracle terrible de la scie
s'était portée hier au soir encore aux prières des Q
avons remarqué toutes les notabilités de la vill
officiait.

Dans l'après-midi, Mgr l'Evêque de Séez arriva et
près du malade. A sa vue, le prélat joignit ses mai
nédiction ; puis il retomba dans une espèce de déli
core, à cinq heures du soir, prendre son crucifix
cœur. Vers dix heures, toute agitation cessa : ce ne
douce et paisible comme le sommeil des anges, jusq
au milieu de ses prêtres éplorés, MM. Dominique Oli
et des assistants agenouillés, il a rendu son âme à l
vons dit, à six heures dix minutes du matin, âgé d
six mois. Le prélat a expiré au moment précis où M
nait la prière de l'agonie.

Mgr Nicolas-Théodore Olivier était né à Par
Il fut nommé par Mgr de Quélen curé de Sai
l'administration de cette grande paroisse, se
un talent rare comme orateur chrétien, par u
tigable, par une générosité compatissante pour

Nommé Evêque d'Evreux par une ordonnan
du 18 avril 1841, et préconisé le 12 juillet suiv
dans son église paroissiale le vendredi 6 aoû
Archevêque de Paris, assisté de Mgr Blanqu
alors Evêque de Versailles, et de Mgr Jolly
Séez. Sa mort laisse ...

que qui, en fixant la croyance chrétienne sur l'Immaculée-Conception et en l'élevant au-dessus des contradictions tolérées jusqu'à ce jour, ajoutera un éclat nouveau à la couronne de pureté qui ceint le front virginal de Marie. Mgr l'Evêque de Viviers consacre la plus grande partie de son mandement à ce sujet important. Il fait ressortir surtout le dévouement constant de notre antique Université de Paris, et de tout le clergé de France à la doctrine de l'Immaculée-Conception ; il rappelle avec complaisance l'hommage que lui ont rendu la science et l'éloquence de l'immortel Bossuet : « Cette opinion, disait l'aigle de Meaux, a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses, et après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée. »

Dans les trois diocèses que nous venons de nommer, le temps du Jubilé embrasse les mois de novembre, décembre et janvier.

L'abbé A. Sisson.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE — Diocèse de Paris. — Jeudi 2 novembre, à 4 heures du soir, s'ouvrira chez les Dames Augustines du Saint-cœur de Marie, 29, rue de la Santé, *une retraite pour les Dames*, prêchée par le R. P. Verdière, de la compagnie de Jésus.

Les trois instructions seront chaque jour : à 9 heures du matin ; à 2 heures et à 4 heures de l'après midi ; cette dernière sera suivie tous les soirs du salut du St-Sacrement.

Il y a dans la maison des chambres pour les Dames qui voudraient y passer le temps de la retraite ; celles qui désireraient y prendre seulement leurs repas seront également admises ; enfin celles qui ne pourraient qu'assister aux instructions, trouveront aussi des places à la chapelle.

HOLLANDE. — Depuis une douzaine d'années, les sept provinces n'avaient qu'un séminaire pour les études théologiques : c'était celui de Warmond. La division de la mission de Hollande en archidiocèse d'Utrecht et diocèse de Harlem a amené l'établissement d'un nouveau séminaire pour l'archevêché, puisque celui de Warmond ressort de Harlem. L'archevêque d'Utrecht vient donc d'acheter de l'évêque un beau domaine dit *Sparrendaal*, à deux lieues et demie d'Utrecht, pour y établir son séminaire, et en même temps sa résidence d'été. En attendant que les bâtiments soient prêts, les études théologiques se feront au séminaire de Culembourg.

L'évêque de Harlem, de son côté, a acheté une grande et belle maison dans sa ville épiscopale. Dans quelques mois d'ici, il pourra fixer sa résidence à Harlem même.

BELGIQUE. — Le 19 octobre a eu lieu la pose solennelle de la première pierre de la nouvelle église des RR. PP. Capucins, rue du Renardin. M. le Doyen de Sainte-Gudule, délégué à cet effet par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Malines, a fait la cérémonie, assisté d'un nombreux clergé. MM. les curés de Bruxelles et de la banlieue y étaient présents, ainsi que le Provincial des RR. PP. Capucins, et ceux des RR. PP. Jésuites et Rédemptoristes ; touchant accord lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et du bien de

la Religion. Une foule de fidèles s'étaient aussi empressés d'assister à la cérémonie dont l'accomplissement remplissait de joie les habitants du quartier le plus populeux de la capitale.

DIOCÈSE DE GAND. — On lit dans le *Bien public* de Gand :

« Lundi 2 octobre a eu lieu la solennité de la consécration de la nouvelle église construite en notre ville par les RR. PP. Dominicains, qui abandonnent l'église de leur ancien couvent qu'ils tenaient en bail. Tout le voisinage s'est associé de cœur à cette belle fête. Banderoles, bannières, guirlandes, inscriptions analogues à l'objet de la joie commune, décoraient à chaque pas la rue Haute et celle de la Caverne. S. Exc. Mgr Gonella, Archevêque de Néo-Césarée et nonce apostolique à la cour de Belgique, a consacré l'église et le maître-autel dédiés à l'Annonciation de la Sainte-Vierge. Mgr de Gand a consacré les deux autels qui se trouvent à l'entrée du chœur. M. le chanoine Raepsaet, archidiacre et doyen du Chapitre, assisté de M. le chanoine Van Crombrugghe, grand-chantre de la cathédrale, et de trois autres chanoines, a célébré la grand'messe. Un brillant orchestre rehaussait cette mémorable solennité. La vaste et belle église était décorée avec goût de fleurs et de draperies de diverses couleurs. La solennité, commencée à sept heures et demie du matin, était terminée à midi trois quarts.

« A quatre heures, le R. P. Souaillard a, pour la première fois, fait entendre sa voix éloquente dans nos murs. Le célèbre prédicateur avait pris pour sujet la dévotion du Saint-Rosaire. L'assistance, que l'église pouvait à peine contenir, comptait trois Evêques, parmi lesquels on remarquait Mgr l'Evêque de l'île Bourbon, un clergé nombreux de la ville, et, en outre, trois curés-doyens de Lille. Nous avons remarqué aussi des membres distingués du barreau, des professeurs de l'Université, des fonctionnaires publics, etc. »

BAVIÈRE. — Le gouvernement bavarois vient de publier un édit royal qui trace divers réglements concernant les concours ecclésiastiques. Cette pièce est conçue dans un sens très-favorable aux droits de l'Episcopat. Dans un prochain article nous en ferons ressortir le caractère et la portée.

LIEUX-SAINTS. — D'après une correspondance de Vienne au *Times*, l'Autriche serait en ce moment en négociation avec la France pour régler la position future des catholiques dans les Lieux-Saints.

MISSIONS. — On lit dans l'*Espérance*, courrier de Nancy :

« Quand, il y a quelques mois, nous avons annoncé la mort de Mgr Masson, notre compatriote, Evêque de Laranda, au Tonquin, bien des personnes nous exprimèrent le regret de n'avoir aucun détail sur ses derniers moments. La lettre suivante, adressée à M. l'abbé Ferry, chanoine de Nancy, sera donc lue avec intérêt :

« Monsieur,

« Votre très-honorée lettre du 23 mai à l'adresse de Mgr Masson, mon « vénérable coadjuteur, m'est parvenue le 18 octobre courant ; mais, hélas ! « notre cher ami n'était déjà plus de ce monde. Le bon Dieu l'a appelé le « 24 juillet, à quatre heures et demie du soir. Comme le bon Pasteur, Mon- « seigneur était en route à la recherche de la brebis égarée, lorsque la « mort l'a frappé comme un coup de foudre au milieu des champs ; il ve- « nait de monter en filet, bien joyeux et bien portant, lorsqu'on lui en- « tend pousser un soupir ; le prêtre qui l'accompagnait découvre le filet,

« et le trouvant expirant, il n'a eu que le temps de lui donner l'absolution.
« Une heure avant sa mort, notre cher ami disait à un médecin : « Eh bien,
« monsieur le médecin, nous nous faisons vieux, êtes-vous prêt à paraître
« devant le souverain Juge; pour moi, j'ai fait tous mes préparatifs, et je
« suis prêt à partir. » En effet, il s'était confessé le jour même de sa mort.
Dans un écrit daté de 1846, on lit les lignes suivantes : « *Je pense que je* ...*urrai subitement, comme ma sœur Victorine; si j'ai offensé quelqu'un, je lui en demande bien pardon.* » La belle *Imitation* est arrivée quinze jours ... tard. J'ai célébré les funérailles de notre ami au milieu d'un con... immense de chrétiens et de païens. Ses restes reposent dans le ...r de notre église cathédrale, si toutefois l'on peut donner ce nom ...etite chapelle construite en bois de 35 pieds de long sur 16 de ... t 12 de hauteur, et qu'on peut déplier à volonté; mais, comme je ... l'ai fait peindre, elle passe pour une petite merveille. Jamais, dit-on, on ... rien vu de si beau.

« Quinze jours avant sa mort, Mgr Masson était devenu sujet à des accès
« d'oppression de poitrine, qui ne duraient que quelques secondes, mais
« dont la violence lui coupait la respiration, lui épanouissait les traits et
« le mettait tout en sueur; je pense que sa mort a été occasionnée par un
« de ces accès.

« Agréez l'expression de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur
« d'être votre tout dévoué serviteur.

« † Jean,

« *Evêque d'Emaus et vicaire apostolique du Tonquin méridional.* »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

L'émigration polonaise vient d'éprouver une perte douloureuse. S. A. R. Madame la duchesse de Vurtemberg, née princesse Czartoryska, est décédée, le 21 octobre, à l'âge de 89 ans.

— M. le vicomte Lemercier, député au corps législatif, vient de mourir à Paris.

— Une dépêche de Madrid, 19 octobre, apporte la nouvelle suivante :

« La *Gazette de Madrid* contient une ordonnance qui supprime la chambre ecclésiastique et qui nomme un conseil pour la remplacer. »

— On mande de Hambourg, 21 octobre :

« D'après une dépêche de Copenhague, le seconde Chambre danoise a été dissoute aujourd'hui. »

— Les personnes qui ont enseveli la dépouille mortelle du maréchal de St-Arnaud ont trouvé sur la poitrine de l'héroïque vainqueur de l'Alma une médaille de la sainte Vierge et un scapulaire. (*Messager de la charité.*)

— On lit dans la *Gazette de Lyon :*

« A la bataille de l'Alma, le P. Parabère, aumônier en chef, a eu son cheval tué sous lui dès le commencement de l'action. Le général Canrobert, près de qui il était, très désolé de l'accident, mais ne pouvant y remédier pour le moment, s'apprêtait à lui dire : *Au revoir !* Mais l'aumônier, voulant être absolument de la partie jusqu'au bout, se procura immédiatement une autre monture fort sûre, mais très dure d'allure : il sauta sur un canon. C'est à cheval sur une pièce d'artillerie qu'il put gagner le sommet de la montagne escarpée et se trouver au milieu de l'action terrible qui s'y livra. »

— Les derniers renseignements que nous avons reçus de la Gironde,

Ne seront point communiqués les œuvres con
pièces de théâtre détachées, les ouvrages dramatiq
les romans publiés séparément ou faisant partie d
les éditions dites illustrées, les journaux français
nières années, les brochures politiques ou de circ
d'adresses, les livres purement scolaires de tout g
se trouvent communément dans les cabinets de le

Aucun ouvrage ne sera communiqué qu'une an
blication.

En cas de refus d'un livre demandé par un lect
appelé au conservatoire de la décision du conserva

Nul n'est admis dans la salle de lecture avant
complie.

Les jeunes gens de seize à vingt ans ne seront adm
d'une carte délivrée par l'administrateur général.

— M. Eugène Briffault, ancien rédacteur du *Tem
saire*, vient de mourir à la maison de santé de Char
que lui avait ménagée la sollicitude de la Société de

— On lit dans *l'Echo du Pacifique* du 18 août :

« Le consulat de France à San-Francisco a écrit
ricains de cette ville pour qu'ils fissent connaître a
cations qu'il a reçues de l'amiral commandant en
du Pacifique. Elles portent que tout navire muni d
qui ne serait pas commandé par un Russe, et dont l'
aux trois quarts russe, sera traité comme pirate d
pris.

« D'un autre côté, le président du conseil d'État d
une proclamation qui interdit à tous citoyens et r
[illegible] de marque ou de prendr

proche de son terme, et que l'aspect du plan a complétement changé de face. Le harem, ou la partie de construction qu'on est fondé à nommer ainsi, est découvert, non-seulement dans ses contours, mais jusque dans ses plus minutieux détails. Les autres constructions, que M. Botta avait appelées l'édifice ruiné, et qui sont aussi bien conservées que le reste, ont également reparu au jour dans leur entier. A la suite de la grande porte isolée qui se trouve au sud, une vaste cour a été dégagée, longue de 116 mètres, large de 70, qui a confirmé les suppositions antérieures de M. Place, relativement à la destination de cette partie des ruines. Il est parvenu à relier d'une manière certaine le harem, la construction qu'il qualifie d'Observatoire, et les autres dépendances déjà connues par les fouilles précédentes, avec les travaux de M. Botta; ce qui donne très-exactement l'ensemble du palais. Toutes les anciennes tranchées des jarres au vin, du grand canal, ont été rectifiées; « en sorte, » dit M. Place, « que je lis aujourd'hui clairement dans le livre ouvert de Khorsabad, et que je me promène à travers le palais comme si je l'avais bâti.

Il suit de là que le but auquel les circonstances avaient obligé M. le ministre d'État de limiter les recherches de M. Place, sur les indications mêmes de l'Académie des inscriptions et d'après le vœu exprimé par elle, est à peu près atteint. Encore un peu de courage, un peu d'aide surtout et de sympathie pour le dévoué et énergique agent de la France qui la sert si bien et la science du même coup, au milieu de tant de périls, et nous serons assurés de posséder, avec le plan complet du monument de Khorsabad, la clef de l'architecture assyrienne. L'Académie a appris avec bonheur, de la bouche de M. Guigniault, que M. le ministre de l'instruction publique, appréciateur éclairé et zélé de tout ce qui intéresse l'archéologie, vient de s'entendre à ce sujet avec M. le ministre d'État, et que M. Thomas, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, qui avait déjà si utilement prêté son concours bénévole aux fouilles de Ninive, en quittant Babylone, il y a un an, est sur le point de retourner en Orient avec mission de relever le plan du palais de Khorsabad et d'en terminer les dessins sous la direction de M. Place. De ce concert si heureux pour la science et pour l'art sortira quelque jour, nous l'espérons, un digne pendant, disons mieux, un complément nécessaire du grand ouvrage qui a fait tant d'honneur à la France, au gouvernement d'alors, à MM. Botta et Flandin, sous le nom désormais consacré de *Monument de Ninive*.

— On lit dans la *Sentinelle* de Toulon, 3 octobre : « M. le maire de Toulon a remis aujourd'hui à MM. les administrateurs des hospices le nouvel hôpital construit à côté de la Charité.

« M. le maire a eu l'excellente idée d'appeler la religion à bénir ce nouvel asile des douleurs humaines, et M. le curé Courdouan a fait entendre un discours rempli d'onction, de charité et de savoir, dans lequel, remontant à l'origine des maisons ouvertes à toutes les misères, il a montré la charité chrétienne inaugurant son règne dès la venue du Christianisme, réchauffant dans son sein tous les déshérités de la société païenne.

« Après la cérémonie religieuse, M. le maire a remis solennellement le nouvel hôpital à MM. les administrateurs, et a témoigné sa reconnaissance pour les soins empressés que ces messieurs, le corps médical des hospices, les dignes Sœurs de la Sagesse, ces saintes filles de Dieu, prodiguent à nos malades, à nos infirmes.

a touché contre un écueil près de Strudel, et a coul
que la vie de Leurs Majestés a couru un véritable d:

« A ce sujet, on fait la remarque que l'année 185
verains : le roi de Saxe tué d'un coup de pied de el
assassiné, le roi de Prusse faisant deux chutes grave
mourant en couches. »

Pour toutes les nouvelles non :

APPARITION DU B. BOB(

L'*Union Franc-Comtoise* a publié, il y a qu
tre suivante sans en indiquer la source. M
l'aurait pas accueillie dans ses colonnes si elle
tique. Plusieurs journaux l'ont reproduite c
curieux, qui acquiert beaucoup d'importan
marche que prennent les événements en Ori
et sous la garantie du journal auquel nous
nous nous décidons à l'insérer :

Copie d'une lettre écrite à un prêtre de Lyon par le P.
Jésuite polonais. (Traduit de l'itali

« L'an du Seigneur 1819, vivait à Wilna, capitale de
gieux dominicain, nommé Korzeniecki, prêtre d'une
lèbre prédicateur. Il combattait avec un zèle infa
schisme grec, non-seulement du haut de la chaire,
vants ouvrages, qui lui valurent du gouvernement r
cher, de publier aucun écrit, et même de confesser,
Sibérie. Ainsi confiné dans son couvent de Wilna,
de sa cellule, à l'inaction, à la solitude, le P. Korze

« lousies, de quelles haines les schismatiques poursuivent notre sainte « foi ; vous savez que ces mortels ennemis du Catholicisme sont maintenant « nos maîtres absolus, et que leur pensée unique est de pousser à l'infidé- « lité, au schisme, notre chère nation, qui fut la vôtre aussi. Ah ! saint « martyr ! ne permettez pas qu'un tel opprobre tombe sur votre patrie, « sur la terre que vous avez autrefois habitée ! Faites, faites que la toute- « puissance, que la miséricorde infinie ait enfin pitié des pauvres Polonais ! « Qu'elle les délivre du joug de l'étranger ! Que la Pologne, lib re de pro- « fesser la divine religion de nos aïeux et de réunir ses peuples, comme « au temps des Jagellons, forme encore un seul royaume, un royaume vrai- « ment orthodoxe, un royaume soumis à Jésus-Christ ! »

« Quand le Père eut cessé de prier, la nuit était déjà fort avancée. Il ferma sa fenêtre et allait se diriger vers son lit, lorsque, en se retournant, il aperçoit, debout au milieu de sa cellule et portant le costume de Jésuite, un vénérable personnage qui lui dit : « Me voici, Père Korzenieclki ; je suis « celui à qui vous venez de parler. Rouvrez votre fenêtre et vous verrez des « choses que vous n'avez jamais vues. » Malgré le saisissement qu'il éprouve, le Dominicain ouvre sa croisée. A sa grande surprise, ce n'est plus l'étroit jardin du couvent, avec son mur d'enceinte, qu'il a sous les yeux : ce sont de vastes, d'immenses plaines qui s'étendent jusqu'à l'horizon. « La plaine qui se déroule devant vous, continue le B. Bobola, est le « territoire de Pinck, où j'eus la gloire de souffrir le martyre pour la foi « de Jésus-Christ ; mais regardez de nouveau, et vous connaîtrez ce que « vous désirez savoir. »

« Le Père Korzeniecki jette de nouveau les yeux sur la campagne, qui cette fois lui apparaît couverte d'innombrables bataillons. Russes, Turcs, Français, Anglais, Autrichiens, Prussiens, d'autres peuples encore, que le religieux ne peut distinguer, combattent avec un acharnement dont il n'y eut d'exemple que dans les guerres les plus furieuses. Le Père ne comprenait pas ce que tout cela signifiait ; le B. Bobola le lui explique en ces termes : « Quand la guerre, dont le tableau vous a été révélé, aura fait « place à la paix, alors la Pologne sera rétablie, et moi j'en serai reconnu « le principal patron. »

« A ces paroles qui portent la joie dans son âme, Korzeniecki s'écrie : « O mon saint ! comment puis-je avoir la certitude que cette vision, que « cette visite céleste dont vous m'honorez, et la prédiction que vous me « faites ne sont pas un jeu de mon imagination, un pur rêve ? — C'est moi « qui vous l'assure, répond son interlocuteur ; la vision que vous avez sous « les yeux est vraie, elle est réelle, et tout s'exécutera de point en point « comme je vous l'ai annoncé. Maintenant, prenez votre repos ; moi, pour « vous donner un signe de la vérité de ce que vous avez vu et entendu, « avant de vous quitter, j'imprimerai sur votre bureau les traces de ma « main. » En disant cela le saint touche de sa main sacrée la table du Père Korzeniecki, et à l'instant même disparaît.

« Le religieux resta quelque temps comme hors de lui. Quand il eut repris ses sens, il remercia avec effusion Dieu et son cher Bienheureux de l'ineffable consolation qu'ils venaient de lui accorder dans cette nuit heureuse ; puis, s'étant approché de son bureau, il vit très-nettement dessinée sur le bois la main droite du saint martyr. Ce ne fut qu'après l'avoir baisée bien des fois qu'il alla prendre son sommeil. Le lendemain, à peine réveillé,

de Polosk, parmi lesquels je me trouvais, et j'ent
oreilles, pendant la récréation commune, le récit dé
viens de vous écrire.

« Nice, 13 avril 1854, Grégoric

M. Altorffer, graveur, après avoir travaillé pe avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et ligfeuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc , etc.

— *Tout pour Jésus,* tel est le titre d'un excellent o dernière par le *R. P. Faber,* supérieur de l'Oratoire favorable qu'il a reçu en Angleterre (trois éditions moins d'un an) est un sûr garant de celui qui lui e il fera partout les délices des personnes pieuses. C' leureux en faveur des intérêts sacrés de Jésus, un cri une belle âme à la vue des dangers spirituels de ses tique de dévotion journalière et aisée mis à la portée gences. La traduction, faite sous les yeux et avec l'ap l'auteur, reproduit avec la plus grande fidélité la co et les nuances si délicates du texte original. Cet ouvr librairie d'Ambroise Bray (ancienne maison Sagnier e

BOURSE DU 21 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU	
			PLUS HAUT	PLUS BAS
3 0/0. . .	comptant. . . .	75 85	76 »	75 95
	fin courant. . .	75 95	76 15	76 »

L'AMI DE LA RELIGION

NOUVELLES RELIGIEUSES D'ESPAGNE

L'hostilité contre l'Eglise ne se ralentit pas en Espagne. Les ·évolutionnaires n'ont pas eu honte de se faire une arme du léau qui désole ses provinces. Ils ont prétendu que l'épiscopat ıt le clergé espagnols avaient manqué à leurs devoirs, qu'on ıvait vu des prêtres fuir devant l'invasion du choléra et abandonner lâchement leurs paroisses décimées et sans secours.

Pour laisser à chacun la part de responsabilité qui lui revient lans une aussi manifeste et aussi odieuse calomnie, il faut dire ıue le signal en avait été donné, en quelque sorte, par le ministère lui-même. Dans une circulaire adressée aux Evêques, M. Alonzo n'avait pas craint de leur enjoindre de rappeler à leurs coopérateurs les devoirs imposés par les circonstances. Il laissait entendre que certaines personnes ecclésiastiques les ıvaient désertés. Il prononçait des paroles comminatoires contre :elles qui fuiraient le poste où la confiance de l'autorité les ıvaient placées, et il demandait que les listes des absents et des ›résents fussent envoyées à son département. On comprend ıu'il n'en fallait pas davantage pour allumer les passions anti-religieuses. Aussi les dénonciations arrivèrent-elles dans les 'euilles progressistes, et chaque jour les attaques se multipliaient.

Mais, ainsi qu'il en advient chaque fois que la vérité et la :harité sont en cause, ces manœuvres tournèrent à la confusion de leurs auteurs et à la gloire de l'Eglise. Dans plusieurs diocèses, les listes de présents et d'absents furent rendues publiques, et voici ce qu'il en résulta. En premier lieu, le nombre des absents se trouve être une imperceptible minorité; secondement, les motifs de leur éloignement étant exposés, il reste démontré que la plupart étaient ou des vieillards accablés par l'âge et l'infirmité ou des personnes victimes elles-mêmes de l'épidémie et que les ordres des médecins avaient fait transférer hors de leur lieu de résidence.

De plus, les témoignages les plus éclatants se produisirent pour établir et pour célébrer le courage et le zèle des prêtres et des religieux qui, attachés ou non aux paroisses, rivalisaient d'énergie pour venir au secours des populations. Les feuilles catholiques sont pleines de lettres particulières, d'attestations des autorités, de documents émanés des évêchés ou des municipalités, qui se plaisent à rendre au clergé un tribut unanime.

Nous ne pourrions suffire à énumérer, même par analyse, tous ces renseignements. Prenons seulement quelques-uns des plus nobles traits. A Barcelone, un hôpital a été établi dans le séminaire ; deux prêtres de cette pieuse maison et six autres ecclésiastiques y prodiguent leurs soins à tous les malades qui y sont gratuitement reçus. On cite le dévouement des Sœurs de l'hôpital de Santa-Cruz, d'autres religieuses du couvent des Repenties de cette même ville. « A Villarobledo, le clergé, dit le *Voto nacional,* s'est conduit de la manière la plus évangélique ; » et le journal ajoute que plusieurs prêtres ont porté eux-mêmes les morts au cimetière. A Tortose, on loue l'héroïsme d'une jeune Sœur de la Charité, âgée de vingt-trois ans. A Madrid, le vicaire-général du diocèse parcourt les hôpitaux et veille, la nuit, à ce que les malades ne manquent d'aucune assistance. A Lérida, l'évêché fait dresser un état des prêtres qui se seront le plus distingués par leur charité envers les cholériques. Les correspondances de Badajoz n'ont pas assez de termes de gratitude pour l'Evêque, pour les Prêtres, pour les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Enfin — car il faut se borner — les journaux de Madrid se plaisent à honorer d'une manière spéciale les Sœurs françaises de la Providence de la ville de Gracia.

D'ailleurs, la mort elle-même s'est chargée de venger l'honneur du clergé espagnol en choisissant dans ses rangs de nombreuses et pures victimes. « On en croit volontiers des témoins qui se sacrifient » Les journaux révolutionnaires eux-mêmes sont forcés d'en convenir, et aujourd'hui pas une plume qui se respecte n'oserait renouveler des accusations si hautement confondues.

En revanche, on se rejette sur les affaires ecclésiastiques. On publie des lettres anonymes et émanées, dit-on, de prêtres ou de lévites, qui demandent l'abolition du célibat et réclament que les Cortès se prononcent sur cette question. Nous connaissons cette tactique : il n'y a pas un mouvement révolutionnaire à la suite duquel ne se reproduisent ces tentatives dictées, ou par un sensualisme honteux, ou par la haine des institutions catholiques. Laissons passer ce flot nouveau d'indignités, qui n'excite du reste qu'un légitime et universel dégoût.

Les attaques contre le Concordat et contre la propriété ecclésiastique sont choses beaucoup plus sérieuses. On se rappelle que la *désamortisation,* c'est-à-dire la confiscation des biens du clergé, était un des principaux articles du programme de l'*Union libérale.* La plupart de ses candidats, ou tout au moins les hommes de sa nuance, ont triomphé. Il est donc probable qu'on ne s'en

tiendra pas seulement aux paroles. D'ailleurs, le ministre de grâce et justice a déjà fait ses preuves : c'est ce même M. Alonzo qui figurait en 1843 près d'Espartero, et qui, après avoir procédé à la main-mise sur les domaines ecclésiastiques et à leur vente, fut frappé d'excommunication par S. S. Grégoire XVI. A-t-il été relevé de cette peine? Nous ne savons ; mais il ne paraît guère disposé à se montrer moins ennemi de l'Eglise. Il professe, en ces matières, la doctrine de la souveraineté et de l'omnipotence de l'Etat, et on n'ignore pas où mène une telle doctrine.

En attendant, il ne cache pas ses desseins contre le concordat signé en 1851. Non pas qu'il veuille entamer des négociations avec le Saint-Siége pour en obtenir la modification. Les Cortès lui semblent suffisamment compétentes pour tout décider. C'est la négation la plus nette de la puissance spirituelle.

Au reste, les théories de M. Alonzo se sont assez traduites, comme nos lecteurs s'en souviennent, dans ses récentes et fameuses circulaires. Un grand nombre d'Evêques ont protesté contre les étranges abus de pouvoir qu'elles contenaient, et le *Catolico* nous apportait dans ses derniers numéros une lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Téruel, où le vénérable prélat s'élève avec force contre les empiétements et les doctrines du ministre.

Les feuilles religieuses continuent à remplir bravement leur devoir. Elles sont sans cesse sur la brèche, réfutant les attaques, flétrissant les coupables intrigues ou les agressions ouvertes contre les personnes et les choses saintes.

Elles font entendre aussi de justes plaintes en faveur du Clergé. Au milieu des désastres que cause le fléau, en présence des misères qui abondent, la très-minime et très-insuffisante indemnité due aux prêtres par l'Etat ne leur est pas payée : il y a des diocèses où plusieurs semestres sont en retard.

Ainsi donc, pauvreté, soumission, dévouement, voilà les vertus par lesquelles le clergé d'Espagne répond à ses détracteurs. La Providence aura pitié de tant de courage et de tant de souffrances. Henry DE RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Une dépêche publiée par le *Moniteur* du 24 donne ces nouvelles indications sur les préparatifs du siége de Sébastopol :

Bucharest, le 22 octobre 1854.

On écrit de la Crimée, en date du 13 octobre :

« La tranchée a été ouverte dans la nuit du 9 ; nous sommes maintenant à 700 mètres, en moyenne, de la place de Sébastopol. On fait encore des travaux de terrassement, et quant aux feux, il est probable qu'ils commenceront le 15.

n° 1 ; *le Friedland* et *le Henri IV*, chacun deux ...
le Napoléon, *le Jupiter*, *le Charlemagne* et *le Jean-Ba...*
de 30.

« Cette artillerie sera, pour nos batteries de siég...
puissants. D'une part, en effet, elle combattra les g...
ries russes avec beaucoup plus d'avantage que le 2...
terre; de l'autre, le système de hausses adopté po...
assure à ces pièces un tir d'une grande justesse,

« Chaque vaisseau fournit le personnel destiné ...
ces, à raison de 14 hommes par canon de 30, et de...
sier; plus, un détachement de marins-fusiliers, c...
pour les vaisseaux à trois ponts, et de 30 hommes p...
ponts.

« Le tout forme un matériel de 30 bouches à feu ...
nées, et un personnel de 1,000 hommes environ, e...
mandement de M. le capitaine de vaisseau Rigault ...

« Il faut avoir vu nos marins descendre à terre, ...
idée de la joie qu'ils ont éprouvée de participer de...
aux nobles travaux de l'armée de terre...

« En résumé, nos escadres parent à tout à la f...
fense, au transport des troupes et des approvision...
la France n'avait pas eu depuis longtemps d'au...
guerre maritime réunis sous un même pavillon. »

Un tableau complet des pertes éprouvée... la bataille de l'Alma a paru dans le *Mon...* produire cet état nominatif, nous en donn... sumé. L'armée française a eu 136 mor... 1,200 blessés, dont 61 officiers.

L'attitude et les mouvements du prin...

au sud-est de Sébastopol ont été canonnés durant quelques heures, sans que les assiégés aient pu répondre à ce feu d'une manière efficace, leurs canons n'ayant qu'une faible portée. Au reste, l'attaque demande une grande prudence; car on assure que les Russes ont pratiqué de nombreuses mines.

Les Turcs continuent de se concentrer aux environs d'Ibraïla et de Hirsowa. Ils dirigent aussi des colonnes de Schoumla sur la Dobrutscha. On s'attend à une prochaine rencontre entre les Turcs et les Russes sur le Danube, s'il est vrai surtout, comme l'annoncent plusieurs lettres d'Ibraïla, que dans les premiers jours d'octobre un corps russe de 30,000 hommes ait traversé le fleuve entre Tultscha et Isatcha, et occupé sur la rive droite des points d'une haute importance stratégique :

Les avant-gardes de ce corps d'invasion, dit un correspondant, se trouvent à Babadagh, d'où elles envoient de temps en temps de fortes patrouilles qui poussent parfois jusqu'à Dajan, au nord d'Hirsowa. Isatcha, Tultscha et Matchin étaient, dès le 7 octobre, au pouvoir des Russes, qui y sont entrés sans coup férir, et cela par la raison toute simple qu'il ne s'y trouvait pas de Turcs. La première attaque de la part des Turcs aura certainement lieu près de Babadagh, vu que les Russes, loin de se retirer, se fortifient en cet endroit et jettent un pont entre Isatcha et Toultscha, où ils se retranchent. Les troupes qui se trouvaient près de Kilia, dans la Bessarabie, marchent vers le Danube, et celles qui se trouvent présentement sur le Danube, se rendront dans la Dobrutscha.

Nous avons eu occasion d'emprunter au *Constitutionnel* quelques traits intéressants du journal d'un officier. Ce matin, la continuation de ce journal nous fournit de nouvelles citations. Il part du 2 jusqu'au 7 octobre :

« Du 4 octobre.

« Un officier russe, déguisé en Turc, est surpris dans nos camps. Dans la nuit, un escadron de lanciers sort de Sébastopol, et essaie de surprendre un poste de zouaves. Un combat de nuit s'engage, et les lanciers sont repoussés. C'était la première nuit obscure que nous avions depuis notre débarquement, et, pour la première fois, le temps était à la pluie. Deux zouaves ont succombé.

« Du 5 octobre.

« Vers deux heures de l'après-midi, la générale se fait entendre; c'est une sortie de la garnison, le long de la mer, sur notre gauche. Toute l'armée est sous les armes, ce que voyant, les Russes se retirent. Leur canon, comme du reste les jours précédents, ne cesse de tirer sur nos reconnaissances.

« Dans la soirée, il est entré à Sébastopol un convoi que l'on porte à 4,000 hommes. C'était pour nous occuper d'autre part que la place avait simulé une sortie.

« Du 6 octobre.

« Nous vivons toujours dans l'attente. Il faut prendre son parti de l'inévitable lenteur de nos préparatifs. Mais on ne perdra rien pour attendre. Les quatre marines débarquent à l'envi leurs plus gros calibres; et si l'on

de se montrer à l'extrémité nord-ouest de nos l
graphe. Nos avant-postes sont sur pied, et un
les crêtes; il y a si longtemps que nous n'av
l'Alma! Une vingtaine de coups de canon de l'
reculer un peu, mais ils sont toujours en vue. »

Voici comment les Russes présentent l

Saint-Pétersbourg, 23 octobre. — Le prince M
veau que rien d'important n'a eu lieu à Sébastop

L'ennemi, ajoute-t-il, veut faire le siége en
travaux; mais la garnison fait des sorties et les
ment.

Il est certain que les assiégés font des
protéger. Ils entassent défenses sur défe
firme qu'ils ont reçu des renforts et qu'ils
d'autres, au devant desquels le prince Men
la route de Simféropol. Ils avaient armé la
artillerie de marine. Mais on pensait qu
pourraient tenir longtemps. Un renfort tu
est parti pour la Crimée; le second con
hommes, chevaux et matériel est arrivé, s
mée alliée. En outre, des troupes nouvelles
tement de Toulon à Sébastopol. Les vap
Brandon les transportent en ce moment. L
en Algérie, afin d'y embarquer des renfor
le *Sané*.

Qu'on ne s'étonne pas de tant de prépar
la prudence. Les réflexions suivantes de

position des deux armées, et il faut éteindre son feu avant qu'il puisse être exécuté aucune affaire décisive contre la place qui est située au-delà.

Cet ouvrage et les forts en fer à cheval, à droite, que les Russes ont aujourd'hui fort habilement et avec promptitude remblayés de terre, paraissent être les deux points qui appelleront d'abord l'attention des troupes anglaises, et si, comme cela est probable, leur feu passe sur le front de nos lignes, il faudra les prendre avant qu'une attaque générale ait lieu En fait de fortifications modernes et plus spécialement de places que n'enferme pas régulièrement une enceinte bastionnée, la possession d'un ouvrage de ce genre est de la plus haute importance et peut décider du sort d'un siége.

C'est un ouvrage avancé d'une construction récente et très-faible qui a sauvé Silistrie, et l'on ne peut rien faire de décisif à Sébastopol, tant que ces forts pourront résister. Mais, en même temps, comme la ville elle-même et tout ce qu'elle contient sont également exposés au feu des assiégeants, l'effet du bombardement peut être tel, que la place ne sera plus du tout tenable, si ce n'est pour les troupes qui sont dans les batteries casematées.

Nous avons déjà fait connaître l'admiration qu'inspire, tant aux Anglais qu'aux Turcs, le dévouement infatigable de nos Sœurs de Charité, accourues à Constantinople pour soigner les blessés et les malades. Nous lisons encore, à ce sujet, dans une correspondance anglaise :

On peut voir les Sœurs dans la rue de Péra, suivies par des soldats qui portent un panier avec des médicaments, et quand elles passent avec leurs longues robes noires et leurs bonnets blancs, les Turcs s'arrêtent la bouche et les yeux grands ouverts pour regarder ce nouveau genre de femmes giaours. C'est une bénédiction dans un hôpital.

Au reste, les affligeants détails donnés de tous côtés sur l'état affreux des blessés en Orient, a produit en Angleterre une telle impression, que le gouvernement anglais a pris de nouvelles mesures afin que le service hospitalier fût désormais mieux organisé, et que, de son côté, le public a ouvert des souscriptions nationales dont le *Journal des Débats* nous fait connaître le prompt résultat. En moins d'une semaine, plus de 200,000 fr. ont été envoyés aux bureaux du journal qui avait le premier révélé la situation des hôpitaux anglais de Constantinople. La reine a aussi nommé une commission pour organiser une *Caisse patriotique* destinée à secourir les veuves et les orphelins des soldats et des marins qui succomberaient dans la guerre actuelle, et elle s'est naturellement mise en tête de la souscription. Enfin il y a une troisième souscription publique qui est déjà organisée depuis six mois, et qui s'appelle la Société centrale de secours pour les familles des soldats. Cette Société a déjà réuni plus de 2 millions de francs.

Alfred Des Essarts.

MANDEMENT DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE PARIS
POUR LA PROMULGATION DE L'ENCYCLIQUE DU 1er AOUT ET LA PUBLICATION DE L'INDULGENCE DU JUBILÉ QUI Y EST ACCORDÉE.

Le Jubilé s'ouvrira, dans le diocèse de Paris, le 1er novembre prochain, et la clôture, qui aura lieu le 31 janvier, sera célébrée le 4 février, jour de la Purification.

Voici l'introduction qui précède dans ce mandement le texte de l'encyclique :

« Le père commun des fidèles vient de nous faire entendre de nouveau sa voix. Du haut de cette chaire apostolique, qui est placée au-dessus de toutes les autres, il s'adresse à ses frères et à ses fils dans l'épiscopat. Appelés de Dieu à partager le poids de ses sollicitudes et de ses travaux, c'est notre devoir de vous transmettre ses paroles et ses vœux comme des échos fidèles. Ce devoir, nous l'accomplissons avec bonheur. Du sommet de la sainte montagne où il est placé, le Vicaire de Jésus-Christ a vu les maux qui affligent l'Eglise. Il a compté ses plaies, il a senti ses besoins, et il s'est tourné vers le ciel pour en faire descendre le secours, et vers nous, nos très-chers frères, pour nous exhorter à joindre nos supplications aux siennes. Dispensateur des trésors célestes, toujours ouverts sous sa main, il y puise encore une fois en notre faveur. Que nos âmes se montrent dociles et reconnaissantes ! Ecoutons ces solennels enseignements du Pontife suprême, et qu'ils pénètrent bien avant dans nos cœurs. »

Suit le texte de l'encyclique.

Mgr l'Archevêque de Paris ajoute les réflexions suivantes que nous reproduisons intégralement. L'on remarquera surtout les judicieuses paroles par lesquelles notre premier pasteur s'exprime sur le caractère du mouvement pieux qui s'est manifesté dans l'Eglise au sujet de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. L'abbé A. SISSON.

Tous ces maux, NOS CHERS FRÈRES, dont la vue attriste le cœur du Souverain Pontife, ne nous sont pas étrangers. Des maladies cruelles promènent comme périodiquement leurs ravages parmi nous. Et si le fléau nous a un peu épargnés, cette fois, dans le diocèse, il n'a pas épargné plusieurs de nos provinces; et nous l'avons surtout ressenti douloureusement quand il s'est attaché à nos armées, quand il a frappé au sein de la gloire les chefs les plus illustres et qu'il a moissonné nos soldats.

Malgré les plus sages précautions, on n'a pas pu sauver nos populations laborieuses de toutes les souffrances produites par l'insuffisance des récoltes. Heureusement la Providence a béni cette année les moissons; mais qu'auraient fait les combinaisons les plus savantes, si Dieu s'était montré avare de ses dons ? Tant il est vrai que nous sommes dans sa main, et que tout orgueilleux que nous soyons, nous sommes forcés de reconnaître qu'il est le maître et que nous ne pouvons nous soustraire à son empire. La terre est bien à lui, et quand nous la voyons comme épuisée, quand nous voyons les animaux languir, les plantes se dessécher, toutes les sources de la vie dans le monde s'altérer, tournons nos regards vers l'arbitre de nos destinées et cherchons le remède à nos maux dans ses infinies miséricordes.

L'Eglise est la cité de la paix. Au milieu des guerres même les plus légi-

times et les plus glorieuses, elle n'oublie jamais son objet ici-bas, qui est de glorifier Dieu et de procurer la paix aux hommes. Puisse donc cette paix nous être bientôt rendue! Puissent nos armées victorieuses nous la conquérir durable, fondée sur l'abaissement de l'orgueil et sur le triomphe de la justice et de la vérité!

Il y a un mal des âmes dont nous souffrons aussi. Ce mal, c'est l'indifférence, c'est l'oubli de Dieu, c'est la soif des jouissances matérielles, c'est le culte du veau d'or. Ah! ils ne sont que trop nombreux ceux qui prostituent à ces idoles grossières un encens qui n'est dû qu'à Dieu! Ils compromettent leurs destinées immortelles; mais que deviennent même leurs destinées terrestres? Où trouver dans cette boue, dans laquelle ils se plongent, un point d'appui pour remuer et sauver le monde? Le sensualisme les tue. Le Christianisme seul pourrait les sauver.

Le Vicaire de Jésus-Christ s'afflige à la vue des maux qui accablent l'Eglise au sein de quelques nations qui se disent encore chrétiennes. Ici, c'est au nom de l'autorité qu'on la persécute, et là, au nom d'une trompeuse liberté. Ah! NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, quoique nous jouissions, dans notre pays, d'une liberté religieuse complète, quoique nous devions chaque jour en remercier Dieu et le Prince qui préside aux destinées de la France avec tant de gloire et de sagesse, compatissons aux souffrances de nos Frères, et demandons pour tous les peuples l'arrivée du règne de Dieu.

Parmi toutes les prières que nous adresserons au Ciel, le Saint-Père nous en demande spécialement pour un objet bien cher à la piété chrétienne. Il s'agit de ce glorieux privilége de Marie qui resplendit de plus en plus comme une lumière douce et bienfaisante dans le ciel de l'Eglise, *sicut aurora consurgens*. Il s'agit de cette croyance à l'Immaculée Conception, si chère à nos pères dans ce diocèse, si chère en particulier à cette célèbre école de Paris qu'on a appelée le *Concile permanent des Gaules*. Le Souverain-Pontife se dispose à la proclamer plus haut que jamais, cette croyance pieuse. Témoin et interprète des traditions de toutes les Eglises particulières qui ont leur centre à Rome, il publiera ce qu'elles disent touchant ce privilége de Marie. Ce n'est pas un dogme nouveau que les décrets apostoliques vont proclamer comme des esprits peu éclairés semblent le croire. L'Eglise ne fait pas le dogme, elle le reçoit; elle proclame les vérités existantes dans le dépôt des Ecritures et de la tradition; elle n'en invente jamais. La piété tendre envers Marie qui a inspiré un tel dessein au glorieux Pie IX, correspond trop à nos propres sentiments, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, pour que nous ne nous empressions pas d'entrer dans ses vues, en demandant, avec une particulière ferveur, à l'Esprit de lumière et de vérité d'assister et d'éclairer le Chef de l'Eglise, afin qu'il rende, comme il le dit lui-même, la décision qui doit contribuer le plus à la gloire de Dieu et à l'honneur de Marie.

Vous l'avez entendu, NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, le Souverain Pontife, pour exciter votre charité et vous porter à la prière avec plus d'efficacité, ouvre les trésors de l'Eglise et veut qu'une Indulgence plénière en forme de Jubilé vous soit accordée, en nous laissant le choix du moment où vous pourrez la gagner. Ce moment nous semble venu. Le temps où nous allons entrer, où nous célébrons tant de mystères touchants de la Rédemption, tant de fêtes de Jésus et de Marie, ce temps où les prédications de l'Avent prépa-

ART. II. Cette Indulgence pourra être gagnée aux c
le Souverain Pontife : 1° *Visite de trois Eglises.* — No
nales, dans Paris, l'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE N
et une Eglise ou Chapelle, au choix des Fidèles. Nous
cette troisième visite à l'Eglise où sera l'Adoration perp
devra être visitée une fois pendant les trois mois, et l'o
mées dans l'Encyclique du Souverain Pontife. On pourr
recueil de prières imprimé, avec notre autorisation, che

Nous assignons pour Eglises stationales aux Fidèles d
Paroisse, soit une Eglise voisine, et aux Religieuses, aux
aux élèves des collèges, institutions et pensions, la Chap
devront être faites à l'Eglise ou à la Chapelle, à trois jou

Les Confesseurs pourront changer en d'autres œuvre
gion, la visite des Eglises en faveur des personnes qu
pêchées.

2° *Aumône.* — L'Aumône exigée par N. S. P. le Pape
dans chaque Paroisse, sera recueillie dans un tronc, et d
les pauvres de la Paroisse et l'Œuvre des Ecoles gratuite
cèse en faveur de la classe indigente.

3° *Confession sacramentelle.* — Tous les Curés de ce
tres approuvés de nous ou de nos vicaires généraux, à l'e
gerons à propos de restreindre les pouvoirs, pourront en
personnes qui s'adresseront à eux pour le Jubilé, les al
cience, et, une fois seulement, des cas et censures réserv
commuer leurs vœux, s'il y a des raisons légitimes pour
nombre de ceux que le Souverain Pontife excepte.

Les Religieuses, à quelque ordre qu'elles appartiennen
confession du Jubilé, à tels des susdits curés et confesseu
de choisir, pourvu toutefois qu'ils soient approuvés spécia
fessions des Religieuses.

Les confesseurs se souviendront que le Jubilé ne supp
cessaires dans le pénitent pour obtenir en tout autre tem
par le sacrement de Pénitence, et qu'ils doivent différ
saintes règles de l'E...

[redacted]

toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera ou l'on récitera l'hymne *Veni Creator* avant la messe capitulaire ou paroissiale, et l'on ajoutera à la messe les oraisons *Pro Papâ.*

Le soir, au Salut, on ajoutera aux prières d'usage le Ps. *Levavi oculos meos in montes* (lundi à vêpres). ℣. *Salvum fac servum tuum* et l'oraison *Pro Papâ*. Après la bénédiction on chantera trois fois *Parce, Domine.*

Art. 4. Le dimanche 4 février 1855, jour de la solennité de la Purification de la Très-Sainte Vierge, au salut qui termine l'office du soir, on chantera, avant la bénédiction, le *Te Deum*, avec le verset *Benedicamus Patrem*, et l'oraison *Pro gratiis agendis*, pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant le Jubilé, dont la clôture aura eu lieu le 31 janvier précédent.

Une dépêche privée de Marseille, 23 octobre, annonce ce qui suit :

Un bâtiment de l'Etat partira demain de Toulon, transportant les Prélats français qui se rendent à Rome.

Un Cardinal belge, ainsi que cinq Evêques étrangers, se sont embarqués cette nuit à Marseille pour Rome.

On lit dans la *Gazette de Lyon*, 24 octobre :

S. Em. le Cardinal de Tolède est retenu par la maladie en Espagne et ne pourra pas aller à Rome. C'est Mgr l'Evêque de Saint-Jacques-de-Compostelle qui a passé ici avant-hier avec son collègue Mgr l'Evêque de Salamanque. Il est venu à Lyon pour remercier S. Em. Mgr le Cardinal-Evêque des secours qu'il lui avait fait passer l'année dernière à son diocèse de Galice pendant la famine qui désolait ce pays. Les deux Prélats espagnols se sont ensuite acheminés vers Rome, en prenant la route du Mont-Cenis.

Chaque jour nous voyons passer ici quelque nouveau Prélat se rendant à la grande convocation des Evêques.

DERNIERS MOMENTS DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ÉVREUX

En annonçant la mort regrettable de Mgr l'Evêque d'Evreux, le *Courrier de l'Eure* a fait connaître les derniers actes et les dernières paroles du prélat défunt. Nous croyons devoir les reproduire ici pour l'édification de nos lecteurs :

Nous pouvons aujourd'hui, dit cette feuille, reproduire ses dernières pensées, que tous recueilleront avec avidité. Nous aimons mieux nous répéter que d'omettre une seule de ces paroles si précieuses : « *Novissima verba !* » A cette heure suprême, malgré l'épuisement de ses forces, il possédait toute la lucidité de son esprit et toute la vigueur de son génie. C'est avec une énergie inexprimable, avec un accent surhumain qu'il récita le symbole... et après ces mots : « *Ecclesiam Catholicam*, » il reprit avec ferveur : « Je crois fermement, non-seulement le symbole, mais encore l'in« terprétation qu'en donne l'Eglise, et toutes ses décisions... J'avais con« fiance dans mes forces, et je croyais, à mon âge, rendre encore des « services à l'Eglise pendant des années. Comme un général, j'avais à livrer « les combats du Seigneur. Je me sentais invulnérable avec le casque de « la foi. »

Il allait continuer; mais M. l'abbé Guibert, grand archidiacre d'Evreux, crut devoir l'interrompre, car il lui avait mandé, pendant qu'il était à la

cathédrale, trois fois en dix minutes que ses forces le trahissaient, qu'il fallait se presser. Craignant donc qu'il ne fût pris de faiblesse ou de délire, il le pria respectueusement de se ménager. Le prélat répondit : « Vous « avez raison, mon excellent archidiacre, j'ai assez parlé dans ma vie. »

Après la cérémonie, quand M. l'abbé Chartier, archidiacre de Pont-Audemer, lui eut demandé sa dernière bénédiction pour les assistants et pour le diocèse, il parut se ranimer. Dans un effort suprême, il retrouva toute la grâce infinie, toute l'amabilité et toute l'aisance qu'on lui connaît dans la chaire. Apercevant dans l'assistance, M. le préfet de l'Eure et Mme la marquise de Sainte-Croix, le maire d'Evreux, des magistrats, plusieurs notabilités de la ville, il les bénit tous en leur adressant de touchantes paroles, nommant expressément « l'excellent magistrat qui administre le dé« partement, sa digne compagne et ses enfants, le maire de la ville et sa « famille, les magistrats si distingués qui rendent la justice, les fonction« naires publics qui s'acquittent avec zèle des devoirs de leur charge, « toutes les autorités de la ville, les riches et les pauvres, le clergé et les « fidèles. » Sa délicatesse, inspirée comme aux jours de sa vigueur, n'oublia personne. Puis il ajouta : « Oui, je la donne, ma bénédiction, à tout « le clergé et à tous ceux qui sont ici, à leur famille et à leurs petits en« fants Je saisis cette occasion pour ouvrir mon cœur à ceux qui m'ont « fermé le leur (paroles textuelles). Qu'ils sachent bien qu'ils se sont trom« pés. On m'a mal connu, et ceux qui ont été contre moi ont été trompés. « Je leur pardonne et j'oublie tout. A l'heure de la mort, à ce moment su« prême où il ne reste plus rien que la vérité, je vois la vérité. Qu'ils se « rappellent donc que dans ces temps de violence et d'emportement, la « gloire de Dieu et le bien de l'Eglise ne se font que par l'amour de Jésus« Christ Notre Seigneur. Je les bénis, comme les autres, du plus profond « de mon cœur... Je vous conjure d'être toujours fidèles à la religion, dé« voués à l'Eglise, dociles à sa voix. Aimez Dieu et honorez-le par Notre« Seigneur Jésus, et non par toutes ces nouveautés inconnues à la tra« dition. »

Ces belles paroles sur la religion et sur lui-même avaient remué profondément tous les assistants, et M. l'abbé Guibert en était ému jusqu'au fond de l'âme, quand, avec quelques paroles bien senties, et répondant aux pensées exprimées par le prélat, il le remercia de l'édification qu'il avait donnée au diocèse...

Avant de rentrer dans le silence, cette voix si éloquente faisait encore entendre comme les dernières manifestations d'un cœur resté jusqu'à la fin tel que l'avaient connu ceux qui avaient été assez heureux pour le comprendre. Et alors il était beau et déchirant, tout à la fois, de voir sa grande âme, sûre de la mort qui l'attendait, regarder le ciel avec confiance, unir son sacrifice à celui de son maître crucifié, dont il baisait l'image avec une effusion d'amour. Quand les religieuses lui présentaient le breuvage, il l'acceptait par obéissance, mais avec indifférence. « C'est inutile pour la « vie, disait-il, car c'est fini, j'en suis certain. Mais si cela vous fait plaisir, « tout ce que vous voudrez. » Comme la fièvre le dominait : « Si vous vouliez « [illegible] laisser sortir ! disait-il. — Monseigneur, dit un des prêtres assistants, « [illegible]ut que vous restiez avec lui sur sa croix, il n'est pas, selon sa « [illegible]té que vous sortiez... » Il répondit : — « Que sa volonté soit faite ! « [illegible] son nom soit béni ! n'en parlons plus !... »

On lui demanda sa bénédiction pour une partie de sa famille chérie, pour les vénérables religieuses de Verneuil : « De bon cœur, » dit-il, et sa main défaillante traça le signe de la croix sur les assistants agenouillés. Apercevant son confesseur, il déclara que c'est avec grand plaisir qu'il recevrait l'indulgence plénière de la bonne mort. Puis il demanda que tous les prêtres présents fissent trois fois le signe de croix sur lui ; puis, à son tour, le prélat mourant traça lui-même trois signes de croix sur les assistants fondant en larmes. Un moment après, il saisit son crucifix, et un éclair de ce beau génie qui l'animait autrefois dans la chaire sacrée brilla dans ses yeux. Il éleva la croix au-dessus de son lit, et s'écria : « Quand « donc le genre humain aura-t-il le sens commun ?.. — La grande charte « du genre humain, la Croix ! Oui ! oui ! oh oui ! répétez partout et tou- « jours : Dieu et Jésus-Christ ! ! ! Il y a pourtant des misérables qui n'aiment « pas Jésus-Christ. Aimez-le bien, vous autres ! et dites avec moi : *Jésus-* « *Christ !...* »

Ce sont là textuellement les dernières paroles qu'il a prononcées. Elles sont l'expression de sa foi, le résumé de toutes ses prédications, l'élan spontané de son cœur et le fond de son âme...

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Les dames de Sainte-Geneviève vont faire célébrer en leur chapelle, à Saint-Etienne-du-Mont, une Octave solennelle de prières pour nos morts de l'armée d'Orient.

Il convenait bien à cette Institution, consacrée par Mgr l'Archevêque à prier pour la France, de prendre, sous l'impulsion de son illustre fondateur, l'initiative de cet acte religieux, qui répond si véritablement au besoin de tous les cœurs chrétiens et français en ce moment.

Cette Octave commencera le 2 novembre, jour de la commémoration des morts.

On fera connaître ultérieurement les prédicateurs et les autres exercices qui devront en remplir le cours.

DIOCÈSE DE BEAUVAIS. — On lit dans le *Moniteur :*

« Mgr l'Evêque de Beauvais a fait célébrer, aujourd'hui mardi, au milieu d'une nombreuse assistance, une messe pour le repos de l'âme du maréchal de Saint-Arnaud. Toutes les autorités s'y sont rendues spontanément, comme les personnes privées, les officiers de la garde nationale et de la garnison, et les fonctionnaires publics.

Le Prélat a prononcé une allocution très-touchante sur les derniers moments du maréchal et des généraux Ney et Carbuccia, et sur la sollicitude de l'Empereur pour nos braves soldats.

ESPAGNE. — On a chanté, à Séville, un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour la disparition du choléra dans cette province. Toutes les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On lit dans le *Journal des Débats* : « Nous apprenons aujourd'hui une nouvelle qui dans tous les temps n'aurait pu manquer de produire une grande sensation dans le monde industriel, mais qui dans l'état actuel des affaires prend toute l'importance d'un événement politique. Samedi dernier, l'empereur François-Joseph a signé à Vienne le traité qui cède à une Compagnie de capitalistes représentés par MM. Pereire et Ernest André,

» de Paris, et par MM. Sina et Eskelès de Vienne, les chemins de fer construits et exploités jusqu'ici par l'état dans les royaumes de Bohème et de Hongrie »

X. Raymond.

— Le *Correspondant de Nuremberg* annonce en ces termes le voyage de l'empereur Nicolas à Varsovie :

« L'arrivé prochaine de l'empereur de Russie, à Varsovie, donnera lieu à beaucoup de conjectures. Il est certain que M. de Gorstchakoff, l'ambassadeur russe à notre cour, se rendra également dans cette capitale. »

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

CHEFS-D'ŒUVRE DES CLASSIQUES FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE, OU EXTRAITS DE NOS MEILLEURS ÉCRIVAINS EN PROSE, avec des notices et des explications par MM. Aurélien de Courson et Vallery-Radot, conservateur et bibliothécaire à la bibliothèque impériale du Louvre.

M. l'abbé de Valroger exprimait, il y a trois ans, au nom du comité de l'enseignement libre, le vœu qu'on publiât une *bibliothèque choisie des classiques français à l'usage des écoles et des familles catholiques.* « Il y a, disait-il, plusieurs de nos grands écrivains du XVIIe siècle dont les chefs-d'œuvre devraient être l'objet d'une étude continuelle dans nos écoles et dans nos familles, parce qu'ils sont également propres à former le goût et la conscience, à développer la raison et la foi. Je veux parler de Bossuet et de Fénelon, de Bourdaloue et de Massillon, de Pascal et de Nicole. » Il ajoutait ceci : « Parmi les recueils publiés pour initier la jeunesse à l'étude de ces écrivains immortels, je n'en connais aucun qui me semble approprié au but essentiel de l'enseignement, qui est de développer l'esprit chrétien en développant l'esprit littéraire (1). »

Cet appel a été entendu. MM. A. de Courson et Vallery-Radot viennent de faire ce livre qui manquait, ce livre approprié au but essentiel de l'éducation, et nous ne doutons pas que leur œuvre ne contribue puissamment à rendre aux jeunes gens, et par suite aux familles, le goût des classiques chrétiens, qui devraient toujours être nos précepteurs d'abord, puis nos amis, nos guides et les protecteurs vénérés de notre foyer domestique.

Laissons d'abord les consciencieux auteurs de cet utile travail s'expliquer eux-mêmes sur le but qu'ils se sont proposé et sur la méthode qu'ils ont suivie.

Ce recueil est destiné, disent-ils dans une introduction remarquable, particulièrement à la jeunesse studieuse ; mais il convient à tous les âges, et il n'y a personne, sans excepter les plus instruits et les plus sages, qui ne puisse en tirer profit. Ce ne sont pas là seulement des leçons de littérature, des leçons de style et de goût. Le beau y est toujours accompagné du bon. La plupart de ces pages, qui sont si admirables au point de vue de l'art, le sont encore plus au point de vue moral. Le sentiment chrétien, qui manque trop souvent aux poëtes classiques, encore infatués des vieilles

---

(1) *Du Christianisme et du Paganisme.*

fictions de la mythologie, le sentiment chrétien abonde dans presque tous les prosateurs de la même époque et domine dans les plus grands. Car, encore une chose dont le dix-huitième siècle ne s'est pas seulement douté, et qui pourra même surprendre bien des hommes du dix-neuvième, c'est que Bossuet et Fénelon n'auraient jamais été de si grands écrivains s'ils n'avaient pas été de profonds théologiens. Et Nicole, que nous plaçons assurément bien au-dessous d'eux, quoique nous le placions très-haut dans notre estime, à quoi doit-il le rang si honorable qu'il occupe parmi les écrivains moralistes, sinon à la théologie, où il a quelquefois erré, mais où il possédait, on ne peut le nier, des connaissances très-étendues?...

.... Le cortége tout entier des grands écrivains du grand siècle paraîtra dans notre recueil. Si tous n'offrent pas à l'esprit une doctrine également forte, tous ont laissé des monuments de style que la jeunesse doit connaître. C'est dans la langue qu'il faut étudier la langue. Les ouvrages théoriques ont leur utilité sans doute, mais les exemples instruisent bien mieux que les préceptes : cela n'est pas moins vrai en littérature qu'en morale. Les grammaires peuvent nous apprendre à éviter les fautes de langage; elles ne nous apprendront jamais ni à écrire ni à penser. La rhétorique et la logique nous donnent de très-bonnes règles, mais c'est en action surtout qu'il faut les voir. Nos meilleurs maîtres de grammaire, de rhétorique et de logique, ce sont nos grands écrivains. L'étude en est indispensable, même pour le progrès des sciences. L'assertion pourra paraître singulière à plus d'un lecteur ; elle n'en est pas moins fondée. Tous les jours on entend des hommes livrés uniquement à la culture des sciences exprimer un certain dédain pour la littérature. Si ce sentiment ne s'adresse qu'à des écrivains sans portée, sans solidité, à de vains artisans de phrases, nous passons condamnation. Mais s'ils confondent dans le même dédain tous les livres qui ne traitent pas du seul objet de leur estime, en disant : *Qu'est-ce que cela prouve?* les hommes qui pensent ainsi ne compteront jamais parmi les savants du premier ordre.

« Il est, à dit Cuvier, plus nécessaire qu'on ne croit, pour apprendre à bien raisonner, de se nourrir des ouvrages qui ne passent d'ordinaire que pour être bien écrits. En effet, les premiers éléments des sciences n'exercent pas assez la logique, précisément parce qu'il sont trop évidents, et *c'est en s'occupant des matières délicates de la morale et du goût qu'on acquiert cette finesse de tact qui conduit seule aux hautes découvertes.* »

Nous n'avions pas le droit et nous n'aurions pas eu le talent de le dire aussi nettement. C'était aussi la pensée de Pascal. Voyez ce qu'il a écrit sur *l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse.* On y retrouve jusqu'à l'expression de Cuvier.

Oui, l'éducation littéraire est un élément indispensable de l'éducation scientifique. Elle en doit même être la base ; car c'est l'éducation littéraire qui seule forme la raison, ce support de l'intelligence ; et si, par un engouement excessif pour la science, danger qu'on voit poindre déjà, la littérature venait à être tout-à-fait négligée, la science elle-même, qui maintenant marche si vite, verrait ses progrès arrêtés.

On trouvera dans notre recueil les pages les plus belles de *ces ouvrages bien écrits* dont Cuvier veut qu'on se nourrisse. En suivant l'ordre chronologique, le plus simple après tout et le plus naturel, nous partons de Balzac pour aller jusqu'à Saint-Simon.

tiennent tout ce qu'il est nécessaire de savoir r
mais encore sur l'homme lui-même, quand s
mière sur ses écrits. Elles formeraient presqu
littéraire du dix-septième siècle.

Nous avons disposé la publication de notre t
portionner à deux époques de la jeunesse : c'e
deux volumes : l'un, plus considérable, contena
plus sérieux, est destiné aux jeunes gens qui s
études ; l'autre s'adresse à des intelligences pl
écarté les pages trop graves ; nous y avons abr
notices, abrégé aussi nos extraits : on trouvera
un certain nombre de fragments qui ne sont p
principal.

Les juges éclairés et bienveillants qui pren
notre travail reconnaîtront le soin minutieux,
religieux, que nous y avons apporté. Nous ne no
d'avoir fait ce qu'il y avait de mieux à faire,
consciencieusement affirmer, c'est que nous avo
nous adressera certainement des critiques méri
rons si ce recueil est appelé à des éditions nouv
fera-t-on des objections que nous nous sommes fa
lesquelles pourtant de mûres réflexions nous on
nous reprochera pas sans doute d'avoir donné
place dans notre principal recueil : évidemment
minant. Mais des esprits austères pourront être
dame de Sévigné, par exemple, y occupe plus de
teur sacré. Nous les supplions de considérer que
sérieux pour la jeunesse, que, dans un volume de
e à être appris par cœur et qu

croyable. Nous parlerons seulement de M. Vinet et de M. Feugère. M. Vinet, dont le souvenir est toujours vivant à Lausanne, publia, il y a un vingtaine d'années, sous le titre de *Chrestomathie*, plusieurs volumes de morceaux choisis dans les écrivains français des trois siècles derniers. M. Vinet était certainement un esprit très-éclairé, très-élevé, et on ne saurait trop lui savoir gré de la manière dont il parle, lui protestant, de Bossuet. Sa critique est savante, même un peu allemande ; mais son goût, chose singulière, ne paraît pas toujours à la hauteur de sa critique. Il prétend, par exemple, lui qui a lu Pascal, Bossuet, Fénelon, que la prose française n'est arrivée à sa perfection qu'au dix-huitième siècle. On a dit *le style refugié;* on pourrait dire aussi *le goût réfugié*. A côté de fragments tirés de nos plus grands maîtres, il place des morceaux puisés dans les revues et dans les journaux de la veille, et tout cela est donné pêle-mêle comme autant de modèles. Mais l'introduction, les discours préliminaires, les réflexions, les observations semées dans le recueil donnent à ce travail une haute valeur.

Professeur distingué au lycée Louis-le-Grand, M. Feugère, avec une critique moins forte, a fait un choix mieux entendu, un ouvrage mieux composé. Nous nous sommes réglés en plusieurs points sur son exemple. Ce qui nous distingue de lui tient à la différence de nos vues et de notre but.

M. Feugère a intitulé son livre *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française*. Ce titre indique parfaitement le livre qu'il a voulu faire. Professeur de rhétorique, il a voulu former des rhétoriciens. Il remonte à Balzac, et nous avons fait comme lui ; mais il va jusqu'à Mirabeau, et nous n'avons eu garde de le suivre dans cette voie. Au reste, il est tout simple que, conduisant son ouvrage à travers le dix-huitième siècle, M. Feugère soit arrivé à l'orateur révolutionnaire : son chemin aboutissait là. Que Mirabeau soit éloquent, et qu'à ce titre il ait place dans les *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française*, nous n'avons rien à contester ; mais nous ne mettons pas l'éloquence en première ligne. Notre but, placé plus haut, est de *développer l'esprit chrétien en développant le goût littéraire*. C'est pour cela que, tout en donnant des écrivains très-éloquents, nous n'inscrivons pas le mot d'éloquence au frontispice de notre livre. C'est pour cela que nous ne sortons pas du dix-septième siècle, où la religion a inspiré et vivifié l'éloquence. Les classiques du dix-septième siècle, voilà la véritable étude, voilà la saine nourriture qu'il faut offrir aux jeunes gens. Les écrivains de l'âge suivant n'ont rien de bon à leur apprendre, et, sans perfectionner leur style, peuvent égarer leur pensée. Même dans les meilleurs ou dans les moins mauvais, on sent l'erreur, on sent le vice de l'époque. Imaginez deux jeunes gens doués de facultés égales, et qui emploieraient les années où la raison se développe à lire continuellement, l'un Bossuet, l'autre Rousseau : doutez-vous un instant de l'immense supériorité que l'un acquerrait sur l'autre ? Ah ! s'il était permis de faire une pareille expérience, les deux siècles seraient jugés ! Tenons-nous-en donc à celui qui serait encore le premier, quand il n'aurait produit que Bossuet et Fénelon. Fénelon, Bossuet ! On croit qu'on les connaît pour en avoir lu quelques pages. On ne les connaît pas ; on ne soupçonne pas la moitié des trésors accumulés dans leurs ouvrages. Tout le suc de la double antiquité s'y trouve : Homère, Virgile, la Bible, les Pères et l'Evangile par-dessus tout.

Ramener à l'étude, ramener à l'amour de ces hommes incomparables,

... pas religieu
nous pas à une si louable et si salutaire contu
sagesse, nous y gagnerions en bonheur. Le der
littérature exagérée, fausse et malsaine dont
a une règle pour juger des bons livres, et c'
« L'homme digne d'être écouté est celui qui n
pour la pensée, et de la pensée que pour la véri
le lui-même, écoutons Bossuet, Pascal et tous
est temps d'appeler tous ces grands médecins
malade. Nos révolutions successives ont tout b
en nous-mêmes. Rétabli à l'extérieur, l'ordre
n'existe pas dans les âmes. Pour le rétablir là,
moyen; c'est d'y relever la foi et la raison en m
son, dont l'union féconde nous a donné un si gr
écrivains. *A. de G. — R.*

Nous avons voulu transcrire ici la p
cette introduction, parce qu'elle n'est p
trop fréquemment — une réclame vulga
trompeur, mais un travail aussi conscienci
posé que le recueil lui-même dont il fait p
le caractère et le dessein. Nous n'hésit
les *Chefs-d'Œuvre des classiques français* c
des recueils les mieux entendus et les pl
faits en ce genre, et nous ne doutons p
tôt adopté dans toutes les maisons chréti

Nous ne ferons aux honorables auteu
tions. Voici la première. MM. de Courso
remarqué avec raison que rien n'est indiff
d'une langue ...

bientôt partout : ils s'en défient avec raison ; car pour un de ces parvenus qu'il est juste d'accueillir, parce qu'il a un vrai mérite, il y en a cent autres qu'il faut sévèrement écarer. »

Il était difficile de mieux dire. Mais nous trouvons dans cette remarque aussi juste que bien exprimée l'excuse qui justifiera le purisme avec lequel nous avons jugé certaines expressions de l'Introduction elle-même.

Nous doutons, par exemple, qu'on eût dit au XVIIe siècle *quelque lien entre la pensée d'une époque et son style* (p. VII) ; nous ne savons si l'on eût compris ce que veut dire un *point de vue moral* (p. X), et très-certainement on n'eût pas écrit : *L'éducation littéraire est un élément indispensable de l'éducation scientifique* (p. XIII).

Notre seconde observation porte sur un objet plus grave. Nous ne partageons pas, sur tous les points, l'opinion de M. A. de Courson touchant la philosophie de Descartes et de Malebranche. Il dit, en parlant du premier : « Le *grand combat* que Bossuet voyait *se préparer* contre l'Eglise n'est point terminé, *et les fausses écoles sorties du cartésianisme* ne cessent d'enfanter sous nos yeux des systèmes où se trahit la plus triste impuissance, quand la folie n'y éclate point. »

Bossuet, que cite M. de Courson, avait prévu que des *principes mal entendus* du cartésianisme *naîtrait plus d'une hérésie*. Il y avait donc, suivant le grand Evêque de Meaux, deux manières d'entendre les principes de la philosophie de Descartes, et, dans son opinion, ce n'était qu'en les entendant *mal* qu'on pouvait en faire sortir des hérésies. Nous aurions voulu que M. de Courson eût fait lui-même cette distinction et n'eût pas dit simplement que les fausses écoles du rationalisme moderne *sont sorties du cartésianisme*. Sans doute, comme il le remarque fort bien, il *y a des corrections à faire* dans les œuvres de Descartes : c'est le jugement qu'en a porté la Congrégation de l'*Index*, et nous acceptons, comme lui, sa décision. Mais il reste à savoir sur quelle partie de la doctrine de Descartes doivent porter ces corrections. Est-ce sur sa méthode philosophique elle-même, sur sa théorie de l'infini ou sur son principe de certitude ? C'est là une question qui mérite d'être étudiée sérieusement et qui nous semble sagement traitée dans l'*Histoire littéraire de Fénelon*, par M. Gosselin. Que M. de Courson nous permette de lui recommander ce savant ouvrage.

Nous ne savons non plus si la manière d'interpréter la théorie des idées du P. Malebranche est bien la vraie. « Malebranche, dit il, confond deux vérités. Persuadé que notre idée naturelle de Dieu est la vue de Dieu même, directe, immédiate, il enseigne que la vue des créatures et celle de notre âme ne

ital l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel? Ji
s sachions, cette démonstration n'a pas été d
rettons donc que M. de Courson signale à ses
rs, comme une erreur grave, définitivement jug
ı librement débattue dans les écoles catholique
'est là tout ce que nous avions à critiquer dans
ent de MM. A. de Courson et Vallery-Radot. Nou
du succès qu'obtiendra ce recueil. Il le mérite
, et voilà pourquoi nous avons mis tant de scru
ler les plus légères taches. L'abbé J.

---

os lecteurs trouveront, aux annonces d'aujourd'hui,
es de leur intérêt; ce sont les *Institutiones philosophicæ*
, et les *Chefs-d'œuvre d'éloquence francaise annotés* du P
ages s'adressent aux maîtres et aux élèves de rhétoriqu
ic.

M. Altorffer, graveur, après avoir travaillé pendant
M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et les com
uses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, à Paris.
ers à hosties (modèles perfectionnés), cachets de saint
e, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc , etc.

BOURSE DU 24 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. CO
0/0. . .	comptant. . . .	75 90	76 5	76 »	76
	fin courant. . .	75 95	76 10	75 90	75

SAMEDI 28 OCTOBRE 1854. (N° 5755.)

L'AMI DE LA RELIGION

DES FINANCES DE L'ÉTAT PONTIFICAL ET DES NOUVEAUX ÉDITS SUR LES IMPOTS

Parmi les graves difficultés que laisse derrière elle toute révolution et que rencontrait, à sa triomphale rentrée dans la Ville éternelle, l'auguste Pontife rétabli par nos armes dans la plénitude de sa souveraineté, les difficultés financières n'étaient pas les moins pressantes ni les moins ardues. L'anarchie ne s'était pas contentée de jeter le plus complet désordre dans l'administration et de gaspiller la fortune publique ; elle avait lourdement grevé l'avenir, elle avait contracté des dettes considérables, et, notamment, elle avait procédé à la détestable et ruineuse émission d'une quantité énorme de papier-monnaie.

Le gouvernement réparateur de Pie IX trouvait donc un trésor épuisé, des populations désolées, un déficit redoutable dans les revenus, des engagements très-onéreux et tout à réorganiser. Avec quelle sagesse et quelle prudence ce grand prince s'appliqua à remédier aux souffrances les plus vives, avec quel soin ses généreuses résolutions rétablirent la confiance ; l'histoire de ces trois dernières années le dit assez haut, et chaque jour nous en avons enregistré les preuves dans ce recueil. La restauration des finances était en même temps l'objet de la sollicitude permanente du Saint-Père, et il avait commis à l'étude approfondie des moyens à prendre, non-seulement le conseil des ministres et la section permanente de la consulte d'Etat, mais encore une Congrégation spéciale.

Puisant à la fois dans la noblesse de son cœur et dans les conseils de ces sujets dévoués de généreuses inspirations, Pie IX avait d'abord, avec une loyauté qu'on ne saurait trop admirer, reconnu la dette et annoncé qu'il serait procédé à l'extinction par remboursement de tout le papier-monnaie répandu dans la circulation. C'était une mesure de la plus haute importance, d'une réalisation extrêmement difficile, exigeant une rare fermeté d'exécution et des ressources considérables, mais aussi c'était l'acte de la politique la plus habile et la plus juste ; c'était se concilier le concours de tous et rouvrir les sources du crédit.

Cependant et concurremment, le gouvernement pontifical ordonnait de sévères économies et des réformes excellentes. Puis il contractait des emprunts pour faire face aux nécessités immédiates : il se procura ainsi vingt millions environ à l'intérieur et soixante à l'extérieur. Un système d'amortissement fut

adopté du même coup, et outre les sommes ordinaires consacrées au remboursement de la dette extérieure, chaque année cinq cent mille écus sont affectés à l'amortissement de celle de l'intérieur; ce qui en assure, dans un délai fixe de dix ans, le remboursement total.

Quant au papier-monnaie, il ne s'agissait de rien moins que de remplir un découvert de plus de 43 millions. Cette somme énorme était représentée par des billets de toute valeur : les premières séries sont éteintes, et une dernière notification apprend que les porteurs de bons de 10 piastres seront admis deux fois par semaine à échanger leurs billets contre du numéraire. Cette annonce a produit le meilleur effet : d'une part, elle montre qu'il ne reste plus à convertir que les séries de 10 et de 5 piastres : l'une va disparaître, l'autre sera retirée immédiatement après; l'année ne se passera pas sans que l'extinction soit complète. Ensuite, c'est un soulagement des plus utiles au commerce et à l'industrie. L'argent avait déserté; on ne pouvait plus s'en procurer, même pour les transactions quotidiennes; le voilà qui rentre dans la circulation, et avec sa présence, l'impulsion est rendue aux affaires.

On est donc en droit de considérer cette grande opération du retrait du papier-monnaie, de cette désastreuse invention des jours de trouble, comme heureusement arrivée à son terme, et cela malgré des embarras de toute nature. Un tel résultat fait un rare honneur au gouvernement romain.

Voici maintenant une autre résolution relative à la perception d'une branche importante des revenus publics et qui est destinée non-seulement à satisfaire l'opinion, mais à procurer au Trésor d'utiles rentrées. On sait que le produit des droits sur les sels et sur les tabacs était donné à ferme à un concessionnaire privé, et les bénéfices notables que ce concessionnaire a réalisés ne sont un mystère pour personne. Dorénavant la ferme sera transformée en une régie placée sous la direction de l'autorité. De plus, il est créé auprès de l'administrateur et sous sa responsabilité, une compagnie en commandite qui doit acquérir le matériel de l'exploitation actuelle; l'Etat lui garantit un intérêt de 5 p. 0/0 et une part dans les dividendes. De cette manière, les revenus du Trésor seront assurés, et l'Etat profitera de la majeure partie de l'accroissement de produit dont l'industrie particulière était en possession. C'est un avantage d'ordre et de régularité, et c'est une augmentation de ressource. Tout le monde y a applaudi.

Néanmoins, et malgré ces sages dispositions, le déficit n'était pas couvert : il restait encore environ 12 millions à trouver pour équilibrer les dépenses et les recettes. Le Saint-Père, après

avoir pris les avis dont nous faisions tout à l'heure un juste éloge, a résolu de s'adresser au dévouement de ses peuples.

Déjà, on se le rappelle, le clergé des Etats pontificaux, malgré sa pauvreté, vient en aide au Trésor. Il fournit, et cela pour dix années, une somme spéciale dont chaque annuité monte à 600,000 francs. Il était équitable que les autres classes de la population contribuassent aussi à relever les finances publiques. Pour cela, le seul moyen qui se présentât était d'augmenter les impôts et de faire peser la répartition à titre égal et proportionnel sur la propriété territoriale, sur le commerce et sur la consommation. Ainsi l'a pensé et ainsi l'a établi le Gouvernement; de là viennent une série de mesures auxquelles se rapporte notamment un édit de S. Em. le Cardinal secrétaire d'Etat en date du 7 octobre courant.

Voici comment l'augmentation des taxes se répartira : les domaines fonciers paieront un sixième de plus, ce qui fournira 15 millions à peu près. La taxe sur les arts et métiers, droit analogue à notre impôt des patentes, et qui a dû être suspendue à cause de la misère momentanée, sera reprise aussitôt que les circonstances le permettront.

Divers objets de consommation sont assujettis à des droits, soit à la vente, soit à l'importation. Ainsi un impôt, minime du reste, frappe les boissons : c'est un *paul* (54 centimes) sur chaque baril de 170 livres de liquide. — En attendant que la perception en soit régulièrement organisée, les communes devront se libérer par une sorte d'abonnement dont la quotité s'évaluera sur la double base de la production et de la population; ce qui produira à peu près 2 millions de francs.

Les denrées coloniales seront assujetties à des droits d'entrée; il en sera de même de quelques catégories de poissons salés et des tissus de coton.

Le produit qu'on espère de ces taxes diverses, — et les calculs paraissent parfaitement justifiés, — suffirait à combler l'écart entre les dépenses et les recettes et à obtenir, chose infiniment précieuse, un budget au pair.

Toutefois, il faut bien le dire, ces décisions et les sacrifices qu'elles requièrent ne sont point du goût de tout le monde. Manifestement, et nul ne saurait s'en étonner, quand les contributions deviennent plus élevées et quand elles se font sentir sur les objets de la vie journalière, elles excitent une certaine répulsion. Mais d'abord dans une population intelligente et dévouée comme celle des Etats de l'Eglise, ce sentiment cède vite devant la réflexion, devant la connaissance des besoins du pays, devant le bon sens qui montre les avantages incalculables de l'équilibre et de la libération, devant le respect et la confiance pour l'autorité sou-

détails pris dans la pratique quotidienne. cacao sont frappés d'une surtaxe, cela est le sucre colonial paie plus qu'il ne payait, était exempt paiera aussi; et tout compte reviendra pas à plus d'un *paul* la livi première qualité. C'est ce que nous payons du tiers, la livre parisienne ou le 1/2 kilo 65 à 70 centimes. Le café ne se paiera pas 10 centimes la tasse de seconde et de prei colat, celui qui en France coûte 6 francs, n de 3 fr. 50. Quant aux tissus de coton, le d et pour ce qui regarde le caviar, le saumon lés, si la taxe en diminue la consommation rait que profiter à la santé publique. On v avec la surcharge nouvelle, la population r être fort enviée par celle du continent.

Mais on fait une autre objection. L'éléva portation ne servira qu'à exciter la contreb de tout temps, a été tolérée, va reprend velle, surtout du côté de la Toscane, et, souffrira, le trésor sera frustré. Sous cette choses : d'abord une erreur de fait, puis doctrine.

En fait, oui, la contrebande s'exerçait a portions considérables. Mais ce qui la favo la circonstance suivante : entre les lignes

certaine école, qui voudrait partout voir triompher ses théories libre-échangistes. L'Italie n'est pas encore aussi avancée; il faut que les économistes du *Journal des Débats* et de la *Presse* en prennent leur parti.

Enfin, il y a une considération qui vaut bien la peine d'être pesée, et les populations y seront beaucoup plus sensibles qu'aux vagues promesses du *free-trade*. Même avec l'aggravation nouvelle des impôts, l'Etat romain demeurera l'un de ceux de l'Italie où l'on paie le moins au fisc, l'un de ceux de l'Europe entière où la part contributive de chacun est la plus modérée.

Sauf Parme et Modène, et peut-être la Toscane, partout les taxes sont beaucoup plus lourdes. A Rome, chaque personne en moyenne ne doit que 20 à 21 fr.; en Piémont, ce chiffre est de 30 à 32 fr., et tous les ans le déficit croît de plus de 20 millions. Que serait-ce si nous comparions les Etats de l'Eglise avec la France où la moyenne est de 36 à 40 fr., et avec l'Angleterre où elle s'élève de 60 à 80?

Par où il demeurera prouvé que le gouvernement temporel du Saint-Siége, avec les immenses charges que lui impose l'exercice de sa souveraineté spirituelle, avec la protection magnifique qu'il étend sur les lettres, sur les sciences et sur les arts, peut ajouter à sa gloire celle de ménager ses peuples autant et plus qu'aucun autre pouvoir.

Henry DE RIANCEY.

AFFAIRES RELIGIEUSES DE BADE

On lit dans le *Moniteur wurtembergeois* :

Ce soir même, les fonctionnaires qui composent le ministère de l'intérieur se réuniront sous la présidence de M. de Wechmar, président du cabinet, et en présence de MM. Prestinari, directeur du conseil ecclésiastique catholique, et Laubis, membre ecclésiastique du même conseil, en séance extraordinaire, pour délibérer sur les questions ecclésiastiques pendantes et en particulier sur la convention *intérimaire* conclue récemment avec le Saint-Siége. L'on ne peut douter que le résultat immédiat de cette conférence ne soit la publication très-prochaine de la susdite convention. Quant au *conseil ecclésiastique* lui-même, il paraît immanquable qu'il va être dissous ; les affaires qui, à l'avenir, pourraient encore être de sa compétence, seront traitées par une section spéciale attachée au ministère de l'intérieur.

Cette nouvelle est de la plus haute importance, et nous nous empressons d'en instruire nos lecteurs. Le *conseil ecclésiastique*, comme on le sait, était la grande arme de guerre du joséphisme.

D'autre part, les journaux allemands nous confirment aujourd'hui une dépêche qui annonçait, ces jours derniers, le retrait de la procédure commencée contre Mgr l'Archevêque, après sa mise en liberté. Le bailli municipal de Senger, accompagné d'un

homme de loi, s'est rendu dans la journée du 20 au palais archiépiscopal, pour notifier la décision du prince-régent à Mgr de Vicari. Celui-ci répondit à la notification que, pour sa part, il ne pouvait approuver ni accepter le terme de *grâce* dont on s'était servi, et qu'il ne pouvait signer le procès-verbal de la notification, attendu que c'était là une affaire purement civile, et qu'il n'avait, sur le point en question, rien à démêler avec le pouvoir civil. Réponse aussi nette que ferme et juste. Pauvre bailli! à quelles humiliations n'est-il pas réservé, et combien sa noble victime grandit chaque jour depuis le début de la persécution! L'abbé A. Sisson.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Des nouvelles importantes et favorables sont arrivées à Paris. Voici d'abord une dépêche du général Canrobert, reçue par M. le ministre de la guerre; elle est datée du quartier-général, devant Sébastopol, 13 octobre :

Nous avons ouvert la tranchée dans la nuit du 9 au 10. L'ennemi, qui ne semblait pas nous attendre sur ce point, n'a pas inquiété ce travail, que nous poursuivons activement. J'espère que nous aurons, après-demain 15, soixante-six pièces en batterie. Depuis le 10 au matin, la place nous a très-vivement canonnés par intervalles, mais sans aucun succès. Nos pertes sont à peu près nulles. Les travaux de l'armée anglaise marchent parallèlement avec les nôtres.

Le temps, un instant très-mauvais et très-froid, s'est heureusement remis au beau.

Une seconde dépêche adressée de Thérapia, 18 octobre, à M. Drouyn de Lhuys, par le chargé d'affaires de France, est ainsi conçue :

Deux bâtiments de guerre, l'un français, l'autre anglais, arrivent de Constantinople, venant de Crimée; ils apportent des nouvelles de Sébastopol du 15. Il paraissait certain que le feu de toutes nos batteries serait ouvert le 17; les deux flottes devaient prêter leur concours aux troupes de terre, et il y avait tout lieu de croire que les vaisseaux pourraient être employés utilement sur un point important. On ne doutait pas que la place ne fût promptement réduite par la puissance de notre artillerie. La situation générale était très-satisfaisante, et l'état sanitaire des troupes excellent.

Enfin, on mande par la voie de Vienne, 25 octobre, qu'une dépêche officielle envoyée de Varsovie par le prince Paskiewitch à la légation russe en Autriche donne les nouvelles suivantes :

Les alliés ont ouvert le feu par terre et par mer le 17 octobre. Les Russes ont perdu 500 hommes. L'amiral Korniloff est au nombre des morts.

D'après ce qu'ajoute le prince Paskiewitch, le 18 au matin [illegible] des flottes alliées n'avait pas recommencé, mais celui des [illegible] terre continuait.

De son côté, la télégraphie privée affirme que le feu de 200 pièces de gros calibre durera quatre jours, au bout desquels on donnera l'assaut. Elle annonce encore que la Porte presse l'envoi en Crimée de contingents qui atteindront le chiffre de 30,000 hommes. C'est de Varna et de Constantinople que ces renforts sont expédiés. Quant aux Russes, de fortes pluies contrarient leur marche, et, s'il faut en croire la dépêche que nous analysons, les troupes si nombreuses qui devaient venir en aide au prince Mentschikoff se réduiraient jusqu'à présent aux 2,000 hommes aperçus dans les premiers jours d'octobre par les vaisseaux alliés qui croisent près de Pérékop. Des avis d'Odessa du 11 démentent le bruit du départ du général Osten-Sacken pour la Crimée. Il semble même que les Russes, en ce moment, tournent plus leur attention sur le Danube, où ils se concentrent, et sur la Bessarabie, où ils accumulent les moyens de défense. Voici, d'après une lettre de Hermanstadt, quelques détails sur le chiffre de leurs forces et sur leurs positions :

Les avant-postes russes sont toujours à Matchin, Isaktcha, Babadagh et Tultcha; la division Ouchakoff, avec quatre régiments de Cosaques, les généraux Luders et Sutanoff, avec une division d'infanterie et deux régiments de cavalerie, occupent Ismaïl et Kilia. Le général Engelhard est établi à Reni et Vadoul-Isaki, avec une division d'infanterie et un régiment de hussards. Le général Dannenberg était à Belgrade, près d'Ismaïl, avec 20,000 hommes du 4ᵉ corps. Le reste de ce corps d'armée est échelonné sur les bords du Pruth. En tout, il y a en Bessarabie 65,000 hommes et 180 canons. Le quartier général du prince Gortschakoff est à Kicheneff.

Suivant les nouvelles de Saint-Pétersbourg, le grand-duc héritier ne tardera pas à se rendre à Varsovie pour y inspecter les gardes dont il a le commandement en chef. On a complétement équipé 30,000 hommes de réserve de la garde, qui ont été passés en revue par l'empereur.

L'Autriche, pour sa part, augmente chaque jour ses forces en Gallicie. Cracovie a l'aspect d'une vaste place d'armes; Lemberg formera, dit-on, le centre d'un camp retranché. De Czernowitz à Cracovie, les routes sont couvertes de troupes et de convois militaires. On écrit de Saint-Pétersbourg que les rapports entre le comte Esterhazy et le gouvernement russe deviennent de plus en plus froids; évidemment une rupture est imminente.

Quant aux difficultés qui divisent l'Autriche et la Prusse, elles ne paraissent que s'aggraver. Le *Lloyd* de Vienne annonce qu'une conférence a eu lieu, le 20 octobre, au ministère des affaires étrangères, pour délibérer sur la dernière Note prussienne, et que « le résultat ne serait pas de nature à laisser prévoir une union solide des puissances allemandes. »

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer un fait qui témoi-

gne de bonnes dispositions de la part du gouvernement ottoman. Par suite de démarches concertées entre les ambassades de France et d'Angleterre, la Porte a pris des mesures pour mettre enfin un terme à l'odieux commerce des esclaves dans la mer Noire. Deux firmans émanés de l'autorité souveraine prescrivent de ne négliger aucun effort pour atteindre ce but. Un ordre spécial a été en même temps envoyé au commandant en chef de l'armée de Batoum, pour lui enjoindre de sévir énergiquement contre quiconque se livrerait, en Géorgie et sur les côtes d'Asie, à la vente des esclaves.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les Russes de la garnison de Sébastopol ont tenté deux sorties ; chaque fois ils ont été repoussés avec d'assez grandes pertes. L'*Impartial de Smyrne* dit, dans un bulletin du siége, qu'un corps de 25,000 hommes s'avançait au secours de la place, et que le général Bosquet avait pris une forte position pour lui barrer le passage.

Le 7 octobre, le vice-amiral Bruat a exécuté une reconnaissance importante à l'ouest de Sébastopol, jusqu'à une petite distance des forts qui défendent la ville du côté de la mer. Il s'agissait d'étudier avec soin les hauteurs qui dominent la Quarantaine, et de s'assurer si l'on pourrait élever sur ce point une batterie de la marine. Les Russes ont fait un feu très-vif qui, heureusement, n'a atteint personne.

On écrit de Balaclava, 8 octobre, au *Times* :

Les Français ont ouvert il y a deux jours, par mer, le feu contre Sébastopol. Un vaisseau russe à trois ponts, les *Douze-Apôtres*, et une chaloupe avec de gros canons sont placés de manière à être incommodes. On va, dit-on, essayer de les couler à longue portée. Sept grands vaisseaux de ligne ont été coulés à l'entrée du port, où il ne reste plus qu'un goulet étroit du côté du Nord. Je n'ai pu apercevoir il y a quelques jours que deux vaisseaux. Nous avons débarqué 17 mortiers, et ils seront placés sur les hauteurs. Les canons anglais seuls seront au nombre de 150. Le *Terrible* a débarqué quatre pièces de 68, et le *Beagle* ses deux gros canons de Lancastre. Les Français prennent aussi des canons sur leurs vaisseaux.

D'utiles détails sur les dispositions prises par les armées alliées se trouvent dans une lettre de Constantinople du 15 octobre, d'où nous extrayons le passage suivant :

Le prince Mentschikoff est à Simphéropol, à la tête d'une armée de 30,000 hommes.

Sébastopol a reçu un renfort de 15,000 hommes, qui venaient d'Anapa, de Caffa, et non du Nord, comme le bruit s'en était répandu. Cependant, on attend avec la plus grande impatience le grand-duc Constantin, qui doit arriver avec de nombreux renforts. Les troupes françaises ne sont pas moins impatientes que les Russes. Les 15,000 hommes ont été bombardés par les flottes lorsqu'ils sont entrés dans la place.

Le retard que l'on a éprouvé vient des difficultés du terrain. On a rencontré beaucoup de roches sur l'emplacement destiné aux batteries.

La flotte française a fourni 15 canons de 80 à la Paixhans et 15 de 30 n° 1. avec 900 artilleurs pour les servir.

Les Russes ont coulé de nouveaux bâtiments dans la passe, et tous les vaisseaux sont désarmés et prêts à être coulés, si la ville est obligée de se rendre.

Les généraux des troupes alliées ont permis aux femmes et aux enfants de quitter la ville. La plupart ont profité de la permission.

On ne doit pas attaquer d'après les règles de l'art, parce que le génie a déclaré que les fortifications n'étaient pas construites d'une manière régulière.

Le bateau à vapeur des Messageries impériales *l'Indus* est parti de Constantinople pour la Crimée, avec 500 soldats anglo-français guéris des blessures qu'ils avaient reçues à la bataille d'Alma.

Les Turcs paraissent reprendre l'avantage en Asie. Voici ce qu'on écrit de Mossoul, 20 septembre :

Une dépêche du muchir de Van annonce que l'armée ottomane de Kars a pris une éclatante revanche sur les Russes. Les troupes turques ont attaqué avec beaucoup de vigueur le corps qui couvrait Gumri, et l'ont complétement dispersé, s'emparant des tentes, des bagages et de trente pièces de canon ; un général russe a été tué dans l'action. Les Turcs ont alors commencé le siége de la citadelle. A cette nouvelle, un corps d'armée russe, le même qui les avait vaincus un mois auparavant à Bayazid, est parti d'Erivan pour venir délivrer Gumri. Il a été complétement repoussé et enfermé dans un défilé où il a fait des pertes considérables.

Alfred DES ESSARTS.

On veut bien nous communiquer la copie d'une lettre écrite par un ancien élève des PP. Jésuites, volontaire de la marine, âgé de dix-neuf ans, à bord du *** (mer Noire), le 13 août 1854. Cette lettre est d'une édification et d'un intérêt si grands que nous sommes heureux de la publier.

« Cher papa, depuis que je suis ici bien des choses se sont passées et de bien tristes ; si je t'en fais part, c'est que tu le saurais d'une autre manière. Il y a trois jours, à dix heures du soir, j'entends dire : Le choléra est à bord! Aussitôt je monte chez le commandant et je lui dis : Commandant, je suis à vos ordres pour soigner les malades ; je ne suis pas de bord, je n'ai pas de service à faire ; disposez de moi. Il me serra la main et me dit : « C'est « très-bien, jeune homme, » avec un accent qui m'a récompensé du sacrifice que je faisais de ma vie. Je me suis mis à l'œuvre, les malades nous arrivaient à chaque instant, ils tombaient raides sur le pont ; en deux heures ils étaient morts. Je dirigeais tout, j'avais du commandant le pouvoir le plus absolu sur tout ce qui était dans le navire. Il m'est passé 300 malades par les mains, nous en avons perdu 130. Tout est fini maintenant. Le commandant en chef m'a présenté à l'amiral en disant : « Voici, amiral, le volontaire « qui se conduit si bien. » Cela m'a remonté. Voilà trois jours que je n'ai dormi que sur le pont. Je suis le seul homme à bord qui n'aie rien ressenti.

L'équipage m'adore ; c'est à se gonfler d'orgueil, si je ne savais d'où me vient cette force morale et physique ; un *Souvenez-vous* en est la cause. Pas un homme n'est mort que dans mes bras ; les officiers s'étonnaient en me voyant. Je suis de fer, toujours en l'air; Dieu et la Sainte Vierge sont avec moi. On envoie le rapport au ministre, je suis dessus.

« Pardonne-moi si je me suis loué ; ce n'est pas orgueil, mais je ne te cache rien au monde. Ne dis plus maintenant que tu m'aimes plus que je ne t'aime. En pleine mer, entre des mourants et des cadavres, je sais combien tu étais (et vous tous) dans mon cœur. Mets un gros cierge pour moi à Chartres, fais dire par l'abbé de Ségur une messe d'actions de grâces, et donne pour moi 200 francs aux pauvres de Montboissier. Surtout ne demande rien pour moi, si on m'avait oublié dans le rapport. Je ne voudrais pour rien au monde être ou paraître intéressé. On ne risque pas sa vie pour un ruban ; on la sacrifie à un devoir, à un sentiment, à son pays et à sa foi. »

Voilà le jeune homme comme en forme l'enseignement chrétien.

L'abbé J. COGNAT.

Le gouvernement d'Angleterre vient, nous assure-t-on, de faire un acte qui l'honore et qui est un bel hommage rendu à la religion catholique. Il a demandé dix religieuses pour les envoyer en Orient au secours des blessés et des malades. Cinq sœurs de la communauté de Bermond-Sey et cinq sœurs du couvent de Norwood vont partir aux frais de l'État. Elles sont accompagnées d'une Anglaise, M[lle] Nightingale, laquelle, bien qu'elle appartienne encore à l'Église protestante, porte le plus vif attachement aux religieuses catholiques. Cette demoiselle est chargée de s'occuper de tout ce qui touche aux besoins temporels des sœurs. Quant au spirituel, les religieuses restent sous l'autorité de leur supérieure. On remarquera avec plaisir que l'une des deux communautés dont nous parlons est originaire de France et y a son chef-lieu, c'est celle des dames de la Miséricorde.

H. RANC.

L'Empereur a adressé à M[me] la maréchale de Saint-Arnaud la lettre suivante :

« Saint-Cloud, 16 octobre 1854.

« Madame la maréchale, personne plus que moi ne partage, vous le savez, la douleur qui vous oppresse. Le maréchal s'était associé à ma cause du jour où, quittant l'Afrique pour prendre le portefeuille de la guerre, il concourait à rétablir l'ordre et l'autorité dans ce pays. Il a associé son nom aux gloires militaires de la France, le jour où, se décidant à mettre le pied en Crimée, malgré de timides avis, il gagnait, avec lord Raglan, la bataille de l'Alma et frayait à notre armée le chemin de Sébastopol. J'ai donc perdu en lui un ami dévoué dans les épreuves difficiles, comme la France a perdu en lui un soldat toujours prêt à la servir au moment du danger. Sans doute tant de titres à la reconnaissance publique et à la mienne sont impuissants à adoucir une douleur comme la vôtre, et je me borne à vous assurer que je reporte sur vous et sur la famille du maréchal les sentiments qu'il m'avait inspirés. Recevez-en, madame la maréchale, l'expression sincère.

« NAPOLÉON. »

Le conseil d'État vient d'être saisi, par ordre de l'Empereur, d'un projet de loi qui accorde à Mme la maréchale de Saint-Arnaud une pension de 20,000 fr., à titre de récompense nationale.

Le conseil d'État sera aussi saisi d'un projet ayant pour but de porter au même chiffre la pension de Mme la maréchale Bugeaud. (*Moniteur.*)

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — La *España*, du 18, parle d'une modification plus ou moins prochaine du cabinet espagnol :

« D'après les détails en circulation hier sur la crise ministérielle, voici les noms des personnes qui feraient partie du prochain cabinet : Espartero, président du conseil, sans portefeuille ; Oliver, affaires étrangères ; Aguirre, grâce et justice ; Dulce ou Gurrea, à la guerre ; Matheu ou Gemindez, finances ; Gomez, intérieur ; Allende Salazar, marine.

« Pour le ministère de Fomento, l'on parle de la Sala, Bautista Alonso et autres. O'Donnel passerait à la présidence du tribunal suprême de guerre et de marine ; Alonso, à celle de grâce et justice, et Pacheco, à l'ambassade de Rome. On dit aussi que M. Sagasti serait remplacé dans le gouvernement civil de la province par M. Alfonso Escalante. »

A ce sujet *l'Union* fait les réflexions suivantes :

« Le nouveau ministère serait ainsi composé des amis les plus particuliers d'Espartero. Avec le maréchal O'Donnel se retireraient les derniers représentants de l'opposition qui se disait monarchique et conservatrice.

« Ce serait par conséquent une rupture de l'alliance d'où est sortie la révolution de juillet. Comme il arrive d'ordinaire, le parti le plus modéré serait rejeté ; et la résistance ainsi vaincue, le mouvement suivrait son cours. Nous ne savons pas si la *España* est bien informée ; mais toutes les probabilités évidemment sont pour elle. — *Moreau.* »

BELGIQUE. — Par arrêté en date du 24 octobre, le Sénat et la Chambre des représentants sont convoqués pour le 7 novembre prochain.

PRUSSE. — D'après la constitution du 28 janvier 1852, la première chambre devait se composer : des princes de la famille royale, des princes médiatisés, de soixante membres héréditaires appartenant à la grande noblesse, d'un nombre égal de grands propriétaires, et de dix membres à vie, abandonnés à la nomination du roi.

La pairie, telle qu'elle a été décrétée par l'ordonnance du 12 de ce mois, se composera de la manière suivante.

1° Des princes de la famille royale ayant atteint leur majorité. 2° Des princes de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen. 3° Des chefs des familles princières médiatisés et reconnus par le congrès de Vienne. La Prusse en compte seize. 4° Des princes, comtes et seigneurs qui, en vertu de la patente du 3 février 1847, représentaient, dans l'assemblée générale des états provinciaux réunis la même année, la curie des seigneurs. On en compte cinquante. 5° Catégorie des pairs viagers. Cette catégorie en comprend huit autres dont plusieurs renferment des pairs qui ne le sont qu'en raison de leurs fonctions et pour leur durée seulement, et qui, ainsi, ne peuvent proprement être nommés pairs à vie. Voici ces huit catégories : « La vieille possession constituée en majorat ; un comte choisi « dans les huit provinces par ses pairs ; les illustrations prussiennes ; les « villes ; les professeurs nommés par le sénat des universités ; les person-

« nes que le roi se réserve de nommer ; les syndics de la couronne ; et en-
« fin les chapitres. »

SUISSE. — La *Gazette de Fribourg* a publié, ces jours derniers, une adresse du peuple du canton de Fribourg aux amis de la justice et des lois. Cette pièce, qui est revêtue de nombreuses signatures, fait un appel au zèle de la population du canton pour qu'elle se porte avec courage aux élections générales qui vont avoir lieu le 29 octobre. Les violences qui ont eu lieu précédemment aux élections du canton de Fribourg, sous le patronage du pouvoir qui le gouverne, donnent un intérêt particulier à ce cri sorti de la conscience d'un peuple qui demande liberté et justice contre ses oppresseurs.

CHINE. — Les dernières nouvelles de Hong-Kong sont à la date du 22 août. Les plus intéressantes concernent la situation de Canton, qui jusqu'à présent avait été épargné par l'insurrection, et cette sorte d'immunité paraissait d'autant plus singulière que l'existence de nombreuses sociétés secrètes dans l'intérieur de la ville avait été fréquemment signalée. Il faut dire que les autorités tartares s'étaient tenues sur leurs gardes et qu'elles avaient organisé vigoureusement leurs moyens de défense. Les émeutes furent donc comprimées pendant quelque temps ; mais, dès le mois de mai dernier, des symptômes alarmants se manifestèrent dans les environs de la ville, et, l'agitation gagnant de proche en proche, Canton a été enfin sérieusement attaqué. Le 7 août, une bande de rebelles est venue s'établir devant l'une des principales portes, et, le lendemain, elle a mis en déroute un corps de troupes retranché sous les murailles. Elle n'a pu cependant pénétrer dans la ville ; mais, après avoir repoussé plusieurs sorties de la garnison tartare, elle se préparait à tenter une seconde attaque.

La navigation de la rivière est au pouvoir des insurgés et des pirates, leurs alliés naturels. Les bateaux chinois ne peuvent plus descendre en sûreté le cours du Tigre, et les transports sont complétement interrompus. Les navires européens peuvent seuls s'aventurer sur le fleuve, et encore la sécurité n'est-elle complète qu'à bord des bateaux à vapeur. Les riches Chinois de Canton encombrent les steamers qui font les voyages de Macao et de Hong-Kong et vont chercher refuge dans ces deux villes, à l'abri du pavillon étranger. Le nombre des émigrés atteignait déjà plusieurs milliers, au départ de la dernière malle.

Quant au commerce européen, il est presque entièrement arrêté. Les thés n'arrivent plus de l'intérieur, et l'on se borne à embarquer au plus vite pour l'Europe et pour les Etats-Unis les quantités qui se trouvaient entreposées à Canton avant l'apparition des rebelles. Les magasins contiennent près de 100,000 balles de coton de l'Inde que l'on ne peut plus vendre à aucun prix ; enfin, le prix de l'opium a considérablement baissé sur toute la côte. Les négociants anglais subissent donc de fortes pertes par suite de cet état de choses, dont on n'entrevoit pas la fin ; aussi cherchent-ils à transporter sur d'autres points, à Amoy et à Fou-Tchou, par exemple, le centre de leurs opérations ; mais ils auraient alors à supporter d'énormes frais de transport, et l'on estime que ce changement de direction pour les thés de la nouvelle récolte ferait hausser de 30 0[0 le prix de cet article.

Le gouverneur de Hong-Kong, sir John Bowring, est revenu le 22 août d'un voyage à Shanghaï, à Fou-Tchou et à Amoy. Les insurgés de Shanghaï étaient toujours maîtres de la ville, qu'ils défendaient avec succès contre

les troupes impériales. Le mandarin Sam-Qua, qui commandait les assiégeants, a été rappelé à Pékin pour y rendre compte de sa conduite.

Le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, M. Mac-Lane, est également de retour à Hong-Kong de Nankin, où il ne paraît pas que ses relations avec les ministres du prétendant Taë-Ping aient été satisfaisantes. On pense que M. Mac-Lane et sir John Bowring ne tarderont pas à repartir pour Shanghaï pour y régler de concert les difficultés relatives au payement des taxes de douanes stipulées par les traités en faveur du gouvernement chinois.

Aujourd'hui, plus que jamais, il paraît impossible de prévoir ce qui sortira de cette révolution intérieure qui, depuis quatre ans, désole le Céleste-Empire. A l'origine du mouvement, les résidents européens, qui n'avaient pas à se louer des procédés de l'administration tartare, ne déguisaient pas leurs vœux en faveur de l'insurrection. Ils espéraient qu'un nouveau gouvernement leur serait plus favorable et comprendrait la nécessité de développer les relations commerciales de la Chine avec l'étranger. En même temps les missionnaires protestants, qui ont une grande influence dans les ports, se figuraient que le chef des rebelles, Taë-Ping, favorisait la prédication d'une sorte de christianisme, d'autant plus rapproché de leurs hérésies, qu'il laissait à désirer davantage au point de vue de l'orthodoxie catholique. Aujourd'hui ces illusions, contre lesquelles nous n'avons cessé de prémunir nos lecteurs, se dissipent à la lumière de l'expérience. Taë-Ping manifeste les prétentions les plus exorbitantes de suprématie religieuse et politique sur toutes les nations étrangères comme sur la Chine. D'un autre côté, les succès de l'insurrection qui s'étend partout sans triompher définitivement ailleurs qu'à Nankin, sont trop divers pour faire augurer une issue prochaine à l'anarchie qui désole cette immense et malheureuse contrée. Alfred DES ESSARTS.

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*Ami de la Religion.*

Paris, 27 octobre 1854.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez laissé entendre, dans un des numéros de votre journal, d'abord que Mgr l'évêque de Marseille n'avait pas été invité, et, dans celui du 24, qu'il n'avait été invité qu'officieusement à aller à Rome dans les circonstances actuelles.

Je crois devoir vous prier d'insérer la rectification suivante : Mgr l'évêque de Marseille se rend en effet à Rome parce qu'il y a été invité, et il s'y rend au même titre que les autres Evêques de la Catholicité, après avoir été convoqué *dans les mêmes termes* que ses vénérables collègues dans l'Episcopat.

Je n'ai pas à m'expliquer sur les raisons qui ont déterminé l'exception flatteuse faite en faveur de Mgr l'évêque de Marseille, mais elle me semble ressortir de sa position dans l'Eglise. Mgr de Mazenod est fondateur et supérieur général d'une congrégation de missionnaires consacrés à Marie Immaculée, et, par cela même, il se trouve en rapports journaliers avec la Propagande, qui a pu lui reconnaître des titres particuliers à la distinction dont le Saint-Père l'a honoré d'une manière exceptionnelle parmi les Evêques français.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J. CARBONNEL, *Chanoine, secr. gén. de l'évêché de Marseille.*

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Le Saint-Père a nommé S. Em. le cardinal Giacomo Antonelli protecteur de l'Ordre des Chanoines réguliers Prémontrés en Belgique.

FRANCE. — DIOCÈSE DE ROUEN. — Hier, à neuf heures, Mgr l'Archevêque de Rouen a dit une messe de *requiem*, dite capitulaire, pour le repos de l'âme de Mgr l'Evêque d'Evreux.

DIOCÈSE DE LYON. — On lit dans la *Gazette de Lyon :*

« Depuis longtemps, de jeunes profès capucins, en assez grand nombre, se préparaient, à Saint-Etienne, au ministère sacré des autels. Le P. Laurent, provincial de l'Ordre, dont la parole éloquente a si souvent retenti, avec autant d'éclat que de fruit, dans les chaires de la capitale et de la province, avait prié Son Eminence de faire leur ordination dans l'église du couvent. Mgr de Bonald a bien voulu entreprendre le voyage de Saint-Etienne pour conférer les ordres sacrés à ces jeunes religieux, et quatre prêtres, onze diacres et un sous-diacre, tous enfants de saint François, se prosternaient l'autre jour sous la main de l'auguste pontife.

« Les supérieurs de la Compagnie de Jésus ont voulu profiter de cette belle occasion pour faire ordonner aussi sept de leurs jeunes scolastiques voués au professorat dans le collége de Saint-Michel. Après avoir obtenu l'agrément de Son Eminence, ils ont prié le R. P. Athanase, supérieur des Capucins de Saint-Etienne, de trouver bon que quelques-uns des leurs prissent place parmi les jeunes religieux qu'il préparait lui-même à l'ordination. Le R. Père s'est empressé de faire droit à la demande du recteur des Jésuites, et les enfants de saint François ouvraient leurs rangs aux fils de saint Ignace, qui, lui aussi, avait préludé à ses immenses et glorieux travaux sous la conduite des Frères Mineurs, dans sa solitude de Manrèse.

« La présence d'un nombreux clergé et le concours de MM. les curés de la ville de Saint-Etienne ajoutaient à l'éclat de cette imposante cérémonie. »

PIÉMONT. — On lit dans le *Courrier des Alpes :*

« Mgr l Evêque d'Ivrée a mis à la disposition de la municipalité six lits dans son petit séminaire, et dit qu'il pourvoira aux frais de médicaments, de secours et de médecins. Il a appelé les Sœurs de charité pour faire le service de ce petit hôpital improvisé. »

— On lit dans l'*Armonia :*

« Mgr André Jourdain, évêque d'Aoste, a publié récemment une lettre adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse pour défendre la lecture du journal le *Constitutionnel valdolain.* Le zélé pasteur avait exhorté déjà en particulier le gérant de cette feuille à sortir de la voie d'hostilités dans laquelle il s'est engagé contre l'Eglise ; mais tous ses avertissements étaient demeurés inutiles. »

— La *Vérité,* de Nice, publie la nouvelle suivante, que nous serions heureux de voir confirmée :

« Une lettre de Turin annonce que le célèbre chanoine Vacchetta, ayant donné les marques du plus sincère repentir, a obtenu du Saint-Siége d'être

relevé des excommunications encourues, et qu'il se propose de se retirer dans un couvent de la Trappe pour le reste de ses jours. »

BELGIQUE. — Les cours ont recommencé à l'Université catholique de Louvain le 5 octobre. Il y a, dès à présent, 492 inscriptions, et tout annonce qu'avant peu le chiffre sera plus élevé encore. Le succès des élèves devant les divers jurys, le zèle et le talent des professeurs justifient la prospérité de cette belle institution que les autres pays envient à la Belgique.

— Nous apprenons de source certaine que S. G. l'Evêque de Bruges, accompagné de son vicaire général, M. Scherpereel, se rend à Rome pour assister à l'assemblée des Evêques convoqués par Sa Sainteté le Pape Pie IX. Notre catholique patrie sera ainsi représentée dans la capitale de la chrétienté par quatre des six Evêques de la Belgique. (*Propagateur d'Ypres.*)

ALLEMAGNE. — Le *Deutsch Volks-Blatt* annonce l'intention de Mgr l'Archevêque de Munich, de fonder dans son diocèse le premier établissement des Frères de la doctrine chrétienne Il a fait approprier à cet effet les bâtiments du séminaire de Dorfen. Les premiers religieux viendront de l'Alsace, l'Allemagne ne possédant encore aucune maison de cet ordre.

MISSIONS. — La pieuse et zélée congrégation de Sainte-Croix a reçu de douloureuses nouvelles des établissements qu'elle possède en Amérique. Nous extrayons d'une circulaire du R. P. Recteur des détails qu'on ne saurait lire qu'avec un sympathique intérêt :

« Le P. Salmon que nous avions envoyé à la Nouvelle-Orléans comme visiteur et ensuite comme économe, y est décédé le 6 septembre. A cette époque, la fièvre jaune venait de se déclarer, et déjà l'on comptait 223 victimes.

« Le P. Curley est décédé le 4 du même mois à Notre-Dame-du-Lac, emporté par la dyssenterie après quatre semaines de maladie pendant laquelle il a édifié toute la Communauté.

« La sœur Marie de Sainte-Anastasie, est morte le lendemain, 5, dans le même établissement. »

Le P. Sorin lui-même qui annonce toutes ces pertes si regrettables, termine ainsi son triste message :

« Mes jours et mes nuits suffisent à peine pour visiter, soigner et administrer nos malades. Sœur Marie de l'Immaculée-Conception va rendre le dernier soupir. 50 pensionnaires sont arrivés, et pas un professeur debout pour faire une classe. Le P. Cointet lui-même est pris depuis deux jours de la dyssenterie, et avec lui trois autres professeurs, savoir : M. Devos, M. Dusseaulx et M. Gallagher, tous les quatre au lit, sans qu'il me soit possible de dire qui en guérira. Le P. Shortis se traîne après quinze jours de maladie. Je suis obligé moi-même de faire classes de latin, de français, et tous les emplois du Secrétariat, où il me reste pour assistant un enfant de 13 ans. La visite et le soin des malades, pour lesquels il ne reste presque personne, absorbe le reste de mon temps. J'irai peut-être encore jusqu'à dix heures du soir. Je sens la fièvre dans tous mes membres. Sûrement le bon Dieu aura pitié de nous. Il nous châtie pour nous rendre meilleurs. Si cette lettre doit être la dernière, laissez-moi la terminer en vous demandant votre bénédiction. »

Lorsque ces tristes nouvelles sont arrivées, deux Sœurs de la Congréga-

tion de Sainte-Croix venaient de s'embarquer pour la Nouvelle-Orléans. Le P. Drouelle, de la même Congrégation, écrit de Rome qu'il y est arrivé très-heureusement avec les quatre jeunes ecclésiastiques destinés à la maison d'études que la Congrégation possède dans la ville sainte.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On mande de Munich, 26 octobre, par voie télégraphique : « La reine-mère est morte cette nuit du choléra. »

— M. Henri Ducos, commissaire du gouvernement en 1848, à Bordeaux, frère de M. Jean-François Ducos, le conventionnel, dont le sang se mêla sur l'échafaud avec celui de ses collègues de la Gironde, et oncle de M. Théodore Ducos, ministre de la marine, vient de mourir à Bordeaux, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

— D'après l'*Union Médicale* du 24, le nombre des décès cholériques en 1854, serait de 108,292 pour toute la France.

— Sur un rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, un décret du 26 octobre interdit la distillation des céréales et de toute autre substance farineuse servant à l'alimentation. D'après le rapport, l'extension énorme de la distillation des grains est une des causes de la cherté actuelle du blé.

— Le ministre des affaires étrangères a reçu, par l'intermédiaire du chargé d'affaires de France à Constantinople, sous la date du 14 octobre, un rapport de M. Michel Lévy, directeur du service de santé de l'armée d'Orient, contenant les informations les plus satisfaisantes sur l'état des malades et des blessés.

— On écrit de Rome au *Parlamento* de Turin :

« Il est parti quelques troupes françaises de la garnison de Rome qui doivent être embarquées à Civita-Vecchia pour l'Orient. Le seul bataillon des braves chasseurs de Vincennes que nous possédions ici sera également embarqué et envoyé à Malte et de là à Gallipoli. »

— Par décret du 21 octobre, ont été promus dans la Légion-d'Honneur les militaires de l'armée d'Orient dont les noms suivent :

Grands-officiers : MM. Certain Canrobert, général de division, aide de camp de l'empereur, commandant en chef de l'armée d'Orient ; Bosquet, général de division, commandant la 2e division d'infanterie ; Forey, général de division, commandant la 4e division d'infanterie.

Commandeurs : MM. Thomas, général de brigade, commandant la 2e brigade de la 3e division d'infanterie, blessé ; le comte de Monet, général de brigade, commandant la 1re brigade de la 3e division d'infanterie ; d'Aurelles de Paladines, général de brigade, commandant la 2e brigade de la 4e division d'infanterie ; Blanchot, intendant militaire ; de Pecqueult de Lavarande, colonel du 7e de ligne ; Wimpffen, colonel du régiment des tirailleurs algériens ; Forgeot, colonel commandant la réserve d'artillerie.

— Un aumônier de la flotte, M. l'abbé Profillet, du diocèse de Paris, et tout récemment encore vicaire de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, a été désigné par l'amiral Hamelin pour accompagner à terre, sous les murs de Sébastopol, les compagnies de débarquement détachées par les vaisseaux. M. l'abbé Profillet est l'aumônier du vaisseau l'*Alger*.

— La rentrée de la cour de cassation aura lieu le vendredi 3 novembre,

à onze heures du matin ; cette rentrée sera précédée d'une messe du Saint-Esprit.

— Il n'est pas de sessions pour les épreuves du doctorat ou de la licence *ès-lettres*, il n'est pas d'examen pour l'admission aux écoles du gouvernement, qui ne nous fournissent l'occasion de constater des succès vraiment extraordinaires obtenus par la maison des Carmes. Cette institution, il est vrai, a la bonne fortune d'être dirigée depuis sa fondation par un des hommes qui ont au plus haut degré l'intelligence de leur époque. M. l'abbé Cruice vient de présenter sept candidats à l'examen d'admission à l'École polytechnique : quatre ont été définitivement reçus, dont deux dans les premiers rangs entrent à l'école avec les galons de sergent.

— L'enquête est ouverte, par divers arrêtés du préfet de la Seine : 1° Sur le percement du boulevard du Centre, en continuation du boulevard de Strasbourg jusqu'à la Seine ; 2° sur la régularisation de la place de l'Hôtel-de-Ville, côté d'occident ; 3° et sur la continuation de la rue de Rivoli, depuis la caserne Napoléon jusqu'à Saint-Paul.

— L'Empereur s'est rendu samedi dernier à la chapelle Saint-Jean-de-Latran et à la tour Bichat, afin de voir par lui-même s'il y avait lieu de conserver ces deux monuments qui doivent disparaître par suite de la continuation de la rue des Écoles.

— Une colonie agricole de jeunes détenus vient d'être fondée par les religieux de la Grande-Trappe, sur les terres dépendant de leur monastère, près Mortagne (Orne). Déjà plus de 60 enfants y sont réunis ; le nombre en sera bientôt porté à 200.

— La clôture de l'exposition de l'industrie a eu lieu le 18 octobre, à Munich. M. de Pfordten, qui présidait cette solennité en l'absence du roi, a prononcé un discours qui a été fort applaudi. Il a rappelé le but, les commencements de l'exposition ; il a fait voir les avantages qu'en retireraient l'Allemagne et la civilisation en général. On a accordé 287 médailles de 1re classe, 1,036 médailles de 2e classe et 1,627 mentions honorables.

— L'ouverture du chemin de fer de Bayonne, section de Bordeaux à Dax, a eu définitivement lieu le mercredi 25 du courant.

— Une charge d'agent de change s'est vendue cette semaine douze cent mille francs. Ce chiffre peut donner une idée du développement qu'ont pris de nos jours les affaires de Bourse.

— Un premier avertissement vient d'être donné au *Mémorial bordelais*, et un deuxième à l'*Emancipateur* de Cambrai.

— La séance publique des cinq académies a eu lieu mercredi. Cette solennité était présidée par M. Combes, président de l'Académie des sciences. On a entendu le rapport sur le concours de 1854 pour le prix fondé par Volney.

Huit ouvrages manuscrits ou imprimés avaient été adressés à l'Institut. Deux de ces ouvrages ont paru dignes d'un prix de 1,200 francs. Le premier intitulé : *Etudes sur l'origine et la formation du roman et de l'ancien français*, a pour auteur M. Dessales. Le second est dû à un écrivain allemand, M. H. Steinthal : c'est un traité d'étymologie chinoise fondé sur la comparaison des dialectes particuliers avec la langue classique et sur l'analyse des signes de l'écriture et des sons de la langue.

Après la proclamation des prix, M. Charles Lenormant, de l'Académie

des Inscriptions, a lu un mémoire rempli d'intérêt sur la découverte d'un cimetière mérovingien à la chapelle Saint-Éloi (Eure).

M. Frank, de l'Académie des sciences morales et politiques, a donné ensuite lecture d'un travail sur Thomas Morus. M. Simart, de l'Académie des Beaux-Arts, lui a succédé pour lire un travail sur l'étude de l'antique.

La séance s'est terminée par une *Épître à Clio*, de M. Viennet, de l'Académie française.

— On se rappelle que, dans le Consistoire tenu à Rome, le 27 septembre 1852, le Saint-Père prononça une allocution sur les affaires religieuses de la Nouvelle-Grenade, et rendit un public hommage à la belle conduite du représentant de la France. Les journaux de la Nouvelle-Grenade nous apprennent que Pie IX, non content de ce témoignage solennel de satisfaction, a fait remettre par Mgr Barili, délégat apostolique, à M. le baron Goury du Roslan, ministre plénipotentiaire de France à Santa-Fé de Bogota, les insignes de chevalier Grand-Croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Le bref pontifical, en date du 23 décembre 1853, qui annonce à M. le baron Goury du Roslan cette nomination, exprime dans les termes les plus élogieux la reconnaissance du Saint-Siége pour les services rendus à la religion par le jeune et habile représentant de la France.

— Un grave accident est arrivé le 23 octobre, rue de la Boucherie, à Douai. La paroisse Notre-Dame avait revêtu ses habits de fête; il s'agissait de l'érection de la statue de Saint Roch, rues des Procureurs et des Foulons, ainsi que de celle de la Sainte Vierge, au lieu dit Pied-de-Mouton.

Trois magnifiques reposoirs avaient été dressés aux endroits indiqués plus haut. A l'issue des vêpres, le clergé de Notre-Dame alla processionnellement procéder à la bénédiction solennelle des statues. Après s'être rendu rues des Foulons et des Procureurs, il arriva à celle de la rue des Boucheries. Déjà les prêtres avaient gravi les marches du reposoir; les douze jeunes vierges chargées du transport de la statue avaient aussi pris place sur l'estrade; la bénédiction allait commencer. Tout à coup, un craquement se fait entendre; des cris s'élèvent; toutes les personnes placées sur l'échafaudage, prêtres, jeunes filles, disparaissent sous les débris de planches, de tentures, de feuillages, et cela d'une hauteur de plusieurs mètres.

Après le premier moment de désordre qui s'ensuivit, on s'occupa de porter secours aux victimes, et on fut heureux de constater que la plupart n'avaient reçu que des égratignures ou des contusions plus ou moins fortes. Mais M. l'abbé Ledent, prêtre habitué de Notre Dame, avait la jambe gauche cassée; le jeune Bellin, qui avait présidé à l'érection des reposoirs, s'en tira avec une épaule luxée, plus une forte contusion à la poitrine.

M. le doyen de Notre-Dame, qui parvint à se dégager seul, et qui d'abord, en franchissant les gradins, avait paru douter de la solidité de l'échafaudage, reçut une légère blessure à la jambe; il s'oublia bien vite pour s'occuper des autres, et voulut terminer la cérémonie, après que l'ordre eût été rétabli. (*Indépendant de Douai.*)

— On lit dans l'*Écho du Mont-Blanc :*

Le 12 du courant, la cour de cassation, toutes chambres réunies, et sous la présidence du comte Coller, a tenu une audience, à portes closes, pour affaire disciplinaire.

A la barre comparaissaient trois conseillers de la cour d'appel de Nice : le chevalier Moriondo, le baron delle Melle et le comte Cessole, tous trois

accusés d'avoir retardé de moins de cinq jours la reprise de leurs fonctions à la seconde partie des vacances.

L'avocat général Panizzardi occupait le siége du ministère public; le président Musio était rapporteur. — Les conclusions du ministère public étaient l'avertissement contre tous les trois.

M. le chevalier Moriondo a présenté pour sa défense une lettre du premier président de la cour de Nice, qui lui accordait la faculté de retarder son retour, demandée pour cause grave.

M. le baron delle Melle a prouvé qu'il s'était arrangé avec M. le conseiller Tola pour être remplacé et cela du consentement du président.

M. le comte de Cessole a prouvé qu'il était, pour une grave affaire de famille, si éloigné de Nice, qu'il n'a pu rentrer au jour marqué.

Après une longue délibération, la cour de cassation a absous MM. Moriondo et delle Melle, et a déclaré y avoir lieu à l'avertissement contre le comte Cessole, parce qu'il n'a pas demandé à temps un permis et ne s'est pas ainsi conformé au règlement.

Tous trois se sont défendus avec énergie et dignité.

On ne peut que déplorer qu'on ait fait tant de bruit pour un si mince résultat et qu'on abaisse la magistrature à ce point de la sommer de paraître devant des juges pour une simple infraction au règlement. C'est vouloir lui ôter le prestige qui doit l'environner.

Mais, dans ce moment, on ne trouve pas la magistrature assez docile, et on veut, par un système persévérant de vexations, forcer nos plus dignes magistrats de quitter leur siége pour les livrer à des créatures ministérielles plus souples.

— Nous avons publié quand ils sont venus à notre connaissance les actes de dévouement qui se sont produits pendant l'épidémie qui vient de sévir dans un grand nombre de départements. Une lettre adressée au secrétaire général de l'Académie de Médecine par le docteur Vergne, en mission dans les départements de Seine-et-Marne et de la Haute-Marne, contient des faits douloureux que nous croyons également devoir mettre sous les yeux des lecteurs. Quoique les noms de ceux auxquels des reproches peuvent être adressés soient passés sous silence, ils sauront bien s'y reconnaître, et la publicité donnée à ces faits ne fera que mieux apprécier le zèle et le dévouement des autres.

Voici la lettre du docteur Vergne :

« Je croyais que la non-contagion du choléra, démontrée par tant de preuves irrécusables, était désormais passée au rang des faits incontestés et incontestables.

« Les missions successives que M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics m'a fait l'honneur de me confier, m'ont prouvé d'une manière malheureusement trop évidente que je m'étais laissé trop abuser sur la bonté d'une cause que j'avais crue gagnée depuis longues années.

« L'idée de contagion, repoussée par tout esprit sérieux, condamnée par la science, l'expérience et l'humanité, a produit les résultats les plus affreux.

« Des médecins ont déserté le poste que l'honneur leur faisait un devoir sacré de conserver.

« Dans la Haute-Marne, des populations entières, poussées par une ter-

reur panique qui n'avait d'autre cause que l'idée de la contagion du choléra, ont abandonné leur village, laissant sans soins et sans secours les malheureux que le fléau avait frappés.

« A Merey, dix-neuf cadavres ont été laissés sans sépulture, faute de bras pour les enterrer, et nous avons dû concourir à confectionner les cercueils, creusser les fosses et inhumer ces malheureux dont la mort, pour plusieurs, remontait à *trois* jours.

« Témoin des conséquences terribles causées par la pensée que le choléra est contagieux, bien pénétré que cette pensée est l'agent le plus puissant pour la propagation de l'épidémie, permettez-moi, monsieur le secrétaire général, de venir invoquer la puissante intercession de l'Académie.

« En conséquence, j'ai l'honneur de me mettre à sa disposition, offrant de me soumettre à telles épreuves qu'il sera jugé nécessaires de m'imposer pour démontrer la *non-contagion* du choléra. »

— Depuis quinze jours, 21,000 émigrants allemands ont traversé Strasbourg se rendant en Amérique par Paris, Rouen et le Havre.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un prêtre vénérable. M. l'abbé Houssard, directeur au séminaire de Saint-Sulpice, a rendu, ce matin, son âme entre les mains de Dieu, à la suite d'une maladie de quelques jours, dans sa soixante-douzième année. Ses obsèques auront lieu demain samedi, à 10 heures, au séminaire de Saint-Sulpice.

H. RANC.

BOURSE DU 26 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	76 »	76 »	75 80	75 80	» »	» 20
	fin courant. . . .	76 5	76 10	75 80	75 80	» »	» 25
4 1/2. . .	comptant.	98 50	98 40	98 »	98 10	» »	» 40
	fin courant. . . .	98 60	98 50	98 25	98 25	» 5	» 35
Obligations de la Ville (1849). . .		1,055 »	... ..	.... ..	1,055 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,185 »	.... ..	.... ..	1,185 »	» »	» »
Banque de France.		2,990 »	.... ..	.... ..	2,985 »	» »	5 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.... ..	.... ..	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	.... ..	.... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	.... ..	.... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	... .	.... ..	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

AVIS. — Nos ateliers étant fermés le jour de la Toussaint, l'*Ami de la Religion* paraîtra un jour plus tard.

LA SITUATION EN DANEMARK

(Premier article.)

I. — PRÉCÉDENTS DE LA CRISE ACTUELLE

Les événements qui se passent, à l'heure qu'il est, en Danemark, ont une importance assez grande pour que nous croyions devoir esquisser ici les traits principaux de la situation. Nous avons pensé que ce travail serait d'autant plus opportun que les affaires de ce pays sont moins connues, et que le *Journal des Débats* lui-même, dans son numéro du 20 octobre, a publié sur la crise actuelle un article où nous regrettons d'avoir à signaler de graves inexactitudes.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de retracer l'historique du mouvement politique en Danemark depuis 1848.

La révolution qui ébranla alors tant de trônes ne passa point inaperçue dans ce pays. Là aussi, les institutions politiques eurent à subir une épreuve difficile, et le vent de la démocratie qui, parti de la France, n'avait point tardé à agiter et à bouleverser l'Allemagne, fit aussi sentir son souffle au sein des populations danoises. Dès le mois de mars 1848 (1), le travail intérieur de l'esprit démocratique se traduisit par des assemblées populaires et par un pétitionnement tendant à la modification de la représentation nationale. C'est à peine, en effet, si l'on pouvait donner ce nom à celle qui avait existé jusqu'alors en Danemark. C'était une sorte d'Etats généraux, mais qui n'avaient point voix délibérative pour la direction des affaires publiques. Il était donc naturel que ce fût là que se portât tout d'abord le poids du mouvement réformiste. Les circonstances, d'ailleurs, le favorisaient admirablement.

La crise intérieure et sociale de 1848, coïncida, on le sait, dans les Etats danois, avec une guerre de races et de nationalités. Dès le premier ébranlement que produisirent les idées nouvelles, les duchés de Schleswig et d'Holstein avaient levé le drapeau de l'indépendance (2), et, soutenus par les armes

(1) Le mois de mars de 1848 a été pour l'Allemagne et le Danemark ce que le mois de février avait été pour nous. Rappeler le gouvernement ou le ministère de mars, c'est rappeler dans ce pays le pouvoir directement issu de la révolution.

(2) Le *Journal des Débats* dit en parlant du Schleswig :

« Les rois de Danemark ont toujours soutenu que le Schleswig était incorporé au

de la Prusse, qui soupçonnait là un agrandissement de territoire et d'influence, et par les sympathies de presque toute l'Allemagne, moins l'Autriche, ils avaient commencé, contre le royaume de Danemark (1), une lutte mémorable à plus d'un titre.

Au milieu de la surexcitation que devait nécessairement amener cette formidable levée de boucliers, la démocratie pouvait aisément travailler à son propre triomphe. Et, en effet, sous prétexte d'agitation nationale contre les duchés en révolte, elle se formait en assemblées populaires, développait ses théories du haut de la tribune des clubs, et faisait de la propagande par la voie de la presse. Ses chefs étaient d'ailleurs depuis longtemps à leur poste, et un parti semblable à ce que nous appelions en France le *parti du National* (2), avait ardemment travaillé à frayer les voies à la révolution.

Parmi les hommes qui avaient ainsi d'avance marqué leur rôle dans le mouvement démocratique de 1848, il faut signaler particulièrement MM. Tscherning, Monrad et Lemann. Aussi, ce sont ceux que le flot populaire porta alors à la tête des assemblées, et c'est leur voix qui fut choisie pour être, suivant le langage du temps, l'expression des désirs de la nation. L'on comprend aisément où devaient aboutir bientôt toutes ces menées, et de quoi seraient suivies ces premières libertés que l'on avait commencé par se donner. C'est dans un rassemblement tumultueux, qui eut lieu en mars 1848, qu'il fut décidé, en effet, que l'on demanderait au roi la convocation d'une Constituante. La décision ne fut pas plus tôt prise que la même réunion se porta tout entière au palais du roi pour lui faire connaître *la volonté du peuple*. Le succès le plus complet couronna cette

---

Danemark, tandis que les Schleswicois eux-mêmes, quoique dans le cours des siècles ils aient adopté les mœurs danoises, et, jusqu'à un certain point, la langue danoise, s'obstinèrent toujours à prétendre qu'ils sont allemands aussi bien que leurs voisins du duché de Holstein. »

Ces données sont incomplètes et inexactes. La population du Schleswig se divise réellement en trois parts : les Danois de race, qui composent la majorité ; les Allemands qui ont adopté la langue et les usages danois ; les Allemands qui ont conservé leur caractère national et leur langue propre. Il est du reste facile à concevoir, par la position géographique du Schleswig et ses rapports de tout genre avec l'Allemagne, pourquoi il penche vers cette dernière et tend à se confondre avec le Holstein. Mais il importe aussi de remarquer que cette tendance n'est pas universelle, et, sans parler d'un certain nombre d'hommes éminents qui, comme M. Ch. de Moltke, s'élèvent au-dessus des agitations stériles des partis, il y a, dans le Schleswig, à côté du parti allemand, un parti danois prononcé.

(1) La presqu'île de Jutland et les îles dont la principale est Séeland (chef-lieu Copenhague).

(2) En Danemark, toutefois, ce parti ne visait point à la république : c'était de la démocratie avancée qui voulait faire du roi un fantôme.

démarche révolutionnaire, qui ouvrit, dans l'ordre officiel, le cours des destinées nouvelles du Danemark.

Nous avons vu, avec quelque surprise, le *Journal des Débats*, dans son numéro déjà cité, défigurer entièrement cette origine de l'ordre de choses actuel de ce pays. Il représente les nouvelles libertés comme un don octroyé, de plein gré, par le roi Frédéric VII, à la nation danoise, en récompense de sa fidélité. Des informations aussi précises que sûres nous font voir, au contraire, dans l'acte du roi, une première concession faite à des exigences démocratiques (1), trop sérieuses déjà pour être méprisées. Intimidé par les résultats qu'avait entraînés la révolution sur le continent, il recula devant la pensée d'une résistance, à l'heure même où il avait le plus grand besoin du bras de la nation pour réduire au devoir les duchés rebelles. L'analogie de situation du roi de Danemark avec plus d'un souverain de l'Europe et notamment avec ceux d'Autriche et de Prusse, ne devait-elle pas tenir en garde la prudence du *Journal des Débats*, et ne lui faire accueillir qu'avec réserve un exposé de la crise danoise qui, visiblement, est l'expression de l'opinion démocratique? Au reste, demandons de nouvelles lumières aux faits.

Entré dans le mouvement nouveau, le roi Frédéric VII n'était pas homme à le diriger. Malheureusement, ce prince rachète trop peu ce que la nature ne lui a pas donné spontanément, par le travail et l'application si nécessaires aujourd'hui à tout souverain.

Sous l'impression de la manifestation populaire dont nous venons de parler, il avait sacrifié son ministère, et les rênes de l'État avaient passé dans les mains des trois chefs du parti réformiste et démocratique, MM. Tscherning, Monrad et Lemann. C'étaient des hommes entièrement nouveaux dans les affaires. Le comte Moltke (2) demeura seul de l'ancien cabinet. Il avait le département des finances qu'il administrait avec habileté et intégrité. Son nom devait servir à amortir le fâcheux effet de l'avénement de la démocratie, aux yeux du parti danois conservateur et modéré et surtout aussi devant l'opinion européenne et les cours étrangères. Le comte céda aux supplications du roi que son nouveau ministère effrayait littéralement.

Le gouvernement ainsi reconstitué est ce que l'on appelle le *ministère de mars* du Danemark.

(1) Il est inutile que nous avertissions que notre intention n'est pas de jeter un blâme absolu sur ce qui s'est fait en Danemark à partir de cette époque. Nous avons plus d'une raison d'envisager sous un jour plus favorable divers côtés de la situation dans laquelle fut lancé alors le royaume scandinave.

(2) Il ne faut pas confondre ce comte Moltke avec le comte Ch. de Moltke. Le premier est Danois et se nomme Adam de Moltke, tandis que le second est Schleswicois. L'un et l'autre sont, du reste, des hommes d'État distingués.

Sa grande tâche fut, tout d'abord, la convocation d'une Constituante qui devait donner au pays une organisation politique nouvelle. Le suffrage universel le plus illimité nomma les membres de cette Assemblée qui élabora la Constitution actuelle du Danemark, destinée aussi, dans la pensée du législateur, à être appliquée au Schleswig quand ce duché serait reconquis. Achevée et adoptée dès le commencement de 1849, elle fut signée et promulguée par le roi, le 5 juin de la même année (1). A cette époque, le *ministère de mars* avait déjà disparu, il est vrai (2), mais les mêmes influences pesaient encore sur la direction des affaires publiques et commandaient les choix du roi.

La nouvelle Constitution devait nécessairement porter l'empreinte des circonstances et des idées qui l'avaient vue naître. Œuvre d'une époque de fermentation et d'enivrement démocratiques, elle eut les défauts communs à tous les produits législatifs dus à cette période de fièvre politique et sociale. Loin de nous la pensée de la blâmer sans restriction. N'y eût-il que la liberté religieuse et d'importants principes d'égalité civile qu'elle proclama généreusement, que nous lui devrions déjà de justes éloges. Ses deux défauts les plus essentiels tiennent aux conditions trop illimitées de la loi électorale et à l'influence trop absolue qu'elle donna aux Chambres sur le budget de l'Etat. Les libertés, pour être utiles, doivent toujours être sagement proportionnées aux besoins de ceux qui sont appelés à en jouir.

Deux assemblées devaient désormais concourir à la confection des lois. L'une et l'autre devaient sortir de l'élection populaire : le *landsthing* ou *chambre haute*, par le suffrage universel à deux degrés, le *volksthing* ou *chambre basse*, par le suffrage direct. Il y avait encore cette différence essentielle entre les deux, que pour être élu dans le landsthing, il fallait avoir un revenu de 4,000 fr. environ, ou payer un cens d'à peu près 300 fr.; tandis que pour le *volksthing*, la qualité d'honnête homme était la seule condition requise.

Le *Journal des Débats* dit que la rédaction de cette Constitution qu'il nomme une Charte « fut due à un vénérable et savant prélat, M. Monrad, Evêque du diocèse de Laaland et Falster. » Nous regrettons d'avoir à signaler ici autant d'inexactitudes que de mots. La rédaction de la Constitution fut une œuvre collective où les parts sont, par conséquent, difficiles à faire. M. Mon-

(1) Le *Journal des Débats* a tort de dire que la Constitution fut *jurée* par le roi. Tout se borna à la promulgation avec la *signature* royale.

(2) Les ministres de mars du Danemark étaient, la plupart, des hommes inhabiles aux affaires. C'étaient des tribuns, plus exercés à la parole qu'au maniement administratif. La Constituante était à peine réunie que déjà MM. Monrad, Tscherning, etc., étaient tombés. Leurs successeurs furent cependant des hommes du même parti, qui prévalut jusqu'en 1850.

rad, d'ailleurs, qui a été révoqué de ses fonctions d'Evêque dans le cours de l'été dernier (1), ne peut pas plus être appelé « *vénérable et savant* » que tel député de nos assemblées parlementaires qui se serait distingué par une parole facile et incisive, mais sans avoir toutefois une science réelle. M. Monrad est un député du parti démocratique le plus avancé, incapable pour la direction des affaires, remuant et intrigant, mais qui a une certaine puissance de parole et un certain prestige populaire. Ces types-là sont bien connus en France, et nous ne sachions pas qu'ils sont chez nous du goût du *Journal des Débats*. La religion de ce journal a donc évidemment été trompée sur ce point, comme dans l'appréciation des événements qui suivirent la promulgation de la Constitution.

Ainsi, faut-il admettre avec l'écrivain des *Débats* que, *sous le régime de la Charte, les affaires publiques marchèrent à la satisfaction générale?*

Un pareil jugement serait complétement erroné. L'on ne saurait attribuer la tranquillité relative dont jouit le Danemark durant cette période, à l'influence même de la nouvelle Constitution. Celle-ci commençait à peine d'être appliquée au moment où les difficultés intérieures se déclarèrent, et le royaume du Danemark placé, jusqu'en 1850, sous l'influence du parti de la démocratie était, en réalité, dans un état violent dû, à la fois, à l'influence révolutionnaire et à la guerre avec les duchés. Ce qui est vrai, c'est que la fin de la guerre avec les duchés, qui eut lieu en 1850, devait nécessairement amener plusieurs graves difficultés de plus. D'un côté, les rivalités profondes, qui existaient entre le parti dominant dans les duchés, c'est-à-dire *le parti allemand*, et celui qui avait plus que jamais prévalu en Danemark, c'est-à-dire, le parti ultra-danois ou le parti de *l'Eider*, devaient créer d'inextricables difficultés à un pouvoir obligé de concilier les droits et de ménager les prétentions exagérées et contraires des unes ou des autres, — difficultés encore augmentées par la diversité des institutions. D'un autre côté, la prépondérance d'une politique intérieure et extérieure plus conservatrice et d'un libéralisme plus mesuré, ayant alors repoussé au second plan le parti démocratique avancé qui avait exclusivement dominé depuis 1848, celui-ci armé d'une loi électorale qui lui permettait de perpétuer son influence dans les régions législatives, ne pouvait manquer de susciter, au cabinet de 1850, les plus sérieux embarras.

(1) Contraint d'abandonner le portefeuille des cultes, M. Monrad exigea qu'on lui donnât cet Evêché. Il avait eu soin de le laisser vacant pour cette éventualité : ce qui démontre chez lui plus d'habileté que de désintéressement. Au reste, dans l'opinion des hommes graves, M. Monrad était plus fait pour dépenser les revenus de son Evêché que pour exercer dignement les fonctions de sa charge.

opos du livre de M. Nisard dont le P. Verdièr
endre ici même un compte détaillé, le *Siècle*
de nouveau, à sa façon, la question du colportag
nt, le *Siècle* prend en main la défense de ce qu'il
iture du colportage. Il demande, au nom de tous le
sociaux, la suppression de la commission institue
nement, l'établissement d'une loi *aussi libérale*
i règle la liberté de la presse, et enfin la *libre ci*
qui aura satisfait à cette loi.

'est pas que le *Siècle* en *veuille à la commission d*
lle qu'elle existe aujourd'hui. Cette commissio
a refusé l'estampille à des livres émanés du *Sièc*
is. » Mais « ces livres, malgré le refus de l'est
vendus à vingt mille exemplaires et au-delà! » L
amis n'y ont donc rien perdu : le refus de l'esta
r leurs productions une recommandation beauco
que ne l'aurait été peut-être l'estampille elle-m
iècle n'a donc aucun intérêt particulier qui l'anime
nission du colportage.

au contraire, il trouve que « cette commissio
coup de cas, donné des preuves d'impartialité. S
l'une certaine couleur en déclarant la guerre à c
tions politiques qui n'étaient pas dans l'esprit c
ement, si elle a été une superfétation en pronon
publications immorales qui auraient pu tomber
iction ordinaire, *elle a écarté une foule d'ouvrages*

gouvernement et jusqu'à ce jour *presque philosophe*, ne soit réorganisée sur un plan et d'après des principes qui assurent plus de garantie aux bonnes mœurs, à la religion et aux lois éternelles sur lesquelles reposent les sociétés humaines. Voilà le danger!

« On voulait, s'écrie-t-il avec un cynisme de langage qui a du moins le mérite de la franchise, « on voulait, le public s'en souvient, amener le gouvernement à descendre de la sphère d'impartialité dans laquelle il doit siéger et à s'emparer de la direction des esprits au moyen de publications dont le bon marché, le patronage et le privilége eussent tué toutes les autres publications. Avec les ouvrages protégés par l'Etat, on formait des bibliothèques communales spéciales dont messieurs les curés auraient eu la garde. De cette façon, bien adroit celui qui eût pu sucer le lait des mauvaises doctrines. *Les révolutions prenaient leur fin*. La France n'aurait lu que ce qu'il aurait plu à une commission spéciale de laisser composer et à MM. les desservants de laisser lire.

« C'était à la fois ridicule et scandaleux. »

Voilà qui est clair : que la liberté du colportage ait des limites; que des publications morales prennent la place des romans à quatre sous; que des bibliothèques communales soient formées sous la direction des maires et des curés, et les révolutions prennent leur fin, et le *Siècle* n'a plus de raison d'être. En effet, le *Siècle* tient à ce qu'on sache qu'il est l'apôtre de la révolution, l'ennemi-né de l'ordre social et des doctrines qui en maintiennent la stabilité.

« La révolution, dit-il, loin d'être une négation, a été l'affirmation la plus grandiose que jamais l'histoire ait signalée, *des trois esprits fondateurs et conservateurs de la société* : l'esprit de religion, l'esprit de famille et l'esprit de propriété.

« En proclamant la liberté de conscience, elle a mis, pour ainsi dire, chaque homme dans l'obligation vis-à-vis de lui-même d'avoir une croyance. Maître de son cœur et de sa foi, l'homme libre n'a plus de raison pour les refuser, *non pas à ce Dieu-ci ou à ce Dieu-là, mais au Dieu qui n'est plus imposé.*

« En ouvrant les couvents, elle a déclaré la guerre *aux égoïsmes et aux inutilités du célibat, cet ennemi de la famille, contre lequel les anciens faisaient des lois.* En abolissant le droit d'aînesse, elle a établi la concorde et l'égalité entre les fils du même père; en fondant le *mariage civil*, elle a mis la base de la famille à l'abri des interprétations capricieuses des dépositaires du droit de lier et de délier.

« Quant à ce qui concerne la propriété, ce qu'a fait la révolution *est aussi éclatant que le soleil.* Des masses de propriétés dormaient entre les mains d'une personne fictive qui s'appe-

d'hui les mêmes? que rien n'est changé qu'a
rait tenté de le craindre, en pensant que le *Si*
journaux qui ont survécu à la république, sinc
au moins le plus goûté et le plus répandu.

Quoi qu'il en soit, et sans nous arrêter à réf
cent fois déjà le sens commun et l'expérienc
nous devons nous tenir pour avertis de l'imp
vient d'attacher à la question du colportage.

Tout en rendant justice aux intentions qui
gouvernement à instituer une commission p
livres destinés au colportage, nous nous som
principe, d'élever quelques doutes sur les ré
vait obtenir. Aujourd'hui, le *Siècle* prétend qu
été à peu près nuls, et que la commission s'es
philosophe. Nous croyons qu'il la calomnie.
livre de M. Nisard en fournit des preuves no
vaise presse n'a pas été trop maltraitée et bi
gereux ont continué à circuler avec ou sans l'e
trative.

Nous n'avons pas les mêmes informations qu
ignorons si la commission a cessé de fonctionn
réorganisée ou supprimée.

Nous ajouterons même que son caractère,
ment politique, lui ôte à nos yeux beaucoup
Ce qui nous préoccupe surtout, ce sont la fo
un tribunal d'hommes du monde, honorables
pouvant appartenir à toutes les religions ou r

gation des mauvais livres, c'est un droit et un devoir. Mais, en même temps, que l'Eglise soit protégée et favorisée dans la liberté et l'autorité de sa mission; et que les honnêtes gens et les Catholiques n'oublient pas que tous doivent concourir par les moyens dont ils disposent, à extirper du sein de nos populations, comme la pire des épidémies, la plaie du colportage des mauvais livres. L'abbé J. Cognat.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA SPOLIATION DES RELIGIEUX EN PIÉMONT

Dans son énergique protestation contre les spoliations commises au détriment des religieux et des religieuses, l'illustre Archevêque de Turin, Mgr Franzoni, a justement attribué ces attentats à l'influence prédominante des sociétés secrètes dont ils réalisent à point nommé le plan universel.

L'*orateur élu* de la Franc-Maçonnerie à Bruxelles confirmait par avance la vérité de cette assertion quand, au mois de juin dernier, il plaçait au premier rang des articles du programme de son ordre l'urgente nécessité d'*extirper, même par la force, la lèpre des couvents.*

Il est vrai; tandis qu'en Belgique on n'en est encore qu'à la théorie, on est plus avancé en Piémont, et l'on y exécute les décrets prononcés par de ténébreux gouvernements avec un succès qui ne s'explique que par les intelligences qu'ils ont su se procurer jusque dans les rangs les plus élevés de la société civile et jusque dans les conseils suprêmes du pouvoir souverain.

Les journaux italiens citent des témoignages et des faits qui ne laissent pas le moindre doute à cet égard.

Dans son Histoire d'Italie de 1815 à 1830 (page 36), le révolutionnaire Joseph La Farina, parlant de la secte des *Illuminés*, et des progrès extraordinaires qu'ils firent à cette époque, déclare que « l'art de *s'introduire dans la cour des princes, de les épier, de les guider au besoin*, ne fut jamais mieux connu que par eux..... »

Le fameux Montanelli, dans ses Mémoires (p. 42), dit aussi, à propos de la Société de la *Giovine Italia :* « Les chefs de *décuries, centuries*, étaient les adeptes les plus considérés pour leur position sociale, *comtes, marquis, riches propriétaires, avocats, docteurs en droit et en médecine.* »

Et l'*Armonia* remarque que la *Jeune Italie* était pourtant regardée dans les hautes classes d'un œil infiniment moins favorable que la Franc-Maçonnerie.

Enfin Louis Bechstein, israélite, franc-maçon, conseiller à la cour et bibliothécaire à Meiningen, a écrit en 1849 dans son *Manuel maçonnique* (p. 273) : « La Franc-Maçonnerie révèle son

action dans la vie civile; elle *procure même dans le monde profane les positions les plus élevées à ceux qui en sont membres.* Félicitons-nous de cette action et continuons à agir dans ce sens. »

Il est bien entendu que si la Franc-Maçonnerie sert bien les intérêts des Francs-Maçons, c'est à condition qu'ils se prêteront de leur côté aveuglément à ses desseins.

Or, voici qui est curieux et significatif dans les circonstances actuelles.

L'*Armonia* publiait dans son numéro du 8 août un article du comte de Campuzano, où ce courageux Catholique osait rappeler que, *« au commencement de ce siècle, le médecin Urbain Rattazzi était vénérable frère visiteur de la loge d'Alexandrie. »* Ce numéro de l'*Armonia* fut saisi, mais le fait n'a pas été démenti.

Depuis il a été établi aussi que, plus de vingt ans après, le 10 du mois de mars(1) de l'année 1821, la citadelle de la même ville d'Alexandrie étant tombée au pouvoir de conspirateurs civils et militaires, et un gouvernement provisoire ayant été organisé après ce coup de main, un Rattazzi figurait encore en tête de la liste des membres de ce gouvernement.

Maintenant, s'il est un nom qui doive rester inséparablement attaché au souvenir des spoliations et des violences dont les religieux et les religieuses ont été cette année les victimes en Piémont, c'est assurément ce même nom de Rattazzi; et c'est ce nom qui se retrouve, on le voit, à deux reprises différentes parmi ceux des adeptes les plus audacieux et les plus considérables de la ville d'Alexandrie, patrie du Garde des sceaux actuel, dans les circonstances où les loges n'ont pas craint de se mêler de politique active, et où elles ont joué un rôle d'autant plus important qu'elles essayaient d'y cacher davantage leur main.

Charles de Riancey.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Pour compléter sa dernière dépêche qui annonçait l'ouver-

(1) La Farina, dans le premier livre de son *Histoire d'Italie*, de 1815 à 1850, commence le chapitre XIX ainsi qu'il suit :

« De la révolution piémontaise de l'année 1821. — Le matin du 10 mars, le capitaine comte Palma, ayant fait prendre les armes aux soldats du régiment de Gênes, qui gardaient la citadelle d'Alexandrie, ayant exalté par des discours de circonstance l'esprit des soldats, poussa le premier cri *Vive le Roi et la Constitution d'Espagne!* Les dragons du roi entrèrent alors dans la citadelle, conduits par le capitaine Baronis, le lieutenant Bianco et environ six cents conjurés : ils prirent possession de cette forteresse et constituèrent aussitôt un gouvernement provisoire de citoyens. »

La Farina cite ensuite les noms et les rangs dans l'ordre suivant :

« Rattazzi, Appiano, Dossena, Luzzi, et les officiers Palma, Baronis et Bianco, la plupart carbonari, ou faisant cause commune avec eux. »

L'historien parlant ensuite des troupes révolutionnaires, arrivées depuis à Alexandrie, ajoute : « Ils arborèrent le drapeau bleu, rouge et noir, couleurs des carbonari, à Alexandrie. »

ture de la tranchée dans la nuit du 9 au 10, le général Canrobert a adressé au maréchal ministre de la guerre une lettre datée du quartier général devant Sébastopol, 13 octobre. En voici le résumé :

Dès la première nuit, l'ouverture de la tranchée s'est faite sur un développement de 1,000 mètres environ sans que l'ennemi ait inquiété nos travailleurs. Tous les efforts ont été concentrés sur la construction d'un grand front bastionné destiné à servir d'appui à la gauche et où l'on a accumulé 56 pièces réparties en 5 batteries.

Durant toute la journée du 10 et la nuit suivante, le feu de la place fut très-vif ; mais déjà les travailleurs étaient à couvert. Les pertes éprouvées par les Français se réduisent à une trentaine d'hommes tués ou blessés. Le général annonce l'ouverture du feu pour le 15. Il ajoute, quant à la part utile que prend la marine à ces premières opérations :

> La marine concourt pour une bonne part à l'armement de nos batteries, avec ses pièces de canon de gros calibre que lord Raglan et moi avons jugé à propos d'opposer à celles que l'ennemi a développées sur tout le périmètre de la place.
>
> Elle a, en outre, commencé hier au soir, sous la direction des officiers du génie, une autre batterie de 10 pièces, établie en arrière du port de la Quarantaine, très-près du rivage.
>
> Bien que tirant à longues distances, j'espère qu'elle pourra contre-battre utilement les batteries que l'ennemi a depuis longtemps en avant de la Quarantaine ou qu'il y construit actuellement.
>
> L'inaction de l'armée du prince Mentschikoff est toujours complète. Il attend ses renforts.

De son côté, le prince Mentschikoff a adressé à son gouvernement la dépêche suivante, en date du 20 au 21 octobre :

> Notre feu répond avec succès au feu de l'ennemi.
>
> Les dégâts causés dans les fortifications sont médiocres ; le feu ennemi, du côté de la mer, ne s'est pas renouvelé.
>
> Une partie de nos réserves est arrivée ; le reste est attendu.

Il est certain que les Russes ont, dans ces derniers jours, mis à profit pour tirer sans relâche le temps que les alliés devaient employer à s'établir solidement autour de la ville. On lit, à cet égard, les détails suivants dans une lettre du 12 octobre, écrite par un jeune officier de l'armée :

> Voici douze grands jours que nous regardons Sébastopol sous toutes les faces sans lui avoir tiré un seul coup de canon, tandis que cette bonne ville, objet de notre convoitise, se divertit chaque jour par un nouvel exercice sur nos têtes. Tantôt c'est le canon à longue portée dont les coups viennent nous atteindre à la distance fabuleuse de près d'une lieue (quatre kilomètres) ; tantôt ce sont des obus simples incendiaires ou des obus à balles, dont les éclats sont si meurtriers ; enfin, depuis ce matin, ce sont des bombes de la plus forte espèce, dont ils varient leurs envois, soit au

loin vers nos camps, soit plus près sur nos travailleurs. Malgré ces mille messagers de mort qui traversent l'espace et obscurcissent le soleil, tant il est vrai qu'on se fait à tout, chacun dort tranquille sous sa tente quand il en a le temps : chacun travaille sans inquiétude et sans souci du présent, comme il le ferait au fond de son cabinet en France.

Nous trouvons aussi dans le *Journal des Débats* des renseignements pleins d'intérêt sur les préludes du siége :

Au bivouac, tout le monde couche à son rang, de sorte qu'on est sur pied et en ordre en un instant. Les assiégeants continuent leurs travaux en silence et sans répondre au feu de la ville ; on ne veut, dit-on, commencer que lorsque tout sera prêt, et avec 300 canons à la fois. Les Français ouvrent le feu sur la gauche, les Anglais sur la droite ; on croit que le centre, où les Russes ont multiplié et accumulé leurs moyens de défense, et qui est commandé par plusieurs forts et par l'artillerie des vaisseaux, ne sera pas attaqué d'abord.

D'après leurs correspondances, les Anglais auraient, dans les préparatifs de siége, une tâche plus laborieuse que celle des Français, à cause de leur position plus éloignée de la mer. Les Français occupant immédiatement le littoral, n'ont eu qu'à mettre leur artillerie à terre, tandis que les Anglais ont dû d'abord débarquer la leur à Balaclava, puis la transporter au camp qu'ils ont formé à la droite de la ville.

Les Russes ayant plusieurs fois inquiété et attaqué les Anglais à Balaclava et sur la route du camp, lord Raglan y a posté 1,200 hommes d'infanterie de marine, un détachement de dragons et deux détachements d'artillerie, en même temps que le vaisseau l'*Agamemnon* a été placé de manière à commander la grande route menant à la ville.

Des hauteurs occupées par les troupes alliées on peut, sur certains points, plonger dans Sébastopol. Il paraît qu'on distingue parfaitement à l'œil nu la garnison et les habitants, incessamment occupés aux travaux. Les Russes ont amarré dans le port militaire un vaisseau dont les batteries sont pointées de manière à balayer la pente qui descend des remparts aux bassins. — *J. Lemoinne.*

Il est juste aussi de faire connaître les services multipliés que rend la marine. Ainsi nous empruntons l'extrait suivant à une lettre écrite le 13 octobre par un marin de la flotte :

« Hier un transport autrichien, drossé par les courants sous les forts et abandonné par son équipage, s'en est allé tout seul, à la grâce de Dieu, après avoir essuyé au moins 500 coups de canon tirés sur lui, s'échouer dans la petite crique de Chersonèse, à l'abri des boulets. Hier au soir, à la nuit, avec un vapeur, 200 matelots armés et quelques embarcations, nous sommes allés le renflouer, et l'avons mouillé près des vaisseaux, en le faisant passer devant les forts probablement endormis. *Le Caffarelli*, qui s'était jeté sous les forts, a été tiré de là par *le Mogador* et nos chaloupes, juste au moment où le soleil allait se lever trop tôt pour lui. La nuit suivante, nous sommes allés repêcher ses canons et ses ancres dont il s'était allégé.

« En un mot, tout va bien. Bon espoir ! Nous comptons que bientôt, s'il plaît à Dieu, Sébastopol sera pris, la ville brûlée, la garnison prisonnière, les vaisseaux incendiés et les arsenaux détruits. Ensuite on jettera les forti-

fications dans le port. La citadelle seule nous échappera. On prétend que le général Canrobert compte ensuite marcher sur Mentschikoff, qui est à Simféropol avec 30,000 hommes.

Le temps est beau encore et favorise les opérations. Ce n'est guère, comme on sait, qu'au mois de décembre que commencent les ouragans qui rendent la mer Noire si dangereuse. Il faut espérer que d'ici là on se sera emparé de Sébastopol, qui offrira aux flottes un excellent abri. On devra s'occuper, avant tout, de faire sauter les vaisseaux russes qui ont été coulés à l'entrée du port. A cet effet, l'on se servira de barils remplis de poudre, auxquels on mettra le feu avec un fil de fer électrique.

Les combats qui ont lieu devant Sébastopol ne doivent pas nous faire perdre de vue les négociations diplomatiques, dont l'Allemagne est le théâtre et qui ont tant d'importance, puisqu'il s'agit de savoir quelle sera la décision définitive de la Prusse. Voici en quels termes le sénat de Hambourg a répondu, le 8 octobre, aux communications qui lui avaient faites le 1er, par le ministre d'Autriche, au sujet des quatre garanties réclamées du gouvernement russe dans la question d'Orient :

« Le sénat a reçu avec une grande reconnaissance la note du... et en a fait le sujet d'un examen approfondi. Le Sénat est confirmé dans ses convictions déjà antérieurement énoncées : à savoir que c'est seulement l'unité de l'action des membres de toute la Confédération allemande qui leur permettra de faire face aux dangers sérieux dont est menacée la patrie commune allemande. C'est ce désir d'union qui l'a décidé à accéder au traité d'avril, et il ne lui paraît pas douteux que, d'après l'esprit de ce traité, l'occupation des principautés par les troupes impériales autrichiennes qui *protègent les intérêts allemands à côté des troupes prussiennes* (*sic*) ne pourrait entraîner une attaque de la Russie sur les États autrichiens sans obliger tous les États de la Confédération à la repousser.

« En conséquence, le Sénat ne refuse pas de reconnaître cette obligation qui devra faire l'objet d'une proposition à la Diète. Si le gouvernement impérial autrichien désire encore que la Confédération s'approprie les quatre points dits de la garantie ou au moins les deux qui regardent directement les intérêts allemands, le Sénat fait remarquer que déjà, par son adhésion à l'article additionnel du traité du 20 avril, la Confédération germanique a reconnu la haute importance pour l'Allemagne de soustraire les Principautés à l'influence exclusive d'un État non allemand, et de voir rendre libre la navigation du Danube. La Confédération ne saurait donc refuser sa reconnaissance aux efforts de l'Autriche pour arriver à ce résultat, et faire valoir toute l'importance qui pourra en résulter pour la paix future.

« Si le gouvernement impérial désirait voir l'adhésion de la Diète aux deux autres propositions qui touchent moins l'intérêt allemand aux yeux du Sénat, il serait utile d'appeler sur ce sujet les délibérations des ministres de la Diète. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les événements marchent. Les dépêches n'en sont plus à annoncer les préparatifs du siége, mais bien l'attaque qui a été

commencée le 17, à une heure et demie. Les Français à droite, les Anglais à gauche, les flottes alliées à l'entrée du port, ont ouvert le feu simultanément. Les Anglais ont fait sauter les fortifications extérieures; les Français ont fait taire le fort de la Quarantaine.

D'une part, une dépêche datée de Czernowitz, 28, et reçue par la mission russe de Vienne, annonce que le bombardement avait continué vigoureusement jusqu'au 20; de l'autre, on lit ce matin dans le *Moniteur*, en date de Varna :

Un bateau à vapeur français, qui a quitté la Crimée le 21, confirme la nouvelle de la destruction des deux forts extérieurs de Sébastopol. En outre, les batteries de terre avaient ouvert une brèche. Les armées alliées n'attendaient que l'ouverture d'une seconde brèche pour donner l'assaut.

D'après le *Standard*, le vaisseau l'*Agamemnon* a souffert du feu des Russes. Les flottes alliées auraient eu 90 morts et 300 blessés. La *Gazette de l'Empire d'Allemagne* fait observer que les premières dépêches du siége, émanant du prince Mentschikoff lui-même, ne doivent être acceptées que sous réserve. Ainsi cette feuille croit savoir que les premières pertes des Russes, loin de n'être que de 500 hommes, se seraient élevées à 1,200. Le *Lloyd* de Vienne dit qu'un vaisseau de ligne qui était à l'ancre dans le petit port et devait contribuer à la défense de la ville, a pris feu. C'est, ajoute-t-il, du côté sud, où les murs n'ont pas de terrasse, que la brèche sera ouverte facilement. On a calculé que les batteries anglaises et françaises pourraient jeter 23,600 bombes et boulets par jour contre la place, en tirant un coup toutes les dix minutes. Tous les forts de Sébastopol sont casematés; le plus grand de tous est le fort Saint-Nicolas. Entre les casemates se trouvent des fours à rougir les boulets. Les tranchées avaient mis les assiégeants si près des Russes, qu'on entendait leurs cloches, leurs prières, leur tambour, qu'on les voyait se mettre à genoux à cinq heures du soir.

Tous les habitants de Balaclava ont reçu l'ordre de partir immédiatement et de se retirer partout où ils le pourront. C'est le 10 qu'ils ont évacué la ville. On pense qu'ils voulaient incendier soit la flotte, soit Balaclava même pour opérer la destruction des immenses approvisionnements en tous genres que les alliés y ont accumulés.

On sait que les Russes n'ont tenté qu'une sortie sérieuse; voici, d'après une correspondance particulière du 12, comment elle a été repoussée :

Les Russes s'avançaient en bon ordre, leurs tirailleurs en avant; nous autres, abrités derrière des murailles en terre ou des plis de terrain, nous tenant immobiles à genoux ou couchés.

Lorsque les tirailleurs des deux lignes furent à deux cents mètres, ils

commencèrent le feu qui fut bien soutenu tout d'abord par les Russes. Mais ce n'est pas un vain proverbe de parler de l'impétuosité française. Au bout de dix minutes, le général Canrobert, qui venait d'arriver, nous commande en avant. Aussitôt nos tirailleurs s'élancent en avant, de pierre en pierre, en continuant le feu; nos bataillons déployés se lèvent comme un seul homme et marchent à la baïonnette. Le feu de la place, celui des troupes de sortie, rien ne les ébranle. Il a fallu, comme à Alma, que ce fussent les Russes qui tournassent le dos.

Nos tirailleurs de Vincennes ont poursuivi les Russes jusqu'à trois cents mètres sous le canon de la place.

Dans la Dobrutscha, les Russes s'avancent chaque jour davantage sur le territoire ottoman. Leur but n'est pas connu encore. Les Turcs cependant se mettent en devoir de les repousser.

Par mesure de précaution, le gouvernement français continue de renforcer l'armée d'Orient. Il y a en ce moment à Toulon et à Marseille toute une escadre de bâtiments à vapeur qui vont transporter plusieurs régiments en Crimée. A. DES ESSARTS.

Nous avons reproduit le récit de la *Gazette de Lyon* sur la conduite du P. Parabère à la bataille de l'Alma. Nous pouvons aujourd'hui ajouter à ce récit très-incomplet quelques détails qui feront mieux comprendre les motifs et le caractère de la conduite de l'aumônier en chef de notre armée d'Orient.

Nous devons d'abord signaler, à l'honneur de nos soldats, une circonstance dont il n'a pas été question dans ce récit. Au moment même où le P. Parabère, ayant eu son cheval tué sous lui, prit un canon pour monture, des témoignages unanimes et enthousiastes d'affectueuse reconnaissance saluèrent cette nouvelle preuve de dévouement.

Une autre circonstance importante est que le P. Parabère s'est servi de sa monture improvisée uniquement pour suivre le mouvement de la division qui se portait en avant. Arrivé sur le lieu même du combat, il a mis pied à terre, comme il le fallait bien d'ailleurs — le canon avait autre chose à faire alors qu'à le porter — et, s'attachant à cette admirable colonne des zouaves, il l'a suivie pas à pas pendant toute la lutte, relevant sous le feu les hommes qui tombaient, donnant l'absolution à ceux qui étaient frappés mortellement, et prodiguant ses soins aux autres blessés.

C'est ainsi que le P. Parabère est arrivé avec les zouaves sur le plateau de l'Alma.

Du reste, l'armée d'Afrique connaissait depuis longtemps l'intrépidité comme le dévouement du P. Parabère, et l'on sait que c'est pour ce motif que le maréchal de Saint-Arnaud avait immédiatement jeté les yeux sur lui pour le mettre à la tête du corps des aumôniers de l'armée d'Orient.

L'abbé J. COGNAT.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — Une dépêche privée de Madrid, 24 octobre, nous annonce que, le 22, l'on avait célébré avec pompe une fête civique.

— M. Luis Sagasti, gouverneur civil de Madrid, ordonne:

« Art. 1er. Tout individu résidant hors de la capitale, et qui, sans appartenir à la garde nationale ou à l'armée, ou sans y être spécialement autorisé, aura en son pouvoir des armes de quelque espèce que ce soit, devra les remettre, dans le délai de rigueur de vingt-quatre heures, aux alcades respectifs, qui les feront porter à l'hôtel de l'*ayuntamiento* constitutionnel, les laissant à la charge de la commission d'armement de la garde nationale. — Art. 2. Tout individu étranger à Madrid qui n'aura pas d'autorisation spéciale de résidence sera conduit par les autorités locales à la prison de la ville et tenu à la disposition de l'autorité. — Art. 3. Il est défendu aux maîtres d'auberge, maisons de pauvres et autres établissements, de recevoir à coucher des individus qui n'auraient pas les papiers voulus par les règlements en vigueur. »

— La *Gazette officielle* contient des nominations de fonctionnaires et une déclaration qui, attendu l'utilité générale de l'établissement d'une voie ferrée entre Madrid et Lisbonne, nomme les ingénieurs chargés de l'étude de ce chemin.

BAVIÈRE. — La reine Thérèse qui vient de succomber à une attaque de choléra, était la mère du roi actuel Maximilien II Joseph, qui est monté sur le trône par l'abdication du roi Louis, au mois de mars 1848. Elle était née princesse de Saxe-Altenbourg et avait atteint sa soixante-deuxième année. De son mariage avec le roi Louis, contracté le 12 octobre 1810, sont issus huit enfants qui lui survivent, savoir : le roi régnant, le roi Othon de Grèce, le prince Luitpold et le prince Adalbert; la princesse Mathilde, grande duchesse de Hesse, la princesse Aldegonde, duchesse de Modène, la princesse Hildegarde, mariée à l'archiduc Albert d'Autriche, fils de l'archiduc Charles, si célèbre par la glorieuse part qu'il prit aux guerres de l'Empire, et la princesse Alexandrine.

PIÉMONT. — On lit dans l'*Echo du Mont-Blanc :*

« Si les corps délibérants ont leurs jours de délire, ils ont souvent aussi leurs heures d'un heureux réveil. Le conseil provincial du Faucigny en fournit la preuve.

« La loi sur l'instruction publique avait créé *ad libitum* des places d'inspecteurs des écoles primaires dans toutes les provinces des Etats. Sur sept provinces de la Savoie, deux seules, le Genevois et le Faucigny, ont jugé à propos de s'imposer des sacrifices pour essayer de la nouvelle institution. On sait les beaux fruits qu'elles en ont recueilli, et combien la guerre faite, depuis cette époque, aux instituteurs les plus vénérables, y a avancé le progrès de l'instruction primaire.

« Le conseil provincial du Faucigny s'est ravisé. Estimant sans doute cette place peu utile, il vient de supprimer le traitement de l'inspecteur, au grand ébahissement des hauts seigneurs de la province, mais à la satisfaction des contribuables.

« Aujourd'hui donc, il n'y aura plus, en Savoie, que la province du Genevois qui restera chargée de cette place de nouvelle création. »

Alfred DES ESSARTS.

Nous lisons dans le *Catholic-Standard :*

« Il est à présumer qu'un grand nombre de nos Evêques prendront part à la prochaine réunion épiscopale qui doit se tenir au sujet de l'Immaculée *Conception*. Les noms que nous avons entendu mentionner sont ceux du

Cardinal-Archevêque de Westminster, et des Evêques de Beverley, Northampton, Southwark, Plymouth et Nottingham; Mgr le coadjuteur de Liverpool est, croyons-nous, en ce moment arrivé à Rome; l'Evêque de Southwark est parti il y a peu de jours pour la Ville éternelle. »

Mgr l'Evêque d'Amiens est, à ce qu'on nous assure, du nombre des Evêques français qui doivent se rendre à Rome.

Nous avons annoncé qu'une indisposition grave retenait à Lyon Mgr l'Evêque du Mans. Nous lisons aujourd'hui dans une note communiquée à l'*Union de la Sarthe* par l'autorité diocésaine :

« Nous sommes heureux de pouvoir, par des renseignements certains, calmer les inquiétudes publiques. Toutes les lettres et toutes les nouvelles parvenues de Lyon se sont constamment accordées à éloigner toute pensée alarmante. Celles d'hier et des jours précédents annoncent une amélioration sensible dans l'état du vénérable Prélat, qui reçoit dans le palais de Son Eminence le Cardinal-Archevêque les soins les plus empressés et la meilleure hospitalité.

« Il y a lieu de croire que Sa Grandeur pourra, malgré ce contre-temps regrettable, continuer son voyage et arriver à Rome assez utilement pour apporter aux délibérations auxquelles le Saint-Père a voulu l'associer, le concours de sa science et de ses lumières. »

MANDEMENTS A L'OCCASION DU JUBILÉ

Ce sont les mois de novembre, décembre et janvier qui sont les trois mois consacrés au Jubilé dans les diocèses de Tours, Nantes, Autun, Soissons, Saint-Flour et Rodez.

Nous avons sous les yeux les Mandements par lesquels les Prélats de ces divers diocèses promulguent l'Encyclique du 1er août.

Son Eminence le Cardinal de Tours, après avoir reconnu dans le décret qui doit être prochainement porté relativement à l'Immaculée Conception, tout à la fois la gloire de la Mère de Dieu et une source de bénédictions pour l'Eglise, traite de la cause des malheurs qui affligent la société, et il la voit surtout dans *la profanation du dimanche*. Cet important sujet est exposé par l'éminent prince de l'Eglise avec quelque étendue; mais ce sont les moyens de ramener la sanctification du jour du Seigneur qui sont développés le plus au long et avec une insistance particulière.

Nos Seigneurs de Nantes, de Saint-Flour et de Rodez se bornent à accompagner d'une courte exhortation les paroles mêmes du Saint-Père, cette voix qui, comme dit si bien Mgr Jacquemet, *nous arrive du sommet de la hiérarchie catholique, et qui mêle admirablement aux plaintes et aux gémissements les consolations, les espérances, les grâces et les faveurs.*

Mgr de Garsignies considère le Jubilé comme une preuve de plus de cette ineffable tendresse avec laquelle Dieu se rappro-

doctrine est à la fois dans les circonstan
triomphe de l'Eglise, le triomphe de la f
phe de la grâce divine. I

Un journal étranger et plusieurs feuill
noncé que la réception de Mgr l'Evêque
française aurait lieu le jeudi 9 du mois d

Nous croyons savoir qu'il est en effet
jour-là pour cette solennité littéraire, q
personne même du vénérable récipienda
seront prononcés dans cette circonstanc
un caractère religieux et un éclat plus s

Nous devons ajouter, cependant, q
donnée du jour où cette solennité doit s'a
cielle. Il n'est pas encore tout à fait décid
mois de novembre.

NOUVELLES RELIGIE

DIOCÈSE D'EVREUX. — Les funérailles de Mgr
à Evreux, avec une très-grande solennité. Nou
de l'Eure, sur cette cérémonie, les détails qui
« Au signal donné par les cloches, le cortége
cédé par un peloton de gendarmerie, d'après l
vance. Puis se déroulaient au loin, dans un ordr
Notre-Dame-de-Liesse, les écoles des frères, l'
des pensions, ceux du collége, les pensions d
du Scapulaire, bannière en tête, une brillante

clercs portaient sur des coussins les insignes de sa dignité, sa crosse voilée d'un crêpe, ses croix, son anneau pastoral, son pontifical. Les cordons étaient tenus par M. le Préfet de l'Eure, M. le général commandant le département, M. le maire d'Evreux, M. le président du tribunal de première instance, puis par M. l'abbé Eglée, du chapitre de Notre-Dame de Paris, et par M. l'abbé Coquereau, aumônier général de la flotte, chanoine de Saint-Denis. Le lit funèbre était porté par des élèves du séminaire et par des frères de charité d'Evreux.

« Le général Walsen d'Estherazy qui, en venant à Evreux, espérait retrouver celui qui l'avait préparé au premier acte sérieux du chrétien, tenait personnellement à lui donner un témoignage de reconnaissance après sa mort. M. l'abbé Coquereau, aumônier général de la flotte, chanoine de Saint-Denis, M. l'abbé Eglée, chanoine titulaire de Paris, tous deux vicaires généraux de Mgr Ollivier, étaient venus exprès accomplir un devoir sacré, en conduisant à sa dernière demeure celui qu'ils chérissaient comme ami, qu'ils vénéraient comme Evêque.

« Après les cinq absoutes, le corps du prélat, au milieu d'une émotion inexprimable, a été porté dans le caveau des Evêques qui est dans la chapelle de la Vierge. Là, il a été déposé près de l'escalier qui conduit à sa dernière demeure. Puis la chapelle a été voilée par un crêpe noir. Lorsqu'on eut changé les habits pontificaux qui le couvraient, il a été revêtu des ornements avec lesquels il célébrait ordinairement la messe, et couché dans un triple cercueil de bois, de plomb et de chêne. Sur le dernier, une plaque en cuivre porte son nom, ses armes, les dates de sa naissance, de sa consécration comme Evêque et celle de sa mort. » — *Lapierre.*

ANGLETERRE. — Nous complétons les renseignements que nous avons publiés sur le départ pour l'Orient de dix religieuses catholiques que le gouvernement de la Grande-Bretagne envoie dans ses hôpitaux.

Le couvent de Norwood, aussi bien que celui des Dames de la Miséricorde, est d'origine française. La communauté de Norwood a son chef-lieu à la Délivrande, près Caen. Dans cet asile pieux se forme une pépinière de religieuses dévouées qui brûlent de rappeler dans la vieille Angleterre les saintes traditions catholiques par l'éducation des pauvres et la pratique de toutes les œuvres de charité.

Ces religieuses sont cloîtrées; mais à l'appel du gouvernement anglais, NN. SS. les évêques de Bayeux et de Southwark les ont momentanément sécularisées, bien qu'elles restent, comme nous l'avons fait observer, sous la direction de leurs supérieurs ecclésiastiques.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le maréchal ministre de la guerre vient de recevoir de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice, communication du rapport ci-après de M. le premier président de la Cour impériale de Pau, qui porte un nouveau témoignage du dévouement de nos soldats :

« Au milieu des affreux ravages du choléra dans l'arrondissement de Saint-Girons (Ariége), les militaires de la garnison de Foix détachés dans les campagnes rendent les plus grands services.

« La garnison tout entière voulait remplir la mission offerte à quelques-uns. C'est le sort qui a désigné ceux qui ont regardé comme une faveur de se rendre, sans augmentation de solde, dans une contrée ravagée par le

choléra. Les quarante soldats disséminés dans les campagnes n'étaient chargés que de maintenir l'ordre : ils se sont constitués infirmiers; ils ont soigné les malades; ils ont pansé les bestiaux, ramassé les récoltes, travaillé les terres, et l'un d'eux est mort du choléra.

« Les populations sont vivement reconnaissantes de cette conduite aussi noble que courageuse. »

Le ministre de la guerre a témoigné sa satisfaction à ces braves militaires qui, pendant que leurs frères d'armes se battent loin de nous, affrontent résolûment un danger moins glorieux, mais non moins redoutable.

— Mistriss Nightingale et les garde-malades destinées à soigner les blessés anglais à Scutari, ainsi que les chirurgiens envoyés par le gouvernement anglais, au nombre d'une quarantaine de personnes, sont arrivés le 25 au soir à Marseille.

— Le doyen du clergé de Toulon, M. l'abbé Serrus, vient de mourir dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

— Le *Moniteur* vient de publier un article d'où il résulte que l'émigration enlève chaque année un demi-million d'hommes à l'Europe. Le gouvernement de l'Empereur, dit cet article, s'est préoccupé de ce fait : les ministres des affaires étrangères, du commerce, de la marine, de l'intérieur, chacun dans la sphère de ses attributions, ont provoqué des études ; une commisssion a été nommée pour examiner avec soin toutes les questions qui se rattachent à cet intéressant problème.

— Un des passagers du dernier paquebot de l'Australie a rapporté en Angleterre le plus grand lingot d'or que l'on ait jamais vu. Il pèse cinquante-deux onces et ne compte pas une seule tache.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

BOURSE DU 28 OCTOBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	75 55	75 65	75 60	75 80	» 5	» »
	fin courant. . .	75 60	75 85	75 60	75 80	» 20	» »
4 1/2. . .	comptant. . . .	97 90	98 »	97 90	98 »	» 10	» »
	fin courant. . .	98 10	98 25	98 15	98 25	» 15	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,055 »	... ..	... ..	1,052 50	» »	2 »
— — (1852). . .		1,185 »	... ..	... ..	1,185 »	» »	» »
Banque de France.		2,990 »	... ..	... ..	2,985 »	» »	5 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	... .	... ..	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

LA SITUATION EN DANEMARK

(Deuxième et dernier article. — Voir le numéro 5756.)

II. — LA CRISE ACTUELLE

Dans notre première partie, nous avons indiqué les difficultés
ɔuvelles dans lesquelles est entré le Danemark à la fin de la
ɔerre contre les duchés, en 1850. Il importe ici de bien pré-
ser les éléments du conflit qui n'a cessé d'exister depuis
rs, et qui vient d'aboutir à une dissolution du *Volksthing*
hambre basse), la troisième depuis quatre ans.

Ce qu'il faut remarquer avant tout, c'est l'antagonisme na-
onal entre le *parti allemand* et ce que l'on nomme le *parti de
Eider*. Ce dernier tend à mettre une séparation aussi grande
ıe possible entre le Schleswig et le Holstein. La rivière de
Eider, qui fait frontière entre les deux duchés, était naturel-
ment faite pour prêter son nom aux partisans de ce principe
tra-danois. Le parti allemand, de son côté, qui est tout-puis-
nt dans les duchés, cherche à maintenir l'union la plus in-
me possible entre ces deux provinces de la couronne danoise,
ırce que cette union est la plus favorable à leurs intérêts com-
erciaux et à leurs traditions politiques. L'on se souvient peut-
re que ce sont ces prétentions contraires qui ont allumé la
ıerre de 1848, et que l'adjonction du Schleswig à la Confédé-
tion germanique a été la principale raison de l'appui que la
upart des Etats allemands ont alors prêté aux duchés. Mais
tte tentative ayant eu un sort malheureux, grâce aux prodiges
valeur de l'armée danoise, et surtout à l'avantage que don-
ıit à cette puissance une marine supérieure à celle de l'Alle-
agne, toutes choses durent rentrer provisoirement dans le
atu quo ante bellum. Nous disons *provisoirement*, car les vieilles
fficultés, jointes aux embarras nouveaux dont nous allons par-
r, faisaient assez voir l'impossibilité de marcher longtemps de
sorte.

Quels étaient donc ces nouveaux obstacles (1)? Il est facile
les trouver, en se souvenant de ce que nous avons dit pré-
demment. Non-seulement le parti ultra-danois avait pris, de-
ıis la fin de la guerre, une attitude de mépris et de domina-
ɔn à l'égard des duchés, mais encore il trouvait dans la

(1) Nous ne faisons plus ressortir les inexactitudes commises dans tout cet exposé par
Journal des Débats du 20 octobre. Ce que nous avons dit suffit pour signaler dans
ticle donné par ce journal les inspirations du parti démocratique.

... ., il se
noise exerçait sur les affaires publiqu
tre-poids de la part du Schleswig et d
fait même, une injustice, et, pour cela
vait durer longtemps.

Mais, pour faire comprendre encor
avait là d'anormal, examinons le roua
les nécessités du gouvernement et les
vinces en avaient commandé l'organisa

Le conseil d'Etat, outre le roi et le pr
side en l'absence du roi, comprend neu
les intérêts qui concernent la monarchi
lement voix, mais chacun seulement en
sion de ses fonctions sur l'une ou l'autre
à la responsabilité de ses ministres, r
ministres spéciaux ne sont responsables
rain constitutionnel dans le Danemarck
dans le Schleswig et le Holstein. Les tr
tice, de l'intérieur, des cultes et de l'ins
le Danemark proprement dit, sont respo
danoise et justiciables du haut tribun
quatre ministres des affaires extérieur
guerre et de la marine, régissant à l
royaume et ceux des duchés, sont resp
pour ce qui concerne particulièrement l
le roi seul pour ce qui concerne l'admin
en résulte des inconvéniens aussi fâche
exemple ...

constitutionnelle dans le royaume. Enfin, si une autre fois la Diète essaie de s'en prendre à la responsabilité du ministre, celui-ci peut se retrancher derrière sa qualité de ministre du souverain absolu des duchés. Tout autant d'hypothèses qui peuvent donner lieu aux complications les plus fâcheuses, et où le bon ordre, autant que les intérêts les plus essentiels d'une administration et la dignité du pouvoir courent les plus grands dangers.

Un pareil état de choses dut inspirer bientôt le désir d'en sortir par un remède radical et définitif. Ce remède ne pouvait être que l'extension absolue des droits et libertés du Danemark aux duchés, ou l'organisation d'une unité, d'une communauté au-dessus de la sphère des institutions particulières de chaque province.

La première hypothèse était d'une application impossible. Nous en avons déjà insinué les raisons; car, d'un côté, les duchés n'eussent point voulu d'une transformation semblable de leurs institutions traditionnelles, et, de l'autre, la couronne, en eût-elle eu le désir, ne pouvait la leur imposer; mais elle était arrêtée elle-même et par ses propres intérêts, et par la position que lui faisait le Holstein à l'égard de la Confédération germanique. Ce n'est pas en 1850, 1851 ou 1852, qu'il pouvait être utile ou même indifférent seulement d'introduire dans un pays qui ne les demandait point, les institutions créées en 1848, sous le souffle de la démocratie.

Dès lors, il fallait nécessairement songer à réaliser la seconde hypothèse. Malgré d'énormes difficultés, l'entreprise était possible; car enfin, pourquoi ne parviendrait-on pas à trouver un point de jonction, un terrain commun où les diverses provinces qui font partie de la couronne danoise, tout en conservant leur caractère et leur individualité essentielle, se rencontrassent pour former une forte et puissante unité gouvernementale? C'était là une entreprise digne d'hommes d'État intelligents et habiles, et une œuvre à laquelle les hommes influents de la nation avaient le devoir d'apporter un loyal et conciliant concours. Le Danemark compte en effet un certain nombre d'hommes qui possèdent plus ou moins ces éminentes qualités et qui poursuivent le but que nous venons de marquer. Le parti qu'ils forment se nomme le *heelstat-parti*, c'est-à-dire de l'intégrité, et depuis trois ans il est à la tête des affaires.

Malheureusement, les hommes du *heelstat* devaient se trouver en présence du parti démocratique maître presque absolu des chambres législatives, du *rigsdag*, et joignant à l'irritation ordinaire des partis le mécontentement d'une exclusion presque totale du gouvernement. De plus, grâce à une loi électorale dé-

fectueuse, les dissolutions et les renouvellements d'une pareille représentation nationale devenaient des moyens extrêmes presque sans efficacité, comme les faits ne le prouvèrent que trop. Qu'on juge de l'influence que devaient dès lors exercer dans le pays, et contre l'action du gouvernement, les cinquante députés du *landsthing*, et surtout les cent députés du *volksthing*, conduits par des tribuns et avec une loi sur la presse aussi large que le droit d'élection et d'éligibilité.

Le ministère qui engageait la lutte dans de pareilles conditions entreprenait sans aucun doute une tâche laborieuse et méritoire. Nous allons esquisser rapidement les actes du gouvernement danois depuis qu'il a fait le premier pas officiel vers l'unité, en 1852. Qu'on remarque bien que l'œuvre qu'il commençait alors est précisément celle qui l'occupe encore aujourd'hui. Sur le terrain législatif rien n'a été fait jusqu'à présent, et les actes du ministère qui réalisent dans quelques détails la fusion à laquelle il aspire, n'ont point jusqu'à présent une valeur consacrée par le droit public. C'est le résultat d'une impérieuse nécessité, comme, par exemple, la mesure par laquelle le ministre de la guerre a fondu les troupes du Holstein dans celles du Danemark.

Le 28 janvier 1852, parut, probablement comme conséquence de l'arrangement de Vienne (1), une ordonnance royale annonçant une nouvelle politique à l'égard des duchés, et la prochaine *élaboration d'une constitution embrassant à la fois le Danemark, le Schleswig et le Holstein*. En même temps, le ministère mixte faisait place à un ministère composé exclusivement de membres du *heelstats-parti*.

Cette mesure mit tout en émoi. La diète répondit par un ordre du jour motivé contre le ministère, et celui-ci, effrayé, ajourna indéfiniment la présentation du projet de constitution annoncé. C'est à peine même s'il put se soutenir jusqu'à l'issue de la session courante, par une sorte d'alliance avec le parti démocratique.

Le 4 octobre suivant, la diète se rouvrait. Le ministère présentait deux dispositions royales à l'agrément des chambres. C'étaient, d'abord, le règlement de la succession au trône tel qu'il avait été reconnu par le traité de Londres, le 8 mai précédent, puis le déplacement de la ligne des douanes de l'Eider à l'Elbe. L'une et l'autre question froissaient les prétentions et les susceptibilités du *parti de l'Eider*. Le ministère échoua dans le *volksthing*, et il en prononça la dissolution (13 janvier 1853).

(1) C'est le traité de Vienne qui a consacré le résultat de la guerre du Danemark avec les duchés et la Confédération. Dans ce traité, les droits du Danemark sont reconnus, *mais il règle* aussi les rapports organiques des duchés avec la monarchie.

Le 7 mars, la nouvelle chambre entrait en fonctions. Elle n'était guère plus favorablement disposée que la précédente. Le gouvernement revint avec l'affaire de la succession. Après de longs débats, le ministère n'ayant point obtenu le nombre de voix requis par la constitution, en faveur de sa proposition, recourut à une nouvelle dissolution dans laquelle, cette fois, le *landsthing* aussi fut enveloppé. C'était le 20 avril.

Cette nouvelle dissolution avait été accompagnée de la démission des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, MM. Bang et Simony. C'est à cette occasion que remonte la rentrée dans le cabinet de M. Œrsted, légiste éminent, en politique d'un libéralisme modéré. Sous l'influence de son retour aux affaires, les élections donnèrent un résultat favorable au ministère. Le 24 juin 1853, la diète acceptait l'ordre de succession sanctionné par le traité de Londres.

De ce moment, une grande crise était terminée, et un intervalle de répit commença. Ce n'était qu'un intervalle; en effet, les Chambres s'étaient montrées favorables sur un point qui engageait le Danemark à l'égard des grandes puissances européennes. Il ne devait pas en être de même sur la question bien plus grave et fondamentale de la constitution unitaire de tous les Etats de la couronne. Là, les préjugés et l'opposition des partis devaient se produire avec toute leur vivacité et leur intraitable opiniâtreté. La guerre recommença donc à propos de l'ordonnance du 26 juillet dernier.

Cette ordonnance n'était pas autre chose que le commencement d'application du principe posé dans celle du 28 janvier 1852. C'était une ébauche de l'organisation unitaire réclamée par les intérêts les plus pressants des Etats danois. Un conseil royal était institué, se composant de 20 membres nommés par le roi, de 30 autres élus par les provinces, savoir : 13 par les duchés de Schleswig et Holstein, 1 par le Lauenbourg et 16 par le royaume de Danemark. La tâche de ce conseil devait être de régler *toutes les affaires communes* en matière législative et budgétaire. Ces affaires, du reste, n'étaient point précisées, et c'est au conseil lui-même que cette définition d'attributions était abandonnée de concert avec le ministère.

Qu'on juge de l'effet que devait produire sur le *parti de l'Eider* cette organisation qui restreignait d'une manière si étendue les droits du *rigsdag*. Qu'on juge de l'accueil que devaient faire à un projet de modification de la *Constitution du* 5 *juin* les mêmes hommes qui en avaient été les auteurs?

L'un et l'autre furent des plus fâcheux, et ce sont les détails du conflit ouvert à ce propos entre le gouvernement et les Chambres qui ont occupé depuis quelque temps la presse.

ministère en accusation.

L'on sait ce qui est arrivé. Le roi a une ordonnance de dissolution du *volks* tion du *landsthing*. C'est le 1er décembre velles élections.

L'*ordonnance de dissolution* exprime l' de ne pas souffrir que, *par l'abus des liber mène la nation à sa ruine*. D'autre part, adressée au peuple danois, le roi ajoute q cidé à persister dans la voie où est entré il donne un sévère avertissement *aux fonct et séculiers qui se sont écartés de leur devo*

Evidemment, de tout cela il résulte qu décisive pour les Etats danois. Les rens plets que nous avons eus sur la situatio croire que ni le pouvoir royal ni les p constitutionalisme ne sont menacés par conque. Mais nous regretterions égalemen sible d'une démocratie exagérée et turb éventualité d'un coup d'Etat, et la prolon bâtarde pleine d'incohérences et d'agitati

Nous faisons des vœux pour que le bon lations, et que les inspirations de la modé dictent au gouvernement le parti le plus que le plus conforme au respect des droit

L'a

diction, le vicaire apostolique y resta renfermé pendant un long espace de temps, tandis que les schismatiques en avaient obstrué les abords, privant l'Evêque et plus de quatre-vingts fidèles d'air et d'eau, et les réduisant au danger de périr de soif et de chaleur. Heureusement la magistrature locale était intervenue et avait délivré les prisonniers. L'indignation publique avait fait justice de ces odieux traitements. Le bref *Probè nostis* du 9 mai 1853 infligea au prêtre coupable qui en était l'instigateur le plus terrible châtiment, en le séparant de la communion des fidèles.

Nous avons dit quelles avaient été les suites de cet acte solennel du Saint-Siége. L'Evêque de Macao a fini par reconnaître noblement ses fautes et par faire une soumission qui l'honore. La plus grande partie de la population rentre dans le sein de l'Eglise et abjure ses égarements. Toutefois, il reste encore des esprits opiniâtres qui s'entêtent dans la révolte. Le clergé goanais les appuie et n'épargne ni séductions, ni menaces, ni voies de fait pour les retenir attachés au schisme. En voici une nouvelle preuve. Il y a à Salcette une paroisse entière où tous les adeptes, sans exception, avaient renoncé à l'erreur; mais le prêtre goanais est encore demeuré en possession de l'église, et il la garde sous la protection de l'autorité locale. Quatorze Catholiques, qui avaient voulu recouvrer leur temple, ont été traînés de tribunal en tribunal comme des malfaiteurs; heureusement, comme il n'y avait pas de preuves contre eux, ils ont été déclarés innocents. Mais voilà une population placée dans l'alternative ou de rester privée d'église ou de retourner au schisme.

De plus, on a repris en justice l'affaire de l'église de Mahim. La question de la propriété de ce temple a été portée le 22 septembre 1853 devant la Cour suprême. L'Evêque fut cité en personne, sous peine, en cas de non comparution, d'une amende de 1,000 *roupies*. S. G. se présenta; et, pendant cinq heures, dut entendre les divagations et les injures des avocats de ses adversaires, parmi lesquels figuraient trois prêtres excommuniés, avec leur chef, le vicaire de Mahim. Ce dernier, il est vrai, fut contraint d'avouer qu'il ne savait pas pour quel motif, en 1850, il avait abandonné l'obédience de son Evêque et trahi ses serments et ses devoirs. Mais la question pendante était celle du droit qu'a le peuple de choisir ou de déposer son curé et de transférer son obéissance d'un Evêque à un autre. La Cour, fort embarrassée, différa sa sentence jusqu'au 24 décembre, et à cette date elle rejeta la demande des appelants comme mal fondée, et déclara en même temps Mgr Hartmann « intrus audacieux. » Le juge avait, de plus, prétendu faire une singulière

aux tribunaux, et réclama l'expulsion
scandale que de voir des Catholique
contre leur premier pasteur devant un

Les paroissiens, demeurés fidèles, fi
demandèrent à être mis en cause au lie
mann. Ils y furent admis, et la cause fut
fois le 17 juin 1854. Le débat roulait
titre de possession et qui peut le prod
majorité de la confrérie, avec la mino
l'autre, la majorité des paroissiens ave
frérie. La possession était en faveur d
droits, toutes les convenances, toutes
concluaient pour eux. Mais qu'attendre
Nul ne pouvant produire un titre posit
fut rendue : « Le juge, après s'être lo
son assesseur, dit que la cause est en s
n'entend point par cela blâmer les avoc
se sont efforcés avec le talent le plus lou
tion dans tout le jour possible; mais l
qu'elles ne peuvent être surmontées, e
qu'elle ne peut être dissipée. »

Il résulte de cette étrange décision, ou
de décision, qu'on n'a tenu aucun com
et du droit inaliénable de l'Evêque sur
les limites de sa juridiction. On eut le si
confrérie qui se met à la place d'une par

laisse ainsi les Catholiques à la merci du caprice ou de la mauvaise volonté d'un tribunal?

Mgr Hartmann et la population fidèle sont donc sous le coup de ce déni de justice. Pour y remédier autant que possible, le courageux Evêque s'adresse à tous ses vénérables frères dans l'Episcopat et les conjure de venir à son aide pour l'aider par quelques secours à construire une église en faveur des Catholiques de Mahim qui demeurent sous son obédience. Son appel est daté de Bombay, en la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, 1854.

Nous nous empressons, d'après le *Bombay Catholic Examiner* et l'*Armonia*, et selon le désir de la S. Congrégation de la Propagande, de servir d'organe aux vœux du pieux et zélé Prélat.

Henry DE RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le *Moniteur* du 31 octobre garde le silence. On n'a que des dépêches du prince Mentschikoff, et leur invraisemblance même leur enlève toute autorité. Ainsi le prince annonce que les dégâts faits par les batteries alliées « étaient sans importance et avaient été immédiatement réparés. » Il ajoute que, « dans une sortie de la garnison, onze mortiers et huit canons d'une batterie française avaient été encloués. » On sait cependant avec quelle vigueur les premières sorties ont été repoussées. « Il faudrait, dit le *Journal des Débats*, qu'une très-forte sortie eût été exécutée par la garnison, ou bien que les assiégeants ne se trouvassent pas en force suffisante au moment même de l'attaque. Au surplus, ce sont là des péripéties auxquelles il faut s'attendre dans un siége, surtout quand une place a pour garnison toute une armée. »

Selon le *Wanderer*, bien loin que les pertes des Russes soient insignifiantes, elles dépasseraient un chiffre de 12,000 hommes, et déjà une partie de la ville serait réduite en cendres.

On annonce définitivement le départ du prince héréditaire de Russie pour rejoindre les troupes en marche. En son absence, un oukase du 4|16 octobre place le gouvernement de Saint-Pétersbourg qui, le 21 février, a été déclaré en état de siége, sous les ordres du gouverneur général militaire de la ville, le général d'infanterie Schalgin. On attendait à Varsovie, pour les derniers jours d'octobre, le grand-duc héritier, qui devait prendre le commandement du corps de la garde et de celui des grenadiers. Les deux grands-ducs Michel et Nicolas resteront dans le quartier général du prince Gortschakoff à Kichenew.

On mande de Iassy que l'hospodar de la Moldavie, prince

Ce matin, 2 novembre, le *Moniteur* a par
Il contient les deux dépêches suivantes :

« Buchar

« En conséquence du mouvement opéré sur le Se
prince Gortschakoff a ordonné aux troupes russes q
franchi le Dniester de rétrograder et de prendre po
Danube. Achmed-Pacha a reçu l'ordre d'aller rejoi
10,000 hommes, pendant qu'Iskender-Bey pénètre

« Le vapeur anglais le *Trent*, parti de Sébastopol
le 26 au soir. Le bombardement continuait sans
plus grande vigueur. Les assiégeants avaient dirigé
les portes de la ville. Sébastopol était encombré d
L'amiral Nakimoff avait été tué par une bombe. »

Voici d'autres dépêches qui ont été publié
anglais d'hier :

Vienne, di

Des avis de Varna, datés du 23 octobre, disent q
avaient fait une batterie de brèche. Les Français n'a
miné la leur. Cette nouvelle est authentique. Les Ru
les Français ont enlevé d'assaut le cimetière.

Odessa, 2

Le bombardement de Sébastopol continuait le 2
jusqu'à ce jour rien de décisif.

Le prince Mentschikoff continue d'envoye
ment des rapports dans lesquels il se donne
tage. C'est au temps et à des informations
justice de ces assertions.

Le bruit a couru à Vienne, et les journau
accrédité, que la division de l'amiral ...

siastique. Cependant, pour répondre au désir de l'écrivain et à l'intention sérieuse qu'il dit lui avoir dicté son travail, nous l'avons lu avec une attention plus qu'ordinaire. C'est à peine si nous avons besoin d'avertir nos lecteurs que le *Journal des Débats* ne s'est occupé de la doctrine de l'Immaculée Conception que pour la combattre.

Nous ne jugeons pas à propos de faire dès aujourd'hui nos observations sur le premier article de M. Laboulaye. Néanmoins, en attendant la suite et la fin de cet essai théologique, nous ne pouvons nous empêcher d'en regretter l'inopportunité au moment où l'autorité souveraine en matière de foi est saisie de cette question. Non-seulement M. Laboulaye ne dit rien de nouveau contre la doctrine qu'il combat; mais, en dépit de quelques apparences de solidité et de profondeur, sa manière est si peu théologique, que, loin de prouver sa thèse, il ne convaincra pas même qu'il soit compétent à la traiter. Tant il est vrai que l'on ne saurait trop recommander, même à des hommes d'esprit, le conseil du poëte :

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

L'abbé A. Sisson.

Nous lisons dans le *Giornale di Roma* du 24 octobre :

Dans cette feuille, à la date du 24 décembre 1851, quelques paroles d'avertissement amical furent adressées au journal l'*Ami de la Religion* pour l'inviter à avoir sur les affaires de Rome des correspondants mieux informés. Nous regrettons de devoir le répéter aujourd'hui aux respectables rédacteurs de ce journal, en leur disant que l'article daté de Rome, publié dans leur n° 5750, du 17 octobre courant, touchant la réunion de divers Evêques du monde catholique dans cette capitale, n'est pas exact.

Voici en son entier l'article contenu dans le numéro dont parle le *Journal de Rome :*

Le monde catholique est en ce moment occupé du grand événement qui va s'accomplir à Rome.

Les Evêques convoqués se dirigent de toutes les parties de la terre vers la Ville éternelle, à la voix du Chef visible de l'Eglise.

En France, S. E. le cardinal Gousset est déjà parti pour Rome et a pris la route de la Suisse. Mgr l'Evêque du Mans vient d'arriver à Paris; Sa Grandeur se rend également dans la Ville sainte et doit partir dans le courant de la semaine. On annonce l'arrivée à Paris de S. Em. le Cardinal Archevêque de Malines. Ainsi que les deux prélats français, plusieurs prélats d'Irlande, entre autres Mgr Dixon, archevêque d'Armagh, et Mgr Cullen, archevêque de Dublin, se trouvent aussi en ce moment à Paris, se disposant à partir pour Rome.

L'Irlande est le seul pays du monde catholique où plus de deux prélats aient été invités nommément.

Mais on nous écrit de Rome qu'on y attend un grand nombre d'Evêques,

pas indiqué la partie de notre article si
tification. Nous nous serions empressé
teurs cette inexactitude, et nous le fero
connue.

Nous croyons pouvoir cependant af
l'on verra arriver avec la plus grande s
bien que les prélats officiellement invit
tion y attirera, et que les uns et les au
actes relatifs à l'Immaculée Conception.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

On écrit de Rome :

Les évêques conviés par le Saint-Père à pr
dont le résultat doit être la proclamation du
culée Conception, sont attendus à Rome dans
vembre. Leur nombre ne dépasse pas 30. Le S
talité et a fait préparer, pour les recevoir, les
du palais de la Consulte, et ceux du collége d

On voit que cette note n'a pas été ré
dant qui soit familier avec le langage d
aurait su que l'Eglise ne crée pas de no

Nous sommes sûrs aussi que les 30
pas les seuls attendus à Rome, et que
dront y prendront part *aux conférences.*

On nous écrit d'Amérique à la date du 18 o

« Mgr Hughes, archevêque de New-York, pa
Mgr Kenrick, archevêque de Baltimore, et Mgr

docteur, tous mes actes d'Evêque au jugement du Saint-Siége apostolique, à qui j'ai toujours appartenu, comme pasteur et comme brebis, par le fond de mes entrailles.

« Je pardonne à tous ceux qui se sont faits mes ennemis. Dieu m'a fait la grâce de n'avoir jamais gardé aucun sentiment de haine dans mon cœur contre aucun d'eux.

« Je demande pardon à tous ceux que j'aurais pu scandaliser ou offenser, à tous ceux qui auraient éprouvé de ma part, par ma faute ou involontairement, quelque chagrin ou quelque dommage.

« Si Dieu me fait miséricorde, je n'oublierai pas dans le ciel les personnes qui m'ont honoré de leur affection. Je les ai portées tous les jours à l'autel pendant la durée de mon sacerdoce. Je n'oublie aucune des personnes qui m'ont consolé dans mes peines et qui m'ont édifié par leurs vertus.

« Je voudrais laisser un gage de mon affection à tous les bons prêtres que j'ai aimés, qui le savent bien, et qui m'ont témoigné tant de confiance et d'attachement.

« Je recommande à mes deux neveux de se montrer les dignes neveux d'un Evêque par leur bonne conduite et leur religion éclairée. Je ne puis les faire riches, et cependant je leur recommande la charité envers les bons pauvres, surtout envers les pauvres honteux. Je sais par la plus douce expérience que rien ne rend aussi heureux que l'aumône dont Dieu seul a le secret.

« Je conjure tous les bons prêtres qui m'ont connu particulièrement de déployer en toute occasion leur amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au sacrement de l'autel, leur dévotion envers sa sainte Mère, par la décoration des temples, par l'entretien des églises et des chapelles, enfin par la pompe et la majesté des cérémonies de notre divine religion.

« Je désire que mon légataire universel et mon exécuteur testamentaire transmettent mes sentiments de respect et de reconnaissance à la famille royale, qui m'a comblé des preuves de sa confiance.

« Je fais deux parts de mes biens : l'une doit revenir à ma famille, c'est le patrimoine qui me vient de mon père et de ma mère; l'autre, savoir : 1,000 fr. de rente sur l'Etat, l'argent qui sera trouvé chez moi, l'argent prêté à des personnes qui se feraient elles-mêmes connaître pour le rembourser (car je ne veux pas que les personnes à qui j'ai prêté et qui seraient gênées dans leurs affaires se croient obligées à me rembourser), le produit de mon mobilier, tout cela sera distribué en bonnes œuvres, selon le tableau qui va suivre. De peur d'oublier à la fin de ce testament une disposition très-importante, je la pose ici. Au moment de ma mort, la dette de la fabrique de la cathédrale, telle qu'elle aura été reconnue par moi au dernier budget, sera payée intégralement sur mes rentes sur l'Etat, avant toute autre opération.

« Je demande à mes grands vicaires de faire en sorte que mes obsèques ne coûtent rien à la fabrique de la cathédrale, et que tout soit acquitté par ma succession.

« Je désire, dans l'examen qui sera fait de mes papiers, que l'on détruise tout ce qui accuserait ou confondrait la malice de ceux qui se sont faits mes ennemis.

« Fait à Trouville-sur-Mer, le 22 juillet 1854. »

Nous apprenons, à l'instant, que le 9 novembre est le jour définitivement fixé pour la réception à l'Académie française de Mgr l'Evêque d'Orléans.

C'est M. de Salvandy qui répondra au vénérable récipiendaire.

Le *Moniteur du Loiret* annonce que Mgr l'Evêque d'Orléans a, depuis quel-

[illegible] certaine de l'élév
[illegible] Jésus. Le R. P.
[illegible] de Rome, et il est depuis de lo
enseignement au collège Romain, et par les nor
bliés.

— *Le Journal de Rome*, annonce la mort,
Monsignor Paolo Paolini, préfet domestique
de la seconde chambre du Tribunal de la S. C

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Nous avo
nelle de prières que les Dames de Sainte-Gene
Saint-Etienne-du-Mont pour les morts de l'arı
Voici l'ordre des exercices dont elle se com

TOUS LES JOURS DE L'OC

A 9 heures et demie, prédication et messe b

SERMONS.

Vendredi 3 novembr

M. l'abbé COQUEREAU, Chanoine de Saint-Denis, aumônier en chef de la flotte. — M. l'ab Notr

Samedi 4 novembre

M. l'abbé ALIX, Chapelain de Sainte-Geneviève. — M. l'al Marg

Le dimanche 5 novembre, la messe sera dite
tention.

SERMONS.

Lundi 6 novembre.

M. l'abbé LECOURTIER, Archiprêtre de Notre-Dame. — M. l'ab de N

Mardi 7 novembre.

« L'équipage d'un navire de notre port, échappé à une affreuse tempête, à 60 kilom. de nos côtes, est venu acquitter un vœu auquel il attribue sa délivrance inespérée. C'est M. Durand, prêtre du Saint-Cœur de Marie et missionnaire au Sénégal, qui a dit la messe; il avait été du voyage, et le vœu s'était fait sous son inspiration.

« L'autel a été ensuite occupé par M. Ducasse, prêtre du diocèse d'Auch, qui accompagne sur les rives du Panama, dans les anciennes réductions des jésuites au Paraguay, un premier convoi de 300 colons pris parmi les agriculteurs du Gers et de la Haute-Garonne. Ces braves gens assistaient à cette messe, dite pour eux, le jour même où ils devaient s'embarquer, avec un recueillement qui prouvait leur éducation et leurs habitudes chrétiennes.

« Le curé, ecclésiastique éminemment digne et pieux, consolera, encouragera les nouveaux colons, et leur rappellera, avec la pensée du ciel, celle de notre France bien-aimée.

« Nous faisons des vœux pour le succès de cette entreprise, qui commence sous de si favorables augures. » — *Moreau.*

MISSIONS. — On nous écrit de Belley :

Mgr Crétin, évêque de St-Paul, dans l'Amérique septentrionale, vient d'appeler de pieux ouvriers pour lui aider à défricher la vaste portion qui lui est échue dans le champ du Père de famille. Sa Grandeur a choisi les frères de la Sainte-Famille, dont la congrégation, approuvée par le Souverain-Pontife, a son siége à Belley (Ain). Quatre de ces bons frères viennent de quitter leur maison mère pour se rendre à St-Paul, où ils doivent établir un noviciat de leur ordre. Ils doivent s'embarquer le 1er novembre ; ils seront accompagnés par M. l'abbé Décailly, missionnaire apostolique, neveu de l'évêque de Dubucque, Mgr Loras, qu'il va rejoindre. Leur respectable supérieur général a désigné pour cette mission le frère Cyrille (Carrier), le frère Timothée (Curtaz), le frère Marie Léon (Gailloz), et le frère Ernest (Perret) ; les deux premiers appartiennent au diocèse d'Annecy, et les deux autres à celui de St-Jean-de-Maurienne (Savoie). Ils espèrent que bientôt un prêtre de leur congrégation les ira rejoindre pour remplir les fonctions d'aumônier dans la maison de noviciat qu'ils vont élever en Amérique, dans l'intérêt de la religion et selon le désir de Mgr Crétin.

C'est ainsi que les quatre frères de la Sainte-Famille veulent payer leur quote-part à la propagation de la foi

Leur utile congrégation est aussi appelée à rendre de grands services en France et dans les autres pays, en procurant aux paroisses des frères dévoués qui exercent les fonctions d'instituteur, de chantre et de sacristain.

Le vénérable évêque de Belley, Mgr Chalandon, parlant des écoles confiées dans son diocèse aux frères et aux sœurs de diverses corporations, du nombre desquelles est celle de la Sainte-Famille, disait naguère à ses prêtres dans une remarquable circulaire sur l'instruction de la jeunesse : « C'est à ces pieuses congrégations que nous devons incontestablement l'esprit de foi qui s'est conservé parmi nous; elles ont le plus juste droit à notre reconnaissance et à notre dévouement. Appliquons-nous à leur montrer en toutes circonstances notre intérêt, et à favoriser, selon notre pouvoir, leur développement. »

« De l'influence des arts du dessin sur l'in

« 1° Faire ressortir les qualités qui disting
française, sous le rapport du goût, et en rec

« 2° Indiquer les avantages qui en résulte
du pays que pour la richesse nationale.

« 3° Présenter les moyens de conserver à n
norable qu'elle s'est acquise, de la fortifier et
tistes à diriger dans la voie du beau cette pa
qui se livre aux travaux de l'industrie. »

Ce prix sera une médaille d'or de la valeur

Les ouvrages destinés à ce concours dev
port, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er
épigraphe ou devise répétée dans un billet ca
de l'auteur. Les concurrents qui se feraient
concours. L'Académie ne rendra aucun des
soumis à son examen ; mais les auteurs auront
des copies au secrétariat de l'Institut.

Les étrangers pourront prendre part à ce
Mémoires soient écrits en langue française.

— La nomination de M. de La Guéronnière
place vacante au Corps-Législatif. Cette lacun
convoque, pour le 19 novembre prochain, les
dans la deuxième circonscription du Cantal.

— Le beau piédestal en marbre blanc const
la place du Palais-Bourbon, et où l'on devait
Louis XVIII, va recevoir, dit-on, une statue
France.

— On lit dans le *Moniteur :*

« La commission instituée par le décret du

diaire des agents diplomatiques de la France à l'étranger, à S. Exc. M. le maréchal Vaillant, président de la commission, aux Tuileries. »

— Les journaux anglais publient des pièces qui nous paraissent de nature à donner sur le sort de sir John Franklin une certitude douloureuse et définitive. M. Roë, commandant l'*Artic*, de la compagnie de la baie d'Hudson, rend compte à l'Amirauté de rapports recueillis auprès des Esquimaux, et qui semblent ne plus laisser de doute sur le sort des malheureux navigateurs de l'*Erébus* et du *Terror*.

Les débris des équipages paraissent avoir succombé aux souffrances de la faim après la destruction des navires. M. Roë a acquis des Esquimaux divers objets qui ont incontestablement appartenu à l'expédition.

— *Le Journal général de l'Instruction publique* contient un décret du 20 octobre qui érige en école normale primaire d'institutrices l'établissement normal existant à Ajaccio (Corse) sous la direction des Filles-de-Marie d'Agen.

— Le samedi 4 novembre, il y aura éclipse de lune visible en France. Commencement de l'éclipse à 8 h. 54 m. du soir; milieu de l'éclipse à 9 h. 21 m.; fin de l'éclipse, à 9 h. 48 minutes.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

ENCORE UNE SECTE EN AMÉRIQUE

Depuis quelque temps la manufacture religieuse chômait en Amérique. L'invention était en défaut : tordre les saintes Ecritures, secouer et brouiller les textes sacrés comme on fait des matériaux du kaléidoscope, porter les conséquences logiques des vieilles sectes jusqu'à d'incroyables mais d'inévitables absurdités, découvrir de nouvelles interprétations ou de nouvelles traductions, tout cela était usé; *Jonathan* (1) ne se laissait pas distraire de ses dollars pour un iota ou une syllabe de plus ou de moins. Il avait fallu, pour produire quelque effet, que, nouveau Mahomet, un Joé Smith, tout aussi rusé, tout aussi perdu de vices que le prophète Arabe, mais moins lettré et doué d'un génie moins grandiose, se fît plagiaire de je ne sais quel vieux roman inédit, le promulguât comme son Coran, *son Livre divin*, imprimé en caractères dorés et inconnus dans une langue primitive, dont il était bien sûr de pouvoir lui seul expliquer le sens, puisqu'il en était l'inventeur. Lorsque, plus tard, retirés dans les solitudes de l'Illinois, les Mormons ne furent plus un objet de *haute nouveauté*, on eut les esprits frappeurs découverts par un ministre méthodiste.

De toutes ces pommes que le père du mensonge ne cesse d'offrir à la curiosité, à l'orgueil des enfants d'Adam, celle-ci était bien une des plus attrayantes : avoir sous la main son esprit révélateur et prophétique, son Pacolet particulier, n'avoir qu'à presser sa table ou laisser un crayon courir tout seul sur un pa-

---

(1) *Jonathan* est pour les Américains ce qu'est *John-Bull* pour les Anglais, et *Jacques Bon-homme* en France.

Panthéon du protestantisme, qui, comm
donne droit de temple à toutes les croyai
l'Archange Gabriel lui-même qui vient l'
son nom à la nouvelle secte du *gabriélism*

Le *Tablet*, journal de Dublin, a recueill
le fondateur du gabriélisme ; les lignes sui
par le journal irlandais, du *Catholic Stand*

Un nouveau prédicant nous est arrivé d'Exet
champion d'une croisade dont il est aussi le chef;
de fond sur les lettres de créance qu'on lui a dé
ménagerie, et jugeant qu'une ordination plus im
il s'annonce comme animé d'une inspiration part
âme par l'Archange Gabriel. L'esprit qui le dirig
belliqueux, disons-le, trop tapageur, pour ne pas
la divinité de son origine ; ses hurlements ne pa
que par des scènes de tumulte. Quoi qu'il en soi
déjà des partisans et des disciples ; il en aura da
parvient à élire domicile dans les quartiers fasl
plus étrange là-dedans, c'est que ses adhérent
d'esprit.

Les détails suivants sont empruntés par
du Dimanche de New-York :

Le nom véritable de l'homme célèbre, dont les
une si grande réputation, et qu'on appelle l'A
Swish ; on le nomme aussi quelquefois Orr ou H
naissance, appartenait au clan Gordon, et, dans s
la domesticité du marquis de Huntley. Il s'y m
nommée Saineders (1), attachée au service de la

dicant des rues dans la grande cité de New-York, et qu'il y fait sensation sous le nom de l'Ange Gabriel. A treize ans, Sandy alors apprenti tisserand, perdit son père; sa mère s'étant remariée avec un prêcheur errant, de la secte des Baptistes, quitta l'île de Skye amenant avec elle son fils qui porta désormais le nom de son beau-père.

De ce moment jusqu'à celui où il s'est révélé comme évangéliste, nous l'avons perdu de vue, mais nous avons raison de penser que les renseignements que nous avons recueillis, sont assez exacts.

M. Orr, le prédicateur baptiste, erra à travers les Highlands d'Ecosse pendant environ deux ans; mais la vie était dure, les convertis rares, la famille s'augmentait : il trouva opportun de quitter ses parages habituels, et avec eux son nom et son métier.

Il n'était pas Celte, mais Anglais, et on dit qu'il avait autrefois fait partie d'une troupe équestre. Ce qui est certain, c'est que rencontrant à New-Castle une compagnie de voltige, il se joignit à elle, en qualité d'écuyer du cirque, et prit le nom de Wiggins. Son beau fils Sandy Mac-Swish se distingua pendant quelques temps par ses hauts faits, au milieu des associés de M. Orr; mais il se brouilla avec le directeur, quitta ses parents, s'enrôla dans une troupe d'acrobates, parcourut l'Angleterre, et arrivé à Liverpool, devint amoureux de la fille d'un marchand de vin. Les deux amants s'enfuirent ensemble au pays de Galles, où ils se marièrent et où Sandy se fit prédicateur méthodiste dans le village de Langffd. De bon vivant que l'Ange en herbe avait été jusqu'alors, il devint sérieux et fervent : l'exaltation avec laquelle il s'appliqua à sa nouvelle vocation, effraya parfois ses innocents auditeurs gallois, dont il réveillait l'apathie en soufflant dans une grande trompe de fer blanc. Enfin, fatigué de sa vie champêtre, il disparut une nuit, laissant des dettes comme gage de souvenir à ses paroissiens, et emportant pour mémento d'affection, la cruche d'étain qui sert aux sacrements.

Il partit alors de Bristol sur un vaisseau qui allait à la Jamaïque, et où il s'engagea en qualité de cuisinier; à son arrivée dans l'île, il reprit sa profession de prêcheur : seulement, ayant remarqué que les Méthodistes ne jouissaient pas d'une faveur égale à celle des Baptistes, ce fut à cette dernière secte qu'il s'attacha. On ne sait pas au juste combien de temps il demeura à la Jamaïque; plus tard, on le retrouve maître de danse dans la ville de M. Graweyllie, aux Etats-Unis, puis converti au Mormonisme; ensuite quand Joe-Smith se retira dans l'Illinois, Sandy se rapprocha des rives de l'Atlantique, et devint tour à tour contrôleur d'un cirque, aide dans une ménagerie, professeur d'une société de tempérance, chaudronnier ambulant, éditeur d'un journal nativiste (1) à Philadelphie, et se trouva un beau jour à New-York avec tout juste assez d'argent pour acheter une trompette de cuivre; ce fut avec cette mise de fonds qu'il commença l'affaire du gabriélisme, qui l'a rendu si fameux, et mieux que cela lui a rapporté de beaux bénéfices. Sa carrière dans cette ville est trop bien connue pour en rendre compte; mais son avenir pourra être aussi riche en péripéties que son passé. L'*Ange* est du reste bon prince : il a daigné s'entretenir avec nous du vieux temps, et se souvient avec reconnaissance que nous fûmes assez heureux pour lui sauver la vie près d'un abîme nommé

(1) Hostile aux émigrants européens.

nés, railleurs ou mystifiés? Ne dirait-o
une arène où les aberrations de l'esprit
prix de l'extravagance? Ce serait à dés
on ne savait que la main qui des pierr
des enfants d'Abraham, peut aussi de
bles à ces nuées errantes et sans eau don
des enfants de l'Eglise. Ne voit-on pas so
Amérique, l'étincelle tombée de la pip
ciant, réduire en cendres les hautes her
cables de ces prairies où toute culture
dulité, conséquence inévitable de cet é
nous appelons indifférence, sera chargé
consumer ces sectes infinies, végétation
cendres fertiliseront le terrain ainsi pr
mence de Vie.

BOURSE DU 31 OCTOBRE

VALEURS DIVERSES	COURS DE LA VEILLE	CO PLUS HAUT
3 0/0. . . {	75 70	75 65

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PAROLE
D'APRÈS LA *Civiltà cattolica* (1)

I

L'attitude prise par la *Civiltà cattolica* dans la question du Traditionalisme est assez significative, et nous tenons à ne la point laisser passer inaperçue, parce qu'elle peut servir à dégager le débat des complications inopportunes qu'on y avait introduites, très-innocemment peut-être, mais sans aucune raison plausible.

Et d'abord, il va sans dire qu'on ne soupçonnera pas d'avoir subi l'influence des *préjugés gallicans*, une Revue qui s'imprime à Rome, sous les yeux du Souverain Pontife, dont elle a su mériter jusqu'ici l'auguste suffrage et les paternels encouragements; d'où il suit, — supposé que la chose ait besoin d'être démontrée, — que, sans s'écarter le moins du monde des grandes et saines traditions en matière d'autorité ecclésiastique, on peut tenir tête au Traditionalisme.

En second lieu, l'intervention de la *Civiltà* prouve manifestement que les traditionalistes ont pour adversaires non-seulement les cartésiens, dont ils semblent peu en peine, mais toute une école beaucoup plus ancienne et en quelque sorte plus autorisée dans l'Eglise, celle qui reconnaît pour chef Aristote, expliqué et redressé par saint Thomas.

Si les traditionalistes n'avaient à compter qu'avec Descartes, leur situation serait plus rassurante, et l'on s'expliquerait jusqu'à un certain point l'ardeur de leurs convictions et leur insistance à faire prévaloir leur système. Non qu'il soit permis de traiter sans façon quiconque veut être cartésien à la manière de Bossuet et de Fénelon; mais le respect dû à ces grands hommes ne nous interdit pas de discuter leurs principes dans des matières qui sont d'ailleurs parfaitement libres. Il n'en va pas de même lorsqu'on s'attaque à des principes qui appartiennent également à presque toutes les écoles catholiques; principes généraux, fondamentaux, et sur lesquels, bon gré mal gré, doit reposer éternellement l'édifice de la science.

Aussi les écrivains de la *Civiltà cattolica* qui, en général, n'aiment pas Descartes, parce qu'ils voient surtout en lui le contempteur de la Scolastique, n'hésitent point à se prononcer

(1) Seconda serie, volume settimo, c. CIV et CVIII.

contre le radicalisme du nouveau système, et tout dernièrement trois remarquables articles sur *la parole* et sur *l'enseignement* venaient appuyer les conclusions du P. Chastel en cette matière. Ces articles, dont nous donnerons le résumé, ont cela de particulier et de piquant, que chacun des arguments dirigés contre le système traditionaliste va frapper du même coup quelqu'un des aphorismes reçus dans l'école de Gioberti.

Ici, sans doute, plus d'un lecteur se demande si le rapprochement n'est pas un peu forcé. Quoi! Gioberti, ce hardi penseur qui exaltait outre mesure la puissance de la raison! Que saurait-il avoir de commun avec le traditionalisme?

Il est vrai, Gioberti et son école portent assez haut l'intelligence humaine, puisqu'ils font de l'*intuition*, de la contemplation immédiate de Dieu, le premier et le plus essentiel de ses attributs. Mais ce qu'ils lui accordent d'une main, ils le lui retirent de l'autre. Dans leur théorie, cette intuition est quelque chose de confus et d'indéterminé, qui, pour avoir une valeur psychologique et s'imprimer dans la conscience, doit passer à l'état réflexe; et, suivant une de leurs formules, c'est la réflexion qui *refait le tissu du travail intuitif*. Or, la réflexion n'est produite que par la parole, et la parole, à son tour, est révélée. Vous voyez arriver à la suite toutes les conséquences traditionalistes. Ainsi : « la parole est révélation; d'où il résulte que l'évidence et la certitude de l'idée, entièrement dépendantes de l'autorité révélatrice, ne sauraient exister en dehors d'elle. — L'homme peut développer l'idée, non la découvrir; il la possède, non à titre d'invention propre, mais comme lui venant de l'enseignement extérieur. — La communication de l'idée faite à l'individu par la société, au moyen de la parole, se nomme tradition; la tradition est l'anneau qui joint la révélation à la philosophie, le véhicule par lequel se transmettent de l'un à l'autre les éléments de l'idée, éléments qui se développent sous l'action du génie philosophique. » Toutes ces propositions qui sembleraient extraites de quelque écrit traditionaliste, sont du fameux abbé Gioberti, le chef des ontologistes italiens.

On conçoit assez maintenant comment l'écrivain de la Revue romaine a pu placer sous une même rubrique les ontologistes italiens et les traditionalistes français, employer contre eux les mêmes armes, et faire ainsi, comme il dit, *un viaggio e due servigi;* ce que nous ne voulons pas traduire par : *faire d'une pierre deux coups,* vu l'extrême trivialité de l'expression française.

L'ensemble de sa doctrine et la trame de son argumentation se retrouvent dans le résumé suivant, qu'il a placé lui-même à la fin de son travail.

II

I. La parole est un signe, mais un signe arbitraire. D'une simple émission de voix qu'elle était d'abord, elle devient parole, c'est-à dire expression de l'idée, en se joignant à l'idée. Et comme l'esprit ne peut joindre au son une chose dont il est lui-même dépourvu, il faut que celui qui parle et celui qui l'écoute possèdent par un autre moyen l'idée qui, associée au son, fera de lui une parole. D'où nous concluons avec saint Augustin que, bien loin que la parole engendre en nous l'idée, l'idée, au contraire, doit être née en nous pour que nous comprenions la parole. Cela est manifeste à l'égard de celui qui parle ; il a d'abord l'idée dans son esprit, puis il cherche les mots par lesquels il pourra la faire comprendre (1). Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, cela ne paraîtra pas moins évident par rapport à celui qui écoute. En effet, ou celui-ci connaît déjà la langue qu'on lui parle ou il ne la connaît pas encore. Dans le premier cas, c'est-à-dire si la langue lui est connue, les paroles éveillent en lui des idées qu'il possédait déjà, et cela en vertu de l'association formée antérieurement entre les unes et les autres ; car, comme il a une première fois adopté tel mot pour signe de telle idée, le mot ensuite appelle l'idée, et *vice versâ*. Que si, au contraire, il entend parler une langue nouvelle pour lui, les mots ne prendront dans son esprit aucun sens déterminé, à moins que, par un autre moyen, il ne parvienne à éveiller en lui les idées correspondantes, et à savoir que ce sont précisément ces mêmes idées qui sont exprimées par les mots.

II. Ce qui est indispensable pour le développement de l'idée, dans la vie présente, et tant que l'âme est unie au corps, c'est une représentation sensible ou *fantôme* (*phantasma*) formé dans l'imagination, lequel provoque et accompagne toujours la connaissance humaine proprement dite. Nous avons dit pourquoi et comment, dans notre second article, et nous n'y revenons que pour y joindre deux corollaires : 1° Pour que notre intelligence fonctionne ici-bas, une seule chose est requise, savoir : que les organes de nos sens soient à l'état normal, en sorte que notre imagination puisse présenter à notre esprit ce que celui-ci rend ensuite intelligible ; 2° Si l'on affirme en général que l'homme, tant qu'il vit sur la terre, ne peut rien comprendre sans le secours de quelque signe sensible, pourvu qu'on entende par signe sensible non la parole, — comme le font les ontologistes et les tradititionalistes ; — mais généralement l'image d'un objet sensible, quel qu'il soit (ce que nous appelons un fantôme), la thèse sera vraie.

III. Si la parole n'est pas absolument nécessaire pour le développement des idées simples, elle ne l'est pas non plus pour les jugements immédiats ou d'une déduction facile; parce que les premiers naissent d'une pure comparaison d'idées, et que les seconds n'ont besoin, pour être portés, que de l'application d'un axiome à un sujet déterminé

IV. Cette indépendance absolue de l'esprit humain vis-à-vis de la parole a lieu aussi bien dans l'ordre des choses immatérielles que dans celui des choses matérielles. En effet, les idées et les principes universels concer-

(1) Saint Thomas distingue *verbum cordis, scilicet id quod per intellectum concipitur ; verbum interius*, qu'il définit : *Exemplar exterioris verbi, quod habet imaginem exterioris verbi ;* et *verbum vocis*, qu'il dit être *verbum exterius expressum*. Après cette distinction, il ajoute : *Verbum cordis in loquente est prius verbo quod habet imaginem vocis, et postremum est verbum vocis.* (*Quæst.* DE VERBO, art. 1.)

nent les unes et les autres : or, c'est des principes universels que naissent les déductions morales, lesquelles ne sont pas plus difficiles à saisir que les déductions spéculatives, mais s'en distinguent seulement par leur fin, qui est l'action et non la connaissance.

V. Quelque vraies que soient les propositions précédentes, la parole est néanmoins très-utile, et cela pour trois raisons. 1° Une fois qu'elle a été choisie pour signe de telle ou telle idée déterminée, elle se substitue à des fantômes plus matériels, et il en résulte pour l'intelligence l'avantage inappréciable de s'affranchir en grande partie de l'empire de l'imagination. 2° La parole est, de tous les signes, le plus apte à exprimer toutes sortes de conceptions et de sentiments; aussi est-ce avec raison qu'on la regarde comme le lien le plus fort de la société. 3° Ce qui la rend encore très-utile, c'est qu'elle est l'instrument dont on se sert dans l'enseignement soit divin, soit humain : elle nous procure ainsi en peu de temps une grande quantité de connaissances, en nous épargnant la fatigue et le danger des recherches personnelles.

VI. Cette dernière considération nous a conduit à examiner de quelle manière l'enseignement humain, exercé au moyen de la parole, développe en nous de nouvelles connaissances, et quelle est pour l'homme, dans l'ordre purement naturel, la nécessité de l'enseignement divin. Sur le premier point, nous avons dit que le maître humain, lorsqu'il enseigne, ne fait, en vertu de la parole, que proposer au disciple l'ordre dans lequel ses connaissances doivent être classées pour engendrer leurs conséquences; ces conséquences, le disciple les voit non dans la parole qu'il entend, mais dans la lumière des principes qu'il applique, sous la conduite du maître, à des objets déterminés. Quant au second point, nous l'avons éclairci à l'aide de la doctrine de saint Thomas, qui consiste à dire : Dieu étant la source de toute lumière intellectuelle, il est aussi le maître intérieur qui nous enseigne toute vérité; néanmoins, une révélation proprement dite n'est pas absolument nécessaire pour nous donner les connaissances de l'ordre purement naturel, quoiqu'elle soit, même à cet égard, d'une très-grande utilité. Car les vérités de cet ordre les plus essentielles, exigeant beaucoup de spéculation, ne seraient découvertes que par un très-petit nombre d'hommes, après un temps considérable et toujours avec un mélange d'erreurs. Ce fut donc un conseil très-digne de la Providence de Dieu d'accorder à l'homme le secours de la révélation surnaturelle, même dans la sphère des vérités naturelles qu'il pouvait, à la rigueur, découvrir par les seules forces de sa raison.

III

Quiconque est tant soit peu familiarisé avec saint Thomas aura reconnu, dans cet exposé sommaire, sa doctrine, sa méthode et jusqu'à son langage. Ce n'est donc pas au nom du cartésianisme que le traditionalisme est combattu.

Au reste, le P. Chastel n'avait pas non plus pris en main la cause de Descartes, et jamais, que nous sachions, il ne s'est donné, dans toute cette polémique, pour le défenseur des idées [illegible]ées. Si le traditionalisme se bornait à faire la guerre à Des-[illegible]s, nous croyons assez que le P. Chastel ne lui opposerait

qu'une faible résistance. Mais les prétentions du nouveau système lui semblent aller beaucoup plus loin. Nous lisons dans son dernier ouvrage : « Un système philosophique peut être aussi inoffensif qu'un système appartenant au monde des étoiles. Mais celui que nous discutons nous paraît avoir des conséquences immédiates, importantes et pratiques. La question de l'origine des connaissances humaines, dit-on quelquefois, est essentiellement, sinon insoluble, du moins futile et oiseuse. — S'il s'agissait de l'ancienne et célèbre question des idées innées et des idées acquises, nous ne voudrions pas encore traiter si légèrement un débat qui a constamment exercé les plus grands génies de tous les siècles. Et cependant, nous l'avouerons, quelque parti qu'on embrasse, après mûre délibération, pour ou contre la présence de quelque idée dans l'esprit de l'enfant au sein de sa mère ; nous ne voyons là aucune importance bien directe pour la conduite de la vie. Les partisans et les adversaires de l'idée innée pourront tirer de leur système respectif, avec plus ou moins de bonheur, quelques aperçus ingénieux pour expliquer ou appuyer certaines vérités de la science et de la religion ; mais comme ces explications offrent à peu près les mêmes avantages, la religion et la philosophie ne sont guère plus intéressées au triomphe de l'un des deux systèmes qu'au triomphe de l'autre. L'opinion des idées innées et l'opinion des idées acquises à la suite des sensations, sont deux opinions plus spéculatives que pratiques, plus savantes qu'importantes. En est-il de même de l'opinion nouvelle qui attribue l'origine de toutes nos connaissances à la parole et à l'enseignement de la société? Nous sommes loin de le croire (1). » Et, après avoir démontré que le traditionalisme est non-seulement nouveau, mais encore contraire à la méthode de tous les temps et aux principes admis par tous les savants, il adresse aux traditionalistes ces graves paroles : « Ce n'est pas seulement une méthode de plus que vous apportez, c'est la condamnation de la méthode suivie par tous les théologiens du christianisme. Votre méthode, en se posant, accuse l'insuffisance radicale, la fausseté de la méthode qui a servi de tout temps à prouver et à défendre la religion. Voilà la nouveauté. Or, nous ne craignons pas de le dire, cette nouveauté, qui fait tout votre système, vous ne la justifierez jamais (2). »

La même pensée guidait l'écrivain de la *Civiltà*, qui, après avoir reconnu que les intentions des traditionalistes sont bonnes et saintes, ajoute aussitôt : « Force nous est de confesser qu'il n'en est pas de même de leur doctrine, qui s'écarte manifeste-

(1) *De la valeur de la raison humaine*, etc., p. 119.
(2) *Ibid*, p. 206.

ment de la vérité, et nuit à la cause qu'elle voudrait servir. Car, lorsqu'on donne dans des exagérations gratuites, lorsqu'on appuie la défense de la vérité sur des arguments sans valeur, les simples en prennent occasion de s'imaginer qu'il n'existe pas de meilleures preuves; en outre, les ennemis de la Religion, à qui l'on présente le côté faible, n'ont pas de peine à faire brèche; après quoi ils triomphent comme s'ils avaient remporté la victoire, non sur ces défenseurs mal avisés, mais sur une cause qui a certainement bien d'autres soutiens. » Nous recommandons ces dernières paroles à ceux qui douteraient encore de l'importance du débat.

Il ne s'agit donc point ici de Descartes.

Et c'est à ce caractère de la polémique actuelle que M. l'abbé Cognat faisait allusion lorsqu'il disait : « Le cartésianisme et le traditionalisme sont deux systèmes contraires; ils ne sont pas contradictoires; et, quand le premier serait aussi faux qu'on s'efforce de le faire croire, il ne s'ensuivrait pas que le second fût vrai. Voilà pourquoi la *Civiltà cattolica*, qui n'est pas cartésienne, combat cependant chaque jour, avec le P. Chastel, le traditionalisme (1.) »

En résumé, le traditionalisme a contre lui, et ceux qui adoptent, sur l'origine des idées, le système de Descartes, et ceux qui se déclarent purement et simplement disciples de saint Thomas, et ceux, plus nombreux encore sans doute, qui, n'ayant pas sur ce point de sentiment bien arrêté, refusent néanmoins, en ce qui concerne la valeur de la raison — question bien différente — d'abandonner la doctrine qui a toujours été hautement professée au sein des écoles catholiques.

Ch. Daniel. S. J.

Par décret en date du 1er novembre 1854, l'Empereur, sur la proposition du ministre de l'instruction publique et des cultes, a nommé au siége épiscopal d'Évreux Mgr de Bonnechose, évêque de Carcassonne (*Moniteur*).

NOUVELLES DE LA GUERRE

Les dépêches reçues de Sébastopol sont de deux natures bien différentes : celles que l'on tient du général Canrobert, et dont personne ne sera tenté de récuser la véracité, et celles qui sont de source russe. On sait que déjà plusieurs fois le prince Mentschikoff a annoncé que le feu des alliés n'avait produit aucun effet, et que les dégâts avaient été immédiatement réparés. Cette manière de présenter les faits est absolument démentie

(1) Voy. l'*Ami de la Religion*, 7 octobre 1854.

par l'exposé du général Canrobert, que publie le *Moniteur* du 3 novembre :

Des dépêches du général Canrobert, datées du 23 octobre, portent que les travaux d'attaque continuaient régulièrement et sans incident qui mérite jusqu'ici d'être rapporté. Le général en chef et tout le monde dans son armée étaient pleins de confiance dans le résultat.

Vienne, le 1er novembre.

D'après des nouvelles de Sébastopol en date du 25, transmises par la voie de Varna, quelques ingénieurs anglais, employés dans la place de Sébastopol, étaient parvenus à s'évader. Ils avaient rapporté que la ville était remplie de morts laissés sans sépulture. Les provisions s'épuisaient. Les batteries supérieures du fort Constantin étaient complétement détruites. Notre artillerie avait coulé deux vaisseaux de ligne russes dans le port du Sud. L'amiral Nakimoff, qui commandait la place depuis la mort de l'amiral Kornilof, avait été tué.

Une dépêche du prince Mentschikoff, adressée à Varsovie et reçue à Vienne, le 31 octobre, dit que « les retranchements des Anglais ont été forcés, leur cavalerie dispersée, et leurs canons démontés. » — Nous devons nécessairement faire encore ici la part de l'exagération.

Voici sur une précédente dépêche russe ce qu'on lit dans le *Sun* :

On annonce que l'empereur de Russie a été très-mécontent de ce que le prince Paskiewitch avait annoncé la perte de 500 hommes éprouvée par les Russes le premier jour du bombardement de Sébastopol. Cette partie de la dépêche était destinée à demeurer confidentielle.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les dépêches de Saint-Pétersbourg, autrefois si rares, se succèdent maintenant sans interruption, et que cette recherche de la publicité contraste singulièrement avec les habitudes de silence qui, jusqu'ici, enveloppait les opérations militaires des Russes.

D'après la *Presse* de Vienne, le feu des Russes est faible; deux magasins à poudre ont fait explosion dans Sébastopol. Cette feuille ajoute que des deux côtés la perte a été considérable; il est évident que la chute d'une ville telle que Sébastopol ne saurait être achetée que par de douloureux sacrifices.

Nous trouvons dans la *Gazette des Postes* des détails qui permettent d'apprécier l'attaque du camp des alliés :

Un corps considérable (on ne dit pas si c'est toute l'armée sous les ordres du prince Mentschikoff), soutenu par les assiégés, a attaqué le camp des alliés. Les Russes ont été repoussés avec succès, mais ils ont réussi à détruire en partie quelques ouvrages de siége, de sorte qu'en ces endroits le bombardement a dû cesser le 23.

Les alliés, qui opèrent surtout contre le sud de la ville, ont causé déjà de grands dommages aux fortifications. Leur armée compte actuellement environ 100,000 hommes ; celle des Russes est forte de 90,000 hommes, dont 15,000 à Sébastopol. La flotte russe, qui se trouvait dans le port

méridional, est maintenant stationnée près du fort Nicolas, où elle est passablement à l'abri des coups des ennemis.

Outre les fortifications déjà existantes, les Russes en ont élevé de considérables entre le port de Quarantaine et la ville, d'où ils pourront inquiéter le flanc de l'armée alliée quand elle se rapprochera des forts. Mais cette dernière continuera de canonner la ville de sa position actuelle sans trop se rapprocher, pour n'être pas sous le feu des forts Alexandre et Nicolas, jusqu'à ce que les fortifications soient assez démolies pour permettre l'assaut sans trop de pertes.

On s'est étonné que la flotte n'ait pas attaqué les forts situés près de la ville; mais ce n'est pas dans l'intérieur du grand port de Sébastopol que les Russes ont coulé à fond des vaisseaux, c'est dans la mer même. A l'ouest du fort Constantin, des bancs de sable s'avancent à plus de 1,500 pieds en mer, d'autres, au nord du fort de Quarantaine, à plus de 500 pieds; entre ces deux bancs de sable se trouve un passage de 300 à 500 pieds pour les vaisseaux de guerre; c'est là que sont coulés les cinq vaisseaux de guerre russes.

L'Angleterre songe à mettre à profit la saison d'hiver pour pousser les formidables préparatifs de l'expédition qu'elle enverra au printemps prochain, dans la Baltique. Ainsi, le *Daily News* nous apprend que le ministre de la guerre a donné ordre de tenir prêtes 120 canonnières armées chacune de deux grosses pièces et 40 batteries flottantes de 70 canons chacune pour attaquer Cronstadt, de concert avec des forces considérables que fournira la France. On lit aussi dans le *Morning Herald* que les colonels de la milice irlandaise ont reçu l'ordre d'enrôler immédiatement 30,000 hommes.

A la suite d'un entretien confidentiel que le comte Nesselrode a eu le 17 octobre avec l'empereur Nicolas, une dépêche a été expédiée à l'ambassadeur russe près la cour de Berlin. Elle contient des instructions sur la conduite que l'ambassadeur doit tenir, dans le cas où les tentatives de rapprochement entre la Prusse et l'Autriche viendraient à réussir.

Le cabinet russe, dit la *Presse* de Vienne, établit dans cette Note les principes suivant lesquels il prétend agir dans toutes les éventualités possibles. Il ne s'y montre encore nullement disposé à des concessions. Il déclare vouloir maintenir, dans toutes les circonstances, la politique qu'il a suivie jusqu'ici dans l'Orient. Si même Sébastopol tombait et si la Crimée était perdue, la Russie ne veut pas céder quoi que ce soit des droits qui lui sont assurés par les traités en Orient.

La Russie, est-il dit dans cette Note, est l'Etat le plus puissant en Orient, et elle le restera malgré tous les échecs. Elle n'a pas encore mis en jeu ses forces principales, et les puissances occidentales n'ont pas encore lieu de triompher.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient ce matin deux rapports qui permettent porter un jugement sur le résultat des premières opérations iége de Sébastopol et d'apprécier les progrès des alliés :

On écrit de Constantinople le 21 octobre :

« L'établissement des batteries de siége, très-retardé par la nature du terrain et contrarié, dans les journées du 14 et du 16, par des feux de la place, n'a été achevé que le 16 octobre au soir, sauf une batterie de huit canons de 50 de la marine, dite *du Fort Génois*, destinée à prendre à revers la batterie de la Quarantaine.

« On évalue à environ 250 bouches à feu le nombre des pièces en batterie.

« Le feu a commencé le 17, à six heures et demie du matin, très-vif et très-soutenu de part et d'autre jusqu'à dix heures.

« Le 17 au matin, les flottes, mouillées en partie à Katcha, en partie devant la baie de Kamiech, ont commencé à s'avancer sur les batteries de l'entrée de Sébastopol, les frégates à vapeur accouplées aux vaisseaux à voiles.

« L'escadre française devait battre la côte sud et les batteries de la Quarantaine : l'escadre anglaise, la côte nord.

« L'escadre française s'est avancée sous le feu de toutes les batteries et s'est trouvée embossée à une heure, au nombre de 4 trois-ponts et 3 vaisseaux à vapeur formant la première ligne; les autres vaisseaux formant la deuxième ligne sont arrivés successivement, ainsi que les deux vaisseaux ottomans.

« Vers deux heures et demie, l'escadre anglaise a pris son poste au nord.

« Le feu, commencé à une heure, a duré très-vif de part et d'autre jusqu'à trois heures; alors le feu des batteries russes s'est éteint peu à peu; elles n'ont plus tiré qu'isolément jusqu'à six heures, moment où les escadres qui, pendant les cinq heures, ont fourni un feu toujours nourri, ont été reprendre leur mouillage.

« La fumée, pendant le combat, et la nuit qui l'a interrompu, empêchent d'apprécier exactement les dommages causés à l'ennemi.

« Les batteries françaises de siége ont discontinué leur feu dans la même journée, vers midi, par suite de l'explosion d'une poudrière qui a endommagé les batteries.

« Les batteries anglaises ont continué et paraissent avoir profité de la diversion faite, en ruinant les ouvrages de la place qui leur étaient opposés.

« Le 18 octobre au matin, le feu de *toutes* les batteries de siége a recommencé toute la journée et a occasionné en ville plusieurs incendies; à une heure, une poudrière russe a sauté.

« Le général Canrobert a fait dire le 8, à deux heures, à l'amiral Hamelin que le bombardement de la veille paraissait avoir ruiné la batterie de la Quarantaine qui gênait beaucoup les opérations françaises.

« Les grands forts de l'entrée, sans être démolis entièrement, sont criblés. »

Therapia, le 20 octobre 1854.

Vous apprendrez de toutes parts que nos marins ont vaillamment combattu; chacun a fait son devoir et de la plus noble façon. *Le Charlemagne*, tenant la tête, est arrivé le premier; il a supporté seul, pendant une demi-heure, le feu de tous les forts russes, en y ripostant avec une vigueur qui a fait l'admiration des deux escadres réunies. Une bombe a éclaté sur l'arrière de *la Ville-de-Paris;* la dunette a volé en éclats; par une espèce de

miracle, M. l'amiral Hamelin n'a pas été atteint; mais de ses quatre aides de camp, l'un, M. Sommeiller, a été tué, et les autres ont été blessés, avec plusieurs autres personnes qui l'entouraient pour l'exécution des ordres. M. Bouët-Willaumez, chef d'état-major, a été aussi heureux que l'amiral.

Le *Times* affirme que l'affaire où, disait-on, la cavalerie anglaise aurait été à moitié détruite, a eu lieu près d'Eupatoria, mais qu'elle n'a pas été aussi grave que les Russes le prétendent. La cavalerie anglaise a bien été attaquée, mais les Français sont accourus à son secours, et l'ennemi s'est retiré.

De nombreux détails sont donnés par la télégraphie privée. Nous croyons que, même après les renseignements de la feuille officielle, ils seront lus avec intérêt :

Marseille, jeudi au soir, 2 novembre.

Les lettres écrites à bord des escadres confirment ce qu'on savait déjà de l'extinction du feu des batteries de Sébastopol du côté de la mer, le 17. C'est l'escadre française qui a obtenu la première ce résultat; la division anglaise Lyons fit taire ensuite le feu du fort Constantin.

Sur le *Charlemagne*, 25 hommes auraient été mis hors de combat et 25 sur *la Ville-de-Paris*, dont le tir à 200 mètres était magnifique. Des divers forts, du côté de la mer, celui de la Quarantaine est le seul qui ait encore tiré le 18.

Le feu des alliés, du côté de la terre, a été également très-vigoureux, bien qu'interrompu un moment chez les Français par l'explosion de deux des magasins qui contenaient les provisions de poudre de la journée. — Le 17 octobre, les Anglais ont tiré 5,000 coups de canon.

Trieste, 2 novembre, sept heures du soir.

Le bombardement de Sébastopol, qui avait commencé le 17 du côté de la terre, ainsi que du côté de la mer, était continué, mais seulement du côté de la terre, le 18 et le 19.

Cinq poudrières avaient sauté ; plusieurs forts, y compris le fort Constantin, avaient été démantelés. Le feu des Russes était faible.

Le *Sans-Pareil*, l'*Agamemnon* et la *Ville-de-Paris* ont été endommagés dans l'attaque du 17.

Le fils d'Osman-Pacha aurait été tué ainsi que cinq généraux russes.

Deux sorties de la garnison avaient été repoussées.

Trois vaisseaux russes ont été coulés par suite du bombardement qui avait incendié une partie de Sébastopol. L'artillerie avait ouvert une large brèche qui devait permettre de donner l'assaut au fort extérieur.

Eupatoria avait été réoccupé par les alliés.

Vienne, jeudi au soir, 2 novembre.

Les nouvelles de Sébastopol, connues à la bourse, et favorables aux alliés, avaient donné de l'animation aux affaires.

On annonçait la mort de l'amiral Nachimoff, et aussi que plusieurs brèches avaient été ouvertes dans la place, détruite en partie

Ce qui permet d'ajouter foi aux succès des armées alliées, c'est que de longs et nombreux rapports du prince Mentschikoff, publiés par le *Journal de Saint-Pétersbourg*, confirment en grande partie les pertes des Russes. Ces aveux ont une portée qu'il est facile de comprendre.

De nouveaux et précieux renforts sont de tous côtés en route pour rejoindre notre armée d'Orient. On mande d'Athènes, 22 octobre, au *Moniteur :*

Les trois vapeurs le *Nil*, le *Thabor* et le *Caire* sont passés hier et aujourd'hui au Pirée, ayant des troupes à bord et se rendant à Constantinople. L'état sanitaire des troupes était excellent. Alfred Des Essarts.

Nous avons annoncé, d'après les journaux anglais, que des ventes et distributions de Bibles et Nouveaux-Testaments auraient eu lieu depuis quelques semaines au camp de Boulogne. L'*Espérance*, l'un des organes protestants de Paris, prétend que neuf mille exemplaires ont été *placés* dans divers régiments. L'*Espérance* ne dit pas à quoi a abouti ce placement.

Le même journal oppose le dévouement de Mistriss Nightingale et de ses compagnes au dévouement de nos Sœurs de Charité. Ce fait, dit-il, démontre que le *Catholicisme romain* et ses Sœurs de Charité n'ont pas le monopole du dévouement.

Nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de généreux et de dévoué dans la résolution prise par Mistriss Nightingale et par les infirmières qu'elle s'est associées. « Ces dames, disait avec une simplicité tout évangélique une des jeunes Sœurs catholiques qui les accompagnent, font un sacrifice que Dieu bénira certainement. Nous autres, nous étions mortes au monde; le dévouement est pour nous un devoir de toute la vie. Elles ont quitté pays et famille, quelques-unes même leurs propres enfants. Elles ont bien du mérite. Aussi, croyez que Dieu les bénira. »

Il y a dans ces paroles la véritable différence qui distingue la charité catholique des résolutions généreuses que peut inspirer aux âmes naturellement nobles le spectacle de grandes souffrances à soulager. L'Eglise catholique, non-seulement inspire des dévouements temporaires et de circonstance, mais elle a créé et maintient des institutions dont la charité est la loi, et le dévouement un devoir perpétuel. Encore une fois, que l'*Espérance* nous montre une Sœur grise formée par le protestantisme.

L'abbé J. Cognat.

L'*Ami de la Religion* a fait mention d'un appel publié par un grand nombre de Catholiques du canton de Fribourg, à l'occasion des élections au *conseil national*. Cet appel au bon sens, à la conscience indignée du peuple fribourgeois, a été entendu par l'immense majorité des électeurs, et pas un seul des candidats radicaux n'est sorti victorieux de l'urne électorale. Les députés élus sont MM. Bondallaz, Vonderweid, Engelhardt, Charles, Wuilleret.

Malgré cette éclatante défaite, le parti qui s'est brutalement emparé du gouvernement, n'en continuera pas moins à exercer ses violences, au nom de la population qui le repousse. Que les conservateurs et les Catholiques de Suisse poursuivent cette carrière de zèle et de courage, et, avec l'aide de Dieu, ils pourront reconquérir leurs droits sans renoncer à leur nationalité.

L'abbé A. SISSON.

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un diplomate distingué et d'un admirable Catholique, M. le comte de Spaur, ambassadeur de Bavière près le Saint-Siége et plusieurs autres cours italiennes. L'histoire a immortalisé le souvenir du zèle et du dévouement dont l'illustre défunt entoura la personne du Saint-Père dans les circonstances pénibles qui forcèrent le Vicaire de Jésus-Christ à quitter ses Etats pour demander l'hospistalité au roi de Naples.

L'abbé A. SISSON.

Le *Siècle* s'aventurait, il y a deux jours, dans le monde littéraire; il daignait s'occuper de l'Académie Française et du fauteuil vacant de M. Ancelot. Qui remplacera l'auteur de *Louis IX?* Peu importe au *Siècle*, pourvu que ce ne soit pas celui qui semble désigné aux suffrages de la docte assemblée. « On cite, dit-il, parmi les concurrents, MM. Jules Janin, Ponsard, Emile Augier, Philarète Chasles. » Deux écrivains du *Journal des Débats*, deux poëtes.... Les sympathies du *Siècle* sont pour eux assez médiocres. Toutefois, il déclare qu'ils ont « fait leurs preuves et comptent chacun au moins quatorze quartiers de noblesse littéraire.... Cependant, ajoute-t-il, — et là est tout le secret de son indulgence pour les concurrents qu'il cite, — il y a tout à parier que pas un ne sera élu. » Et pourquoi? Parce que « l'Académie réserve ses tendresses et ses votes pour un cinquième postulant, » lequel « ne s'est pas encore mis officiellement sur les rangs, mais pour lequel on se remue très-activement. » Ce « chevalier noir, » c'est M. de Falloux.

Là-dessus grande irritation du *Siècle*. Quels sont donc les titres de M. de Falloux? se demande-t-il. Il a écrit « un petit volume intitulé *Louis XVI*; » puis, « il est, dit-on, l'auteur de la Vie d'un Pape quelconque. » De plus, c'est « un grand seigneur et un ancien ministre. »

On le conçoit, il n'en faut pas davantage pour allumer le courroux du *Siècle*. Au fait, écrire noblement, avec une science approfondie et un rare talent, l'histoire du meilleur et du plus infortuné des rois, et, à cette occasion, puiser dans les redoutables épreuves de l'époque contemporaine les hauts enseignements [de la] vérité; tracer la vie d'un des Pontifes les plus illustres qui

se soient assis sur la Chaire de saint Pierre, d'un savant, d'un héros et d'un saint, de celui qui a provoqué et obtenu la victoire de Lépante, de *Saint Pie V* en un mot; se créer, par la fermeté de son caractère et par la puissance de son éloquence, un des plus beaux rôles d'homme d'Etat qu'aient vu nos dernières années; être l'homme de la politique française à l'extérieur, de la parole libre et du libre enseignement à l'intérieur; avoir servi le pays, la Religion et les lettres, voilà un « bagage » qui est de nature à déplaire au *Siècle,* et qui, à des littérateurs et à des politiques de sa trempe, peut paraître bien peu de chose près des 25 volumes de Celui-ci ou des *Œuvres complètes* de Celui-là. Heureusement, l'Institut obéit à de meilleures inspirations : l'Académie est plus jalouse de sa propre renommée, et, si elle sait réserver des places au mérite littéraire, à la poésie, à l'art et au style, elle sait aussi revendiquer pour elle la gloire que donnent le talent oratoire, l'autorité de l'histoire et la noblesse du caractère. A ces titres, M. de Falloux peut, comme dit le *Siècle,* « être certain du résultat. »

Le *Siècle* n'y applaudira pas; mais, en revanche, le vote de l'Académie sera ratifié par tous les gens de cœur et de goût.

Charles DE RIANCEY.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — Madrid, 29 octobre.

La reine a reçu les officiers de la milice qui ont accueilli assez froidement les paroles de Sa Majesté, leur disant qu'elle comptait sur eux afin de maintenir l'ordre. Chez le général Espartero, où se sont rendus ensuite les officiers de la milice, la réception a été enthousiaste. Ils n'ont pas été reçus chez le général O'Donnell.

Madrid, 30 octobre.

Les généraux Dulce, Concha et Prim ont été élus députés à Barcelone, et le comte de Las Navas et M. Morilla à Séville.

Les journaux de Madrid sont très-occupés d'un manifeste du ministre de la marine, le général Allende Salazar qui, ayant été élu député par une des provinces basques, a écrit à ses électeurs en termes qui semblent inconciliables avec la forme actuelle du gouvernement monarchique. Ce ministre, ami intime d'Espartero, semble dire que la question dynastique est sans importance et que les Cortès constituantes sont appelées à donner à l'Espagne la forme du gouvernement qui lui convient.

El Diario español a demandé la sortie du cabinet de M. Salazar. Mais *El Clamor publico* affirme que, à l'ouverture du prochain Congrès, M. Salazar sera à côté de ses collègues. Un autre journal *El Adelante* (en avant) propose qu'aussitôt réunies les Cortès se déclarent seul pouvoir de l'État et nomment elles-mêmes un gouvernement, tous les autres pouvoirs, y compris la couronne, cessant leurs fonctions jusqu'à ce que la nouvelle Constitution de l'Espagne soit promulguée.

Quelques traits que nous empruntons à un article du *Journal des Débats*

jettent du jour sur la gravité de la situation, sur l'attitude des partis et les nombreux embarras du gouvernement espagnol :

Le parti démocratique, qui travaille avec ardeur à la ruine du trône, a établi comme règle générale de conduite qu'il fallait exclure la reine de toute participation aux travaux de l'Assemblée ; et c'est pour cela qu'il s'est opposé à ce que le gouvernement prît l'initiative du projet de la Constitution future. Après avoir triomphé sous ce premier rapport, il a élevé une autre prétention : il a voulu supprimer la séance royale d'ouverture, ou du moins la présence de la reine à cette séance, et mettre dans la bouche du maréchal Espartero le discours d'inauguration. Par là il aurait atteint un double but, car on aurait effacé l'autorité royale dans la personne de la reine, et l'on en aurait concentré l'exercice en la personne de l'ancien régent.

La reine avait récemment fixé sa résidence au Prado, où elle se proposait de demeurer jusqu'à la fin du mois de novembre. On pensa qu'elle serait mieux à Madrid, et elle comprit que pour toutes sortes de raisons elle devait rentrer dans sa capitale, s'établir au milieu de ses sujets, et se rapprocher ainsi du siége de l'Assemblée dont on s'efforçait de l'éloigner. Cette résolution contrariait les desseins des révolutionnaires. Le maréchal Espartero lui-même y fit de nombreuses objections ; mais la reine persista.....

Cependant on lui suscite toutes sortes d'ennuis et de privations : sa correspondance est interceptée, les lettres qu'elle écrit sont lues avant leur expédition, et celles qu'on lui adresse sont ouvertes avant qu'elle les reçoive ; sa maison a été entièrement renouvelée ; on a changé ses plus anciens serviteurs, ceux même qui ont pris les premiers soins de son enfance ; elle n'a plus autour d'elle que des personnes inconnues ou des figures malveillantes.

Rien n'est plus affligeant que le tableau qu'on nous fait des calamités qui pèsent sur la population de Madrid : elle est en proie à la plus profonde misère. Le travail s'est retiré, l'activité commerciale s'est éteinte ; les classes élevées, qui répandent l'aisance dans les grandes villes, se sont éloignées ; la charité elle-même semble épuisée. Le gouvernement se préoccupe avec raison de cet état de choses dont on n'entrevoit pas le terme et qui peut amener de nouvelles et terribles catastrophes..... — *S. de Sacy*.

CHINE. — La *Gazette du Midi* publie la lettre suivante, écrite de la mission des PP. Jésuites de Shang-Haï :

« Shang-Haï, 24 août 1854.

« Nous sommes toujours au milieu de la guerre, et, au moment même où je vous écris, les coups de canon font trembler ma porte et ma fenêtre. Dieu nous garde si bien depuis longtemps que nous faisons à peine attention aux balles et aux boulets qui passent sur nous. La ville de Shang-Haï est toujours occupée par la bande de brigands qui s'en empara le 7 septembre 1853. L'armée impériale en fait le siége par eau et par terre, mais sans aboutir à rien qu'à ruiner le pays. Les pauvres habitants de la ville, enfermés malgré eux avec les rebelles, souffrent des maux qu'on ne saurait décrire, et cependant on ne sait quand finira cette tragédie.

« A Nankin et Tseu-Kiang, les insurgés de l'intérieur tiennent toujours contre les armées impériales ; mais il paraît que les populations se tournent généralement contre eux. Leur grande expédition sur Pékin paraît avoir échoué ; on ne sait point encore de détails.

« Quant au Chang-Tong, nous n'avons point entendu dire que les chrétiens et les missionnaires aient souffert. Nous n'avons pas de nouvelles du Honan, du Hounan et du Houpé, où la guerre a fait tant de ravages. Au Kiang-Si l'armée des insurgés a échoué ; les mandarins, après la retraite des assaillants, ont fait planter sur les murs de la capitale du Kiang-Si de ... croix en bois, dorées de haut en bas. On ne sait comment expliquer

ce fait extraordinaire. Dans la mission du Chen-Si, un missionnaire a été arrêté et jeté en prison depuis dix mois.

« Au Tseu-Kiang, à Ning-Po, les Sœurs de Saint-Vincent réussissent fort bien.

« Nous avons vu les Américains à leur retour du Japon : d'après plusieurs officiers, il est certain qu'il y a encore des chrétiens sur cette terre de misère. La persécution, en Corée, est moins à craindre que par le passé. Le peuple est assez bien disposé.

« Les journaux vous apprendront sans doute que la frégate française la *Jeanne-d'Arc* a été échouée par un pilote américain à l'entrée du Jougehe-Kiang. Il y a eu danger de tout perdre ; mais, grâce à Dieu, toutes nos craintes sont dissipées ; personne n'a péri, rien n'a été perdu, et la frégate arrivait hier à Shang-Haï pour se réparer. Tout le monde a admiré la fermeté et le savoir-faire de l'amiral et de tous les officiers, ainsi que le bon ordre et la constance de tous les matelots, qui ont travaillé cinq jours et cinq nuits avant de pouvoir tirer du sable leur beau navire.

« Nos chers voyageurs sont heureusement arrivés ici après une traversée de cinquante jours. Embarqués à Marseille le 27 juin, ils étaient à Shang-Haï le 18 août. Le P. Brouillon est un peu fatigué et souffrant. Le R. P. Fournier et le P. Bourdilleau se portent bien, quoique les chaleurs soient accablantes. Le R. P. Fournier se met à l'œuvre et va visiter tous les missionnaires de notre compagnie et leurs œuvres. Grâces à Dieu, il trouva notre mission dans un état assez prospère. Nos 73,000 chrétiens sont presque tous fidèles à leurs devoirs et même fervents et zélés.

« Deux séminaires, le grand, le petit, un collége de la Compagnie, des écoles supérieures, plus de deux cents écoles primaires, un orphelinat de garçons, un orphelinat de petites filles, avec près de 2,000 enfants recueillis et nourris dans des familles chrétiennes, un petit hôpital, où depuis dix mois nous avons reçu 750 blessés, baptisé 160 moribonds, etc., voilà des résultats qui nous encouragent, qui consolent nos supérieurs et réjouissent les amis des missions.

« Chaque année nous avons plusieurs centaines d'adultes qui sont admis au baptême. Une année nous en avons eu dix-neuf cent trente; j'espère que, désormais, le nombre des catéchumènes ne fera qu'augmenter; partout les dispositions des populations sont on ne peut pas plus satisfaisantes.

« Je recommande cette grande œuvre à vos prières : il s'agit d'arracher à l'idolâtrie, non plus quelques familles, mais des populations entières dans un pays où l'on compte les âmes par centaines de millions. »

Alfred DES ESSARTS.

MANDEMENTS A L'OCCASION DU JUBILÉ

A la date du 5 octobre dernier, Son Eminence le cardinal archevêque de Lyon a adressé à son *clergé* une *lettre pastorale* dans laquelle il exhorte les *pasteurs à exercer d'abord sur eux-mêmes toute leur sollicitude avant d'en faire éprouver les effets à leur troupeau*. Après avoir retracé les devoirs du prédicateur de la parole de Dieu, l'éminent prélat rappelle sur l'administration du sacrement de pénitence les sages leçons du pape Léon XII (1826),

puis il traite du ministère élevé et saint que remplit le prêtre à l'autel. Le prince de l'Eglise termine par divers conseils sur les autres devoirs de la charge pastorale, et il recommande particulièrement l'aumône, sans *aucune distinction entre les amis et les ennemis, entre les diverses opinions et les divers partis.*

Dans les diocèses de Marseille et de Grenoble, le jubilé aura lieu, dans le premier du 4 novembre au 4 février, dans le second du 5 au 4 des mêmes mois.

Mgr l'Evêque de Marseille, en promulguant l'encyclique du 1er août, présente les maux qui ont frappé la société comme un avertissement *de rentrer dans l'ordre de Dieu,* retour rendu si facile par la grâce du jubilé. Il trouve les plus ardentes paroles sur le privilége de la Conception Immaculée de Marie qu'il souhaite vivement de voir solennellement proclamée, et il exprime à ses ouailles le bonheur avec lequel il répond à l'invitation du Saint-Père, pour aller prendre part, à Rome, au grand acte qui s'y prépare.

Avant de reproduire le texte de l'encyclique, Mgr de Ginoulhiac expose, avec l'éloquence qui lui est familière, les fins essentielles du jubilé, et il rend attentif à la sollicitude avec laquelle le Souverain Pontife, *Docteur de tous les chrétiens,* a préparé concernant la doctrine de l'Immaculée Conception, ce décret après lequel « l'*univers catholique dira : Pierre a parlé par Pie IX, comme il disait dans les premiers siècles : Pierre a parlé par Célestin ; Pierre a parlé par Léon; Pierre a parlé par Agathon.* PETRUS PER PIUM LOCUTUS EST. »

L'abbé A. SISSON.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Notre Saint-Père a daigné nommer S. Em. le Cardinal Pavacciani Clarelli protecteur des Religieuses Bénédictines de Saint-Pierre, à Montefiascone.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté vient également d'admettre dans la S. Congrégation des Evêques et Réguliers S. Em. le Cardinal Savelli.

— Le *Journal de Rome* du 26 octobre annonce que S. Em. le Cardinal Sterckx, Archevêque de Malines, et Mgr Dixon, Archevêque d'Armagh et Primat d'Irlande, ainsi que Mgr Cullen, Archevêque de Dublin, sont arrivés le 25 à Rome.

DIOCÈSE DE LYON. — On lit dans la *Gazette de Lyon :*

« On sait que S. Em. le cardinal-archevêque de Lyon a fait dernièrement une ordination importante à Saint-Etienne, dans la chapelle du couvent que les enfants de Saint-François ont établi sur la colline Sainte-Barbe. Au nombre des ordinands étaient un ancien sous-officier et plusieurs des religieux que l'on a vus donner, à Marseille, pendant le choléra de 1849, d'admirables preuves de dévouement, notamment au boulevard de la Thèse, un des principaux foyers de la contagion. En témoignage de reconnaissance des soins donnés par les capucins, la ville leur vota une médaille

avec diplôme qui, depuis cette époque, figure à une place d'honneur dans le parloir du couvent de la Croix-de-Reynier. »

TYROL. — Le fait suivant est extrait d'une correspondance particulière de Weimar :

« Un pauvre village catholique du Tyrol autrichien vient de donner un exemple touchant des sentiments les plus délicats et les plus élevés. On se rappelle la mort cruelle du roi Frédéric-Auguste de Saxe, qui, jeté hors de sa voiture renversée au milieu de l'attelage, eut le crâne brisé sous le pied d'un cheval. La reine Marie, que la nouvelle de cette mort avait d'abord foudroyée, trouva dans sa piété le soulagement que la religion seule peut donner. Une de ses premières pensées fut de faire élever une croix dans l'endroit où son royal époux avait reçu le coup fatal. Elle envoya dans le Tyrol pour que ses volontés fussent accomplies. Ses désirs avaient été devancés : les habitants du village avaient déjà placé dans ce lieu de malheur le signe de consolation et d'espérance. En apprenant cet acte spontané de foi et de respect, la reine fit demander ce qu'elle pourrait faire pour témoigner sa reconnaissance à toute cette population. Il lui fut répondu que l'église était trop pauvre pour payer l'huile de la lampe qui brûle devant le Saint-Sacrement, et qu'on la priait de vouloir bien la fournir. Ce fut donc vers Dieu que cette demande désintéressée fit remonter la reconnaissance de la reine. Quoi de plus charmant que cette croyance qui fait que toute une population attache tant de prix à voir briller la nuit une lumière dans le sanctuaire ! »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par suite d'une erreur typographique, le nom du *Journal des Débats* n'a pas été mis au bas de la nouvelle qui annonçait dans notre dernier numéro la promotion du R. P. Peronne au cardinalat. Nous croyons devoir ajouter que cette nouvelle se trouve également dans l'*Armonia* dont les informations nous inspirent plus de confiance. L'*Armonia* fait remarquer que le P. Peronne est né à Chieri, en Piémont.

— Hier ont eu lieu les audiences de rentrée de la Cour de cassation, de la Cour impériale et du tribunal de première instance.

La messe du Saint-Esprit a été célébrée dans l'église de la Sainte-Chapelle par M. l'abbé Surrat, archidiacre de Notre-Dame.

Après l'office divin, la Cour de cassation et la Cour impériale se sont réunies dans leur salle d'audience pour entendre les discours de rentrée.

A la Cour de Cassation, M. le procureur général de Royer avait pris pour texte : *Les origines et l'autorité de la Cour de cassation.*

— Les travaux de la flèche de la Sainte-Chapelle ont été repris avec beaucoup d'activité depuis quelques jours. On sait que cet appendice de l'un des édifices de forme ogivale les plus purs qu'ait produits en France le XIII[e] siècle rappellera dans plusieurs de ses parties la flèche élevée sous le règne de Charles VI. Cette flèche, bien qu'elle ne fût pas en homogénéité parfaite avec le style architectural de la Sainte-Chapelle, était d'un dessin plus estimable que celle qui fut reconstruite après le grand incendie qui dévora une partie du palais en 1618, et qui fut détruite à l'époque de la Révolution. On vient de placer la balustrade de la flèche actuelle, et l'on peut espérer qu'elle sera terminée au commencement du printemps prochain.

— Le *Siècle*, après avoir constaté la grande affluence de fidèles qui s'est portée aux cimetières de Paris pendant les deux jours que nous venons de passer, ajoute :

« Il est un autre cimetière situé dans le faubourg Saint-Marcel, qui, chaque année, reçoit également la visite de ce quartier populeux. Ce cimetière est celui de Sainte-Catherine, que l'on confond souvent avec celui de Clamart, dont il était voisin, et qui fut fermé en 1793. Destiné dans l'origine aux classes pauvres, le cimetière de Sainte-Catherine devint le dernier asile des coupables que la société retranche de son sein. Il fut fermé à l'époque de l'établissement du cimetière du Sud ou du Montparnasse, et, sur une partie de son emplacement, on a construit les pavillons de dissection des hôpitaux de Paris. Parmi les tombes qui peuplaient ce cimetière, on voyait celle de l'illustre Bichat. On y distingue encore un tombeau sur lequel on lit l'inscription suivante : « Ici reposent les cendres de Charles Pichegru, général en chef des armées françaises, né à Arbois, département du Jura, le 14 février 1761, mort à Paris le 5 avril 1804. » Les terrains du cimetière Sainte-Catherine, qui ne s'ouvre aujourd'hui qu'une seule fois dans l'année, sont la propriété de l'administration générale de l'assistance publique. »

— Mardi prochain, 7 novembre, le nouveau pont d'Austerlitz, en pierre, et formé de cinq arches, sera ouvert à la circulation. C'est le 7 août que l'on a commencé la démolition de l'ancien pont; ainsi, en quatre-vingt-douze jours, l'ancien pont d'Austerlitz a été démoli et le nouveau reconstruit.

— Pendant ses campagnes d'Afrique, le commandant Canrobert se faisait surtout remarquer par sa présence d'esprit dans les circonstances critiques. Le trait suivant peut en donner l'idée :

« En 1848, alors colonel des zouaves, il se rendait du poste d'Aumale à Zaatcha pour prendre sa part du siége, Le choléra s'était mis dans sa colonne et la décimait pendant la marche. On avançait avec peine, et les bêtes de somme étaient encombrées de mourants. Au moment le plus pénible, on l'avertit que les tribus nomades du sud se disposaient à l'attaquer. Il fallait à tout prix éviter l'engagement, car les transports manqueraient pour les blessés. Le colonel prend aussitôt ses dispositions de combat, puis marche seul vers les nomades avec son interprète, et leur fait crier ces paroles : « Vous autres, sachez-le, je porte la peste avec moi, et si vous ne « me laissez passer, moi et les miens, je la jette sur vous. » Les Arabes, qui depuis plusieurs jours, pouvaient suivre la trace de la colonne aux tombes fraîchement creusées, saisis de terreur, n'osèrent attaquer et laissèrent passer. »

— M. le ministre de l'intérieur vient de soumettre à l'approbation de l'Empereur son rapport sur les actes de courage et de dévouement qui lui ont été signalés pendant le 3e trimestre de 1854, et qui lui ont paru mériter des récompenses honorifiques.

A la suite de ce rapport, il a été décerné : 2 médailles d'or de 2e classe ; 16 médailles d'argent de 1re classe ; et 172 médailles d'argent de 2e classe.

Les médailles d'or ont été décernées :

1° Au sieur Héquet, commissionnaire à Paris, qui a sauvé soixante personnes, au péril de sa vie, dans diverses circonstances.

2° Au sieur Champ, gendarme, à Saint-Germain (Haute-Vienne), qui est

parvenu, en courant un danger réel, à retirer d'un gouffre un jeune enfant sur le point d'y périr. Le gendarme Champ avait déjà obtenu une médaille d'argent de 1re classe.

— Une nouvelle chapelle va être établie dans le cinquième arrondissement sur le terrain vague qui s'étend entre la maison portant le n° 38, dans la rue des Marais, et celle qui a le n° 13 sur la rue de l'Entrepôt. Cette petite église, qui est construite par M. Paul Gallois, architecte, doit être placée sous l'invocation de saint Martin. Jusqu'à l'année 1852, le vaste territoire du cinquième arrondissement était partagé entre l'église paroissiale de Saint-Laurent et celle de Saint-Vincent-de-Paul, sa succursale. Depuis lors, on a construit dans cette circonscription l'église de Saint-Joseph, et on bâtit en ce moment celle de Sainte-Eugénie. On a récemment établi rue de Lafayette une chapelle pour les Allemands. L'église de Saint-Martin sera ainsi le cinquième édifice consacré à l'exercice du culte catholique dans l'arrondissement paroissial de Saint-Laurent.

—La ville de Saint-Aignan vient encore de s'embellir par un nouveau bienfait dû à la munificence de M. le prince de Chalais, propriétaire du château et de la terre de Saint-Aignan. Dans la vieille tour, seul débris du vieux donjon bâti au IXe siècle, M. le prince de Chalais a fait établir un château d'eau alimenté par le mécanisme de la magnifique usine établie sur le Cher, à l'entrée du pont. Ce château d'eau fournit de l'eau pour tous les usages du château, et le trop plein descend dans la ville, puis se répand dans les rues où il jaillit par de nombreuses bornes-fontaines, et y entretient la fraîcheur et la salubrité. La ville de Saint-Aignan comprendra tout ce qu'il y a de prévoyant et d'utile pour elle dans cette création à la fois grandiose et salutaire.

— Sur un rapport du ministre de la guerre, un décret ordonne que les 25 régiments d'infanterie légère que possède notre armée quitteront ce nom et seront transformés en régiments d'infanterie de ligne, prenant les numéros de 76 à 100.

— Le maire de Dijon vient d'interdire aux maîtres d'établissement de jeux de quilles existant dans cette ville d'y faire jouer les jours non fériés et d'y laisser jouer de l'argent. Cet arrêté est destiné à prévenir le retour d'abus déplorables contre lesquels s'élevaient des plaintes générales.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel de la Sainte Messe, *ou explication des prières et des cérémonies du Saint-Sacrifice*, par M. F.-J. Le Courtier, chanoine théologal et archiprêtre de Notre-Dame de Paris, etc. — 3e édition revue et corrigée.

Cet excellent livre est depuis longtemps connu de nos lecteurs. *L'Ami de la Religion* en a rendu compte dès son apparition. En le composant, M. l'abbé Le Courtier a eu principalement pour but d'instruire les fidèles et d'édifier leur piété, ainsi qu'il le témoigne dans sa préface, sur ce qu'il y a de plus auguste et tout à la fois de plus usuel dans la religion.

Sous ce rapport, son livre diffère de celui du P. Chaignon dont nous avons dernièrement parlé à nos lecteurs, et qui est plus spécialement destiné aux prêtres.

Ce n'est pas à dire, cependant, que le *Manuel de la Messe* ne puisse être d'une très-grande utilité même pour les ecclésiastiques.

Outre l'intérêt d'édification que le prêtre doit y trouver nécessairement pour lui-même, cet ouvrage, écrit avec autant de solidité que d'onction, peut lui fournir la matière d'une suite d'instructions sur la Messe très-instructives pour les fidèles.

Nous croyons donc rendre service au clergé en lui recommandant de nouveau très-spécialement le *Manuel de la Messe;* et nous formons le vœu qu'il soit entre les mains des jeunes prêtres et de tous les élèves de nos séminaires. Son étude, nous n'en doutons pas, contribuera à former bon nombre de ces pieux ministres des autels dont la modestie, l'exactitude et la ferveur dans la célébration du plus auguste des mystères, deviennent, pour ceux qui les contemplent, la prédication la plus persuasive.

L'abbé J. COGNAT.

L'éditeur Ch. Douniol vient de publier un excellent petit ouvrage intitulé : *La charité pour les morts et la consolation des vivants, par J.-B. Gergerès.* En 511 pages (in-24), l'auteur traite successivement de toutes les vérités importantes qui se rattachent à ce sujet. C'est à la fois un cours d'instructions et un manuel pratique où l'on trouve réunis les prières et les exercices qui peuvent faciliter la dévotion pour les morts. Nous avons particulièrement remarqué le ton d'onction et de religieuse simplicité qui règne dans tout le volume. Toutefois il est une recommandation qui nous dispense de développer davantage la nôtre. Son Eminence le cardinal-archevêque de Bordeaux appelle l'ouvrage de M. Gergerès « un travail destiné à produire des fruits abondants de salut et à devenir le manuel de tous ceux qui ont compris cette parole de l'Ecriture : *C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.* »

A. SISSON.

BOURSE DU 3 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	74 75	75 10	74 90	75 »	» 25	» »
	fin courant. . .	75 10	75 40	75 5	75 40	» 30	» »
4 1/2. . .	comptant. . . .	98 »	98 »	97 90	98 »	» »	» »
	fin courant. . .	98 »	98 25	98 »	98 25	» 25	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	... ..	... ..	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,185 »	... ..	... ..	1,185 »	» »	» »
Banque de France.		3,000 »	... ..	... ..	2,995 »	» »	5 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	84 »	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	... ..	... ..	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

DU LIVRE DE LA CONNAISSANCE DE DIEU ET DU NOUVEL ORATOIRE

Le livre de la *Connaissance de Dieu*, par le P. Gratry, a eu, comme on le sait, un succès qu'obtiennent rarement les ouvrages philosophiques; et la première édition, aujourd'hui épuisée, en demandait une seconde. Cette seconde édition vient d'être donnée au public. L'auteur n'y a rien changé. Seulement il y a ajouté une nouvelle préface dont nous allons offrir ici l'analyse et les principaux passages.

Cette préface est une sorte de déclaration de principes, ou, si l'on préfère, une réponse à un compte rendu de l'ouvrage du P. Gratry, qui a paru, il y a quelques mois, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

L'auteur de ce compte-rendu, M. de Rémusat, parmi les éloges qu'il donnait au P. Gratry et au nouvel *Oratoire*, avait représenté la philosophie de l'un et le caractère de l'autre sous des traits que ni l'un ni l'autre ne pouvaient avouer. Le P. Gratry a donc naturellement saisi l'occasion qui se présentait, de prévenir un malentendu qui pouvait égarer certains esprits et leur suggérer de fausses idées sur l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

Après avoir reproduit un bref d'encouragement dont il a été honoré par le Vicaire de Jésus-Christ, et remercié les écrivains éminents, et l'illustre assemblée qui a donné son suffrage à son travail, le P. Gratry parle en ces termes de l'esprit dont cherche à se pénétrer l'Oratoire :

L'étude dans la prière, « la profondeur de la vérité cherchée dans la retraite, » comme le disait Bossuet, les sciences diverses ramenées à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et surtout un ardent effort sacerdotal pour le salut des hommes et l'avancement du règne de Dieu, telle est l'idée que nous semble exprimer le beau nom d'Oratoire. Saint-Philippe de Néri et Baronius pris ensemble, les Pères de Bérulle et de Condren, Thomassin et Malebranche (1), et nos vénérables frères d'Angleterre, MM. Newman, Faber, et les autres, sont les modèles d'amour, de générosité, de prière, de

(1) Il est bien manifeste que nous n'entendons nullement adopter les erreurs de Malebranche, si fortement relevées par Bossuet et par Fénelon, et notées d'ailleurs par le Saint-Siége. Nous avons dû, dans le présent ouvrage, combattre nous-même une partie de ces erreurs; mais nous n'en croyons pas moins, avec le cardinal Gerdil, avec les Barnabites de Rome et leur savant Père Vercellone, avec l'Université de Louvain, et tant d'autres, que Malebranche a versé des flots de lumière, de lumière vivifiante, sur la question philosophique fondamentale, et qu'il faut dire de lui, avec M. de Maistre : « *La France n'est pas assez fière de son Malebranche.* »

science divine et humaine, de zèle sacerdotal, que nous voudrions pouvoir suivre de loin.

Mais, en lui-même, qu'est-ce que l'Oratoire de l'Immaculée Conception ? Est-ce l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri ? Non, parce que la règle de saint Philippe de Néri ne saurait s'appliquer, comme on nous l'a montré à Rome, à l'un des buts spéciaux et essentiels pour lesquels le Souverain Pontife nous a bénis, lorsque nous avons été lui soumettre et notre plan, et la première esquisse de nos statuts fondamentaux. D'un autre côté, sommes-nous précisément l'ancien Oratoire de France ? Distinguons. Oui, nous avons sa règle et sa forme, à peu de chose près, c'est-à-dire en changeant ce que changerait certainement aujourd'hui une assemblée générale de l'ancien Oratoire. Mais comme, d'un autre côté, nous sommes très-éloignés de vouloir continuer en rien la double aberration qui a donné à l'ancien Oratoire de France sa mauvaise couleur; comme nous croyons tout au contraire que ces tendances ont été ou sont encore le fléau de la Religion, nous avons pris, dans nos statuts fondamentaux, des mesures décisives en ce sens, et nous les avons déposées aux pieds du Souverain-Pontife. En quoi nous croyons fermement n'avoir rien fait que n'eussent fait avec nous, et que n'approuvent au ciel, tous les Pères et tous les grands hommes des Oratoires de Rome et de France.

Pour ces raisons aussi, nous avons modifié le nom d'Oratoire autrement que ne le modifiaient saint Philippe de Néri ou le cardinal de Bérulle, et avec l'approbation du Souverain-Pontife, au lieu d'Oratoire de Jésus ou d'Oratoire de Marie, nous avons pris un troisième nom qui implique à nos yeux les deux autres : l'Oratoire de l'Immaculée Conception. Nous croyons posséder dans ce nom une lumière et une force, et peut-être essaierons-nous bientôt d'expliquer quelle est cette force et cette lumière.

D'après cela, est-il nécessaire d'ajouter que le malheureux antagonisme théologique qui a scandalisé tout un siècle, qui souvent opposait l'Oratoire de Jésus, du moins dans plusieurs de ses membres, à la Société de Jésus, ne saurait aujourd'hui renaître ? Le fondement doctrinal de cette lutte n'existe plus. L'Oratoire aujourd'hui croit, avec les Jésuites, avec l'Eglise entière, que si l'on veut rompre décidément avec ce sombre esprit de religion farouche qui a tant effrayé les âmes ; qui tient de Calvin ; qui maudit la nature, qui maudit la raison, qui nie la liberté ; qui méprise l'art, la science, l'effort humain ; qui ramène la fatalité ; qui rend le salut impossible ; qui cherche partout la terreur : qui enfin oublie l'Evangile, et le cœur sacré de Jésus, et ses bras toujours étendus pour y appeler tous les hommes : si l'on veut rompre avec ce fanatisme dangereux que trop d'esprits confondent encore avec le Christianisme, il faut extirper entièrement les dernières fibres du Jansénisme ; il en faut signaler jusqu'aux moindres nuances dans notre XVIIe siècle, dans nos plus grands auteurs, et les Oratoriens doivent savoir les trouver, et les effacer au besoin, même dans leur plus classique écrivain, et dans son plus sublime sermon. Voilà ce que nous croyons tous. Il n'y a donc plus de querelle. Il n'y a plus entre l'Oratoire, si l'Oratoire est quelque chose, et la grande et sainte Société des Jésuites, qu'un fraternel embrassement.

L'autre point au sujet duquel beaucoup d'Oratoriens se sont trompés, nous semble être aujourd'hui, parmi les Catholiques, une question finie. Qui peut supporter aujourd'hui ce qu'écrivait le cardinal de Bausset sur

l'Assemblée de 1682 ? Qui ne lui dirait avec M. de Maistre : « C'est ici, Mon« seigneur, que nous nous séparons? » Tous nous voulons l'intime unité intérieure de l'Eglise, libre enfin de toute division nationale. Tous nous voulons au dehors la liberté de l'Eglise à l'égard des pouvoirs temporels ; car tous, nous avons sous les yeux le vertige et la honte des pauvres Etats aveuglés qui oppriment les consciences. Nous demandons à notre tour que l'on n'oublie jamais la parole du Sauveur : « Rendez à Dieu ce qui est à « Dieu, et à César ce qui est à César. » Et nous disons avec saint Anselme : « Dieu n'aime rien tant en ce monde, que la liberté de son Eglise (1). »

Revenant à son ouvrage même, le P. Gratry se défend du rôle qu'on lui a prêté de représenter la philosophie de l'Oratoire :

Ce que nous dirons d'abord, c'est que ce livre exprime les opinions philosophiques de son auteur, mais non pas ce que l'on pourrait appeler la philosophie de l'Oratoire. L'Oratoire n'a ni théologie, ni philosophie particulière. L'Oratoire veut se bien garder de former école, si ce n'est, peut-être, école de paix, par la charité intellectuelle, par la fuite des extrêmes, par la conciliation de toutes les opinions soutenables, dans le milieu du vrai. Aussi, en dehors de la foi et des opinions qui contristent l'Eglise, nous sommes libres. Quand Bossuet parle de la « sainte liberté » de l'Oratoire, il dit une grande parole à laquelle nous tenons. Or, où s'appliquera la liberté, si ce n'est en philosophie? Les maîtres terrestres sur la parole desquels jurent les disciples ont fait leur temps. Qu'il nous soit donc permis de pratiquer la parole du Sauveur : « N'appelez personne sur la terre votre maître. « Vous n'avez tous qu'un maître qui est le Christ. » Nous ne ferons donc pas vœu de penser plusieurs par un seul ; mais aimons-nous les uns les autres, et nos esprits sauront s'unir, et formeront faisceau dans l'unité du vrai.

Entre les objections faites à l'ouvrage du P. Gratry, il s'en trouve deux principales : la première, de n'avoir pas consacré un chapitre à saint Anselme ; la seconde, d'avoir exposé avec trop de concision ce qu'il appelle le procédé infinitésimal. Le P. Gratry reconnaît que la première observation est fondée, et il avait presque achevé le travail qui devait combler cette lacune, quand la maladie et la douleur d'une perte récente lui ont ôté les forces.

Quant à la seconde observation, il promet d'y répondre dans son *Traité de Logique*, qui doit paraître sous peu de semaines.

Nous attendrons nous-même la publication de ce traité pour dire le fond de notre pensée, non pas sur la forme et l'esprit général du livre du P. Gratry, que nous avons admiré et loué ici-même après des appréciateurs plus compétents, mais sur des opinions philosophiques qui ne nous ont pas paru dessinées

(1) Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesiæ suæ, *Epist.* IX, *lib.* IV.

avec assez de netteté pour pouvoir être discutées d'une manière lumineuse et utile.

Le P. Gratry termine sa préface par une de ces pages qui révèlent la nature de son âme et de son talent, et expliquent le succès qu'obtiennent ses œuvres philosophiques. On nous saura gré de la reproduire ici :

Et maintenant, quand nous aurons corrigé les dernières feuilles de cette Logique, nous quitterons avec joie la logique, la métaphysique, l'abstraction. Sans doute nous n'avons pas abusé de l'abstrait; sans doute nous n'avons pas défendu à notre âme, à notre foi, de descendre dans nos pensées. Mais pourtant, nous avons hâte d'arriver à une autre partie de la philosophie, partie meilleure, plus vivante, et, s'il se peut, plus vivifiante. Les années, l'expérience, la vie qui passe, la mort qui frappe, les fléaux qui enveloppent le monde, la vue des souffrances des hommes, et tant d'âmes percées de douleur, tout cela nous inquiète, nous sollicite continuellement le cœur au milieu de notre travail philosophique, et semble nous dire, parfois en empruntant la voix de nos amis : Que fais-tu? pourquoi es-tu prêtre? Emploieras-tu ta vie jusqu'à la fin à parler de métaphysique à des enfants ou à des lettrés? Pourquoi ces subtiles recherches, qui n'intéressent pas ceux qui souffrent, ni surtout ceux qui meurent? Pourquoi ce langage, encore trop savant et particulier, qui ne va pas à tous les hommes et ne console pas tous les cœurs? Hélas! répondrai-je humblement, j'ai voulu faire quelques efforts pour éloigner de l'abstraction mortelle et de la spéculation perverse les plus nobles d'entre les jeunes hommes, que séduit le fantôme de la science, que ce fantôme égare loin de la charité, de la vertu, de la religion. C'est un obstacle à la vie et à la grâce de Dieu que j'ai voulu travailler à détruire. Peut-être cet essai de logique vivante, peut-être ce dernier livre, intitulé *les Sources*, pourra-t-il éclairer quelques âmes, qui sauront concevoir à la fois la lumière et le feu. Mais, après cet effort, qu'il me soit permis de laisser le côté abstrait de la science, et de dire avec Malebranche : « Je ne veux plus m'occuper que de morale et de religion. » Je ne veux plus méditer que l'âme et son avenir, l'humanité et sa destinée sur la terre et au ciel. Dans ce désir, j'aborderai le livre *De la Connaissance de l'âme* : travail que m'impose, je le crois, la volonté de Dieu. J'essaierai donc de bien connaître l'âme en face de Dieu, et de méditer en effet sa vie, sa mort, son immortalité. Si quelque chose de beau, de vrai, de consolant, par la bonté de Dieu, se montre à moi, je l'écrirai plus simplement et plus cordialement. Ah! que ne puis-je l'écrire avec des larmes, avec du feu, avec des harmonies ou avec des parfums, afin d'atteindre toutes les âmes, et d'éclairer doucement les humbles cœurs qui ne savent pas penser, et de transformer dans les larmes les grands esprits qui ne savent que penser.

Moins que personne le P. Gratry n'a à s'excuser d'avoir écrit sur la métaphysique. Mais nous comprenons que l'abstraction répugne à la trempe de son âme : c'est surtout par le cœur qu'il tient aux grands philosophes. L'abbé J. COGNAT.

LA FRANC-MAÇONNERIE POLITIQUE EN BELGIQUE

RÉUNION DU GRAND-ORIENT. — LES ÉLECTIONS COMMUNALES. — DÉROUTE DU FAUX LIBÉRALISME A GAND.

réouverture du parlement Belge, qui devait avoir lieu le

17 octobre, a été, comme nous l'avons annoncé, remise au 7 novembre par suite de l'indisposition qui a retardé le retour du roi Léopold dans sa capitale.

En attendant que la représentation constitutionnelle du pays se démette du pouvoir législatif, la Franc-maçonnerie, qui a la prétention de la remplacer et de résoudre, même par la force, toutes les grandes questions à l'ordre du jour, tâche d'occuper la scène; et elle ne néglige rien pour que le public prenne au sérieux l'intermède que lui offrent ses comparses.

« Le Grand-Orient de Belgique, écrit-on de Bruxelles, s'est réuni le 21 du mois dernier en son local ordinaire. L'objet principal de la séance était *l'abrogation de l'article 135 du règlement du Grand-Orient* qui interdit aux loges de l'obédience de s'occuper de matières politiques et religieuses. Les frères Théodore Verhaegen et Jean Bourlard, qui ont pris l'initiative de cette proposition dans la mémorable séance solennelle du 24 juin, n'avaient voulu céder à personne l'honneur de diriger le débat. Le premier, en sa qualité de premier grand surveillant, occupait le trône du sérénissime Grand-Maître, vacant en fait et en droit depuis la démission de M. Defacqz. Le second siégeait à la stalle de l'orateur. L'affaire a été bientôt bâclée : après le rapport d'une commission spéciale, qui au nom du principe du *libre-examen* a conclu à l'abrogation, quelques mots d'explications du frère Verhaegen qui a annoncé que les questions de dogme resteraient en dehors des discussions des loges, et enfin après des conclusions dans le même sens prises par le frère Bourlard, orateur, le Grand-Orient, à l'unanimité des 24 membres présents et sans aucune discussion, a prononcé l'abrogation de l'art. 135. Ce vote paraît devoir éloigner des loges maçonniques un assez grand nombre de frères. Déjà, à cette occasion, une division a éclaté au sein du Grand-Orient même. Mais les dissidents, parmi lesquels nous pouvons citer des notabilités libérales, telles que MM. Fontainas, échevin, ancien représentant; J.-B. Stevens, avocat; de Doncker, notaire conseiller communal; Walter, conseiller communal, se sont bornés à protester par leur absence. »

En présence de ce fait, quelle sera l'attitude des Maçons de l'univers entier vis-à-vis du Grand-Orient de Bruxelles et de toute son Obédience? Les voilà mis en demeure de se prononcer sur la violation flagrante d'une règle qu'ils ont jusqu'ici présentée comme une des bases fondamentales de l'Ordre. La Franc-Maçonnerie belge devrait être par eux déclarée *schismatique*. Mais condamneront-ils leurs frères, parce que ceux-ci se sont vus contraints d'avouer publiquement ce que les autres ne se permettent pas moins à l'abri du mystère?

Quoi qu'il en soit, le faux libéralisme, qui reçoit l'impulsion

de MM. Verhaegen et consorts, ne peut point garder beaucoup d'illusion sur le discrédit où il est tombé. Il prévoit qu'il fera triste figure au Sénat et à la Chambre des Députés, et c'est pourquoi, tâchant de se rallier des recrues dans la démocratie, il veut se retrancher et concentrer ses forces dans les conseils municipaux des villes où il a su asseoir presque partout sa prépondérance. Tactique habile sans doute, mais dont le succès est, dès cette année, fort compromis, comme le prouve ce qui vient de se passer, à propos des élections communales, à Bruxelles et à Gand.

Le Grand Orient avait rassemblé le 23 octobre, dans la capitale, l'*Association libérale*, son organe public. Il s'agissait de dresser la liste de ses candidats pour le conseil municipal et de leur dicter les conditions que la secte met à son patronage.

En tête de ces conditions est le fameux article du programme soi-disant *libéral*, qui exclut des écoles le clergé *à titre d'autorité*. Que signifie précisément cette formule? Il est à croire qu'elle n'avait pas été sans dessein rédigée dans des termes énigmatiques. Aux libéraux modérés, on l'expliquait en disant « qu'elle ne proscrivait pas absolument le clergé, qu'elle ne le proscrivait que dans une seule hypothèse, à savoir, s'il se présentait à titre d'autorité. » Mais le temps de la dissimulation étant fini, comme on sait, un des membres de l'*Association libérale* n'a pas craint de solliciter quelques éclaircissements plus complets, et il les a obtenus. Après s'être écrié : « Soyons francs et sincères ! » le président, M. Verhaegen, a proclamé que tout libéral à sa façon doit proscrire absolument l'intervention du clergé dans tous les établissements d'éducation.

Il faut donc, selon lui, proscrire cette intervention telle que l'ont comprise et admise, conformément à la loi de 1850, le bourgmestre et le conseil municipal d'Anvers dans l'Athénée de cette ville; il la faut proscrire également telle qu'elle a été établie par le bourgmestre de Bruxelles dans les écoles primaires; il la faut proscrire non-seulement dans l'enseignement moyen, où la loi de 1850, tout en y faisant appel, n'empêche pas que l'on ne s'en passe, mais jusque dans l'enseignement primaire, où elle est obligatoire, en vertu de la loi de 1842, votée par tous les représentants libéraux, moins trois; il faut la proscrire partout, sous toutes les formes et à tous les degrés; il faut enfin proscrire le clergé à titre d'*autorité*, parce que le clergé n'étant rien autre chose que l'*autorité religieuse*, il ne saurait offrir qu'à ce titre son concours, que les Francs-Maçons repoussent. « *Nos principes*, affirme le Grand-Maître, *ne souffrent pas de transaction !* »

Non, pas de transaction avec les droits les plus sacrés de la [illegible] avec les intérêts les plus chers de la jeunesse et de l'en-

fance! Il serait sans doute impossible à la Franc-Maçonnerie de formuler, en un symbole positif, ses prétendus *principes;* mais on voit suffisamment, par ses exigences négatives, en quoi ces principes consistent : c'est tout simplement la religion qu'elle met au ban de l'humanité.

Après cette réponse, celui qui l'avait provoquée a donné sa démission de membre de l'*Association libérale.* Il est probable que son exemple ne sera pas sans imitateurs.

Encore l'*Association libérale* de Bruxelles a-t-elle eu l'habileté de se montrer moins exclusive pour les personnes que pour les choses. Elle a eu des ménagements pour M. Charles de Brouckère, le frère du président du Conseil, le bourgmestre populaire de la capitale. Certes, elle aurait bien voulu ruiner cette candidature : M. de Brouckère ne partage ses principes ni en matière d'enseignement, ni en matière de charité; il croit rester libéral en demeurant fidèle à la liberté. Mais si elle l'attaquait, elle courait à un échec certain. Elle s'est tirée d'embarras par une distinction : en excommuniant l'*homme politique,* elle a déclaré qu'elle subirait sur sa liste l'*habile administrateur.*

Bien lui en a pris, à en juger par le scrutin. Elle y a vu, en effet, diminuer de beaucoup le nombre de ses adhérents, tandis que grossissait en proportion le chiffre des suffrages réunis par ses rivales, la *Société de la Louve* et la nouvelle réunion conservatrice, qui s'est enfin formée sous cette devise : *Union et Liberté.*

A Gand, le Grand-Orient avait donné des instructions moins sages. Il se croyait sûr de l'antique commune des Flandres comme d'un bourg-pourri. Il y a subi la plus complète et la plus humiliante déroute.

Lors de la fameuse fête solsticiale-nationale de juin, tous les orateurs, on se le rappelle, avaient hautement regretté que diverses loges dissidentes ne fussent pas aussi déterminées que celles de Liége et de Verviers à s'absorber dans la politique active. Mais ils avaient remarqué, quant à la loge de Gand, que si elle comptait beaucoup trop d'*âmes timorées*, incapables de comprendre et de pratiquer la formule maçonnique du temps présent, elle n'était pas dépourvue absolument de maçons intelligents et dévoués, dignes de coopérer à l'œuvre entreprise par le pouvoir central de l'Ordre en Belgique. Ils citaient notamment et nommément parmi ceux-là le généreux et zélé frère Metdepenningen, le chef (bien entendu) de l'*Association libérale* de la ville. C'est à ce lieutenant que M. Verhaegen a donné l'ordre d'évincer du conseil communal M. Delehaye, un des représentants les plus estimés de l'ancien libéralisme, dont le seul tort était de ne pas consentir à accepter le mandat

Figurez-vous-le à l'œuvre, disait-il, butinan
vant de *maraude* parlementaire, comme une
jouant *avec des dés pipés* une politique de FILO
de lui *tout s'envenimer et se perdre,* lui, orné d
CLÉS adaptées à toutes les consciences, se for
de *son honteux tripotage,* un portefeuille de ROB

Tout le reste était de ce ton.

**Mais la punition ne s'est pas fait att
même de l'*association* a été déchirée tou
teurs. M. Delehaye était le seul des cons
eût exclus; il y rentre seul, à la têt
entièrement renouvelée, tandis que tous s
eu la faiblesse de céder devant des préte
également odieuses, en sont justement re
en tête.**

**Inutile de faire remarquer que cet évé
est d'une grande importance; il offre un s
réaction universelle qui se produit enfin
lérance et d'impiété dont les masses n'on
atteintes, mais qui infecte depuis longt
cielles en Belgique.**

**Preuve éclatante que jamais les bons c
noncer à la lutte ni désespérer de leur ca
leur suffit de défier résolûment les mauv
assurer la défaite.**

**Nous avons tenu à faire connaître le c
uns des incidents de la campagne que v**

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le bulletin de la guerre offre d'importantes nouvelles. On sait désormais à quoi s'en tenir sur les attaques tentées par la garnison de Sébastopol contre les assiégeants. Il est bien vrai que deux sorties considérables ont eu lieu, et que la lutte a présenté chaque fois le caractère d'une bataille; mais il ressort pleinement de la dépêche suivante donnée par le *Moniteur* du 5, que chaque fois l'ennemi a été repoussé, malgré ses efforts et son opiniâtreté :

Vienne, le 4 novembre 1854.

Dans la journée du 25, les Russes, au nombre d'environ 30,000 hommes, se sont portés à l'improviste sur les redoutes turques dans le voisinage de Balaclava. Les Turcs durent céder devant le nombre. La brigade de cavalerie légère anglaise se présenta pour arrêter les progrès de l'ennemi et fut bientôt soutenue par la grosse cavalerie et par une division française.

Les deux armées alliées ont rivalisé de bravoure, et les Russes ont été mis en pleine déroute avec des pertes considérables.

Le lendemain, 26, nos positions ont été attaquées tant du côté de Balaclava que de celui de Sébastopol. Les troupes alliées ont repoussé cette double attaque avec le plus brillant succès, et l'ennemi a laissé 1,000 hommes environ sur le terrain.

Le feu des batteries de la ville s'était beaucoup ralenti, et les opérations du siége suivaient leur cours dans les meilleures conditions.

Il faut nous rapporter à une date antérieure, c'est-à-dire au 18 octobre pour apprécier les détails que M. le général Canrobert a adressés au ministre de la guerre sur les premières opérations du bombardement. Le commandant en chef confirme la fâcheuse nouvelle de l'explosion d'un magasin à poudre de batterie, événement qui a jeté quelque trouble dans l'attaque. L'ennemi a profité de cette circonstance pour multiplier ses feux, tandis que les Français devaient suspendre le leur pour faire les réparations nécessaires.

Le général Canrobert reconnaît que la place a résisté à la première attaque avec plus d'énergie qu'on ne s'y attendait. Il ajoute :

L'enceinte, dans son énorme développement en ligne droite, portant tout ce qu'elle peut recevoir en gros calibre de marine, lui permet de prolonger la lutte. Le 17, nos troupes ont pris possession du plateau qui se trouve devant le point d'attaque appelé le bastion du Mat et l'occupent; ce soir, nous y construirons le masque d'une batterie de douze pièces, et, s'il est possible, celui d'une deuxième batterie à l'extrême droite, au-dessus du ravin.

Tous nos moyens d'attaque sont concentrés sur ce bastion et doivent, je l'espère, le désemparer rapidement, avec le concours des batteries anglaises qui contre-battent sa face gauche.

Les batteries anglaises sont dans le meilleur état possible; elles ont reçu neuf nouveaux mortiers qui doivent produire un grand effet; déjà hier il y a eu dans la batterie qui entoure la tour située à la gauche de la place une

L'état sanitaire est très-satisfaisant, le moral
tous pleins de confiance.

De son côté, M. le vice-amiral Hameli
ment des dispositions qu'il a prises le 14
bert, et le 15 avec les amiraux des escad
desquelles l'attaque générale fut résolue

L'escadre française se chargeait de venir su
blir à sept encâblures environ contre les 350 b
de la Quarantaine, des deux batteries du fort
de l'Artillerie.

L'escadre anglaise avait à combattre, sur la li
à peu près à même distance, les 130 canons de
la batterie du Télégraphe et de la tour Maximili

Le 17 au matin, l'attaque des batteries
Durant plus d'une demi-heure, nos vai
ligne ont reçu sans y répondre le feu des
pol ; plus tard, les autres vaisseaux anglai
successivement, et l'attaque devint géné

Vers deux heures et demie le feu des batteries
éteint à la batterie de la Quarantaine. C'était le
culièrement l'escadre française ; mais le nôtre r
ruption jusqu'à la nuit. . . . .

Si les Russes n'avaient pas fermé l'entrée d
cinq vaisseaux et deux frégates, je ne mets pas
des escadres, après le premier feu essuyé, n'eu
passes avec succès, venir s'échouer au fond du
munication avec l'armée. . . . .

extrême que l'ennemi a adopté

bâtiment. Ces pertes honorables, mais douloureuses, attestent la vivacité de la lutte. Nous les résumons : tués, 30 ; blessés, 188.

L'intérêt si grand qui s'attache à tous ces événements doit nous faire rechercher les détails donnés tant par les correspondances particulières que par les feuilles de Londres. Une lettre d'un jeune marin de la flotte, adressée au *Sémaphore* (18 octobre), contient ce passage :

A deux heures, nous devons avoir fait sauter une partie du fort Constantin, car après avoir vu un obus de 80 arriver à bon port, on a aperçu une immense colonne de fumée et de feu s'élever de ce fort.

Sur le premier jalon du *Charlemagne* sont venus se ranger la moitié des autres vaisseaux, dans le nord-nord-est, et en seconde ligne dans les intervalles des premiers, à mesure que chaque navire était embossé, il ouvrait son feu. Deux vaisseaux turcs étaient dans le prolongement des quatorze vaisseaux français, et huit vaisseaux anglais dans une ligne au nord-nord-est du dernier vaisseau turc. Pendant cinq heures le feu n'a pas discontinué, mais malheureusement la fumée était si grande qu'une masse de boulets ont dû être perdus.

Nous ne savons pas le mal que nous avons causé ; seulement les Russes ont abandonné les batteries pendant deux heures, mais ils ont repris le feu vers le soir. Une portion de leurs batteries a été détruite ; il ne resterait pas pierre sur pierre, si les bancs qui entourent l'entrée du port nous eussent permis de nous approcher à 4 ou 500 mètres, tandis qu'en moyenne nous étions à environ 1,400 ou 1,500 mètres. On a lancé quelque chose comme 24,000 boulets.

Le *Times* constate aussi l'épouvantable explosion qui a eu lieu dans Sébastopol, et les pertes considérables éprouvées par les Russes. Les Anglais sont à 300 yards des murailles. Le 23, un incendie s'est déclaré dans la ville.

L'*Invalide russe*, sous la date de Saint-Pétersbourg, 26 octobre, publie la proclamation suivante de l'empereur à la garnison de Sébastopol :

« S. M. l'empereur ayant reçu le rapport de l'aide de camp général prince Mentschikoff, qui témoignait du courage inébranlable, de la fermeté exemplaire et de la louable abnégation dont les troupes de terre et de mer formant la garnison de Sébastopol ont fait preuve pendant le bombardement de cette ville par les Anglo-Français, dans les journées des 17 et 18 octobre, témoigne sa sincère reconnaissance à tous les militaires desdites troupes, depuis le général jusqu'au simple soldat, pour les hauts faits d'armes par lesquels ils ont complétement justifié la confiance de Sa Majesté. L'empereur se plaît à croire qu'ils ne cesseront pas de se distinguer par leur bravoure et par toutes les qualités qui distinguent les véritables enfants de la Russie. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Voici les nouvelles que contient ce matin le *Moniteur* :

Thérapia, le 28 octobre.

Le capitaine d'un bâtiment parti le 26 de Crimée annonce que le feu

Constantin est démantelée. Elle confirı
l'incendie de deux navires russes. I
moyenne 75,000 projectiles par jour.
rables sont expédiées de Constantinople
lett a repoussé une sortie tentée par un
On se prépare à l'assaut : la division tur
d'y monter la première.

Selon la télégraphie privée, le géné
entré à Sébastopol avec 25,000 hommes
de la place. Mais il paraît certain que ce
vient de Constantinople, à la date du 2
vée, et que l'on a confondu le corps d'O:
de Liprandi.

Quoi qu'il en soit, le siége avance, bi
chikoff, dans une dernière dépêche, affirı
geants se ralentit. Le *Times* dit positive
en nombre immense infectent l'air dans
de Sébastopol.

On écrit de Varsovie, 28 octobre, à
Berlin :

La nouvelle de la prochaine arrivée de l'
héritier présomptif n'était qu'un bruit sans fon
arrivée. Il n'est pas vrai non plus qu'on fasse d
du Belvédère ou dans les autres palais impériau
nombreuse dans la ville. Les maisons du quart
citadelle ont été démolies, et tout ce terrain fo
de 6 verstes de tour.

et 3,000 hommes du génie. Le corps des grenadiers se compose de 36,000 hommes d'infanterie, 5,000 de cavalerie, 120 pièces et 3,000 hommes du train. Les six corps qui menacent la frontière autrichienne depuis la Vistule jusqu'aux bouches du Danube présentent donc une force totale de 288,000 hommes d'infanterie, 30,000 hommes de cavalerie, 720 pièces de campagne, 18,000 hommes du train, sans compter les réserves de ligne. Les troupes autrichiennes placées sous le commandement du baron de Hess, qui pourraient être opposées à cette armée russe, ont été portées jusqu'ici à 220,000 hommes avec 300 pièces de campagne. Si les circonstances l'exigeaient, les détachements du feld-maréchal-lieutenant Wimpfen, c'est-à-dire 34,000 hommes et 144 pièces, pourraient être jetés en Bohême, où ils pourraient être rejoints par les renforts de Croatie, commandés par le ban Jellachich, et par les troupes que le feld-maréchal pourrait envoyer de Trévise par le chemin de fer, en détachant le 6e corps. L'entrée des gardes à Varsovie sera le signal de la concentration de ces troupes en Bohême ; elles formeraient, sans les réserves, une force de 120,000 hommes et de 200 canons. Alfred Des Essarts.

LE JUBILÉ A ROME

Un *Invito sacro* de son Eminence le Cardinal-Vicaire Patrizi fixe les trois mois du Jubilé, dans la ville éternelle, du 1er novembre au 31 janvier.

L'éminent Cardinal commence son mandement par un tableau des souffrances de l'Eglise et des périls qui l'environnent au milieu de nos temps difficiles et agités. Touché d'une compassion pleine de tendresse pour de si grands besoins et de si profondes misères, le Saint-Père a voulu donner à l'Eglise encore une fois le puissant secours d'une prière *publique* et *générale*.

Cependant, ajoute l'illustre Cardinal, il est un autre objet également élevé et digne de tout notre intérêt, pour lequel Sa Sainteté désire que nous apportions le concours de nos plus ferventes prières : c'est d'obtenir que le Seigneur lui accorde les lumières de son divin esprit, afin d'établir et de décider sur l'Immaculée Conception de la Vierge très-Sainte, ce qui peut augmenter la gloire de Dieu. En vérité, quelle perspective consolante, quelles douces espérances se font jour dans nos âmes ! Oui, sans doute il est impossible que cette auguste et grave décision ne tourne pas à l'honneur et à la gloire de Notre Mère bien-aimée, dont le pied virginal a écrasé la tête de l'envieux serpent.

Unissons-nous donc en esprit de foi avec le Saint-Père et tous les fidèles du Monde catholique ; prions le Très-Haut à la fois pour la salutaire humiliation des ennemis du nom chrétien, et pour obtenir cette fin si vivement désirée par le Pontife suprême, qui est l'exaltation de plus en plus grande de la Mère de Dieu.

Suivent les détails relatifs aux conditions de l'indulgence du Jubilé.

L'*Invito* se termine par une exhortation aux fidèles remplie de cette onction douce et pieuse que rehausse encore la suave harmonie de la langue italienne ; et, faisant allusion à l'acte solen-

nel qui se prépare en l'honneur du privilége de Marie immaculée, le cardinal montre, au milieu du ciel rasséréné par les prières des fidèles, l'étoile de cette divine Mère, brillant de l'éclat matinal de sa pureté originelle.

L'abbé A. Sisson.

OBSERVATION DU DIMANCHE

L'association de Paris pour l'observation du repos du dimanche vient de faire imprimer la liste générale de ses membres à l'époque du 1er de ce mois. Nous recommandons la lecture de cette liste; on y verra des magistrats, des militaires, des administrateurs, des membres de l'institut, des conseillers d'état, des sénateurs, des députés, des avocats, des médecins, des industriels, enfin des noms de toutes les conditions, depuis ceux qui appartiennent aux plus hautes classes de la société jusqu'aux plus humbles ouvriers. L'universalité est le caractère des œuvres catholiques: tous, riches ou pauvres, grands ou petits déposant tout respect humain et confondus dans un sentiment commun d'amour envers Dieu, prennent l'engagement spécial de respecter son saint jour. — Les membres de l'association pour l'observation du repos du dimanche sont invités à assister à la messe de mort qui sera célébrée, en l'église St-Thomas-d'Aquin, mardi 7 novembre à 9 heures, pour le repos de l'âme des associés décédés dans le courant de l'année. Instruction par M. l'abbé de la Bouillerie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Le *Journal de Rome* du 30 octobre annonce l'arrivée dans cette ville de S. E. Mgr Othmar de Rauscher, prince-archevêque de Vienne, en Autriche, et celle de Mgr Jean Mac-Hale, archevêque de Tuam, en Irlande.

FRANCE. — Diocèse de Paris. — Un service sera célébré en l'église Saint-Étienne-du-Mont, le mardi, 7 novembre, à onze heures précises, pour le repos de l'âme de Mgr Nicolas Théodore Olivier, évêque d'Évreux, ancien curé de la paroisse.

Diocèse de Bordeaux. — S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Bordeaux a prolongé l'usage des aliments gras le vendredi et le samedi jusqu'au 1er décembre prochain.

SICILE. — Le *Giornale di Sicilia* annonce la mort de Mgr Proto, évêque de Cefalù. Victime de son zèle apostolique, ce digne prélat, qui avait prodigué les secours religieux aux malheureux atteints du choléra, a été frappé à son tour par l'épidémie, et sa mort a été aussi touchante que sa vie avait été exemplaire.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

M. Cazelles, candidat du Gouvernement, a été élu député au Corps législatif par la 3e circonscription de l'Hérault, en remplacement de M. le baron Huc, décédé. M. Cazelles a obtenu 25,869 suffrages sur 26,036 votants.

— M. Bidault, député du Cher pour la circonscription de Saint-Amand, vient de mourir à la Loge, à sa maison de campagne, commune de Crézançay, près Châteauneuf, à la suite d'une fièvre lente qui le minait depuis quelque temps.

— M. d'Olozaga, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de

S. M. la reine des Espagnes, a eu l'honneur d'être reçu par l'Empereur, en audience publique, et de lui remettre les lettres de S. A. R. M[me] la duchesse-régente de Parme, qui l'accréditent auprès de Sa Majesté Impériale, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. R. le duc de Parme. (*Moniteur.*)

— On lit dans le *Messager de Bayonne*, du 4 :

« Le comte de Via Manuel, grand d'Espagne, parti de Bayonne mardi dernier pour rentrer à Madrid, y a été assassiné hier, jeudi, à son arrivée, par son cocher. Ce malheureux jeune homme laisse une veuve, fille du duc de Gor, et trois enfants en bas âge. »

— La ville de Givors prépare en ce moment l'érection d'une statue colossale de la sainte Vierge, sur la colline qui domine la ville. Les moules de la statue et du piédestal qui seront en fonte de fer, s'achèvent dans une des importantes fonderies de cette ville, et l'on espère que l'inauguration solennelle pourra se faire le 8 décembre.

— Un décret interdit, jusqu'au 31 juillet prochain, l'exportation des céréales (blé et orge) de l'Algérie à destination des pays étrangers.

— Mardi dernier, à Douai, les autorités civiles et militaires étaient encore appelées à rendre les derniers devoirs à une jeune postulante des Sœurs de Saint-Vincent de-Paul ; comme les Sœurs qui ont succombé avant elle, elle est morte victime de son dévouement à prodiguer ses soins aux malades de l'Hôtel-Dieu, lors de la réapparition du choléra ; il y a une quinzaine de jours, elle fut atteinte du terrible fléau, mais les soins apportés par les gens de l'art semblaient l'avoir sauvée ; malheureusement, elle succomba dans la nuit du dimanche au lundi. On remarquait également à ses funérailles tous les pensionnaires de l'Hôpital-Général.

(*Courrier douaisien.*)

— On a commencé, il y a huit jours, les travaux de construction d'un pont sur la Seine, entre le pont des Invalides et le pont d'Iéna, partant de la rue de la Vierge, sur la rive gauche, pour aboutir sur la rive droite au carrefour formé par la rencontre de l'avenue Montaigne (ci-devant allée des Veuves), de la rue Jean-Goujon et de la rue Bizet, qui monte vers Chaillot.

Le nouveau pont aura cinq arches ; il doit être terminé pour le 1[er] mai prochain ; il portera le nom de l'Alma.

— On annonce la prochaine apparition, à Vienne, d'un nouveau journal politique qui paraîtra sous le titre de *le Danube*. La haute aristocratie fournira, dit-on, les capitaux nécessaires.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

Il ne suffit pas que les éditeurs catholiques publient, comme ils le font avec tant de zèle, de bons livres : leur soin doit être aussi de les imprimer dans un format portatif et à de telles conditions de modicité de prix qu'ils soient accessibles à toutes les fortunes. Qu'on remarque, en effet, avec quelle habileté procèdent ceux qui réimpriment tant de romans impies et immoraux : ils fixent à 20 centimes leurs livraisons ; ils appellent à leur aide les attraits de la gravure ; ils séduisent les classes populaires et les pénètrent profondément d'un poison dangereux.

Eh bien ! il faut en quelque sorte les combattre par leurs propres armes ; il faut répandre à l'infini, il faut vulgariser les livres utiles.

Telle est la pensée qui a animé M. A. Courcier, à qui le public religieux doit déjà d'excellentes publications. Il vient de commencer l'impression d'une petite *Bibliothèque choisie*, format in-32, dont chaque volume peut être acheté à part. Pour prouver combien cette œuvre sera féconde en fruits d'édification, il suffit d'indiquer les titres des livres déjà mis en vente. Ce sont : Les *Elévations à Dieu*, par Bossuet ; — *L'Education des Filles*, par Fénelon ; — Les *Mœurs des Israélites*, par Fleury ; — Les *Etrennes spirituelles* ; — Le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, par Languet ; — Le *Combat spirituel*, par le R. P. Laurent Scupoli ; — L'*Ame élevée à Dieu*, par l'abbé Baudrand ; — L'*Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne*, tirée des œuvres d'Alphonse Rodriguez. Nous nommerons encore la *Désolation de Marie*, traduit de l'italien, de l'archiprêtre Francesco Vitali. C'est la lecture la plus attachante qu'on puisse faire ; jamais une âme n'a laissé échapper des accents plus éloquents de foi et de tendresse.

Les vœux que nous formons pour le succès de cette Bibliothèque ne sauraient manquer de se réaliser ; car c'est faire surtout des vœux pour le triomphe du bien. Alfred DES ESSARTS.

LE CANADA VU ET JUGÉ A TRAVERS LE PRISME PROTESTANT.

(Premier article.)

L'on connaît la méthode de polémique trop généralement employée par les écrivains protestants, lorsqu'il s'agit de l'Eglise catholique, de quelqu'une de ses institutions et de la situation actuelle ou de l'histoire des nations qui professent son symbole. C'est un système de dénigrement qui n'épargne rien, qui revient sans cesse à des objections cent fois anéanties, comme si l'on avait adopté pour devise historique cet adage abominable dont la paternité remonte à l'un des patriarches du protestantisme : *Calumniare audacter, semper aliquid haeret.*

Nous le disons avec une entière sincérité, toutes les convictions honnêtes, quelque erronées qu'elles puissent être, nous inspirent de l'estime et du respect, et nous honorons la bonne foi dans les hommes dont nous combattons le plus vivement les principes et les doctrines. Mais alors, aussi, faut-il que l'accent de la sincérité et cette gravité réfléchie qui caractérisent l'écrivain sérieux servent de garantie aux pures intentions. La légèreté, quand il s'agit de quelque intérêt grave (et celui de la vérité l'est toujours pour l'homme consciencieux), est rarement une excuse, surtout lorsque celui qui parle ou qui écrit est tenu, par son caractère et sa position, de ne jamais le faire qu'avec maturité et mesure.

Nos lecteurs jugeront par ce qui suit jusqu'à quel point ces premières réflexions sont applicables à l'écrivain protestant que nous croyons devoir signaler aujourd'hui au public (1).

[illegible] Cet article nous a été inspiré dernièrement par une brochure : *Le Canada*, ré-[illegible] publiée par la *Société de Saint-Victor*. Nous avons utilisé les excellentes cita-[illegible] contient.

M. *Grandpierre*, pasteur à Paris et directeur des missions protestantes, vient de publier un livre intitulé : *Quelques mois de séjour aux Etats-Unis d'Amérique*. A la page 131 de cet ouvrage, il se trouve amené à porter son jugement sur le Canada qu'il avait également visité, et c'est là, sans parler du reste de son livre, que nous trouvons la matière des justes griefs que nous venons élever contre lui.

Rien de plus grave que ce que M. Grandpierre se croit en droit d'écrire sur le Canada, ses habitants et son clergé; nous citons :

Dès que vous avez mis le pied sur le Canada, on dirait une autre contrée et même un autre monde. De Rouse's-Point à l'extrémité du lac Champlain jusqu'à Montréal, que voit-on? des plaines immenses à peine cultivées, des arbres secs et dépouillés que personne n'a songé à abattre, et dont l'aspect désagréable répand un air de désolation sur tout le pays; des maisons de paysans plus semblables à des huttes africaines de Béchuanas qu'aux demeures d'hommes civilisés; une population ignorante, chétive, misérable, sans énergie comme sans industrie, se traînant de génération en génération dans l'ornière de la routine de ses pères, et construisantle four à faire le pain au-delà de la grande route et vis-à-vis de la ferme, comme le faisaient les premiers colons français qui vinrent, il y a deux ou trois siècles, explorer le pays.

L'on sent que ce n'est là qu'un début. M. le pasteur Grandpierre commence par poser les préliminaires de son acte d'accusation. Il présente le Canada comme un pays désolé, mais de cette désolation dont l'homme est surtout responsable, puis il fait du Canadien lui-même une peinture qui suffit à expliquer ce qu'il venait de dire du pays. Mais encore, ce ne sont là que des effets qui ont besoin d'être eux-mêmes expliqués par une cause plus profonde, et c'est ici que M. Grandpierre trouve la raison de toutes choses dans la foi religieuse du Canadien. Ecoutons cette philosophie *évangélique* transcendante :

Les habitants du Canada sont en grande majorité Catholiques romains, *c'est tout dire;* ils vivent de plus sous l'influence peu civilisatrice d'un clergé qui ne brille pas plus par ses lumières que par son zèle. Qu'ajouter à cela? Au fruit, on reconnaît l'arbre. En traversant le canal qui sépare l'Angleterre de l'Irlande, comme en passant en Suisse d'un village protestant dans un village catholique, on peut juger de l'influence de l'une et de l'autre religion sur l'état politique et social des populations qui les professent. Entre Rouse's-Point, sur la limite américaine, et la Grande-Ligue, l'un des premiers villages que l'on rencontre en Canada, le contraste est plus frappant encore, s'il est possible. Vous avez, à quelques lieues de distance, deux spécimens bien caractérisés de la prospérité d'un pays protestant et de la misère d'un pays catholique.

Voilà donc le nœud gordien tranché. A travers le prisme véridique de ses idées protestantes, M. Grandpierre a vu dans le Catholicisme romain le principe de la prétendue dégradation

intellectuelle, la cause de l'apathie morale, et la source de la misère et de l'immobilité routinière du Canadien. En vérité, M. Grandpierre, que de choses vous avez vues et que vous avez dû édifier vos crédules lecteurs *évangéliques!*

Malheureusement pour la thèse de M. le pasteur, les statisticiens, les géographes et les voyageurs sont bien loin de tenir le même langage. Il nous suffira de donner quelques extraits pour mettre à néant les inexplicables allégations que nous venons d'entendre sur le Canada et les Canadiens.

Voici d'abord un témoignage non suspect : c'est une description que fait de cette intéressante partie de l'Amérique anglaise un officier anglais et protestant, chargé par son gouvernement de missions secrètes aux Etats-Unis et dans le Canada (1), le capitaine *Basil-Hall :*

Si les beautés de la nature aux chutes de Montmorency ne répondirent point à notre attente, nous fûmes complétement dédommagés par le travail de l'homme, et, plus encore, par de gracieuses figures de femmes aux yeux noirs, d'une expression toute française, et par de charmants enfants, pleins de santé et de gentillesse, le teint voilé par de grands chapeaux de paille noirs, que nous rencontrâmes entre Québec et Sainte-Anne. Rien de ce que nous avions vu jusque-là en Amérique ne pourrait rivaliser avec ces blanches chaumières, coiffées de toits pointus couverts en fer-blanc, d'une construction grotesque et fantastique. Les vitraux des portes et des fenêtres étaient peints en noir; tout autour se trouvaient disposés en ligne des pots de fleurs, entourés de lianes grimpantes qui rappelaient les provinces d'Italie ou de la France méridionale.

Dans cette contrée, où règne encore une simplicité primitive, on ne trouve rien qui ressemble à une taverne. Nous logeâmes à un prix très-modéré, dans une ferme française, dont la distribution était tout à la fois confortable et élégante. Après le dîner, dont nous eûmes lieu d'être contents, nous nous promenâmes pendant une heure ou deux au milieu des maisons du voisinage. Les habitants ou Jeans-Baptistes (ainsi l'on nomme les paysans français du Canada), sont de braves gens, ne parlant que français, fort contents de leur sort et ne désirant pas en changer. Heureux mortels!

Nous voilà déjà bien loin de l'*air de désolation* dépeint par M. Grandpierre. Dans ses *Lettres sur l'Amérique* (éd. de Bruxelles, t. II, p. 191), M. *Michel Chevalier* apprécie de même et le pays et les habitants. Il parle de la *douce aisance,* de l'*aurea mediocritas* du Canadien. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, l'ambitieuse prospérité des Etats-Unis, c'est quelque chose de beaucoup plus modeste; mais, s'il y a moins d'éclat, en revanche, il y a plus de contentement et de bonheur. Le Canada m'a rappelé la Suisse : c'est la même physionomie de satisfaction calme et de

(1) *Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et dans le Haut et le Bas-Canada. Bruxelles, 1835, p. 160, 161, 162.*

jouissances paisibles. On parlerait du Canada s'il n'était pas à côté du colosse anglo-américain; on citerait ses développements sans les prodiges des Etats-Unis. » Ecoutons encore M. Aug. *Wahlen* (*Mœurs, usages et costumes de tous les peuples du monde*, Bruxelles, 1844), dont le récit est aussi intéressant que détaillé. Après avoir présenté Montréal et ses habitants sous des couleurs qu'auraient à envier la plupart de nos villes européennes (1), il dit ce qui suit :

Il existe un *contraste frappant* entre les fermiers du Haut et du Bas-Canada (2), comme on peut s'en assurer à la Chêne, village sur le Saint-Laurent; c'est autour de ce village que commencent à se développer de *belles et fertiles plantations*, exploitées par des fermiers canadiens, établis de père en fils. Ces paysans ont le teint brun, les traits caractérisés; ils ont les yeux petits, brillants et vifs; *ils sont, en général, d'une politesse affectueuse et familière avec les étrangers, spirituels, prévénants;* ils convient les voyageurs à venir boire un verre de cidre avec eux, et *se montrent fort empressés autour d'eux.* Les Canadiens vont peu à pied : *tout fermier est à peu près en état d'avoir un cheval et une calèche*.... Dans les hommes qui arpentent la grande route, on rencontre la même politesse, la même prévenance que dans les fermiers sédentaires. Jamais ils ne passeront devant un étranger sans lui ôter leur chapeau; et les enfants, pour peu que le voyageur soit convenablement vêtu, ne manqueront pas de le saluer profondément. Si deux postillons sont à portée de s'entendre, ils se diront mutuellement un bonjour cordial, en se traitant de *monsieur.*

.... Les premiers colons français paraissent être venus de la Normandie. *Contents de peu, attachés à leur religion, à leurs usages, soumis au gouvernement* qui respecte leur liberté, *ils se livrent avec ardeur aux travaux les plus rudes.* Ils fabriquent *eux-mêmes* les étoffes de laine et de lin dont ils s'habillent à la campagne ; ils tissent ou tricotent *eux-mêmes* leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille et tannent les peaux destinées à leurs fournir les *mocassins* ou grosses bottes; enfin, leurs savon, leurs chandelles, leurs charrues, etc., etc.... Une politesse noble et aisée règne dans leur conversation; ils se présentent avec un air qui les ferait prendre pour les habitants d'une grande ville. La plus parfaite harmonie existe entre eux : souvent les enfants de la troisième génération demeurent dans la maison paternelle.

Quoique le climat, en rendant nécessaire l'usage des poils et fourrures, donne aux Canadiens l'apparence des Russes, la gaieté française y conserve son empire. Les plaisirs y ont le caractère simple et un peu grossier qu'ils avaient en France avant le raffinement introduit sous Louis XIV..... Les femmes du Canada sont remarquables par leurs grâces et leur brillante santé. Bonnes épouses, mères tendres, ménagères soigneuses, elles font la félicité de leurs familles.

Dans l'éducation des jeunes personnes de bonne famille, les arts d'agrément ne sont point négligés; le dessin forme une partie importante de

(1) Montréal est restée jusqu'aujourd'hui étrangère à la lèpre du paupérisme qui infeste presque toutes les grandes villes de l'Europe.

(2) Les protestants dominent dans le Haut-Canada. Il s'agit ici du Bas-Canada.

[illegible] on apparaissait croupi
[illegible] nant à la fois d'énergi
[illegible] tisme. Au contraire, l
[illegible] hommes sans passion ni
[illegible] à tant de titres, et de cette
[illegible] modeste, n'inspirerait-il
[illegible] civilisation raffinée de not
[illegible] un asile à ce peuple si bon et s
[illegible] chrétienne simplicité de son
[illegible] M. Michel Chevalier appelle si bi
[illegible] le pasteur Grandpierre a qui le p
[illegible] des choses si étonnantes sera
[illegible] férent. Mais alors, serait-il indis
[illegible] sont les préférences que doit av
[illegible] angile?

L'al

M. Altorffer, graveur, après avoir travail
avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé
[illegible], vient de s'établir, 70, quai des Orfèvr
[illegible] à hosties (modèles perfectionnés), cach
[illegible], timbres, vaisselle, cartes de visite, etc., et

BOURSE DU 4 NOVEMBRE 1

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS PLUS HAUT	PL
3 0/0. . .	comptant. . . .	75 »	75 20	7

L'AMI DE LA RELIGION

ACADÉMIE FRANÇAISE

Séance du 9 novembre

DISCOURS DE MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Le temps ne nous permet pas de rendre compte aujourd'hui en détail du grand événement qui vient de s'accomplir à l'Institut de France, événement qui contribuera puissamment à renouveler parmi nous l'antique alliance de l'Eglise et des lettres.

Mais nous sommes assez heureux pour pouvoir offrir immédiatement à nos lecteurs le discours entier, prononcé par Mgr l'évêque d'Orléans. Ce discours, qui a produit une impression profonde et a été couvert d'applaudissements par l'auditoire d'élite, réuni dans l'enceinte trop étroite, consacrée aux solennités de l'Institut de France, avait pour objet l'excellence des lettres : Mgr Dupanloup a montré le côté divin des lettres humaines, en les considérant, soit dans leur expression la plus élevée et la plus brillante, — les belles-lettres proprement dites, — soit dans leur expression la plus vulgaire et la plus simple, — la grammaire et le dictionnaire. — Le vénérable académicien a interprété la haute pensée qui avait inspiré à l'Académie de s'associer un évêque, et sa parole a été pour tous, en cette solennelle circonstance, une démonstration vivante de l'union féconde et nécessaire qui doit exister entre la France religieuse et la France littéraire, entre l'Académie et l'Episcopat. Jamais un Evêque n'a fait un discours plus chrétien : jamais un académicien n'en a fait un plus littéraire.

Dans sa réponse, M. de Salvandy s'est placé à la hauteur de cet événement. Le directeur de l'Académie a dépassé ce que nous pouvions attendre d'un esprit aussi élevé et aussi religieux. Son discours a été un digne et magnifique hommage rendu à l'Eglise, à son esprit, à ses traditions. Sur un seul point, il s'est séparé de l'illustre prélat auquel il répondait. M. de Salvandy a regretté les anciennes luttes du clergé contre l'Université, et la part active et courageuse que crut y devoir prendre l'ancien supérieur du Petit-Séminaire de Paris. Ces regrets et ces réserves se comprennent chez un ancien grand-maître de l'Université. Et cependant — que M. de Salvandy nous permette cette observation — il y avait dans cette opposition faite par l'abbé Dupanloup à l'Université une force secrète qui a amené l'évêque d'Orléans à l'Académie.

S. Exc. le Nonce apostolique, accompagné de Mgr Farès, assistait à la séance.

L'abbé J. COGNAT.

MESSIEURS,

Je ne me suis point mépris sur l'intention que vous avez eue en m'ap-

point de me recommander à vos suffrages; e
pressement avec lequel vous avez daigné m'a
chose que la pensée de renouveler l'antique
lettres, de l'épiscopat et de l'Académie françá
ble anneau en qui se renoue aujourd'hui cett
croire un moment interrompue!

Peut-être me permettrez-vous de penser au
éclatants apportés jadis au sein de l'Académie
évêques qui m'y ont précédé, vous avez voulu
des lettres, le premier, le plus ancien du mo
celui de l'Eglise; certains d'ajouter à votre ill
bre qui saurait mal vous imiter sans doute, mai
comprendre et vous admirer.

Quoi qu'il en soit, c'est un évêque plutôt
l'objet de votre choix, et il ne vous en doit qu

Non pas, Messieurs, je me hâte de le dire,
une haute mission à remplir, et que je n'en ac
tous les devoirs. Pour cela, je n'aurai pas d'effo
cord est facile entre l'honneur que je reçois d
de mon âme, et les obligations les plus saintes

Je n'ai jamais pensé, en effet, que les lettre
parure, un ornement de convention pour les so
lettres, dont vous ouvrez aujourd'hui devant
meure, ont une gravité, une grandeur, une u
sont propres, et que l'Eglise n'a jamais méco

Sans doute, l'Eglise cultive avant tout les l
des lois qui défendent l'entrée de son sanctuai
gers aux lettres humaines : elle a même de haut
découvrir dans les lettres humaines un rayon d
Que sont en effet les lettres? Simplement

le dictionnaire sont deux colonnes de la raison et de la société humaines; et si je pouvais être accusé d'émettre ici un paradoxe, ce ne serait pas devant vous, Messieurs, défenseurs et gardiens de ces grandes choses, et qui en faites un de vos plus beaux titres de gloire.

Certes, il y a là une mission et des devoirs qui conviennent à tous : on peut être indigne ou incapable, on ne saurait être indifférent.

Vous me permettrez donc, en ce moment où j'entre pour la première fois dans ce sanctuaire, de vous dire ma pensée sur ces choses : sur ce grand esprit des lettres humaines, sur le côté divin de leur nature et de leur mission, sur la haute estime que l'Eglise en a toujours faite.

Qui ne le sait? sauf peut-être à la première origine du christianisme, où il importait que tout fût miraculeux et divin, et où il ne plut pas au Maître de l'Œuvre que la plume des écrivains, ni la langue des orateurs et des philosophes, non plus que le glaive des Césars fussent pour rien dans le travail évangélique, toujours l'Eglise a recherché, aimé, honoré les lettres humaines

Et alors encore, la vérité m'oblige-t-elle à dire que si nos apôtres et nos premiers pères ont foulé aux pieds comme indignes d'eux, la vaine pompe et les grâces frivoles de l'éloquence profane, s'ils n'ont point emprunté leurs moyens de conviction aux raisonnements subtils de la philosophie, ils ont toutefois annoncé l'Evangile avec une force et une magnificence de langage incomparable. *Saint Paul*, dit Fénelon, *surpassa tout l'art des orateurs profanes.* C'est encore dans sa belle lettre à l'Académie française que Fénelon remarque combien toutes les divines Ecritures sont pleines de poésie et d'éloquence, avec les figures les plus hardies et les plus majestueuses. Et j'ai été charmé de trouver dans les *Etudes comparées* de M. Tissot sur les poëtes anciens et modernes, qu'Homère, Virgile, Sophocle, le Tasse, Milton, et leurs plus magnifiques poésies, languissent auprès de Moïse, d'Isaïe et des cantiques prophétiques.

Parmi les modernes, Bossuet est celui dont M. Tissot exalte plus haut la gloire, précisément parce que Bossuet, nourri des saints livres, y retrempe sans cesse la vigueur de son génie, et en retrace plus vivement les sublimes beautés.

Bossuet, comme Fénelon, s'est plu à remarquer que saint Paul, contempteur si éloquent des vains raisonnements de la fausse philosophie, n'en a pas moins raisonné avec une force admirable, et été dans le fond *un excellent philosophe, aussi bien qu'un puissant orateur.*

Irai-je plus loin? et, m'appuyant encore de l'autorité de Fénelon, vous dirai-je que ce n'est pas seulement dans les écrits inspirés de saint Paul et des autres apôtres ([1]), mais dans le langage même de celui qui les inspirait que le Christianisme nous offre les modèles accomplis de la plus parfaite éloquence? « Il serait aisé, dit le grand archevêque de Cambrai, de « montrer en détail, les livres à la main, que nous n'avons point de pré- « dicateur en notre siècle *qui soit aussi figuré dans ses sermons les plus « préparés, que Jésus-Christ l'a été dans ses prédications populaires.* Je « ne parle point de ses discours rapportés par saint Jean, où tout est

[1] Fénelon faisait encore remarquer qu'il y a « peu de prédicateurs qui soient aussi « éloquents, et même aussi ornés que saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Jude « et saint Jean, dans leurs simples épîtres. »

nisme : saint Jean Chrysostome, la bouch
Augustin, ce grand maître du pathétique et
et saint Grégoire de Nazianze, et l'austère sa
et saint Grégoire le Grand, ces deux belles lu
tolique, et saint Ambroise, si doux à entendre
nom cher à l'Académie, l'a proclamé *le Fénel*
Ambroise, si doux et si fort dans sa douceur,
les peuples opprimés, opposer un cœur invincib
Nous ne sommes pas à craindre, disait-il, *ma*
Nec terremus, nec timemus.

Toutes ces grandes âmes, comme les nomm
perpétuel, tous ces nobles et saints personna
chrétien, les hérauts de cette belle alliance do
et ce sera, au temps où nous sommes, une
française, qu'un de ses membres les plus illus
révéler à un siècle longtemps injuste ou distr
Pères de l'Eglise.

Fidèle à toutes ses traditions, l'Eglise, Mes
celle-là : toujours elle a commandé à ses mi
humaines ; elle a fait plus : et Dieu lui réser
elle-même l'institutrice des nations, d'enseigne
torique, le grec et le latin aux peuples barbare
les élevait par l'Evangile, et de former ainsi
dernes, si éclairées, si polies, si savantes, les
Et toujours, depuis l'empereur Julien, l'Eg
persécuteurs les pouvoirs jaloux qui ont préten
et libre enseignement.

Et qu'on ne cherche pas là un de ces calculs
dominateurs de la terre. Les vues de l'Egli

l'orateur, du philosophe digne de ce nom, le vrai, le beau, le bien, dans leur état naturel ou surnaturel, allumant ainsi dans ces âmes privilégiées cette flamme céleste à laquelle rien ne ressemble dans le reste de la nature, et qui se nomme le *feu sacré :* nom populaire et glorieux du génie inspiré de Dieu.

Et tout cela n'a pas d'autre principe, sinon qu'il y a du *divin* dans l'homme ; sinon que le Créateur, en faisant l'homme, l'a fait à son image, et s'est plu à produire magnifiquement en lui les grands traits de sa perfection et de sa gloire, à savoir, l'intelligence et l'amour. L'homme était son chef-d'œuvre, et lorsqu'il le dota d'une si belle nature, il y joignit toutes les riches facultés, tous les nobles attributs qui en découlent, l'esprit, le talent, le génie, le bon sens, le bon goût, les grâces du langage, l'inspiration poétique, tous ces dons merveilleux qui sont ce que j'ai appelé le reflet et comme la gloire de Dieu dans l'homme et dans les lettres humaines.

Aussi, je ne m'étonne pas de voir l'épithète de *divine* attachée si souvent par les plus grands philosophes, et par les Pères de l'Eglise eux-mêmes, à la poésie, à l'éloquence et même à la grammaire, *Grammaticæ pene divinam vim*, disait saint Augustin, c'est-à-dire aux lettres, dans tout ce qu'elles ont de plus élevé comme de plus humble.

Car, d'une part, ce qui exprime Dieu le plus parfaitement dans la création et parmi les œuvres divines, c'est l'homme. D'une seule de ses pensées, d'un seul de ses regards où reluit la flamme de l'intelligence, l'homme exprime Dieu plus que nulle autre créature, mieux que l'univers entier : le regard du soleil, tout éblouissant qu'il est, ne reflète pas le rayon divin qui brille dans l'œil de l'homme.

Mais d'autre part, la grande et singulière prérogative des lettres, c'est qu'à leur tour elles expriment l'homme, cette vivante image de Dieu, plus parfaitement que toutes les autres œuvres et que toutes les autres créations humaines.

Les lettres sont l'expression même de l'esprit humain tout entier, parce qu'elles ne revêtent pas seulement des formes du langage les idées abstraites de l'intelligence et les conceptions de la raison pure, mais parce que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, elles reproduisent aussi la beauté telle qu'elle se montre à l'imagination, avec son plus ravissant idéal ; parce qu'elles savent se rendre les interprètes de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus grand, de plus vertueux dans les sentiments du cœur humain ; parce qu'enfin c'est par elles que le vrai, le beau, le bien, tels que la main divine les imprima dans l'âme de l'homme, trouvent au dehors leur manifestation la plus éclatante et la plus parfaite

Et tel a toujours été pour moi, Messieurs, le sens de ce mot profond et si justement célèbre qui fut prononcé pour la première fois dans cette enceinte : *Le style, c'est l'homme.*

Ah ! sans doute, le vrai, le beau, le bien, sont aussi dans le reste de la création ; mais la création, tout entière, l'homme excepté, ne les connaît pas, parce qu'elle s'ignore elle-même. Et ce qui met entre la création et l'homme un intervalle immense, c'est que le vrai, le beau, le bien non-seulement sont dans l'homme, mais l'homme le sait et le dit ; il les voit en lui-même, et il les reconnaît dans toutes les œuvres de Dieu, par

du genre humain et les grandes révélations …
grâce ; la raison et la foi, toutes deux filles …
et qui, comme telles, ne peuvent jamais se co…
ordre comme dans l'autre, tout est donné d'en…
l'homme, de cette sublime et resplendissante s…
s'il y a plusieurs lumières, diverses dans leur ra…
sieurs, s'allument à un même foyer divin, que le…
ment le Verbe éternel. C'est ce Verbe divin *qui* …
nant en ce monde, c'est-à-dire toute l'immense f…
en tous les siècles et en tous les lieux ; mais pl…
la sainte cité des enfants de Dieu sur la terre, …
rieure encore et incomparable, cette lumineuse …
cieux, pour laquelle ne sont plus faites les alte…
nuit, et qui ne connaît ni les incertitudes et les …
ni même les voiles passagers de la foi, ni enfin …
tions et les tristes schismes de nos esprits, ni …
doute qui sont de la terre et du temps !

Si je suis monté si haut, c'est pour l'honneu…
et vous me le pardonnerez : j'ai voulu, j'ai dû …
fonde de l'inviolable amour que, malgré les infid…
a toujours eu pour elles.

N'est-ce pas redire en même temps les titres …
mie ? C'est dire aussi pourquoi elle est si chère …
quoi l'honneur de lui appartenir fut toujours u…
pourquoi des évêques l'ont recherché de tout …
cela ne rechercher que la gloire humaine ?

C'est ce qui fait enfin que cette grande ins…
vives et si profondes en cette terre de France, e…
fleuri glorieusement après les plus violents orag…
Pourquoi ne compléterais-je pas ma pensée …

renferme de plus caché, lui ravissent ses invisibles trésors, et par leurs calculs aussi sûrs que hardis, étendent de toutes parts l'horizon et l'empire de l'esprit humain ! Honneur aux sciences !

Mais que les sciences me permettent de le dire : premier honneur aux lettres ! Les sciences ajoutent à la force et à la richesse des nations ; mais c'est après que les lettres ont illuminé les hauteurs de la terre et fécondé les siècles, en déposant au sein des sociétés le germe puissant de la civilisation, en faisant pénétrer la lumière vive dans les profondeurs de l'intelligence humaine.

Aussi, les grands siècles scientifiques furent-ils presque toujours fils des grands siècles littéraires, et la renaissance des lettres fut le signal ordinaire des grandes découvertes de la science.

Et aujourd'hui, Messieurs, quels sont les hommes qui donnent aux sciences, parmi nous et dans le monde européen, la popularité la plus illustre ? Je n'ose les nommer ; leur présence, toutefois, ne me défend pas de dire que le don singulier de l'esprit français, et la gloire privilégiée de ce grand Institut de France, c'est que le génie des lettres y fut toujours associé au génie des sciences.

C'est tout cela que Napoléon avait bien compris, lorsqu'il disait dans sa vive et brusque éloquence : « J'aime les sciences ; chacune d'elles est « une belle application partielle de l'esprit humain ; MAIS LES LETTRES, « C'EST L'ESPRIT HUMAIN LUI-MÊME. »

Belle et profonde parole, Messieurs ! Je n'en sais guère qui soit plus digne de ce grand esprit qui savait pénétrer d'un regard si prompt dans le vif des choses ; et la rappeler en ce lieu est le plus noble hommage que je puisse rendre à son génie ! Aussi bien, Messieurs, cette admirable parole n'est-elle que l'écho de la voix de l'histoire, qui a salué du nom de *grands siècles*, avant tous les autres, ceux où les lettres ont jeté le plus vif éclat !

Et il ne faut pas croire que la main de Dieu soit étrangère à ces phases brillantes de la vie des peuples, et que ces grands siècles littéraires n'entrent pour rien dans l'ordre et les desseins de la Providence sur l'humanité.

Reconnaissons-le : alors même que la nuit païenne couvrait la terre, ils firent briller d'admirables clartés : la philosophie, les lettres, l'éloquence, la poésie, dans ce qu'elles eurent de vérité et de beauté ; tous ces hommes, en tant qu'ils avaient reçu du Ciel les dons de l'intelligence, et que la lumière de Dieu brillait dans leur génie ; je dirai plus : les généreux efforts que firent plusieurs d'entre eux pour percer la nuit, pour découvrir par delà l'horizon de leur siècle quelque chose des clartés divines, tout cela est digne d'admiration et de respect. Je puis et je dois déplorer l'abus qu'ils firent souvent de leurs hautes facultés ; je puis et dois compatir à l'impuissance de leurs efforts ; mais je ne puis ni mépriser en eux, ni flétrir les dons du Créateur. Je ne me sens pas le courage de réprouver, d'avilir, sous le nom de paganisme, ce qui fut dans ces grands siècles le suprême effort de l'humanité déchue pour ressaisir le fil brisé des traditions anciennes, et retrouver la lumière que Dieu y faisait encore briller, comme un dernier et secourable reflet de sa vé-

rité, *afin de ne pas se laisser lui-même sans témoignage* [1] au milieu des nations, et de montrer que la créature tombée n'était pas éternellement déshéritée des dons de son amour.

Oui, c'est par l'ordre exprès de cette miséricordieuse Providence qu'il fut donné au génie de l'homme de répandre ces lueurs si belles, qui suffirent alors à revêtir d'un éclat immortel les œuvres de l'esprit humain.

Non, les vers que citait saint Paul à l'Aréopage n'étaient pas des vers païens ; pas plus que les splendeurs du jour au matin, et les ravissantes beautés de la nature sous le ciel de Parthénope, lorsque cette lumière si pure et ces clartés rayonnantes inspiraient à Virgile de chercher par delà les cieux mortels une lumière plus brillante encore et plus pure, *un soleil et des astres nouveaux*, *Solemque suum, sua sidera norunt*, lorsque les tristesses de la terre, *lacrymæ rerum*, jetaient dans son âme des aspirations indéfinissables vers un monde meilleur, et faisaient ressentir dans ses vers comme un tressaillement sublime de la nature émue de ses longues douleurs, comme une vaste et puissante inquiétude de la terre et des cieux en travail du Libérateur désiré !

Et que dire de Platon contemplant de loin l'idéal du Juste et le voyant sur une croix ?

Non, Messieurs, ce n'est pas sans un dessein providentiel, je dirai presque sans une inspiration d'en haut, que la langue de Platon et celle de Virgile ont rencontré de tels accents et produit tant de chefs-d'œuvre, lorsque Dieu avait décidé que ces deux langues seraient celles de son Eglise !

Le monde ancien préparait ainsi le monde nouveau, et les deux plus belles langues que les hommes aient jamais parlées recevaient d'avance leur mission et se formaient à dire un jour à la terre les choses du Ciel.

Sans doute, l'Eglise devait y ajouter de nouvelles et divines beautés ; mais il fallait que ces langues fussent préparées de longue main à leur sainte et impérissable destinée, et il plut à Dieu que de grands génies philosophiques et littéraires y fussent employés.

Les serviteurs de Dieu sont nombreux sur la terre ; et à toute heure du temps, aux époques de grande rénovation sociale, il y en a plus qu'on ne le voit, plus qu'on ne le sait, qui travaillent par ses ordres pour sa gloire et à leur insu : seulement il faut prendre garde de jamais les insulter.

Pour moi, il est manifeste que les grands siècles littéraires, comme les grands empires, comme toutes les grandes choses, ont été placés par Dieu dans la suite des âges avec un dessein providentiel et suivi. Et, pour n'en citer qu'un exemple, n'est-ce pas ainsi que cet illustre envoyé de Dieu, le héros de Xénophon et d'Isaïe, était chanté deux cents années avant sa naissance ? Il ne devait être que Cyrus pour son siècle et pour le monde, mais le prophète l'appelait du nom de *Christ* pour l'Eglise et pour les grands siècles à venir, parce qu'il devait aider à la délivrance des Juifs captifs, relever Jérusalem, et entrer pour sa part dans le plan divin de la grande préparation évangélique !

---

[1] *Non sine testimento semet ipsum reliquit.* Saint-Pierre, aux *Actes des Apôtres*, XIV, 16.

Et qu'on ne s'étonne pas ici de la gravité de mon langage ! Je n'ai jamais aimé les malentendus.

C'est précisément parce que j'ai l'honneur et le bonheur d'être chrétien, c'est parce qu'à ce titre je suis, selon la langue de l'Apôtre, fils de la lumière, que je vais avec confiance en revendiquer les rayons dispersés partout où ils se trouvent.

Oui, la lumière est à nous, tous les siècles nous la doivent et nous l'envoient, et voilà pourquoi je ne l'outrage nulle part. Je la recherche, je l'aime, je la célèbre partout où je la découvre ; je la recueille avec amour, ne fût-ce qu'une étincelle, une flamme égarée ; et ma joie est grande quand je puis la ramener au foyer primitif et divin ! Je suis le disciple d'un maître qui ne veut pas qu'on éteigne le flambeau qui fume encore ; selon la belle recommandation de l'Eglise, je me souviens de ma condition (1), et je respecte le roseau pensant, tout brisé qu'il est : j'aurais horreur de le fouler aux pieds. Débris moi-même d'une grande création tombée, je ne méprise aucun débris ; et sans craindre de mêler ici le langage de Virgile à celui du christianisme, j'aime à redire ce vers, dont mon prédécesseur s'est plu à écrire un beau commentaire :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Et n'est-ce pas ce qu'a fait l'Evangile, cet Evangile si bien nommé la bonne nouvelle et l'Evangile de la paix ? Quand il descend des cieux et apparaît en plein paganisme, il attire doucement et fortement à lui tout ce qui est encore noble, lumineux, élevé, tout ce qui peut s'illuminer, s'ennoblir, et s'élever encore. Caractère admirable de l'éternelle vérité, qui est aussi l'éternelle bonté ! Tout ce qui veut recevoir le baptême chrétien, tout ce qui aspire à s'améliorer, à se transformer, tout est accueilli par l'Eglise, tout peut entrer et tout se trouve à l'aise dans son sein. Bientôt maîtresse du monde, elle ne renverse pas même les temples païens, elle les purifie et les consacre à ce Dieu inconnu dont saint Paul avait dit le beau nom à la Grèce étonnée.

Et avant que le génie de Michel-Ange eût emprunté au Panthéon les formes hardies de sa coupole pour la jeter dans les airs et en faire la couronne de Saint-Pierre, le christianisme avait fait de ce vieux temple de toutes les idoles des nations la belle et noble Eglise de *la Vierge Marie et de tous les Martyrs.*

En un mot, le christianisme purifie tout ce qui peut être purifié ; il refait et rend immortel tout ce qu'il marque de son empreinte : il ne rejette rien de ce qui fut bon dans la pensée et la parole humaine !

La pensée et la parole humaine ! Ah ! sans doute, elles avaient bien souffert ! La traversée avait été pour elles longue et périlleuse : aussi n'est-ce pas en leur disant anathème, c'est avec compassion et avec amour que le christianisme les recueille dans leur naufrage, les relève, les éclaire, les fortifie et les console : c'est avec bonheur qu'il en fait la pensée et la parole chrétiennes. Messieurs, si vous me permettez mon langage, c'était la brebis égarée qu'il rapporta sur ses épaules au bercail !

Et ce qui se vit au commencement des siècles chrétiens devint la tradition des âges suivants : saint Paul avait cité Aratus et Mé-

(1) *Memor conditionis suæ* (Pontif. rom.)

Ah ! sans doute, il y a sur la terre quelque chose d
lettres ! Qui ne le sait ?

Mais il n'y en a qu'une : je n'en connais pas
gile !

Aussi, l'ère du monde civilisé ne devait pas dater
guste ; il devait y avoir pour l'humanité un nom meil

L'Acropole, pour le salut du monde, ne valait pas
immobile saxum, chanté par Virgile, devait s'incli
vaire, et les Olympiades et la Date romaine effacées
siècles que la vraie civilisation du monde devait na
des plaies sacrées d'un Dieu, rendant à la vérité, à la
éternelles, le témoignage de son sang répandu.

L'Orient a reçu le premier ce témoignage ! Oh ! que
à voir, quand la lumière qu'il a perdue y retourner
niers jours de la vie du monde à l'Occident deviendr
que l'alliance sera faite par la lumière d'en haut ent
sommets de l'humanité ! lorsque la croix triomphan
pêtes, apparaîtra seule, dans une région supérieure
rant là, sur un ciel azuré, comme un signe de paix
tous !

Puisse le drapeau français, béni par la main reconn
puisse le sang de nos soldats et de leur vaillant chef,
si chrétiennement répandu, devenir l'instrument d'un
vidence dans la dispensation des secrets de l'avenir,
cette grande œuvre et en payer la gloire !

Telle est, Messieurs, le secret de la grandeur des
telle est la raison de l'auguste alliance qui les relie au

Et si le XVIIe siècle, le grand siècle français ! fut le
grands siècles littéraires [illegible]

les Eglises, a été en même temps la mère des lettres et la protectrice éclairée des arts chez les nations européennes.

Ah ! sans doute, même au XVIe, même au XVIIe siècle, les lettres ne furent pas sans tache ; mais où n'y en a-t-il pas ?

Les choses divines périclitent toujours aux mains humaines, et il n'y a ici-bas qu'une institution qui, depuis dix-huit siècles bientôt passés, résiste à tout, même aux faiblesses et aux défaillances passagères de ses ministres.

Oui ! les lettres peuvent se tourner contre la vérité, contre la beauté, contre la bonté éternelle !

Mais alors, c'est une grande douleur dans l'humanité ! Les astres perdent leur route ; les splendeurs, les vertus des cieux sont obscurcies. Tout se trouble, on appelle le bien *mal*, et le mal *bien* ; la vertu est invoquée par les hypocrites qui l'outragent ; les crimes les plus lâches trouvent des apologistes ; et, parmi ce bouleversement profond du sens et du langage humain, cinquante, cent années peut-être, seront nécessaires pour réparer le mal et retrouver le bien. On verra des vieillards au bord de la tombe, dont la vie se sera passée à rechercher le sens perdu des mots et des choses qui importent le plus à la paix du monde. Il faudra des guerres d'opinions et des combats terribles. Les sages désespérés seront condamnés à redire avec l'historien romain : *Jam pridem vera rerum vocabula amisimus !*

Dans un de ces jours d'orage, la barbarie sociale naîtra des excès de la civilisation corrompue ; en cinquante années, elle aura envahi trois fois au moins la demeure des rois, elle s'assiéra triomphante sur les siéges des législateurs, et foulera insolemment aux pieds tous les droits qu'elle invoquait ! Toute liberté honnête périra ! et il faudra un siècle entier peut-être pour apprendre de nouveau ce que c'est que la liberté, l'autorité, le respect, et faire la pacification sociale.

Voilà les crimes des lettres quand elles s'égarent ; voilà les tempêtes qu'elles déchaînent dans la société ! Les peuples semblent condamnés à perdre même le sens humain, quand les lettres et le sens divin font divorce.

Et en disant ces choses, je ne me fais pas ici, Messieurs, l'accusateur des lettres, je touche, au contraire, à une de leurs plus grandes prérogatives, à leur puissance !

Oui, les lettres ont cette force redoutable, qu'elles peuvent tout pour la ruine ou pour la paix du monde !

Comme l'homme, dont elles sont la vive expression, elles ont la puissance du bien et du mal ; et j'en dois marquer ici la raison profonde en achevant ce discours.

Il ne faut pas s'y tromper.

Il y a dans les lettres quelque chose de plus grand, de plus puissant que tout cet éclat qu'elles jettent autour d'elles, que toute cette splendeur dont elles illuminent la terre :

C'est le bon sens des mots ;

Car, pour qui sait comprendre la profonde et mystérieuse liaison des idées et des choses avec la parole, tout l'ordre et toute la sécurité de la vie humaine ont là leur principe.

quand on ne quitte les hauteurs où la lumiè
trer jusqu'aux vives profondeurs et au foye
pour étudier ce fond intime des choses, cet
réside le ferme principe de leur beauté, et
cette force cachée de la main de Dieu qui sou

Je ne crains pas de le proclamer, la gram
à la littérature d'une nation ce que le fondem
est à l'édifice. Que dis-je? Dans ce vivant e
tres, la grammaire, le dictionnaire, ne sont
sont au centre, ils sont au faîte; ils fortifient,

Non, je ne suis pas de ceux qui comptent le

Rien n'est petit de ce qui appartient à l'hun

Les mots sont à la pensée de l'homme ce
une lumière, une physionomie.

Ils la réfléchissent, ils la révèlent, et l'hom
la parole pour l'exprimer, aurait perdu une pa
sa grandeur.

La parole et la pensée, voilà donc les deux
constituent dans l'homme la dignité de sa natu
par lesquelles il s'empare des choses, les expr
possède. La pensée n'y suffit pas seule; l'hom
que ce qu'il a bien nommé.

Les choses en ce monde sont le grand inté
les choses, les idées qui les représentent; apr
les expriment. Mais la corrélation est si étroite
les mots peuvent périr ou se corrompre sans e
corrompre avec eux les idées et les choses.

C'est ce qui fait à mes yeux la puissance
homme qui parle, mais d'un enfant qui bégaye

les de mots révèlent toujours le combat des grandes idées, et sont toujours des querelles de grandes choses.

L'arianisme, cette immense hérésie, roulait tout entière sur un mot : ὁμούσιος. Le fils de Dieu, le Verbe, est-il Dieu, oui ou non [1] ?

Le nestorianisme ne rejetait qu'un mot : Θεοτόκος. Marie est-elle mère de Dieu, oui ou non?

Le protestantisme lui-même, malgré l'apparente multiplicité de ses négations, se résume en un mot : Y a-t-il, oui ou non, une autorité doctrinale sur la terre?

Aujourd'hui les querelles sont ailleurs ; mais, quel que soit l'objet dont les hommes disputent, je le maintiens :

La paix du monde est dans l'harmonie des mots, des idées et des choses.

Et voilà pourquoi le dictionnaire d'une nation est à mes yeux une si grande puissance !

Si les nations de la terre sont aujourd'hui si étrangement troublees [2], si les royaumes les plus puissants semblent incliner à leur ruine [3], c'est que depuis longtemps déjà cette harmonie n'existe plus.

Les choses les plus importantes au bonheur et à la sécurité publiques sont sans accord entre elles, et il y a un profond dissentiment sur les idées qui les représentent et sur les mots qui les expriment. Je n'en citerai qu'un exemple :

Ces trois grandes forces morales, qui se nomment dans les sociétés humaines, *l'autorité*, *la liberté et le respect*, et sans lesquelles je ne sache pas une société possible, ont été jetées dans l'arène des disputes publiques : d'un bout de l'Europe à l'autre, et, on peut le dire, dans le monde entier, c'est une querelle sociale, et la plus ardente qui fut jamais.

Mais à quoi précisément tient donc toute cette importance des mots? Le voici :

Il y a providentiellement dans le langage de toute nation une certaine somme d'idées acquises, d'idées justes, d'idées certaines, qui font sa force et sa richesse intellectuelle, et qui, représentées dans le commerce des intelligences par un certain nombre de mots, forment sur tout sujet donné comme le résumé du bon sens public.

Or, ces mots, qu'on pourrait presque appeler la monnaie vive et courante de l'intelligence, sont déposés dans le dictionnaire national avec leur valeur la plus haute et la plus pure, ainsi que dans un trésor, et tout écrivain qui, commençant un livre, fouillerait d'abord avec soin dans ce grand domaine de la raison publique, y trouverait une force inépuisable d'idées justes, d'idées fortes, d'idées fécondes, d'où il ne tarderait pas à conclure qu'approfondir le langage humain sur une question quelconque, est toujours de la plus haute importance.

Mais c'est à vous, Messieurs, qui tous ici avez mis la main à la grande

---

[1] Oui ou non : ce sont les deux monosyllabes les plus courts de la parole humaine ; mais voyez la puissance des mots! la conscience de l'homme et du chrétien n'a jamais rien eu de plus grave en ses questions ou en ses réponses : c'est la vérité ou le mensonge : *est, est, non, non*. (*Evang.* S. MATTHIEU.)

[2] *Conturbatæ sunt gentes*. (Ps. 45, 47.)

[3] *Inclinata sunt regna*. (Ibid.)

, ...ionnaire d'une nation s
et presque sans idées générales; matériel et
tions spirituelles; toutefois, quand on y regar
encore souvent des lumières qui étonnent. Ma
tout ce qu'il doit y avoir d'élévation, de force,
d'horizon, de richesse intellectuelle enfin dan
tion civilisée et chrétienne comme la France?

Un philosophe romain faisait aux grammairi
honneur de leur dire : *Grammatici custodes la*
prends dès lors aussi que la première gloire de
d'être la gardienne de notre belle langue : ca
une langue est la forme apparente et visible d
c'est là de toutes les propriétés, de toutes les g
qu'un peuple doit être le plus fier et le plus jal

On sait tout ce que Fénelon en a écrit dans
taire perpétuel.

Oui, il est grand, l'honneur de veiller sur un
server son inappréciable intégrité! C'est garder
et la raison humaines dans la langue nationale
vail de l'esprit, toute l'œuvre de la civilisation
abondante richesse intellectuelle amassée penda
valeur par le génie français, avec les procédés

Oui, il est beau, ce travail, qui va recherc
dans les idées premières, la lumière supérieu
tient de restituer leur sens véritable aux mots
avec un soin persévérant les sens étrangers, les
formations illégitimes, et ces alliances qu'il e
tères; qui rend enfin aux idées et aux choses
dégageant d'une phraséologie trompeuse, et éc
la barbarie, qui n'entrent jamais dans la la...

ramassée la somme immense de savoir dont ce livre est dépositaire, je sens en moi quelque chose qui ressemble à une respectueuse et patriotique émotion.

Et je ne crois pas être seul à sentir ainsi.

A qui n'est-il pas arrivé de feuilleter, sans dessein arrêté, les pages d'un dictionnaire, et de se trouver attaché à cette lecture par une sorte d'attrait indéfinissable? Quel est l'homme mûr qui ne s'est pas quelquefois demandé compte du plaisir étrange qu'il éprouvait à se promener ainsi comme au hasard dans le monde des mots et des idées?

C'est que, pour un esprit réfléchi, parcourir le dictionnaire d'un peuple, c'est parcourir son histoire, ou, pour parler justement, c'est parcourir l'histoire, les annales de l'esprit humain chez ce peuple. Et quelle histoire que celle-là! Combien a-t-elle plus d'intérêt que celle des faits communs et des révolutions vulgaires dont se compose la vie journalière des nations! Ce qu'on lit, ce qu'on apprend là, c'est le bon sens caché, c'est le sens supérieur du langage; c'est quelquefois la plus haute, la plus transcendante philosophie; ce sont les idées primitives de l'humanité, avec leurs premières et plus illustres généalogies, avec leurs plus nobles alliances, avec leurs conquêtes et leurs triomphes: hélas! c'est quelquefois aussi l'histoire de leur abaissement, de leur défaite et de leur chute!

J'ai besoin de m'expliquer ici, et de dire ce qui ajoute, pour moi, à la valeur de ce livre unique un prix singulier, et quelquefois un intérêt douloureux.

C'est que le dictionnaire n'est pas seulement le dépositaire de la pensée et de la raison humaine : il en est le refuge, il peut en être le sauveur au jour du péril.

Car, je le disais tout à l'heure, il y a des jours de péril pour la pensée, pour la raison de l'homme; il y a des époques de vertige, où il semble que la tête tourne aux nations; où le bon sens humain se trouble, les idées s'altèrent, la vérité diminue, les mœurs s'abaissent sous l'effort des passions conjurées; où la grande maîtresse d'erreur, comme dit Pascal, triomphe; où le langage lui-même change; où l'on essaie, par exemple, de nommer Dieu le mal, la propriété le vol, le travail un droit, l'autorité une tyrannie, le respect une bassesse, la licence liberté, et la liberté chimère.

Grâces à Dieu! le dictionnaire ne change pas si vite! Ce vieux moniteur de la sagesse humaine s'attarde heureusement dans une sorte d'immutabilité. Il ne peut varier chaque jour; et longtemps encore après les révolutions, il demeure là, protestant en faveur du droit et du bon sens!

Pour le dire simplement, les idées justes d'une nation demeurent dans son dictionnaire, sans altération et sans trouble, après même qu'elles ont été troublées dans les esprits; elles y subsistent longtemps encore après qu'elles ont été bannies du langage, où elles gardent leur place longtemps même encore après qu'elles ont été bannies des mœurs.

En ferai-je un reproche au langage, et l'accuserai-je d'hypocrisie parce qu'il reste meilleur que les mœurs? Je m'en garderai bien, Messieurs; j'aime mieux penser que s'il arrive au langage d'être ainsi meilleur que

la conduite, c'est encore un hommage qu'il rend par là aux imprescriptibles droits de la vérité et de la vertu.

Sans doute, il est triste de voir les idées, les vertus, les principes faire naufrage ; mais il est consolant de voir les mots qui les expriment surnager ; car enfin, les mœurs elles-mêmes ne subissent une altération profonde et humainement irrémédiable, que quand le langage s'est abaissé jusqu'à ne savoir plus exprimer rien de bon et d'honnête, lorsqu'il a été perverti jusqu'à nommer le mal bien, et le bien mal.

Malheureusement cela n'a pas été sans exemple.

Mais de là vient aussi que ce n'est pas seulement avec charme, c'est quelquefois avec une tristesse profonde qu'un observateur attentif, qu'un philosophe religieux médite le dictionnaire de sa nation : et retrouvant là les dernières traces du bon sens, du sens élevé, du sens honnête qui a disparu du monde ; constatant les différences profondes survenues entre le vieux langage et les nouvelles mœurs, le dissentiment déplorable entre ce qui est et ce qui fut l'abaissement des esprits et des cœurs, la dépravation des idées et des choses, il pleure sur tant de ruines irréparables dans l'ordre intellectuel et moral, et s'attache alors à ce livre, à cette lettre morte, avec une sorte d'amour désespéré.

Il y a cependant un plus grand mal possible, un plus grand sujet de larmes ; c'est quand la justesse et la probité du sens humain ont été effacées même du langage, et que la dignité et toutes les vertus perdues d'un peuple ne se retrouvent même plus dans son dictionnaire.

Oh ! alors, c'est un mal peut-être sans remède ! C'est dans une nation le renversement de la pensée, de la raison même, et la perte des derniers débris de la vérité ?

Comment s'accomplit ce fait lamentable.

Par la corruption ou l'obscurcissement de certains mots, cela suffit souvent pour qu'on voie se troubler chez un peuple les idées les plus essentielles à l'ordre et à la paix du monde.

Toute idée est une puissance qui s'appuie sur une famille plus ou moins nombreuse de mots analogues, qu'elle crée à son usage, et qu'elle éclaire ; ou plutôt elle se transforme et se révèle en eux ; alors, ces mots participent à sa puissance, expriment sa valeur, représentent sa force, réfléchissent sa lumière à divers degrés et avec des nuances diverses, dans la société et dans le commerce des intelligences humaines. Tout cela fait cette grande chose que j'ai appelée le bon sens des mots.

Mais, parmi ces mots dépositaires et représentants de l'idée, chacun à son rang et pour ainsi dire dans sa mesure d'autorité, il en est qui exercent un plus haut empire sur les esprits, dont l'action est plus profonde dans le monde intellectuel, et dont l'obscurcissement ou la chute a nécessairement un plus grand, un plus funeste retentissement : ce sont les mots supérieurs, ceux que l'idée a élevés à sa plus haute valeur, en les pénétrant de sa plus vive lumière, et qui par là sont devenus pour les hommes comme la vérité présente.

Mais qui ne le sait ? Il y a dans le monde, en face de la vérité le mensonge et l'erreur ; à l'encontre des idées vraies, les idées fausses.

Si la vérité se manifeste par la lumière des idées vraies, le mensonge [illegible] l'erreur essayent d'usurper sa place et de s'introduire à la lueur trom- [illegible] des idées fausses.

L'idée fausse, l'erreur, ce qui n'est pas, se trouve naturellement sans lumière et sans nom : c'est une puissance du néant essentiellement usurpatrice dès qu'elle veut paraître quelque chose.

Pauvre, indigente, stérile par elle-même, inaperçue, elle sent le besoin de s'emparer de la lumière, de l'influence et des mots enfin qui font la richesse de l'idée vraie, de l'idée rivale : inféconde et isolée par son impuissance naturelle, il faut qu'elle se donne une famille et comme un Etat où elle règne, par l'étendue de ses affinités, et de là puisse dominer les intelligences. Pour cela, elle s'introduit d'abord dans le langage, seul moyen, pour elle, d'arriver tôt ou tard à envahir sûrement les esprits.

L'histoire en fait foi ; jamais une idée fausse n'est entrée dans le monde, si ce n'est par l'usurpation des mots justes dont elle s'empare, et dont elle altère plus ou moins le sens. Car, dans les grandes luttes de la pensée humaine, les opinions, les partis contraires ont leurs mots, comme dans les luttes des nations, les armées ont leurs étendards.

Mais alors il se passe toujours quelque chose d'extraordinaire et qui appelle l'attention de tout sérieux observateur.

Alors il s'établit, en apparence dans le langage et entre les mots, mais, réellement au fond, dans les idées et entre les choses, ces chocs terribles qui ne sont, à vrai dire, qu'une des phases de la lutte éternelle entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal (1).

Parfois, il arrive que le génie fait alliance avec les préjugés et les passions : génie brillant et aventureux des poëtes, emporté sur les ailes de l'imagination dans le monde des chimères : génie plus profond et plus dangereux des orateurs et des philosophes, égaré par de faux systèmes ; génie perturbateur, hélas ! de l'ambition et de l'orgueil, trompé dans ses espérances ; génie sans conscience, qui met ses forces au service de l'erreur et combat en mercenaire !

On voit alors des malentendus, des divisions effroyables, et c'est une nation tout entière qui est à la fois témoin du combat, juge du camp et combattant (2).

Ne désespérons pas, toutefois : la Providence veille toujours.

Souvent les idées justes paraissent vaincues dans ce combat : on serait tenté de croire qu'elles ont succombé et disparu à jamais avec les mots qui les expriment ; mais toutes les fois qu'il est question d'une chose importante à l'humanité, il y a une idée supérieure, une idée souveraine et comme maîtresse de toutes les autres, qui résiste, quelquefois réduite à laisser passer l'orage, sans rien faire que de protester contre la violence, mais qui triomphe à la longue par la vertu de cette mystérieuse patience qui est ici-bas le partage et la force de la vérité et du bon sens.

Pour résister, l'idée juste s'appuie sur le bon sens, c'est-à-dire sur le sens vrai des mots, des idées et des choses : c'est là qu'est sa force naturelle ; elle n'en a pas de plus grande parmi les hommes ; c'est le dernier retranchement de l'humanité contre le mensonge et l'erreur.

Il y a même, par l'ordre providentiel, certains mots où l'empreinte du bon sens est si forte qu'ils résistent à tout ; et de là vient la persistance

---

(1) *Bonum vocaverunt malum, et malum bonum.* (Isaie.)

(2) *Ante illum bonum et malum, vita et mors.*

Sans doute, l'intelligence humaine, ballo
peut aller se heurter contre mille écueils. M
ciel, le Créateur n'a pas voulu qu'il y eût pc
naufrages, et, quelque longue, quelque affr
le moment vient où Dieu sort du nuage et d
soulevée : *Tu n'iras pas plus loin.*

Oui, c'est par l'expresse volonté de Dieu q
soit, trouve toujours devant lui des barrière
de franchir ; et c'est surtout au sein des soc
du christianisme que cette volonté conserva
déposant une puissance de raison supérieure
la plus impudente doit reculer : « Malgré l
quelque part Fénelon, la vertu est encore nom
malgré la puissance des mots usurpés, il n'a
gogie triomphante d'établir ses fausses théor

Ainsi, à la différence de quelques mots do
qui sont trop facilement vaincus, il en est d'a
force d'indomptable énergie, et que le faux ne

Et, lorsque dans les mots subalternes eux-
sens ont succombé, l'idée juste se réfugie alo
primordial, où elle se défend à outrance.

Certes, y eut-il jamais querelle plus grave q
monde entier entre l'autorité et la liberté ? O
les idées soient pour peu de chose dans cett
n'y signifient rien ? Toute l'histoire de l'Euro
est là pour répondre.

Qui oserait dire qu'à ces deux grandes cho
leur véritable sens soit aujourd'hui restitu
péennes ?

Et toutefois que deviendraient ...

ses droits, il y faut parfois l'intervention du ciel même, il y a fallu un jour une Révélation, un Jésus-Christ, des apôtres et des martyrs : le triomphe de la vérité est à ce prix.

Il en est un exemple illustre entre tous.

La charité, l'humilité, la miséricorde, l'humanité même, après quatre mille années de bannissement, ne sont rentrées dans le monde que par cette force supérieure, qui se nomme le témoignage du sang.

Elles avaient été bannies de la terre à ce point, que l'idée même, que le souvenir en étaient à peu près effacés dans la mémoire des hommes : la langue humaine ne savait presque plus les redire, ou les blasphémait.

La miséricorde était une faiblesse, un vice de cœur : *Misericordia animi vitium est,* disait le plus sage des philosophes.

Humilitas, l'humilité, était synonyme de bassesse ; *Caritas,* ne désignait rien de plus que l'amitié ; et les relations que l'humanité, *Humanitas,* établissait entre les hommes, n'allaient guère au-delà de la politesse et des bonnes manières.

Pour les restituer au monde, ces grandes idées, ces grandes choses, il fallut faire violence au langage humain, et donner un sens sublime à des mots vulgaires ; mais les mots, les hommes et les choses résistèrent ; l'empire, l'univers, tout s'émut ; des flots de sang coulèrent. On sait ce que Néron, ce que Pierre et Paul furent dans ce combat, et à qui demeura la victoire.

Et aujourd'hui, les dictionnaires de toutes les nations civilisées redisent avec ces mots vainqueurs les vertus qu'ils expriment.

J'ai dit, Messieurs, ce qu'est à mes yeux le Dictionnaire, quelle est, dans une nation, dans l'humanité tout entière, sa souveraine importance, quel ordre d'intérêts supérieurs s'y rattache, enfin quel grave sujet d'étude il fournit à ceux qui y portent un regard intelligent et réfléchi.

J'ai dit par là même la grandeur de l'illustre Compagnie qui veut bien m'accueillir.

Car, il faut le répéter une dernière fois : constater, conserver, rétablir le vrai sens des mots, qu'est-ce autre chose que conserver à une nation la sagesse, la raison, la vérité, en même temps qu'on lui conserve une langue capable et digne d'exprimer convenablement toutes les idées que comprennent ces grandes choses ?

Telle est la mission de l'Académie, tel est le service que la France attend et reçoit d'elle, telle est la puissance du bon sens et de ceux qui veillent à sa garde.

Et quand ce bon sens s'élève jusqu'au génie, comme dans ces écrivains immortels dont vous êtes, Messieurs, les héritiers et les représentants, il faut s'incliner alors devant le don de Dieu, qui apparaît en son éclat le plus beau, et avec son influence la plus salutaire. Car, c'est avec de tels hommes, c'est avec leurs écrits que non-seulement on fait et on conserve le Dictionnaire, mais qu'on le refait au besoin, qu'on rétablit le vrai sens, le bon et grand sens des mots, des idées et des choses, c'est-à-dire ce qui importe le plus à la dignité et à la paix des sociétés.

Indiquerai-je encore un autre bienfait, le plus signalé de tous peut-être, que ces beaux génies et leurs ouvrages apportent à la terre, après que l'orage des révolutions a passé sur elle ? C'est à eux qu'il est donné

quelquefois de rendre à des intelligences qu'avait troublées le bruit de la tempête, la précieuse notion des vertus oubliées et des vérités perdues! Ils ont je ne sais quoi de sublime et de doux, et comme un charme secret pour apaiser les cœurs longtemps agités par la violence des passions politiques. En vivant dans le commerce pacifique, et comme dans la douce familiarité de ces illustres morts,

Illustres animas, magnumque in nomen ituras;

l'âme semble respirer un air plus vivifiant et plus pur : elle retrouve, comme dit Bossuet, la sérénité dans la hauteur; elle pourrait y chercher au besoin, si elle l'avait perdue, la force de rentrer en possession d'elle-même.

Il y a là un travail élevé, quelquefois même un travail de conscience, auquel on se sent incliné à rendre hommage; et même avec des efforts partagés et des résultats imparfaits, cette étude est toujours quelque chose qui mérite la sympathie et le respect.

J'en ai rencontré dans M. Tissot un remarquable exemple.

J'ai peu parlé de lui jusqu'à ce moment, Messieurs; ce lieu, votre présence, les pensées qu'elle inspire, ce grand auditoire, ce grand sujet m'ont entraîné.

Je puis toutefois le dire : c'est avec un réel et consciencieux intérêt que j'ai étudié M. Tissot dans ses principaux écrits. Je parle ici devant des hommes à qui l'expérience de la vie a enseigné ce qu'elle m'a appris à moi-même; et l'on me croira si je dis qu'en lisant les ouvrages de mon prédécesseur, je n'y ai point cherché nos dissentiments : c'était au moins inutile. Je n'aime point la contention avec les vivants, j'en aurais horreur avec ceux qui ne sont plus. Non; j'ai cherché dans M. Tissot ce qui aurait pu être notre rapprochement possible, s'il m'avait été donné de le rencontrer en ce monde.

J'ai fait avec lui ce que je fais avec tout homme, avec toute âme qu'il plaît à Dieu de placer sur ma route : ce que je cherche d'abord, ce n'est point ce qui sépare, c'est ce qui rapproche; ce n'est point la querelle, c'est l'accord. Ce sont les points de départ communs; puis j'aime alors à marcher de concert à la conquête d'un accord plus parfait dans la vérité.

Eh mon Dieu! il faut quelquefois si peu de chose pour se rapprocher et s'entendre. Je ne connais guère de mur de séparation si élevé, de barrière si insurmontable qui ne s'abaisse devant le bon vouloir. La plupart des hommes sont moins loin les uns des autres, et quelquefois de la vérité, qu'on ne le croit, et souvent qu'ils ne le croient eux-mêmes.

On rencontre parfois dans les lointains souvenirs, et comme dans les dernières retraites de l'âme, dans ces profondeurs dont on pourrait dire avec le poëte : *Illic posuere cubilia curæ... et luctus...* quelque chose de mystérieux qui se cache et se tait derrière les grâces de l'esprit, derrière les applaudissements de la foule, derrière les grands succès ou les grands mécomptes de la vie; on retrouve là des impressions, une voix, un accent et des retours souvent bien inattendus.

Qui ne le sait? qui ne l'a vu? qui n'a admiré quelquefois même, sans [illegible] bien comprendre, ces triomphes soudains sur d'anciennes et lamen[illegible] erreurs?

Oui, il faut plus de compassion que de colère pour ceux qui ont traversé des temps si difficiles ; et pour moi, à qui M. Tissot n'a été révélé que par ses écrits, j'ai été charmé d'y recueillir, dans ses prédilections littéraires, quelques indices sur les premiers goûts de son âme.

Comment, par exemple, ne pas remarquer l'attrait singulier qui ramène souvent son esprit vers les grands génies chrétiens : Fénelon, Bossuet, le Tasse, le Dante, nos plus grands noms, se retrouvent dans ses leçons.

Mais c'est surtout Bossuet que M. Tissot admire ; c'est celui devant lequel il s'incline, et je pourrais presque dire se prosterne dans l'enthousiasme et le respect.

Oui, dans ce vaste champ de la littérature profane et sacrée, nous aurions pu trouver des points de rencontre.

Virgile même eût pu nous suffire ! Virgile, auprès de qui M. Tissot, après les années malheureuses qu'il venait de traverser, alla rasséréner sa pensée, retrouver les lettres de sa jeunesse, et comme reposer son ame !

Virgile ! qui lui inspire un retour si naturel sur lui-même et sur l'emportement des temps qui venaient de finir, par ce vers si touchant de la première églogue :

En quo discordia cives
Produxit miseros :...

Virgile ! où il lut le dégoût des agitations populaires, *insanumque forum*, presque toujours accompagné du *ferrea jura*.

Virgile ! où il put goûter les charmes d'une vie paisible, les douceurs et la sécurité des lettres, parmi tant de vers si purs, si doux et si tranquilles :

At secura quies et nescia fallere vita.

Virgile encore ! qui donnait au siècle d'Auguste cet avertissement si bien fait pour le nôtre :

Discite justitiam moniti, et non temnere divos.

Et cet autre vers, d'une énergie, d'une tristesse et d'une sublimité incomparables, qu'un vieux prêtre, de retour en France au lendemain de la Terreur, redisait avec le cri d'une explosion profonde, en traversant Paris et montrant de loin la place de nos grands holocaustes :

Ausi omnes immane nefas, auroque potiti.

Mais laissons ces choses. Puisqu'il était de ma destinée que mon nom dût être rapproché de celui de M. Tissot ; puisqu'il devait y avoir pour lui une place et un souvenir dans mon âme, il me sera permis, Messieurs, d'exprimer devant vous le regret bien sincère que j'éprouve de n'avoir pu échanger avec lui ces pensées.

Malgré tout ce qui semblait nous séparer, la différence de nos âges, de notre éducation, de nos travaux, de nos temps et de notre existence tout entière, les lettres, les *Etudes sur Virgile*, cette belle poésie du chantre de Mantoue, eussent formé un premier lien entre nous : nous eussions admiré ensemble ce génie si mélancolique et si profond, qui, plus qu'aucun autre poëte de l'antiquité, pénétra tous les secrets du cœur de l'homme, et trouva des accents pour les redire ; qui sut reconnaître combien il y a de larmes au fond des choses humaines, et entrevit Dieu dans

la nature; nous eussions retrouvé peut-être aussi, dans quelques-uns de ses vers, comme un pressentiment du christianisme qui allait paraître; et au milieu de ces épanchements littéraires, peut-être quelque chose de plus sérieux et de plus utile eût fini par se mêler à nos entretiens.

En achevant ce discours, j'éprouve le besoin de vous remercier encore une fois, Messieurs, du choix dont vous avez bien voulu m'honorer, et que je méritais si peu.

J'aurai toujours à cœur de m'en rendre digne, et je m'associerai avec zèle à vos travaux; mais il faut que j'implore encore ici votre indulgence, et vous prie de ne pas oublier que, malgré mon amour pour les lettres, bien d'autres soins occupent ma vie.

Evêque, je porte un fardeau que les temps où nous sommes sont loin d'alléger. Je me dois avant tout à ces milliers d'âmes qui me sont confiées, et dont le gouvernement est si multiple et si laborieux : la parole de Dieu qu'il faut porter aux villes et aux campagnes; les pauvres dont il faut rechercher les misères; la guérison des consciences; le soin de courir après tant de malheureux égarés dans le monde, où ils vivent *sans Christ* et *sans Dieu;* le soin plus doux, quoique pénible aussi, d'élever cette jeunesse, qui aura été sur cette terre mon premier et mon dernier amour.

Voilà, Messieurs, plus de labeurs qu'il n'en faut pour accabler des forces plus grandes que les miennes.

Mais, puisque votre bienveillance m'impose de nouveaux devoirs, je m'efforcerai de les remplir; je me souviendrai de tant de grands prélats dont je suis ici l'humble héritier; je me rappellerai surtout, comme un appui et comme un secours, l'exemple de ce grand archevêque, qui, retenu à Cambrai au milieu des sollicitudes sans nombre dont furent remplies les dernières années de sa vie, ne cessa de suivre de loin les travaux de l'Académie française, et du fond de sa retraite, lui adressa des pages immortelles.

Je n'aurai rien de pareil à vous offrir; mais, plus heureux que lui, je pourrai quelquefois, sans manquer aux devoirs de la charge pastorale, venir m'asseoir auprès de vous, et peut-être vous apporter quelques lumières dans votre grande œuvre, du moins pour la définition de ces mots qui sont de ma langue avant d'être de la vôtre.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Les difficultés et les lenteurs du siége de Sébastopol sont expliquées par le général Canrobert dans le rapport suivant que le maréchal ministre de la guerre vient de recevoir :

Devant Sébastopol, le 22 octobre 1854.

Monsieur le maréchal,

Nos travaux d'approche continuent dans le sens que vous indiquait ma précédente dépêche du 18. Le temps me manque pour vous écrire longuement, mais j'ai l'honneur de vous adresser le journal du siége, qui vous fera connaître tout le détail de nos opérations.

Les difficultés que nous rencontrons sont de deux sortes : celles qui résultent de la nature du sol, dont la couche de terre, déjà très insuffisante, diminue au fur et à mesure que nous approchons de la place, celles qui résultent

du nombre et du calibre des pièces d'artillerie que l'ennemi nous oppose sur un front à peu près en ligne droite et très-étendu. Sous ce rapport, les ressources qu'il tire de ses vaisseaux immobilisés dans le port, tant comme personnel que comme matériel. sont presque inépuisables, tandis que les nôtres, bien qu'augmentées par les emprunts que nous faisons aux deux flottes, sont nécessairement limitées. Les canons de 68, les obusiers de 80, les mortiers de 12 pouces sont, en définitive, l'espèce d'artillerie à laquelle nous avons presque uniquement à répondre.

Cette situation fait du siége de Sébastopol l'une des opérations les plus laborieuses qui se soient rencontrées depuis longtemps, et les efforts qu'elle nous oblige à développer expliquent les lenteurs que nous subissons.

Dans la nuit du 20 au 21, l'ennemi a fait une tentative d'enclouage qui a avorté. Quelques hommes, qui avaient pu pénétrer par surprise dans les batteries, y ont été tués avec l'officier qui les commandait.

Les pertes que nous fait éprouver le feu de l'ennemi ne sont pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'elles devraient l'être, eu égard aux difficultés de la situation que je vous ai exposées.

J'évacue successivement, et par tous les moyens que la flotte peut mettre à ma disposition, mes blessés sur Constantinople, où nos ressources hospitalières ont pris des proportions rassurantes.

L'état sanitaire de l'armée est satisfaisant; les maladies sont produites par les fatigues excessives qu'éprouvent nos braves soldats; les canonniers de marine débarqués sont atteints également; ils se conduisent avec un courage et un dévouement qui sont remarqués de toute l'armée.

A la suite de ce rapport qui fait ressortir en termes si simples l'admirable courage et le dévouement de nos soldats, se trouve le *Journal des opérations de l'Armée devant Sébastopol,* du 1er au 22 octobre. L'étendue considérable de ce document nous oblige à le résumer. Nous y cherchons surtout les faits nouveaux :

Le 1er octobre, reconnaissance de la place, exécutée sans accident.

Le 2, la 4e division française vient prendre position à 3.000 mètres de la ville, appuyant sa gauche à la mer, vers la petite baie de Strélitza, et sa droite à 5,200 mètres de là, à une grande maison dite la *Maison-Blanche.*

L'armée anglaise opère son mouvement de concentration vers la droite pour prendre ses positions définitives; elle appuie sa gauche, formée de la division England, au grand ravin de Sébastopol, qui sépare les deux attaques française et anglaise, et sa droite, formée par la division Lacy-Evans, aux escarpements d'Inkermann. Le centre se compose des divisions Cathcart et duc de Cambridge, ayant en avant d'elles la division légère George Brown, et en arrière les grands parcs de l'artillerie et du génie et un peu de cavalerie.

On signale sur les hauteurs qui dominent la rade au nord 5 à 6,000 Russes escortant un convoi qui sort de la ville et prend la route de Bagtché-Séraï. Le général Bosquet fait placer un fort détachement de zouaves en embuscade sur la dernière crête qui domine le défilé et les ponts d'Inkermann. Les Russes surpris par le feu des zouaves, reculent rapidement hors de portée, et n'osent rentrer dans Sébastopol qu'à la nuit.

Les 3 et 4, suite de la reconnaissance et des préparatifs. — Le 5, l'ennemi fait une sortie jusqu'à 1 kilomètre de la place.

Le 6, au point du jour, une reconnaissance ennemie d'environ 3,000 hommes, dont 16 à 1,800 chevaux, soutenue par deux batteries d'artillerie, arrive jusqu'à la Tchernaya et pousse 200 cavaliers en avant d'elle. Quelques obus, lancés par l'artillerie anglaise sur ces 200 cavaliers, les font reculer jusque sur la reconnaissance qui les avait détachés et qui se met alors en retraite sur la maison de poste de Mequeusia. — Le 7, une attaque du même genre; le 8, une nouvelle attaque de l'ennemi a lieu et est repoussée avec vigueur. — Le 9, ouverture de la tranchée, favorisée par un vent du nord-est assez violent et par l'obscurité de la nuit. — Le 10, premier jour de tranchée ouverte. Pendant toute la journée, le feu de la place a été très-vif; mal dirigé d'abord, il est devenu plus précis, sans nous faire cependant beaucoup de mal.

Pendant la nuit, le feu des Russes a continué; il a pris beaucoup de vivacité vers deux heures du matin, au lever de la lune. Cependant le tir était moins exact et il n'a causé aucune perte dans la tranchée. Trois points de l'enceinte se font remarquer par la puissance de leur feu : le bastion *du Mât*, sur notre droite; le bastion de *la Tour*, au centre, et celui de *la Quarantaine*, qui enfile plusieurs parties de nos ouvrages. Les Russes ont du calibre de canon égal à celui de nos obusiers de 22 cent.

Le 17, à six heures et demie du matin, et à un signal convenu, le feu est simultanément ouvert par toutes les batteries françaises et les batteries anglaises, total 126 pièces. La place y répond par 250 pièces. Dans cette journée, il y eut jusqu'à quatre explosions. On sait quelle part utile la flotte est venue, dans l'après-midi, prendre au combat. — 19 octobre. Dans la nuit du 18 au 19, le travail n'a pas été inquiété. Cependant, vers dix heures et demie, une alerte paraît avoir eu lieu dans Sébastopol. Des clameurs se sont fait entendre, suivies d'une canonnade assez vive dans toutes les directions, ainsi qu'une forte fusillade suivie de hourras. Après une demi-heure, le silence a succédé et les travaux ont été repris.

A six heures et demie du matin, l'artillerie française commence le feu, les Anglais l'imitent; la place répond.

Ce feu a une grande intensité, malgré un brouillard épais, qui se dissipe vers huit heures. Le feu devient alors plus réglé et plus juste. Le nôtre se maintient avec des chances qui paraissent au moins égales, et, à la fin de la journée, il avait pris évidemment l'avantage sur celui de la place. A deux heures, la tour du bastion central était complétement ruinée; les embrasures du bastion du Mât (face droite) avaient beaucoup souffert. Vers trois heures, le feu s'éteignit insensiblement de part et d'autre. Nos batteries étaient peu endommagées et facilement réparables pendant la nuit.

20 *octobre*. — Les embrasures ruinées de la face droite du Mât n'ont pu être complétement réparées pendant la nuit; au jour, à l'ouverture du feu, deux pièces seules ont pu tirer un instant; bientôt elles ont cessé. Une partie de ce résultat doit être attribuée au feu très-vif et très-adroit des compagnies de francs-tireurs, qui ne permettait pas aux canonniers de servir leurs pièces.

Le génie pousse ses travaux sur la droite devant le bastion du Mât, jusqu'au ravin qui descend dans le port de Sébastopol et nous sépare des An-

glais. La proximité de la place et la nature du sol, qui est rocheux, rendent ces travaux difficiles et lents. Ils sont faits à la sape volante.

Le 22, au point du jour, le feu recommence. L'armement des premiers ouvrages de l'ennemi est très-réduit et les masses couvrantes ébranlées et fort endommagées. On aperçoit sur le revers du ravin descendant au port du Sud des batteries nouvellement construites et une autre en construction ; cette dernière paraît devoir agir surtout contre les Anglais.

Le relevé général de nos pertes depuis le commencement du siége jusqu'à ce jour est de : 4 officiers et 54 hommes tués, 14 officiers et 451 sous-officiers et soldats blessés.

La perte de la flotte anglaise, dans la journée du 17 octobre, s'élève à 43 tués et 247 blessés.

D'après une longue dépêche de Constantinople que donne, en outre, la feuille officielle, les Russes commençaient à manquer d'artilleurs et faisaient manœuvrer leurs pièces par l'infanterie. On pensait au quartier général que l'assaut serait donné le 1er ou le 2 novembre. Les habitants paraissaient fort découragés. Postés dans la dernière parallèle, les tirailleurs de Vincennes tuaient, de là, tous les canonniers russes qui paraissaient aux embrasures. Sébastopol devenait un amas de décombres. L'escadre russe s'était réfugiée derrière les maisons longeant les quais du sud. Grâce à la confusion qui règne dans la ville, un grand nombre de soldats polonais ont réussi à s'en échapper pour se réfugier dans les lignes des armées alliées. Ce qu'on a lu plus haut dans le journal du commandant en chef paraît confirmer la nouvelle donnée par la *Patrie* qu'une révolte du peuple aurait éclaté dans Sébastopol et n'aurait été réprimée qu'au prix des plus cruels sacrifices.

Jusqu'ici la tentative du général Liprandi contre Balaclava et le camp des Anglais n'avait pas été suffisamment expliqué. Le *Pays* consacre à cette bataille, car on ne peut l'appeler autrement, un récit qui en fait comprendre toute l'importance :

C'est le 25 octobre que le général Liprandi, recommençant à la tête de 30,000 hommes la marche audacieuse des alliés derrière Sébastopol, est arrivé, sans avoir été aperçu, sur les hauteurs qui dominent à la fois le camp anglo-français et la ville de Balaclava. Son but était de s'emparer, par un coup de main, de cette dernière place, d'enlever ainsi aux alliés leurs approvisionnements et leurs communications avec l'escadre, et de les mettre en suite entre deux feux dans la position la plus critique. Le plan était hardi. Son exécution était favorisée par l'ignorance complète où se trouvaient nos généraux de la force et des mouvements des troupes russes. Le général Liprandi réussit, en effet, à cacher sa marche ; et son apparition sur les plateaux eut pour premier résultat de le rendre maître des redoutes gardées par les Turcs, et que ces derniers avaient abandonnées.

Heureusement, les Anglo-Français, avertis de cette attaque et de ce premier succès, se mirent immédiatement en marche. Il en résulta un combat sanglant, où les Russes avaient l'avantage de la position, et qui occupa les deux journées du 25 et du 26. L'ennemi avait tourné contre nos

« Monseigneur Parisis est venu prendre possession mardi dernier de son siége épiscopal de Saint-Omer. Sa grandeur a fait son entrée solennelle par la porte de Calais. Elle a été reçue par le clergé de la ville et un détachement de la compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Omer, musique en tête.

« Le mercredi, jour de la Toussaint, Monseigneur a officié pontificalement dans la cathédrale. Les autorités assistaient à la messe; jamais nous n'avions vu une pareille foule dans notre vieille basilique.

« Le lendemain a eu lieu la bénédiction de la première pierre de l'église du Haut-Pont; là encore l'affluence était considérable. Monseigneur a prononcé quelques bonnes paroles à nos braves habitants des Marais.

« Ce matin vendredi, Sa Grandeur a assisté à la messe du Saint-Esprit à la prière de la magistrature. Elle a dû repartir à trois heures pour Arques et de là continuer sa tournée pastorale. »

HOLLANDE. — On lit dans le *Tijd*, *Noordhollandsche Courant* :

« Mgr l'Archevêque d'Utrecht a été honoré de la part du Saint-Père d'une invitation particulière pour assister à l'assemblée des évêques qui sera tenue à Rome dans quelques semaines. En conséquence Sa Grandeur se rendra à Rome et elle a choisi pour jour de son départ le 7 novembre prochain, fête de son prédécesseur, St-Willebrord. La Néerlande catholique sera donc dignement représentée près du Saint-Père dans l'assemblée auguste des hommes les plus illustres de la catholicité. »

Le désir de devancer en faveur de nos lecteurs la publicité des autres feuilles, et de leur donner aussitôt qu'il a été prononcé à l'Académie française, le discours de Mgr l'évêque d'Orléans, nous a engagés à faire paraître *l'Ami de la Religion* aujourd'hui. Le numéro suivant ne paraîtra que samedi soir.

BOURSE DU 8 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
8 0/0. . .	comptant. . . .	74 70	74 20	73 60	73 70	» »	1 »
	fin courant. . .	74 65	74 40	73 60	73 85	» »	» 80
4 1/2. . .	comptant.	97 70	97 50	97 »	97 »	» »	» 70
	fin courant. . .	97 70	97 50	97 10	97 10	» »	» 60
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,185 »	.....	.....	1,185 »	» »	» »
Banque de France.		2,990 »	.....	.....	3,000 »	10 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	84 »	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		95 »	.....	.....	.....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1854. (N° 5761.)

L'AMI DE LA RELIGION

ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION DE MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

La solennité littéraire qui s'est accomplie jeudi dernier sous les voûtes du palais Mazarin mérite que nous en retracions, dans ces pages, un récit plus détaillé que nous ne l'avons fait. Car il y a eu, il faut le répéter, dans la réception de Mgr l'Evêque d'Orléans, plus qu'une séance académique : il y a eu un grand événement, dont la place est marquée dans les annales de l'Eglise.

Personne ne s'était mépris sur la haute signification et sur l'intérêt élevé que devait avoir cette séance. C'est là, sans doute, ce qui explique l'empressement extraordinaire que l'élite de la société a mis à y assister. Dès une heure et demie, toutes les places, même les plus réservées, étaient occupées ; et malgré la pompe ordinaire de ses grands jours, rarement l'Institut avait vu envahir son étroite enceinte par une foule plus choisie. C'étaient, outre des étrangers illustres, venus d'Italie, de Belgique et d'Allemagne, les noms les plus vénérés de l'antique monarchie et de la France contemporaine, ceux qui se sont inscrits avec gloire dans nos fastes parlementaires, ou qui brillent par l'éclat de la poésie, de la science et de la littérature, ainsi que les chefs de cette société polie qui garde encore les traditions exquises de la courtoisie et du goût. On y remarquait, comme nous l'avons dit, S. Exc. le Nonce apostolique, M. de Falloux, le R. P. de Ravignan, l'abbé de la Bouillerie, etc., etc.

A deux heures précises, les membres de l'Institut sont entrés dans la salle des séances. A leur tête, s'avançaient d'abord M. le comte de Salvandy, directeur, M. Villemain, secrétaire perpétuel, et M. Empis, chancelier de l'Académie, qui ont pris place au bureau ; venait ensuite Mgr l'Evêque d'Orléans, accompagné de ses illustres amis, MM. Molé et de Montalembert, qui se sont assis à ses côtés. Près d'eux, on remarquait MM. Thiers, Cousin, de Broglie, de Noailles, de Vigny, Saint-Marc-Girardin, Brifaut, etc. Les cinq classes y avaient envoyé leurs représentants, et l'Académie française avait tenu à honneur d'y être aussi nombreuse que jamais.

Tous les yeux s'étaient portés vers Mgr l'Evêque d'Orléans, « dont le maintien digne et plein de modestie, dit ce matin le *Pays*, la figure ouverte et respirant une rare bonté, ont bientôt captivé tout l'auditoire. »

Le silence s'établit comme par enchantement dès qu'on vit le nouvel académicien se préparer à prendre la parole.

Nous avons mis son discours sous les yeux de nos lecteurs. Ils ont pu l'apprécier par eux-mêmes, et deviner, en partie du moins, l'émotion profonde ou plutôt religieuse qu'il a dû produire. Nous disons en partie, car il est impossible d'en avoir une idée complète, à moins d'y avoir assisté soi-même.

Bien des auditeurs ont dû être étonnés d'un langage si nouveau pour eux. Jamais en effet un discours aussi religieux n'avait fait retentir la coupole de l'Institut, même en plein dix-septième siècle. La raison en est simple. La plupart des évêques qui ont précédé Mgr Dupanloup à l'Académie, n'étaient pas plus étrangers à cet illustre corps par leur foi qu'ils ne l'étaient par leur érudition, leur science, leurs connaissances littéraires. La nécessaire alliance qui doit exister entre les lettres divines et les lettres humaines, entre la raison et la foi n'avait pas été brisée; et l'Evêque nommé académicien n'avait pas à rappeler des vérités universellement connues et acceptées.

Cet accord, rompu par le malheur des temps et aujourd'hui désiré par toutes les nobles âmes, Mgr d'Orléans a voulu montrer à quelles conditions et sur quels principes il pouvait et devait être rétabli. Comme il l'a si bien dit lui-même, il ne fallait pas de malentendu. Voilà pourquoi il a parlé en évêque, autant et plus peut-être qu'en académicien, et n'a pris aux lettres humaines leurs formes les plus belles, les plus suaves, les plus élevées que pour tempérer, sans l'amoindrir, la gravité des vérités religieuses qu'il proclamait.

La tâche qu'il s'était imposée aurait pu paraître sinon impossible, au moins hasardée à bien des esprit. Mgr l'évêque d'Orléans comptait sur la force de la vérité divine quand elle est présentée au cœur de l'homme avec bienveillance et charité, et le succès a justifié son espérance. Sa parole, même quand elle proclamait les vérités dogmatiques les plus hautes, les vertus chrétiennes les plus pures, n'a pas rencontré une résistance; elle a provoqué les plus fréquents, les plus unanimes, les plus chaleureux applaudissements.

Il y a eu, pendant qu'il prononçait son discours, un moment surtout où l'enthousiasme de l'auditoire a été à son comble, et nous devons en consigner ici la cause et les circonstances, parce que c'est une manifestation éclatante de ce que peut produire le divin dans une assemblée.

Mgr Dupanloup était arrivé à cette partie de son discours où il montre que les grands siècles littéraires n'entrent pas pour rien dans l'ordre et les desseins de la Providence sur l'humanité, et qu'alors même que la nuit païenne couvrait la terre,

ces siècles firent briller d'admirables clartés. « Je ne me sens « pas le courage, s'écriait-il, de réprouver, d'avilir, sous le « nom de paganisme, ce qui fut dans ces grands siècles le su- « prême effort de l'humanité déchue pour ressaisir le fil brisé « des traditions anciennes et retrouver la lumière que Dieu y « faisait encore briller, comme un dernier et secourable reflet « de sa vérité, *afin de ne pas se laisser lui-même sans témoignage* « *au milieu des nations....* (1) »

A ces mots, des applaudissements prolongés interrompent l'orateur et éclatent de toutes parts. L'orateur est lui-même visiblement ému, et avant que le silence se soit complétement rétabli : « Ce que vous applaudissez, dit-il, c'est une parole textuelle de l'Ecriture. » Cette simple réflexion, faite avec un accent qui pénètre tous les cœurs d'un sentiment indéfinissable, redouble l'enthousiasme et les applaudissements... Il y eut un moment d'élan religieux qui fut un véritable triomphe pour la parole divine et une éclatante manifestation de sa puissance.

Cette seule parole de l'Ecriture a, en effet, une vive lumière, une force irrésistible qui suffit pour confondre tous les systèmes étroits qui prétendent que Dieu s'est laissé sans témoignage dans les nations et dans l'âme humaine.

C'est sous l'impression de ce discours dont la fin surtout a produit, par les accents de charité qui l'ont inspiré, la plus douce et la plus religieuse émotion, que M. de Salvandy a pris la parole.

Nos lecteurs peuvent admirer eux-mêmes cette belle harangue. Mais nous nous reprocherions de ne pas noter les passages pleins d'élévation et les mots charmants qui ont, à plusieurs reprises, enlevé les applaudissements de l'auditoire. Avec une grâce et une élégance d'expression dont l'assistance saisissait avec un merveilleux à propos les nuances les plus délicates, il a rappelé le pays natal, si cher au cœur de l'évêque, cette Savoie de saint François de Sales, « que les traités de 1814 n'ont pas « restituée tout entière, a-t-il dit au récipiendaire, puisque nous « vous avons gardé. » Passant ensuite en revue les titres littéraires du nouvel élu, il y a fait ressortir cette rare et grande qualité du zèle et de l'enthousiasme, ce *feu sacré* qui échauffe et qui brille, qui s'est allumé et se nourrit au foyer inextinguible de la vérité divine. M. de Salvandy a eu alors de magnifiques accents sur la grandeur et la puissance de l'Eglise, et il a montré combien il comprenait le caractère et la mission de l'épiscopat, en rappelant, au jour même du triomphe académique, « qu'en prê- « tant Mgr Dupanloup aux lettres, la religion l'avait gardé tout « entier. » Enfin l'Académie et l'Assemblée se sont unies avec

(1) *Non sine testimonio semetipsum reliquit,* Act. des Ap., 14, 16.

M. de Salvandy dans un transport de vénération et d'hommage au Siége apostolique dont l'Evêque d'Orléans avait défendu la souveraineté temporelle, et à qui nos armes l'ont rendue.

Pour nous, nous recueillant devant Dieu après les émotions de cette journée, nous ne pouvons que le bénir! Qu'il y a loin de ce que nous avons vu et entendu à cette triste époque où Lefranc de Pompignan ne pouvait prononcer à l'Académie le nom du Très-Haut sans exciter les murmures; et quelle route parcourue entre la première distribution des prix fondés par M. de Montyon et le moment où l'Institut vient de couronner les prémisses de la philosophie du nouvel oratoire! Non, il n'y a point à désespérer d'un temps et d'un pays où l'élite de la société et l'élite des intelligences ont de tels retours et de telles admirations!

L'abbé J. Cognat.

RÉPONSE DE M. LE COMTE DE SALVANDY

Monsieur,

Nous sommes tranquilles sur l'avenir. Vous venez de donner à la compagnie des gages dont elle prend acte vis-à-vis de vous. Vous avez su parcourir en quelques moments, avec un succès qui remplit encore cette enceinte, le cercle entier des devoirs académiques.

Le premier de tous est la rédaction du Dictionnaire, tâche immortelle parce qu'elle renaît toujours. Vous y avez travaillé déjà. Non content de nous promettre votre concours pour cette langue savante et rigide de l'Eglise, où une définition est un article de foi, et où une erreur serait un trouble pour les consciences, on vous a vu, d'une main ferme et sûre, rattacher le Dictionnaire tout entier aux fondements mêmes de l'ordre moral, en mettant à découvert la chaîne cachée qui lie aux mots les choses, et, quelquefois, aux choses d'un pays et d'un temps, celles du monde. Les mots aussi ont des chances diverses, des règnes passagers et terribles. Vous avez démontré comment la résistance persévérante aux abus du langage et aux confusions de la pensée peut les dépouiller des prestiges qui trompent la raison des peuples, faire justice des amorces qui entraînent la foule, et peut-être affermir ainsi dans la société l'ordre et les lois. Au sortir de révolutions qui se sont accomplies à la poursuite de symboles faussés jusqu'au délire, il appartenait à votre caractère et à votre esprit de jeter une vive clarté sur le principe de ces égarements. En marquant mieux la place que tient le vocabulaire des nations dans leur destinée, vous éleviez à nos yeux comme aux vôtres, l'honneur d'avoir la garde d'un tel dépôt, quand ce dépôt c'est la voix de la France, l'instrument de nos grands siècles littéraires, la langue consacrée des lettres et de la politique dans tout l'univers. Heureux destin d'un esprit tourné toujours vers les intérêts et les vérités du monde immatériel! Tout s'agrandit pour lui. Un jet du flambeau qui vous guide, vous a suffi pour faire voir à tous que, dans l'ordre des lois du langage comme en toute chose, *le vrai et le beau*, pour employer après vous une formule dont l'Académie est fière, sont nécessaires à fonder *le bien* et à le conserver.

En même temps, comme l'architecte qui saurait également veiller sur

le chantier où les matériaux s'assemblent, et embrasser dans ses études toute la suite des monuments bâtis par le génie de l'homme, vous avez salué la longue et noble succession des lettres de l'un des plus splendides hommages qu'elles aient jamais reçus : je puis m'exprimer ainsi, puisque ce sont les plus saintes autorités qui ont parlé par votre bouche. On a dit de l'*Esprit des lois* que l'auteur avait retrouvé les titres du genre humain : vous avez remis ceux de l'esprit humain dans tout leur jour ; vous lui avez restitué son extraction divine, sachant bien que c'était égaler ses devoirs à sa fortune. Les grandes littératures sont la noblesse intellectuelle de l'humanité. Vous faites remonter leur généalogie à Dieu même. C'est, en effet, quand l'homme sent et pense, qu'on voit clairement que Dieu le fit à son image. Vous n'aviez garde de l'oublier, Monsieur, et, comme les grandes choses s'enchaînent, vous avez trouvé pour le dire un langage au niveau de vos pensées. On sentait, en vous écoutant, d'où descendait votre parole et où elle remontait. Ce vaste auditoire vient de vous admirer et de vous applaudir ; l'Académie vous remercie et vous félicite.

Cet hommage à la cause générale des lettres a ramené vos regards sur le siége que vous vous êtes hâté de venir remplir au milieu de nous, et l'Académie, touchée déjà de votre empressement, l'a été de vos paroles sur celui de ses membres qui vous a précédé. Elle vous avait prévenu dans l'appréciation de sa carrière littéraire. A l'époque où resta vacante la place qu'il avait occupée vingt ans parmi nous, elle prononça un jugement réfléchi de la plupart de ses travaux ; quelquefois ouvrages considérables, trop souvent jets rapides sans lien entre eux, tous attestant ce fruit heureux des bonnes études de la jeunesse, qui, après le naufrage de théories et d'illusions fatales, s'étaient retrouvées tout à coup à ses côtés, comme de fidèles et salutaires compagnes, pour offrir un sûr abri au reste de sa vie. Tout le monde a remarqué votre attention à saisir le seul point commun qu'il y eût entre lui et vous, dans cet amour vrai des lettres, qui a été, selon votre juste expression, *l'honneur de sa vie*, qui n'est qu'une des distinctions de la vôtre. Nous avons tous compris ce touchant regret de n'avoir jamais eu à débattre les grandes questions littéraires avec le successeur de Delille. Dans ce regret, le cri de votre cœur d'Evêque a percé jusqu'à nous.

Vous pouviez nous le faire entendre, Monsieur. C'est, en effet, l'Evêque que nous avons appelé au sein de l'Académie, l'Evêque respectable et cher à l'Eglise de France, nous la retraçant par le zèle et la foi, par les exemples et les doctrines ; toujours prêt à combattre comme un soldat, je me trompe, comme un pontife, pour sa cause ; tantôt revendiquant pour elle, au-delà de l'esprit du temps, l'éducation de la jeunesse ; tantôt poussant à Rome nos soldats, pour sauver du suicide la Ville éternelle, et lui restituer la triple couronne au milieu des nations ; aujourd'hui même, prêt à nous quitter pour lui porter le tribut de votre dévouement et de votre foi ; et, en même temps, nous avons voulu honorer en vous le disciple, le maître enthousiaste de ces belles études qui sont le plus noble instrument de l'homme, et le plus puissant ; également nourri des trois antiquités biblique, grecque et latine ; donnant au jeune clergé de notre époque cet utile exemple ; compté au nombre des docteurs et des orateurs renommés ; instituteur consommé de la jeunesse,

écrivain.... Mais qu'apprendre à une assemblée qui vient de vous écouter? Qui ne sait que les œuvres dogmatiques, les écrits de circonstance, les traités d'éducation, n'ont été pour vous que des occasions de présenter, sous des aspects pleins de lumière et de puissance, la théologie, le droit ecclésiastique, la politique de l'Eglise, la politique sociale, la philosophie, l'histoire, ce que vous appelez *la grande histoire des hommes*, celle où la main de Bossuet va saisir, comme il le dit, *le fil des affaires de l'univers?* Vos seuls travaux de chaque jour, faits pour le sanctuaire, auraient suffi pour abaisser devant vous les barrières de cette enceinte. Que dire de ce récent discours, où vos lecteurs étonnés ont cru voir les langues grecque et latine, comme deux fleuves qui seraient descendus, à l'insu du monde, des hauteurs du Calvaire et du Thabor, pour porter la loi divine par toute la terre, en roulant dans leurs eaux l'or pur de l'antiquité, et réunissant ainsi, pour désaltérer la soif des nations, après la parole de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait dans le génie de l'homme! Vous le voyez, Monsieur : celui dont la tâche heureuse est de dire les raisons de nos suffrages, et qui s'en fait un des plus chers honneurs de sa vie, ne rencontre qu'une difficulté sur sa route, celle de choisir les plus éminents de vos titres, pour ne pas les exposer tous.

Depuis quelques moments, nous vous en comptons un de plus. Vos paroles laisseront un long souvenir, et ce m'est un profond sujet de joie d'avoir à vous les renvoyer, de la place où je suis. Oui! la religion et les lettres doivent être unies! Oui, ce sont deux puissances des régions spirituelles, quoique diverses, toutes deux se servant de l'esprit et de la parole pour entraîner et gouverner le monde; l'une, qui vient tout droit de Dieu; l'autre qui n'en vient que par le détour de la liberté de l'homme, tout ensemble capable des plus grands essors et sujette à tous les vents de la passion et de l'erreur; par cela même s'applaudissant, quand elle est sensée, de trouver un point fixe, dans l'ordre religieux, pour s'y appuyer, et affermir ainsi le sol sous les pas des peuples, au lieu de s'employer follement à l'ébranler! Voilà ce qu'avait compris cette littérature superbe et réglée, vers laquelle se reportent aujourd'hui tant de grands esprits, et avec eux tout le courant refoulé des opinions humaines. On a vu l'inexorable logique du gouvernement de la Providence : le divorce des peuples avec les croyances suivi du bouleversement social; la liberté, impuissante contre des passions également dépourvues de frein et de lumière; les générations, que ne tempère plus cette discipline intérieure qui vaut mieux que la force et qui est plus durable, troublées et quelquefois terribles comme l'aveugle robuste qui a perdu sa route. Grands sujets de méditation dont vous saviez la portée, il y a de longues années déjà! Car vous disiez que « l'homme extraordinaire des commencements « du siècle sembla apporter là ce coup d'œil infaillible qui le faisait triom« pher dans les batailles, lorsque, jugeant bien que *l'impiété et l'anar« chie étaient sœurs,* pour leur imposer silence, il fit tout taire devant sa « redoutable épée (1). » Vous savez, Monsieur, combien de voix illustres ont proclamé les mêmes enseignements sous ces voûtes! De plus obscurs les y ont rappelés invariablement, depuis près de vingt ans. En vous sou-

(1) *Le Christianisme à la portée des gens du monde*, extrait de Fénelon, *Discours préliminaire.*

habitant parmi nous, nous mettions d'accord nos actes et nos maximes.

Il faut le dire aux préjugés qui ont été si funestes, et qui luttent encore. Quelque chose manque dans une société civilisée, partout où la religion est absente. L'homme est incomplet et mutilé, quand ce sentiment, ce principe, cette clarté, sont étouffés ou sommeillent en lui. L'esprit humain, loin de s'élever plus haut, on l'a trop vu, se corrompt et s'abaisse, quand il abjure cette salutaire assistance. La patrie n'a ni toutes ses forces, ni toutes ses lumières, ni toutes ses grandeurs, quand il lui arrive, par peur ou passion, de ne pas se faire honneur de cette grande hiérarchie que l'histoire appelle l'Eglise de France, et qui a été une part si considérable de sa puissance et de son génie. Ceux qui appuient de l'intérêt des libertés humaines ces aveugles répudiations, n'ont qu'à regarder autour d'eux. Les grands exemples du monde, par tout ce qui a péri, par tout ce qui a vécu, attestent qu'il faut les fortes institutions religieuses aux fortes institutions civiles, quand on les veut durables.

L'Académie française a le rare privilége de dater du grand siècle. Elle en respecte la gloire; elle en garde les traditions; elle sait que ce fut, depuis l'origine, sa mission et son honneur de représenter à la fois toute l'autorité morale et tout le génie littéraire de la France. Pouvait-il n'en être pas ainsi? Bossuet, dont la statue est là debout, qui semble tenir toujours sa place au milieu de nous; Fénelon, tant d'autres illustres mémoires, notre fondateur, car comment oublier ce puissant et fier génie, même devant de tels génies et de telles renommées?... Quelles images! Quels flambeaux! Et, en même temps, quelle milice que celle qui a de tels chefs à montrer au monde, depuis dix-huit cents ans, inépuisable de grands hommes, allumant, jusque parmi les ombres du moyen âge, quelques-uns de ces phares, les Gerbert, les Anselme, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin, pour ne pas laisser chômer dans le genre humain la tradition du génie et du savoir, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours! Encore les grands hommes forment-ils le moindre de tous les titres de l'Eglise à être comptée pour le poids de ses travaux et de ses services, partout et toujours! Elle en a un autre qui devrait être cher à l'esprit moderne, et qui, pour mon compte, me touche profondément : c'est le combat obstiné de toute cette armée de l'intelligence, de la charité et de la conscience, contre l'ignorance, contre la corruption et l'abrutissement trop faciles des hommes dans tout l'univers; c'est son dévouement à instruire le dernier des pâtres et des laboureurs, d'un bout du monde à l'autre, sur les choses éternelles, lui parlant d'infini, d'immortalité de l'âme, de justice divine, de bienveillance réciproque, de vertus domestiques, de devoirs sociaux, de dignité humaine, ce noble levier auquel je ne sais pas d'autres solides points d'appui! Retranchons à chacun de nos clochers la chaire évangélique! Qui agitera ces grandes questions? Qui tentera de faire vibrer ces grandes cordes de l'âme humaine? On verrait les populations dégradées retomber, sans une étoile au ciel, dans la nuit des abaissements les plus grossiers, des plus brutales passions. Ah! on peut le dire avec assurance, la plus grande école de métaphysique accessible et populaire, la plus grande école de morale spéculative et pratique que le monde pût connaître, est là.

Voilà pourquoi, depuis deux siècles et plus, près de cent représentants du sacerdoce, près de soixante membres de l'épiscopat français, orateurs, écrivains, érudits, pontifes illustres, princes de l'Eglise, qui avaient gouverné l'Etat, servi la religion ou les lettres avec gloire, se sont succédé dans nos rangs. Il est remarquable qu'après la révolution, sous la restauration ou l'empire, la compagnie ait pu réunir, au grand orateur ecclésiastique que l'ancien régime lui avait légué, l'abbé Sicard, le cardinal de Beausset, le cardinal de Boisgelin, l'abbé de Montesquiou, l'évêque d'Hermopolis, M. de Quélen, assurément un digne faisceau de grandes renommées et de nobles esprits!

M. de Quélen fut le dernier qui siégea dans cette enceinte : prélat de généreuse et intrépide mémoire, qui vous fut cher, dont vous avez raconté dignement les héroïques vertus, le jour où vous preniez votre charge pastorale, en lui dédiant votre épiscopat! Il est ici votre véritable prédécesseur, et on dirait qu e cela devait être ainsi : car il fut pour vous ce que le vénérable cardinal de Périgord avait été pour lui. Il distingua votre enfance, il encouragea votre vocation, il dirigea votre sacerdoce. Saint-Sulpice, où il avait été formé lui-même, comme presque tout l'épiscopat français; Saint-Sulpice, où le savoir s'égale à un zèle apostolique qui n'a failli dans aucune épreuve, lui promit en vous une lumière de l'Eglise. Qui ne sait qu'à peine étiez-vous ordonné, il avait la joie de vous voir catéchiste éminent, renommé, l'ambition des mères! Dans cet humble apprentissage de l'éloquence religieuse, où tout se passe entre le cœur du prêtre et celui de l'enfant qui recueille sa parole, sans un bruit que puisse entendre le monde, le monde retentit promptement des succès de votre jeune enseignement. Là commença à se former autour de vous cette clientèle d'âmes chrétiennes, qui est l'un des attributs de l'Eglise, la vraie couronne du sacerdoce, la vôtre. Vous contemplez, à toutes les distances autour de vous, dans tous les états de la société, les fruits de votre zèle infatigable ; et nous, nous les remarquons surtout dans cette région du monde, plus en vue qu'aucune autre, raffermie par ses dures épreuves, rajeunie et fortifiée de toutes les grandeurs civiles et guerrières de la France nouvelle, rétablie enfin à son vrai rang ; car elle est, par les plus solides vertus, l'exemple et l'honneur de la société présente.

Vos promptes nominations au poste de vicaire général du diocèse de Paris et à celui de supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, où vous aviez grandi, vous ouvrirent des horizons nouveaux. C'est là, Monsieur, que nous vous saisissons. A dater de ce moment, par la prédication, par les écrits, par l'enseignement, vous nous appartenez. Le saint archevêque semblait s'être attaché à égaler à vos forces et à vos lumières les occasions de les faire voir au siècle, comme pour se préparer un successeur au milieu de nous. Aujourd'hui, en effet, vous venez le restituer à l'Académie, veuve trop longtemps de doctes et grands pontifes. Renouez, Monsieur, renouez avec confiance la chaîne interrompue : elle ne pouvait se rétablir (j'emploie votre image!) par un plus digne et plus ferme anneau ; car il est trempé tout à la fois aux eaux vives de la religion, aux pures sources des lettres; et la religion ne l'a prêté aux lettres qu'en le gardant tout entier.

Je remarque que l'homme d'Etat illustre qui prit séance à la place de

l'archevêque de Paris, le 30 décembre 1840, en honorant avant tout la dignité de son caractère, ce qu'il avait de ferme et de fier, célébrait le *feu sacré de la charité, qui brûlait en lui d'un si vif éclat*, et ajoutait que, *né dans un temps d'orage, il en avait conservé l'émotion*. On se demandera si l'éloquente amitié de M. le comte Molé, ce jour-là prophétique, ne traçait pas deux portraits en un seul. Ce serait tout simple. Des âmes comme les vôtres ne s'étaient rapprochées si intimement, que parce qu'elles se ressemblaient.

L'Académie ne peut pas vous suivre dans la chaire, Monsieur. Vous n'avez pas recueilli les fruits de votre prédication. Ils n'existent pour elle que dans le souvenir de ceux d'entre nous qui vous ont entendu. Vous aviez longtemps lutté contre le vœu de l'Archevêque et des fidèles, quand vous vous résolûtes fort tard à franchir ces degrés où tous nos grands prédicateurs ont passé. Votre réputation vous y précédait; elle s'y accrut. Vous prîtes rang promptement parmi nos orateurs sacrés, à une époque où la France s'étonna d'apprendre qu'ils se fussent presque tout à coup multipliés dans son sein. L'évêque d'Hermopolis, bien des années auparavant, presque sur le seuil du siècle, à la surprise universelle et dans l'universel silence, avait relevé la chaire muette des martyrs et des docteurs; il faut avoir vu ce temps, même quand on le vit jeune, avoir entendu cette voix austère et convaincue, au milieu d'un auditoire aussi étonné de lui-même que de l'orateur, pour comprendre l'émotion de cette renaissance d'une puissance qu'on croyait morte, et d'une forme de l'éloquence qu'on croyait abolie. Quelque chose de ce sentiment se retrouva à l'époque de vos premiers travaux, quand on s'aperçut que toutes les églises de Paris possédaient un interprète de l'Evangile, aimé, recherché, renommé. Il y eut de grandes apparitions. Vous étiez du nombre. On eût dit, entre les orateurs religieux et politiques, une émulation de la parole humaine et de la parole divine, pour se disputer ce grand auditoire de la société française, peut-être le premier du monde par l'intelligence, le tact et le goût. Mais la religion et la liberté n'avaient point à se le disputer l'une à l'autre; il pouvait appartenir à toutes deux : toutes deux remplissaient une de leurs missions : la liberté, en nous portant de plus en plus à aimer les grandeurs de l'esprit; la religion, en contribuant à nous les donner.

L'éloquence sacrée était alors simple et recueillie, comme il convient à l'exilé qui revoit sa patrie après les longs malheurs. Le temps vint où des formes nouvelles se mêlèrent à la prédication des anciennes vérités; un goût périlleux et passager, à un enseignement sévère et immuable de sa nature; je ne sais quelle émulation de nos orages, à cette paix du sanctuaire devant lequel leur souvenir doit expirer. Vous fûtes de ceux qui résistèrent à l'innovation. Il n'était pas en vous de céder au torrent au lieu de lui commander, et vous étiez trop littéraire pour vous plier à ces transformations. Le goût et le commerce des lettres classiques frappaient en vous sur-le-champ. Vous êtes de l'école qui orne l'inévitable rigidité de la chaire des pompes d'une éloquence correcte et châtiée, en même temps qu'abondante, harmonieuse, colorée. Ce n'est pas celle du XVIIe siècle. Vous n'imitiez pas vos grands devanciers qu'entendit Louis XIV. C'est à une époque plus prochaine qu'il aurait fallu chercher votre modèle. Mais vous n'aviez pas, comme Massillon, un jeune roi

pour auditeur ; seulement quelquefois une reine cachée dans la foule, et ce doit être pour vous aujourd'hui un bon souvenir, n'ayant jamais flatté les perspectives de sa puissance, de n'avoir non plus jamais blessé les longues tristesses de son cœur !

Vos écrits, Monsieur, ont précisément les mêmes caractères. Vous n'avez qu'un style, parce que vous écrivez avec quelque chose d'invariable, l'intérêt saint qui vous anime. Mais l'uniformité de richesse dans l'expression se lie à une richesse si vraie de la pensée, qu'on songe bien moins à regretter la diversité absente, qu'à jouir de ce rare éclat. Le sentiment, la pensée, surabondent toujours. Ce luxe intérieur se trahit, en quelque sorte malgré vous, dans la pompe des formes et des images. Si vous étiez occupé de gloire, si vous aviez le temps de vous prémunir contre vos qualités, vous seriez bien près d'être défendu de tous vos défauts.

L'image de Fénelon remplit vos livres comme votre pensée. Il est évident que le secret penchant qui conduit les esprits d'élite à des morts illustres, comme nous allons tous à des contemporains chers et respectés, pour profiter de leur commerce, vous a inspiré ce culte... pardon du mot ! cette prédilection de votre âme et de votre raison, pour une si grande âme et un si tendre génie. Fénelon mourut avec le regret de n'avoir pas fait un livre auquel il avait pensé toute sa vie, que le duc d'Orléans sollicitait de lui un an avant sa mort, mais que la mort du duc de Beauvilliers, celle du duc de Bourgogne, ces deux tristesses inconsolables de son cœur, l'empêchèrent de tenter. Il y attachait tant d'importance qu'il l'avait demandé, dans sa modestie, à Bossuet, comme vous, Monsieur, vous le demandez à sa mémoire (1).

Vous vous êtes dit que le grand homme se trompait, qu'il avait fait le livre à son insu, qu'on le trouverait dans ses écrits, qu'il suffisait de l'y chercher ; vous l'y avez trouvé en effet. Grâce à vous, un monument de plus compte à la gloire du grand évêque. Malgré vous, il comptera aussi à la vôtre. Le traité sur Fénelon lui-même, dont vous avez accompagné la nouvelle œuvre, est un livre excellent. Histoire, controverse, peinture des temps passés, intelligence des temps présents, tout intéresse, et plus que tout, cette grande figure de l'archevêque de Cambrai. Là, c'est votre âme qui déborde. Vous admirez tout, même, je crois, *Télémaque*. Mais vous admirez, en nous apprenant pourquoi. Ai-je à dire que tout ce qui vous touche plus que les fruits de son génie, c'est le grand acte de sa vertu, de sa foi, j'ajouterai : de sa politique chrétienne, la soumission au Saint-Siége, le respect à l'unité catholique, l'abjuration de toute lutte contre son rival approuvé ? voilà ce que vous honorez sans limite. Il grandit à vos yeux, ainsi qu'à ceux de l'histoire, de tout ce dont il a voulu s'abaisser *au niveau de la dernière brebis de son troupeau !*

Dans ce beau spectacle, Monsieur, on vous sent partagé, je ne dis pas entre les deux doctrines, mais entre les deux docteurs immortels. *Il* y a en vous trop de ressorts communs avec l'un d'eux, pour que vous soyez dur aux inclinations de sa théologie, qui étaient celles de son âme. Mais là et ailleurs, vous traitez avec le même respect la colossale figure de Bossuet. Vous l'étudiez avec le même amour. Vous vous proposez de

(1) *Le Christianisme à la portée des gens du monde.*

montrer, chez l'aigle de Meaux, le cœur supérieur comme le génie, la tendre charité égale à la force indomptable, l'homme semblable au grand homme. Le but était digne de vous, et je ne puis vous taire la joie de l'Académie à trouver en vous cet égal souci de deux illustres mémoires qu'elle distingue, mais ne sépare pas, qui lui représentent ensemble une admirable et digne image de cette fille sublime du Dieu de Clovis et de saint Rémy, l'Eglise de France!

L'admiration facile, vive, qui donne sans compter, est une des qualités de vos écrits que je devrais dire noble, belle, que j'appellerai charmante. Il est si rare de savoir cette chose si simple! C'est qu'il y faut un esprit désintéressé de soi, et un cœur intéressé aux autres. Vos travaux de l'ordre le plus sévère trahissent partout cette heureuse disposition. Une autre de même nature qui a peu cours aujourd'hui, et qui, en effet, devait se conserver au pied du sanctuaire, c'est l'inspiration, l'enthousiasme, ce que vous venez de nommer *le feu sacré*, cette flamme naturelle qui vient de l'âme ou du cœur et en perpétue la jeunesse! Je puis louer ce don en votre présence : car on assure que c'est un défaut. Le monde en médit beaucoup, peut-être pour mieux s'en passer. J'ose avoir d'autres sentiments. J'y admire et j'y respecte une vue plus haute des choses humaines, la passion du bien, l'exaltation de la conscience, le ressort qui fait, au besoin, les héros et les martyrs, et je choisis bien le moment pour le louer hardiment, devant une assemblée qui l'a vu de ses yeux, qui l'a entendu, qui croira longtemps l'entendre encore. L'enthousiasme a un mérite, c'est de ne visiter que des esprits ou des cœurs élevés, et de ne naître que de nobles amours, de celui, par exemple, des bonnes causes, joint à la foi dans leur puissance. Il recèle une foule de sentiments favorables qui me touchent à titre d'homme, de contemporain, de citoyen de mon pays, de sujet de la Providence. Vous ne méprisez pas les hommes; vous augurez bien de notre temps, malgré sa part des misères du monde. Fils très-aimé de cette Savoie de saint François de Sales, que nous n'avons pas restituée tout entière en 1814, car nous vous avons gardé, vous attendez beaucoup de notre patrie; vous l'aimez passionnément; pour parler de cette *France généreuse et terrible*, dites-vous (¹), *douée, à ses risques et périls, d'une éternelle jeunesse, et qui ne fait jamais tout craindre, sans laisser tout espérer!* vous trouvez toujours des accents d'une tendresse pleine de fierté. Enfin, vous croyez à la bonté divine, qui permet le mal sur la terre, mais sans nous abandonner, impuissants et désespérés, à son empire. « En le permettant, assurez-vous, Dieu le dompte, le fait entrer dans l'ordre de sa « Providence, et en fait jaillir les eaux vives. comme du roc au désert (²). » Ministre des espérances éternelles, vous ne connaissez pas le découragement des âmes disproportionnées à leur tâche, les impatiences des caractères médiocres et des esprits courts. Vous avez une habitude de chercher de préférence les hauteurs, et de les trouver, qui vous fait voir de plus loin : au delà des accidents particuliers qui blessent, vous contemplez les perspectives générales, qui satisfont et qui rassurent. Tout cela, Monsieur; vous donne les vastes horizons, les pensées sérieuses, le digne

(¹) *Du Christianisme*, tome I, Disc. prél.
(²) Mandement de 1851.

langage, la richesse de couleur, que votre imagination prodigue, mais sans s'épuiser. En toute chose, vous aimez le grand ; c'est le signe des nobles natures. Aussi peut-on vous prendre pour guide avec certitude : on ne risquera pas de descendre ; votre pensée s'élève toujours ; elle élève les sujets, les lecteurs, parfois même les adversaires ; et, à la suivre, il n'y a pas de péril : car vous marchez droit sur une lumière qui peut éblouir, qui peut même fasciner, mais n'égare jamais (1).

En vous lisant, Monsieur, on apprend bien vite que c'est votre besoin naturel des grands essors qui a fait votre destinée. Le vulgaire croit l'esprit captif dans les entraves de la foi. Dans tous vos écrits, dans vos livres empreints plus particulièrement d'une haute et vive spiritualité, comme la *Vie de madame Acarie*, vos extases d'édification, vos chants d'allégresse, nous attestent que ce sont *les perspectives de lumière et de vie sans limites, les splendeurs* sans égales, où vous avez vu le but le plus haut des contemplations de l'âme et des efforts de l'intelligence, qui vous ont subjugué sans retour. Aussi, n'y a-t-il pas à chercher ce que vous êtes. Vous êtes prêtre, Monsieur ; vous l'êtes dans votre existence entière, et c'est vous qui avez défini le sacerdoce, l'*apostolat qui prêche, qui combat, qui se dévoue, qui se sacrifie* (2) ! Vous avez oublié un mot : QUI ENSEIGNE... Oubli étrange ! car c'est un autre emploi perpétuel de vos forces et de vos lumières qu'il me reste à considérer. C'est un second apostolat, qui a tenu tant de place dans votre vie, qu'il aurait suffi à la remplir tout entière. Vous avez été, pendant plus de vingt-cinq années, un corps enseignant à vous seul, menant de front les deux missions du ministère évangélique et de l'éducation de la jeunesse, de manière à ce qu'on eût pu vous croire tout entier à chacune d'elles.

Supérieur de Saint-Nicolas, ce qu'avaient accompli votre zèle pour une solide instruction, votre forte discipline de vous-même et des autres, votre puissance de volonté, tout le monde le savait. Ce que vous pensiez, après quelques années, du succès de vos efforts, tout le monde put le savoir, le savoir par vous-même, dans le défi qu'il vous arriva de lancer à l'Université, d'une joute à armes égales, classe pour classe. Je dois dire à votre gloire qu'un autre établissement de même nature, votre jeune et forte création du diocèse d'Orléans, a semblé donner raison à votre bonne opinion des études qui se font sous vos auspices ; car un de vos élèves, venu à l'un des grands lycées de Paris, dans les hautes classes, a obtenu, de prime abord, cette année même, trois nominations au concours. Cela rappelle ces vaillants athlètes des combats classiques.

Il est tout simple que vous sachiez les former ; car vous savez l'être admirablement. Vous l'avez été par la polémique, par les traités d'éducation ; dans des conseils célèbres ; et vous nous avez dit, Monsieur, le principe et la fin de cette laborieuse vocation, tout à l'heure, dans cette séance, par une parole qui vous a paru toute simple, et qui a fait tressaillir sur ces bancs toutes les mères, qui est allée au fond de nos âmes à tous, et y a porté, avec un religieux recueillement, bien des clartés. C'est que l'enfance a été *le premier amour de votre vie, et en sera le dernier !*

Ah ! Monsieur, il n'y a que le prêtre catholique dans le monde qui puisse

---

(1) Mandement de 1849.

(2) Lettre au duc de Broglie, 1844.

trouver au fond de son cœur ce cri sublime, et c'est parce que vous l'y trouvez, que le sacerdoce a été le conquérant du monde, que les instituts religieux sont à la fois d'admirables précepteurs de l'enfance et des rivaux si redoutables. C'est pour cela aussi que le clergé séculier, ses pontifes à sa tête, quand il n'y a plus de corporations enseignantes, apparaît sur-le-champ pour joindre à l'enseignement religieux et à la juridiction spirituelle dont il a le dépôt, l'éducation même. C'est sa pente inévitable, et je dirai sa gloire. Pourquoi le contester? Les âmes sont si évidemment en cause, qu'il n'aurait pas l'esprit de son ministère, s'il séparait dans ses sollicitudes ce qui se tient en réalité de si près dans la conscience humaine. Voilà le fond du débat qui s'était ouvert, il y a quelques années, où vous prîtes une si grande part, que je vois se perpétuer, jusqu'à cet instant même, dans deux de vos publications qui y sont étrangères, dont il m'est impossible dès lors de ne pas vous entretenir : de si grands intérêts (la foi et les études) méritent bien quelques moments de vous, de l'Académie et de tout le monde.

Même à présent, on n'y a pas encore pris assez garde : l'ancienne société chrétienne, dans le monde entier, avait confié les destinées de la jeunesse à l'égale et libre concurrence de fondations religieuses de toute nature, les universités comprises, d'instituts ecclésiastiques et rivaux, profondément différents entre eux, soumis à Rome, mais indépendants du pouvoir épiscopal, combinaison qui donnait tout à la fois aux alarmes naturelles de la religion, à la liberté nécessaire des familles, aux ombrages inévitables de l'Etat, à tous les intérêts enfin de la société, une sécurité sans limites. Tous les clercs enseignaient, hormis l'évêque. L'évêque et le prince, la juridiction spirituelle et l'autorité royale restaient également en dehors de la direction de l'enseignement. Les parlements seuls tenaient la main au bon ordre de ce système, et, comme ils étaient presque aussi indépendants de l'autorité souveraine que de l'autorité ecclésiastique, leur intervention, souvent rigide, ne commettait pas entre elles les deux puissances. Une sorte de loi non écrite maintenait ainsi l'ordre dans l'indépendance, et dans la diversité le concert.

Tous les éléments de ce système ont disparu ; on a fait table rase en un jour : à la place, on eut des difficultés inconnues aux siècles précédents. D'abord, l'Empire enfanta une grande institution civile, seule héritière des corporations, des universités, des parlements même, car c'était elle qui se régissait. C'était donc l'Etat, le prince qui enseignait. La paix avec l'Eglise se maintenait par la paix naturelle et le silence obligé du pouvoir absolu.

La charte de 1830, pour la première fois dans le monde, posa le principe de la liberté d'enseignement, c'est-à-dire du partage de l'éducation, à un degré quelconque, entre les deux pouvoirs. Sous ce nom, l'Université et l'Eglise, le clergé séculier et l'Etat, le prince et l'évêque, devaient enseigner concurremment, à leurs risques et périls. C'est exactement le contraire de l'ordre ancien : transaction difficile, pleine d'occasions de choc, mais qui était nécessaire, légitime, seule possible dans l'état présent de nos lois, de nos mœurs, de nos créations, de nos ruines, et destinée à durer autant que l'égale sagesse des deux pouvoirs.

tient dans l'ordre des sociétés. *Poussé à bo*
niez par dresser, à côté l'une de l'autre, la
société civile, pour les comparer ensemble,
homme, en quelque sorte, et proposer le c
mélange d'amertume et de raillerie, qui é
droit. L'humilité ne vous est pas command
cause de Dieu ou celle de l'Eglise.

Ces écrits étaient frappants à un autre p
tique y tenait une grande place, et je dois d
longtemps dans tout ce qui est sorti de votr
vos vues historiques, à votre juste coup d'
française, quelquefois à vos fermes présages.

« Les moins prévoyants peuvent-ils ne p
« tant leurs regards sur l'avenir, *sur un aven*
« Comment ne pas voir ce qui se remue *de*
« populaires (1) ? » Et vous demandiez que, q
on travaillât à réunir, s'il se pouvait, toutes
comme on a fait, en effet, après la tempête,
matiquement les vœux de *ceux qui, depuis di*
trahi l'ordre social!

Vous ajoutiez ces belles et non moins proph
« n'est pas une chose mobile comme les pas
« peuvent gronder autour d'elle ; mais l'arb
« gouvernements, comme les peuples, s'esti
« de retrouver son abri ! »

Partout, dans vos écrits, se rencontrent c
plus frappants. Etranger aux ambitions du s
altiers jugements d'organe du sanctuaire, au
tions et au bout de toutes les perspective
... aurait dire infaillible

roposées pour fonder définitivement, à côté de l'Université circonscrite, ais respectée, une liberté d'enseignement vraie, pleine et entière, le ırent dans ce sens; et quoique ces propositions, après dix-huit mois de ébats solennels, au moment de leur conclusion, aient vu une révolution isser sur elles, elles ont survécu. Cette première satisfaction de la par- e légitime de vos demandes, consacrée ainsi par un grand précédent, ous un grand gouvernement, a porté ses fruits. Ces points se sont trou- és d'avance acquis pour la transaction à intervenir. Le régime nou- eau a été fondé sur les bases qui avaient été solennellement posées; et est tout simple! Car j'ose dire que des pensées dignes du problème 'aient veillé sur sa solution. On ne s'était pas préoccupé des exigences ı des chances contraires; on n'avait pas attendu la lumière des événe- ents pour reconnaître ce qui était juste, utile, nécessaire; on s'était acé à un point de vue plus haut : la longue et religieuse recherche des stitutions et des garanties qui convenaient, d'une façon générale, à une ciété chrétienne, à notre société française, indépendamment de tout : qui pouvait advenir. Et, cette solution d'un si grand conflit, on s'ho- ɔrait de lui donner le caractère d'institution ferme et inviolable que ɔmportait le droit public de la France.

Dans des pages que vous publiez en ce moment, je remarque qu'à opos de la loi intervenue sous les auspices de la révolution de Février, en quelques parties réformée déjà, vous rendez un très-juste hommage ıx esprits supérieurs qui, combattants de la veille, eurent la gloire de porter pour les arbitres du lendemain, et s'honorèrent de restituer 'omptement à l'Eglise et à l'Etat, fût-ce passagèrement, leur nécessaire ırmonie. Je suis heureux d'avoir occasion de payer un juste tribut aux rvices qu'ils rendirent, à cette époque de la tourmente, à la cause de société menacée, et ils en rendirent de plus éclatants encore! Mais ır la question même, n'aurait-il pas été de votre point de vue, comme : votre justice, de remarquer que cette révolution qui avait été ac- ɔmplie contre tous les pouvoirs, par le seul fait des libres organes ı'elle donnait à toutes les régions de la société, constitua, sans le vou- ir ni le savoir, une représentation si puissante des sentiments religieux ı pays jusqu'alors contestés, que les transactions, auparavant difficiles, rent maintenant acceptées sans effort, et que la nécessité de la conci- ıtion jusque-là cachée, apparut avec éclat? C'est la preuve de ce que sait un autre grand esprit, que la raison finit toujours par avoir rai- n. Seulement, la main qui régit le monde permet quelquefois que ce it par des moyens inattendus et terribles. Il faut réfléchir profondé- ent sur la vanité des grands soulèvements populaires, et peut-être ne ıs trop les anoblir du nom de *coups d'Etat de la Providence ;* car bien :s gens pourront avoir la tentation de devenir ou de redevenir ses inistres.

C'est avec un sincère, avec un inexprimable bonheur, Monsieur, que rencontre, au terme de ce trop long examen, celui de vos titres dont ne vous ai pas parlé encore, le principal de tous : je veux dire ce re *De l'Education* qui n'est pas achevé, mais dont la première partie t classée déjà par deux éditions dans l'estime publique, et qui cou- nne si bien vos travaux. Car il est le résumé de tout ce que la vie ous a appris par l'expérience, l'étude, la méditation. Il résumera pour

les temps à venir votre existence entière. C'est de lui qu'on peut dire ce mot si bien caractérisé par vous, qu'il est *l'homme même*.

Ce livre, Monsieur, il ne faut pas vous attendre à ce que j'en parle froidement; il m'a été une consolation, une joie, un repos. Il est venu éclairer dans mon cœur mes sentiments envers l'enfance; dans ma raison, mes opinions sur l'homme; dans mon âme, mes espérances inépuisables à l'égard de mon pays et de l'humanité. Il m'a appris ce qu'il y a de faux et de vaniteux dans la prétention de mépriser les hommes; pourquoi il faut respecter dans l'enfant l'image de Dieu; l'héritier de l'Évangile, de la patrie, du genre humain; le dépositaire et le continuateur de nos traditions, de nos pensées à tous; l'ouvrier de cette œuvre universelle et immortelle qui compose l'histoire du monde. Ce que je sentais, il me l'a expliqué. Ce que je cherchais, il me l'a fait voir. Ce qui était pour moi le travail isolé de ma réflexion et de ma conscience, il en a fait la loi de Dieu, la règle de ses ministres, le principe et le fondement de l'éducation chrétienne.

En même temps, il m'a reposé des douloureuses impressions d'un livre célèbre, insensé, coupable, dont il est d'un bout à l'autre le démenti éclairé, profond, magnifique, tout en ne le nommant, je crois, jamais. Oui, on respire, Monsieur, en revenant à votre *Traité de l'Éducation!* Des maximes humaines l'animent; un sentiment vrai le remplit. Il aime l'enfance, il la respecte. Il respecte l'homme en elle. Nous avons beaucoup parlé de la dignité humaine, depuis trois quarts de siècle. Elle est là expliquée, démontrée, professée à toutes les pages, liée en même temps à notre origine et à nos devoirs. Toutes les obligations de l'instituteur se rattachent à cette conviction, que les devoirs sont partout, parce que partout est la pensée qui donne à ce mot un sens, à cette chose une réalité, à ces prescriptions un code, à ce code un législateur, aux infractions un juge. Sur cette base solide, vous élevez tout l'édifice de l'éducation. Comme vous faites l'homme selon la véritable nature humaine, et par conséquent selon l'éternelle loi divine, vous le formez pour continuer la famille avec honneur, la société avec dévouement, la patrie avec amour, c'est-à-dire pour remplir toutes les obligations qui font la grandeur de la vie, et connaître en échange, dès le berceau, toutes les tendresses qui en font le charme et le prix.

En même temps, vous ne craignez pas de former l'intelligence, pour être la digne et utile compagne de cette âme saine et forte. C'est avec l'éloquence du cœur que vous découvrez aux plus jeunes regards les grandes vérités de ce monde; et ces leçons, au lieu d'être pendant vingt ans ajournées, vont se graver dans les âmes à une impénétrable et mystérieuse profondeur. L'âme humaine a été si bien faite pour les recevoir; elle les attendait si bien, comme la terre attend la rosée, qu'elle s'en empreint, elle les possède. Elle croit! L'enfant est par là plus avancé d'un degré que le philosophe lui-même; car le philosophe veut savoir. Il consacre son génie à le tenter; l'effort fait sa gloire, et non le succès.

C'est ainsi que vous arrivez à l'esprit de la jeunesse. Vous faites luire à ses yeux cet autre flambeau qui vous est cher, celui des lettres, qui dissipe toutes les ombres, recule toutes les limites, découvre tous les horizons; et, non-seulement vous voulez que l'éducation soit sociale, mais

vous ne voulez pas qu'elle soit cosmopolite. Comme l'enfant a une religion, à la différence d'*Emile*, il aura une patrie. C'est avoir deux religions, deux buts, deux étoiles au firmament. Je ne sais pas de pages plus saisissantes, dans un livre qui en est rempli, que celles où vous voulez que la jeunesse française soit élevée pour la France. Ainsi que vous le dites très-bien : « C'est l'éducation qui fait les mœurs domestiques, inspire les vertus sociales, prépare des miracles inespérés de progrès « intellectuel, moral, religieux. C'est l'éducation qui fait la gran« deur des peuples et maintient leur splendeur ; qui prévient leur déca« dence, et, au besoin, les relève de leur chute (1). »

Ici, Monsieur, permettez une prière à ma loyale admiration, prière déjà exaucée ; car elle est l'écho affaibli de vos sentiments et de vos pensées, la pâle redite de vos belles paroles de paix et de concert qui ont ému l'assemblée entière. Avant tout, terminez ce grand et beau livre qui honorera le temps où nous sommes, et ensuite faites qu'il puisse être lu de tous les maîtres de la jeunesse française ; qu'il le soit, sans regrets personnels, sans obligation de contester des souvenirs, des citations, des faits, des retours enfin sur le passé, par tous ceux qui se son occupés de ces grands intérêts ; ne laissez pas se survivre, dans une œuvre qui doit durer toujours, les réminiscences animées de luttes qui ne sont plus ! La religion, vous l'avez dit souvent, n'a pas à se plaindre des générations présentes. Ne déférez pas ceux qui les ont formées, au tribunal du plus lointain avenir.

Les deux systèmes, les deux ordres d'établissements en présence, se sont envoyés trop longtemps beaucoup d'accusations contraires. Il y a en ce moment un grand théâtre, sur lequel vous avez en termes saisissants appelé nos pensées, théâtre d'épreuves terribles, où les générations sont en vue à la patrie, et ne pensez-vous pas, en les contemplant à l'œuvre, que les maîtres différents avaient eu tort de s'accuser entre eux ? Dans les grandes scènes qui nous sont offertes, il y a des sujets de consolation et d'orgueil pour tous les instituteurs de la France. On disait votre éducation trop ascétique, trop tendre peut-être pour la rude discipline de la vie publique. Et qu'on regarde nos armées ! combien ne verra-t-on pas de vos disciples d'hier, qui croissaient, il y a quelques jours encore, sous les plis de votre manteau, aujourd'hui soldats, matelots, officiers quelquefois, figurant, chaque jour malgré leur jeunesse, dans les glorieuses récompenses ou dans les héroïques sacrifices, nobles enfants qui n'ont pas vécu et qui ont su mourir d'une façon glorieuse ! De l'autre côté, que de sentiments, que d'actes exemplaires, qui nécessairement vous rassurent et vous consolent ! Qui ne sait comment meurent à leur tour nos généraux, héroïques et victorieux *plus avant dans la mort* qu'on ne le vit jamais ; comment souffrent et prient nos soldats, avec quelle pieuse joie ils voient l'aumônier intrépide parmi eux, pour les bénir quand ils montent à l'assaut d'escarpements terribles ; comment toute cette jeunesse de nos régiments intrépides ferait, au besoin, une armure de son respect aux saintes Sœurs qui vont étonner l'Orient du spectacle de la femme chrétienne, héroïne de la charité, partout

(1) *Traité de l'Éducation*, t. I.

mêlée à la vie des camps, sans chercher une autre garde que sa foi et sa vertu !

Ainsi, les deux courants se rencontrent sur ce vaste champ de bataille de l'Orient ; et ils se rencontrent pour se confondre dans une égalité de soumission religieuse et de patriotique dévouement, pour montrer plus vivants que jamais parmi nous ces instincts de foi et de gloire qui perpétuent l'honneur de notre drapeau et les grands espoirs de la France. Voilà ce qui mérite de fixer nos regards, de vivre dans nos souvenirs, de se perpétuer dans des écrits tels que les vôtres ! Ce sont les ardeurs légitimes de votre charité, ce sont ses alarmes tout aussi légitimes qui ont fait vos appréciations des actes, des hommes, des situations. Que ces grands spectacles vous désarment en nous consolant tous !

On peut vous parler de nos armées, Monsieur. Vous êtes familiarisé avec ce grand instrument de gloire et de puissance pour les nations. Car, au moment où vous jetiez les bases de ce véritable monument de la plus haute pédagogie qui fut jamais, au milieu de tous les périls de nos convulsions, à l'époque même, vous rendiez à l'Eglise et à la France un autre grand service, en traçant fièrement la route de Rome à nos soldats. Votre *Traité de la souveraineté temporelle du Pape*, à l'occasion des révolutions de l'Italie, est assurément une des œuvres que Français, Catholiques, écrivains, doivent le plus envier à votre soudaine et hardie inspiration.

Rome s'était de ses mains découronnée de la Papauté. Cet autre empire du monde, qui peut seul lui rendre une majesté présente, égale et supérieure à celle de ses souvenirs, avait été renversé par la même tempête qui ébranlait la société française jusqu'aux fondements. Comment ne pas comprendre qu'aucune souveraineté temporelle ne peut se passer du glaive pour appui ; que la France est l'épée naturelle du Saint-Siége ; qu'elle ne peut permettre qu'il y en ait une autre ; qu'enfin elle se raffermissait elle-même en portant aux autres nations l'ordre qu'elle n'avait pas pour elle-même reconquis ? Ces vues s'étaient fait jour dans les conseils de l'Etat. Votre livre, digne de si grands intérêts, les fit arriver à tous les pouvoirs, au premier de tous alors, l'opinion, encore pleine de troubles et d'orages. Combattu et entouré de périls, le gouvernement de la république fut au niveau du rôle permanent de la France dans le monde. Rome revit nos drapeaux et retrouva ses destinées. Votre ouvrage restera. Les plus importants problèmes de droit public, catholique et universel, y sont abordés et résolus avec une hauteur de vues et de langage qui répondent à la grandeur du sujet. Vos paroles et nos armes auront appris aux habitants de la ville des Pontifes et des Césars que le siége apostolique ne leur appartient pas : ils ont seulement l'honneur d'en être comptables à la France et à l'univers.

Tant de travaux et de services marquaient malgré vous votre place dans l'Episcopat. Une noble amitié usait contre vous de ses droits. Quel autre était désigné par plus de travaux et de services à ce caractère auguste, qui est un sacerdoce dans le sacerdoce ? C'était un temps de suffrage universel, et depuis longtemps la voix publique vous appelait à ce nouvel apostolat. Vous nous parliez tout à l'heure de saint Ambroise, le Fénelon de l'antiquité, qui, par là, doit vous être particulièrement cher. Vous auriez pu entendre les enfants crier, comme autrefois dans Milan :

« *Ambrosi, tu es episcopus!* Ambroise, les enfants et les mères vous veulent pour évêque! » J'insiste sur ce grand jour de votre vie, Monsieur, et ce n'est pas à cause de vos résistances, de vos afflictions, de vos déchirements, du sentiment des fidèles, toutes choses glorieuses qui ne sont pas de notre domaine. C'est pour avoir le droit de vous parler de votre lettre inaugurale, digne prélude de tant d'autres grandes œuvres qui, écrites pour le sanctuaire, n'ont pu y rester renfermées. Il me faudrait faire violence à ma pensée pour ne pas dire qu'il est peu de plus belles pages. On ne peut les lire, même aujourd'hui, sans une émotion profonde. Il y a là des tableaux de ce qu'était la France, alors dans toutes les épouvantes de son anarchie et de son incertitude : des cris de tendresse pour cette patrie battue de tous les flots, des espérances en quelque sorte désespérées, au milieu *du naufrage de toutes les idées sociales,* dont notre langue, dont l'Eglise, dont l'Académie pourront à jamais s'honorer. Votre éloquence, qui, dans ce grand sujet et cette grande situation, coule à pleins bords, a des accents qui retentissent du plus profond de l'âme, comme un écho lointain de ces tempêtes.

« Sans doute, vous écriez-vous, il y a des temps où les nations se troublent et chancellent, où les empires semblent pencher sur leur déclin. « Mais espérons! Il y a Dieu toujours; on n'entendait plus parler de sa « puissance: il se déclare. Il amoncelle les ruines; il change les temps et « les âges... Quand il le faut, il rajeunit les siècles passés, les nations « vieillies. Il fait les temps nouveaux, les grands siècles, les grands « hommes. Dans la puissante industrie de sa droite, il saisit les chefs « des nations, les princes de l'intelligence humaine, et les lance tous ensemble à la recherche et à l'œuvre du salut des peuples. »

On savait bien que vous avez une nature intrépide. Cela se voit, cela se sent. Ici, vous le prouvez glorieusement au rare courage de protestations admirables, d'indignations saintes, de défis héroïques contre les passions de la *nouvelle barbarie,* et vous aviez vu de bien près, une première fois, qu'elles savent traiter les palais épiscopaux comme les palais des rois, les basiliques comme les chartes et les royautés.

« Nous avons vu tout à coup, après la tempête sociale, disiez-vous, « éclore et surgir parmi nous une génération singulière d'hommes nou- « veaux qui couvre aujourd'hui le sol. Il n'y a rien de sacré pour eux. « Tout ce qui est souvenir, grandeur du passé, monuments, lois, cou- « tume des ancêtres, noble antiquité, tout cela leur est odieux et blesse « leur vue. Hommes du moment, nés d'un orage, tout ce qui est de la « veille, leur déplaît. Un prophète les a dépeints : génération ingrate, « qui maudit son père et ne bénit pas sa mère! Ils méprisent toute puis- « sance. Ils blasphèment toute majesté. Le prince des apôtres nous a « dit une parole d'une vérité profonde : la liberté n'est pour eux qu'un « voile de leur malice. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on « leur résiste mal. Le vent des révolutions se lève, c'est comme au désert. « Tout est faible, tout est seul, tout est sable, tout est poussière. « Tout est emporté à l'aventure. En un jour, en une heure, les vallées « sont à la place des montagnes, les montagnes à la place des vallées. »

Là jaillissait de votre cœur, ce cri : « Il y a des nations, les saintes « Ecritures nous le révèlent, qui ont comme une noblesse providentielle « (*natio grandis*), qui ont naturellement quelque chose de fort, de gé-

« reux, d'illustre. L'Eglise romaine a toujours aimé à redire que sa fille « aînée la nation française, est une de ces grandes nations.

« Espérons en celui qui est le Dieu de l'ordre, le père de la société « humaine, et qui a fait guérissables les nations de la terre ! »

Et ailleurs :

« Oui, Dieu n'a permis nos malheurs et nos périls que pour nous rap- « procher dans un esprit nouveau, que pour nous obliger à nous serrer « autour du décalogue éternel sans lequel il n'y a plus ni autorité, ni res- « pect, ni famille, ni prospérité, ni droit, ni devoir, ni société sur la « terre ! »

Vous ne vous étonnerez pas, Monsieur, si je fais remarquer ici encore le grand sens politique qui se mêle partout à cette autre vertu de l'esprit que vous appelez vous-même *le grand sens chrétien*, et dont vous êtes une si vive image. Je trouve l'un et l'autre dans les vœux de concorde, dans le cri contre nos divisions, qui retentissait là et partout. On voit, à vos accents déchirés, que je ne redis pas, que vous avez éprouvé profondément une des plus douloureuses amertumes que puisse sentir le cœur de l'homme dans les grandes crises publiques, celle d'une raison qui se croit sûre de ses conseils et qui se sent impuissante.

Ah ! Monsieur, je vous demandais tout à l'heure de retrancher dans vos œuvres ; je vous demande maintenant de les compléter et de les réunir, au nom de la religion, des lettres et de la patrie ! Oui ! rassemblez ces écrits si chrétiens, si français, si utiles, inspirés de si haut, et, à votre insu, si littéraires. Ils seraient pour l'esprit français un si noble aliment ! Ils le transporteraient si loin des intérêts où se perdent tous les efforts de la pensée, et des commotions où se perdent toutes les joies de l'âme ! Ils semblent tous avoir été faits particulièrement pour ce grand auditoire de la France ! Toutes les nobles passions de notre vieux sol sont en vous ; on sent un cœur qui bat sous chacune de vos paroles, une âme qui monte, qui plane, qui cherche des cieux de plus, dans chacune de vos pensées ; une éloquence vraie et facile toujours, en étant toujours éclatante. Vous avez enfin, pour parler à ce pays de tout ce qui l'émeut, la foi, la patrie, la vertu, la justice, la gloire, un langage d'une trempe, d'une puissance, d'une splendeur à part. Mais rassurez-vous, ce langage, je ne vous en reporte pas la gloire. Je sais qu'il n'est pas le vôtre. Il est emprunté à la région où vit toujours votre pensée, aux livres qui nous en sont venus, à leur grandeur d'idées et d'images, à leur mélange de force intime et d'inépuisable majesté. Les Ecritures perpétuent à travers le monde les roulements du tonnerre du Sinaï. Elles gardent de leur origine, de la langue première où elles furent tracées, de sa solennité, de sa splendeur, une empreinte dont les effets se reproduisent partout dans vos écrits ; et c'est précisément parce que l'Eglise a le privilége de puiser sans cesse à la plus grande source du beau et du sublime qui ait été ouverte aux études de l'homme, qu'indépendamment des raisons publiques que j'ai exposées d'abord, nous devons compter toujours, dans ce *sanctuaire* des lettres, je dis le mot après vous, quelques-uns de ceux des interprètes de la langue sacrée, qui savent le mieux écrire et parler la nôtre.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le général Canrobert a adressé au maréchal ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante :

Quartier général devant Sébastopol, le 28 octobre 1854.

« Les travaux de siége continuent. Le 25, l'armée russe s'est montrée dans la plaine de Balaclava ; il n'y a pas eu d'engagements sérieux, mais la cavalerie anglaise a essuyé quelques pertes dans une charge poussée trop vigoureusement contre l'ennemi. Le lendemain, 26, 5,000 hommes de la garnison sont sortis de Sébastopol et ont attaqué la gauche des Anglais. Cette attaque a été repoussée et l'ennemi rejeté dans la place avec des pertes considérables. »

Une dépêche de Hambourg, 8 novembre, reçue par la *Patrie*, donne sur le combat de Balaclava ces détails significatifs :

« Le courrier de Saint-Pétersbourg du 2 novembre nous apporte le bulletin officiel de l'affaire qui a eu lieu près de Balaclava le 25 octobre. La perte russe, avouée par le bulletin russe, dépasse 550 hommes : 6 officiers morts, 1 général et 19 officiers blessés. »

Nous trouvons dans le *Times* des réflexions très-dignes d'attention, tant sur les ressources dont les Russes disposent et que des renforts paraissent avoir augmentées, que sur les suites probables qu'entraînerait la prise de Sébastopol :

Il paraît clair que la garnison primitive doit avoir été renforcée par des troupes qui la rendent fort supérieure à l'armée assiégeante, d'après des bases de calcul établies en pareil cas. La proportion des assiégeants à l'égard des assiégés devrait être au moins comme 3 est à 1, et il semble au contraire assez probable que la force dont dispose le prince Mentschikoff pour défendre Sébastopol est égale à celle que commandent les généraux alliés. Il en résulte que ce n'est pas seulement un grand siége que nous faisons, mais que nous avons affaire encore à une armée aussi imposante que la nôtre. Et notre tâche, même après la chute de Sébastopol, sera peut-être encore incomplète. Si même nous détruisons la place de fond en comble, la garnison pourra s'échapper de l'autre côté ; et l'on ne peut non plus que supposer, quelle que soit l'œuvre accomplie par notre feu, que, après la prise de la ville, il restera encore à l'ennemi des forces très-considérables. Il se peut aussi que nous ayons encore affaire au général Liprandi et au prince Mentschikoff, même après que Sébastopol sera en notre pouvoir, et il est heureux que, nous trouvant maîtres de la mer, nous puissions aussi aisément faire face à cette éventualité. Nous sommes plus près de nos ressources que les Russes, même sur leur propre terrain, et, à quelques heures de distance du théâtre de l'action est la capitale de l'empire ottoman avec ses nombreux contingents d'hommes. Il est assurément possible que la prise de Sébastopol, suivant de près la victoire de l'Alma, et terminant ainsi la campagne sans que les Russes obtiennent un seul succès, décourage l'ennemi ou même alarme le czar au point de précipiter la fin de la guerre. Il est cependant plus raisonnable de s'attendre à un renouvellement de la lutte.

En prévision d'une continuation de la lutte, le gouvernement anglais presse l'envoi de renforts. Ainsi une lettre de Malte, du

1er novembre, annonce que le 62e d'infanterie, en garnison dans cette ville, a reçu, à l'improviste, l'ordre de se rendre en Orient. Plusieurs régiments de cavalerie doivent aussi quitter prochainement l'Angleterre pour la même destination.

De leur côté, les Russes, selon des lettres d'Odessa, attendent de Pérékop des renforts considérables ; à leur arrivée, le prince Mentschikoff prendrait l'offensive.

Les négociations se poursuivent activement entre la Russie et l'Autriche d'une part, et entre l'Autriche et la Prusse de l'autre. Voici, à cet égard, ce qu'on écrit de Berlin, 7 novembre, à la *Gazette des Postes* de Francfort :

« Le bruit court aujourd'hui que le cabinet russe a, dès à présent, fait faire des ouvertures confidentielles au cabinet de Berlin, dans lesquelles il se montre disposé à faire droit aux demandes contenues dans la Note prussienne du 23 octobre, et surtout à entrer en négociation avec l'Autriche. On sait que dans les derniers temps les rapports de la Russie et de l'Autriche présentaient une tension extrême, et qu'à la suite des communications faites par le prince Gortschakoff au cabinet de Vienne, il avait été pris dans le conseil des ministres, sous la présidence de l'empereur, une décision qui est encore secrète, à la vérité, mais qui impliquait une guerre prochaine entre l'Autriche et la Russie, ainsi qu'on le sait ici par des communications diplomatiques.

« Le voyage de M. de Stackelberg, à Vienne, et les efforts que fait la Russie pour tranquilliser la Prusse sur ses rapports avec l'Autriche, prouvent que la Russie veut faire une dernière tentative pour empêcher les hostilités de l'Autriche. On doute ici que cette tentative réussisse. La politique prussienne se trouve dans une grande crise ; mais il est un point sur lequel on n'hésitera pas : on n'agira jamais sans l'Allemagne ni contre l'Autriche.

« Les négociations entre la Prusse et l'Autriche sont plus animées que jamais, et ces jours-ci encore il est arrivé une Note de Vienne qui manifeste les bonnes dispositions de l'Autriche. On pense que les négociations entre les deux Etats se termineront prochainement par un acte qui ne sera pas une annexe au traité d'avril, mais qui aura la forme d'un protocole. La Prusse y promettra à l'Autriche de la défendre contre qui que ce soit dans les principautés. »

Ce matin, 11, le *Moniteur* garde le silence. Mais toutes les nouvelles qu'on a reçues jusqu'ici forment un ensemble qui peut inspirer une juste confiance et réduire à leur véritable portée les tentatives intéressées de la panique de Bourse. On sait que le tir de Sébastopol s'est beaucoup affaibli ; que nos francs-tireurs ont contribué à faire tomber la plupart de ces braves artilleurs finlandais, qui rendaient tant de services aux Russes. Les positions de défense de notre armée sont excellentes. En arrière et à gauche des lignes anglaises, vers Simféropol, le général Bosquet est solidement établi sur des crêtes escarpées ; des redoutes commandent tous les passages. Les Anglais es-

saient toujours d'incendier les vaisseaux russes dans le fort intérieur de Sébastopol. La ville a horriblement souffert du bombardement; la plupart des rues sont en ruines; les travaux du siége sont tellement avancés, que la troisième parallèle, ouverte le 1er novembre, devait être complétée en huit ou dix jours : c'est alors que commenceront les opérations décisives.

Alfred DES ESSARTS.

NÉCROLOGIE

Le diocèse de Besançon a fait, il y a près de trois mois, une perte sensible dans la personne d'un prêtre vénérable, M. l'abbé Cuenot, supérieur du grand séminaire. S. Em. le Cardinal-Archevêque de Besançon a écrit à cette occasion une lettre circulaire à son clergé, que nous sommes heureux d'insérer dans les pages de ce Recueil :

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS COOPÉRATEURS,

Il n'est rien de plus doux pour un cœur ecclésiastique que de se reposer dans le souvenir de ceux qui lui ont parlé le langage de la foi, qui l'ont fondé dans les vertus de son état, qui lui en ont inspiré le mouvement et l'esprit. C'était aussi là ce que l'Apôtre voulait y graver : *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum fidei.*

Cette pensée nous presse de vous parler de ce prêtre vénérable, de ce bon supérieur qui vient de terminer sa carrière parmi nous avec cette fermeté de courage et cette grandeur de constance qui sont le propre des amis de Dieu.

Vous avez tous, Messieurs et très-chers, connu M. Cuenot; la franchise de son zèle, la sévérité même de ses corrections, ne vous ont jamais empêché de l'aimer : tout en lui était si sincère qu'on voyait bien que l'intérêt de Dieu, l'intérêt des âmes et l'intérêt même de ceux qu'il reprenait, était son seul mobile. Pourvu de la science de son état, il en possédait à un haut degré l'expérience et l'esprit. Qui n'a admiré ses discours si forts et si pathétiques, ses instructions si nourries de choses, ce style clair, net, précis, énergique et parfois onctueux et touchant, style d'une autre époque et qui s'éloignait, autant que ses manières, de la délicatesse, disons mieux, de la faiblesse du siècle présent ?

Homme du devoir et de la règle, M. Cuenot était à tout. Dans les dernières années de sa vie, où les infirmités de l'âge et surtout ses battements de cœur, avaient brisé ses forces, il n'avait pourtant rien relâché de son extrême régularité : le lever du matin, les exercices de la journée, la sainte messe, les confessions, le trouvaient toujours prêt à l'heure. Dans la retraite pastorale de cette année, où affluait un travail qui prenait sur ses nuits, il n'y a pas plus fait défaut que dans les années précédentes, et je puis dire qu'il est mort en tenant à la main les armes spirituelles dont il avait fait si bon usage pendant sa vie. Dix jours encore avant sa mort, il s'occupait à son ordinaire des choses de la maison et du diocèse, et Dieu lui a fait cette grâce de l'appeler à lui le lendemain de l'ordination qui terminait le cours de cette année (1); de sorte que ses dernières paroles

(1) L'ordination a eu lieu *extrà tempora*, en vertu d'indult du Saint-Siége, le 27 août 1854, et M. Cuenot est mort le lendemain, à une heure de l'après-midi.

ont été comme un écho du Ciel pour les jeunes ordinants qui sortaient du séminaire.

Mais quelles paroles, Messieurs! qu'elles étaient belles et sublimes dans leur simplicité! *Je veux tout ce que Dieu veut*, répétait cet homme selon le cœur de Dieu : *Je veux tout ce que Dieu veut; rien de plus, rien de moins.* Il ne s'était jamais fait illusion sur son état, surtout depuis que les désordres qu'il éprouvait dans la circulation du sang l'eurent averti que le moment de la séparation de l'âme d'avec son corps arrivait : *Ego enim jam delibor et tempus resolutionis meæ instat.* Mais cette préparation à la mort n'avait rien de dur ni d'inquiet : il la traitait comme un adversaire qu'on connaît de longue main et qu'on s'est apprêté à recevoir, ou plutôt comme un ami qui vient tirer de la prison, et faire passer de l'exil à la patrie. Le calme de son âme, la précaution de ses préparatifs faits à l'avance, l'ordre mis dans toutes ses affaires et dans tous ses papiers, le laissèrent libre de s'occuper de Dieu seul, et de verser tranquillement en lui son dernier soupir, comme il lui avait confié toutes les actions de sa vie.

Rien de plus beau que ce dernier combat, où il fut vainqueur, je l'espère, par la grâce de Jésus-Christ. En sa pauvre chambre, avec ses chaises de bois, son fauteuil de jonc et son modeste lit, son crucifix dans ses mains et sa tête tombante, combien n'était-il pas grand et fort contre l'ennemi du salut! il pouvait lui dire, avec saint Martin : « Malheureux, tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne : *Nil in me, funeste, reperies?* Ai-je jamais travaillé pour toi? Ai-je jamais aimé tes lois, ni touché même à tes pompes, ou goûté à la funeste coupe de tes plaisirs? Va, tu n'as rien en moi que tu puisses appeler tien. Le sein d'Abraham : voilà le lieu de mon refuge et ma récompense. J'ai eu et j'ai donné : les ressources que Dieu avait placées en mes mains, je les ai fait couler sur la terre des bonnes œuvres comme une eau fertile. Je meurs pauvre comme j'avais vécu, et je mets toute mon espérance dans les richesses de mon Dieu. »

Plaçons aussi, Messieurs et très-chers, toute notre espérance en lui pour ce cher défunt. Presque tous élevés par lui, vous lui payerez la dette de la reconnaissance, la dette du cœur, en ayant souvenir de lui au saint autel, comme le fit Augustin pour Monique sa mère. Ce sera là votre consolation, ce sera son soulagement et son bien à cause de la lourde charge qu'il a portée, dont Dieu seul connaît les devoirs et leur rigueur. Le chapitre métropolitain célébrera un service pour lui le 19 de ce mois; veuillez vous y unir et laissez-moi déposer avec vous sur son tombeau le tribut de ma douleur : *Pater mi, currus Israel, et auriga ejus!*

Recevez, Messieurs et très-chers, l'assurance de mon affectueux et sincère attachement. † CÉSAIRE, *Card.-Arch. de Besançon.*

Besançon, le 14 septembre 1854.

Mgr l'Evêque d'Amiens est parti pour Rome, et S. Em. le Cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, a quitté cette ville le 6.

On lit dans la *Gazette de Lyon*, du 3 :

« S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Lyon va partir incessamment pour Rome, afin d'assister à la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. En effet, nulle autre Eglise n'avait plus de titre à être représentée dans cette occasion que l'Eglise qui, une des pre-

mières, établit avec tant d'éclat la fête de l'Immaculée Conception. On sait que saint Bernard écrivit alors une lettre au chapitre de Lyon pour réclamer contre une institution qui n'avait pas été sanctionnée à Rome. Il est évident que saint Bernard adopterait aujourd'hui un sentiment différent de celui qu'il avait alors au sujet du privilége dont il est question; car il déclare s'en rapporter complétement au jugement du Saint-Siége à cet égard.

« La publication de la réponse des chanoines de Lyon serait aujourd'hui du plus haut intérêt. On nous assure que cette pièce, qui n'est pas connue, existe dans les archives de l'Archevêché.

« Mgr de Bonald retrouvera à Rome un certain nombre de ses diocésains qui se préparent à suivre leur premier pasteur et à gagner la Ville sainte, pour y acclamer, au nom de l'antique Eglise de Lyon, la décision souveraine de la mère de toutes les Eglises.

« Mgr de Preux a quitté Sion vendredi matin. Le vénérable prélat se rend à Rome pour faire partie de la réunion des évêques appelés à se prononcer sur la question de l'Immaculée Conception et représenter, avec Mgr Marilley, l'illustre exilé de Fribourg, l'épiscopat suisse dans cette solennelle circonstance. »

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un comité vient d'être organisé à Paris pour faciliter le voyage d'Italie aux personnes qui désireraient assister à Rome aux fêtes de l'Immaculée Conception.

Le comité a obtenu des réductions qui lui permettent d'affirmer que le prix du voyage, aller et retour, ne dépassera pas,

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
De Paris à Rome,	353 fr.	245 fr.	164 fr.
De Lyon à Rome,	248 »	166 »	107 »
De Marseille à Rome,	175 »	110 »	65 »

On espère réduire les prix si le nombre des voyageurs est assez considérable pour offrir quelques avantages aux compagnies des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

S'adresser à M. François, par lettres affranchies, rue de Grenelle-Saint-Germain, 16, hôtel du Bon-Lafontaine, à Paris, et verbalement tous les jours, de midi à deux heures.

Les paquebots partent de Marseille pour Civita-Vecchia directement, les 3, 13 et 23 de chaque mois, à six heures du matin; et, en touchant à Gênes et Livourne, les 7, 17 et 27, à neuf heures du matin, et les 9, 19 et 29, à dix heures du matin.

Nous ne doutons pas que beaucoup de personnes chrétiennes profitent avec empressement des avantages qui leur sont offerts pour ce pieux pèlerinage. La France catholique, représentée autour du Souverain-Pontife par les membres vénérés de son épiscopat, se fera honneur de mêler dans les temples et sur les places de la Ville éternelle les groupes dévoués de ses enfants aux phalanges de sa vaillante armée, pour témoigner de sa tendre et filiale dévotion envers celle qu'elle appelle sa Patronne, et dont l'Eglise salue les gloires. Charles de RIANCEY.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé la lettre suivante à Mgr l'évêque de Verdun :

« Monseigneur,

« Le fléau qui a frappé une partie de la France a trouvé partout le clergé

...vernement pour la noble conduite de v
pasteur, et je vous prie, Monseigneur
les témoignages. Je me bornerai à signa
sur la demande de M. le maréchal min
Doncourt, près Woël (Meuse), qui a re
dat atteint du choléra, à qui les habita
« Agréez, Monseigneur, l'assurance d

NOUVELLES ET F

On mande d'Athènes, 6 novembre, au
« Un incendie, qui s'est déclaré au p
aux troupes françaises l'occasion de ren
***modée* vient d'arriver; le général Magna**
sont prorogées pour quarante jours. »
— Les divisions des généraux Dulac
voyées au camp du Midi, afin de s'y pr
d'Orient, ont reçu l'ordre de s'embarqu
doivent être maintenant en route pour la
— Le 7 novembre, le roi des Belges a
session ordinaire des Chambres.
— Un décret du 28 octobre porte qu'à
des inscriptions prises dans les écoles p
pharmacie, par les élèves en médecine e
fixé à 25 fr.
— On lit dans l'*Echo de l'Aveyron :*
« Un grand malheur vient de frapper
rable curé, M. l'abbé Joanny, revenait
de-Barrez, lorsque tout à coup son chev
curé fit de vains efforts...

citerons en particulier MM. Bargès et Lavigerie, reçus docteurs; M. Freppel, chapelain de Sainte-Geneviève, reçu licencié; MM. Hugonin, Truel, Régnier, professeurs à l'école des Carmes; Langénieux, vicaire de Saint-Roch; Bourret, aumônier des Bénédictines du Temple; Deschamps, vicaire de Saint-Louis-d'Antin; Soubiranne, professeur de philosophie au petit séminaire; Massart, vicaire de Passy, etc., etc., reçus bacheliers. D'autres jeunes prêtres, appartenant à divers diocèses de France, se présenteront aux mêmes épreuves dans le courant de la session qui va s'ouvrir. On sait que les degrés conférés par la Faculté de théologie de Paris n'ont qu'une valeur académique; mais les travaux sérieux exigés des candidats par les règlements de la Faculté sont, pour les bacheliers, les licenciés et les docteurs de la nouvelle Sorbonne, une véritable preuve de talent et de savoir. Il n'est donc pas surprenant qu'un nombre toujours plus multiplié d'ecclésiastiques se propose d'obtenir, avec les grades que confère la Faculté, cette honorable garantie.

— Le conseil municipal du Havre vient de voter à l'unanimité les décisions suivantes:

1° Le buste en marbre de M. Ancelot sera placé par les soins de la ville dans la grande salle du Musée; 2° son nom et la date de sa naissance seront inscrits sur la maison où il est né; 3° une des rues prochainement ouvertes par la ville portera le nom de M. Ancelot. On sait que M. Ancelot était originaire du Havre.

— Une nouvelle église vient d'être édifiée à Nantes. La flèche du clocher svelte et élevé est débarrassée de son échafaudage.

« Cette flèche, dit l'*Espérance* de Nantes, est la première en ce genre que notre ville ait vu s'élever, et c'est dans le quartier le plus pauvre de la cité que ce chef-d'œuvre vient d'être achevé. Il y a à peine dix ans que cette église fut commencée; aujourd'hui elle est complétement terminée, et son magnifique clocher surmonté de la croix vient dignement couronner l'œuvre. »

— Le gros œuvre de la longue galerie supplémentaire du Palais de l'Industrie, sur le quai des Champs-Elysées, est sur le point d'être terminé. Les piliers de ses 150 travées sont construits, moins 22, du côté de la place de la Concorde, et 67 des 150 fermes arcadées sont dressées; ce matin on a commencé la couverture. Cette galerie, d'un kilomètre 250 mètres de longueur sur 25 de largeur, doit être livrée à la commission de l'Exposition universelle dans les premiers jours de 1855.

— L'achèvement du Louvre se poursuit avec activité, et il est probable que vers le mois de mai ou juin 1855, le gros œuvre sera terminé.

Déjà les étages supérieurs se superposent avec une rapidité surprenante, et, dans quelques mois, les toitures seront toutes posées. L'aile située au nord ne sera guère terminée que l'année prochaine, mais à l'époque où s'ouvrira l'exposition universelle.

L'aile du midi complète, du côté de la Seine, sera terminée également à cette époque, y compris le ravalement et l'ornementation vis-vis la place du Carrousel. Cette aile en portique, qui court de l'entrée du Musée au guichet Lesdiguières, sera disposée, à son comble, en terrasse garnie d'une balustrade avec des piédestaux ou socles qui viendront correspondre aux colonnes du soubassement. Chacun de ces piédestaux sera surmonté d'une statue.

... *Trembleur*, vieillard de plus de
perruquier de son état et jadis tambou
mandait, comme tambour-maître, les t
le roulement qui coupa la parole à Lo
le Trembleur parce que toutes les fois q
il éprouvait un tressaillement si fort,
épaules. Une de ses filles, morte dans
1825 : un de ses fils était mort au siége

Pour toutes les n

— M. ALTORFFER, graveur, après avo
avec M. Roquelay, son beau-père, pour
ligieuses, vient de s'établir, 70, quai de
de fers à hosties (modèles perfectionné
taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite

En vente lundi prochain, c
du Vieux-Colombier, 29, le
PANLOUP, Évêque d'Orléans
DE M. LE COMTE DE SALV

BOURSE DU 10 NOV.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE
3 0/0. . .	comptant.	73 25
	fin courant. . . .	73 40
4 1/2	comptant	

MARDI 14 NOVEMBRE 1854. (N° 5762.)

L'AMI DE LA RELIGION

BULLETIN D'ALLEMAGNE

PRUSSE. 1° Différend de l'Archevêque de Posen-Gnesen avec le gouvernement ; 2° une conférence pastorale protestante ; 3° progrès de la franc-maçonnerie. — GRAND-DUCHÉ DE BADE. Situation souffrante de l'Eglise. — AUTRICHE. Enseignement du droit canon.

Les traités publics qui constituent le droit général des principales communions chrétiennes en Allemagne, ont été très-loin de résoudre toutes les questions importantes relatives à ces diverses sociétés religieuses. Ainsi, tout en consacrant le principe du paritétisme des confessions, le traité de Westphalie laissait intacts les nombreux rapports qui existent nécessairement entre l'Eglise et l'Etat ; et les actes postérieurs qui, sur la base de ce traité fondamental, ont établi des principes spéciaux concernant la position extérieure des différents cultes, n'ont résolu qu'une bien faible partie des difficultés inévitables d'une législation de ce genre.

Deux obstacles puissants compliquaient cette situation embarrassée. D'un côté, en effet, le protestantisme, maître presque souverain dans l'empire, opposait partout à l'Eglise catholique les théories et les prétentions les plus absolues de la haute suzeraineté *ecclésiastique* du pouvoir temporel ; et ces exigences exerçaient une pression d'autant plus forte qu'elles dominaient *de fait* tous les rapports des gouvernements avec les cultes protestants. D'un autre côté, d'innombrables malheurs et le désordre des temps qui suivirent l'établissement de la Réforme, ayant produit au sein de l'Eglise catholique germanique elle-même une profonde altération du sens hiérarchique, et les théories protestantes et rationalistes ayant bientôt pris la place du droit canonique, la bureaucratie séculière et civile envahit tout, régla tout, et les droits les plus légitimes de l'Eglise furent comme étouffés sous la masse des préjugés, ou enveloppés dans un immense réseau de servitudes légales. L'on sait que cette lèpre de la société catholique reçut, au siècle dernier, le nom de joséphisme.

Les concordats, heureusement, ont arrêté l'envahissement de tant de principes hostiles, en créant un droit particulier, palladium des débris échappés d'un tempête de trois cents ans. Ils sont l'œuvre des trente premières années de ce siècle, et la plupart des Etats de la Confédération ont senti le besoin de recourir à ce moyen pour mettre fin à de pénibles et fâcheux tiraillements. La catholique Autriche elle-même a dû se résoudre à

.........ons dans chaque nation, qu
cent sur les esprits les préjugés t
sur l'application des principes les
doctrines dominantes dans les rég
ministratives. Ne sait-on pas que
et l'expérience que nous en avons
ne nous a-t-elle pas appris combie
sant, tant que les esprits ne sont
lontés excitées par les passions son

Combien les embarras seront-il
où le protestantisme fournit excl
vernementales, où l'Eglise catholi
par une impérieuse nécessité, et o
ne sont qu'une concession que l'on
secte surveille constamment avec u

Telle est l'explication des derni
entre Mgr l'archevêque de Posen
prussien. Il nous suffira d'en indiq
texte de l'arrangement ne soit pas c
officielle de Berlin, la *Zeit*, a annon
pouvait être considéré comme term

Avant la sécularisation des couve
pitres épiscopaux, certaines parois
incorporées aux couvents, étaient
des monastères, avec ou sans le con
le droit de provision appartenait so
ment à certains de leurs dignitaires

cardinal Consalvi, en matière analogue, il revendiqua pour lui-même le droit absolu de provision, excepté les cas dûment constatés d'un patronage légalement dévolu au pouvoir royal.

Il paraît que le conflit avait pris d'abord des proportions fâcheuses, et que des actes de violence avaient été imminents pendant quelque temps. Après plusieurs conférences et un voyage de l'Archevêque à Berlin, l'affaire prit une tournure plus conciliante, et nous pensons que la nouvelle d'une solution complète, donnée par le journal ministériel, est exacte. C'est assurément fort heureux, mais d'autres difficultés restent, attendant une issue qui paraît encore bien lointaine.

Depuis notre dernier bulletin, ce conflit a été le seul événement important que nous eussions à signaler en Prusse. Cependant, il est deux détails sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs. Ils sont tous deux d'un certain intérêt, comme symptômes du mouvement protestant.

La *Gazette du Weser* nous a apporté quelques renseignements sur une conférence pastorale *évangélique*, qui a eu lieu à la fin de septembre dernier, à Berlin. D'après la feuille citée, on y aurait longuement discuté sur la question de savoir si le jeu de cartes devait être considéré ou non comme un objet indifférent par lui-même, dans l'ordre moral et chrétien. L'opinion qui aurait prévalu, c'est que le jeu de cartes, quand il a lieu pour de l'argent, est illicite, et que, indépendamment de cette circonstance, il renfermait quelque chose de *diabolique* (sic). Que penseront de ceci nos protestants rationalistes de Paris? Nous avouons, pour notre part, que jamais synodes catholiques n'ont fait preuve d'un purisme aussi transcendant; par contre, ils recommandent sans cesse la nécessité des bonnes œuvres.

Mais ce n'est pas tout. Dans la même conférence, un certain nombre de pasteurs insistèrent sur la nécessité, pour le clergé évangélique, de se livrer davantage à l'étude de la pédagogie, *afin d'être réellement une autorité pour les instituteurs*, et l'on convint qu'il était indispensable que la *confession privée* fût rétablie *entre ecclésiastiques*. Ainsi, chaque jour le protestantisme nous fournit de nouvelles pièces de conviction contre l'œuvre de destruction qu'il a accomplie pour le malheur de l'Europe.

Le second fait de quelque importance est l'accroissement notable que prennent les loges maçonniques en Prusse, au cœur des provinces protestantes. Voici ce que contenait la *Zeit*, au commencement du mois dernier :

Stettin. Samedi, a eu lieu l'inauguration du nouveau bâtiment des loges. Il y a eu affluence. Les *grandes loges de Berlin* y ont eu de nombreux représentants. Nous apprenons que *depuis quelque temps* l'Ordre des Francs-Maçons a reçu une grande quantité de membres nouveaux, et les demandes *arrivent toujours en grand nombre.*

tinées avec l'existence et la vie d'une so
et anti-chrétienne. L'on avouera qu'il est
moins en Prusse. Le prince royal de Pruss
du roi, l'héritier présomptif de la courot
Grand-Orient de la *maçonnerie* prussienn
vienne donc à mourir, et le prince *Gra*
nant le chef de la monarchie prussienne, dev
pontife de l'Eglise protestante et l'autorité
de ses sujets évangéliques. Dès lors, ce son
chargées de frayer à nos pauvres frères sép
radis!! Et cet avenir du protestantisme, en
plus certain que, l'année dernière, le fils aî
somptif, qui est par conséquent appelé lui-
jour, et la souveraineté temporelle, et le sup
testant en Prusse, a été solennellement adm
çonnique, sous les auspices paternels. Nous r
perspective à l'attention de l'estimable doct
du docteur Leo et des autres protestants
science et l'élévation du caractère. Quelles
séquences prochaines qu'ils en tireront, nou
leur attachement au protestantisme en soit fo
En nous dirigeant de l'Allemagne du nord
ne trouvons que peu de choses saillantes à sig
tion conclue dans le grand-duché de Hesse e
gouvernement n'est toujours pas promulgué

Dans le grand-duché de Bade, la situation est des plus pénibles. La connaissance très-détaillée que nous avons de la position respective des deux pouvoirs dans ce pays, nous permet d'assurer que cet état de choses, prolongé très-longtemps, entraînerait les plus grands périls. Voilà plusieurs mois écoulés en négociations sur une convention *provisoire* (*l'intérim*). Et, depuis un mois qu'on la dit acceptée, nous ne la voyons encore ni publiée ni appliquée !

Qu'est-ce que tout cela?

Le Saint-Siége a témoigné, dans toute cette affaire, une bienveillance et une longanimité admirables. Le vénérable métropolitain de Fribourg a procédé en tout, avec la plus grande mansuétude et la plus scrupuleuse délicatesse. Où en veut venir le gouvernement badois avec toutes ses lenteurs, et que signifient les contradictions de sa conduite?

Nous avons toujours nourri une profonde défiance à l'endroit des négociations entamées par le cabinet de Carlsruhe. Il y a là un esprit traditionnel radicalement hostile à l'Eglise, et les dispositions conciliantes et équitables de certains hommes d'Etat ne sont, pour les Catholiques, qu'une garantie extrêmement fragile. D'un jour à l'autre, les conseils de la violence et les principes, qui ont présidé à la conduite du gouvernement badois depuis 1817, peuvent prévaloir de nouveau. Quel est le grand moyen auquel les oppresseurs de l'Eglise tiennent à recourir aujourd'hui? C'est de gagner du temps, pour attendre des circonstances plus propices ou un revirement dans les dispositions du Régent.

Faisons-nous là une hypothèse purement malveillante? Nous nous croirions coupable en agissant ainsi. Mais il n'est que trop vrai que les craintes que nous exprimons préoccupent également les esprits en Allemagne. Le gouvernement ne fait rien pour les dissiper. Au contraire, de nouveaux faits les confirment sans cesse. Ce sont toujours, dans ce pauvre diocèse de Fribourg, les mêmes tiraillements, le même arbitraire de la part des fonctionnaires de l'Etat. L'on continue d'y appliquer çà et là les ordonnances oppressives, comme aux plus mauvais jours. L'on y persiste à soutenir les prêtres infidèles et rebelles à l'autorité de leur Archevêque. Pendant ce temps, l'œuvre de la corruption continue; grand nombre de paroisses se démoralisent, et l'espoir d'une paix toujours à venir affaiblit, à mesure qu'on s'en éloigne, l'heureuse influence du combat héroïque de l'octogénaire métropolitain. Espérons que le Dieu qui *n'aime rien tant que la liberté de son Eglise,* donnera aux événements une tournure qui, en dissipant bientôt nos inquiétudes, préparera à la belle province ecclésiastique du Haut-Rhin l'avenir de pros-

ment au devoir.

Avant de clore ce bulletin, nou
qui témoigne de plus en plus de l'
gouvernement autrichien. Parmi l
de l'instruction publique vient de
celle qui ordonne que l'enseigneme
désormais dans les Universités de l'
dit le *Lloyd*, le droit canon ne sera
collection d'ordonnances *in publico*
considéré comme une science qu
indépendante. Il ne sera plus
la législation autrichienne, mais c
science d'un ordre absolu et univ
général que lui donne son développ
criptions particulières à l'Autriche
ordre, avec les lois et règlements ac
lation de l'empire. »

De pareils actes ont une importan
cier. S'ils ont un effet pratique séri
joséphistes disparaîtront rapidemen
trations et des livres, et la régénérati
recevra une puissante impulsion de
déjà, une précédente ordonnance a
bliques sous la surveillance épiscopal

L'empereur François-Joseph et son
une confiance sincère à l'Eglise, et,
lent en aide

tiné à calmer les impatiences du public et surtout à le prémunir contre certaines nouvelles données par la télégraphie privée et qui, sans être authentiques, peuvent cependant exercer sur les affaires une fâcheuse influence. Voici cette note :

Le Gouvernement comprend l'impatience avec laquelle sont attendues les nouvelles d'Orient; mais il ne peut ni enregistrer ni démentir celles qui arrivent chaque jour par la télégraphie privée. Il doit se borner à maintenir le public en garde contre ce mode d'information, auquel il ne faut pas accorder plus de foi qu'à de simples correspondances particulières.

Le Gouvernement continuera à publier, dès qu'elles lui parviendront, toutes les nouvelles qu'il recevra par ses agents ou par une autre voie digne de sa confiance.

Maintenant voici les nouvelles données par la feuille officielle :

Bucharest, le 8 novembre.

La frégate à vapeur le *Christophe-Colomb*, partie de Crimée le 4, a porté les nouvelles suivantes à l'officier supérieur français qui réside à Varna :

« La batterie de brèche française n'était plus qu'à 150 mètres du point d'attaque et avait ouvert une brèche suffisante pour que l'assaut pût être donné dans la journée du 4. La batterie de brèche des Anglais était à une distance à peu près égale de la place. Tout allait bien. »

Iassi, le 8 novembre.

Le mouvement des troupes ottomanes vers la Moldavie et le Pruth continue avec une grande activité. Cette marche produit une vive sensation dans les Principautés. On ne doute pas que l'armée turque ne soit en mesure de reprendre avec vigueur ses opérations offensives. Le généralissime ottoman est lui-même attendu sur le Pruth.

Un rapport, daté du 27 octobre, devant Sébastopol, et adressé par le général Canrobert au maréchal ministre de la guerre, contient d'abord ces informations sur les derniers travaux :

Nous continuons la construction des nouvelles batteries qui doivent battre le côté est de la partie de l'enceinte que nous attaquons. Elles sont assises sur le roc, et c'est à coups de pétards et à force de sacs à terre, et par toutes sortes de moyens pénibles et fatigants que nous procédons. Néanmoins nous arriverons avant peu à être en mesure de multiplier nos feux contre les défenses, à la réparation desquelles nos adversaires travaillent avec une opiniâtreté remarquable.

Evidemment, ce siége fera époque parmi les plus laborieux.

La ville a beaucoup souffert par notre feu, et nous savons que les pertes que ses défenseurs ont faites sont énormes.

Les Anglais gardent Balaclava, qui est le centre de leur débarquement, avec des soldats de marine, un bataillon d'infanterie et des Turcs.

Le commandant en chef rapporte ensuite en détail l'affaire du 25, c'est-à-dire l'attaque hardie tentée par le général Liprandi contre les collines qui défendaient l'accès de Balaclava, et d'où les Turcs, qui les gardaient avec quelques pièces de canon, ont été chassés. Il ajoute :

En outre, pendant que lord Raglan établi-
en avant du port, je faisais descendre au pi
que j'avais de disponible de ma première di
Les choses en étaient là, et le jour était d
légère anglaise, 700 chevaux environ, se
chargea vigoureusement le gros de l'armée
Cette charge impétueuse, exécutée sous le
et de l'artillerie, produisit d'abord un très-
ennemis. Mais cette troupe, emportée trop lo
sensibles. Après avoir sabré les canonniers
venir affaiblie de 150 hommes.
Pendant ce temps, ma brigade de chasseur
plaine la gauche de l'armée anglaise, a voul
est parvenue par une manœuvre hardie qui a
sistait à attaquer sur la gauche une batteri
taillons qu'elle a forcés à la retraite, et do
meurtrier. Nous avons perdu là une vingtai
dont deux officiers. La perte de l'ennemi de c
et il a laissé nos chasseurs opérer leur retrait
ter. La nuit est venue mettre fin à ce combat.

**Il ressort pleinement de ce qu'on vie
voulaient amener les généraux des a
une bataille en dehors des lignes qu'il
préféré s'abstenir de toute tentative
redoutes dont le général Liprandi s'es**

« Les deux armées, dit *le Constitutionnel*, ont
les Russes ont fait avancer de l'artillerie de c
occupé la redoute la plus à l'est qui est aussi

lliés, les Russes ont laissé sur le terrain plus de 300 des leurs et se sont us poursuivis jusqu'aux abords de la place, abandonnant en outre une entaine de prisonniers. Cette affaire courte et vive a été très-brillante et certainement compensé les incidents fâcheux de la veille.

DERNIÈRES NOUVELLES.

De très-importantes nouvelles sont parvenues au gouvernement et se trouvent ce matin 13 au *Moniteur*.

Une lutte qui a eu toutes les proportions d'une bataille, s'est ngagée sur la droite des Anglais entre les alliés et une armée usse où se trouvaient deux princes de la famille du czar.

Voici la dépêche du général Canrobert :

« Devant Sébastopol, le 6 novembre 1854.

« L'armée russe, grossie par des renforts venant du Danube, par les réserves réunies dans les provinces méridionales, et animée par la présence es grands ducs Michel et Nicolas, a attaqué hier la droite de la position nglaise devant la place.

« L'armée anglaise a soutenu le combat avec la plus remarquable solilité. Je l'ai fait appuyer par une partie de la division Bosquet, qui a combattu avec une admirable vigueur, et par les troupes le plus à portée. l'ennemi, beaucoup plus nombreux que nous, a battu en retraite avec des ertes énormes, évaluées à 8,000 ou 9,000 hommes.

« Cette lutte opiniâtre a duré toute la journée. A ma gauche, le général 'orey a eu à repousser une sortie de la garnison. Les troupes, énergiquement conduites par lui, ont repoussé dans la place l'ennemi, qui a perdu à un millier d'hommes.

« Cette brillante journée, qui n'a pas été achetée sans pertes pour les lliés, fait le plus grand honneur à nos armes.

« Le siége continue régulièrement. »

Le *Standard* évalue les renforts russes à 30,000 hommes au moins. Il annonce que, dans un conseil de guerre tenu le 27 octobre par les généraux des armées alliées, il a été résolu qu'on ne tenterait l'assaut de Sébastopol qu'après avoir essayé jusqu'au bout l'effet des canons.

Le 24 du mois dernier, il est arrivé d'Alexandrie à Constantinople 2,400 soldats faisant partie de la nouvelle division de 0,000 hommes que Saïd-Pacha, vice roi d'Egypte, envoie à son ouverain avec un si louable empressement.

On mande de Varna que 25,000 hommes de l'armée turque ont partir pour la Crimée. Il paraît que les Russes, en passant e Danube près d'Isaktcha, n'avaient eu d'autre but que de romper Omer-Pacha par une fausse démonstration, pour l'empêcher d'envoyer des renforts à l'expédition de Crimée; mais, cette tactique n'ayant pas réussi, les Russes sont rentrés en Bessarabie, se contentant de laisser 10 à 12,000 hommes, dans les positions fortifiées près de Matchin et de Tultscha.

Alfred DES ESSARTS.

qui a réuni pendant vingt ans, autour
renfermait de plus distingué dans la pr
autres classes de la société.

La *Bibliographie* a donné un nouvel
vations. Il est facile de reconnaître, da
cond article, que l'auteur sent qu'il a
dans la critique d'un ouvrage émané d'
et offert par un Evêque à son clergé c
genre particulier de prédication. Cepen
propres expressions, prononce comme
difié en aucune manière son premier jug
fond et à la forme.

Craignant, Monsieur le Rédacteur, qu
pondre au second article de la *Bibliog*
vous exprimer le désir, qui est aussi cel
que vous ne donniez pas suite à cette pol
peu convenable, et dans laquelle la char
gagner.

Ce qui nous console des critiques si p
phie, ce sont les fruits de salut que l'ouv
le diocèse. Le clergé a parfaitement co
Conférences en français n'avait pas pou
ture d'un ouvrage nouveau, et que Mgr
fin plus élevée, celle de fournir aux prê
propres à intéresser et à instruire les fi
Je peux même vous assurer que des ecc
cèse, aussi recommandables par le savoi
ministère, ont remercié Sa Grandeur de
abondante d'instructions, en leur faisant

L'on sait que le regrettable procès intenté par le Dr Boyle contre S. E. le cardinal Wiseman n'est pas terminé. Ce procès a occupé la cour de l'Echiquier dans son audience du 2 novembre. M. James, avocat du plaignant, s'est présenté pour appeler du jugement de la cour d'assises de Guildfort. La cour a autorisé le Dr Boyle à soutenir l'appel, sans rien préjuger sur l'admission ou le rejet de cet appel.

A cette occasion, l'*Univers* continue contre l'*Ami de la Religion* le rôle inconcevable qu'il s'est donné en cette triste affaire. Nous ne répondrons pas plus, pour le moment, à ses nouvelles insinuations qu'à ses anciens procédés.

Il nous suffira aujourd'hui d'opposer au récit de la séance du 2 novembre que l'*Univers* prétend tirer des *journaux de Londres* et aux commentaires dont il l'accompagne, le résumé suivant traduit du *Catholic Standard*, journal publié sous les auspices du cardinal Wiseman.

L'abbé J. COGNAT.

M. Edwin James intente un nouveau procès dans cette affaire déjà jugée aux dernières assises de Guildfort, où le plaignant a été débouté (*no suited*). Ce dernier demande des dommages contre le cardinal Wiseman, pour la publication d'un *libelle* dans le journal français l'*Univers*, sous la forme d'une lettre paraissant signée par le défendeur. Cette lettre, traduite en anglais, a été réimprimée dans le *Tablet* et le *Catholic Standard*, et chacune de ces publications est l'objet d'un chef (*count*) d'accusation dans la demande. Le défendeur s'étant dit *pleaded « not guilty,* » « non coupable, » il est nécessaire de prouver qu'il est l'auteur du libelle de l'*Univers;* le plaignant l'essaie en produisant comme preuve secondaire évidente subsidiaire le contenu d'une lettre prétendue écrite par le défendeur à l'éditeur de l'*Ami de la Religion*, journal rival, dans les colonnes duquel avait précédemment paru un article faussement attribué au plaignant. Cette lettre a été écrite à *propos* du libelle en question, dont elle admet, dit-on, et justifie la publication, et si elle avait pu être produite en Cour, elle aurait prouvé le droit du plaignant. Il paraît que la personne entre les mains de qui elle se trouve a refusé de s'en séparer, bien qu'elle l'ait montrée au témoin qui se trouve ainsi en position de constater ce qu'elle contient. Le président refuse de recevoir cette preuve. On s'élève alors contre ce *mal jugé*, parce que la lettre se trouvant en puissance d'un individu placé en dehors de la juridiction de la Cour, et qui refuse de s'en séparer, aurait dû être regardée comme non-existante ou comme un document perdu qu'il est physiquement impossible au plaignant de produire, et la loi veut que dans l'un ou l'autre de ces deux cas, la preuve subsidiaire de son contenu soit admise.

Le baron Parke. La loi veut que vous fassiez tous vos efforts possibles pour obtenir l'original, avant de fournir la preuve subsidiaire.

M. James répond que le plaignant a satisfait à cette exigence, et qu'il est en droit d'intenter une nouvelle action sur ce mauvais terrain. Il base encore ce droit sur ce que le président a refusé, à tort, de laisser le défendeur jurer comme témoin pour le plaignant. Le contenu de la lettre du Cardinal, qui reconnaissait la publication du libelle, n'étant point admis comme preuve, le plaignant se trouve fort embarrassé et cherche à éviter d'être débouté en en appelant au défendeur lui-même. Mais, comme le Cardinal est sur le point de jurer, M. Serjeant Shee, son conseil, s'oppose, et son objection prévaut.

Le baron Alderson. Le fait est que l'obj
cipitamment accueillie. La loi veut qu
comme témoin; mais elle l'exempte de
ce privilége, il doit d'abord jurer.

Le baron Parke. Cette question a été ré
dans l'affaire de l'Attorney général con
nous soutenions, contre l'avis de nos co.
fendeur, dans une affaire où il s'agit de
un témoin compétent pour ou contre lui

Le baron Alderson. Vous étiez en droit
lui adresser vos questions; il avait celui
auraient pu tendre à le faire s'accuser lui
jection pourrait porter préjudice au déf
disposé à accueillir l'accusation en pareil
le vice du jugement par jury. Je doute
d'appeler le défendeur, si la cause eût dû
la loi nouvelle.

M. James. Je n'hésiterais pas à appeler
avait à juger cette même cause demain s
plus ferme assurance du succès.

Le baron Alderson. Je crois que vous avi
jurer le défendeur; car, dans le cas cont
droits (*a bill of exceptions*) à un acte de fin
de la preuve.

M. James réclame encore la faculté de f
qu'il a d'autres preuves, indépendamment

Sur ce dernier point la Cour refuse, mai

Après une discussion consistant à savoir
demande en termes généraux, ou en partic
Cour décide qu'il s'exprimera en termes gé
nisi (1).

Plusieurs personnes ont été éton

crétaire perpétuel, et Empis chancelier de l'Académie, et le nouvel académicien ont été admis, suivant l'usage, à une audience de l'Empereur.

REVUE DE LA PRESSE

L'émotion profonde et le vif enthousiasme qu'a excités, à la séance de l'Académie, Mgr l'Evêque d'Orléans, sont partagés par tous les organes de l'opinion. On suspecterait peut-être la louange qui s'échappe du cœur des Catholiques; on ne récusera pas l'éloge parti de ces bouches si diverses. Voici quelques traits de ces appréciations.

Le *Journal des Débats* parle ainsi par la bouche de M. Alloury :

Cette séance a présenté tout l'intérêt et tout l'éclat que promettaient le nom de l'honorable récipiendaire et celui de M. le comte de Salvandy, qui devait le recevoir. L'Académie, en cherchant dans les rangs de l'épiscopat le successeur de M. Tissot, ne pouvait faire un choix plus heureux que celui qu'elle a fait dans la personne de Mgr l'Evêque d'Orléans. Le nouvel académicien était connu comme un écrivain élégant, ingénieux, qui, par la délicatesse de son esprit et la pureté de son style, perpétue fidèlement les traditions du grand siècle. C'était là, sans doute, un titre puissant aux yeux de l'Académie; mais ce n'est pas le seul, il est permis de le croire, qui ait déterminé sa préférence. On sait que, dans ces dernières années, au moment *où la plus grande partie de l'épiscopat prenait parti* (1) *pour la réaction dont M. l'abbé Gaume avait donné le signal contre l'enseignement des langues et de la littérature anciennes*, Mgr l'Evêque d'Orléans se prononçait résolument, ouvertement dans le sens contraire. On n'a pas oublié le courage et la persévérance qu'il a déployés dans la lutte, les services qu'il a rendus à cette cause, qui est la vraie cause du progrès, des lumières et de la civilisation modernes. . . . .

On sentait dans toutes les paroles de l'orateur un accent d'émotion persuasive et de sympathie vraie pour la destinée morale, pour la noblesse originelle, pour la dignité, la liberté de l'homme. L'expression, à la fois sévère et brillante, répondait avec un rare bonheur au sentiment et à la pensée. Il nous serait impossible de citer tous les aperçus fins, délicats, ingénieux qui ont excité les applaudissements. Nous croyons sincèrement que notre impression a été celle de l'assemblée tout entière. . . . . . .

En somme, le caractère de cette séance est d'un bon augure. Dans ce temps de langueur et de défaillance universelle, il nous semble que l'Académie a des devoirs particuliers à remplir, et qu'elle a pour ainsi dire charge d'âmes. Le service qu'elle est appelée à rendre, ce n'est pas de s'endormir du même sommeil, de tomber dans la même léthargie que l'esprit public; c'est de le réveiller au contraire et de l'arracher à la préoccupation servile des intérêts matériels; c'est de lui rendre le sentiment de la vie intellectuelle et de la dignité morale. Quelle influence ne pourrait-elle pas exercer, quel bien ne pourrait-elle pas faire à notre malheureux pays, en osant prononcer quelquefois, en l'habituant lui-même à prononcer ces mots

---

(1) Tous ceux qui se souviennent du langage et de la conduite de nos Evêques, savent que cette allégation du *Journal des Débats* est absolument contraire à la vérité. Nous ne pouvons comprendre le motif qui a pu porter ce journal à égarer l'opinion de ses lecteurs sur un fait aussi important et qu'il doit connaître comme nous, puisqu'il a publié lui-même les déclarations de l'épiscopat. (*N. du R.*)

de progrès, de philosophie, de liberté, qui lui font peur aujourd'hui? La séance d'hier semble annoncer que l'Académie comprend cette mission élevée, et qu'elle est disposée à la remplir; c'est à ce titre surtout qu'elle a droit à tous nos éloges et à toute notre sympathie.

M. Lherminier s'exprime ainsi dans l'*Assemblée Nationale* :

La réception de Mgr Dupanloup renouait l'alliance de la Religion et des Lettres, de l'Académie française et de l'Eglise. Cette tradition précieuse, quelque temps interrompue, se trouvait ainsi reprise et raffermie avec éclat. Il y avait là un grave intérêt, un intérêt religieux et politique dont le récipiendaire a fait dès le début ressortir la grandeur, et qu'il a poursuivi à travers d'éloquents développements avec un rare bonheur.

Les lettres sont l'expression la plus haute de l'intelligence humaine, et, à ce titre, un reflet de la lumière divine. Voilà la pensée du discours de Mgr Dupanloup, pensée féconde, car elle est à la fois profondément religieuse et profondément philosophique. C'est au flambeau de cette pensée que l'éloquent prélat a montré que proclamer la beauté du génie littéraire dans les œuvres de l'esprit humain, c'est rendre hommage à Dieu même dont ce génie n'était qu'une inspiration. Si, à travers la nuit du paganisme, suivant l'expression de l'orateur, de vives clartés, des beautés resplendissantes brillent dans les lettres antiques, ce sont autant de traces, de vestiges de la vérité divine. Ce magnifique point de vue, justifié par une citation de l'Ecriture, et que nous ne pouvons qu'indiquer en passant, a soulevé d'unanimes applaudissements. Il y avait là comme un reflet de Platon.

. . . .

La religion cimentant son alliance avec les lettres ne pouvait avoir un plus habile, un plus éloquent interprète.

La *Gazette de France :*

Le discours de réception de Mgr l'évêque d'Orléans, dans la séance de l'Académie du 9 novembre, a enlevé tous les suffrages. Nous nous empressons de reproduire les principaux passages de cette brillante allocution, dans laquelle l'esprit de charité et de conciliation s'est uni de la manière la plus apostolique à la fois et la plus charmante à l'esprit des belles-lettres et aux traditions de notre grande littérature classique. — *de Selles.*

L'*Union :*

Un évêque voyait s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie et prenait place dans ces rangs célèbres qui, depuis 1840, n'avaient emprunté à l'Eglise aucune de ses illustrations. Cet évêque était l'élève et l'ami de Mgr de Quélen, de ce prélat vénéré à qui un homme d'État éminent avait rendu, là même, de si légitimes éloges et une si noble justice. Par l'ascendant de son talent et la dignité de ses actes, cet évêque représentait la liberté ecclésiastique et la liberté de l'enseignement chrétien, les sollicitudes de l'éducation et le zèle du sanctuaire, l'alliance de la Foi et des Lettres. Il venait faire retentir la coupole de l'Institut d'accents presque inaccoutumés, dont la forme éloquente tempérait la gravité sans l'amoindrir et auxquels semblaient sourire les grandes figures de Fénelon et de Bossuet. Cet évêque s'adressait à un auditoire unique au monde et dont la bienveillance même était un hommage rendu à l'esprit de conciliation et de vérité; et il parlait en évêque.

Hâtons-nous de le dire : l'Académie s'est montrée digne d'entendre un tel langage, et le public s'y est associé par des applaudissements qui honorent notre temps. — *Henri de Riancey.*

Le *Siècle :*

Nous sommes encore sous le charme de ce discours éloquent et chaleureux, plein de sentiments élevés, de pensées justes, et, pour en rendre ici

un compte rapide, nous ne chercherons pas à combattre ou à apaiser notre émotion, oui, une émotion sincère ! Et comment ne pas l'éprouver, lorsqu'un des membres les plus éminents de l'épiscopat français a le courage de protester hautement contre les tentatives déplorables faites dans ces derniers temps pour abaisser le niveau de l'intelligence humaine et proscrire de l'enseignement l'étude de l'antiquité, celle des poëtes, des historiens, des philosophes de Rome et d'Athènes ! lorsqu'en présence de ces coupables efforts, de ces luttes entreprises sous le manteau de la religion, un évêque vient, dans une circonstance aussi solennelle, déclarer que l'amour des lettres a été, après celui de l'Eglise, le plus ancien et le plus pur amour de sa vie, que le génie antique aussi bien que le génie moderne a été éclairé d'un reflet divin ! — *Louis Jourdan.*

La *Presse* :

Le récipiendaire a été, en un mot, touchant et profond ; nos lecteurs, du reste, vont en juger, car nous allons mettre sous leurs yeux les passages les plus importants de cette harangue mémorable. — *Paulin Limayrac.*

La *Patrie* :

Succédant à M. Tissot, qui avait occupé pendant vingt années le fauteuil où il est venu s'asseoir, Mgr d'Orléans, tout en avouant que des différences essentielles les éloignaient l'un de l'autre, son devancier et lui, a noblement déclaré qu'il s'était accoutumé à *chercher d'abord, non pas ce qui sépare, mais bien ce qui rapproche*, et que, pour s'entendre tous deux, *Virgile aurait pu leur suffire.* Il y avait d'ailleurs entre ces deux esprits un point de contact infaillible : c'était leur commune admiration pour Bossuet, ce prince de la chaire chrétienne.

Le discours de Mgr Dupanloup, inspiré par des sentiments religieux, et revêtu d'une forme heureuse, a été fréquemment interrompu par les applaudissements. — *A.-L. Ravergie.*

Le *Constitutionnel* :

L'alliance de la religion et de la littérature : tel est le thème élevé que M. Dupanloup a développé avec un éclat de forme et un bonheur de langage qui lui ont bien vite conquis les sympathies et mérité les applaudissements de l'auditoire. Le succès de M. Dupanloup a été surtout universel, lorsque, s'élevant au-dessus des petites passions d'école et des mesquines influences de parti, il a exalté, dans un langage digne de l'éternelle beauté de leurs œuvres, éternellement jeunes et éternellement vraies, les grands poëtes, les grands philosophes, les grands historiens de l'antiquité païenne. Mais je ne puis résister au plaisir de citer tout ce fragment du discours de M. Dupanloup, dont l'opinion emprunte à son caractère une autorité que ne contesteront pas ceux qui voudraient qu'on interdît Aristote et Platon, Homère et Virgile, Thucydide et Xénophon, Sophocle et Tacite, à la jeunesse de notre époque.....

Après avoir rendu aux lettres païennes cette éclatante justice, M. Dupanloup rappelle qu'il y a cependant, sur la terre, une chose plus haute que la poésie, mais une seule : cette chose plus haute que la poésie, c'est l'Evangile, qui, à son tour, est devenu la source sublime où se sont inspirés les arts chrétiens ; l'Evangile qui a fait ces grands siècles de Léon X et de Louis XIV, que le monde moderne peut opposer avec orgueil aux grandes époques de Périclès et d'Auguste du monde antique. Ces deux grands siècles, M. Dupanloup les a retracés dans un tableau rapide et brillant, qui a vivement séduit l'auditoire. C'était là, si je puis m'exprimer ainsi, la partie attachante de son discours, dont la partie utile est consacrée tout entière à démontrer que si les lettres parfois s'égarent, que si parfois elles prêtent leur puissance au génie du mal pour détruire, c'est lorsque les expressions

ont perdu leur vrai sens, car, dans sa pensée, la corruption des mots se lie toujours à la perversion des idées. — *Amédée de Césena.*

L'Univers :

La réception de Mgr l'Evêque d'Orléans à l'Académie française, en remplacement de M. Tissot, a eu lieu hier. La réunion était fort nombreuse. Mgr le Nonce et son auditeur assistaient à cette solennité littéraire. M. de Salvandy a répondu, comme directeur de l'Académie, à Mgr Dupanloup. Nous donnerons demain le discours de M. de Salvandy. Voici celui du récipiendaire.

Le Pays, *journal de l'Empire :*

Mgr d'Orléans possède une éloquence douce, forte et persuasive qui gagne le cœur en même temps qu'elle attache l'esprit. Chacune de ses paroles révèle l'apôtre de la charité, le fervent et modeste imitateur de celui qui a dit : *Sinite parvulos venire ad me*, et qui, joignant l'exemple au précepte, s'est consacré avec un divin dévouement, à l'éducation des enfants. Aussi tout le monde l'a-t-il compris, lorsque vers la fin de son discours, il s'est écrié en parlant de l'enfance : « Elle est mon premier et mon dernier amour! »

Mgr Dupanloup avait pris pour texte de son exorde l'éloge des lettres dont il rapporte, fort justement, toutes les beautés et toute la puissance à Dieu. Et certes, jamais les lettres n'ont été louées par une bouche plus digne, et jamais la gloire qui rayonne sur ceux qui se sont illustrés par elles n'a été si solennellement exaltée.

Passant aux travaux de ses nouveaux confrères, le récipiendaire a fait ressortir avec un grand charme d'élocution et avec une élévation d'idées qui ont saisi l'auditoire la haute portée philosophique et morale de ces travaux paisibles qui ont pour but de conserver précieusement la langue de la nation la plus intelligente du globe.....

L'honorable directeur de l'Académie avait, comme tout l'auditoire, subi l'influence de la pénétrante et instructive parole qui venait de retentir dans l'assemblée. Il l'a dignement et hautement avoué, et la modestie de Mgr d'Orléans a été soumise à une terrible épreuve sous les éloges aussi profondément sentis que dignement exprimés qui sont sortis de la bouche de M. de Salvandy. — *Charles Bousquet.*

Pour nous, si nous avons reproduit les citations qui précèdent, nous l'avons fait, moins comme un hommage au récipiendaire que comme un honneur rendu à la Religion, à l'Eglise, au Saint-Siége, à tous les nobles principes si magnifiquement exaltés dans cette mémorable séance. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que quelques journaux, la *Presse*, par exemple, et le *Siècle*, donnent à Mgr l'Evêque d'Orléans des éloges que ce prélat ne saurait avouer, et lui prêtent, en matière de *tolérance*, des principes qui ne sont pas les siens. Il y a, tout le monde le comprend, entre la charité chrétienne qui a inspiré le discours de Mgr l'Evêque d'Orléans et la tolérance, disons mieux, l'indifférence en matière de religion que prêchent le *Siècle* et la *Presse*, une différence essentielle. Charles de Riancey.

Mgr l'Evêque d'Orléans est parti ce matin pour Rome par le chemin de Lyon.

Les Prélats français qui, à notre connaissance, sont partis ou doivent

partir pour la même destination sont : LL. EE. les Cardinaux-Archevêques de Lyon, de Besançon, de Reims ; NN. SS. d'Adras, d'Amiens, d'Avignon, de Blois, de Grenoble, du Mans, de Marseille, de Montauban, d'Orléans, de Paris et de Saint-Flour.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE. — L'installation du lord maire a eu lieu, la semaine dernière, dans Guildhall, avec le cérémonial ordinaire. Dans le banquet qui a suivi la réception, de nombreux toasts ont été portés aux armées de France et d'Angleterre. Lord Aberdeen, qui à son arrivée avait été accueilli par de nombreux vivats, a prononcé une allocution où nous remarquons le passage suivant : « J'espère que vous ne trouverez jamais rien d'indigne de votre confiance dans la manière dont les ministres de la reine dirigent la guerre. Nous sommes décidés, en toutes circonstances, à persévérer dans l'effort de remplir notre devoir de la manière que nous pensons que notre souveraine et notre pays sont en droit de l'attendre de nous. (Applaudissements.) Ayant constamment en vue le grand objet de la guerre, prenant en considération les intérêts permanents de l'Angleterre et agissant d'un strict accord avec notre grande alliée, nous ne doutons pas de pouvoir amener cette lutte à une heureuse issue. » (Applaudissements.)

ESPAGNE. — On mande de Madrid, par dépêche télégraphique du 10 novembre, qu'à la séance des Cortès de ce jour, le général Evariste San Miguel a été élu président provisoire.

Une autre dépêche de Madrid, (11 novembre), nous annonce que la *Gazette officielle* publie une amnistie générale accordée par la reine, à l'occasion de l'ouverture des Cortès.

Le commerce était dans une stagnation complète.

Le 8 novembre au soir, on faisait circuler avec profusion la feuille volante *El Eco de las Barricadas* si connue pour sa violence et son cynisme. Des gardes nationaux ont mis obstacle à la vente de ce pamphlet où il était dit que la reine devait se présenter devant les Cortès comme devant ses juges.

SUÈDE. — Une statue équestre en bronze élevée au roi Charles-Jean, sur une des places de la capitale, vient d'être inaugurée avec éclat. Le roi avait choisi pour cette solennité le 4 novembre, anniversaire de la réunion de la Norwége à la Suède.

Des détachements de tous les régiments de l'armée suédo-norwégienne étaient rangés avec leurs drapeaux autour du monument. Les membres de la diète et les différents corps de l'Etat y étaient également convoqués, et les populations étaient de toutes parts accourues pour assister à cette fête nationale.

La diète suédoise a voté, le 3 novembre, l'augmentation de crédit demandée par le roi de Suède pour assurer la neutralité.

Alfred des Essarts.

Le *Moniteur* du 11 novembre publie : 1° Une instruction générale sur les attributions des préfets concernant l'enseignement primaire ; 2° une instruction générale sur les attributions des recteurs, concernant le même enseignement ; 3° une lettre par laquelle M. le ministre de l'instruction publique a commu-

niqué ces pièces à NN. SS. les Evêques et que nous reproduisons :

Paris, le 31 octobre 1854.

Monseigneur,

La loi du 14 juin dernier, en confiant aux préfets une partie des attributions antérieurement exercées par les recteurs, a introduit quelques modifications dans le service de l'instruction primaire.

J'ai rédigé des instructions détaillées pour déterminer avec précision le caractère et le but de l'organisation nouvelle.

Je crois devoir, monseigneur, vous donner communication de ces documents. Ils feront connaître à Votre Grandeur la pensée de l'administration supérieure.

L'éducation des classes laborieuses est au premier rang parmi les intérêts qui ont droit à la sollicitude de l'autorité épiscopale. Le gouvernement de l'Empereur ne voit pas seulement dans l'instruction primaire un moyen d'apprendre à lire, écrire et compter; il y voit un puissant instrument de civilisation; il veut que les écoles forment des hommes honnêtes et religieux en même temps qu'utiles et dévoués aux institutions qui ont garanti la sécurité du pays.

Le Gouvernement est donc certain d'obtenir votre concours pour cette œuvre importante, comme pour toutes celles où l'action du pouvoir civil a besoin d'être complétée par l'action si féconde de l'autorité religieuse.

Veuillez agréer, monseigneur, la nouvelle expression de mes sentiments de haute considération.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, H. FORTOUL.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Dans le dernier Mandement du Carême, Mgr l'Archevêque de Paris avait ordonné l'établissement de Conférences sur la religion pour les hommes. Une lettre, en date du 10 novembre, vient apporter quelques modifications à la première ordonnance et indique les prédicateurs qui seront chargés de ce ministère. — M. l'abbé Duquesnay fera la conférence de la paroisse Saint-Laurent (faubourg Saint-Martin, circonscription nouvelle). Quant aux autres circonscriptions, le P. Boylesve fera celle de Saint-Sulpice, le P. Rousseau celle de Saint-Eustache, et M. l'abbé Cassan de Floirac celle de Sainte-Marguerite. La conférence de Sainte-Geneviève est confiée au doyen et aux chapelains de cette église.

La soirée du dimanche paraît à Mgr l'Archevêque le moment le plus favorable pour ces instructions. Le choix de l'heure précise est abandonné à MM. les curés.

C'est le premier dimanche de décembre que commenceront ces Conférences : elles ne se feront, cette année, que pendant l'Avent et le Carême.

DIOCÈSE DE TOULON ET DE FRÉJUS. — On lit dans le *Journal de Toulon* du 7 novembre :

« L'expédition de Bomarsund va enrichir l'église de Muret d'un trophée conquis lors de la prise de cette île. Dans l'enceinte du fort principal s'élevait une riche chapelle, et au sommet de l'édifice brillait une grande croix de cuivre placée sur un globe doré. Lorsque la destruction de la place fut décidée, et au moment où il allait donner l'ordre de mettre le feu aux mines, le général Niel, regrettant que la croix de la chapelle se trouvât anéantie avec la forteresse, demanda aux sapeurs du génie quelques hommes de bonne volonté pour atteindre et enlever cette croix. Aussitôt

cinq ou six sapeurs s'élancèrent, et, avec autant d'adresse que d'audace, ils la rapportèrent intacte.

« Le général Niel a demandé et obtenu l'autorisation d'offrir cette croix à l'église de Muret, sa ville natale. L'annonce de ce précieux souvenir d'un glorieux fait d'armes a été reçue avec une vive satisfaction par les compatriotes de l'honorable général. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 8 novembre 1854, a été accordé un congé d'un an à M. l'abbé Glaire, professeur d'écriture sainte, à M. l'abbé Jager, professeur d'histoire et de discipline ecclésiastique, à M. l'abbé Icard, professeur de droit ecclésiastique à la faculté de théologie de Paris.

Par un autre arrêté, en date du même jour, M. le ministre a pourvu à la suppléance de ces professeurs en confiant à M. l'abbé Chassay le cours d'écriture sainte, à M. l'abbé Jacquemet le cours de droit ecclésiastique, à M. l'abbé Lavigerie le cours d'histoire et de discipline ecclésiastique. Aux termes du même arrêté, M. l'abbé Bautain demeure chargé du cours de morale évangélique, et la démission de M. l'abbé Duquesnay, nommé curé de Saint-Laurent, est acceptée.

Par décret impérial, en date du 8 novembre 1854, M. l'abbé Bargès, docteur en théologie, a été nommé professeur titulaire d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.

— M. le baron d'Haussez vient de succomber à une maladie qui, depuis longtemps, le tenait éloigné du monde. Administrateur éminent, il avait déployé dans les deux préfectures des Landes et de la Gironde une capacité dont ces deux départements ont conservé d'heureux souvenirs. Il fut appelé aux conseils de la monarchie lors de la formation du dernier ministère du roi Charles X. Son passage à la marine fut marqué par le grand événement de la prise d'Alger, auquel il concourut par la prévoyante activité de ses préparatifs.

Exilé pendant quelque temps, après les journées de juillet 1830, M. le baron d'Haussez a consacré aux lettres les dernières années de sa vie.

— On écrit à la *Gazette du Midi :*

« Mazzini ne se cache plus : il est à Genève et assiste aux prêches du temple dit *Evangélique*, dont son compatriote, le génois Rêta, est le grand-prêtre. M. James Fazy, qui autrefois semblait tenir fort peu de compte du *prophète de l'Idée*, est maintenant son ami ; c'est qu'un passeport américain est arrivé de Londres à Mazzini, et que le chargé d'affaires du cabinet de Washington à Berne a fait savoir au Conseil fédéral suisse que le tribun révolutionnaire était sous la protection des Etats-Unis.

« Avec cet appui, assez éloigné pourtant, Mazzini ordonne à ses adeptes de se tenir prêts à l'action.

« L'action est, dit-il, le devoir suprême de tous les Italiens. Aujourd'hui le mot *azione* doit être le *schiboleth* qui distingue amis et ennemis.—*H. Abel.* »

— On lit dans la *Gazette du Midi:*

« M. le commandant Lugéol, de l'*Iéna*, écrit à un de ses amis un épisode assez intéressant du combat du 17 octobre. Avant de commencer l'action, il adressa à son équipage l'allocution usitée en pareil cas, lui recomm

dant de faire son devoir, de pointer juste et de ne pas trop se hâter, etc. « Aussitôt que je fus descendu du banc de quart, dit-il, l'aumônier du vaisseau y monta, et après une allocution fort touchante, il plaça le navire sous la protection de la sainte Vierge Marie. Chose inconcevable et que j'attribue, malgré les esprits forts, à cette puissante intercession, je n'ai pas eu un boulet à bord, ni, par conséquent, un seul blessé tandis que les deux vaisseaux à ma poupe et à ma proue ont beaucoup souffert, et que même le *Christophe-Colomb*, bateau à vapeur qui me remorquait et que j'avais placé à l'abri derrière mon flanc du côté opposé à l'ennemi, recevait trois boulets qui n'ont fait de mal à personne. »

— La ville de Bordeaux peut être maintenant considérée comme délivrée du choléra. Du 24 juillet au 2 novembre, la mortalité cholérique, tant en ville que dans les hôpitaux, s'y est élevée à 669.

— On lit dans une correspondance d'Orient :

« Parmi les histoires qui courent à Constantinople, on cite le trait suivant : Un soldat français de la garnison d'Athènes, passant dans le jardin royal, fut renversé de sa mule. Attirée par ses cris, une dame qui se trouvait par hasard dans ce jardin approche et cherche à le consoler. Le soldat, tout joyeux de s'entendre adresser la parole en français, lui dit naïvement : « Ma petite dame, vous serez bien gentille si vous m'aidiez à rattraper ma bête qui s'est enfuie. » La dame fit reprendre et ramener la mule par son piqueur. Pendant que notre soldat se remettait en selle, il vit accourir des gens de tous côtés, et à sa grande confusion il apprit quelle dame l'avait si gracieusement secouru : c'était la reine. »

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

BOURSE DU 11 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES	COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . . comptant.	» »	72 30	72 50	72 65	» »	» »
3 0/0. . . fin courant. . . .	» »	73 15	72 60	72 70	» »	» »
4 1/2. . . comptant.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
4 1/2. . . fin courant. . . .	» »	» »	» »	95 25	» »	» »
Obligations de la Ville (1840). . .	1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .	1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.	2,990 »	.....	.....	2,990 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.	..... »	.....	.....	87 »	» »	» »
— nouveau.	....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.	....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.	93 1/4	.....	.....	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 16 NOVEMBRE 1854. (N° 5763.)

L'AMI DE LA RELIGION

FINANCES PONTIFICALES. — DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Un journal qui a bien voulu s'occuper de notre article sur les finances du Saint-Siége, s'étonne et se plaint que nous nous « attachions à bouleverser, dit-il, toutes les idées reçues. » Et en quoi? le voici : «On croyait généralement, ajoute-t-il, que le « gouvernement Pontifical tirait des redevances du monde ca- « tholique. Il paraît, au contraire, qu'il se ruine pour les fidèles, « que des charges de munificence sont l'attribut de son pouvoir, « et que l'exercice de son autorité spirituelle dans l'univers entier, « (à l'exception de l'Angleterre, de la Prusse, de la Hollande, « de la Russie etc., etc.) lui impose des dépenses exception- « nelles. »

Nous demanderons au *Siècle* la permission de bouleverser bien plus radicalement encore les «idées reçues,» non chez les gens qui ont quelque notion sûre et quelque impartialité, mais chez ceux qui vivent sur des préjugés et sur des ignorances.

Constatons d'abord que les conclusions de l'article qui a si vivement excité l'émotion du *Siècle* n'ont pas pu être révoquées en doute par lui. Il demeure démontré que, même avec l'aggravation d'impôts nécessitée par les suites funestes de la Révolution de 1848, les populations des Etats de l'Eglise sont encore celles qui, de toute l'Europe, ont à supporter les charges les moins pesantes. Pourquoi le *Siècle*, qui professe tant de zèle pour les intérêts populaires, ne tient-il pas compte d'un fait qui est pourtant assez important pour la prospérité et le bien-être des contribuables en général et des classes les plus nombreuses en particulier?

Mais passons « au monde Catholique. »

Le *Siècle* veut-il savoir à quoi se montent les « redevances » que, selon lui, le gouvernement pontifical tire de ce « monde Catholique? » Ces revenus sont composés de ce qu'on appelle les produits de la *Daterie* et de la Chancellerie apostolique, et ces produits comprennent les droits de chancellerie et d'expédition des bulles épiscopales et de quelques dispenses.

Or, qu'on juge de l'importance de ces produits : La daterie et la chancellerie apostolique rapportent au Trésor pontifical, pour les Etats-Romains seuls, plus que pour toute la catholicité.

Ainsi plus de deux cent millions de Catholiques répandus dans des contrées aussi riches que la France, l'Autriche, l'Italie

de l'Allemagne, les Etats-Unis d
tans d'Asie et d'Afrique et les co
la part belle. Mais comment le *Siè*
ces régions, le catholicisme a de
compte des Eglises considérables
des fidèles? Est-ce que l'Anglete
aussi admirable que nécessaire, re
rarchie épiscopale? Est-ce qu'il n'
Hollande? Est-ce que les deux-ci
au sceptre de la Prusse ne sont pa
la Russie elle-même ne compte
qu'elle a pu persécuter, mais qu'el
foi? Est-ce qu'il n'y a pas eu pré
puissance, comme avec le Roi des
concordats? Est-ce que la religion
libre, en principe du moins, et flor
tons helvétiques, comme dans la I
ne sait le nombre, le courage et la
les Etats septentrionaux de l'Euro
domaine de l'Apostolat, quant à ce
sans cesse du sang de nos martyrs
où nos missionnaires vont porter,
beau de la civilisation et de l'Evan
Siècle, qui donc refuse d'y voir le c
sorte, de l'autorité pontificale?

Or, pour régir cet empire, va
instituer ces pasteurs qui tous doiv
vicaire de Jésus-Christ; pour en
gouvernement [illegible]

comment il s'y prendrait pour exercer un pouvoir aussi compliqué et aussi étendu, pour envoyer et pour faire respecter des arrêts qui n'ont d'autre force que la force morale? Or, tout cela s'accomplit d'une façon précise et sûre, avec sagesse, avec ordre et avec calme, sans déchirement, sans rébellion et sans peine. Un mot, parti du Vatican et prononcé sur la ville et sur le monde, va retentir jusqu'aux extrémités de la terre habitée et il y trouve des cœurs invariablement dociles et des âmes irrévocablement soumises. On va en avoir une preuve solennelle dans quelques jours : il y a quatre années révolues à peine, le Souverain-Pontife a voulu constater la croyance de toutes les Eglises sur l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge. Du rocher de Gaëte, Pie IX, exilé et proscrit, s'est adressé aux patriarches, aux primats, aux archevêques et aux évêques qui sont en communion avec le siége de Pierre. Tous ont répondu, et aujourd'hui les archives de l'Eglise mère et maîtresse possèdent le témoignage des pasteurs et des fidèles de la Catholicité entière.

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas un chrétien, si humble qu'il soit, qui n'ait le droit d'adresser à Rome les doutes de son esprit ou les difficultés de sa conscience. Il n'y a pas un écrivain de qui les œuvres ne puissent être déférées au jugement de l'Eglise romaine, examinées en ce qui touche la discipline, le dogme et la morale, et signalées si elles sont dangereuses. Cela est de l'essence du gouvernement des âmes et du maintien de la doctrine. Il n'y a pas un Evêque, pas un Régulier qui ne puisse avoir des solutions à demander à l'autorité suprême. Le maintien de l'unité dogmatique est une des nécessités premières de l'Eglise, et il faut veiller à ce que la dernière expression solennelle de cette unité, à savoir les décrets du saint concile de Trente, soient gardés et respectés partout. Le culte extérieur est une des lois principales de la Religion : la liturgie, les cérémonies, les rites doivent être conservés dans leur pureté inviolable. Enfin, l'apostolat est la vie même du Catholicisme « *Euntes, docete omnes gentes,* » cette parole, depuis dix-huit siècles, n'a cessé de s'accomplir, et devant elle il n'y a pas de rochers inaccessibles, pas de glaces inabordables, pas de zone inexplorée.

Or, pour ces immenses et nécessaires fonctions, de quelles ressources use le Saint-Siége? Il a des *Congrégations* de Cardinaux, assemblées vénérables, tribunaux qui donnent leur avis et qui décident. Citons-en quelques-unes seulement : ainsi la Congrégation de la *Pénitencerie* répond aux affaires de conscience; celle de l'*Index* censure les écrits; celle des *Evêques et Réguliers* et celle de la *discipline des Réguliers* résolvent

questions relatives au clergé séculier et aux ordres monastiques; celle du *Concile* assure l'exécution des décrets de Trente; celle des *Rites* maintient l'unité dans les cérémonies et la pureté dans le culte public; celle des *Indulgences et des saintes Reliques* veille aux honneurs à rendre aux restes précieux des saints et s'occupe des grâces dont l'Eglise a le trésor; celle *De propagandâ fide* pourvoit aux besoins des Missions.

Ne sont-ce pas là des attributions de quelque importance? Et si le *Siècle* est de bonne foi, ne reconnaîtra-t-il pas qu'elles exigent quelque déploiement de personnel, de secrétairerie et de correspondance?

Eh bien! sait-il qui fournit à tout cela?

Le Saint-Père seul, sur son trésor particulier!

Oui, sur ce trésor, le Pape fournit aux dépenses de toutes les Congrégations ecclésiastiques, lesquelles, comme on l'a vu, servent au gouvernement spirituel de l'Eglise entière.

De plus, le *Siècle* sait-il que, sur ce même trésor, le Pape rémunère les membres romains du Sacré-Collége? qu'il se charge de tous les frais de la secrétairerie d'Etat? qu'il entretient tout le corps diplomatique, les nonces, les internonces, les chargés d'affaires qu'il députe dans le monde entier?

Sait-il que, sur ce même trésor, le Pape, qui est un souverain, et un souverain « qu'on doit traiter comme s'il avait quatre cent mille hommes, » doit solder sa maison, sa prélature, sa garde-noble et sa garde suisse?

Sait-il que, sur ce même trésor, le Pape fait solder les dépenses d'entretien, de conservation, d'augmentation de ces bibliothèques qui font l'envie des nations les plus savantes, de ces musées dont la réunion est sans seconde en Europe, de ces monuments qui racontent la double gloire de l'antique maîtresse du monde et de la Rome nouvelle, plus immortelle que sa devancière?

Eh bien! ce Prince de qui les ambassadeurs marchent à la tête des envoyés de toutes les puissances, à qui la Religion, les lettres et les arts imposent à l'envi leurs glorieuses mais lourdes charges, quel est son revenu, sa « liste civile, » comme on dirait ici?

A peine deux millions six cent mille francs! Quel est le souverain secondaire de l'Europe qui ne possède pas des ressources plus considérables?

Or, qu'on défalque de cette somme les traitements des Cardinaux, le budget des congrégations, qui monte à 97,956 *scudi*; celui de la secrétairerie d'Etat et de la diplomatie, qui est de 79,954; celui des gardes pontificales et de l'entretien des palais apostoliques, et enfin les pensions de retraite à tous les em-

ployés de la cour pontificale, on verra ce qui reste au Saint-Père pour ses dépenses privées comme souverain. Avec nos idées, avec nos habitudes, avec notre luxe, c'est quelque chose d'étonnant, et, pour peu qu'on y réfléchisse, l'admiration prend immédiatement la place de la surprise.

Bien d'autres que le *Siècle* en seront stupéfaits, et voilà qui bouleverse singulièrement bien des « idées reçues ! » Cela est cependant de la plus rigoureuse exactitude et relevé sur les publications officielles les plus récentes.

Grand et bel honneur pour le Saint-Siége! Et nous remercions le *Siècle* de nous avoir fourni l'occasion de rendre cet hommage au gouvernement pontifical. Henry de Riancey.

ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES A ROME

Voici en quels termes la *Civiltà cattolica* parle, dans son dernier numéro, de l'Assemblée d'Evêques qui doit avoir lieu à Rome. Nos lecteurs pourront voir que cette note de la Revue romaine confirme la plupart des renseignements que nous avons donnés :

N. S. P. le Pape heureusement régnant, assisté de cette lumière céleste que, dans les circonstances importantes, Dieu répand avec plus d'abondance, s'est déterminé à condescendre enfin au vœu unanime des Pasteurs et des fidèles en proclamant solennellement sa sentence apostolique relative à l'Immaculée Conception de Marie, T.-S. Mère de Dieu. Pour donner plus de pompe et d'éclat à cette solennité nouvelle et si impatiemment attendue, et satisfaire ainsi plus complétement Sa très-tendre dévotion et celle de tout le peuple chrétien envers la Sainte Vierge, Notre-Saint-Père a daigné inviter en plus grand nombre à Rome, pour le mois de novembre courant, des Evêques, non-seulement des États-Romains, mais encore de tout l'univers catholique. Si la misère des temps et les besoins pressants de beaucoup de diocèses, qui auraient trop à souffrir de l'absence de leurs Pasteurs, ne s'y étaient opposés, Sa Sainteté eût certainement voulu faire inviter spécialement tous et chacun de Ses vénérables frères dans l'Episcopat; mais, ne pouvant accomplir à ce point ses désirs, Elle a voulu qu'au moins une invitation nominale fût adressée par ses Nonces à deux ou trois Evêques de chaque nation, lesquels pussent sans grave inconvénient venir entourer son trône pontifical et représenter l'Eglise universelle soumise et applaudissant à l'oracle si longtemps désiré du Pontife suprême.

Toutefois, nous sommes certains que, outre les Evêques spécialement invités, grand nombre d'autres Pasteurs, auxquels la distance des lieux, les besoins de leurs Eglises ou quelque autre grave empêchement n'interdiront pas le voyage, viendront spontanément s'associer, dans cette auguste solennité, à leurs vénérables confrères, correspondant ainsi au désir de Sa Sainteté, qui verra leur arrivée avec la plus grande satisfaction. C'est ainsi qu'un certain nombre d'Evêques sont déjà arrivés et que beaucoup d'autres doivent les suivre. Rome tressaille de joie de renfermer dans son [illegible] cette assemblée de Pasteurs qui, pour n'être ni conciliaire ni [illegible] n'en est pas moins auguste et vénérable, et dans laquelle on verra le

présentants les plus éminents de la vertu, de la sagesse du sacerdoce catholique accourus de toutes les parties du monde pour applaudir à la voix du Souverain-Pontife et rendre, au nom de toute l'Eglise militante, à l'auguste Mère de Dieu, un nouvel et solennel tribut d'amour et de gloire.

L'abbé J. COGNAT.

Le *Giornale di Roma* des 31 octobre et 2, 3 et 4 novembre, enregistre les noms des prélats qui, ces mêmes jours, sont arrivés dans la Ville éternelle.

Ce sont NN. SS. le comte Charles de Reisach, archevêque de Munich; Georges-Antoine Sthal, évêque de Würzbourg, en Bavière; S. Em. le cardinal Scitowski, archevêque de Gran et primat de Hongrie; André Charvaz, archevêque de Gênes; Louis Rendu, évêque d'Annecy; François-Marie Vibert, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne; Marilley, évêque de Lauzanne; Girolamo Verzeri, évêque de Brescia; Gaëtano Benaglia, évêque de Lodi; S. Em. le cardinal Gousset, archevêque de Reims; Léon de Prystuski, archevêque de Gnesne et Posnanie; Raphaël Ferrigno, évêque de Bova et administrateur apostolique de Reggio (Deux-Siciles); William Vereing, évêque de Northampton; Pierre-Joseph de Preux, évêque de Sion (Suisse); Barthélemy Romilli, archevêque de Milan, et François Cuculla, archevêque de Naxos (Archipel).

L'Eglise officielle d'Angleterre a fait une perte considérable. Le docteur Robert Wilberforce, archidiacre d'East-Riding et curé de Burton-Agnes, vient d'abjurer le protestantisme et d'entrer dans le giron de l'Eglise catholique.

Robert Wilberforce, un des hommes les plus vénérés pour ses vertus, les plus distingués par sa science, dont ait pu se glorifier l'Eglise établie, est frère de l'évêque d'Oxford et de l'ancien curé d'East-Farleigh, dont la conversion eut, en 1830, un si grand retentissement. Après avoir parcouru, à Oxford, la carrière la plus brillante, et y avoir pris, en 1823, ses premiers grades, Robert Wilberforce fut successivement *fellow* et professeur au collége d'Oriel, prédicateur de l'Université et examinateur public. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un volume sur *l'Eucharistie*, qui a été entre les théologiens anglicans le sujet de vives polémiques. Il a publié aussi, peu de jours avant son entrée dans l'Eglise, un livre sur *la suprématie royale*, question qui a, en grande partie, déterminé sa conversion, comme on peut le voir par la lettre suivante, qu'il a écrite à l'Archevêque d'York :

Burton-Agnes, 30 août.

Monseigneur l'Archevêque,

La détermination que je prends maintenant aurait été prise plus tôt, s'il n'avait couru des rumeurs d'après lesquelles mon ouvrage sur la sainte Eucharistie allait être l'objet de poursuites légales. J'ai quelque difficulté à croire que cette intention ait pu être sérieuse, car les plus ardents antagonistes de cet ouvrage sont des hommes qui nient la régénération baptismale, l'ordre sacerdotal et la validité de l'absolution. Ces doctrines sont cependant affirmées d'une manière si positive dans les formulaires de notre Eglise que, pour un passage que l'on y trouve soulevant des difficultés contre mon système, il y en a des centaines qui contredisent celui de mes antago-

nistes. Je puis à peine imaginer qu'ils désirent, en interprétant nos formulaires, le faire avec une rigueur qui leur serait fatale à eux-mêmes. Mais j'aurais cru devoir, tant à mes opinions qu'à ceux qui les partagent, de me défendre jusqu'à la dernière extrémité contre une telle attaque. Mon livre a été soumis au public depuis bientôt une année et quatre mois, et, autant que je le sais, aucune poursuite légale n'a été commencée.

Mon attention a aussi été attirée sur un autre point de notre système ecclésiastique, auquel je suis arrivé à la conviction qu'il ne m'est pas permis d'adhérer plus longtemps : je veux parler de la suprématie royale. Je suis toujours disposé à reconnaître à Sa Majesté la suprématie dans ses Etats sur toutes les personnes et dans toutes les causes temporelles, et j'ai la confiance que j'aurai toujours pour elle une loyale soumission ; mais je ne puis admettre plus longtemps qu'elle, ou tout autre souverain temporel, ait une autorité suprême en toutes choses. Si mes objections étaient tirées de la loi de 1832, je pourrais me justifier, comme je l'ai déjà fait, en disant que cette loi a probablement été votée par inadvertance et qu'elle n'a reçu de l'Eglise aucune sanction formelle. Mais mon objection remonte jusqu'à la loi de 1533, par laquelle cette suprématie fut octroyée au roi, ainsi qu'au premier article du 36ᵉ canon, dont cette loi est la base. Je n'ai pas à troubler Votre Grandeur en lui parlant des fondements sur lesquels repose mon objection. Je me propose de les soumettre bientôt au public par la voie de la presse. Ce que je tiens à dire à Votre Grandeur, c'est que je rétracte l'adhésion que j'ai donnée au premier article du 36ᵉ canon, parce que je le crois contraire à la loi de Dieu. Il ne me reste plus qu'à me dépouiller des charges et bénéfices dont cette adhésion a été la condition, et à me mettre, autant que cela est possible, dans la position d'un simple membre laïque de l'Eglise. C'est pourquoi je donne à Votre Grandeur ma démission.

Je reste, Monseigneur l'Archevêque, de Votre Grandeur, l'obéissant serviteur, Robert T. WILBERFORCE.

L'Archevêque d'York a répondu en ces termes :

Bishopsthorpe, York, 31 août.

Mon cher Monsieur,

Je ne puis pas affecter d'être du tout surpris de votre lettre que je viens de recevoir. Il n'est pas nécessaire que je discute les questions auxquelles vous faites allusion. Mais, autant que la loi me le permet, j'accepte votre démission des charges que vous occupiez dans le diocèse d'York. Vous savez cependant que, pour donner un effet légal à vos intentions, un abandon formel doit être fait devant moi en personne ou devant un notaire. Dans un sentiment de respect et d'estime personnelle, je suis, mon cher Monsieur, votre fidèle serviteur. T. EBOR.

L'archidiacre Wilberforce a rempli les formalités légales que lui rappelait cette réponse, et a abandonné les deux bénéfices qu'il avait dans le diocèse.

Ces simples indications suffisent pour faire comprendre la sensation produite par la conversion d'un homme aussi considérable, et la joie qu'en ont ressentie nos frères d'Angleterre. L'abbé J. COGNAT.

PERSÉCUTION DES ORDRES RELIGIEUX EN ESPAGNE

Voici une persécution nouvelle que le ministère espagnol

..., qui aurait préféré leur tr
les abandonner entièrement à la disc
justice.

« Si l'on déteste universellement le
ont semé la discorde dans le pays b
conspirations carlistes, et que leur ma
gouvernement envoie des troupes dan
a en main des preuves de cette conspir
sion de M. Barutell.

« Dans le Concordat on avait eu soin
« On autorise l'établissement de certai
quelque autre. » C'est à la faveur de ce
Pères de Loyola que l'on est aujourd'hui

Comment se fait-il qu'une feuil
hautes prétentions à l'impartialité
cueillir sans réserve de telles injus
mais s'y associer elle-même et se l

Qui ne sait, sauf le *Journal des*
1851 avait précisément pris le soin,
de ses articles, de poser le principe
ligieux et d'en faciliter la mise en
tances? L'esprit de cette conventi
que le texte lui-même, et il faut l'
vouloir des ennemis irréconciliab
pour en contester l'évidence. Il n'y
censures apostoliques qui ose inter
ticle dont la généralité favorise et
tation avait pu se produire, le vie
pour la résoudre : *Odia restringer*
encore un coup, le doute même n'

rétablis dans leur maison de Loyola. Certes, s'il est un lieu vénérable dans le monde où les disciples de saint Ignace aient droit de résider, c'est bien le pays natal de leur saint et illustre fondateur. Il semblerait même que la plus violente proscription devrait s'arrêter devant ce sanctuaire. Eh bien! M. Alonso ne respecte rien; il faut que les Jésuites soient expulsés du berceau de saint Ignace. On leur assigne un lieu d'exil; il faut qu'ils se rendent dans l'île de Mayorque. De quel droit, en vertu de quelle loi? On ne daigne pas le leur dire : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* C'est le langage ordinaire de tous les oppresseurs.

Mais le temps manque; mais on n'est pas prêt à partir; mais on demande au moins quelque répit. M. Pacheco y consentirait volontiers; il a encore des entrailles pour ces prêtres, pour ces vieillards, pour ces citoyens qu'on ne peut chasser avec une telle brutalité sans exciter l'indignation publique et le mépris vengeur de l'histoire. M. Alonso ne le permet pas. Est-ce que l'Espagne pourrait être tranquille, est-ce que la Révolution pourrait être sûre d'elle-même si quelques pauvres religieux continuaient à prier près d'un autel!

Et alors commence l'injure et la calomnie : les Jésuites ont soulevé les provinces, ils prêchent la révolte. Déjà vingt fois on a redit et prouvé qu'ils étaient demeurés complétement étrangers aux affaires de la politique et aux débats des partis; qu'ils avaient exercé courageusement et sans acception de personnes, le ministère sacré de la prédication, et qu'ils n'avaient songé qu'au salut des âmes. Ah! il est vrai, ils ont aussi conquis sur les religieuses populations de l'Espagne l'ascendant que commandent la foi, le talent et la vertu. A leur zèle et à leur dévouement, les fidèles ont répondu par un attachement sincère et une profonde reconnaissance. Voilà leur crime.

Mais que le ministère y prenne garde : les religieux de la Compagnie souffriront sans se plaindre; mais les persécutions n'arracheront pas du cœur des peuples les sentiments qu'ils portent à ces apôtres. Elles courent le risque d'y exciter de ces douleurs et de ces mécontentements qui, tôt ou tard, compromettent la paix des esprits. Ce n'est pas en vain qu'on irrite la foi des nations, qu'on foule aux pieds la liberté religieuse et qu'on porte la main sur le sanctuaire. Henry de Riancey.

NOUVELLES DE LA GUERRE

La bataille du 5 novembre, livrée par l'armée russe de secours, en même temps qu'avait lieu une forte sortie, paraît avoir été le résultat d'un plan habilement concerté. Les généraux ennemis, en attaquant avec des forces très-supérieures

l'armée anglaise qu'ils savaient être numériquement faible, voulaient forcer la ligne de siége, et se placer entre cette ligne et celle de circonvallation pour se jeter sur Balaclava, renouvelant par un autre chemin la tentative hardie du général Liprandi. Il a fallu toute la fermeté anglaise pour résister au premier choc et donner aux Français le temps d'accourir. On peut considérer cette affaire comme une véritable bataille; elle en a eu les proportions; il suffit de voir quel est le chiffre énorme de la perte des Russes.

Presque en même temps que paraissait la dépêche du général Canrobert, une dépêche du prince Mentschikoff nous était transmise par la télégraphie privée. Voici la version russe, où l'on remarquera un fait encore ignoré, à savoir une première tentative d'assaut :

Berlin, dimanche 12 novembre. — Saint-Pétersbourg, le 12.

Le prince Mentschikoff mande de Crimée, à la date du 6 novembre, que la veille deux fortes sorties avaient été faites par la garnison de Sébastopol, l'une contre le flanc droit de l'ennemi et l'autre contre le flanc gauche de ses travaux de siége.

L'attaque contre le flanc droit a eu pour résultat la prise d'une batterie ennemie dont les canons ont été encloués. Les pertes de part et d'autre ont été considérables.

L'autre, contre le flanc gauche des travaux de siége, a eu pour résultat quinze canons encloués à l'ennemi.

Aussitôt après, une division française se mettant à notre poursuite tenta l'assaut, mais elle fut repoussée avec une grande perte.

La dépêche russe confirme implicitement par plusieurs expressions la victoire remportée par les alliés; elle avoue que les Russes ont été repoussés et *poursuivis*, elle avoue des pertes *considérables*. Au reste, les efforts de l'ennemi pour sauver Sébastopol sont d'une énergie à laquelle il faut rendre justice. La plupart des réserves disponibles sont arrivées des bords du Danube et du Dniester, et de plus, le czar a envoyé deux de ses fils pour animer les troupes par leur présence. Voici quelques renseignements donnés sur les deux princes par le *Journal des Débats* :

Le grand-duc Nicolas, cinquième enfant et troisième fils de l'Empereur, est âgé de vingt-trois ans. Il est inspecteur général du génie, aide-de-camp de l'Empereur, colonel titulaire d'un régiment de dragons, d'un régiment de grenadiers et du régiment des cuirassiers d'Astracan. Il est, en outre, propriétaire du 2e régiment de hussards autrichiens et chef du 5e régiment de cuirassiers prussiens.

Le grand-duc Michel, sixième et dernier enfant et quatrième fils de l'Empereur, est âgé de vingt-deux ans. Il a le titre de quartier-mestre-général de l'artillerie, il est commandant de la 2e brigade d'artillerie de la garde impériale, aide-de-camp de l'Empereur, colonel d'un régiment de lanciers, d'un régiment de dragons et d'un régiment de chasseurs à cheval. Il est, en

ıtre, propriétaire du 26e régiment d'infanterie autrichienne et chef du régiment de hussards prussiens.

On surexcite par tous les moyens possibles l'ardeur et le fa- ıtisme des soldats russes. Le *Wanderer* nous en offre un exem- 'e en reproduisant l'allocution suivante que l'archevêque d'O- essa Innocent a adressée, en présence du général Annenkoff t d'autres officiers supérieurs, à deux régiments d'infanterie artant pour la Crimée :

« Guerriers qui aimez le Christ ! guerriers victorieux, victorieux parce ıe vous aimez le Christ ! il ne vous a pas été donné de vous reposer long- mps de vos peines et de vos hauts faits sur le Danube. La voix de notre npereur vous appelle dans la presqu'île de Crimée pour châtier et battre ›s superbes ennemis, qui, aveuglés par la méchanceté et l'orgueil, ont é passer la mer et envahir notre ancien territoire, qui est le berceau du ıristianisme répandu dans toute la Russie, et le lieu où a été baptisé le 'and-duc Wladimir. Dieu sera présent dans vos rangs, et les anges com- ıttront avec vous invisiblement.

« L'ennemi, qui est arrivé par un seul chemin, fuira par dix, mais sans :happer à vos glaives; car, sachez-le, il est entouré de toutes parts; il ıudrait fuir et s'en retourner chez lui sur les ailes du vent; mais surpris ır nos braves bataillons, il ne l'ose pas. Il n'y a plus qu'à lui porter le ɜrnier coup et à le jeter à la mer comme un cadavre. C'est à vous et à ›tre courage que cet honneur est accordé. Allez donc en hâte, afin de 'ofiter de cette rare occasion, pour la joie de la Russie et la gloire de ›tre souverain chéri. »

C'est afin de mettre obstacle à l'assaut projeté pour le 5 que : prince Mentschikoff et le général Liprandi ont tenté cette igoureuse attaque sur l'armée anglaise qu'ils pouvaient prendre la fois en tête et en queue. Le *Constitutionnel* nous paraît bien éfinir la lutte dans son véritable caractère. Après avoir rappelé ıe deux des redoutes prises par Liprandi, celles qui se trou- ent au nord du ravin allant jusqu'à Balaclava, redoutes dont possession importait à la sécurité de l'attaque, avaient été :prises par les Anglais et les Français réunis, ce journal ajoute ıe les Russes étaient restés maîtres des deux autres. Le ravin ;parait les deux armées. De part et d'autre on s'observait ; ıais les alliés n'avaient pas intérêt à sortir d'une immobilité ıi ne nuisait pas aux travaux du siége. C'est donc l'ennemi ıi a dû attaquer :

La journée du 5 novembre a été un renouvellement de la journée du ı octobre. Tandis que le corps de Liprandi abordait de front les hauteurs :fendues par les réserves des Anglais, une sortie était dirigée de la place ›ntre les batteries anglaises ; le prince Mentschikoff et le général Liprandi ssayaient de nouveau de se donner la main à travers les lignes ennemies. En même temps, pour occuper les Français et les empêcher d'aller au 'cours de l'armée anglaise, une autre sortie avait lieu à l'extrémité op- ›sée de Sébastopol, de façon à menacer nos batteries les plus éloignées, ›s communications avec le cap Chersonèse, et nos dépôts de munitions.

. . . . . . de Vienne, en date du 13,
tions télégraphiques par voie de Kroi
tellement suspendues par suite de la i
lieu de s'étonner si les nouvelles d'Or
étaient transmises par cette voie, préfé
quelques retards jusqu'au rétablisseme
trique brisé.

La *Gazette de Londres* du 12 pu
dinaire, un long rapport de lord
tobre. Ce combat a été trop de l
recommencions le récit. Bornons-
général anglais est écrit sur un to
ble. Sans dissimuler aucune des
faites, lord Raglan explique le mo
être de sa cavalerie. Après avoi
force, il ajoute ce fait encore ig
d'un corps considérable de marin
seaux, sous le commandement de
ment en face de l'étroite vallée qu

La télégraphie privée a reçu, p
vembre, la dépêche suivante qui s
bataille du 5, annoncée déjà par le

Les positions anglaises ont été attaqué
sion des gardes, renforcée par la divisio
le commandement du général Canrobert
été sanglante; elle a duré douze heures.

L'avantage est resté aux alliés.

Liprandi a été battu.

Les généraux Brown, Bentinck, Bullar

La dépêche russe dit que quinze cano
conviennent . . .

NÉCROLOGIE

M. LE COMTE DE SAINT-AULAIRE

L'Académie-Française, la diplomatie et la haute société viennent de faire encore une perte cruelle. M. le comte de Sainte-Aulaire a succombé ce matin à une douloureuse maladie dont on avait pu espérer qu'il était guéri. Issu d'une très-ancienne famille illustrée dans les armes et dans les lettres, M. de Sainte-Aulaire avait occupé les postes les plus importants. Ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres, il avait laissé un long et honorable souvenir dans ces capitales. La Ville Éternelle avait admiré sa foi et sa piété, et il s'était conquis près de la cour d'Autriche une influence respectée. L'*Histoire de la Fronde*, qu'il composa dans ses loisirs, lui ouvrit les portes de l'Académie, où un de ses aïeux avait déjà siégé. Rien n'égalait la rare distinction de ses manières, l'aménité et la grâce de son esprit. Comme on l'a dit de lui, il avait élevé les qualités aimables jusqu'au niveau des qualités solides.

Ses dernières années avaient été consacrées à ce travail de conciliation et de concorde qui est le besoin de toutes les intelligences d'élite et de toutes les âmes généreuses. Il est mort avec la fermeté d'un chrétien des anciens jours. M. de Sainte-Aulaire laisse un fils, digne héritier de son nom; il avait marié ses trois filles à M. le marquis d'Harcourt, à M. le baron de Langsdorf et à M. le marquis d'Esterno.

Une telle perte sera profondément ressentie dans les rangs élevés de cette société polie qui continue les traditions du goût, de l'affabilité, de la culture des lettres et de l'amour du bien. HENRY DE RIANCEY.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Notre Saint-Père continue le cours des visites dont il honore les principaux couvents et établissements littéraires et scientifiques de Rome.

Le 30 octobre, le Souverain-Pontife s'est rendu à l'Observatoire astronomique du Collége Romain, qui vient d'être reconstruit sur l'emplacement de l'église de Saint-Ignace, et sur les piliers mêmes destinés d'abord à soutenir la coupole de ce temple magnifique. Sa Sainteté a été reçue par le R. P. Général de la Compagnie de Jésus et par la communauté entière du collége. Elle a examiné avec un vif intérêt la riche collection d'instruments astronomiques de tout genre dont l'Observatoire est pourvu ; elle a admiré la solidité de la tour principale, qui porte entièrement sur un des quatre piliers de l'église, ainsi que l'excellence des principaux instruments. En partant, Notre Saint-Père a daigné adresser des félicitations au P. Secchi, directeur de l'Observatoire, qui ne pouvait être inauguré d'une manière plus brillante.

Le 2 novembre, un service solennel a été célébré à la Chapelle Sixtine en l'honneur des Souverains-Pontifes défunts. La messe, suivie de l'absoute, que Notre Saint-Père a donnée, a été dite par S. E. le cardinal Patrizi, évêque d'Albano.

Par un billet de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté vient de nommer protecteur de la commune de Corciano S. E. le cardinal Pecci, archevêque-évêque de Pérouse.

DIOCÈSE DE SOISSONS. — On écrit de Laon (Aisne), le 7 novembre :

« Le domaine de Saint-Vincent, mis hier en vente, a été adjugé à

Mgr l'Evêque de Soissons, qui a, dit on, l'intention d'y fonder une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes du diocèse. »

DIOCÈSE D'ORLÉANS. — Nous lisons dans le *Moniteur du Loiret :*

« On nous assure que notre ville va très-prochainement recevoir le bienfait d'un établissement de *Petites Sœurs des Pauvres.* Mgr Dupanloup, avant de partir pour Rome, s'est entendu avec quelques-unes de ces humbles religieuses qui vont venir donner les exemples et les leçons de leur charitable dévouement pour les infirmes et les vieillards. C'est dans un des bâtiments dépendant jadis de l'institution de la Sainte-Enfance que les Petites Sœurs des Pauvres vont venir, nous dit-on, fonder leur première maison à Orléans. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par décret du 12 novembre, M. le comte de Morny, député, est nommé président du Corps législatif.

— On assure que MM. les notaires de Dijon viennent de prendre la détermination de fermer désormais leurs études les jours de dimanche et de fêtes obligatoires, et nous croyons que cette louable mesure regarde, non la ville seulement, mais l'arrondissement tout entier. Nous nous y attendions depuis longtemps déjà, mais nous n'en félicitons pas moins ces messieurs d'en être venus à la pratique. Dijon se devait à lui-même de donner l'exemple au reste du département. (*Spectateur de Dijon.*)

— On a annoncé le prochain départ du P. de Damas. Le P. de Damas est le fils de M. le baron de Damas. Héritier des sentiments religieux de son père, il est entré jeune encore dans la Compagnie de Jésus; aujourd'hui, il va partager en Orient les fatigues et les périls de l'armée française en qualité d'aumônier.

— Voici un bon mot qui a fait fortune et qui circule dans les salons de Turin, à propos de la situation prise par le cabinet piémontais dans la question d'Orient. On le répète en français. Il est si difficile de dire un bon mot dans une autre langue !

« On ignore, dit-on, quel parti prendront les ministres piémontais dans « la question d'Orient. La voix de la nation entière les pousse vers *la Porte.* « C'est ainsi qu'en se sauvant, ils sauveront le pays. »

— M. Louis Lebeuf, sénateur, régent de la Banque de France, officier de la Légion-d'Honneur, vient de succomber en son château de Montgermont (Seine-et-Marne), à l'âge de soixante-deux ans.

—Un nouvel avis, inséré au *Journal de Rome*, porte que, à partir du 6 du courant, on continuera à changer à la Banque du Mont-de-Piété les bons du Trésor de 10 écus contre de la monnaie d'or et d'argent.

— A l'exemple de la Cour de Cassation, toutes les Cours impériales ont inauguré les travaux de la nouvelle année juridique en assistant à une messe du Saint-Esprit. L'usage de la monarchie se trouve donc maintenant rétabli partout.

A Besançon, le discours de rentrée a été prononcé par M. le procureur général Loiseau, qui avait pris pour sujet la vie et les travaux de M. de Courvoisier, ancien garde-des-sceaux de Charles X, originaire de la Franche-Comté.

— Le fait suivant vient, par un ordre du jour, d'être porté à la connaissance de toutes les légions de gendarmerie :

« Les gendarmes de la brigade de La Bruyère (Tarn), ont été récemment chargés d'opérer l'arrestation de deux condamnés pour délits forestiers. L'un était une veuve indigente, fille d'un vieillard et mère de trois enfants en bas âge; l'autre, un ancien militaire, dont l'avoir venait d'être anéanti par un incendie, et qui se trouvait réduit à une affreuse misère.

« La gendarmerie dut mettre son mandat à exécution; mais une fois ce devoir rempli, les militaires, émus de compassion, ont généreusement renoncé à leur droit de capture et ont pris l'initiative d'une collecte en faveur de ces infortunés. Ils sont parvenus à réaliser une somme supérieure aux frais de condamnation, dont l'excédant a été remis aux deux pauvres familles. »

— On est en train de dresser les candélabres sur le large trottoir bordé de granit, qui circule tout à l'entour du Palais de l'Exposition.

On pose les statues sur le fronton du grand portail, qui va être bientôt débarrassé de son échafaudage.

— Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, la tour de l'église d'Ensisheim s'est écroulée avec un horrible fracas, entraînant dans sa chute une partie de la nef et du chœur. On frémit quand on songe au malheur qui s'en serait suivi, si cet accident avait eu lieu quelques heures plus tôt, alors que l'église était remplie de fidèles.

— Il vient d'arriver à Rennes deux canons russes avec tout leur attirail de campagne, pris à Bomarsund; ils viennent de Brest et sont dirigés sur Paris, où ils seront, dit-on, déposés au Musée d'artillerie.

— Une prise russe, le *Couriren*, est arrivée à Brest le 31 octobre. C'est à peu de distance de Valparaiso que ce navire a été capturé par le bâtiment à vapeur le *Phoque*.

— Une dépêche télégraphique datée de Lorient, 4 novembre, annonce que le brick de la marine impériale le *Zèbre* vient d'être lancé en ce port. Cette opération a parfaitement réussi.

— Un nombreux détachement d'infirmiers militaires est parti dimanche de Lyon pour l'Orient.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

LE CANADA VU ET JUGÉ A TRAVERS LE PRISME PROTESTANT

(2e article. — Voir le n° 5759.)

Ce que nous avons dit dans notre premier article du livre de M. le pasteur Grandpierre n'a pas dû en donner une haute idée, et cependant nous sommes loin d'avoir épuisé la matière. La riche et féconde imagination du directeur des missions protestantes, après nous avoir fait du Canada une terre désolée, transformé ses « blanches chaumières coiffées de toits pointus, avec leurs fenêtres aux linteaux peints et garnies de pots de fleurs, » en misérables *huttes de Bechuanas*, ne pouvait évidemment s'arrêter en si beau chemin. Puisque enfin l'on s'était proposé de faire voir dans le Canada la déplorable influence du Catholicisme sur les hommes et les choses, pourquoi laisser la démonstration incomplète? Comment, d'ailleurs, le lecteur s'apercevrait-il de l'amplification, ou même de la métamorphose, à propos d'un

d'où sont venus leurs ancêtres. Sous le
descendus si bas, que l'énergie moral
anglais, leurs voisins, n'ont pas même
honorable jalousie et de les arracher à
Alors, nous aurions voulu qu'ils ne pa
tentés de souhaiter qu'ils ne se rattac
leurs pères, auquel ils sont bien loin de
n'a été que passagère, et nous nous som
plus digne d'eux et de nous. Nous avons
des nombreuses Eglises évangéliques
celles des deux missions suisses entrep
breuses années, se fissent sentir aux Ca
de manière que, par la vérité, ils vinsse
régénération intellectuelle et morale,
sociale, car ils ont grand besoin de l'un

Attendrissant langage! auquel i
lité essentielle, la vérité. Tromp
égaré, M. Grandpierre a, cette fo
les effusions de sa tendre compas
moire les deux excellents vers de

Si dicentis erunt fortunis ab
Romani tollent equites pedit

M. le directeur des missions p
Catholiques canadiens ni plus ni m
dissement intellectuel et moral, et
plus honteux oubli de la France, l
cienne métropole. Mais la réponse à
qu'injurieuses se trouve toute f

dernière période séculaire que vient de traverser le Canada, il dit ce qui suit :

Depuis 1755, tous les malheurs qui peuvent frapper un peuple se sont réunis pour accabler les Canadiens. La guerre, la famine, les dévastations sans exemple, la conquête, le despotisme civil et militaire, la privation des droits politiques, l'abolition des institutions et des lois anciennes, tout cela est arrivé simultanément ou successivement dans notre patrie, dans l'espace d'un demi-siècle. L'on devait croire que le peuple canadien, si jeune, si faible, si fragile, se fût brisé, eût disparu au milieu de ces longues et terribles tempêtes soulevées par les plus puissantes nations de l'Europe et de l'Amérique, et que, comme le vaisseau qui s'engloutit dans les flots de l'Océan, il n'eût laissé aucune trace après lui. Il n'en fut rien pourtant. Abandonné, oublié complétement par son ancienne mère-patrie, pour laquelle son nom est peut-être un remords, connu à peine des autres nations dont il n'a pu exciter ni l'influence ni les sympathies, il a lutté seul contre toutes les tentatives faites contre son existence, et il s'est maintenu, à la surprise de ses oppresseurs, découragés et vaincus, admirable de persévérance, de courage et de résignation ; il n'a jamais désespéré un moment. *Confiant dans la religion de ses pères, révérant les lois qu'ils lui ont laissées en héritage et chérissant la langue dont l'harmonie a frappé ses oreilles en naissant et qui a servi de véhicule aux pensées de la plupart des grands génies modernes,* PAS UN SEUL CANADIEN, *de père et de mère, n'a jusqu'à ce jour, dans le Bas-Canada, trahi aucun de ces trois grands symboles de sa nationalité : la langue, les lois et la religion.*

Est-ce là de l'abâtardissement, demanderons-nous à M. Grandpierre? Il faudrait, pour le prétendre encore, autant d'obstination qu'il a fallu de légèreté pour l'affirmer sans examen. Un peuple qui se maintient ainsi avec son individualité, et dans la vigueur de ses traditions d'origine, qui défend tout cela contre d'innombrables et puissants obstacles, et malgré l'abandon auquel il est livré, un pareil peuple possède bien plutôt une sève de vie que nous ne voyons plus guère, malheureusement, dans bien des nations de notre hémisphère. Nous aurions beau jeu à dérouler ici en détail les faits que l'historien du Canada vient d'indiquer seulement dans une rapide esquisse. Il faudrait transcrire, année par année, les annales qui contiennent le récit des luttes persévérantes de cette généreuse et fidèle population canadienne. Eh quoi! n'avons-nous pas vu dans ce siècle même, il y a quarante ans à peine, cette lutte se continuer de la manière la plus glorieuse, et aboutir à un résultat presque définitif par la victoire de la foi religieuse du Canada sur les prétentions tyranniques du césaro-papisme britannique? Cette période de l'histoire canadienne est trop belle pour que nous n'en détachions pas ici un épisode mémorable, que nous reproduisons d'autant plus volontiers dans ce Recueil que, *jusqu'à ces* derniers temps, il n'avait point encore

point dans les instructions de
Evêque de Québec, Mgr Plessi
communications du général,
entre eux deux :

— Vous êtes dans une situation dés
rais qu'elle pût s'améliorer. Vous ne
votre place, et je ne puis vous recon
dépend que de vous d'être reconnu
rieures par une commission du roi.

Sur une observation de l'Evêque :

— Eh! à qui prétendez-vous que la
tenir? demanda Graig.

L'ÉVÊQUE. — A l'Evêque. Il est le p
les ouvriers dans son champ.

LE GOUVERNEUR. — Oh! voilà un poi
vous n'êtes pas convaincu que c'est là
n'ai plus à discuter avec vous.... Je
l'institution à celui que le gouverneur
il serait maintenu nonobstant cela.

L'ÉVÊQUE. — Vous pourriez le mainte
cure; mais ce n'est là que l'accessoire;
voir d'en remplir les fonctions spiritue

LE GOUVERNEUR. — Mais croyez-vous
attaché à sa religion? Une personne qu
temps le pays m'assure que la religion

L'ÉVÊQUE. — D'après mes connaissan
à sa religion; il n'y a pas d'article dont

LE GOUVERNEUR. — Ce qu'il y a de tr
sent, ce pays a été gouverné d'une ma
constitution d'Angleterre. Nous laisson
l'on ne souffrirait

L'Évêque. — Votre Excellence croit-elle la gloire de l'empire concentrée dans la nomination aux cures catholiques du Canada?...

Le gouverneur. — Savez-vous bien que vous n'avez pas un seul curé dans tout votre diocèse qui ait droit d'instituer une action pour le recouvrement de sa dîme? Et vous-même, quel maigre revenu vous avez!

L'Évêque. — Les revenus sont la dernière chose qu'un ecclésiastique doive rechercher. Le clergé catholique a souvent prouvé qu'il savait faire des sacrifices en ce genre.

Le gouverneur. — Mais comment pouvez-vous être content d'une existence aussi triste, d'une situation aussi précaire que la vôtre?

L'Évêque. — L'épiscopat dont l'Église m'a revêtu est un honneur plus que suffisant pour moi. Enfin, quelque maigre et précaire que ma situation semble à votre Excellence, j'aime mieux m'en contenter; j'aimerais mieux qu'elle fût encore plus maigre que de donner lieu à mes diocésains de dire que j'ai vendu mon épiscopat...

Le gouverneur. — Souvenez-vous que la religion catholique n'est point établie ici; elle n'y est que tolérée aux termes de la capitulation de Montréal, et par les termes de cette capitulation nous ne sommes pas obligés d'y admettre un évêque.

L'Évêque. — Sa Majesté n'a point en cette province un sujet qui lui soit plus dévoué que moi, cela va jusqu'à la conscience, mais non plus loin. Quant à la suprématie spirituelle, je veux dire à la qualité de chef de l'Église qu'il a plu au parlement d'Angleterre d'attribuer au roi, il est très-certain qu'aucun membre de l'Église catholique ne la peut admettre.

Le gouverneur. — Nous ne reconnaissons point d'Église catholique.

L'Évêque. — C'est sur quoi il ne m'est point permis d'être de la même opinion que Votre Excellence.

Le gouverneur. — ... Je ne puis déterminer le moment où la couronne commencera à exercer ses droits sur votre Église, mais je vous répète que ce moment ne saurait être éloigné. S'il arrive que la chose se fasse d'une manière disgracieuse pour l'évêque, vous vous souviendrez qu'il n'a pas dépendu de moi qu'elle ne tournât à l'avantage de votre place... Eh quoi! me laisserez-vous partir du Canada sans me permettre de vous être utile comme je le désirerais?

L'Évêque. — Ce désir ajoute à ma reconnaissance; mais je conçois qu'il est difficile qu'il soit rempli, car les conditions, malheureusement, n'en sont pas admissibles. »

Voilà comment parlait, vers 1810, l'évêque catholique du Canada; voilà comment ce grand homme défendait les droits sacrés de son Eglise contre d'impuissantes tentatives. Nous trouvons ici deux principes, deux religions en présence. Que M. Grandpierre veuille bien nous dire où se trouve le besoin de régénération de l'une par l'autre.

En attendant qu'il nous fasse une réponse dictée par sa conscience, nous recommandons à ses méditations le digne et ferme langage de l'Evêque canadien. Il y trouvera de quoi rectifier bon nombre d'idées sur ce que ses confrères se plaisent à appeler la *religion d'argent*, plus d'une leçon de conduite bonne à proposer aux missionnaires *évangéliques* qu'il dirige. Son temps

joindre le gracieux et utile complément des *Modes v*
de son titre et guide sûr et fidèle des toilettes et des
avec mille patrons, explications et planches exécu
d'hiver.

— Nous recommandons à nos lecteurs les *intére* *Mgr Salvado sur la mission de la Nouvelle-Nursie*, en écrivain très-connu disait dernièrement :

« La publication des *Mémoires sur l'Australie* est une évangélique, et il est difficile de trouver, pour le fonc un livre plus utile et d'une lecture plus agréable. fort surpris si bientôt ce livre ne figurait dans to ques, depuis celle de l'homme de goût et de scienc l'homme d'affaires et de négoce ; depuis la bibliothèc établissements jusqu'à celle des plus humbles parois L'abbé *L. Migne*.

— M. ALTORFFER, graveur, après avoir travaillé pen avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et les ligieuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, à P de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets de taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc., etc.

BOURSE DU 14 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU J PLUS HAUT	PLUS BAS	D
3 0/0. . .	comptant. . . .	72 45	72 20	71 80	
	fin courant. . .	72 40	72 25	71 75	
4 1/2. . .	comptant. . . .	96 »	96 »	95 75	

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1854. (N° 5764.)

L'AMI DE LA RELIGION

DU P. CHASTEL

A PROPOS DE LA *Revue des Deux-Mondes*.

Dans un numéro déjà ancien de la *Revue des Deux-Mondes*, nous avons rencontré les lignes suivantes, à l'occasion de l'ouvrage du P. Chastel sur la *Valeur de la raison humaine* :

« L'auteur de ce livre a des intentions excellentes; il voudrait fixer avec précision les rapports de la raison et de la foi. Malheureusement, pour une telle entreprise, la bonne volonté ne suffit pas; il faut une science bien sûre d'elle-même et un grand sens philosophique. La science du P. Chastel est confuse, et, dans son ardeur à traiter les questions métaphysiques, il a oublié la méthode. On pourrait croire aussi qu'il ne se soucie guère de la charité et de la bonne foi; mais non, quand il attribue à ses adversaires des opinions qu'ils n'ont jamais professées, ce n'est pas chez lui le fait d'un esprit haineux, c'est encore ignorance et précipitation. Disons-le cependant : au milieu des erreurs de ce livre, on est heureux de voir l'auteur s'efforcer de faire une part équitable à la raison humaine et défendre les écrivains de l'antiquité contre de ridicules attaques. »

Que la *Revue* possède, ou s'imagine posséder *une science bien sûre d'elle-même*, c'est ce qu'il serait difficile de *fixer avec précision*. Mais on ne s'attendait pas au reproche de *science confuse* de la part de ce recueil, lorsqu'on sait qu'il n'est pas de contradiction imaginable qui n'ait droit d'asile dans ses feuilles. Rationalistes, Protestants, Jansénistes, Catholiques même, au besoin, tous paraissent tour à tour sur la scène de la *Revue*, tous y sont reçus à enseigner successivement le oui et le non, le pour et le contre, sur toutes les questions, à la condition cependant, pour les écrivains qui se disent catholiques, de mêler à leur profession de foi quelques boutades rationalistes, jansénistes et même protestantes. C'est ainsi que, naguère, l'un des philosophes les plus éminents du recueil (et qui se dit catholique), supposant que, par les indulgences, « *on remet par avance la peine temporelle du péché*, » trouve « *qu'il est singulier, peut-être dangereux, pour la discipline morale de faire pénitence pour des péchés à venir.* » Nous pourrions répéter à notre tour, avec le censeur du P. Chastel : *La science* de la *Revue* est *confuse* (pour ne rien dire de plus), *et, dans son ardeur à traiter les questions théologiques, elle a oublié* son catéchisme. *On pourrait croire aussi qu'elle ne se soucie guère de la charité et de la bonne* foi; mais non :

quand elle attribue à ses adversaires les catholiques des doctrines *qu'ils n'ont jamais professées, ce n'est pas chez elle le fait d'un esprit haineux, c'est encore ignorance et précipitation.* Voilà pour la théologie de la *Revue*. Mais, du moins, si elle n'a pas le droit de toucher aux questions religieuses avant d'avoir relu son catéchisme, on ne peut lui contester celui de juger un ouvrage philosophique? Soit. A la condition cependant qu'elle n'exigera de personne, ni *une science bien sûre d'elle-même,* ni *un grand sens philosophique,* et surtout qu'elle ne trouvera pas *la science* d'autrui confuse, et, par dessus tout, qu'elle ne s'avisera jamais de réclamer contre *l'oubli de la méthode.*

En effet, jusqu'ici, le fondement de toute méthode comme de toute science, de toute logique aussi bien que de toute métaphysique, a été le principe de contradiction, formulé en ces termes par la scolastique : *Idem non potest simul esse et non esse.* Mais j'oubliais... nous ne sommes plus au moyen âge, et l'éclectisme a changé tout cela. Désormais le oui et le non sont vrais à la fois. C'est encore la *Revue* qui le proclame : « *La variation n'est pas le signe certain de l'erreur.* » (15 juin 1854, page 1167.) « *Bossuet,* est-il dit quelques lignes plus haut, *Bossuet pense réduire la Réforme au silence, en lui prouvant qu'elle a varié.* » Quelle naïveté, en effet, de la part de Bossuet, de s'imaginer, par exemple, que, lorsque Luther affirme que Jésus Christ est réellement présent dans l'Eucharistie, et que Calvin le nie, il faut bien que l'un des deux soit dans l'erreur. Et cela, par la raison qu'une chose ne peut pas, en même temps, être et n'être pas. Allons donc, *la science* de Bossuet *est confuse, et, dans son ardeur, il a oublié la méthode,* savoir que « *la variation n'est pas le signe certain de l'erreur.* » Est-ce *ignorance* ici et *précipitation?* Qu'il nous soit permis de supposer que l'écrivain de la *Revue* du 15 juin n'a pas lu l'*Histoire des Variations* de Bossuet, pas plus que le censeur du P. Chastel n'a lu l'ouvrage qu'il critique. Il serait assez curieux, au reste, de savoir quels sont ces *adversaires* auxquels le P. Chastel attribue *des opinions qu'ils n'ont jamais professées.* Il se pourrait que le camp rationaliste se trouvât piqué et légèrement ému de rencontrer, dans le P. Chastel, un adversaire d'une science un peu plus sûre et d'un sens un peu plus philosophique que l'on ne voudrait. Depuis vingt-cinq ans, en effet, nous assistons à un spectacle étrange. Des hommes qui se targuent d'une modération sévère et d'une impartialité austère, ne laissent pas de répéter sans cesse que l'enseignement catholique condamne et proscrit l'enseignement philosophique, que la philosophie du clergé n'est autre chose que la théologie, que l'Eglise n'a pour la raison humaine que des anathèmes et des foudres, qu'elle rejette toute doctrine qui ne re-

pose pas sur la foi à la révélation divine. Est ce ignorance? Est-ce mauvaise foi? L'une et l'autre peut-être. Comment, en effet, peut-on ignorer quel est, sur les matières philosophiques, l'enseignement commun de l'Eglise, du clergé, des ordres religieux, si ce n'est parce que l'on s'obstine à ne pas lire et à ne pas entendre, ou, du moins, à étouffer sous la conspiration du silence la voix générale des théologiens et des écrivains catholiques? Comment, par exemple, à l'occasion des conférences du P. Félix, à Notre-Dame, le *Journal des Débats* a-t-il eu la simplicité de demander « *une argumentation vigoureuse contre la raison, pour lui prouver, par des raisons péremptoires, qu'elle ne peut rien sans la foi?* » Et quel est donc le philosophe, et surtout le théologien catholique, qui ait jamais prétendu que la raison ne peut rien sans la foi? On vous dispense de parcourir la longue chaîne des Pères et des théologiens; il en est deux qui les dominent tous par l'autorité de leur génie, de leur science et de leur foi. Si ceux là ne sont pas orthodoxes, je ne sais qui le sera. Ouvrez saint Augustin et saint Thomas. Ils vous apprendront, l'un et l'autre, à reconnaître, et même à admirer, ce que la raison a pu sans la foi dans la personne d'un Platon et d'un Aristote. Or, depuis quand l'Eglise a-t-elle désavoué les Augustin et les Thomas? Sans doute, nous avons entendu les clameurs qui se sont élevées surtout contre Aristote; mais ces cris d'un Lamennais sont renouvelés de Luther. Or, « ils auront beau faire, dit fort bien le P. Chastel, ils n'enlèveront rien au mérite de ce grand homme. Il a traversé toutes les fortunes; sa philosophie a subi l'épreuve des siècles, et aujourd'hui nous en connaissons le fort et le faible. Mais ce que nous avons peine à nous expliquer, c'est que des champions de la philosophie catholique aient eu le courage de mépriser un auteur qui a joui de l'estime des principaux théologiens, des docteurs de l'Eglise, et, on peut le dire, de l'Eglise elle-même. »

Et maintenant nous invitons les rationalistes à tourner contre le P. Chastel les armes qu'ils déchargent en pure perte contre les adversaires de la raison. Je dis en pure perte : car, après tout, rationalistes, que prétendez-vous? à qui en voulez-vous? — A l'Eglise, à la foi catholique. — Cessez donc de vous épuiser à combattre des opinions qui ne sont pas l'enseignement de l'Eglise, qui n'ont rien de commun avec la foi, et qui passeront comme tant d'autres erreurs. Cessez de demander « *une argumentation vigoureuse contre la raison, pour lui prouver, par des raisons péremptoires, qu'elle ne peut rien sans la foi.* Ces raisons péremptoires n'existent pas; c'est ce que démontre le P. Chastel. Il vous dira « ce que peut la raison, par elle seule, » mais aussi CE QU'ELLE NE PEUT PAS, et c'est là ce qui blesse la Raison.

Que le P. Chastel soit catholique, vous avez pour garant de l'orthodoxie de son ouvrage l'autorisation du R. P. Buttaoni, maître du Sacré-Palais. On ne dira donc plus que le P. Chastel est seul à soutenir la valeur de la raison humaine. (On ne le dit plus, au reste, depuis qu'après avoir fait si bonne justice de tous les sophistes contemporains, à propos d'un seul d'entre eux, le P. Gratry a si abondamment démontré les forces de la raison au sujet de l'existence de Dieu.) On ne dira pas davantage que le défenseur des droits de la raison n'est pas d'accord sur ce point avec sa Compagnie. Le P. Liberatore, auteur lui-même d'un *Cours de philosophie*, et l'un des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*, non content d'approuver simplement l'impression du livre nouveau, se fait un devoir d'appuyer fortement sur son approbation ; *quod mihi valdè probatur*. Le P. Passaglia, qui jouit de *quelque* réputation théologique, le P. Passaglia n'a rien trouvé dans cet écrit qui pût être censuré, mais il y a rencontré *beaucoup de science et de sagesse*, et *un grand nombre de vérités qu'il juge opportun et nécessaire de publier en ce temps-ci*, *« nostris hisce temporibus opportuna aut etiam necessaria. »* Ce jugement vaut peut-être celui de l'anonyme de la *Revue*.

Mais encore une fois, on ne peut s'expliquer l'obstination de certains hommes à juger de l'enseignement commun de l'Eglise en matière philosophique, et en particulier de celui des Jésuites, d'après les opinions nouvelles d'un petit nombre d'écrivains, que Rome, pour le moins, n'a jamais approuvés, et dont les Jésuites ont toujours combattu les excès. On a donc oublié le solide ouvrage du P. Rozaven, dont la réimpression serait encore aujourd'hui la réfutation la plus complète des doctrines que poursuit le P. Chastel. On a fermé les yeux sur les articles si courts, si serrés, mais si formels et si concluants, que le P. Félix, publia à propos du même P. Chastel. On a donc voulu ignorer qu'il n'est pas dans la Compagnie un professeur de philosophie ou de théologie qui n'ait combattu les contempteurs de la raison, aussi bien que ceux de la foi. Il était cependant facile d'interroger les cours élémentaires dont le texte n'a cessé de faire la base de l'enseignement philosophique dans tous les colléges tenus par les Jésuites en France et hors de France. Bien avant que le P. Chastel eût publié le premier de ses opuscules, le P. Fournier enseignait la même doctrine sur les rapports de la raison et de la foi, comme on peut s'en convaincre aujourd'hui par la lecture de son cours, qu'il vient enfin de publier, à l'usage des colléges et des séminaires. Il suffit de lire la section troisième de la seconde partie de la logique. Là, le P. Fournier ...fute *ex professo* et l'un après l'autre tous les adversaires de la ...n, qu'il poursuit dans tous leurs faux-fuyants, et, nous ne

craignons pas de le dire, avec une franchise tout aussi calme, mais peut-être plus impitoyable que ne l'est l'invincible patience du P. Chastel.

Arrêtons-nous là. Notre but n'est pas de recommander les œuvres de nos confrères. Après les approbations qui garantissent l'ouvrage de l'un, après la longue épreuve de l'enseignement qu'ont subie les institutions de l'autre, l'éloge serait superflu. Nous avons prétendu seulement profiter de l'occasion que nous offre la *Revue* pour indiquer aux rationalistes quelques-uns des ouvrages qu'il leur faut attaquer pour atteindre le véritable enseignement catholique. Nous ne les défions pas à une démonstration de la valeur de la raison humaine individuelle. Platon et Aristote au sein même des ombres du paganisme, saint Augustin et saint Thomas, Bossuet et Fénelon, philosophes et catholiques, l'ont suffisamment démontrée, et l'homme ne se serait jamais pris à douter de sa faculté naturelle de connaître la vérité sans les extravagances des sophistes. Mais au lieu de vous épuiser à prouver aux philosophes et aux théologiens catholiques ce qu'aucun d'eux ne vous conteste, donnez-nous « *une argumentation vigoureuse* » contre la foi, et en même temps « *contre la raison,* » *pour lui prouver par des raisons péremptoires* qu'elle peut tout sans la foi, et que « *le droit comme le devoir de la philosophie est sous la réserve du plus profond respect pour les formes religieuses de ne rien comprendre, de ne rien admettre qu'en tant que vrai en soi et sous la forme de l'idée.* » C'est là que nous vous attendons.

Marin DE BOYLESVE. S. J.

NOUVELLES DE LA GUERRE

En l'absence des nouvelles qu'il recevait jusqu'ici par la voie de Bucharest, le gouvernement a fait paraître dans le *Moniteur* la dépêche suivante que l'ambassadeur d'Angleterre lui a communiquée :

Lord Raglan au duc de Newcastle

6 novembre 1854.

L'ennemi a attaqué avec des forces énormes, hier, dès la pointe du jour, la droite de la position anglaise devant Sébastopol, qui était défendue par la 2e division et la brigade des gardes de la 1re division, appuyées aussitôt que possible par la division légère, la 4e division et une partie de la 3e, et ensuite par la division du général Bosquet et d'autres corps de l'armée française, qui, par leur vaillante conduite, ont très-puissamment contribué au succès décisif de la journée.

Le général Canrobert s'est immédiatement rendu sur les lieux et m'a donné l'appui de son concours et de ses excellents avis.

Le combat a été très-obstiné, et ce n'est que dans l'après-midi que l'ennemi a été définitivement repoussé et forcé à la retraite, en laissant le champ de bataille couvert de ses morts et plusieurs centaines de prisonniers.

lettres reçues à Marseille (15
la ville était affreux, que le ty
infecté par les cadavres que l
outre, des incendies se déclar
pital qui a été consumé, près
raient péri. Cependant la résis
moins énergique et, selon toute
même après l'assaut donné au
était vrai que grand nombre d
dées, garnies de canons et tı
delles. Ces mêmes correspondaı
navires de la flotte russe ont été
sont dans la baie de Katcha; qu
barqué le 26 octobre à Balta, oi
les habitants; que le contre-am
la mer d'Azoff et coupe les comm
et la terre; enfin, que la flottill
à être attaquée.

Quant à la bataille du 5 nov
russe reçue par la voie de Berl
en ces termes :

Les deux attaques du 5 novembre é
schikoff et le général Liprandi. Le gé
qui a donné l'assaut. Le général Soïm

On est encore à savoir s'il y a
le 6. En effet, on a reçu à Vienn
pêche qu'il est bon de n'...

parts des troupes nouvelles pour renforcer notre armée d'Orient. La 5e batterie du 1er régiment d'artillerie vient de partir de Vincennes pour Marseille où elle s'embarquera. Un détachement du 6e bataillon de chasseurs à pied, arrivé hier de Strasbourg à Paris, en est reparti le même jour, également pour l'Orient.

Un décret du 15 novembre reconstitue immédiatement la 6e compagnie du 3e bataillon dans chacun des 100 régiments d'infanterie de ligne.

En Angleterre, il n'y a pas moins d'activité pour le même objet. A Southampton, tout est en mouvement; il va partir de ce port une nouvelle escadre de transports à vapeur destinée à conduire les renforts en Orient. Il a été reçu hier une dépêche télégraphique ordonnant de tenir prêt à partir sur-le-champ tout bâtiment à vapeur qui se trouve disponible dans le port.

Un émouvant récit de la bataille du 25 octobre a paru dans le *Times* sous ce titre : *Bataille de Balaclava.* — Nous regrettons que l'étendue considérable de ce morceau ne nous permette pas de le reproduire. Disons seulement que cette journée a été la plus rude, la plus périlleuse que les alliés aient eu à supporter en Crimée; tout le récit démontre que leurs pertes comme leurs dangers ne furent exactement dus qu'à la mollesse des Turcs, qui abandonnèrent leurs redoutes, dont les canons furent aussitôt tournés contre les Anglais et les Français.

Nous trouvons dans *l'Echo de Valenciennes* d'excellentes réflexions destinées à calmer les impatients, et auxquelles nous nous associons pleinement :

« Il se manifeste dans la population, à l'occasion du siége de Sébastopol, une impatience fiévreuse dont les habitants de nos campagnes, ordinairement si calmes, ne sont pas même exempts. Cette impatience, d'ailleurs toute patriotique, n'est pas parfaitement raisonnée, et elle tient surtout à l'ignorance des opérations militaires.

« Si les anciens Valenciennois consultaient seulement leurs souvenirs, ils seraient plus patients; ils se rappelleraient que dans le siége de 1793, notre cité a subi quarante-deux jours et quarante-deux nuits de bombardement; qu'elle a reçu 160,000 projectiles, dont 48,000 bombes; que deux armées alliées, comme à Sébastopol, étaient réunies pour prendre la ville; que le colonel Congrève, l'inventeur des fusées, dirigeait le feu des Anglais, et le baron de Unterberger celui des Autrichiens ; enfin, que 100,000 hommes faisaient le siége avec 344 canons et mortiers, et 10,000 hommes seulement défendaient la place avec 175 bouches à feu. Quelle différence entre ce siége et celui de Sébastopol! Ici la nature du terrain était excellente; en Crimée, elle est rocheuse et accidentée. Les impériaux de 1793 avaient tout en abondance dans ce pays; les alliés de 1854 sont forcés de tout faire venir par mer; Valenciennes était complétement investie, Sébastopol communique avec les dehors. Malgré les avantages de la posi-

du duc d'York et de ses alliés, il leur fallut six semaines de bombardement pour obtenir Valenciennes, et encore par capitulation.

« Qu'on ne s'étonne donc pas si Sébastopol, avec une armée et une flotte entière pour garnison, ne tombe pas aussi vite que les cœurs français le désirent. Il a fallu vingt jours entiers pour prendre la citadelle d'Anvers, qui n'est pour ainsi dire qu'un fort isolé. Le feu de Sébastopol ne date que du 17 octobre; en admettant que cette immense forteresse soit prise en un mois, on aura accompli un des plus grands faits militaires du siècle. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* du 17 novembre reproduit une dépêche télégraphique, de source russe, datée d'Odessa, le 11. Il y est dit que, les 6, 7 et 8, il ne s'était passé devant Sébastopol aucun événement, que les Russes s'occupaient à réparer le dommage fait à leurs fortifications, et que les alliés poursuivaient activement les travaux du siége. « Evidemment, ajoute le *Moniteur*, la situation des assiégeants était bonne le 8; l'action du 5 avait produit son effet. »

D'après le courrier de Constantinople du 5, les Français n'étaient plus, le 3, qu'à 140 mètres de la place. Tous les forts du côté de terre étaient démolis et avaient cessé de tirer; seules, les batteries basses tenaient encore, mais leur feu s'affaiblissait. Les assiégeants avaient pratiqué des mines pour les faire sauter. Le 28 octobre, le général Kiriakoff a été tué par une bombe française. On estime la perte des Russes à 1,000 hommes par jour. Les Anglais, avec leurs pièces de Lancastre, avaient coulé deux frégates russes et atteint plusieurs autres bâtiments; on dit que le vaisseau les *Douze-Apôtres* a été incendié. Une dépêche de Marseille, reçue par l'agence Havas, contient ces lignes rassurantes :

La brèche était praticable devant Sébastopol au départ du courrier. Les Russes, en voyant leurs ouvrages contreminés par les Français, rétrogradent et se fortifient plus en arrière. Cependant, malgré les ressources qu'elle peut trouver dans sa communication avec le nord, la garnison s'épuise par suite des maladies et de la disette croissantes. La beauté du temps est, du reste, de nature à hâter le dénoûment de la lutte.

Des lettres reçues par le *Sinaï* disent que 8,000 Anglo-Français et 1,600 marins des flottes devaient donner l'assaut à la place vers le 8. On avait remarqué de nouveaux incendies dans Sébastopol, notamment celui du magasin à vivres.

Un rapport du général Canrobert est parvenu au ministre de la guerre. Il est daté du 2 novembre, et est, par conséquent, antérieur à la grande sortie des Russes. Le commandant en chef annonce que les attaques contre la place marchent lentement, mais sûrement. Le feu des nouvelles batteries, ouvert le 1er novembre, a constamment dominé celui de la place :

Cependant l'ennemi a pu faire cette nuit, à force de bras et de matériel, les réparations qu'il exécute habituellement; il a réuni le plus de pièces

de campagne qu'il a pu, et ce matin, avant le jour, nos travaux d'approche et nos batteries ont été assaillis par le feu d'artillerie le plus violent qui se soit peut-être jamais entendu. Fort heureusement, mal dirigé pendant la nuit, il ne nous a causé que des pertes et un dommage matériel insignifiants.

Entre l'enceinte extérieure, dont nous sommes parvenus à dominer le feu sans l'éteindre, et la ville proprement dite, se rencontrent des terrains occupés par des casernes et des constructions isolées; l'ennemi y a réuni de nouveaux moyens de résistance, et on ne saurait imaginer une défense plus opiniâtre.

L'armée russe continue à occuper la vallée de Balaclava et les hauteurs en arrière.

En résumé, monsieur le maréchal, nous avons fait, malgré les obstacles de tous genres, des progrès réels dans nos travaux. Le génie de l'armée, en conduisant ses approches aussi près de l'enceinte, a réalisé presque l'impossible, puisque nous sommes arrivés, en quatorze jours, à la troisième parallèle, en marchant toujours en sape volante dans un roc vif, où l'on met trois et quatre jours à faire le travail d'une nuit dans un terrain ordinaire.

Le temps est froid, mais beau; la santé de l'armée est satisfaisante, quoique les travaux du siége aient excessivement fatigué les troupes qui y sont appliquées.

A la suite de ce rapport se trouve la continuation du Journal du siége. Il comprend les 22, 23, 24 et 25 octobre. C'est un exposé des difficultés si nombreuses que rencontre l'armée des alliés. Le combat meurtrier du 25 y est exposé avec une grande lucidité. Il est évident, après cette lecture, que l'imprudence chevaleresque de la cavalerie légère anglaise l'a seule exposée à des pertes qui eussent pu être évitées, et que des avantages réels ont été obtenus par la brigade de grosse cavalerie anglaise qui a mis en fuite la cavalerie russe, et par nos chasseurs d'Afrique qui ont obligé l'artillerie ennemie à s'éloigner au trot et cinq bataillons qui la soutenaient à se replier en arrière.

Nos pertes, dit le Journal en terminant, sont, depuis le commencement du siége, de 75 tués, dont 4 officiers, et 618 blessés, dont 17 officiers.

A. DES ESSARTS.

On veut bien nous communiquer la lettre suivante, qui contient des détails pleins d'intérêt et d'édification sur les prisonniers de l'île d'Aix :

L'île d'Aix (Charente-Inférieure), le 13 novembre 1854.

Mon Révérend Père,

Je trouve enfin un instant pour vous dire quelques mots sur ma mission auprès des prisonniers russes à l'île d'Aix.

J'ai quitté Paris lundi 6 novembre au soir, et me suis rendu directement auprès de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de La Rochelle, qui m'a reçu avec une bonté toute paternelle et m'a accordé tous les pouvoirs nécessaires. Les communications entre La Rochelle et l'île d'Aix étant peu

... ...rs. Au milieu de
conservé leur foi intacte au fond de l
les Catacombes. A présent, elle s'exh
répand en larmes. Nous avons deux
avec la messe; l'autre, dans l'après n
Sacrement, accompagnée de véritabl
sacrés, chantés avec l'onction de véri
un échantillon du peuple polonais,
tien. Vous sentez bien qu'avec un tel
rite; un peu de travail payé de suite
de consolation. Parmi les cent soixan
quarante qui n'ont pas encore eu le bo
Confirmation. Monseigneur, dans son
le leur donner, et je l'attends dans le

Je crois pouvoir terminer ma missi
vous avez à m'écrire, je pense que v
dant, je me recommande de nouveau
bons Pères; et je suis avec le plus pro
chement, votre très-humble et obéissa

Nous apprenons d'une source ce *rimaire* conclue entre le Saint-Siég va être enfin publiée. Puisse l'exéc cère! Faisons surtout des vœux p un leurre destiné à tromper une l'Eglise!

DÉCOUVERTE DU TOMB

caveau sur lequel cette pierre doit reprendre sa place restera ouvert jusqu'à mercredi prochain, jour auquel un service sera célébré pour les évêques de Meaux dont les corps reposent dans la cathédrale....

« Josse, *vicaire général de Meaux.* »

Nous puisons dans une seconde lettre de ce vénérable ecclésiastique les détails suivants :

« Mgr l'évêque de Meaux avait depuis longtemps l'intention de faire exécuter les travaux nécessaires pour être lui-même fixé sur un point aussi important. Mercredi, 8 du courant, des fouilles commencées vers midi, sur les indications données par Sa Grandeur elle-même, d'après le testament de Bossuet et le procès-verbal d'une levée des tombes faite en 1723, ont amené en moins de deux heures les plus heureux résultats. Les ouvriers rencontrèrent d'abord sous les dalles, à la profondeur de 60 centimètres environ, une petite voûte en pierre. On l'ouvrit, et l'on trouva un caveau renfermant un cercueil de plomb. C'était celui de M. de Ligny, prédécesseur immédiat de Bossuet. Ce caveau est en grande partie sous le trône épiscopal actuel. On sait que Bossuet avait demandé par son testament, à être enterré *aux pieds de ses prédécesseurs.* On creusa au pied du tombeau dans la direction du chœur, c'est-à-dire entre le trône et les degrés du sanctuaire. Bientôt on trouva, à la même profondeur, un petit caveau semblable au premier, et qui peut avoir environ 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur et 1 mètre de profondeur. Ce caveau est formé de parois en maçonnerie de 12 centimètres d'épaisseur environ. La partie supérieure était fermée par une petite voûte légèrement arquée. On trouva dans ce caveau un cercueil de plomb hermétiquement fermé, long de 1 mètre 78 centimètres, et marquant assez bien la forme générale du corps humain. La partie qui renferme la tête est arrondie ; il y a un renflement bien prononcé pour les épaules ; le reste va se rétrécissant graduellement jusqu'aux pieds. A l'endroit de la poitrine, le cercueil porte une plaque de cuivre longue de 30 centimètres et large de 22, parfaitement scellée, sur laquelle nous lûmes, avec une respectueuse curiosité, l'inscription suivante, gravée en lettres majuscules, sous les armes bien connues de l'illustre prélat :

HIC QUIESCIT RESURECTIONEM EXPECTANS
JACOBUS BENIGNUS BOSSUET EPISCOPUS MELDENSIS
COMES CONSISTORIANUS, SERENISSIMI DELPHINI
PRÆCEPTOR PRIMUS, SERENISSIMÆ DUCIS
BURGONDIÆ ELEEMOSYNARIUS, UNIVERSITATIS
PARISIENSIS PRIVILEGIORUM APOSTOLICORUM
CONSERVATOR, ET COLLEGII NAVARRÆ
SUPERIOR, OBIIT ANNO DOMINI MDCCIV
DIE XII APRILIS, ANNOS NATUS LXXVI
MENSES VI ET DIES XVI
REQUIESCAT IN PACE

« On lit la même épitaphe, mais avec quelques lignes de plus et le nom de Bossuet neveu, sur la grande pierre tombale en marbre noir dont nous avons déjà parlé.

« Le cercueil de Bossuet est posé horizontalement sur une grosse planche de bois de chêne, portée elle-même sur trois barres de fer destinées à l'isoler au-dessus du sol. Les pieds arrivent précisément jusqu'aux marches

facile à comprendre, à faire ouvrir le cercu
renfermés les restes de ce grand homme. C'
s'y est décidé, et, dans la même journée, à u
étions réunis en très-petit nombre au bord
de la cathédrale étaient closes. C'est par un
trouvé là au moment même, et Monseigneur
compagner. Avant de convoquer le chapitre
Prélat voulait s'assurer de l'état où se trouv
illustre de ses prédécesseurs.

« Des ouvriers ont tiré du caveau le cercu
l'ouvrir du côté de la tête. Pendant cette
étions tous muets et saisis. Je me rappelais c
suet, s'adressant au plus illustre auditoire de
fût permis *d'ouvrir un tombeau devant la cou*
tombeau que nous recueillons le mieux tout
ce qu'il y a de plus grand dans le monde cesse
l'endroit de la mort. Et voilà que la mort n
Bossuet lui-même. On se souvient que, reprod
lieu, il a dit que la chair changera de natu
autre nom, que même celui de cadavre ne lu
qu'*il deviendra un je ne sais quoi qui n'a plus*
« tant il est vrai que tout meurt en lui, jusq
« lesquels on exprimoit ses malheureux reste
qu'il n'en fût point ainsi du corps de Bossuet
épargné, pour que nous puissions retrouver q
tabernacle du génie. Après qu'on eut soulevé
répond à la tête, nous avons reconnu d'abord
ches : c'étaient du plâtre en poudre et du tan,
conservation. Puis, à mesure qu'on dégageai
nous avons vu se dessiner la forme d'une tête

et demi, et nul ne le verra dans l'heureux état où nous l'avons trouvé le 14 novembre 1854; car, à l'heure où j'écris ceci, le visage de Bossuet n'est plus le même. La bouche est ouverte; elle est petite; les dents du devant sous la lèvre supérieure sont conservées. Cette bouche ouverte n'a pas le caractère ordinaire que donne la mort ; elle est frappante et belle à voir. Cette bouche, qui a mieux parlé que toute bouche humaine, semble parler encore dans le cercueil. Les yeux sont fermés ; le nez a été aplati; on reconnaît les moustaches et la mouche. La tête garde des cheveux; ce sont ces cheveux blancs qui *avertissaient* Bossuet, dans l'oraison funèbre du grand Condé et dans son allocution pastorale de la dernière assemblée synodale. Nous avons remarqué que le crâne avait été scié pour enlever le cerveau et y substituer des aromates. Le front présente un petit trou ; un crayon introduit par là n'a rencontré que le vide. La taille de Bossuet était moyenne; elle ne dépassait pas cinq pieds et deux pouces. Un artiste, M. Maillot, chargé de la restauration des grands tableaux de la cathédrale de Meaux, et qui assistait à l'ouverture du cercueil, a dessiné la figure de Bossuet *telle que la mort nous l'a faite;* il l'a reproduite en peu de temps et avec succès, quoique le crayon tremblât sous ses doigts.

« Dès l'instant où le visage de Bossuet nous est apparu, Mgr l'évêque de Meaux a fait prévenir MM. les chanoines de la cathédrale, M. le sous-préfet et toutes les autorités. L'empressement a été très-grand et l'émotion très-vive. En même temps arrivaient de Paris une foule d'ecclésiastiques, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Maret, M. le curé de Saint-Louis-d'Antin, M. le curé de Saint-Roch. M. Floquet, qui, depuis de longues années, interroge et explore tous les souvenirs relatifs à Bossuet, a fait soixante lieues pour venir contempler ce tombeau. Par les ordres de Mgr l'évêque de Meaux, un drap mortuaire recouvrait le cercueil, et huit candélabres brûlaient autour. A un signal donné, tous les assistants se sont agenouillés pour réciter la prière des morts. Lorsque, dans l'oraison, Monseigneur a prononcé les noms de *Jacques-Bénigne,* une émotion profonde nous a gagnés tous.

« Cette nuit, une glace a été scellée pour préserver de l'air extérieur le visage de Bossuet et le rendre visible à tout le monde. On a rempli les vides autour de la tête par des poudres aromatisées et du charbon pilé.

« Aujourd'hui, à dix heures, un service funèbre a été célébré; Monseigneur a officié; les ornements pontificaux couvraient le cercueil de Bossuet; une crosse était là, et le trépas avait glacé la main qui eût pu la porter. Bossuet reparaissait en Pontife dans sa cathédrale. Tous les fonctionnaires de la ville avaient répondu à l'invitation de Monseigneur. Les assistants étaient nombreux. Notre âme à tous demeurait remplie du nom de Bossuet; nous avions besoin d'entendre raconter sa gloire. La messe finie, un chanoine de Meaux, M. Réaume, nous a noblement retracé les qualités supérieures et incomparables de ce génie si vaste, si complet et si chrétien. Puis ont été faites les trois absoutes; les deux premières l'ont été par MM. les grands vicaires, la troisième par Mgr l'Evêque. Le spectacle que nous avions sous les yeux portait avec lui une grandeur dont l'esprit restait comme accablé.

« Depuis que la messe est terminée, des flots de peuple se succèdent au tour des mortelles dépouilles de cet homme immortel. Bossuet, du fond de son cercueil, bénit encore les enfants de ceux qu'il bénissait jadis.

........ses contempc
aujourd'hui bien plus grand dans la pensé
mémoration religieuse et nationale avec to
savants, toutes nos illustrations : un éloc
chaire de Bossuet pour rappeler les œuvres
comme son génie, et toutes les gloires de c
mémoire impérissable. La France ne sera ja
Bossuet au monde. »

« Meaux, 15 novembre 1854.

BULLETIN POLITIQUE D

ESPAGNE. — La correspondance de Madı
porte les nouvelles suivantes :

« La première séance de l'Assemblée c
moins d'intérêt et d'animation qu'on ne le pe
dans les tribunes. Les bancs de la gauche éta
de députés sur les bancs de la droite. Le ban
tous les ministres, à l'exception du présiden
toire.

« Après la lecture des procès-verbaux d'us
la Chambre d'une proposition signée par MM
d'autres députés de l'extrême gauche, dem
commission spéciale de neuf membres charg
règlement qui doit les régir, l'Assemblée de
nente jusqu'à ce qu'il ait été statué à cet éga
proposition; il a dit que l'Assemblée consti
toute nouvelle en Espagne, il convient de pr
glement tout nouveau. Le congrès constitua
aucun précédent, parce que c'est à lui qu'app

« La proposition a été prise en considératio

même inscrit son nom sur leur bulletin. Ainsi s'expliquerait le haut chiffre de suffrages obtenus par M. le bourgmestre. On peut donc regarder l'élection de M. Loos comme la consécration de l'arrangément qui introduit le clergé dans les écoles de l'Etat. Reste à savoir si le parti exclusif envisagera ce résultat comme une victoire.

ÉTATS ROMAINS. — On écrit de Rome au *Moniteur :*

Deux nouvelles dispositions financières viennent d'être prises par le gouvernement du Saint-Siége. Les changeurs dont l'industrie ne se soutenait que par l'accaparement et l'agiotage au détriment des intérêts privés ont dû fermer leurs boutiques. En même temps, la banque des Etats romains a commencé le remboursement de son papier en numéraire. On ne pouvait qu'applaudir à ces mesures; aussi ont-elles reçu l'approbation générale.

PIÉMONT. — On s'occupe beaucoup, à Turin, d'un prochain voyage des deux ministres, M. da Bormida et M. de La Marmora, à Paris. On rattache généralement cette démarche aux éventualités que présente la guerre d'Orient, et à l'attitude du gouvernement sarde vis-à-vis de l'Autriche.

Alfred des Essarts.

Le *Courrier de l'Aude* se dit autorisé, par une lettre officielle, émanant de l'autorité ecclésiastique, à annoncer que Mgr de Bonnechose, évêque de Carcassonne, n'accepte pas l'évêché d'Evreux, auquel il a été nommé par une ordonnance mentionnée ces jours derniers au *Moniteur*.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Par billet de la secrétairerie d'Etat, N. S. P. a daigné admettre S. E. le Cardinal Sterckz, Archevêque de Malines, parmi les Cardinaux qui composent la S. Congrégation de l'Index.

Par un autre billet, Sa Sainteté a daigné également décharger Mgr Dominique Gigli de l'emploi de secrétaire de la S. Congrégation des Rites, et nommer à cet office Mgr Annibal Capalti, prélat domestique. Voulant en même temps donner à Mgr Gigli une marque de sa paternelle considération, N. S. P lui conserve le titre de secrétaire émérite, ainsi que les honoraires dont il jouissait jusqu'à présent comme titulaire, et l'a nommé consulteur de cette S. Congrégation.

Diocèse de Lyon. — Le 7 novembre, une touchante cérémonie a été célébrée dans les mines de Rive-de-Gier. A quatre heures du soir, M. le curé de Rive-de-Gier, assisté de dix ecclésiastiques, est descendu dans le puits du Pré-Gourdmarin pour procéder à l'inauguration et à la bénédiction d'une statue de la Vierge, qui avait été établie au milieu des galeries d'exploitation des mines de houille, sur un autel dressé et orné par les ouvriers mineurs.

Plus de 500 ouvriers assistaient à cette cérémonie, ayant à leur tête les maîtres mineurs et les ingénieurs, avec l'ingénieur des mines du Gouvernement, M. Lebleu, et les garde-mines. Rien ne peut rendre l'effet produit par cet autel, éclatant de blancheur, couvert de fleurs, et surmonté d'une statue en bronze d'une belle exécution. Rien ne peut donner une idée de la magnificence des chants religieux répétés par 500 voix au milieu de ces voûtes sombres aux mille échos, éclairées alors par les 500 lampes des ouvriers, et par les cierges des prêtres, des chantres et des servants.

. ... dangers

ANGLETERRE. — Il a été célébré hier, à la
du Grand-Apôtre-Saint-Thomas, un servic
S. A. R. la duchesse de Wurtemberg, sœur
décédée à Paris, le 21 du mois dernier, da
Emericus Podolski officiait en présence d'u
nais réfugiés.

PIÉMONT. — On lit dans l'*Echo du Mont-I*

« Mgr l'Evêque d'Asti a nommé à quatre
sans avoir demandé l'*exequatur* au gouvern
naux ministériels. On dit que le fisc d'Asti v
Ce sera un bien curieux spectacle que de v
pour l'exécution des concordats et en soute

NOUVELLES ET FAI

Les cours de la Faculté s'ouvriront le 23
— On a reçu des lettres de MM. de Lagon
sonniers en Crimée, l'un la veille de la batai
les opérations du siége de Sébastopol.

Tous deux se louent des égards que l'on a
comblés d'attentions pendant leur séjour à S
sur l'ordre de l'empereur, à Saint-Pétersbou
on leur a fait voir tout ce que cette capitale
même été conduits au théâtre ; puis, après l
de provisions de toutes natures, ils ont été
servir de dépôt aux prisonniers français.

— L'inauguration du lycée de Carcassonne
la messe du Saint-Esprit, Mgr l'évêque de Car
cours qui a excité la plus vive émotion dans s
pour texte la fragilité des choses humaines,
assurer la durée ; les avantages de l'éducati
maîtres et ceux des élèves.

— Le palais de ...

— On écrit de Lisbonne, le 8 novembre, au *Moniteur :*

« Un violent incendie, qui a éclaté le 4 de ce mois à Lisbonne, a fourni à la marine impériale l'occasion de donner une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui l'anime toutes les fois qu'il y a un service périlleux à rendre. L'état-major et l'équipage du *Phénix* se sont rendus des premiers sur le lieu du sinistre, et M. le commandant Duveyrier a passé la nuit sur les toits des maisons qui dominaient l'incendie, encourageant ses hommes et dirigeant leurs efforts intrépides. »

— M. Blondeau, ancien doyen et professeur de droit romain de la Faculté de Paris, est mort dimanche dans sa maison de campagne d'Ermenonville.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

LE CANADA VU ET JUGÉ A TRAVERS LE PRISME PROTESTANT

Troisième et dernier article. — Voir les numéros 5759 et 5763.

Parmi toutes les attaques de M. Grandpierre contre le Canada, il en est une sur laquelle il revient avec une sorte de complaisance. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est celle dont le clergé canadien est l'objet. Le directeur des Missions protestantes reproche aux prêtres du Canada de *manquer de lumières et de zèle*. Accusation vraiment singulière en présence des faits les plus patents. Nous venons de voir, en effet, comme il manquait de zèle ce clergé qui, dans la personne de son chef, Mgr Plessis, se montra si jaloux des droits sacrés de l'Eglise. Nous sommes encore plus étonné de l'accusation en voyant ce clergé arracher aux prétentions britanniques, la reconnaissance de la hiérarchie canadienne, *onze ans* même avant l'acte d'émancipation des Catholiques d'Angleterre et d'Irlande. Nous en sommes étonné de plus en plus en voyant la situation florissante de l'Eglise du Canada et ses œuvres toutes récentes : un archevêché, 6 évêchés, 572 prêtres, plus de 100 étudiants en théologie ; 900,000 membres de l'Eglise (1); 1,800 élèves recevant une éducation collégiale dans onze institutions ecclésiastiques (2); 3 Ordres religieux s'occupant de l'instruction primaire des garçons ; 4 maisons de Jésuites et 3 d'Oblats ; 50 communautés de filles chargées de l'instruction des enfants de leur sexe, du soin des malades et des orphelins ; 400,000 membres de la Société de tempérance propagée avec un succès si prodigieux par un digne ecclésiastique, M. l'abbé Chiniguy ; enfin, cet admirable séminaire de Québec, qui vient d'être érigé en *Université*, sous le nom glorieux de son fondateur, Mgr de Laval-Montmorency, premier Evêque

---

(1) En 1763, elle ne comptait que 70,000 fidèles et un petit nombre de prêtres qui n'avaient même pas d'Evêque à ce moment si solennel et si difficile.

(2) Un de ces colléges nommément vient d'être fondé par un ecclésiastique qui y a consacré 200,000 fr. de sa fortune personnelle.

des causes principales? Sans doute
goût d'un pasteur protestant, et pe
pierre refuse de le reconnaître com
conscience n'est-elle pas vraiment
mieux fait de se taire que de mêle
***plaisants* et aussi contradictoires?**

Nous allons maintenant céder l
Dans ses *Lettres sur l'Amérique*, cet
d'une manière charmante, les fait
semble les accusations de M. Gr
aussi une excellente réponse à l'inj
M. le pasteur Grandpierre, en les
France :

Près d'un siècle s'est écoulé depuis le f
ce beau et riche pays. Dans ce long espac
région par tous les moyens qu'elle a en sa
venir à dénationaliser la petite population
Canada à l'époque de la conquête. Bien plu
dans des proportions extraordinaires. En 1
de 60,000 individus; on en compte à prés
de 600,000, qui, en dépit des vicissitudes
nouveau royaume auquel ils appartiennent
fient de leur origine française.

Ici, ce demi-million des enfants de la Fra
tants, a pour la religion catholique, pour
qu'au temps de Louis XIII. Dans chaque
paroissiens une autorité incontestée. Il est
dent des douleurs secrètes, l'arbitre des d
on le voit passer, il n'est personne qui n
s'honore de s'entretenir avec lui. Aux jours

Chaque famille a, en outre, sa petite chronique particulière, qu'elle garde précieusement dans ses archives et dans sa mémoire. Chacune de ces familles remonte à la France par une ligne plus ou moins directe, et s'arrête, au nord ou au sud, sur une ville, sur un hameau que les enfants apprennent à connaître dès leur bas âge. Celle-ci est venue de la Normandie, celle-là de la Vendée, cette autre des montagnes du Jura. Chacune d'elles vante par tradition les qualités de la province d'où elle est issue, et il s'établit quelquefois, entre les descendants de ces diverses provinces, de glorieuses discussions d'amour-propre national; après quoi tous se réunissent amicalement, sous leur titre générique d'*habitants*, dans leur communauté d'origine française.

Je ne puis vous dire les douces émotions que j'ai éprouvées à mon entrée dans ce pays, au milieu de ces fidèles commémorations de la France. Mon rapide passage parmi les froids Américains m'avait littéralement gelé le cœur et la langue. Je n'osais plus m'approcher d'un de ces ours de comptoir, qui ne répondait à mes avances que par une sorte de grognement; je sentais qu'il n'y avait aucune espèce d'aimant ni de point de jonction entre les mercantiles pensées de cette race additionnante et multipliante, et les fantaisies de ma pauvre nature de voyageur.

Québec a, de plus que Montréal, quelques poëtes, un historien d'un grand mérite, M. Garneau, un bibliographe, dévoué surtout à la bibliographie des régions américaines, M. Faribault, et une Société littéraire qui a formé un Cabinet d'histoire naturelle, un Musée canadien, une Bibliothèque.

Le Grand Séminaire, fondé par M. de Laval, et moins riche que celui de Montréal, a aussi formé une Collection de minéralogie, un très-beau Cabinet d'instruments de physique et une Bibliothèque de 12,000 volumes : ce qui n'est pas un petit trésor dans un pays où les frais de commission et de transport, et les droits de douanes mettent les livres à un très-haut prix. C'est principalement, sinon exclusivement dans la population française, que l'on remarque cette prédilection pour l'étude et pour les lettres.

S'il restait quelque chose à ajouter, et s'il était possible de mieux dire que ne vient de le faire M. Marmier, nous citerions encore des fragments d'un discours d'un député *anglo-canadien protestant*, déclarant en plein Parlement (1853) que les Canadiens français catholiques *sont plus vertueux* que les Canadiens protestants, et exaltant les institutions de charité des premiers. Mais nous ne pouvons du moins nous empêcher de citer un fragment décisif du discours d'un autre député anglais et protestant, qui rend le plus éclatant hommage à ce que M. Grandpierre a le plus calomnié dans les Canadiens catholiques :

Il y a longtemps que j'ai l'avantage de connaître la population du Bas-Canada, et j'*avance, sans crainte d'être démenti, que, s'il y a sur la terre une population morale, c'est, sans contredit, celle du Bas-Canada.* La religion est la base de cette moralité. Depuis leur naissance jusqu'au tombeau, les Bas-Canadiens sont sous la direction de leurs prêtres : ce qui explique pourquoi ils sont si moraux et exempts des vices et des crimes qui existent ailleurs. Dans le Haut-Canada, il y a aussi moins de crimes que dans les autres pays, par exemple, que dans les Etats-Unis.

aveuglé, et le matérialisme est au foi
fausses en elles-mêmes que dans les
de point de départ.

M. Grandpierre nous a beaucoup
et ses raisonnements; cependant, il
ment sur le Canada où nous avons
seulement les bornes de l'absurde,

Le pasteur protestant ose reproch
sère de l'Irlande!

Ce sont là des accusations auxquell
sion trois fois séculaire, au nom du pr
pond suffisamment. Plaignons seulem
secte éteint jusqu'à ce point le jug
faut-il ajouter — la conscience?

— M. ALTORFFER, graveur, après avoir tr
avec M. Roquelay, son beau-père, pour le cl
ligieuses, vient de s'établir, 70, quai des Or
de fers à hosties (modèles perfectionnés), c
taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc

BOURSE DU 16 NOVEMI

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	PLUS I
3 0/0. . .	comptant.	72 25	71
	fin courant. . . .	72 40	7?

MARDI 21 NOVEMBRE 1854. (N° 5765.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE

EXAMEN CRITIQUE DES ARTICLES DU *Journal des Débats*

(Premier article.)

Foi et controverses. — Critique de quelques préliminaires.

La controverse sur l'*Immaculée Conception* de la Sainte-Vierge est une des plus célèbres dont l'histoire des écoles théologiques fasse mention. Née au milieu du XIIe siècle, elle s'est prolongée dans les siècles suivants et a subi les phases les plus variées, intéressant et occupant tour à tour sept Souverains-Pontifes, le dernier des Conciles œcuméniques, tous les Ordres religieux et les Universités les plus savantes et les plus illustres. Plus que tout autre pays, la France a pris une part active et éclatante à ce débat fameux, sans doute parce que la gloire de la Mère de Dieu lui a toujours été particulièrement chère, mais principalement encore parce que l'époque de ces graves et vives discussions théologiques a été aussi le temps où elle était comme la mère et maîtresse des sciences dans toute l'Europe.

De même que beaucoup d'autres controverses, celle-ci a pu longtemps agiter les écoles, sans que l'autorité supérieure en matière de doctrine, l'Eglise, intervînt pour fixer d'une manière définitive la croyance qui en était l'objet, ou lui donner du moins une consécration quelconque. L'on sait, en effet, que l'Eglise enseignante, composée du Corps des Pasteurs unis à leur Chef, qui est le successeur de saint Pierre, a deux manières de proposer les vérités révélées à ses enfants. L'une consiste en ce que les doctrines confiées par Jésus-Christ aux Apôtres sont transmises sans interruption, sans altération et sans mélange, de successeurs en successeurs, par l'*enseignement ordinaire*, qui perpétue, d'une façon régulière et habituelle, la foi parmi les fidèles. Et c'est cette institution, placée sous l'assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint, que l'on peut appeler à juste titre le grand et essentiel *instrument de la tradition* catholique, l'Ecriture sainte, les écrits des Pères, etc., n'en étant que des *documents* plus ou moins importants, vénérables et complets.

L'autre manière est extraordinaire et accidentelle ; elle est relative aux temps et aux circonstances ; mais la condition même de notre nature, qui ne change point essentiellement par notre entrée dans l'Eglise, en fait une nécessité. Voici comment elle se produit : lorsque, par suite de l'ignorance ou de l'influence des passions, une vérité qui fait partie du dépôt de la révélation

naire; elle n'ajoute rien au carac
vélée; tout ce que la *définition* d
accessoire et relatif à des circonst
affirmation, une déclaration de la f
des doutes ou des contradictions
est si vrai, qu'une définition de la
ce jour, sans que l'on y eût été a
tion. Nous n'allons pas toutefois ju
contradiction soit indispensable p
les organes de l'Eglise enseignante
tance données, déclarer d'une ma
solennelle certaines vérités jusque-
général et objets d'une foi implicit
préférence dont leur sagesse aur
tainement, cette manifestation plus
l'Eglise enseignante est la déposita
rait être qu'un bienfait pour les fid

Nous ferons maintenant remarqu
tante qui nous ramènera tout natur

Lorsque les contradictions ou les
le sein de l'Eglise sur une doctrine
et quelle est la question à résoud
champions de toutes les opinions,
litige est ou n'est pas une partie es
l'Eglise, s'il fait ou ne fait pas part
Or, quelle que soit l'hypothèse où
peut faire que l'ensemble moral de l
une doctrine fausse. Là gît précisém

Mais, ce qui peut arriver facilement, et ce qui, de fait, arrive chaque fois que les controverses viennent à naître, un nombre plus ou moins grand de docteurs et de théologiens soutiennent la doctrine qui, certainement, est contraire à l'enseignement de l'Eglise. Leur erreur, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'une opiniâtreté de mauvaise foi, provient, ou de ce que l'*enseignement ordinaire* de l'autorité doctrinale ne leur est pas suffisamment constaté, ou de ce que, par suite de la faiblesse naturelle à l'homme qui n'est pas spécialement assisté d'en haut, ils n'en saisissent pas la véritable teneur et le sens légitime dans les documents authentiques de la tradition.

Alors a lieu, dans cet immense corps moral qui est l'Eglise, une sorte de fluctuation qui augmentera ou diminuera, suivant les circonstances et les influences du temps. Mais, qu'on le remarque bien, cette fluctuation ne saurait affecter que *certains individus*, et non point l'*ensemble moral* de l'Eglise, la fermeté et l'immuabilité dans la foi chrétienne tout entière étant l'effet propre de la vertu d'infaillibilité dont celle-ci est douée. Ajoutons, du reste, que l'hésitation ou même la négation dans les hommes sincères, n'atteindra que l'intégrité matérielle de leur foi. Bien plus, non-seulement leur sainteté intérieure et leur orthodoxie *formelle* n'en sont pas atteintes ; mais, à partir du jour où la contradiction s'est produite dans l'Eglise sur quelque doctrine, si elle est appuyée du témoignage d'hommes graves et doctes, et que les gardiens nés du dogme la tolèrent (1), cette doctrine elle-même peut et doit être appelée une *opinion* par tous ceux qui ne sont point chargés d'interpréter le jugement de l'Eglise enseignante. D'où il suit que cette doctrine ne devra plus être qualifiée du nom de dogme, tant que le jugement doctrinal du pouvoir compétent ne sera pas intervenu, — aucun particulier ne pouvant s'arroger un droit, que l'autorité doctrinale suprême dans l'Eglise possède seule d'une manière absolue (2).

Mais, la controverse une fois jugée, les divers partis sont fixés sans retour, et la croyance reçoit, aux yeux des fidèles en-

(1) Il est clair que s'il peut y avoir dans l'Eglise des doctrines dont la nature et les titres ne soient point parfaitement constatés pour tous, et pour lesquelles une définition puisse être utile ou nécessaire, il en est d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui, dans toute leur teneur, sont tellement vulgaires, et dont la formule est tellement fixée dans l'enseignement ordinaire, que la contradiction ne pourrait se produire, sans mériter aussitôt d'être qualifiée d'hérésie. Pour celle-ci, dès lors, les conditions susdites ne pourraient plus être réunies. Telle était, par exemple, la doctrine de la divinité du Verbe, que combattait Arius.

(2) Au-dessous de la qualification de *dogme* il y en a d'autres qui ont une très-grande valeur pour les Catholiques. Ainsi il y a des doctrines dites *proximæ fidei, veræ, certæ*. On ne pourrait les nier sans encourir la note de témérité.

moins grand de ceux qui contestai
partie de l'enseignement dogmati
n'a point changé ELLE-MÊME *la quali*
que la DÉCLARER, à l'encontre de ce
après un temps plus ou moins con
propos de faire cesser les contest
ment à ceux qu'elle a charge d'ens
ce qui est conforme à la doctrine p
son enseignement.

Après avoir exposé ces principe
peut-être pas inutile de rappeler
ment de ce travail, — d'autant plus
ment en vue la doctrine de l'Immac
maintenant ce sujet lui-même.

Déjà nous l'avons déclaré, nous
ter cette question au moment où l'Eg
se prononcer définitivement, si le
des Débats ne s'étaient point produ
méraire qu'inconvenante. Notre t
que de redresser les nombreuses i
Nous déclarons, du reste, qu'en re
crivain des *Débats*, nous ne voulon
sur le fond même de ses convictio
tions. Il règne aujourd'hui tant de
griefs contre les personnes que l'o
cilement de caractère et tournent
principes mêmes qu'elles professe

lémique du *Journal des Débats*. « Le problème, dit-il, est un problème historique, et jusqu'à ce que l'Eglise ait prononcé, chacun a le droit de l'étudier et *d'en dire son avis.* » Ce trait, et la manière dont il l'interprète, nous ont fait voir que l'écrivain ne connaît pas le véritable état de la question. Aujourd'hui, si chaque chrétien a encore le droit rigoureux de ne pas admettre cette doctrine, il est faux qu'il ait celui *de la contredire publiquement et de la combattre.* C'est là une défense qui existe dans l'Eglise depuis 1622. Grégoire XV, voulant favoriser ouvertement une croyance qui, dès cette époque, ne comptait plus que peu de contradicteurs, défendit alors *à qui que ce fût d'affirmer que la Bienheureuse Vierge a été conçue dans le péché, même dans des discours privés ou dans des écrits.* Alexandre VII renouvela cette prohibition en 1761, par la bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, excluant toute espèce d'attaques *de vive voix ou par écrit, directes ou indirectes, contre la doctrine, la fête et le culte de l'Immaculée Conception.* Ces défenses étaient portées sous des peines spirituelles très-graves, et, comme dit le P. Perrone, de ce moment *nec quisquam vere catholicorum vel hiscere est ausus, si irreligiosos nonnullos scriptores neotericos excipias.* Nous aimons à croire que l'écrivain du *Journal des Débats* a ignoré ce fait, quoiqu'il se trouve relaté dans l'exposé du P. Perrone qu'il déclare avoir pris pour guide.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter aucune réflexion sur la signification doctrinale de ces défenses. Sans obliger à croire intérieurement la doctrine de l'Immaculée Conception, et, à plus forte raison, sans l'imposer comme une vérité de foi divine, elles n'en étaient pas moins un des actes les plus explicites, après le jugement dogmatique, par lesquels le Chef suprême de l'Eglise, *le Docteur de tous les chrétiens*, déclarait la croyance universelle.

C'est à notre grand regret que nous citons maintenant un autre passage où l'écrivain des *Débats* exagère d'une manière bien plus grave encore les droits de la discussion dans l'Eglise : « ... et quoiqu'en France, dit-il, il soit *de bon goût de laisser le soin de sa foi à l'autorité religieuse* et de ne jamais discuter ce qu'on croit, il y a encore un certain nombre d'âmes chrétiennes qui raisonnent leur obéissance comme faisaient leurs pères, et pour celles-là il ne peut être indifférent de savoir ce qu'il leur faudra croire à l'avenir et d'où vient ce changement. » Nous ne donnerons point à ces paroles toute la portée qu'elles ont par elles-mêmes ; nous demanderons toutefois à M. Laboulaye si c'est en France seulement qu'il est *de bon goût* de laisser le soin de sa foi à *l'autorité religieuse*, et s'il était permis à nos pères de raisonner leur obéissance d'après des principes et d'une manière qui [illegible]

... qu'on va prendre,
particulière, et c'est *le pas le plus hau*
temps le Catholicisme. Car enfin le c
était l'assemblée de l'Eglise univers
formulait en dogmes avaient toujou
concile, ou du moins avaient toujours
chrétiens; tandis qu'ici *c'est le Pape*
érige en vérité de foi, c'est une opin
ont déclarée libre, et qu'à cette heur
catholique de ne point partager. »

Quand on annonce une discussion
du Catholicisme, ce langage excite qu
peine sérieux aux yeux de ceux qui s
gie. Il serait donc vrai que l'Eglise
tière de doctrine! M. Laboulaye ne
qu'*un seul rôle*, celui d'enseigner ce q
plus haut la voix et à préciser avec u
la formule et le caractère de sa doc
tances et le bien de ses enfants le lui
cas, tout catholique doit admettre qu
doctrine traditionnelle, non-seulement
mais encore parce que *réellement il*
dans l'Eglise. Puis, nous nous deman
Débats entend par ces mots, que, dans
Conception, *c'est le Pape qui décide seu*

Suppose-t-il que le Souverain-Pon
seigner toute l'Eglise? Mais cette ass
attendu que le concile œcuménique
Pape *Docteur de tous les chrétiens.* Ve

quente de ceux ci, soit expresse, soit tacite, est considérée par les Catholiques comme parfaitement équivalente au consentement *conciliaire?* — Mais s'il en est ainsi, s'il en a toujours été ainsi dans l'Eglise et s'il n'en peut jamais être autrement, pourquoi M. Laboulaye ne craint-il pas d'opposer aussi légèrement les décrets dogmatiques émanés de l'initiative du Pontife suprême à ceux qui paraissent sous la sanction simultanée et collective des Pères d'un concile œcuménique?

Allons plus loin. Le théologien des *Débats*, appréciant l'importance même d'une définition dogmatique de l'Immaculée-Conception, dit que « depuis le Concile de Trente, le monde n'a pas vu un tel spectacle. » Modifiant aussitôt son assertion, il ajoute : « Il y a bien eu sans doute quelques définitions dogmatiques données par les Papes sur des points contestés entre « les théologiens, mais il n'y a rien eu que pour l'importance on « puisse comparer à l'établissement du mystère de l'Immaculée-« Conception. »

Nous ne ne savons pas au juste de *quelle importance* l'écrivain veut parler, mais, quoique nous n'aimions pas ces sortes de comparaisons, nous pensons que la sentence doctrinale portée contre les cinq propositions de Jansénius en dehors de la *voie conciliaire,* avait pour objet des doctrines dont l'importance ne saurait guère être surpassée, puisqu'il s'agissait de la liberté même de l'homme et de l'étendue de l'application du sang de Jésus-Christ. Que si M. Laboulaye ne parle que d'une importance et d'un éclat *extérieurs,* que manque-t-il donc au bruit que l'hérésie janséniste avait malheureusement réussi à faire dans le monde?

Au reste, quelques lignes plus bas, notre écrivain croit devoir réduire à sa juste valeur l'importance de la question de l'Immaculée-Conception. Et cet endroit de son travail est un de ceux qui nous ont le plus affligé. M. Laboulaye ne découvre, dans cette question, qu'un *problème impossible* pour lequel *il est étrange de voir se quereller et se battre tant d'esprits qui ne manquent ni de lumières, ni d'étendue;* et ce jugement est suivi d'une tirade sur *la haine des théologiens.*

Nous nous garderons de tirer toutes les conclusions que nous fourniraient ces paroles. Nous n'osons croire que le *Journal des Débats* en soit au point de professer un mépris ouvert pour les vérités et les doctrines de l'ordre surnaturel. Nous ne voulons pas admettre qu'il voie une chose indifférente ou trop petite pour des chrétiens dans des controverses qui intéressent à un si haut degré ce que le fidèle a de plus cher. Depuis quand, en effet, les enfants pourraient-ils être indifférents aux titres d'honneur de leur mère? Ou bien, ce qui ne peut être appro-

dans l'ordre naturel, serait-il louable et légitime dans l'ordre chrétien et surnaturel ? En vérité, cela serait si odieux que nous ne voulons en accuser, chez M. Laboulaye, que l'imprudence et la légèreté de son langage.

La grande étendue de cette première partie nous oblige à borner là ces critiques, qui ne portent, d'ailleurs, que sur les préliminaires des articles du *Journal des Débats*. Nous aurions eu à relever encore les assertions les plus singulières, surtout en ce qui concerne la Scolastique et la méthode ordinaire des théologiens. Que nous importent les travers de quelques théologiens, et que font à la méthode scolastique elle-même les licences de raisonnement de tels ou tels théologastres ? Quand donc M. Laboulaye reproche au savant P. Perrone de procéder comme la *scolastique du moyen âge qui combattait un fait par un raisonnement, et éludait un texte décisif par une hypothèse*, nous sommes tenté de lui demander s'il est bien vrai qu'il ait jamais fréquenté cette mâle école de nos admirables théologiens du XII[e] au XVIII[e] siècle, qui est celle de saint Thomas, de Suarez et des grands maîtres de notre vieille Sorbonne. A cette époque-là on examinait plus longtemps et l'on jugeait moins vite. Combien les solides qualités de nos *scolastiques* rehausseraient les qualités brillantes de l'écrivain des *Débats* que nous venons de combattre, et que nous aurons le regret de trouver encore sur notre route dans la suite de ce travail !

L'abbé A. Sisson.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Les travaux d'approche marchent toujours ; c'est à 180 mètres environ du bastion du Mât que la troisième parallèle a été ouverte, bien que ce bastion continuât son feu. Ainsi il a fallu travailler à découvert sous une pluie de bombes et de boulets, par un clair de lune magnifique qui exposait complétement les ingénieurs. Une lettre du 2 novembre, reçue par le *Constitutionnel*, donne les détails suivants sur cette nouvelle phase du siége :

« Vers quatre heures du matin la place a ouvert et maintenu toute la matinée un des feux les plus violents qu'elle ait encore entretenus. De quatre à cinq heures surtout, la canonnade, à laquelle se mêlait un grand nombre de pièces de campagne, pouvait, sans exagération, être comparée au feu de deux rangs d'un bataillon. Mais qu'a produit, en définitive, ce grand tapage ? Rien, à moins que l'on ne tienne compte de quelques égratignures parmi les travailleurs et de quelques légères avaries dans nos embrasures. Mais c'est vraiment impatientant de s'entendre ainsi canonner, bombarder, mitrailler ; d'être à chaque moment obligé de se coller contre un parapet pour laisser passer l'explosion d'un obus ou d'une bombe. Nous leur rendons bien leur feu ; nous démolissons leurs batteries, nous met-

tons le feu à leurs poudres, témoin cet amas de bombes qui a sauté hier dans le bastion du Mât, et qui a fait pendant vingt-cinq minutes un vacarme épouvantable ; mais chaque nuit on répare avec une ténacité incroyable les désastres du jour précédent, et nous n'en finirons que quand nous montrerons à ces gens-là la pointe de nos baïonnettes. On peut apprendre à des soldats russes à charger et à pointer une pièce comme ferait un Français ou un Anglais, mais leur communiquer l'élan de nos zouaves ou de nos chasseurs, ou l'intelligent et admirable sang-froid d'une colonne d'assaut anglaise, c'est autre chose. Nous le verrons bien, du reste, dans quelques jours. »

Le bruit d'une bataille livrée le 6 ne se confirme pas, bien que le *Times* annonce ce fait par une dépêche télégraphique datée de Vienne, 15 novembre. Il est permis de révoquer en doute l'exactitude de cette dépêche, qui accuse pour les Russes une perte de 9,000 hommes, et ne peut bien probablement s'appliquer qu'à la bataille du 5.

Il se passera peu de temps avant que nous entendions parler de l'assaut. Celui de Rome a été donné à une distance plus grande que celles où les armées alliées ne le sont aujourd'hui de Sébastopol.

On pourra juger de l'ardeur qui anime nos soldats par ce fragment d'une lettre écrite sous Sébastopol et adressée à la *Presse* :

« Le général Canrobert vient de lancer un ordre du jour qui a mis le feu dans toutes les têtes.

« Le général en chef invitait les hommes qui désirent faire partie des colonnes d'assaut à se faire inscrire. C'était à qui arriverait le premier ; 8,000 hommes ont été rapidement portés sur la liste. C'était trop : le général Canrobert n'en voulait que 4,000. Comment vous dépeindre le chagrin de ceux que cette décision rayait de la bienheureuse liste ? Je ne veux rien exagérer ; beaucoup de ces soldats de fer avaient la larme à l'œil : « Mon capitaine, me disait l'un des miens, blessé cinq fois en Afrique, puis à l'Alma, et porté pour la décoration, j'ai pas d'chance ! Recommandez-moi donc au général ! » J'ai eu grand'peine à le calmer en lui assurant que nous aurions notre rôle à jouer dans cette grande journée. »

Les bâtiments affluent à Toulon pour embarquer les deux divisions qui vont partir pour l'Orient. Chaque jour, la marine anglaise met à notre disposition de nouveaux transports. Le steamer auxiliaire anglais *Alps* recevra à Toulon environ 1,600 hommes qu'il conduira directement à Balaclava. Les renforts envoyés par l'Angleterre sont élevés, par le *Morning-Chronicle*, à 9,648 hommes.

Il y a, dans la *Gazette universelle allemande*, quelques réflexions qui ne manquent pas d'importance sur les derniers mouvements opérés par l'armée russe en face des Autrichiens sur la frontière de Pologne :

Les Russes, y est-il dit, se retirent de la frontière autrichienne dern...

la Pilica. Que prouve ce fait? Tout, excepté la chose principale, savoir qu'ils cessent de menacer la frontière autrichienne. Il suffit, en effet, de jeter un coup-d'œil sur la carte pour voir que les Russes menacent la frontière autrichienne autant qu'avant, avec cette seule différence que les avant-postes russes ne sont plus opposés aux avant-postes autrichiens sur la Haute-Vistule comme auparavant, mais qu'ils en sont à quelque distance. La Pilica est presque parallèle au Danube. Il suffirait de quelques marches aux Russes pour les porter de nouveau sur la frontière autrichienne. Ce sont des motifs politiques et stratégiques qui les ont déterminés à ce mouvement. Ils se mettent en ligne, de cette manière, avec le corps de Kalisch, et peuvent s'avancer avec ce corps sur la Gallicie si la Prusse reste neutre. Ils paralysent ainsi la Prusse en lui faisant une concession partielle. Cette concession n'est évidemment que partielle, puisque l'aile droite de l'armée russe est toujours à Varsovie; que l'aile gauche, postée en Volhynie, ne cesse de menacer la Gallicie et la Bukovine. Il ne faut donc pas attacher une trop grande importance à cette mesure.

DERNIERES NOUVELLES.

La télégraphie privée et les dépêches anglaises nous fournissent peu de faits nouveaux. Cependant, voici ce que nous y recueillons.

Les Russes, après la bataille du 5, auraient quitté les hauteurs de Balaclava en attendant des renforts. Le bombardement continuait, mais les assiégés réparaient les brèches. On se préparait à l'assaut.

Le *Lloyd* de Vienne annonce d'une manière positive que, sur la demande pressante des généraux alliés, Omer-Pacha va enfin prendre l'offensive et se rendre sur le Pruth. On comprend combien cette diversion aurait d'effet. De son côté, la *Gazette de Cologne* rapporte un bruit qui circule dans les cercles bien informés, à savoir que le prince Gortschakoff aurait menacé l'Autriche d'une déclaration de guerre si les Turcs entraient en Bessarabie. C'est sans doute cette circonstance qui explique la longue inaction d'Omer-Pacha.

Nous trouvons dans le *Moniteur* du 19 cette note rassurante :

Le public doit comprendre par quel motif de prudence le gouvernement s'abstient de faire connaître exactement la quantité de troupes qu'il envoie en Orient.

Pour juger de la force de l'armée française devant Sébastopol, il suffit de savoir qu'au moment du débarquement en Crimée, cette armée, qui, avec l'armée anglaise, a gagné la bataille de l'Alma, se composait de quatre divisions; qu'elle a été successivement augmentée de deux divisions, et que deux autres sont actuellement en route. Ainsi, sans compter les renforts envoyés chaque jour pour combler les vides à mesure qu'ils se produisent dans les corps, l'armée française se trouvera très-prochainement doublée.

L'armée anglaise reçoit également des renforts considérables Il en est de même des troupes turques qui s'augmentent d'envois de Tunis, d'Egypte et de Constantinople.

Les subsistances de l'armée française sont complétement assurées.

L'administration a réuni dans ses magasins, en Crimée, pour cent vingt jours de vivres et de provisions de toute espèce.

Aux efforts de nos troupes viennent se joindre ceux de la marine impériale, qui, outre les flottes de nos alliés, ne comptent pas moins de 70 bâtiments de guerre dans la mer Noire. Ces bâtiments sont employés à bloquer le port de Sébastopol, à menacer les autres ports russes, et à assurer, avec le concours de 13 bâtiments à vapeur de fort tonnage nolisés à cet effet, le ravitaillement de l'armée et le transport des troupes entre Constantinople et le théâtre de la guerre.

Une seconde Note a paru ce matin dans la feuille officielle; elle est ainsi conçue :

Des personnes malintentionnées colportent dans les campagnes la nouvelle que le Gouvernement va faire une levée de 500,000 hommes. Quoiqu'un bruit aussi faux ne mérite pas de réfutation sérieuse, il importe néanmoins de le signaler à l'attention des honnêtes gens. Quand le Corps législatif sera réuni, on demandera tout au plus une levée égale à celle de l'année dernière. Tel est l'état des choses.

D'après la correspondance du *Globe*, on a rendu les abords de Balaclava vraiment formidables. Un fossé revêtu d'un parapet a été creusé à l'entrée de la vallée qui conduit à cette ville. On est donc parfaitement garanti contre une attaque de la cavalerie ennemie. Les batteries précédemment confiées aux Turcs sont occupées par les marins anglais. Le *Diamond* et le *Sans-Pareil* balaient la plaine par leurs bordées. Du reste, le derrière des positions occupées par les troupes alliées, a été rendu presque imprenable. Sur toute l'étendue des lignes, un parapet massif avec un fossé profond a été construit par la division française, qui forme l'arrière-garde, sous le général Bosquet. Cet ouvrage intercepte toutes les routes qui conduisent de Balaclava à Sébastopol. Une poterne, assez large pour livrer passage à l'artillerie, s'ouvre sur la grande route. Trois redoutes couronnent les hauteurs qui dominent complétement la plaine. Les alliés peuvent maintenant donner l'assaut à Sébastopol, sans craindre une diversion sur leurs derrières.

Il résulterait d'une lettre écrite par un officier de l'armée d'Orient, qu'à Sébastopol, c'est un général ou colonel Golowin qui commande l'artillerie. Ce Golowin a, dit-on, connu à Metz, où se trouvent nos écoles du génie et de l'artillerie, et pendant un séjour de plusieurs années, la plupart des officiers supérieurs de l'artillerie et du génie contre lesquels il défend si bien ce boulevard de la Russie. Il était même, avant la guerre, en correspondance avec le colonel commandant en deuxième notre artillerie.

A. DES ESSARTS.

On écrit de Linz, 12 novembre, au *Moniteur* :

Deux mesures également importantes pour la navigation du Danube vont être mises à exécution.

La première est la suppression des quarantaines, qui, depuis la consolidation du protectorat russe dans les Principautés, étaient imposées sur les rives valaque et moldave du fleuve aux provenances de la rive bulgare.

Un bateau qui avait touché à Widdin, à Rutschuck, à Silistrie, ne pouvait plus aborder librement à Giurgewo ou à Galatz : la compagnie autrichienne de la navigation à vapeur était obligée de faire marcher parallèlement deux bateaux desservant, l'un la rive droite, l'autre la rive gauche.

Ces entraves, savamment combinées par la Russie, tombent aujourd'hui, et les deux rives vont désormais se rapprocher et échanger librement leurs produits.

La seconde mesure dont nous voulons parler regarde plus spécialement l'Autriche.

Le ministre de la guerre, sur la proposition du baron de Hess, a ordonné aux compagnies du génie du corps d'occupation de déblayer les roches des Portes-de-Fer, afin de donner à ce passage dangereux le tirant d'eau normal du reste du fleuve; et ainsi sera vaincue l'une des difficultés essentielles qui pouvaient gêner le commerce allemand sur cette importante voie fluviale.

Une tâche plus grande reste toutefois encore à poursuivre, c'est d'affranchir les embouchures du Danube et de les soustraire à la domination d'une puissance qui les tient fermées, pour mettre son commerce des grains à l'abri de la concurrence des provinces danubiennes de la Hongrie et de l'Allemagne.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE

PORTANT CONDAMNATION DU LIVRE INTITULÉ : *Affaire de la Salette, Mémoire au Pape.*

Nos lecteurs se rappellent le *Mémoire au Pape* relatif au Fait de la Salette, dont nous leur avons annoncé la publication, faite au mépris non-seulement des lois ecclésiastiques et du respect de l'autorité spirituelle, mais encore en violation des règles de la politesse la plus élémentaire. Cet écrit, soumis par une lettre du Souverain-Pontife au tribunal de l'Ordinaire, vient d'être condamné, comme il était facile de le prévoir, par une instruction pastorale et un mandement de Mgr l'Evèque de Grenoble en date du 4 novembre 1854.

Il nous semblait, dit d'abord le prélat, qu'après le jugement solennel prononcé le 19 septembre 1851, par notre vénérable prédécesseur, sur le *Fait de la Salette,* après les faveurs dont le Souverain-Pontife en avait enrichi la dévotion, et l'approbation que Sa Sainteté y avait authentiquement donnée, les prêtres du diocèse devaient respecter ce jugement, favoriser cette dévotion, et que nous n'avions nous-même, conformément à la pensée que nous vous exprimions en arrivant au milieu de vous, qu'à continuer la construction du *Sanctuaire* qui *s'élève* sur la montagne *à la gloire* de Marie, et *à consolider et étendre l'utile institution qui est destinée à propager son culte, en établissant de plus en plus dans les âmes le règne de Dieu.*

Nous étions convaincu que le jugement porté par notre vénérable prédécesseur était canonique : des faits nouveaux ne s'étaient pas produits qui pussent nous obliger à examiner la question par nous-même. Un livre avait paru, il est vrai, quelque temps avant notre prise de possession; mais

comme il avait été publié au mépris des défenses et des censures portées contre les auteurs des ouvrages de ce genre, et qu'il avait été durant un certain temps retiré de la circulation, nous jugeâmes qu'il nous était permis de nous abstenir sans manquer à notre devoir.

Mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Depuis qu'un *Mémoire* manuscrit *sur l'Affaire de la Salette* a été adressé au Souverain Pontife, publié presqu'en même temps, envoyé aux Evêques de France, aux archiprêtres du diocèse de Grenoble et même à plusieurs journaux, Mgr Ginoulhiac déclare qu'il doit de s'expliquer sur le *Mémoire*, et au Souverain-Pontife qui n'a pu qu'en regarder la publication comme injurieuse, et à son vénérable prédécesseur dont les actes et l'administration y sont attaqués avec si peu de convenance et de justice, et à la dévotion même de N.-D. de la Salette que l'on cherche à rendre tout à la fois si odieuse et si ridicule : d'autant plus que cet écrit est devenu la pièce justificative d'un livre qu'il a été obligé de condamner avec les qualifications les plus graves et malheureusement trop méritées.

Ne pensez pas, cependant, ajoute le prélat, que notre intention soit dans cette circonstance de juger de nouveau *le Fait de la Salette* et d'en discuter ici les fondements et les preuves. Attentif à suivre la marche de l'Eglise qui se contente d'opposer aux maux présents les remèdes nécessaires et ne va pas au-delà, nous nous bornerons à relever dans ce livre ce qui nous y paraît le plus dangereux et le plus répréhensible. Nous n'examinerons pas même la valeur des raisonnements qu'il contient, nous nous renfermerons dans les faits; et il nous sera malheureusement facile de vous y faire remarquer des *réticences graves et réfléchies, des assertions hasardées ou même certainement fausses, des allégations sans fondement et qui sont injurieuses pour notre vénérable prédécesseur et pour des prêtres respectables de notre diocèse*, enfin, *des insinuations insidieuses, quand elles ne sont pas malveillantes.*

Mgr l'évêque de Grenoble entre ici dans la discussion du *Mémoire*, dont il relève avec autant de lucidité que de force les réticences perfides, les assertions fausses, les imputations et les insinuations insidieuses. Le Mandement se termine ainsi :

Nous n'avons relevé, nos bien chers Coopérateurs, dans *le Mémoire au Pape* que les *réticences*, les *assertions*, les *imputations* et les *insinuations* qu'il nous a paru le plus utile de vous y faire remarquer ! Est-ce à dire pour cela que nous n'ayons rien à désapprouver encore? Et comment ne pas blâmer la témérité avec laquelle, en présence d'un jugement prononcé par l'autorité légitime, en face du concours des peuples et des convictions bien connues d'un grand nombre de leurs collègues, les auteurs de cette publication ne craignent pas de dire : *Il n'y a aucune raison de croire, il y a au contraire de fortes raisons pour ne pas croire à la Salette* (p. 4), et encore : *Ce que nous disons, nous le présentons sous la forme du doute... mais nous ne doutons pas ; nos doutes sont pour nous des certitudes* (p. 6) ? Pourquoi ces insinuations sur lesquelles on revient sans cesse, que *la Salette n'est rien, ne repose sur rien* (p. 53), et les affirmations méprisantes et non moins répétées que *la Salette* n'est pas seulement *douteuse*, qu'elle est *fausse ;* que c'est *une chimère, une billevesée* qu'on a voulu introduire *dans la religion* (p. 54-57) ?

. . . . . . les ignorants et sur les . . . . aux hommes instruits, ... sous de . . les formes un.

Du reste, ce n'est pas seulement la les formes affirmatives ou ironiques avons à improuver ici, comment admc que les miracles obtenus de Marie, in quelque nombreux, quelque constants pas à établir *le Fait de l'Apparition*, décisive, il faudrait qu'ils fussent direc. *parition* même (p. 21) ?

Quel est le théologien, quel est le ca *samment* des faits de ce genre, a jamai sont la suite ou qui s'y rattachent, fuss firmation de ces faits ? Où a-t-on vu que tion spéciale est agréable à Dieu, quar conforme aux règles de l'Eglise, il faill Dieu la bénit et la consacre ? Et n'est-. un sanctuaire comme un de ces lieux sa à départir et auxquels il attache les fave il ne faut rien de plus que les grâces qu s'y opèrent ?

« La Salette, il ne faut pas l'oublier, elle est une nouvelle grâce ; » ce n'es une nouvelle législation, ajoutés à l'e l'Eglise; c'est un avertissement de plus ble d'exiger pour la constatation suffis simple avertissement, les conditions rig pour établir la vérité de la révélatio auteurs.

Nous ne pouvons admettre non plus déclarer un nouveau miracle, et éleve sanctuaire en l'honneur de Marie, il soit ment certain que ce miracle soit vrai s'ensuivrait pour la . . . . . .

foi divine, à ces apparitions même approuvées, et que l'approbation leur imprime seulement le caractère d'une vraie probabilité.

Mais ce n'est point ainsi que pense l'Eglise; et une raison éclairée reconnaît sa sagesse, en cela comme en tout le reste. Car qui ne voit que c'est le propre d'un homme sensé, de n'exiger pour chaque chose, pour chaque circonstance, que la mesure de preuves et de témoignages qui leur convient et qu'elles comportent? S'écarter de cette règle, ce serait bouleverser la société tout entière! Et il n'est pas besoin de beaucoup de théologie pour reconnaître que, si à l'égard des articles de foi qui réclament un assentiment ferme et inébranlable, il faut l'enseignement infaillible de l'Eglise, en ce qui regarde les faits dont il s'agit et qui ne peuvent être l'objet que d'une croyance pieuse, une décision de l'autorité légitime peut suffire, quoiqu'elle soit en elle-même sujette à l'erreur.

Sans doute, nos bien chers Coopérateurs, les décisions de ce genre doivent être portées avec une grande prudence, aujourd'hui surtout, à cause du scepticisme de notre temps, et des accusations de crédulité que les détracteurs de l'Eglise cherchent à accréditer contre elle. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une certitude absolue et proprement dite n'est pas nécessaire, pour qu'un Evêque soit autorisé à se prononcer sur *un fait* miraculeux, dont la croyance demeure toujours libre; et il suffit que ce miracle ait atteint une grande probabilité, pour qu'on puisse sagement, à son occasion, élever un Sanctuaire, et établir une dévotion dont l'objet d'ailleurs est saint et le but louable, surtout si ce but est adapté aux besoins du siècle où l'on vit et du pays que l'on habite.

Envisagée par ce côté, il faut bien en convenir, la dévotion de la Salette prend un caractère d'importance et de grandeur qui n'a peut-être pas été assez remarqué! Elle se lie de la manière la plus étroite au mouvement qui, depuis quelques années, s'est déclaré en France, relativement à la réparation des blasphèmes et à la sanctification du dimanche, et qui ne nous permet pas de désespérer de l'avenir.

Comprenant tout d'abord la haute signification de l'événement mystérieux qu'on disait s'être accompli sur cette montagne, un des Evêques les plus illustres de France écrivait à Monseigneur de Grenoble, le 11 septembre 1847 : « En attendant qu'un jugement canonique intervienne sur « les faits particuliers, il m'a semblé qu'on ne pouvait trop se hâter de « satisfaire à Dieu pour les deux grands crimes signalés par la déclaration « des enfants de Corps. A cet effet, j'ai érigé dans mon diocèse une Con« frérie, que par un bref du 30 juillet dernier, le Souverain Pontife a « bien voulu ériger en Archiconfrérie avec des indulgences nombreuses. »

On sait avec quel succès cette pensée a été poursuivie par Monseigneur Parisis, comme l'*Association pour la réparation des blasphèmes, et la sanctification du dimanche* s'est répandue rapidement en divers diocèses, et il n'est personne qui n'ait entendu parler des fruits de religion et de respect qu'elle y a portés et y porte encore! Là même où elle n'a pas été établie, son influence s'est fait sentir, et aujourd'hui un mouvement général agite la France en ce sens; il gagne de jour en jour nos villes les plus considérables, et l'on a le droit d'espérer qu'il ne s'arrêtera point!

Mais ce que tout le monde ne sait pas, ce que l'on n'a pas assez remarqué, nous le répétons, c'est que ce mouvement tient, comme à sa source originaire et la plus éclatante, aux paroles prononcées sur le plateau de cette montagne reculée, le 19 septembre 1846.

Car tel est, nos chers Coopérateurs, il faut le dire souvent, tel est le vrai sens, tel est le but de la dévotion de Notre-Dame de la Salette. C'est, dans la narration même, la pensée qui domine tout le reste, où la critique la plus sévère ne saurait découvrir de variantes, où la malignité n'oserait soupçonner de traces d'un intérêt personnel.

pensée éminemment sociale et qui est singulièrement adaptée aux besoins de notre pays et de notre époque! car, il faut bien le dire : si la France se distingue, entre toutes les nations, par son dévouement aux grands intérêts du catholicisme, par son zèle pour la propagation de la foi, par sa charité si héroïque et si éclairée ; plus que les autres nations peut-être, elle a oublié, elle méconnaît publiquement la grande loi du respect envers le culte de Dieu, l'honneur dû à son saint nom et les préceptes de son Eglise. C'est là ce qui fait le sujet des gémissements de tous les Pasteurs ; c'est là ce qui rend si souvent notre ministère stérile au milieu des peuples.

C'est aussi ce qui doit le plus exciter votre zèle, nos chers Coopérateurs; car nous ne pouvons oublier les graves enseignements que le Souverain-Pontife adressait, du lieu de son exil, aux Evêques d'Italie, et qui nous conviennent si bien à nous-mêmes : « Vos efforts et ceux des Prêtres, qui « sont vos aides dans la conduite des âmes, doivent tendre surtout à faire « concevoir aux fidèles la plus grande horreur pour les crimes qui se « commettent au grand scandale du prochain. Car vous savez combien, en « divers lieux, a grandi le nombre de ceux qui osent publiquement blas- « phémer les saints qui règnent dans le ciel, et même le très-saint nom de « Dieu..., ou qui, les jours fériés, se livrent ouvertement à des œuvres « serviles, ou qui, en public, méprisent les préceptes du jeûne et de l'abs- « tinence. »

Ce sont les enseignements mêmes que l'on remarque dans le *récit des deux bergers !* Et c'est là, sans doute, une des causes de l'intérêt spécial que le Saint-Père s'est plu à témoigner à l'œuvre de N.-D. de la Salette ! Car, s'il est vrai, nos bien chers Coopérateurs, que le Souverain-Pontife n'a pas prononcé de jugement sur *le Fait de l'Apparition*, *et que la procédure prescrite* par les règles et les usages du Saint-Siége pour une décision apostolique sur des faits de ce genre, n'a pas eu lieu, il ne l'est pas moins que le Saint-Père a donné à *la dévotion de la Salette* l'approbation la plus authentique. Vous savez de combien de faveurs spirituelles IL l'a enrichie ! comme par une exception bien rare, si elle n'est pas unique, IL a autorisé, pour la consacrer, une fête spéciale dans notre diocèse ! Et craignant aujourd'hui qu'elle ne pût souffrir quelque atteinte des contradictions récemment soulevées, IL nous a rappelé à nous-même le devoir qui nous est imposé de prémunir les fidèles contre ce péril.

Cet avertissement du Pontife suprême, de Celui que nous aimons à proclamer notre Docteur et notre Père, sera entendu ! Ses intentions seront comprises; ses paroles seront reçues par le Clergé du diocèse, comme nous les avons reçues nous-même, avec respect et avec amour ! Le bon esprit qui vous anime nous en est garant. Cette pensée nous console, dans l'accomplissement d'un devoir qui coûte singulièrement à notre cœur ! car rien n'est pénible comme d'avoir à reprendre et à condamner, pour celui qui n'aurait voulu jamais se faire entendre que pour encourager et pour bénir !

Oubliant donc des discussions qui sont irritantes ou qui scandalisent, et des souvenirs qui altéreraient la charité, pour ne vous appliquer plus qu'à ce qui édifie, vous vous réunirez tous avec nous autour de la *Vierge Immaculée, notre médiatrice et notre Mère!* Vous favoriserez tout ce qui peut étendre dans le diocèse le culte de Celle que Dieu nous a donnée pour notre *consolatrice,* notre *refuge* et notre *secours!* Qui peut dire que de grandes afflictions ne nous sont pas encore réservées ! Quelle est la conscience qui ne sent pas le besoin de *ce refuge!* Et comment ne serions-nous pas heureux d'avoir de nouveaux titres de confiance en *ce secours!*

« Levant enfin les yeux vers le ciel, et invoquant la protection si puis- « sante de la très-sainte Vierge Marie, prions Dieu, en union avec le Souve-

« rain-Pontife lui-même qui daigne nous y inviter, et supplions-le, par « Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'entretenir tout ce qu'il y a bien dans ce « diocèse, et de garder tout ce qui y est ainsi entretenu par le zèle et les « soins de la piété. » (Réponse de Sa Sainteté Pie IX, à l'occasion du *Mémoire*, 30 août 1854.)

A ces Causes, après en avoir conféré avec nos Vénérables Frères, les Chanoines et Chapitre de notre Eglise Cathédrale, notre Conseil entendu et le *saint Nom de Dieu invoqué*, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. I. Nous condamnons *la publication* du livre intitulé : *Affaire de la Salette, Mémoire au pape*, etc., comme étant *injurieuse au Saint-Siège*, et ayant été faite sans autorisation, contrairement aux canons, aux décrets du Concile de Lyon et aux statuts de notre diocèse ;

Et nous condamnons ce livre en lui-même comme contenant, au sens de *l'instruction* du Pape Clément VIII *sur la* règle de *l'Index* (*tit. de correctione librorum*, § 2), et de la Constitution *Sollicita ac provida* de Benoît XIV, § 22, des allégations ou imputations injurieuses pour notre Vénérable Prédécesseur, et pour des Prêtres respectables de notre diocèse ; et, en outre, des assertions *au moins irrespectueuses* à l'égard d'une dévotion qui y est légitimement établie et autorisée.

Art. II. Nous défendons à tous les Ecclésiastiques engagés dans les Ordres sacrés, de lire ou de garder cet ouvrage, *sous peine de suspense à encourir*; et de le prêter, ou de le répandre en quelque manière que ce soit, *sous peine de suspense encourue par le seul fait et à nous réservée*.

Art. III. Espérant que l'auteur de ce livre donnera l'exemple d'une soumission louable, nous nous réservons de statuer, à son égard, ce qu'il appartiendra.

Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du chanoine secrétaire de notre Evêché, le 4 novembre 1854.

On sait la profonde impression qu'à causée dans toute l'Angleterre la récente conversion de M. Wilberforce. L'illustre néophyte a reçu le sacrement de confirmation dimanche dernier, des mains de S. Exc. Mgr l'archevêque de Nicée, nonce Apostolique en France. A cette cérémonie qui a eu lieu dans la chapelle de la nonciature à Paris, étaient présents : le R. P. Ravignan et quatre nouveaux convertis, compatriotes de M. Wilberforce. Il est inutile de dire quelle religieuse émotion dominait tous les assistants.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE. — La prorogation du parlement anglais au 14 décembre, a été prononcée jeudi dernier dans la chambre des Lords avec le cérémonial accoutumé.

ESPAGNE. — D'après une dépêche de Madrid, du 14, le bruit courait dans cette ville que le maréchal Espartero allait se retirer du ministère. La vérification des pouvoirs de la nouvelle assemblée constituante n'était pas terminée, le 13.

On sait maintenant que sur 636,652 électeurs inscrits dans les provinces dont les votes sont vérifiés, 437,199 ont voté, 199,453 n'ont pas voté. Il reste à examiner les élections des provinces d'Alicante, des Baléares, de Barcelone et des Canaries. A l'ouverture de la séance du 14, un député, M. Aveeilla, a demandé que l'on procédât sur-le-champ à la nomination de la commission chargée de préparer le règlement de l'Assemblée. Cette proposition a soulevé des débats assez vifs, et a été rejetée comme prématurée.

Les passages qui ont trait à la sit
tions de la Belgique assurent sa neu
met de se livrer librement aux obj

L'excellent journal portugais
traduit devant les tribunaux d
acquitté, le 8 novembre courant
à l'indépendance de la magistra
la *Naçao*. Nous nous associons
loyaux Portugais.

NOUVELLES

ROME. — Par billet de la secrétair
adjoindre S. E. le Cardinal Gousset,
Cardinaux qui composent la S. Congr
Le *Journal de Rome*, annonce l'arri
Cardinaux Pianetti, évêque de Viterbe
Gubbio; et Morichini, Evêque de Jesi;
Chieti; Basetti, Evêque de Borgo-Sand
Urbain Boggadovich, Evêque *in partib*
lique de l'archevêché de Scopia, en Se
FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — M
dresser la lettre suivante au clergé du

« Messieurs et chers coopérateu
« Vous savez qu'un des plus pressan
nous sommes à la tête du diocèse de
de Pierre et à l'auguste et saint Pontife
mage de ce dévouement filial dont nou
qu'ici empêché, tantôt par les malhe
multipliés

loi, nous est manifesté et nous oblige à supprimer tout délai, pour pouvoir aller prendre part aux grandes solennités qui se préparent à Rome à l'occasion de l'Immaculée Conception.

« Nous traçons ces lignes à la hâte, messieurs et chers coopérateurs, pour vous faire connaître notre détermination, à laquelle, nous le savons, notre clergé si fidèle s'unit de cœur, et pour vous demander en même temps le secours de vos prières.

« Recevez, messieurs et chers coopérateurs, la nouvelle assurance de mon tendre attachement.

† MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE, archevêque de Paris. »

— Mgr l'archevêque de Paris va partir pour Rome, où il est appelé par une lettre autographe du Saint-Père. S. G. est accompagnée de M. le curé de Saint-Thomas-d'Aquin et de M. l'abbé Darboy, vicaires généraux.

PORTUGAL. — Mgr l'Evêque de Vizeu a publié une remarquable lettre pastorale, à l'occasion du Jubilé accordé par N. T.-S.-P. le Pape. Après avoir signalé les marques redoutables de la colère de Dieu sur le monde, Mgr d'Azevedo e Moura en montre les causes : « Ce sont, dit le vénérable prélat, nos impiétés, nos trop fréquentes violations de la loi du Seigneur et des préceptes de l'Eglise, l'ardeur de nos mauvaises passions, les nombreux scandales, l'incrédulité, la faiblesse dans la foi, la froideur dans la charité, l'indifférence religieuse, le relâchement des mœurs, la dureté de cœur envers les pauvres et les malheureux, la cruauté de l'usure, le défaut de charité envers le prochain, en un mot, le mépris de la plupart de nos devoirs à l'égard de Dieu, de nos semblables et de la société. » Le seul moyen de fléchir le courroux du ciel, c'est la pénitence : le Jubilé ouvre les sources de la miséricorde et du pardon. Il en faut profiter. Il faut aussi « élever nos humbles prières vers le Seigneur et implorer sa toute-puissante protection pour la paix, la liberté et la prospérité de l'Eglise catholique, pour la concorde entre les peuples chrétiens, et afin que l'Esprit-Saint illumine l'entendement de Sa Sainteté, afin qu'elle puisse statuer à l'égard de la Conception de l'Immaculée Vierge Marie, très-sainte Mère du Sauveur, ce qui doit procurer la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de cette auguste Vierge, notre Mère bien-aimée. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par décret impérial du 18 de ce mois, M. Baroche président du conseil d'Etat, est chargé, en l'absence de M. Bineau, de l'intérim du ministère des finances.

M. Bineau va passer quelques mois en Italie pour raison de santé.

— Par arrêté ministériel, M. l'abbé Edouard Huré vient d'être nommé aumônier à l'armée d'Orient et sera, en cette qualité, attaché à la 8ᵉ division militaire.

— Une terrible épreuve vient de peser sur la maison du Bon-Pasteur, de Bourges : le choléra y a éclaté d'une manière foudroyante, et dans l'espace de quelques jours, 26 personnes de cet établissement, dont quatre religieuses, ont succombé. Ce qu'il y a de remarquable dans ce fait douloureux, c'est que l'épidémie ne fait presque pas de mal dans la ville de Bourges, et que de plus, les autres établissements du même ordre, placés dans de très-mauvaises conditions, celui d'Arles, par exemple, n'ont nullement souffert.

— On nous annonce la mort de M. de Portets, professeur à la faculté de droit et au Collége de France. M. de Portets honorait l'enseignement public par son caractère, par son talent et par ses bons exemples.

— Une solennité maritime digne d'intérêt a eu lieu à Nantes : le *Jacquart*, bâtiment à vapeur à hélice de 2,400 tonneaux construit dans les chantiers de M. Guibert, et le premier paquebot de la Compagnie transatlantique lyonnaise, a été lancé dans ce port.

La ville de Nantes, qui attache une légitime importance à ce début d'une entreprise dont les résultats peuvent être si féconds pour l'avenir de nos relations commerciales, devait célébrer par une fête la mise à l'eau du *Jacquart*. (*Moniteur*.)

— Les commissaires de l'hôpital de Greenwich et les lords de l'amirauté ont permis d'élever, sur la rive droite de la Tamise, à l'est de la jetée si fréquentée de Greenwich, un obélisque de granit à la mémoire du brave lieutenant français Bellot, mort dans l'expédition arctique.

M. Hardwich, architecte de Greenwich, s'est chargé de surveiller l'exécution du monument, qui sera visible de tous les points du fleuve et du quai. Le produit de la souscription s'est élevé à 2,000 livres, dont 500 sont consacrées à l'érection du monument : le reste a été distribué par égales portions entre les cinq sœurs du lieutenant.

— On écrit de Kœnigsberg (Prusse), le 11 novembre :

« Mercredi dernier est mort dans notre ville le plus haut dignitaire de Prusse, M. Charles-Ernest de Wegener, grand-chancelier du royaume. M. de Wegener était né à Kœnigsberg et il était âgé de 78 ans. »

ERRATA. — Dans le numéro du 18, 3e article sur le *Canada*, page 434, lisez, à la ligne 12e : *confiance* au lieu de *conscience*; et à la ligne 17e : *qui réfutent* au lieu de *que réfute*. C'est par erreur encore que les mots : *aussi plaisants* ont été imprimés en italique (lignes 13 et 14)

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

BOURSE DU 18 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	71 45	70 70	70 40	70 70	» »	1 50
	fin courant. . . .	71 40	70 75	70 30	70 75	» »	» »
4 1/2. . .	comptant.	95 50	94 50	94 »	94 »	» »	» 75
	fin courant. . . .	95 50	» »	» »	» »	» »	» 75
Obligations de la Ville (1849). . .		1,047 50	... ..	.... .	1,047 50	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	... ..	... ..	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	... ..	... ..	2,955 »	» »	25 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	83 1/2	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		92/18	... .	... ..	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 23 NOVEMBRE 1854. (N° 5766.)

L'AMI DE LA RELIGION

L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS

XII

(Voir le numéro 5719)

MARYLAND. — LE P. JOHN CARROLL. — COMMENT LES ÉTATS-UNIS ONT ACCORDÉ LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE AUX CATHOLIQUES. — MISSION DU P. CARROLL EN CANADA.

La persécution contre les Catholiques avait cessé dans le Maryland, lorsqu'on avait eu besoin de se les concilier pour la lutte de l'Indépendance; et la *déclaration des droits*, votée par cette province en 1776, porte à son article 33 :

Comme il est du devoir de tout homme de rendre à Dieu le culte qui plaît le plus à sa conscience, toutes personnes professant la religion chrétienne ont également droit à être protégées dans leur liberté religieuse. Aucun homme ne sera contraint de fréquenter une Eglise plutôt qu'une autre, ni ne pourra être taxé contre son gré pour le soutien d'aucun culte.

Au moment où les Catholiques obtenaient ainsi une tardive justice, on comptait sur toute l'étendue du Maryland vingt Jésuites, ou plutôt anciens Jésuites, car la Compagnie avait été supprimée quelques années auparavant. Mais les Pères continuèrent à vivre, autant qu'il leur était possible, de la même manière que si leur ordre eût été maintenu dans son intégrité; et comme leur supérieur à l'époque de la suppression, le Père Lewis, était en même temps vicaire général du vicaire apostolique de Londres, ce qui lui donnait une autorité sur tout le clergé catholique des Etats-Unis, les missionnaires continuèrent à le regarder comme leur chef. On lui reconnut donc le droit de percevoir les revenus des propriétés de la Compagnie et de les répartir entre les Pères pour leur subsistance.

Le premier effet de l'émancipation des Catholiques fut de faire bâtir des églises dans les villes, tandis que jusqu'alors il n'y avait eu de chapelles que dans les campagnes, sur les plantations ou les fermes possédées par les Jésuites. Ainsi, en 1774, Baltimore n'était qu'une station visitée une fois par mois par un Père venant de la ferme de White Marsk. On y célébrait la messe dans une chambre, en présence d'une quarantaine de fidèles, dont la majeure partie se composait des Français expulsés traîtreusement de l'Acadie par l'Angleterre en 1756. Le prêtre apportait avec lui ses ornements et ses vases sacrés; et la ville où se sont tenus depuis lors huit conciles ne possédait pas même à cette époque un calice. — Le Père John Carroll était fixé

vers le même temps. sur une ferme de sa famille, à Rock-Creek, à dix milles de la ville actuelle de Washington; il visitait les Catholiques à plusieurs lieues à la ronde, et comme ce missionnaire est devenu le premier évêque de Baltimore et des Etats-Unis, nous donnerons en peu de mots un aperçu de sa biographie.

John Carroll vit le jour en 1735 à Upper-Marlboro, dans le Maryland. Son père, Daniel Carroll, était né en Irlande, où il avait préféré subir la confiscation de ses propriétés plutôt que d'abandonner la Foi. Sa mère, Eléonore Darnall, était fille d'un riche habitant du Maryland qui lui avait fait donner une éducation très-soignée dans un couvent de France. Elle en profita pour diriger elle-même l'instruction de son fils jusqu'à ce qu'il lui fallût le mettre au collége. Les lois interdisaient sévèrement aux Catholiques d'avoir des écoles; mais les Jésuites avaient éludé cette prohibition en établissant une école à Bohemia Manor, et dans cette maison très-retirée ils recevaient jusqu'à quarante élèves à la fois. Le jeune Carroll suivit pendant quelques années cette école; puis en 1748 il partit pour la France, afin de terminer ses études chez les Jésuites de Saint-Omer. Il y prit la résolution d'entrer dans une société qui s'identifiait pour lui avec l'existence du Catholicisme au Maryland; et après de longues années de noviciat à Watten et à Liége, il devint prêtre en 1759, puis profès en 1771. L'année suivante, le P. Carroll voyagea dans plusieurs parties de l'Europe comme gouverneur du fils de lord Stourton; et en 1773 il se rendit à Bruges, où s'étaient transportés les Jésuites anglais, après la confiscation de Saint-Omer et de Watten par arrêt du Parlement de Paris du mois d'août 1762. C'est dans cette ville que lui parvint le Bref du Pape *Dominus ac Redemptor* supprimant la Compagnie de Jésus, et il se retira alors en Angleterre, où il devint le chapelain de lord Arundel; mais cette vie ne convenait pas à ses goûts; et en 1774 il revint dans le Maryland pour s'y consacrer au soin des Catholiques de son pays natal.

Le P. John Carroll trouva les treize colonies anglaises de l'Amérique préludant à la lutte énergique qui devait se terminer par la déclaration de leur indépendance. Ses sympathies les plus vives étaient pour la cause de la révolution, car il voyait qu'elle avait commencé dans le Maryland par l'émancipation des Catholiques, et il pouvait espérer que les autres Etats suivraient peu à peu cet exemple.

On croit généralement que les Etats-Unis ont proclamé la liberté des cultes dès l'origine de leur fédération, et que ce principe fondamental fait partie intégrante de la constitution qui les lie les uns aux autres. Il n'en fut point ainsi; les ques-

tions religieuses ont de tout temps été considérées comme des questions d'administration intérieure faisant partie du domaine des Etats particuliers; et la seule mention qui soit faite de la religion dans la constitution des Etats-Unis se trouve dans le premier amendement à la constitution de 1787, où il est dit :

Le Congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion ni pour en prohiber une.

Cela n'empêchait pas les Etats particuliers de faire des lois pour l'établissement ou la prohibition de certaines religions. Cependant, comme nous l'avons dit, les treize Etats primitifs accordèrent l'un après l'autre aux Catholiques la liberté de conscience; mais plusieurs d'entre eux leur refusèrent pendant longtemps les droits civils et politiques. Ainsi, c'est seulement depuis 1806 que les Catholiques, pour devenir citoyens de l'Etat de New-York, sont dispensés d'abjurer solennellement toute obéissance à un pouvoir ecclésiastique étranger. Jusqu'au 1er janvier 1836, pour être électeur et éligible dans l'Etat de la Caroline du nord, il fallait prêter serment de croire à la vérité du protestantisme; dans le New-Jersey, une clause excluant les Catholiques de tout emploi n'a été effacée de la constitution qu'en 1844; et à l'heure qu'il est, soixante-dix-huit ans après la déclaration de l'indépendance, l'Etat du New-Hampshire repousse encore les Catholiques de tous les emplois, rejetant opiniâtrément toutes les pétitions qui lui sont présentées pour faire disparaître cette tache de sa législation. — Quant aux Etats fondés depuis lors sur les territoires cédés par la France ou l'Espagne, comme la Louisiane, la Floride, le Michigan, l'Indiana; ou bien détachés du Mexique, comme le Texas et la Californie, les Catholiques, premiers propriétaires du sol, avaient obtenu par l'acte de cession la libre jouissance de leur culte; et il n'y a, de la part du protestantisme, aucun acte de générosité à avoir maintenu la foi des traités.

Voici, du reste, comment Mgr Carroll lui-même, peu de temps après son élévation à l'épiscopat, en 1790, rendait compte des motifs qui avaient amené la liberté de conscience pour les Catholiques :

Ayant renoncé à toute soumission envers l'Angleterre, les Etats américains trouvèrent nécessaire d'adopter de nouvelles constitutions pour leur futur gouvernement; et heureusement une libre tolérance de religion devint la base fondamentale de toutes ces nouvelles constitutions. Dans plusieurs même, non-seulement la tolérance fut décrétée, mais une parfaite égalité de droits civils pour tous les cultes chrétiens. Cependant, dans quelques Etats, l'esprit d'intolérance et les préjugés encore vivaces excluent les Catholiques des bénéfices de cette égalité.

Plusieurs raisons concoururent pour faire insérer cet article heureux et juste dans les nouvelles constitutions. D'abord quelques-uns des person-

ways. Le duc de Cambridge a eu un cheval tué sous lui. Les redoutes ont été trois fois prises et reprises. Le premier régiment anglais attaqué s'est fait écharper sans reculer; c'est sa fermeté qui a donné le temps au général Cathcart d'accourir. Le gain de la journée fut dû enfin à l'arrivée de la brigade Monet, dont l'artillerie, vigoureusement servie, prit les Russes en flanc, les rompit, et détermina leur défaite. De l'aveu du prince Mentschikoff, les Russes ont eu 3,500 soldats et 109 officiers blessés. Quant au chiffre des morts, le bulletin russe porte qu'il n'était pas encore connu.

Les renforts qui arrivent à Constantinople, écrit-on de Péra, sont immédiatement expédiés en Crimée. Le *Napoléon* a pris 2,000 hommes venus par des bâtiments de commerce, et a fait route le 7 pour Sébastopol, ainsi que le *Sané*, venant d'Afrique, avec 1,100 hommes. La brigade Mayran est dans le Bosphore à bord de l'*Asmodée*, du *Chaptal* et du *Solon*, qui renouvellent en toute hâte leur charbon pour entrer dans la mer Noire. On signale l'entrée de deux autres navires avec des troupes. Le *Suffren* est heureusement arrivé devant Constantinople.

Quant à l'assaut, les généraux alliés avaient résolu d'attendre, pour le donner, l'arrivée des renforts qui sont en route.

Pour se remettre des fatigues qu'il a éprouvées à la bataille d'Inkermann, le prince Napoléon est parti pour Constantinople, afin de se rétablir. Cependant, « le prince, dit une dépêche télégraphique, espérait être assez tôt remis pour reprendre son commandement le jour de l'attaque décisive de Sébastopol. »

Les journaux Anglais, le *Times* surtout, ne cessent d'appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité de renforcer au plus tôt la brave armée qui combat en Crimée :

Songeons, dit le *Times*, que ce n'est pas seulement le prince Mentschikoff que nous combattons, c'est la puissance tout entière du czar. Toutes les forces dont il dispose se concentreront, nous pouvons en être sûrs, contre notre position dans la Crimée, et nous devons veiller à ce que notre armée ne soit point accablée par la supériorité du nombre. Nous pouvons très-aisément envoyer des renforts. A cet égard, comme en fait d'habileté militaire et de valeur personnelle, la supériorité nous appartient. Tout ce qu'il nous faut montrer dans une bonne cause et en faveur de l'Europe, c'est que nous avons aussi cette résolution que déploie notre adversaire dans la cause de l'injustice et de l'agression.

Le *Morning-Post* n'est pas moins pressant :

Dans la situation actuelle, nous devons nous attendre à apprendre de nouvelles batailles qui coûteront toujours cher; nous sommes engagés dans une lutte désespérée. Si nous faisons cette remarque, c'est afin d'éclairer le public sur le véritable état des choses, et de calmer son anxiété et son impatience fébriles. Il faut aujourd'hui que l'Angleterre envoie tous les soldats, tous les matelots, tous les marins dont elle peut disposer, afin de compléter promptement l'invasion de la Crimée. Que ferait-on sans Sébastopol? Rien. *Delenda est Sebastopol!* et cette destruction (si elle n'a pas encore eu lieu) doit être accomplie d'une manière irréparable!

—

commune avec eux, et l'Angleterre trouva, dans la colonie française et catholique que nous lui laissions, un point d'appui puissant contre les Etats-Unis.

Rien, dit un historien du Canada, ne put faire sortir les habitants de leur indifférence. La vérité est que le gouvernement qui avait leurs sympathies n'était plus en Amérique. La seule vue d'un drapeau fleurdelysé eût profondément agité tous ces cœurs, en apparence si apathiques (1).

Henry DE COURCY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES DE LA GUERRE

C'est du nom de victoire d'Inkermann que doit être appelée la bataille sanglante du 5 novembre. Nous en avons enfin, par le *Journal de Constantinople* que le *Moniteur* reproduit, un récit assez complet qui permet d'en apprécier l'ensemble :

Le 5, de grand matin, une armée russe, forte d'environ 40,000 hommes, dont 30,000 étaient des renforts arrivés la veille, sous le commandement du général Dannenberg et des grands ducs Michel et Alexandre, profitant d'un brouillard des plus intenses, se porta à Inkermann sur les extrêmes limites anglaises et les attaqua avec vigueur.

Le général Cathcart réunit environ 8,000 hommes, qu'il opposa aux Russes, et depuis plus de deux heures cette poignée de braves luttait avec la plus héroïque intrépidité contre une armée si supérieure en nombre, lorsque des troupes françaises arrivèrent en toute hâte, et, se joignant, dans un admirable élan de fraternisation, aux Anglais, opposèrent à l'ennemi un corps de 3,000 hommes environ, qui chargèrent un contre cinq, les masses russes, et les repoussèrent avec la plus irrésistible impétuosité.

La brigade Monet arriva bientôt après, et son arrivée acheva la déroute des Russes, qui se retirèrent en désordre vers quatre heures de l'après-midi.

Pendant cet engagement, 8,000 hommes de la garnison de Sébastopol faisaient une sortie et attaquaient quelques compagnies de soutien des lignes françaises qui ne se trouvent plus qu'à 100 mètres de la place.

Le général de Lourmel se porta aussitôt, avec quelques bataillons, au secours de ces compagnies qui soutenaient avec intrépidité l'attaque, repoussa les Russes, et, les mettant en fuite, les poursuivit jusqu'à vingt pas du bastion de la Quarantaine.

Là une blessure fort grave le força à s'arrêter, et les Russes purent se réfugier dans la place.

Dans ces deux affaires, les Russes ont, entre tués et blessés, plus de 10,000 hommes hors de combat. Les pertes des armées alliées s'élèvent à environ 3,000 hommes, entre tués et blessés.

Dans cette terrible affaire qui, selon le *Standard*, n'a pas duré moins de sept heures, les Anglais ont eu à regretter la perte du général Cathcart et des brigadiers généraux Goldie et Strang-

---

(1) *Histoire du Canada*, par F. X. Garneau. Quebec 1852, vol. II, page 430. — « Le drapeau anglais ou le drapeau américain, ce n'est pas là le drapeau *des nôtres*, » disaient les Canadiens dans leur naïf mais touchant langage.

de sa division, a pu leur prêter un concours qui a déterminé le succès. On ne sait ce qu'il faut le plus louer de l'énergique solidité avec laquelle nos alliés ont fait face pendant longtemps à l'orage, ou de l'intelligente vigueur que le général Bosquet, conduisant une partie des brigades Bourbaki et d'Autemarre, a montrée pour attaquer l'ennemi qui les débordait par leur droite.

Le 3ᵉ régiment de zouaves, sous les chefs de bataillon Montaudon et Dubos, a justifié là, de la manière la plus éclatante, la vieille réputation de l'arme. Les tirailleurs algériens, colonel de Wimpffen; un bataillon du 7ᵉ léger, commandant Vaissier; le 6ᵉ de ligne, colonel de Camas, ont rivalisé d'ardeur. On s'est abordé trois fois à la baïonnette, et l'ennemi n'a cédé qu'après ce troisième choc le terrain, qu'il a laissé jonché de ses morts et de ses blessés. L'artillerie russe de position et de campagne était très-supérieure en nombre et avait une position dominante. Deux batteries à cheval, commandant de la Boussinière, et une batterie de la 2ᵉ division d'infanterie, commandant Barral, l'ensemble aux ordres du colonel Forgeot, ont soutenu, concurremment avec l'artillerie anglaise, la lutte pendant toute la journée.

L'ennemi s'est décidé à battre en retraite, laissant plus de 3,000 morts, un très-grand nombre de blessés, quelques centaines de prisonniers, ainsi que plusieurs caissons d'artillerie, aux mains des alliés. Ses pertes, dans leur ensemble, ne peuvent pas être évaluées à moins de 8 à 10,000 hommes.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à la droite, 5,000 hommes environ de la garnison effectuaient sur la gauche de nos attaques une vigoureuse sortie, à la faveur d'un brouillard épais et par les ravins qui en facilitent l'approche. Les troupes de service à la tranchée, aux ordres du général de la Motterouge, marchèrent à l'ennemi qui avait déjà envahi deux de nos batteries, et le repoussèrent en lui tuant plus de 200 hommes sur le terrain même de ces batteries.

Le général de division Forey, commandant le corps de siége, par de rapides et habiles dispositions, arriva avec les troupes de la 4ᵉ division à l'appui de ses gardes de tranchée, et marcha lui-même à la tête du 5ᵉ bataillon de chasseurs à pied. Les Russes, refoulés sur toute la ligne, se retiraient précipitamment sur la place avec des pertes considérables, lorsque le général de Lourmel les voyant fuir devant lui, et se laissant entraîner par un courage chevaleresque, se lança à leur poursuite avec sa brigade jusque sous les murs de la place, où il tomba grièvement blessé. Le général Forey eut beaucoup de difficulté à le retirer de la position très-avancée que par excès de bravoure il avait fait prendre à sa brigade. La brigade d'Aurelle, qui avait pris à gauche une excellente position, protégea cette retraite qui s'effectuait sous le feu de la place avec des pertes sensibles. Le colonel Niol, du 26ᵉ de ligne, qui a perdu ses deux chefs de bataillon, avait pris le commandement de la brigade, dont la conduite a été admirable d'énergie. L'ennemi, dans cette sortie, a perdu un millier d'hommes tués, blessés ou prisonniers, et il a reçu là un échec moral et matériel très-considérable.

La bataille d'Inkermann et le combat soutenu par le corps de siége ont été glorieux pour nos armes et ont grandi la force morale que les armées ...ées portent avec elles; mais nous avons subi des pertes regrettables. ... s'élèvent, pour l'armée anglaise, à 2,400 hommes tués ou blessés,

parmi lesquels figurent sept' généraux, dont trois tués, et, pour l'armée française, à 1,726 tués ou blessés. Nous déplorons amèrement la perte du général de Lourmel, mort de sa blessure, et que de brillantes qualités militaires et privées devaient appeler à un grand avenir. J'ai aussi le regret de vous annoncer la mort du colonel de Camas, du 6e de ligne, tué à la tête de sa troupe, au moment où elle se mêlait à l'ennemi.

La vigueur des troupes alliées, soumises aux doubles épreuves d'un siége que ses difficultés rendent sans précèdent et d'actions de guerre qui rappellent les plus grandes luttes de notre histoire militaire, ne saurait être trop hautement louée.

Suit un ordre du jour adressé par le général en chef à ses soldats, et portant la date du soir même de la bataille. Il y est dit :

J'aurais à citer des corps, des militaires de toutes armes et de tout grade qui se sont hautement signalés dans cette journée ; je les ferai connaître à la France, à l'Empereur et à l'armée. Mais j'ai voulu dès aujourd'hui vous remercier en leur nom, et vous dire que vous venez d'ajouter une grande page à l'histoire de cette campagne difficile.

Enfin le *Moniteur* annonce qu'aujourd'hui mercredi, à midi, le canon des Invalides sera tiré en l'honneur de la brillante victoire remportée sur les Russes par les troupes alliées dans la bataille du 5, à Inkermann.

« Le Gouvernement a attendu, pour célébrer cette glorieuse journée, qu'il en eût reçu les détails officiels. »

Alfred des Essarts.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES

Le *Moniteur* a publié, sur ce sujet, un rapport de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, que nous reproduisons en entier :

Sire, le clergé français, qui s'est toujours signalé par sa vive charité autant que par ses lumières, a donné de nos jours des témoignages de dévouement qui ont profondément touché le cœur de Votre Majesté. Dans des contrées douloureusement éprouvées, il ne s'est pas contenté de remplir avec un zèle apostolique les devoirs que lui impose sa mission divine; on l'a vu prodiguer aux malades les soins les plus touchants et rendre les derniers devoirs aux malheureux qu'avaient abandonnés leurs familles. Ces vertus n'attendent pas de récompenses humaines : le gouvernement, fidèle interprète des sentiments du pays, ne peut qu'exprimer sa reconnaissance au sacerdoce et à l'épiscopat, qui a partout donné les plus nobles exemples.

Mais si la dette est trop grande pour qu'on puisse songer à l'acquitter en entier, il est au moins des souffrances que Votre Majesté a voulu soulager. Après avoir consumé ses forces et épuisé ses ressources dans l'exercice du saint ministère, le prêtre se trouve souvent réduit à un dénûment que les infirmités de la vieillesse rendent plus douloureux encore. Sa mission divine, les vœux qui le lient à l'Eglise lui interdisent de se préparer vers la fin de sa vie quelques jours de repos et de bien-être, et s'il pouvait faire quelques épargnes, son cœur en aurait bientôt trouvé l'emploi.

L'épiscopat a toujours réclamé comme l'une de ses plus chères attributions le droit de remédier à cette sainte imprévoyance. Dans un grand

nombre de diocèses, il a formé des caisses ou maisons de retraite qui ont déjà soulagé bien des misères. Mais les besoins dépassant de beaucoup les ressources, l'intervention de l'Etat restait toujours indispensable, et chaque année, sur la proposition des évêques, le gouvernement accordait un modique secours aux prêtres que l'âge ou les infirmités condamnaient au repos.

Une subvention annuelle et précaire n'était pas en rapport avec les longs services de ces vétérans du sacerdoce. Divers projets ont été étudiés pour apporter d'une manière plus régulière et plus digne quelques adoucissements à leur vieillesse; il était réservé à Votre Majesté d'acquitter, en partie du moins, la dette du pays, et le décret du 28 juin 1853, réparant un trop long oubli, est venu enfin créer des pensions de retraite pour ces vieux serviteurs de l'Eglise et de l'Etat.

Vous avez bien voulu, Sire, me remettre l'application de ce décret et la signature des brevets de pensions; je dois aujourd'hui vous rendre compte de l'exécution de vos ordres.

Le ministère auguste du prêtre ne saurait être assimilé aux fonctions qui ont trouvé place dans la loi récente sur les pensions civiles. Cette loi suppose des versements antérieurs, et elle crée des droits incommutables à la pension de retraite. Les modiques traitements du clergé ne peuvent être soumis à une retenue mensuelle, et la discipline ecclésiastique ne laisse pas à l'Etat le droit d'accorder du repos à un prêtre que son évêque juge encore valide.

Les pensions ecclésiastiques ne devaient donc être accordées que sur l'avis de l'épiscopat. L'évêque seul peut déterminer le moment où chacun de ses prêtres quittera le poste qui lui a été confié. Toutes les mesures ont été prises pour maintenir intact ce droit d'initiative et de juridiction épiscopale; les propositions des prélats ont toujours servi de base à mes décisions.

Une disposition empruntée à tous les règlements analogues exige comme seconde condition trente années d'exercice du saint ministère. Mais, par une interprétation de faveur, les trente années ont été comptées à partir de la réception du sous-diaconat, conféré ordinairement deux années avant la prêtrise; et le bienfait du décret a pu être étendu à des prêtres infirmes qui n'en auraient joui que quelques années plus tard.

Enfin une troisième condition ressort de la lettre et de l'esprit du décret : les pensions ecclésiastiques, en raison même de leur caractère de libéralité, ne doivent être accordées qu'aux prêtres français dont les ressources personnelles sont reconnues insuffisantes.

Si l'on pouvait aisément s'assurer que les candidats réunissaient ces trois conditions indispensables, il était bien plus difficile de déterminer la quotité de la pension de retraite. L'âge, les infirmités, la durée et l'importance des services, la position nécessiteuse des ecclésiastiques, le pays même qu'ils habitent, et enfin les renseignements fournis par l'épiscopat, tels sont les éléments d'appréciation qu'il a fallu combiner pour arriver à fixer équitablement le chiffre de chaque allocation.

Les ressources de la caisse générale des retraites, créée par le décret du 28 juin 1853, s'élèvent, pour 1854, à 600,000 fr. Depuis le mois de mars jusqu'au 15 octobre dernier, 544,100 fr. ont été répartis entre 1,246 prêtres en retraite. Le taux moyen des pensions est donc d'environ 450 fr.

Parmi les ecclésiastiques qui ont obtenu ces pensions, on compte : 1 chanoine, 91 curés, 1,023 desservants, 99 vicaires, 23 aumôniers, 4 missionnaires, 1 directeur de séminaire, 4 professeurs de séminaires. Total, 1,246.

La durée des services de 958 pensionnaires varie de 30 à 40 années; 230 ont exercé le saint ministère pendant un espace de 40 à 50 ans; 26 du-

rant une période de 50 à 60 ans; et 32 ont été en fonctions pendant plus de 60 ans.

392 pensionnaires sont âgés de 50 à 60 ans; 576 de 60 à 70; 170 de 70 à 80; 85 de 80 à 90; 23 de 90 et au-dessus.

La répartition par diocèses présentait de nombreuses difficultés : j'ose espérer qu'elles ont été résolues de la manière la plus satisfaisante, grâce au concours de l'épiscopat. On ne saurait dès maintenant comparer utilement les divers diocèses de la France sous le double point de vue du nombre et de la quotité des pensions. Les différences qui existent entre eux proviennent de causes multipliées que le temps et l'expérience mettront seuls à même d'apprécier. On ne s'étonnera pas, du reste, que les diocèses les plus pauvres aient été les mieux partagés : ainsi le diocèse d'Ajaccio compte 69 pensionnaires; le diocèse de Saint-Flour, 44; le diocèse de Rodez, 39.

Je suis heureux, Sire, d'avoir pu achever au jour fixé d'avance cette longue et délicate opération; j'avais hâte de faire jouir tant de dignes ecclésiastiques du bienfait que Votre Majesté avait voulu leur assurer. Depuis longtemps déjà ils ont reçu leur brevet, et je dois compter sans réserve pour le service régulier des pensions, sur le concours actif de la Caisse des dépôts et consignations, chargée de réaliser les ressources et de payer les arrérages.

Je ne puis terminer ce rapport sans transmettre à Votre Majesté les témoignages de reconnaissance de NN. SS. les Evêques et des membres de leur clergé qui ont éprouvé l'effet de votre haute sollicitude; tous m'ont exprimé de la manière la plus chaleureuse et la plus unanime leur profonde gratitude pour le prince qui vient d'assurer aux vétérans du sacerdoce une retraite honorable, si longtemps regardée comme impossible.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et fidèle serviteur,

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes,
H. FORTOUL.

Approuvé : NAPOLÉON.

OBSERVATION DU DIMANCHE

Le barreau de Montélimart a pris la résolution suivante, à laquelle les avoués et les huissiers se sont associés :

Considérant que la loi divine est le principe et le fondement de tous les droits comme de tous les devoirs;

Considérant que l'observation du dimanche est prescrite par la première loi donnée à l'homme, et qu'elle est d'institution divine;

Considérant que la violation de cette loi est l'abandon et la négation de tout culte, de toute morale;

Considérant que l'ordre des avocats, chargé spécialement de défendre les droits et les intérêts des citoyens, doit le premier rappeler ces lois sacrées qui, comme premiers droits et premiers devoirs, sauvent les peuples et les protégent, et qu'il s'honore toujours en donnant l'exemple de leur observation;

Par ces motifs, arrête que les cabinets de MM. les avocats près le tribunal de Montélimart seront fermés le dimanche et les jours de fête, et qu'ils cesseront de recevoir les clients les mêmes jours de dimanches et de fêtes.

Le *Siècle*, apôtre infatigable de la *tolérance*, comme il nous

l'apprend chaque jour, enthousiaste admirateur des Juifs qui se reposent le samedi et des Musulmans qui chôment le vendredi, ne peut pas se résigner à voir les Catholiques respecter, comme les Protestants, le dimanche comme le jour du Seigneur.

Chaque progrès que fait l'observation du dimanche lui inspire des réflexions plus ou moins étranges, et qui ne font pas plus d'honneur à la rigueur de sa logique qu'à son intelligence de la liberté. En voici une, entre autres, qui mérite une mention à part :

Nous devons un compliment aux personnes qui ont des procès ou qui sont sur le point d'avoir des procès dans l'arrondissement de Montélimart. MM. les avocats du barreau de cette ville fermeront leur cabinet les dimanches et fêtes ; qui sait si un jour de réflexion ne les sauvera pas des ennuis et des frais d'une procédure ?

L'arrêté de MM. les avocats du barreau de Montélimart, qui confond tout, le sacré et le profane, la liberté de conscience et les exigences cléricales, restera toutefois comme un monument d'intolérance.

Certainement MM. les avocats de Montélimart n'ont pas songé aux rudes et continuels labeurs des ouvriers des villes et des campagnes, qui n'ont souvent que le jour du repos pour régler et soigner leurs petites affaires. — *Emile de la Bédollière.*

Si le *Siècle* était de sangfroid et voulait bien nous accorder un moment d'attention, nous essaierions de raisonner un peu avec lui.

Ce journal plaisante-t-il, en effet, quand il avance que la résolution prise par les avocats, avoués et huissiers de Montélimart, les privera de quelques mauvaises affaires au grand bénéfice de ceux qui en auraient supporté les frais? Ou bien range-t-il donc la multiplicité indéfinie des procès parmi les progrès que notre époque aurait encore à faire et qu'il rêve particulièrement pour le bonheur de la France?

Nous le prions de nous répondre catégoriquement sur ce premier point.

D'ailleurs, puisque la feuille démocratique se préoccupe spécialement de nos pauvres ouvriers des villes et des campagnes, nous lui adresserons une autre question qu'elle nous suggère à leur occasion.

Pour que les ouvriers des villes et des campagnes aient quelque profit « à soigner et traiter leurs petites affaires le jour du repos, » il faut que ce jour du repos existe au moins pour eux. Le *Siècle* admet-il donc que le dimanche doive être un jour de repos pour les plaideurs, dont il prend la défense, sinon pour les hommes d'affaires qui ont provoqué son courroux? S'il en était ainsi, sa conversion serait déjà plus qu'à moitié obtenue, et, son bon sens aidant, nous ne désespérerions pas du reste. Il

finirait bientôt par accepter le dimanche pour les bourgeois comme pour le peuple.

Il est bien remarquable, sans doute, qu'il en soit arrivé enfin à plaindre les ouvriers des villes et des campagnes de « leurs continuels labeurs, » et à confesser qu'il leur souhaite au moins « un jour de repos. » Mais pourquoi voudrait-il condamner à ne jamais reprendre haleine d'autres hommes qui vivent également à la sueur de leur front, et dont le travail n'est pas peut-être moins fatigant parce qu'il pèse sur leur intelligence et non sur leurs bras?

Comment! MM. les avocats, avoués et huissiers de Montélimart n'ont pas le droit, en vertu de l'égalité, de se réserver, comme les ouvriers de la ville et de la campagne, quelques heures de distraction et de délassement. Il leur sera interdit, au nom de la liberté, de fermer leurs cabinets et d'aller à la messe et aux offices! Leur acte, dit le *Siècle,* restera « comme un *monument d'intolérance!* »

Le *Siècle* lui-même comprendra, nous l'espérons, que c'est son article qui mériterait bien plutôt cette dernière qualification.

Charles DE RIANCEY.

UN SPÉCIMEN DU PROSÉLYTISME PROTESTANT EN ÉCOSSE

Les propagateurs du *pur Evangile* font vraiment honneur à l'Eglise catholique par le prodigieux ridicule qu'ils s'étudient à attacher à leur personne et à leurs doctrines. Quel honte pour la Réforme que de se voir obligée de descendre si bas pour trouver des défenseurs : une cause est bien mauvaise quand, au lieu de raisons, elle ne fournit à ses avocats que des grossièretés et des insultes d'une ignoble trivialité. Or, voici un nouvel échantillon des aménités en usage parmi nos frères égarés : il prêterait fort à rire s'il n'était pas trop absurde.

Un digne émule d'Achilli et de Gavazzi parcourt en ce moment l'Ecosse dans le but d'y donner des représentations qu'on sait n'être pas très-désintéressées : le bon apôtre se souvient sans doute que le second de ces calomniateurs a su ramasser 500,000 francs dans ses pérégrinations aux Etats-Unis.

Pour se créer un auditoire et aussi pour donner plus de poids à son témoignage, ce nouvel industriel se décore lui-même de divers titres : il a nom baron de Camin, chevalier de la Légion-d'Honneur, ex-Dominicain, ex-promoteur d'inquisition pendant trois ans dans le midi de la France. Il va jusqu'à dire qu'il a fait même l'office de bourreau, et qu'en cette qualité, il a, de ses propres mains, torturé plus d'un hérétique.

On comprend que, muni de pareilles recommandations, il doit nécessairement attirer autour de sa tribune une foule d'auditeurs, en vertu de l'adage du poëte :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'*écoute.*

Du reste, le fait est là. Lors de la première séance, qui eut lieu à Dundée, le 1er novembre, plus de deux mille personnes s'étaient instal-

lées dans la salle, moyennant 30 et 60 centimes payés à l'entrée. Brillant accueil, acclamations enthousiastes, scrupuleuse attention, rien ne fut refusé à la vanité de l'audacieux énergumène.

Mais aussi se montra-t-il à la hauteur de son auditoire! Une plume honnête se refusera toujours à transcrire les sales invectives, les obscénités dégoûtantes, les triviales et sacriléges parodies que ce malheureux osa produire sur la scène. Mais il est bon d'en donner à nos lecteurs une faible esquisse; ils jugeront du reste.

L'orateur commença par déclarer « que tous les prêtres de l'Ecosse méritent au suprême degré la malédiction publique. » Voilà qui est clair. Puis il s'élève plus haut : « Le pape, s'écrie-t-il, est le père du « mensonge, le fils de perdition, le suppôt de l'enfer.... Le papisme « est un amalgame, ou plutôt un enfant monstrueux du judaïsme et du « paganisme; c'est la religion du diable et un repaire d'abominations, « telles que, si un artiste voulait le représenter sur la toile avec vé- « rité, il faudrait que le Créateur créât une couleur nouvelle qui fût au « noir, en noirceur, ce que le noir est au blanc. »

Exhibant ensuite des chapelets, des scapulaires et des médailles, « bénis, dit-il, par deux papes, » il voue tous ces objets à l'exécration des spectateurs. (Tonnerre d'applaudissements.)

Il se demande pourquoi le Missel catholique est en latin.

Réponse facile : « C'est, dit-il, parce qu'il ne contient que des men- « songes; de la sorte on les cache plus sûrement. »

Le malheureux! pendant que l'Angleterre protestante est en admiration devant ces anges de charité qui se sacrifient et meurent en donnant leurs soins maternels à nos soldats malades et mourants, il ne craint pas de mêler leur nom à ses turpitudes et de les couvrir de boue: « Les couvents de femmes, s'écrie-t-il, sont des maisons d'infamie « dont l'entrée est fermée pour mieux cacher les forfaits qui s'y com- « mettent.... »

Le dégoût nous empêche de pousser plus loin l'analyse de cette harangue diabolique, qui a duré une heure et demie! Vint le moment de la péroraison; elle devait être digne de l'exorde, elle fut surtout touchante et pratique : « Ecossais, si vous ne tuez le papisme, le pa- « pisme vous tuera. A vous de choisir; j'en appelle à tous les protes- « tants : qu'ils se lèvent et qu'ils jurent d'exterminer le papisme ! »

Maintenant, que dire d'un pays où de pareilles turpitudes osent se produire au grand jour? Voilà un beau fait de liberté... Que penser des complices qui les paient en argent et en applaudissements frénétiques? Mais surtout que penser d'un ministre prétendu de l'Evangile qui ose se poser publiquement comme le protecteur et le patron d'un pareil aventurier, comme l'a fait, à Dundée, le Rév. M. Wilson, le digne président du meeting?

Ajoutons cependant qu'un courageux Catholique français, M. Charles Thiebaut, indigné de ces horribles déclamations, se leva pour protester, monta même à la tribune; et, si les policemen écossais l'ont empêché de parler, du moins a-t-il pu édifier le public par un compte rendu exact de cette inqualifiable séance. L'abbé HOFFMANN.

Hier, 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge au

temple, a eu lieu au séminaire de Saint-Sulpice la renovation des promesses cléricales. Mgr l'Archevêque, qui devait quitter Paris le soir même, a voulu présider à cette touchante cérémonie, si chère à tous les prêtres qui ont eu le bonheur d'être élevés au séminaire de Saint-Sulpice, et a trouvé dans son cœur des paroles aussi affectueuses qu'édifiantes. Sa Grandeur a particulièrement insisté sur la joie qu'elle éprouvait de se trouver, dans cette fête du sacerdoce, au milieu des anciens du sanctuaire et des jeunes lévites dont il se félicitait de porter aux pieds du Saint-Père les vœux et les hommages.

On remarquait dans la nombreuse assistance deux prélats étrangers, dont l'un était S. Exc. le patriarche d'Antioche. L'abbé J. Cognat.

La fête des Ecoles, qui devait être célébrée dimanche prochain, à Sainte-Geneviève, est renvoyée, à cause du voyage à Rome de Mgr l'Archevêque de Paris. On en fixera le jour après son retour.

On lit dans la *Vérité* de Nice :

Le grand événement des jours passés a été la réception de Mgr l'Evêque d'Orléans à l'Académie Française. Tous les journaux de Paris ont payé leur tribut d'hommage à l'éloquent orateur, dont nous donnerons plus tard le discours si remarquable au point de vue catholique et littéraire. Cette solennité, accomplie sous les voûtes du palais Mazarin, fut un véritable triomphe; les noms les plus marquants de la France monarchique et de la France contemporaine, ceux qui sont inscrits dans les fastes parlementaires ou qui brillent dans la poésie, la science et la littérature, s'y étaient donné rendez-vous. L'orateur fut maintes fois applaudi.

Mgr Dupanloup est une gloire nationale, que nous revendiquons avec orgueil. On sait que l'éminent prélat est un fils de cette noble Savoie, qui nous a donné saint Bernard de Menthon, le Cardinal Gerdil, saint François de Sales et Joseph de Maistre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Le *Journal de Rome* des 11 et 13 novembre annonce l'arrivée dans cette ville de LL. EEm les Cardinaux Pecci, archevêque-évêque de Pérouse; De Angelis, archevêque de Fermo; Mathieu, archevêque de Besançon; Riario, camerlingue de la sainte Eglise romaine; Cosenza, archevêque de Capoue; Lucciardi, évêque de Sinigaglia; et de NN. SS. Arrigoni, archevêque de Lucques; Fransoni, archevêque de Turin; François-Xavier di Apuzzo, évêque d'Anastasiopolis; Landi-Vittori, évêque d'Assise; Minucci, archevêque de Florence; Grant, évêque de Southwark (Angleterre); Breggs, évêque de Beverley; Folicaldi, évêque de Faenza; Hugues, archevêque de New-York; Ketteler, évêque de Mayence; Timon, évêque de Buffalo, et Walsh, archevêque d'Halifax (Amérique).

Diocèse de Lyon. — Dimanche, le clergé des diverses paroisses de Lyon s'est réuni à la cathédrale et a monté processionnellement, à l'heure des vêpres, à la chapelle de Notre- Dame-de-Fouvières, à l'occasion de l'ouverture du Jubilé. Le cardinal-archevêque devait présider cette cérémonie et partir ensuite pour Rome. On lit dans la *Gazette de Lyon* :

« Des ateliers de lampistes sont déjà fort occupés par les préparatifs de l'illumination du 8 décembre. On s'ingénie partout à créer du nouveau, à combiner des appareils d'un effet inconnu, afin que l'illumination de ce jour-là soit digne des grandes circonstances au milieu desquelles elle aura lieu. Des personnes ont eu l'idée de jeter d'une façade de maison à l'autre des guirlandes de feu supportant des girandoles. L'idée nous a paru exellente et nous sommes persuadés qu'elle aura des imitateurs. Les lanternes dont se composaient l'année dernière la riche illumination du clocher de Fourvières, se prêteraient très-bien à ce genre de décoration de l'intérieur des rues. »

Diocèse de Toulouse. — Toutes les communes de ce diocèse rivalisent de zèle pour célébrer la fête de la bienheureuse Germaine Cousin.

A Lagardelle, cette solennité a eu lieu dimanche dernier avec une grande pompe. Le soir, toutes les maisons étaient illuminées. A Pelleport, la fête n'a pas été moins brillante. Tous les habitants avaient voulu contribuer à l'embellissement de leur église : le trône élevé au milieu du sanctuaire était resplendissant de fleurs et de lumières : c'était là que reposait la relique de la Bienheureuse.

Diocèse de Bourges. — Le clergé de Bourges vient de faire une perte douloureuse en la personne de M. l'abbé Figier, doyen du chapitre de la métropole de Bourges et secrétaire général de l'archevêché. Les caractères particuliers de ce vénérable ecclésiastique, c'étaient une grande piété et une extrême modestie.

Dieu l'a rappelé à lui dans un âge encore peu avancé, et a voulu exercer la patience de ce bon serviteur par une longue infirmité et une dernière maladie qui durait depuis des mois déjà quand la mort est venue lui ouvrir les portes du ciel.

PIÉMONT. — Le malheureux De-Sanctis qui, comme on sait, après avoir été curé à Rome, a contristé les fidèles par son apostasie, avait offert ses services aux Vaudois hérétiques comme ministre du saint Evangile. Il a, en effet, rempli quelque temps ces fonctions à Turin. Mais cet homme, qui a trahi l'Eglise, vient encore d'être rejeté par la secte dont il s'était fait le pasteur mercenaire. Il a été destitué, et, comme disent les journaux italiens, *déconsacré* par ses ouailles.

— Mgr l'Evêque de Nice étant depuis longtemps en butte aux attaques insensées et furibondes du journal de cette ville, l'*Avenir*, le chapitre et le clergé de son diocèse se sont empressés de lui envoyer une adresse chaleureuse, qui réflète les sentiments de toute la population fidèle, et qui consolera surabondamment le cœur du vénérable Prélat des amertumes qu'il subit avec joie pour l'accomplissement de son devoir.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le vicomte et la vicomtesse Palmerston sont arrivés à Paris le 17. Ils ont été reçus par Leurs Majestés Impériales, samedi, au palais de Saint-Cloud.

— La *France centrale* annonce que M. le comte de Chambord vient d'accorder un secours de 100 fr. à la commune de Saint-Romain, près Saint-Aignan, pour la fondation d'une école de Sœurs.

— Monseigneur Dupanloup, Evêque d'Orléans, se trouve depuis deux *jours à Nice,* se rendant à Rome. L'illustre et savant prélat a daigné hono-

rer de sa visite les frères de la Doctrine Chrétienne, dont il apprécie hautement le zèle et les labeurs.

— Le R. P. Gratry commencera ses conférences sur l'Evangile, dimanche prochain, 27 novembre, à la messe de neuf heures, dans la chapelle de l'oratoire, rue du Regard, n° 11.

— Mgr l'Evêque de Bourbon se disposait à partir pour son diocèse le 20. de ce mois, sur la frégate de l'Etat la *Virginie*. Le départ de ce bâtiment étant remis à la fin de décembre, le prélat vient de partir pour Rome, où il assistera à l'assemblée des Evêques.

— On lit dans la *Gazette de Lyon :*

« Le P. Gloriot a dû repartir aujourd'hui de Lyon pour aller reprendre un des postes périlleux que le clergé catholique de France occupe si dignement en Orient. Le P. Gloriot était descendu vendredi au collége de Montgré. »

— M. l'abbé Coquereau, aumônier en chef de la flotte, va se rendre à Cherbourg pour procéder à une inspection du service religieux de l'escadre de la Baltique.

— M. l'abbé Rosset, premier vicaire de la paroisse Saint-Jean, à Valence, vient d'être nommé aumônier à l'armée d'Orient, et a reçu l'invitation de se rendre le plus tôt possible à son poste.

— Le général Narvaez est arrivé vendredi à Orléans. On annonce qu'il a l'intention de passer l'hiver dans cette ville.

— Le 16 novembre, il a été brûlé publiquement, à Rome, une nouvelle série de billets de papier-monnaie, formant un total de 337,823 *scudi*.

— Le *Journal des Landes* publie les lignes suivantes sur la mort de M. le baron d'Haussez :

« Un homme éminent, dont le nom vit et vivra dans le département des Landes, vient de rendre son âme à Dieu. Nous voulons parler de M. d'Haussez, qui a été préfet des Landes, préfet de la Gironde, ministre de la marine, et qui a laissé partout de glorieux et d'impérissables souvenirs. M. le baron d'Haussez avait étudié notre département, et il a laissé quelques travaux qui sont et seront fructueusement consultés par tous ceux qui voudront essayer de placer les Landes au rang qu'elles doivent occuper dans l'agriculture et dans l'industrie. L'histoire indemnisera dans sa rigoureuse justice la mémoire de M. d'Haussez des vicissitudes révolutionnaires qui l'ont tourmenté pendant sa vie. La ville de Mont-de-Marsan n'a pas été ingrate envers lui ; elle a donné son nom à l'une de ses promenades, le *Boulevard d'Haussez.*

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Portraits biographiques des hommes de la guerre d'Orient, par Alfred Des Essarts.

Ce livre de notre collaborateur et ami trouvera certainement beaucoup de lecteurs. Tous les yeux sont fixés sur l'Orient, et chacun aime à connaître les principaux acteurs qui occupent cette grande scène. Si, d'ailleurs, rien n'est plus émouvant que le fond même du drame terrible qui se joue entre l'Europe et l'Asie, l'intérêt s'accroît encore de la diversité des religions, des races, des ambitions, des politiques qui y prennent part. Dans cette galerie d'hommes célèbres à des titres si différents, dont M. Des

[illegible] traits la figure, le Czar et le Sultan, avec leurs [illegible] généraux, viennent poser tour à tour à côté des ambas- [illegible] d'État et des chefs militaires de la France et de la [illegible] Puis, après les noms des Mentschikoff, Orloff, Reschid, [illegible] Drouyn de l'Huys, Hamelin, Saint-Arnaud, Redcliff, Raglan, [illegible] il y a place aussi pour le Circassien Schamyl, pour le Valaque Stir[illegible], le Moldave Ghika, le Monténégrin Danilo et bien d'autres personnages encore de second ordre. Ainsi se groupent naturellement près de cinquante portraits, peints de façon à frapper un public populaire, bien qu'un peu pressés les uns contre les autres. Le volume qui les contient a cependant près de 500 pages; il est d'un style facile et d'un format élégant. En un mot, c'est une œuvre de circonstance et d'à-propos, qui a les qualités et aussi les défauts des travaux de ce genre, improvisés rapidement sous l'impression du moment; n'ayant pas d'autre prétention que le succès, et échappant à la critique comme à l'analyse pour satisfaire plus tôt la curiosité. Nous n'y relèverons donc pas quelques lacunes inévitables et quelques appréciations qui ne nous paraissent pas suffisamment complètes ou exactes. Inoffensives par elles-mêmes, ces taches pourront en grande partie disparaître dans les futures éditions que nous souhaitons à l'auteur, et qui ne manqueront pas sans doute à son ouvrage.

Charles DE RIANCEY.

La pensée éminemment chrétienne qui a présidé à la collection des *Lettres édifiantes*, qui inspire les soins assidus apportés chaque année à la publication des *Annales de la Propagation de la Foi*, est réalisée d'une manière à la fois plus complète et plus relevée, dans l'ouvrage que vient d'offrir au public Mgr Pallegoix, évêque de Mellos : DESCRIPTION DU ROYAUME THAI OU SIAM, *comprenant la topographie, histoire naturelle, mœurs et coutumes, législation, commerce, industrie, langue, littérature, religion, annales du Thai et précis historique de la mission, avec carte et gravures.*

Pour faire apprécier l'importance de cette publication, au point de vue de l'histoire, de l'ethnographie, de l'archéologie, de la philosophie et de la théologie, il nous suffira de faire remarquer que Mgr Pallegoix, par la connaissance familière qu'il possède de la langue siamoise, si difficile aux étrangers, a pu s'approprier toutes les notions contenues dans la littérature de cet idiome, sur les traditions orientales et les diverses formes du bouddhisme dans les vastes régions des Indes. L'on ne peut que souhaiter que les nombreux soucis de l'apostolat permettent au digne prélat d'étendre encore le cercle de ses recherches, et de compléter ainsi des services que d'illustres orientalistes ont déjà reconnus et proclamés.

L'abbé A. SISSON.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE, *journal d'Éducation et d'Enseignement.* — On s'abonne rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, chez M. Paul DUPONT, éditeur. Pour la rédaction, s'adresser à M. MICHEL, rédacteur en chef, 10, rue Garancière.

Les questions qui se rattachent à l'instruction primaire présentent un intérêt que l'on ne saurait méconnaître. L'enseignement populaire, dangereux lorsqu'il est livré, comme il l'était naguère encore, à des influences *mauvaises*, doit, sous une autre direction, produire des résultats bien dif-

férents. Il doit, en développant l'intelligence des masses, agrandir et élever leurs pensées, imprimer plus profondément dans les âmes la notion du devoir, faire revivre dans les consciences le sentiment religieux trop effacé et les principes fondamentaux, hors desquels une société ne peut subsister. Telle est la pensée, qui avait dicté aux législateurs de 1850, de salutaires et indispensables réformes. Telle est aussi l'inspiration à laquelle obéissent, dans la publication que nous annonçons à nos lecteurs, quelques hommes depuis longtemps familiarisés avec ces difficiles problèmes, et qui viennent consacrer à une œuvre aussi utile que modeste leur expérience et leur talent.

Le rôle de l'instituteur primaire peut se diviser en deux parts : l'éducation et l'enseignement, ou, pour mieux dire, l'enseignement lui-même ne doit servir qu'à compléter l'éducation ; les rédacteurs du *Bulletin* ont bien saisi cette idée fondamentale.

« Ce que l'instruction primaire doit préparer, disent-ils, ce ne sont ni « des grammairiens, ni des mathématiciens, mais des hommes et des chré- « tiens. C'est donc seulement à leurs applications pratiques, aux besoins et « aux devoirs de la vie, c'est au concours qu'elles prêtent à la culture mo- « rale et religieuse que les connaissances qui composent le cadre de l'ins- « truction primaire doivent leur importance et leur valeur. On a trop sou- « vent perdu de vue ce principe, soit dans les écoles, soit dans les livres « qui leur sont destinés. Il importe d'y revenir et de mieux relier les di- « verses branches des études au but final de l'enseignement qui est l'édu- « cation, c'est-à-dire la préparation aux conditions de la vie terrestre et « aux droits de la vie chrétienne (1). »

Ces quelques lignes, qu'inspire la pensée religieuse, font assez connaître l'esprit général du *Bulletin*.

Cette publication, destinée spécialement aux instituteurs, leur offre un guide sûr et éclairé. Etrangère à toute préoccupation politique, elle s'est proposé, pour unique but, de maintenir les écoles dans la bonne direction où la loi de 1850 les a fait entrer, et de préparer la voie aux améliorations qu'elles réclament encore. Les instituteurs y trouvent les actes officiels qui intéressent l'instruction primaire, la revue des principaux actes administratifs, les faits relatifs aux établissements d'éducation. Des données précises, des détails intéressants sur les diverses branches de l'enseignement facilitent la mission du maître et lui tracent, en quelque sorte, le cadre de ses leçons.

Nous avons remarqué, entre autres choses, plusieurs articles dans lesquels on s'est efforcé d'appliquer aux nécessités et aux usages de la vie, quelques notions de sciences physiques et naturelles. On s'est soigneusement attaché à faire paraître ces différentes études d'histoire naturelle, d'hygiène, d'économie domestique ou rurale, aux époques de l'année où elles présentent l'intérêt le plus immédiat. Cette heureuse idée sera, nous n'en doutons pas, très-précieuse et très-bien accueillie dans les campagnes. Une autre pensée à laquelle nous n'applaudirons pas moins, est celle qui a inspiré la *chronique* du *Bulletin*. On y a joint le tableau des inventions utiles et des découvertes remarquables, au recueil des beaux exemples et des traits de courage et de dévouement, comme pour réunir dans une ad-

(1) N° 1, janvier 1851, p. 19.

miration commune tout ce que l'homme fait de grand, soit par l'intelligence, soit par le cœur.

La difficile question des méthodes et des procédés d'enseignement occupe, comme on doit le penser, une grande place dans le *Bulletin*. Ses rédacteurs sont à même, par leurs relations à l'étranger, de fournir en ces matières des renseignements aussi neufs qu'utiles. Les derniers numéros contiennent un grand nombre de travaux de ce genre, qui méritent, à notre avis, de fixer l'attention des juges compétents. Cette partie est d'autant plus digne d'éloges que les auteurs ont su éviter le principal écueil de leur sujet; nous voulons parler de la polémique pédagogique. Nous les félicitons d'avoir compris combien ces sortes de discussions, souvent stériles et fâcheuses, pourraient avoir d'inconvénients pour le public auquel ils s'adressent. Le champ qu'ils se sont ouvert est déjà assez large : ils ne se bornent pas à l'exposition lucide des principes d'éducation, mais ils se livrent encore à certaines études comparées sur les diverses méthodes, et un excellent article sur l'éducation populaire en Angleterre nous a paru ouvrir une voie féconde que nous regretterions de voir abandonner.

Le *Bulletin de l'Instruction Primaire* nous semble appelé à faire beaucoup de bien dans une partie de l'enseignement où il y en a beaucoup à faire. Son passé justifie déjà les espérances que nous concevons de son avenir. L'accueil qu'il a reçu de toutes parts, les témoignages d'adhésion qui lui ont été adressés, le chiffre de ses abonnés qui sont déjà au nombre de 22,000, attestent qu'il répond à un besoin réel et généralement senti. Nous serions heureux, si, en faisant connaître cette excellente publication, nous pouvions contribuer, pour notre part, à en augmenter le succès si mérité.

Albert Gigot.

BOURSE DU 21 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	70 40	69 10	69 40	69 60	» »	» 80
	fin courant. . . .	70 15	70 15	69 30	69 60	» »	» 55
4 1/2. . .	comptant.	94 60	94 25	94 »	94 »	» »	» 60
	fin courant. . . .	94 50	» »	» »	93 50	» »	1 »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,045 »	.....	.....	1,040 »	» »	5 »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,950 »	.....	.....	2,940 »	» »	10 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	83 1/2	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		92/18	.....	.....	.....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1854. (N° 5767.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE

EXAMEN CRITIQUE DES ARTICLES DU *Journal des Débats*

(Deuxième article. — Voir le numéro 5765.)

État de la question; opinions singulières de M. Laboulaye. — De la tradition dans l'Église orientale.

Dans notre premier article, nous avons posé les principes généraux qui règlent la foi et les controverses. Il en résulte clairement que celles-ci ne sont qu'un accident dans l'Eglise, qu'elles ne produisent une sorte d'indécision et de fluctuation que dans les croyances d'un certain nombre de fidèles, et que la partie du dépôt révélé qu'elles attaquent n'en demeure pas moins immuable et entière entre les mains de l'autorité enseignante et de l'ensemble moral des fidèles enseignés. Cependant, lorsqu'elles ont eu lieu, telle est la divine constitution de l'Eglise et de son infaillible autorité, qu'il est nécessaire qu'elle produise elle-même, selon les formes et dans les conditions voulues, son jugement, qui n'est autre que son témoignage, pour que la controverse cesse et que la doctrine niée ou mise en doute prenne aux yeux de tous le caractère qui lui appartient de droit divin et qui n'était point apparu à tous.

Nous le répétons ici avec insistance: pendant tout le temps que la controverse est licite, et même tant qu'une sentence dogmatique proprement dite n'a point fixé la vérité, et interprété d'une manière solennelle ce qui est le fond réel de la croyance et de l'enseignement infaillibles de l'Eglise, tout chrétien a le droit rigoureux de ne point donner un assentiment intérieur explicite à la doctrine contredite, lorsqu'elle lui paraît incertaine ou obscure. Les dépositaires de l'autorité dans l'Eglise seront obligés, de leur côté, de respecter cette hésitation dans tous ceux qui l'éprouveraient. Papes, évêques, conciles particuliers et même conciles généraux, du moment qu'ils ne prennent pas le caractère de juges de la foi, définissant solennellement la croyance de l'Eglise ou opposant à la contradiction de l'individu l'affirmation de l'autorité doctrinale revêtue des conditions de l'infaillibilité, ne donnent à aucune doctrine contestée une sanction réellement *définitive*. Leurs actes pourront être des actes de faveur, de préférence, qui auront, sans aucun doute, une immense autorité aux yeux de tout vrai fidèle; mais, encore une fois, ils n'auront point le caractère d'une sanction absolue telle qu'elle est exigée dans l'ordre de la foi.

C'est que l'Eglise a son droit, ses règles invariables qu'elle ne peut violer; c'est que, dans l'ordre divin, elle ne détermine rien d'une manière arbitraire et par l'effet d'une volonté humaine. L'esprit de Dieu est en elle, et son action et son influence sont marquées par des signes clairs et manifestes qui les font distinguer d'avec les actes, les paroles ou les pensées qui ne sont que de l'homme. Confondre dans la vie de l'Eglise ce qui est le propre de cette double action, ce serait défigurer l'œuvre de Jésus-Christ, et se priver de la seule boussole qui puisse guider le chrétien dans l'ordre du salut; ce serait, nous pouvons l'ajouter aussi, légitimer les reproches des ennemis de l'Eglise, qui refuseraient avec raison de reconnaître autre chose que la main et l'esprit de l'homme là où Dieu n'aurait pas mis le sceau de ses infaillibles promesses.

D'après ces principes, rien n'est plus facile à saisir que l'état de la question relativement à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

Avec Benoît XIV et toute l'Ecole catholique, il faut entendre par l'*Immaculée Conception* que, au moment où l'âme de la sainte Vierge fut unie à son corps, elle fut affranchie de la tache originelle, dont tous les autres hommes sont alors atteints. Que cette doctrine soit donc vraie, qu'elle fasse partie de l'enseignement dogmatique de l'Eglise, et partant, du dépôt de sa tradition divine, et il faudra admettre, en faveur de Marie, une exception à la loi du péché proclamée par saint Paul, à laquelle l'assujettissait sa condition de fille d'Adam. Mais c'est sur cette exception précisément qu'il n'y a pas eu toujours unanimité complète dans l'Eglise.

Comme nous l'avons dit précédemment, c'est au douzième siècle qu'est née la controverse sur l'Immaculée Conception. Le grand nom de saint Bernard y figure d'abord, puis se présentent tour à tour ceux des plus illustres maîtres des écoles du moyen âge et des siècles suivants. Nous n'hésitons pas à voir là une des causes principales pour lesquelles cette discussion prit les vastes proportions et excita l'intérêt immense qu'atteste l'histoire, pendant une période de près de six siècles. Nous avons déjà indiqué l'époque où, par un acte disciplinaire, le Saint-Siége, sans imposer la croyance, enleva à la contradiction le droit de se produire au dehors. Cette attitude de l'autorité pontificale, appuyée par les démonstrations de plus en plus éclatantes et unanimes des théologiens, ne tarda pas à amener l'assentiment le plus complet.

Est-ce à nous qu'il appartient maintenant de décider pourquoi l'autorité enseignante dans l'Eglise n'a point jugé à propos de *définir* jusqu'aujourd'hui sa croyance sur ce point ? L'enfant

de l'Eglise catholique n'a ici qu'à constater le *fait*. Aucune *définition dogmatique* n'ayant eu lieu dans ce cas, la controverse en est donc encore au point que marquait le savant pape Benoît XIV : *Itaque summa totius rei huc redit; ut Ecclesia ad opinionem immaculatæ Conceptionis propensior sit;* NONDUM *tamen Apostolica Sedes tanquam fidei articulum eam definierit.*

Voici venir maintenant M. Laboulaye et le *Journal des Débats*, qui trouvent mauvais que l'Eglise catholique, par un sentiment de piété si facile à concevoir dans tout cœur chrétien, fasse usage du droit souverain qu'elle a d'*affirmer* et de *déclarer solennellement* sa foi. Malgré les anathèmes pontificaux, ce journal repousse ouvertement la doctrine de l'Immaculée Conception; et de sa chaire théologique, — chaire d'un nouveau genre, — émanent des leçons d'orthodoxie qui doivent ramener l'Episcopat et la Chaire apostolique dans la vérité de la tradition. Cette vérité, M. Laboulaye soutient qu'elle est contraire à l'Immaculée Conception, et, en tout cas, qu'elle ne permet point de définir dogmatiquement cette doctrine. C'est toute l'idée de son travail.

Des hauteurs de la sereine et pure croyance qui fleurit partout aujourd'hui dans l'Eglise avec une si manifeste certitude, nous allons donc descendre dans l'arène et éprouver la science théologique des adversaires de la Mère immaculée du Sauveur. En constatant la pauvreté de leurs arguments, nos lecteurs seront surpris comme nous de trouver une pareille faiblesse jointe à une pareille légèreté. Nous nous bornerons toutefois à critiquer ce que M. Laboulaye a dit. Nous n'en finirions pas si nous le prenions à partie pour ce qu'il aurait dû dire et qu'il n'a point dit.

L'écrivain des *Débats* nous donne, dès le commencement de son exposition, une preuve d'une confusion d'idées bien étrange :

« La Nativité de la Vierge, dit-il, est depuis longtemps une « fête dans l'Eglise catholique, et on y glorifie, non-seulement « l'heureuse naissance de la Mère du Christ, mais aussi on y « honore la pureté, l'*impeccabilité* de Marie. L'Eglise tient pour « certain que la Vierge était *sanctifiée* dès le sein de sa mère, « comme le fut saint Jean-Baptiste, et elle croit, *par consé-* « *quent*, que Marie *n'a jamais péché.* »

Nous ignorions jusqu'à présent que dire de la sainte Vierge qu'*elle fut impeccable, sanctifiée dès le sein de sa mère*, et qu'*elle n'a jamais péché*, fût dire une seule et même chose. Avec la saine théologie et le bon sens, nous distinguions ici trois priviléges parfaitement différents et parfaitement indépendants l'un de l'autre. Logiquement, en effet, il se peut que, *de fait*, l'on ne pèche point, quoique l'on ne soit pas *impeccable*; pareillement,

teurs des choses que nous ne s
et que nous nous attendions
journal si peu enclin à exagére
tons son curieux langage. Aprè
la condition de Marie, relativ
tinue ainsi :

« Suivant la première, la Vi
« hommes, fille d'Adam et par
« ginelle (enfant d'Adam et p
« nymes), la Vierge, dis-je, en
« mère, après sa conception,
« étonne la raison humaine,
« *semble naturel que la mère de L*
« l'autre système, au contraire
« d'Adam; il y a un renverseme
« *incompréhensible, un mystère qu*
« dogme enfin devant lequel il
« *révolte de sa pensée, à se taire e*

Avant tout, qu'on veuille bie
qui sont comme la proclamation
battue par M. Laboulaye : *il sen*
n'ait pas été pécheresse. Si cela
contre l'Immaculée Conception?
que la raison qu'il donne en fave
dans le sein de sa mère, l'oblige
maculée? Ignorerait-il que si l
être admise en Marie

nérale fût un *miracle incompréhensible, un mystère qui confond la raison*, un dogme devant lequel il ne reste *qu'à étouffer la révolte de la pensée?* Nous ne voudrions pas pour tout au monde lui dire des choses blessantes; mais, de bonne foi, pouvons-nous à notre tour ne pas être confondu devant un langage aussi singulier?

L'Eglise catholique n'attache pas toujours le même sens à ce mot de *mystère*, dont abuse ici M. Laboulaye. Si, quelquefois, elle entend par là des doctrines qui contredisent *en apparence* les lumières de notre raison, ou, du moins, en dépassent la portée, elle donne encore généralement ce nom à tout ce qui touche à la vie de Notre Seigneur, comme aussi aux traits que contient l'Evangile sur la vie de sa sainte Mère. C'est qu'en réalité tout, dans l'adorable personne de Jésus-Christ et dans l'auguste Vierge Marie, dépasse nos idées infimes et bornées. Il est facile de suppposer que les degrés sont à cet égard variés et en grand nombre. Ainsi, le mystère de la tristesse de Jésus-Christ au Jardin des Olives, diffère, par le degré, de celui des larmes qu'il versa devant la tombe de son ami Lazare. Ainsi, encore, le mystère de l'intervention suppliante de Marie aux noces de Cana, diffère de celui de sa douloureuse présence au pied de la croix. Nous ne définirons pas ici tous les aspects mystérieux de la *Conception Immaculée* de Marie; mais si nous reconnaissons là une convenance avec la grandeur et la sainteté de Dieu, qui ne peut être assez vivement sentie et exprimée par notre intelligence faible et bornée; si nous découvrons là un miracle, qui est en Marie le commencement des merveilles du Tout-Puissant, — par le fait même que nous attribuons à Dieu le pouvoir de statuer des lois générales et les exceptions qu'il juge conformes à ses desseins, nous ne pouvons voir là un *miracle incompréhensible, un mystère qui confond notre raison*, autrement que par l'*infinie convenance* et l'*infinie équité*, qui nous y apparaissent. Vraiment, M. Laboulaye et le *Journal des Débats* seront les seuls à étouffer la *révolte de leur pensée*, et, si *se taire et s'incliner* doit être un sacrifice pour leur raison, pour la nôtre ce ne pourra être que l'accomplissement facile du plus doux des devoirs.

L'espace va bientôt nous manquer, et nous n'avons point encore abordé les arguments proprement dits du théologien des *Débats*. Suivons-le maintenant sur ce terrain, où, disons-le en passant, il est plus court que sur tout le reste.

M. Laboulaye commence par écarter du débat les livres de l'*Ancien* et du *Nouveau-Testament*, qui ne renferment rien d'*explicite* sur l'*Immaculée Conception*. Nous n'élèverons aucune objection à cet égard, et nous passons avec lui à l'examen de la

aplomb qui nous eût ôté tout
vions pas connu nous-même le
affirmations de notre théologie

Nous avons donc ouvert la tr
notre grande joie, nous avons
nouveaux que nous ignorions n
surtout que nous devons l'abor
alors notre cœur : le livre qu
beau monument théologique érig
lée. Le journaliste des *Débats*, q
matériellement nécessaire pour
son mépris, dédaignait ce qu'il
d'ailleurs ne nous étonne point
les textes rapportés par Perro
pour mieux voir ce que contie
n'est, du reste, qu'un commence
matique de l'Immaculée Concept
dre du Pape.

Notre plus vif regret en ce mo
rouler ici toute la suite de la d
Grecs. Nous nous bornerons à u

D'abord, c'est un document re
Lettre des prêtres d'Achaïe sur le m
l'authenticité a été démontrée
parce que, y est-il dit, *le premie*
IMMACULÉE, *il était nécessaire* ...

Notre interprétation est donc rigoureusement exacte et ne peut être combattue que par des hypothèses vaines et forcées.

Et c'est là comme le premier anneau d'une longue chaîne de textes semblables dont souvent la teneur est plus formelle et plus décisive même que ce que nous venons de dire. Qu'il nous suffise de citer ici cette magnifique série d'épithètes négatives que l'on rencontre dans tous les monuments de la théologie grecque en l'honneur de la Mère de Dieu. La langue française ne nous fournissant pas assez de termes pour rendre cette variété dans toute l'énergie de l'original, nous les donnons avec le Père Passaglia en latin : *Immaculata labisque expers; intemerata et à quovis nævo libera; inviolata nullâque ex parte imminuta; impolluta sordisque nescia; incontaminata; incorrupta; illæsa; intacta; illibata; non adulterata nihilque fecis et detrimenti admixtum habens.* Ce n'est pas tout. Ces épithètes, dont le contexte grandit déjà la valeur à un si haut degré, sont elles-mêmes renforcées bien souvent par des mots qui ne permettent plus aucun doute sur l'étendue du sens. Ainsi, mille fois, la Mère de Dieu est présentée par les Pères grecs et les liturgies orientales comme *penitùs immaculata, rugæ funditùs expers, perfectè illibata, penitùs illæsa, undequaque intemerata, prorsùs incorrupta.* De plus, les mêmes documents disent et répètent d'elle qu'elle est *plus pure que la pureté, plus sainte que la sainteté, plus belle, plus innocente que tous les hommes, plus pure que les chérubins, plus immaculée que les séraphins.* Enfin, les figures elles-mêmes sous lesquelles la tradition orientale voit la pureté sans tache de Marie excluent, elles aussi, toute espèce d'équivoque à l'endroit de sa pureté originelle.

Devant l'expressive et magnifique unanimité d'un tel langage, qui oserait hésiter? Serait-il possible d'imaginer que cet accord imposant dans l'éloge de la pureté absolue de Marie eût eu lieu dans l'hypothèse de sa conception dans le péché? D'où viendrait-il que jamais la pensée d'une restriction ne fût venue à l'esprit des docteurs de l'Orient? A qui revient l'obligation de démontrer ce que l'on prétendrait encore contrairement à ces déclarations nettes et solennelles?

Nous aimerions encore à joindre à tout cela des textes entiers empruntés aux Pères grecs et orientaux des divers siècles, depuis Origène qui dit de Marie, que *jamais le démon ne l'atteignit de son souffle empesté;* depuis Proclus, le digne disciple de saint Jean Chrysostome, qui dit que Marie a été *formée d'une pure essence,* jusqu'à ceux qui, comme Chrysippe (1), l'appellent *germe immaculé;* qui, comme saint Sophrone, la chantent *absolument*

(1) Passaglia, p. 56.

ajoute, il est vrai, que les conc
sent que sur des *majeures incert*
firmation implicite est aussi vali
d'ailleurs, les Pères grecs ont,
quer, déclaré aussi explicitem
une époque où elle n'était poin
fidèles ne s'était point encore
doctrine de l'Immaculée Concej
et toutes les liturgies orientales
valents et sans discontinuer, –
pour rendre une majeure certai
Evidemment, M. Laboulaye n
cette question, et il s'est laissé
remontrer à l'épiscopat.

Nous n'avons réfuté aujourd'h
seule de ses phrases. Mais il impo
de l'Immaculée Conception cette
pour les origines de notre foi. Pro
ce que dit notre théologien de la
troverse du moyen âge.

NOUVELLES DE

D'après deux dépêches de Iassy
par le *Moniteur*, la reprise des h
Russes est imminente. Dervisch-
ment local de l'entrée des troupe
mandant qu'on fît toutes les dispo
cevoir. Arrivé le 7 à Iassy, Dervi
son palais

Il a envoyé à la tranchée tous les moyens de transport dont il pouvait disposer; tous nos blessés ont pu être installés dans les ambulances avant la nuit. L'effectif des ambulances est de 1,827 malades, dont 903 blessés.

Nos ambulances reçoivent, en outre, après chaque engagement, un grand nombre de blessés russes; 500 de ceux-ci environ y ont été reçus après la journée du 5. On prépare des évacuations sur Constantinople, afin d'éviter l'encombrement.

Nos soldats prennent toutes les dispositions possibles pour se garantir du froid devant Sébastopol. Ils ont imaginé d'élever de petits murs de pierre, et de faire de leur tente une sorte de toit posé sur ces murs; à l'intérieur, une cheminée est établie. La pierre est si abondante dans ce pays, que les matériaux sont sous la main même de nos soldats, qui se sont improvisés maçons. Quant à l'armée russe d'observation, qu'on a amenée en poste de Pérékop, elle n'a pu apporter un matériel de campement, et l'on peut imaginer ce qu'elle a à souffrir, faute d'abris, de vivres, de fourrage, etc. Dans les dix jours qui ont suivi l'affaire d'Inkermann, elle n'a absolument rien tenté.

De nombreux détails nous parviennent sur cette bataille; et, sans en recommencer le récit, nous résumerons quelques circonstances intéressantes.

Le général Canrobert a été blessé légèrement au bras en lançant un régiment de zouaves. Le général Bosquet a eu un cheval tué sous lui. Les troupes anglaises l'ont acclamé. Dans la vallée où a eu lieu le principal effort de la lutte, il y avait un tel amoncellement de cadavres russes, que la cavalerie des alliés n'a pas pu charger. Les Anglais assurent avoir à eux seuls enterré plus de 5,000 Russes. Un fait atroce a eu lieu pendant la bataille, s'il faut en croire le correspondant de la *Gazette du Midi*. Un officier anglais, blessé, entendit un major russe donner l'ordre à ses soldats de faire main-basse sur tous les blessés alliés; ce qui fut exécuté aussitôt. Ce fut dans cette affreuse boucherie que périt le brave colonel français Camas, qui gisait à terre avec une blessure grave. — La retraite de l'ennemi a été masquée; mais, en approchant du pont de la Tchernaïa, le désordre a augmenté parmi les Russes, par suite du feu d'un grand nombre de pièces d'artillerie qui tiraient sur les masses. Dans un instant, on a vu un groupe de cavaliers qui a passé ce pont en foulant au pied l'infanterie. On sait que le combat du côté des batteries et des tranchées n'a pas été moins acharné. Une relation particulière donne sur ce point les détails suivants :

Les Russes ont rempli les batteries et les tranchées de cadavres, à tel point qu'elles en étaient comblées. *Il y avait plus de six pouces de sang.* Les

terre 308 morts russes tués dans l
sont tombés au dehors est plus cons
300 prisonniers.

Dès le 6 au soir, les désordres
veille étaient en partie réparés, ta
vant la place. Les travaux du siége
ment d'ardeur, et, le 8, on était à
soldats demandent l'assaut à grands
Mais on croit que les généraux allié
l'armée qui vient d'être battue ruder
pourrait, en revenant à la charge dan
ou le rendre plus difficile.

**Une correspondance particuli
les renseignements fournis par
ment émouvants :**

Les cadavres russes qui jonchaie
nombreux, que lord Raglan ayant do
les séparer par masses et en évaluer
bloc. Jamais, a dit le général en chef
glantes batailles auxquelles j'ai assisté
aussi meurtrière.

Formés en lignes profondes, les Russ
charges furieuses des alliés; les efforts
masses inébranlables. Rien ne saurait
cette heure suprême.

Placé à la gauche de la division Bosq
lord Cathcart, j'ai vu un régiment ang
trouver sans munitions; ses cartouche
la distribution qu'on allait leur faire, i
les bataillons russes, baïonnette en avar
Sous ces coups furieux, les baïonnette
rent leurs f...

mer *provisoirement* aux emplois d'officiers vacants, jusqu'au grade de chef de bataillon ou d'escadron inclusivement. Ces nominations ne deviendront définitives qu'après avoir été soumises, par le ministre de la guerre, à la sanction impériale.

Outre ce décret, le *Moniteur* contient un long rapport adressé à Sa Grâce le duc de Newcastle par le *feld-maréchal* lord Raglan (1). Ce rapport est consacré à la bataille d'Inkermann. Il reproduit les détails déjà connus, confirme la triste nouvelle de la perte des généraux Cathcart (2), Strangways et Goldie, et se termine ainsi :

Il est difficile de préciser positivement le chiffre des hommes amenés en bataille par l'ennemi. La configuration du sol ne permettait pas à ses forces de se développer beaucoup : l'attaque consistait dans une série d'assauts répétés par grosses masses en colonnes; mais, à en juger par le nombre que nous avons vu dans la plaine lorsqu'ils ont battu en retraite, j'ai lieu de supposer que les Russes ne pouvaient pas être en moindre nombre que 60,000 hommes. Leur perte a été excessive, et l'on estime qu'ils ont laissé sur le champ de bataille près de 5,000 morts, et que leur perte intégrale en tués, blessés et prisonniers, n'a pas dû être moindre de 15,000 hommes. Votre Grâce sera étonnée d'apprendre que le chiffre des troupes anglaises engagées ne dépassait que de peu 8,000 hommes, et que celui de la division du général Bosquet s'élevait seulement à 6,000 hommes, les autres troupes françaises disponibles sur le terrain étant gardées en réserve.

D'après un bulletin publié par l'*Invalide russe*, le prince Mentschikoff avoue une perte de 2,967 morts et 5,701 blessés, ce qui se rapporte aux chiffres donnés par le général Canrobert.

Les troupes de renfort pour la Crimée arrivent jour et nuit à Constantinople. Une dépêche de Toulon annonce que la division Dulac a commencé à s'embarquer.

D'après un journal anglais, les flottes alliées de l'océan Pacifique ont attaqué, le 1er et le 4 septembre, la ville et le fort de Petropolovski dans le Kamstchatka. Les pertes de l'ennemi auraient été très-graves, et deux de ses bâtiments de guerre auraient été capturés.

A. DES ESSARTS.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — On mande de Madrid, 21 novembre :

« A la séance d'aujourd'hui, le duc de la Victoire a fait la déclaration suivante :

---

(1) On lit dans la *Gazette de Londres* du 21 novembre :

« La reine a daigné nommer le général très-honorable Fitzroy James Henry lord Raglan feld-maréchal dans l'armée, et la promotion portera la date du 5 novembre 1854. »

Le *Daily News* du 22 novembre remarque que lord Raglan est le neuvième fils du cinquième duc de Beaufort, et qu'il est né en 1788. C'est en 1852 qu'il a été élevé à la pairie et qu'il est entré dans le conseil privé.

(2) Ce général avait rendu les plus grands services, au cap de Bonne-Espérance, dans la guerre contre les Cafres.

résolution de l'abandonner aussitôt que
réunies. Ce fut une des principales dem
que la reine admit sans répugnance.
« Les cortès constituantes sont déjà
l'honneur de présider va présenter sa d
pleine liberté de choisir ses conseillers
usages parlementaires. Messieurs, je pro
clarer ici, dans le sanctuaire des lois, de
que je n'ai aucune espèce d'aspiration ; q
de mes vœux est de vivre comme simple
Le général Sallazar, ministre de la mari
des chefs du parti républicain, et qui sem
par une sorte de manifeste adressé aux
pleine assemblée des cortès, une professio
Une dépêche de Madrid, du 19 novembr
« Les cortès ont terminé, à une provinc
pouvoirs. Des remerciements ont été votés
déployée par elle dans cette vérification.
« Le général Infante sera, dit-on, nomm
SUISSE. — On écrit de Genève à la *Gaze*
« Bien que la lutte ait été vive, bien que
vainqueur soit fort médiocre, le parti Faz
échec : il ne possède plus la majorité dans
« Les électeurs catholiques ont, pour
M. Fazy, non point par entraînement, mai
saillies et de défiance à l'endroit d'un gouve
une année, de leur prodiguer des marques
« En définitive, ce sont huit cents sociali
sont la clef de la situation. Tant que ces per
ristocratie, le parti radical sera en échec ;
cessera, ce qui arrivera au moment où l'ari
part quelconque aux affaires, le parti Fazy

de garder, à l'endroit des Catholiques, la position neutre commandée par la Constitution ; unis aux conservateurs, ils peuvent satisfaire leur commune animosité.

« On sait que Genève est le refuge d'une foule de réfugiés français et italiens; voici un trait de mœurs qui peint les véritables sentiments de cette tourbe des enfants perdus de la société :

« Un ouvrier lombard mourait fort chrétiennement à l'hôpital catholique de Plainpalais; sa conversion, toute spontanée, avait eu lieu trois semaines avant sa mort. La bande de ses frères et amis réclama l'honneur de le porter en terre. A peine sortis de l'hospice, ils chassent le prêtre qui accompagnait le corps en lui prodiguant force injures. Ils retournent le drap mortuaire pour en dissimuler la croix, et l'ignoble cortége porte le cadavre au cimetière protestant. Nos socialistes trouvaient le lieu plus convenable pour un des leurs. Là, le portier le refusa, vu que la police avait autorisé l'inhumation dans le cimetière catholique. Furieux de cet obstacle, ils déposent le cadavre à la porte du cimetière, et s'en vont solliciter la mutation qu'ils désirent au bureau de la police. Ils éprouvent un nouveau refus, et ils se résignent alors à porter leur compatriote au cimetière catholique, où ils l'enterrent sans prêtres, et en proférant contre l'Eglise et ses ministres les discours les plus abominables.

« Ces malheureux sont presque tous aux gages de la Société biblique de Genève, et constituent une communauté évangélique protestante italienne, dont les journaux protestants ont fait grand bruit. »

ETATS-UNIS. — Le *Moniteur* a publié dans un de ses derniers numéros la note suivante :

« Quelques journaux étrangers ont rapporté, d'après des informations incomplètes ou inexactes, les détails d'un incident relatif à M. Soulé, ministre des Etats-Unis en Espagne.

« Il y a un an à peine que des circonstances, qui ont eu du retentissement hors de Madrid, appelaient l'attention du gouvernement de l'Empereur sur la personne de ce diplomate. Depuis lors, M. Soulé a parcouru une partie de la France et s'est arrêté à Paris et dans plusieurs villes du Midi. M. le ministre de l'intérieur a jugé que des considérations d'ordre public exigeaient qu'à l'avenir ces voyages ne recommençassent point à son insu, et des ordres ont été transmis à la frontière pour que M. Soulé ne pût pas pénétrer dans le territoire de l'empire sans que le gouvernement en fût préalablement averti.

« M. Soulé ayant débarqué le 24 du mois d'octobre à Calais, M. le commissaire de police, délégué pour la visite des passeports, lui a fait connaître, avec une extrême convenance, les instructions qui le concernaient, et lui a annoncé, en l'engageant à attendre un peu, qu'il allait en référer à Paris. Ces offres n'ont pas été acceptées, et, le jour même de son arrivée, M. Soulé repartait pour Londres.

« M. le ministre de l'intérieur n'en a pas moins envoyé par le télégraphe ses instructions définitives aux autorités de Calais. Elles portaient que si M. Soulé entendait séjourner en France, cette faculté ne lui serait point accordée; mais que s'il devait simplement traverser notre territoire pour se rendre à son poste, à Madrid, son titre de voyage serait visé pour cette destination. Ainsi la route était libre pour M le ministre des Etats-Unis en Espagne; seulement la résidence était interdite à M. Soulé, conformément

...gouvernement n'avait rien à ch...
l'exercice de ses droits légitimes avec
Quant aux réclamations que M. Mason ...
reçues, elles ont été, les unes et les au...
nances, dont M. le ministre des États-U...
ment, qu'à la nature amicale des relation...
avec le cabinet de Washington. »

On lit dans la *Correspondance générale*

« Il est très-vrai que, il y a vingt jour...
demandé à celui des Etats-Unis le rappel
reçu des dépêches de notre ministre pl...
lui annoncent (d'après des avis du consei...
d'une expédition de flibustiers contre Cu...
la nouvelle, et il croit à de l'exagération
velle-Orléans. »

La *Gazette de Lyon* annonce q...
Loyola se sont réfugiés à Aire, dans
Elle ajoute que le gouvernement de
puisqu'ils n'obtempéraient pas à s...
Mayorque, il ne leur serait plus pe...
territoire espagnol.

On a cherché, bien entendu, tou...
expliquer cette nouvelle proscriptio...

Le *Journal de Bruxelles* publie la
communiquée, dit-il, en réponse
l'*Indépendance belge* sur ce sujet :

L'*Indépendance belge*, dans son numéro ...
respondance de Madrid datée du 6 du mê...
de nombreuses inexactitudes sur les Jés...
Loyola. D'après cette correspondance, l...

mercial l'a fait surnommer *la Reine* et *la Perle des Antilles*. Sa prospérité toujours croissante excita la convoitise des citoyens de l'Union-Américaine, et ceux-ci, profitant des discordes civiles qui affaiblissent la métropole, ont essayé plusieurs fois de ravir ce beau fleuron à la couronne de Castille. Le gouvernement espagnol, justement désireux de conserver ces précieux restes de l'ancienne puissance castillane, ne se contenta pas d'envoyer les secours militaires dont il pouvait disposer. Il savait parfaitement quelle influence ont toujours exercé les missionnaires catholiques dans ses colonies, en instruisant, en moralisant les habitants de ces possessions ultra-marines.

Lorsque, au milieu de la guerre civile et dans l'effervescence des passions politiques, on supprima en Espagne *toutes* les corporations religieuses, on fit néanmoins une exception en faveur des colléges d'Outre-mer; cette exception fut votée à l'unanimité, moins une voix; et malgré les troubles et les vicissitudes dont l'Espagne a été trop souvent le théâtre, on a toujours protégé et respecté les colléges destinés à former des missionnaires pour les colonies.

Le gouvernement espagnol connaissait parfaitement cela. Il savait, en outre, qu'un grand nombre de familles cubaines envoyaient leurs enfants aux colléges des Etats-Unis, d'où ils revenaient naturellement avec des principes plus conformes à la législation américaine qu'aux droits de la couronne de Castille. Le gouvernement sollicita alors le concours de la Compagnie de Jésus pour l'instruction littéraire, morale et religieuse de ces possessions si menacées. La Compagnie accepta ces offres. Bientôt après, un décret royal la rétablissait légalement pour les missions de Cuba, Porto-Rico et des îles Philippines : et la maison de Loyola était désignée pour la réception et l'éducation des missionnaires. La Compagnie s'empressa d'envoyer à Cuba quelques-uns de ses membres pour s'y livrer tout de suite à l'éducation de la jeunesse, et aux travaux du ministère apostolique, si pénibles dans ce climat de feu.

Vingt Jésuites, dont douze prêtres, s'y trouvent déjà. Un des missionnaires vient de succomber aux influences funestes du climat, un autre a été sur le point de partager le même sort. Le gouvernement, dans ses documents officiels, et nommément dans la *Guia Ecclesiastica*, a reconnu la maison de Loyola comme le collége des missions d'Outre-mer.

Peut-on dire après cet exposé, qui est appuyé sur des documents publics et incontestables, que les Jésuites se soient introduits furtivement à Loyola?

Mais les Jésuites, dit-on, sont rebelles à l'autorité, qui se propose de les transférer de Loyola à Mayorque. Ceci est complètement inexact.

Les Jésuites connaissent parfaitement les égards et l'obéissance qu'on doit au pouvoir, mais cette soumission ne doit pas les empêcher d'invoquer les lois de l'équité. Et d'abord, si le gouvernement se propose de transférer le collége des missions d'Outre-mer aux îles Baléares, on conçoit facilement que cette translation ne regarde que les jeunes gens, qui, après le décret précité, se sont volontairement consacrés à l'œuvre difficile et périlleuse des missions des Antilles. Si quelques autres membres de la compagnie, qui n'ont point contracté de tels engagements, se voient l'objet d'injustes soupçons et veulent jouir de la généreuse hospitalité que l'Angleterre, la France et la Belgique leur ont accordée pendant tant d'années; si restant en Es-

...ment à la question d

« La question du séquestre des bie
ajournée. M. Rattazzi a enjoint aux i
les conseils provinciaux, divisionnair
l'incamération. Celui de Saluces, qui a
tié du couvent des Mineurs-Observan
mêmes, n'a dû l'accepter que sous la c
ville ferait occuper cette moitié de la
ques convalescents et non par les pauv
l'épidémie cessera, le local offert par l
leur disposition. *Quantùm mutatus ab* i
est intervenue sans faire de menaces, n
nât aucun sujet aux inquiétudes et que
mettant de s'occuper utilement de l'Ita
rait venu. »

Le *Campanone* de Turin, qui reprodui
dire que « c'est maintenant par les jou
apprennent où en sont leurs propres af

ÉTATS-UNIS. — Le R. P. Bapst, Jésu
zélés de l'Etat du Maine, a été la victime
tite ville d'Ellsworth. Le conseil munic
défense arbitraire de venir porter des
qui s'y trouvent, et dont on force déjà
publique, une instruction protestante.
vant ces menaces, mais ne voulant poin
est arrivé à Ellsworth le soir et presqu
connu dans une des rues. Aussitôt un c
nirent en meeting, et décidèrent qu'il
arrêts du conseil municipal, d'après le
devait être *emplumé*. En effet, ces furie
le traînèrent dans la boue, lui firent su
voir déshabillé, ils l'enduisirent de poi

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le mobilier de Mgr Olivier, ancien Evêque d'Evreux, est en ce moment vendu aux enchères, au palais épiscopal de cette ville, et attire un grand concours d'acheteurs.

Dans la salle de vente est apposée une affiche contenant ce passage du testament du Prélat : « Mon mobilier sera vendu et le produit employé en bonnes œuvres ! »

— La Cour d'appel de Gênes a condamné, le 17, le typographe Moretti, pour avoir mis en vente et distribué la petite brochure intitulée : *Quelques pages de Joseph Mazzini aux Italiens,* à un mois de prison, à l'amende de 100 livres et à une autre amende de 500 livres ou à un nouvel emprisonnement, en cas de non paiement de ladite amende.

— Un des princes les plus riches de l'Inde est attendu à Londres. C'est le Maharajah-Murrender-Sing-Mahinder-Bahadou, de Puttialah. Cet opulent nabab s'est fait ouvrir, pour son séjour en Angleterre, un crédit de douze millions.

— Lord Dudley Stuart, membre du Parlement anglais, vient de mourir du choléra à Stockholm.

— Samedi dernier ont été découverts dans les arêtes de la voûte du deuxième étage de la tour de Saint-Jean-de-Latran, dont on poursuit la démolition, un grand nombre de parchemins; ils ont été recueillis avec soin par les ouvriers et remis à l'Hôtel-de-Ville le même jour par l'architecte, M. Van Cleemputte. On a reconnu qu'ils appartenaient généralement au XIIIe et XIVe siècle; on a remarqué cependant une quittance du XVIe siècle. On s'attend que la démolition du premier étage découvrira un nombre plus grand encore de ces manuscrits; des ordres ont été donnés pour qu'ils soient exactement conservés. Dès qu'on aura pu en achever le classement à l'Hôtel-de-Ville, ils seront communiqués au ministre de l'instruction publique. (*Moniteur.*)

— Le conseil municipal de Rouen, eu égard à l'élévation actuelle du prix des subsistances et aux souffrances qui en peuvent résulter pour les indigents, a autorisé, sur la proposition du maire, la perception de six centimes additionnels aux quatre contributions, ce qui devra fournir une somme d'à peu près 105,000 fr., dont une commission déterminera l'emploi, de concert avec l'administration.

— S. M. L'empereur d'Autriche a daigné accueillir l'hommage de l'ouvrage du R. P. Jean-Pierre Secchi (de Reggio) de la Compagnie de Jésus, sur la découverte d'une ancienne inscription dans la cathédrale de Saint-Marc à Venise, et accorder à ce savant religieux la grande médaille d'or attribuée aux hommes de lettres. (*Gazette officielle de Venise.*)

— D'importants travaux de restauration à la basilique d'Ainay, l'un des monuments religieux les plus anciens de Lyon, viennent d'être commencés.

— On écrit de Montauban, 7 novembre :

« Dimanche a eu lieu une procession générale pour remercier Dieu d'avoir préservé la ville et le département du fléau qui a si déplorablement atteint les départements voisins. M. le préfet, entouré de toutes les autorités administratives, du tribunal de première instance, de tous les officiers de la garnison et de la gendarmerie, y assistait en uniforme. »

— Les conducteurs d'omnibus et les cochers de cabriolet de Glascow sont convenus de ne pas travailler le dimanche, excepté dans le cas où il

Pour toutes

LE SOUVENIR, JOURNAL DE LA
culièrement l'attention de nos lec
luxe, expose en première ligne tout
bles : généalogies, blasons, biograph
biliaires. Confiée au talent profond
trations européennes et des *Harmon*
cette partie de la rédaction du *Souv*
outre, pour ne faire défaut à aucun
le *Journal de la Noblesse,* qui donne
grand in-8°, publie des études hist
des anecdotes, des nouvelles, des v
modes, salons, musique, beaux-arts
bibliographie toujours très-remarquab
la Noblesse, justifie et son titre, et
choisis parmi les plus grands noms c

— M. ALTORFFER, graveur, après
avec M. Roquelay, son beau-père, pc
ligieuses, vient de s'établir, 70, quai
de fers à hosties (modèles perfection
taisie, timbres, vaisselle, cartes de vi

BOURSE DU 23

VALEURS DIVERSES		COU DE VEIL
3 0/0. . .	comptant. . . .	69
	fin courant. . .	69

MARDI 28 NOVEMBRE 1854. (N° 5768.)

L'AMI DE LA RELIGION

L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS

XII

(Voir le numéro 5720)

MARYLAND. — LE P. JOHN CARROLL. — COMMENT LES ÉTATS-UNIS ONT ACCORDÉ LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE AUX CATHOLIQUES. — MISSION DU P. CARROLL EN CANADA.

Les catholiques du Maryland avaient tous pris résolûment le parti de l'indépendance américaine; ils y avaient déjà gagné la liberté de leur culte. Ils avaient fourni au Congrès deux de ses hommes les plus éminents, Daniel Carroll, frère aîné du Père John Carroll, et Charles Carroll, son cousin. Aussi l'alliance avec le Canada leur parut très-désirable, et ils y voyaient le moyen de faire gagner à l'Eglise la prépondérance dans les conseils des Etats-Unis. Déjà, en 1775, une armée américaine avait pris Montréal, en Canada, et assiégé Québec. Repoussés de cette dernière ville, les Américains avaient conservé possession de Montréal, et ils se flattaient toujours que leur présence prolongée amènerait un soulèvement général des Canadiens contre les Anglais. Pour hâter ce résultat, le congrès donna pour mission à Franklin et à Charles Carroll de se rendre en Canada, et le P. John Carroll fut invité à se joindre à eux, dans l'espérance qu'il exercerait de l'influence sur le clergé catholique.

Les délégués partirent de New-York le 2 avril 1776, et en mettant toute diligence, ils n'arrivèrent à Montréal que le 29. (Nous constatons incidemment la durée de ce voyage que nous avons fait nous-même, entre le lever et le coucher du soleil.) Franklin rassembla les principaux colons, tandis que le Père Carroll cherchait à s'aboucher avec le clergé; mais ni l'un ni l'autre ne virent leurs ouvertures accueillies comme ils l'espéraient, et dès le 13 mai, ils repartirent ensemble pour New-York. Franklin étant tombé malade en route, son compagnon le soigna avec un véritable dévouement; le prêtre et le philosophe contractèrent une amitié sincère dans ce voyage, et les lettres de Franklin témoignent de sa gratitude :

> Quant à moi, écrivait-il alors, je devenais plus faible de jour en jour, et je crois que j'aurais pu à peine supporter le voyage jusqu'au bout sans l'affectueuse assistance de M. Carroll, et les tendres soins qu'il a pris de moi. (1)

(1) Works' Franklin, vol. VIII, page 184.

On verra plus tard Franklin se souvenir de son charitable infirmier, lorsqu'il sera question de donner un évêque aux Etats-Unis.

Le Congrès avait voté une adresse aux Canadiens qui contenait ces mots :

Nous connaissons trop bien la libéralité de sentiment qui distingue votre nation pour imaginer qu'une différence de religion puisse vous détourner d'une franche amitié avec nous. Vous savez que la nature transcendante de la liberté élève ceux qui s'unissent pour sa cause au-dessus de ces infirmités d'esprits faibles. Les cantons suisses fournissent un mémorable exemple de cette vérité. Leur fédération est composée d'Etats catholiques et d'Etats protestants vivant ensemble dans la paix et la concorde la plus complète; et cette union leur a permis, depuis l'époque où ils ont bravement revendiqué leur indépendance, de défier et de repousser tous les tyrans qui les ont envahis.

Mais ces paroles n'inspiraient qu'une médiocre confiance aux Canadiens, depuis qu'ils avaient vu le même Congrès adresser un appel au peuple de la Grande-Bretagne (le 21 octobre 1774) pour se plaindre que l'acte de Québec eût accordé la liberté de la religion en Canada :

Nous ne pouvons dissimuler notre étonnement, disait cet appel, qu'un Parlement anglais ait jamais pu consentir à établir dans ce pays une religion qui a couvert votre île d'un déluge de sang, et qui a répandu sur toutes les parties du monde l'impiété, le fanatisme, la persécution, le meurtre et la rébellion.

Lors de la conquête du Canada par l'Angleterre, le pays avait été pendant quelques années sous le coup de la loi martiale, et la religion s'était vue entravée de mille manières, tandis que l'on favorisait l'introduction du protestantisme. Mais dès qu'il vit l'agitation de la Nouvelle-Angleterre, le gouvernement de Londres sentit la nécessité de s'attacher le Canada par des concessions, et l'acte de Québec de 1774 vint rendre aux Canadiens l'usage de la loi française, en même temps qu'il rétablissait le culte catholique dans tous ses droits. On comprend dès lors combien l'hostilité des Américains à l'acte de Québec dut indisposer contre eux en Canada. Comme le dit M. Garneau :

Ce langage n'aurait été que fanatique, si ceux qui le tenaient eussent été sérieux : il était insensé et puéril dans la bouche d'hommes qui songeaient déjà à inviter les Canadiens à embrasser leur cause, pour conquérir avec eux l'indépendance de l'Amérique. Cette déclaration, relative à l'acte de 1774, était donc inconsidérée; elle ne produisit aucun bien en Angleterre, et fit perdre peut-être le Canada à la cause de la Confédération (1).

Pour justifier les démarches du P. John Carroll à Montréal, nous devons dire qu'il se borna à prêcher la neutralité aux Ca-

(1) *Histoire du Canada*, vol. II, p. 422.

nadiens, et c'est sur quoi son historien insiste tout particulièrement (1). Les Catholiques du Maryland, à peine en possession de la liberté de conscience, devaient désirer de ne pas avoir pour ennemis leurs frères dans la foi du Canada. Ils appréhendaient de plus, si les Canadiens s'armaient contre les Etats-Unis, de voir le fanatisme protestant, à peine amorti contre le catholicisme, se réveiller avec une nouvelle fureur. La mission du P. Carroll était donc bien réellement dans l'intérêt de la religion. Mais elle ne pouvait être considérée comme telle par le Canada, et le loyal Evêque breton qui occupait alors le siége de Québec, Mgr Ollivier Briand, défendit à son clergé d'avoir aucune relation avec l'envoyé ecclésiastique du Congrès. Dans l'histoire si extraordinaire de la Compagnie de Jésus, le fait de ce Jésuite, ambassadeur d'un congrès de républicains protestants, n'est pas l'épisode le moins étrange ; et tandis que les démocrates de tous les pays reprochent aux enfants de saint Ignace d'être les instruments du despotisme, ceux-ci peuvent présenter le P. John Carroll comme un patriote sincère, un partisan zélé de la liberté, et comme l'un des vénérables fondateurs de l'indépendance américaine. Henry DE COURCY.

Afin de prouver qu'aux Etats-Unis les Catholiques ont dû la jouissance des droits civils et politiques à des circonstances heureuses et non à la générosité de la constitution fédérale, nous avons pris la peine de dresser le tableau suivant, qui indique la date à laquelle chaque Etat a cessé de reconnaître la capacité des seuls Protestants. Ce travail, qui n'a jamais été fait avant nous, nous a donné quelque peine à établir. Mais nous le croyons utile, pour convaincre de la fausseté de l'idée si répandue qui fait honneur au Congrès de 1776 de l'émancipation des Catholiques. — L'on remarquera aussi que, dans plusieurs Etats, il faut croire, soit en Dieu, soit à la religion chrétienne, soit à un état futur de récompenses et de punitions, pour être admissible aux emplois. Ce n'est donc pas là la liberté illimitée des cultes, telle qu'on se figure qu'elle règne sur toute l'étendue des Etats-Unis. L'article qui proclame la liberté de conscience est en général conçu en ces termes, dans la majorité des Etats : « La profession et l'exercice libre de toutes les croyances religieuses et de tous les cultes sont permis à chacun et le seront toujours. Mais la liberté de conscience garantie par cet article ne peut s'étendre jusqu'à excuser des actes licencieux et des pratiques incompatibles avec la paix et la sécurité de l'Etat. » — Par cet article devraient se trouver interdites les prédications en plein vent des fanatiques du protestantisme, puisqu'elles n'ont pour résultat que d'amener des émeutes hebdomadaires.

Nous avons marqué d'une † les Etats colonisés par la France ou par l'Espagne, et où la pratique libre du culte catholique se trouve garantie par les traités internationaux.

ETATS UNIS. — FONDATION, 1776. — CONSTITUTION, 1787. — Dans la déclaration d'indépendance de 1776, comme dans les articles de Confédération de 1778, il n'y a pas un seul mot sur la Religion. La Constitution fédérale de 1787 garde le même silence. Mais le premier amende-

---

(1) *Biographical Sketches of Archbishop Carroll*, p. 40.

... Mais l'incapacité ...
royale antérieure à la Constitutio...
RHODE-ISLAND. — FONDATION, 1776. ...
de Charles II a été la seule Constit...
Elle porte : « Comme certains cit...
aux prescriptions de l'Eglise éta...
d'Angleterre rend leur dissidence ...
sera donnée par la loi à une secte...
Constitution de 1842 accorde plein...
ment du test.

CONNECTICUT. — FONDATION, 1776. — ...
conscience. Aucune restriction da...
les emplois.

NEW-YORK. — FONDATION, 1776. — C...
conscience. Mais les étrangers, ...
abjurer toute obéissance à un pou...
été réellement abolie qu'en 1806.

NEW-JERSEY. — FONDATION, 1776. — ...
conscience. Aucun habitant *prote...*
civils et politiques. — La nouvelle ...
cette clause.

DELAWARE. — FONDATION, 1776. — C...
conscience. Aucun serment du tes...
a reproduit les mêmes articles sur ...

PENNSYLVANIE. — FONDATION, 1776. — ...
conscience Tout homme qui croit ...
compenses et de punitions, ne pour...
venir aux emplois.

MARYLAND. — FONDATION, 1776. — CONS...
d'autre test qu'une déclaration de ...
Tout homme qui professera la relig...
pratiquer.

VIRGINIE. — FONDATION, 1776. — CONSTI...
cience. Mais la Co...

du test. Obligation pour chaque secte d'observer le dimanche et de pratiquer un culte quelconque.

TENNESSEE. — Fondation, 1796. — Constitution, 1796. — Tout homme qui niera l'existence de Dieu ou l'existence d'un état futur de punitions et de récompenses ne pourra occuper aucune place dans l'État.

KENTUCKY. — Fondation, 1799. — Constitution, 1799. — Liberté de conscience. Aucun serment du test.

OHIO. — Fondation, 1802.— Constitution, 1802.— Liberté de conscience. Aucun serment du test.

† LOUISIANE.— Fondation, 1812.— Constitution, 1812. — Aucun article sur la Religion. — Seulement incapacité pour un prêtre ou un ministre d'occuper un emploi civil.

† INDIANA. Fondation, 1816. Constitution, 1816. — † MISSISSIPI. Fondation, 1817. Constitution, 1817. — † ILLINOIS. Fondation, 1818. Constitution, 1818. — † ALABAMA. Fondation, 1820. Constitution, 1820. — † MAINE. Fondation, 1820. Constitution, 1820. — † MISSOURI. Fondation, 1821. Constitution, 1820.— † ARKANSAS. Fondation, 1836. Constitution, 1836. — † MICHIGAN. Fondation, 1836. Constitution, 1836. — † FLORIDE. Fondation, 1845. Constitution, 1838. — † TEXAS. Fondation, 1845. Constitution, 1845. — † JOWA. Fondation, 1846. Constitution, 1846. — † WISCONSIN. Fondation, 1848. Constitution, 1848. — † CALIFORNIE. Fondation, 1849. Constitution, 1849.

Pour les treize Etats ci-dessus dénommés :: Liberté de conscience. Aucun serment du test.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le théâtre de la guerre s'étend jusqu'à l'Amérique russe, jusqu'à la mer qui baigne les côtes de l'Asie septentrionale. Quelques bâtiments anglais et français envoyés dans l'Océan Pacifique, sont allés sous le feu du fort de Petropolovski enlever trois navires russes. Cette expédition, qui fait un grand honneur aux marines alliées, leur a coûté 209 hommes mis hors de combat. C'est surtout dans le débarquement opéré contre la ville que ces pertes ont eu lieu, comme l'indique M. le contre-amiral Febvrier des Pointes, dans les dépêches suivantes qu'il a adressées au ministre de la marine et des colonies, en date du Kamtchatka, 31 août et 4 septembre :

Les forces navales de la France et de l'Angleterre, réunies sous les commandements des contre-amiraux Febvrier des Pointes et Price, ont attaqué le fort Schakoff, qui protége l'entrée du port russe Petropolovski, ainsi que les batteries rasantes dont il est environné.

La division navale de l'amiral russe Potiatin, composée de plusieurs frégates, 9 corvettes, portant près de 300 pièces de canon, s'est abritée dans le port et n'a pas cru devoir prendre la mer pour livrer bataille.

A la suite d'un combat dont le feu a été admirablement dirigé, le 31 août, par les bâtiments alliés, le fort Schakoff a cessé de répondre, les batteries rasantes ont été détruites, et plusieurs canons ont été encloués par une compagnie de soldats de marine anglais et une compagnie de matelots français mis à terre dans ce but.

Après ce succès, la plupart des officiers des escadres alliées, cédant à

grand trois-mâts qui prenaient cha
bâtiments étaient au pouvoir des all
L'un d'eux, l'*Anadir*, portant deu
de bois pour Petropolovski : il a éte
de guerre de 800 tonneaux, armé
de plus d'un million et portant en
guerre, a été capturé. Le *Sitka* con
en second du Kamtchatka, un colon
tion civile, qui ont été faits prisonn

L'*Echo du Pacifique*, de San-
expédition. Voici quelques pas
annoncé la triste mort de l'ar
par accident avec son propre p

Le 31 août, au matin, la batterie
pond, *la Forte* vient s'embosser par
dirige sur elle un feu bien nourri
écharpe; *le Virago* débarque un cor
batterie de droite; *la Forte* foudro
ralentit sensiblement; les troupes d
course sur la batterie de droite; *l'A*
et qui les arrête un moment; un i
charge, et quand la fumée se dissip
batterie; elles abattent les affûts à
et enclouent les pièces. On distingue
environ qui s'avance pour reprendre
gent de leur feu le rembarquement d
***la Forte* mitraille la batterie rasante**
envoie quatre boulets dans la coque
raille, à hauteur des gaillards; les
complétement emportés, on les répa
encâblures de la batterie, et ne pe
Après une demi-heure, la moitié des
Forte* redouble d'efforts; *le Président

les hommes tués dans cette tentative glorieuse. M. l'abbé Ricardi présida à la cérémonie religieuse, qui eut lieu avec le plus grand recueillement.

Tel fut ce combat, un des plus sanglants qui aient été livrés jusqu'à ce jour entre les alliés et les Russes. Si l'escadre n'a pas remporté un succès complet, elle a toutefois réussi à obtenir d'importants avantages. Les Russes ont perdu un nombre d'hommes considérable, et qu'il est difficile de remplacer à une semblable distance ; ils ont perdu des vivres et des munitions dont le besoin se faisait vivement sentir dans la ville. Loin de toute espèce de renforts, sans espoir de se procurer des provisions, la garnison de Petropolowski sera bientôt, par la saison elle-même, séparée du reste du monde. Forteresse isolée au milieu des glaces, on n'eût pu que la détruire sans rien conquérir. Ce n'est pas Petropolowski, mais bien les frégates russes que l'on attaquait ; si on n'a pas pris ces frégates, on les a mises hors de combat ; l'*Aurora* a eu ses mâts hachés par les boulets de la *Forte;* son pont criblé de balles, ses voiles déchirées, ses canons en partie hors de service la condamnent à l'inaction, et, plus encore que les glaces, la retiennent prisonnière dans un port où il lui est impossible de réparer ses avaries et de reprendre la mer. Les pertes que nos navires ont essuyées n'ont affaibli en rien leurs équipages, ni diminué leur enthousiasme. Supérieurs à l'ennemi, ils ont dû s'arrêter devant des obstacles que leur courage pouvait vaincre, mais dont la conquête exigeait des sacrifices qui étaient loin d'être en proportion du résultat que l'on se proposait d'atteindre ; de plus, les vivres manquaient à bord de nos navires. On s'attendait à un coup de main et non à un siége en règle.

Indépendamment du pouvoir de nommer aux emplois d'officier vacants, le *Moniteur* annonce que le gouvernement a autorisé également le général Canrobert à accorder dans la Légion d'honneur les grades d'officier et de chevalier, et à décerner les médailles militaires.

On écrit de Saint-Pétersbourg au *Nouvelliste de Hambourg*, que le rapport du prince Mentschikoff sur la bataille d'Inkermann, a causé dans cette ville une véritable consternation. Et encore, à la date de ces correspondances, le prince n'avait fait connaître que le nombre de ses blessés.

Les lettres particulières sur la bataille d'Inkermann sont nombreuses. Nous voudrions pouvoir citer les mille traits d'héroïsme qu'elles signalent. Consacrons au moins quelques lignes à la mort du brave général de Lourmel. Voici ce qu'écrit un officier du 26e :

« ..... A notre gauche, une forte colonne russe, toujours à la faveur du matin et du brouillard, a contourné nos travaux, et, remontant un ravin, est tombée à dos sur les gardes de tranchée et dans les batteries de cette position.

« Au bruit de la fusillade, le général Forey ordonne au général de Lourmel de se porter rapidement, avec deux bataillons, au secours des troupes attaquées. M. de Lourmel, qui est notre général de brigade, choisit le 26e. Il nous manquait beaucoup de monde, qui était de travail ou de corvée. Quoi qu'il en soit, nos deux bataillons partirent au pas de course ; ensemble ils n'avaient pas plus de 6 à 700 hommes.

nous envoyaient leur fusillade, ne nous a
hommes pliaient devant 700. Malheureu
pas. La poursuite eut lieu jusqu'à 25 mètr
l'attaque, nous avions perdu peu de mon
mêlés aux Russes, leurs canons n'avaient

« Mais c'est quand il fallut songer à la r
arriva. La mitraille et tous les genres de p
voir sur nous; jusqu'à 2 kilomètres de la
bombes et des obus.

« Quand il fallut se compter, les rangs
petite troupe : 40 morts sur le coup et env
de bataillon morts, un capitaine mort, un
et six autres officiers blessés grièvement.
une balle qui l'a traversé de part en part,

« Quelle journée! mais aussi quels magni

On écrit de Kicheneff (Bessarabi
Presse de Vienne, que les deux grand
dont la présence avait exalté le fanati
de retour en Bessarabie, où l'on at
mois de décembre. Les Russes ont 8
province. On s'attend à une invasion

Le *Sun* annonce que, sur la moti
Kincks, le gouvernement du Can
20,000 livres sterling pour le fonds d
des hommes tués à Alma, moitié p
toute la population canadienne est d'
pour l'Angleterre.

néraux, les officiers, les soldats de leur vaillante conduite. Dites-leur que je sympathise vivement à leurs maux, aux pertes cruelles qu'ils ont faites, et que ma sollicitude la plus constante sera d'en adoucir l'amertume.

Après la brillante victoire de l'Alma, j'avais espéré un moment que l'armée ennemie en déroute n'aurait pas réparé si promptement ses pertes, et que Sébastopol serait bientôt tombé sous nos coups ; mais la défense opiniâtre de cette ville et les renforts arrivés à l'armée russe arrêtent un moment le cours de nos succès. Je vous applaudis d'avoir résisté à l'impatience des troupes demandant l'assaut dans des conditions qui auraient entraîné des pertes trop considérables.

Les gouvernements anglais et français veillent avec une ardente attention sur leur armée d'Orient. Déjà des bateaux à vapeur franchissent les mers pour vous porter des renforts considérables. Ce surcroît de secours va doubler vos forces et vous permettre de prendre l'offensive. Une diversion puissante va s'opérer en Bessarabie, et je reçois l'assurance que, de jour en jour, à l'étranger, l'opinion publique nous est de plus en plus favorable. Si l'Europe a vu sans crainte nos aigles, si longtemps bannies, se déployer avec tant d'éclat, c'est qu'elle sait bien que nous combattons seulement pour son indépendance. Si la France a repris le rang qui lui est dû, et si la victoire est encore venue illustrer nos drapeaux, c'est, je le déclare avec fierté, au patriotisme et à l'indomptable bravoure de l'armée que je le dois.

J'envoie le général de Montebello, l'un de mes aides de camp, pour porter à l'armée les récompenses qu'elle a si bien méritées.

Sur ce, général, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

Quelques lignes publiées par le *Galignani's Messenger* sont ainsi confirmées par ce qui précède :

« L'Empereur a décidé que deux divisions de l'armée française seraient immédiatement dirigées sur les provinces danubiennes, pour agir de concert avec Omer-Pacha. Des ordres ont été donnés aussitôt pour que ces deux divisions, formant un effectif de 21 ou 22,000 hommes, fussent prêtes le plus promptement possible. Elles seront embarquées sur des vapeurs français et anglais, qui seront réunis à Marseille et à Toulon pour recevoir les troupes qui partiront de France et qui iront prendre sans délai celles que fournira l'armée d'Algérie. »

Sur chaque régiment français, cent soixante hommes sont appelés à partir pour l'Orient. On n'a demandé que les volontaires, et tous nos soldats se font inscrire, tant ils sont animés de la même ardeur. Cet appel constituera une force de 8,000 volontaires environ.

Pendant que tout se prépare pour l'envoi de nos divisions, le départ des renforts pour la Crimée est incessant. D'après une dépêche de Varna, le 9 novembre 3,000 soldats français ont quitté ce port pour Balaclava emportant avec eux 20 canons de gros calibre ; 2,000 Turcs et 18 canons les ont suivis le lendemain. Les troupes anglaises qui étaient en Grèce partent pour la Crimée. Il n'y a plus en Grèce que 2,400 Français.

Ces renforts ne suffisent pas à l'impatience et aux craintes patriotiques du *Times*, qui appelle de tous ses vœux l'envoi de 30,000 hommes au moins. Qu'il se rassure cependant : l'armée alliée sera bientôt, selon toute apparence, portée au chiffre de 90,000 hommes.

D'ici là, dit le *Journal des Débats*, nous sommes persuadé que les excellentes troupes des deux nations, si vigoureusement aguerries par cette rude campagne, et dont le moral est exalté par la victoire, sauront, comme auparavant, repousser les attaques de l'ennemi.

On pourra juger de l'activité que déploient les Russes par ce fait que, sur la demande du prince Mentschikoff, le général Annenkoff envoie en Crimée toute la cavalerie disponible d'Odessa et de Kimborn.

Le *Times* parle ce matin d'une nouvelle bataille qui aurait eu lieu le 13 devant Sébastopol, et dans laquelle les Russes auraient attaqué sans succès les lignes françaises ; mais sa dépêche n'est généralement accueillie qu'avec incrédulité. A. des Essarts.

ROME

Le 15 novembre, Sa Sainteté a tenu au Vatican un Consistoire public où elle a donné le chapeau cardinalice à S. E. le cardinal Scitowski, archevêque de Strigonia, créé dans le Consistoire du 7 mars 1853.

N. S. P. a tenu ensuite un Consistoire secret, où après avoir fermé la bouche à S. E. le cardinal Scitowski, il a proposé les Eglises suivantes :

L'Eglise de Fogaras du rite grec-uni, érigée récemment en siége métropolitain, pour Mgr Alexandre Sterka Sulutz de Kerpenyes, évêque titulaire ;

L'Eglise cathédrale de Lugos du rite grec-uni, nouvellement érigée, pour le R. D. Alexandre Dobra, prêtre de l'archevêché de Fogaras, chanoine-chantre de la cathédrale de Grosswardein, examinateur pro-synodal de ce diocèse et docteur en théologie ;

L'Eglise cathédrale d'Arménopolis, autrement *Szamos-Ujvar, du rite grec-uni, nouvellement érigée*, pour le R. D. Jean Alexis, prêtre de l'archevêché de Fogaras et chanoine-écolâtre à la cathédrale de Grosswardein ;

L'Eglise cathédrale de Bâle, pour le R. Charles-Marie-Antoine Arnold, prêtre du diocèse de Bâle et chanoine-ecclésiaste de la même cathédrale.

L'Eglise épiscopale de Samosate, in partibus infidelium, pour le R. D. François Stefanovicz, prêtre de l'archevêché de Posen et chanoine de cette métropole, délégué comme évêque suffragant de cette ville et de cet archevêché.

L'Eglise épiscopale de Licopolis, in partibus infidelium, pour le R. D. Jean Kralj, prêtre de l'archevêché de Zagabria, chanoine-prévôt de cette métropole et délégué comme évêque auxiliaire de son archevêque.

Ensuite le Saint-Père a, selon l'usage, ouvert la bouche au cardinal Scitowski.

Puis on a fait à Sa Béatitude l'instance du sacré pallium pour l'Eglise métropolitaine de Fogaras du rite grec-uni.

Enfin le Saint-Père a donné à l'éminent cardinal Scitowski l'anneau cardinalice et lui a assigné le titre presbytéral de Sainte-Croix-en-Jérusalem.

Après le Consistoire secret, Sa Sainteté s'est retirée dans ses appartements et a reçu en audience particulière le même Cardinal.

Une correspondance du *Messager de Modène*, datée de Rome du 15, parle de la réception solennelle qui a eu lieu au palais de S. Em. le Cardinal-Primat de Hongrie, la veille du jour où cet éminent Prélat a reçu en consistoire public le chapeau cardinalice. On sait que Mgr de Scitowsky possède un des archevêchés les plus riches de l'Europe ; il en emploie les grands revenus au service de l'Eglise et des pauvres, et il a dépensé des sommes considérables pour la construction d'une nouvelle église métropolitaine.

« Il y aura un autre consistoire public prochainement, dit la même lettre, pour la remise du chapeau à LL. EEm. les Cardinaux-Archevêques de Tolède et Patriarche de Lisbonne. Les Cardinaux Soglia et Opizzoni ne peuvent se rendre à Rome à cause de leur grand âge et de leurs infirmités. On attendait du Portugal Mgr da Sylva y Torrès, coadjuteur du Cardinal-Archevêque de Braga. Ce Prélat a été saisi d'une maladie grave et violente qui laisse à craindre qu'il ne meure avant son vénérable métropolitain, lequel est nonogénaire.

« L'assemblée se réunira à partir du 15 novembre ; toutes les âmes catholiques sont dans l'attente. »

Notre Saint Père a daigné admettre parmi les membres de la S. Inquisition LL. EE. les Cardinaux De Angelis et Brunelli ; dans les SS. Congrégations du Concile, de l'Index, des Rites, des Indulgences et Saintes-Reliques, S. E. le Cardinal Scitowski ; dans la Congrégation spéciale pour la révision des Conciles provinciaux près la S. Congrégation du Concile, LL. EEm. les Cardinaux Savelli, Caterini et Santucci. Sont admis, en outre, parmi les consulteurs attachés à cette Congrégation spéciale, Mgnor Dominique Fioramonti et Mgnor Dominique Guadalupi.

Sont nommés : Mgnor Sagretti, président du tribunal de la S. Consulte ; Mgnor Constantin Borgia, vice-président de la deuxième section de ce même tribunal ; Mgnor Louis Maciotti Torruzzi, ponent ; Mgnor Antonio Pellegrini Amadori et Mgnor François Latoni, suppléants ; Mgnor Raphaël La Valetta, prélat domestique ; et Mgnor Ferdinand Scapitta et Mgnor Michel-Sixte Convittori, de l'Académie pontificale des ecclésiastiques nobles.

Le *Journal de Rome* du 17 novembre annonce l'arrivée, dans cette ville, de leurs EEm. les cardinaux Henri de Carvalho, patriarche de Lisbonne, et Carafa di Traetto, archevêque de Bénévent ; et de NN. SS. Taglialatela, archevêque de Manfrédonie ; Bruni, évêque d'Ogento ; Zangari, évêque de Macerata ; Filippi, évêque d'Aquilée ; Arrigoni, archevêque de Lucques ; Malou, évêque de Bruges ; Mengacci, évêque de Civita-Vecchia ; Zwysen, archevêque d'Utrech ; Van Genk, coadjuteur de l'évêque de Breda (Hollande) ; Bertolozi, évêque de Montalcino ; Cajani, évêque de Cagli et Pergola ; Pellei, évêque d'Acquapendente ; Aronne, évêque de Montalto ; Bourget, évêque de Montréal (Canada) ; Thibaut, évêque de Montpellier ; Donney, évêque de Montauban ; Ferretti, évêque de Chioggia ; Angelotti, archevêque d'Urbin ; Gross, évêque coadjuteur de l'évêque de Liverpool, et Rizzolati, évêque de Hu-Quang en Chine.

Le 11 novembre, S. Em. le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, s'est rendu au monastère de Sainte-Calixte, pour y prendre possession du titre de protecteur de l'ordre du Mont-Cassin, titre qui lui a été conféré récemment par le Saint-Père.

les points principaux de cette conventic
conséquence. Il y est dit :

1° Que les dispositions de la conventioi biens ecclésiastiques font cesser les moti l'instruction entamée contre l'archevêqu continuée.

2° De même on mettra en liberté les ecc nus pour avoir exécuté des ordonnances d ministration diocésaine ou à celle des bie tions commencées à cet égard seront aban

3° Pendant la durée des négociations, l'a vacantes des desservants qui recevront du accordés jusqu'ici. Il en sera de même des jusqu'à ce jour par l'archevêque.

4° En ce qui concerne l'administration de tenant à la catégorie des fonds locaux, on su le conflit.

5° Les ordonnances ministérielles du 18 a année sont révoquées.

Les autorités locales sont chargées de rét brique les membres qui en étaient sortis par faire sortir ceux qui y étaient entrés provisoi

---

Nous lisons dans un journal anglais

Le dr Newman a inauguré, le mardi 14 nov d'Irlande, dont il est le recteur, par un disc semblée nombreuse et composée des catholi blin. Longtemps avant l'ouverture de la séan les grandes et magnifiques salles ...

manifestations du même genre. Le très-révérend docteur, après avoir longuement exposé les liens qui existent entre les lettres et le système académique, a conclu en ces termes :

« Je vous félicite, messieurs, de la noble entreprise que vous avez si heureusement commencée. Pour moi, qui ne l'ai connue qu'après son autorisation par le saint-siége, je n'ai jamais un seul instant douté de son succès parce qu'elle nous vient de Rome. Je ne vivrai peut-être pas assez pour être témoin de ses résultats, mais cet avenir n'altère en rien ma confiance; car je sais que dans une œuvre aussi importante que la vôtre, l'exécution est laborieuse, et que plus les bienfaits sont grands, plus grandes aussi sont les difficultés qu'on rencontre. » H. Ranc.

Nous recevons les meilleures nouvelles du patriarcat arménien catholique de Cilicie. Outre la conversion des Arméniens hérétiques qui y fait de grands progrès, il s'est ouvert ces mois derniers une mission à Késac, village de Laodicée en Syrie, où cinquante-quatre familles au nombre de 334 individus, viennent d'embrasser la religion catholique; d'autres suivent chaque jour cet exemple. Trois missionnaires, envoyés par Mgr le Patriarche assistent ses néophytes dans leurs besoins spirituels. Seulement la mission manque d'une église catholique et d'une école; la conversion du village entier paraît assurée si ces deux fondations pouvaient être exécutées. H. Ranc.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, le conseil impérial de l'instruction publique est convoqué le lundi 4 décembre 1854, pour une session ordinaire, qui durera vingt jours.

ESSAI HISTORIQUE SUR LE CARDINAL MEZZOFANTI

Par M. Manavit. — Seconde édition.

Cet ouvrage n'est pas une simple *Esquisse historique*, mais un hommage touchant et le plus complet qu'on ait encore rendu au cardinal Mezzofanti. En parcourant les détails intéressants que M. Manavit a recueillis, les notes éparses et les faits divers qu'il a coordonnés, les pieux souvenirs de famille qu'il a évoqués, les réminiscences de l'amitié qu'il a interrogées, les savants professeurs auxquels il a soumis ses investigations, le lecteur le plus difficile n'a rien à exiger; il connaît et peut apprécier parfaitement les principaux traits et les qualités distinctives du célèbre polyglotte. Quelle puissance d'intelligence et de mémoire, et en même temps quelle vie calme et pure, d'où s'exhalent, comme un doux parfum, les vertus qui font le bon prêtre! Quelle aimable simplicité! quelle aménité charmante dans ses rapports avec les étrangers qu'attire en foule auprès de lui sa réputation si justement méritée du plus savant linguiste du monde! L'idiome que vous saviez le mieux était toujours celui qui semblait le plus familier à l'illustre Cardinal. En vain vous vous flattiez d'en faire ressortir toutes les finesses,

l'élégance exquise, les nuances les plus délicates; sur le terrain même que vous aviez choisi et où vous l'appeliez, il vous étonnait par la variété de ses connaissances, la justesse de ses aperçus, et bientôt, comme lord Byron, vous restiez confondu dans votre propre langue.

Ce fut à Bologne, dans les saints exercices de la charité, en prodiguant les secours et les consolations de son ministère aux soldats blessés de différentes nations, que Mezzofanti, à peine promu au sacerdoce, acquit cette facilité de conversation et ces formes de langage simples et familières que les livres n'enseignent pas. « Les hôpitaux de Bologne, dit très-bien M. Mana-« vit, furent pour lui comme un nouveau cénacle; s'il n'y reçut « pas l'intelligence des langues, du moins ses rapports journa-« liers avec des militaires nés sous diverses latitudes, perfec-« tionnèrent sa prononciation et expliquent la perfection avec la-« quelle il parla les divers idiomes. » Aussi se rappelait-il avec attendrissement, au déclin de ses jours, comme le plus beau souvenir de sa jeunesse sacerdotale, sa mission dans les hôpitaux de Bologne; il se félicitait d'y avoir fait sa première éducation linguistique.

Nommé en 1804 professeur de grec et des langues orientales, il occupa pendant quatre ans sa chaire. A cette époque, d'affreux bouleversements ébranlaient l'Italie; la persécution s'était attachée au Saint-Siége; des troupes étrangères avaient envahi Rome; la jeunesse, plus attentive au bruit des armes qu'aux paisibles leçons des professeurs, n'était guère disposée à fréquenter les écoles publiques; Mezzofanti crut devoir se démettre de ses fonctions, et, au milieu des orages et des troubles politiques, il se livra à ses études favorites dans une profonde retraite. C'est là que l'estime de ses concitoyens alla le chercher pour lui offrir une place de bibliothécaire-adjoint de la ville de Bologne. Rien ne convenait mieux à ses goûts; il pouvait ainsi cultiver ses rapports avec les étrangers de distinction qui séjournaient dans cette cité, en même temps que la bibliothèque qu'il dirigeait lui offrait de précieuses ressources littéraires et mettait entre ses mains tous les trésors de l'antiquité.

On doit bien penser que le rétablissement du Trône pontifical combla de joie le fidèle enfant de l'Eglise romaine. A son passage à Bologne, en 1814, le Pape Pie VII demanda que l'abbé Mezzofanti lui fût présenté; il lui fit l'accueil le plus flatteur, et lui offrit l'honorable emploi de secrétaire au collége de la Propagande; mais le modeste bibliothécaire pria le Pape d'agréer ses motifs de refus : il ne pouvait, disait-il, se résoudre à briser les liens qui l'attachaient à sa ville natale, à ses amis et à ses travaux. Le cardinal Gonsalvi, chargé par le Souverain-Pontife

de triompher des répugnances de Mezzofanti, ne fut pas plus heureux dans sa négociation; toute l'habileté du ministre échoua devant une volonté arrêtée de se dérober à tous les honneurs. Pendant son court séjour à Bologne, l'empereur d'Autriche voulut s'entretenir avec le célèbre linguiste. Il le reçut au milieu des hauts dignitaires de sa cour, parlant les diverses langues et les dialectes des peuples qui composaient son vaste empire; l'abbé Mezzofanti devint l'objet de l'attention de tous; entouré d'égards, interrogé successivement par chacun d'eux, il répondit avec une rare présence d'esprit et une grande pureté de langage. L'Empereur lui offrit à Vienne une existence honorable, qu'il refusa avec une respectueuse courtoisie. Le grand-duc de Toscane échoua également dans les vives instances qu'il lui fit pour le fixer à Florence.

Ne négligeant aucune des circonstances qui pouvaient accroître ses richesses littéraires, il recherchait avec soin les savants étrangers dont la conversation suppléait à l'insuffisance de ses livres. Le neveu du célèbre médecin Uttini était arrivé à Bologne du fond de la Suède; mais il ne savait pas un mot d'italien; par malheur, Mezzofanti lui-même ne connaissait pas le suédois. Quelques livres qu'on lui remit et quelques semaines suffirent pour lui en donner une parfaite connaissance. Guidé par les conseils éclairés du Père Mingarelli, il étudia la langue cophte et ses trois dialectes. En 1818, un Arménien distingué étant venu à Bologne, il s'établit entre lui et Mezzofanti de bons procédés que celui-ci fit tourner à son avantage. Ses progrès dans la langue arménienne furent rapides, et lui-même enseigna l'italien au noble étranger. La langue hébraïque lui était très-familière, et il en développait les beautés avec une admiration mêlée de respect. C'était pour lui comme un amusement que d'ouvrir les immortels poëmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et d'en traduire les passages les plus difficiles dans la plupart des langues qu'il parlait. Quant au grec moderne, il n'en avait pas une haute idée; il le condamnait à ne devenir jamais une langue classique et spéciale, et il le comparait au latin du moyen âge.

M. Manavit nous apprend comment il parvint à la connaissance de la langue basque : « A Bologne comme à Rome, dit-il, « les révolutions vinrent à son aide. Des prêtres espagnols ré- « fugiés, qui avaient exercé le saint ministère dans la Biscaye, « lui apprirent les éléments de la langue basque, dans laquelle « il se perfectionna à Rome avec le concours d'autres ecclésias- « tiques appartenant à la même nation, qu'une autre révolution « condamnait à l'exil. »

Nous ajouterons que le cardinal Mezzofanti était également versé dans la connaissance des dialectes du Labour, de la Soule

l'ouvrage avait été couronné en 18
Il professait aussi la plus haute es
du Père Larramendi. « Il a déblayé
« philologue ne le fera oublier. »
Tous les savants d'Allemagne,
visité à Bologne, étaient pénétrés d
polyglotte. Nous empruntons à M.
de cette merveilleuse variété de l
linguistique avec lesquelles se jou
Zach traversant la ville de Bologne p
l'éclipse annulaire du soleil, eut p
savant linguiste. Il l'entend parler
Smith, russe avec le prince Volkonski
saxon, etc. Frappé d'admiration, le
conversation quelques phrases vala
proposé au polyglotte bolonais, qui,
continue la conversation en langue va
teurs étaient dans l'étonnement; le sa
dans le piége qu'il avait préparé, car
que les quelques mots qu'il venait
« J'allais, dit-il dans sa *Correspondan*
« une merveille dans le ciel, et la te
« mène non moins admirable dans l
« fesseur de Bologne. »
L'hommage que lui a rendu lord
par sa singularité même. « Il n'y a
« ger, dit le poëte anglais, que j'a
« excepté peut-être Mezzofanti, qu
« guistique

« ce qui concerne la poste; eh bien, il me confondit, même « dans mon anglais. » On conviendra que, pour en remontrer à lord Byron sur la langue anglaise, il fallait la posséder parfaitement.

Malgré les liens qui l'attachaient à Bologne et la considération universelle dont il jouissait, l'abbé Mezzofanti devait briller tôt ou tard sur un plus vaste théâtre. « Rome, dit très-bien « M. Manavit, deviendra pour lui une seconde patrie, qui ne lui « fera cependant pas oublier la première. Le triple lien de la « science, de la religion et de la gratitude l'attachera bientôt à « cette ville qui fut la reine du monde et qui eut toujours de « doctes secrets à dévoiler aux hommes de génie qui l'interro- « geaient. » En 1830, après la fin de l'insurrection bolonaise, le cardinal Oppizoni avait nommé une députation pour porter aux pieds de Grégoire XVI l'hommage de fidélité de la ville et de la province de Bologne. Mezzofanti faisait naturellement partie de cette députation. Pendant les quelques jours qu'il passa à Rome, le Souverain-Pontife le nomma prélat, en lui décernant le titre de protonotaire apostolique non participant. De nouveaux refus n'auraient point été agréés; il fallut s'établir à Rome, et le Pape disait, avec une aimable gaîté qui était le fond de son caractère, que le voyage du polyglotte à Rome était l'unique service que lui avait rendu l'insurrection bolonaise.

Mezzofanti fut successivement promu aux dignités ecclésiastiques les plus honorables. En 1832, le Pape le nomma chanoine de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, quelque temps après, premier custode de la Bibliothèque vaticane, et enfin chanoine de Saint-Pierre. Il l'aimait tendrement, entretenait avec lui des rapports presque journaliers et se montrait enchanté de la douceur et des agréments de sa société. « Un jour, Grégoire XVI « voulut ménager une agréable surprise au prélat polyglotte et « se procurer à lui-même le rare plaisir d'une de ces conversa- « tions improvisées en divers idiomes, véritable tournoi de lin- « guiste, d'où Mezzofanti sortait toujours vainqueur. Dans les « routes tortueuses du jardin du Vatican, et derrière les massifs « de verdure qui le décorent, le Pontife fit cacher un certain « nombre d'élèves du collége de la Propagande. A l'heure d'une « de ses promenades graves et doctes, le Pontife s'était fait ac- « compagner par le prélat; au signal donné, ces élèves vien- « nent en groupe fléchir le genou devant l'auguste Chef de l'E- « glise, et, se relevant aussitôt, ils s'adressent tous à la fois, « dans leur propre idiome à Mezzofanti, avec une telle abon- « dance de paroles et une telle volubilité, que, dans ce conflit « de langues diverses, on ne pouvait s'entendre ni se reconnaî- « tre. Le polyglotte lutta d'adresse et de promptitude avec les

« interlocuteurs, il répondit à chacun d'eux avec esprit et élé-
« gance, et les laissa dans l'admiration. »

Quand il fut créé cardinal dans le consistoire du 12 février 1838, Rome, l'Italie entière, la religion et les sciences applaudirent au choix de l'auguste Pontife. Quarante-trois élèves de la Propagande, nés sous des latitudes différentes, composèrent un poëme en leur propre idiome sur la promotion au cardinalat du savant polyglotte. Le cardinal reçoit ces petits poëmes, répond à chaque élève dans sa propre langue, et reprenant ensuite plusieurs de ces pièces de vers, il traduit en Italien tout ce qu'elles contenaient de flatteur pour le Souverain-Pontife qui venait de l'appeler à de nouveaux honneurs.

Ce serait ici le lieu de parler des rapports du cardinal Mezzofanti avec les élèves du collége de la Propagande, et de constater l'influence qu'il exerça sur cet asile de la science et de la piété. Mais ce chapitre est tellement rempli de détails curieux et intéressants, racontés avec une précision si élégante, que j'aime mieux y renvoyer le lecteur. Le célèbre polyglotte est là dans son élément : son incomparable bonté et sa merveilleuse facilité linguistique y brillent tour à tour; on applaudit avec transport au savant, et on se sent attiré vers lui par les grâces de son esprit et son exquise urbanité. J'invite également ceux qui veulent apprendre comment un historien peut se mettre en scène, à lire ce que M. Manavit nous raconte des rapports particuliers qu'il entretint, pendant ses divers séjours à Rome, avec le cardinal Mezzofanti. Pour nous, qui nous honorerons toujours d'avoir été reçu par cet illustre prince de l'Église, nous l'avons reconnu avec bonheur à ce portrait frappant de vérité : « Vous voyez venir à vous un prêtre re-
« vêtu d'une soutanelle, de couleur bronzée, bordée de
« rouge, et portant la calotte cardinalice. Ce qui vous frappe
« d'abord, c'est l'extrême politesse avec laquelle il vous reçoit :
« sa voix pleine de douceur, mais faible, fixe votre attention;
« vous cherchez dans les yeux du prélat, dont la taille est or-
« dinaire et dont l'organisation vous semble délicate, quelque
« chose qui vous fasse connaître ce qu'il est; vous regrettez de
« les trouver comme voilés par la fatigue; la physionomie, le
« corps tout entier, et jusqu'à l'exercice de la parole, tout
« vous révèle une vie d'étude, une existence consacrée à de pé-
« nibles labeurs et à de longues veilles. Ce prélat qui vous re-
« çoit avec tant d'aménité, qui souffre quand les étrangers lui
« demandent à baiser son anneau, est un prince de l'Eglise, le
« premier polyglotte du monde, célèbre dans toute l'Europe
« par sa vaste connaissance des langues et son érudition, qui
« tient du prodige; c'est un apôtre pour la piété et la modestie

« comme pour le don des langues; c'est le cardinal Mezzo-
« fanti. »

M. Manavit lui fit hommage, au nom de l'Archevêque de Toulouse, Mgr d'Astros, d'un catéchisme basque. Ce livre fut reçu avec plaisir par le Cardinal polyglotte, qui en lut et en traduisit en français plusieurs passages. Il dit, à cette occasion, qu'il lui semblait difficile d'établir entre le basque, le bas-breton et le gallois, les mêmes rapports qui unissent ces deux derniers dialectes, dont les analogies sont connues; il citait un des dialectes les plus anciens du Pérou, dont l'analogie avec le basque est frappante, surtout sous le rapport du système des conjugaisons. Il ne partageait pas l'opinion de ceux qui ont cru voir dans la langue de l'antique Cantabrie, qu'il considérait comme la plus ancienne de l'Espagne, un dialecte carthaginois; tout en reconnaissant la difficulté qu'il y a de classer le basque dans la grande famille des langues, l'opinion de ceux qui le considèrent comme d'origine japhétique lui paraissait beaucoup plus probable.

Malgré la longueur de cet article, mes lecteurs me sauront gré de leur raconter encore deux ou trois traits du Cardinal Mezzofanti qui se rapportent aux dernières années de sa vie. On sait que l'opinion publique se montra vivement préoccupée du voyage que l'empereur Nicolas fit à Rome, en 1847. Il voulut converser avec le Cardinal polyglotte. Il lui parla russe et polonais, et il avoua que le Cardinal parlait le russe avec autant de facilité qu'un homme de sa nation. De son côté, le Cardinal ne rendit pas le même témoignage à l'Empereur quant à la langue polonaise; il disait que le Czar, malgré la grande habitude qu'il avait de la parler, se trahissait dans quelques mots. Quelques jours après, ses aides-de-camp et les officiers supérieurs qui l'accompagnaient voulurent à leur tour s'entretenir avec le Cardinal Mezzofanti; ils se rendent dans son palais, et là s'engage une longue conversation en russe, en polonais, en slave, en lithuanien, et, bientôt, ces hommes de guerre s'avouent vaincus sur le champ de bataille de la linguistique.

Mais rien n'est peut-être plus curieux que les rapports de Mezzofanti avec l'ambassadeur turc, à l'avénement de Pie IX au trône pontifical. Le Grand-Seigneur lui envoya une ambassade solennelle

Kekib-Effendi s'empressa de visiter l'illustre Cardinal. Il fut émerveilé de lui entendre parler sa langue avec autant de perfection; mais sa surprise fut extrême lorsqu'il l'entendit parler divers dialectes turcs des provinces les plus éloignées de l'empire; cette surprise ne connut plus de bornes, elle se traduisit par des élans d'admiration tout à fait compromettants pour la

gravité ottomane, lorsque le Cardinal se mit à moduler devant l'ambassadeur quelques couplets en dialecte ottoman, que répètent les classes les plus modestes à Constantinople.

Le Cardinal Mezzofanti mourut en 1849, pendant les mauvais jours de Rome. Sa dernière prière fut pour l'Eglise romaine veuve de son Pontife.

Je ne veux pas terminer cet article sans féliciter M. Manavit d'être resté fidèle au titre de son ouvrage qui exclut les mouvements ambitieux et la pompe du style oratoire. Une simplicité ornée avec sagesse et sobriété, des faits heureusement groupés, de loin en loin quelques réflexions courtes qui naissent naturellement du sujet, des pensées où il n'y ait point de recherche, et une élégance qui ne soit point travaillée, voilà ce que réclamaient les convenances du genre, et, je suis heureux de le dire, l'auteur les a respectées. En lisant cette *Esquisse historique* sur le Cardinal Mezzofanti, je me suis rappelé que M. Manavit a célébré, dans quelques pages touchantes et pleines d'intérêt, les derniers actes de l'Episcopat du Cardinal d'Astros, Archevêque de Toulouse. Pourquoi ne voudrait-il pas consacrer son talent à reproduire les traits de cette physionomie pure, évangélique, et à faire ressortir tout ce qu'il y avait de grand, de noble et d'élevé dans son caractère? Je sais qu'on a écrit sur le Cardinal d'Astros, mais son histoire reste encore à faire.

L'abbé DASSANCE.

BOURSE DU 25 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	70 »	71 90	71 »	71 50	1 50	» »
	fin courant. . . .	70 5	71 90	70 80	71 65	1 60	» »
4 1/2. . .	comptant. . . .	93 50	94 75	94 »	94 75	1 25	» »
	fin courant. . . .	93 50	94 25	94 »	94 25	» 75	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,030 »	.....	.....	1,030 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,900 »	.....	.....	2,910 »	10 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	83 3/4	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		92 1/8	.....	.....	.....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 30 NOVEMBRE 1854. (N° 5769.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE

EXAMEN CRITIQUE DES ARTICLES DU *Journal des Débats*

Troisième article. — Voir les numéros 5765 et 5768.

De la tradition latine. — La controverse au moyen âge et jusqu'au Concile de Trente.

En produisant les témoignages de la tradition orientale, c'est à peine si nous avons donné une légère idée de l'énergique et unanime assentiment que donnent à la doctrine de l'Immaculée Conception tant d'Eglises antiques et vénérables. Nos lecteurs n'attendront pas non plus que nous produisions dans leur ravissant accord tous les hommages que rendent à Marie immaculée les monuments de la tradition d'Occident. Ils n'oublieront point que nous avons eu simplement en vue de mettre au grand jour la faiblesse des articles du *Journal des Débats* contre la Conception sans tache de Marie.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent a, sans doute, suffi pour fixer l'opinion sur la portée de sa polémique. Nous en sommes encore à nous demander comment un écrivain a pu montrer une pareille hardiesse de jugement après avoir si peu étudié la matière. Nous continuerons aujourd'hui notre examen et nous allons soumettre à un rapide contrôle ce que M. Laboulaye a dit de la tradition latine et de la controverse du moyen âge.

Nous devons commencer par quelques remarques importantes qui serviront à éclaircir divers points de vue et à écarter certaines difficultés qui pourraient être un embarras pour quelques esprits.

L'on se fait très-souvent une fausse idée des documents de la tradition en général, et des écrits des saints Pères en particulier. Oubliant leur vrai caractère et surtout les circonstances dans lesquelles ils ont vu le jour, on est trop enclin à y chercher d'une manière absolue les formules rigoureuses du dogme: l'on se figure que les vérités qui constituent notre profession de foi aujourd'hui, et qui, sans doute, ont été admises, crues et enseignées de tout temps par l'Eglise, doivent s'y trouver exprimées toutes avec une égale netteté, et en quelque sorte en la forme que nous les possédons actuellement. C'est là d'abord une grande erreur *de fait :* car il serait parfaitement impossible de trouver à toutes les époques, soit dans les œuvres des Pères, soit dans les autres documents de la tradition divine, les formules si précises qui ont été arrêtées successivement pour ex-

primer les vérités essentielles de la foi. Ce serait encore une erreur *de droit* bien plus grave : car on supposerait ainsi, ce qui n'est pas, que ces divers documents sont un exposé officiel, et, pour ainsi dire, *ex professo* de la doctrine orthodoxe (1). Expliquons-nous.

Confiée à l'Eglise comme une semence impérissable et toujours féconde, la parole révélée n'a, comme nous l'avons dit dans notre premier article, d'autre moyen de transmission et de conservation *essentiel et indispensable* que l'*enseignement même de l'Eglise*. Telle est l'économie établie par Jésus-Christ : *Euntes docete omnes gentes..... ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi*. C'est de lui que les Apôtres ont reçu ce qu'ils devaient enseigner, et sous cette garantie solennelle donnée à leur enseignement et à celui de leurs successeurs, la doctrine sainte devait se répandre et se maintenir dans le monde. Les Evangiles, les Epîtres des Apôtres, en tant que documents *écrits*, quoiqu'ils soient des présents du ciel, des trésors déposés dans le sein de l'Eglise et remplis du souffle de l'Esprit-Saint, ne forment point un élément vraiment nécessaire dans la constitution organique de l'Eglise. *Quæ audisti a me per multos testes hæc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere*, disait saint Paul à Timothée; et de tout temps, l'on a considéré l'enseignement de vive voix, la tradition vivante comme l'institution divinement établie pour conserver les vérités révélées : « Lorsqu'il m'arrivait de trouver quelqu'un des disciples des Apôtres, raconte Papias, je m'enquérais avec grand soin de ce qu'avaient enseigné André, Pierre, Philippe ou Thomas, ou bien encore Jacques, Jean, Matthieu. J'étais persuadé que j'avais plus à gagner à cet enseignement vivant et présent qu'en lisant seulement des livres. » C'est la marche même qu'indiquait la nature des choses. « Eh! quoi, dit à son tour saint Irénée, avec l'énergie habituelle de son langage, si les Apôtres aussi n'avaient point laissé d'écrits, n'aurait-il point fallu suivre pareillement l'ordre de la tradition d'après lequel ils procédaient eux-mêmes envers ceux auxquels ils confiaient les Eglises? Telle est, du reste, la manière dont les choses se passent chez les nations barbares qui possèdent la foi au Christ sans le secours des parchemins et de l'encre : la loi du salut est gravée par l'Esprit dans leurs cœurs, et ils mettent leur soin à garder l'antique tradition. »

Nous ne poursuivons pas cette démonstration, qui deviendrait superflue, et nous nous contentons d'en déduire un principe

(1) Nous n'entendons pas parler ici des *symboles* ni des définitions dogmatiques, — lesquelles sont naturellement des exposés officiels et des formules rigoureuses de certaines parties de la foi.

général. Aussi bien, et encore plus que les Ecritures du Nouveau-Testament, les écrits des saints Pères sont une œuvre née des circonstances, appartenant avant tout au temps où ils ont paru, ayant eu une destination qui en détermine le caractère, l'importance et la portée. Les vérités de la foi — dépôt immuable — sont contenues, sans aucun doute, dans ces ouvrages vénérables, mais elles n'y sont que par fragments, au milieu d'un mélange infiniment compliqué de choses et de raisonnements qui sont le fruit variable de l'esprit de l'homme; elles y sont sous une forme et avec une expression souvent si obscures et si imparfaites, que, à la grande distance où nous nous en trouvons, elles sont devenues difficiles à saisir et à comprendre. C'est à triompher de ces difficultés et à dégager la doctrine véritable des écrits des saints Pères qu'une branche tout entière de la science ecclésiastique, — la *Patristique*, — est spécialement consacrée. L'on sait que c'est depuis le XV[e] siècle que ce genre de travail a été exécuté avec le plus de zèle, et qu'à partir de cette époque la démonstration par *témoignage*, qui est la méthode fondamentale de la théologie catholique, a apporté une modification importante et utile aux procédés *rationnels*, si familiers aux Docteurs de l'ère de la scolastique.

D'après le caractère que nous venons de reconnaître et que la moindre connaissance de la littérature patristique rend si évident, il est facile de concevoir quelles délicates précautions, quel travail assidu et souvent quelle vaste érudition sont nécessaires pour exposer dogmatiquement tels de leurs ouvrages ou bien seulement telles ou telles parties d'un écrit. Il est même des textes qui ont fait le désespoir de savants théologiens, tant il y a de difficultés quelquefois à saisir le sens vrai, au milieu des incidences multipliées d'une exposition sans règles fixes, ou d'une discussion dialoguée, et sous l'enveloppe des nombreux idiotismes de langage propres à chaque époque et aux divers écrivains. C'est là précisément le laborieux domaine du théologien, et il emploie à s'initier à l'esprit des saints Pères et au caractère de chacun de leurs écrits de longues années et des veilles pénibles.

Le théologien du *Journal des Débats* n'a point paru soupçonner toutes ces difficultés. Pour lui, rien de plus évident que le langage de la tradition sur la doctrine qui nous occupe. Sautant à pieds joints sur les nombreux textes des Pères grecs que cite le P. Perrone lui-même, il déclare nettement que l'Eglise orientale ne dit rien sur l'Immaculée Conception, nous mettant ainsi dans la nécessité de supposer ou qu'il n'a point lu Perrone, qu'il déclare avoir pris pour guide, ou qu'il prend saint Justin, saint Denys d'Alexandrie, saint Hippolyte, saint Ephrem, Théo-

dote d'Ancyre, Proclus, etc., etc., c'est-à-dire la plupart de ceux que cite le théologien romain, pour des Pères de l'Eglise latine. Nous ne savons laquelle de ces hypothèses déplaira davantage à M. Laboulaye, mais ce que nous constatons à regret, c'est que son langage, à propos de la tradition occidentale ou latine, ne nous a guère plus édifié sur la valeur de sa critique et son aptitude théologique. On ne peut aborder et résoudre une question d'une façon plus ronde et moins sérieuse.

Après avoir avancé qu'avant le Ve siècle la tradition latine se tait absolument sur notre sujet, il fait comparaître « le Docteur le plus considérable de l'Eglise latine, celui dont le nom efface tous les autres, saint Augustin, » et déclare que ce grand génie a nié l'Immaculée Conception, non pas *indirectement*, mais *en termes formels* et *dans plusieurs de ses écrits*. Cela posé, M. Laboulaye se livre tout entier à la joie de son triomphe, ce qui a valu aux lecteurs des *Débats* l'éloquente tirade que voici :

« Pour des Catholiques, c'est une terrible chose que d'avoir « saint Augustin contre soi, car c'est lui qui a donné à la doc- « trine du péché originel *la forme qu'elle a gardée* et que l'Eglise « a sanctionnée. Il a donc en ce point une autorité incompa- « rable, et en outre la façon dont il exprime son opinion indique « qu'on ne songeait pas encore à l'Immaculée Conception. S'il y « avait eu une tradition antique, *ne l'eût-il pas au moins discutée?* « Ses adversaires ne lui eussent-ils pas reproché son oubli ou « son dédain d'une ancienne croyance? *Nous voici donc au Ve siècle* « *et la tradition manque,* si même on n'a pas une tradition con- « traire. Le savant jésuite a bien senti ce qu'avait de dangereux « un pareil adversaire, et il n'a pas épargné les *raisonnements* « pour le tirer de son côté. Mais c'est là *une œuvre subtile* qui ne « résiste pas à la lecture des textes originaux ; et dans une dis- « cussion aussi grave, il est fâcheux de voir un avocat préoc- « cupé à ce point du triomphe de sa cause qu'*il en perd le senti-* « *ment de la vérité.* »

Nous ne dirons rien ici de la semonce que M. Laboulaye se croit en droit d'adresser à l'illustre Recteur du collége romain. Le P. Perrone ne saurait être atteint par ce blâme inconsidéré. Nous préférons nous en prendre directement à ce qui paraît avoir quelque corps dans les allégations de notre critique.

Tout d'abord nous rappellerons le mot célèbre : *Amicus Augustinus, sed magis amica veritas.* L'on ne saurait assez dégager l'Eglise et son enseignement de ces corrélations dangereuses et antipathiques à sa constitution divine. L'on sait que les efforts des calvinistes et des disciples de Jansénius tendaient précisément à confondre ainsi la doctrine chrétienne avec celle de cet illustre Père qu'ils défiguraient d'ailleurs. Sans vouloir par là

réduire en rien les éloges qui lui ont été donnés par les Papes et l'autorité dont il jouit à bon droit dans l'Eglise, nous n'avons en vue que de conserver ainsi à la foi elle-même son caractère indépendant de toutes les doctrines purement individuelles. Il suffit, du reste, d'avoir la moindre expérience en théologie pour ne point ignorer les graves difficultés qu'offrent divers écrits de saint Augustin sur la grâce et surtout ses dialogues avec Julien d'Eclane.

Nous ne pouvons pas plus admettre que ce soit Augustin qui *ait donné à la doctrine du péché originel la forme qu'elle a gardée et que l'Eglise a sanctionnée.* Si cet illustre Docteur a établi et démontré le dogme du péché originel et la nécessité de la grâce contre le pélagianisme, avec une force et un éclat dignes d'admiration, qui ne sait le service inappréciable qu'ont rendu d'autre part à la théologie catholique les déclarations et les canons du concile de Trente sur le péché originel *et la justification?* Nous ne craignons point d'être contredit : s'il est vrai que dans l'Eglise, suivant l'expression de Vincent de Lérins, les doctrines de la foi peuvent recevoir une nouvelle *forme*, mais n'augmentent pas *elles-mêmes*, NOVE NON NOVA, il est incontestable que les définitions de Trente ont réalisé sous ce rapport un progrès auquel les services rendus par saint Augustin ne peuvent être comparés.

M. Laboulaye prétend encore que, dans l'hypothèse de l'Immaculée Conception, saint Augustin aurait dû en faire mention et discuter la doctrine. Ce principe d'herméneutique ne nous a pas surpris médiocrement. Il est évident, par l'état même de la controverse avec les pélagiens, que le privilége accordé à la sainte Vierge ne touchait point essentiellement à la question. Saint Augustin défendait le fait de l'extension de la tache originelle à tous les hommes et la nécessité de leur régénération surnaturelle. Pourquoi embarrasser la discussion d'un détail inutile? C'est évidemment ce que fait conclure *à priori* le simple bon sens, au point de vue où se place notre écrivain. Sa prétention manque donc entièrement de fondement.

Après tous ces développements, il semblerait que nous crussions que saint Augustin n'a point été favorable à la doctrine de l'Immaculée Conception, ou du moins qu'ayant gardé le silence sur ce point, il ne saurait nous prêter le secours de son témoignage. Il n'en est rien. Le sublime docteur de la grâce a rendu à la pureté originelle de Marie un témoignage dont on ne saurait détruire la force, quand il avance dans son livre *De la Nature et de la Grâce*, que *lorsqu'il s'agit de péchés, il n'entend nullement parler de la sainte Vierge Marie*, et qu'elle a dû, en sa qualité de mère du Libérateur du péché, *recevoir une grâce plus abondante pour*

vaincre en toute manière (OMNI EX PARTE) *le péché.* Ce n'est encore que par d'impuissants sophismes, que l'on détournerait de leur vrai sens ces belles paroles du même docteur où, répondant à Julien d'Eclane qui l'accusait de soumettre Marie au démon par la condition de son origine, il nie formellement cette imputation et donne pour motif la grâce du Rédempteur ou de la *renaissance* en vertu de laquelle elle ne subit point l'esclavage de la condition d'origine. *Non transcribimus Mariam diabolo conditione nascendi.*

M. Laboulaye nous opposera sans doute maintenant les passages qui lui paraissent contraires à cette même doctrine si bien établie et dont il accuse le P. Perrone d'altérer le sens par de *subtils raisonnements.* Nous concevons qu'il ait été frappé du langage de saint Augustin en ces endroits, et cette expression de *chair de péché*, CARNEM PECCATI, par laquelle saint Augustin désigne le corps de Marie, a dû naturellement blesser ses oreilles peu habituées, peut-être, aux *idiotismes* de la langue théologique des Pères. Mais il n'y a rien là que nous ne puissions accepter pleinement, si tant est que le corps de Marie ayant été formé comme celui de tous les autres hommes, il est le fruit de cette concupiscence qui est la conséquence du péché, et qui, dans le langage de saint Paul expliqué par le Concile de Trente, reçoit réellement, d'une manière impropre, il est vrai, le nom de péché. Nous ajouterons même qu'étant née dans l'ordre de la nature déchue, Marie peut être considérée comme soumise, *en droit,* à la loi du péché. Mais là précisément est l'excellence de son privilége, que celle qui *devait,* comme tous les enfants d'Adam naître dans la souillure, en a été exemptée par l'amour prévenant de Dieu, étant ainsi à la fois, suivant la belle expression des liturgies orientales, *bénie de toutes parts,* UNDEQUAQUE BENEDICTA.

Nous avons insisté sur la doctrine et la personne de saint Augustin, parce que le théologien des *Débats*, sans rien démontrer, du reste, en avait fait comme la base de son acte d'accusation. Nous savons maintenant ce qu'il enseigne, et en *quels termes formels* ce Père illustre proclame, non la tache originelle de Marie, mais la sainteté primitive de sa condition et son triomphe universel sur le péché. Avant lui déjà, au IVe siècle, saint Ambroise avait célébré *la Vierge pure, par la grâce, de toute tache du péché,* et saint Jérôme, la comparant à la nuée lumineuse dont il est question dans le psaume 77, avait chanté sa *pureté, qui n'eut jamais d'altération* : *Nubes enim illa non fuit in tenebris, sed semper in luce.*

Du Ve au XIIe siècle, l'on oppose à la Conception Immaculée de Marie dix passages tout au plus qui ont une apparence con-

traire. Avec des variations presque insignifiantes, c'est toujours la reproduction de la célèbre objection de la *chair de péché*. L'on sait ce qu'il en faut penser. Nous ne sommes, du reste, pas préoccupé outre mesure de revendiquer en faveur de notre doctrine chacun des Pères que l'on nous objecte, et nous serions étonné que M. Laboulaye éprouvât du scrupule à propos de quelques rares contradictions, telles que celles du diacre Ferrand ou de tout autre, lui qui ne fait point de difficulté de reconnaître dans Marie le privilége d'une exemption absolue du péché actuel, malgré les grands noms de saint Basile, de saint Jean Chrysostome et de Tertullien qui, suivant lui, n'auraient point partagé cette doctrine. A côté de ces ombres presque imperceptibles, il y a, d'ailleurs, tout l'éclat de la tradition catholique, et il faudrait avoir *des yeux pour ne point voir*, si l'on ne reconnaissait pas le privilége de Marie immaculée, dans les paroles de saint Fulgence, de saint Ildephonse, de saint Paschase Ratbert, de saint Pierre Damien, qui tour à tour déclarent qu'en Marie l'antique sentence de la première colère a été *absolument détruite*, qu'elle a été *exempte du péché d'origine*, que *si tous sont atteints de la tache du péché originel et des péchés actuels, la Mère de Dieu seule n'a point subi ces souillures* (1).

C'est ainsi que nous arrivons au XII[e] siècle et à l'époque de saint Bernard. Voici comment M. Laboulaye arrange ici sa mise en scène :

« Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si la croyance était im-« mémoriale et la tradition incontestée, il devait arriver que « l'opinion favorable à l'Immaculée Conception se produisît sans « inquiéter personnne, dans un temps qui avait pour la Vierge « une grande dévotion ; et qu'au contraire, *si cette croyance n'a-« vait pas de profondes racines, elle devait être attaquée à son ap-« parition* par les Docteurs de l'Eglise, gardiens de la tradition « et ennemis des nouveautés.

« Or, c'est ce qui arriva au XII[e] siècle : les chanoines de Lyon « venaient d'établir dans leur église la fête de l'Immaculée « Conception, lorsqu'ils furent attaqués, au nom de la raison et « de la tradition, par un *adorateur* fervent de la Vierge, par le « plus grand Docteur du siècle, par le dernier Père de l'Eglise, « en un mot par saint Bernard. »

Le principe sur lequel s'appuie M. Laboulaye dans ce curieux passage est contraire à tout ce que l'histoire du dogme catholique nous atteste depuis les commencements de l'Eglise jusqu'à nos jours. Eh quoi! en admettant, ce qui n'est point dé-

(1) Voir Perrone et Lambruschini pour tous ces textes.

montré, que saint Bernard et quelques-uns des maîtres de l'E-cole au moyen âge, eussent été contraires au privilége de Marie, il faudrait supposer que la tradition qui le proclame n'ait point eu de *racines profondes*, et ne fût qu'une *nouveauté!* Pourquoi alors M. Laboulaye n'efface-t-il pas d'un coup tout ce qui proteste contre cette induction étrange? Y a-t-il eu beaucoup de doctrines controversées dans l'Eglise à certaines époques, qui n'aient eues pour adversaires quelque représentant illustre de la tradition et même quelque saint? Ecoutons le savant Melchior Cano proclamer sur ce point, et le principe et le fait, avec sa clarté et son éloquence accoutumées : « Il n'est personne, quelque savant et quelque saint qu'il soit, qui parfois ne se fasse illusion, ne marche à l'aveugle et ne fasse même de faux pas. C'est un *saint* qui a prétendu que ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques devaient recevoir un nouveau baptême. C'est un *saint* qui a nié que, dans son corps, Jésus-Christ éprouvât aucune sensation de peine et de douleur. C'est un *saint* qui est allé jusqu'à admettre le dogme des millénaires. C'est un *saint* qui a permis de se remarier à celui qui répudierait sa femme pour cause d'adultère. C'est un *saint* qui a refusé aux âmes des élus la vraie félicité avant le jugement dernier. C'est un *saint* qui a enseigné que l'âme de l'homme a en soi une semence de propagation. C'est un *saint* qui a imaginé que l'âme d'Adam fut produite avant son corps. Ce sont des *saints* enfin qui ont pensé que les anges furent créés plusieurs éternités avant le monde des corps. »

La conclusion est évidente et nous l'avons déjà exprimée en parlant de saint Augustin : en dehors des institutions établies par le Fondateur divin de l'Eglise catholique, il n'est personne qui ait le privilége d'un enseignement infaillible, il n'est personne qui puisse avec certitude interpréter la tradition ou la constater avec une sécurité absolue pour les autres.

Que faut-il penser maintenant du rôle pris par saint Bernard dans la controverse de l'Immaculée Conception?

Nous ne voulons point ici insister sur notre opinion personnelle, qui nous inclinerait à ranger l'illustre abbé de Clairvaux parmi les adversaires de la Conception sans tache de Marie. Mais, ce que nous croyons important de ne point perdre un instant de vue, c'est que ce grand saint n'a eu d'autre but que de s'opposer à l'établissement d'une fête qui n'avait point la sanction de l'autorité suprême liturgique ; qu'il ne s'exprime pas avec une clarté entière sur les autres motifs de son opposition; que divers passages de sa lettre démontrent évidemment qu'il n'a point eu une idée nette de la Conception Immaculée, telle que l'admet l'Eglise, et telle que, suivant une bulle du Pape Alexan-

dre VII, elle a toujours été entendue par elle ; enfin, que son jugement ne lui a point paru exprimer avec certitude la croyance de l'Eglise, puisqu'il pense devoir, à la fin de son écrit, s'en rapporter à l'examen et au jugement de l'Eglise romaine.

Ce qui nous reste à dire de l'âge de la Scolastique se réduit à peu de chose. Les noms les plus illustres, tels que ceux du Maître des sentences, de saint Bonaventure et même de saint Thomas, sont ceux des champions de l'Immaculée Conception. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail de la controverse qui s'alluma et se poursuivit du XIIe au XVIIe siècle, agitant *le monde des Ecoles*, sans pouvoir arrêter l'empire de plus en plus grand que prenait la doctrine favorable au privilége. Nous aurions voulu surtout établir que la vraie doctrine de saint Thomas et des autres Maîtres de l'Ecole n'était point contraire à la Conception Immaculée entendue dans son vrai sens. Qu'on lise, du reste, la belle *Dissertation* du cardinal Lambruschini, et l'on verra ce qu'il faut penser des passages contraires à notre doctrine que l'on montre dans les écrits de l'*Ange de l'Ecole*. Nous finirons seulement par cette remarque essentielle, que la démonstration *par raisonnement*, qui était usitée de préférence dans les Ecoles de l'âge de la *Scolastique*, et qui a tant contribué à mettre dans un ordre systématique et un jour lumineux le détail des vérités essentielles de la foi catholique, n'était cependant guère faite pour résoudre les difficultés, s'il y en a eu réellement, sur la Conception Immaculée telle que l'Eglise a déclaré l'entendre. Les documents de la tradition grecque leur étaient peu connus ; et, d'ailleurs, les travaux de critique étaient, il faut l'avouer, le côté le moins brillant de la Scolastique.

Mais chaque âge, chaque siècle, n'ont-ils pas leur mission spéciale ? La vérité chrétienne n'est-elle pas dans l'Eglise comme une de ces pierres précieuses qui ont besoin, pour apparaître dans leur beauté et leur pureté inhérentes, d'être maniées successivement et polies au moyen de divers instruments ? C'est là précisément le travail de l'esprit de l'homme sur l'éternelle et immuable parole de Jésus-Christ. Depuis dix-huit siècles elle est toujours la même, et lorsque l'infirmité de notre nature nous empêche de la distinguer quelquefois, l'Esprit qui a été promis à l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, se lève au moment donné comme un radieux soleil qui dissipe toutes les ombres.

L'abbé A. Sisson.

(*La fin prochainement.*)

NOUVELLES DE LA GUERRE

Il n'y a pas eu depuis le 15 d'événement nouveau devant Sé-

bastopol. On conçoit aisément que les Russes, après une défaite comme celle d'Inkermann, n'osent plus rien tenter sans avoir reçu de puissants renforts. D'un autre côté, l'armée alliée doit attendre les contingents qui lui arrivent chaque jour avant de donner l'assaut.

Voici les dépêches que le ministre de la guerre a reçues de Péra, en date du 18 novembre :

L'ennemi, battu à Inkermann, et dont les pertes ont été plus considérables encore que le général Canrobert ne l'avait annoncé, n'avait pas inquiété les opérations du siége, qui continuaient.

Le temps était devenu mauvais ; mais la santé des troupes était bonne et leur esprit admirable.

Les renforts commençaient à arriver. Le commandant en chef avait déjà reçu beaucoup d'hommes d'Afrique et de France.

1,800 hommes de l'avant-garde Mayran avaient débarqué le 13.

Péra, le 14 novembre 1854.

A la date du 11, le siége de Sébastopol continuait sans incident notable, et l'armée russe n'avait pas tenté de reprendre l'offensive. Des renseignements exacts, parvenus au quartier général, portaient les pertes de l'ennemi, dans la journée du 5, à 15,000 hommes tués ou blessés; les troupes alliées avaient enterré 5,000 Russes trouvés morts sur le champ de bataille.

Des renforts anglais, français et turcs étaient déjà arrivés le 8, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, et se suivaient sans interruption.

A la suite des dépêches qu'on vient de lire, la feuille officielle place ces réflexions qui en sont le résumé :

La dépêche qui précède confirme, on le remarquera, les chiffres donnés par lord Raglan dans son rapport au gouvernement anglais en ce qui concerne les pertes de l'ennemi. Des informations qui nous parviennent par une autre voie justifient également l'assertion de l'illustre commandant en chef de l'armée alliée, lorsqu'il déclare que les forces russes employées dans la journée du 5 s'élevaient au moins à 70,000 hommes.

Plus loin encore, le *Moniteur* dit que, depuis le 5, à l'exception du feu des batteries, les opérations ont été suspendues. C'est la conséquence du retard apporté à l'assaut. Le génie et l'artillerie ont déclaré que leur œuvre était terminée, et qu'ils n'attendaient plus que l'ordre de faire brèche. Les alliés s'occupent à se prémunir contre les intempéries de la saison. Nos escadres ont eu à lutter le 14 contre un ouragan terrible : heureusement, on n'a eu à regretter que la perte de deux bâtiments, le *Henri IV* et le *Pluton*, qui ont été jetés à la côte ; tout le monde a été sauvé. Pour parer aux vides qui pouvaient se faire dans la marine française, deux vaisseaux entièrement neufs, le *Turenne* et le *Donawerth*, ont été, depuis quelque temps déjà, expédiés de Toulon. Le prince Mentschikoff exagère évidemment lorsqu'il annonce que l'ouragan du 14 n'a pas coûté aux alliés moins de 25 batiments jetés à la côte.

L'émotion causée par la bataille d'Inkermann dure encore, et il n'y a pas lieu de s'étonner si les journaux sont remplis de lettres sur ce sujet. En voici une notamment que nous trouvons dans la *Gazette de Cologne*, et qui lui est adressée d'Odessa, 15 novembre :

Les grands-ducs sont arrivés au quartier général de l'armée russe de Crimée, le 4, la veille de la bataille. Il paraît qu'ils y sont allés dans l'espérance de glorifier par leur présence la destruction des armées alliées. Tout ce dont pouvait disposer le prince Mentschikoff avait été réuni au corps principal. Les grands-ducs passèrent à cheval dans les lignes et sur les lieux de campement : les soldats furent harangués ; on les bénit la veille ainsi que les drapeaux. Le tout en vain. Voici ce que nous trouvons dans une lettre de Sébastopol, écrite dans la soirée de la bataille :

« Nous existons encore, quoique les Français et les Anglais emploient tout pour nous détruire. Nous sommes encore debout ; mais combien cela durera-t-il ? Encore un carnage pareil, et qui sait si alors nous pourrons encore rester ici ? Tous nos efforts sont vains, car ils sont sans résultat ; bien que nous ayons la supériorité du nombre, nous ne pouvons vaincre les ennemis en rase campagne. La tranquillité terrible des Anglais, leur affreuse artillerie qui détruisait des lignes entières de nos troupes, a tellement troublé la retraite, que nos troupes se sont serrées en masses compactes dans lesquelles les boulets et les balles ennemies ont exercé les plus grands ravages. Les tirailleurs nous enlèvent tous nos officiers. Nos soldats sont obéissants et exécutent machinalement tous les ordres, mais ils manquent d'adresse, de présence d'esprit, d'intelligence, de feu et d'enthousiasme. La tranquillité des Anglais et l'attaque vive et pleine de feu des Français les effraient également. »

Au moment où l'attention publique se reporte sur Omer-Pacha qui, selon toute apparence, va commencer dans la Bessarabie un nouvel ordre d'opérations, il n'est pas sans intérêt de lire les appréciations suivantes du *Corriere Italiano* sur la situation et les forces respectives des Russes et des Turcs qui seront bientôt en présence :

Les nombreux renforts envoyés par l'armée russe du Danube à celle de Crimée ont sensiblement affaibli le prince Gortschakoff. Malgré les troupes qui lui ont été expédiées de Pologne et de l'intérieur de la Russie, son armée, qui, quoique très-supérieure en nombre, avait dû reculer devant celles de Sa Majesté Impériale le Sultan, se trouve aujourd'hui réduite de moitié environ. Sachant qu'il est exposé à être attaqué d'un moment à l'autre par ces armées qu'il défiait il y a un an, il réunit toutes les forces disponibles et a cessé complétement d'envoyer des renforts en Crimée, malgré les demandes répétées et pressantes du prince Mentschikoff. Il a fait prudemment, car il sait qu'il aura bientôt affaire à une armée dont il a éprouvé la valeur l'année dernière, forte de 60,000 hommes et de 160 bouches à feu. Ce n'est pas tout, car c'est seulement le chiffre des troupes qu'Omer-Pacha concentre de Buseo à Fokschani, sur la frontière de Bessarabie. Il reste un autre corps presque égal, commandé par Ismaïl-Pacha. Gortschakoff devra donc bientôt se mesurer contre 120,000 hommes. Cependant le généralissime ne néglige rien ; il réunit sur divers points des

masses d'approvisionnements : la ligne du Danube a été tout entière mise en état de défense, et les fortifications de Silistrie, de Giurgewo et de Rassova ont été complétées sur les plans du colonel de génie français Dieu; la réserve vient de Schoumla afin d'occuper les places du Danube et est remplacée par des recrues. Il semble positif qu'Omer-Pacha portera son quartier général à Berlad sur le Pruth, d'où il pourra se rendre sur la côte de la mer Noire et marcher, appuyé par les flottes et par des détachements alliés et turcs. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'Omer-Pacha a envoyé un bey à Berlad pour tracer le plan d'un vaste camp, et je suis persuadé que les renforts envoyés, dit-on, en Crimée par la France et l'Angleterre, ne seront pas employés dans cette péninsule, mais qu'ils seront débarqués vers les bouches du Dniester, d'où, marchant sur Odessa, ils tiendront en échec l'armée du prince Gortschakoff, qui se trouverait en face de trois armées ennemies. Dans un mois, au plus tard, les Turcs seront sur le terrain.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Dépêches télégraphiques. — « Trieste, mardi, 28 novembre.

« Des nouvelles de Constantinople, en date du 20 novembre, viennent d'arriver.

« Une grande partie des flottes alliées étaient attendues dans le Bosphore.

« S. A. I. le prince Napoléon continuait à résider à Constantinople.

« Du 10 au 20, 15,000 soldats alliés ont passé en Crimée.

« Les armées anglaise et française continuent à établir un camp retranché où elles placent des canons, tout en maintenant la plupart des batteries.

« Il se confirme que la tempête du 14 a causé la perte du vaisseau le *Henri IV* et a endommagé les navires *la Rétribution* et *le Napoléon*. »

« Vienne, samedi matin.

« Osten-Sacken doit remplacer Dannenberg dans le commandement des troupes russes en Crimée. »

« Vienne, 26 au soir.

« Des nouvelles officielles russes disent que, dans la nuit du 14, douze transports ont été jetés à la côte à l'embouchure de la Katcha. Les Russes ont pris quelques hommes des équipages, mais aucun navire. Deux steamers et un vaisseau à hélice qui avaient touché la côte, ont été allégés et relevés. »

« Péra, le 15 novembre.

« La santé du prince Napoléon s'est sensiblement améliorée depuis son arrivée à Constantinople; son état, cependant, ne lui permet pas de quitter ses appartements. Le sultan a saisi cette occasion pour donner à Son Altesse Impériale une marque éclatante de ses sentiments d'amitié et de sollicitude. Sa Hautesse est venue, de sa personne, à l'ambassade, faire visite au prince; cette démarche, sans précédent, a produit la meilleure impression dans tous les rangs de la population de Constantinople. Elle a provoqué un sentiment général de satisfaction, en témoignant une fois de plus des dispositions du sultan à répudier des traditions surannées. »

« Vienne, le 24 novembre, six heures du soir.

« On affirme positivement que l'Autriche a accepté, avec certaines modifications, les propositions contenues dans la note prussienne du 15. Il y a un ou deux jours, la Bavière a déclaré qu'elle adhérait à la politique de

l'Autriche sur la question d'Orient, et a promis de l'appuyer dans la Diète germanique. Si cela est vrai, il est difficile de croire que la politique de l'Autriche soit celle des puissances occidentales. » Alfred des Essarts.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Nous trouvons dans la *Gazette de Londres* l'ordre de la reine en conseil, qui convoque le Parlement pour le 12 décembre :

DE PAR LA REINE. — *Proclamation.* — Victoria, reine,

Comme notre Parlement est prorogé au jeudi 14 décembre prochain, et comme, pour diverses raisons graves et pressantes, il nous semble expédient que notre dit Parlement se réunisse et tienne ses séances plus tôt, Nous, par et d'après l'avis de notre conseil privé, proclamons et déclarons ici : que notre royale intention et notre bon plaisir est que notre dit Parlement, prorogé, comme il est dit ci-dessus, au 14 décembre prochain, s'assemble et tienne séance, pour l'expédition des diverses affaires urgentes et importantes, mardi, 12 décembre prochain.

Les lords spirituels et temporels, et les chevaliers, citoyens, bourgeois, commissaires des comtés et bourgs à la chambre des communes, sont, par les présentes, commandés et requis en conséquence à Westminster, ledit jour 12 décembre 1854.

Donné en notre cour de Windsor, le 27 novembre 1854 et de notre règne le 18e.

Dieu sauve la reine!

Le *Times*, dans les lignes suivantes, explique comment la convocation du parlement anglais est devenue nécessaire:

« Nous croyons que le but principal de la convocation est le vote d'un acte qui autorise le gouvernement à envoyer à Gibraltar et dans les stations de la Méditerranée les régiments de milice remplacer les régiments de ligne qui vont en Crimée. La nécessité de cette mesure n'est pas douteuse. Les troupes actuellement oisives dans la Méditerranée, où nous n'avons pas l'ombre d'un ennemi, sont nécessaires sur ce fameux promontoire où les plus grandes puissances du monde sont engagées dans une lutte à mort et ne cèderont que lorsqu'elles auront épuisé leurs forces. Nous pensons que les régiments de milice aimeraient autant passer l'hiver à Gibraltar, à Malte ou à Corfou, que dans une ennuyeuse ville anglaise. Il est bien entendu que les miliciens engagés pour servir à l'intérieur seulement, ne seront envoyés au dehors que s'ils y consentent. Il faut encore, même lorsqu'ils demanderaient à partir, un acte du parlement qui autorise le gouvernement à les envoyer.

« Nous ne doutons pas que les membres du parlement n'arrivent avec la résolution d'appuyer le gouvernement, de voter l'argent et les levées d'hommes qui pourront être nécessaires et tout ce qu'il faut pour pousser la guerre avec vigueur. Maintenant que nous avons tiré l'épée en face d'un ennemi puissant et barbare, à côté d'un noble allié, nous devons dévouer tout ce que nous possédons à la cause que nous avons embrassée ou perdre notre rang parmi les nations. »

ESPAGNE. — Le 20 du courant, les ministres O'Donnel, Pacheco, Lujan, Collado, Santa Cruz et Alonzo ont été mandés par le duc de la Victoire, qui leur a déclaré être décidé à renoncer immédiatement à sa position officielle, parce qu'il avait toujours considéré le ministère actuel comme in-

térimaire et n'étant que le représentant d'une révolution. Les ministres, ayant donné leur assentiment à cette proposition, se sont rendus chez la reine pour la lui transmettre. La reine a exprimé au ministère la confiance qu'elle a en lui et l'a prié d'attendre avant de se retirer que les cortès eussent fait connaître leur opinion.

Tout porte à croire que le duc de la Victoire fera bientôt dans les cortès quelque déclaration importante de nature à permettre à ses amis de le porter à la présidence de l'assemblée. Le parti progressiste ayant la majorité, il serait possible que le duc de la Victoire fût président des cortès assez de temps pour passer ensuite à être président d'un nouveau cabinet. Dans cette combinaison figureraient Espartero, O'Donnel et peut-être Lujan.

Une dépêche télégraphique de Madrid nous annonce que la séance du 24 a été courte et calme. Sept commissaires ont été nommés pour rédiger le règlement des cortès.

Voici le discours que le général San Miguel a prononcé devant Sa Majesté, au nom du congrès:

« Madame, les cortès constituantes nous ont donné la mission de féliciter Votre Majesté à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance. Veuille le ciel que la nation espagnole au sein de laquelle est née Votre Majesté, que la nation espagnole qui fait les vœux les plus ardents pour votre félicité et votre bonheur, compte beaucoup de jours comme celui-ci et que les expressions qu'entend Votre Majesté à cette occasion portent toutes le sceau de la sincérité et du profond respect qui animent ceux qui les prononcent en cet instant, par l'organe de leur président intérimaire au nom des cortès espagnoles. »

On lit dans la *Correspondance lithographiée* de Madrid, 25 novembre :

« La séance de la chambre a commencé aujourd'hui par l'élection de la commission dont la motion a été faite par M. Escosura, pour proposer le mode de constitution de l'assemblée. Le scrutin s'est ouvert, il a donné les résultats suivants : Olozaga, 123 voix; Piguerac, 122; Arias-Urias, 116; Moreno Burera, 114, démocrates espartéristes; Madoz, 114; Sancho, 114; Avecilla Pablo, 116, monarchistes constitutionnels. — Les premiers gagnent du terrain. — La séance est terminée. »

Madrid, le 25 novembre.

Un décret étend à tout le royaume l'amnistie politique promulguée le 7. La séance des cortès a été consacrée à la lecture du projet de règlement.

PIÉMONT. (*Télégraphie privée.*) — Turin, 28 novembre.

La chambre des députés a repris aujourd'hui ses séances. Le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi pour la suppression des communautés et corporations religieuses, et pour les mesures relatives aux traitements des curés.

Gênes, 12 novembre. — La cour d'appel jugeant les accusés de la Spezzia, les a déclarés coupables, et a condamné à quatre années de rélégation le nommé Ricci (Jacques), le chef de cette tentative révolutionnaire, et les neuf autres à trois ans. Ricci a déjà été condamné à mort par la cour martiale de Modène.

BELGIQUE. — Le ministère belge a obtenu, dans la séance du 25, un avantage marqué sur l'opposition. Un amendement, présenté par M. Frère, au projet d'adresse, a été rejeté par 81 voix contre 12. Il s'agissait de l'ar-

rangement conclu par le gouvernement avec le clergé pour la surveillance de l'éducation religieuse dans les colléges de l'Etat.

Après ce vote, la Chambre a adopté le projet d'adresse par 80 voix contre 11. Il a été expliqué nettement que cette adoption devait être entendue dans le sens de la consolidation du ministère.

DANEMARK. — Une nouvelle crise ministérielle a éclaté en Danemark. On manque de détails sur cet événement, qui nous est communiqué par le télégraphe. Seulement, une dépêche nous annonçait hier que M. Reventlow, ministre pour le Holstein; Moltke, ministre pour le Schleswig, et Hansen, ministre de la guerre, ont été respectivement remplacés par MM. Scheel, Warnstadt et Bulow. A. DES ESSARTS.

Avant son départ, Mgr l'archevêque de Paris a adressé aux ouvriers membres des sociétés de secours mutuels, sous le patronage de saint François-Xavier, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Paris, le 20 novembre 1854.

Messieurs et chers amis,

Je me faisais une grande joie, cette année, de célébrer avec vous la fête de votre glorieux patron. Déjà, par mes soins, toutes les dispositions avaient été prises pour que la basilique de Sainte-Geneviève ouvrît, le 3 décembre, sa vaste nef aux membres nombreux de vos associations. Je voulais qu'une grande solennité les réunît toutes autour du pasteur, servît à sanctifier de plus en plus et à étendre la pensée salutaire qui les a formées et qui les soutient et fût une preuve éclatante de la sollicitude et des tendres sentiments qu'elles n'ont jamais cessé de m'inspirer. Vous le savez, ouvriers chrétiens, votre pasteur vous a toujours regardés comme la meilleure portion de son héritage. Il a été heureux, chaque fois qu'il a pu, dans ses courses pastorales, présider à vos assemblées, aller vous visiter dans vos ateliers et, au milieu de vos rangs pressés, intelligents et sympathiques, vous ouvrir son âme et vous faire entendre la voix de son cœur.

Mais un puissant motif que vous approuverez, car vous êtes tous des enfants fidèles de l'Eglise, m'oblige de renoncer, pour cette année, au bonheur que je me promettais en vous réunissant. Je pars pour Rome, où les désirs du Saint-Père appellent un grand nombre d'évêques, à l'occasion des solennités qui s'y préparent pour le 8 décembre.

Si j'avais pu vous voir tous réunis autour de moi, cette année, je vous aurais entretenus d'une œuvre nouvelle que ma sollicitude pastorale a établie particulièrement en vue de vos intérêts spirituels, et que je voulais vous recommander vivement : c'est l'œuvre des *Conférences sur la Religion*. Ces conférences seront faites spécialement pour les hommes, durant l'Avent et le Carême, dans cinq des principales églises de Paris.

Il y avait, vous le savez, un grand cours de religion, qui, jusqu'ici, se faisait à Notre-Dame; mais il ne vous était pas possible d'y assister. Ni l'heure ni le lieu ne pouvaient beaucoup vous convenir. Vous n'avez guère un peu de loisir que le soir, et ne pouvant le plus souvent aller chercher l'enseignement religieux au loin, vous aviez besoin qu'on le mît plus à votre portée. Voilà ce que nous avons voulu faire. A Saint-Sulpice, à Saint-Eustache, à Saint-Laurent, à Sainte-Marguerite, à Sainte-Geneviève, dans les principaux centres de Paris, des conférences faites par des ouvriers évangéliques que nous avons choisis avec soin, seront comme autant de sources abondantes où vous pourrez aller puiser facilement la grande science de la religion.

Recevez, messieurs et chers amis, affectueux dévouement. † Marie-Domi

NOUVELLES R

ROME. — On écrit de Rome, en date
xelles :

« Aujourd'hui 20 novembre, à 9 heu
des salles du Vatican, et sous la prési
Caterini et Santucci, la première réu
question qui vient de réunir à Rome ta
transpire ni sur les matières à traiter,
cussion. Tous ceux qui ont mission of
sont tenus au secret.

« La séance a duré jusqu'à une heur
séance épiscopale est fixée à demain, 21

« Les Cardinaux n'assistent pas à ces
après la discussion des Evêques, en Con
du Pape même.

— On lit dans le *Journal de Rome* du
chevêque de Naples, est arrivé à Rome.

La même feuille annonce, sous la date
nal Falconieri, Archevêque de Ravenne,
Evêque d'Ancône ; Iona, évêque de Mo
Policastro ; Newman, Evêque de Philadel

Sa Sainteté a nommé S. E. le Cardinal
Inquisition romaine.

Le 19, en l'église de Sainte-Marie *dell'*
Elisabeth, patronne de S. M. l'Impératri
nelles ont été adressées par l'épiscopat
conservation et la prospérité des auguste
monarchie autrichienne.

Mgr. de Rauscher, prince archev...

et elle sera déposée au collége de la propagande. Les libraires Agazzi et Bonifazi, chargé par S. Em. le cardinal Altieri exécuteur testamentaire du cardinal Maï, ont estimé cette bibliothèque à la somme de 1,733,121 écus romains : elle est composée de 7,000 ouvrages qui sont en majeure partie des éditions antiques devenues extrêmement rares. (*Gazette de Milan.*)

FRANCE. — DIOCÈSE DE COUTANCES. — Un décret du 11 novembre porte réception du décret du Souverain-Pontife, qui autorise Mgr l'Evêque de Coutances et ses successeurs à joindre à leur titre celui d'Evêque d'Avranches.

DIOCÈSE DE LYON. — On lit dans la *Gazette de Lyon* du 27 novembre :

Les exercices du Jubilé ont été ouverts, hier 26 novembre, à vêpres, dans toutes les paroisses de l'agglomération lyonnaise. Ils se continueront, tous les jours jusqu'à Noël, suivant un programme rédigé par l'ordre de Mgr le cardinal-archevêque de Lyon.

Les vingt-cinq paroisses de l'agglomération seront à la fois évangélisées ; les plus populeuses ont trois missionnaires, quelques-unes moindres en ont deux.

Quatre corporations de prédicateurs fournissent les ouvriers évangéliques, ce sont les PP. Maristes, les PP. Capucins, les PP. Jésuites et les missionnaires de Lyon. Mgr le cardinal-archevêque leur a lui-même distribué les paroisses.

ESPAGNE. — Mgr l'archevêque de Tarragone vient de succomber à une longue et douloureuse maladie. Mgr Don Ant. Fernand de Echanove y Zaldivar était né à Ochandiano en Biscaye, le 30 mai 1768. Etant abbé de la Granja il fut créé archevêque de Leucosie *in partibus*, en 1818. Présenté pour le siége de Tarragone en 1825, il fut préconisé à Rome, le 13 mai 1826. Ce vénérable prélat était une des gloires de l'Eglise d'Espagne; sa charité allait jusqu'à se priver du nécessaire. La population entière est dans la désolation.

ANGLETERRE. — Nous lisons dans le *Catholic Standard* que les Oblats de Marie Immaculée, fondés par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, ont été appelés en Ecosse pour y fonder une maison. Le but de cet institut est de former les jeunes lévites destinés au sanctuaire et de donner des missions dans les paroisses des diocèses.

A la maison de Leeds, fondée par Mgr Gillis, sont attachés trois religieux français et trois irlandais. Le frère Vernet est maintenant occupé dans la Seigneurie de Forth, à une quête dont l'objet est la construction d'une église catholique dans cette ville importante, où dernièrement non moins de neuf ministres protestants se sont convertis au catholicisme.

PIÉMONT. — Un fait consolant a marqué la réouverture des cours, au commencement de l'année scolaire, à l'université de Turin. Le professeur d'éloquence, le chevalier Alexandre Paravia, avait choisi pour thême la *responsabilité de l'écrivain*, dont la mission, a-t-il dit, consiste à défendre la religion, la morale, la liberté : il a stigmatisé avec une grande énergie les vices et les dangers de la presse immorale et impie, qui blesse à la fois la famille et la société. « Craignez, a-t-il ajouté encore, que l'un des plus tristes fruits d'une telle licence ne se produise bientôt par la perte de la liberté ! » Ce magnifique et courageux discours a été accueilli avec la plus grande faveur, par son auditoire d'élite et en particulier par la jeunesse studieuse qui se pressait autour de l'orateur.

Les applaudissements unanimes qu'il a recueillis, prouvent que la religion, malgré les attaques dont elle est sans cesse l'objet dans la capitale du Piémont, n'y a pas perdu son empire et que si le présent est douloureux, il reste encore des espérances pour l'avenir.

BELGIQUE. — DIOCÈSE DE GAND. — Le R. P. Etienne, supérieur-général des Lazaristes et des Filles de la Charité, est venu visiter hier les deux maisons de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul que notre ville renferme dans ses murs. Une assemblée des Dames de l'*Œuvre des pauvres malades* s'est réunie en cette circonstance sous la présidence de Mgr l'Evêque de Gand, qui ne laisse échapper aucune occasion de témoigner ses sympathies pour cette association charitable.

Le P. Etienne assistait à la réunion : il a montré une vive satisfaction en voyant les développements que l'admirable institut des Filles de la Charité a pris dans notre ville. Outre le soin des pauvres malades à domicile, les Sœurs ont deux écoles de couture, dont l'une située dans le populeux faubourg de la porte de Bruges reçoit chaque jour 140 enfants; c'est un véritable bienfait pour cette partie si abandonnée de notre population ouvrière. Une maison d'orphelines fondée par les soins d'un bienfaiteur généreux, M. Van de Woestyne d'Hansbeke, a été ouverte récemment dans le vaste établissement, et compte déjà vingt petites filles qui y sont élevées sous la direction des Sœurs.

C'est une chose merveilleuse que l'extension continuelle des Filles de la Charité par tout l'univers. Le P. Etienne est entré à cet égard dans des détails pleins d'intérêt qu'on a bien voulu nous communiquer. Au mois de septembre dernier, 135 Sœurs ont pris l'habit à Paris ; il y en a eu 80 au commencement de novembre, remplacées aussitôt par autant de novices. Cinquante Sœurs viennent de s'embarquer en Espagne pour la Havane.

En Chine même il y a aujourd'hui des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour diriger des hôpitaux, des maisons d'orphelins et des écoles.

Le nombre des Sœurs envoyées en Orient pour soigner les malades et les blessés de l'armée française, est aujourd'hui de 62 : elles desservent les hôpitaux et les ambulances ; quelques-unes partagent la rude vie du camp, n'ayant pour tout abri qu'une tente. Les prisonniers russes sont soignés par deux Sœurs polonaises. Enfin le gouvernement ottoman lui-même a demandé des Sœurs pour leur confier le service de l'hôpital turc à Constantinople : elles y sont entourées de la vénération la plus profonde et y jouissent d'une entière liberté. Il y a peu de temps un Albanais catholique se trouvait en danger de mort : les Sœurs firent appeler un prêtre pour lui conférer les derniers Sacrements. Le saint viatique fut solennellement porté à l'hôpital au milieu des Turcs qui montrèrent le respect le plus profond.

A la vue de ces merveilles de la charité, on comprend que la guerre formidable dont l'Orient est aujourd'hui le théâtre, aura d'immenses résultats religieux aussi bien que politiques. La Sœur de charité est l'humble instrument dont Dieu va se servir peut-être pour dissiper les ténèbres qui couvrent cette belle contrée, et la réhabilitation des femmes aux yeux des mahométans aura commencé sous sa douce influence, dans les hôpitaux de Constantinople et de Varna.

SYRIE. — Damas, 5 septembre :

Les Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul sont arrivées à Damas

il y a dix jours. Elles étaient accompagnées de M. l'abbé Le Roy, préfet apostolique des missions lazaristes en Syrie et en Egypte, et de la Sœur Gélas, supérieure de l'établissement des sœurs de Beyrouth.

Depuis cinq jours, le dispensaire (salle de consultations, de pansement et de distribution de remèdes) est ouvert. Le nombre des malades pauvres de toutes les religions qui s'y sont jusqu'ici présentés s'élève, en moyenne, à 100 par jour.

L'école des filles est également ouverte. Elle compte 120 élèves. Des fonctionnaires musulmans ont déjà fait des démarches auprès de la supérieure pour y faire entrer leurs filles.

L'ouvroir enfin (salle d'apprentissage pour la confection de vêtements) fonctionnera sous peu de jours. Ces heureux et rapides résultats sont dus principalement au zèle persévérant de M. l'abbé Guillot, supérieur des lazaristes à Damas, qui avait tout préparé pour cette installation, et au dévouement de M. le docteur Faure, médecin sanitaire du Gouvernement français. Mme la supérieure de Beyrouth, qui est venue prêter à l'établissement naissant l'appui de son expérience, n'a pas peu contribué non plus à assurer le succès de cette création.

Partout, sur leur passage, nos Sœurs recueillent des témoignages d'admiration et de respectueuse sympathie. Leur réputation de Beyrouth les avait précédées. Des musulmans soignés par elles dans cette dernière ville les ont reconnues, et leur ont exprimé publiquement leur gratitude.

Tout le monde sait ici que cet établissement s'est fondé avec l'appui et le concours du Gouvernement français, et les populations font remonter jusqu'à l'Empereur l'hommage de leur vive reconnaissance. (*Moniteur*).

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

M. Creuzet, candidat du Gouvernement, a été élu député au Corps législatif dans le département du Cantal, en remplacement de M. de la Guéronnière, nommé conseiller d'Etat.

— Arrivé à Marseille, S. E. le cardinal de Bonald n'a pas trouvé le bâtiment sur lequel il comptait et que le mauvais temps avait retenu. Il se disposait donc à aller s'embarquer à Toulon ; mais nous apprenons qu'il a pu partir samedi de Marseille par le *Mongibello*.

Outre le cardinal-archevêque de Lyon, l'archevêque de la Nouvelle-Orléans et l'évêque de Saint-Denis (Bourbon), le *Mongibello* a reçu à son bord Mgr Regnault, évêque de Chartres, et Mgr de Ram, prélat belge.

Mgr de Valence est arrivé à Marseille. S. G. est descendue à l'évêché, et partira pour Rome. »

Mgr du Puy, accompagné de plusieurs dignitaires de son église cathédrale et de quelques autres ecclésiastiques, vient de partir pour Rome. Il a voulu aller représenter l'antique et illustre église du Velay dans les solennités qui se préparent dans la capitale du monde chrétien.

— On écrit de Toulon, le 24 : « L'archevêque de Paris, Mgr Sibour, et l'archevêque d'Aix, Mgr Darcimoles, sont arrivés dans notre ville pour se rendre à Rome. Ils doivent prendre passage sur *le Requin* partant demain, 25, pour Civita-Vecchia. »

— Avant-hier, lundi, l'Empereur a passé la première revue de sa garde. L'infanterie était rangée des deux côtés de la grande allée du jardin des Tuileries, depuis le palais jusqu'à la place de la Concorde. La cavalerie

quin, on avait écrit ces mots: « Brigh...

— Marie-Christine est passée mardi à
elle a pris le chemin de fer pour se renc

— Le P. Gloriot est de retour de Par
nople, afin de soigner les blessés et les
qu'il n'avait pu obtenir, à son passage à
citée, l'a fait mander à Paris par dépêch
plus marquée. Il lui a fait don d'une bibl
à ses soins spirituels.

— La croix prise à Bomarsund, et dc
de Muret, est arrivée à Toulouse, d'où e

— Mgr le comte de Chambord, acc
parti pour Prague.

Pour toutes les nc

Nous ne saurions trop recommander le
de MM. Plon frères. On ne comprend pa
un prix aussi modéré; aussi beaucoup d'

— M. ALTORFFER, graveur, après avoi
avec M. Roquelay, son beau-père, pour
ligieuses, vient de s'établir, 70, quai de
de fers à hosties (modèles perfectionné
taisie, timbres, vaisselle, cartes de visite

BOURSE DU 28 NOV

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE
3 0/0. . .	comptant.	71 25
	fin courant. . . .	71 »
4 1/2. . .	comptant.	95 »
	fin courant. . . .	94 60
Obligations de la Ville (1849). . .		1.030 »

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1854. (N° 5770.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE

EXAMEN CRITIQUE DES ARTICLES DU *Journal des Débats*

Quatrième et dernier article. — Voir les numéros 5765, 5768 et 5769.

La controverse du moyen âge, les actes du Concile de Trente et des Papes forment-ils préjugé contre une définition? — Singuliers conseils donnés par M. Laboulaye.

Nous avons dû nous borner, dans notre précédent article, à caractériser en général la controverse dont l'Immaculée Conception fut l'objet au moyen âge. Nous n'avons même plus fait mention, à cet endroit, des opinions émises par le théologien du *Journal des Débats*. M. Laboulaye, suivant son habitude, s'était contenté de réclamer pour sa thèse tout ce que cette période compte de docteurs et de savants illustres. A l'encontre de ses allégations sans preuves, nous nous sommes contenté de faire ressortir certains aspects de la controverse de cette époque qui en expliquent le mieux l'origine et les immenses développements. L'on ne supposera sans doute pas que nous ayons prétendu d'autorité trancher toutes les difficultés historiques et critiques que la moindre étude de la question révèle sur cette phase orageuse des discussions de l'Ecole. Quelle que soit l'opinion à laquelle on croirait devoir s'arrêter sur la polémique de quelques-uns des Maîtres de ce temps au sujet de la doctrine de l'Immaculée Conception, cette opinion ne saurait porter aucun préjudice à la force de la tradition qui la consacre. Ce n'est point par des *raisonnements* que l'on renverse une vérité qui n'a d'autre *critérium* absolu que le *témoignage*.

Or, l'on ne saurait assez se souvenir que la controverse sur la Conception de Marie n'est presque jamais sortie, au moyen âge, de cette voie étroite. Nous croirions perdre notre temps, ou rendre un bien médiocre service à la cause que nous défendons, en produisant, par exemple, la plupart des arguments par lesquels Duns Scott procura, au XIV° siècle, à la doctrine de l'Immaculée Conception un triomphe aussi éclatant. C'étaient ce qu'on appelle des *raisons théologiques;* mais ce n'est point là une base suffisante pour édifier une croyance catholique. De même aussi nous ne sommes que peu impressionné par le fond de l'argumentation des docteurs qui *paraissent* avoir été contraires à la doctrine de l'Immaculée Conception. Les *raisonnements* qu'ils faisaient n'avaient aucune valeur décisive du moment que le *fait* de la tradition était favorable à l'exemption de Marie de

fort peu ces idiomes, et les textes
leurs. Les Pères latins également
point de vue dont nous parlons. l
tout le monde au raisonnement,
insinué, si l'on a suivi cette route c
sive, qui voudrait jeter la pierre à
qu'ils n'ont point été universels et

M. Laboulaye et tout autre c
Conception feraient donc preuve d
losophie, en attachant une import
dictions dont cette doctrine aurait é
tefois que sera-ce, si nous ajouton
été faits pour démontrer que ces c
sont qu'apparentes, et que la maj
l'Ecole n'ont jamais voulu autre ch
tion de Marie *selon la voie de la*
la *condition de son âme par rappor*
sont là des matières d'érudition q
dire de traiter ici, et qui, nous le
térêt que celui qui peut s'attacher
vidus dans l'Eglise, n'appartienne
cette controverse, à celui que M. I
Or, nous avons entendu cette gra
tradition de l'Orient et de l'Occide
dans le cours d'aucun siècle chréti
quante ans (de 1140 à 1305), elle a
des *Ecoles*, elle est sortie de cette
un éclat nouveaux, avant-coureurs
triomphe

ble concert que constate M. Laboulaye dans l'assentiment des Universités les plus célèbres. Après la courte phase d'obscurcissement par laquelle la doctrine avait passé, cette imposante unanimité, les Pontifes romains en tête, ressemble pourtant assez à la voix de l'Eglise elle-même. Mais enfin, nous l'accordons, tout cela n'était point la constatation elle-même, la constatation solennelle et infaillible de l'Eglise, et, quoique depuis l'origine de la controverse, il y ait eu accroissement constant dans l'assentiment des Docteurs et des Eglises, cette constatation, solution dernière de toutes les difficultés, n'a point encore eu lieu.

M. Laboulaye donne toutefois à l'attitude prise dans cette question, par le Concile de Trente et la série des Souverains-Pontifes qui s'en sont occupés par Bulles, un caractère que nous ne pouvons accepter et qui est entièrement contraire à la vérité.

L'on connaît les paroles du Concile de Trente :

« Cette sainte assemblée déclare que dans ce décret, où il est question du péché originel, elle n'a pas l'intention de comprendre la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu; mais on observera les Constitutions du Pape Sixte IV, d'heureuse mémoire, sous les peines contenues dans lesdites Contitutions, que le Concile renouvelle. »

Sur quoi M. Laboulaye ajoute :

« Décision bien grave, à cause même de son indifférence,
« puisqu'elle constate qu'au milieu du XVIe siècle l'Eglise réunie
« en Concile œcuménique laissait à tous les fidèles une complète
« liberté d'opinion, *et ne croyait pas qu'on pût faire un dogme de*
« *l'Immaculée Conception.* »

Eh! bien, c'est là une interprétation entièrement fausse de la conduite et des paroles du Concile. L'histoire de cette assemblée célèbre démontre clairement que la plupart de ses membres étaient favorables à la doctrine de l'Immaculée Conception. Si, malgré la conviction générale, les Pères de Trente n'ont point proclamé solennellement la tradition à cet égard, ce n'est point qu'ils *crussent que l'on n'en pouvait faire un dogme*, mais parce qu'ils jugeaient le moment *inopportun*. Il suffit de lire, sur ce point, l'histoire du cardinal Pallavicini. L'illustre Catharin, l'une des lumières du Concile, et qui était lui-même un ardent défenseur de l'Immaculée Conception, fut un de ceux qui opinèrent pour qu'on laissât l'entière liberté de controverse qui avait existé jusque-là. Ses paroles sont remarquables : « *Non quod rem*, dit-il, *ipsam non vehementer optarem utpote sanctam et christianæ fraternitati congruentem, quæ in primis eumdem in dogmatibus sensum, eamdemque in cultu Dei observantiam poscit : sed*

quod consultius per temporum conditionem videbatur prius adversus hæreses manifestas intendere, tum illa aggredi, quæ inter catholicos controversa, digna videntur decisione. »

Il nous semble qu'en interprétant l'abstention des Pères du concile de Trente, il fallait avant tout les consulter eux-mêmes sur les motifs qu'ils ont pu avoir.

Cette conviction de Catharin était-elle, d'ailleurs, celle de tous les autres Pères du Concile favorables à l'Immaculée Conception? Nous sommes loin de le prétendre. Dans l'Eglise il y a toujours eu variété de sentiments sur les points de controverse. Mais ce qu'il faut nécessairement admettre, au risque de tout confondre, c'est que la déclaration du concile de Trente ne saurait préjudicier par elle-même à une définition possible de la doctrine de l'Immaculée Conception. Bien plus, avons-nous besoin d'ajouter ce que cette déclaration donne de force indirecte à notre doctrine? Pour la première fois, un concile œcuménique, c'est-à-dire la plus haute autorité doctrinale qui soit dans l'Eglise, fait une réserve solennelle à propos de la Conception de Marie; et cela, au moment où il proclame l'extension du péché d'origine à tous les fils d'Adam. Par cette seule réserve, tous les textes de l'Ecriture et des SS. Pères qui insistent sur cette universalité de la souillure originelle, perdaient évidemment la force qu'on leur prête en y enfermant aussi la mère de Dieu.

En parlant de la conduite et des actes des Papes, M. Laboulaye s'exprime en ces termes :

« Ainsi, depuis le concile de Trente, dans cette longue suite « de Papes, si l'on n'en peut trouver un seul qui n'ait été favo- « rable à la croyance de l'Immaculée Conception, on ne peut « davantage en trouver un seul qui ait songé à l'ériger en « dogme, ni même *qui se soit cru le droit de flétrir une opinion « que le concile de Trente avait respectée. Connaissaient-ils la tra- « dition moins bien qu'on ne la connaît aujourd'hui*, et peut on « indiquer une raison nouvelle pour rompre avec de tels pré- « cédents? »

Et ailleurs, jetant son dédain sur les travaux si solides et si savants que les théologiens des trois derniers siècles ont fournis sur notre doctrine, il affirme que jamais les Papes ne les ont trouvés suffisants, *comprenant bien que ce n'est point sur des arguments qu'on édifie un article de foi.*

Tout d'abord, nous demanderons ici à M. Laboulaye sur quoi il se fonde pour prêter aux Papes ces singulières opinions? Des actes *disciplinaires* ne sauraient avoir une portée *dogmatique* par eux-mêmes. La signification doctrinale, dans des actes de ce genre, dépend des circonstances, et n'est en tout cas

qu'indirecte et sans force décisive. Or, il se trouve que la seule portée doctrinale qu'aient les actes disciplinaires de l'Eglise, relativement à notre question, n'a point cessé d'apporter un poids nouveau à la doctrine que nous défendons. M. Laboulaye peut-il le nier? Ses articles mêmes n'en offrent-ils pas constamment la preuve?

Mais voici le plus intéressant dans les assertions de notre critique. La distinction entre la Conception *active* et la Conception *passive* (1), qui a tant contribué à mettre en lumière les passages obscurs des Scolastiques, lui paraît résumer tout le progrès réalisé dans les trois derniers siècles sur notre doctrine, et il ajoute que les Papes en ont été assez peu frappés pour continuer de *croire que ce n'est point sur des arguments qu'on édifie un article de foi.* Que répondre à cela, sinon que cette distinction repose d'abord sur un fait incontestable; qu'elle est très-ancienne dans la théologie, quoiqu'elle n'ait pas toujours été formulée avec la même netteté; enfin, que le pape Alexandre VII la consacre formellement dans sa Bulle *Sollicitudo.* M. Laboulaye fait erreur en pensant que les Papes attachent à l'opinion de saint Bernard ou de quelques scolastiques, une importance telle, que le défaut d'une distinction théologique puisse ébranler leur conviction de juges de la foi. Au reste, pour lui persuader que les Papes n'ont point eu le scrupule étonnant qu'il leur prête, nous lui dirons que précisément le savant qui a formulé avec le plus de rigueur la doctrine de l'*Ecole* sur la double Conception, et qui l'a en quelque sorte définitivement constituée, n'est autre que Benoît XIV lui-même, c'est-à-dire le même Pape qui a dit dans son beau Traité des *Fêtes de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge,* en parlant de l'Immaculée Conception, que le *Siége apostolique ne l'a* POINT ENCORE *définie.* Ce pape ne supposait donc pas que la doctrine qui la proclame ne fût point *définissable!*

Nous omettons toutes les critiques sur les épisodes de moindre importance dont M. Laboulaye a parsemé son dernier article, et nous arrivons à la partie *exhortative* de son travail, aux avertissements et aux conseils qu'il croit devoir adresser au Saint-Siége, aux Evêques, à l'Eglise, à tout le monde (2).

---

(1) Par Conception *active* il faut entendre *l'acte de procréation,* et par Conception *passive : l'union de l'âme avec le corps,* qui suit de plus ou moins près la procréation.

(2) Nous ne pouvons cependant passer sous silence le rôle presque contradictoire que M. Laboulaye prétend faire jouer à Bossuet. Sans reproduire ici les citations que M. Poujoulat vient de publier dans l'*Union,* et qui font si bien voir l'opinion de notre grand Evêque de Meaux, nous devons déclarer à M. Laboulaye que, de son temps, Bossuet a pu parfaitement dire à des protestants que l'Immaculée Conception est *chose indifférente et qui ne touche point à la foi,* tout en disant ailleurs qu'après les ARTICLES DE FOI *il n'y avait rien d'aussi* ASSURÉ. En dehors du *dogme rigoureux,* l'Eglise n'a jamais imposé d'autre croyance aux hérétiques qui demandaient à rentrer dans son sein.

Notre examen sera bref et concis. Le respect que l'on a pour les institutions et les autorités de l'Eglise dépend de l'idée que l'on se fait de leur caractère. Nous ne redresserons donc que les principales erreurs de notre théologien.

M. Laboulaye tient d'abord à prémunir les Catholiques contre le goût du moyen âge qu'il suppose les avoir poussés au devant d'une définition de la doctrine de l'Immaculée Conception.

Ici notre surprise a été au comble. Le théologien des *Débats* venait de baser, en quelque sorte, toute son argumentation contre la tradition de l'Immaculée Conception, sur l'opposition qu'on lui avait faite au moyen âge; et maintenant c'est le moyen âge qui nous fascine et nous subjugue au point de ne plus voir que l'antiquité lui est contraire! On partagerait notre étonnement à moins que cela.

Mais qu'est-ce que ce reproche adressé à des *intelligences faibles, ignorantes et passionnées?*

Si M. Laboulaye a des griefs contre tels ou tels écrivains catholiques qui exaltent à la fois sans jugement et sans science ce qui s'est fait au moyen âge, — chevaliers errants de toutes les formes du passé, — qu'importe à l'Eglise et quel rapport y a-t-il entre le mouvement pieux et saint, l'enthousiasme légitime des vrais fidèles pour la gloire de la Mère immaculée du Rédempteur, et les œuvres de cette école dont l'Eglise n'accepte pas les travers?

Eh quoi! le *Journal des Débats* veut paraître catholique et il oppose l'*Eglise* des premiers siècles à l'*Eglise* du moyen âge et à l'*Eglise* de nos jours! Il nous dit d'aller au *christianisme plus pur* des catacombes, et après nous avoir rappelé que Jésus-Christ seul est sans péché, il nous demande s'il n'est pas sage d'en rester là! Nous n'irons pas aussi loin que nous le pourrions dans nos inductions; mais à notre tour nous dirons à M. Laboulaye que, dans la bouche d'un enfant de l'Eglise catholique, ce langage serait étrange et nouveau.

M. Laboulaye donne un second conseil qui regarde surtout les théologiens. Il veut les tenir en garde contre la *théorie du développement.* Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il s'agit ici du développement dans les doctrines. C'est ainsi que de développement en développement la doctrine de l'Immaculée Conception se serait implantée dans l'Eglise, — d'abord germe imperceptible, puis croyance universelle. Quel abus incroyable! s'écrie notre théologien! « C'est ainsi qu'on en est venu à préférer à la croyance visible de l'Eglise durant treize cents ans, quelques mots douteux pris dans un auteur inconnu. »

Pour le Catholique, de pareilles craintes sont bien chiméri-[illegible]. Il sait, lui, que l'Eglise ne proclame point par ses organes

légitimes, comme *sa doctrine*, autre chose que ce qui lui vient de Jésus-Christ lui-même; et quand même il n'aurait pas, comme c'est ici le cas, des témoignages aussi bien établis d'une tradition constante, il sait que l'autorité maîtresse de sa foi, ne saurait l'induire en erreur. M. Laboulaye admet-il tout cela? S'il l'admet, peut être trouvera-t-il comme nous que son conseil perd tout à propos.

Mais là ne s'arrête point le zèle de notre théologien, et il revient sur le thème principal de ses articles. — L'Eglise, dit-il, s'est lié elle-même les mains, et elle ne peut proclamer, aujourd'hui comme dogme, la doctrine dont elle a autorisé la contradictoire auparavant. — Quel dommage que toute cette éloquence se produise ainsi en pure perte! M. Laboulaye aurait pu laisser de côté au moins vingt tirades de ce genre, s'il avait mieux étudié le jeu des institutions de l'Eglise. Nos trois premiers articles lui auront répondu suffisamment.

M. Laboulaye se préoccupe beaucoup de l'impression que fera sur ceux qui sont faibles dans la foi, et ceux qui n'appartiennent point à l'Eglise, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cette inquiétude est sans doute de sa part un sentiment fort honorable. Mais la foi du catholique le rassure ici pleinement. Cette proclamation, en effet, si elle a lieu, étant à ses yeux un acte fait sous l'inspiration de l'Esprit-saint, il ne saurait tourner au détriment réel de l'Eglise. Ce n'est que lorsqu'on s'appuie sur des institutions purement humaines, que de pareilles craintes sont difficiles à dissiper. D'autre part, que de motifs élevés et grands l'œil du chrétien ne découvre-t-il pas pour désirer de voir décerner cette gloire extérieure à Marie, au sein de la société visible des fidèles sur cette terre! Il ne nous sied point de les faire valoir en ce moment. Nos pères et nos maîtres dans la foi, jugeront eux-mêmes de l'opportunité de cet acte solennel. Quant à nous, il nous restera le bonheur de nous y soumettre.

En finissant, M. Laboulaye a le courage de lancer un trait amer contre le Pontife suprême de la catholicité, le généreux Pie IX, et il l'avertit de ne point tenter en religion des changements semblables à ceux qu'il a tentés en politique.

Cette dernière inconvenance nous a profondément affligé.

M. Laboulaye, qui ne sait pas plus ce qui se passe dans l'Eglise qu'il ne connaît les principes essentiels de la théologie, ignorerait donc que l'Eglise elle-même, par la voix de ses pasteurs, a, en quelque sorte, appelé de ses vœux l'acte qui se prépare en l'honneur de la sainte mère de Jésus-Christ, la Vierge Immaculée!

chée les lignes que l'on est pl
l'inexpérience théologique de M.
guer. L'on peut trouver des h
favorables encore à l'Eglise, et pl
torité, qui aient sur ce point d
confuses. Nous aurions, du reste
fenser par les formes de notre l
tamment loin de notre esprit. Nou
dans les autres, la polémique sa
sans politesse ou sans charité.

Humble soldat dans la milice d
même et non point Docteur, nous
rétablir la vérité historique et thé

A nos Docteurs, à nos juges di
suprême de décider ce qui est le
Dieu et à l'honneur de sa sainte
dieuse patronne de notre France!

NOUVELLES DE

Une dépêche télégraphique russ
novembre et publiée par le *Morni*
le bombardement continue; que le
valles; et que vingt-huit transport
noms, poussés par le gros temps,
malgré les tempêtes, les communi
Crimée ont continué par bateaux
les provisions destinées à l'armée s
d'Andrinople à Bourgas ...

George Paulet. Ces bâtiments ont été remplacés par les vaisseaux de ligne à hélice *Algiers*, de 90 canons, capitaine Talbot, et *Hannibal*, de 90, capitaine l'honorable F. W. Grey.

Il va sans dire que le contre-amiral sir Edmund Lyons devient commandant en chef, en remplacement de l'amiral Dundas. Nous avons la confiance que, dans la direction de la flotte, il suivra cette noble et impartiale conduite qui a caractérisé toute la carrière fournie par l'amiral Dundas, et que la flotte sera maintenue à ce même degré de perfection où l'a portée son digne chef actuel par la plus dure croisière que depuis bien des années un amiral ait eu à faire.

Dans la Baltique, le gouvernement britannique a décidé que la côte de Riga à Memel resterait sous la surveillance rigoureuse des croiseurs anglais, pour la protection du commerce national.

Au moment où le Parlement est convoqué pour décider l'immense question des subsides destinés à soutenir la guerre sur une échelle plus large que jamais, on appréciera les réflexions pressantes que fait le *Times* pour stimuler l'ardeur des représentants du pays ;

Il faut de l'argent pour faire la guerre, chacun de nous le sait. On demande un accroissement d'armée, de steamers, d'artillerie, des communications plus fréquentes, de meilleures armes, de meilleures tentes, des démonstrations sur le Danube, la destruction d'Odessa, l'occupation de la Crimée et la mise en demeure de l'Autriche. Chaque jour amène des demandes plus coûteuses que la veille, et le gouvernement ne peut suivre les faiseurs de projets. L'amirauté, l'artillerie, les ingénieurs de Woolwich sont occupés à étudier des batteries à vapeur armées de fer, des mortiers d'un calibre prodigieux, des canons-carabines et autres grands moyens de destruction. Il ne faut pas s'en étonner : notre parti est pris. Nous n'avons qu'à faire de notre mieux, et le sentiment de toutes les classes de la société est si prononcé, qu'on trouverait à peine cinquante personnes qui ne fussent pas disposées à faire de grands sacrifices pour assurer le succès des armes anglaises....

Pour notre part, nous croyons que le mieux est de faire la guerre sans avoir égard à la dépense, et si le désir de rester dans les limites de nos revenus avait pour effet des armements insuffisants, de timides conseils, des retards, nous aimons mieux abandonner la fiction des paiements immédiats et tirer sur la postérité. La génération qui s'élève est aussi intéressée que nous au succès de cette guerre, et elle nous saurait peu de gré de lui avoir acquis de la honte à bon marché. . . . .

Heureusement, nous sommes en état de supporter, soit un grand accroissement d'impôts, soit un emprunt, selon le parti auquel le parlement préférera s'arrêter.

Le siége de Sébastopol, du reste, diffère de tout ce qui est connu jusqu'ici, en ce sens qu'il n'y a jamais eu d'armement aussi formidable sur aucun rempart. Ecoutons à cet égard le *Constitutionnel* :

La différence la plus grande consiste dans le calibre des pièces. On n'a-

vait jamais vu l'air sillonné par de pareilles masses de fer. Les boulets du poids de 24, 30 ou 36 livres des équipages de siége ordinaire paraissaient déjà fort respectables. Ils ne semblent plus maintenant que des jouets d'enfants auprès des boulets de 50 et 60 livres; des canons de marine de 82 et de 150 livres; des obusiers de 22 et 27 centimètres, des obus à la Schrapnel qui renferment 440 balles, et que lancent les canons obusiers connus sous le nom de canons à la Paixhans. Un seul de ces obus, quand il arrive au but, suffit à détruire une batterie. Pour répondre à cet ouragan de fer, les armées alliées ont dû recourir aux mêmes calibres, et nos flottes ont fourni ces terribles joûteurs. . . . .

La brèche faite, l'heure de l'assaut venue, jamais, on peut l'affirmer, mission plus périlleuse n'aura été confiée à des soldats d'élite, car les colonnes d'attaque seront exposées à l'artillerie des retranchements russes, dont l'immense développement permet de faire converger une masse énorme de feux sur ces cent mètres de chemin, que nos colonnes doivent franchir à découvert avant d'atteindre la brèche. Elles recevront le tir effrayant des grosses pièces, connu sous le nom de tir à projectiles *roulants*; c'est-à-dire que, dans une pièce de 120, par exemple, au lieu d'une seule masse de fer ou d'un obus, on met cent boulets d'une livre chacun, et on les tire à petite vitesse, en leur faisant toucher d'abord le sol, dont ils suivent toutes les sinuosités en rebondissant dans la direction que les colonnes sont obligées de traverser. Au dire des artilleurs les plus expérimentés, et, entre autres, du célèbre Scharnost, ce tir est le plus redoutable.

L'assaut de Sébastopol, on le voit, et par les forces nombreuses que nos soldats trouveront dans les murs, et par l'armement terrible des remparts, sera le digne couronnement d'un siége où toutes les phases de la lutte ont pris des proportions inconnues jusqu'ici; mais c'est aussi une de ces graves décisions qui méritent la plus sérieuse réflexion de la part du général en chef. — *L. de Grantpré.*

L'*Invalide russe* a publié les bulletins de la bataille d'Inkermann. Ces rapports sont, l'un du général d'infanterie Dannenberg, l'autre du général-major Timofeieff. Nous ne pouvons entrer avec ces deux généraux dans le long détail de leurs opérations stratégiques. Mais quoique le général Dannenberg tâche, comme on doit aisément le comprendre, de présenter une partie des faits à l'avantage de son armée, il y a cependant un certain air de franchise dans son rapport, dont voici quelques extraits :

La colonne de gauche, sous le commandement du lieutenant-général Pavloff, eut ordre d'occuper, avec 12 bataillons des régiments de chasseurs d'Okhotsk, de Borodino et de Taroutino et deux compagnies du 4e bataillon de tirailleurs, et de balayer les défilés couverts d'épaisses broussailles situés au delà de la Tchernaïa-Retchka, tandis que le reste des troupes avancerait par la nouvelle route, dite des Sapeurs. Ensuite, se formant en bataille entre le ravin Kilène-Balka et les défilés en question, cette colonne devait agir à la même hauteur que celle du lieutenant-général Soïmonoff.

Bien malheureusement, la colonne du lieutenant-général Soïmonoff, au lieu de prendre la direction indiquée ci-dessus, passa sur la rive droite du ravin Kilène-Balka, et, dès le point du jour, sans attendre l'arrivée de

la colonne de gauche, se porta rapidement en avant, mouvement auquel elle fut du reste forcée par le feu violent des carabines de l'ennemi qui, n'étant pas menacé par son flanc gauche, pouvait concentrer toutes ses forces entre la naissance du Kilène-Balka et la vallée d'Inkermann, sur un terrain extrêmement facile à défendre et très-accidenté. A plus d'une reprise, l'ennemi fut serré de près et rejeté sur son flanc droit; mais là, ayant toutes ses forces concentrées, il résistait à notre attaque.

Vers huit heures du matin après une marche entravée par les plus grands obstacles, le reste des troupes de la colonne de gauche arriva aux hauteurs escarpées, savoir : le régiment de chasseurs d'Okhotsk, ceux d'infanterie de Yakoutsk et de Sélinghinsk, avec les batteries de position n° 3 de la 11ᵉ brigade d'artillerie et n° 1 de la 10ᵉ brigade et 8 pièces de la batterie de position n° 3 de la 17ᵉ brigade. Je postai cette batterie sur notre flanc gauche, à l'extrémité duquel arrivèrent ensuite deux batteries d'artillerie légère à cheval du Don, lesquelles ne purent prendre part au combat, en raison du trop grand éloignement de la position occupée par l'ennemi.

Pendant le combat, la batterie de position n° 2 de la 10ᵉ brigade d'artillerie, 8 pièces de la batterie de position n° 4 et la batterie légère n° 4 de la 17ᵉ brigade, qui avaient perdu beaucoup d'hommes et de chevaux, furent remplacés par les batteries légères nᵒˢ 1 et 2 de la 10ᵉ brigade et n° 3 de la 11ᵉ brigade, lesquelles restèrent en position jusqu'à la fin de l'affaire.

Afin de soutenir le combat qui continuait dans le ravin, en avant de notre flanc gauche, je dirigeai sur ce point le régiment de chasseurs d'Okhotsk qui, formant ses 3ᵉ et 4ᵉ bataillons en colonnes par compagnies, se porta résolûment en avant et s'empara d'une redoute ennemie avec 9 canons, dont 3 furent enlevés et descendus dans le ravin, et les autres encloués. Le colonel Bibikoff, commandant du régiment, et la plupart de ses officiers supérieurs et subalternes furent blessés dans cette attaque. De son côté, l'ennemi continuait à amener de nouvelles troupes sur le terrain, où arriva une partie des troupes françaises qui obligea le régiment d'Okhotsk à se replier. Profitant d'un ravin profond qui couvrait le flanc gauche de notre position, je fis successivement avancer encore les régiments de Yacoutsh et de Sélinghinsk, pour soutenir notre flanc gauche dans le ravin. Le régiment de Yacoutsh chargea avec impétuosité les Anglais qui avaient repoussé le régiment de chasseurs d'Okhotsk, et, après avoir culbuté d'abord l'ennemi avec un grand succès, fut à son tour obligé d'abandonner la batterie dont il s'était emparé, contraint à la retraite par un feu violent de carabines et par les troupes françaises arrivées au secours des Anglais.

N'ayant plus de troupes en réserve au flanc gauche, j'y fis venir la première brigade de la 16ᵉ division d'infanterie; en même temps l'ennemi continuait à se défendre avec une opiniâtreté particulière, et comme il lui arrivait des renforts de troupes fraîches françaises, nous fûmes obligés de céder à la supériorité de ses forces. Les troupes qui avaient combattu dans le ravin se dirigèrent en partie par la vallée d'Inkermann sur le passage de la Tchernaïa-Retchka. Le reste se replia sur la position principale. Afin de couvrir le mouvement du flanc gauche dans la vallée d'Inkermann, j'envoyai encore le régiment d'infanterie de Vladimir, qui exécuta parfaitement sa mission, et eut aussi son commandant blessé, le colonel baron Delwig. Bientôt le feu meurtrier de l'artillerie ennemie nous contraignit à faire retraite sur la ville. Ce mouvement s'effectua sans obstacle et sans que l'ennemi nous attaquât.

Dans cette affaire toutes les troupes, depuis les chefs jusqu'aux simples soldats, ont combattu avec un élan digne des armées de S. M. l'Empereur.

Outre ces détails complémentaires sur la bataille du 5 no-

vembre, le prince Mentschikoff a adressé lui-même deux autres rapports à l'Empereur. Le second est un témoignage sans bornes rendu au courage des jeunes grands-ducs. A la suite de ces pièces officielles, on lit dans le *Journal de Saint-Pétersbourg :*

Un témoignage si flatteur rendu par le commandant en chef des vertus guerrières déployées par ses plus jeunes fils aux yeux de l'armée entière, a causé une joie sincère au cœur paternel de l'empereur. Sa Majesté impériale, conformément à la proposition de l'aide de camp général prince Mentschikoff, a daigné conférer à LL. AA. II. les grands-ducs Nicolas Nicolaievitch et Michel Nicolaievitch l'ordre de Saint-Georges de la 4e classe.

Il résulte d'une lettre écrite par un des frères du brave colonel de Camas, tué si glorieusement à la bataille d'Inkermann, qu'il n'a pas été de la part des Russes l'objet d'un traitement barbare : ce fait permet d'espérer que l'ennemi ne se livre pas, comme on l'avait dit, à des actes de férocité envers nos blessés.

En Moldavie, le prince Ghika a repris la direction du gouvernement. Il a commencé par changer le ministère; voici les noms des nouveaux membres du cabinet : à l'intérieur, M. Etienne Catargi; — aux finances, M. P. Mavrojeni; — aux affaires étrangères, le prince Constantin Ghika, fils aîné du prince régnant; — à l'instruction publique, M. Ralletti; — aux travaux publics, M. Rolla. Le prince Nicolas Stourdzo entre au conseil sans portefeuille, à cause de son origine hellénique.

Une proclamation a été adressée, en date du 5 novembre, aux Moldaves par Mehemed-Sadyk-Pacha, commandant en chef des Cosaques turcs. C'est un appel au zèle et à l'union de la population, au moment où les troupes du Sultan vont pénétrer sur son territoire.

Le *Moniteur* publie une lettre de Leipsik sur la nouvelle phase dans laquelle viennent d'entrer les négociations si délicates entre l'Autriche et la Prusse, relativement à la conduite réciproque à tenir dans les circonstances actuelles :

D'après les journaux allemands, un nouvel acte additionnel au traité austro-prussien du 20 avril a été signé à Vienne le 26 de ce mois. La Prusse consent à reconnaître que les quatre garanties devront servir de base aux négociations futures pour le rétablissement de la paix. En outre, le gouvernement prussien s'engage à défendre l'Autriche contre toute attaque des troupes russes, soit sur son propre territoire, soit dans les Principautés du Danube.

Si l'on veut comprendre la portée de cet arrangement, il faut se rappeler que jusqu'à ce jour le cabinet de Berlin niait que les obligations maintenant explicitement définies fussent contenues dans le traité du 20 avril, et refusait de prendre aucune mesure en conséquence.

Le cabinet de Vienne, de son côté, disait que les engagements dont il

s'agit étaient renfermés dans le traité, et qu'il n'y avait pas lieu à signer une interprétation de ce traité. L'Autriche a transigé sur la forme en consentant à la signature de l'acte du 26 novembre. La Prusse a cédé sur le fond en admettant, catégoriquement et expressément, tout ce que l'Autriche voyait, dès l'origine, dans le traité du 20 avril. Le rapprochement des deux gouvernements allemands s'est donc opéré sans qu'aucun des engagements pris par l'Autriche vis-à-vis de la France et de l'Angleterre se trouve affaibli ; et l'on ne peut que se réjouir de voir cette puissance débarrassée des préoccupations secondaires que lui causait l'opposition de la Prusse, et assez libre de ses mouvements pour pouvoir désormais consacrer tous ses efforts à la question principale. A. Des Essarts.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — On mande de Madrid, 29 novembre :

Le bureau de l'assemblée est formé comme il suit :

Président : le duc de la Victoire. *Vice-présidents :* le maréchal O'Donnel, le lieutenant général Dulce, M. Madoz et le marquis de Péralès. *Secrétaires :* MM. Fuentès, Calvo, le marquis de la Vega et Gonzalès de la Vega.

C'est la liste des modérés qui, comme on le voit, a passé au scrutin.

ETATS ROMAINS. — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'élever à un grade supérieur son représentant auprès du Saint-Siége. Jusqu'ici il n'avait à Rome qu'un chargé d'affaires ; il a maintenant un ministre résidant. M. Cass a présenté le 9 de ce mois, au Souverain-Pontife, les lettres du président de l'Union qui l'accréditent en cette qualité.

Nous trouvons ce fait digne d'être remarqué. Si nous ne nous trompons, les relations diplomatiques entre la République américaine et la Cour de Rome ne remontent pas au-delà du gouvernement de Pie IX. C'est au commencement de son règne que M. Cass fut envoyé à Rome avec le titre de chargé d'affaires. Il faut croire que les Etats-Unis se sont bien trouvés de ces relations, puisque, au bout de quelques années seulement, ils prennent la résolution de les resserrer en élevant le titre de celui qui est chargé de les entretenir. A. Des Essarts.

ACTES OFFICIELS

Par un décret du 28 novembre, le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour le mardi 26 décembre 1854.

— Un autre décret, en date du 29 novembre, porte :

Art. 1er. L'exportation des grains et farines est prohibée jusqu'au 31 juillet 1855.

Art. 2. Nos ministres secrétaires d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et au département des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret, qui sera immédiatement imprimé et affiché dans tous les départements frontières, pour y être appliqué à compter du jour de ladite publication, conformément aux ordonnances royales des 27 novembre 1816 et 18 janvier 1817.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Le *Journal de Rome* du 21 annonce l'arrivée de NN. SS. Debelay, archevêque d'Avignon ; Pallu du Parc, évêque de Blois ; De Salinis,

évêque d'Amiens ; Ginouilhac, évêque de Grenoble ; et Tirmache, évêque d'Adra *in partibus*, aumônier de l'Empereur des Français.

— L'Académie liturgique instituée par Benoit XIV, et qui, après la mort de son fondateur, avait cessé à peu près de donner signe de vie, vient de reprendre ses séances dans la maison de la Mission, à Montecitorio. Elle se réunit aux Conférences ecclésiastiques de Saint-Vincent-de-Paul. Le *Journal de Rome*, en annonçant cette transformation, ajoute que, dans la première séance, un discours sera prononcé par S. Em. le Cardinal Wiseman.

FRANCE.—Diocèse de Paris.—Lundi 4 décembre, à huit heures et demie, une messe sera célébrée en l'église dite des Missions-Etrangères, par Mgr Samhiri, patriarche d'Antioche des Syriens, pour rendre grâce à Dieu des succès toujours croissants de la Propagation de la Foi, et pour le prier de continuer à répandre ses bénédictions sur cette Œuvre, qui est la première de toutes, puisqu'elle n'est rien moins que la continuation de la mission de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre.

Cette messe sera suivie d'un discours en faveur de l'Œuvre, par M. l'abbé de la Bouillerie, vicaire-général de Paris. Après le discours, bénédiction du Saint-Sacrement.

Il sera dit ensuite une messe basse au chœur à l'intention des missionnaires, des souscripteurs et bienfaiteurs décédés.

Il n'y aura pas de quête. Les dons et cotisations sont reçus par MM. les ecclésiastiques des paroisses. — M. Charles Choiselat, secrétaire-trésorier du conseil central, rue Cassette, n° 24, les reçoit aussi directement.

Diocèse de Fréjus et Toulon. — Il existe à Toulon une pieuse coutume consacrée par une grande ancienneté. Lorsqu'un magistrat du tribunal civil vient à décéder, le corps du défunt, revêtu de son costume et de ses insignes, est transporté avec solennité au palais de justice. Il est reçu à la porte du palais par deux magistrats en robe, qui font déposer le cercueil dans la salle des audiences, au milieu d'une chapelle ardente dressée entre les siéges des juges et la barre des avocats. C'est là, dans cette dernière et symbolique demeure, dans cette enceinte où la vie du magistrat s'écoula dans l'accomplissement des plus austères devoirs, que ses collègues et ses amis viennent lui dire un éternel adieu. Le clergé lui-même s'associe à ce funèbre hommage, et apporte ses prières dans le temple de la justice. A l'heure fixée pour l'inhumation, le cortége mortuaire se rend directement du palais à l'église, et de là au champ du repos.

Cette cérémonie, toujours saisissante, a été renouvelée le 21 de ce mois, à l'occasion de la mort d'un homme de bien, universellement regretté, de M. Fournier, notaire honoraire et juge suppléant au tribunal civil, décédé à la suite d'une courte maladie. M. le président Clapier a dignement célébré, par quelques paroles, les vertus et les mérites de cette noble existence, trop tôt ravie aux pauvres de notre ville. (*Gazette des Tribunaux.*)

Diocèse du Mans. — On lit dans l'*Union* du Mans :

« D'après les dernières nouvelles qui nous sont transmises par l'évêché, l'état de Mgr l'Evêque du Mans ne présente plus aucune gravité ; l'amélioration fait chaque jour des progrès sensibles. »

PIÉMONT. — Mgr Jean-Philippe Gentile, Evêque de Novare, a publié, sous la date du 15 novembre, un mandement portant condamnation du journal l'*Iride Novarese*.

« Bercé, dit le prélat, par l'espoir d'amener le gérant de cette feuille à condamner ses erreurs et à se soumettre à la doctrine de l'Eglise, j'avais taché de l'avertir par un monitoire canonique du 3 du courant. Mais tous mes soins paternels furent inutiles, puisque dans son n° 46 il a protesté solennellement qu'il ne voulait pas accéder à ma demande, ajoutant même de nouvelles erreurs dans un long article où il osait appeler *antiques et passées de mode* les lois de l'Eglise, et partant de nulle valeur : montrant ainsi son mépris pour ce qui avait toujours été l'objet de la plus grande vénération des hommes les plus sages et les plus sensés.

« A cette fin, voulant pourvoir, pour ce qui me regarde, à ce que de pareils principes, aussi absurdes que scandaleux, ne puissent atteindre les fidèles confiés à ma sollicitude, et voulant éloigner de leurs lèvres le poison qu'on leur prépare, après avoir consulté les théologiens, j'ai cru remplir un devoir en condamnant, ainsi que je condamne, le susdit journal l'*Iride Novarese*, et défendant, ainsi que j'en défends la lecture, sous peine grave, comme l'impression, la publication et la vente. »

— Comme il était facile de le prévoir, la presse irréligieuse n'a pas manqué de prodiguer ses attaques au digne professeur Paravia pour l'éloquent discours qu'il a prononcé à l'inauguration des cours d'études de l'Université de Turin. L'*Echo du Mont-Blanc* donne à ce sujet des détails qu'on aurait peine à croire exacts si la correspondance duquel il les tient n'était tout à fait digne de foi :

« La *Gazzetta piemontese* et le *Parlamento*, dit-il, avaient été cette fois plus honnêtes que leurs confrères, et ils avaient fait de grands éloges de l'éloquente harangue. Les journaux libéraux tournèrent les armes contre les deux organes du ministère, et ils firent monter la responsabilité du scandale jusqu'au ministre lui-même. M. Rattazzi, docile à la manifestation de l'*opinion publique*, baissa les oreilles : il fit publier dans la *Gazzetta del Popolo* un article où il était dit qne le *Parlamento n'est pas un journal du ministère, et que par conséquent celui-ci ne peut être responsable de ce qui est publié dans ce journal.* Ensuite le ministre manda à son bureau le directeur du *Parlamento* pour lui ordonner d'insérer textuellement ce peu de mots de la *Gazzetta del Popolo.* Le *Parlamento* a dû obéir.

« Dans le même temps fut appelé au ministère le rédacteur de la *Gazetta piemontese*, auteur du malheureux article, pour recevoir une réprimande. Les autres journaux ont reçu le mot d'ordre de ne plus battre le pauvre ministère pour cette affaire, vu qu'il en a fait amende honorable. »

Nous extrayons encore du même journal la nouvelle suivante :

« L'abbé Vacchetta poursuit sa croisade contre le séminaire épiscopal de Turin. Il vient de congédier cinq personnes qui servaient le séminaire depuis quinze et même vingt ans, en leur donnant une gratification dérisoire de 150 fr. une fois pour toutes. Non-seulement l'abbé Vacchetta n'a pas le droit de congédier ces personnes, mais il n'y avait pas même de motifs raisonnables de mettre dans la rue cinq pères de famille au commencement de l'hiver. »

— On lit dans la *Gazetta delle Alpi :* « L'abolition des couvents est définitivement arrêtée. Les ministres, dans le but de s'assurer la majorité au Sénat, ont eu l'idée de faire une nouvelle fournée de Sénateurs sur lesquels on puisse compter, qui seraient Charles Grendy, Julien Bollo, Raphaël Ru-

battino, employé à l'administration des bateaux à vapeur à Gênes, et Ansaldo, du tribunal de commerce de la même ville. »

— Nous avons fait savoir, il y a quelque temps, que Mgr Artico, évêque d'Asti, avait nommé quatre curés sans en avoir fait part au ministère. Le fisc en a porté plainte en Cour d'appel et a conclu à ce qu'on reconnût qu'il y avait là violation des droits de la Couronne, et que la collation de ces cures devait être regardée comme nulle. C'est vraiment bien là tout ce qu'il y a à dire, et la chose en restera là.

Le fisc craindra sans doute d'être obligé de maintenir la validité des traités avec Rome, puisqu'il serait obligé de les invoquer.

D'ailleurs, puisque le gouvernement ne donne aucun subside à ces curés, pourquoi s'en inquiéter ? Ne lui suffit-il pas de savoir que ces prêtres sont dignes de l'emploi, puisqu'ils sont choisis et nommés par leur Evêque ! (*Echo du Mont-Blanc*). H. RANC.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le gouvernement vient d'envoyer à Rome une commission scientifique chargée de faire à la Bibliothèque Vaticane des recherches intéressantes pour nos collections. La direction de ces travaux est confiée à M. Guessard, professeur à l'Ecole des Chartes. Il a pour collaborateurs M. de Certain et M. Gustave Servois, élève sorti le premier de l'Ecole des Chartes à la promotion de cette année.

— Par suite d'une promotion qui doit avoir lieu, par anticipation, au commencement de 1855, parmi les élèves de la première division de l'école impériale spéciale militaire, il sera ouvert, le 20 décembre prochain, un concours extraordinaire, à l'effet d'admettre dans ladite école de nouveaux élèves.

— Les dernières correspondances de Crimée annoncent la mort de M. Wheble, prêtre catholique romain, attaché en qualité d'aumônier à l'armée anglaise. M. Wheble a succombé à la dyssenterie. Modèle de toutes les vertus chrétiennes, sa mort cause d'universels regrets ; c'est pour les troupes une grande perte et qui sera vivement sentie. Rien ne saurait égaler son dévouement pour ceux qui souffraient soit du corps, soit de l'esprit.

— M. le baron de Stassart a légué 10,000 fr. à l'Académie française pour fonder un prix de 3,000 fr. à décerner tous les six ans au meilleur éloge d'un moraliste désigné par cette Académie.

— Le collége de France s'est réuni dimanche dernier pour élire des candidats aux chaires vacantes dans son sein.

Ont été présentés au choix du ministre, pour la chaire de poésie latine, en 1re ligne, M. Sainte-Beuve, membre de l'Institut ; en 2e ligne, M. Meyer, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Poitiers. — Pour la chaire d'éloquence latine, en 1re ligne, M. Havet, agrégé de la Faculté des lettres ; en 2e ligne, M. Eichoff, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon.

— Nous apprenons la mort de M. le duc de Mouchy et de Mme la baronne Salomon de Rothschild.

— Un magnifique portrait de chevalet, représentant Louis XIV à cheval, finement peint par Vander Meulen, a été déposé aujourd'hui à la préfecture de police. Ce tableau, dont la toile est déchirée par des coups de

baïonnette en plusieurs endroits, provient de la galerie du Palais-Royal saccagé en 1848. Ce portrait avait été trouvé dans le jardin, après l'incendie. Connaissant seulement depuis peu la valeur de cette toile, l'auteur de cette magnifique trouvaille en a fait la remise à l'autorité.

— L'un des condamnés par la haute cour de Bourges dans l'affaire du 15 mai, M. Sobrier, est mort mardi dernier à l'asile public des aliénés du département de l'Isère.

— Au centre de la principale cour de la bibliothèque impériale on voyait, il y a quelques jours encore, une statue du roi Charles V. Cette statue, qui n'était que de plâtre, de même que son piédestal, tombait en ruines. On vient de la faire disparaître. Il serait désirable qu'un monument plus durable fût érigé à la mémoire de ce prince, ami des lettres et des savants, au centre du premier dépôt bibliographique de l'Europe, dont il peut être considéré comme l'un des fondateurs.

— Les travaux de restauration de la tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie ont été poussés avec tant d'activité que le vieil édifice a repris un caractère de jeunesse qui le met en rapport avec les nouvelles constructions de la voie monumentale, dont il fait aujourd'hui l'un des principaux ornements. On a fait disparaître les stigmates et les traces des dégradations que la main des hommes plutôt que le passage de trois siècles et demi avaient imprimés au front de ce monument religieux. Lors de la vente de l'église comme bien national, la tour demeura debout, par hasard ou peut être parce qu'on fut embarrassé pour la jeter par terre. Plus tard, la spéculation industrielle s'en empara, et pendant plus de vingt ans elle a servi à la fonte du plomb de chasse.

Lorsque l'administration municipale en fit l'acquisition en 1836, elle se trouvait dans un état de dégradation fort avancé. Un premier crédit de 500,000 fr. fut accordé pour sa restauration. La commission municipale a voté un second crédit de 200,000 fr. il y a quelques mois, pour la continuation et l'achèvement des travaux, ce qui portera, y compris les 250,000 fr. qui ont été payés pour le rachat de l'édifice, à la somme d'un million la dépense qu'aura coûté cette intéressante restauration.

— La population de Tarbes a été réveillée ces jours derniers, vers six heures du matin, par une secousse de tremblement de terre qui n'a duré que quelques secondes.

—L'almanach de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg pour 1849 assigne à la Russie d'Europe 60 millions 628,700 habitants, ce qui porterait la population totale de l'empire à 66 millions 428,200.

Elle était, en 1722, de 14 millions; en 1762, de 20 millions; en 1795, de 36 millions; en 1818, de 45 millions et demi; en 1824, de 50 millions; en 1838, de 59 millions 673,260 (selon Kœppen); en 1842, de 62 millions et demi (selon Berghaus).

Ces augmentations proviennent des conquêtes de la Crimée, du Caucase, de la Pologne, de la Finlande, etc., lesquelles adjonctions de territoire ont plus que doublé l'étendue qu'avait l'empire en 1722. L'augmentation de 4 millions 500,000, entre les années 1818 et 1824, constate un accroissement de population d'un dixième en six ans et du double en soixante ans, d'après lequel M. Stchekaloff avance qu'en 1892 la Russie aura 230 millions d'habitants.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

qu'il cite à la fin de son ouvrage, nous lui avouerons que nous aurions aimé qu'il en retranchât trois ou quatre, et qu'il les remplaçât par un certain nombre de modèles tirés des orateurs grecs et latins. Nous n'en avons trouvé qu'un seul dans sa langue originelle : l'exorde de la première Catilinaire. Les traductions que l'auteur donne des autres auraient pu et dû peut-être céder la place au texte primitif. Nous espérons que la prochaine édition du livre de M. Verniolles admettra l'antiquité classique dans une plus large proportion.

Quoi qu'il en soit de ces critiques de détail, ce cours de rhétorique fait beaucoup d'honneur à celui qui l'a fait et à la maison où il l'enseigne depuis si longtemps avec tant de succès. Des suffrages plus précieux que les nôtres l'avaient déjà désigné à l'attention. Le savant et éloquent Evêque de Tulle, en le recommandant pour l'enseignement des maisons d'éducation de son diocèse, a devancé nos éloges. La haute compétence d'un juge si éclairé nous rassure dans nos appréciations, et la sévérité bien connue avec laquelle il accorde son approbation n'en est que plus honorable pour le livre qui a su la mériter.

L'abbé J.-A. Foulon.

BOURSE DU 30 NOVEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	70 75	71 25	70 60	70 60	» »	» 15
	fin courant. . . .	70 60	71 30	70 30	70 60	» »	» »
4 1/2. . .	comptant.	94 25	95 »	94 75	94 80	» 55	» »
	fin courant. . . .	94 60	» »	» »	94 75	» 15	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,030 »	....	....	1,015 »	» »	15 »
— — (1852). . .		1,130 »	....	....	1,125 »	» »	5 »
Banque de France.		2,950 »	....	....	2,980 »	25 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	....	....	83 7/8	» »	» »
— nouveau.		....	....	....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	....	....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		91 5/8	....	....	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

MARDI 5 DÉCEMBRE 1854. (N° 5771.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA RECRUDESCENCE DE L'ESPRIT D'HOSTILITÉ CONTRE L'ÉGLISE.

(Premier article.)

La vie de l'Eglise de Jésus-Christ est ici-bas autant et plus que celle de l'homme une vie de combat. Il n'est pas de page de son histoire qui ne consacre le nom de *militante* que lui a donné la théologie.

Ce n'est pas que l'Eglise aime la guerre ou recherche la lutte; au contraire, elle s'est présentée au monde comme la messagère d'une bonne nouvelle, et la première parole qui du ciel l'annonça à la terre fut une parole de paix. Mais la paix qu'elle aime, la paix dont elle cherche à établir partout l'empire, c'est la paix dans l'ordre, dans la justice et dans la vérité. Elle a donc pour ennemis naturels tous les ennemis de l'ordre, de la vérité, de la justice, et, en tout temps, ils sont nombreux et toujours puissants en ce monde. Comme elle ne peut jamais transiger avec l'erreur et l'iniquité, il se trouve que la lutte est la condition même de sa nature et de son origine divine. Le jour où elle cessera de combattre, elle cessera d'exister ici-bas.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, ni encore moins de s'effrayer des attaques ou des hostilités dirigées contre elle. Toutefois la certitude que nous avons de ses destinées immortelles et la confiance que nous doit inspirer la force insurmontable qu'elle a reçue de son divin fondateur, ne nous dispensent pas du devoir de la défendre et de signaler les manœuvres et les efforts de ses ennemis. Si l'Eglise est invincible en elle-même, elle ne l'est pas dans chacun de ses enfants.

C'est donc pour nous un devoir, et il ne peut être indifférent pour personne, de savoir et de faire connaître, aussi fidèlement que possible, quelle est à cette heure, en France, la disposition des esprits envers l'Eglise, quels dangers la menacent et de quel côté doivent se porter l'attention et les efforts de ses défenseurs.

Or, pour peu que l'on suive le mouvement des idées et de l'opinion, pour peu que l'on se tienne au courant des polémiques quotidiennes de la presse, on ne peut manquer d'être frappé de l'hostilité qui se produit dans certaines régions de la société et des ressentiments qui fermentent au fond de certains cœurs.

Dans son livre éloquent des *Intérêts catholiques au XIXe siècle*, M. le comte de Montalembert a démontré par des faits incontes-

l'Église une liberté d'action
avait eu si pressant besoin.
au moins à l'indifférence, suc
et plus équitables. L'on se r
les catholiques n'avaient jamais
enfin, mieux qu'on ne l'avait
belles paroles, rappelées nagu
« pas une chose mobile com
« orages peuvent gronder au
« demeure, et les gouverneme
« heureux, tôt ou tard, de ret
On vit ce ferme présage s
Peuple et gouvernement, la
l'Église. L'élan religieux fut a
ligion ne reçut parmi nous d'h
et plus éclatants. Pas un acte p
alors sans que l'Eglise fût c
prières ou par la présence de s
sentants honorés, écoutés, dans
seils du gouvernement, et ceux
ses ennemis parce qu'ils étaient
forcés un instant, pour ne pas
de lui rendre au moins le respe
Est-ce à dire que ce rappro
à la foi? Non sans doute. Mai
rendu à la puissance conservat
influence, repoussée jusque-là,
jugés du passé, une reconnaissa
droits. Elle profita de ce ...

rent, non sans succès, la même politique en 1848. Ces succès, nous n'avons point à les rappeler ici. Il nous suffira de faire remarquer que, pour le moins, toutes les libertés dont l'Eglise est aujourd'hui en possession, furent conquises sous le règne si agité de la République.

Plusieurs droits de l'Eglise, jusque-là contestés ou méconnus, furent admis et consacrés par la pratique ou par la législation. Et si toutes les réformes désirables ne furent pas accomplies, elles furent du moins préparées par les principes qu'on fit prévaloir dans les chambres, dans l'administration et dans la presse.

Ainsi les lois devinrent meilleures, l'opinion publique plus favorable, et ce double progrès religieux ouvrait la voie à toutes les améliorations de l'avenir.

L'avenir a-t-il répondu à ces espérances? La France de 1854 est-elle plus religieuse que la France de 1850? En un mot, la religion a-t-elle gagné ou perdu pendant les quatre années qui viennent de s'écouler?

La question, ainsi posée, ne saurait être résolue d'une manière générale et absolue. Mais, si, pour la résoudre, l'on ne considérait que la presse; si les journaux représentaient fidèlement l'esprit public et les sentiments du pays, la réponse ne pourrait être douteuse; il faudrait dire qu'il se fait, dans des classes nombreuses et actives de la société, un retour aux errements irréligieux de 1828 et de 1840, et qu'elles semblent avoir oublié les leçons du passé.

Chose remarquable, non-seulement certains organes de la presse déclarent de nouveau la guerre à l'Eglise et à ses institutions; mais les armes dont ils se servent, la tactique qu'ils suivent, sont précisément les mêmes qui furent employées dans nos plus mauvais jours.

Qu'on en juge.

Dans toutes les guerres faites depuis trois siècles par la presse à la religion catholique, en France, la Compagnie de Jésus a toujours eu le privilége de supporter les premiers coups. C'est une règle sans exception. Aussi est-ce par les Jésuites qu'aujourd'hui recommencent les attaques. L'on reprend, sans le rajeunir, le thème usé du *Juif-Errant*. Lisez le *Journal des Débats*. Voici en quels termes, à propos d'une *Histoire de la philosophie cartésienne*, publiée par M. Bouiller, doyen de la faculté de Lyon, ouvrage important dont nous rendrons compte, ce journal calomniait l'enseignement et les doctrines philosophiques de la Compagnie de Jésus :

Tous les docteurs, dit M. Alloury, tous les beaux-esprits de la Compagnie se mirent à l'œuvre pour dénoncer le poison que recélait la philoso-

avait établi la spiritualité de l'âme et l'existence de
branlable; elle respectait celui qui sapait ces grande
tait le poison, elle défendait l'antidote. Il est vrai q
sentence était rigoureusement conforme aux sympa
consacrées dans la Société de Jésus. Les jésuites n'
leur opinion sur les deux grandes écoles de philoso
le monde. Entre les deux, ils ont toujours pris parti
moins religieuse, la plus suspecte de tendance au se
rialisme. Au XVIe siècle, ils sont pour Aristote contre
cle, ils sont pour Gassendi contre Descartes; au X
pour Locke et Condillac. Les doctrines les plus imp
condes pour la religion et la morale, les vérités en
graves et les plus nobles esprits des temps anciens e
par les Platon, les saint Augustin, les saint Anselme
Pères de l'Eglise, sont précisément celles que les di
se font un jeu de battre en brèche et d'ébranler dan
le respect des hommes. Perfide et détestable manœu
prouver que le libre exercice de la raison conduit
reur, à la perdition, et qu'à la foi seule il appartie
ouvert et de relever les ruines accumulées par la p

Ni le temps ni les révolutions n'ont découragé ce
lisme. L'esprit des Dutertre, des Valois, des Hardo
éteint; il s'est réveillé parmi nous plus ambitieux, p
et plus menaçant que jamais. Il est le seul qui élè
la langueur et de la somnolence universelle; il jo
blessures et de nos malheurs; il triomphe sur les
faites; il insulte à toutes les grandes et nobles id
trente ans l'espoir, l'honneur et l'orgueil de not
pieds, il couvre de boue tout ce que nous avons
... XIXe siècle, les jésuites sont touj

qui ont fait son crédit, son prestige, sa puissance et sa dignité dans le monde. Ils seraient encore aujourd'hui pour Aristote contre Platon, pour Gassendi contre Descartes, pour Locke et Condillac ou pour M. Laromiguière contre M. Cousin.

Voilà donc les Jésuites présentés au monde par le *Journal des Débats* comme les ennemis jurés de la raison et de la liberté, comme les partisans et les propagateurs machiavéliques du scepticisme et du matérialisme. Et savez-vous quel moment choisit la feuille rationaliste pour porter contre toute une société d'hommes honorables, de prêtres catholiques, des accusations aussi monstrueuses, des calomnies contre lesquelles leur histoire entière est une permanente protestation? Celui-là même où le P. Chastel, approuvé et soutenu par tous ses confrères de Rome, de Paris, d'Allemagne, soutient avec une fermeté inébranlable, contre tous les détracteurs de la raison humaine, à quelque camp qu'ils appartiennent, une lutte qui lui a valu les épithètes de *téméraire* et de *semi-rationaliste!* On ose parler de *perfide et détestable manœuvre.* Comment qualifier le procédé qui consiste à rendre la Société de Jésus et l'Eglise elle-même — car c'est là qu'on en veut venir — responsable des exagérations ou des erreurs de quelques écrivains isolés? Où est, nous le demandons à tout homme honnête, le *machiavélisme* le plus odieux, s'il n'est pas dans l'inique habileté avec laquelle l'on insinue qu'en prescrivant quelques corrections à la philosophie de Descartes, l'*Index, qui a épargné celle de Gassendi,* a réprouvé le cartésianisme tout entier, et cela pour avoir le droit de conclure que la *Cour de Rome condamne* le spiritualisme et *respecte* le matérialisme, *permet le poison* et *défend l'antidote*, cette conduite étant *rigoureusement conforme aux sympathies et aux traditions consacrées dans la Société de Jésus?* Avouons-le, en fait de manœuvre perfide et de machiavélisme détestable, les Jésuites auraient trouvé leurs maîtres, si la sainteté et la justice de la cause qu'ils défendent leur permettaient jamais d'employer d'autres armes que celles de la vérité et de la charité chrétiennes.

Il ne faut pas croire que la déclamation que nous venons de citer soit, dans le *Journal des Débats*, un fait isolé, une boutade voltairienne, fruit d'une irritation passagère. Non : c'est un exemple entre mille des attaques incessamment dirigées par cette feuille contre la Compagnie de Jésus à propos de toutes les questions et dans tous les pays du monde. Nous citions ici même, il y a quelque temps, les applaudissements qu'elle donnait à un acte d'oppression et de tyrannie du gouvernement révolutionnaire d'Espagne, digne héritier des Pombal et des d'Aranda. Des citoyens sont violemment chassés de leur do-

Une nouvelle de la plus haute imp
les négociations avec l'Autriche ont
traité :

Aujourd'hui, 2 décembre, dit la feuille
été signé à Vienne entre les plénipotentiai
et de la Grande-Bretagne.

**Peut-être connaîtra-t-on bientôt
traité a été conclu. Déjà l'opinion p
favorable augure. Une circonstance
nement, c'est la levée de l'état de s**

**Dans le même numéro du *Moniteu*
promotions et de nominations dans l'
neur, faites en faveur de nos braves
daté du 2 décembre, élève à la dig
raux Parseval-Deschênes et Hamelin**

**Le général Canrobert a adressé a
guerre deux rapports des généraux
part qu'ils ont prise à la bataille d
pleins d'intérêt, reproduisent les circ**

**Ce matin 4 décembre, nous trouvo
pêche suivante :**

Le ministre de France à Vienne à M. le m

Vien

Je reçois de Bucharest, 29 novembre, la

Le général en chef au ministre d

Quartier gén

Depuis ma dépêche du 17, aucune affair
tour de nous.

Nos batteries n'ont pas discontinué le feu
L'ennemi reste immobile dans ses positio

Quartier général devant Sébastopol, le 17 novembre 1854.

Nous avons éprouvé, le 14, un ouragan des plus violents. Des faits significatifs prouvent que sa violence était exceptionnelle, même dans ce mois. Un désastre était à craindre pour les flottes. Il n'a pas eu lieu, et nous avons à déplorer cependant quelques sinistres et des avaries graves. Je me suis entendu avec l'amiral pour ne garder ici que le nombre de vaisseaux rigoureusement nécessaires dans de suffisantes conditions de sécurité. Cette épreuve n'affectera pas nos opérations; elles suivent leur cours. L'ennemi ne nous a point attaqués depuis la bataille d'Inkermann; il semble même se renfermer dans la défensive.

Une dépêche reçue par le service spécial du *Constitutionnel* et datée de Sébastopol, 21 novembre, porte que « le siége se poursuit sans incident remarquable; qu'il y a eu le 19 une nouvelle tempête, et que plusieurs transports anglais se sont encore perdus. »

Selon ce que mande le prince Mentschikoff (22 novembre), il n'y avait rien de nouveau devant Sébastopol. Le prince affirme que les fortifications ont souffert peu de dégâts.

Enfin, il résulte des dépêches de Marseille, 1er décembre, que, depuis la bataille d'Inkermann, les Russes n'ont fait qu'une sortie timide, dans la nuit du 12 au 13, et que cette sortie a été repoussée avec une perte de 300 hommes pour l'ennemi, tandis que les Français n'ont pas perdu plus de 40 hommes dans cette affaire.

Le correspondant de Constantinople du *Morning-Herald* lui écrit qu'une communication officielle a été faite à la Sublime-Porte pour l'envoi en Crimée d'une grande quantité de combustibles. La feuille anglaise conclut de ce fait que les armées alliées hiverneront en Crimée, et que, probablement, Sébastopol ne sera pas pris avant le printemps.

Nous trouvons dans le *Constitutionnel* des chiffres et des réflexions qui nous semblent déterminer d'une manière précise le point où en est arrivée la guerre, et la nouvelle phase qu'elle présente :

Au lendemain de la bataille d'Inkermann, dit ce journal, les troupes européennes, campées devant la ville, s'élevaient, selon certains calculs, à 59,000 hommes, et, suivant d'autres, à 65,000 hommes. En y ajoutant les troupes égyptiennes et turques, il est impossible de compter plus de 75,000 hommes. La colonne d'assaut, qui avait été commandée pour le 4, était de 8,000 hommes. Il aurait fallu tenir toutes prêtes, pour la soutenir, deux colonnes de même force. Il fallait donc 24,000 hommes, ou presque la moitié de l'effectif valide, pour tenter un assaut sérieux.

Mais, au signal du canon, ni Liprandi, ni Dannenberg, ne seraient restés immobiles. Une puissante diversion aurait été entreprise sur toute la ligne qui s'étend depuis Balaclava jusqu'à Inkermann. On se serait battu sur quatre lieues de terrain : c'est-à-dire que, de part et d'autre, toutes les forces auraient été engagées. En réalité, ce n'était pas un assaut, c'était

quartier général de Dannenberg. Que cette armée par les vainqueurs de l'Alma, et Sébastopol, à bou ou est emporté dans un seul assaut.

Chaque jour, au contraire, amène de nouveaux et, à l'heure qu'il est, elle a sans doute repris l qu'elle ne perdra plus. Un automne d'une beauté au czar de faire franchir, en deux semaines, 60,000 hommes. Mais cette armée, transportée en vivres, sans artillerie, sans munitions, sans appro sorte. Elle bivouaque sans abri, et déjà les pluies o forment les steppes en marais, et qui ferment to Les juges compétents savent apprécier ce que la n feront de ravages dans cette armée qui, pour sa eu à essuyer la sanglante défaite d'Inkermann.

C'est contre ces soldats démoralisés que notre ar flotte innombrable, renforcée de 40,000 combattan couragée par trois victoires, va prendre l'offensive dispersés qu'elle conquerra Sébastopol. — *Bonifac*

On écrit de Crimée, 12 novembre, au *Su*

« Aujourd'hui que l'armée connaît son sort et Crimée, elle en prend philosophiquement son part vre à avaler, dit le soldat, mais il faut s'y résigne

« Lord Raglan a publié un ordre du jour dans miration de l'armée la conduite des généraux mo taille, et exprime aux soldats le regret qu'il a ép braves officiers.

« Deux régiments français ont campé près de Bal nuits menacé d'être attaqué. Ces régiments sero des highlanders et des soldats de marine auxquels été confiée. Outre une batterie de mortiers que nc droite de notre position, les Français construisent

vement rétrograde n'a pas été de longue durée : une division russe de 16,000 hommes vient d'arriver à Kielce, dont toutes les maisons sont pleines de soldats.

Les détails suivants nous sont fournis par le *Journal de Constantinople* sur les mouvements de l'armée ottomane du Danube :

D'après des lettres de Bucharest, en date du 11 novembre, il est fortement question du départ de l'armée ottomane, qui doit se diriger à marches forcées sur le Pruth pour pénétrer en Bessarabie et y attaquer les Russes.

30,000 hommes se rendent à Babadagh, sous le commandement d'Ahmet-Pacha, ancien commandant de Kalafat, nouvellement créé muchir, avec mission de garder et d'observer le Danube; ce corps détache en Dobrutscha une avant-garde de 4 à 5,000 hommes, à laquelle est attaché Iskender-Bey, avec mission de pousser jusqu'à Ismaïl et d'y détruire les ouvrages des Russes; le reste de l'armée est aux environs de Bucharest et à Giurgewo. La cavalerie, sous le commandement de Halim-Pacha, s'est déjà avancée du côté de Fokschany. Le gros des forces ottomanes, sous le commandement d'Omer-Pacha, et composé d'environ 68,000 hommes d'infanterie, attend la cessation du mauvais temps et des pluies pour se mettre en marche vers le Pruth. Tossoun-Pacha envoie à Bucharest les troupes qui se trouvaient sous ses ordres à Rutschuck, et dont 8,000 hommes d'infanterie tiendront garnison à Bucharest sous son commandement immédiat. Le quartier général sera transféré dans la capitale de la Valachie.

Depuis que cette correspondance a été écrite, les événements ont marché. On en jugera par une lettre datée d'Ibraïla, 15 novembre :

L'ennemi a été chassé de la Dobrutscha; le 3e régiment de la garde impériale et les bachi-bouzoucks, sous le commandement de S. Exc. Hadji-Ali-Pacha et du colonel Ahmed-Bey, dans des combats brillants sur les hauteurs de Therna, ont battu les Cosaques du Don et les volontaires grecs. Ils les ont refoulés sur Isaktcha. Les Russes ont repassé le pont et l'ont rompu; mais les troupes du sultan poursuivent les fuyards dans les montagnes et les forêts.

Babadagh, Toultcha, Matchin sont au pouvoir des troupes ottomanes.

Le maréchal Ahmed-Pacha, commandant en chef des troupes du sultan qui occupent les deux rives du Danube et celles du Sereth, a établi son quartier général à Ibraïla.

Le théâtre des hostilités est désormais porté en Bessarabie, où les Russes se préparent à faire résistance; mais ils auront à garder une ligne d'au moins 50 lieues, et ils ne pourront le faire qu'en éparpillant leurs forces.

Une dépêche de Semlin porte ce qui suit :

Un changement de ministres aurait eu lieu à Constantinople le 23.

Reschid Pacha serait nommé grand-visir,

Ali-Pacha, ministre des affaires étrangères.

Le bombardement de Sébastopol continue.

Les renforts turcs se sont embarqués à Varna pour la Crimée.

Alfred des Essarts.

ROME

[illegible] 24 novembre, à l'*Univers :*

[illegible] Évêques convoqués à Rome par le Saint-Père, [illegible] suivie de deux autres, le 21 et le 23, et d'autres [illegible]

[illegible] 1° de trois Cardinaux chargés par le Saint-Père de [illegible] les cardinaux Brunelli, Santucci et Caterini ; 2° de [illegible] Évêques arrivés à Rome du dehors et de ceux qui [illegible] habituelle ; 3° d'un certain nombre de théologiens [illegible], et à la tête desquels on remarque les trois [illegible] de théologie dogmatique du collége romain, les [illegible] et Schrœder.

[illegible] de ces vénérables assemblées sont secrètes. On sait [illegible] pour objet la lecture et discussion des différents [illegible] préparée pour définir la doctrine de l'Eglise sur l'Im[illegible]. Les Cardinaux délégués par le Saint-Siége font lire [illegible] les différents paragraphes du décret dont chaque prélat [illegible]. Les Evêques font leurs observations, demandent les expli[illegible] nécessiareset posent leurs difficultés. Les théologiens [illegible] éclaircissements demandés, répondent aux objections et rendent [illegible] de l'esprit et du sens du projet, que la plupart ont contribué [illegible] la commission que présidait le cardinal Fornari.

[illegible] facile de voir combien cette méthode est pleine de sagesse et [illegible] répandre sur la question la plus grande lumière. D'un côté, les [illegible] ont, dans la collection des réponses faites par l'épiscopat à l'En[illegible] du 2 février 1849, la manifestation des sentiments de l'Eglise [illegible]; de l'autre, ils ont dans le projet de décret qui leur est soumis [illegible] du Souverain Pontife, la pensée du Vicaire de Jésus-Christ. Cette [illegible] leur est de plus expliquée, commentée, manifestée dans toute son [illegible] et dans toute son intimité, par les Cardinaux délégués et par les [illegible] théologiens, tandis que l'opinion de l'épiscopat, consignée dans le recueil [illegible] réponses à l'Encyclique du 2 février, a également les interprètes les [illegible] et les plus éclairés dans les cent et quelques Evêques qui assistent [illegible] réunions et qui sont venus de toutes les parties du monde catholique. [illegible] ne manque donc aux vénérables membres de l'assemblée épiscopale [illegible] se former un sentiment conforme à la pensée du Saint-Siége d'un [illegible], et de l'autre à celle de l'épiscopat catholique. La décision qui sortira de ces délibérations sera donc la manifestation fidèle de la croyance de l'Eglise catholique de nos jours, et l'oracle qui sortira le 8 décembre de la bouche infaillible du Vicaire de Jésus-Christ ne sera que l'écho, en même temps qu'il sera la consécration suprême de cette pieuse croyance.

Il est difficile de se rendre compte de la majesté que présente une pareille assemblée, augmentée encore de plusieurs Evêques résidant à Rome. Rien n'est plus imposant ; et quand 140 Evêques, comme dans la réunion du 23, ayant à leur tête trois princes de l'Eglise représentants du Vicaire de Jésus-Christ, et assistés par l'élite des théologiens de la ville sainte, invoquent ensemble les lumières de l'Esprit-Saint et discutent les termes d'un décret dogmatique de cette importance, on conçoit aisément que toute l'assemblée soit pénétrée du respect le plus religieux, et qu'elle éprouve en quelque sorte sensiblement des impressions et des sentiments d'un

ordre bien supérieur à ce qui n'est que terrestre. On rapporte que le Saint-Père lui-même, à la cérémonie de la Dédicace de saint Pierre, en se voyant entouré d'un si grand nombre d'Evêques, venus à sa voix de toutes les parties du monde, ne put se défendre d'une douce et sainte émotion; la force et la majesté de l'Eglise, dont il est le chef, lui apparaissaient pour ainsi dire dans toute leur splendeur.

Lorsque les Evêques auront épuisé la discussion des articles de la Bulle, ce document sera, dit-on, communiqué aux Cardinaux dans une assemblée consistoriale que présidera le Saint-Père. Ce qui rend cette disposition très-probable, c'est que les Cardinaux n'assistent point aux réunions épiscopales, et il semble s'ensuivre qu'ils tiendront des réunions particulières. — *Barrier.*

La correspondance particulière de la *Gazette de Lyon* contient ces détails intéressants :

« On regrette encore à Rome l'absence de l'Archevêque irlandais de Cashel, empêché par sa mauvaise santé. Les trois autres Evêques irlandais nominativement invités sont arrivés.

« Le Primat d'Irlande, les Archevêques de Turin, de Gênes et de Posen, habitent la résidence canonicale de Saint-Pierre. L'Archevêque de Dublin loge au collége irlandais,

« Les Cardinaux Schwartzenberg et Recanati occupent, avec le Cardinal Wiseman, les appartements splendides du palais de la Consulte.

« La curiosité des Romains est très-excitée par la vue de tous ces dignitaires et de leur entourage, aux physionomies et costumes variés.

« Les Romains s'occupent beaucoup du costume des Evêques espagnols, de leurs grands chapeaux doublés en soie verte, de la dignité de leur attitude, et des trois voitures sans lesquelles ces prélats ne se montrent jamais dans les rues, ne seraient-ils que deux. »

On lit dans le *Giornale di Roma* des 22 et 23 novembre :

« Sont arrivés à Rome : NN. SS Trucchi, Evêque d'Anagni ; Bédini, Evêque de Terracine ; Brinciotti, Evêque de Bagnrea ; Gigli, Evêque de Tivoli ; Carletti, Evêque de Rieti ; Foschini, Evêque de Cittá della Pieve ; Derry, Evêque de Clonfert (Irlande) ; Mac-Nally, Evêque de Clogher (Irlande).

« Dimanche dernier, une fête solennelle a eu lieu dans l'église *del Gesù* en l'honneur des Quarante Martyrs appartenant à la Société, qui, vers la moitié du XVIIe siècle, furent mis à mort par les huguenots, au moment où ils allaient évangéliser le Brésil, sous la conduite du P. Ignace d'Azevedo.

« On sait que par les soins du Souverain-Pontife Pie IX ces glorieux martyrs ont été admis aux honneurs du culte public. » H. RANC.

Ce ne sont pas seulement les feuilles françaises qui ont accueilli avec les mêmes applaudissements que nous le discours de réception de Mgr l'Evêque d'Orléans à l'Académie française, la belle réponse de M. le comte de Salvandy et le récit de l'impression produite par ces deux harangues sur l'illustre Compagnie et sur l'auditoire d'élite qui les écoutaient. Les journaux de l'étranger sont unanimes à constater l'effet excellent qui

L'Evêque d'Orléans, dit cette feuille, a
docte assemblée avec une grâce, une mo(
Il a ensuite traité le fond de son sujet, à
les lettres ; ce sujet, l'orateur sacré l'a d
une doctrine profonde et une clarté d'id
a consacré à son prédécesseur, M. Tisso
tesse, de tact et de charité chrétienne. M.
à l'illustre prélat, et le discours de l'anci
blique est un monument élevé à la gloir
la religion chrétienne. L'auditoire a cor
les applaudissements les plus spontanés.

Le *Messager* de Modène s'est em[
ses colonnes à l'article de la gaze

En Portugal, l'excellente feuille

Dulces ante omnia musæ. Faisons ce qu'a
chons une distraction aux préoccupation
de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, él
cien voltairien. La cérémonie a été des pl
blient les discours et font des récits de
sultats. Le principal est que les paroles d
dans les lettres et par les lettres ne r
fruits.

Voici maintenant ce que dit le jou
la *Wolks'halle :*

Le discours de Mgr Dupanloup, débité
mante, ainsi que devait le faire attendre
du nouvel académicien, a excité l'intérêt
la divine origine du langage humain et
avec l'histoire de l'humanité. Rarement n
d'une manière aussi spirituelle et aussi

méchantes étaient aux aguets pour saisir — ne fût-ce qu'une parole — et Dieu sait le scandale que nous aurions eu. Mais la parole de l'orateur a été pleine de candeur, son front respirait la sérénité de Platon écrivant sur le beau ; comme un fleuve qui roule doucement et majestueusement ses eaux paisibles, ce discours réfléchissait à la fois le ciel et la terre dans tout leur éclat et leur grandeur. Les applaudissements commencèrent dès les premières phrases et ne cessèrent qu'avec la fin. L'on assistait à une homélie littéraire du style de Fénelon. Il est vrai que Fénelon lui-même n'eût point mieux écrit le passage où l'orateur a fait ressortir le côté divin de la poésie : cet endroit égale ce qui a jamais été dit de plus beau sur le génie artistique de l'homme....... L'Eglise peut compter ce jour au nombre de ses fêtes. Elle y a montré une fois de plus que dans les lettres humaines aussi, elle n'est au-dessous de personne.

A ce témoignage de la feuille catholique, nous joindrons celui de la *Gazette d'Augsbourg :*

C'est sur le terrain de Virgile que l'Evêque et l'académicien défunt se sont, en quelque sorte, donné un rendez-vous. Ce discours a été plein d'habileté et dépourvu de toute prétention ; mais son importance consiste surtout en ce qu'il était un plaidoyer en faveur de l'alliance intime de l'Eglise, de la science et des lettres, et qu'au nom de la raison et du bon sens il a pris la défense de l'antiquité classique contre ceux qui lui ont jeté, de nos jours, leurs anathèmes.

Tous les journaux religieux de Belgique ont considéré comme un triomphe commun à tous les Catholiques, la mémorable séance de l'Académie française, et ils ont publié tout entier le discours de Mgr l'Evêque d'Orléans, qui a été reproduit également en Hollande par les feuilles principales, notamment par le *Tijd* et l'*Echo Universel.* Charles DE RIANCEY.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — Un vote des Cortès vient d'être rendu en faveur de la royauté constitutionnelle d'Isabelle II. Voici, à ce sujet, le texte de la dépêche, en date de Madrid, 1er décembre, que le ministre des affaires étrangères a reçue de l'ambassadeur de France :

« Les Cortès ont décidé hier, par 206 voix contre 21, que le trône de la reine Isabelle II et sa dynastie était la base de l'édifice politique actuel. »

La composition du nouveau cabinet espagnol est définitive. Nous en donnons l'ensemble :

Président du Conseil : Espartero. — Affaires étrangères : Luzuriaga. — Guerre : O'Donnel. — Justice : Aguirre. — Finances : Collado. — Marine : Salazar. — Intérieur : Santa-Cruz. — Travaux publics : Lujan.

Suivant le *Journal des Débats,* voici les opinions et les tendances de M. Aguirre qui dans le nouveau ministère espagnol, remplace M. Alonso à la direction des affaires ecclésiastiques :

« M. Aguirre remplissait les fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère des grâces et de la justice sous M. Alonso ; c'est un jurisconsulte renommé. Il a concouru à la publication d'une nouvelle édition du grand ouvrage de Goyena, que l'on considère comme le guide le plus sûr de la jurisprudence espagnole. M. Aguirre occupait la chaire de droit canonique

la célèbre Université d'Alcala ; il occupe la même chaire dans l'Université de Madrid, qui a remplacé celle d'Alcala. Il est fort connu pour ses opinions politiques, et surtout pour ses doctrines canoniques. Les opinions politiques de M. Aguirre sont celles des progressistes les plus avancés ; il partage même à beaucoup d'égards celles des démocrates. Quant à ses doctrines canoniques, elles sont fort opposées aux doctrines ultramontaines. M. Aguirre est toujours prêt à défendre la nationalité et l'indépendance de l'Eglise espagnole contre les prétentions de la cour de Rome ; c'est une mission qu'il s'est donnée au début de sa carrière, et au succès de laquelle il a presque exclusivement consacré son enseignement. Le choix de M. Aguirre a beaucoup d'importance en ce moment où il s'agit d'introduire de profondes réformes dans le concordat de 1851 et dans le régime temporel de l'Eglise. — *S. de Sacy.* »

A propos de la nomination des membres du bureau des Cortès, le même journal s'exprime de la manière suivante :

Nous ne connaissons encore que le fait de ces nominations, et nous ignorons comment se sont répartis les suffrages entre les candidats de toutes les nuances. Il est probable que le maréchal Espartero a été porté à la présidence par les suffrages unanimes de ses collègues ; nous savons, en effet, qu'il avait été également adopté dans les réunions préparatoires des modérés, des progressistes et des démocrates. Son élection n'est donc point un indice de la force des partis ; elle n'est ni un succès ni un échec pour aucun d'eux.

Il n'en est pas de même pour l'élection des vice-présidents. Dans ces mêmes réunions préparatoires, l'*Union libérale* avait formé sa liste différente de celle que les démocrates et les progressistes avaient faite en commun. Les quatre candidats de l'*Union* ont été nommés au premier tour de scrutin. Deux appartiennent au parti modéré proprement dit : ce sont le maréchal O'Donnel et le marquis de Perales ; les deux autres, MM. Madoz et le général Dulce, sont des progressistes modérés.

Quant aux secrétaires, nous connaissons MM. Fuentes, Calvo et le marquis de la Vega. M. Calvo Ascensio est le directeur et le rédacteur en chef du journal l'*Iberia ;* il appartient au parti démocrate, dont son journal est un des organes. M. Fuentes et le marquis de la Vega Armijo sont deux modérés.

Jusqu'ici l'avantage est à l'*Union libérale,* c'est-à-dire au parti modéré. — *S. de Sacy.*

ETATS-ROMAINS. — Dans sa haute sollicitude pour le bien de ses sujets, le Saint-Père a voulu qu'une commission spéciale fût instituée pour rechercher et lui proposer les moyens d'améliorer autant que possible l'état de la production agricole. La commission devra s'occuper d'abord de la question de colonisation. Voici les noms des membres dont elle se compose : S. Em. le cardinal Altieri, président ; le substitut de la secrétairerie d'Etat ; le ministre de l'intérieur ; le ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des beaux-arts et des travaux publics ; le commandeur du Saint-Esprit ; Mgnor Etienne Rossi, consulteur d'Etat pour les finances ; MM. le prince Marc-Antoine Borghèse ; D. Mario Massimo, duc de Rignano ; Dio-Pie Grazioli, duc de Magliano ; l'abbé Antoine Coppi ; le professeur Louis-Clément Jacobini, et l'avocat Marie Desjardins. Ces deux derniers membres rempliront les fonctions de secrétaires.

ROYAUME LOMBARDO-VENITIEN.—LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant sont arrivées à Venise, et sont descendues à l'hôtel de l'Europe, où

elles avaient fait retenir leurs logements. On croit que l'intention de Leurs Majestés est de passer la plus grande partie de l'hiver à Venise.

PRUSSE. — On mande de Berlin, 30 novembre, par dépêche télégraphique :

« Dans le discours prononcé à l'ouverture des chambres prussiennes, on remarque le passage suivant relatif aux relations extérieures :

« Le roi regrette vivement la guerre sanglante qui a éclaté entre des « membres puissants de la famille des Etats européens. La patrie n'est « pas encore engagée, et la paix trouve encore une demeure parmi nous. « Le roi est de nouveau porté à espérer que des bases de relations plus « amicales seront bientôt établies. Allié à l'Autriche et à l'Allemagne, le « roi considère toujours comme étant de son devoir de soutenir la paix et « la modération, et de faire reconnaître l'indépendance des autres puissan- « ces. Si les événements amènent des engagements, et qu'il faille que la « Prusse fortifie sa position, la fidélité du peuple prussien supportera « avec dévouement ces charges inévitables.

« En vue de ces éventualités, des préparatifs de guerre ont été ordon- « nés, on a renforcé certains corps de troupes, complété l'organisation « du matériel de guerre et réalisé une partie de l'emprunt voté par les « chambres. La Prusse sera donc en état de défendre à chaque instant ses « intérêts et sa place parmi les Etats de l'Europe, si la tournure mena- « çante des circonstances politiques l'exigeait. »

La prière suivante, adressée à la Très-Sainte Mère de Dieu pour la conversion des Grecs schismatiques à la foi catholique, se distribue en ce moment à Rome :

O Marie, Vierge Immaculée, nous, vos serviteurs et enfants de la sainte Eglise romaine, pleins de confiance en votre puissante protection, vous supplions humblement de vouloir bien implorer du divin Esprit, en honneur et gloire de son éternelle procession du Père et du Fils, l'abondance de ses dons en faveur de nos frères égarés, les Grecs schismatiques, afin qu'éclairés par sa grâce vivifiante, ils détestent et l'orgueil et les erreurs de l'esprit, et que devenus doux et humbles de cœur, ils rentrent dans le sein de l'Eglise catholique, sous la conduite infaillible de son premier Pasteur et Maître, le Souverain-Pontife romain ; et qu'ainsi réunis sincèrement à nous par les liens indissolubles d'une même foi et d'une même charité, ils glorifient avec nous, par la pratique des bonnes œuvres, la très-auguste Trinité, et vous honorent en même temps, ô Vierge Mère de Dieu, pleine de grâce, maintenant et pendant tous les siècles. Ainsi soit-il. (*Sept Ave Maria.*)

S. S. Pie IX accorde une indulgence de trois cents jours à tous ceux qui réciteront dévotement cette prière, chaque fois qu'ils la réciteront ; et une indulgence plénière à tous ceux qui l'ayant récitée chaque jour, pendant un mois entier, se confesseront et communieront : cette indulgence est aussi applicable aux âmes du purgatoire.

L'*Union de la Sarthe*, a reçu de l'évêché du Mans la communication suivante, à la date du 2 :

« Les médecins, réunis en consultation, ont trouvé la santé de Mgr l'é-

vêque du Mans assez améliorée pour lui permettre de continuer son voyage. Ils ont même exprimé l'opinion que ce voyage serait salutaire et qu'il accélèrerait le rétablissement complet.

« Sa Grandeur est partie de Lyon hier matin, encore faible, mais heureuse de pouvoir enfin se rendre à l'invitation si honorable qu'elle avait reçue du Souverain-Pontife. Si rien, comme il y a lieu de l'espérer, ne vient déranger les projets arrêtés, Mgr l'évêque s'embarquera à Marseille demain dimanche 3 décembre et arrivera à Rome le 5, au plus tard le 6. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCÈSE DE PARIS. — Un sermon de charité sera prêché le dimanche 17 décembre, à deux heures et demie, en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue Saint-Jacques, par le R. P. Olivaint, de la compagnie de Jésus, en faveur de l'œuvre des familles du 12e arrondissement. La quête sera faite par Mmes Collas, la baronne Crouseilhes, Desouches, Dufrénoy, Filon, Le Gras, Maestrati de la Rocca.

DIOCÈSE DE SOISSONS ET LAON. — Mgr l'évêque de Soissons et Laon a adressé à son clergé une circulaire par laquelle il lui annonce la création d'une œuvre qui « consiste dans la fondation d'un institut de frères maîtres « d'école et clercs-laïques, dont la double mission répondrait tout à la fois « aux besoins de l'éducation religieuse des jeunes garçons de la campagne « et à ceux non moins pressants du chant ecclésiastique et de la propreté « à entretenir dans nos églises rurales. » Cette institution sera établie dans la résidence de Mercin, près Soissons, où un bâtiment spécial vient d'être disposé à cet effet. L'œuvre va, dès le mois de décembre, recevoir un commencement d'exécution. Voici un extrait de cette circulaire :

« Plus nous avons été à même, dans nos courses pastorales, d'apprécier la véritable situation des populations de notre beau diocèse, plus nous avons reconnu qu'un des principaux avantages de la liberté qui est accordée aujourd'hui par le gouvernement, au point de vue de l'enseignement primaire comme de l'enseignement secondaire, était cette concurrence même qui s'établit entre les diverses institutions, et qui en inspirant à chacune un nouvel élan pour le bien moral et religieux de la jeunesse, en assure par là même plus efficacement la réalisation.

« C'est assez vous dire, Messieurs et chers coopérateurs, que ce que nous nous proposons, c'est uniquement de mettre en quelque sorte en circulation dans nos campagnes un élément de plus d'instruction solide et de vie sérieusement chrétienne, comme aussi de travailler puissamment à ressusciter parmi nous toute la beauté et toute la solennité du chant ecclésiastique. Nous savons reconnaître tout ce que l'on tente d'efforts généreux, de nos jours, pour que la grande œuvre de l'instruction primaire soit à la hauteur de ses besoins et des besoins de notre société. Mais nous sentons aussi qu'on ne peut pas trop multiplier les moyens d'arriver au but si important qu'on se propose, et qu'un secours de plus apporté à la masse de la générosité commune est un nouveau bienfait répandu dans nos populations. Nous rendons hommage et justice à tous les sentiments qui se manifestent chaque jour en faveur de la jeunesse de nos campagnes ; mais nous voulons, nous aussi, dans la mesure de notre sollicitude et de notre ministère, payer notre tribut sous ce rapport en ouvrant une nouvelle source à laquelle les jeunes gens puissent puiser une éducation chrétienne.

« Nous ajouterons que, selon nous, ce qui existe depuis longtemps déjà pour les jeunes filles était également réclamé pour les jeunes garçons. De nombreuses communautés religieuses fournissent aux premières toutes les ressources que peuvent désirer leurs familles, en fait d'instruction classique et d'éducation religieuse. N'était-il pas d'une utilité incontestable qu'une institution de plus parmi celles qui se dévouent à l'éducation des jeunes gens, et surtout une institution spécialement consacrée à notre diocèse, vint s'offrir à nos populations pour les faire participer à son dévouement et à ses sacrifices ? »

DIOCÈSE DE BELLEY. — On lit dans la *Gazette de Lyon :*

« On annonce que le vénérable curé d'Ars, M. Viannay, est gravement malade. Espérons, néanmoins, que ce saint prêtre, malgré son âge avancé, pourra se relever de sa maladie et continuer longtemps encore les bonnes œuvres sans nombre qui ont marqué chaque jour de sa carrière sacerdotale. »

DIOCÈSE DE COUTANCES. — La première communion des mousses de l'escadre de la Baltique a eu lieu à Cherbourg, le 23 novembre.

La marine avait prié M. le curé de vouloir bien mettre l'église à sa disposition, et M. le curé y avait consenti avec sa bienveillance habituelle. On savait que M. le vice-amiral Parseval-Deschênes, M. le contre-amiral Pénaud, la plupart des commandants et autres officiers de l'escadre, les autorités du port y assisteraient. M. Coquereau devait la présider. M. le préfet maritime avait commandé une garde d'honneur de l'infanterie de marine, la musique du régiment et un détachement nombreux des équipages de ligne. L'élite de la population se pressait dans l'église, qui était remplie. Les jeunes communiants, au nombre de plus de trois cents, amenés de la rade par leurs officiers et leurs aumôniers, arrivèrent à l'église un peu avant huit heures. Le cortége les suivit de près.

Un autel avait été dressé en avant du chœur. L'église est bâtie tout au bord de l'Océan. Autrefois, avant les nouvelles constructions, les lames déferlaient jusqu'au pied de ses murs. N'est-ce pas là vraiment le peuple de Celui qui *commande aux vents et à la mer ?* Cette pensée venait naturellement au milieu de tant d'uniformes de marins. Mais une remarque plus consolante, c'est que tant d'hommes d'âge, de rang, d'habits si divers n'avaient qu'une attitude respectueusement recueillie. Depuis l'amiral jusqu'aux matelots, tous laissaient voir sur leurs mâles visages une tendresse de pères pour leurs mousses.

Avant et après la communion, M. l'abbé Coquereau prononça deux courtes allocutions qui touchèrent profondément l'assistance.

ANGLETERRE. — Le district de Moorfields, du diocèse de Westminster, ne comptait, il y a peu d'années, que trois écoles et quatre à cinq prêtres au plus. On y trouve aujourd'hui, outre le nombre des écoles considérablement augmenté, deux églises, trois chapelles, deux chapelles provisoires et vingt-quatre ecclésiastiques attachés à ces fondations religieuses. Il faut ajouter encore deux couvents de dames ursulines, où des jeunes personnes des classes moyenne et élevée reçoivent une éducation des plus soignées.

— Une réunion composée en grande partie de Pères bénédictins a eu lieu le 15 novembre dans le voisinage de la ville de Hereford. Le motif de cette assemblée était la pose de la première pierre de la nouvelle église cathé-

Cet ouvrage a été approuvé par Mgr l'archevêque de Paris, recommandé en chaire par un grand nombre de curés et adopté par les frères des écoles chrétiennes, les supérieurs des petits séminaires et par les chefs des grandes institutions de St-Denis, Mont-Rouge, Passy, Auteuil, etc.

Le Paroissien noté en musique est la réalisation d'un des vœux du clergé. En effet, il est dans l'esprit de la religion que tout le monde chante à l'église. Les fidèles ne doivent pas être réduits à une assistance passive aux offices ; et des chants qu'ils écoutent, si mélodieux qu'ils soient, ne les intéresseront jamais autant que des chants auxquels ils pourront prendre part eux-mêmes.

Dans les écoles, ce livre a quatre fins: 1° Lecture de la langue latine, obligatoire dans les écoles communales. 2° Etude des épîtres et évangiles pour les réciter par cœur au catéchisme. 3° Assistance *complète* aux offices, sans fatigue, sans ennui et avec beaucoup moins de distraction. 4° Etude élémentaire de la musique vocale dans des chants éminemment religieux et populaires, étude d'autant plus facile, fructueuse et intéressante, qu'elle a un but immédiat dans les exercices solennels offerts chaque dimanche et à toutes les fêtes de l'année, aux élèves dans leurs paroisses ou leurs communautés.

H. RANC.

Il vient de paraître à la librairie de Mme Veuve Poussielgue Rusand, une traduction nouvelle des lettres de Saint-François Xavier, lettres qui sont un enseignement précieux pour les missionnaires, et une lecture édifiante pour les personnes du monde. L'auteur qui a habité longtemps les contrées évangélisées par le saint, a apporté le plus grand soin à ce travail, et l'a soumis à l'approbation d'ecclésiastiques vénérables. On y a joint une vie du saint et divers documents contemporains, ainsi que le texte et la traduction d'une lettre encore inédite.

— M. ALTORFFER, graveur, après avoir travaillé pendant vingt-sept ans avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et les communautés religieuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, à Paris. — Spécialité de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets de sainteté et de fantaisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc., etc.

BOURSE DU 2 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	COURS DU JOUR PLUS BAS	COURS DU JOUR DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	69 70	70 »	69 50	69 95	» 25	» »
	fin courant. . . .	69 70	70 15	69 20	70 10	» 40	» »
4 1/2. . .	comptant.	94 50	» »	» »	93 75	» »	» 75
	fin courant. . . .	94 »	94 »	93 75	94 »	» »	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,115 »	.....	.....	1,115 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,110 »	» »	40 »
Banque de France.		2,980 »	.....	.....	2,980 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	81 3/4	» »	» »
— nouveau.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		92 1/2	.....	.....	....	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 7 DÉCEMBRE 1854. (N° 5772.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA RECRUDESCENCE DE L'ESPRIT D'HOSTILITÉ CONTRE L'ÉGLISE.

(2e article. — Voir le n° 5771.)

Nous devons au *Journal des Débats* cette justice que, malgré la violence de ses attaques contre les jésuites, il doit paraître bienveillant et modéré, si l'on compare son langage au langage du *Siècle* et de *la Presse*. Qu'on nous permette de citer. Il faut bien que l'on sache jusqu'où peut aller, aujourd'hui même, la licence de certains écrivains, quand ces écrivains ont la prudence de n'injurier que l'Eglise, de n'insulter que des prêtres, de ne diffamer que des religieux. C'est à propos du beau livre du P. de Ravignan sur Clément XIII et Clément XIV que *la Presse* a écrit les lignes que voici :

Cette histoire (de M. Crétineau-Joly), confond la raison. On y voit une société inquiète, turbulente et ambitieuse, se répandre sur le monde; ses membres, toujours audacieux, souples, intrigants et brouillons, se glisser par l'intrigue et par la faveur dans les Etats et dans les familles, et y semer invariablement la zizanie, le désordre, le scandale, la guerre civile. Saint Paul se faisait tout à tous pour conquérir tout le monde à Jésus-Christ; les jésuites, pour étendre leur domination, ont pris tous les masques, parlé tous les langages, flatté toutes les passions, courtisé tous les pouvoirs; ils n'ont eu d'invariable que leur dévouement à tous les gouvernements despotiques. Il n'est pas une liberté qu'ils n'aient attaquée, pas une tyrannie qu'ils n'aient soutenue. Soumis jusqu'à la servilité, comme nous les voyons aujourd'hui en Autriche, ils ne sont fiers et insolents qu'avec les petits, les vaincus et les opprimés.

La religion n'a jamais été pour eux qu'un instrument de règne. Mandarins en Chine, talapoins à Siam, musulmans à Constantinople, protestants en Suisse, ils ont toujours subordonné leur culte à leur intérêt. Condamnés pour leur idolâtrie par trois ou quatre papes, ils ont été blâmés par Benoît XIV pour leurs pratiques puériles et superstitieuses, notamment pour leur fameuse dévotion au sacré cœur de Jésus.

Ils vantent leur dévouement à l'Eglise et leur soumission au pape. L'Eglise n'a jamais eu de plus grands perturbateurs, le pape de sujets plus rebelles. Nul n'a encouru plus fréquemment et plus obstinément les censures de l'Eglise.....

Avant de parler de la conduite politique des jésuites, nous avons voulu rappeler, autant que le permettent les bornes d'un article, ce qu'ont fait pour l'Eglise ces *habiles et vigoureux rameurs de la barque de saint Pierre*. En religion comme en politique, ils ont tout sacrifié à leur intérêt personnel et actuel. Il importait à la société d'attirer à elle les grands et les riches, livrés pour la plupart à l'égoïsme et à la corruption. Les casuistes de la compagnie ont inventé une morale accommodante et élastique. Ils ont écrit, avec approbation des lecteurs, docteurs et censeurs de la Société, 50 ouvrages sur le probabilisme, où non-seulement il y a *oui* et *non*, mais où le *oui* et le *non* sont également sûrs; 35 pour l'irréligion; 7 pour les

blasphème; 17 pour l'impudicité; 28 pour le parjure et le faux témoignage; 5 pour la prévarication des juges; 36 pour l'homicide, etc.

Les jésuites s'étant faits négociants, il fallait, pour alimenter leur commerce, attirer les idolâtres de la Chine et de l'Inde. Les casuistes fabriquent un système qui permet aux Indiens et aux Chinois d'être chrétiens sans cesser d'être idolâtres. Ils ont ainsi ouvert les portes du ciel à tous les vices, à toutes les folies, à tous les crimes.

Quand les évêques les ont censurés, ils ont nié la nécessité de l'épiscopat; quand ils les ont approuvés, ils ont exalté leur puissance. Quand les papes les ont condamnés, ils ont contesté leur autorité, mis en doute s'ils étaient de vrais papes, appelé de leurs décrets à l'empereur de la Chine et combattu leurs bulles dans toutes les Indes.

Au contraire, quand les papes ont été leurs esclaves, ils ont proclamé leur infaillibilité et persécuté quiconque ne reconnaissait pas cette infaillibilité chimérique. Ils ont traité les rois comme les papes, prêché le régicide contre ceux qu'ils ne pouvaient pas asservir; sacrifié au despotisme des autres les lois, la justice, la raison, les droits des peuples. Voilà l'esprit de la compagnie de Jésus.

Assurément, nous n'aurions rien à reprocher aux jésuites s'ils s'étaient bornés à compromettre, par leurs excès, l'autorité du pape et de la religion romaine; mais ils ont été pour les Etats de plus grands fléaux encore que pour l'Eglise, et voilà ce qui nous intéresse.

L'histoire nous les montre inspirant les horreurs de la Ligue, les crimes de la Saint-Barthélemy, les dragonnades, les guerres de religion, attisant les passions pendant la guerre de Trente ans, troublant par leurs intrigues, l'Angleterre, l'Ecosse et les Pays-Bas. Ils ont été les confesseurs des rois en Espagne, en Angleterre et en France. Quel crime ont-ils empêché, quel droit ont-ils défendu, quelle liberté ont-ils reclamée? Ils ont eu l'autorité de la chaire et du confessionnal; qu'en ont-ils fait? Ils l'ont employée à détruire les libertés anglaises en égarant Charles II et Jacques II, à faire exterminer les habitants des Cévennes et à chasser les protestants par la révocation de l'édit de Nantes. C'est à eux que la France doit d'avoir été agitée, pendant plus de cent ans, par les discussions sur le jansénisme, lesquelles l'avaient rendue la risée de l'Europe.

Nous ne parlerons pas du rôle que les jésuites ont joué en France depuis le rétablissement de la compagnie, en 1814. Libres de se montrer au grand jour, dit M. de Pradt, ils ont reparu dans les bagages de toutes les contre-révolutions armées, rétablissant le despotisme, et cela suffit pour indiquer d'où ils viennent et où ils vont. Ils ont été les conseillers de Grégoire XVI et les instigateurs des mesures qui ont souillé à jamais ce pontificat de triste mémoire; ils ont élevé et inspiré cet odieux François IV, duc de Modène; ils confessent et ils conseillent encore le roi de Naples; ils ont bouleversé la Suisse et attiré des maux infinis sur l'Italie.

A la fin, ces attentats réitérés et systématiques contre la morale publique, les droits du peuple, les prérogatives des puissances politiques et religieuses et la sûreté d'Etat, ont soulevé dans le monde une explosion irrésistible de haines et d'indignation.

M. Peyrat a rempli dix colonnes de la *Presse*, le journal de la liberté absolue, de ces aménités littéraires. Le *Siècle*, autre organe de la *tolérance* philosophique, ne le cède pas, avons-nous besoin de le dire? en violence de langage et en cynisme dans l'injure. Nous ne citerons pas : ce qui précède suffit. Nous n'apprendrions rien à nos lecteurs, et il faudrait, d'ailleurs, faire entrer le *Siècle* presque entier dans nos pages. Il n'est pas de numéro de cette

feuille, principalement depuis trois mois, qui ne contienne quelque excitation nouvelle à la haine et à la persécution contre les Jésuites. Ce que veut le *Siècle*, il ne s'en cache pas, c'est qu'on procède en France contre ces religieux comme on vient de le faire en Espagne, où dit-il, *leurs intrigues avaient rendu leur expulsion indispensable*. Ce qui ne l'empêche pas de prêcher la tolérance et de s'écrier : « Nous poursuivrons sans relâche « notre œuvre de conciliation et de paix. Nous ne nous lasse- « rons pas de combattre sur ce terrain. »

M. Jourdan et ses confrères ne se lassent point, en effet, de poursuivre, au nom de la tolérance, non-seulement les Jésuites, mais tous les ordres religieux, sans en excepter *les bons frères et les bonnes sœurs*, comme il les appellent, *qui font concurrence aux instituteurs et aux institutrices de l'ordre laïc.*

La tactique est trop vieille pour qu'elle ait le pouvoir de nous surprendre ou de nous tromper.

Tolérance ! s'écrie M. Jourdan, n'est-ce pas le mot de la civilisation moderne? Si tant de sang a été versé dans les luttes religieuses, n'est-ce pas pour conquérir à tout être vivant le droit d'adorer Dieu comme il lui plaît de l'adorer, pour que les efforts tentés par chacun de nous dans le but de rallier les autres hommes à ce que nous croyons être la vérité, procède de l'intelligence et de la liberté, et jamais de l'ignorance ou de l'oppression?

A la bonne heure. Mais il est fâcheux que ces appels à la tolérance soient un cri de guerre contre l'Eglise et contre toutes ses libertés les plus essentielles. Car ce n'est pas seulement la Compagnie de Jésus que l'on voudrait de nouveau envoyer en exil, c'est l'Eglise entière dont on appelle l'asservissement.

A cette fin, le *Siècle* et la *Presse*, et, avec quelques ménagements de plus dans la forme, le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes* s'accordent à soutenir la thèse que la liberté de l'Eglise, son esprit et ses institutions sont un danger pour la civilisation, l'indépendance des Etats et les libertés publiques. Aussi, dans les malheureux conflits qui se sont produits récemment entre les pouvoirs civils et l'autorité religieuse, en Hollande, en Allemagne, en Piémont, en Espagne, la politique de ces feuilles n'a pas varié. Les actes les plus arbitraires, les plus oppressifs du pouvoir civil à l'étranger ont trouvé et trouvent chaque jour dans ces tenants de la démagogie ou du gallicanisme parlementaire, des apologistes enthousiastes. On dirait, à les entendre, qu'ils envient pour la France le même état de choses. La liberté relative dont l'Eglise jouit parmi nous leur paraît un acheminement vers le moyen âge, un retour à la théocratie, et, dans tous les cas, un privilége dont le clergé ne peut manquer d'abuser. C'est ainsi qu'ils ne voient

pas sans une patriotique terreur nos Evêques se rendre librement à Rome à la voix du Souverain-Pontife.

Dans la circonstance présente, dit le *Siècle*, les Evêques et les Archevêques, *qui sont des fonctionnaires publics, nommés et rétribués par l'Etat*, vont se grouper autour de leur chef spirituel.... Un certain nombre de diocèses seront vacants à la fois. Leur administration n'en souffrira-t-elle pas?...

Touchante sollicitude!

... Ne parlons pas des Jésuites...

Admirable générosité!

... Mais qui ne sait qu'au-dessous du siége pontifical s'agitent, dans le sein de la ville éternelle, bien des passions, bien des projets qui n'osent se produire au grand jour.... Les Evêques sont des hommes d'honneur, nous dira-t-on, et ils ont prêté serment. Nous ne le contestons pas...

C'est fort heureux!

Mais... les colonels de nos régiments sont des hommes d'honneur aussi probablement, et, comme les Evêques, ils ont prêté un serment qui les lie. Cependant le gouvernement ne concevrait-il pas quelque inquiétude, non-seulement pour la discipline de l'armée, mais encore pour sa propre sécurité, si, sous un prétexte quelconque, ils allaient, à un jour donné, se réunir hors de France, dans une ville notoirement connue pour être le foyer de conspirations organisées d'une façon permanente contre les franchises de l'Eglise nationale.

Après les *preuves de raison* qu'on vient de lire, suivent les *preuves d'autorité* que voici :

Il suffit de se demander si l'empereur Napoléon Ier aurait permis au Pape de rallier autour de lui, loin de la France, une partie du corps épiscopal français. Aurait-il permis que, sous prétexte de proclamer un article de foi, on ordonnât dans son empire des jubilés, des assemblées, et que des diocèses fussent en même temps privés de leurs chefs spirituels sur l'ordre d'un homme qui est le vicaire de Jésus-Christ, mais qui est aussi un souverain étranger?

Que l'on se pose cette question, et pour la résoudre que l'on se rappelle la lettre écrite par Napoléon Ier au sujet de l'observation du dimanche, lettre que nous avons publiée dans nos colonnes. On jugera peut-être alors que les considérations qui viennent d'être exposées ont quelque valeur.

On devine d'avance la conclusion : elle est aussi claire et explicite qu'on peut la désirer.

On se met en garde contre les associations démocratiques, on en craint l'esprit d'agitation, et l'on se montre plein de confiance dans les associations, réunions et conférences du clergé. Eh bien! nous croyons sincèrement que les réunions religieuses cachent souvent plus de projets politiques que les associations pour l'amélioration du sort des ouvriers, pour le progrès des industries.... Nous engageons nos lecteurs et le gouvernement lui-même à méditer. — *Louis Jourdan*.

C'est par des voies moins directes et plus savantes que quelques rédacteurs du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux-Mondes* tendent au même but. L'une de leurs thèses privilégiées est de montrer par l'histoire et par l'ethnographie que l'Eglise

catholique est contraire aux lettres, aux arts, à la raison, à la liberté, au progrès personnel et social, en un mot, à la civilisation moderne; tandis que le protestantisme est essentiellement favorable à toutes ces grandes choses. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple récent, M. E. Montégut, suivant les traces de M. de Rémusat, s'appliquait, il y a peu de jours, à propos d'un *missionnaire de la cité de Londres*, à mettre en relief, dans la *Revue des Deux-Mondes*, la supériorité morale des protestants sur les catholiques. Après avoir remarqué que les hommes les plus corrompus restent, dit-il, attachés à la religion catholique, M. Montégut ajoute :

Un catholique peut très-bien être un malhonnête homme et n'en être pas moins très-dévot, et ceci atténue tant soit peu le mérite de l'attachement que nous signalons, attachement qui n'a certainement rien de bien moral ni de très-élevé; c'est trop évidemment un instinct tout physique, mais enfin il existe, et l'on doit en faire mention. L'Italien peut voler, l'Espagnol tuer, l'Irlandais s'enivrer du matin au soir, sans oublier un signe de croix, une génuflexion devant la madone, une prière, une visite à la chapelle. Le contraire a lieu dans le protestantisme. Aussitôt qu'un protestant devient un malhonnête homme, il cesse d'être protestant. Sa religion tout intérieure et morale n'existe plus pour lui, et la vie qu'il a librement choisie n'est pas faite pour la lui rappeler. Qu'est-ce que la vie habituelle d'un voleur peut lui rappeler de sa religion, et comment ses pensées intérieures auront-elles jamais quelque chose de commun avec la foi morale de l'Evangile de Jésus-Christ?

L'on comprend où tend ce parallèle entre les deux religions. Il en résulte, premièrement, que le culte extérieur est au moins inutile, et, secondement, que le protestantisme, *religion tout intérieure*, est incontestablement plus favorable à la morale publique et à la prospérité des Etats que le Catholicisme, *religion extérieure* qui n'exclut ni le *vol* chez l'Italien, ni l'*homicide* chez l'Espagnol, ni l'*ivrognerie* chez l'Irlandais.

Un fait seul suffirait à prouver l'esprit d'hostilité contre l'Eglise qui anime aujourd'hui une partie considérable de la presse et pousse une certaine classe de la société dans les voies de l'irréligion; ce fait, c'est l'opposition qui s'est produite parmi nous à propos de la question sur l'Immaculée Conception de l'auguste mère de Dieu.

Comme le remarque le *Siècle* lui-même, en entrant en lice, il est difficile de s'expliquer le débat soulevé dans la presse quotidienne à cette occasion. Jamais l'autorité de l'Eglise n'eut à s'exercer dans un domaine plus exclusivement théologique et spirituel. La question ne touche ni de près ni de loin à la politique. Elle n'intéresse que les fidèles. Rationalistes ou protestants n'ont rien à y voir. Quel intérêt peuvent trouver des hommes qui n'admettent même pas la divinité de Jésus-Christ,

à s'occuper d'un jugement doctrinal de l'Eglise sur l'Immaculée Conception de l'auguste mère du Sauveur?

N'importe : l'on a cru l'occasion bonne de donner une leçon de théologie et de prudence aux Evêques et au Pape. Le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Siècle*, etc., sont descendus tour-à-tour dans l'arène.

L'un prend le ton plaisant et se demande pourquoi en proclamant l'Immaculée Conception de Marie, *l'assemblée des Evêques* ne pourrait pas *déclarer que la mère de la Vierge, sainte Anne, était aussi lavée du péché originel*, et arriver ainsi de conséquence en conséquence jusqu'à la première femme. Un autre s'étonne que *la prière de l'*AVE MARIA *qui pendant dix-huit siècles et demi, a satisfait la dévotion des saints, des martyrs et des plus grands docteurs de l'Eglise pour la mère du Sauveur, ne suffise plus aujourd'hui à la ferveur du monde catholique*. Un troisième, avec un sérieux que ne sauraient garder les lecteurs compétents qui le lisent, déclare magistralement que la croyance à l'Immaculée Conception est une nouveauté qui n'a de fondement ni dans l'Ecriture ni dans la tradition. Tous s'accordent à accuser l'Eglise d'imprudence, de précipitation, d'ignorance même; et l'on a pu voir la fable de *Gros-Jean* en remontrant à son curé s'accomplir à la lettre en plein XIX[e] siècle.

Quelques catholiques pensent qu'il n'y a pas trop à s'émouvoir de cette opposition théologique de la presse. Ils y voient même un côté heureux, en ce que cette préoccupation suppose que les questions religieuses intéressent aujourd'hui tous les esprits et que nous sommes guéris de la plaie de l'indifférence. Nous le voulons bien. Mais toujours est-il que, de l'indifférence à l'attaque, le progrès en bien n'est pas considérable.

Aux faits que nous venons d'exposer, il serait facile d'en ajouter d'autres non moins tristes. Nous pourrions, par exemple, rappeler ici le travail souterrain des sociétés secrètes, dont la franc-maçonnerie belge nous a révélé naguère, avec une franchise inaccoutumée, les sinistres desseins; nous pourrions signaler les manœuvres de la propagande protestante, qui non contente de distribuer des bibles et de fonder des écoles, s'introduit dans les journaux et dans les revues les plus accréditées, sous prétexte d'y défendre les sociétés modernes contre la *barbarie* du moyen âge dont, à l'entendre, les menace l'Eglise. Mais ces considérations nous entraineraient trop loin et demandent un travail à part.

Il suffira pour le moment d'avoir signalé le fait d'une recrudescence de l'esprit d'irréligion dans la presse.

Il nous reste à apprécier la portée de ce fait et à en indiquer

les causes. C'est ce que nous essayerons de faire dans un prochain article.

L'abbé J. Cognat.

Jalouse des lauriers théologiques des *Débats*, la *Presse* a lancé dans la lice l'un de ses plus fougueux rédacteurs pour en finir avec l'Immaculée Conception.

Ce terrible paladin, c'est M. Peyrat.

Donc — M. Peyrat s'évertue à démontrer que l'Eglise va proclamer un *dogme nouveau;* que l'Immaculée Conception n'est qu'*une prétendue vérité, ignorée dans l'Eglise pendant treize cents ans*, et que les plus grands docteurs ont INVARIABLEMENT *déclarée contraire à la raison, à la piété, à la foi, attentatoire à la dignité de Jésus-Christ dont elle borne les attributs, dont elle diminue la gloire et les prérogatives.*

L'examen critique auquel nous avons soumis les articles de M. Laboulaye, nous dispense de combattre sérieusement la diatribe du rédacteur de la *Presse* contre l'Immaculée Conception de Marie et l'autorité infaillible de l'Eglise. La violence et la brutalité de cette nouvelle attaque en réduisent d'ailleurs de beaucoup l'importance aux yeux de tout esprit sensé. Nous nous bornons donc à quelques observations.

Au lieu de traiter la question d'après les documents actuellement existants et d'après des textes d'une autorité reconnue, M. Peyrat est allé s'enfoncer dans le *Tractatus de singulari puritate ac prærogativa Conceptionis Christi*, du P. Vincent Bandel, général des Dominicains, *à la fin du XVe siècle.* Il appelle cet ouvrage *l'un des plus importants, le plus complet et le plus clair* de ceux qui ont été publiés sur cette question.

Pour édifier nos lecteurs à cet égard, nous ferons remarquer que ce *Bandel* a été précisément l'un des plus excentriques adversaires de l'Immaculée Conception. C'est lui qui, après la première Bulle de Sixte IV, a poussé l'emportement jusqu'à soutenir dans l'ouvrage cité que la doctrine de l'Immaculée Conception est *contre la foi, erronée, hérétique, impie, et que ceux qui la défendent commettent un péché et doivent être appelés hérétiques.* C'est contre lui surtout que fut dirigée la seconde Constitution de Sixte IV.

Le fatras entassé par cet ardent polémiste n'a pas tardé à être relégué dans l'ombre par les adversaires mêmes de la doctrine de l'Immaculée-Conception. Déjà, du temps du cardinal Cajetan, le bagage des quatre mille textes de Bandel était modestement réduit à *dix* témoignages empruntés aux Pères, et à *cinq* autres tirés des Scolastiques.

Mais M. Peyrat n'y a pas regardé de si près, et il a [illegible]

un rare plaisir à s'ébattre au milieu de cette érudition surannée.

Nous ne discuterons point les citations du théologien de la *Presse*. Avec l'entrain d'un débutant, il nous ramène comme des nouveautés des textes dont on a de longue date démontré la nullité contre notre doctrine. Nous croyons cependant devoir accorder une mention honorable au texte qu'il attribue à saint Anselme. Innocent journaliste! le passage en question se trouve n'être autre chose qu'une objection que fait son interlocuteur Boson à l'illustre Archevêque de Cantorbéry.

Vraiment, devant de pareils prodiges de science on est tenté de s'écrier, avec Horace :

Spectatum admissi, risum teneatis amici!

La marche de M. Peyrat à travers les siècles est un continuel triomphe.

Les Papes, suivant lui, ont eux-mêmes condamné la doctrine de l'Immaculée Conception.

En parlant de saint Thomas et de saint Bonaventure, il ne suppose même pas qu'il y ait matière à discussion.

Tout ce que son érudition lui découvre en faveur de l'Immaculée-Conception, c'est l'argument de convenance de Duns Scott.

Ces traits suffiraient pour donner une idée de ce nouveau théologien. Un seul encore.

Après avoir tout foudroyé par des affirmations et des raisonnements de la force de ceux que nous avons cités, M. Peyrat, enchanté de son œuvre, regrette que l'indifférence générale ne la fasse pas apprécier davantage. « L'occasion, dit-il, était bonne pour juger cette science théologique et cette prétendue infaillibilité, qui occupent une si grande place dans l'histoire. »

Naïf regret! Vraiment, le siècle est bien ingrat de dédaigner de pareilles lumières.

L'abbé A. Sisson.

SITUATION RELIGIEUSE DE L'ESPAGNE

La sollicitude toute fraternelle avec laquelle nous suivons le sort des Catholiques d'Espagne est appréciée par eux avec une bienveillance qui nous touche profondément, et dont nous devons leur réitérer ici notre sincère gratitude. En ces temps de trouble et d'agitation que traverse le monde; au milieu des préoccupations si graves que nous donnent les affaires extérieures de notre pays et que ne diminue pas l'étude réfléchie de sa situation sociale à l'intérieur; à l'aspect des incertitudes et des éventualités qui menacent l'Europe; devant les maux cruels qui déchirent la Péninsule et qui ne sont peut-être que le présage de catastrophes plus redoutables encore, il y a un

charme indéfinissable, une consolation extrême et d'invincibles espérances à considérer et à servir la cause de l'Eglise, à partager les douleurs et les épreuves que subissent nos frères, à leur prêter le faible mais sincère concours de notre dévouement et de notre affection. Il semble alors que, selon le beau mot de Pascal, on éprouve ce plaisir de l'âme qui aime à se sentir « ballottée par les orages sur une barque qui ne peut pas périr ; » on comprend mieux le dessein providentiel qui met une force singulière dans l'adversité et une vertu souveraine dans la persécution ; on voit de plus près ce qu'il y a de divin dans cette vérité catholique qui, de tous les cœurs et de toutes les âmes répandues sur le globe, ne fait qu'un cœur et qu'une âme où retentissent les souffrances et les joies communes.

Persévérons donc plus que jamais dans ce sentiment qui est si bien accueilli au delà des Pyrénées ; et tout en remerciant les zélés Catholiques, les courageux écrivains, les défenseurs intrépides des droits et de la liberté ecclésiastique qui, comme les rédacteurs de la *Cruz* et du *Catolico* nous honorent de leur estime et de leur amitié, essayons de nous rendre moins indignes de leurs suffrages en continuant d'appeler sur les tribulations de l'Eglise d'Espagne l'attention des gens de bien.

L'honneur du clergé espagnol, l'autorité de l'Episcopat, l'existence des ordres religieux, la paix avec le Saint-Siége, sont plus que jamais attaqués, menacés et compromis.

Heureusement, la justice, le bon droit et la concorde trouvent des vengeurs dans le bon sens public et dans les témoignages de la presse et de l'opinion. Ainsi on sait les calomnies odieuses que les feuilles révolutionnaires avaient propagées à l'occasion du choléra : on sait les indignes reproches qui avaient été adressés aux prêtres qu'on ne rougissait pas d'accuser d'avoir déserté leur paroisse, d'avoir fui devant le fléau, laissant lâchement sans aide et sans secours leurs populations décimées. Le ministre de grâce et justice n'avait que trop contribué à donner cours et créance à ces fausses imputations, qui pouvaient devenir des arguments meurtriers contre le Clergé et l'Episcopat. Ainsi que nous l'avons constaté déjà, le ministre et ceux qui l'avaient excité ou secondé n'ont recueilli que la honte de leurs injures. Il faudrait, pour ainsi dire, reproduire toutes les pages, non-seulement des journaux religieux, mais de la presse indifférente, des feuilles locales et même de quelques organes de la révolution, forcés cette fois de se rendre à l'évidence, si l'on voulait donner une idée complète du zèle et du courage déployés par les pasteurs dans les périls de cette cruelle épidémie. Les faits sont innombrables ; ils attestent partout le dévouement et la charité, et s'ils ont à la fois un caractère trop spé-

cial et trop pareil pour que nous puissions les mentionner en détail, leur uniformité même prouve quel démenti universel a reçu la calomnie. Il faudrait aussi reproduire les élans de piété qui, à la voix des ministres de l'Evangile, se sont manifestés dans toutes les cités et toutes les provinces; il faudrait citer les mandements des Evêques appelant les peuples à la pénitence, leur enseignant à fléchir le genou et à se frapper la poitrine sous la main de Dieu qui les éprouve, leur rendant l'énergie et l'espoir par les assurances de la divine miséricorde. Il faudrait décrire ces processions générales, où les reliques des glorieux patrons des diocèses et des villes sont portées au milieu des gémissements et des prières d'une multitude émue jusqu'aux larmes et qui n'attend sa délivrance que de l'intercession de ces augustes protecteurs; ou bien les cérémonies magnifiques par lesquelles les contrées affranchies du mal célèbrent leurs actions de grâce et en reportent la reconnaissance à Celui qui seul tient les clés de la vie et de la mort. Il nous suffira d'avoir constaté que ce mouvement de foi a été sans exception, que les passions de la politique ont fait taire devant lui leur effervescence, que les municipalités et les autorités créées ou renversées de la veille s'y sont associées sans distinction, et qu'enfin le peuple d'Espagne s'est retrempé dans sa vieille fidélité sous les coups du malheur. Ce n'est pas là un médiocre résultat; ce n'est pas là une vaine espérance, et ce n'est pas surtout une faible protestation contre les séides de l'impiété qui croyaient pouvoir compter sur la désertion des autels et sur l'abandon de la religion.

M. Alonso lui-même s'est pris dans ses piéges. Il avait, sous forme comminatoire, voulu réveiller le zèle du clergé qu'il prétendait endormi; il avait demandé des notes et des listes sur les prêtres qui auraient été présents ou absents durant l'invasion du fléau. Plusieurs Evêques lui ont envoyé ces documents, et le ministre s'est vu obligé de donner publiquement des témoignages de louange à ce clergé qu'il affectait de suspecter. Ainsi la *Gazette de Madrid*, journal officiel, contenait il y a peu de jours, des remerciements publics adressés « d'ordre royal » à l'évêque de Murcie et à des ecclésiastiques de son diocèse. Cette même feuille publiait le nom des ecclésiastiques que Mgr l'évêque de Lerida avait désignés comme s'étant le plus distingués. Le dépit du ministre perce bien dans un mot qu'il a inséré à la fin de son rapport : « D'ordre royal, dit-il, je suis chargé de féliciter ces personnes, et leur nom sera publié comme marque de la satisfaction royale, et *comme exemple pour d'autres en de semblables circonstances.* » M. Alonso sait assurément que l'exemple a été universel; la leçon qu'il essaye de donner retombe tout entière à sa charge.

Pour mieux le démontrer, voilà le ministre d'Etat qui, plus impartial et moins aveuglé par ses rancunes et ses préjugés, rend directement un bel hommage à un des Prélats qui font la gloire de l'Eglise d'Espagne. Par décret, en date du 24 novembre, la grand'croix d'Isabelle est conférée à Mgr Garcia Gil, évêque de Badajoz, « pour les éminents services rendus durant le choléra.» Cette nomination est applaudie par tous les hommes religieux; et elle est d'autant plus significative que le vénérable Prélat est, non-seulement un des héros de la charité, mais qu'il compte parmi les écrivains les plus éminents de l'Espagne, voués à la défense de l'Eglise, et qu'avant d'être élevé à l'Episcopat, il envoyait de Lugo au *Catolico* de fréquents et remarquables travaux.

Mais si l'Episcopat et le Clergé reçoivent de telles réparations au sujet de leur charité, le ministère semble vouloir leur faire expier cette justice, en s'attaquant à leurs droits et à leur indépendance. Les fameuses circulaires sont maintenues. Sont-elles exécutées? C'est autre chose. L'impuissance est un des premiers châtiments que rencontre l'arbitraire. La voix des Evêques a commencé par faire entendre d'énergiques réclamations; les peuples le savent, et, bien que ces actes n'aient pas encore reçu de publicité, ils sont assez notoires pour avoir réjoui le cœur des Catholiques et soutenu leur persévérance. De plus, les prohibitions de M. Alonso sont demeurées aussi vaines que ses menaces : il ne gardera en fin de compte que le déshonneur de les avoir proférées.

Il espère plus de succès de ce qui est de la force pure. La violence lui inspire plus de confiance que la théorie : il l'a essayée sur les Hiéronymites de l'Escurial, et il continue ces exploits contre les Jésuites de Loyola. Nous en avons déjà dit notre sentiment, et combien cette persécution, voilée sous le prétexte de la politique, est à la fois coupable et hypocrite. Elle crie vengeance et elle l'obtiendra.

Restent deux grandes, deux capitales questions, celle des biens ecclésiastiques et celle du concordat. Placées l'une et l'autre parmi les programmes électoraux des révolutionnaires, elles vont vraisemblablement être soumises aux Cortès. M. Alonso avait, assure-t-on, ses batteries toutes prêtes, et la spoliation de ce qui a été jusqu'ici soustrait à la rapine du fisc, le mépris de l'autorité du Siége apostolique, la révision du concordat par le pouvoir civil seul, et, par conséquent, la volonté d'une rupture avec Rome, tels étaient ses projets avoués. La dernière crise ministérielle vient de renverser M. Alonso. Mais sa chute est-elle de nature à nous laisser l'espoir de voir son successeur réparer ses fautes? Peut-on croire à la cessation des hostilités

qu'avait entreprises ce ministre, ancien agent d'une première dictature et frappé alors des justes censures du Saint-Siége? Nous ne sommes point fondé à le croire.

M. Alonso est remplacé par M. Aguirre, dans le cabinet à la tête duquel revient le duc de la Victoire, déjà président des Cortès. Manifestement avec ce double et excessif pouvoir, Espartero est de fait le maître de l'Espagne; on peut dire que sa dictature va recommencer, et on sait ce qu'elle a été déjà à l'égard de l'Eglise. Quant à M. Aguirre, il était le secrétaire général du ministère dont M. Alonso tenait le portefeuille. Il a sur ce dernier l'avantage de passer pour un jurisconsulte plus consommé. Ses doctrines en fait de liberté religieuse sont les mêmes que celles de son prédécesseur, avec un vernis de science parlementaire plus accusé encore. Il est pétri des préjugés déplorables qui avaient infecté nos antiques cours de justice; Pithou lui serait inférieur dans la croyance à la suprématie tyrannique de l'Etat, dans le désir d'asservir l'Eglise, et c'est bien de ces opinions qu'on pourrait dire avec les Evêques de France: « *Servitutes potiùs quàm libertates.* » Il s'est posé comme l'adversaire implacable « des prétentions et envahissements de la cour de Rome, » comme on dit encore à Madrid. A ce titre, remarquons-le, il a les sympathies les plus vives du *Journal des Débats;* touchant accord qui rassemble, dans une commune hostilité contre l'Eglise, ceux que sépare d'ailleurs toute la politique!

Qu'attendre donc d'un tel ministre et d'un tel cabinet? La propriété ecclésiastique sera-t-elle respectée par les disciples des jansénistes et des révolutionnaires de notre Assemblée de 1791? La soumission, la déférence pour le souverain pontificat, la reconnaissance des droits du pouvoir spirituel seront-elles admises par des hommes qui n'écoutent que leur orgueil et qui ne croient qu'à leur propre puissance?

Il n'y a donc à nos yeux qu'une nouvelle accélération de l'entraînement fatal qui pousse l'Espagne aux abîmes. La logique des révolutions est inflexible; la haine de l'autorité, le mépris des lois fondamentales sur lesquelles reposait la monarchie catholique ne peuvent conduire qu'à l'anarchie, à la persécution, à la ruine.

Puisse l'Espagne échapper à cette effroyable extrémité! C'est notre vœu le plus cher; certes, nous n'en désespérons pas!

Qu'on nous permette d'énumérer ici quelques-uns des motifs de cet invincible espoir.

Et, d'abord, c'est précisément dans les crises les plus redoutables que se déploie la miséricorde du Tout-Puissant. Ainsi que le disait notre grand Bossuet: « Quand Dieu veut faire voir

qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit. » Aussi l'aigle de Meaux ajoute ce cri : « *Sperabamus!* »

Puis, la cause de l'Eglise compte de vaillants champions. L'attitude des Evêques est pleine de noblesse, de dignité et de force. Gardant à l'égard des vainqueurs du jour une réserve commandée plus encore par le soin de leur propre gloire que par les lois de la prudence, laissant cours aux événements sans se précipiter au devant d'eux, et, en même temps, n'entamant pas de lutte téméraire, et ne fournissant pas à la malveillance le prétexte d'une résistance systématique, ils opposent la douceur et la fermeté aux envahissements et aux iniquités; aux injustices, ils répondent par l'abnégation et forcent l'admiration même de leurs ennemis.

Le second ordre du clergé et les débris des Congrégations religieuses imitent par leur union et par leur dévouement la conduite des premiers pasteurs. Enfin, des écrivains animés d'une constance égale à leur zèle, redoublent d'efforts; leur nom est plus d'une fois revenu sous notre plume : ce sont les rédacteurs de la *Cruz*, de Séville; de la *Esperanza* et du *Catolico*, de Madrid. Une feuille nouvelle, la *Estrella*, va, dans la capitale, prendre rang parmi cette phalange généreuse qui compte aussi de loyaux adhérents dans plusieurs provinces. « Elle défendra, dit-elle, la cause de la religion, principe de salut, et celle de la monarchie, forme indispensable, historique et glorieuse de gouvernement. Sans la religion, toute moralité est une vaine parole; sans le trône, jamais il n'y aura de liberté pour l'Espagne. La religion d'abord, puis la monarchie appuyée sur la religion, voilà le remède héroïque aux maux que souffre notre patrie! » Nous suivrons avec un vif intérêt les efforts de ce nouvel organe des seules doctrines qui puissent rendre à l'Espagne la paix et la grandeur.

Au milieu du débordement des écrits impies et subversifs, c'est une vraie joie que de voir un tel concours mis au service de la vérité. A ce propos, nous ne saurions trop engager nos amis à user avec toute la résolution possible des moyens légaux que l'état du pays leur permet d'employer. Puisque les révolutionnaires font si grande parade de la liberté, c'est bien le moins que cette liberté profite à la cause de la Religion. Un prêtre distingué, un chanoine de Malaga, l'établissait avec une haute raison dans le dernier numéro de la *Cruz* : c'est calomnier l'Eglise que de la représenter comme l'ennemie de la liberté. Bien au contraire, le Christianisme seul a apporté dans le monde la vraie liberté, et l'Eglise s'est toujours trouvée en lutte avec le despotisme des rois ou avec le despotisme des masses, attaquée

aussi bien par la souveraineté arbitraire des princes que par la souveraineté arbitraire du peuple, et finissant tôt ou tard par triompher des excès de l'une comme des excès de l'autre.

La paix, la liberté, les progrès et le bonheur d'une nation, dit un autre publiciste, M. de Zappino, ne s'acquièrent, ni à force de révolutions, ni à force de majorités parlementaires, ni par le moyen de constitutions plus ou moins démocratiques. La liberté, à laquelle aspirent les peuples modernes ne consiste pas à secouer tout joug qui peut empêcher nos actes bons ou mauvais : elle n'est pas un privilége en faveur de certaines classes qui se disent opprimées, au préjudice de toutes les autres. Non : la liberté n'est pas l'œuvre des hommes, c'est l'un des dons les plus précieux et en même temps les plus terribles que le Créateur ait accordés à sa créature. C'est la faculté de choisir entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le crime. Aussi la liberté véritable, solide, avantageuse, est celle-là seulement qui s'appuie sur le principe d'autorité, sur cette force morale qui résulte de l'union parfaite des pouvoirs légitimes et également constitués, pour maintenir l'équilibre entre les devoirs de chacun et les droits de tous, entre les intérêts moraux et les intérêts matériels. Le remède à nos maux est donc le triomphe du principe qui repose avec sincérité sur les bases éternelles de la justice et de la morale ; c'est l'établissement d'un système de gouvernement qui, en satisfaisant pleinement les purs et légitimes désirs des hommes sensés de tous les partis, et faisant généreusement les concessions compatibles avec la raison, l'équité et les besoins du siècle, réunira fraternellement tous les Espagnols à l'ombre de cette monarchie, qui a donné tant de gloire à notre patrie, et surtout de cette religion qui a été celle de nos pères, de cette religion dont les divins préceptes enseignent aux rois à gouverner, non comme des tyrans, mais comme des pères, et aux peuples à obéir, non comme des esclaves mais comme des fils !

Ces pensées sont excellentes et nous n'y saurions trop applaudir. Voilà comment les Catholiques espagnols doivent comprendre leurs devoirs et y conformer leurs actes.

Enfin, tenons compte surtout de la foi des populations et de leurs souffrances. Ni l'impiété, ni l'esprit de rébellion n'ont pu encore ébranler au cœur de l'immense majorité l'intime attachement à la religion catholique ; l'Espagne vient d'en donner d'admirables preuves. La crise qu'elle subit a d'ailleurs sa vertu propre : il y a dans la douleur résignée et supportée avec persévérance une force triomphante et assurée. H. DE RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

On lit ce matin dans le *Moniteur* :

Bucharest, 4 décembre.

D'après des informations reçues de Sébastopol, en date du 25 novembre, ...glais ont pris une redoute russe défendue par une batterie de neuf ... et s'y sont établis.

... le *Times*, informé par voie de Constantinople, le bruit

courait que le général Luders avait amené aux assiégés un renfort de 15,000 hommes.

Nous avons annoncé, d'après le *Moniteur*, une large promotion qui vient d'avoir lieu dans la marine. Mais la nouvelle de ces récompenses si justement méritées ne serait pas complète si nous ne faisions connaître la lettre que le général Canrobert a écrite au ministre de la guerre pour lui soumettre ce travail de récompenses, et lui exprimer la haute estime que lui a inspirée la conduite du corps de marins qui ont concouru aux travaux du siége :

L'admiration de l'armée tout entière, dit le général, est acquise à ces braves gens, qui ont lutté depuis le commencement de nos opérations, avec une énergie sans égale, contre les difficultés les plus grandes qui se soient peut-être jamais présentées dans un siége. Leurs pertes sont énormes, eu égard à leur effectif, et il y a telles de nos batteries de marine, comme celles du fort Génois, commandant Penhoat; comme la batterie n° 2, commandée par le capitaine de frégate Méquet, qui ont été dix fois détruites par un feu supérieur, et qui ont toujours recommencé la lutte avec une incroyable audace.

Le capitaine de vaisseau Rigault de Genouilly, les capitaines de frégate Penhoat, Méquet et Lescure, le lieutenant de vaisseau Tricault, l'enseigne de vaisseau Lebreton de Rauzegat, l'aspirant Hamelin, l'aspirant volontaire de Leusse, proposés pour l'avancement.

Les lieutenants de vaisseau Bianchi, de Somer; les aspirants Michel, Cavelier de Cuverville, Abel de Libran, proposés pour l'avancement ou l'admission dans la Légion-d'Honneur, ont joué dans ce grand combat d'artillerie un rôle tout à fait hors ligne. Beaucoup ont été blessés. L'aspirant de 2e classe Michel, qui a eu la jambe emportée, est tombé en criant: « Vive l'Empereur! » et en exhortant ses camarades à continuer le combat.

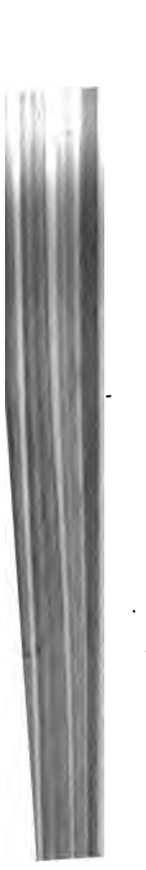
Je voudrais, monsieur le maréchal, que toutes les demandes qui font l'objet de ce travail fussent accueillies. Plusieurs des officiers et marins auxquels elles s'appliquent auront succombé dans cette lutte qui se continue opiniâtrément avant de recevoir la récompense que leur belle conduite leur a déjà méritée. Tout le monde applaudirait, dans les armées de terre et de mer, aux décrets spéciaux qui conféreraient des avancements ou des récompenses si bravement gagnés.

Veuillez agréer, etc. Général CANROBERT.

Sur le rapport de M. le ministre de la marine, des décrets en date du 2 décembre ont confirmé toutes les propositions faites par le commandant en chef de l'armée d'Orient.

La plupart des correspondances particulières de Crimée vont jusqu'au 13 novembre, et presque toutes elles s'occupent des précautions qu'on a prises, depuis la bataille d'Inkermann, pour fortifier le côté des lignes anglaises que sa faiblesse désignait aux coups de l'ennemi.

Deux régiments français ont été ajoutés aux forces qui défendent Balaclava; car c'est aujourd'hui le point qui paraît le plus



. ...aire, pour la manie

On mande de Madrid, 2 décembr

Le Congrès a décidé que les éle
jusqu'après le vote de la loi propos

Des faits qui ne nous sont pas cc
Cortès, et il faut croire que l'existe
cée un moment, puisqu'une dépê
viennent d'accorder, à la majorité c
fiance au cabinet qui, en conséquen
fonctions. »

GRAND-DUCHÉ DE PARME. — No

« La duchesse régente de Parme, |
titué l'Université des études de Parm
chancelier, et la direction et la dis
confiées à une direction suprême d
deux vice-présidents, un prieur pou
crétaire. Le marquis Pallavicino Giani
verture de l'Université de Parme et
aura lieu le 8 janvier 1855. Les cours
ront lieu en août. »

DANEMARK. — Hambourg, 5 décem

D'après le résultat général connu c
toutes, à quelques rares exceptions pr
ministres s'est immédiatement rassem

Le roi a accepté la démission des mi
la formation d'un nouveau cabinet, de

On lit dans le *Moniteur* du 5 décemb

« Le ministre de l'instruction publiq
la session du conseil impérial de l'inst
posé ...

trouvé, à Civita-Vecchia, des lettres du Cardinal Antonelli, qui lui offrait, de la part du Souverain-Pontife, l'hospitalité la plus gracieuse et la plus complète. Un appartement lui avait été réservé au Vatican, dans le palais du Cardinal Archiprêtre de Saint-Pierre. C'est là que Mgr l'Archevêque de Paris est descendu, et qu'il est, depuis son arrivée, l'objet des soins les plus prévenants.

ANGLETERRE. — Le très-révérend docteur Burgess, évêque du diocèse de Clifton, est mort inopinément le lundi 27 novembre, au couvent de Westburg. Les fidèles de son église ont perdu en lui un père tendre et affectionné, un pasteur vigilant dont la vie et les travaux ont été une suite non interrompue d'actes vraiment apostoliques. La mort l'a surpris au moment même où il remplissait les devoirs d'un humble missionnaire. Tous les Evêques aujourd'hui en Angleterre, le clergé et les fidèles des diocèses voisins ont dû assister à ses funérailles.

— M. Lucas a annoncé dans le *Tablet* sa résolution de se retirer de la vie politique si l'appel fait à Rome contre la décision de Mgr l'Evêque d'Ossory dans l'affaire du Rév. M. Keeffe était rejeté. « Ce n'est pas, dit M. Lucas, dans un moment d'irritation, ou par fatigue, ou par toute autre cause indépendante de ma volonté, que je me retirerais de mon plein gré; mais un homme dans ma position, avec les vues que je me propose, avec mes opinions, n'a pas à choisir; il faut qu'il se retire, parce qu'il n'aurait aucun motif raisonnable de soutenir un conflit sans espoir. »

PIEMONT. — L'épiscopat piémontais vient de perdre un de ses membres : M. Pasio, évêque d'Alexandrie, mort à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 73 ans. Par suite de la mort de Mgr Pasio, il y a aujourd'hui quatre siéges vacants dans les Etats de terre-ferme, Alexandrie, Fossano, Albe et Sarzane, et deux en Sardaigne, Bosa et Bisarcio. (*Armonia.*)

— Après les personnes de service du séminaire de Turin, le tour des professeurs est venu. Dès le commencement de la prise de possession du séminaire, on avait vexé de toute manière les professeurs pour les contraindre à s'en aller, sans avoir l'air de les chasser. Les professeurs ont supporté patiemment toutes les avanies, résolus de ne pas céder la place sinon par violence. L'abbé Vacchetta, voyant ses projets déjoués, et voulant aller jusqu'au bout, vient de prendre une nouvelle mesure; il enlève aux professeurs la table qui jusqu'à présent avait été fournie par le séminaire même. Les professeurs se pourvoient ailleurs et ils continuent leur besogne. Les classes soit de philosophie, soit de théologie sont tenues hors du séminaire dans des chambres louées.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Par décrets du 4 décembre :

M. Troplong, premier président de la cour de cassation, sénateur, est nommé président du Sénat pour l'année 1855.

Sont nommés pour l'année 1855 :

MM. Mesnard, premier vice-président du Sénat; Drouyn de Lhuys, le maréchal Baraguey d'Hilliers, le général comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, vice-présidents du Sénat.

MM. Schneider et Reveil, députés, sont nommés vice-présidents du Corps

impériaux, sont nommés conseillers d
M. Richaud, maître des requêtes
requêtes de 1re classe. M. Charles
nommé maître des requêtes de 2e clas
est nommé auditeur de 1re classe.

Sur la proposition du ministre secré
truction publique et des cultes, M. G
sident du conseil central des Eglises ré
miral Baudin, décédé; et M. le généra
gislatif, a été nommé membre du cons
M. le comte Auguste d'Ayguesvives

(1) M. Vaïsse, sénateur, reste chargé de l'

Nous ne saurions trop recommander
et pianistes, la clef linéaire et transpos
tant Thomas. Grâce à cette découverte
mentale n'est plus qu'un jeu, et, en mo
demi-heure, tout pianiste apprend à a
sique. Par cette méthode, le ton absolu
Le système vocal, qui transpose naturel
strumental, et la transposition de l'ins
celle de la voix. Ce procédé de la clef li
simple en soi que précieux dans ses avan

Persuadé des bons résultats de cette
ment de la rédaction d'un solfége rhyt
nouvelle méthode.

at

BOURSE DU 5 DÉC

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE
3 0/0. . .	comptant.	72 70
	fin courant. . .	

L'AMI DE LA RELIGION

VŒU DE Mgr DE VILLECOURT, ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE, EN FAVEUR D'UNE DÉFINITION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Que l'Eglise catholique est belle, au moment où de son sein sort cette voix divine qui rend d'infaillibles oracles! Quelle heure touchante pour tout le peuple fidèle que celle où il contemple, autour de la chaire du Docteur suprême, le chœur de ses maîtres et de ses Docteurs immédiats dans la foi!

Après avoir rendu compte de notre croyance à ceux qui la contredisent, qu'il nous soit permis aujourd'hui, — fête de l'Immaculée Conception de Marie, — de nous réjouir dans le Seigneur des choses qui se préparent en l'honneur de sa glorieuse et très-pure Mère.

Pourquoi ne le dirions-nous pas?

Déjà il arrive à nos oreilles comme un écho anticipé du concert touchant de tous les organes de la grande tradition de l'Eglise, proclamant Marie *pleine de grâce* et *bénie entre toutes les femmes*, non-seulement par le privilége de sa maternité divine, mais encore par l'insigne prérogative de sa Conception Immaculée.

Au moment même où nous tracions ces lignes, était lue, aux acclamations enthousiastes des Pontifes réunis à Rome, la Bulle qui établit, sur l'inébranlable fondement de la foi, la croyance à laquelle notre siècle doit tant de merveilles de miséricorde.

Mais ici nous voulons nous taire, et tandis qu'autour du Siége de Pierre les voix de nos Pères se font entendre, écoutons nous-même celle d'un des vénérables Pontifes de notre Eglise de France, toujours si ardente pour la défense des priviléges de Marie Immaculée :

Lève-toi donc, ô Père des chrétiens! La piété est dans ton nom; montre-toi, entre tous ceux qui l'ont porté, pieux envers Marie. Le sort t'a fait une part excellente, et l'héritage que tu as reçu est pour toi plein de gloire : *Funes ceciderunt tibi in præclaris, etenim hereditas tua præclara est tibi.* Les regards de tous les fidèles sont tournés vers toi. Après tant d'épreuves et tant de tempêtes, une consolation que beaucoup de tes prédécesseurs désirèrent te semble réservée. N'hésite donc pas, bienheureux Père! ne laisse pas échapper ce que tu as dans la main, et qu'un autre ne reçoive pas ta couronne. Ce qu'il t'est donné de faire, fais-le sur-le-champ; chaque jour te rapproche du tombeau, où il n'y a plus ni action, ni délibération, ni sagesse, ni science : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam; quidquid facere potest manus tua,*

per gramma. Glorifie le Seigneur
tressaille en Dieu, qui a préservé
leur ardente dévotion pour Marie
ton jugement définitif pour faire, a
et pour te bénir, Père très-saint, e
yeux ont vu la lumière qui éclate p
la gloire du peuple d'Israël : *Videri*
gentium et gloriam plebis Israel. »

Ces belles paroles sont le co
où Mgr l'Evêque de La Rochel
nellement, et le témoignage
souhaits (1). Le digne Prélat
point cité au moment où les co
sayaient de jeter le trouble d
réserver cette voix pure et pie
moins c'est notre espérance, —
et même cri avec celle du Pontif
dans la Ville éternelle.

Heureux d'avoir pu, en cette
pour prêter sa majesté et sa f
blesse du nôtre!

Nous recueillons avec un empres
nent et partagent, tous les détails q
nements auxquels Rome a déjà prél
l'heureux témoin.

Le 24 novembre, se sont termi
conférences avaient commencé le 2
zette officielle de Venise. La Bulle av
pour qu'ils l'examinassent avec le

séculiers. Dans les séances, chacun pouvait librement discuter l'acte qui avait été proposé à l'examen.

Trois conférences ont eu lieu, et chacune a fait ressortir l'admirable unanimité de tous ces Prélats, réunis au nombre de plus de cent-vingt et venus de toutes les contrées du globe. A la dernière séance, une immense acclamation a accueilli la lecture de la fin de la Bulle. Le R. P. Passaglia a prononcé un discours qui faisait couler de tous les yeux les plus douces larmes, et les Evêques ont proféré avec un ardent enthousiasme ce cri magnifique : « Vive Marie Immaculée ! »

C'est aux premières Vêpres de la fête, c'est-à-dire le 7, qu'a dû être faite la lecture solennelle de la Bulle, à Saint-Pierre de Rome. Le Saint-Père devait la lire lui-même, au moins, dit-on, dans la partie relative à la définition dogmatique.

Le 8, jour de la solennité, N.-S.-P. le Pape doit officier pontificalement à Saint-Pierre ; puis Sa Sainteté se rendra dans la chapelle située derrière la Confession de Saint-Pierre pour y couronner une image de la Très-Sainte-Vierge.

Enfin, un des prochains jours, le Saint Père, accompagné de tous les Evêques présents à Rome, procédera à la consécration solennelle de la basilique de Saint-Paul, hors des murs. H. RANC.

D'UN SERMON PROTESTANT CONTRE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Il existe à Paris un temple, dit de l'*Oratoire*. Dans ce temple on entend chaque dimanche un *sermon* débité alternativement par deux ministres, dont l'un, M. le pasteur Monod, enseigne le christianisme de Calvin, et l'autre M. Athanase Coquerel, ancien représentant, prêche le christianisme humanitaire de la nouvelle Allemagne. Spectacle curieux et plus éloquent par lui-même que toute l'éloquence des pasteurs ! Car il est une preuve éclatante que non-seulement il y a autant de religions que de temples dans le protestantisme, mais que dans le même temple il y a autant d'enseignements contradictoires que de ministres.

Or, le dimanche 12 novembre, la chaire du temple de l'*Oratoire* appartenait à M Athanase Coquerel qui *veut la liberté de conscience illimitée et générale*, absolument comme M. Emile de Girardin ; et le pasteur en a profité pour parler à ses ouailles de la question mise à l'ordre du jour par le *Siècle*, la *Presse* et les *Débats*, l'Immaculée Conception *de la sainte mère du Sauveur*. Il paraît que M. Coquerel a été satisfait de lui-même et de son éloquence ; car il a fait imprimer son *sermon*. Nous l'en remercions pour notre propre compte : nous connaissions peu l'éloquence de la chaire protestante, et le discours imprimé du prince des orateurs de la *réforme* à Paris nous a procuré une édification que nous désirons faire partager à nos lecteurs.

Le sermon de M. Coquerel se compose, comme la plupart des sermons, d'un texte, d'un exorde, d'une exposition, d'une confirmation, d'une péroraison.

Le texte est tiré de saint Paul et énoncé en ces termes : *Chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.*

L'exorde se compose du développement de ces deux pensées : 1° Tout dogme est une séparation, et par là même tout dogme est contraire à la *vérité* et *à la simplicité* de l'Evangile ; donc l'Eglise catholique *qui se prépare à introduire un nouveau point de croyance* met une *barrière de plus* entre elle et l'Evangile, entre elle et les protestants, entre elle et le monde. 2° L'orateur ne *comprend point* qu'au moment *où des prélats s'assemblent à Rome aux pieds du trône de leur chef suprême pour promulguer un dogme de plus, son Eglise demeure impassible devant un fait aussi extraordinaire.* Il vient donc étudier avec ses *auditeurs cette doctrine ou plutôt ses bases.* « Que s'il se trouve, continue le prédicateur, par impossible au milieu de vous quelques fidèles, trop étonnés, — de quoi peuvent être étonnés les auditeurs de M. Coquerel ? — inquiets peut-être de voir apporter de telles discussions dans ce temple, et disposés à me dire : « Que vous importe ce qui se passe dans une Eglise « étrangère, et que sert de considérer de si près une inno- « vation qui n'ébranlera point notre foi... » Mes frères, qu'ils prennent garde de se laisser atteindre par cette maladie du siècle qu'on nomme la défaillance morale, et de n'avoir plus le courage de leur opinion ; aucune Eglise chrétienne n'est étrangère pour un vrai chrétien. »

Cette précaution oratoire n'était pas inutile, comme le prouve un compte-rendu de ce sermon, envoyé par un protestant au *Morning-Chronicle* de Londres. Le correspondant remarque avec raison que la question de l'Immaculée Conception de la mère de Dieu est une *question de famille* entre les catholiques, à laquelle les protestants de toutes les sectes et en particulier les protestants de la secte de M. Coquerel n'ont absolument rien à voir.

Mais continuons notre analyse.

Après l'exorde viennent trois *prœnotanda*. 1° M. Coquerel déclare que ce n'est pas en haine des Jésuites qu'il est contraire à l'Immaculée Conception, *se sentant prêt à prendre la vérité de toute main, même de celles des Jésuites.* 2° Il remarque que la décision qui se prépare ne sortira point d'un concile, probablement parce qu'*on a redouté les précédents et prévu qu'un concile du XIXe siècle* pourrait bien imiter le *dernier, celui de Trente, et se garder de résoudre le point en litige.* 3° Il refuse à l'Eglise le pouvoir de définir une vérité contenue dans l'Ecriture ou la tradition.

Ces principes posés, M. Coquerel arrive enfin à sa thèse elle-même, savoir que la croyance au privilége par lequel Marie a été préservée du péché originel n'est qu'une *erreur entée sur une erreur*. Ici nous devons citer, on ne croirait pas à notre analyse :

Ce dogme nouveau, quel est-il ? Le voici réduit à son expression la plus

simple : on veut affirmer que Marie, la Vierge, la mère du Sauveur, a été sainte et pure à travers toute son existence, en donnant à ce mot toute l'extension qu'il peut recevoir ; en d'autres termes, on veut affirmer que Marie n'a été, en quelque instant que ce soit des commencements mêmes de son existence, enveloppée dans la souillure et la condamnation du péché originel.

Et si je réussis à vous prouver qu'entendu de la façon que cette doctrine suppose, le péché originel est une erreur aussi contraire à l'Evangile qu'à la conscience et à la raison, il en résultera que le prétendu dogme qu'on veut proclamer n'est qu'une erreur entée sur une erreur.

A ces mots, après avoir mis devant vous et cette définition et cette promesse, je me sens saisi d'un étonnement que je désespère d'exprimer. Me voici donc, après dix-huit siècles de christianisme et trois siècles de réformation, après tant de livres publiés et lus, après tant de longues discussions, dans ce siècle de lumières, dans ce pays si fier d'en posséder sa large part, dans cette capitale, dans cette chaire, me voici amené à vous prouver laborieusement ces deux choses : la première, que dans les commencements d'une vie humaine, avant que l'être humain ait vu le jour, et après, avant l'éveil de l'activité, de la conscience, de la raison, durant les jours de vie instinctive et végétative pour ainsi dire, il n'y a ni péché, ni souillure, ni condamnation ; et la seconde, que nous ne sommes en rien coupables d'un premier péché commis sans notre participation, avant notre existence, il y a des milliers d'années, par un autre !

Nous ferons grâce aux lecteurs des arguments de M. Coquerel contre le dogme du péché originel : ces arguments, mille fois réfutés depuis Pélage, se trouvent partout. Il en est un cependant dont M. Coquerel est l'inventeur, que nous n'avons trouvé dans aucun livre de controverse protestante. Ce raisonnement nouveau est une figure de rhétorique, et on l'appelle, s'il nous en souvient, *prosopopée*. Le voici ; il mérite d'être relaté :

Mais que fais-je ici, et que sert, dans une cause pareille, d'accumuler ou les argumentations ou les terreurs ? Je vois d'autres témoins à invoquer, et ces témoins, Mères Chrétiennes, c'est vous ! Les prélats se réunissent et vont travailler à raffermir ces erreurs qui penchent vers leur chute : opposons assemblée à assemblée ; ayons la nôtre, et que le monde décide entre les deux, et que notre assemblée, tendres mères qui m'écoutez, se forme de vous et de vos enfants !... Quoi ! ce petit enfant, si souhaité, si attendu, si chéri, dont le premier cri, annonçant la vie, a fait bondir votre cœur dans le plus profond de votre être ; ce petit enfant, serré avec tant de puissance d'amour sur votre sein, quand il a reçu sa première nourriture maternelle ; ce petit enfant, dont vous jouissez tant à surveiller le sommeil, à saisir le réveil, et qui vous apparaît alors si radieux d'innocence, de sérénité et de joie, lorsqu'il sourit à la lumière et s'épanouit sous vos délicieuses caresses ; ce petit enfant, impur avant la moindre impureté possible, est né souillé, condamné, perdu, et peut vous être ravi à jamais jusqu'en enfer, avant de vous causer le moindre chagrin, pour vous avertir au moins de ce chagrin éternel... Et l'on veut vous faire croire ces choses ! Non, je vous adjure de rendre témoignage, et j'invoque tranquillement votre protestation. Non, ces choses, vous ne les croirez

pas; et ce berceau, d'où s'élève jusqu'au fond de vos cœurs un si légitime démenti, ce berceau, je voudrais l'emporter jusqu'au pied de ce trône pontifical d'où l'on attend que la vérité descende; jusqu'au milieu de ce concile de prélats qui vont la formuler, et je leur dirais simplement : « Regardez! regardez toute cette innocence; regardez cette créature du bon Dieu, comme disent si bien les simples : regardez ce petit enfant vous sourire à vous-mêmes, au moment de vos anathèmes, et prononcez-les, si vous le voulez; prononcez qu'il est né pécheur et condamné... Le monde ne le croira pas... *Chacun de nous rendra compte pour soi-même à Dieu.* »

Nous ne savons si les *mères chrétiennes* de l'*Oratoire* ont été touchées de cette théologie de nourrice; mais il nous semble qu'il est difficile de porter plus loin le plaisant dans le charlatanisme.

Après ce coup de théâtre, M. Coquerel termine son allocution comme il l'avait commencée, en déclarant que le véritable symbole chrétien est celui qui exclut tout symbole :

Le christianisme de Jésus-Christ et des apôtres, le christianisme de l'Evangile, le christianisme de l'Eglise primitive, avant Nicée, avant Ephèse, avant la foi politique des Empereurs et la foi intolérante des conciles, est en pleine conformité, du premier de ses mots au dernier, avec notre esprit, notre cœur, notre sens moral et religieux.

Mais, hélas! le christianisme, dont l'empire romain, en sa décadence, s'est fait une barrière pour arrêter, s'il se pouvait, les barbares du Nord et sauver ses débris; le christianisme des Clovis et des Genséric, quoique l'un fût orthodoxe et l'autre arien; le chrisiianisme des Croisades, se laissant emporter à la conquête d'un tombeau, dont on ignorait et dont on ignore encore l'emplacement; le christianisme du moyen âge, avec ses ténèbres de toute sorte, ses superstitions, son oubli de l'Evangile qu'il ne savait pas lire, son horrible système d'intolérance, légalisée, et juridique, et guerrière, ses longues séries de supplices à travers la chrétienté assujettie et gémissante, de sorte qu'il a bien moins élevé d'autels que de donjons et de gibets, d'échafauds et de bûchers... ce christianisme, avec l'inquisition pour couronnement, non, il faut le dire à la gloire de Dieu et de Jésus, ce christianisme-là n'est pas d'accord avec la conscience humaine; instinctivement il lui répugne, et quand elle semble s'en accommoder, c'est qu'il n'est plus qu'une religion de pure forme, de simple hérédité, qu'on accepte au hasard et qu'on professe de même. Alors, plus l'esprit humain s'éclaire et s'épure, plus les lumières se répandent, plus les grands principes du juste et de l'injuste sont compris et deviennent populaires, plus aussi le divorce devient profond avec toute forme chrétienne qui veut s'imposer à la conscience chrétienne et qui la contredit.

Voilà ce que devient entre les mains du libre examen la divine religion de Jésus-Christ : un déisme flottant et indécis, qui n'a d'autre règle que les variations sans nombre de l'esprit et du cœur de l'homme. Nous remercions M. Athanase Coquerel de nous en avoir fourni une nouvelle preuve et un nouvel exemple.

L'abbé J. COGNAT.

BELGIQUE

OUVERTURE DU PARLEMENT. — DISCOURS DU ROI. — ADRESSE DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — LE FAUX LIBÉRALISME EN DÉROUTE.

Le faux libéralisme et la Franc-Maçonnerie viennent d'éprouver de rudes échecs en Belgique. Leurs fanfaronnades menaçantes n'auront servi qu'à faire ressortir davantage l'impuissance à laquelle l'union des pouvoirs et le bon sens de la population les condamnent.

Les loges avaient eu pourtant recours à leurs dernières ressources. Profondément effrayées de l'échec que les électeurs leur avaient fait essuyer le 13 juin de cette année, et qui renouvelait pour elles les humiliations analogues de 1850 et de 1852, elles s'étaient agitées sous ce coup, d'un bout à l'autre du territoire. La fameuse fête solsticiale nationale, dont le *Tracé* a depuis été livré à la publicité, avait mis le comble à leur excitation. Dans leurs réunions secrètes, où leurs orateurs endoctrinent les adeptes obéissants, comme dans les journaux qui leur servent d'avocats auprès du public, ce ne fut plus qu'un cri de guerre. Guerre à l'Eglise, guerre aux Catholiques, guerre aux libéraux modérés qui refuseraient de plier sous le sceptre du Grand-Orient, et de participer à la nouvelle campagne contre la religion et les institutions du pays! Coupable de n'avoir pas mis partout à la disposition de la secte les influences de corruption et de violence dont l'administration précédente appuyait sans pudeur ses candidats, le ministère devait être le premier enveloppé et emporté dans la tempête.

Quoique tout à fait factice et superficielle, cette agitation ne fut pas d'abord entièrement sans effet. Elle exerça une véritable pression sur les esprits timides; elle influença quelques conseils communaux dans les résolutions qu'ils avaient à prendre pour leurs établissements d'éducation; enfin, on se rappelle que le cabinet lui-même fut sur le point de se dissoudre. Mais la réaction n'alla pas plus loin. Le jour commençait à se faire sur la nature des manœuvres auxquelles elle avait dû ses premiers succès et sur le but qu'elle se proposait. Déjà moralement vaincue, l'intrigue maçonnique et révolutionnaire est venue expirer au pied du trône, entouré de la représentation nationale.

La convention d'Anvers ou, — pour parler d'une manière plus générale et non moins exacte, — l'intervention du clergé dans les athénées et colléges subventionnés par l'Etat et les communes, tel était, on se le rappelle, le principal prétexte de la levée de boucliers ordonnée par le Grand-Orient de Bruxelles. C'était la trahison de M. de Brouckère d'avoir pu s'entendre sur ce point avec les membres vénérables de l'épis-

initiés.

La question ayant été ainsi po
il nous semble que le ministère
luder. Il n'a pas commis cette
choppement qu'on voulait jeter
ce qu'elle devînt la pierre de
deux chambres.

Le discours, prononcé par le
contenait ce paragraphe suffisam
tion publique, à tous les degrés,
licitude; mon gouvernement est
grand intérêt social; *les lois qui*
conforme à leur esprit. » Puis, i
sur l'organisation du jury d'exan
rieur.

Le Sénat, en Belgique, est élec
ne représente plus particulièrem
de paix. Ce n'est point que la fer
nécessaire. Il a donné le bon exen
Son adresse a été discutée et acc
tons qu'elle a été votée à l'unanin
orateur, M. Van Schoor, en en c
graves, les a rendus plus saillant
à comprendre. Reprenant presq
discours royal sur l'instruction, le
signification plus caractérisée. «
règlent cet important objet, *pe*
exécution conforme à leur esprit

seurs, ne tendraient à rien moins qu'à établir à leur profit un véritable monopole, au détriment de l'intérêt général et des prescriptions constitutionnelles.

La chambre des représentants n'a pas été si vite en besogne; mais là encore, si le faux libéralisme, renié par le ministère et flagellé par le Sénat, a voulu relever la tête, il y a reçu une nouvelle leçon, et on peut dire qu'il n'a rien perdu pour attendre.

Avant d'engager la bataille décisive, il avait livré déjà des combats acharnés. Il y avait consacré plus d'une semaine. Pour ce parti, vérifier les pouvoirs des représentants, c'est tâcher de faire passer les siens et d'écarter les autres à tout prix. Ainsi, dans un collége, un de ses candidats n'avait triomphé de quelques voix que grâce à une scandaleuse violation du secret des votes; rien de plus pur qu'un tel mandat! En revanche, sur la liste du collége où M. d'Hoffschmidt a succombé, il se trouvait deux électeurs qui y sont inscrits depuis des années, qui ont participé à toutes les élections antérieures, dont on n'a pas contesté les suffrages tant que M. d'Hoffschmidt a été élu, et qui lui ont peut-être, cette fois encore, donné leurs voix. N'importe! L'admission du concurrent doit être ajournée. Enfin M. Ch. Rogier est remplacé à Anvers par le corps électoral de cette importante cité; la gauche vote contre M. Dellafaille qui l'a emporté.

Il était facile de prévoir, d'après ces préliminaires, l'obstination de la lutte sur la question essentielle. La majorité avait cependant fait connaître ses sentiments par la nomination des commissaires de l'adresse et par le choix de son rapporteur, l'honorable M. de Decker. Ce dernier nom signifie deux choses : *foi* et *liberté*, ou encore : *patrie* et *conciliation*. M. de Decker est précisément l'antipode des champions du parti exclusif.

De ceux-ci, chacun a joué son rôle. M. Prévinaire est venu le premier avouer piteusement à la tribune, que, s'il a voté au commencement de l'année l'approbation de la conduite tenue par le ministère dans la négociation avec les Evêques, il n'avait pas su ce qu'il faisait. Il s'est éclairé dans sa loge et il se rétracte. M. de Perceval, lui, a toujours combattu la convention d'Anvers; il veut que la chambre se déjuge pour lui donner raison. M. Verhaëgen déblatère comme de coutume, mais moins écouté que jamais, il spécule, après la séance, sur l'inattention dont il croit avoir été l'objet pour glisser dans les épreuves de son discours un grossier outrage qu'il n'a pas osé lancer en face à ses adversaires, et il se prépare ainsi le plus dur et le plus juste châtiment qu'homme public puisse recevoir. Enfin avant de revenir à cet incident, disons encore un mot de M. Frère. C'est celui-ci qui a développé les vues politiques de l'extrême gauche. Il veut que le ministère actuel se retire, premièrement parce que ce

ministère n'est pas libéral à sa façon, secondement parce que l'avénement des catholiques aux affaires augmenterait peut-être les rangs de l'opposition et lui rendrait, à ce qu'il croit, des chances plus prochaines de ressaisir le timon de l'Etat. Voilà pourquoi il combat le clergé et la convention d'Anvers. Que lui importe le reste?

Les ministres ont très-bien répondu à M. Frère : le ministre de l'intérieur, M. Piercot, lui a dit qu'il était aussi libéral que lui; le ministre des affaires étrangères, M. de Brouckère, a ajouté qu'il se croyait sûr d'être appuyé, non-seulement par la majorité de la Chambre en général, mais en particulier par la majorité de la minorité dite libérale. Il avait raison. Remarquons seulement que M. Piercot, M. de Brouckère et bien d'autres après eux, ont confirmé ainsi une remarque très-juste de M. le comte de Mérode, qui ne peut pas souffrir que les adversaires des Catholiques se parent exclusivement du titre de libéraux. « Moi aussi, ne suis-je pas libéral? » dit avec raison l'illustre champion de toutes les libertés. Ceux qui lui ont contesté cette épithète en sont déclarés à leur tour déchus par de plus exaltés. En réalité, les moins libéraux au fond sont ceux qui prétendent le plus à passer pour l'être seuls.

Y a-t-il plus de distance entre M. de Mérode et MM. Devaux, Lebeau, etc., qui ont voté avec lui, qu'entre ces honorables membres et des francs-maçons comme M. Verhaëgen, auquel il est temps de revenir?

Laissons donc le *Journal de Bruxelles* raconter l'épisode dont cet ancien président de la chambre des représentants a été le héros.

M. Delehaye. Je demande pardon à la Chambre de venir interrompre ce grave débat; mais j'ai à venger le corps électoral de Gand d'une injure toute gratuite que lui a adressée M. Verhaegen par la voie du *Moniteur.* Avant-hier, lorsque M. Verhaegen cita le résultat des élections communales de Nivelles comme une démonstration hostile à la convention d'Anvers, je lui dis : *Et à Gand donc?* M. Verhaegen répliqua : « *Je ne m'occupe pas de Gand,* » sans ajouter un mot de plus.

Or, ce matin, jetant les yeux sur les *Annales parlementaires,* j'y vois que M. Verhaegen s'y attribue le langage suivant : « *Il ne s'est agi à Gand que d'une question de vidange et de police de cabaret.* » J'en appelle à tous les membres de cette assemblée! M. Verhaegen a-t-il proféré cette injure lancée au corps électoral de la seconde ville du royaume?

De toutes parts. Non! non!

M. Delehaye. Non, messieurs, il n'a rien dit de semblable, et il s'est permis, chose inouïe! de glisser l'injure dans nos *Annales,* après la séance, sans avoir le courage de la prononcer en présence des députés gantois! Je laisse tous les cœurs honnêtes juges de cette conduite odieuse! Messieurs, vos murmures nous ont déjà vengés. Si M. Verhaegen avait osé prononcer ces mots, nous les aurions vivement relevés, mes honorables collègues et moi, et nous aurions protesté avec énergie. Mais il n'a pas eu ce courage: il nous a injuriés dans l'ombre!

Il savait parfaitement que la question électorale a été politique à Gand, qu'on y a combattu ma candidature, parce que j'avais voté pour la convention d'Anvers, parce que j'ai secoué le joug de quelques meneurs ambitieux, parce que je suis du nombre des libéraux indépendants qui ne pactisent pas avec leur conscience, parce que je n'admets pas le despotisme humiliant, abject, que certains libéraux exercent sur leur parti. Vos journaux, monsieur Verhaegen, m'ont combattu sur le terrain politique; pendant deux mois, ils m'ont prodigué les insultes et les calomnies; vos amis n'ont rien négligé pour empêcher ma réélection, et aujourd'hui vous venez dire (en vous cachant derrière une falsification des *Annales parlementaires*), qu'il ne s'est agi à Gand que d'une question de vidange et de police de cabaret. Fi! monsieur, j'en suis honteux pour vous. (*Profonde sensation.*)

Oui, je suis, je resterai libéral; mais je ne rendrai plus de services libéraux; je me suis séparé de meneurs tyranniques; je veux toujours agir selon ma conscience. Je suis convaincu, messieurs, que vous approuverez et la déclaration que je viens de faire et la protestation que je fais insérer dans nos Annales contre l'indigne procédé de M. Verhaegen. (*Marques très-vives de sympathie sur presque tous les bancs de la Chambre.*)

M. VERHAEGEN. La vive provocation de M. Delehaye...

PLUSIEURS MEMBRES. Non, il a exigé des explications.

M. VERHAEGEN. Ne saurait m'atteindre. Jamais....

VOIX DIVERSES. Si, si, vous n'aviez rien dit de ce qui est imprimé.

M. VERHAEGEN. Jamais on ne m'a attaqué là-dessus... M. Delehaye veut un débat irritant...

M. VAN OVERLOOP. Que vous avez provoqué.

M. VERHAEGEN. Je souhaite que M. Delehaye soit réélu en 1856.

M. DELEHAYE. Ce n'est pas vous qui y sauriez mettre obstacle.

M. VERHAEGEN. C'est ce que nous verrons. Voici mon explication. J'avais écrit mon discours, et j'y ai intercalé ma réponse à l'interruption de M. Delehaye. (*Oh! oh!*)

UN GRAND NOMBRE DE MEMBRES. Cette réponse est imaginaire. Nous n'avons rien entendu de semblable. Vous avez dit seulement : « *Je ne m'occupe pas de Gand.* »

M. VERHAEGEN. C'est que j'aurai dit cela d'une voix plus faible qu'on n'aura pas bien entendue. (*Murmures.*)

M. DELEHAYE. Qui donc osera attester que vous avez proféré l'injure? Personne; je l'en défie.

DE TOUTES PARTS. Vous avez raison. (Personne ne se lève pour déclarer que M. Verhaegen a prononcé les paroles incriminées. Vif tumulte dans l'assemblée. M. Verhaegen se retourne en vain, nul n'appuie son dire.)

M. VERHAEGEN. J'ai écrit ce que j'ai dit et pas autre chose. (*Vifs murmures.*) Il y a des témoins ici.

DE TOUTES PARTS. Il n'y en a pas!

M. VERHAEGEN. Je n'en dirai pas davantage, la Chambre jugera. (*Violents murmures.*)

M. LE PRÉSIDENT. L'incident est clos; silence, Messieurs, je vous en prie.

Plusieurs membres vont féliciter à son banc l'honorable M. Delehaye.

Nous avons voulu reproduire cet incident au vif; l'animation de la scène rappellera à nos lecteurs des exécutions du même genre qui ont eu lieu chez nous, alors que la parole vengeresse de M. de Montalembert ou de M. de Falloux écrasait certains coryphées de la révolution sous une honte dont le parti de l'anarchie ne s'est pas relevé.

Ce n'est pas seulement par cette manifestation collective, ni par la profession de foi individuelle et explicite de leurs sentiments que tous les hommes les plus éminents du libéralisme modéré ont voulu protester contre le joug humiliant des sociétés secrètes et se dégager de leur compromettante solidarité.

Ainsi M. Devaux est venu déclarer à la tribune qu'en approuvant la convention d'Anvers au 14 février, il n'avait été ni *illusionné* ni *trompé* comme le naïf M. Prévinaire, et il s'est très-spirituellement moqué de la fameuse formule d'exclusion portée contre le clergé *à titre d'autorité*.

Ainsi, M. Lebeau, fatigué des *préjugés déplorables* qu'on entretient depuis neuf mois sur le même sujet, a dit qu'il lui tardait d'en faire enfin justice et de reconnaître au Clergé le droit d'enseigner et de défendre la religion.

Ainsi, M. le comte Lehon, qui avait, il y a quelques années, fait échouer la convention de Tournay, autre arrangement proposé entre le clergé et l'administration de cette ville, s'est écrié : « L'archevêque de Malines a donné un bon exemple de conciliation; la convention d'Anvers finira par être appliquée partout; c'est surtout l'opinion libérale qui a intérêt à l'adopter. »

Ainsi, M. Charles de Brouckère, le bourgmestre de la capitale, le frère du président du conseil, qui a été plus spécialement le point de mire des attaques de la presse maçonnique, a su énergiquement confondre les implacables détracteurs qui ont calomnié sa conduite comme chef de l'administration communale dans les écoles de la ville et dans les établissements d'instruction moyenne, parce qu'il a cherché de bonne foi à exécuter, dans la sphère de ses attributions, la législation existante.

Enfin, le président de la Chambre, M. Delfosse, ne s'est pas contenté de démontrer que la convention d'Anvers était la conséquence logique de la loi sur l'enseignement secondaire et de dire aux opposants : « Travaillez, si vous le voulez, à la suppression de l'article 8 de cette loi; mais tant qu'il subsistera, souffrez qu'il soit exécuté loyalement. » Il a saisi l'occasion d'expliquer le vote qu'avec deux de ses collègues seulement il avait émis en 1842 contre la loi sur l'enseignement primaire, et il a affirmé qu'il n'avait eu nullement en vue de s'opposer alors à l'obligation qu'elle impose de l'instruction religieuse.

Un vote solennel a couronné ces débats, qui ont duré huit jours et n'ont été clos que le 25 novembre. 81 voix contre 12 ont condamné les prétentions de MM. Frère et Verhaëgen. Dans le pays, la majorité est encore plus forte. C'est ce qu'ont bien senti tous les hommes d'Etat de l'ancien libéralisme, et c'est ce qui a inspiré leurs paroles et leurs actes. Ils savent que la po-

pulation est restée foncièrement catholique, et ils ne veulent pas s'en séparer. Ajoutons, à l'honneur de leur patriotisme, que les circonstances leur paraissent trop graves pour qu'ils consentent à compliquer encore et peut-être à exposer l'avenir de la Belgique dans des luttes de parti sans raison et sans but.

Il importe aussi de constater que, si la déroute des ennemis de la liberté religieuse a été prodigieuse, la modération de ses défenseurs n'est pas moins admirable. Cette modération ne s'est pas démentie un instant, malgré les provocations répétées de leurs adversaires et les défaillances exceptionnelles de quelques-uns de leurs alliés. Elle s'est montrée d'abord dans l'élection du président. Quoique disposant de la majorité absolue, les Catholiques ont unanimement maintenu au fauteuil un libéral honnête, mais des plus avancés. De même dans le choix du rapporteur, les commissaires de l'Adresse, presque tous appartenant à la même opinion, cinq de la droite et un du centre, ont réuni leurs suffrages en faveur de celui de leurs collègues qui s'est toujours le plus énergiquement prononcé pour le gouvernement par la conciliation et contre toute direction exclusive, de quelque part qu'elle vînt. Enfin, quelques habiles de l'extrême gauche ayant voulu jeter du doute sur les intentions et les arrière-pensées d'une partie de la majorité, le chef des deux ministères, qui furent composés uniquement de Catholiques, l'honorable M. de Theux a donné à la politique de rapprochement le sceau de sa haute expérience et de son incomparable autorité.

Nous n'exagérons pas en tirant de ces faits la conclusion qu'ils sont le plus complet triomphe des Catholiques ; car ils assurent pour eux le présent et ils préparent encore un meilleur avenir.

Décidément, on s'était donc trop hâté de citer l'exemple de la Belgique comme la condamnation des institutions représentatives. Le pronostic de leur ruine a reçu le plus éclatant démenti, et si elles tombent jamais sous le poids d'événements extérieurs, leur chute ne laissera qu'un sujet d'éternels regrets. Voilà bientôt un quart de siècle que sous ce régime, l'Eglise possède chez nos voisins, sans atteinte et sans entrave, une position en rapport avec ses droits légitimes et imprescriptibles, et qu'elle est encore réduite à envier dans tous les autres Etats catholiques. Voilà aussi un quart de siècle que le nouveau royaume conserve l'ordre public dans son sein au milieu de toutes les agitations dont l'écume expire à sa frontière. Tandis que tous les autres trônes étaient renversés ou chancelaient sous le vent révolutionnaire, une dynastie de fraîche date et d'importation étrangère, trouvait entre les frémissements de la

ministre de la guerre par le g

« La pluie a cessé et le temps]
de toute nature, ralentis par le ma
vont reprendre une activité nouve

« Les renforts nous arrivent. J'a
dragons, le 6e bataillon de chasseu

« L'ennemi, toujours immobile,
chements multipliés. »

D'après la correspondance
d'importants renforts. Indépe
dont la dépêche qu'on vient d
vembre l'*Orénoque* a débarqué
forts détachements des gardes
amenés par le *Queen of the Sou*
rablement sur les flancs et à d
sort de la dépêche russe ruiva

« Le prince Mentschikoff mande
« L'ennemi continue à bombarder
sans presque nous occasionner de p
qu'il renforce sa position et qu'il ét
pas toutefois ouvert le feu. »

Le prince Mentschikoff dép
outre qu'il a cessé de recevoir
à Odessa, l'attaque des Turcs,
être dégarnie, les pluies, les ne
communications très-difficiles
L'armée russe est complétemc

distribue en quantité le jour du combat, ils ne boivent guère d'ailleurs que l'eau de la Tchernaïa, déjà marécageuse.

En perspective d'un hivernement de nos troupes en Crimée, de nombreuses baraques en bois viennent d'être commandées pour l'armée d'Orient. Chacune de ces baraques a 8 mètres 50 cent. de longueur, 4 mètres 80 cent. de largeur, 1 mètre 5 cent. de hauteur sous la sablière, et 3 mètres de hauteur sous le faîte. Elle peut contenir vingt-six hommes. Le système de fabrication est d'une grande simplicité, qui permet un montage rapide et facile. On en construit 1,500 toutes semblables en Angleterre; 39,000 hommes y pourront être logés. A Marseille et à Toulon a lieu également une active fabrication de baraques pour 30,000 hommes environ. On les expédie chaque jour en Crimée.

Enfin, des baraques-écuries pour 10,000 chevaux de l'armée d'Orient, se construisent à Paris, dans les ateliers de M. Bellu, entrepreneur de charpente.

En résumé, notre armée de Crimée aura reçu, vers le 15 janvier prochain, un nombre de baraques suffisant pour loger environ 3,000 officiers, 80,000 soldats et 10,000 chevaux.

Indépendamment des renforts qu'elle a déjà reçus ou qui sont en route, l'armée d'Orient va s'augmenter d'une 9e division, qui sera commandée par le général Brunet et formée de troupes prises en Algérie, à l'exception du 49e de ligne qu'on fait partir de Toulouse où il tenait garnison.

L'armée de Lyon, aux ordres du maréchal de Castellane, va être reconstituée, et portée à trois divisions d'infanterie et une division de cavalerie, commandées par les généraux Herbillon, Marcel, Luzy-Pélissac, Partouneaux. Cette armée sera toujours prête à entrer en campagne au premier ordre.

Une lettre de Vienne, du 3 décembre, contient des réflexions sur le traité qui vient d'être signé entre l'Autriche et les deux grandes puissances occidentales. D'après la violence avec laquelle le *Times* avait récemment attaqué les lenteurs du cabinet autrichien, on n'osait pas attendre ce résultat qui peut avoir tant d'influence sur les événements. Jusqu'à présent les dispositions principales du traité restent ignorées; mais le correspondant viennois dit pouvoir en préciser le but et la portée.

Selon lui, tout le monde veut la paix. Elle respire dans le discours du roi de Prusse; elle est un besoin pour l'Autriche, « à qui son armée coûte chaque jour près d'un million de florins. Enfin, deux grandes puissances comme la France et l'Angleterre, marchant à la tête de la civilisation moderne, doivent trop apprécier les bienfaits de la paix pour ne pas l'accorder avec empressement, si elle était demandée loyalement. »

Pourquoi, en face de ce besoin général, la guerre, au lieu de s'apaiser, prend-elle des proportions sans cesse croissantes? C'est que chacun entend la paix à sa manière, et surtout c'est que le czar ne déposera les armes que si, même sous une forme détournée, la Porte adhère aux exigences de l'ultimatum Mentschikoff.

La France, l'Angleterre et l'Autriche ont donc arrêté « le *maximum* et le *minimum* entre lesquels la négociation doit être inexorablement renfermée, en admettant que la Russie soit animée du désir sincère d'entamer une négociation sérieuse. »

Ce sera lorsque cette dernière tentative sera épuisée, lorsque le terme de rigueur sera accompli, que l'on abandonnera définitivement le terrain des négociations et que l'Autriche coopérerait enfin aux moyens coercitifs.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'office Lejolivet a reçu d'un de ses correspondants d'Allemagne, qu'il sait être bien informé, les renseignements suivants sur le traité du 2 décembre :

Aux termes de ce traité, les trois puissances contractantes font alliance pour imposer au gouvernement russe l'acceptation des quatre points de garantie, ainsi qu'ils se trouvent interprétés ci-dessous.

Si la Russie n'a pas accepté les quatre points le 2 janvier 1855, l'Autriche rappellera son ambassadeur à Saint-Pétersbourg et délivrera des passeports au prince Gortschakoff, ambassadeur de Russie près la cour de Vienne.

Si la Russie n'a pas cédé, le 2 mars prochain, l'Autriche lui déclarera la guerre, entrera en Bessarabie, et enverra 20,000 hommes en Crimée.

Les trois puissances contractantes interprètent les quatre points de la manière suivante :

La liberté de la mer Noire sera reconnue, et consacrée par une croisière permanente de six vaisseaux de guerre appartenant à chacune des grandes puissances.

De plus, un port de guerre, établi et gardé aux frais communs des puissances européennes, sera opposé à Sébastopol et établi, soit à Batoum, soit à Sinope.

La liberté des bouches du Danube sera garantie par l'absence sur les bords du fleuve de toute forteresse russe, et les fortifications d'Ismaïl seront rasées.

L'indépendance de la Porte sera placée sous le protectorat des cinq grandes puissances, et chacune d'elles protégera spécialement ses coreligionnaires. Seulement, à l'égard des Grecs sujets de la Porte, ils seront, tant dans les provinces turques que dans les Principautés, placés sous le protectorat collectif des cinq puissances.

Les mêmes dispositions seront adoptées relativement aux Principautés.

Enfin les puissances occidentales garantissent à l'Autriche ses possessions actuelles. De son côté, l'Autriche promet ses efforts pour obtenir l'adhésion de la Prusse et des autres Etats allemands au présent traité.

Alfred Des Essarts.

On sait que parmi les religieuses catholiques qui ont accompagné à l'armée d'Orient miss Nightingale et les dames anglaises placées sous sa direction, plusieurs appartiennent à la maison de Norwood, fondation française due à la communauté dont le siége est à la Délivrande, près Caen. Un journal de cette dernière ville, *l'Ordre et la Liberté*, publie la lettre suivante, écrite par une de ces religieuses :

Scutari, 4 novembre 1854.

..... En quittant Marseille, il fallait une chaloupe pour gagner notre bâtiment; nous étions les premières embarquées. Le correspondant du *Times* s'est présenté les larmes aux yeux, nous a offert ses services et donné sa carte pour son beau-frère, correspondant du *Times* à Constantinople. J'ai nommé notre ordre; notre costume religieux et pittoresque plaisait beaucoup. Depuis miss Nightingale jusqu'à la dernière femme de service, et depuis le capitaine jusqu'au dernier mousse, nous avons rencontré attention, zèle, soins assidus et affectueux.

En quittant le port, on nous promettait trois heures de mauvais temps et le reste beau; mais ce fut l'opposé. Trois heures bonnes, puis un vent constamment contraire. Les vagues, soulevées, brisaient sur le bâtiment et se joignaient aux courants pour arrêter notre marche. Enfin, nous ne sommes arrivées à Malte que le matin du troisième jour, au lieu d'y arriver la veille, à dix heures du soir. J'aurais pu vous écrire, mais je n'en étais pas capable.

Nous quittâmes Malte sans avoir accepté les offres obligeantes que nous avait faites M. Brandbridge, de débarquer pour *sentir la terre ferme*. Le même vent, la même mer nous attendaient, et à dix heures du soir, allant à pleine vapeur, nous échouâmes sur un rocher. Comment, par un tel ouragan, ne fûmes-nous pas brisés au premier choc? Je ne puis vous le dire, encore moins comment nous avons résisté toute la nuit en faisant des signaux de détresse que personne ne voyait. Que faisaient nos Sœurs? Elles gardaient le silence et s'abandonnaient à Dieu. Le matin, à quatre heures, on nous tira de notre roche; notre brave petit vaisseau pouvait encore tenir la mer!.... Le lendemain et le surlendemain, quel temps! Une fois, je me suis hasardée sur le pont; c'était un vrai désastre : les vagues le fouettaient et l'inondaient sans cesse. Dans la journée, la cabine entre les mâts fut emportée. Bientôt l'eau nous envahit tellement à l'intérieur, que sœur Sainte A.., et sœur Sainte-L.... flottaient presque dans leur lit. Nous nous mîmes à prier la bienheureuse Germaine, et nous promîmes à Dieu d'autres prières encore. Ni lui, ni les hommes ne nous abandonnaient : on nous apportait de l'arrow-root, du vin, du porter, des fruits, de la viande, tout ce que l'on pensait pouvoir nous faire du bien. M. Brandbridge a été très-bon pour nous, et en toute occasion, nous n'avons pu que nous féliciter de son esprit de prévoyance et de conciliation. Dans ces heures si longues où il n'y avait à attendre que le mot du capitaine : « Tout est perdu! » nous n'avions pas trop peur. Combien de fois je vous ai écrit ma lettre en pensée! Est-ce parce que nos enfants ont été méchantes que nous avons couru tant de dangers...., ou parce qu'elles ont été très-bonnes que nous avons échappé à des périls si grands? Je m'arrête plus volontiers à cette dernière idée.

Enfin, nous mouillâmes à Scio; puis nous remontâmes les Dardanelles

jusqu'à une île de la mer de Marmara, puis de là à Scutari, en passant par Gallipoli. Après les formalités d'usage, nous fîmes notre entrée dans le bassin de Constantinople..... Nous cherchons des églises, mais nous ne voyons que des minarets, espèce de longues cheminées surmontées d'éteignoirs noirs. La pluie, qui tombe à verse, nous empêche de jouir du coup-d'œil, que l'on dit magnifique.

Du couvent de Saint-Benoît à Galata.

Après une longue attente sont arrivées deux Sœurs de Saint-Vincent de-Paul pour nous emmener avec elles. Vous donner une idée des rues de Constantinople est impossible : pensez à quelques brouettes d'ordures entassées, tantôt au milieu, tantôt des deux côtés de maisons noires et irrégulières. Les femmes ont des bottines jaunes allant aux genoux ; un bandeau leur couvre le front ; d'autres ont sur le nez et la bouche un morceau de mousseline en guise de voile....

Les bonnes Sœurs ! quelle charité ! quelle hospitalité aimable et douce! Et si Dieu m'en donnait occasion, je la pratiquerais bien autrement que je ne l'ai fait. Je ne puis vous dire les soins affectueux dont nous avons été l'objet; puis les conseils précis, les idées très-utiles que leur charité leur suggérait. Je vous en parlerai plus tard avec détail.

Demain, nous visiterons leur maison, puis Mgr l'Archevêque. — C'est Miss Nightingale qui a envoyé les bonnes religieuses à notre secours. Je lui ai dit que nous serions prêtes demain ; mais elle a voulu que nous prissions un jour de repos.

On parle de 3,000 blessés. Les pauvres soldats anglais disent : « Oh ! les Français sont heureux, ils ont les Sœurs ; mais nous, nous n'avons personne ! »

Je ne puis tarir sur les Sœurs de Saint-Vincent : leur amitié nous sera utile et on ne peut plus profitable. Elles ont ici un pensionnat et plusieurs ambulances. Il n'y a pas, à Constantinople, moins de cent mille catholiques. Les Turcs respectent tout homme qui suit sa religion, quelle qu'elle soit, et après les Religieuses, viennent pour eux les médecins. Nous ne connaissons pas encore notre destination : peut être nous enverra-t-on à un nouvel hôpital des Dardanelles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — On lit dans le *Giornale di Roma* du 28 novembre : « S. E. le Cardinal de Bonald et Mgr Regnault, Evêque coadjuteur de Chartres, sont arrivés à Rome. »

Le *Journal de Rome* du 29 annonce l'arrivée de NN. SS. Darcimoles, archevêque d'Aix ; Bisleti, évêque de Corneto et Civita-Vecchia; Lyonnet, évêque de Saint-Flour; Chatrousse, évêque de Valence; Salvini, archevêque de Camerino, et Agostini, évêque de Nocera.

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Les cours de la Faculté s'ouvriront le 12 décembre à la Sorbonne.

Les vendredis à une heure et demie, et les mardis à dix heures, M. l'abbé Maret, professeur, vicaire général du diocèse de Paris, traitera de la nature de la raison, de ses droits et de ses limites, et établira la nécessité de l'ordre surnaturel et de la révélation positive ; les mercredis à une heure et demie, M. l'abbé Bautain, professeur émérite, vicaire général, promoteur du diocèse de Paris, chargé du cours, traitera des actes humains et

expliquera les conditions de leur moralité; les mardis à une heure et demie, et les jeudis à dix heures, M. l'abbé Lavigerie, docteur ès-lettres, chargé du cours, exposera l'histoire de l'Eglise de France, depuis les commencements du protestantisme jusqu'à la fin du seizième siècle; les samedis à midi et demi, et les mercredis à neuf heures et demie, M. l'abbé Jaquemet, licencié en droit civil, chargé du cours, étudiera les rapports du droit ecclésiastique avec le droit civil en France, et l'influence qu'ils ont exercée l'un sur l'autre; les mardis à midi, et les vendredis à neuf heures et demie, M. l'abbé Chassay, chargé du cours, exposera l'histoire de la vie du Sauveur, et la défendra contre les objections de la science hétérodoxe; les jeudis et samedis à une heure et demie, M. l'abbé Bargès, professeur, expliquera, les jeudis, le livre des *Proverbes*, et les samedis, celui de *Daniel*.

L'ouverture du cours d'éloquence sacrée sera annoncée ultérieurement.

MM. les aspirants aux grades théologiques sont prévenus qu'en vertu du décret du 22 août 1854, ils sont tenus à prendre quatre inscriptions pour le Baccalauréat, quatre pour la Licence, et quatre pour le Doctorat. Les registres des inscriptions seront ouverts, au secrétariat de la Faculté, les quinze premiers jours de novembre, janvier, avril et juillet.

Les sessions pour le Baccalauréat s'ouvriront le 1er décembre et le 1er juin, et dureront jusqu'au 24 de ces mois.

La session pour la Licence et le Doctorat commencera le 25 juin et sera close le 10 juillet.

MM. les étudiants de la faculté de Droit de Paris qui, d'après le décret du 22 août 1854, peuvent remplacer l'un des cours qu'ils sont tenus de suivre près la faculté des Lettres, par un des cours de la faculté de Théologie, devront prendre, au secrétariat de la faculté de Théologie, les inscriptions exigées, lesquelles seront délivrées gratuitement, et se pourvoir de certificats d'assiduité.

Diocèse de Marseille. — Mgr Jean-Baptiste Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam, est de passage à Marseille; il se rend dans sa mission lointaine.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

M. le comte de Lastic, aide-de-camp du ministre de la marine et des colonies, est parti hier pour la mer Noire, porteur des dépêches du gouvernement et des promotions dont l'escadre vient d'être l'objet de la part de l'empereur.

— M. l'abbé Jean-Baptiste-Armand Auger, chanoine honoraire de Beauvais, et de Bayeux, ancien curé de Compiègne, ancien chef d'Institution à Paris, ancien proviseur de Versailles, docteur ès-lettres et ès-sciences, vient de mourir à Paris, à l'âge de 70 ans.

— On écrit de Rome, 30 novembre, au *Moniteur* :

« Mgr Ferrari a été nommé définitivement ministre des finances. »

— On écrit de Madrid que, par décret du 21 novembre dernier, M. l'abbé Humphry, recteur de saint Louis-des-Français de Madrid, a reçu la croix de commandeur de l'ordre insigne de Charles III.

— Samedi, un service solennel a été célébré à Pontivy, (Loire-Inférieure) pour le repos de l'âme de M. le général de Lourmel, né dans cette ville. Ce pieux hommage rendu à la mémoire d'un soldat tombé sur le champ de

bataille même au lieu où il avait vu le jour, a produit une vive et profonde impression.

— Le *Journal de l'Oise* annonce que les artilleurs de la garde nationale de Compiègne, qui ne doutent pas de la prise très-prochaine de Sébastopol, viennent de décider l'ajournement de la célébration de la fête de Sainte-Barbe, leur patronne, au jour tant désiré et si impatiemment attendu où leurs salves, faisant écho au canon des Invalides, annonceront au pays la nouvelle de l'heureuse et immense conquête de nos troupes en Crimée.

— Nous lisons dans la *Gazette de Lyon* :

« Un journal annonce que plusieurs dames de notre ville, et des plus élégantes et des plus distinguées, profondément émues au récit des maux qu'endurent nos soldats dans la Crimée, attristées surtout par les images sanglantes du champ de bataille, se sont réunies et ont proposé d'organiser entre elles une sorte d'atelier, où, du soir au matin, on confectionnerait de la charpie.

Il y a déjà longtemps que nous avons annoncé que des dames lyonnaises avaient mis en pratique ce que notre confrère dit n'être qu'en projet. Au moment même où la première goutte de sang français coulait en Orient, la charité lyonnaise songeait à l'étancher, et depuis longtemps l'on est occupé à fabriquer de la charpie dans plusieurs salons de notre ville.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

BOURSE DU 7 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	72 70	71 50	71 »	71 »	» »	» 20
	fin courant. . . .	72 75	71 60	71 20	71 30	» 5	» »
4 1/2. . .	comptant.	95 75	96 25	95 80	96 25	» 50	» »
	fin courant. . . .	95 90	96 25	96 »	96 25	» 35	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,110 »	.....	.....	1,130 »	20 »	» »
Banque de France.		3,000 »	.....	.....	2,990 »	» »	10 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	83 »	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	90 1/4	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	93 1/4	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

ROME

CONSISTOIRE DU 29 NOVEMBRE

Le 29 novembre, Sa Sainteté a tenu un consistoire public pour y remettre le chapeau cardinalice à LL. EE. Mgr Carvalho, patriarche de Lisbonne, créé Cardinal dans le consistoire du 19 janvier 1846, et Mgr Bonnel y Orbe, Archevêque de Tolède, créé Cardinal dans le consistoire du 30 septembre 1850.

Durant les cérémonies d'usage, le comte Filipponi, avocat consistorial, a plaidé pour la troisième fois la cause de la béatification de la vénérable Marianne des Anges, carmélite de Turin.

Le consistoire public étant achevé, Sa Sainteté a tenu un consistoire secret, et après avoir fermé la bouche à LL. EE. les Cardinaux de Carvalho et Bonnel y Orbe, elle a proposé les Eglises suivantes :

L'Eglise archiépiscopale de Philippe, *in partibus infidelium*, pour Mgr Joseph-André Bizzarri, prêtre du diocèse de Palestine, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine de la basilique patriarcale du Vatican, protonotaire apostolique participant, secrétaire de la S. Congrégation des Evêques, consulteur de la S. Inquisition romaine, et docteur en théologie.

L'Eglise cathédrale de Veroli pour le R. D. Louis Zannini, prêtre de Iesi, professeur d'Ecriture sainte, recteur du séminaire-collége de Iesi, et docteur dans les deux facultés de droit.

L'Eglise cathédrale de Ripatransone, pour le R. D. Fidèle Bufarini, prêtre de Recanati, vicaire général de cette ville et du diocèse, recteur du séminaire, chanoine de Tolentino et docteur *in utroque jure*.

L'Eglise cathédrale de Nusco, pour Mgr Michel Adinolfi, prêtre d'Avellino, archiprêtre de cette cathédrale, examinateur synodal, vicaire capitulaire des mêmes ville et diocèse, camérier honoraire de Sa Sainteté et docteur en théologie.

L'Eglise cathédrale de San-Miniato, pour le R. D. François-Marie des marquis Alli-Maccarani, prêtre de Saint-Miniato, chanoine de cette cathédrale, vicaire capitulaire de ces mêmes ville et diocèse, et docteur *in utroque jure*.

L'église cathédrale de Cortone, pour le R. P. Félicien Barbacci, de San-Miniato, prêtre profès de l'Ordre Séraphique des Mineurs Observantins de Saint-François, lecteur gradué en théologie.

L'Eglise cathédrale de Nicaragua (Amérique centrale), pour le R. D. Bernard Piñol, prêtre de Guatemala, recteur et vicaire provincial de Quesaltenango, et docteur en théologie.

L'Eglise de Saint-Louis-Potosi (Mexique), d'érection nouvelle, pour le R. D. Pierre Barajas, prêtre du diocèse de Guadalajara, écolâtre de cette même cathédrale, chancelier de cette université, et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Listri *in partibus infidelium*, pour Mgr [redacted]

presbytéral de Sainte-Marie *sopra Minei*
Marie *della Pace.*

Le *Journal de Rome*, du 30 novembre
lentini, évêque d'Amalia.

Le Saint-Père a fait frapper deux cents
tribuées aux évêques présents à Rome l
porte l'inscription suivante : « *Exprimit*
virgini sine labe Conceptœ Pius IX, »
l'Immaculée Conception, avec ces mots :

Nos lecteurs verront avec intérêt les c
Rome du savant Audisio, publiée par l'*A*
La journée d'aujourd'hui a été témoin d
lement d'un triomphe.
Ce n'était pas un Concile, mais la réunion
Archevêques et Evêques résidant ou arrivé
ception de Marie. Ce n'était pas un Conc
comme dogme la Conception Immaculée et
étaient deux points déjà résolus par les r
clique de Gaëte du 2 février 1849. Mais ce
tielle de la part du Souverain-Pontife de
Rome leur avis sur la teneur de la Bulle. C
cussion sur tout le sujet, sur les preuves
remettre en doute une proposition déjà re
unanime de l'Eglise dispersée, mais pour q
semblés unissent en commun leur science,
aplanies, si toutefois il y en avait, pour
ombre, et que les pasteurs, retournant dan

enseigner et gouverner l'Eglise ont, au milieu de leurs troupeaux ou réunis au Vatican, employé tout ce que la science et l'examen peuvent fournir de moyens pour préparer la voie à la définition dogmatique, qui finira par déclarer d'une manière infaillible que jamais l'âme très-pure et très-sainte de Marie n'a été souillée de la tache originelle. Cette foi s'est trouvée dans l'esprit, dans le cœur et sur les lèvres de l'auguste assemblée; elle y a éclaté avec tant d'unanimité et d'ardeur dans la journée du 24 novembre, que l'on ne peut en attribuer l'expression qu'à une impulsion extraordinaire de l'Esprit-Saint.

C'était la dernière séance; midi sonnait; toute l'assemblée se jette à genoux pour réciter l'*Angelus*. Puis chacun reprend sa place, et on avait à peine échangé quelques paroles, qu'une acclamation au Saint-Père, un cri d'éternelle adhésion au Saint-Siége, au Siége de Pierre, s'élève, se propage, éclate et sort de tous les cœurs; *Petre, doce nos; confirma fratres tuos.* Et l'enseignement qu'au nom de l'Eglise ces pasteurs demandaient au Pasteur suprême, c'était la définition de la Conception Immaculée. Et ces paroles vibraient dans les âmes avec une telle et si ineffable vertu, que ce fut comme un cri de supplication de toute l'assemblée, supplication si manifestement partie des cœurs, si sublime, que, pour la comprendre, il faut l'avoir entendue; ni la plume ni la parole ne sauraient en donner une idée.

DE LA RECRUDESCENCE DE L'ESPRIT D'HOSTILITÉ CONTRE L'ÉGLISE.

Troisième article. — Voir les numéros 5771 et 5772.

Nous n'accordons pas à l'opposition que font en ce moment à l'Eglise un certain nombre de journalistes et d'écrivains plus d'importance qu'elle n'en a. Il ne faut pas oublier toutefois que les organes où cette opposition se produit sont les plus répandus, et qu'ils forment ou représentent les idées et les opinions d'une portion considérable de la société. Le *Siècle* et la *Presse* se vantent d'avoir ensemble plus de 60,000 souscripteurs. Il est peu d'hommes politiques ou de lettrés qui ne lisent le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*. Les journaux et recueils religieux, au contraire, qui ont pour objet principal de défendre parmi nous la cause de l'Eglise, comptent à peine, tous réunis, de 20 à 25,000 abonnés.

Nous n'avons pas à examiner ici les causes de la préférence accordée, même par un grand nombre de lecteurs catholiques, à des feuilles notoirement connues pour être peu favorables à l'Eglise, quand elles ne lui sont pas, comme à cette heure, ouvertement et violemment opposées. Mais le fait de cette préférence est incontestable, et il est facile de se rendre compte des conséquences funestes qui en résultent.

Le lecteur est toujours plus ou moins *serf* de son journal. Quoi qu'il en ait et quelque résolution qu'il prenne, il finit par en subir un peu plus tôt, un peu plus tard, la bonne ou la mauvaise influence. Quel moyen de se prémunir contre un visiteur

commode, agréable, souvent spirituel, qui, chaque matin, vient à vous, les mains pleines de nouvelles, vous raconter ce qui se passe à la cour et à l'armée, à la ville et à la campagne; contre un causeur qui, se faisant tout à tous, sait prendre également tous les rôles, parler à chacun de ce qui l'intéresse : de spéculations et d'industrie à l'homme de commerce; de bourse et de rentes au financier; de siéges et de batailles au soldat; de budgets, de débats parlementaires, de diplomatie à l'homme politique; de peinture et de musique à l'artiste; de livres à l'homme de lettres; de théâtres, de romans, de modes à l'homme de plaisir et à la femme du monde; à tous, de faits curieux, singuliers, émouvants, de chroniques scandaleuses ou édifiantes; en un mot, de tout ce qui, dans la vie publique ou privée des nations peut piquer la curiosité et intéresser les mille passions du cœur humain? Avec de tels moyens de séduction, il est impossible que ce causeur de chaque jour ne soit pas écouté, accueilli, attendu avec impatience; qu'il ne prenne pas sur ceux dont il est devenu le familier intime un ascendant irrésistible. On lui avait d'abord donné audience pour se tenir, comme on dit, au courant des affaires et n'être pas étranger dans son propre pays. Mais le journal ne tarde pas à s'élever de cet humble rôle *de nouvelliste* à celui de *maître* en politique, en religion, en morale, en histoire. Il devient le conseiller, le directeur, l'oracle du foyer domestique. On juge avec lui et sur sa parole, des hommes et des choses, de ce qui est bien ou mal, vrai ou faux. En un mot, le journal d'une famille devient pour cette famille la règle des croyances et des mœurs.

Nous n'exagérons pas : sur cent lecteurs d'un journal, peut-être n'en est-il pas deux qui aient la force de se former, sur quoi que ce soit, une opinion différente de celle que, chaque matin, ce journal leur apporte toute faite.

Il en doit être ainsi. Le journal parle tous les jours, et tous les jours il parle sans contradiction et sans contrôle. Or, qui ne sait la puissance d'une parole, d'une affirmation, se répétant chaque jour, sans que rien vienne la contredire? Cette parole, traversant chaque matin l'esprit du lecteur, doit nécessairement y creuser son sillon.

Au reste, l'expérience dispense ici de tous les raisonnements. De quoi parle-t-on dans la société? Quelles sont les questions que l'on agite d'un bout de l'Europe à l'autre? Qu'on y regarde de près, et l'on verra que la conversation, à tous les rangs de la société, depuis le salon jusqu'au cabaret, n'est qu'une répétition, un écho de la conversation écrite des journaux. Jamais la vie de l'intelligence ne fut moins personnelle que de nos jours. A part quelques esprits d'élite, quelques

fermes caractères, tout le monde pense et sent par le cerveau et par le cœur des journalistes.

On a écrit bien des pages, bien des amplifications pour peindre et déplorer le sort des esclaves de l'antiquité et des serfs du moyen âge. Eh bien, nous n'hésitons pas à le dire, il existe aujourd'hui, sous nos yeux, dans nos sociétés, au sein de nos familles, quelque chose d'aussi triste et de plus déplorable, à certains égards, que le servage du moyen âge, que l'esclavage du paganisme. C'est la tyrannie que le journalisme fait peser sur les âmes : tyrannie d'autant plus absolue et plus irrémédiable qu'elle s'exerce au nom de la liberté, et qu'en se rangeant sous son joug l'on croit faire acte d'homme libre.

Le journalisme n'est donc pas seulement l'expression de la société; il fait, pour ainsi dire, la société à son image. Humainement parlant, c'est la plus grande puissance morale des temps modernes.

Voilà pourquoi l'opposition faite en ce moment à l'Eglise par les journaux politiques les plus répandus n'est point à nos yeux un fait sans importance.

Dangereuse en elle-même, eu égard au nombre et aux idées des lecteurs devant lesquels elle se produit, cette hostilité emprunte un caractère particulier de gravité aux motifs qui lui servent de prétexte.

Voici en effet comment les journaux dont nous parlons rendent compte à leurs lecteurs de la guerre qu'ils déclarent ouvertement à l'Eglise :

Nos contradicteurs voient, disent-ils, avec tristesse, la passion rentrer dans les questions qui se rapportent à la religion et à l'Eglise... On nous permettra... de répondre à un reproche aussi peu fondé.

Nous sommes loin d'être les adversaires systématiques du clergé... Si les feuilles qui prétendent le représenter ne s'étaient pas faites scandaleusement provocatrices; si par une sorte de folie anti-chrétienne, de maladroits amis n'eussent réclamé pour le prêtre la plus grande part d'influence dans les intrigues de cette terre... s'ils eussent laissé à son autel, à ses pauvres, à ses malades, à son ministère de charité et de consolation le serviteur de ce Dieu; s'ils n'eussent cherché à l'entraîner avec eux dans une lutte impie contre le présent en faveur du passé... si, enfin, nous n'avions depuis quelque temps trouvé sous chaque pas de la civilisation cette sauvage protestation que chantent épileptiquement, à l'honneur de tout ce dont les siècles ont été obligés de se débarrasser, des écrivains intimement unis avec Rome, jamais nos ennemis n'auraient eu le prétexte de nous faire le procès qu'ils nous font aujourd'hui.

Nous eussions laissé dormir les griefs du passé, et comme l'exemple nous en a été donné par des chefs que nous aimons et que nous honorons, nous aurions, nous souvenant de certaines propositions parlementaires et des honneurs de 1848, honoré tout haut dans le sacerdoce ce qu'il y avait d'honorable.

couragement et la peur, impose la vérité et la religion. On oublie que cette argumentation antérieure, qui retire tout élément divin de la nature humaine, la rend en quelque sorte incapable de Dieu. Si l'homme n'est que ce qu'elle en fait, il n'a point d'yeux pour la lumière, et il est bien superflu de la lui montrer. Aussi la doctrine arrive-t-elle bientôt à cette idée extrême que tout gît dans l'autorité, et ce triste supplément de la vérité en devient le principe et le tout. C'est en toute chose une doctrine d'absolutisme. Son idéal est, dans le spirituel comme dans le reste, une pure tyrannie.

Tels sont donc les motifs *avoués* des attaques renouvelées aujourd'hui contre l'Eglise. On défend, dit-on, contre ses malédictions et ses anathèmes la raison humaine et la liberté, contre ses envahissements les droits de l'Etat et du citoyen. Ce n'est pas la Religion, c'est la théocratie du moyen âge que l'on repousse au nom de la civilisation et du progrès. Et l'on cite, pour prouver la nécessité de cette défense, tout ce qui s'est dit et se dit encore par des journaux et des écrivains catholiques contre la raison, contre les lettres profanes, contre la renaissance, contre les gouvernements représentatifs, contre l'industrie, contre l'économie politique, etc.

Voyons ce qu'il y a de fondé dans ces griefs et de sincère dans ces déclarations. L'abbé J. Cognat.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Bien que les opérations principales soient suspendues, sauf quelques travaux de siége, il y a de temps en temps des escarmouches. On sait que les Anglais ont pris aux Russes deux batteries. Le 26 novembre, en outre, une partie de la garnison a attaqué les lignes françaises, et a été refoulée avec une perte de 230 hommes. De leur côté, les Français ont perdu 75 hommes, dont 3 officiers.

Une dépêche de Bucharest (6 décembre), nous fait connaître que 40,000 Turcs, avec 100 pièces de canon, allaient être embarqués pour la Crimée, à Baltschik et à Varna. Voici ce qu'on écrit de Vienne, 4 décembre, à la *Gazette de Voss :*

L'ambassadeur turc, Ari-Effendi, a eu hier une assez longue conférence au ministère des affaires étrangères, et a fait, à cette occasion, des communications sur le plan de campagne d'Omer-Pacha, plan qui paraît avoir subi, dans les derniers temps, des modifications assez importantes. On dit notamment que ce sera Odessa qu'on attaquera d'abord, et qu'on tient essentiellement à se rendre maître de cette place, très-importante au point de vue des opérations ultérieures des alliés.

La plus grande activité règne dans nos ports. Plusieurs bâtiments sont réunis à Marseille pour y continuer l'embarquement de la 8ᵉ division, aux ordres du général de Salles.

Le vaisseau à voiles le *Saint-Louis* a pris la mer hier, avec 1,000 hommes du 10ᵉ d'infanterie légère et du 57ᵉ de ligne.

D'après le *Sun*, l'augmentation de l'armée anglaise, que le ministère doit demander lors de la prochaine ouverture du Parlement, comprendra un total de 36,000 hommes environ.

Une lettre de Varsovie donne les détails suivants sur les nouveaux mouvements de la garde impériale russe :

La garde impériale et le corps des grenadiers s'avancent dans le royaume de Pologne. Le corps d'infanterie de Siewers, dont le quartier-général est arrivé à Varsovie, a reçu l'ordre de se concentrer sur la rive gauche de la Vistule. Le 2e corps d'infanterie du général Paniutin est entré dans la Wolhynie et la Podolie, où il est destiné à faire face à l'Autriche.

Quant à des négociations ultérieures pour la conclusion de la paix, le *Morning-Post* en révoque en doute le succès; du moins insiste-t-il pour que les puissances tiennent un langage ferme, fortifiées qu'elles sont maintenant par l'alliance de l'Autriche :

Une dépêche télégraphique nous apprend, dit-il, que le prince Gortschakoff a eu hier une longue conférence de l'empereur d'Autriche à Vienne. Ce prince ne peut plus rester à Vienne en sa qualité d'ambassadeur, si le traité d'alliance avec l'Autriche n'est pas une dérision.

Ce serait une lourde faute que de céder à bon marché tout ce que nous avons fait pour la guerre et d'acheter cher la paix, et, dans cette question d'Orient, nous avons acquis une telle expérience des allures de chaque puissance que nous serions inexcusables de nous laisser duper.

Nous aurons bientôt le texte même du traité : provisoirement, nous savons que l'Autriche a fait alliance avec les puissances occidentales pour obtenir la paix que ces puissances désirent. Si les négociations s'ouvrent, nous verrons ce qui en sortira. Sinon l'Autriche, désormais compromise avec la Russie, n'a qu'un parti à prendre : c'est d'entrer résolûment dans la guerre.

Les bruits de modification du cabinet ottoman se sont confirmés. On écrit de Constantinople, 23 novembre, que Reschid-Pacha a été nommé grand-visir, et Aali-Pacha ministre des affaires étrangères. Ce dernier a dû, en conséquence, quitter la présidence du conseil du Tanzimat, où, par sa probité et son mérite, il pouvait rendre de grands services. D'autres changements sont à la veille d'avoir lieu. Le duc de Cambridge a débarqué, le 22, à Thérapia, où il vient remettre sa santé profondément altérée par les fatigues de la campagne de Crimée.

On mande encore de Constantinople que les vaisseaux français le *Friedland*, le *Napoléon* et le *Bayard* sont arrivés pour se réparer. La *Ville-de-Paris* et quelques autres bâtiments y étaient attendus. Depuis le commencement du mois, plus de 15,000 hommes de troupes françaises avaient passé par Constantinople se rendant en Crimée, ainsi que bon nombre d'Anglais.

La flotte anglaise, demeurée dans la Baltique et se composant de 15 bâtiments, va revenir, s'il faut en croire la dépêche suivante :

Bruxelles, vendredi 8 décembre.

Sur des ordres pressants venus d'Angleterre, l'amiral Napier est parti de Kiel avec toute la flotte, sauf deux bâtiments.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général en chef de l'armée d'Orient :

Devant Sébastopol, le 25 novembre.

Le temps s'est décidément mis à la pluie ; nos transports de toute nature et nos opérations devant la place en sont fort contrariés.

Néanmoins la construction de nos nouvelles batteries, les modifications apportées aux anciennes, marchent assez rapidement.

Il ne fait pas froid ; l'armée russe doit souffrir plus que nous de la pluie. Son approvisionnement, par des routes devenues très-difficiles, est très-laborieux. Nous sommes, au contraire, largement pourvus. La flotte est à l'abri.

De son côté, la télégraphie privée nous transmet les dépêches qui suivent :

Marseille, samedi 9 décembre.

Le *Thabor*, arrivé aujourd'hui, apporte des nouvelles de Constantinople du 30 novembre. S. A. R. le duc de Cambridge était arrivé le 28 dans cette capitale. Le général sir de Lacy Evans est passé à Malte, retournant en Angleterre.

Les Russes ont divisé leurs forces : une partie, commandée par le prince Mentschikoff, se tient près de la forteresse du Nord ; l'autre sous les ordres du prince Gortschakoff, est à Simphéropol.

Le général Pâté est arrivé d'Alger avec des troupes ; Manekli-Pacha est arrivé d'Egypte avec 2,200 hommes ; 5,000 autres Egyptiens sont attendus.

Les alliés se sont emparés, le 23 novembre, d'une hauteur près de Sébastopol ; depuis, il n'y a pas eu d'engagement avec l'ennemi.

Il s'est fait à Constantinople des achats considérable pour l'hivernage des troupes alliées et leur baraquement.

Les renforts arrivés sont déjà assez considérables pour permettre de livrer à l'ennemi une bataille qu'on regarde comme très-prochaine.

Les Russes souffrent beaucoup du manque de vivres ; leurs renforts sont sans abri ; ils sont décimés par les maladies.

Vienne, samedi 9 décembre.

Le *Lloyd* de Vienne a reçu de Bucharest une dépêche en date du 8, lui annonçant que l'armée turque retourne de la Moldavie vers le Danube, et que 35,000 Turcs seraient embarqués pour la Crimée.

La même dépêche annonce qu'Omer-Pacha était arrivé à Varna.

Sadyk-Pacha gardait ses positions dans la Dobrudscha, et des garnisons turques occupaient Kalarasch et Giurgewo.

Marseille, samedi soir.

A la date du 26 novembre, le prince Mentschikoff était avec son quartier général à Batchi Séraï. Le général Liprandi était avec 20,000 hommes aux avant-postes, dans la direction de Balaclava ; mais il n'y avait aucune apparence que les Russes songeassent à attaquer les alliés ni à rétablir leur camp retranché. Les routes intérieures étaient presque impraticables, et les difficultés toujours croissantes pour les approvisionnements des troupes russes. Les alliés se disposaient à frapper un grand coup.

Le sauvetage du vaisseau *Henri IV* a réussi. L'artillerie a été débarquée, et la moitié transportée dans les tranchées du siége.

Des détachements de volontaires affluent à Marseille.

Deux rapports, l'un de M. Jehenne, commandant du *Henri IV*, l'autre de M. Fisquet, commandant du *Pluton*, ont été transmis par M. l'amiral Hamelin au ministre de la marine. Il résulte de ces rapports que jamais ouragan plus terrible n'a été observé dans ces parages; que les deux vaisseaux ont lutté par tous les moyens contre les éléments déchaînés; que les équipages et une grande partie du matériel ont pu être sauvés; enfin que chacun, suivant l'attestation de l'amiral Hamelin, « a fait son devoir et s'est même distingué par un dévouement digne d'éloges (1). »

Le *Moniteur* nous fournit les nouvelles suivantes d'Asie :

Batoum, 30 octobre.

Ibrahim-Pacha, l'un des commissaires envoyés par Schamyl près l'armée d'Anatolie, a reçu la nouvelle qu'un convoi de 800 prisonniers turcs, dirigés sur le Don, a été surpris par les Caucasiens au passage des montagnes. L'escorte aurait été détruite, et les 800 prisonniers se seraient trouvés ainsi délivrés.

Erzeroum, 7 novembre.

Zarif-Mustapha-Pacha, ancien muchir de l'armée d'Anatolie, a traversé avant-hier Erzeroum, se rendant à Constantinople.

En attendant l'arrivée du nouveau muchir, Ismaïl-Pacha, le commandement de l'armée a été confié au férik Abdul-Kérim-Pacha, l'un des officiers les plus distingués de l'armée d'Anatolie. Ce général s'occupe actuellement, avec le colonel Williams, du casernement d'hiver des troupes.

Trébizonde, 18 novembre.

La nouvelle de la victoire d'Inkermann, arrivée ici hier, a excité dans la population ottomane et parmi les Européens le plus vif enthousiasme. Le gouverneur de la ville, Hafit-Pacha, a fait tirer, à cette occasion, une salve de 21 coups de canon. Alfred Des Essarts.

Nous lisons dans le *Moniteur:*

« Tous les rapports qui parviennent au ministre de la guerre sur le service des hôpitaux de l'armée d'Orient, signalent les heureux effets de la présence des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul au chevet des soldats malades et blessés.

« Le zèle ardent, le courageux dévouement de ces pieuses filles ont eu, dans toute l'Europe, un retentissement qui vient de donner lieu, en Angleterre, à d'honorables tentatives d'imitation.

« L'exemple de nos bonnes sœurs fructifie; mais nulle institution n'égalera en ingénieuse sollicitude, en généreuse abnégation, en sacrifices, ces saintes femmes qui n'attendent leur récompense que du ciel, et dont plusieurs l'ont déjà recueillie en succombant dans leur digne mission.

---

(1) Le *Morning-Herald* annonce que le *Magellan*, le *Brandon* et le *Berthollet* sont occupés à enlever les canons et les munitions du *Henri IV* et du *Pluton*, dont les équipages iront se joindre à la garnison d'Eupatoria et servir les gros canons dont elle dispose.

« C'est dans les hôpitaux de l'armée d'Orient que les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pouvaient prouver, mieux que partout ailleurs, l'utilité de leur concours ; mais les hôpitaux de l'intérieur les réclament à leur tour, et, sur un appel du ministre de la guerre, elles vont, dans peu de jours, prodiguer à la garnison de Paris, dans l'hôpital militaire du Gros-Caillou, des soins affectueux qui ne tarderont pas, sans doute, à s'étendre à d'autres établissements. »

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — La bonne intelligence entre les Cortès et le ministère ne devait pas être de longue durée. On savait qu'un vote de confiance avait eu lieu. Mais à quel propos ? Or, maintenant les faits sont connus.

M. Collado, ministre des finances, avait demandé le renvoi à la commission du budget d'une proposition tendant à supprimer les droits d'octroi, en faisant observer que cette proposition portait atteinte à tout le système économique de l'Etat. Le ministre a rencontré de nombreux contradicteurs, notamment M. Sanchez Silva. Alors le marquis de la Cervera a tenté de reprendre, sous une autre forme, la demande du ministre. Mais sa proposition a été rejetée par 140 voix contre 67.

Immédiatement après ce vote qui impliquait un déni de confiance de la part de l'assemblée, le cabinet tout entier a quitté la salle des séances. Le président a cru devoir suspendre le débat « pour l'honneur de la révolution et la dignité du congrès. » Le duc de la Victoire, irrité au plus haut degré du vote des Cortès, s'est rendu auprès de la Reine, et lui a présenté la démission collective du ministère.

Vingt-quatre heures se passèrent en négociations avec le duc de la Victoire qui, persistant à se retirer, avait désigné à la reine MM. San Miguel et Madoz. De son côté, M. O'Donnel aurait ajouté le nom de M. Olozaga.

Le 3, des députés appartenant à toutes les opinions, se réunirent, au nombre de cent quatre-vingts, dans la salle des conférences, afin d'aviser aux difficultés de la situation. M. Olozaga qui la veille avait voté avec la majorité, a protesté de la sincérité de ses intentions et proposé que l'assemblée cherchât, sans sacrifier sa dignité, un moyen de témoigner au ministère la confiance qu'il lui inspirait encore.

A cette ouverture, les démocrates de la réunion ont redouté qu'on ne leur tendît un piége, qu'on ne voulût les amener à renoncer à leur projet de suppression des droits d'octroi, et ils se sont retirés au nombre de vingt-sept ou trente. M. Madoz a pu alors formuler la proposition de M. Olozaga, qui n'a pas tardé d'obtenir l'adhésion de MM. San-Miguel, le général Concha, Infante et d'autres députés influents. Une commission de 7 membres a été chargée de trouver une rédaction pour exprimer au gouvernement « qu'il n'avait pas été dans les intentions de l'assemblée d'infliger un vote de censure au cabinet, ni de préjuger en aucune manière la question des droits d'octroi. »

Il faut croire que ce moyen a réussi et que le duc de la Victoire a déposé enfin son irritation, puisque la dépêche du 4 décembre au soir nous a appris que, à la suite d'un vote de confiance, le ministère avait repris ses fonctions.

Ainsi s'est terminée la crise. Mais ce premier orage ne peut-il pas en faire prévoir d'autres ?

BELGIQUE. — Les catholiques viennent de remporter encore un succès électoral. Par suite de l'annulation du scrutin de Marche, vicié par des manœuvres frauduleuses, il s'agissait de réélire un député. Au mois de juin, l'intimidation et la ruse avaient donné une majorité fictive au candidat des faux libéraux, M. Orban Francotte. Si, lors de la vérification des pouvoirs à la Chambre des Représentants, l'on avait défalqué du total obtenu par M. Orban le nombre des bulletins qui portaient la preuve de la violence morale subie par une partie des électeurs, son concurrent, M. Jacques, eût été sur le champ proclamé député. La Chambre a mieux aimé laisser le corps électoral achever lui-même la réparation. L'élection de M. Jacques a été un triomphe.

DANEMARK. — On écrit de Copenhague, le 2 décembre :

Les élections pour la seconde chambre ont eu lieu hier dans les provinces danoises du royaume.

Dans la capitale et dans les districts environnants, l'unanimité est acquise à l'oppositition.

La diète est convoquée pour le 18 de ce mois.

BAVIÈRE. — Le ministre de la guerre en Bavière a demandé 30 millions de florins pour la mobilisation éventuelle de l'armée, mais le conseil des ministres en a retranché 8 millions. On demandera donc aux deux chambres un crédit de 22 millions pour cet objet. A. DES ESSARTS.

Plusieurs journaux étrangers ont annoncé que le gouvernement de l'Empereur avait décidé le rappel du corps d'occupation qu'il entretient dans les Etats du Saint-Siége. Cette assertion est inexacte. Le gouvernement pontifical s'occupe avec succès de la réorganisation de son armée, et, afin de faire place aux troupes romaines, il y aura peut-être lieu de diminuer graduellement l'effectif des nôtres. Toutefois, nos soldats n'abandonneront les garnisons de Rome et de Civita-Vecchia que lorsque le gouvernement de l'empereur reconnaîtra, comme celui du Saint-Siége, que leur départ ne doit faire courir aucun risque à la tranquillité publique. (*Moniteur.*)

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCÈSE DE LYON. — La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée à Lyon avec un éclat inexprimable. La *Gazette* de cette ville, après avoir rendu compte des cérémonies religieuses qui ont eu lieu dans les églises, de la pompe qu'on y a déployée et de l'empressement des fidèles à y assister, raconte en ces termes les réjouissances publiques de la soirée :

« Depuis huit jours, les orateurs sacrés avaient dû ménager leur parole, un jour pour les femmes, un jour pour les hommes ; hier, tout le monde était rassemblé, et nos églises avaient peine à le contenir. Bien longtemps avant le jour, Fourvières était pris d'assaut par les pèlerins de la première heure, et, toute la journée, cet étroit sanctuaire n'a pas désempli d'infirmes de l'âme ou du corps, mêlés aux serviteurs habituels de la patronne de Lyon. . . . .

« Cinq heures et quart avaient sonné, et la nuit était à peine descendue, lorsque les premiers lampions ont brillé.

« A sept heures, le bourdon de la cathédrale a rempli la ville de ses mâles accents ; le joyeux carillon de plusieurs paroisses lui a répondu

aussitôt, et des flammes du Bengale, dont les reflets perçants inondaient l'atmosphère et teignaient les eaux de la Saône, ont scintillé sur les hauteurs de l'ouest, sur la tour de Saint-Georges, et sur les balcons et les terrasses des quais. Au sommet de l'Observatoire, d'autres flammes du Bengale jetaient des torrents de clarté sur la statue. Le moment était solennel. La foule qui déjà inondait les rues s'arrête sur les quais de la Saône afin de contempler la majesté du spectacle qui se déroule sous ses yeux, et les éblouit par la multiplicité des détails. On avance avec peine à travers ces attroupements d'admirateurs ébahis, dont chacun semble captivé par un objet différent. Tout Lyon est sur la voie publique ; du fond des faubourgs, du sommet des hauteurs, la vie et la circulation refluent vers le centre ; il y aurait cohue si le sentiment que la fête est religieuse avant tout ne dominait les masses et ne modérait l'empressement de la circulation et le tumulte des voix....

« De la place Louis-le-Grand, du pont de Nemours, du pont Morand, l'œil s'égarait dans un bassin de feu d'une perspective ravissante. Des hauteurs de Fourvières, aussi loin que le regard pouvait s'étendre pendant les rares éclaircies de la brume, sur les côteaux de Sainte-Foy, dans les plaines du Dauphiné, dans toutes les directions, l'on distinguait faiblement des feux qui disaient dans leur langage emblématique : Nous sommes avec vous! La réponse, ils pouvaient la lire de loin dans les reflets de pourpre dont l'atmosphère de la ville était imprégnée, et qui teignaient les nuages à mesure qu'ils passaient au-dessus de nos têtes.

« Que d'emblèmes touchants et de devises pleines de cœur et de patriotisme lyônnais seraient à citer si le temps et l'espace ne fuyaient pas sous notre plume! Que de choses émouvantes à raconter à propos du zèle du pauvre et de ses illuminations solitaires, ignorées, que l'on entrevoyait dans la profondeur des cours inaccessibles, dans quelques-uns de ces passages étroits où l'on se réfugie quand l'on veut éviter l'encombrement des grandes rues, au bord d'une mansarde délabrée. Çà et là, au milieu des expressions chaleureuses de joie, de triomphe et de reconnaissance, nous avons surpris le cri sublime de la douleur chrétienne et résignée, écrit en traits de flammes :

CONSOLATRIX AFFLICTORUM!

Ô CONSOLATRICE DES AFFLIGÉS! »

DIOCÈSE DE CAMBRAI. — *Lille.* — M. Le Glay, docteur médecin, conservateur général des archives du département du Nord, vient de recevoir de Sa Sainteté Pie IX le brevet de Chevalier de l'ordre de Saint Grégoire-le-Grand. Tout le diocèse de Cambrai applaudit de grand cœur à cette précieuse et juste récompense du pieux archiviste, qui depuis longtemps a bien mérité de la religion par de nombreux travaux d'une érudition pour ainsi dire *Bénédictine*, surtout par la composition du *Cameracum Christianum*, appendice du *Gallia Christiana*, entrepris à la demande de feu Son Em. le Cardinal Giraud, d'illustre mémoire.

BELGIQUE. — Voici comment s'exprime l'*Union* de Louvain :

« Il y a aujourd'hui 19 ans qu'eut lieu solennellement dans notre ville l'installation de l'Université catholique, fille de la religion et de la liberté ; nous saluons avec bonheur cet heureux anniversaire !

« La création d'une Université catholique, à Malines, en 1834, fut une

bonne nouvelle pour tous les catholiques belges; — son installation à Louvain, en 1835, fut pour notre ville une source de gloire et de prospérité. — Depuis cette époque nous avons vu cette institution grandir et se développer, et nous pouvons dire avec orgueil, que depuis longtemps elle a conquis le premier rang parmi les établissements d'enseignement supérieur en Belgique.

« Donner à la raison la Religion et la Foi pour guides, développer dans le cœur de la jeunesse un amour profond pour nos institutions nationales, fournir dans toutes les branches de la science un enseignement solide, tel est le triple but que l'Université catholique s'est proposé, et auquel elle est toujours restée fidèle.

« Le succès a couronné ses efforts; 3,660 diplômes ont été conférés depuis 1836 par les jurys d'examen à des élèves sortis de son sein; et chaque année, elle envoie dans toutes les parties de la Belgique de nombreux jeunes gens, qui, dans le sacerdoce, la magistrature, la médecine, le barreau, les sciences, justifient la réputation que cet établissement a su conquérir. »

ANGLETERRE. — Plusieurs églises viennent d'être élevées ou réédifiées en Angleterre; entre autres nous citerons Saint-Luc, à Cheltenham. Cette église, bâtie dans le style fleuri, consiste en une nef, un transept et un sanctuaire. A l'est du monument est une tour et un clocher surmonté d'une aiguille d'environ 45 mètres. L'édifice peut contenir 1,000 personnes assises.

L'église de Saint-Etienne, élevée et dotée par lady Firankland Russel et située sur sa terre, a été consacrée, il y a quelques jours, par l'Archevêque d'York.

Le même prélat a consacré, vers le même temps, la nouvelle église de Wykeham, près de Scarlborough, élevée et dotée par lord vicomte Downe. A peu près trois semaines auparavant, l'Archevêque avait consacré deux autres nouvelles églises élevées et dotées par ce même noble. A chacune de ces trois églises, lord Downe a attaché un presbytère, une école et une maison pour l'instituteur.

A Broughton-Sulney, dans le Nottinghamshire, un presbytère est en cours de construction, ainsi qu'un nouveau chœur pour l'église.

L'ancienne église de Newhaven, en Sussex, vient d'être rétablie et rouverte.

L'église paroissiale de Nantwich va être restaurée; cette restauration coûtera 200,000 fr.

L'église de Bulton-upon-Dearne a été rouverte après d'importantes réparations.

La restauration de la cathédrale de Hereford est en projet.

CHILI. — Le Sénat, sur l'initiative d'un de ses membres, avait appouvé un projet de loi autorisant le Gouvernement à rouvrir l'entrée de la République aux Pères de la Compagnie de Jésus, et à leur céder l'ancien couvent de leur ordre qui existe dans la capitale. Le projet fut soumis ensuite à la Chambre des Députés, qui décida qu'il serait ajourné indéfiniment.

Ce vote déplut fort au Sénat, qui y vit une insulte à sa prérogative. Une délibération secrète eut lieu pour aviser à ce qu'il y avait à faire. Le président, M. Lascano, proposa que le Sénat cessât de se réunir jusqu'à ce que la Chambre des Députés lui eût donné pleine et entière satisfaction

pour ce manque d'égards et ce procédé inconstitutionnel. Cette résolution fut approuvée.

Aussitôt que la Chambre des Députés eut connaissance de la décision du Sénat, elle se réunit immédiatement, et son président, M. Urmeneta, prit la parole en ces termes :

« L'autre Chambre a jugé que la Chambre des Députés, en ajournant « indéfiniment le projet de loi sur les Jésuites, avait agi inconstitutionnel- « lement, bien qu'aucun article de la Constitution n'interdise à la Chambre « de procéder comme elle l'a fait. Cependant, pour qu'on ne puisse pré- « texter d'un manque d'égards dans la conduite de cette Chambre, je pro- « pose à l'Assemblée de passer à la discussion du projet, en laissant de côté « les conclusions de la commission. »

Le projet fut en effet mis en discussion : personne ne demanda la parole, et il fut rejeté à la majorité de 30 voix.

L'éditeur E. Lefranc, à Arras, va publier, sous les auspices de Mgr Parisis et sous la direction de M. l'abbé Bouix, une nouvelle édition du *Thesaurus resolutionum sacræ Congregationis Concilii.*

Cet important recueil, commencé par les soins de Benoît XIV, lorsqu'il était secrétaire de la Congrégation du Concile, et continuée jusqu'à nos jours, en était arrivée à son 109e volume in-4°. Les nouveaux éditeurs promettent de le publier en 26 volumes du même format, d'environ 600 pages chacun, à deux colonnes.

Chaque tome contiendra une table. Un tome spécial contiendra une table générale de toute la collection. Le prix de chaque tome pour les souscripteurs sera de 12 fr., rendu franc de port au chef-lieu du diocèse. Le paiement se fera au fur et à mesure de la publication de chaque volume. Outre l'infériorité du prix, on promet, pour la nouvelle édition, l'avantage d'une plus grande correction et d'une meilleure exécution typographique.

Nous n'hésitons pas à applaudir à la pensée de cette importante reproduction, et nous souhaitons vivement que l'éditeur soit en mesure de tenir toutes ces promesses. A. SISSON.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Nous trouvons dans la partie officielle du *Moniteur* des décrets qui nomment :

Envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires près, le roi de Saxe, M. Forth Rouen ; le roi de Grèce, M. Mercier ; le roi de Wurtemberg, M. le marquis de Ferrière-le-Vayer ; le grand-duc de Saxe-Weimar, M. le prince de la Tour-d'Auvergne ; l'électeur de Hesse, M. de Montherot.

Premiers secrétaires d'ambassade : à Rome, M. de Ségur ; à Madrid, M. de Guitaut.

Secrétaires de légation : à Munich, M. de Massignac ; à Athènes, M. de Greling ; à Rio de Janeiro, M. de Brossard ; à Bogota, M. de Geofroy ; à Turin, M. de Belcastel.

Secrétaire de la mission de France dans la Plata : M. de Riencourt. Second secrétaire de l'ambassade de France à Rome : M. Charles de Breteuil.

Attachés payés : à Weimar, M. de Dampierre ; à Hambourg, M. de Vérien.

Consul général et chargé d'affaire à Tunis : M. Poujade. Consul à Séville,

dont l'agence consulaire est transformée en consulat : M. le vicomte Brenier de Mont-Morand.

— L'Académie des sciences morales et politiques tiendra sa séance publique annuelle samedi prochain, 16 décembre, à une heure précise, au palais de l'Institut. M. Guizot présidera la séance et fera le rapport sur les prix proposés et décernés. M. Mignet lira l'éloge de M. de Gérando.

— L'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) a dressé vendredi sa liste de présentation pour désigner au choix de M. le ministre un successeur à M. Tissot dans la chaire de poésie latine au Collége de France.

Pour le premier rang, M. Sainte-Beuve a obtenu 25 voix, contre 4 données à M. Léon Feugère ; pour le second rang, M. Léon Feugère a obtenu 22 voix, contre 6 données à M. Meyer.

— On lit dans le *Journal des Débats :*

« M. Ingres admet en ce moment dans son atelier ses amis, les artistes et les amateurs, pour voir le dernier tableau qu'il vient de terminer, *Jeanne d'Arc à Reims*. La jeune héroïne, armée de pied en cap, tenant l'oriflamme à la main, est près de l'autel, assistant au sacre de Charles VII. Cette figure, qui forme à elle seule le sujet du tableau, est accompagnée d'un aumônier et de pages qui se perdent dans le fond, et laissent briller le principal personnage de tout son éclat. Dans cet ouvrage on retrouve l'élévation de pensée et cette fermeté d'exécution qui distinguent le talent de M. Ingres. Près de cette toile on voit encore une belle répétition de la Vierge à l'hostie, à laquelle l'artiste a fait quelques modifications, puis les portraits de Mme la princesse de Broglie, de Mme Moitessier et du sculpteur florentin Bartolini. Le tableau de *Jeanne d'Arc* et ces trois beaux portraits forment une exposition faite pour satisfaire pleinement les amateurs du génie de M. Ingres. » — *E.-J. Delécluze.*

— Un concours est ouvert à Lille pour le plan de la future cathédrale de Notre-Dame de la Treille. Il est fait appel aux talents de tous les pays, et le style du monument devra rappeler les chefs-d'œuvre de la fin du XIIIe siècle.

La commission a, dit-on, arrêté que la nouvelle église aurait trois portails, trois nefs, une crypte, un jubé, des vitraux, enfin toutes les parties d'ensemble et de détails qu'ont imaginées les architectes du moyen âge. La dépense du gros œuvre ne devra pas excéder 3 millions.

L'auteur du meilleur projet recevra 10,000 fr. et sera chargé de l'exécution des travaux ; le n° 2 recevra 4,000 fr., et le n° 3 2,000 fr. Voilà, certes, des conditions faites pour exciter l'émulation des artistes.

— La *Patrie* publie la note suivante :

« Pour diminuer les risques d'incendie, des arrêtés pris par les préfets prohibent, dans un grand nombre de départements, la construction des toits en paille.

« A l'occasion de l'exécution d'un jugement de simple police, ordonnant la démolition d'une toiture de ce genre, faite en violation d'un arrêté du préfet d'Eure-et-Loir, des troubles ont eu lieu hier à Dreux et dans les communes de Boulay-Thierry et de Boulay-mi-Voie.

« Ces troubles ont été immédiatement réprimés, et la justice informe, sur les lieux-mêmes, contre les inculpés. » — *A. Tranchant.*

— Il y avait foule hier à l'église du Sacré-Cœur, où prêchait M. l'abbé de

Ravignan, à l'occasion de la première communion de la femme d'un artiste distingué, fille elle-même d'une de nos célébrités littéraires.

C'est M. de Ravignan qui avait préparé la néophyte à cette auguste cérémonie.

— Un ecclésiastique du diocèse de Blois, employé comme aumônier à bord de l'un des bâtiments de la flotte de la Baltique, qui depuis son départ a écrit des lettres fort intéressantes sur cette campagne dans une mer peu fréquentée jusqu'ici, et en particulier sur l'attaque et la prise de Bomarsund, vient d'ajouter à ces correspondances un envoi plus intéressant encore : ce sont les glorieux débris de la chapelle de la forteresse avant qu'elle s'abîmât sous les efforts de la poudre et les ravages de l'incendie. Ces débris consistent en une lampe d'un travail original qui, réargentée de nouveau, et ses ornements dorés à neuf, pourrait produire un fort joli effet; ensuite un beau chandelier en cuivre; puis quatre colonnes torses d'un assez beau travail.

Le chandelier est destiné à la belle chapelle de Nanteuil, près Montrichard, dont le jeune prêtre a été vicaire, et qu'il a quitté pour s'embarquer; la lampe et les colonnes, mises à la disposition de ses confrères de Blois, seront probablement données à la chapelle de l'établissement des Dames du Refuge de Blois.

— L'évêque de Londres vient de proposer aux familles de son diocèse la prière suivante :

« Dieu tout puissant et miséricordieux, protecteur de tous ceux qui ont mis en toi leur confiance, nous t'implorons et t'adressons nos prières pour nos frères tes serviteurs, qui combattent pour notre pays sur terre et sur mer; protége et défends-les par ta toute-puissance; donne-leur le courage dans le danger et la douceur après la victoire; veuille, Seigneur, secourir et soulager les malades et les blessés, et bénir les moyens employés pour leur guérison. Fais que tous ceux qui périssent dans les combats quittent cette vie dans la vraie foi du Christ; donne les consolations de ton Esprit-Saint aux enfants et aux veuves qui sont dans l'affliction et dans l'anxiété; et lorsqu'il te plaira, rends à toutes les nations du monde les bienfaits de la paix ; accueille notre prière, ô Père céleste, pour l'amour de ton cher fils, prince de la paix, Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Amen.* » (*Morning-Herald.*)

— L'ouverture du chemin de fer de Bordeaux à Dax a eu lieu dimanche dernier.

Le voyage de Bordeaux à Dax, dont la distance totale est de 148 kilomètres, s'effectue en quatre heures quarante-cinq minutes.

— Un journal annonce que la santé de M. Bineau, ministre des finances, donne les plus vives inquiétudes. Il y a eu vendredi une consultation de MM. Rayer, Chomel et Andral. On parlait d'un voyage à Nice, mais il n'est guère probable que le malade puisse supporter ce déplacement. L'empereur, assure-t-on, a adressé à M. Bineau une lettre autographe très-affectueuse

— On travaille en ce moment-ci, pour l'exposition universelle, à la confection de cent exemplaires de l'*Imitation de Jésus-Christ,* qui seront de vrais chefs-d'œuvre d'art. Ces cent volumes ne coûteront rien moins, dit-on, que 150,000 francs.

— Le congrès scientifique de France se tiendra en 1855 dans la ville du Puy-en-Velay, et le congrès archéologique à Châlons-sur-Marne.

— Il arrive assez souvent que, dans des cas de maladie, les parents ne peuvent suffire aux fatigues que leur causent les soins à donner à leur malade. Malheureusement il est quelquefois difficile alors de trouver des personnes sûres qu'ils puissent charger de les suppléer auprès de lui. La religion, qui soulage tant d'autres souffrances et pourvoit à tant d'autres besoins, a aussi inspiré à de pieuses filles la sainte pensée de se consacrer, par des vues chrétiennes, à soigner les malades à domicile. On connaît depuis longtemps, à Paris, la communauté des Dames de Bon-Secours, et leur nom est béni par toutes les familles qui ont eu recours à leur zèle. Il s'est établi encore à Paris, rue de Calais, 21, près de l'ancienne église paroissiale de la Sainte-Trinité, une autre communauté qui a le même but. Ces religieuses, désignées sous le nom de *Sœurs de l'Espérance*, donnent leurs soins aux malades à domicile, et ne demandent, pour leurs fatigues, qu'une rétribution assez modique, pour que les familles, même peu aisées, puissent s'adresser à elles. Elles consentent aussi à se rendre dans la banlieue et même à la campagne, lorsque la distance n'est pas trop considérable.

— Le *Journal des Débats* donne quelques détails statistiques sur les enfants trouvés, dont Paris seul recueille le septième, grâce aux facilités que les chemins de fer fournissent à la translation des filles-mères. Sur 1,013 accouchées qui ont reçu les soins de l'administration, 370 sont nées à Paris, et 643 hors de Paris. La majorité se compose de domestiques (33 p. 100); viennent ensuite les couturières (18 p. 100), les lingères (10 p. 100), les blanchisseuses, etc.

Le nombre des enfants admis à l'hospice de Paris, en 1853, a été de 2,380; pour cette année, au 30 septembre dernier, il dépassait déjà de 336 le chiffre constaté à la même époque de 1853.

La dépense qu'occasionnent les enfants trouvés à Paris et au département de la Seine est de 1,014,400 fr.

— On écrit de Stockholm (Suède) :

« Le roi vient de promulguer la loi adoptée par la Diète générale, et qui accorde aux israélites le droit de s'établir dans toutes les villes de Suède. Jusqu'à présent il n'était permis aux juifs d'habiter que dans un nombre très-restreint de villes désignées parmi celles dont la population dépasse 20,000 âmes. »

— Parmi les prisonniers russes de l'île d'Aix, se trouvaient une cinquantaine d'ouvriers charpentiers de navires; ils ont été dirigés sur Honfleur et sur le Havre. A Honfleur, par une singulière coïncidence, ils vont être employés à construire un bâtiment qui portera le nom de *l'Alma*.

— Nous recevons des environs du Havre, d'Etretat, la nouvelle d'un nouveau don de M. le comte de Chambord, qui a joint une souscription de cent francs à celle que l'on réunit en ce moment pour la construction d'une chapelle en l'honneur de la Sainte-Vierge. Ce nouveau sanctuaire s'élèvera sur la falaise dite la *Côte-du-Mont*, sous l'invocation de *Notre-Dame de la Garde*.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. Ranc.

La librairie religieuse de Mme veuve Poussielgue Rusand vient de mettre en vente un beau volume, vrai trésor pour la piété et l'art musical. C'est une troisième partie de *Chants à Marie*, mis en musique par le P. Lambillotte, et dont les paroles appartiennent à plusieurs religieux de la compagnie de Jésus, connus pour la plupart dans le monde littéraire. La circons-

tance pouvait-elle être plus favorable pour offrir au public cette œuvre depuis longtemps commencée ?

« Il nous était doux, écrit, dans sa préface, le religieux compositeur, de présenter un nouveau tribut d'hommages à notre auguste mère, au moment où l'Église s'apprête à proclamer le plus beau et le plus cher de ses priviléges, celui de sa Conception immaculée. »

Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à la même préface les indications utiles au lecteur :

« Ces chants diffèrent de ceux qui ont paru jusqu'ici. La première partie, consacrée à la très-sainte Vierge, présente, dans une suite régulière de quarante six cantiques, comme un traité complet et méthodique du culte de Marie. La seconde partie en contient trente, sur divers sujets, qu'on ne saurait trop souvent traiter : L'Eucharistie, la communion, les grandes vérités du salut, la dévotion à l'ange gardien et à différents saints, etc. Les auteurs des paroles ont cherché avant tout l'onction de la piété et la pure simplicité de la doctrine. Qu'ils me permettent de les remercier ici, d'avoir bien voulu me confier, pour les traduire en langage musical, leurs pensées et leurs sentiments ! Quant aux mélodies, je me suis attaché surtout à leur donner ce caractère simple, suave et religieux, si souvent recommandé par les conciles et aussi par les constitutions de saint Ignace : *Musica, in templis nostris, sit simplex, suavis et devota.* Ces petites compositions ont été pour moi un agréable et pieux délassement, au milieu de mes recherches plus laborieuses sur le chant Grégorien. »

Ceux qui examineront de près, et qui exécuteront avec piété ces nouveaux cantiques, trouveront que de la part du P. Lambillotte le mot de *délassement* est bien modeste, appliqué à de pareilles compositions. La source mélodique où il puise n'a point tari, bien au contraire ; et la correction du style va toujours s'épurant sans que la grâce et la fraîcheur y perdent rien. Oh ! combien ce nouveau livre, si remarquable d'ailleurs sous le rapport typographique, remplacerait avec avantage, comme cadeau du nouvel an, tant d'Albums dangereux, qui se distribuent à cette époque dans les familles !

— M. Altorffer, graveur, après avoir travaillé pendant vingt-sept ans avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et les communautés religieuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, à Paris. — Spécialité de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets de sainteté et de fantaisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc., etc.

BOURSE DU 9 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES	COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	COURS DU JOUR PLUS BAS	COURS DU JOUR DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . . comptant. . . .	71 90	72 20	71 90	71 95	» 5	» »
3 0/0. . . fin courant. . .	72 35	72 65	71 90	72 25	» »	» 10
4 1/2. . . comptant. . . .	96 50	97 »	96 50	96 75	» 25	» »
4 1/2. . . fin courant. . .	96 75	97 »	96 80	97 »	» 25	» »
Obligations de la Ville (1849). . .	1,050 »	... ..	... .	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .	1,150 »	... ..	... ..	1,150 »	» »	» »
Banque de France.	2,990 »	... ..	... ..	2,995 »	5 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.	..... »	... ..	... ..	83 »	» »	» »
— nouveau.	....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.	....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.	»	... .	... ..	93 1/4	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 14 DÉCEMBRE 1854. (N° 5775.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA RECRUDESCENCE DE L'ESPRIT D'HOSTILITÉ CONTRE L'ÉGLISE.

Quatrième article. — Voir les numéros 5771, 5772 et 5774.

Nous n'avons pas dissimulé les reproches adressés à l'Eglise par ses adversaires, et les motifs qu'ils disent avoir de lui faire la guerre. Ces griefs sont graves; ils sont propres à émouvoir l'opinion publique, et plus d'une fois déjà ils ont soulevé parmi nous des tempêtes.

L'Eglise, dit-on, enseigne en toute chose une doctrine d'absolutisme; son idéal est, dans le spirituel comme dans le reste, une pure tyrannie. Elle est l'ennemie naturelle de la raison, des lettres humaines, des libertés publiques, du progrès, de tout ce qui fait l'honneur et l'orgueil des sociétés modernes. Voilà qui est sérieux. Mais sur quoi se fondent ces imputations? Quelles sont les preuves sur lesquelles on les établit? Sur quelques articles de journaux, sur des théories qui appartiennent en propre, non à l'Eglise, mais à quelques-uns de ceux qui font profession de la défendre. On prend ici un premier-Paris, improvisé comme on sait; là, une exagération de doctrine échappée à l'ardeur d'un apologiste de la Religion; plus loin, une parole vive, amère ou railleuse; et, sous prétexte que tout cela s'écrit au nom de la foi, on en conclut que tout cela est la doctrine et le langage de l'Eglise. La méthode est peut-être habile; elle n'est pas légitime, et des adversaires loyaux et sérieux ne s'en permettent pas l'emploi.

On ne peut, en cette matière, s'excuser sur son ignorance. L'Eglise n'est pas un mythe : c'est une société visible, régulièrement constituée, reconnaissable à des signes sensibles que tout œil humain peut voir et distinguer. Son enseignement n'est pas chose secrète : le programme en est dans toutes les mains. Son symbole, résumé par le catéchisme, est partout : dans ses conciles, dans les constitutions de ses papes, dans sa liturgie, dans ses sacrements, dans son enseignement hiérarchique. C'est là qu'il faut chercher sa doctrine, si l'on ne veut pas se donner le plaisir de réfuter ce qu'elle n'enseigne pas. Qu'on la consulte donc dans ces documents écrits de sa tradition, et dans l'enseignement doctrinal et vivant de ses Docteurs, de ses Evêques et de son Pasteur suprême, on y verra qu'elle ne condamne ni la raison, ni la philosophie, mais qu'elle en soumet les défaillances et les incertitudes à la lumière plus

On envie à la Religion les libertés qu'elle a conquises sous la république, et dont l'empire a eu la sagesse et la justice de ne pas la déposséder. Cet état de choses paraît à quelques esprits mécontents une anomalie insupportable, et on en veut à l'Eglise de toutes les libertés qu'elle possède et de toutes celles qu'on ne possède pas. L'opposition au gouvernement n'est pas prudente : on s'en dédommage par l'opposition à l'Eglise ; on ne peut critiquer les circulaires des préfets, on se rabbat sur les mandements des Evêques. Certains journaux pourraient-ils vivre sans faire acte d'opposition ?

A ce motif général d'hostilité contre l'Eglise se joignent d'autres considérations particulières à tel journal ou à tel rédacteur. Celui-ci est demeuré universitaire et ne peut voir sans une secrète irritation les maisons d'éducation tenues par le clergé s'établir et fleurir à côté des colléges de l'Etat. Pour celui-là, c'est une question de livres et de librairie ; le monopole de l'enseignement entraînait nécessairement le monopole des classiques, et la loi de 1850 n'a pas été moins funeste à l'un qu'à l'autre.

Enfin, comme nous l'avons fait remarquer en commençant ce travail, la peur avait eu une large part au mouvement général qui poussait la société de 1848 dans les bras de l'Eglise. Bon nombre de propriétaires jusque-là voltairiens, en face du socialisme de plus en plus menaçant, trouvaient qu'à tout prendre mieux valait le Décalogue que la morale de Babœuf. Aujourd'hui l'ordre leur paraît rétabli et leurs propriétés en sûreté derrière les baïonnettes. La peur les a quittés, et avec la peur leurs résolutions d'amendement. Les voilà donc encore une fois en train de pourchasser le *parti clérical* jusqu'à ce que de nouveaux périls leur révèlent d'autres soins plus pressants et d'autres occupations plus utiles que la guerre à l'Eglise. Ces hommes-là sont toujours nombreux parmi nous.

Le *Journal des Débats* semble avoir oublié lui même les sages conseils qu'il donnait à ses lecteurs, à une époque plus rapprochée de nos tempêtes sociales, dans les lignes suivantes de M. de Sacy :

« Tout n'est pas dit quand on a démontré l'absurdité du so-« cialisme ; c'est le plus aisé de la tâche. Tout n'est pas fini, « quand, par un coup terrible, on a renversé le monstre. C'est « dans les cœurs qu'il faut aller chercher le socialisme et le « vaincre. La force n'y peut rien ; la raison n'y peut pas « grand'chose. L'exemple et la charité seuls y peuvent beau-« coup. D'ailleurs, nous qui traitons le socialisme avec tant de « dédain, sommes-nous sûrs de n'en être pas entachés nous-« mêmes ? *Si, par hasard, le socialisme n'était que la dernière*

« *expression du matérialisme*, que la conséquence forcée des doc-
« trines qui donnent pour tout but à la vie humaine le bien-
« être et la jouissance en ce monde, combien d'entre nous,
« hélas ! dans les classes qu'on appelle supérieures, pourraient
« se vanter de n'être pas socialistes ! Tout l'avantage de notre
« socialisme sur le socialisme brutal des masses ne serait-il pas
« d'être un socialisme mieux renté ? »

Quoi qu'il en soit, la force des préjugés en matière de religion est telle encore, qu'il suffit de s'attaquer à l'Église pour réveiller des haines ardentes dans les rangs de ceux-là mêmes qui ont le plus à redouter une catastrophe sociale. C'est là ce qui fait la force et le danger de la mauvaise presse. Heureusement son action est combattue par des actions contraires et bien autrement puissantes ; et peut-être n'est-ce pas la moindre cause de l'irritation que montrent certains esprits.

Il se fait parmi nous, disait éloquemment, il y a quelques jours, Mgr l'Archevêque de Cambrai, il se fait parmi nous un admirable mouvement, soyons heureux de le suivre et de le seconder.

La France revient à la religion par son intelligence et par son cœur, par la science et par le courage militaire, ces deux grandes choses qui l'ont toujours éminemment distinguée, et lui ont valu l'ascendant qu'elle exerce dans le monde. Tandis que l'Institut applaudit ses membres les plus illustres, lorsqu'ils proclament leur adhésion la plus respectueuse, la plus franche, la plus complète, aux vérités chrétiennes et catholiques, nos soldats relèvent la croix dans des contrées où, depuis quatre siècles, elle était abattue ; nos flottes, plus belles et plus redoutables que jamais, ont repris l'antique et touchant usage de la prière quotidienne, et tous les dimanches, les divins mystères se célèbrent sur des autels élevés au milieu de nos camps.....

L'antagonisme contre la religion se calme chaque jour dans la région des idées : qu'il ne se rencontre plus parmi nous dans la région des faits matériels.

Les malentendus se sont éclaircis ; les opinions divergentes se sont rapprochées ; en présence du danger commun on a fait taire les défiances et les antipathies réciproques ; des mains presque ennemies auparavant se sont amicalement serrées. A tout prix, maintenons cette heureuse conciliation, et tous, dans l'intérêt du bien, dans l'intérêt de la patrie, unissons ce que le Ciel a pu répartir entre nous d'utiles influences.

Oui, la France revient à la religion par son intelligence. Le voltairianisme est décapité parmi nous : les fils de Voltaire cherchent en vain à leur tête ces noms qui faisaient autrefois leur orgueil, et qu'ils opposaient si fièrement aux fils des croisés. L'Institut en a donné naguère, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse pour compromettre dans l'avenir ce triomphe religieux, une preuve éclatante.

La France revient à la religion par son cœur : témoins nos Petites Sœurs des Pauvres, nos Sœurs de Charité, nos

héroïques sous la tente et dans nos hôpitaux militaires que nos soldats eux-mêmes sur le champ de bataille.

C'est par leur charité que les Apôtres ont vaincu et transformé le monde païen : on les reconnaissait à ce signe, suivant la parole du Maître, qu'ils s'aimaient les uns les autres. L'Eglise verra aujourd'hui le même prodige s'opérer par la charité de ses enfants. Malheur à ceux qui ne savent pas le comprendre! malheur à ceux qui, méconnaissant le besoin des âmes et les aspirations de notre époque, ne songent qu'à rajeunir des préjugés vieillis, à renouveler des luttes ardentes, à raviver la guerre des esprits, au lieu de travailler à réunir en un même faisceau toutes les forces intellectuelles, dont l'union est si nécessaire à la gloire et à la sécurité de notre patrie!

L'abbé J. Cognat.

D'après une dépêche télégraphique reproduite par quelques journaux, le S. P. aurait promulgué une Bulle par laquelle l'Immaculée Conception est proclamée *de foi catholique*. Nous avions déjà fait pressentir à nos lecteurs cette heureuse nouvelle, et nous n'en attendons plus que l'annonce officielle par l'arrivée de la Bulle elle-même.

L'abbé A. Sisson.

Les journaux de province contiennent de nombreux détails sur les entraînantes et solennelles manifestations auxquelles la fête de l'Immaculée-Conception a donné lieu dans plusieurs villes de France, et notamment à Lyon, Marseille, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne, Villefranche, etc. Nous donnons les extraits suivants des relations qu'ils nous apportent :

La *Gazette de Lyon* rapporte en ces termes ce qui s'est fait à Villefranche :

La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée vendredi dernier, à Villefranche, par la plus belle, la plus splendide illumination.

On remarquait un recueillement religieux dans les groupes en contemplation devant les statues de la Vierge, exposées aux regards dans des sanctuaires ornés avec goût de pieux attributs; l'une d'elles avait le front couronné d'épis, emblème ingénieux de l'abondance des biens que promet une puissante intercession; des drapeaux au bleu céleste et aux blanches bordures, multipliés sur tous les points, indiquaient la multitude des fidèles enrôlés sous la sainte bannière.

La large et belle rue Impériale présentait des lignes de feu qui se répétaient à chaque étage; les rues latérales, et jusqu'aux impasses, tout était illuminé dans la proportion des ressources des habitants, car le pauvre apportait aussi son tribut à cette manifestation de la joie publique, et la lampe de la veuve éclairait l'image de la Vierge protectrice.

Un grand éclat était projeté sur la place du Palais par les illuminations de la Sous-Préfecture, du Palais-de-Justice et autres édifices publics.

La même feuille constate que la fête a été également célébrée le 8 décembre avec un éclat extraordinaire sur tous les points du diocèse de Lyon :

Cette solennité s'est reproduite dans nos campagnes, où le culte de Marie n'est pas moins en honneur que dans la cité ; il nous est agréable de mentionner le magnifique coup-d'œil qu'elles présentaient dans cette soirée mémorable. Villefranche était entourée d'un demi-cercle de feux qui illuminaient les châteaux du voisinage, notamment la façade du magnifique collége de Mongré, décoré de divers emblèmes.

Au déclin du jour, les hauteurs qui dominent Villefranche étincelaient de feux et partageaient l'enthousiasme de la ville archiépiscopale. Le château crénelé de Montmelas, dont la situation est si favorable pour être aperçue de la plaine du Beaujolais, paraissait tout en feu, et servait, pour ainsi dire, de phare aux paroisses environnantes ; aussi toutes ces contrées ont-elles rivalisé d'empressement pour prendre part à la manifestation religieuse.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre dans les profondeurs des plaines du Beaujolais, les châteaux, les clochers des maisons particulières étincelaient de feux. La fête du 8 décembre devient décidément une fête diocésaine.

On lit dans le *Mémorial de Vaucluse :*

Gloire à Marie conçue sans péché! telle est l'inscription qu'on lisait à toutes les fenêtres, la glorification qui sortait de toutes les bouches, qui s'élançait de tous les cœurs !

Nous considérons comme un insigne bonheur les occasions où nous pouvons proclamer le triomphe de cette religion sainte qui apporte à nos peines tant de consolations. Aujourd'hui plus que tout autre jour, nous sommes heureux d'annoncer que la population avignonaise s'est associée avec enthousiasme à cet élan spontané qui s'est élevé du sein de toutes les villes vers la Vierge Marie.

C'était magnifique à voir : le grand séminaire, l'archevêché, la préfecture, la façade de l'hôtel-de-ville, celles de nos églises étaient resplendissants de lumière ; on remarquait surtout le beau transparent de l'hôtel Javon, ancienne résidence du cardinal Julien de la Rovère, pape sous le nom de Jules II. Une foule compacte circulait dans les rues, se pressait dans les églises où la parole évangélique descendait de la chaire chrétienne.

Dans le diocèse de Belley, toutes les populations ont montré le même enthousiasme : le diocèse tout entier, dit le *Journal de l'Ain,* a été consacré à la Mère de Dieu.

La ville de Bourg, ajoute ce journal, a donné un magnifique exemple et a célébré avec un véritable entraînement, le 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception.

Une grand'messe en musique, d'une riche facture, a été chantée à dix heures dans l'église Notre-Dame. Jamais, ne craignons pas de le dire, jamais œuvre musicale n'avait été aussi parfaitement exécutée sous les voûtes ogivales de notre église.

A deux heures, le clergé paroissial, suivi des élèves du grand-séminaire et précédé de la musique des Frères, s'est rendu processionnellement devant l'église, et la statue de la Vierge, placée par les soins de M. le curé sur la galerie de la façade, a été découverte à tous au milieu de chants religieux et devant une nombreuse population qui couvrait toute la rue Notre-Dame.

Après les vêpres, à la tombée de la nuit, et sur un signal donné par la préfecture et l'Hôtel-de-Ville, presque toutes les maisons de la ville ont été illuminées. L'église Notre-Dame présentait des guirlandes de feu; la Visitation, Saint-Joseph, Brou, l'Hôpital, étaient splendidement éclairés avec des inscriptions. On voyait aussi dans beaucoup de rues des Madones entourées de fleurs et de verdure. Cette unanimité et cette spontanéité à fêter la Reine du ciel, celle qui console les affligés, avait quelque chose d'émouvant, et la population a longtemps circulé dans les rues pour contempler ce spectacle nouveau pour elle.

Cette journée marquera parmi les souvenirs religieux des générations; la grande loi de la charité chrétienne semblait s'augmenter de tout ce que gagnait le culte de Marie, et nous ne pourrions mieux terminer ce récit que par ces paroles de notre confrère de Lyon, à propos de la même fête,

« Tant de foi, tant d'ardentes prières porteront leur fruit, c'est notre conviction profonde; et quoi que puisse en penser le dédaigneux scepticisme de quelques-uns, nous le disons hautement, la mémorable décision qu'en ce moment promulgue Rome et le concert d'actions de grâces qui l'a saluée dans la journée d'hier ne seront pas perdus pour la paix et le bonheur à venir du monde. »

On lit dans le *Courrier de Marseille :*

Dès le matin, la fête avait commencé par la procession de la statue de la Vierge, qu'on avait descendue de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde. Le pieux cortége, escorté de détachements de la garnison et du corps des pompiers, et composé seulement d'hommes appartenant aux diverses associations religieuses, aux confréries de pénitents, aux ordres monastiques, au clergé des paroisses et du chapitre de la cathédrale, a défilé pendant deux heures à travers les rues ornées de pavillons aux mille couleurs. La sainte statue était successivement portée par les membres des divers ordres religieux.

Partie à neuf heures du cours Bonaparte, la procession est arrivée vers midi à l'église Saint-Martin, cathédrale provisoire. « A la nuit close, la ville s'est spontanément illuminée. Les édifices religieux et publics, les halles et les maisons particulières rivalisaient de magnificence. L'obélisque de la place des Fainéants resplendissait de mille feux qui mettaient en relief des allégories monumentales. Parmi les édifices qui méritent une mention spéciale pour le goût qui a présidé à l'ordonnance de leur illumination, nous citerons l'église de Saint-Théodore, la chapelle du Calvaire, desservie par les missionnaires Oblats, l'église des Prêcheurs, celle des Augustins, de la Palud, des Réformés, etc.

Cette solennité a été favorisée par un temps magnifique.

La fête a dû continuer le lendemain; une nouvelle procession devait avoir lieu pour reconduire la statue à son sanctuaire. H. RANC.

ROME

Sa Sainteté a daigné, par billets de la secrétairerie d'Etat, admettre parmi les Cardinaux qui composent les SS. Congrégations des Rites, du Concile, des Evêques et Réguliers et de l'Index, S. E. le cardinal de Carvalho, patriarche de Lisbonne; et dans les SS. Congrégations de la Propagande, du Concile, des Evêques et Réguliers et de l'Index, S. E. le cardinal Bonnel y Orbe, archevêque de Tolède.

En outre, elle a nommé protecteur de la commune de Monte-Giorgio, S. E. le cardinal De-Angelis, et de la ville de Comacchio, S. E. le cardinal Ugolini.

Le 29 novembre, les obsèques solennelles de la princesse Zénaïde-Charlotte Bonaparte, décédée à Naples le 8 août dernier, ont eu lieu avec une grande solennité à Santa-Maria-in-Via. C'est Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, qui a officié en présence de toute l'ambassade française et des principaux chefs du corps d'occupation.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

Voici le texte du discours prononcé par la reine Victoria en ouvrant solennellement la session du Parlement :

Mylords et Messieurs,

Je vous ai convoqués à cette époque insolite de l'année afin de pouvoir, avec votre assistance, adopter des mesures qui me permettent de poursuivre avec la plus grande vigueur et le plus grand effet la grande guerre dans laquelle nous sommes engagés.

Je sais que cette assistance sera donnée avec empressement, car je ne saurais douter que vous ne partagiez ma conviction sur la nécessité de n'épargner aucun effort pour augmenter mon armée actuellement engagée en Crimée.

Les efforts qu'elle a faits et les victoires qu'elle a remportées, égales aux plus brillantes qui soient inscrites dans les pages de notre histoire, m'ont remplie d'admiration et de reconnaissance.

La cordiale et utile coopération des braves troupes de mon allié l'Empereur des Français et la gloire acquise en commun ne peuvent manquer de cimenter davantage l'union qui heureusement existe entre les deux nations.

C'est avec satisfaction que je vous annonce que, conjointement, nous avons conclu avec l'empereur d'Autriche un traité dont j'attends d'importants avantages pour la cause commune.

J'ai également conclu avec les Etats-Unis d'Amérique un traité par lequel ont été équitablement arrangées des questions donnant lieu à de longues et difficiles discussions. Il vous sera donné communication de ces traités.

Quoique la poursuite de la guerre doive être l'objet de votre attention spéciale, j'espère que d'autres affaires d'un haut intérêt et d'une grande importance pour le bonheur général ne seront pas négligées.

Je suis heureuse de remarquer que la prospérité générale de mes sujets n'est pas interrompue. L'état du revenu me donne une complète satisfaction, et je compte que, par votre sagesse et par votre prudence, vous continuerez à favoriser les progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures.

Messieurs de la Chambre des Communes, dans le budget qui vous sera présenté, je compte que vous trouverez qu'il a été complétement pourvu aux besoins du service public.

Mylords et Messieurs, je compte avec confiance sur votre patriotisme et votre esprit public. Je suis certaine que, dans la lutte grave où nous sommes engagés, vous montrerez au monde l'exemple d'un peuple uni.

C'est ainsi que nous obtiendrons le respect des autres nations, et que

nous pourrons espérer, avec la bénédiction de Dieu, mener la guerre à une heureuse conclusion.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Une dépêche du général Canrobert, à la date du 3 décembre, annonce que le mauvais temps rend toute opération impossible :

Devant Sébastopol, 3 décembre 1854.

La pluie tombe à torrents. Nos chemins sont défoncés, nos tranchées remplies d'eau, et toutes nos opérations, comme la plupart de nos travaux, restent suspendus. L'ennemi est immobile par les mêmes causes et par celles que j'ai antérieurement exposées.

Malgré ces épreuves, le moral de tous est excellent, et nous tenons ferme, prêts à recommencer nos opérations dès que le temps et l'état des routes le permettront.

Précédemment, le commandant en chef de l'armée d'Orient avait envoyé au ministre de la guerre un rapport, daté du 28 novembre, et où l'on voit d'abord que le temps s'était amélioré. « Nous allons reprendre nos travaux avec un redoublement d'activité, » disait le général Canrobert. La suite de ce rapport offre quelques détails intéressants; en voici les parties principales :

L'ennemi met de son côté à profit ces intermittences forcées pour augmenter ses moyens de défense, ainsi que nous pouvons le constater. Jusqu'à présent, il a cherché avant tout à nous intimider, et jamais on n'a vu une pareille consommation de poudre et de boulets; nos officiers d'artillerie calculent qu'ils ont tiré pour cet objet, depuis notre arrivée sous les murs de Sébastopol, 400,000 coups de canon et brûlé 1,200,000 kilogr. de poudre. On peut se faire une idée, d'après cela, des approvisionnements accumulés depuis longtemps dans la place.

L'armée du prince Mentschikoff se maintient dans la défensive. Elle couvre ses positions d'ouvrages défendus par des pièces de marine, et il semble acquis que, jusqu'à nouvel ordre, elle a renoncé à rien entreprendre contre nous.

Pendant ce temps, notre situation s'améliore sous tous les rapports. Les renforts nous arrivent, et nos régiments de zouaves, comme tous ceux qui sont originaires d'Afrique, présentent surtout un ensemble des plus satisfaisants. Nos approvisionnements ont pris de grandes proportions, et je me trouve dès aujourd'hui en mesure de distribuer aux troupes une ration quotidienne du vin ou d'eau-de-vie. C'est un point très-important qui nous épargnera bien des maladies et sauvegardera nos effectifs.

D'autre part, les vêtements d'hiver nous arrivent, et déjà la capote à capuchon, le paletot en peau de mouton dominent dans nos camps.

Je puis vous assurer, monsieur le maréchal, que l'armée devient d'une rare solidité, et vous ne sauriez imaginer à quel point nos jeunes gens, tout à coup mûris par la grandeur de la lutte, deviennent vite de vieux soldats. Vous n'auriez pas vu sans un vif sentiment de satisfaction des lignes déployées rester calmes et immobiles sous un feu de canon que lord Raglan m'a déclaré être supérieur à celui qu'il avait entendu à Waterloo.

M. l'amiral Hamelin écrit au ministre de la marine qu'il vient de fournir à l'armée 55 nouvelles bouches à feu, dont la majeure partie proviendra du *Henri IV*. Il ajoute :

Lorsqu'on ouvrira le feu des nouvelles batteries contre la place, nous n'y compterons pas moins de 70 ou 80 bouches à feu servies par nos marins et dirigées par des officiers de marine, tant les uns et les autres ont grandi dans l'opinion de l'armée, comme artilleurs, depuis le commencement du siége.

Les arrivages de troupes ont lieu presque journellement : avant-hier, c'était 3,000 hommes dont j'apprenais l'arrivée dans le Bosphore, à bord des navires à vapeur et des trois vaisseaux que Votre Excellence m'avait annoncés. Hier, un millier de ces soldats nous est arrivé à Kamiesh, et j'attends prochainement le reste par les frégates à vapeur que j'avais expédiées à Constantinople pour les y prendre.

Nous opérons journellement le sauvetage du *Henri IV* et du *Pluton*. Une partie des objets sauvés a été placée à bord de la frégate la *Sirène*, qui va les acheminer en France. Nous gardons le reste dans le port de Kamiesh pour aviser aux divers besoins de l'armée et aux nôtres.

Les assiégés lancent de temps en temps une énorme quantité de boulets et de bombes : on ne répond pas à ce feu. Étonnés de ce silence, les habitants de Sébastopol ont cru un moment que le siége allait être abandonné, et un soir l'on a remarqué dans la ville un grand nombre de fenêtres illuminées. Cette erreur a dû se dissiper devant les travaux de toute sorte que font les alliés, qui ne cessent de recevoir des renforts, et qui, selon toutes les correspondances, se préparent à prendre bientôt l'offensive et à frapper un coup vigoureux.

On dit que l'armée russe campée sur le Belbek est en proie à mille privations, et qu'elle est en outre décimée par le choléra, la dyssenterie et les fièvres. D'après le *Courrier de Marseille*, le corps de Liprandi continue à rester en observation près de Balaclava ; il fait ses préparatifs pour prendre ses quartiers d'hiver. Les Russes ont démoli plusieurs villages pour se servir des matériaux et se construire des barraques. Sur certains points, leurs avant-postes sont assez voisins des nôtres pour qu'on puisse se voir et s'entendre réciproquement.

Le fait de l'occupation d'une batterie russe par les Anglais s'est confirmé, et il est rapporté en ces termes dans une correspondance privée du *Constitutionnel* :

Aux abords de la place, sur les dernières extrémités où aboutissent les hauteurs occupées par les Anglais, du côté d'Inkerman, les tirailleurs russes, blottis dans des trous et dans les cavernes, fatiguaient depuis un certain temps nos travailleurs aux tranchées, en les enfilant par une fusillade assez bien dirigée. Il fallait les déloger de là. Mais l'entreprise était hardie ; elle revenait, d'ailleurs, de droit aux Anglais, à raison de la position occupée par les tirailleurs ennemis. Aussitôt que la communication en a été donnée à lord Raglan, dans la nuit du 20 au 21, cent hommes de bonne volonté,

sous le commandement du capitaine Tryon, tous riflemen (carabiniers exercés), sont partis pour accomplir cette mission honorable, mais périlleuse, et ils sont partis, ces braves, comme s'il s'agissait d'aller manger un beefsteack. En moins d'une heure les Russes étaient tournés et évincés de leurs positions et de leurs trous qu'ils ont dû quitter avec une précipitation remarquable. Mais l'affaire n'était pas finie. Les Russes, plus nombreux et mieux avisés, revinrent à la charge. Une terrible colonne se rua trois fois sur les braves riflemen, et trois fois ces cent braves repoussèrent l'attaque et se maintinrent dans la position conquise. Mais la victoire a coûté bien cher, non pas en hommes, ils en perdirent à peine dix, mais le capitaine Tryon était mort. Il paraît que cet officier, qui avait fait la guerre des Caffres avec la plus grande distinction, était un des premiers chasseurs des trois royaumes unis, et qu'à l'affaire du 5, à Inkermann, servi par deux chasseurs qui lui chargeaient deux carabines, il a tué un nombre incroyable de Russes. Lord Raglan a exprimé sur sa perte les plus vifs regrets, et sa belle mort et l'action de ses cent braves ont été mises à l'ordre du jour de notre armée par la plus généreuse initiative de notre général en chef.

Pendant l'ouragan du 14, l'ennemi a tenté une attaque contre Eupatoria avec 8,000 Cosaques et 6 pièces de canon; il a été victorieusement repoussé. Cette ville, destinée à jouer dans la guerre un rôle important, va recevoir de puissants renforts. Le *Henri IV* est resté debout sur la plage d'Eupatoria, et l'on compte sauver non-seulement son armement complet, mais encore toute sa cargaison.

Voici comment, de leur côté, les Russes présentent les derniers faits qui viennent de s'accomplir. Dans son numéro du 20 novembre (2 décembre) le *Journal de Saint-Pétersbourg* publie le bulletin suivant :

L'aide-de-camp général prince Mentschikoff rend compte, à la date du 12 (24) novembre, que le bombardement de Sébastopol continuait, mais très-faiblement, et ne nous faisait presque aucun mal. Le soir, lorsque nos sentinelles avancées annoncent que l'on entend travailler dans les tranchées de siége, le feu reprend une plus grande vivacité, tant dans nos batteries que dans celles des ennemis, toutefois pour peu de temps.

Pendant la nuit, les détachements de volontaires envoyés hors de la place gênent les approches du siége, qui, d'ailleurs, ne sont pas avancées le moins du monde. L'ennemi s'occupe toujours de fortifier sa position; de notre côté, la défense se renforce également de jour en jour.

Une vérification plus approfondie des pertes de la flotte ennemie pendant la tempête du 2|14 a fait reconnaître que 44 navires ont été jetés à la côte et se sont échoués sur les bas-fonds, dans le voisinage de Sébastopol; 2 vaisseaux de ligne, 2 bateaux à vapeur et 13 autres navires divers près d'Eupatoria, et, en outre, plusieurs à Balaclava. Sur ce nombre, les uns ont été dépecés par nous, d'autres livrés aux flammes par nous ou par l'ennemi, et les autres se sont brisés. Une partie des vaisseaux naufragés étaient chargés de munitions, d'artillerie, de vivres et d'objets d'équipement; les équipages de quelques-uns d'entre eux n'ont pu réussir à se sauver et sont restés entre nos mains.

Pour soutenir la guerre, le gouvernement russe est obligé de

recourir aux moyens extrêmes. On en jugera par la lettre suivante adressée de Varsovie, 4 décembre, à la *Gazette de Voss* :

Le commandant en chef de l'armée du Sud a jugé utile, vu l'état de guerre et les fournitures qu'il exige, de soumettre à l'empereur un tarif d'après lequel seront payées les prestations pour l'armée en attelages et services personnels. Elles seront d'abord payées en bons qui, plus tard, seront échangés en argent comptant par les caisses publiques. L'empereur a approuvé cette mesure, en attendant que des mesures semblables soient prises pour toutes les provinces qui sont en état de siége. Les autorités civiles auront à donner leur avis sur les tarifs à établir. Cette mesure a été réalisée déjà pour les prestations en nature.

On écrit de Bucharest, 11 décembre.

Omer-Pacha est parti ce matin pour Varna, où l'on s'occupait activement d'embarquer le reste des dix-neuf bataillons turcs, dont une partie a déjà passé en Crimée. Le bateau à vapeur l'*Europa*, parti de Sébastopol le 7, annonce l'arrivée de quatre régiments et de nombreux renforts français. On observait un grand mouvement entre la ville et le côté nord de la baie. L'investissement de la place est presque complet. Les nouvelles pièces de siége apportées des flottes n'étaient pas encore en position.

Tous les journaux continuent leurs commentaires sur le traité autrichien. A ce sujet, la télégraphie privée nous transmet la dépêche suivante :

Vienne, dimanche 10 décembre.

Voici quel serait le sens du principal article du traité d'alliance signé le 2 décembre entre l'Autriche et les puissances occidentales :

Si, à la fin de 1854, le rétablissement de la paix n'est pas assuré, le traité deviendra un traité d'alliance offensive et défensive.

On lit dans une correspondance de Dresde, adressée à la *Nouvelle Gazette de Prusse* :

Le traité stipule, en outre, un arrangement au sujet de l'occupation des Principautés danubiennes par les Autrichiens. Ces derniers sont tenus de ne pas s'opposer aux mouvements militaires des troupes de l'Angleterre, de la France et de la Porte. La Grande-Bretagne et la France ont pris l'obligation de conclure, aussitôt qu'une guerre éclaterait entre l'Autriche et la Russie, un traité d'alliance offensive et défensive avec la première de ces puissances. L'adhésion au traité en question est expressément laissée libre à la Prusse.

La *Nouvelle Gazette de Prusse* joint la note suivante à cette correspondance :

Si les communications qui précèdent sont exactes, la question principale sera de savoir de quelle manière les puissances occidentales veulent déroger au traité de 1841. Si l'on voulait raser les fortifications de Sébastopol et imposer à la Russie l'obligation de diminuer ses forces navales dans la mer Noire, il va sans dire que la Russie ne pourrait accepter de pareilles propositions.

Une dépêche de Berlin (10 décembre) annonce que l'armée prussienne va recevoir un important accroissement.

Alfred Des Essarts.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La quatrième assemblée générale du clergé de Paris pour 1854, a lieu aujourd'hui dans la grande chapelle des catéchismes de l'église Saint-Roch, à deux heures de l'après-midi. Elle est présidée par MM. les vicaires généraux du diocèse.

— Le comité-directeur du *Bien public* de Gand, voulant donner une extension plus grande à la presse catholique flamande, vient de commencer la publication d'un journal intitulé *Het Vaderland*, dont le premier numéro a paru le 8 décembre.

Het Vaderland paraît tous les jours, sauf le dimanche.

— Un décret du 2 décembre ouvre, au ministre d'Etat, un crédit de 100,000 francs, applicable aux dépenses nécessaires pour recueillir, coordonner et publier la correspondance de Napoléon Ier.

— Le chargé d'affaires de France à Constantinople écrit au ministre des affaires étrangères, sous la date du 6 décembre :

« Le général de Montebello est arrivé hier au soir et part aujourd'hui pour la Crimée. La santé du prince Napoléon se rétablissant, S. A. I. compte partir sous peu de jours pour aller reprendre son commandement. »

— La télégraphie privée nous transmet la dépêche suivante :

« Vienne, mardi 12 décembre.

« Le journal le *Lloyd* a été supprimé, probablement pour toujours, à cause des articles politiques qu'il a publiés samedi et dimanche derniers. »

— Comme nous l'avons annoncé, par suite de la démission de M. Angelo Galli, Sa Sainteté a nommé ministre des finances Mgr Joseph Ferrari. Sa Sainteté a nommé en même temps M. Jean Rusconi vice-président de la consulte d'Etat pour les finances, et Mgr Salvatore Nobili Vitelleschi membre de cette consulte. Enfin, elle a nommé ministre de la guerre (*delli armi*) M. le général Philippe Farina, qui était déjà ministre provisoire. (*Journal de Rome*.)

— On écrit de Berlin à l'agence Havas que des lettres de Saint-Pétersbourg présentent l'état de l'Impératrice de Russie comme à peu près désespéré.

— On écrit d'Ambazac au *Courrier de Limoges* :

« Quinze cents ouvriers environ du chantier de Nouailhas se sont réunis, lundi dernier, pour célébrer leurs fêtes patronales, Sainte-Barbe et Saint-Eloi. A six heures du matin, précédés d'un drapeau portant cette inscription : *Tranchée de Nouailhas, Saint-Eloi et Sainte-Barbe réunis pour détruire les rochers de Nouailhas*, ils se rendirent, dans le plus grand ordre, à l'église, où une grand'messe fut célébrée. Après la messe, on chanta l'absoute pour le repos des âmes des ouvriers morts pendant les travaux. »

— Il est vivement question de transformer l'ancien parc royal de Neuilly en villa, à l'instar du parc des ducs de Montmorency, d'Auteuil.

La vente des derniers lots de terrains plantés du parc de Neuilly ont été vendus cette semaine à des prix assez élevés. En moyenne, le mètre s'est vendu 5 fr. 63 c, ; ce qui donne : 56,300 fr. l'hectare.

— La loi Grammont vient de rencontrer de puissants auxiliaires, qui eux rencontreront, il faut l'espérer, de nombreux imitateurs. Des écriteaux, peints à l'huile et en grosses lettres, ont été placés aux entrées de l'immense chantier des halles centrales. Ces écriteaux sont ainsi conçus :

« *Avis aux charretiers.* — Tout charretier qui sera surpris à maltraiter « ses chevaux sera renvoyé du chantier. On prendra son nom et son nu- « méro, qui seront remis au commissaire, avec demande de dresser pro- « cès-verbal. »

— Les rapports de la statistique sur l'émigration dans les Etats-Unis font connaître que depuis 1820 jusqu'au 1er janvier 1853, 3,204,848 étrangers sont arrivés dans les Etats-Unis ; en moyenne, 100,151 par an ; que le nombre d'habitants des Etats nés à l'étranger, est de 2,210,839 ; que le nombre des blancs nés dans les Etats est de 17,737,578, et des personnes dont le lieu de naissance est inconnu, de 39,154.

On lit aussi dans ses rapports que le nombre des églises des Etats-Unis est de 38,061, qui peuvent contenir 14,234,825 fidèles. La valeur des propriétés ecclésiastiques aux Etats-Unis est de 436,649,000 fr.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DU DROIT CRIMINEL DES PEUPLES MODERNES, PAR M. ALB. DU BOYS

(Premier article.)

Démontrer l'influence de la religion d'abord, et plus tard des idées catholiques sur la formation et les progrès du droit criminel des peuples modernes, cette partie si importante de l'organisation sociale qui n'est après tout pour une société que le droit de vivre et de se conserver, c'est là une étude aussi utile qu'intéressante. Nous devons remercier M. Albert du Boys qui, dans un ouvrage récent où il a compulsé les origines criminelles des sociétés, nous a rendu désormais cette étude facile. Cette histoire comparative du droit criminel dans ses diverses phases jusqu'à nos jours, nous fait sentir jusqu'à l'évidence quel immense chemin les peuples aujourd'hui civilisés ont eu à parcourir pour établir parmi eux un véritable ordre social, et mieux encore tout ce qu'a eu à faire le Catholicisme pour les élever jusqu'à ce degré de civilisation où ils sont parvenus : alors nous apprécions mieux la valeur de ces progrès achetés par tant d'efforts et tant de siècles, progrès dont la folie seule a pu si souvent inspirer de compromettre les résultats par de ridicules utopies et de téméraires innovations.

A quelque point de vue qu'on se place, en effet, pourvu qu'on ne soit pas l'ennemi systématique de toute tradition, quand on observe cette marche lente des peuples, quand on les suit pas à pas dans tous ces développements, on frémit de penser que ce travail séculaire pourrait être détruit en quelques années de révolutions : on s'indigne de ce que le capital accumulé par de si nombreuses générations court le risque d'être dissipé follement par une génération imprudente et prodigue : bénissons donc l'historien qui nous apprend le prix de tous ces biens sociaux dont nous sommes trop souvent tentés de jouir sans réflexion, comme si l'humanité en avait toujours joui.

Mais l'intérêt de ce travail consciencieux et instructif ne résulte pas seulement de la comparaison des diverses phases par lesquelles ont passé les mêmes peuples au point de vue du droit de punir et du mode de la répression; cet intérêt s'accroît du rapprochement que le lecteur peut faire à la suite de l'auteur entre les institutions criminelles des peuples chrétiens et celles des nations encore aujourd'hui séparées, comme les Musulmans, et les Turks en particuliers; en voyant la société ottomane se débattre en vain dans ses vieux langes pour sortir de l'enfance législative à laquelle sa religion la condamne, une fois de plus nous apparait la supériorité infinie de l'Evangile sur le Coran, et il nous est facile d'apprécier même sous le rapport purement temporel, l'avantage immense du principe tout catholique de distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, ces deux forces également nécessaires au maintien et au progrès de toute société; et, qu'il nous soit permis de l'ajouter en passant, cette association entre nos frères séparés de l'Orient et le monde occidental pour travailler, en repoussant l'oppression, à une œuvre plus générale de civilisation européenne, ce grand événement que nous n'avions pas prévu, et que nous avons cependant tous résolument accepté, ne donne-t-il pas aux études sur les origines turques une actualité exceptionnelle? à ce titre encore, nous devons remercier M. du Boys, dont le travail, au moment où le vieux monde semble s'ébranler peut-être pour sa régénération, aura contribué à nous faire mieux connaître, sous un de ses aspects principaux, et le point de départ de cette civilisation arriérée, et ses étapes avec le Coran, et la nécessité de l'intervention évangélique au milieu d'elle.

Mais revenons à nos propres origines, et demandons à l'histoire dans quelle mesure nos divers droits criminels se sont inspirés de l'idée chrétienne, laquelle renferme éminemment les notions de l'équitable rémunération des actions, des récompenses et des peines proportionnelles aux mérites et aux crimes.

Suivant l'auteur, l'homme, au moment où il sent naître en lui la conscience de son existence morale et intellectuelle, se trouve toujours membre d'une société plus ou moins restreinte, selon qu'on l'appelle famille, race ou peuple. On reconnaît aussi dans les groupes disséminés çà et là que forme l'humanité à son berceau, l'empire d'une tradition religieuse, et la domination d'un droit préexistant. Toutefois l'idée de ce droit a quelque chose de vague et de confus; il semble alors, et c'est là un des traits caractéristiques entre l'enfance et la maturité d'une société, que toute espèce de crime ne lèse que l'individu seul, et que ce n'est que par la voie indirecte de la solidarité que la tribu ou la famille

est appelée à venir au secours de l'offensé ou à tirer vengeance du meurtre commis sur sa personne. De plus, le peu d'ordre et de régularité qui existe au berceau de toute société dans les relations individuelles, a nécessairement engendré des troubles fréquents, des querelles continuelles, et tout cet appareil sanguinaire des guerres privées. Mais en même temps que le sentiment de l'offense fait naître le besoin de la vengeance, l'instinct social fait sentir à chaque famille ou tribu la nécessité de renfermer la vengeance du sang dans certaines limites, et plus tard de se laisser désarmer par des indemnités ou réparations qui supposaient l'existence d'un tort reconnu et en partie réparé.

Mais qu'est-ce donc que la vengeance du sang, cette primitive et grossière manifestation du droit, et comment se transforme-t-elle en passant des mains de l'individu à celles de la société? Dans l'enfance d'un peuple, c'est l'unique moyen de répression. L'homme et la famille, pour conserver leur indépendance et leur dignité réciproque, doivent, sous peine de s'exposer à des injures et à des oppressions nouvelles, en l'absence de règles tutélaires et générales, répondre au meurtre par le meurtre, au pillage par le pillage, suivant cette loi dite loi du talion, dictée au cœur de l'homme par l'instinct de la conservation individuelle. Moïse n'a pas dû la proscrire d'une manière absolue, car le Juif charnel ne se serait pas cru suffisamment protégé s'il ne s'était pas armé pour sa défense, et il est à remarquer que partout où n'a pas encore pénétré l'Evangile, l'homme pour sa propre protection peut et doit compter beaucoup plus sur la force de son bras que sur la puissance morale de la société; car, en dehors de l'idée chrétienne, il est trop vrai de le dire, malheur au faible!

C'est ainsi que le Coran consacre la vengeance du sang que nous retrouvons aussi chez les législations scandinaves et germaniques, celles-là mêmes où, avec l'auteur, nous devons chercher le type des traditions primitives du droit criminel en Europe. Aujourd'hui encore nos missionnaires nous le révèlent à l'extrême Orient, chez les Japonais, par exemple, et chez d'autres peuples que tant de siècles écoulés ont néanmoins laissés barbares. Toutefois c'est chez les Germains que se rencontre la vengeance privée comme sur sa terre classique. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, nos barbares ancêtres l'organisent de façon à la rendre *légitime*, c'est-à-dire légale, et elle n'était légale qu'autant qu'elle était exercée dans le premier ressentiment, et aussitôt après l'injure. De plus, elle était incompatible avec la ruse et le mystère : tandis que l'Arabe ou l'Italien frappe son ennemi dans l'ombre et dans la solitude, le Germain attaquait son adversaire à la face du soleil, et s'il n'y avait pas eu de témoin

de cette lutte, il devait lui-même publier son meurtre, comme si, pour la satisfaction de ce besoin de l'âme qu'on nomme l'honneur, et qui retentit au cœur du barbare lui-même, l'homicide par lui commis ne devait être aux yeux de tous que la juste expiation d'un tort ou d'une offense.

Ainsi donc, dès l'origine des sociétés, restriction de la vengeance dans de certaines limites de mode et de temps. La prescription suivante tirée de la législation scandinave nous fait saisir sur le fait le caractère privé du châtiment au berceau des peuples, et l'impuissance du pouvoir central de la tribu qui ne règle pas encore directement l'expiation, mais qui se borne à la légitimer dans certains cas : « Si quelqu'un, y est-il dit, trouve un homme chez une des femmes de sa famille, il peut le tuer s'il le veut, mais il doit ensuite raconter le fait, et en dire la cause au premier homme qu'il rencontrera : alors il attendra un certain temps que l'héritier du mort fasse lui-même circuler tout aux environs la flèche par laquelle le tribunal est convoqué pour connaître de l'homicide. Si l'héritier ne le fait pas, il le fera lui-même. Au jour fixé, il se présentera devant les juges : là, après avoir déposé ses armes sur le seuil du sanctuaire, il demandera la paix suivant les formes ordinaires, et produira le témoignage de l'homme rencontré par lui la première fois après l'homicide commis. Si l'accès de l'audience lui est interdit, de la part des héritiers du mort, par la force ou la menace, le tribunal, aussi bien que s'il l'avait entendu lui-même dans sa défense, le proclamera en paix lui, et ses biens. Ainsi, l'homicidé aura été censé avoir perdu la paix, tandis que celui-là la conservera qui aura commis l'homicide. »

Si la vengeance du sang est un droit, c'est de plus un devoir auquel nous trouvons une consécration céleste. Un aveugle de naissance vient au tribunal supérieur demander satisfaction au meurtrier de son père; celui-ci la lui refuse : « Si je n'étais pas aveugle, s'écrie l'infortuné, je saurais bien me venger. » Il rentre dans sa tente; tout d'un coup ses yeux s'ouvrent à la lumière : « Que Dieu soit loué, s'écrie-t-il, je vois ce qu'il veut de moi. Il saisit une hache, se précipite sur son ennemi et le tue : un instant après ses yeux se ferment de nouveau, et il reste aveugle. Cette espèce de vengeance avait encore un caractère sacré, en ce qu'elle se liait au culte pour les morts. C'était chez les Germains une ignominie en même temps qu'une impiété de laisser la mort d'un parent inexpiée et impunie. On cite le trait de cette mère servant à ses deux fils des pierres au lieu d'aliments : « Vous ne valez pas davantage et ne méritez pas mieux, leur dit-elle, puisque vous ne vengez pas la mort de votre frère, et que vous entachez votre race d'infamie. »

Voilà dans le châtiment la part de l'instinct de conservation individuelle et de l'esprit de vengeance, ou la répression, dans sa rudesse et sa barbarie primitive. Toutefois, dès cette première phase du châtiment, nous ne saurions méconnaître chez les nations barbares l'influence d'une théocratie, ou action religieuse et sacerdotale, qui vient peu à peu substituer à l'effusion du sang et à la licence individuelle des tendances pacifiantes et compressives.

Cette transition, sans doute, doit être d'abord elle-même violente et sanguinaire pour rester victorieuse. D'horribles tourments sont infligés aux criminels, au nom des dieux ou de la cité déifiée. Le supplice du coupable est censé être un hommage rendu à la Divinité. C'est la condamnation en première instance; la condamnation en dernier ressort se passe dans un autre monde : de là cette pensée que le ciel s'intéresse à la découverte des délits et des crimes, qu'il intervient en quelque sorte lui-même dans la procédure criminelle. De là aussi la conséquence que, dans toute théocratie pure, le sacerdoce administre la justice; de là enfin cette consécration qui place certains lieux, certaines personnes et certaines choses sous la protection spéciale de la Divinité, consécration admise comme un frein pour la force matérielle, et la passion, comme une protection pour le faible, comme un effroi pour le coupable, en même temps qu'une consolation pour le juste et l'innocent. Chez les Slaves, le lieu où siégeaient les juges était le sanctuaire même de la Divinité. Les Scandinaves, comme les Germains et la plupart des peuples du nord, avaient fait du tribunal judiciaire une enceinte consacrée.

Si des lieux nous passons aux personnes, nous trouvons à l'origine même contemporaine de sociétés naissantes, chez les Océaniens, par exemple, le tabou, c'est-à-dire la transmission par les dieux de leur force et vertu divine à certaines personnes et à certaines choses, consécration dont le résultat pratique est de mettre les objets ainsi consacrés à l'abri de la rapacité et des convoitises de ces barbares; car une atteinte à une personne ou à une chose protégée par le tabou est immédiatement punie de mort.

Chez les Musulmans, le *Harem* est dans une pensée analogue une protection pour le malheur et la faiblesse. Il pose des limites à l'abus du pouvoir et de la force morale; cette protection a donné son nom aux Harems ou appartements de femmes dont la violation est considérée comme un sacrilége. Ainsi la force brutale habitue peu à peu la force matérielle à s'incliner devant elle, ainsi la loi commence à l'emporter sur le fait, ainsi le droit d'asile et l'intervention des ministres du culte posent les premières li-

mites à la vengeance du sang. Sous l'influence de ces idées, cette vengeance devient plus rare ; car une solution toute morale et toute chrétienne, je l'ajouterai, commence à intervenir dans les guerres privées et les querelles de famille. Le coupable prend pour juge la partie offensée et accepte sa décision, si sévère qu'elle soit ; cette marque d'honneur à laquelle l'offensé répond souvent par la magnanimité et le pardon éteint pour jamais le feu de la vengeance et apaise les dissensions. Si la vengeance n'a pas été immédiate, et que le pardon ait été refusé, une dernière ressource est laissée à l'offenseur, pour empêcher les querelles de s'éterniser : au bout d'un certain délai il peut demander extra-judiciairement à la partie adverse ou à sa famille une trève *ou paix* que celles-ci ne refusent pas, moyennant une *indemnité pécuniaire déterminée par les parties*. La composition pécuniaire sous cette première forme, c'est la seconde étape dans l'histoire du droit criminel barbare : c'est la transition entre la force et le droit, entre l'instinct brutal et la répression organisée, c'est dans cette phase que nous allons voir se développer peu à peu la notion de la responsabilité individuelle et de la solidarité sociale, ces fondements du droit criminel moderne. Nous reviendrons dans un prochain article sur cette intéressante étude.

A. de Bichecour, avocat.

AVIS. — Ceux de nos Souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 décembre sont instamment priés de le renouveler de suite pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal. — Les réclamations et demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse imprimée, corrigée, s'il y a lieu.

BOURSE DU 12 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	COURS DU JOUR PLUS BAS	COURS DU JOUR DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant. . . .	71 90	71 40	71 10	71 10	» »	» 80
	fin courant. . .	72 10	71 65	71 20	71 30	» »	» 80
4 1/2. . .	comptant. . . .	96 50	» »	» »	96 »	» »	» 50
	fin courant. . .	97 »	96 60	96 50	96 60	» »	» 40
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	... ..	... ..	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	... ..	... ..	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,990 »	... ..	... ..	2,990 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	83 »	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Londres, consolidés.		»	... .	... ..	91 7/8	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

L'AMI DE LA RELIGION

ROME

(Correspondance particulière de *l'Ami de la Religion.*)

Rome, le 9 décembre 1854.

Monsieur,

L'Eglise a prononcé le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu par la bouche de son Chef suprême, au milieu de l'assemblée d'Evêques la plus nombreuse qui peut-être ait jamais été dans Rome, et devant un concours de trente mille chrétiens, réunis dans la basilique de Saint-Pierre.

Essayer de mettre ce prodigieux spectacle sous vos yeux, ce serait tenter l'impossible ; il faut simplement raconter ; c'est aux âmes chrétiennes, moins heureuses qu'il ne nous a été donné de l'être, de suppléer par le sentiment à l'insuffisance des expressions qui leur porteront le récit de cette fête immortelle.

La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Hollande, l'Italie entière y étaient représentées par d'illustres et saints Evêques ; la Belgique y comptait presque tous les siens ; la France y possédait trois Cardinaux et plus de vingt Evêques ; le monde entier, du reste, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie y avaient envoyé leurs mandataires sacrés. Ceux de l'Amérique du Nord y étaient fort multipliés.

Cette assemblée se composait ainsi de près de trois cents membres ; et l'on peut dire qu'elle était la plus grave, la plus majestueuse, la plus auguste, la plus pacifique que l'imagination puisse concevoir. La veille, une pluie torrentielle, le *densissimus imber* de Virgile, n'avait cessé d'obscurcir le jour et d'inonder les rues de Rome. Le soir, tandis qu'elle durait encore, des illuminations, œuvre d'une allégresse impatiente, annonçaient déjà la solennité du lendemain ; les images de la Sainte Vierge, multipliées à l'extérieur des maisons, resplendissaient de mille lumières.

Enfin le soleil parut avec un éclat qui sembla prendre sa part de la fête et y applaudir. Dès le point du jour, on entendait les voitures circuler de toutes parts ; à sept heures et demie, le pont Saint-Ange leur fut interdit, ce passage devant être réservé aux voitures des Cardinaux, des Evêques et des ambassadeurs. Les voitures particulières faisaient un long détour pour franchir le Tibre. On voyait déjà la foule et un grand mouvement à la place Saint-Pierre, puis cette foule grossissait dans la basilique comme le flot qui s'agite en montant.

Vers neuf heures, on entendit la procession faire son entrée par le bas de la nef, au chant des litanies des Saints. La prélature romaine, puis les Pères pénitenciers, ceux-ci en chasuble et associés au cortége du Saint-Père, marchaient deux à deux en avant ; ensuite venaient, en double rang aussi, les évêques, les archevêques, tous en chape et mitre en tête. On distinguait parmi ceux-ci l'évêque arménien et l'évêque grec. Les cardinaux s'avançaient au nombre de cinquante environ, les

déposa la tiare pour ceindre une mitre d'or; p
élevé à l'un des côtés du chœur. Un autre trône
pour la célébration de toutes les parties de la
pas debout à l'autel.

Alors la cérémonie de l'obédience commença.
les cardinaux prêtres et les cardinaux diacres
devant le Pape, montaient tour à tour à son trô
neau. Le même cérémonial continua pour les a
ques, si ce n'est qu'ils baisaient à genoux le ba
rain Pontife au côté droit. Les Pères pénitencier
genoux la mule du Saint-Père.

Puis on lui apporta tous les ornements pontific
de la messe; et le Pape quitta ce trône pour
celui qui était en face de l'autel, à l'extrémité d

Le Cardinal Antonelli faisait les fonctions de c
le diacre et le sous-diacre du rit latin, on voy
sous-diacre du rit grec, qui ont chanté dans l
l'Evangile. Les dalmatiques du diacre et du sou
forme de tunique; l'étole du diacre est placée su
sous-diacre porte cette étole à la ceinture.

Ce complément de la liturgie pontificale était
la lutte est ravivée entre l'Orient et l'Occident!
intime des deux rits si précieusement maintenue
lait pas tout le secret de la réconciliation des em
à notre siècle, l'insigne privilége de voir ce lon
aux voies merveilleuses de la Providence?

J'arrive à l'instant solennel. Cinq Evêques, le d
l'Evêque grec, l'Evêque arménien, le plus ancien d
plus ancien des Evêques viennent se prosterner a
tifical, et supplient le Souverain-Pontife de rendre
la définition du dogme de l'Immaculée Conception

noncer la grande nouvelle à la ville et à l'univers, *Urbi et Orbi*, c'est le signe de l'allégresse et du triomphe.

Sursùm corda! La voilà donc cette Église de Jésus-Christ! la voilà cette pierre sur laquelle le Sauveur a bâti son Eglise! Voyez-vous comme les douze apôtres se sont propagés et multipliés! Il y a pourtant dix-neuf cents ans que ce grand édifice est debout! Apercevez-vous sur ce trône celui qui tient les clefs du royaume des cieux; et dans ce moment même il fait acte de sa puissance apostolique sur nos intelligences et nos âmes!

J'étais placé sous cette prodigieuse coupole, image et forme de la voûte du ciel, à la base de laquelle je lisais ces paroles en caractères gigantesques: *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et tibi dabo claves cœlorum.* Quelle application au présent! Pourquoi les liens qui nous retiennent à la terre ne se rompirent-ils pas à l'instant où le ciel était si près de nous, soit qu'il descendît pour se rapprocher, soit que la terre plutôt s'éleva vers lui.

Toutes les puissances du ciel étaient assurément bien près des hommes en cet instant solennel, et la Mère de Dieu accueillait avec bonté les larmes de tant de chrétiens qui la glorifiaient et l'imploraient. Si, à la même heure pareille fête était célébrée dans toutes les églises du monde, Rome était du moins leur centre, le mont élevé qui les rapprochait du ciel; et le temple où étaient rassemblés les pasteurs du royaume de Jésus-Christ: il n'y avait plus qu'une chose à désirer: que les cieux s'entrouvrissent! *Utinam dirumperes cœlos et descenderes!* (Isaïe). Mais Dieu a daigné laisser le mérite de notre foi.

Maintenant, Monsieur, après l'acte si éclatant de l'adhésion au chef de l'Eglise, représentez-vous le chant du *Credo* entonné par ce même Pontife et continué par les milliers de voix de cette foule immense. Vous comprenez sans peine qu'aucune description n'est possible, ni pour satisfaire l'imagination, ni pour contenter l'intelligence des choses chrétiennes.

Le Saint-Père quitta son trône pour l'Offertoire, pendant lequel le cardinal-diacre alla porter l'encens à tous les cardinaux. La préface chantée par le Pape avec cette voix limpide et sonore qui a le don de porter les âmes vers le ciel, devait les dégager plus que jamais de leur captivité. C'est du sublime pour quiconque veut comprendre et sentir. A l'Élévation, le Pape, en tournant sur lui-même, élève l'hostie et le calice sur toute la foule prosternée. Un moment bien solennel fut celui de la Communion. Il quitta l'autel et attendit à genoux, sur son trône, les saintes espèces du pain et du vin qui lui furent apportées successivement par le cardinal-assistant et par le cardinal-diacre.

Pendant ce temps, les cardinaux et tous les évêques se donnent le baiser de paix. En descendant de son trône, pour les dernières oraisons, le Saint-Père donna aussi le baiser de paix à trois cardinaux, parmi lesquels, à sa robe de bure, je distinguai un cardinal capucin.

Puis, la messe terminée, le glorieux Pie IX entonna le plus solennel *Te Deum*, qui peut-être depuis des siècles ait réjoui le Ciel et la terre. Descendu de l'autel, il bénit une magnifique couronne d'or destinée à ceindre le front d'une image de la sainte Vierge, dans une des chapelles de Saint-Pierre, vers laquelle les prélats se dirigèrent en procession. Le

c'était quelque chose de céleste; de près, c'éta
tesque. Les colonnes Antonine et Trajane, l'égl
de lumières. Le Capitole était superbe, et pur
tous ses souvenirs païens.

Une séance littéraire à l'Académie du Capitole
sidence du Cardinal Wiseman, une foule atte
Cardinal ouvrit la séance par un discours en it
Immaculée de la sainte Vierge, discours extrême
clésiastiques, des laïcs, un religieux, des femm
leur tour des vers sur le même sujet. Tous
étaient fiers de Rome, de cette reine du monde
du Vatican, à la chute de cette grande journée.

« *O Roma! patria mia!* disait l'un d'eux dan
quoi est-elle la reine du monde? — C'est que la
souveraine. »

Que pourrait-on ajouter, Monsieur, au récit de
Quel éclat humain ne s'effacerait devant de telles
blimes magnificences!

Je ne veux plus vous rappeler, quelque intér
sent, les fêtes qui précédèrent ce mémorable jo
réception de deux Cardinaux, le Cardinal-Arche
Cardinal-Patriarche de Lisbonne; je ne puis plu
nant du mouvement extraordinaire qui, depuis d
les rues de Rome. Tous ces Prélats, séparés nagu
distances, avaient à cœur de resserrer plus étroite
de leur charité mutuelle : ils allaient chacun et sou
verain-Pontife l'hommage de leur filial dévouemen

Des prêtres, des laïques sont accourus aussi
Rome, comme à un pèlerinage. Déjà la pieuse curi
avait eu un vif aliment à la chapelle papale tenue dim
contre la coutume, qui donnait cette prérogative à

Vous n'aurez pas appris sans un sympathique intérêt que mercredi, à sept heures et demie du matin, le Pape avait voulu donner lui-même la communion à tous les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul présents à Rome. Ils se trouvèrent réunis au nombre de plus de trois cents, français, italiens, belges et autres. Le président général, M. Baudon, était au milieu d'eux. Ils furent introduits dans la chapelle du Saint-Sacrement de la basilique Saint-Pierre, autour de l'autel, où, depuis quelques jours, étaient exposées les reliques insignes du voile de sainte Marguerite, de la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, et de la Vraie Croix. Le Pape y avait fait placer de plus, pour la circonstance, les reliques (1) de saint Jean-Baptiste et de saint Laurent, renfermées dans des châsses de la plus grande richesse. La communion dura plus d'une heure. Tous les ecclésiastiques qui font partie des Conférences avaient voulu, ce jour-là, communier aussi de la main du Souverain-Pontife.

Aidez, monsieur, à propager cette bonne nouvelle parmi les membres de la Société qui n'ont pas eu le même bonheur que nous! Les intérêts spirituels de ceux qui ont eu cette grâce insigne et mémorable n'ont, du moins, pas été les seuls qui aient été portés devant le trône de Dieu par le Vicaire de Jésus Christ. Les membres absents, notre France, la catholicité, le monde entier ont sans doute été l'objet de ses prières dans ce long *memento des vivants*, qui nous a tant émus!

Demain, l'assemblée des Evêques se réunira à la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, dont le Pape fera lui-même la consécration.

V[te] Ch. de Caqueray.

On nous écrit encore de Rome, à la date du 10 décembre, que tous les Evêques présents dans la ville éternelle ont assisté avec les Cardinaux au consistoire du samedi 9 décembre. Le Saint-Père a prononcé une admirable allocution avec un admirable accent. S. E. le Cardinal de Bonald lui a adressé ensuite, au nom de tous les Evêques, le témoignage de leur reconnaissance pour la généreuse hospitalité que le Saint-Père avait exercée envers tous. L'abbé J. Cognat.

On lit dans le *Journal de Rome* du 5 décembre :

Nous donnons en entier la liste des Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Evêques réunis en ce moment à Rome pour assister à la solennité extraordinaire de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge. L'ordre que nous suivons est celui de création :

Em. et Rév. Cardinaux.

De l'ordre des Evêques. — Vincent Macchi, doyen du Sacré-Collége, év. d'Ostie et Velletri. — Mario Mattei, év. de Porto et Sainte-Rufine. — Constantin Patrizi, év. d'Albano. — Louis Amat, év. de Palestrine. — Gabriel Ferretti, év. de Sabine. — Antoine-Marie Gagiano de Azevedo, év. de Frascati.

De l'ordre des Prêtres. — Jacques-Philippe Fransoni, du titre de Sainte-

(1) Les têtes des deux Saints.

in Portico. — Louis-Jacques de Bonal
de' Monti, arch. de Lyon. — Frédéric
Augustin, arch. de Prague. — Cosme
Paul, arch. de Pise. — Fabien-Marie A
Monte Celio. — Nicolas Clarelli Parac
Liens. — Dominique Caraffa de Trac
Anges, arch. de Bénévent. — Laurent
in Pane et Perna. — Jacques Piccolomi
laume-Henri de Carvalho, du titre de S
Lisbonne. — Sixte Riario Sforza, du tit
— Gaëtan Balaffi, du titre des Saints-
Jean-Joseph Bonnel y Orbe, du titre d
Tolède. — Jacques-Marie Mathieu, du
Besançon. — Thomas Gousset, du titre
— Nicolas Wiseman, du titre de Sainte
ter. — Joseph Cosenza, du titre de Sai
Capoue. — Joseph Pecci, du titre de
Dominique Lucciardi, du titre de Saint-
rôme d'Andrea, du titre de Sainte-Agn
de Saint-Onuphre, év. de Iesi. — Jean
in Trastevere. — Jean Seitowsky, du tit
arch. de Gran. — Juste Recanati, du t
Joachim Pecci, du titre de Saint-Chrysog

De l'Ordre des Diacres. — Thomas Riar
in Via-Lata. — Louis Gazzoli, diacre de S
diacre de Saint-Adrien-au-Forum-romain
Marie *in Cosmedin.* — Pierre Marini, dia
Joseph Bofondi, diacre de Saint-Césarée
Sainte-Agathe *alla Suburra.* — Robert R
Domnica. — Dominique Savelli, diacre de
per Caterini, diacre de Sainte-Marie *a*

Polding, arch. de Sidney. — Emmanuel Marongiu, arch. de Cagliari. — François Cometti, arch. de Nicomédie.—Antoine-Marie-Antonucci, arch.-év. d'Ancône. — François Gentilini, arch. de Tyana. — Léon Przytuski, arch. de Gnesen et Posen. — Michel Manzo, arch. de Chieti. — Alexandre Macioti, arch. de Colossi. — Alexandre Asinari di Sammarzano, arch. d'Ephèse. — Alexandre Angeloni, arch. d'Urbin. — Charles Reisach, arch. de Munich. — Barthélemy Romilli, arch. de Milan. — Felicissimo Salvini, arch. de Camerino. — Pierre-Marie Darcimoles, arch. d'Aix. — Edouard Hormuz, arch. arménien de Sira. — André Charvaz, arch. de Gênes. — Marie-Dominique Sibour, arch. de Paris. — Joseph-Marie Debelay, arch. d'Avignon. — Jules Arrigoni, arch. de Lucques. — Paul Cullen, arch. de Dublin. — Jean Hughes, arch. de New-York. — Antoine Blanc, arch. de la Nouvelle-Orléans.—Antoine Ligi-Bussi, arch. d'Iconium.—Etienne Scerra, arch. d'Ancyre. — François Kenrich, arch. de Baltimore. — Michel Garcia, arch. de Santiago-de-Compostelle. — Gaëtan Bedini, arch. de Thèbes. — Guillaume Walsh, arch. d'Halifax. — Joseph Dixon, arch. d'Armagh. — François Cuculla, arch. de Naxos. — Jean Zuysen, arch. d'Utrecht. — Joseph Rauscher, arch. de Vienne.—Vincent Taglialatela, arch. de Manfrédonie.

Evêques. — Nicolas Laudisio, év. de Policastro. — Jean Folicaldi, év. de Faënza. — François Barzellotti, év. de Soana et Pittigliano. — Eugène Mazenod, év. de Marseille, — Jean Briggs, év. de Beverley. — Pierre Basetti, év. de Borgo San Donnino. — Guillaume Sillani, ancien év. de Terracine. — Gaspard Labis, év. de Tournay. — Nicolas Decessel, év. de Namur. — Ignace Bourget, év. de Montréal. — François Bruni, év. d'Ugento. — Gaëtan Benaglia, év. de Lodi. — Joseph-Marie Castellani, év. de Porphyre. — Pierre Raffaeli, év. de Reggio de Modène. — Louis Besi, év. de Canope. — Guillaume Vercing, év. de Northampton. — Pierre-Marie Chatrousse, év. de Valence. — George Stahl, év. de Wurtzbourg. — Charles Gigli, év. de Tivoli. — Jacques Foratti, év. de Chioggia. — François Vibert, év. de Saint-Jean-de-Maurienne. — Boniface Caïani, év. de Cagli et Pergola. — Joseph-Marie Calligari, év. de Narni. — Ferdinand Girardi, év. de Sessa. — Eléonore Aroune, év. de Montalti — Louis Rendu, év. d'Annecy. — Vincent Tizzani, ancien év. de Terni. — Charles Mac-Nally, év. de Clogher. — Michel O'Connor, év. de Pittsburg. — Louis Landi-Vittori, év. d'Assise. — Jean Doney, év. de Montauban. — Jean-Baptiste Rosani, év. d'Erithrée. — Pierre de Preux, év. de Sion. — Bonaventure Atanasio, év. de Lipari. — Gaëtan Carletti, év. de Rieti. — Bernard Tirabassi, év. de Ferentino. — Jean-Onésime Luquet, év. d'Hésebon. — Urbain Bagdanovick, év. d'Europus, administrateur de Scopia (Servie.) — Jean-Baptiste Pellei, év. d'Acquapendente. — Etienne Marilley, év. de Lausanne et Genève. — Pierre-Paul Trucchi, év. d'Anagni. — Félix Cantimorri, év. de Parme. — Victorin de Morlhon, év. du Puy.

Jean Timon, év. de Bufalo. — Joseph Rovella, év. de Patara, coadjuteur du vic. apost. de Hu-Quang. — Louis Ricci, év. de Segni. — Jean Derry, év. de Clonfert. — Camille Bisleti, év. de Corneto et Civita-Vecchia. — Amédée Zangari, év. de Macerata. — François Agostini, év. de Nocera. — François Gandolfi, év. d'Antipatro. — Jean-Baptiste Malou, év. de Bruges. — Louis de Salinis, év. d'Amiens. — Jean Acciardi, év. d'Anglona et Tursi. — Joseph Singlau, év. de Borgo S. Sepolcro. — Thimothée Morphy, év. de

... successivem
et qui doivent porter les coups les plus fun
matérielle comme à l'avenir même de la R
La future loi se distingue par un double
mulation n'y est pas moindre que l'iniquité
La dissimulation perce jusque dans son
conçu : *Loi pour la suppression des Ordres*
n'a t elle pas l'air de dire ainsi assez fran
veut? Eh bien! non. Elle n'avoue que la mo
elle ne s'attaque pas seulement aux Moines
pour les disperser et les dépouiller ; elle s'e
au clergé séculier. Elle supprime, avec des
congrégations, des chapitres, des collégiales
de cette nature ; et elle fait subir d'énor
basées sur le principe de l'impôt progressif,
séminaires, aux évêchés, à tous les établis
tiques.

Résumons-en les principales dispositions.

L'art. 1er pose en règle générale que toute
existantes sont supprimées et ne sauraien
l'avenir que par une loi. Il ne fait d'excep
Sœurs de Charité et de Saint-Joseph, ainsi qu
voués à l'éducation, à la prédication et au so
non compris dans les décrets de proscriptio
voit ainsi à quoi l'exception se borne, et enco
illusoire.

Cet article décide, en effet, quant aux cor
prétend conserver, que le nombre de leurs n
par décret royal, et que des décrets royaux
ment les ...

Ainsi le garde des sceaux, qui passe pour appartenir à l'ordre maçonnique, sera investi premièrement du droit de réviser et de transformer à son gré les règlements de saint Vincent-de-Paul ou de saint Philippe de Néri; secondement, de faire de l'acceptation de ces changements la condition *sine quâ non* du maintien des communautés *conservées;* et troisièmement, si ces communautés ne sont pas déjà dissoutes par ce fait seul, de réduire indéfiniment le nombre de leurs membres, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul.

N'aurait-il pas été infiniment plus loyal et plus simple de proclamer, une fois pour toutes, la suppression immédiate et totale des Ordres monastiques?

Rien de plus faux et de plus dur encore que les mesures financières qu'on n'a pas honte de proposer pour secourir les infortunés auxquels on enlève, avec la possibilité d'accomplir les vœux de leur conscience, les biens dont ils sont les légitimes propriétaires, le toit qui les abrite et le pain qui les nourrit.

Il est bien question, dans l'article 13, d'une pension pour les religieuses professes ou les religieux revêtus du caractère sacerdotal; cette pension serait de 800 livres pour les personnes âgées en ce moment de 70 ans, de 700 livres pour celles qui ont 60 ans; elle descendrait, pour les autres, à 500, 400, et enfin 240 livres. De même, une pension de 300, ou seulement de 240 livres, est promise par l'article 11 aux Frères et aux Sœurs domestiques, liés par des vœux simples, et qui auraient servi dix ans dans l'établissement. Mais cette misérable aumône, si insuffisante pour ceux à qui on ne rougit pas de l'offrir comme indemnité de ce qui leur est ravi, n'est pas, d'ailleurs, accordée sans restriction et sans condition.

Ainsi sont exclus du bénéfice de la loi :

Tous ceux et toutes celles qui rentreraient, soit dans les Etats sardes, soit à l'étranger, dans un établissement religieux ou monastique, ou qui seraient pourvus d'un moyen de subsistance équivalent (article 12);

Tous les étrangers d'origine; il pourra seulement leur être accordé une somme de 300 livres pour rentrer dans leur pays;

Tous ceux qui appartiendraient à des communautés, conservées et limitées par l'article 2, ou qui, ayant pour annexe un bénéfice à charge d'âmes, y auraient gardé un représentant, etc., etc;

Enfin, tous ceux qui, au jour de la présentation de la loi au Parlement, n'auraient point prononcé leurs vœux, quels que soient, du reste, leur âge, le temps de leur noviciat, leurs arrangements particuliers, etc., etc.

... Eglise gémit sous de tels c...
n'en souffre pas moins.

Les auteurs du projet de loi ont
jusqu'à prétendre que les dépouille
raient au profit d'une partie du cle
vous dit; il ne s'agit pas seulement
culier est également atteint, à tous
fiscales, qui complètent à son égard
gandage violent organisé contre les

Ainsi, en vertu de l'article 15, le
bayes, bénéfices, sacristies, etc.,
progressif, qui monte de 5 pour 10
proportion s'élève jusqu'à 25 pour
jusqu'au tiers pour les évêchés!

L'article 4 a déjà supprimé en pri
églises collégiales et autres béné
charge d'âmes propre et personnelle
tions ne seront déterminées que par
ministres. C'est également la volonté
server la charge d'âmes là où l'on
chapitre, se réserve, par l'article 5, l
bénéficiaire, et de pourvoir, comme
au domicile de celui-ci et à sa pensio

Il n'est pas une de ces disposition
ment les droits et les lois de l'Eglise
corollaires et les conséquences de la
mettre au-dessus du commandement
proprier le bien d'autrui et d'en disp
est affichée ...

s'agit en effet ici ni d'administration pure et simple, ni même de séquestre. Le séquestre n'est qu'une mesure provisoire et qui exige à la fin une reddition de comptes. L'administration des propriétés n'emporte pas le droit de les dénaturer ni de les aliéner. Mais, — en s'attribuant les biens qu'il vole, sous prétexte de se procurer des ressources pour distribuer des secours aux victimes de ses spoliations, des suppléments aux curés pauvres auxquels il refuse la moindre subvention sur son énorme budget, et des indemnités aux prêtres de Sardaigne dont il rachète ainsi les dîmes avec les deniers du clergé des autres provinces, — le gouvernement n'offre aucun gage, aucune sûreté, et ne s'impose aucune limite, aucune règle dans l'emploi et la répartition des fonds, si ce n'est la création d'une caisse particulière dont il aura la gestion sans partage et sans contrôle ecclésiastique. Il se fait autoriser en même temps, d'une part, à vendre, même par négociations privées et sans enchères publiques, non-seulement aux provinces et aux municipes, mais aux simples citoyens, les biens, droits et actions dont il se sera emparé; et, d'autre part, à convertir les capitaux ainsi rassemblés en titres particuliers portant intérêt à 4 pour 100, mais ne valant pas même des rentes ordinaires sur l'Etat, puisque leur origine et leur destination ne manqueront pas de les exposer toujours comme une proie, sous la forme la plus facile à saisir, aux cupidités individuelles et à l'insatiable avidité du fisc.

Qui ne prévoit, en effet, dès à présent, que la caisse spéciale ne subsistera pas longtemps? Et quant à ses papiers, sera-t-il donc plus difficile aux futurs ministres de les jeter au feu qu'il ne l'aura été à leurs prédécesseurs de transformer en assignats mis à la disposition du trésor, des meubles et immeubles arrachés à leurs possesseurs légitimes, malgré une tradition séculaire, des contrats sacrés, des traités solennels et les garanties les plus respectables du droit privé, du droit public et du droit divin?

Comme il convient de ne pas priver les réformateurs de l'Eglise et de l'Etat d'une parcelle de la gloire qui leur est due, nous noterons en terminant une particularité curieuse. Il s'agit de l'article 9, relatif aux canonicats ou bénéfices constitués par d'opulentes familles qui en possèdent actuellement le patronage. La loi a soin de décider que la propriété des biens qui en constituent la dot, ne retournerait, au moment de leur suppression, que pour la moitié à la caisse spéciale du clergé; l'autre moitié sera restituée au patron. La *Gazette des Alpes* fait remarquer que les ancêtres de M. de Cavour lui ont laissé des droits de patronage affectés à des bénéfices dont le revenu s'élève au moins à 40 ou 50,000 francs. Ce serait donc, dit cette feuille,

une vingtaine de mille francs de rente au moins que le ministre verrait ainsi rentrer dans son héritage. Nous voudrions que la bonne foi de la *Gazette des Alpes* eût été surprise et que son assertion fût démentie. Elle ne l'a pas été jusqu'à présent, que nous sachions.

Quand bien même, du reste, aucun des membres du cabinet ne profiterait directement aux opérations financières auxquelles la loi donnera lieu, si elle est votée, cette loi n'en sera pas moins flétrie comme un acte de persécution et de spoliation. Ceux qui l'ont apportée avec tant de précipitation au Parlement n'ont pas été, sans doute, aiguillonnés par le seul désir de devancer les vœux de la démagogie; ils ont hâte de terminer une affaire qui, si elle n'excite pas de remords au fond de leur cœur, n'en trouble pas moins la conscience publique. Leur empressement témoigne de leurs alarmes. Ce n'est pas ainsi qu'agissent les représentants d'un pouvoir fort et éclairé qui vient soumettre de justes réformes aux mûres délibérations d'une législature consciencieuse. Ils ressemblent plutôt à des coupables qui ont besoin de trouver des complices. Qu'ils en cherchent donc! Mais qu'ils ne se flattent point de donner à personne le change sur leur rôle, pas plus que sur la nature de leurs actes. Ils ont commencé la guerre contre l'Eglise, et il est probable qu'ils n'en verront pas la fin; mais, comme ils ont gardé l'initiative de tous les attentats contre elle, ils en porteront aussi la responsabilité et le châtiment.

Ch. de Riancey.

NOUVELLES DE LA GUERRE

On sait que la bataille d'Inkermann a eu pour effet d'éclairer les Anglais sur les côtés faibles de leurs positions de Balaclava. Actuellement, cette ville est occupée par 4,000 Anglais et 10,000 Turcs, que peut soutenir la division du général Bosquet, campée à Kadikofka. Cependant, selon l'*Ami du Soldat* (de Vienne), les Russes, qu'on avait prétendu s'être retirés au-delà de la rive gauche de la Tchernaya, tiennent toujours Traktir, Tchorguna et Kamara. On a cru même, les 23 et 24 novembre, qu'ils tenteraient une attaque contre Balaclava en voyant qu'ils développaient de grandes masses sur la ligne d'Inkermann à Tchorguna. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte. Seulement, la feuille précitée affirme que les renforts russes n'ont pas cessé d'arriver en Crimée malgré le mauvais temps; que, tout récemment, le régiment des grenadiers-tirailleurs de Moscou est entré à Baktschi-Saray, et enfin que la garnison de Sébastopol s'est accrue de la division Popoff.

Une lettre particulière écrite devant Sébastopol, 27 novembre, dit que les alliés attendaient à cette date 25,000 hommes de

renforts. Il avait été décidé qu'on laisserait tomber le feu pendant quelques jours, mais que cet intervalle de temps serait consacré à la réparation des anciennes batteries, à l'armement des nouvelles, pour que, à un moment donné, toute l'artillerie pût tirer 24 heures de suite. La troisième parallèle est complétée. Il paraît que le manque de vivres se fait sentir à Sébastopol.

Omer-Pacha a pu, sans trop se dégarnir, disposer de 35,000 hommes qui sont au moment de partir pour la Crimée. C'est un fait très important, et dans lequel le *Lloyd* de Vienne veut voir une première conséquence de l'alliance du 2 décembre :

Il est probable, dit cette feuille, que l'ordre d'exécuter ce plan, qui probablement a été formé depuis longtemps, n'a été donné que tout récemment. Il n'est pas douteux qu'on aura aujourd'hui ou demain la confirmation officielle de ce fait. Il caractérise suffisamment la nature de l'alliance avec les puissances occidentales. Deux provinces placées sous la souveraineté de la Turquie, dont la possession assurée est de la plus grande importance pour la sécurité de la Turquie et pour les opérations des alliés, ont été mises sous la garde presque exclusive de l'Autriche ; c'est à elle que l'on a confié la défense de la ligne du Pruth ; la présence de ses troupes a paru suffisante pour empêcher les Russes d'envoyer des renforts trop considérables en Crimée. Il faut que des promesses positives et assurées aient été échangées, et que les puissances occidentales aient dans l'Autriche une confiance sans bornes.

Suivant une dépêche privée du 12 décembre, le bruit s'est répandu à Vienne que, sur la nouvelle de l'embarquement à Varna de renforts turcs pour la Crimée, le prince Gortschakoff aurait manifesté l'intention de quitter immédiatement la capitale de l'Autriche.

Le *Correspondant de Nuremberg*, qui reçoit également ses informations de Vienne, n'est pas d'accord avec cette dépêche sur les résolutions attribuées à l'ambassadeur russe :

Suivant un bruit qui courait aujourd'hui, le prince Gortschakoff aurait déjà demandé ses passeports. Mais il est certain que ce bruit n'est pas fondé, car on attend à l'ambassade russe de nouvelles instructions de Saint-Pétersbourg qui arriveront soit demain par le télégraphe, soit après-demain par un courrier. On doute qu'il reçoive l'ordre de partir. La Russie ne voudra pas rompre les négociations diplomatiques si promptement. Cependant on pense ici qu'on aura la guerre au printemps. Les premiers bataillons des régiments-frontières croates sont déjà en route pour Vienne.

Ce ne sont pas les alliés seuls qui ont eu à souffrir de l'ouragan du 14 novembre. Voici les pertes qu'aurait avouées le prince Mentschikoff lui-même :

Près le cap Berdjonskaïa (sur la côte nord de la mer d'Azoff), une tempête a littéralement démoli le brise-lames, jeté à la côte 35 navires russes et mis en pièces 5 autres.

Un rapport, que nous trouvons dans le *Times*, et qui est daté

Baltique ont tous dû quitter immédia
reste plus un seul.

DERNIÈRES NOUVE

Le *Moniteur* publie ce matin la note s

Des journaux parlent, depuis quelque temps
auraient été faites par la Russie à la France et
Paris et de Londres n'ont reçu du cabinet de
proposition de ce genre.

Voici quelques dépêches de la télégr

Vienne, j

On mande de Balaclava, par voie de Varna,
à embarquer de la grosse artillerie de siége.

On présume que c'est dans le but d'attaquer
draient hiverner.

Trieste,

Les nouvelles reçues de Constantinople vont j

Les Anglais prolongeaient, dit-on, leur ligne
près de la route conduisant de Sébastopol à Sim
dent le port, afin d'éloigner la flotte russe.

Le mauvais temps empêchait l'arrivée des
attendues de Perekop par les Russes.

Deux dépêches privées de Londres, merc
suit :

L'adresse en réponse au discours de la reine a
Chambres.

M. Sidney-Herbert, le duc de Newcastle et lor
explications au nom du gouvernement.

M. Layard, dans la Chambre des communes,
qui a occasionné une très-longue discussion.

L'adresse a été votée à l'unanimité.

bravoure et au dévouement des troupes anglaises, a paru regretter que le gouvernement n'ait pas tout de suite envisagé dans toute sa grandeur la lutte qu'il allait engager.

A la Chambre des communes, la séance du 12 a été ouverte par ces paroles de lord John Russell :

Monsieur le président, je viens annoncer que, vendredi prochain, je proposerai un vote de remercîment de la Chambre à notre armée pour les opérations qui ont eu lieu dans la Crimée, ainsi qu'un vote de remercîment à notre marine pour les opérations qui ont eu lieu dans la mer Noire. (Applaudissements.) Je proposerai aussi un vote de remercîment aux troupes de notre allié S. M. l'Empereur des Français. (Nouveaux applaudissements.)

Voici quelles ont été les conclusions du discours de M. Henri Herbert :

Il n'y a qu'un vœu, un cri en Angleterre, c'est de poursuivre cette guerre jusqu'à ce qu'un résultat important ait été obtenu. Comme Irlandais, je félicite le ministre de n'avoir pas hésité à retirer les troupes d'Irlande pour les envoyer contre l'ennemi. De nos jours l'Irlande, vraiment sœur de l'Angleterre, l'Irlande est prête à aider de tout son pouvoir les alliés à poursuivre la guerre. Aujourd'hui nos troupes sont dans une position imprenable. Le pavillon russe a été balayé dans ces mers où l'on ne voyait que lui, et, tout en reconnaissant la puissance de la Russie, le moment n'est pas venu pour les alliés de se laisser aller au découragement. La Chambre, par son empressement à voter les subsides nécessaires, se montrera digne du pays qui désire ne voir finir la guerre qu'à des conditions honorables pour nous et nos alliés.

Sir J. Pakington accordera volontiers les subsides nécessaires; il admire la conduite de l'armée; mais il regrette hautement qu'on ait commencé par des demi-mesures, et qu'on n'ait pas tout de suite opéré la destruction d'Odessa, lorsque les flottes alliées avaient en leur pouvoir cette ville qui a été plus tard d'un si grand secours pour Sébastopol.

En résumé, l'opposition a pâli dans le Parlement, quelque effort qu'aient fait en son nom, le comte de Derby dans la Chambre haute, MM. Disraëli et Layard dans la Chambre des communes.

Hier, dans sa séance ordinaire du matin, la Chambre des communes a entendu des interpellations de sir Willoughby sur le traité récent de l'Angleterre et de la France avec l'Autriche. L'honorable orateur a insisté pour que le gouvernement fît connaître franchement la teneur du traité et toutes les pièces qui s'y rattachent.

M. Alcock, le colonel Sipthorp et M. Rice ont présenté des observations analogues auxquelles a répondu le chancelier de l'échiquier. Le gouvernement se féliciterait de communiquer immédiatement à la Chambre tous les renseignements relatifs à la guerre. Mais en ce qui touche le siége de Sébastopol, tout le monde, dans la chambre, doit apprécier la réserve qu'il s'impose.

Lord Palmerston a fait alors la motion d'autoriser, par un bill, la reine à accepter les offres de service des régiments de la milice.

Au départ du courrier, la chambre prenait en considération la proposition de lord Palmerston. Alfred des Essarts.

date du 11 octobre 1854, qui admet à jouir des droits de citoyen français, M. Joseph-Michel-Xavier-François-Jean, prince Poniatowski, né à Rome, le 21 février 1816.

On sait que M. le prince Poniatowski, avant sa naturalisation, était ministre plénipotentiaire de Toscane en France. Il a été récemment nommé sénateur.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

La nécessité de faire des réparations considérables a fait retarder de quelques jours l'ouverture de l'HÔTEL ET CERCLE DES BONNES ÉTUDES.

Cet établissement, qu'ont recommandé tour à tour les divers organes de la presse religieuse de Paris et des départements, offre aux pères de famille chrétiens toutes les garanties qu'ils peuvent désirer pour leurs enfants.

On se charge du logement, de la nourriture, de l'entretien complet des jeunes gens qui suivent les cours des diverses facultés ou écoles de Paris.

Des répétitions et des conférences ont lieu dans la maison sur les matières du haut enseignement, le droit, la médecine, les sciences, les lettres, etc.

Une bibliothèque, des revues, des journaux et des moyens de distraction après le travail, sont mis à la disposition des pensionnaires.

Un vaste et beau jardin, dépendant de l'établissement, offre la ressource d'une promenade hygiénique, en même temps qu'il réalise une condition de salubrité assez rare à Paris.

Les étudiants ne logeant pas dans la maison qui voudraient y venir, soit pour leur pension, soit pour suivre les répétitions ou conférences, soit comme membres du CERCLE, seront admis en se faisant recommander par des personnes connues.

Lorsque les parents des pensionnaires désirent les placer sous une surveillance spéciale, le directeur de la maison correspondra avec eux. Des appartements convenables sont disposés pour recevoir les parents qui viendraient visiter leurs enfants.

L'HÔTEL ET LE CERCLE DES BONNES ÉTUDES est situé dans le quartier des écoles, rue des Postes, 52.

BOURSE DU 14 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	70 90	79 60	70 40	70 60	» »	» 30
	fin courant. . .	71 »	70 85	70 50	70 70	» »	» 30
4 1/2. . .	comptant. . . .	95 50	» »	» »	96 »	» 50	» »
	fin courant. . .	» »	» »	» »	96 20	» »	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,995 »	.....	.....	2,990 »	» »	5 »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	82 3/4	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	91 »	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	91 3/8	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

MARDI 19 DÉCEMBRE 1854. (N° 5777.)

L'AMI DE LA RELIGION

LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE A ROME, LE 8 DÉCEMBRE 1854

Sous ce titre, un supplément extraordinaire du *Journal de Rome* donne un récit qui confirme tous les renseignements que nous ont adressés nos correspondants. Nous reproduisons en entier ce document à cause de son puissant intérêt et de son caractère officiel. On y remarquera particulièrement les passages relatifs à la nomination comme assistants au Trône pontifical de tous les Archevêques présents à la cérémonie, la demande adressée au Souverain-Pontife par l'illustre doyen des Cardinaux, les doyens des Archevêques et Evêques, l'Archevêque du rit grec et l'Archevêque du rit arménien, et la formule extraite du décret concernant l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte-Vierge :

Un grand événement que béniront tous les siècles futurs s'accomplissait le 8 décembre 1854 au matin, dans la basilique Vaticane. Le Souverain-Pontife de l'Eglise catholique, Pie IX, définissait enfin comme dogme de foi ce qui, depuis des siècles, était la croyance pieuse et universelle de l'Eglise relativement à l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte Marie, ce qui formait le désir ardent des Evêques et des fidèles confiés à leurs soins.

L'aurore de ce jour, bien que la veille la pluie fût tombée avec abondance, brillait pure et sereine comme en un beau jour de printemps. Rome, qui, avec plus d'anxiété encore que toute autre ville, attendait l'oracle du Vatican, parce qu'elle porte la plus grande dévotion à Marie, commença dès l'aube du jour à se mettre en mouvement et à donner des marques d'allégresse. Toutes les classes de citoyens, jointes à une foule extraordinaire d'étrangers venus de toutes parts, se dirigeait vers le Vatican pour y assister à la cérémonie solennelle et entendre ce qu'on doit fermement croire sur l'Immaculée-Conception de cette grande Mère de Dieu, que les Pères de l'Eglise nomment un éternel prodige d'innocence, de pureté, d'intégrité, de grâce et de gloire, et que le fidèle invoque dans les prières de l'Eglise elle-même comme pleine de grâce, Reine des Anges et des hommes, dispensatrice des dons célestes, espérance et consolation de tous au sein des tempêtes et des agitations de la vie.

A huit heures et demie, tous les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques, revêtus de leurs habits pontificaux, étaient déjà réunis avec les divers collèges de Prélats dans la chapelle Sixtine. Il y avait là non-seulement les Cardinaux et les Prélats qui font à Rome leur résidence habituelle, mais encore des Cardinaux, des Archevêques, Evêques, venus de toutes les parties du monde, des diverses provinces italiennes, des provinces autrichiennes, de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal. Il y avait des Archevêques et Evêques de Hollande, de Grèce, de Ba-

vière, de Prusse et des autres parties de l'Allemagne. Plusieurs étaient venus de la Chine à travers les mers, d'Amérique et même d'Océanie, pour entendre, au centre de l'unité catholique, la voix du successeur de Pierre.

Lorsque le Souverain-Pontife étant entré dans la chapelle, eut revêtu ses habits pontificaux, la procession se mit en marche et commença à descendre par la royale *Scala* dans la basilique du Vatican. Au premier rang s'avançaient le prédicateur apostolique et le confesseur de la famille pontificale, suivis des procureurs généraux des Ordres religieux, des porteurs du siége papal, des chapelains ordinaires, des appariteurs pontificaux et des aides camériers. Venaient ensuite les clercs secrets et les chapelains secrets honoraires, les avocats consistoriaux, les camériers d'honneur et les chantres pontificaux; puis les abbréviateurs des Brefs, les votants de la Signature, les clercs de la Chambre, les auditeurs de Rote, et le maître du S. Hospice. Venait, après eux, la Croix portée par un auditeur de Rote, au milieu de sept Prélats qui tenaient des flambeaux avec des cierges allumés: elle précédait le sous-diacre latin, et les diacre et sous-diacre grecs, les pénitenciers de Saint-Pierre, les Evêques, les Archevêques et les Cardinaux; enfin, sous le dais, le SOUVERAIN-PONTIFE, suivi immédiatement de la magistrature romaine, du vice-camerlingue de la sainte Eglise romaine, de deux Cardinaux diacres assistants, du Cardinal diacre qui devait participer à la célébration de la messe solennelle; puis venaient le doyen de la Rote, l'auditeur de la Chambre, le majordome, le maître de la Chambre, le régent de la Chancellerie et les procureurs apostoliques.

Durant la procession, l'on chanta les Litanies des Saints, jusqu'au moment où le Souverain-Pontife entra dans la basilique. Après les prières prescrites, le Saint-Père adora le Très-Saint-Sacrement; il se rendit ensuite, toujours processionnellement, à l'autel papal. Du haut de son trône placé du côté de l'Epître, il admit à l'obédience les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques et les pénitenciers. Tous les Archevêques présents, qui n'étaient pas encore assistants au trône, furent déclarés tels par la volonté expresse du Souverain-Pontife; durant la sacrée cérémonie, les douze Archevêques les plus âgés se rangèrent autour du trône. Après que Tierce eut été entonnée et dite, le Saint-Père revêtit ses ornements pour la messe pontificale : faisaient l'office d'Evêque assistant, S. E. le Cardinal Mattei, sous-doyen du Sacré Collége, de diacre servant à la messe, S. E. le Cardinal Antonelli, et de sous-diacre, Monsignor Serafini, auditeur de Rote.

Après que l'Evangile eut été chanté en latin et ensuite en grec, S. Em. R. le Cardinal Macchi, en qualité de doyen du Sacré-Collége, avec les doyens des Archevêques et Evêques présents à la cérémonie, l'Archevêque du rit grec et l'Archevêque du rit arménien, se sont présentés au pied du trône, et Son Eminence a adressé en latin au Souverain-Pontife les paroles suivantes :

« Ce que, depuis longtemps, l'Eglise catholique désire ardemment, ô « Père bienheureux! ce qu'elle demande de tous ses vœux, c'est que votre « suprême et infaillible jugement définisse l'Immaculée Conception de la « très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, pour en augmenter les louan- « ges, la gloire et la vénération ; nous, au nom du Sacré-Collége des Car- « dinaux, des Evêques de l'univers catholique et de tous les fidèles, nous « demandons avec humilité et ardeur que les vœux universels de l'Eglise

« soient accomplis dans cette solennité de la Conception de la Vierge bien-« heureuse.

« C'est pourquoi, au milieu de l'auguste sacrifice non sanglant, dans ce « temple consacré au prince des Apôtres, dans cette réunion solennelle du « Sacré-Collége, des Evêques et du peuple, daignez, ô Père bienheureux, « élever votre voix apostolique et prononcer le décret dogmatique de « l'*Immaculée Conception de Marie,* pour lequel il y aura de la joie dans le « ciel et une grande jubilation dans le monde. »

A ces paroles, le Pontife a répondu qu'il accueillait volontiers la prière du Sacré Collége, de l'Episcopat et des fidèles, et que, pour l'exaucer, il était nécessaire d'invoquer l'aide du Saint-Esprit. Alors, on a entonné le *Veni Creator,* et on a entendu, tout à coup, chanter cette hymne, non-seulement par les chantres de la chapelle papale, mais par tout le peuple accouru en foule immense.

Chacun, animé de la foi la plus ardente et d'amour pour Notre-Dame, que toutes les nations proclament bienheureuse, demandait à Dieu la lumière pour le Souverain-Pontife, prêt à prononcer, dans la chaire de Pierre, une sentence devant laquelle tous les fidèles catholiques, quelque éloignés qu'ils soient les uns des autres, et séparés de loi, de langage et de mœurs, auront aussitôt incliné leur front.

Après qu'on eut chanté l'hymne, Sa Sainteté lut à haute voix, au milieu d'un profond silence, le décret, et, avec une telle émotion, qu'elle dut plusieurs fois, par instants, en suspendre la lecture, et, comme le Pontife, tous ceux qui assistaient à ce grand acte étaient émus.

Par ce décret, le Souverain-Pontife a solennellement défini : « QU'IL EST « DOGME DE FOI QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, DÈS LE PREMIER INS-« TANT DE SA CONCEPTION, PAR UN PRIVILÉGE SINGULIER ET UNE GRACE SPÉ-« CIALE DE DIEU, PAR LES MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR DU GENRE « HUMAIN, A ÉTÉ PRÉSERVÉE, EXEMPTE DE TOUTE TACHE DU PÉCHÉ ORI-« GINEL. »

Telle est la décision dogmatique, solennelle, pour laquelle on avait adressé tant de prières au Siége apostolique, pour laquelle on avait interrogé tous les Evêques catholiques ; la décision solennelle que tant de Prélats accourus à Rome pour l'entendre annonceront avec joie à leurs fidèles lorsqu'ils retourneront dans leurs diocèses.

Après la lecture du décret, S. Em. le Cardinal doyen est retourné au pied du trône pour rendre grâce au Saint-Père d'avoir défini par son autorité apostolique le dogme de l'Immaculée Conception, et pour le prier de publier la bulle relative à cette définition dogmatique. Les protonotaires apostoliques et le promoteur de la foi, Mgnor Frattini, en sa qualité d'avocat consistorial, firent ensuite instance pour qu'il fût dressé procès-verbal de cet acte solennel. Sa Sainteté donna son consentement, et le doyen des protonotaires apostoliques annonça que l'acte serait rédigé et passé dans les formes voulues.

Cependant le canon du fort Saint-Ange annonça à toute la cité la proclamation du décret, et il semblait que ses coups répétés voulussent faire savoir aux peuples les plus éloignés ce grand événement. Toutes les cloches des tours de Rome se mirent à retentir comme aux plus grands jours de fête, tandis que les habitants ornaient en signe d'allégresse leurs fenêtres et leurs balcons de tapisseries et de tentures.

Après la messe pontificale, à laquelle assistaient dans les tribunes S. A. R. la princesse de Saxe, le corps diplomatique, l'état-major de l'armée d'occupation et, dans un lieu réservé, le secrétaire et les conseillers spéciaux de la congrégation extraordinaire de l'Immaculée Conception, ainsi qu'une foule telle que depuis longues années on n'en vit une semblable dans le plus vaste temple de l'univers, l'hymne ambrosienne fut chantée en actions de grâce, au milieu de l'émotion générale, par le Souverain Pontife, uni aux cardinaux, archevêques et évêques, et par le peuple.

Ensuite le Saint Père a été porté processionnellement à la chapelle de Sixte IV, dite du Chœur du R^me Chapitre du Vatican; là il couronna solennellement d'une couronne d'or ornée de pierres précieuses l'image de la Vierge qui représente la Conception. De là il se rendit à la chapelle *della Pietà* pour déposer ses vêtements pontificaux, et il y entendit les paroles de remerciment du T.-R. P. général de l'ordre des Mineurs Observantins et des Réformés, pour avoir défini, relativement à la Conception de la Vierge, ce que les PP. Franciscains ont toujours enseigné. Enfin il rentra dans ses appartements.

Le soir de cette glorieuse solennité, Rome présenta un grand spectacle par l'illumination éclatante de toutes les maisons, depuis le palais du riche jusqu'à l'humble logis du pauvre. La municipalité avait fait illuminer la coupole du Vatican, les palais du Capitole où deux orchestres ont exécuté jusqu'au soir des morceaux choisis dans les œuvres des meilleurs maîtres. Il y eut académie à la salle des conservateurs en l'honneur de la Conception. Son Eminence le cardinal Wiseman y lut un très-éloquent discours, en présence d'une assemblée nombreuse de cardinaux, d'évêques, de prélats et d'autres personnages de distinction.

Dans cette belle journée, Rome a donné des preuves éclatantes de sa vive allégresse, comme de sa dévotion envers la Très-Sainte Vierge. Les évêques, en retournant dans leurs diocèses et en annonçant à leurs peuples ce qu'ils ont entendu prononcer par l'oracle du Vatican, pourront aussi leur dire combien dans la Capitale du monde catholique la Vierge est honorée; ils pourront leur dire si Rome a été l'émule d'Ephèse.

L'histoire de l'Eglise enregistrera le 8 décembre 1854 parmi les dates les plus mémorables, comme le jour où de la chaire de vérité l'auguste Mère du Sauveur du monde a reçu un nouveau triomphe.

Nous sommes heureux d'ajouter à l'entraînant récit que nous a adressé de Rome M. le vicomte de Caqueray, sur la fête du 8 décembre, les détails suivants extraits de la correspondance de l'*Univers* :

Nous pourrions désormais quitter la Basilique de Saint-Pierre, où la cérémonie achevée a été, pour ainsi dire, transmise à la postérité dans un signe visible qui ne périra point; mais il faut auparavant signaler deux ou trois incidents qui ont touché singulièrement les rares personnes qui en ont été les témoins. Voyez-vous, à huit heures et demie du matin, cette chaise à porteurs qui s'avance vers la Confession, portée par les serviteurs mêmes du Saint-Père, au costume rouge et éclatant? Ils marchent avec précaution et respect : c'est qu'ils conduisent à la fête un saint, un savant évêque, appelé par le Saint-Père, saisi en voyage par la maladie, et qui a voulu braver les fatigues d'une longue route et les dangers d'une mer agi-

tée, et qui ne connaît plus les tempêtes, les approches mêmes de la mort pour se rendre à Rome, pour poser sa pierre au diadème de la reine des Cieux, pour entendre proclamer ce dogme appelé par ses vœux ardents, par ses ferventes prières, par ses votes de docteur et d'évêque. Il entend sortir de la bouche infaillible de Pierre, parlant dans Pie IX, cet oracle désiré, et il se retire alors content, joyeux : il peut mourir; il a vu le triomphe de sa mère bien-aimée sur la terre : lui aussi, il a gagné sa bataille; il ne lui a pas fallu un courage moins héroïque qu'à ce général que tout l'univers saluait naguère de ses éloges et de ses regrets. Au sortir de l'Eglise, un de ses paroissiens le rencontre et lui exprime la joie de le voir : « Et moi aussi, répond le pieux et doux prélat, je suis content, j'ai vu ce que je désirais tant, et je suis venu mourir ici. — Oh! non, Monseigneur, lui est-il alors répondu, la Sainte Vierge va vous guérir! — Si Marie conçue sans péché veut me guérir, je retournerai dans mon diocèse pour y proclamer sa puissance et sa bonté; mais je peux bien mourir ici; il ne serait pas mauvais de mourir ici. »

Cet évêque des anciens temps, nos lecteurs l'ont deviné sans peine, c'était un évêque français, le saint et courageux évêque du Mans, qui avait préféré s'exposer au danger de mourir en mer, ou sur une route de France ou de l'Italie, plutôt que de manquer à l'appel du Souverain-Pontife, au rendez-vous donné par la Sainte Vierge elle-même. Et voilà comment nos évêques savent aimer Marie et ce qu'ils savent faire et souffrir pour sa gloire.

Et ce vénérable vieillard, tout vêtu de blanc, qui marche soutenu par deux personnes et va s'asseoir au milieu du sénat des cardinaux, quel est-il? que vient-il faire dans cette assemblée, lui écrasé par les années, se traînant à peine? C'est un prince de l'Eglise, cher aux pauvres, dont il est la providence, quoique pauvre lui-même; l'ami de Grégoire XVI, l'ornement par ses vertus du Sacré-Collége : c'est le cardinal Bianchi; il a voulu se traîner à la fête, entendre la lecture du décret qui comble ses vœux, assister au triomphe de la reine de l'Eglise, et après qu'il a entendu proclamer par le vicaire de Jésus-Christ le dogme si cher à son cœur de religieux et de cardinal, il se retire, appuyé sur les bras qui lui servent de soutien, et sans doute qu'il répète dans son cœur le cantique du saint vieillard qui venait de voir le Sauveur : *Nunc dimittis servum...*

Comme nous l'avons dit déjà, le Saint Père a fait remettre à chacun des évêques, présents à Rome, une médaille d'or frappée en souvenir du grand jour du 8 décembre *ex primitiis auri Australiæ*, avec cette exergue : *honorificentia populi nostri.* Sa Sainteté y a ajouté, de plus, une magnifique gravure de l'Immaculée Conception. Enfin un *elenchus* ayant pour titre les paroles suivantes :

CARDINALES S. E. R.
PATRIARCHÆ, ARCHIEPISCOPI ET EPISCOPI
IN BASILICA VATICANA
ADSTANTES
PIO IX. PONT. MAXO
DOGMATICAM DEFINITIONEM
DE CONCEPTIONE IMMACULATA
DEIPARÆ VIRGINIS MARIÆ
PRONUNCIANTI
INTER MISSARUM SOLEMNIA
DIE VIII DECEMBRIS AN. MDCCCLIV.

Le *Journal de Rome* annonce encore que le Saint-Père, toujours occupé des besoins et des souffrances des classes malheureuses, avait daigné envoyer à la Société de Saint-Vincent-de-Paul une somme de 2,500 scudi, pour être distribuée en vivres aux pauvres de Rome, le jour de la grande solennité de la Conception Immaculée.

Des fêtes solennelles, à ce même sujet, se préparaient dans toutes les églises de la ville Eternelle, notamment dans celles de la Pieuse Union de Notre-Dame-de-Lorette, des Saints Douze-Apôtres, de Sainte-Marie *in Aracæli*, de Sainte-Marie *in Monserrato*, appartenant aux Espagnols, dans la basilique patriarcale de Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle Borghèse, etc.

Le 10 décembre, Sa Sainteté devait assister à la consécration solennelle de la basilique d'Ostie, avec le Sacré-Collége et les Archevêques et Evêques qui se trouvent en ce moment dans la capitale du monde catholique.

A la liste des prélats arrivés à Rome, que nous avons reproduite d'après le journal officiel du gouvernement pontifical, nous devons joindre comme étant arrivés depuis : NN. SS. G.-B. Arnaldi, arch. de Spolète; Jean Amat de Vesins, év. d'Agen; Gesualdo Vitali, év. d'Anastopolis, suffragant de Velletri; Pierre-Marie Vrancken, év. de Colofonia, vic. apost. de Batavia (Océanie); Jean-Baptiste Bouvier, év. du Mans; Joseph-Marie-Benoît Serra, év. de Daulia, adm. apost. de Perth (Australie).

Le chiffre total des Prélats, Cardinaux, Archevêques et Evêques qui se trouvent en ce moment à Rome peut être établi de la manière suivante :

ITALIE. — Cardinaux, 45; archevêques, 24; évêques, 54.— Total. . . 123
FRANCE (1).— Cardinaux, 3; archevêques, 3; évêques, 15.— Total. . . 21
ESPAGNE. — Cardinal, 1; archevêque, 1; évêque, 1. — Total. 3
PORTUGAL. — Cardinal, 1. 1
ALLEMAGNE. — Cardinaux, 2; archevêques, 3; évêques, 3. — Total. 8
BELGIQUE. — Cardinal, 1; évêques, 4. — Total. 5
HOLLANDE. — Archevêque, 1; évêque, 1. — Total. 2
ANGLETERRE. — Cardinal, 1; archevêques, 4; évêques, 7.— Total. . . 12
SUISSE. — Evêques, 2. — Total. 2
SERVIE. — Evêque, 1. 1
AMÉRIQUE. — Archevêques, 4; évêques, 4. 8
ASIE-ARMÉNIE. — L'archevêque de Sira; l'archevêque du rit grec d'Irenopolis. — Total. 2
MISSIONS. — Patriarche, 1; vicaires apostoliques, 2. — Total. 3
CHINE. — Evêque, 1. 1

Total : Cardinaux, 54; archevêques, 43; évêques, 92; patriarche et vicaires apostoliques, 3.

Total général. 192

(1) Ces vingt-et-un prélats sont : LL. EE. les Cardinaux de Bonald, Archevêque de Lyon; Mathieu, Archevêque de Besançon; Gousset, Archevêque de Reims.

NN. SS. les Archevêques d'Aix, de Paris, d'Avignon.

NN. SS. les Evêques du Mans, de Marseille, de Valence, de Montauban, du Puy, d'Agen, d'Amiens, de Saint-Denys (île Bourbon), d'Orléans, de Blois, de Saint-Flour, de Chartres, de Grenoble.

Et NN. SS. Luquet, Evêque d'Hésébon, *in partibus infidelium*, et Tirmache, Evêque d'Adras, *in partibus infidelium*, aumônier de l'Empereur.

Les éminents prélats qui assistaient à Rome à la solennité du 8 s'empressent de rentrer dans leurs diocèses pour raconter aux fidèles les merveilles dont ils ont été témoins, et promulguer la décision pontificale avec toute la pompe qu'un pareil acte exige. Déjà nous apprenons que Son Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, est débarqué mercredi soir à Toulon.

L'*Espérance* de Nancy annonce qu'il est question d'une grande manifestation religieuse qui se ferait dans cette ville pour la promulgation de la bulle.

Mgr l'évêque de Nantes vient de publier un mandement qui ordonne une fête religieuse dans son diocèse, à l'occasion de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Voici comment s'exprime le vénérable prélat en cette occasion solennelle :

« Une grande joie est donnée au monde catholique, nos très-chers frères. L'Eglise, par la voix de son auguste chef, vient de placer, au nombre des dogmes de la foi, la pieuse croyance à l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, c'est-à-dire *à son exemption de la tache du péché originel.* Que les enfants de Marie se lèvent et accueillent avec transport cette mémorable déclaration; que le sentiment de la piété filiale la plus tendre pour celle qui est en même temps la mère de Dieu et notre mère, inspire et dirige les manifestations de notre allégresse, au moment où cette proclamation solennelle retentit dans la chrétienté tout entière.

« La gloire de Marie est notre gloire, et, pendant que nous la célébrerons dans cette vallée de l'exil, nous sentirons descendre sur nous, sur nos familles, sur tout ce qui nous est cher, même au-delà du tombeau, l'effusion abondante des grâces qu'elle va nous obtenir de la divine bonté. Demandons, espérons beaucoup pour l'Eglise, pour le monde, pour la France, toujours si dévouée à la Reine du Ciel, et toujours si chère à son cœur de mère. La France est le royaume de Marie, disait au siècle dernier un illustre Pontife, *regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Nous ne craignons pas d'affirmer que cette céleste Reine voit aujourd'hui sa douce puissance encore plus aimée, plus célébrée, plus implorée qu'aux jours de ce Pontife. Attendons tout, nos très-chers frères, de sa maternelle médiation. Inclinons-la, par nos vœux, vers nos frères, vers nos fils, vers nos soldats, vers nos marins, qui, aux rivages d'Orient, combattent, triomphent ou meurent en héros, le nom de Marie sur leurs lèvres et sa médaille sur leur poitrine. Que l'écho de nos actions de grâces et de nos prières arrive jusqu'à eux, et leur soit un délicieux souvenir de la patrie absente, un principe nouveau de foi et de courage. »

Ces douces paroles sont suivies d'un dispositif portant que, dimanche 17, la fête religieuse sera célébrée. A Nantes, toutes les églises et chapelles seront ornées intérieurement comme aux grands jours de fête, et vers le commencement de la nuit extérieurement illuminées. Le vénérable prélat se réjouirait de voir les fidèles saisir cette occasion de manifester leur affection pour Marie en ornant et illuminant aussi leurs maisons en son honneur; il les exhorte à ne pas laisser passer ce grand jour sans faire un acte de charité envers les pauvres, et il exprime [illegible] désir que les autres paroisses du diocèse suivent l'exemple de la [illegible]

épiscopale, mais sans rien prescrire à cet égard, en dehors de la solennité religieuse, qui aura lieu dans l'intérieur des églises ou chapelles.

Les mandements publiés cette année à l'occasion du choléra sont un double monument érigé à la charité catholique. D'une part, ils sont comme les archives officielles, des œuvres enfantées par le dévouement du clergé et des congrégations religieuses, de l'autre ils présentent le tableau émouvant de la sollicitude pastorale de nos Evêques identifiant de la manière la plus touchante leurs cœurs avec les souffrances de leurs ouailles. A ce double titre, nous devons mentionner la belle circulaire publiée par Monseigneur l'Evêque de Verdun, *après les ravages du choléra*, dans son diocèse. Le vénérable prélat retrace en traits éloquents le zèle infatigable et généreux de ses prêtres égalant l'étendue et l'intensité du fléau. Il éprouve une légitime émotion en rappelant la mort de son frère l'estimable M. l'abbé Rossat, enlevé au milieu de l'exercice du dévouement. Huit prêtres, la plupart à la fleur de l'âge, succombèrent pareillement par l'épidémie, dans le ministère de la charité.

Dans un autre Mandement, le même Prélat promulgue l'Encyclique du Jubilé. Comme ses vénérables collègues, Mgr Rossat saluait d'avance le jour béni où Marie a été proclamée immaculée dans sa conception par une solennelle sentence. Rien n'est plus consolant que de constater ce concert anticipé de toutes les voix de l'Episcopat dans la profession de cette croyance si glorieuse pour notre Mère.

Un Mandement du 22 octobre de Mgr l'Evêque de Luçon promulgue également l'Encyclique du Jubilé. Le digne Prélat traite successivement de la grandeur de nos maux et de leur cause qui est dans nos péchés. Après plusieurs tableaux rapides, mais remplis de traits énergiques, il consacre les dernières pages à parler du privilége de Marie *immaculée*, et, dans l'ardeur de sa piété, il appelle le Jubilé qu'il annonce le *Pardon de Marie*.

Par une Lettre pastorale, en date 14 novembre, Mgr l'Evêque de Fréjus et Toulon recommande à ses diocésains l'*observation du dimanche*. Le Prélat constate les beaux résultats déjà obtenus par le moyen des associations et qui prennent tous les jours plus d'extension. Après avoir indiqué les divers aspects de cette grave question, il insiste avec plus de développements sur l'exemple même des religions non chrétiennes. Dans une éloquente péroraison, il convie tous les rangs de la société à s'unir pour ramener dans les mœurs publiques, avec l'observation du dimanche, un témoignage éclatant de la vie religieuse de la société.

L'abbé A. Sisson.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS DIVERS DIOCÈSES

Les journaux de diverses villes du Midi nous fournissent encore aujourd'hui de nombreux et intéressants détails sur la célébration de la fête de l'Immaculée-Conception.

La *Gazette du Midi* complète le récit de l'imposante manifestation du 8. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire tous les détails qu'il renferme. Les lignes suivantes et ce que nous avons déjà dit feront comprendre aisément le magnifique tableau que devait présenter Marseille dans cette mémorable journée :

Le soir, les illuminations n'ont pas été la seule forme empruntée par la joie des catholiques marseillais; des chants d'hymnes sacrées se faisaient entendre sur plusieurs points, notamment autour de l'obélisque décoré par le Cercle religieux, et sur la place des Grands-Carmes, où des chœurs de demoiselles étaient établis dans le clocher même. L'harmonie qui semblait ainsi descendre du ciel, au milieu du silence de la nuit, produisait un effet magique et tenait sous le charme les groupes pressés de ce quartier populeux.

Quant aux illuminations en elles-mêmes, celles dont la ville de Lyon est si justement fière ne pouvaient être ni plus brillantes, ni plus spontanées. En première ligne, il faut citer les vieux quartiers, où la plus petite lucarne avait son lampion ou son sac à feu orné de l'image de la Vierge. Ne pouvant citer toutes les rues de cette partie de la ville, nous mentionnerons toutefois la rue de la Prison, qui démentait son nom par une décoration tout enguirlandée, où les tentures se mariaient aux illuminations. Pour donner un aperçu de l'énorme débit des objets indispensables pour organiser notre fête de lumières, on cite un seul fabricant de verreries qui a vendu 80,000 verres, et une maison où se confectionnent des sacs transparents qui en a livré plus de 40,000.

A Aix comme à Toulon, la célébration de la fête a été remise au dimanche. Les détails nous manquent.

Nous lisons dans le *Mercure aptésien :*

Honneur à la population aptésienne! Elle a admirablement prouvé sa confiance et sa gratitude envers la Vierge-Immaculée; elle a voulu imiter, aussi bien que ses ressources pouvaient le lui permettre, nos voisins de Marseille et d'Avignon, etc., et vendredi soir, sur une simple invitation, toutes les rues de chaque quartier se sont brillamment illuminées. Çà et là flottaient des oriflammes et des étendards; partout resplendissaient les touchantes devises de Marie; la ville entière avait pris un air de fête, et l'élan de nos concitoyens a dépassé nos espérances! Encore une fois honneur à eux!

La ville de Rive-de-Gier s'est associée, le 8, à la joie générale qui s'est si splendidement manifestée dans la province de Lyon, en l'honneur de Marie. Une seconde illumination a eu lieu dimanche. Voici ce qu'on écrit à la *Gazette de Lyon :*

L'immense rue qui partage notre ville depuis le chemin de fer jusqu'au delà de la belle église de Saint-Jean, ajoute la lettre, offrait aux regards enchantés une double ceinture de feu d'où s'élançaient mille rameaux lumineux qui allaient se perdre dans les quartiers les plus reculés. A chaque pas, la foule des curieux était arrêtée par les groupes stationnant devant des autels étincelants, sur lesquels trônait la gracieuse st[illegible]

bliée par Monseigneur l'Evêque de Verc
choléra, dans son diocèse. Le vénérabl
éloquents le zèle infatigable et généreu
l'étendue et l'intensité du fléau. Il épr
tion en rappelant la mort de son frèr
Rossat, enlevé au milieu de l'exercic
prêtres, la plupart à la fleur de l'âge,
ment par l'épidémie, dans le ministère c

Dans un autre Mandement, le même
cyclique du Jubilé. Comme ses vénérab
sat saluait d'avance le jour béni où Ma
maculée dans sa conception par une sol
n'est plus consolant que de constater
toutes les voix de l'Episcopat dans
croyance si glorieuse pour notre Mère.

Un Mandement du 22 octobre de M
promulgue également l'Encyclique du J
traite successivement de la grandeur d
cause qui est dans nos péchés. Après
pides, mais remplis de traits énergique
nières pages à parler du privilège de
dans l'ardeur de sa piété, il appelle le
Pardon de Marie.

Par une Lettre pastorale, en date 1
vêque de Fréjus et Toulon recommande
vation du dimanche. Le Prélat consta
déjà obtenus par le moyen des associa
tous les jours plus d'extension. Après a
aspects de cette ...

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS DIVERS DIOCÈSES

Les journaux de diverses villes du Midi nous fournissent encore aujourd'hui de nombreux et intéressants détails sur la célébration de la fête de l'Immaculée-Conception.

La *Gazette du Midi* complète le récit de l'imposante manifestation du 8. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire tous les détails qu'il renferme. Les lignes suivantes et ce que nous avons déjà dit feront comprendre aisément le magnifique tableau que devait présenter Marseille dans cette mémorable journée :

Le soir, les illuminations n'ont pas été la seule forme empruntée par la joie des catholiques marseillais ; des chants d'hymnes sacrées se faisaient entendre sur plusieurs points, notamment autour de l'obélisque décoré par le Cercle religieux, et sur la place des Grands-Carmes, où des chœurs de demoiselles étaient établis dans le clocher même. L'harmonie qui semblait ainsi descendre du ciel, au milieu du silence de la nuit, produisait un effet magique et tenait sous le charme les groupes pressés de ce quartier populeux.

Quant aux illuminations en elles-mêmes, celles dont la ville de Lyon est si justement fière ne pouvaient être ni plus brillantes, ni plus spontanées. En première ligne, il faut citer les vieux quartiers, où la plus petite lucarne avait son lampion ou son sac à feu orné de l'image de la Vierge. Ne pouvant citer toutes les rues de cette partie de la ville, nous mentionnerons toutefois la rue de la Prison, qui démentait son nom par une décoration tout enguirlandée, où les tentures se mariaient aux illuminations. Pour donner un aperçu de l'énorme débit des objets indispensables pour organiser notre fête de lumières, on cite un seul fabricant de verreries qui a vendu 80,000 verres, et une maison où se confectionnent des sacs transparents qui en a livré plus de 40,000.

A Aix comme à Toulon, la célébration de la fête a été remise au dimanche. Les détails nous manquent.

Nous lisons dans le *Mercure aptésien :*

Honneur à la population aptésienne ! Elle a admirablement prouvé sa confiance et sa gratitude envers la Vierge-Immaculée ; elle a voulu imiter, aussi bien que ses ressources pouvaient le lui permettre, nos voisins de Marseille et d'Avignon, etc., et vendredi soir, sur une simple invitation, toutes les rues de chaque quartier se sont brillamment illuminées. Çà et là flottaient des oriflammes et des étendards ; partout resplendissaient les touchantes devises de Marie ; la ville entière avait pris un air de fête, et l'élan de nos concitoyens a dépassé nos espérances ! Encore une fois honneur à eux !

La ville de Rive-de-Gier s'est associée, le 8, à la joie générale qui s'est si splendidement manifestée dans la province de Lyon, en l'honneur de Marie. Une seconde illumination a eu lieu dimanche. Voici ce qu'on écrit à la *Gazette de Lyon :*

L'immense rue qui partage notre ville depuis le chemin de fer jusqu'au delà de la belle église de Saint-Jean, ajoute la lettre, offrait aux regards enchantés une double ceinture de feu d'où s'élançaient mille rameaux lumineux qui allaient se perdre dans les quartiers les plus reculés. A chaque pas, la foule des curieux était arrêtée par les groupes stationnant devant des autels étincelants, sur lesquels trônait la gracieuse statue de la Vierge

Immaculée, couronnée de légendes pieuses et attendrissantes. La rue Palluy, le quartier de la Grenette et ses alentours ont donné la juste mesure de la piété et du goût de ses habitants. Les rues des Mineurs et de la Côte, qui servent de réduit aux ouvriers les plus pauvres, brillaient néanmoins d'un éclat qui pouvait presque le disputer aux plus belles façades. Tous enfin, riches et pauvres, chefs d'ateliers et simples ouvriers, se sont surpassés dans cette solennité.

Mais avant que la foule des fidèles circulât dans les rues pour assister, calme et religieuse, à cette magnifique profession de foi donnée au milieu des splendeurs d'une illumination spontanée, une scène des plus émouvantes l'avait arrêtée au seuil de l'église Notre-Dame. La paroisse tout entière venait d'assister à la touchante cérémonie de la consécration solennelle des enfants de Marie, que, chaque année, ces pieuses congréganistes viennent renouveler au pied des autels de leur bonne et tendre mère. Un grand nombre de jeunes gens, appartenant aux familles les plus honorables de la ville, assistaient à cette fête. En sortant de l'enceinte sacrée, saintement jaloux de n'avoir pu, comme leurs sœurs, se consacrer publiquement, à leur divine mère, ils aperçoivent à l'une des fenêtres du presbytère, richement illuminée, une statue de Notre-Dame. Aussitôt ils s'entraînent les uns les autres, et foulant aux pieds le respect humain, ils viennent s'agenouiller devant la reine des cieux ; puis, d'une voix qui annonce visiblement leur foi et leur piété, ils entonnent un de ces cantiques qui électrisent l'âme et saisissent si délicieusement le cœur. Au refrain, l'enthousiasme est devenu général, il enflamme cette foule compacte pressée sur le péristyle du temple, et mille voix portent jusqu'aux cieux ces bonnes paroles : *Oui, nous l'avons juré, nous sommes ses enfants !...*

Pendant une longue demi-heure, ces quarante jeunes gens ont retenu la pieuse multitude, qui ne se lassait pas de les entendre ni de répondre à leurs accents.

Valence, qui a député son évêque à Rome, ne pouvait rester en arrière du mouvement religieux. Nous lisons aujourd'hui dans le *Courrier de la Drôme :*

A Valence, durant toute la journée du 8, la sainte Vierge a pu voir dans nos sanctuaires les fidèles venir au pied de ses autels.

Un auditoire nombreux remplissait dans la soirée l'Eglise Saint-Appollinaire, où un autel des plus riches avait été improvisé.

Dès les premières heures de la nuit, quelques rares illuminations apparaissaient par les rues et les places de la ville ; l'exemple est peu à peu devenu contagieux, et vers les neuf heures on comptait près de 200 maisons éclairées. Quelques illuminations particulières, celles d'une maison de la place des Clercs, où la Vierge immaculée resplendissait telle que nous l'offre la médaille miraculeuse, et celles d'un jardin de la place Championnet, qui se distinguait par le luxe de l'éclairage, ont eu le privilége d'attirer les regards. Mais la foule des curieux se portait de préférence et avec raison sur la route de Chabeuil et sur la route de Crest, d'où l'on apercevait dans toute sa splendeur l'illumination du séminaire de Notre-Dame. Ces lignes de feux colorés s'étageant sur la vaste façade de cet édifice, avec un ciel sombre pour encadrement, offraient au coup d'œil un aspect vraiment magnifique.

Les montagnes de l'Ardèche ont dû s'étonner en découvrant de loin ces brillants reflets, et elles ont dû croire à quelque grand événement.

Les villes de l'Ouest vont rivaliser de zèle et d'ardeur avec celles du Midi. Nous avons annoncé les préparatifs qui se faisaient à Nantes pour dimanche prochain; nous lisons aujourd'hui dans l'*Espérance du Peuple :*

« Nous pourrions parler dès aujourd'hui des dispositions que l'on prend pour orner la cathédrale comme au jour de la fête de l'Assomption, et élever à Marie un trône encore plus riche et plus brillant. Nous pourrions citer déjà les appellations les plus touchantes, les invocations les plus pieuses à la Mère de Dieu, que nous avons vues reproduites sur plusieurs transparents; indiquer aussi les mesures arrêtées pour l'illumination et la décoration des églises, des édifices religieux, des maisons particulières. Nous aimons mieux n'en rien dire encore, afin de ménager de plus agréables surprises.

« Un grand nombre de personnes ont le projet de pavoiser les fenêtres de leur maison, dès le matin, avec des oriflammes aux couleurs de la sainte Vierge. Lorsque les ténèbres de la nuit ne permettront plus d'apercevoir ces étendards, la piété des habitants les remplacera par des lumières, afin de prolonger en quelque sorte le jour destiné à célébrer le triomphe de la Vierge immaculée.

« On nous assure que plusieurs petites villes de ce département se préparent à faire, dimanche prochain, à l'exemple de la ville de Nantes, une manifestation religieuse, en rapport avec les ressources dont elles peuvent disposer. »

On écrit de Boulogne-sur-Mer que, dès que la nouvelle de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception fut connu dans cette ville, les cloches offertes dernièrement à la nouvelle église de Notre-Dame furent mises à grande volée pendant une heure entière. Plusieurs ignoraient ce qu'elles annonçaient, mais beaucoup le devinèrent; tous accoururent, et bientôt la magnifique rotonde du dôme fut remplie. Le respectable abbé Haffreingue annonça la grande et consolante nouvelle; puis il voulut ajouter quelques mots, mais sa joie et son émotion furent telles, que ses larmes l'empêchèrent de continuer. On entonna immédiatement le *Te Deum* et le *Magnificat*, au milieu d'un enthousiasme général. Chacun s'empressa ensuite d'aider à élever et orner plus magnifiquement encore l'autel de l'Immaculée Conception, qui déjà se trouvait dans le chœur du dôme; les habitants apportèrent un grand nombre de cierges. Le soir, il y eut un salut solennel; l'église, le dôme surtout, l'institution catholique de M. Haffreingue, et presque toutes les maisons des habitants furent illuminées.

On sait que le dôme si majestueux de la cathédrale de Boulogne est le premier qui ait été élevé en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Ce monument si hardi, tout en grosses pierres de taille enclavées les unes dans les autres, s'élève à 100 mètres au-dessus du sol et 450 au-dessus du niveau de la mer.

Un journal de l'Est, le *Vœu national*, après avoir raconté les démonstrations si spontanées, et cependant si magnifiques, de nos provinces méridionales, ajoute ces lignes, que nous reproduisons avec bonheur :

A Metz, les témoignages de la foi publique, le culte rendu à la Vierge-Immaculée ont été moins démonstratifs sans doute, mais non moins sin-

cères, non moins généralement sympathiques. Nos églises n'ont cessé d'être remplies par une foule nombreuse et recueillie.

La joie et l'ardent élan des populations savoisiennes n'ont pas été moindres que ceux de leurs voisins du Dauphiné, de la Bresse et du Lyonnais. A Chambéry, une illumination générale, universelle, où les églises, les communautés, le plus grand nombre des maisons particulières, depuis le toit le plus humble jusqu'à l'hôtel le plus riche, ont rivalisé de zèle, a donné tout-à-coup à cette ville un aspect féerique. C'était une telle profusion de guirlandes enflammées, de transparents, de devises, que la description, écrit-on, en devient impossible. H. RANC.

Nos lecteurs auront remarqué la présence à Rome du cardinal Scitowsky, archevêque-primat de Gran, en Hongrie, du cardinal de Schwartzenberg, archevêque-primat de Prague, en Bohême, et du prince archevêque de Vienne, Mgr de Rauscher. Ces trois prélats, qui occupent les siéges les plus importants des Etats autrichiens, profiteront, dit-on, de leur séjour à la cour pontificale pour avancer l'œuvre si grave du concordat autrichien. A. SISSON.

TRAITÉ D'ALLIANCE CONCLU LE 2 DÉCEMBRE ENTRE L'AUTRICHE ET LES PUISSANCES OCCIDENTALES

On lit dans le *Moniteur :*

Le Gouvernement a reçu, par le télégraphe, la nouvelle de l'échange des ratifications du traîté conclu à Vienne, le 2 de ce mois. Nous croyons devoir, en conséquence, faire connaître, dès aujourd'hui, les clauses de cet acte important, que le *Moniteur* ne pourra promulguer officiellement qu'après l'arrivée du courrier qui porte à Paris les ratifications:

Art. 1er. Les hautes parties contractantes rappellent les déclarations contenues dans les protocoles du..., du..., du..., et dans les notes échangées le 8 août dernier, et comme elles se sont réservé le droit de proposer, selon les circonstances, telles conditions qu'elles pourraient juger nécessaires dans un intérêt européen, elles s'obligent mutuellement et réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement avec la cour impériale de Russie avant d'en avoir délibéré en commun.

Art. 2. S. M. l'empereur d'Autriche ayant fait occuper par ses troupes, en vertu du traité conclu le... avec la Sublime Porte, les Principautés de Moldavie et de Valachie, il s'engage à défendre la frontière desdites Principautés contre tout retour des forces russes; les troupes autrichiennes occuperont, à cet effet, les positions nécessaires pour garantir ces Principautés contre toute attaque.

S. M. l'Empereur des Français et S. M. la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ayant également signé, le . . . avec la Sublime Porte, un traité qui les autorise à diriger leurs forces sur tous les points de l'empire ottoman, l'occupation susmentionnée ne saurait porter préjudice au libre mouvement des troupes anglo-françaises ou ottomanes sur ces mêmes territoires contre les forces militaires ou le territoire de la Russie.

Il sera formé à Vienne, entre les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France et de la Grande-Bretagne, une commission à laquelle la Turquie sera invitée à adjoindre aussi un plénipotentiaire, et qui sera chargée d'examiner et de régler toutes les questions se rapportant, soit à l'état exceptionnel et provisoire dans lesquelles se trouvent lesdites Principautés, soit au libre passage des diverses armées sur leur territoire.

Art. 3. Les hostilités venant à éclater entre l'Autriche et la Russie S. M. l'Empereur d'Autriche, S. M. l'Empereur des Français, S. M. la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande se promettent mutuellement leur alliance offensive et défensive dans la guerre actuelle, et emploieront à cet effet, selon les nécessités de la guerre, des forces de terre et de mer dont le nombre, la qualité et la destination seront, s'il y a lieu, déterminés par des arrangements subséquents.

Art. 4. Dans le cas prévu par l'article précédent, les hautes parties contractantes se promettent réciproquement de n'accueillir de la part de la cour impériale de Russie, sans s'en être entendues entre elles, aucune ouverture ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités.

Art. 5. Dans le cas où le rétablissement de la paix générale, sur les bases indiquées dans l'art. 1er, ne serait point assuré dans le cours de la présente année, S. M. l'Empereur d'Autriche, S. M. l'Empereur des Français et S. M. la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande délibéreront sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance.

Art. 6. L'Autriche, la France et la Grande-Bretagne porteront ensemble le présent traité à la connaissance de la cour de Prusse, et recevront avec empressement son adhésion, dans le cas où elle engagerait sa coopération à l'accomplissement de l'œuvre commune.

Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Vienne dans le délai de quinze jours.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le gouvernement a reçu des dépêches de Crimée, à la date du 7 décembre ; en voici la teneur :

Les batteries sont rétablies, et avant trois jours on pourra reprendre le feu.

Les alliés sont retranchés d'une manière formidable et approvisionnés maintenant avec tant de facilité et de régularité, qu'ils pourront, s'il le faut, rester l'hiver entier dans leurs positions actuelles.

Hier deux steamers russes ont fait une sortie par la passe qu'il se sont ménagée, sous la protection des feux de la place. Ils ont échangé quelques coups de canon avec deux petits vapeurs français mouillés dans la baie de Strésaïka, sans les atteindre. Deux frégates anglaises et une corvette française les ont ramenés dans le port à coups de canon.

D'après la télégraphie privée, une nouvelle batterie de 36 canons avait été établie sous Sébastopol. En outre, des fusées destinées à incendier la flotte russe avaient été débarquées. On prenait des précautions contre les brûlots que l'ennemi cherchait à lancer sur les escadres alliées.

Tandis que l'approvisionnement des Anglo-Français ne laisse

rien à désirer, il paraît que les Russes commencent à souffrir beaucoup sous ce rapport. On n'a pas oublié qu'une grande partie de l'armée de secours, aux ordres de Dannenberg, est arrivée en poste sans munitions ; depuis ce temps, l'état des routes a rendu très-difficiles les communications de ce corps avec la Russie méridionale où, d'ailleurs, s'il faut en croire le correspondant de la *Gazette des Postes* de Francfort, il règne une grande disette.

Les approvisionnements de l'armée russe, ajoute le même correspondant, sont si mal administrés que les corps d'armée seulement qui se trouvent très-rapprochés des magasins reçoivent des vivres, tandis que les corps plus éloignés sont abandonnés à leur propre sort. La garnison de Sébastopol se ressent déjà des effets de ce grave inconvénient, et les forces des soldats s'épuisent dans les travaux des retranchements sans être renouvelées par une nourriture suffisante.

Les mesures prises par les alliés au point de vue de leur approvisionnement sont parfaitement entendues ; on fait en Autriche, et notamment à Vienne, pour le compte de fournisseurs anglais et français, des expéditions considérables dont le résultat sera d'assurer l'armée de Crimée contre tout manque de vivres.

On écrit d'Odessa, 1er décembre, à la *Correspondance autrichienne* :

Le général Osten-Sacken est arrivé cette nuit de Kichenew, et il partira demain pour la Crimée, où il doit remplacer le général Dannenberg, qui prend le commandement du 4e corps d'infanterie de l'armée du prince Gortschakoff. Il y a aujourd'hui quatre vapeurs ennemis en vue d'Odessa. Le blocus n'a pas encore été réalisé.

Une autre feuille allemande, la *Gazette du Weser*, nous apporte les informations suivantes :

Toutes les puissances intéressées font les plus grands préparatifs pour poursuivre avec le plus d'efficacité possible l'expédition de Crimée. Outre le corps de Balaclava et de Sébastopol, une seconde armée sera portée à Eupatoria, pour empêcher les convois et les renforts russes d'arriver à Bagtché-Séraï et à Sébastopol. Le gros de cette armée sera composé de Turcs, commandés, dit-on, par Omer-Pacha en personne. Le débarquement du corps turc sera achevé à peu près au même moment où les troupes envoyées par les puissances occidentales seront arrivées au lieu de leur destination en Crimée.

D'après des nouvelles de Varna du 1er décembre, 8,000 hommes avaient été transportés de cette ville en Crimée à cette date.

Selon le *Globe*, vers le 7 décembre, on remarquait un grand mouvement entre Sébastopol et le nord de la baie. L'investissement de la place était presque complet. Quatre régiments français et de nombreux renforts, tant anglais que turcs, étaient arrivés. On pensait que le duc de Cambridge, qui est à Thérapia, et dont la santé est en voie de rétablissement, allait retourner en Crimée. Le gouvernement anglais s'occupe de recruter, pour les [redacted]suite immédiatement, neuf régiments

de milice irlandaise. On enrôlera, en outre, et on exercera en Angleterre un corps d'Allemands, sous le nom de légion étrangère. Cette légion ne devra point dépasser un effectif de 10,000 hommes. Les nouvelles troupes de milice, composées de volontaires, iront prendre à Gibraltar, à Malte, aux îles Ioniennes, la place des régiments réguliers qui seront envoyés en Orient. Pour encourager l'armée, on modifie l'ancienne constitution aristocratique, qui n'attribuait les grades qu'aux nobles, et de simples sergents pourront être nommés officiers.

Une révolte, sur laquelle on n'a pas encore de détails, a éclaté à Lataquié (l'ancienne Laodicée), en Syrie. Voici ce que nous apprend, à cet égard, une dépêche de Trieste, du 14 décembre :

Les nouvelles de Lataquié du 30 novembre portent que les rebelles ont tué le gouverneur, dispersé et poursuivi les 200 soldats de la garnison, et que d'autres districts se sont également insurgés. Lataquié se trouve seulement protégée par les consuls de France et d'Autriche.

Nous trouvons dans une seconde dépêche de Trieste, même date, un fait bien autrement important :

Un envoyé du khan de Khiva et un de Dost-Mohammed sont arrivés à Peshawer pour demander les secours du gouvernement britannique contre les Russes.

Les chefs afghans se sont décidés pour une alliance anglaise plutôt que russe.

La télégraphie privée annonce ce qui suit :

Vienne, jeudi 14 décembre.

Les ratifications du traité d'alliance conclu le 2 décembre entre l'Autriche et les puissances occidentales ont été échangées aujourd'hui, à une heure de l'après-midi.

Quoique la signature du traité soit un fait accompli, il n'est pas sans intérêt de reproduire la déclaration du prince Gortschakoff relative aux quatre garanties, et la réponse de M. de Buol, qui sont antérieures de quelques jours à la conclusion définitive de l'alliance entre l'Autriche et les puissances occidentales. Voici ces deux documents, qui ont paru en français dans la *Gazette d'Ausbourg* :

Le soussigné, envoyé en mission extraordinaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies, est autorisé de déclarer à M. le comte de Buol-Schauenstein, ministre, etc., que S. M. l'empereur, son auguste maître, accepte les quatre propositions du cabinet de Vienne pour servir de point de départ à des négociations de paix.

Réponse de M. de Buol.

Le soussigné, ministre des affaires étrangères, s'est acquitté du devoir de placer sous les yeux de l'empereur la Note que S. Exc. le prince de Gortschakoff, envoyé en mission extraordinaire de S. M. I. de toutes les Russies, lui a fait l'honneur de lui adresser en date du 28 du courant. S. M. I. en a relevé avec une vive satisfaction que S. M. l'empereur de toutes les Russies accepte les quatre propositions préliminaires que M. le

comte V. Esterhazy avait été chargé de présenter dans le courant du mois d'août passé au cabinet impérial de Russie comme bases d'une entente générale.

Appréciant dans toute leur valeur les intentions qui ont inspiré cette importante résolution, l'empereur François Joseph ne croit pouvoir mieux y répondre de son côté qu'en s'empressant d'en faire l'objet d'une communication auprès des cours de Paris et de Londres, avec lesquelles il se trouve engagé pour l'atteinte d'une solution franche et équitable de ces quatre points, jugés comme *étant les préliminaires* indispensables au rétablissement de la paix générale, etc. BUOL.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le ministre de la marine a reçu cette dépêche de l'amiral Hamelin :

Sébastopol, le 9 décembre.

Le général de Montebello est arrivé hier au soir. On assure que le corps Liprandi aurait abandonné les hauteurs de Balaclava pour rejoindre l'armée russe au nord de la Tchernaïa, qui venait de déborder.

Depuis le 8, les bateaux à vapeur anglais *Candia, Ripon, Tames* et *Niagara*, avec 5,016 hommes de troupes françaises, sont arrivés à Constantinople et poursuivent leur route pour la Crimée.

Les détails suivants sont donnés par le correspondant du *Courrier de Marseille* :

Le total des pièces en batterie du côté des alliés était d'environ 300, se partageant par moitié à peu près entre les Anglais et les Français. Les deux marines ont fourni un nouveau contingent de canons et de matelots artilleurs; les Anglais avaient encore quelques pièces à débarquer.

Les flottes prennent aussi leurs dispositions pour leur sécurité à la fois contre l'ennemi et contre le mauvais temps. L'amiral Hamelin a plus particulièrement tourné ses efforts sur la baie de Kamiesch, qui peut contenir une partie considérable des flottes alliées avec plus de 300 transports. La baie a été fortifiée. Elle est défendue par plus de 60 pièces de canon et par diverses pièces d'artillerie descendues du vaisseau français *l'Alger*. Le général Canrobert a aussi pris ses mesures pour garantir Kamiesch des attaques imprévues des brûlots russes. Chaque soir, l'entrée de la baie est fermée par une chaîne solide, et des vapeurs anglais et français font la garde toute la nuit devant Sébastopol pour observer les mouvements des Russes et en donner avis aux flottes alliées ancrées près de Katcha et Kamiesch.

De leur côté, les Russes paraissent fort occupés à renforcer leurs positions ; aussi leur feu a-t-il beaucoup diminué. Ils continuent cependant à faire de petites sorties de nuit, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, pour surprendre les travaux d'approche des assiégeants ; mais ils sont toujours repoussés avec perte.

Enfin nous trouvons dans le *Constitutionnel* cette dépêche reçue directement par ce journal :

Constantinople, 7 décembre.

Omer-Pacha s'est embarqué pour la Crimée avec une forte partie de son armée.

Ismaïl-Pacha commande provisoirement les troupes turques sur le Danube.

Le prince Napoléon a éprouvé une rechute et ne peut rejoindre encore sa division. Alfred Des Essarts.

Les travaux du Parlement anglais paraissent devoir se circonscrire dans les mesures à prendre pour augmenter l'armée, obtenir des subsides et continuer vigoureusement la guerre. Il s'agit principalement de former les régiments de milice et d'enrôler des étrangers. La première question est soumise à la chambre des communes, la seconde à la chambre haute.

Dans la deuxième séance, lord Ellenborough a attaqué le bill pour l'enrôlement des étrangers. Voici quelques-unes de ses paroles :

« J'appellerai l'attention de la Chambre sur la faculté inconstitutionnelle de substituer dans ce pays 15,000 Allemands ou Suisses à 15,000 hommes de milice anglaise qui devaient être envoyés à nos garnisons à l'extérieur. Je soutiens que la conduite et l'esprit jusques à ce jour manifestés par le peuple anglais sont les meilleures preuves qu'il est prêt à maintenir, et qu'il en est capable, l'honneur national, ainsi qu'à défendre la prospérité du pays. C'est pour cette raison que je combats absolument la proposition du ministre de la guerre.

« Feu sir Robert Peel, j'en suis convaincu, lui dont on a cru que le manteau était tombé sur les épaules du noble duc, n'eût jamais proposé une pareille mesure ou n'y eût jamais consenti. Voyez l'effet que cela produirait si, en cas d'émeute en Angleterre, comme les derniers troubles qui ont éclaté sur quelques points du pays, les troupes alors casernées dans nos villes avaient été étrangères et qu'elles eussent été appelées à marcher contre le peuple ; l'irritation populaire se fût exaspérée à un tel point qu'il serait devenu nécessaire de les renvoyer. »

Le duc de Richmond, défendant le bill, a rappelé les services signalés rendus à l'Angleterre par des légions étrangères. C'est aussi dans ce sens qu'a parlé le comte de Derby.

Dans la chambre des communes, lord John Russell, invité par M. Milnes à soumettre à l'Assemblée le traité conclu avec l'Autriche, a fait cette réponse catégorique :

« La ratification du traité avec l'Autriche a été expédiée de Londres il y a quelques jours, et nous espérions recevoir hier ou aujourd'hui par le télégraphe la nouvelle de sa ratification par l'Autriche. Cependant, je ne crois pas que cette nouvelle soit arrivée, mais je peux répondre qu'aussitôt cet avis reçu, et sans attendre le texte même de la ratification, nous déposerons le traité sur le bureau de la Chambre. »

Après une légère tentative d'opposition faite par M. Disraëli au bill de la milice, il a été ordonné que le bill passerait devant le comité de la chambre le lundi 18. Puis la chambre est ajournée.

A la fin de la séance de la Chambre des lords du 16, le bill relatif à l'enrôlement d'une légion étrangère a été adopté en comité, après une assez vive opposition, par 55 voix contre 43, et, enfin définitivement voté en troisième lecture hier. Seulement, le chiffre de la légion étrangère a été réduit par la Chambre de 15,000 à 10,000 hommes.

Au commencement de la séance, le duc de Grafton a annoncé qu'il proposerait le lendemain un jour d'actions de grâces pour les succès obtenus en Orient par les armées alliées. Alfred Des Essarts.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FRANCE. — Diocèse de Paris. — Par décision de l'autorité archiépiscopale, le concours pour la place vacante de chapelain de Sainte-Geneviève est retardé d'un mois.

— Le clergé de Paris s'est réuni, la semaine dernière, en conférence générale, dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Roch, sous la présidence de M. l'abbé Buquet, premier vicaire général de Paris, ayant pour ses assesseurs MM. Suret et Lequeux, ses deux vénérables collègues. M. l'abbé Jordan a soutenu avec une grande science théologique la discussion relative aux dispositions chrétiennes des unions matrimoniales. La question a été vivement agitée dans la docte et pieuse assemblée. M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, a fait le résumé des débats avec une rare lucidité d'expression. M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent, a prononcé une éloquente allocution sur l'esprit de confraternité et d'union cordiale dont devait être animé le corps sacerdotal. M. l'abbé Lequeux a pris la parole avant la clôture de la séance, pour formuler diverses observations. Enfin, M. l'abbé Buquet, président, a informé l'assemblée qu'il venait de recevoir une lettre de Mgr l'Archevêque de Paris, annonçant que Sa Grandeur jouissait d'une excellente santé à Rome.

— Une retraite préparatoire aux exercices du Jubilé a commencé aujourd'hui lundi, dans la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Un sermon sera prêché tous les soirs de la semaine par M. l'abbé Coidant, aumônier du pénitencier de Saint-Germain, dont la parole entraînante a, pendant l'Avent, attiré autour de sa chaire la population si nombreuse et si intéressante du quartier Saint-Martin. L'affluence considérable qui remplit le vaste vaisseau de cette église promet que l'apostolat de l'éloquent prédicateur et les efforts du digne curé et de son clergé pour exciter la foi et la piété des fidèles, produiront dans ce saint temps des fruits abondants de grâce et de salut.

PARME. — On lit dans la *Gazette officielle de Parme* :

« Nous, Louise-Marie de Bourbon, régente des Etats de Parme pour le duc Robert Ier,

« Voulant assurer aussi aux œuvres et aux bénéfices paroissiaux, aux séminaires et aux autres établissements ecclésiastiques, la facilité d'entrer promptement en jouissance des dons et legs qui auraient été ou seraient faits à l'avenir en leur faveur;

« Sur la proposition du ministre d'Etat au département de grâce et justice,

« Nous avons résolu :

« Art. 1er. Les dispositions de la résolution souveraine du 7 mai 1823, concernant les dons et legs faits aux hospices et aux établissements publics de bienfaisance sont étendues à tout ce qui est des actes de libéralité exercés en faveur des œuvres et des bénéfices paroissiaux, des séminaires et autres établissements ecclésiastiques.

« Art. 2. Le ministre d'Etat au département de grâce et justice est chargé de l'exécution de la présente résolution.

« Donné à Parme, le 2 décembre 1854. »

AMERIQUE. — Le dimanche 5 novembre, à Morrou, comté de Warren, a été consacrée une nouvelle église, sous l'invocation de saint Malachie, ar-

chevêque d'Armagh, au XII[e] siècle, et mort à Clairvaux, en France, entre les bras de saint Bernard, à qui l'on doit une vie de ce prélat.

Le docteur Cullen, archevêque de Dublin, a écrit de Rome au clergé de son diocèse, une lettre dans laquelle nous remarquons le passage suivant sur l'Immaculée Conception :

« Cette grande décision comblera de joie l'Eglise universelle ; elle sera surtout pour nous en Irlande une source de la consolation la plus douce. Depuis des siècles, en effet, notre diocèse a été placé sous la protection de la Mère de Dieu conçue sans péché. Notre cathédrale lui a été dédiée sous le titre de sa Conception immaculée, et le synode national de Churles a placé notre Eglise nationale tout entière sous sa protection et sous la même invocation. Les anciens Pères de notre île, entre autres Columbanus et Sedulius, ont proclamé leur croyance dans l'Immaculée Conception, et notre compatriote John Dunsscot s'est montré l'un de ses plus illustres défenseurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette même croyance est inscrite dans les saintes liturgies de l'Eglise et les ouvrages des Pères dès les premiers siècles du christianisme. Ce n'est donc pas dans le but de faire naître une opinion nouvelle que le Pape a consulté les Evêques, et que ces derniers sont venus entourer le successeur de saint Pierre. Le vicaire de Jésus-Christ a voulu annoncer au monde cette prérogative de la Vierge, et donner l'autorité dogmatique à une croyance qui a toujours été de tradition dans l'Eglise universelle. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On écrit de Damas, 27 novembre, au *Moniteur :*

« L'établissement des Sœurs de la Charité est toujours en voie de progrès. Depuis vingt jours que le dispensaire est ouvert, le chiffre des malades de toute religion qui s'y sont présentés s'élève à 5,000 environ. La semaine dernière, il n'y en a jamais eu moins de 350 par jour : aujourd'hui, ce chiffre s'est élevé à 800.

« Les visites à domicile, au fond des quartiers musulmans, se multiplient : l'iman de l'une des mosquées de Damas a voulu lui-même, en témoignage de respect, servir de guide aux Sœurs dans quelques-unes de ces visites. »

— On lit dans l'*Univers :*

« L'empereur et l'impératrice se sont rendus jeudi vers trois heures, à l'église Saint Germain-l'Auxerrois, où avait lieu l'Adoration perpétuelle. M. le curé de la paroisse a adressé à Leurs Majestés quelques paroles, auxquelles l'empereur a répondu qu'il venait faire acte de bon paroissien et demander à l'Eglise le secours de ses prières.

« L'empereur et l'impératrice ont refusé de se placer sous le dais ; ils sont restés environ vingt minutes en prières, et se sont retirés après avoir reçu la bénédiction du Saint-Sacrement. »

— L'illustre comte Solar de la Marguerita, ancien ministre des affaires étrangères sous Charles-Albert, en Piémont, actuellement membre de la chambre des députés, auteur du fameux *memorandum* pour servir à l'histoire des Etats sardes pendant les vingt-cinq dernières années, vient de publier un nouvel ouvrage sous ce titre : *Questions d'Etat.* Les questions qu'il traite sont au nombre de cinq : 1° la politique de la cour de Sardaigne ne doit pas être exclusivement italienne ; 2° elle doit être essentiellement catholique ; 3° ce qu'elle doit être vis-à-vis de l'Autriche ; 4° ce qu'elle doit

être vis-à-vis de la France; 5° ce qu'elle peut être vis-à-vis des autres Etats. Inutile de dire que ces sujets si graves et si délicats sont maniés avec la netteté et l'ampleur qui sont les qualités principales du talent d'exposition de M. le comte de la Marguerita, et avec une expérience consommée des affaires et des intérêts de son pays.

En même temps l'ami politique de l'illustre homme d'Etat, M. le comte Collegno, vient de publier un autre ouvrage sur *la discipline de l'Eglise catholique et les gouvernements*. La raison et le droit protestent ici, par une bouche éloquente, contre l'arbitraire et la violence.

— L'agence Havas a reçu de Turin, 10 décembre, la dépêche suivante :

« Des troubles ont éclaté à Carrara (duché de Modène); des assassinats auraient été commis, dit-on, dans un but politique. Un cordon militaire, établi sur la frontière du duché de Massa, empêche les communications. L'état de siége a été proclamé. »

— Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* cette dépêche de Munich, 15 décembre :

« Le roi Louis a été frappé, hier, à Darmstadt, d'un coup d'apoplexie; une nouvelle dépêche annonce cependant l'amélioration de sa santé. Le roi a passé une nuit calme. Il est inutile de dire combien ces nouvelles ont affligé toute la population. »

— M. Léon Faucher, ancien ministre de l'intérieur, a succombé vendredi matin, vers dix heures, à Marseille, à la fièvre typhoïde qui le tenait depuis plusieurs jours dans un état désespéré.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

Nous prions instamment nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 1er janvier prochain de le renouveler le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que le nombre des abonnements échus au 1er janvier est plus considérable.

BOURSE DU 16 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	70 20	70 75	70 40	70 70	» 50	» »
	fin courant. . . .	70 10	70 85	70 30	70 65	» 55	» »
4 1/2. . .	comptant.	96 »	» »	» »	96 »	» »	» »
	fin courant. . . .	95 75	» »	» »	96 »	» 25	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,995 »	.....	.....	2,995 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	83 »	» »	» »
— nouveau.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	.....	.....	91 »	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	92 1/8	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 21 DÉCEMBRE 1854. (N° 5778.)

L'AMI DE LA RELIGION

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PRIX DÉCERNÉS. — NOUVEAUX CONCOURS. — DU DISCOURS DE M. GUIZOT

Samedi, 16 décembre, a eu lieu la séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, sous la présidence de M. Guizot.

Les sujets mis au concours étaient au nombre de treize. Deux seulement ont été traités dans des ouvrages que l'Académie a jugés dignes de ses récompenses. Il est à remarquer que l'un et l'autre étaient du ressort de la *section de philosophie*. Le premier a pour titre : *Etude et appréciation des principaux systèmes modernes de Théodicée*, et le lauréat est M. Emile Saisset; le second est intitulé : *Etude psychologique du sommeil*, et le lauréat est M. A. Lemoine, professeur de philosophie au lycée de Nantes. D'après les termes du rapport de son président, l'Académie a trouvé ces deux ouvrages complétement dignes de ses suffrages « par l'étendue du savoir, la sagacité des méditations et la sagesse élevée des conclusions. » C'est, jusqu'à présent, tout ce que nous en savons. Mais le nom de l'un des lauréats, M. Emile Saisset, et l'intérêt de la question traitée par lui, nous font un devoir de revenir plus tard sur son Mémoire. Dans la phase actuelle que parcourent les disciples de la philosophie spiritualiste contemporaine, l'*Ami de la Religion* doit une attention spéciale à chacune de leurs œuvres.

La *section de philosophie* avait mis au concours un troisième sujet : *Etude de la philosophie de saint Thomas d'Aquin*. Soit faute de concurrents, soit insuffisance dans leurs travaux, ce concours va rester ouvert jusqu'au 31 décembre 1855.

Nous n'hésitons pas à exprimer le regret que nous éprouverions si les héritiers légitimes de la philosophie de saint Thomas, les philosophes catholiques, et particulièrement les ecclésiastiques qui suivent la carrière des études supérieures, ne se mettaient sur les rangs pour cueillir cette palme que l'Académie leur présente. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de la diversité des principes qui règnent encore dans ce sénat scientifique, il nous semble qu'aucun scrupule raisonnable ne nous empêche de répondre à cet appel, qui émane évidemment d'une bonne et religieuse pensée. Récemment, un membre distingué du nouvel Oratoire n'a pas cru, avec raison, qu'il déméritait de sa Foi en offrant aux suffrages de l'Académie française une œuvre essentiellement catholique. L'on se souvient du noble accueil qui lui

foi et la raison, et que, dans ce sanctua[illegible] phique, les philosophes chrétiens sont un ob[illegible] de profond respect. Fidèle à la devise si [illegible] dernièrement par Mgr l'Evêque d'Orléa[illegible] ces paroles : le sens qui pourrait diviser eût été maladroit et peu chrétien, — serait à la fois plus sage et plus évangéli[illegible] qui peut rapprocher et unir. Quoi qu'on mieux s'en tenir là que d'entrer dans la v[illegible] sans profit pour la vérité, et contre l'or[illegible] qui ne veut pas plus que l'on éteigne la p[illegible] de fumer que celle qui fume encore.

Nous le répétons, l'émulation des écri[illegible] les palmes académiques sera ainsi, en mé[illegible] norable occasion et un utile stimulant pou[illegible] travaux, un hommage indirect et délicat sentiments qui président à la transformat[illegible] grand nombre d'esprits, au sein de ces ass[illegible]

Des sujets proposés par la *section de mo[illegible]* au concours : 1° *Rechercher et caractériser l'[illegible] sur les mœurs, en France, la littérature con[illegible] surtout au théâtre et dans le roman.* 2° *Déter[illegible] morale avec l'économie politique.*

Sans doute, l'intention de l'Académie, [illegible] jets, est exclusivement de les voir traités [illegible] morale naturelle, et un mémoire conçu a[illegible] stricte morale catholique ne serait peut-êt[illegible] faveur. Mais qu'importe ! Quelle vaste et b[illegible]

seulement les rayons de cette vie morale plus pure et plus sainte que donne et conserve l'Eglise catholique, ne serait-ce pas un admirable résultat et une grande et belle récompense de son travail? Les Pantène, les Clément d'Alexandrie, les Origène, etc., faisaient ainsi, et leurs efforts conciliants ont procuré à l'Eglise un empire merveilleux sur les âmes.

Au reste, la manière dont l'Académie des sciences morales s'est exprimée par la bouche de son président, sur l'esprit et le caractère des travaux à présenter, annonce un terrain sur lequel la science du moraliste catholique ne peut que se placer avantageusement : « Il n'appartient certainement pas, dit-il, à la science de réformer les mœurs des peuples; mais il lui convient, et c'est son devoir, de verser tout son jour sur les idées fausses, sur le mauvais emploi des facultés de l'esprit, sur les lacunes ou les confusions scientifiques qui altèrent les mœurs et disposent les peuples à la pire des corruptions, à la corruption raisonnée et vaniteuse. » Ce programme n'est-il pas digne et élevé?

La *section de législation et de droit public* remet au concours *l'histoire et l'appréciation des divers régimes auxquels les contrats nuptiaux sont soumis*, et elle ouvre un concours nouveau sur les *origines, les variations et les progrès du droit maritime international.*

La section d'économie politique a prorogé aussi le concours sur les quatre questions suivantes :

1° *Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, et leurs conséquences, depuis son administration jusqu'à nos jours.* 2° *Doit-on encourager par des primes, ou par tout autre avantage spécial, les associations industrielles, soit entre les ouvriers, soit entre les patrons et les ouvriers?* 3° *Exposer l'origine de la rente ou fermage des terres et les causes de ses variations.* 4° *Etudier l'influence de l'accroissement récent et soudain des métaux précieux sur l'état financier, industriel et commercial des nations.*

Quoique nous ne soyons pas compétent, au-delà de certaines limites, à apprécier ces sortes de matières, nous avons cru cependant que nos lecteurs nous sauraient gré de reproduire ces titres. Plusieurs y trouveront même des choses dignes de leurs études. — Il est vraiment à désirer que le nombre des économistes catholiques s'augmente, et que, suivant le vœu également exprimé naguère par un prélat éminent, Mgr l'Archevêque de Cambrai, et le président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, M. Baudon, ils prennent une part de plus en plus marquée à toutes les tentatives que fait le génie moderne pour accroître le bien-être matériel des sociétés. Le savant catholique a deux rôles bien marqués dans ce mouvement

important : l'un, d'établir l'influence directe et indirecte exercée par le christianisme sur les éléments purement matériels de la vie et du développement de nos sociétés ; l'autre, de veiller à ce que l'élément spirituel de notre civilisation et les droits sacrés du bien-être moral et religieux des nations chrétiennes, trouvent une garantie suffisante, au milieu du déploiement croissant de l'activité industrielle, et des progrès actuels de la science économique.

A l'époque où le monde européen se trouvait encore sous l'étreinte brutale de ses hôtes barbares, n'a-t-on pas vu les fils de saint Benoit défricher les terres par le travail manuel, en même temps que leur parole civilisatrice défrichait le sol non moins inculte des âmes? Et ils n'étaient point les seuls. L'on sait comment le cachet religieux s'imprimait alors à toutes les œuvres, et comment, en s'infiltrant dans tous les détails de la vie sociale, en déterminant à prendre une part active, et souvent une heureuse initiative, dans les entreprises et les affaires les plus matérielles par elles-mêmes, l'esprit chrétien a créé, en quelque sorte, la civilisation extérieure aussi bien que la civilisation morale et intellectuelle, conquis le sceptre des intelligences et des cœurs, et acquis d'ineffaçables titres à la reconnaissance de tous les siècles. Les Catholiques du XIX[e] siècle ne doivent et ne peuvent pas répudier cet héritage des Chrétiens, leurs ancêtres, — héritage de labeur et de courageuse persévérance, il est vrai, quelquefois même de dévouement et de zèle méconnus, mais aussi de succès réel, infaillible, et de gloire durable.

Ne restons jamais simples spectateurs ou, ce qui serait pire encore, ne jouons pas le rôle d'insulteurs et de critiques amers. Marchons avec notre temps, non pas pour en être dominés, mais pour le diriger et le sauver, en faisant prévaloir les éternels et divins principes que nous avons le bonheur de posséder. La vérité ne reconnaît pas, pour ses vrais adeptes, ceux qui ne savent que s'ébahir sans cesse devant un idéal que leur imagination malade, aidée d'une science étroite, leur a même fait mal saisir. La mission de l'Eglise bien entendue et l'histoire de ses dix-huit siècles d'existence nous tracent une voie toute différente : toujours il sera permis et sage de saisir les moyens divers qu'offriront les circonstances et les temps, pour procurer à la foi le triomphe qui lui appartient. Comme pour les Hébreux dans le désert, l'or des idolâtres égyptiens doit nous servir lui-même à faire les vases sacrés, ornements du tabernacle du vrai Dieu.

La *section d'histoire* a remis au concours le mémoire sur la *condition des classes ouvrières depuis le* 13[e] *siècle jusqu'en* 1789 ; elle

y ajoute un nouveau sujet : *Étude des divers principes qui ont présidé au service militaire et à la formation de l'armée en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours ; et de l'influence qu'ils ont exercée sur l'organisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution de l'État.*

L'Académie proroge encore le concours pour le prix quinquennal du baron de Beaujour et dont le sujet est un *Manuel de morale et d'économie politique à l'usage des classes ouvrières.* On sait que ce prix est de 10,000 francs.

La même fondation permet à l'Académie d'ouvrir un nouveau concours, pour un prix de 5,000 francs, sur ce sujet intéressant : *Rechercher quel est le rôle de la famille dans l'éducation et quelles influences religieuses et civiles peuvent, dans une certaine mesure, suppléer à la science.* Ce simple énoncé nous dispense d'attirer autrement l'attention sur la convenance qu'il y aurait à voir traiter ce beau sujet par des écrivains catholiques.

Restent deux derniers concours, l'un dû à la fondation du baron de Morogues, pour un prix de 3,000 fr. sur ce sujet : *Etat du paupérisme en France et moyens d'y remédier;* l'autre, en vertu d'un legs de M. Bordin, pour un prix de 2,500 fr.. sur un sujet de littérature d'un intérêt incontestable : *Histoire critique de la philosophie arabe en Espagne.*

Nous aurions à compléter maintenant ce compte-rendu par la reproduction du commencement et de la fin du discours de M. Guizot. Nous renvoyons ce texte à un prochain numéro.

Une réflexion seulement.

Nous adhérons de tout notre cœur à ce que dit si noblement M. Guizot de la dignité de la science et de l'importance des spéculations auxquelles se livrent les esprits qui ont reçu le don d'une pensée élevée et d'une observation sagace et profonde. Plus que jamais il était à propos de rappeler le mot de M. Royer-Collard : « Je connais, comme un autre, l'orgueil et les dangers de la théorie; mais il y a aussi, à vouloir absolument s'en passer, la prétention excessivement orgueilleuse, de n'être pas obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle et ce qu'on fait quand on agit. » C'était toucher du doigt la plaie peut-être la plus vive de la situation intellectuelle. Quel malheur, lorsque cette prétention de l'orgueil ignorant peut se satisfaire par le renversement et le désordre dans les institutions d'une société!

M. Guizot félicite l'Académie des Sciences morales et politiques de contribuer autant qu'il est en elle, par les sujets de ses concours, à faire rentrer la loi du devoir dans les âmes, et à soutenir la liberté de la conscience et de la pensée humaine. Il y a dans ce passage, qui termine son discours, plus d'un aspect que nous pouvons accepter pleinement et auquel nous ap-

rachetée pour la rendre aux premiers re
teraient pour s'y établir. Mais les bâtime
ruiné à entretenir seulement la toiture ;
en ont repris possession, tout était en ru
donc été de faire les grosses réparations
tructions. Tel qu'il est, ce bâtiment im
ciable ; car qui ira acheter un tel imm
trouver aucun moyen d'en tirer parti, il
certaine et considérable d'entretien à ef

Les bâtiments de la Visitation de Tho
vendus qu'à vil prix, car les maisons c
marché, et les acquéreurs les plus honné

La position des bâtiments de Lémenc
soient près d'une grande ville.

Quant à ceux de la Visitation d'Ann
très-fréquentée peut leur donner une va
saint établissement tient tellement aux e
qu'aucun d'eux n'oserait, en l'achetant,
mépris, à une malédiction qui l'atteind
dernière génération.

On sait que les ossements sacrés de sa
Jeanne de Chantal sont placés sur les aut
sait qu'ils y ont été transportés aux a
accourue à cette magnifique solennité, à
Félix, de sainte et vénérée mémoire, de
de la bien-aimée duchesse de Chablais,
vêques de Chambéry, de Paris, de Lyon, e
le plus grand éclat. Le dernier descendan
Sales, cet homme entouré d'une considér

Savoie, n'enrichiront pas le fisc, mais déshonoreront le gouvernement. Charles DE RIANCEY.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que les députés des provinces vascongades au Congrès espagnol demandent le retour des PP. de la Compagnie de Jésus et leur rétablissement dans la maison de Loyola. Naturellement cette initiative excite la colère des journaux révolutionnaires; mais elle réjouit tous les Catholiques, et elle honore les hommes politiques qui l'ont prise et qui se montrent ainsi les interprètes des sentiments des religieuses populations qu'ils représentent, et les défenseurs de la liberté, du droit et de la justice. Henry DE RIANCEY.

Son Exc. lord Cowley vient d'adresser la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

Paris, le 17 décembre 1854.

Monsieur le Ministre,

Jamais devoir n'a été plus agréable et plus flatteur pour moi que celui que je remplis en transmettant à Votre Excellence les procès-verbaux ci-joints de la séance du Parlement du 15 de ce mois, dans laquelle l'une et l'autre Chambre ont résolu, à l'unanimité, d'offrir leurs remercîments à l'armée et à la marine françaises, pour la coopération et l'assistance si cordiale qu'elles ont prêtées aux forces militaires et navales de la reine dans leurs opérations combinées.

Conformément aux usages et aux règles du Parlement, le feld-maréchal lord Raglan et le vice-amiral Dundas devront être chargés de faire parvenir au général Canrobert et à l'amiral Hamelin les remercîments des deux Chambres. Mais j'ai en même temps pour instruction de porter à la connaissance de l'Empereur et de son Gouvernement en quelle haute estime le Parlement britannique tient la conduite de l'armée et de la marine françaises, comme aussi la satisfaction profonde avec laquelle le gouvernement de la reine a vu la législature nationale s'associer avec tant de cordialité aux sentiments qu'il professe lui-même pour l'armée et la marine impériales.

En priant Votre Excellence de vouloir bien se faire l'intermédiaire de cette communication, je saisis, etc. COWLEY.

Voici le texte des deux résolutions identiques adoptées à l'unanimité dans l'une et l'autre Chambre du Parlement :

1° La Chambre vote des remercîments au général Canrobert et à l'armée française pour leur vaillante et efficace coopération avec l'armée de terre de la reine à l'attaque des positions ennemies sur l'Alma, pour leur assistance énergique et opportune à Inkermann en repoussant l'armée russe, et enfin pour leurs glorieux efforts combinés avec ceux des troupes de la reine au siége de Sébastopol; le feld-maréchal lord Raglan devra être invité à transmettre au général Canrobert et à l'armée française la présente résolution.

2° La Chambre vote des remercîments à l'amiral Hamelin et à la flotte française pour leur cordiale coopération avec la flotte de la reine, dans le transport en Crimée des forces alliées, dans le débarquement de ces forces et dans le siége de Sébastopol. Le vice-amiral Dundas devra être invité

transmettre à l'amiral Hamelin et à la flotte française la présente résolution.

Ce matin, le *Moniteur* publie la note suivante sur le vote de remercîment des deux Chambres anglaises :

La France entière sera profondément touchée des remercîments que l'Angleterre vient de voter, par acclamation, au général Canrobert et à notre armée, à l'amiral Hamelin et à notre marine pour leur *vaillante coopération* et leur *cordiale assistance* dans la guerre d'Orient.

A cette solennelle manifestation, jusqu'ici sans exemple, des sentiments d'un grand peuple envers son loyal allié, la France a déjà répondu par son admiration pour la brillante valeur de l'armée et de la flotte anglaises. Elle a vivement applaudi aux éloges que nos généraux en chef, après les batailles d'Alma, de Balaclava et d'Inkermann, ont donnés à l'intrépidité de lord Raglan et de ses troupes. Les deux peuples, comme les deux armées, se sont rendu la plus franche, la plus cordiale justice. Tandis que leurs soldats et leurs marins luttent de courage et de dévouement, les deux nations semblent rivaliser de générosité pour se faire l'une à l'autre la plus belle part dans la gloire acquise en commun. Rien n'est plus propre à resserrer leur alliance que l'échange de ces nobles sentiments, rien ne peut mieux leur assurer les sympathies et le concours de tous les peuples civilisés, et hâter le triomphe définitif de la sainte cause qu'ils défendent.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le *Moniteur de la flotte* nous fournit des détails intéressants sur les précautions prises par la marine pour s'abriter contre les tempêtes pendant l'hiver, et se mettre en sûreté contre toute attaque des Russes. C'est sur la pointe Chersonèse que sont élevées les batteries destinées à protéger les flottes. Dans les baies qui découpent cette pointe se réunissent par centaines les navires de commerce chargés d'approvisionnements pour l'armée. Les batteries de côte sont construites par nos marins, sous la direction de l'artillerie et du génie. Au besoin, les vaisseaux *Montebello*, *Jean-Bart*, *Marengo* et *Napoléon* sont là, avec six vaisseaux anglais, pour compléter la défense et parer à toute éventualité. Le *Henri IV* est dans le sable de la plage sud-est d'Eupatoria; il n'a rien perdu de sa stabilité; le capitaine est resté à bord avec une partie de l'équipage. Ce bâtiment, dont on a si justement regretté la perte, rend encore des services; car il commande l'arrivée à Eupatoria du côté sud, et tient la cavalerie ennemie à petite portée de ses canons.

Une correspondance de Bucharest explique le mouvement inattendu d'une partie de l'armée d'Omer-Pacha, qui, au lieu d'entrer en Bessarabie, s'est embarquée pour la Crimée. A la suite de trois conseils de guerre tenus chez Omer-Pacha, en présence de tous les généraux turcs, des colonels Simmens et Dieu, commissaires militaires anglais et français, et de MM. Colquhoun et Poujade, consuls généraux d'Angleterre et de France,

on avait décidé de suspendre la marche en Bessarabie, considérant l'expédition comme très-difficile en hiver et sans utilité immédiate; et, d'un autre côté, vu les instances pressantes des généraux alliés pour appeler en Crimée Omer-Pacha et son armée, d'en référer à Paris par le télégraphe, pour la décision définitive. Il paraît certain qu'à la suite, on a reçu l'ordre de faire occuper le cours du Pruth et les bouches du Danube, tout en tenant le gros de l'armée à la disposition des généraux alliés.

Il y a déjà deux semaines que les troupes égyptiennes, qui se trouvaient à Roustchouk sous le commandement de Selim-Pacha, sont parties pour Varna, afin de s'y embarquer pour la Crimée; ce sont les meilleurs soldats de l'armée ottomane.

A Odessa, règnent toujours les plus vives alarmes : la ville s'attend à être attaquée très-prochainement. Aussi multiplie-t-on les préparatifs de défense. Les batteries côtières se garnissent d'un plus grand nombre de pièces. La garnison serait augmentée de 15 à 20,000 hommes.

Quelques journaux ont parlé un peu témérairement en disant que la Prusse avait accédé au traité du 2 décembre; ce qui est certain, c'est qu'on met tout en œuvre pour amener cette puissance à se déclarer. Voici à ce sujet ce qu'on écrit de Berlin au *Courrier de l'Allemagne orientale* :

« Ce n'est qu'à la fin de la semaine courante qu'on aura ici la note autrichienne qui viendra inviter la Prusse à se joindre à la triple alliance, et tout fait croire que, dans cette circonstance, le cabinet de Vienne mènera l'affaire plus brusquement qu'il ne l'a fait à l'occasion de l'article additionnel qui a donné cours à des notes et contre-notes sans fin. Il faut dire aussi que le traité du 2 décembre a été salué avec une joie secrète par M. de Manteuffel, qui n'a pas tardé à le reconnaître comme un fait accompli. Tant que M. de Manteuffel se montrait contraire au cabinet autrichien, le parti russe exigeait de lui plus d'énergie, plus d'initiative, mais aujourd'hui que la triple alliance est pour lui une force majeure contre laquelle il déclare ne pouvoir pas lutter, il se débarrasse des obsessions des russophiles. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous lisons dans le *Moniteur* du 20 :

Des dépêches de Sébastopol, en date du 13 décembre, disent que rien d'important ne s'était passé depuis les dernières nouvelles. Le temps était devenu meilleur.

La feuille officielle publie en outre une note du ministre des affaires étrangères annonçant la levée du blocus des ports et côtes de la mer Baltique, à partir du 8 décembre.

On s'est entretenu beaucoup vers ces derniers temps de l'accession de la diète de Francfort à l'article additionnel du traité du 20 avril. Mais on ne connaissait pas les conclusions textuelles présentées à l'assemblée et sanctionnées par elle. La diète germanique a déclaré :

M. Furrer a été élu président de la Confédération par 107 voix sur 1.. votants. M. Stæmpfli a été élu vice-président.

ÉTATS-UNIS. — Le 4 décembre, les deux Chambres du congrès américain ont entendu la lecture du Message annuel du Président à l'Assemblée. Ce document est d'une étendue considérable ; il embrasse toutes les affaires extérieures et intérieures de l'Union.

Le président entre dans de longues considérations sur la politique de neutralité qui, de tout temps, a été suivie par les Etats-Unis vis-à-vis des grands gouvernements de l'Europe ; cette politique prudente, plus que jamais elle est observée dans la crise actuelle. Le gouvernement américain s'e t bien gardé de délivrer des lettres de marque; et son président fait l'honorable aveu de l'infériorité des forces maritimes et des moyens de défense dont il pourrait disposer, dans le cas d'une rupture soit avec l'Angleterre, soit avec une puissance moins considérable encore.

A l'égard de l'Espagne, voici, selon le Message, où en sont les choses:

La situation de nos affaires vis-à-vis de l'Espagne est toujours au même point que lors de la clôture de la dernière session. Une agitation intérieure, assumant presque le caractère d'une révolution politique, a récemment ému ce pays : les anciens ministres ont été violemment repoussés du pouvoir et ont été remplacés par des hommes ayant des idées différentes au sujet des affaires intérieures. Depuis ce changement, il n'y a pas eu d'occasion propice pour reprendre et poursuivre les négociations relatives au règlement des difficultés sérieuses entre le gouvernement espagnol et les Etats-Unis. Il y a lieu de croire que notre ministre trouvera le gouvernement espagnol actuel plus favorablement disposé que le précédent à satisfaire à nos justes demandes, et à prendre des arrangements convenables pour rétablir l'harmonie et conserver la paix entre les deux pays. »

Le président termine cette partie de son Message par une longue et pénible justification de l'incendie de Greytown, acte barbare opéré, comme on le sait, contre une ville sans défense. Cette justification ne fera illusion à personne ; elle ne prouve que l'abus d'un droit commode, le droit du plus fort.

Alfred Des Essarts.

TROUBLES D'EURE-ET-LOIRE

Le *Journal de Chartres* publie l'article suivant sur les désordres qui ont éclaté dans l'arrondissement de Dreux, et dont nous avons parlé succinctement :

« Les individus qui s'étaient le plus signalés dans la coupable résistance devant laquelle, le 20 novembre, le commissaire du canton de Nogent-le-Roi et les gendarmes qui l'accompagnaient avaient dû se retirer, avaient été l'objet de poursuites, et trois des inculpés étaient déposés dans la maison d'arrêt de Dreux. Dans la nuit du jeudi au vendredi, la nouvelle arriva à Chartres que le tocsin avait sonné dans un grand nombre de communes, que des rassemblements manifestaient l'intention de se porter sur Dreux pour délivrer les prisonniers.

« Dès le matin, ordre fut donné à la brigade de gendarmerie de Chartres et à deux escadrons du 3e chasseurs de se porter sur Dreux. M. le préfet, accompagné du général, montés tous deux dans une voiture, prirent les devants, espérant arriver à Dreux avant l'émeute. Mais celle-ci avait été matinale ; dès l'aube du jour, elle était arrivée en masse sur Dreux, tambours en tête, portant pour signes de ralliement de longues gaules sur-

montées de faisceaux de paille, et réclamant, aux cris de « Vive l'Empereur ! Vive la paille ! » la liberté des prisonniers. L'autorité locale, qui n'avait à opposer à ces bandes nombreuses qu'un faible détachement d'infanterie, craignit que la résistance ne fût inutile, et laissa délivrer les trois prisonniers.

« Dans l'ivresse de ce premier succès, la bande insurgée se dirigea sur Chartres pour délivrer plusieurs inculpés de Bouglainval qui s'y trouvaient depuis quelques jours. La foule avait à peine parcouru cinq kilomètres, qu'elle rencontra la voiture dans laquelle se trouvaient le préfet et le général. Ils furent reconnus, entourés, et obligés de mettre pied à terre.

« Au milieu des vociférations de la multitude, le préfet et le général furent entraînés jusqu'à la mairie du Boullay-Mivoye, et là, injonction est aite au préfet de signer l'ordre de mettre en liberté les prisonniers de Chartres, et la révocation de l'arrêté sur les couvertures en chaume. Il refuse énergiquement, disant : « Vous me tuerez, mais vous ne me ferez pas signer un acte déshonorant ! » Alors des menaces de mort se font entendre, et déjà un forcené suspendait la corde qui devait servir à les réaliser. M. de Grouchy, en cette circonstance difficile, opposa constamment à l'émeute une mâle énergie et un sangfroid imperturbable.

« M. le général de Planhol s'était tenu constamment aux côtés du préfet pour le couvrir et le défendre avec une courageuse abnégation.

« Cette lutte inégale cependant se prolongeait, et déjà depuis plus de deux heures, M. le préfet et le général faisaient des efforts impuissants pour recouvrer leur liberté, lorsque, par une espèce de transaction, quelques uns proposèrent de conduire le préfet à Chartres, et là de lui faire signer la mise en liberté des détenus. On se met en marche, et après avoir parcouru l'espace de deux lieues et demie, on approche du Péage. Les escadrons de chasseurs approchaient. La brigade de gendarmerie, composée de sept hommes seulement, ayant à leur tête M. le capitaine du Liscoet et l'adjudant Bauny, avait pris les devants. A une demi-lieue environ au-delà du Péage, les gendarmes aperçoivent quelques groupes qu'ils prennent pour des émeutiers retardataires se dirigeant sur Dreux, mais qui ne leur paraissent pas de nature à arrêter leur marche. Peu à peu les gendarmes se trouvent entourés ; déjà ils sont menacés de ne plus pouvoir être maîtres de leurs mouvements et risquent d'être enlevés et désarmés, lorsqu'ils aperçoivent le général et le préfet aux mains des insurgés.

« M. le préfet, qui voyait les gendarmes seuls, et qui savait que la cavalerie ne pouvait être loin, leur fait signe de la main de ne pas avancer ; les gendarmes pensent qu'il les appelle à son secours ; le capitaine du Liscoet ordonne la charge, et ces neuf hommes, sans calculer le danger, mettent le sabre à la main et fondent intrépidement sur une masse compacte qui peut s'élever à 1,500 individus et qui couvrait la route sur l'espace de près d'une demi-lieue. Aussitôt une grêle de pierres pleut à droite et à gauche sur les gendarmes ; au premier choc, le capitaine est frappé à la tête et tombe de cheval ; pendant quelques minutes il reste entre les mains d'émeutiers qui l'accablent de coups ; par un mouvement en retour, les gendarmes, conduits par l'adjudant Bauny, parviennent à délivrer leur capitaine ; la grêle de pierres continue, les chevaux euxmêmes s'animent, les gendarmes font une nouvelle charge au milieu de la multitude.

. . . . la foule. D'un co
leur est donné de dissiper la foul
faire usage de leurs armes. Les c
fourrageurs sur la foule qui se
campagne, et, fidèles à leur cons
meute jusqu'à ce qu'elle ait com
mier mouvement de la cavalerie,
à cheval; de ce moment il était s

« Dimanche, un des deux batail
la brigade de gendarmerie de C
Nogent-le-Roi. M. le préfet s'est
pour installer M. le procureur g
La justice a commencé ses investi
tions a déjà été opéré. » — *Lequi*

NOUVELLE

ROME. — Une lettre nous donn
lante hospitalité que Sa Sainteté a
Monseigneur a reçu son audience
Se voyant entouré des soins les plu
à sa Sainteté qui daigna lui répon
n'avait pu en faire autant pour to
reuse de le faire pour l'archevêqu
ner un témoignage personnel d'est
sa personne à la France entière u

La santé de Mgr l'Archevêque es
encore incertaine.

— Le *Journal de Rome* nous appr
rie Castellani, de l'ordre des Erm
phyre et sacriste de Sa Sainteté. C'
ce triste événement a eu lieu.

PIÉMONT. — Mgr l'Evêque de Co

nous condamnons et anathématisons toutes les doctrines professées par la *Gazette des Alpes* à l'appui de la liberté de conscience, de foi et d'œuvres, liberté telle qu'elle est entendue dans ce journal, et de même aussi toutes les applications perverses qui en sont faites à la religion et à la morale, réduites par là à un pur indifférentisme pratique peu différent de l'athéisme..... »

ANGLETERRE. — *Londres.* — La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée à la chapelle française avec une grande solennité; l'assemblée était des plus nombreuses. Le dimanche, pendant l'octave, M. l'abbé Doursel a prononcé un excellent sermon.

Le jeudi, 21 décembre, jour de la fête de saint Thomas l'apôtre, une intéressante cérémonie aura lieu dans cette même chapelle, à l'occasion de la première communion du comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours. Le jeune prince recevra le corps de N.-S. des mains de S. Em. le cardinal-archevêque de Westminster, assisté de Mgr l'évêque de Southwark. La reine Amélie et les autres membres de la famille d'Orléans assisteront à cette cérémonie, qui ne différera en rien de ce qui se pratiquait en France dans des circonstances analogues. (*The catholic Standard.*)

MISSIONS. — Onze ecclésiastiques, huit Sœurs et deux Frères, destinés pour la Réunion, viennent de s'embarquer à Dieppe pour cette colonie, sur le navire de commerce l'*Amélie*. Ce sont : MM. les abbés Rafoux, Lafont, Lacomme, Parazols, Horner, Colin, Buguel, Jaffus, Sirven, Legall, Labeguère; les sœurs Gondard (sœur Léonie), Bridet (sœur Marie-Anne), Rivenal (sœur Marie-Madeleine), Vidal (sœur Vincent-de-Paul), Ravelin (sœur Placidie), Verchère (sœur Adélonie), Masson (sœur Pascaline), Savy (sœur Marie-Léonard); et les frères Mougaret et Lacan.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

M. le baron de Jessé, président du conseil central de l'œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon, est mort hier dans la nuit, après une courte maladie et une longue agonie, à l'âge de soixante et un ans.

— Un rapport du général Pélissier, gouverneur par intérim de l'Algérie, annonce que Tuggurt nous a ouvert ses portes, et que nous sommes maîtres de tout l'Oued-Righ.

— De nombreux détachements de recrues, qui avaient été dirigés des dépôts des corps sur les compagnies stationnées dans les forts de la banlieue, ont rejoint à Paris les bataillons actifs des régiments auxquels ils appartiennent, et ont ainsi remplacé dans les rangs les détachements de volontaires partis pour la Crimée.

— On lit dans le *Périgord :*

« Hier matin, à dix heures, a eu lieu dans l'église de Saint-Front un service pour le repos de l'âme du comte de Sainte-Aulaire, ancien ambassadeur, membre de l'Académie française. Une nombreuse assistance, composée de parents et d'amis de la famille, témoignait des vifs regrets que l'illustre défunt a laissés dans le Périgord, dont il est l'une des gloires. »

— On lit dans le *Courrier du Havre :*

« M. Bénard, curé de Notre-Dame, portait ce matin, à six heures, le saint viatique à un malade, lorsque, arrivé près de la place Richelieu, rue de Paris, il fit un faux pas, tomba sur le pavé et se démit l'épaule. Surmon-



L'on sait combien de saint
siége de l'Eglise de Paris.
traces précieuses de leur pas
troupeau de règlements tout
ecclésiastique. Leurs succe
pieux respect ces actes appa
malheurs des temps que nous
de toute sorte qui, depuis so
surtout la capitale, amenère
perte d'un grand nombre de
tique dans notre pays. Ainsi
que nos pères avaient recueil

On s'est proposé, en publi
de réparer en partie ces pert
plusieurs ordonnances saluta
l'oubli. Sans doute, toutes les
ne sont pas d'une application ap
de Paris; mais il n'en est aucu
unes servent à éclairer certain
actuelle, à les interpréter,
esprit; les autres nous déco
existants; enfin il en est qui
particulier comme documents
mœurs du temps et l'état de
rurent.

Les recueils, publiés à des ép
des Pontifes de ce diocèse ne
daux, ou des ordonnances et

es titres : *Actes des conciles de Paris ; — Actes épiscopaux ; — Actes ipitulaires.*

Dans chacune de ces parties, l'éditeur a disposé les pièces ubliées selon l'ordre chronologique. Cet ordre a l'avantage de iisser suivre, comme pas à pas, à travers les siècles, les phases t les alternatives de la discipline, cette partie mobile et vaiable de l'économie de l'Eglise catholique, au milieu de l'imıobilité de ses dogmes et de sa morale. Un assez grand nombre e notes ont été ajoutées au texte pour expliquer ce qui pouvait voir besoin de l'être, et pour compléter certaines notions utiles ue les pièces officielles supposent et ne donnent que d'une ıanière imparfaite. Ces notes, malgré l'extrême concision qu'a û s'imposer l'éditeur, nous ont paru suffisantes, et quelquesnes présentent un véritable intérêt.

Nous regrettons que l'on n'ait pas cru devoir conserver le exte original, c'est-à-dire le texte latin dans lequel ont paru ous les textes des conciles, et les ordonnances synodales des emps antérieurs à l'année 1620. Il est vrai que le latin du ıoyen âge est un peu barbare ; mais il ne faut pas oublier que 'est dans ce style qu'ont été écrites la plupart des lois canoiques qui forment la législation ecclésiastique. D'ailleurs, quelue confiance que l'on ait dans la parfaite exactitude de la trauction, l'on aime à saisir soi-même la pensée du législateur dans e texte primitif de la loi. Enfin, le latin est la langue de l'Elise, et il est triste de la voir proscrire de plus en plus chaque our du domaine qui lui appartient à tant de titres, et qui derait être son dernier et inviolable refuge.

Puisque nous nous sommes permis cette observation, l'édieur des *Actes de l'Eglise de Paris* voudra bien nous permettre e lui en soumettre une autre. Il a classé sous le titre d'*Actes apitulaires* plusieurs dispositions prises, soit par les Evêques e Paris, soit par les Légats du Saint-Siége, en faveur du chaitre de Notre-Dame, des priviléges accordés, des concessions aites aux chanoines. Or, il semble que des ordonnances de ette nature ne répondent pas à l'idée que le lecteur a dû se aire des pièces qu'il trouverait dans la troisième partie du recueil : les actes capitulaires mis en regard des actes des conciles t des actes épiscopaux ne doivent être que des dispositions, des ègles, des statuts émanés du chapitre.

Nous n'insisterons pas, on le comprend, sur ces remarques qui, quelque fondées qu'elles puissent être, n'ôtent rien au mérite très réel du livre. Nous l'avons parcouru, nous le répétons, vec beaucoup d'intérêt. Si toutes les pièces que nous aurions lésiré y rencontrer telles, par exemple, que la Bulle d'érection lu siége de Paris en Métropole, les mandements relatifs aux

Missels et aux Bréviaires qui auraient fait mieux connaître la nature des changements survenus dans le teneur des livres liturgiques, à diverses époques ; les actes de Mgr de Quélen et de Mgr Affre relatifs à la Grande-Aumônerie et au chapitre de Saint-Denis, n'ont pas été insérées dans ce recueil, il y a eu sans doute de bons motifs pour les omettre. Les circonstances présentes, la crainte légitime de soulever des discussions inopportunes, ont pu déterminer l'éditeur, du moins en ce qui concerne la liturgie et la Grande-Aumônerie, à supprimer des documents qui ne sont pas d'ailleurs sans importance.

Quoi qu'il en soit, nous formons des vœux pour que l'exemple donné par l'éditeur des *Actes de l'Eglise de Paris* soit imité dans tous les autres diocèses de France. Ce serait tout à la fois glorifier le passé, instruire le présent et préparer l'avenir.

L'abbé J. COGNAT.

BOURSE DU 19 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	70 »	69 75	68 75	68 70	» »	1 25
	fin courant. . . .	69 90	69 85	68 50	68 65	» »	1 20
4 1/2. . .	comptant.	95 25	95 50	94 50	94 50	» »	» 75
	fin courant. . . .	95 75	95 »	94 25	94 25	» »	1 50
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	... ..	... ..	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	... ..	... ..	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,990 »	... ..	... ..	2,990 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	... ..	... ..	82 7/8	» »	» »
— nouveau.		....	... ..	... ..	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	... ..	... ..	91 1/8	» »	» »
Londres, consolidés.		»	... ..	... ..	92 »	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1854. (N° 5779.)

L'AMI DE LA RELIGION

LES CATHOLIQUES ET L'INDUSTRIE.

Le *Siècle* a intitulé un de ses articles : *Un bûcher pour les industriels!* Le développement est digne de l'entrée en matière. C'est une scène terrifiante. Le tribunal de la sainte Inquisition est en séance; il vient de décréter « la suppression de la philosophie et des philosophes, de la pensée et des penseurs, etc., etc. » Mais il découvre qu'il a oublié « les principaux coupables. » Alors, le président des inquisiteurs, ayant mandé à sa barre « les industriels, » leur tient un discours beaucoup trop long pour que nous le rapportions en entier. Un extrait suffira :

Il serait inutile de vous le dissimuler, vous faites ici-bas l'œuvre du diable; *nous posons en principe que l'industrie est essentiellement protestante :* or, vous le savez, tout protestant entrera dans la géhenne du feu.

Que faites-vous, en réalité ? Vous jetez des chemins de fer d'une extrémité à l'autre du territoire et par-dessus les frontières qui séparent les nations; vous creusez des canaux, vous assainissez les campagnes, vous bâtissez, vous fouillez les flancs de la terre pour en extraire la houille et les métaux; vous tissez, vous teignez, vous forgez; vous fabriquez des étoffes somptueuses, des dentelles, des rubans, qui stimulent la coquetterie féminine; vous transformez l'or et l'argent en bijoux merveilleux. La science, *qui est très-protestante,* vous vient en aide; elle vous fournit des procédés diaboliques, elle invente des télégraphes électriques qui rapprochent les peuples plus encore que ne le font vos chemins de fer.

Nous ne pouvions tolérer plus longtemps ces scandales. Il faut que le monde revienne aux vieux errements. La vie patriarcale, la vie sauvage elle-même, sont bien préférables à ces monstruosités dont nous sommes témoins. Jetez un coup-d'œil sur le globe, et voyez ce qui s'y passe. *Les peuples les plus riches, les plus prospères, les plus industrieux, sont précisément ceux qui ont prêté l'oreille à l'hérésie protestante, tandis que partout où les moines fleurissent, l'ignorance, la misère, les superstitions sont en plein développement.*

Donc il fallait frapper un grand coup. C'est pourquoi nous avons condamné les philosophes, les penseurs, les poëtes, déchiré les codes, les chartes, les constitutions, et c'est pourquoi aussi nous venons vous condamner à votre tour, très-chers fils. *Nous ne pouvions laisser subsister plus longtemps l'industrie; nous la brûlons.*

Après avoir mis dans la bouche des industriels une réponse assez faible, le *Siècle* termine ainsi :

Les Révérends Pères délibérèrent un instant, puis ils confirmèrent l'arrêt. Les industriels furent impitoyablement excommuniés et maudits. Ils figureront dans le premier auto-da-fé. Toutes les locomotives, tous les fils électriques, toutes les machines et mécaniques, tous les outils, tous ces instruments du démon seront également livrés aux flammes. L'âge d'or renaîtra immédiatement après; *l'ultramontanisme, débarrassé des philosophes et des industriels, sera dans toute sa splendeur.* La liberté ne sera plus qu'un

vain mot. *Les abbés et les nobles seront seuls admis à l'honneur de manger du pain de froment; les autres hommes mangeront des glands s'ils en trouvent.* — *Louis Jourdan.*

Nous citons cette diatribe fantastique, parce qu'elle se lit plus facilement que beaucoup d'autres élucubrations, moins plaisantes en la forme, qui soutiennent absolument au fond la même thèse. Nous ne doutons pas d'ailleurs que le *Siècle* lui-même ne soit le premier à rire, à part soi, de ses bouffonneries. Mais il sait qu'une partie de ses lecteurs ne manquera pas de les prendre au sérieux. Il aura donc atteint son but en frappant leur imagination et en persuadant aux moins crédules que, si l'Eglise ne brûle pas les industriels, elle anathématise tout au moins l'industrie comme essentiellement «protestante et impie.»

Il n'en faut pas davantage à ce journal. Il vit de préjugés; il s'évertue naturellement à conserver ceux qui subsistent et à en semer de nouveaux. Seulement, ce n'est pas aux Catholiques à lui venir en aide. Il leur appartient, au contraire, d'en faire justice, et de renverser autant que possible toutes les barrières que l'ignorance et la mauvaise foi élèvent devant la vérité.

Malgré les difficultés et les ennuis de cette tâche ingrate en elle-même et dont on ne cherche pas toujours à diminuer pour eux les épines, il est digne de leur courage comme de leur charité de n'y pas renoncer. Aussi voyons-nous avec bonheur que beaucoup d'entre eux ne manquent point à ce devoir de prosélytisme, quoiqu'il exige plus de peine qu'une certaine intolérance méprisante pour les victimes de l'erreur; intolérance bien différente de l'intolérance dogmatique qui s'attache aux doctrines et non aux personnes, et qui n'affiche pas l'indifférence pour les conquêtes que la foi a toujours tâché de faire jusque dans les rangs malheureux de ses ennemis.

C'est ainsi qu'un de nos amis les plus honorables, dont la vie est toute consacrée aux bonnes œuvres et qui ne reste étranger à rien de ce qui intéresse la Religion, M. Adolphe Baudon, a publié récemment dans le *Correspondant* un article très-remarquable sur « l'attitude que les Catholiques doivent prendre vis-à-vis de l'industrie. » Ce travail prouve que les sentiments de l'Eglise ont été toujours diamétralement contraires à ceux que le *Siècle* tâche de lui attribuer, dans l'intention manifeste d'éloigner d'elle toute une classe nombreuse et influente de la société.

Inutile d'ajouter que M. Baudon, s'appuyant sur des principes incontestables et sur le témoignage de l'histoire, n'a fait, assurément, aucune concession aux prétendus partisans du progrès qui exaltent outre mesure l'industrie, et en méconnaissent

les inconvénients, les périls et les effets trop souvent désastreux pour les mœurs populaires.

Alors, cependant, le *Siècle* n'a pas soufflé mot. Il n'aurait pas trouvé là d'arguments à retourner contre l'Eglise. Il a attendu une meilleure occasion pour entrer en campagne.

En effet, l'article de M. Baudon n'a pas échappé, d'un autre côté, à la critique de certains aristarques qui s'attribuent le privilége de fixer au niveau de leur jugement la règle de l'orthodoxie en économie politique comme en littérature et en toutes choses. Ils lui ont donc reproché d'être trop favorable à l'industrie. Ils ont, à grand bruit, protesté en faveur de l'agriculture; l'agriculture n'avait rien à faire en ce débat, et elle est, sans doute, pour le publiciste distingué qu'ils voulaient contredire, tout autant que pour eux-mêmes, un objet de sollicitude et de prédilection. Puis ils ont rattaché, à la défense de ce grand intérêt, le premier mais non pas le seul des intérêts matériels de notre pays, quelques-unes de ces théories qui leur sont propres, mais qui ne sont pour personne, pas même pour eux sans doute, des articles de foi.

Sur ce terrain, les opinions sont libres, quoiqu'elles ne soient pas également vraies ou applicables. Le *Siècle* en avait bien la preuve, puisqu'il y voyait les Catholiques partagés. Rien ne l'empêchait donc de combattre sérieusement et avec des raisons les détracteurs exagérés et systématiques de l'industrie, sans rendre la Religion solidaire et responsable des sentiments et des paroles de tels ou tels de ses champions volontaires. Il aurait même pu, s'il l'avait voulu, opposer aux idées peu pratiques d'esprits extrêmes, les appréciations modérées et vraies d'hommes non moins chrétiens et plus compétents. Mais ce n'eût pas été son compte. En conséquence, comme il s'était gardé de faire connaître à ses lecteurs des éclaircissements de nature à dissiper les fâcheuses préventions qu'exploite l'impiété, il n'a pas laissé échapper le prétexte d'offrir à ces préventions un nouvel aliment et de mettre encore devant elles l'inquisition en scène et l'Eglise en suspicion! Telle a toujours été la tactique des ennemis de la foi, et sans doute elle leur réussit, puisqu'ils y persistent avec tant de persévérance.

Mais le piége est par trop évident. Il serait aussi impardonnable de ne pas le voir, enfin que d'y tomber quand on l'a vu.

Si la polémique, en effet, continue dans ces termes, nous ne devinons pas ce qu'elle pourra produire de bon. La question avait été posée pourtant de façon à ne pas être si stérile et si dangereuse. La voici dans ses deux termes : Premièrement, les chrétiens n'ont-ils rien à faire à l'égard de l'industrie, si ce n'est de la combattre? Et secondement, n'est-il aucun moyen

de rapprocher les industriels de la Religion? Nous regretterions profondément, pour notre part, que ce double problème, si important et si opportun à étudier, disparût et s'effaçât tout à fait au milieu des objections sans fondement qu'il a soulevées et des divagations sans raison qui leur ont répondu. Nous croyons utile de le dégager de nouveau de ces malentendus et de ces ténèbres. Puisque la controverse s'est égarée tellement, c'est, ce nous semble, la faire avancer que de la ramener à son point de départ. Voilà pourquoi nous reproduisons en grande partie les belles pages de M. Baudon. La bonne cause n'a qu'à gagner à ce qu'elles soient lues et méditées; elles sont de celles, trop rares de nos jours, qui peuvent passer et rester avec avantage sous les yeux de ses amis et de ses ennemis. Charles de BLANCEY.

.... L'Eglise, dit M. Baudon, veut avant tout sauver les âmes, remplir sa divine mission; or, comme un des moyens les plus sûrs d'*écarter les obstacles*, sinon d'arriver au but, est de ne pas mettre contre soi les forces vives de l'humanité, l'Eglise ne les a jamais mises contre elle de gaîté de cœur et par mysticisme. Pour le maintien de sa foi, de sa morale, pour le soutien des faibles et des opprimés, elle a dû soutenir contre les puissances humaines des luttes terribles; mais, sauf ces cas extrêmes, elle n'a jamais dédaigné ces puissances comme d'inutiles et dangereux auxiliaires. Voilà l'histoire.

Et en ce qui touche le développement industriel, qui est plus particulièrement notre sujet, l'Eglise n'a jamais voulu s'en isoler, et loin de le maudire, comme une chose terrestre et coupable, elle a toujours préféré le bénir, afin de l'épurer et de le tourner vers le ciel. Elle a fait pour l'industrie, pour la mécanique, pour les sciences exactes, comme pour l'agriculture, pour les arts libéraux, pour la littérature; elle les a prises sous son égide, elle les a couvertes de ses ailes protectrices durant les siècles de violence et de barbarie, et elle a cru étendre le règne de Dieu, en étendant par là ses bienfaits sur les populations. Voyons, en effet, les couvents devenir d'abord le refuge de l'industrie partout opprimée; puis, à l'aide de leur protection, les corporations d'ouvriers s'installer librement et produire des chefs-d'œuvre de travail et de fini, que, malgré nos incontestables progrès, nous admirons encore. Voyons ces républiques si actives du moyen âge couvrant les mers de leurs vaisseaux, et tout en restant profondément fidèles à la pensée catholique, amassant dans leur sein des richesses inouïes, et dont les inventaires authentiques nous paraissent en quelque sorte fabuleux. Voyons enfin l'Espagne et le Portugal, ces pays où l'amour de l'Eglise romaine était si vivace et où la Réforme n'a jamais pénétré, voyons-les enfin parcourir toutes les mers, y faire la découverte des continents nouveaux, s'y créer des empires immenses, une puissance gigantesque, sans que jamais aucun missionnaire, aucun Evêque, aucun Pontife romain ait élevé la voix contre ce génie d'entreprises ardentes (1). En présence de tels faits, on peut hardiment conclure que jamais l'esprit de la religion catholique n'a été contraire aux progrès légitimes de l'activité humaine s'appliquant à l'industrie, et nous serions presque tenté de voir un piége des ennemis de l'Eglise dans cette pensée;

(1) Les réclamations des missionnaires dans les colonies espagnoles n'avaient qu'une [illegible] cause, les cruautés des colons, et les abus abominables qu'ils se permettaient à [illegible] de leurs esclaves; mais elles n'ont jamais porté sur le principe même de la [illegible]

qu'on voudrait parfois ériger en principe, que les Catholiques, par la force et la nature même de leurs convictions, doivent laisser aux enfants des hommes le bruit, l'agitation et le tracas des affaires (1).

. . . . . . Consultons maintenant la logique et le bon sens.

L'industrie est de nos jours une force immense et qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer quand on n'a pas étudié la question. Ainsi, tel ensemble d'établissements métallurgiques en France occupe plus de dix mille ouvriers; tel groupe de mines houillères en dirige le double; tel chemin de fer a en actions et en obligations un capital de 600 millions de francs et emploie un personnel en conséquence. Or, la volonté du chef sur tout ce monde qui dépend de lui est souveraine. Il peut congédier ou avancer à son gré; il peut choisir tel ou tel individu sans qu'aucun contrôle serve de contrepoids à sa décision; il peut faire tels règlements qu'il lui plaît, à la condition unique de ne pas violer un petit nombre de principes posés par certaines lois. Il peut travailler ou se reposer le dimanche, par conséquent influer notablement en mal ou en bien sur la pratique religieuse de ses ouvriers; il peut prendre de grandes précautions pour l'observation de la morale dans ses ateliers, y faire régner la bonne conduite, la décence, ou bien ne prendre aucune de ces précautions, et laisser tomber ainsi ses ouvriers dans le danger toujours si près d'eux de l'ivrognerie et de la débauche. — En un mot, dans la constitution de l'industrie, telle que la force des choses, la nécessité de la concurrence l'ont établie et la maintiendront très-certainement, il y a des millions d'hommes dont la position religieuse, aussi bien que la position sociale, est entre les mains de quelques directeurs ou chefs d'établissements; le fait est partout plus clair que le jour pour quiconque veut y regarder.... Et l'on voudrait que les Catholiques demeurassent indifférents lorsqu'il s'agit, pour la France seulement, du sort spirituel de plusieurs millions de leurs frères, lorsqu'il est question de leur faciliter l'accomplissement de tous les devoirs sociaux et religieux, ou de les laisser s'enfoncer dans les vices hideux de l'ivrognerie, du concubinage, et de tous les désordres qui en sont la suite! Autant vaudrait dire que la religion catholique n'est faite que pour telle ou telle constitution écononomique et sociale des peuples, et n'est pas bonne pour toutes, ce qui serait une erreur totale.

Il est donc temps, grandement temps, de reconnaître la gravité de la question autrement que par des plaintes stériles. Il n'y a aucune incompatibilité entre la conviction d'un bon catholique et la participation aux affaires de ce monde : il y a au contraire grand péril à ce que le malentendu se prolonge. . . . . . .

Il est reconnu actuellement qu'en France les cantons les plus industriels sont ceux où la vie des hommes a le plus dégénéré C'est un fait constaté officiellement par les opérations des conseils de révision pour le recrutement. — Mais d'où vient le mal? Souvent, il faut le reconnaître, de l'insalubrité de certaines professions; mais aussi surtout de l'immoralité à laquelle s'abandonnent les ouvriers lorsqu'ils sont trop agglomérés, et enfin du travail continué pendant les dimanches.

Il est reconnu que les cantons industriels sont ceux où il y a le plus de folies, de suicides, d'enfants abandonnés, de vols et de crimes. C'est là que

---

(1) On peut consulter à ce sujet les nombreux discours prononcés par les Evêques les plus distingués de l'Église de France, à l'occasion des bénédictions de chemins de fer et d'autres grands travaux d'utilité publique. Tous sont unanimes pour encourager l'industrie, pour l'exalter et la louer, mais en lui demandant d'être chrétienne. Entre tous ces témoignages donnés par les princes de l'Église, on remarque à la fois par son étendue et par l'élévation du style, un mandement spécial de S. Em. le Cardinal Archevêque de Lyon, qui enseigne comment la Religion doit régler et sanctifier l'industrie.

leurs ouvriers, et à veiller d'un œil de père sur ces populations qui leur sont confiées. Ils auront très-certainement de sérieuses difficultés dans les débuts. Ils auront à lutter contre les préventions, contre la routine, contre l'esprit d'opposition; mais ils ne doivent pas s'y laisser arrêter. Rien de grand ne se fait sans peine, et quoique le nombre des catholiques convaincus dans les affaires ne soit pas très-considérable encore, ce serait déjà un grand point que de les voir tous prendre au sérieux la régénération physique et morale de leurs employés, ouvriers et subordonnés quelconques.

La seconde chose que nous leur demandons, c'est de ne pas détourner leur fils de la profession qu'ils exercent eux-mêmes, et à moins d'inclinations contraires positives, de chercher à les y maintenir. C'est ainsi que se fondent dans un pays de grandes et honorables fortunes; c'est ainsi que se constituent de solides industries, et l'Angleterre, la Hollande n'ont pas procédé autrement. Dans ces pays d'intelligence pratique, les fils succèdent aux pères depuis longues générations *dans des états très-peu relevés*. Malgré la fortune conquise et accumulée, ils ne dédaignent pas le comptoir paternel, et aussi font-ils le commerce et pratiquent-ils leur industrie sur une échelle qui dépasse tout ce que nous connaissons en France. Quel avantage n'a pas en effet sur ces rivaux plus nouveaux dans les affaires, le fils d'une vieille maison, qui hérite de la considération paternelle, qui trouve un personnel tout formé, et qui, dès le jeune âge, a appris ce qu'il fallait faire ou ne pas faire? Tandis que les autres hésitent, s'engagent dans de folles entreprises ou rejettent par timidité de bonnes spéculations, il a d'avance le coup d'œil, la sûreté d'appréciation, et cette connaissance des hommes et des choses que la pratique seule peut donner. Malheureusement, on a trop de nos jours négligé ces principes, qui sont ceux de la sagesse et de l'expérience; soit excitation des crises politiques, soit légèreté du caractère national, les fils ont aspiré à dépasser les pères, ou à délaisser leur état, et les pères (les mères surtout) n'y ont que trop poussé leurs fils. Le petit commerçant a voulu que son fils devînt grand commerçant, homme politique; et l'industrie se trouvant toujours encombrée par des gens venant de bas en haut, a fini par perdre son équilibre et par être entraînée dans les crises fréquentes qui la désolent.

Tel est l'ensemble des choses que nous demandons aux catholiques sérieux; telle est, dans sa généralité, l'attitude que nous souhaitons leur voir prendre envers l'industrie.

ROME

CONSÉCRATION DE LA BASILIQUE DE SAINT-PAUL.

Le *Journal de Rome* du 11 décembre nous apporte le récit suivant de cette consécration solennelle :

Voici six lustres accomplis depuis que la basilique d'Ostie, consacrée au grand Apôtre des nations, cette basilique dont le prix était si grand, non-seulement pour son antiquité et eu égard aux empereurs et aux pontifes qui la construisirent et la décorèrent, mais particulièrement pour la matière et le mérite du travail, devint la proie des flammes, à la consternation générale. Pour réparer cet immense malheur, il n'y eut qu'un vœu : c'est que la basilique fût réédifiée, et qu'un temple nouveau s'élevât là où fut enseveli saint Paul. Ce fut avec des transports de joie et de reconnaissance que les fidèles accueillirent le décret par lequel S. S. Léon XII ordonna que sur les ruines de la basilique détruite par les flammes il en serait élevé une nouvelle, d'après le plan de l'ancienne, mais infiniment plus ornée, plus magnifique.

Aujourd'hui, cette grande œuvre, où l'on admire la richesse des marbres et la valeur des travaux d'art, est presque menée à terme ; tout a été réglé pour son achèvement complet ; elle forme un des plus vastes monuments que l'art de notre époque ait élevés pour le culte chrétien.

Notre Saint-Père, qui n'a rien omis pour hâter la complète reconstruction de cette vaste basilique, a pensé que, pour en faire la consécration solennelle, il ne pouvait y avoir aucune circonstance plus favorable que la présence de tant de cardinaux, archevêques et évêques, accourus à Rome pour entendre définir par l'Oracle du Vatican l'Immaculée Conception de la Très-Sainte-Vierge ; Notre Saint-Père a voulu que les prélats assistassent à cette importante cérémonie, comme pour attester ensuite aux fidèles de leurs diocèses comment était achevée cette basilique d'Ostie, à la construction de laquelle les peuples catholiques ont tant contribué par leurs offrandes.

Le 10 décembre avait été fixé pour la cérémonie. Ce jour-là, Sa Sainteté partit de sa résidence du Vatican, accompagnée de ses camériers, et à huit heures et demie Elle arrivait à Saint-Paul.

L'office, commencé immédiatement, ne se termina qu'à deux heures après-midi. La messe fut dite par S. Em. le Cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples. Notre Saint-Père, assisté de Mgnor Lucidi comme diacre, et de Mgnor Sentini comme sous-diacre, après avoir délégué S. Em. le Cardinal Mattei, évêque de Porto et Sainte-Ruffine et sous-doyen du Sacré-Collége, pour accomplir tout ce qui, de la veille au jour de la consécration, est prescrit par les rits sacrés, choisit pour assistants aux diverses cérémonies solennelles LL. EE. les Cardinaux Falconieri, archevêque de Ravenne ; Sterkx, archevêque de Malines ; de Bonald, archevêque de Lyon ; Schwarzenberg, archevêque de Prague ; de Carvalho, patriarche de Lisbonne ; Bonnel-y-Orbe, archevêque de Tolède ; Mathieu, archevêque de Besançon ; Gousset, archevêque de Reims ; Wiseman, archevêque de Westminster ; et Scitowski, archevêque de Gran.

Durant la célébration du saint office, le Souverain-Pontife, du haut d'un trône élevé sous le portique, lut une touchante homélie dans laquelle, entre autres choses, il exprime sa joie et celle de tous les fidèles à l'occasion de la consécration de cet auguste temple.

Il y avait, à cette belle cérémonie, quarante-neuf Cardinaux et environ cent quarante Archevêques et Evêques. En outre, on y voyait l'excellentissime magistrature romaine, les abbés, les religieux du Mont-Cassin, et les autres personnages appelés par leurs fonctions à assister aux chapelles papales. Etaient également présents le Corps diplomatique, les généraux et officiers du corps d'occupation français. Le grand et majestueux temple avait à peine été ouvert au public, qu'il fut aussitôt rempli, tant était immense la multitude accourue en ce lieu, malgré l'inclémence du temps. Chacun put admirer la magnificence de cette basilique, telle qu'elle a été reconstruite, observer la richesse des marbres qui lui ont servi de matériaux ; et à la vue de tant de merveilles, bénir les Pontifes qui ont commencé, poursuivi et mené à bonne fin cette œuvre, avec les soins de la commission spéciale qui a aujourd'hui pour président S. E. le Cardinal Antonelli.

La consécration étant achevée, Sa Sainteté est retournée à sa résidence du palais du Vatican.

Mgr l'Evêque de Nevers vient de publier un Mandement, à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, dont nous donnons avec bonheur les extraits suivants :

Nous ne nous arrêterons pas, N. T.-C. F., à vous développer les preuves si éclatantes et si nombreuses qui établissent la vérité de ce dogme. *Pierre a parlé; la cause est finie.* Si quelques esprits téméraires avaient osé s'inscrire contre la croyance universelle des Fidèles, dès ce moment il ne leur reste plus qu'à courber respectueusement la tête devant l'autorité infaillible de l'Eglise.

Et remarquez bien, N. T.-C. F., que cette Eglise, inspirée et dirigée toujours par l'Esprit-Saint, ne vient pas introduire dans la Religion un nouveau dogme; non, sa doctrine ne change point. Ce qu'elle croit aujourd'hui, elle le croyait hier, elle l'a toujours cru. Ses décisions ne sont qu'une manifestation solennelle et authentique d'une ancienne croyance. Quand elle formule un article de la doctrine chrétienne, elle ne fait que proclamer ce qu'elle a toujours enseigné, au moins implicitement, s'appuyant sur la parole divine, sur l'Ecriture et sur la tradition. Si donc, comme nous l'avions demandé nous-même, de concert avec nos collègues dans l'épiscopat, le Saint-Siége s'est prononcé en faveur de l'*Immaculée Conception;* si celui DONT LA FOI NE PEUT DÉFAILLIR, qui a reçu de notre divin Maître l'ordre de paître par ses enseignements, les agneaux et les brebis, c'est-à-dire les prêtres et les fidèles, a déclaré solennellement que Marie a été exempte de la tache originelle, ce décret n'est point une innovation; il fait seulement connaître à tous, d'une manière plus explicite, que la croyance générale à l'*Immaculée Conception* est conforme à la doctrine de l'*Eglise*, aux oracles sacrés, aux écrits des Pères et des Docteurs, aux actes des Conciles et des souverains Pontifes, à la piété du Clergé et des Fidèles de tous les temps.

Et admirez, N. T.-C. F., la prudence, la maturité avec laquelle procède toujours l'Eglise romaine. Malgré les motifs puissants qu'avait le Souverain Pontife de prononcer une sentence définitive, il a voulu, par son encyclique du 2 février 1849, interroger tous les Evêques du monde catholique, afin qu'ils déposassent de la tradition de leurs Eglises et qu'ils fissent connaître leur propre sentiment. Il a voulu que de la réunion de leurs voix, recueillies de tous les points du globe, se formât comme la grande voix de l'Eglise universelle, manifestant, avec l'autorité d'un concile général, un jugement qui devînt la décision infaillible du Saint-Esprit et la règle immuable de notre Foi.

Dans le dispositif qui suit, nous remarquons les articles 5 et 6 :

Art. 5. Une Eglise sera construite à Nevers, sous le vocable de l'*Immaculée Conception*, dans l'enclos des Sœurs de la Visitation. Les fidèles sont invités à concourir à l'érection de cette église en remettant leur offrande, soit aux Sœurs de la Visitation elles-mêmes, soit à MM. les Curés.

Art. 6. Toutes les congrégations de la Sainte-Vierge, établies dans notre Diocèse, sont placées sous le patronage spécial de *Marie Immaculée*.

Après le texte du Mandement vient l'extrait du procès-verbal du synode diocésain de Nevers de 1849, renfermant le vœu du clergé de son diocèse pour la définition dogmatique de l'Immaculée Conception.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le *Moniteur* publie de nouveau dans son numéro du 21 décembre (partie officielle), et sous forme de décret, le texte du traité d'alliance qu'on a lu dans notre numéro du 19.

L'article 1er du décret est conçu en ces termes :

Un traité d'alliance ayant été signé, le 2 décembre 1854, entre la France, l'Autriche et la Grande-Bretagne, et les ratifications respectives de cet acte ayant été échangées à Vienne, le 14 du présent mois de décembre, ledit traité, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Suit le texte du traité, dont voici l'introduction :

Sa Majesté l'Empereur des Français, Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, animées du désir de mettre fin le plus tôt possible à la guerre actuelle par le rétablissement de la paix générale sur des bases solides, donnant à l'Europe entière toute garantie contre le retour des complications qui ont si malheureusement troublé son repos; convaincus que rien ne serait plus propre à assurer ce résultat que l'union complète de leurs efforts jusqu'à l'entière réalisation du but qu'elles se sont proposé, et reconnaissant, en conséquence, la nécessité de s'entendre aujourd'hui sur leurs positions respectives et les prévisions de l'avenir, ont résolu de conclure entre elles un traité d'alliance, et ont nommé à cet effet pour leurs plénipotentiaires :

Sa Majesté l'Empereur des Français, le sieur François-Adolphe baron de Bourqueney, etc.;

Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, le sieur Charles comte de Buol-Schauenstein, etc.;

Et Sa Majesté la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le très-honorable Jean Fane comte de Westmoreland, etc.;

Lesquels, s'étant communiqué leurs pleins pouvoirs, et les ayant trouvés en bonne et due forme, ont arrêté et signé les articles suivants.

Viennent ensuite les six articles tels que nous les avons reproduits déjà.

Nous lisons encore dans le *Moniteur :*

Des sommes considérables ont été offertes aux ministres de la guerre et de la marine pour les blessés de la flotte et de l'armée d'Orient. — Tout en appréciant le sentiment patriotique qui a dicté ces offres généreuses, ces ministres n'ont pas pu les accepter.

C'est à la fois le devoir et le privilége du pays tout entier de rémunérer les services de ceux qui versent leur sang pour lui : telle est la pensée de l'Empereur, et le Gouvernement de Sa Majesté n'a reculé et ne reculera devant aucun sacrifice pour acquitter pleinement cette dette sacrée.

Les mêmes ministres ont reçu aussi de nombreuses offres d'objets destinés à améliorer le bien-être de nos troupes; ces dons, d'un caractère tout autre que les premiers, ont été acceptés avec reconnaissance. Bien que les magasins de l'Etat soient largement pourvus, et que de nouvelles commandes soient faites chaque jour pour entretenir nos approvisionnements, il est des choses qu'on ne saurait avoir en trop grande quantité, telles que couvertures, linge, charpie, etc., et les dons de cette nature seront toujours reçus avec gratitude. Les ministres de la guerre et [illegible]

marine saisissent cette occasion pour adresser des remercîments aux préfets de la Loire-Inférieure, de la Seine, et autres qui ont pris l'initiative à cet égard.

Une lettre particulière, reçue de Saint-Pétersbourg par le *Constitutionnel*, donne des détails pleins d'intérêt sur des faits à peu près ignorés. On savait déjà que la santé de l'impératrice avait subi une grave altération : c'est pour avoir appris sans y être préparée la nouvelle de la défaite d'Inkermann que la czarine est tombée dans une crise vraiment dangereuse. Craignant que ses fils n'eussent été enveloppés dans le désastre, elle s'évanouit; et depuis ce moment une fièvre lente la consume et menace ses jours. Au milieu des grands événements qui s'accomplissent, les fêtes ne sont plus possibles à la cour; aussi, pour l'anniversaire de l'avénement au trône de l'empereur Nicolas, s'est-on borné à célébrer le service divin. Le grand-duc Constantin se multiplie; il est partout, tantôt dans les chantiers de Saint-Pétersbourg, tantôt à Cronstadt et à Sweaborg, inspectant les vaisseaux, les arsenaux, les fonderies de canons, les troupes placées sous son commandement. La garde a quitté en très-grande partie la capitale : deux de ses divisions marchent sur la Pologne, une troisième est répandue sur le littoral de la Baltique. Selon le correspondant, ni la famille impériale ni les hauts fonctionnaires ne paraissent disposés à accéder aux conditions posées par les puissances occidentales. Il règne à Saint-Pétersbourg une vive irritation contre l'Autriche, qu'on accuse d'autant plus qu'on pensait davantage pouvoir compter sur son concours.

L'Autriche, qui est parfaitement instruite de ces dispositions hostiles, paraît vouloir se mettre en mesure de parer à toutes les éventualités. Tandis que plusieurs de ses régiments de l'armée d'occupation des provinces danubiennes ont quitté leurs cantonnements, occupé certains points fortifiés sur la ligne du Sereth, et placé même leur avant-garde sur le Pruth, l'armée de Gallicie commence à se mettre en mouvement. De grandes concentrations de troupes ont lieu à Cracovie, à Lemberg et à Stanislavow.

C'est sans doute en prévision d'une attaque possible de la Bessarabie que les Russes transportent leurs trésors et leurs archives du Pruth dans l'intérieur.

D'après ce qu'on écrit de Constantinople, 4 décembre, à la *Presse* de Vienne, les nouvelles de Crimée sont favorables aux alliés qui, ayant complétement achevé les travaux des batteries de la troisième parallèle, vont pouvoir rouvrir le feu avec un redoublement d'énergie. Les Russes ont transformé leur système de défense; ils se sont retirés de leur première ligne,

sous la seconde qui a été construite depuis le commencement du siége. Par là ils se sont soustraits à la perte énorme d'artilleurs que leur causait le feu si bien dirigé des chasseurs français et des zouaves. Mais en même temps ils ont dû faire un sacrifice considérable, celui des batteries de la Quarantaine, qui ont été immédiatement occupées par les Français.

On a remarqué une autre mesure dont on n'a pas encore l'explication. Les Russes reportent à bord de leur flotte les canons qu'ils en avaient retirés. On incline à penser qu'ils voudraient, en sortant à l'improviste par la passe étroite qu'ils se sont ménagée, aller attaquer, dans la baie de Kamiesch, les quatre vaisseaux de ligne qui s'y trouvent avec les vapeurs. Mais, ajoute le correspondant, les Russes s'exposeraient à de grands dangers, car la baie est munie de redoutes très-fortes qui protégeraient les vaissaux et les transports, dans le cas où ces bâtiments ne pourraient se défendre eux-mêmes; et, en outre, l'entrée en est fermée par un autre ouvrage en palissades.

Presque toutes les nuits, disent les correspondants, les Russes tentent des sorties dirigées contre les lignes françaises, qui sont les plus rapprochées d'eux. La nuit du 24 au 25 novembre a été notamment marquée par un combat très-vif entre nos chasseurs de Vincennes et une colonne formée de troupes russes, organisées d'après le même système. De part et d'autre on est revenu plusieurs fois à la charge avec acharnement, au milieu d'une canonnade terrible et dont les feux se croisant au sein des ténèbres éclairaient la scène de lueurs sinistres. Nos soldats, lancés à la poursuite de l'ennemi, ont franchi l'enceinte extérieure de la batterie du Mât; ils se sont un moment établis dans l'enceinte et ne se sont retirés qu'après avoir fait beaucoup de mal aux Russes. Nous avons, dit-on, perdu deux officiers et un certain nombre de soldats dans cette affaire, qui a duré de neuf heures du soir à quatre heures du matin.

DERNIÈRES NOUVELLES.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le chargé d'affaires de France à Constantinople, à S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères, à Paris.

« Péra, le 10 décembre 1854.

« Nous avons appris hier que le traité a été signé à Vienne le 2.

« Le prince Napoléon fait ses préparatifs pour retourner en Crimée, bien que sa santé exige encore des soins.

« Les bateaux à vapeur anglais *Canidia*, *Riqo*, *Emen*, *Thames*, sont arrivés hier et aujourd'hui avec 4,266 hommes de la 7e division. »

Le chargé d'affaires de France, etc.

Péra, le 15 décembre 1854.

Le général de Montebello arrive de Crimée. Il partira pour France le 22. La position devant Sébastopol était toujours très-bonne le 13.

L'amiral Hamelin à M. le ministre de la marine.

« *Montézuma*, Kamiesch, 7 décembre 1854.

« Hier, une frégate et une corvette russes sont sorties de Sébastopol et se sont dirigées à toute vitesse vers la baie de Strélestka.

« *La Mégère*, mouillée en avant-garde, a échangé des coups de canon avec ces deux bâtiments, qui ont été reçus à l'entrée de Strélestka par nos deux avisos mouillés dans cette baie. A l'approche d'une frégate anglaise, que suivaient trois autres frégates anglaises et françaises, l'ennemi a rebroussé chemin et est rentré en toute hâte dans Sébastopol. Aucun boulet russe n'a atteint nos navires, ni la gauche de nos troupes campées à Strélestka. »

« Baie de Kamiesch, le 12 décembre 1854.

« Mille hommes nous sont arrivés le 10 du Bosphore; des bâtiments anglais et français en amènent aujourd'hui 3,300, avec des munitions.

« La place fait, depuis deux jours, une canonnade assez vive. L'ennemi a fait deux vigoureuses sorties sur nos lignes et sur celles des Anglais; arrivé sur les parapets, il a été reçu par une fusillade bien nourrie, et repoussé à la baïonnette après une lutte opiniâtre. »

Dépêche du *Globe*. — Sébastopol, 13 décembre.

Il ne s'est passé rien d'important depuis les derniers avis. Nous sommes heureux d'annoncer que le temps était devenu plus beau.

Des personnes dignes de foi disent à Paris que l'armée d'Omer-Pacha débarquera à Eupatoria ou à Vieux-Fort pour intercepter les renforts et approvisionnements envoyés à l'armée russe devant Sébastopol. La route de Simféropol à Sébastopol est à 30 milles environ de la côte.

Une lettre de Bucharest, publiée dans le *Postampt-Gazette* de Francfort, annonce que les Turcs qui s'embarquent à Varna, sont 7,000 hommes de la garnison de Silistrie.

On prépare à Constantinople 100,000 planches destinées à faire des baraques à l'armée de Crimée. Alfred Des Essarts.

On avait craint que le ministère anglais ne rencontrât dans la Chambre des Communes une opposition qui l'eût forcé à se retirer, en proposant la seconde lecture du bill d'enrôlement des étrangers. Car les susceptibilités nationales étaient fortement excitées sur ce sujet. Mais la dépêche suivante nous apprend que, quant à présent, le ministère a eu un léger avantage :

Londres, 20 décembre.

Dans la Chambre des Communes (séance d'hier), la deuxième lecture du bill de l'enrôlement des étrangers a été votée à la majorité de 241 voix contre 202. — Majorité ministérielle, 39. A. des Essarts.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Diocèse de Paris. — Comme à Saint-Nicolas-des-Champs, des exercices religieux ont lieu, en ce moment, dans les églises Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Joseph, Saint-Séverin et de Passy, etc., etc. Tous les soirs, des sermons sont prononcés dans ces églises et sont suivis de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

— Mardi prochain, 26 décembre, jour de la fête de saint Etienne, aura lieu, dans l'église de Saint-Sulpice, à la suite des Vêpres, qui commence-

ront à deux heures et demie, un sermon de charité par M. l'abbé Millault, supérieur du petit séminaire, en faveur de la maison des orphelines de l'Enfant Jésus, 3, impasse des Vignes. La quête sera faite par M[lles] de Beauregard, rue Chauchat, 20 ; d'Olivier, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1 ; Roche, rue du Faubourg-Montmartre, 54; M[mes] de Seillans-Jordany, rue de Sèvres, 31 ; V[e] de Larminat, rue de Sèvres, 27 ; Fiévet, rue de Sèvres, 27.

Les personnes qui ne pourraient assister au sermon et voudraient néanmoins prendre part à la bonne œuvre, sont priées d'adresser leurs offrandes aux dames quêteuses, ou à la maison des orphelines, 3, impasse des Vignes, et rue des Postes, 30.

DIOCÈSE DE BESANÇON. — Son Em. Mgr le Cardinal Mathieu est revenu de Rome samedi dernier. Il a reçu à l'archevêché, le même jour, tout le clergé de Besançon, le chapitre de la métropole en tête. Il y avait à cette visite plus de cent trente prêtres, tous revêtus de surplis. M. Bergier, vicaire-général, a adressé à Son Eminence les félicitations du clergé sur l'heureux voyage qu'elle venait d'accomplir. Mgr Mathieu a répondu par quelques paroles pleines d'une tendre affection pour ses prêtres.

Hier, dimanche, S. Em. le Cardinal Mathieu a officié pontificalement dans sa métropole pour fêter l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Le soir, vers les six heures, toute la ville a été illuminée. Les habitants avaient voulu attendre, pour cette manifestation en l'honneur de la sainte Vierge, le retour de Mgr Mathieu. Ils savaient que leur Archevêque s'était rendu en toute hâte à Rome pour porter une voix de plus en faveur du dogme de l'Immaculée Conception. N'était-il pas naturel qu'ils attendissent son retour pour célébrer la proclamation du dogme par une illumination publique ?

Vers les six heures, toutes les fenêtres de la ville appartenant à des Catholiques se sont subitement illuminées. Jamais on n'avait vu une manifestation de la joie publique plus générale et plus complète. Il y avait des bougies, des lampions, des chandelles, des candélabres, des lampes, des transparents de toutes sortes partout. Le riche comme le pauvre avait tenu à donner à la Mère de Dieu, conçue sans péché, un témoignage d'amour, de reconnaissance et de piété filiale. Il y avait des façades splendidement éclairées. Dans toutes les rues, on avait exposé sur les fenêtres des statues de la sainte Vierge, entourées de feuillage, de cierges et de bougies. La désignation de *conçue sans péché* se trouvait écrite en caractères divers sur tous les murs. Le chiffre de la Mère de Dieu était appendu en lettres transparentes sur une foule de maisons.

Dans plusieurs maisons, on avait élevé des trônes sur lesquels on avait placé la statue de la Vierge immaculée. Ces trônes, qu'on apercevait de la rue, étaient entourés de tous les objets pieux qu'on avait pu trouver, et d'une multitude de fleurs et de bougies. Les églises, les couvents, le collége catholique, le grand séminaire, la maison des Frères de Marie, l'archevêché, plusieurs établissements publics, avaient leurs façades garnies d'une multitude de feux.

Les quartiers d'Arènes, de Charmont et de Battant, avaient une magnifique illumination.

M. le curé de la Madeleine avait eu l'heureuse idée d'exposer, à l'entrée même de son église, sous le portail, une statue de la Vierge. Cette statue était entourée de fleurs, d'arbustes et d'un grand nombre de cierges. La

foule s'arrêtait avec piété et dévotion devant cette exposition de l'Image de la Mère de Dieu. Sur d'autres points, il y avait à plusieurs fenêtres des statues de la Vierge de grandeur naturelle, entourées, comme celle de la Madeleine, de tous les attributs de la Mère de Dieu. Ce qui rehaussait l'éclat de cette manifestation, c'est que les fenêtres des grandes maisons comme celle des mansardes étaient illuminées. Il y avait bien des fenêtres, dans les quartiers pauvres, où il n'y avait qu'une seule chandelle et une petite statue en bois de la Vierge. Celui qui tient compte d'un verre d'eau donné en son nom, et qui rend à chacun selon ses mérites et sa position, n'aura pas manqué de remarquer cette obole du pauvre pour la glorification de la Vierge sa Mère.

La population entière était dans les rues de six heures du soir à dix heures. Il y avait contentement et joie sur la figure de tous les Catholiques, et l'espérance de jours meilleurs pour l'Eglise. Chacun disait que, dans aucun temps et dans aucune circonstance, on n'avait vu une manifestation plus éclatante. — *J. Michel.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur fera en personne, le mardi 26 décembre, à une heure précise, au palais des Tuileries, dans la salle des Maréchaux, l'ouverture de la session législative de 1855, et recevra le serment de ceux de MM. les membres du Sénat et du Corps législatif qui n'ont point encore rempli cette formalité.

« Toutes les personnes appelées à faire partie du cortége de Leurs Majestés, ainsi que le Corps diplomatique, les cardinaux, les ministres, les maréchaux et amiraux, les grand-croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et les dames invitées, entreront par l'escalier du pavillon de Flore.

« Les membres des trois grands Corps de l'Etat, les différentes députations et toutes les autres personnes entreront par l'escalier du pavillon de l'Horloge.

« Toutes les personnes qui assisteront à cette cérémonie devront être rendues au palais des Tuileries, au plus tard, à midi et demi. »

— A la perte récente de MM. Ancelot et Sainte-Aulaire, vient de se joindre pour l'Académie française celle de M. Baour-Lormian, mort à quatre-vingt-six ans. Hier ont eu lieu les obsèques du célèbre traducteur d'Ossian et du Tasse. M. Nisard, directeur de l'Académie, a prononcé un discours où nous remarquons ce passage bien senti :

« La piété du chrétien l'aida à supporter des maux bien plus sérieux que l'indifférence de la foule pour un poëte autrefois aimé ; je veux parler d'infirmités cruelles dans une vieillesse prolongée au-delà de la mesure commune. Il les oublia, en méditant dans les livres saints l'idéal de la misère humaine, Job, dont il fit le compagnon de sa solitude douloureuse, et qu'il traduisit, en des vers parfois dignes de leurs aînés, plutôt pour le lire de plus près qu'avec le désir téméraire d'égaler les accents de cette sublime plainte. Cette traduction fut son dernier ouvrage : c'était couronner dignement une vie de poëte, et j'ajoute, c'était bien employer la vieillesse d'un chrétien. »

SERTUM FIDEI AD USUS QUOTIDIANOS SACERDOTUM. Opera et studio R. P. CONRADI BOPPERT, monach. bened.
Friburgi Brisgoviæ, sumptibus Herder.

L'ouvrage dont nous venons de donner le titre est un des

derniers produits de cette célèbre abbaye de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, qui s'est acquis un si juste renom de science et d'érudition.

C'était vers l'époque de la grande perturbation européenne, vers 1789.

Un pieux et savant religieux, l'ornement du monastère de Saint-Blaise, avait consacré les loisirs de sa vie cénobitique à préparer et à composer le manuscrit du *Bouclier de la foi*. La première partie en avait pu même être imprimée et livrée à la publicité, et nous avons vu un exemplaire de cette première édition entre les mains d'un pieux et savant prêtre de Strasbourg, M. l'abbé Mühe.

Vint l'affreuse tourmente sociale de 1793, traînant à sa suite toutes les horreurs de la guerre universelle. L'abbaye de Saint-Blaise vit ses enfants se disperser devant la menace de l'impiété révolutionnaire. Conrad Boppert dut quitter aussi la famille religieuse et le saint asile où il s'était donné à Dieu. Il emporta avec lui le manuscrit, fruit de ses veilles et dépositaire de sa science et de son amour pour Jésus-Christ, et alla cacher ses vertus à l'autre extrémité de la Germanie, au monastère de Saint-Paul, dans la vallée Lavantine, où il passa ses derniers jours.

Cependant l'œuvre du pieux cénobite ne devait point rester ainsi livrée à un perpétuel oubli. C'est la grâce divine qui avait inspiré, en quelque sorte, chacune des saintes pensées et des brûlantes aspirations du *Bouclier de la foi*. Comme les gouttes de la rosée du ciel qui, avant le jour, sont dérobées aux regards dans le calice fermé d'une fleur, elles aussi attendaient leur rayon matinal pour apparaître et briller de leur pur et céleste éclat.

Après un demi-siècle enfin, ce rayon a lui.

Nous croyons remplir un devoir en signalant à la reconnaissance du clergé le vénérable M. l'abbé Mühe, au zèle duquel l'on doit les recherches qui furent faites par l'éditeur, M. Herder, pour découvrir ce trésor enfoui.

Ce fut d'abord une immense affaire que de retrouver la trace du pieux P. Boppert dans sa fuite lointaine, et l'asile religieux où il s'était retiré.

Or, c'est l'abbaye de Saint-Paul, en Autriche, qui avait reçu le Bénédictin fugitif; mais après sa mort, le manuscrit du *Scutum fidei* avait été déposé aux archives du monastère de Zirez, en Hongrie. Grâce au concours bienveillant des dignes supérieurs de l'un et l'autre couvent, M. Herder arriva, il y a deux ans environ, en possession du manuscrit désiré.

Telle est l'histoire du *Scutum fidei*, œuvre que nous présentons avec un vrai bonheur à l'accueil du clergé français. Après l'expérience que nous avons faite nous-même, nous avons la ferme conviction que nous lui proposons un trésor.

Donnons une idée du plan de l'ouvrage.

Les douze volumes du *Scutum fidei* ne sont autre chose qu'une série de *méditations* pour chaque jour de l'année, à l'usage exclusif des prêtres et, comme l'indique le titre, en langue latine.

Les méditations roulent sur les mystères qui se rattachent à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chacune des méditations est invariablement suivie d'un certain nombre de *textes* empruntés aux divers documents de la tradition catholique, particulièrement aux écrits des Saints Pères, et ayant tous pour objet d'affermir et d'animer la foi du prêtre en la présence réelle du Fils de Dieu sous les espèces eucharistiques. Après les textes, vient, régulièrement aussi, une prière ou *colloque* de l'âme, qui sert spécialement de préparation à l'oblation du saint sacrifice. Quelquefois il y a plusieurs colloques, tantôt avec les diverses personnes de la très-sainte Trinité, tantôt avec la sainte Vierge. Enfin, sous le titre de *Preces post missam* suit, chaque jour, un dernier épanchement de l'âme, qui est en rapport avec les prières et les méditations qui précèdent.

Nous ne pouvons donner ici un compte rendu détaillé de chacune des parties de cet ouvrage. Ajoutons seulement quelques remarques générales pour présenter une idée plus nette du vrai caractère de ces méditations.

Nous avons dit que ce sont les mystères relatifs à la personne de Jésus-Christ qui font la matière des méditations. Nous ne craignons pas d'ajouter que l'on trouvera là un exposé complet de tout ce qui tient au dogme et à la morale de l'Evangile. Les vérités chrétiennes y sont offertes sous toutes leurs faces, et toujours avec ce cachet de piété douce et d'onction pénétrante qui captivent l'âme et augmentent en elle le sens de la foi. A Dieu ne plaise qu'en recommandant la solidité et l'abondance de doctrine du *Scutum fidei*, nous voulions rabaisser tant d'autres livres excellents; mais ce que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, c'est que le prêtre trouvera difficilement ailleurs une nourriture aussi substantielle et aussi forte, en même temps qu'appropriée aux besoins si variés des âmes.

Comme spécimen, citons les titres de quelques méditations, par exemple ceux de la troisième semaine de l'Avent :

Dom. III adv. *Jesus Deus verus de Deo vero.*
Fer. II. — *In carne Deus absconditus.*
— III. — *Angelorum Dominus, Zachariam elinguans.*

Fer. IV. — *De Spiritu Sancto conceptus.*
— V. — *Magnus, Sanctus, Rex æternus.*
— VII. — *In Matris utero Joannem visitans.*
— — *Humillimæ Virginis Mariæ Filius.*

Le texte des méditations elles-mêmes n'est qu'un continuel tissu des paroles des Saintes Ecritures et des Saints Pères. Jamais nous n'avons retrouvé les qualités du style de saint Bernard réunies avec plus de perfection et de judicieux discernement. Au moment où nous avons écrit ces lignes, nous venions de nous servir de la méditation de la sixième férie du deuxième dimanche de l'Avent, qui a pour titre : *Jesus Ecclesiæ suæ Sponsus.* Or, il ne se peut rien imaginer de plus délicieux et de plus touchant, au point de vue des pensées et du langage, que cette belle méditation. D'abord, elle nous transporte au milieu de la scène où saint Jean-Baptiste apaise les murmures de disciples envieux des succès croissants de Jésus, par l'admirable allégorie de l'*Epoux et de l'Epouse.* Après avoir appliqué l'allégorie à l'Eglise et à Jésus-Christ, l'auteur attribue tour à tour à l'Eglise et à Jésus-Christ les brûlantes expressions que le *Cantique des Cantiques* met dans la bouche de l'Epoux et de l'Epouse. Ensuite vient un admirable texte de saint Augustin, poursuivant l'allégorie : « *Sponsus iste fœdus factus est propter sponsam fœdam, ut eam faceret pulchram..... Qui vocavit ad nuptias, invenit hominem non habentem vestem nuptialem. Quid est vestis nuptialis? Si caritatem,* inquit *apostolus, non habeam, nihil sum, nihil mihi prodest. Ecce vestem nuptialem! induite vos, o convivæ! ut securi discumbatis.* » Enfin, dans les deux derniers numéros, le *prêtre* est amené lui-même au banquet de l'*Epoux,* et l'auteur lui dit d'abord, avec saint Jérôme : « Anima calcato sæculo præparata, sponsi jungitur amplexibus; nisi enim prius reliquerimus vitia, et expeditos nos ad adventum *sponsi* paraverimus, non possumus dicere : osculetur me osculo oris sui. » Puis, avec saint Laurent Justinien, il commente ces douces et ravissantes paroles de l'Epoux des *Cantiques : Comedite, amici! et bibite, et inebriamini, carissimi!* »

Nous sommes persuadé que tous ceux de nos lecteurs qui feraient l'essai du *Scutum fidei,* éprouveraient, comme nous, le charme de ce beau et suave langage.

Encore une remarque.

De toutes les considérations qui donnent à ce livre une place hors ligne parmi les livres destinés au prêtre, il en est une sur laquelle nous insistons : c'est que toutes les vérités y sont exposées et développées de manière à converger toujours vers l'auguste Sacrement de nos autels.

C'est là, sans contredit, une pensée heureuse et salutaire.

L'autel ! voilà le foyer de la vie sacerdotale ; voilà la source où le prêtre puise la lumière dans les ténèbres de ce monde ; la force pour les épreuves de la lutte quotidienne ; la charité qui aime et se dévoue ; la miséricorde qui encourage et pardonne ; l'espérance qui jette un voile sur les misères du présent et découvre les ineffables secrets de l'avenir ; la foi — ce vrai bouclier — qui garantit contre les traits du mal unique, le péché, et soutient victorieusement les combats du Seigneur !

Or, répétons-le sans crainte, en finissant : Pour trouver tant de richesses surnaturelles accumulées sur l'autel, nous doutons qu'il existe un guide plus solidement sûr et plus tendrement pieux que le *Scutum fidei*.

L'abbé A. [illegible]

Le Parfait Légendaire, qui, comme œuvre de science religieuse et d'art, a eu en Italie un si éclatant succès, recevra, en France, nous l'espérons, un accueil non moins empressé. Cette importante publication s'annonce aujourd'hui par la Vie de la très-Sainte Vierge, dédiée au Souverain Pontife, qui a honoré l'ouvrage de son auguste suffrage. On y trouve une exposition raisonnée et complète du dogme de l'Immaculée Conception. Les dessins, composés exprès pour ce grand ouvrage par le chevalier Bigioli, ont obtenu un si grand succès, que le Pape en a cru devoir enrichir la bibliothèque Vaticane. La gravure française de ces dessins, et la riche et élégante exécution typographique du texte, sont de tout point à la hauteur du sujet et des augustes patronages qui recommandent le *Parfait Légendaire* aux catholiques de France.

— Le *Magasin Catholique illustré* entre, avec 1855, dans sa sixième année d'existence. Le *Magasin Catholique* a vu sans cesse s'agrandir pour lui le cercle des écrivains et des artistes. Aussi offre-t-il une charmante variété dans ses textes et dans les seize cents gravures qu'il a déjà données. Comme c'est le seul *Magasin illustré* qui puisse entrer partout sans danger, puisqu'il est recommandé vivement par un grand nombre de NN. SS. les Evêques, son succès permet de plus grandes dépenses pour la nouvelle série qui s'ouvre avec janvier prochain. (*Voir aux annonces.*)

BOURSE DU 21 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant. . . .	68 50	68 95	68 50	68 65	» 15	» »
	fin courant. . .	68 75	68 95	68 45	68 75	» »	» »
4 1/2. . .	comptant. . . .	94 »	94 75	94 50	94 50	» 50	» »
	fin courant. . .	94 »	94 40	94 25	94 40	» 40	» »
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,150 »	.....	.....	1,150 »	» »	» »
Banque de France.		2,975 »	.....	.....	2,975 »	» »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	82 1/2	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	91 1/8	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	92 »	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

MARDI 26 DÉCEMBRE 1854. (N° 5780.)

L'AMI DE LA RELIGION

HOMÉLIE PRONONCÉE PAR SA SAINTETÉ PIE IX

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Le 10 décembre 1854, à l'occasion de la consécration de la basilique de l'Apôtre saint Paul, à Ostie.

Vénérables Frères,

Notre bouche est impuissante, Vénérables Frères, à exprimer la vive allégresse qui remplit aujourd'hui notre âme. Que de motifs, en effet, nous font éprouver une profonde émotion dans le Seigneur, au moment où, selon nos plus ardents désirs et le vœu de notre piété spéciale envers Paul, Apôtre et Docteur des Gentils, nous avons la joie de restituer au culte et de consacrer cette basilique qui lui est dédiée.

Non, rien ne pouvait nous arriver de plus agréable, de plus heureux que de célébrer, selon les rites établis par l'Eglise, la consécration solennelle de ce temple, réjoui par la présence si nombreuse et si douce de vous, Vénérables Frères, tous nourris des divins enseignements de Paul, tous appelés au partage de notre sollicitude et qui, répondant avec le plus grand empressement à nos vœux, avez voulu venir jusque dans cette cité, vous tous, objet de notre plus vive affection. Nous sommes encore sous l'empire de la plus grande émotion en pensant que ce temple que Nous consacrons est le lieu où se trouve le tombeau, mieux encore le trophée de cet Apôtre qui fut vase insigne d'élection, brillante lumière de la loi chrétienne, admirable hé-

---

SANCT. DOM. NOSTRI PII DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ IX

HOMILIA

Habita die X. decembris an. MDCCCLIV. in consecratione Ostiensis basilicæ S. Pauli Apostoli

Quanta animi jucunditate hodierno die afficiamur, Venerabiles Fratres, verbis profecto explicare non possumus. Plurima enim sunt quibus vehementer in Domino commovemur, dum hanc Basilicam Paulo Apostolo gentium Doctori dicatam secundum ardentissima Nostra desideria, ac singularem erga ipsum Apostolum pietatem divino cultui restituere et consecrare lætamur. Nihil certe nobis neque gratius, neque optatius accidere poterat, quam ut solemnem hujus templi consecrationem statis ab Ecclesia cæremoniis perageremus frequentissimo et jucundissimo vestro fruentes conspectu, Venerabiles Fratres, qui divinis Pauli enutriti doctrinis, et in sollicitudinis Nostræ partem vocati, Nostrisque votis quam libentissimæ obsecundantes in hanc urbem etiam venistis, et estis omnes Nobis carrissimi. Ac summopere commovemur reputantes animo a Nobis consecrari templum, ubi sepulcrum immo tropæum existit illius Apostoli, qui insigne

rault de l'Evangile, hôte fortuné du ciel, alors même qu'il portait encore l'enveloppe de sa chair mortelle, scrutateur intime des mystères de Dieu, maître des nations, rempli de sagesse et qui, au milieu des fatigues, des périls, des difficultés et des tourments si nombreux et si grands qu'il essuya sur terre et sur mer, et qu'il méprisa sans cesse avec un invincible courage pour l'amour de Jésus-Christ, annonça son très-saint nom et sa doctrine aux rois, aux peuples et aux nations, tour à tour confondant les synagogues, réduisant au silence et vainquant la philosophie du paganisme, renversant l'idolâtrie du trône même qu'elle s'était élevé, se faisant tout à tous pour le salut de tous, et par sa vie et ses écrits admirables, procurant une gloire et une grandeur incomparables à cette Eglise qu'il arrosa et cimenta de son sang.

C'est donc avec raison, c'est à bon droit que toutes les nations du monde catholique se sont glorifiées de leur vénération singulière pour ce temple. C'est Constantin qui l'a construit une première fois. Après lui, les empereurs Valentinien, Théodose, Arcade et Honorius y ont mis successivement la main. A leur tour, les Pontifes romains qui nous ont précédé sur ce Siége en ont fait l'objet d'une sollicitude si assidue et de présents si considérables, que la splendeur et la magnificence avec lesquelles ils l'ont restauré, embelli et enrichi, en ont fait aux yeux de tous un chef-d'œuvre merveilleux par la richesse, l'art et la grandeur. Aussi, lorsqu'au deuil profond de cette cité et de tous les Catholiques, un incendie soudain dévora cette antique basilique et que la violence de la flamme n'épargna presque rien de ce beau monu-

---

vas electionis, ac fulgidissimum christianæ legis lumen, quique clarissimus Evangelii præco, ac mortali adhuc carne circumdatus felix cœli hospes, et intimus arcanorum Dei scrutator sapientissimusque nationum magister tot tantosque terra marique labores, pericula, difficultates, cruciatus invictissimo animo perferens atque contemnens pro Christo Jesu, sanctissimum Ejus nomen et doctrinam regibus, populis, nationibus nuntiavit, et synagogas confundens, ac paganam philosophiam perstringens, et vincens, atque idolatriam de proprio solio deturbans, et omnibus omnia factus ut omnes salvos faceret mirificis suis gestis, scriptisque Ecclesiam vel maxime illustravit, provexit, suoque sanguine irrigavit, et coagmentavit.

Itaque merito atque optimo jure omnes catholici orbis gentes gloriatæ sunt hoc templum summa veneratione prosequi, quod a Constantino primum fuit extructum, ac deinde a Valentiniano, Theodosio, Arcadio, et Honorio Imperatoribus vario opere refectum, et a Romanis Pontificibus Decessoribus Nostris assidua semper cura, maximisque sumptibus tam splendide, tamque magnifice instauratum ornatum, ac ditatum, ut mirum pretii, amplitudinis, et artis opus ab omnibus haberetur. Hinc ubi cum summo hujus urbis, omniumque catholicorum dolore vetustissima hæc Ædes pulcherrimumque pietatis et magnificentiæ monumentum subito

ment de piété et de magnificence, Nos Prédécesseurs Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, poussés par le remarquable amour qui les animait envers le saint Apôtre, n'eurent rien plus à cœur que de se préoccuper constamment, avec le zèle le plus attentif, des moyens de réparer d'aussi grandes ruines. Ils pensaient qu'ils ne devaient craindre aucun souci, négliger aucun conseil ne reculer devant aucune dépense, et une somme immense, prise sur le trésor pontifical, fut destinée par eux à la reconstruction du temple; d'autre part, ils excitèrent la piété des fidèles pour les amener à offrir des dons volontaires, afin que toutes les ressources de l'art et de l'industrie pussent concourir à relever et à faire briller le nouveau temple dans tout l'éclat possible. Grâce à leurs efforts, l'un des Pontifes, Nos Prédécesseurs, que nous venons de nommer, Grégoire XVI, put voir, le cœur rempli de joie, les murs extérieurs des deux côtés de la partie antérieure du nouveau temple entièrement construits, les colonnes debout, la partie transversale achevée aussi totalement, ainsi que l'abside, et, conformément à ses vœux les plus ardents, put consacrer le maître-autel.

Pour Nous, nous ne fûmes pas plus tôt, par un insondable jugement de Dieu et sans mérites de notre part, élevé à la chaire sublime de Pierre que, jaloux de suivre les exemples de si grands prédécesseurs, et poussé par une égale piété pour l'Apôtre Paul, au milieu des sollicitudes les plus graves du ministère apostolique, et des plus tristes vicissitudes, nous n'avons négligé aucune tentative pour que le temple pût être reconstruit tout entier et que rien ne manquât à son ornementation.

---

incendio conflagravit, ac flammarum vis pene omnia consumpsit, Prædecessores Nostri Leo XII, Pius VIII et Gregorius XVI pro eximio suo in Sanctum Apostolum affectu nihil potius habuere, quam intentissimo studio animum ad tantas reparandas ruinas assidue convertere. Nullis idcirco neque curis, neque consiliis, neque impendiis sibi unquam parcendum esse censuere, ac immensam prope pecuniæ vim ex Pontificio ærario depromptam in novam templi ædificationem erogarunt, et omnium fidelium pietatem ad offerenda ultro donaria excitarunt, ut omnibus artis et industriæ comparatis subsidiis novum templum majori, quo fieri posset, splendore assurgeret, atque fulgeret. Ex quo evenit, ut laudatus Prædecessor Noster Gregorius XVI non levi animi sui gaudio videns externos utriusque lateris muros in anteriore novi templi parte extructos, omnesque columnas erectas, ac transversum ejusdem templi latus una cum abside omnino confectum, potuerit, quemadmodum vehementer cupiebat, altare maximum consecrare.

Nos autem vix dum inscrutabili Dei judicio licet immerentes ad sublimem Petri Cathedram evecti fuimus tantorum Prædecessorum exempla æmulantes, ac pari in Apostolum Paulum pietate impulsi inter gravissimas Apostolici ministerii sollicitudines, ac tristissimas rerum vices nihil certe

Nos soins ayant obtenu, avec l'aide de Dieu, le succès désiré, et tout se trouvant réalisé pour que Nous puissions consacrer solennellement ce temple, il Nous est donné, pour Notre plus grande consolation, d'accomplir aujourd'hui cet acte, assisté de Vous tous, Vénérables Frères. Mais en faisant cette action si sainte, Nous ne pouvons nous empêcher d'avertir et d'exhorter du fond de Notre cœur tous les fidèles, afin qu'ils visitent cette maison de Dieu avec le plus grand respect, qu'ils s'y arrêtent, l'esprit exclusivement dirigé vers Dieu et en considérant sérieusement que c'est là que le Fils de Dieu, Dieu et Homme, réside sur un trône de majesté, là que les hommes sont purifiés de la faute originelle par le bain de la régénération, réconciliés avec Dieu par la pénitence et fortifiés par la sainte Eucharistie, que c'est là qu'ils obtiennent les indulgences, qu'ils sont imbus et instruits de la doctrine du salut, et que Dieu exauce les prières et les vœux de ceux qui lui adressent leurs supplications.

Quant à Vous tous, Vénérables Frères et Fils chéris, pendant que cette sainte cérémonie s'accomplira, nous désirons vivement que vous ne cessiez point d'implorer avec confiance, de concert avec nous, le secours de l'apôtre Paul, pour les nécessités présentes et si graves de l'Eglise et de l'Etat, afin que son intercession auprès de Dieu dissipant la tempête de tous les maux, la sainte mère l'Eglise et la société jouissent d'une paix et d'une tranquillité complètes, et que tous les peuples et nations se réunissent dans l'unité de la foi et la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et animés de la même charité,

---

intentatum reliquimus, ut ea omnia perficerentur, quibus templum idem omni ex parte plane absolutum ornatumque existeret.

Cum igitur Deo bene juvante Nostræ curæ optatum exitum obtinuerint, ac res omnes eo deductæ sint, ut solemni ritu templum idem consecrare possimus, tum summa animi Nostri consolatione id Vobis omnibus adsistentibus, Venerabiles Fratres, hodie præstare gaudemus. Dum autem tam sanctum agimus opus, haud possumus, quin intimo Nostri cordis affectu fideles omnes moneamus, hortemur, ut summa veneratione hanc Dei domum frequentent, ibique maneant mente in Deum tantum erecta serio meditantes, hic Dei Filium Deum et Hominem in majestatis throno assidere, hic homines per regenerationis lavacrum ab originali culpa expiari, et per pœnitentiam Deo reconciliari, ac sacra synaxi refici, hic indulgentias consequi, ac salutari doctrina imbui, et instrui, hic a Deo supplicum preces et vota exaudiri.

Jam vero in hac sacra obeunda cæremonia vel maxime optamus, ut Vos omnes, Venerabiles Fratres, ac dilecti filii una Nobiscum non cessetis [illegible]li Pauli præsidium in præsentibus, gravissimisque Ecclesiæ et reipu[illegible] necessitatibus cum fiducia implorare, ut ejus apud Deum precibus, [illegible] malorum omnium procella, tum Sancta Mater Ecclesia, tum ci-

ne pensent et ne fassent que ce qui est vrai, que ce qui est pur, que ce qui est juste, que ce qui est saint, et marchent dignement, agissant en tout selon le bon plaisir de Dieu, fructifiant en toutes les bonnes œuvres, et deviennent ainsi les héritiers de la vie éternelle.

vilis societas omni pace ac tranquillitate fruatur, utque omnes populi, nationes occurrentes in unitatem fidei, et cognitionem Domini Nostri Jesu Christi, eamdemque caritatem habentes semper cogitent, et agant quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, et ambulent digne Deo per omnia placentes et in omni opere bono fructificantes, atque æternæ vitæ efficiantur heredes.

ROME

(Correspondance particulière de *l'Ami de la Religion.*)

Rome, le 17 décembre 1854.

Monsieur,

Je vous quittai, il y a huit jours, entre deux fêtes admirables. J'ai essayé de vous retracer les principaux traits qui me frappèrent dans la première ; malgré mon désir si sympathique pour vous, de vous dédommager de votre éloignement dans un jour où votre pensée était près de la nôtre, et votre cœur près du saint et magnifique spectacle dont il m'était donné de jouir, je ne puis m'en vouloir d'être resté au-dessous de mon sujet. Il ne s'agit point d'ailleurs de faire des actes d'humilité ; mais, après avoir eu le bonheur et la grâce de voir et d'entendre, n'est-ce pas un devoir de faire partager notre joie et notre admiration, autant qu'il sera en nous, à ceux qui n'ont point eu le même privilége?

La seconde fête dont je parle a été grande aussi. Le Souverain-Pontife a voulu consacrer lui-même, assisté de tous les Evêques réunis à Rome, la basilique de Saint-Paul hors les murs. Le *Journal de Rome* a donné un supplément qui contient les détails les plus circonstanciés et les plus intéressants de cette cérémonie (1).

Rien n'est plus glorieux au Saint-Siége que d'avoir eu le courage, la générosité d'entreprendre de relever cette magnifique église, en des temps si désastreux, d'une ruine si complète. Mais n'était-ce pas l'église dédiée au docteur des nations ? Saint Paul participe dans l'Eglise militante aux honneurs de saint Pierre, et à la gloire dont ils jouissent ensemble dans l'Eglise triomphante. A Rome, la ville éternelle, sanctifiée par leur apostolat et arrosée de leur sang, à Rome, la montagne sainte élevée entre le ciel et la terre, Pierre et Paul seront ensemble à jamais honorés.

Vas electionis est iste ut portet nomen meum coram gentibus. Ce texte sacré domine un des autels de l'auguste basilique de Saint-Paul, et, dans sa précision, résume toutes les grandeurs de l'Apôtre. Grâce au successeur de Pierre, cette basilique est debout aujourd'hui, et

---

(1) Nous avons donné le récit du *Journal de Rome* dans notre dernier numéro. (*N. de la R.*)

la présence de tous les Evêques invités aussi à cette fête semblait attester que la basilique nouvelle est édifiée pour le monde entier, pour toutes les nations dont saint Paul fut l'Apôtre.

La confiance du Saint-Siége n'a pas été trompée : tous les Etats catholiques, les schismatiques et les infidèles eux-mêmes ont voulu concourir à sa réédification. Témoin les resplendissantes colonnes d'albâtre données par le pacha d'Egypte, et l'autel même de la *Conversion de saint Paul* offert par l'empereur de Russie.

Puisse le Dieu de miséricorde, en cet instant de déchirements et de guerres cruelles, mais aussi en ce moment de grâces extraordinaires, répandre sa lumière sur les aveugles et ramener les errants dans la voie de la vérité! Puisse cet unanime concours à la gloire du grand Apôtre rapprocher, autour de l'autorité de Pierre, les peuples qui en demeurent aujourd'hui si profondément et si douloureusement séparés!

Au reste, il n'est point de monument après Saint-Pierre plus fortement assis sur la pierre angulaire sur laquelle l'Eglise est fondée. Les portraits en mosaïque de tous les Papes règnent successivement en quadruple rang au-dessus des cent colonnes de granit qui forment les différentes nefs, depuis celui de saint Pierre jusqu'à celui de Pie IX!... Rien n'est plus beau à voir. C'est en tout la plus magnifique église de Rome après Saint-Pierre, qui est la première du monde.

Voilà donc, Monsieur, les deux grands jours qui viennent de réjouir nos cœurs catholiques ; mais toute l'Octave de l'Immaculée Conception a été remplie dans toutes les églises par une succession de fêtes, de prédications et d'hymnes à la gloire de Marie. L'église des Saints-Apôtres s'est particulièrement distinguée dans cette carrière ouverte à la piété. La poésie et la musique y sont venues apporter de concert et à l'envi leur tribut à l'honneur de l'Immaculée Conception et aux gloires de la sainte Vierge. Les décorations, les illuminations de cette église étaient d'une splendeur et d'une richesse incomparables. Je n'ai malheureusement pas le loisir de vous retracer comme en un tableau ces ornementations brillantes, ces draperies d'or, d'argent et de mille couleurs, jetées à profusion en élégants festons sur les murailles et les colonnes, ni de vous montrer ces gerbes de lumières étincelantes et portées sur d'innombrables lustres, dispersés à plusieurs degrés en longues ondulations sous la voûte de l'église ; je voudrais vous faire apercevoir à l'un des côtés, vers l'extrémité de la nef, cette longue tribune occupée en rangs serrés par les pieux lauréats, et au pied de laquelle les Cardinaux et les Evêques se tenaient à la place d'honneur ; je voudrais surtout attirer votre attention sur la statue de la sainte Vierge, debout au sommet du maître-autel, au milieu d'une épaisse forêt de cierges d'une blancheur admirable, et élevés bien haut sur leurs riches candélabres, parsemés de mille fleurs. En présence des Cardinaux, des Evêques, et devant une foule compacte de fidèles, des poëtes récitaient leurs vers ; on avait eu l'ingénieuse pensée d'en produire dans presque toutes les langues. Le lyrique et gracieux italien cédait souvent les honneurs à l'allemand, à l'anglais, à l'espagnol, au français, au latin, au grec et même à l'hébreu.

Mgr l'Archevêque de Tuam lut, tour à tour en anglais et en irlandais, [illegible] ode qui lui avait été inspirée par cette belle solennité.

Les chants à grand *orchestre*, sur une *hymne* de la composition d'un religieux, étaient suaves et ravissants. Ces fêtes ont duré toute l'Octave. Un second *orchestre*, disposé dans la rue, se faisait entendre tous les soirs à la porte de cette église, illuminée à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce n'était pas seulement ici la fête de la littérature pieuse et chrétienne; la fête était pleine d'une allégresse vraiment populaire.

L'église d'*Ara-Cœli* rivalisait, pour la beauté et la multitude de ses décorations, avec l'église des Saints-Apôtres. Après le zèle que les Pères Franciscains déployèrent de tout temps pour soutenir le grand mystère auquel notre foi est désormais assurée, on comprendra la joie extrême que cet Ordre a dû éprouver du décret rendu par le Souverain-Pontife. L'expression de cette joie éclatait dans l'intérieur de leur église de la manière la plus touchante.

Cette fête, cette animation de Rome chrétienne, ces hommages, c'est bien le témoignage le plus manifeste de la dévotion universelle envers Marie.

Mais il y a eu, Monsieur, près de nous, et pour nous autres Français, des fêtes spéciales qui nous ont particulièrement attirés.

Je suis encore tout ému des prédications de Mgr l'Evêque d'Orléans, durant les trois jours du *Triduum* solennel à Saint-Louis-des-Français. Un nombreux auditoire y était accouru. Les Cardinaux et les Evêques y occupaient des places réservées. J'ai remarqué, parmi les Prélats étrangers, le Cardinal Archevêque de Tolède, Mgr l'Archevêque de Compostelle, Mgr l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans; parmi les Prélats français, les Cardinaux Archevêques de Lyon et de Reims; NN. SS. les Archevêques de Paris, d'Aix, les Evêques d'Amiens, de Blois, de Marseille, de Chartres, de Saint-Flour, d'Agen, du Puy, de Valence; des Prélats romains, des religieux de divers Ordres, des élèves des séminaires; parmi les personnages de distinction, l'ambassadeur et l'ambassadrice de France, M. Schnetz, directeur de l'Académie de France et des pensionnaires de l'Académie des beaux-arts, des princes romains, des Anglais et même quelques Russes. La bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée successivement pendant les trois jours par Mgr l'Archevêque de Paris, par LL. EE. les Cardinaux Archevêques de Reims et de Lyon. Je n'entreprendrai pas la tâche difficile de louer dignement et d'analyser la série des trois discours. Je suis heureux, du moins, de pouvoir vous en citer le début, qui vous fera comprendre la pensée du pieux et vénérable orateur. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien cette grave et entraînante parole a été empreinte de foi, de zèle et d'amour pour la Sainte-Vierge.

« Ce n'est point, s'est écrié Mgr l'Evêque d'Orléans, ce n'est point « l'Immaculée Conception que je viens vous démontrer; depuis cette « grande journée, dont le souvenir vivra à jamais dans nos cœurs, cette « démonstration est désormais inutile; les siècles ont parlé, la savante « théologie a recueilli les témoignages des siècles, et les élevant dans « la lumière de Dieu en a fait un monument de gloire à Marie; tous les « Evêques du monde catholique interrogés, ont unanimement répondu, « et dans l'auguste basilique, temple immense de l'immortelle unité « catholique, la suprême autorité pontificale a fait entendre, avec

Nous qui sommes présents à Rome, à vous dire vrai, nous n'attendions pas moins. Nous sommes donc deux fois heureux en cette grande circonstance, et nous bénissons une fois de plus le double lien de nos cœurs qui nous attache à l'Église et à la France.

Vte Ch. de Caqueray.

LA LOI CONTRE LE CLERGÉ ET LE STATUT PIÉMONTAIS

Le *Courrier des Alpes*, l'un des courageux défenseurs de la religion dans les États sardes, a mis en parallèle les principaux articles du projet de loi contre le clergé séculier et régulier et ceux qui font la base du statut fondamental.

PROJET DE LOI SUR LES ORDRES MONASTIQUES ET LES PROPRIÉTÉS ECCLÉSIASTIQUES.	STATUT FONDAMENTAL DE LA MONARCHIE SARDE.
Art. 1. — A l'exception des Sœurs de Charité, etc., toutes les autres communautés et les établissements de tout genre desdites corporations existant dans l'État sont supprimés et ne pourront jamais être reconstitués qu'en vertu d'une loi.	Art. 1. — La religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion de l'État.
Art. 2. — Le nombre des membres appartenant aux communautés conservées pourra être déterminé par décret royal, de sorte qu'il n'ait pas à excéder le nombre qui pourrait être établi...	Art. 32. — Est reconnu le droit de se réunir paisiblement et sans armes, en se conformant aux lois qui règlent l'exercice de ce droit.
Art. 5. — Sont également supprimés les chapitres des églises collégiales, etc.	
Art. 6. — Tous les biens indistinctement, les droits et les actions appartenant aux communautés et établissements supprimés en vertu des précédentes dispositions, et sauf les modifications exprimées ci-après, sont placés sous l'administration du domaine de l'État, qui procédera à leur occupation et à leur inventaire, etc.	Art. 29. — Toutes les propriétés, SANS AUCUNE EXCEPTION, sont inviolables.
Art. 17. — Le gouvernement est autorisé à employer pour l'usage des services publics et à aliéner soit aux provinces, soit aux municipalités, ainsi qu'aux particuliers, les biens, droits et actions dont il est question à l'article 6.	
Art. 15. — ..... Une quote part ou contribution de concours annuel est imposée sur les êtres et corps moraux désignés ci-après :	Art. 24. — Tous les régnicoles, quel que soit leur titre ou leur rang, SONT ÉGAUX DEVANT LA LOI.
... (c) Séminaires et pensions ecclésiastiques, à raison du 5 0/0 sur	Art. 25. — Ils contribuent indistinctement dans la PROPORTION de

le revenu excédant 10,000 livres jusqu'à 15,000 livres; à raison du 10 0|0 sur les revenus de 15,000 livres jusqu'à 25,000 livres; et, enfin, en raison du 15 0|0 pour tous les revenus supérieurs à 25,000 livres.

(*d*) Archevêchés et évêchés, à raison du TIERS DU REVENU sur la somme excédant 18,000 livres, quant aux premiers, et de 12,000 livres quant aux seconds.

leur fortune aux charges de l'Etat.

Art. 67. — Les ministres sont responsables.

Art. 47. — La Chambre des députés a le droit d'accuser les ministres du roi et de les traduire devant la haute cour de justice.

Le *Courrier des Alpes* ajoute :

Dans un pays véritablement constitutionnel, le ministère qui vient de présenter un projet de loi violant aussi audacieusement le statut fondamental de la monarchie, serait envoyé immédiatement devant la haute cour dejustice. Si la Chambre des députés ne voulait pas en venir à cette extrémité, un vote, provoqué sur une question de confiance et rendu à l'unanimité, apprendrait aux ministres qu'ils ne peuvent plus siéger sur leurs bancs, et que, s'ils ne veulent pas se retirer, ils sont forcés de dissoudre l'assemblée et d'en appeler aux électeurs : ceux-ci savent ce qu'ils auraient à faire.

Rien de plus juste que ces réflexions. Il n'y a pas, en effet, de pays où l'on se joue plus scandaleusement qu'en Piémont des principes écrits dans la loi fondamentale. Il n'y a pas de pays où l'arbitraire ministériel foule plus audacieusement aux pieds les institutions destinées à protéger les libertés publiques et les droits des citoyens. Il n'y a pas de pays où la représentation dite nationale ait été plus faussée dans ses sources par la pression exercée sur les électeurs et, par suite, où elle se montre plus servile dans ses votes, et moins soucieuse de sa dignité comme de ses devoirs.

Certes, aucun Catholique, aujourd'hui, ne niera que cette absence absolue de garanties, qui livre l'existence et l'avenir du clergé aux caprices d'un pouvoir dominé par les plus détestables influences, ne soit un immense malheur. L'Episcopat, dans sa sagesse, l'avait prévu de loin. Il y a un an, lorsque le renouvellement de la chambre des députés permettait aux populations, restées en majorité fidèles à la religion, d'envoyer au parlement des mandataires capables de faire respecter leur foi et leurs vœux, ce n'est pas la voix des Evêques qui les éloigna des scrutins; elle les y appelait, au contraire, avec les instances les plus pressantes. Pourquoi n'a-t-elle pas été mieux écoutée? Pourquoi des conseils, moins autorisés et moins sages, mais appuyés par la peur des uns et l'indifférence des autres, l'ont-ils emporté?

Alors c'était la constitution, dont on vient de relire le premier article, c'était le statut de Charles-Albert qu'on accusait d'hétérodoxie! C'était le principe d'une limite quelconque,

tracée à l'omnipotence du pouvoir civil, qu'on s'efforçait de présenter comme contraire à la foi! C'était, non pas l'élection de bons et loyaux députés, mais la nomination d'une chambre hostile à l'ordre religieux et social, qu'on ne rougissait pas de désirer comme un bienfait de la Providence, comme un mal temporaire qui amènerait le seul remède efficace et salutaire, enfin comme la préparation et le signal d'un coup d'Etat qui délivrerait, une fois pour toutes, les Etats Sardes du *constitutionalisme*, et y restaurerait tout à la fois l'autel et le trône.

Eh bien, ces souhaits téméraires et coupables sont-ils assez accomplis? De l'aveu de tous, le statut de Charles-Albert n'est plus qu'un vain mot, qu'un cynique mensonge. Pour le déchirer en morceaux, les ministres n'ont plus même besoin de se faire soutenir par des baïonnettes; ils auront les suffrages des députés qu'ils ont fait nommer par leurs syndics et leurs gendarmes. Le pouvoir le plus despotique est remis, pour la ruine des institutions ecclésiastiques, entre les mains d'un cabinet digne du XVIIIe siècle, composé de joséphistes, de voltairiens et de francmaçons. Et enfin, au-dessus de ce gouvernement lui-même, formé de soi-disant italianissimes, plane comme voilé par un nuage et cependant visible à tous les yeux, le patronage du politique le plus révolutionnaire de l'Europe, de l'homme d'Etat qui représente le plus mauvais esprit de la Grande-Bretagne, dégagé sur les Alpes du contrepoids que lui opposent, dans sa patrie, des institutions séculaires.

Quel contraste instructif que celui des Etats Sardes et de la Belgique! Dans ces deux contrées, le régime représentatif a été mis également à l'essai. Dans l'un, les catholiques y ont vu une forme sérieuse de gouvernement; ils l'ont accepté, maintenu; ils en recueillent les fruits. Dans l'autre, malgre les exhortations des Evêques et l'exemple des hommes d'Etat les plus expérimentés, alors même qu'on n'avait plus rien pour le remplacer, on a généralement trouvé plus commode d'en médire que de s'en servir. Il n'existe plus ainsi que comme une superfétation purement artificielle, sous laquelle s'exerce effectivement la tyrannie. Quelque vêtement que celle-ci emprunte, quelque nom qu'elle usurpe, on la reconnaît à ses œuvres.

Telle est pourtant la force du droit, pourvu qu'il lui reste seulement quelque moyen d'élever la voix et de réveiller l'indignation de la conscience publique, qu'il nous est impossible de désespérer encore tout à fait de l'avenir du Piémont.

Charles DE RIANCEY.

Les lignes qui précèdent étaient imprimées quand nous avons reçu des nouvelles de nature à confirmer les appréciations sévères, mais

aussi à fortifier les espérances que nous exprimions à la fin de cet article.

D'une part, on écrit de Turin, à la date du 13 décembre, que « la commission pour l'examen de la loi sur les couvents a élu pour président un des *héros* de Novarre, » le député Cadorna, et pour secrétaire un émigré, M. Tecchio. L'*Espero*, organe du ministère, annonce que les votes ont été unanimes pour l'acceptation de la loi.

La commission se compose de MM. Tecchio, Mellana, Buttini, Pescatore, de la gauche ; Cadorna, Sappa, Farini, des centres. Ces noms doivent être conservés ; ils figureront au pilori de l'histoire.

D'autre part, trois orateurs se sont déjà fait inscrire pour combattre la loi de spoliation. Ce sont MM. de la Marguerite, Despines, de Viry. Ces courageux défenseurs de la religion et de la justice paraissent toujours au premier rang dans toutes les luttes pour la liberté de l'Eglise ; rien ne décourage leur constance.

Les religieuses de la Visitation, de Sainte-Claire, et les chanoinesses de Latran ont présenté à la Chambre des députés des pétitions contre la loi des couvents.

Les tristes exploits dont le ministère s'est rendu coupable en l'absence du Parlement ne resteront donc pas ensevelis dans l'oubli. D'énergiques protestations partiront de la tribune, et la violence dont ont été victimes de pauvres et saintes femmes sera de nouveau traduite à la barre de l'opinion publique.

L'Europe elle-même commence, dit-on, à s'émouvoir. Voici en effet ce que nous lisons dans une correspondance de l'*Echo du Mont-Blanc :*

Vous savez que le canton du Tessin eut des démêlés avec l'Autriche pour la suppression des couvents des capucins ; que l'Autriche, par représailles, expulsa de ses Etats tous les nombreux ouvriers tessinois et suisses ; que cela a semé la mauvaise humeur et plus encore une misère affreuse chez le peuple tessinois. Voilà que le Piémont va donner la seconde représentation de la pièce avec sa loi contre les couvents, que l'on a baptisée du nom de *Loi Mottino*. Parmi les religieux et religieuses de notre pays, il y en a plusieurs, surtout à Turin et à Gênes, sujets autrichiens, et particulièrement de la Lombardie et de la Vénétie. L'Autriche voudra-t-elle faire grâce au Piémont des représailles faites contre la Suisse ?....

Enfin, une correspondance du *Constitutionnel* qui se montrait assez favorable à la loi contre le clergé, commence à changer le ton. Elle raconte d'ailleurs des faits considérables :

M. Domique Buffa, intendant général de la ville de Gênes, vient de donner sa démission des hautes fonctions qu'il remplissait depuis trois ans d'une manière fort satisfaisante. Cette démission a pour motif la présentation à la chambre de la loi pour la suppression des couvents. M. Buffa, en annonçant au ministère sa ferme résolution de se décharger de ses fonctions, a déclaré que les principes sur lesquels cette loi repose répugnent à sa conscience. Il la considère, dit-on, comme attentoire à la liberté de conscience et comme attentoire au droit de propriété. A ce fait, qui a déjà quelque gravité par lui-même, il vient s'ajouter d'autres faits dignes d'attention. On assure que le marquis Laurent Pareto et quelques autres députés de l'extrême gauche, s'apprêtent à combattre cette loi, en se fondant sur les mêmes motifs que l'honorable intendant-général de Gênes. Il y a plus en-

core, M. le comte de Pralormo, ministre plénipotentiaire sarde à Rome, vient aussi de donner sa démission. La présentation du projet de loi dont il est question, aurait été décidée à l'insu de cette envoyé, qui donnait à la cour pontificale des assurances contraires à cet événement. Le souverain-pontife s'apprêterait, selon quelques versions, à protester formellement contre cette mesure et surtout contre la conduite du gouvernement sarde dans les affaires ecclésiastiques.

Ne nous flattons pas que les ennemis invétérés de l'Eglise, quelques obstacles qu'ils puissent rencontrer, renoncent immédiatement et pour toujours à l'accomplissement entier des mauvais desseins dont ils ont si déplorablement avancé l'exécution. Mais, aussi, que les catholiques du Piémont, fonctionnaires, députés, électeurs, simples fidèles, redoublent d'efforts en présence des nobles exemples d'abnégation qui leur sont donnés et des secours que les circonstances peuvent leur apporter! Combien de fois l'iniquité, armée contre Dieu même et son Eglise, a vu ses plans échouer et se confondre au moment où elle se croyait définitivement sûre du succès! Charles DE RIANCEY.

Comme l'ont annoncé plusieurs journaux, Mgr l'Archevêque de Paris vient de recevoir du Saint-Père une insigne faveur, que justifie très-bien d'ailleurs l'importance de son siége. Il a obtenu qu'un Evêque suffragant lui fût donné pour l'aider dans les fonctions si laborieuses qu'exige l'exercice de son saint ministère dans le vaste diocèse de Paris.

Le choix de Mgr l'Archevêque s'est arrêté sur M. l'abbé Sibour, vicaire général et Curé de Saint-Thômas-d'Aquin. Ce choix, pour lequel l'illustre prélat s'était d'avance assuré de l'agrément du gouvernement français, a été très-agréable au Saint-Siége. Le Saint-Père a même voulu dispenser l'Evêque élu de toutes les formes ordinaires qui auraient entraîné de longs délais. Il a été pourvu à tout par un bref, de façon que M. l'abbé Sibour pourra être prochainement sacré et le sera peut-être même avant son départ de Rome, où il se trouve avec Mgr l'Archevêque. A. SISSON.

Nous lisons avec douleur dans la *Gazette du Midi*, du 21 décembre :

« NN. SS. les Evêques de la Nouvelle-Orléans, de Saint-Denis (île Bourbon) et de Chartres, viennent d'arriver à Marseille par le paquebot napolitain *Mongibello*, et sont descendus à l'hôtel de Rome.

« Ces prélats apportent la triste nouvelle que la santé du vénérable Evêque du Mans, qui s'était rendu à Rome, est dans un état désespéré. L'un d'eux est chargé de transmettre au Mans une dépêche télégraphique par laquelle on demandera aux vicaires généraux d'ordonner des prières publiques dans le diocèse. »

Nous avons déjà parlé des projets de modifications que le cabinet espagnol voudrait apporter au Concordat, et de l'intention qu'il annonce de procéder à la vente des biens du clergé, pour compenser le déficit du budget et éteindre la dette flottante. Il paraîtrait que le ministère, après avoir prétendu saisir les Cortès seules de cette grave question, et cela au mépris de tout droit et de toute justice, aurait reculé; qu'il aurait senti la né-

cessité de commencer par s'adresser au Saint-Siége, et qu'il aurait ouvert des négociations avec Mgr Franchi, chargé d'affaires de Sa Sainteté à Madrid.

On assure que les démarches faites par des personnages considérables pour obtenir le retour des Jésuites à Loyola, et au moins pour y faire rester quatorze d'entre eux, qui n'avaient point encore abandonné ce pieux asile, sont demeurées sans succès. Le gouvernement même aurait ordonné que ces quatorze religieux eussent à se rendre sans délai aux îles Baléares. Voilà le respect que professe le cabinet pour la liberté religieuse et pour les vœux des populations !

HENRY DE RIANCEY.

NOUVELLES DE LA GUERRE

La situation respective des alliés et de l'ennemi, soit hors de Sébastopol, soit dans la ville, n'a pas sensiblement changé. Les batteries, les travaux de siége ont gagné en perfection et en solidité. Lorsque l'ordre de recommencer l'attaque sera donné, le feu se rouvrira avec 410 pièces, dont 130 anglaises. Il a fallu transporter les pièces de renfort expédiées dernièrement en Crimée, de la baie de Kamiesch où elles avaient été débarquées, opération que le mauvais état des routes rendait pénible, mais qui, cependant, s'est accomplie heureusement. Nos soldats appellent de tous leurs vœux le dénoûment qui ne semble plus très-éloigné. Les échelles pour l'assaut sont prêtes.

De leur côté, les Russes ne négligent rien pour la défense. Au dire d'un correspondant du *Courrier de Marseille*, si leur première enceinte a souffert, ils ont élevé à l'intérieur des retranchements qui offrent un aspect redoutable. Du sommet des hauteurs occupées par les Anglais on distingue parfaitement ce qui se passe dans Sébastopol, où il n'est pas vrai que règne la confusion. Loin de là, selon la lettre que nous analysons, l'ordre le plus parfait paraît présider à toutes les opérations : on voit les habitants circuler, les troupes aller, venir, sans préoccupation. Sur plusieurs points, de longues lignes de fusils sont rangées en faisceaux.

La principale inquiétude des Russes provient des progrès qu'ont fait les Francais du côté de la Quarantaine dont, par parenthèse, la prise avait été annoncée prématurément. Sur ce point, nos ouvrages sont à 150 mètres au plus des batteries russes. Le fort de la Quarantaine est en si mauvais état, qu'il ne saurait plus tenir longtemps contre une attaque sérieuse. Mais le bastion du Mât tient encore fièrement, quoique nos officiers de l'artillerie et du génie affirment qu'ils s'en rendront maîtres lorsque le moment sera venu.

car on a préparé les quartiers pour 20,000 hommes, et on attend chaque jour la 9e division d'infanterie, dont cinq bataillons sont déjà arrivés. On attend aussi prochainement la 6e division du lieutenant-général Bellegarde. Toutes ces troupes se rendront en Crimée après un court délai. Le 29 novembre, il y a eu, à Eupatoria, une rencontre assez chaude entre un détachement turc et un régiment de hulans russes.

L'avantage est resté aux Turcs, les mouvements de la cavalerie ayant éprouvé beaucoup de difficultés par suite des dispositions du terrain détrempé par des pluies continuelles.

On mande de Saint-Pétersbourg, à la date du 8, à la *Gazette de Voss*, feuille de Berlin :

Saint-Pétersbourg, 8 décembre.

Le comte Nesselrode, qui jouit toujours de la confiance entière de S. M., lui fait des rapports tous les jours.

On a appris aujourd'hui la conclusion du traité d'alliance de l'Autriche avec les puissances occidentales, ce qui a beaucoup surpris dans les cercles élevés. L'empereur s'attend à la guerre universelle, et prend toutes les mesures de défense. Il est pénétré du sentiment de sa force, et quoiqu'il ne soit pas opposé à une paix honorable, il est prêt néanmoins à tenir tête à toute l'Europe.

Le bas peuple est fanatisé pour le czar, ce qui est en grande partie l'œuvre du clergé. La noblesse et la bourgeoisie riche désirent la paix.

Les dernières nouvelles de Crimée sont mauvaises ; l'armée manque de tout. Il règne toujours une grande corruption dans l'administration des approvisionnements, malgré toutes les mesures rigoureuses qu'on a prises.

« L'ambassadeur prussien a remis aujourd'hui à notre cabinet une note arrivée de Berlin. On regarde ici la guerre avec l'Autriche comme inévitable, et dès hier on a envoyé au feld-maréchal Paskéwitch, à Varsovie, des instructions en vue de certaines éventualités auxquelles on s'attend à la frontière sud-ouest de l'empire.

« Mais, d'après une dépêche de Varsovie arrivée hier au soir, le prince Paskéwitch se trouve en route pour venir ici. On ne sait pas si le prince vient de lui-même pour la fête de Noël ou par ordre de l'empereur.

« Il est probable que le prince a quitté Varsovie pour s'entendre avec le czar sur les mesures à prendre dans le cas où il n'y aurait pas de solution pacifique. L'Autriche a des forces imposantes tout près de nos frontières, et ces forces ont nécessairement une destination qu'il faut prévoir. »

Des masses considérables de troupes autrichiennes se concentrent à Cracovie, qui, en cas de rupture de l'Autriche avec la Russie, sera le pivot des opérations militaires. Cependant la Prusse semble n'avoir pas perdu toute espérance d'amener un dénoûment pacifique. On annonce de Berlin que M. Usedom, ancien ambassadeur de Prusse à Rome, va partir pour Londres, porteur d'une lettre autographe du roi de Prusse pour la reine Victoria, et qu'une fois sa mission accomplie auprès de la Cour de Saint-James, il se rendra à Paris.

Toutes les correspondances sont d'accord pour présenter le moral de l'armée alliée comme excellent. Les vivres, approvisionnements, munitions abondent ; chaque jour il arrive soit des

du courage de l'amiral Bruat, est rapportée par le *Moniteur du Loiret* :

Le courage de l'amiral Bruat est proverbial dans la marine. Malgré les accès de goutte auxquels ce digne officier général est malheureusement sujet, ou peut-être à cause même de ces accès, il a parfois de ces audaces qu'on n'attendrait guère que d'un jeune aspirant rempli d'ardeur. Dernièrement, notre brave amiral, entre deux atteintes de sa malencontreuse affection, rêvait de Sébastopol et des défenses formidables qui en interdisent l'entrée du côté de la mer. C'était le soir. Tout-à-coup une idée lui vient. Il fait appeler dans sa cabine plusieurs officiers de la flotte : « Messieurs, leur dit-il, nous allons visiter cette nuit la passe de Sébastopol, et nous rendre compte de son véritable état. »

Cette proposition fut accueillie avec joie par tous ceux à qui elle était adressée. Il s'agissait d'un grand péril à braver et d'un grand service à rendre, double raison pour que tous les cœurs battissent à l'unisson de celui de l'amiral. Des chaloupes, parmi lesquelles se trouvait celle du *Charlemagne*, sont aussitôt réunies, et l'on part.

L'obscurité de la nuit favorisait cette expédition. On approche de Sébastopol, on étouffe autant que possible le bruit des rames, on atteint et on traverse la passe en silence, et la chaloupe de l'amiral parvient jusqu'à la chaîne qui ferme l'entrée du port militaire, et que l'amiral Bruat put toucher de sa main.

Pas une vedette russe n'avait jusque-là aperçu les chaloupes. Mais, le jour commençant à poindre, l'alarme fut bientôt donnée sur toute la ligne des fortifications de la passe. C'est à travers un feu terrible, c'est sous une grêle de projectiles, tous dirigés sur les frêles embarcations de nos marins, que la petite expédition de l'amiral dut opérer son retour. Elle l'exécuta heureusement ; la chaloupe du Charlemagne fut, il est vrai, un peu endommagée ; mais pas un officier, pas un matelot ne fut atteint.

Cette entreprise, si hardiment tentée, si heureusement accomplie, a fait depuis l'admiration de toute la flotte.

On s'entretient beaucoup dans l'armée de la mystérieuse et subite disparition du corps de Liprandi. Dans la nuit du 5 au 6 décembre, il a quitté la position qu'il occupait en face de Balaclava, et en se retirant il a brûlé les vastes cantonnements en bois qu'il avait dressés pour hiverner. Cette retraite s'est opérée en bon ordre ; le matin du 6, on voyait les dernières colonnes suivre le mouvement. Nos avant-postes, placés à quelques centaines de mètres seulement, n'avaient rien entendu. Cette détermination ne peut être attribuée qu'à l'extrême difficulté que les Russes éprouvaient à se ravitailler sur ce point, et aux fâcheux effets du débordement de la Tchernaïa qui avait inondé une partie de leur camp.

Après ce résumé des correspondances françaises et anglaises, il n'est pas sans intérêt de faire connaître celles qui émanent de source russe. On écrit d'Odessa, 5 décembre.

Odessa est redevenu, depuis quelque temps, le centre de grands mouvements militaires ; sous peu nous aurons ici des troupes en grand nombre,

Bois, etc., etc., mais aussi dans les quartiers les plus populeux et où les plus vastes nefs, telles que celles de Saint-Eustache et de Saint-Nicolas-des-Champs, étaient remplies par la foule des fidèles.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

On mande de Vienne, lundi 25 décembre, par une dépêche télégraphique :

« Le duc et la duchesse de Brabant ont été reçus à l'embarcadère par S. M. l'empereur, qui les a accompagnés au château, où ils ont été visités par l'impératrice. Hier, il y a eu au palais un thé de famille, et aujourd'hui il doit y avoir dîner de famille. »

— Le prince-évêque Wolff, à Laybach, qui a célébré, le 15 décembre, son jubilé de cinquante ans de sacerdoce, a destiné 15,000 florins pour l'impression d'un nouveau grand dictionnaire slavonique ; c'est assurément depuis longtemps le plus magnifique encouragement qu'un particulier en Autriche ait donné à la science. (*Nouvelle Gazette de Prusse.*)

— Un ordre du jour de l'empereur de Russie, en date du 10 décembre, a nommé le colonel Arbusoff au commandement du nouveau régiment de tirailleurs de la famille impériale. Ce régiment, formé sur le modèle des chasseurs à pied français, passera bientôt la revue du czar et sera envoyé ensuite en Crimée.

— Nous apprenons que la *Logique* du R. P. Gratry va être incessamment publiée. Les deux volumes seront mis en vente vendredi prochain, 29 décembre, chez Jacques Lecoffre et Ce.

Pour toutes les nouvelles non signées : H. RANC.

BOURSE DU 23 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant.	68 65	» »	» »	68 10	» »	» 55
	fin courant. . . .	68 70	» »	» »	68 10	» »	» 60
4 1/2. . .	comptant.	94 50	» »	» »	94 40	» »	» 10
	fin courant. . . .	94 20	» »	» »	94 5	» »	» 20
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,140 »	.....	.....	1,140 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	.....	.....	2,995 »	15 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	82 »	» »	» »
— nouveau.		....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		....	.....	.....	91 1/8	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	92 »	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

JEUDI 28 DÉCEMBRE 1854. (N° 5781.)

L'AMI DE LA RELIGION

Nous donnons aujourd'hui le texte et la traduction d'un document que nous avons reçu, il y a quelques jours, et qui a été publié à Rome par ordre du Souverain-Pontife. Cette pièce est intitulée : *Narratio Actorum sanctissimi Domini nostri Pii IX. Pont. Max. super argumento de immaculato Deiparæ Virginis Conceptu.* Comme son titre l'annonce, elle a pour objet d'exposer sommairement les actes du Saint-Siége qui ont préparé la définition du dogme de l'Immaculée Conception de l'auguste Mère de Dieu.

Nous opposons avec confiance ce simple récit aux accusations d'imprudence et de précipitation que certains écrivains n'ont pas craint de porter contre l'Eglise, en cette solennelle circonstance. Ici, comme dans tous les siècles, l'Eglise romaine a procédé avec cette mesure qui ne précipite rien, avec cette maturité qui attend le moment marqué par la Providence, avec cette sagesse d'en haut qui n'appartient à aucun pouvoir humain. Quand elle n'aurait pas reçu de son divin fondateur l'assurance d'une assistance perpétuelle, aurait-elle pu agir avec plus de circonspection, s'entourer de plus de précautions, se prémunir avec un soin plus attentif contre le danger d'une décision sans fondement ou sans opportunité? C'est l'Ecriture tout entière qui a été interrogée, c'est la tradition des Eglises; ce sont les écrits des Pères, les livres liturgiques, tous les documents, en un mot, de la foi catholique. En même temps que les théologiens les plus éminents consultaient la croyance du passé et y trouvaient un concert admirable en faveur de l'Immaculée Conception de Marie, le Souverain-Pontife interrogeait la foi du présent, et recevait des Evêques de toutes les parties du monde le témoignage unanime que clergé et fidèles, tous honoraient, tous reconnaissaient ce glorieux privilége de la Mère de Dieu.

L'unanimité est, en effet, ici incomparable. Sur six cent quarante-six réponses d'Evêques qui sont parvenues au Siége apostolique, il n'y a que QUATRE ou CINQ voix dissidentes pour le fond. Jamais accord sur une question libre et librement soumise à un aussi grand nombre de juges ne fut plus éclatant.

Aussi l'Eglise ne craint pas de présenter au grand jour, comme on le verra par l'exposé officiel, toutes les pièces de cette grave affaire. Flambeau de l'humanité, centre de lumière, elle n'agit pas dans les ténèbres. Sans doute elle ne soumet pas aux incertitudes et aux contradictions de l'esprit humain, le dépôt

sacré des vérités dont Dieu lui a confié exclusivement la garde. Mais elle ne veut pas non plus laisser aux âmes faibles le moindre prétexte d'obscurité et d'hésitation. Elle se plaît à ouvrir ses archives, et, sans redouter la critique de ses adversaires, elle offre à la reconnaissance de ses enfants les titres de la foi qu'elle leur impose.

Déjà les documents publiés, par ordre du Souverain-Pontife, ne remplissent pas moins de neuf volumes et un appendice. Ils se composent non-seulement des réponses des Evêques, mais encore des travaux de plusieurs théologiens.

Avons-nous besoin de dire avec quelle allégresse et avec quelle reconnaissance sera reçu par l'Eglise entière cet admirable monument élevé à la gloire de Marie Immaculée!

L'abbé J. Cognat.

EXPOSÉ DES ACTES DE N. S. P. LE PAPE PIE IX RELATIVEMENT A LA QUESTION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU

Personne n'ignore que l'univers catholique professa toujours une admirable piété envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et que, dès la plus haute antiquité, les Evêques, en particulier, adressèrent au Siége apostolique de nombreuses demandes pour que cette même Conception de la très-sainte Vierge fût définie comme dogme de foi catholique. C'est pourquoi Sa Sainteté Notre Seigneur le Pape Pie IX, touché des instantes prières qui lui furent adressées à lui-même, animé d'ailleurs par sa vénération singulière et son amour envers la Mère de Dieu, confia, dès le commencement de son pontificat, à des théologiens éminents, choisis parmi le clergé séculier et régulier, la charge d'étudier avec le plus grand soin la question relative à l'Immaculée Conception de la Vierge, et d'exposer par écrit leur opinion. Il institua aussi pour le même objet une Congrégation particulière de Cardinaux de la S. Eglise romaine.

Forcé ensuite, par des événements bien connus, de s'éloigner de son Siége, il adressa à tous les Evêques du monde catholique des Lettres Encycliques, datées de Gaëte le 2 février 1849, pour leur demander de faire connaître au plus tôt, et dans les termes les plus clairs et les plus

---

NARRATIO ACTORUM SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI PIE IX PONT. MAX SUPER ARGUMENTO DE IMMACULATO DEIPARÆ VIRGINIS CONCEPTU

Omnes certe norunt miram in catholico orbe semper extitisse pietatem erga immaculatum Deiparæ Conceptum, atque ab antiquis temporibus Episcoporum præsertim precibus sæpe ab Apostolica Sede petitum fuisse, ut idem sanctissimæ Virginis Conceptus veluti catholicæ fidei dogma definiretur. Itaque Sanctissimus Dominus Noster Pius IX Pontifex Maximus ejusmodi enixis postulationibus sibi quoque allatis permotus vel ab ipso sui Pontificatus exordio pro singulari sua erga Dei Genitricem veneratione et affectu viginti viros ex Clero tum Sæculari, tum Regulari theologicarum disciplinarum scientia præstantes selegit, ut quæ ad Immaculatam Virginis Conceptionem pertinent accurato examine perpenderent, suamque sen-

explicites quelle était la piété de leurs fidèles envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu ; quel était surtout, à eux-mêmes Evêques, leur propre sentiment et leur désir, ayant soin d'ordonner des prières publiques à Dieu, afin qu'il daignât répandre la lumière de Son Saint-Esprit.

Les théologiens-consulteurs ci-dessus mentionnés mirent par écrit leurs conclusions par lesquelles, développant la Sainte-Ecriture, les témoignages des Pères, la tradition, les actes remarquables de l'Eglise et des Souverains-Pontifes sur cet objet, la liturgie et la déclaration si connue du concile de Trente dans le décret relatif au péché originel, ils furent d'avis que, d'après ces documents, l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu pouvait être définie, et que cette définition était opportune.

Cependant le Souverain-Pontife, connaissant parfaitement, dans son insigne sagesse, la gravité de la question, et désirant ardemment procéder avec toute la maturité possible, jugea qu'il ne devait épargner ni soin ni conseil pour que cette même question fût examinée sous toutes ses faces, avec le soin le plus grand et le plus scrupuleux. Aussi après son retour dans la ville, Il établit une *Commission spéciale* composée de quelques-uns des mêmes Théologiens, et en nomma président le Cardinal Raphaël Fornari d'illustre mémoire. Cette *Commission spéciale* tint plusieurs séances sous la présidence du même Cardinal, dans le courant des années 1852 et 1853, où elle s'acquitta avec l'assiduité et le soin le plus empressé de la charge qui lui avait été confiée ; car elle pesa exactement tous les arguments tirés principalement des divines Ecritures, des témoignages de la tradition, des Pères, des écrivains sacrés et de la liturgie ecclésiastique, propres à démontrer l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu, et à résoudre toutes les difficultés. Elle rédigea ensuite un résumé de son

---

tentiam scripto exponerent. Atque eadem de causa peculiare S. E. R. Cardinalium Consilium constituit.

Deinde notissimis rerum vicibus a sua Sede exulare coactus Encyclicas Litteras die 2 Februarii anno 1849 Caietæ datas ad universi catholici orbis Sacrorum Antistites misit, ut quamprimum clare aperteque suis litteris significarent quæ esset suorum fidelium erga immaculatum Dei Matris Conceptum pietas, et quid ipsi potissimum Episcopi de eodem Conceptu sentirent, quidve exoptarent, publicis etiam adhibitis ad Deum precibus, ut Sancti Sui Spiritus lumen propitius largiri vellet.

Commemorati Theologi Consultores suas de hoc argumento scripserunt sententias, quibus evolventes sacram Scripturam, Patrum testimonia, Traditionem, illustria Ecclesiæ summorumque Pontificum in hanc rem facta, et liturgiam, ac notissimam Tridentinæ Synodi declarationem in Decreto de peccato originali, putarunt justa ea immaculatum Deiparæ Conceptum posse definiri, et id opportunum fore.

At vero Summus Pontifex pro eximia sua sapientia rei gravitatem optime noscens, omnemque maturitatem adhibere vehementer cupiens nulli neque curæ, neque consilio sibi parcendum esse duxit, ut idem argumentum omni ex parte majorem in modum quam diligentissime examinaretur. Quocirca post suum in urbem reditum *Specialem* constituit *Com-*

travail, pleinement et unanimement approuvé par le même Cardinal-président, et par les autres Théologiens de la *Commission Spéciale*, où sont démontrées la possibilité et l'opportunité de la définition de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge. Ce résumé fut, par l'ordre du Souverain-Pontife, soumis à l'examen de tous les Théologiens-Consulteurs qui, dans une session tenue à cette fin sous la présidence dudit Cardinal, lui donnèrent leur approbation.

On demanda aussi l'avis d'un conseil particulier de cardinaux qui, au nombre de vingt et un, réunis en assemblée, après un examen approfondi de toutes choses, jugèrent, dans leur sagesse, qu'il était possible et opportun de définir l'Immaculée Conception de la très-glorieuse Vierge.

Cependant environ six cent trois réponses d'évêques arrivèrent peu à peu, suivant la distance des pays. Par l'ordre du Souverain-Pontife, ces mêmes réponses furent imprimées en neuf volumes avec un appendice, moins les réponses des archevêques de Cologne, de Guatimala (1), de Turin, de Milan, de Césarée, d'Erlaw (2), de Kalocza et Bacya (3); et des Evêques de Roseau (4), d'Autun, Châlons et Màcon, de Namur, de Saluces, de Tournai, de Fogaras (5), d'Epéries (6), de Weissem-

(1) Dans l'Amérique méridionale. Le siége de Guatimala fut institué sous le pontificat de Paul III, le 18 décembre 1534, et érigé en métropole par le pape Benoît XIV le 16 décembre 1743. — (Note du traducteur.)

(2) En Hongrie, siége érigé en métropole par une bulle de Pie VII à la date du 10 août.

(3) Dans le même pays.

(4) Ou Charlotte-Town, capitale de l'île de la Dominique, siége épiscopal créé par le pape Pie IX le 30 avril 1850.

(5) Du rite grec en Transylvanie, siége institué par le pape Clément XI, le 3 février 1721.

(6) En Hongrie, siége suffragant de Strigonie, érigé par le pape Pie VII le 22 septembre 1818, du rite grec-uni.

---

missionem ex nonnullis eorumdem Theologorum conflatam, eique præfecit cl. mem. Cardinalem Raphaelem Fornari. *Specialis* hæc *Commissio* pluribus habitis sessionibus apud eumdem Cardinalem vertentibus annis 1852 et 1853 delatum sibi munus omni sedulitate et studio obeundum curavit. Namque ea omnia accurate perpendit, quæ præsertim ex divinis Litteris, ex Traditionis, ex Patrum, sacrorumque Scriptorum, et ecclesiasticæ Liturgiæ testimoniis deprompta valent ad immaculatum Deiparæ Virginis Conceptum demonstrandum, omnesque amovendas difficultates. Hinc adhibiti studii elucubravit summam ab eodem Cardinale Præside, et ab aliis omnibus ipsius *Specialis Commissionis* Theologis unanimi consensu plenissime approbatam, qua ostenditur fieri posse, et opportunam esse de immaculato sanctissimæ Virginis Conceptu definitionem. Ejusmodi summam Pontifex Maximus omnibus Theologis Consultoribus tradendam et examinandam mandavit, qui in Conventu penes prædictum Cardinalem expresse habito eamdem summam probarunt.

Quæsitæ etiam fuere sententiæ peculiaris Consilii Cardinalium, qui undeviginti fuere, quique in conventu simul congregati, rebus omnibus accuratissime libratis, pro eorum sapientia existimarunt, definitionem de immaculato gloriosissimæ Virginis Conceptu fieri posse, eamque opportunam esse.

bourg (1), de Cashau (2), d'Albe-Royale ou Stuthweissembourg (3), de Temesvar (4), des Cinq-Eglises (5), de Veszprim (6), de Neosolium (7), de Vacia (8), de Zips (9), de Rosnavia, de Sabaria (10) et de Fréjus. Car les lettres de ces prélats ne sont parvenues au Souverain-Pontife qu'après la publication des neuf volumes et de l'appendice. Elles seront aussi publiées dans le plus bref délai.

Il résulte de ces réponses qu'environ cinq cent quarante-six Evêques, non-seulement confirment leur piété singulière, celle de leur propre clergé et de leur peuple fidèle envers l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, mais encore que ces mêmes Evêques font au Souverain-Pontife des prières ardentes et réitérées pour qu'il lui plaise de définir au plus tôt, par son suprême pouvoir et jugement du Siége apostolique, l'Immaculée Conception de la même Vierge.

Cinquante-six Evêques environ ont manifesté de diverses manières, un sentiment différent de celui de leurs autres cinq cent quarante-six collègues dans l'Episcopat. Quatre ou cinq sont contraires à la définition, quoiqu'ils protestent de leur dévotion, de celle de leur clergé et de

(1) En Transylvanie, ancienne Alba-Julia, siége fondé au XI[e] siècle.

(2) Siége suffragant d'Elaw, en Hongrie.

(3) En Hongrie, siége érigé par Pie VI en 1777.

(4) Même pays. Le premier évêque de ce siége fut saint Gérard, martyrisé le 24 septembre 1047.

(5) Même pays. — La fondation de ce siége remonte à saint Etienne I[er], roi de Hongrie au XI[e] siècle. — (6) Même pays et même date de fondation.

(7) Même pays. Erigée par Pie VI, 1776, en siége épiscopal. — (8) Même pays. Ce siége date du roi saint Etienne. — (9) Même pays. Siége érigé par Pie VI, ainsi que le suivant.

(10) Ou Sarwar, ville de la 2[e] Pannonie. D'après quelques historiens, cette ville était déjà siége épiscopal sous l'empire d'Arcade et d'Honorius. Ce siége fut rétabli par Pie VI en 1779.

Interim Episcoporum responsa plus minus sexcenta ac tria juxta regionum distantiam paullatim pervenere. Summi Pontificis jussu eadem responsa typis edita fuere novem voluminibus cum appendice, demptis responsis Archiepiscoporum Coloniensis, Guatimalensis, Taurinensis, Mediolanensis, Cæsareæ, Agriensis, Colocensis et Bacsiensis, atque Episcoporum Rosensis, Ceduensis Gabillonensis et Matisconensis, Namurcensis, Salutiarum, Tornacensis, Fogaracsiensis, Eperiensis, Transilvaniensis, Cassoviensis, Albaregalensis, Csanadiensis, Quinque-Ecclesiensis, Veszprimiensis, Neosoliensis, Vacciensis, Scepusiensis, Rosnaviensis, Sabariensis, et Forojuliensis. Namque horum litteræ ad Summum Pontificem perlatæ sunt, postquam novem voluminum, et appendicis editio fuerat absoluta. Quæ etiam litteræ quamprimum in lucem proferentur.

Ex hisce Episcoporum responsis constat quingentos quadragintasex circiter Episcopos non solum singularem suam, et proprii cujusque Cleri, populique fidelis erga immaculatum beatissimæ Virginis Conceptum pietatem confirmare, verum etiam ipsos Episcopos iteratis fervidisque precibus Summum Pontificem obsecrare, ut immaculatam ipsius Virginis Conceptionem supremo suo, et Apostolicæ Sedis judicio quamprimum definire velit.

Quinquagintasex Episcopi circiter ab aliis quingentis quadragintasex va-

leurs fidèles envers la Conception de la Mère de Dieu, et professent en même temps, en des termes excellents, qu'ils recevront avec le plus grand respect et croiront du fond du cœur tout ce que le Siége apostolique jugera devoir définir sur ce point. Les autres, bien qu'ils soient favorables à l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, et à sa définition, ont cependant exprimé diverses opinions soit sur l'opportunité, soit sur la nature de la définition à faire. Quelques-uns, en effet, prenant principalement en considération les lieux qu'ils habitent, craignent que cette définition ne soit pour les hérétiques et les incrédules une occasion de calomnier et d'incriminer l'Eglise, comme si elle proclamait de nouveaux dogmes; d'autres pensent que cette définition doit être faite d'une manière indirecte, sans porter aucune censure, afin que les partisans de l'opinion contraire n'encourent pas la note d'hérésie; d'autres enfin s'abstiennent de dire leur propre sentiment. Cependant ceux-là aussi confirment leur dévotion spéciale et celle de leurs fidèles envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et déclarent de même qu'ils auront la plus grande soumission pour tout ce que le Siége apostolique jugera devoir décider.

De cet exposé sommaire des faits chacun peut facilement comprendre quel soin, quelle maturité le Souverain-Pontife a voulu mettre à l'examen de cette question, quelle unanimité, quel empressement l'Episcopat catholique a témoigné pour la définition de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, et quelle ardente piété les fidèles du monde entier professent pour l'Immaculée Conception de la même Vierge.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence que, dans les *neuf* volumes et l'appendice qui contiennent les réponses des Evêques, ont été aussi insérées, par l'ordre du Souverain-Pontife, non seulement des lettres par lesquelles d'estimables Congrégations de prêtres, d'illustres

---

rio modo discrepantes se præbuere. Quatuor enim vel quinque definitioni adversantur, etiamsi suam, et proprii Cleri, populique fidelis erga Deiparæ Conceptionem pietatem testentur, ac simul luculentissimis verbis profiteantur, se omni veneratione esse excepturos atque ex corde credituros quidquid Apostolica Sedes de hac re definiendum esse judicaverit. Alii autem etiamsi immaculato beatissimæ Virginis Conceptui, ejusque definitioni faveant, tamen vel circa opportunitatem, vel circa rationem definitionis edendæ varias dixere sententias. Aliquot enim ratione præsertim habita locorum, in quibus versantur, timent, ne hac definitione acatholicis et incredulis præbeatur ansa calumniandi et criminandi Ecclesiam, perinde ac si ipsa ederet nova fidei dogmata; alii vero opinantur, definitionem modo indirecto fieri oportere, censuris plane omissis, ne hæreticorum nota afficiantur sectatores contrariæ sententiæ; alii autem a sua sententia proferenda se abstinent. Attamen hi quoque confirmant præcipuam suam et fidelium suorum erga Immaculatum Deiparæ Conceptum devotionem, itemque declarant se omni observantia esse prosequuturos quidquid Apostolica Sedes decernendum esse censuerit.

Ex quibus breviter narratis quisque vel facile intelligit, quantam diligentiam maturitatemque Summus Pontifex in hac re examinanda impendi voluerit, et quanta sit catholici Episcopatus conspiratio et instantia pro de-

Familles religieuses et d'autres fidèles sollicitent à l'envi la définition de l'Immaculée Conception de la Vierge, mais encore plusieurs dissertations composées en divers idiomes où les plus graves arguments mettent en lumière et démontrent l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

---

finitione immaculati Conceptus beatissimæ Virginis, et quanto pietatis studio fideles ubicumque terrarum immaculatum ejusdem Virginis Conceptum prosequantur.

Neque vero silentio est prætereundum, novem voluminibus cum appendice, quæ Episcoporum responsa exhibent, insertas quoque fuisse, jussu Summi Pontificis, non solum litteras, quibus a spectatissimis ecclesiasticorum hominum cœtibus, et illustribus religiosis Familiis, aliisque fidelibus immaculati Virginis Conceptus definitio certatim postulatur, verum etiam plures dissertationes variis linguis exaratas, quibus immaculata Deiparæ Conceptio gravissimis argumentis illustratur ac demonstratur.

S. E. le Cardinal Wiseman et les autres Evêques de la Grande-Bretagne, en ce moment à Rome, ont profité de leur séjour dans la Ville éternelle pour faire un acte collectif dont les résultats peuvent être aussi heureux que la pensée en est belle et touchante. Ils ont adressé au Souverain-Pontife une supplique dont nous donnons le texte et la traduction, et qui a pour objet d'obtenir que le culte du Vénérable Bède, particulier à l'Angleterre et à l'Ordre de Saint-Benoît, s'étende à toute l'Eglise.

Le *Vénérable* Bède, on le sait, naquit en 673, dans le territoire d'un monastère aux confins de l'Ecosse. Entré dans ce monastère dès l'âge de sept ans, il y fut élevé dans la piété, les sciences et les belles-lettres. Il apprit le grec, la versification latine, l'arithmétique, etc. Il fut ordonné prêtre à l'âge de trente ans, et ce fut depuis qu'il s'appliqua à écrire, principalement sur l'Ecriture-Sainte dont l'étude et l'enseignement furent les délices aussi bien que l'occupation constante de sa vie. Il voulut mourir étendu sur le pavé de sa cellule, et il expira, dit l'un de ses disciples, en répétant : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Suivant Baronius, il était plus que centenaire. Son corps, déposé d'abord dans l'abbaye de Sarrow où il avait fini sa sainte carrière, fut transporté ensuite dans l'église de Durham. Cette translation se fit dans le XIe siècle. Il y resta avec honneur jusqu'au règne d'Elisabeth, où le doyen du chapitre de cette église, nommé Wittingham, le fit déterrer avec une fureur qui fut flétrie non-seulement par les catholiques mais par des protestants même. Il est remarquable que son nom fut conservé dans le calendrier nouveau de la liturgie réformée.

Le vénérable Bède a écrit un grand nombre de précieux ouvrages. Les plus connus sont son *Histoire ecclésiastique des An-*

glais, depuis l'entrée de Jules-César dans la Grande-Bretagne jusqu'à l'an 731; des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, qui, le plus souvent, ne sont que des passages des Pères, et principalement de saint Augustin, dont Bède a fait un corps de notes; un livre *Des six âges du monde* qui excita contre lui la bile de quelques ignorants, lesquels lui reprochèrent comme le plus grand crime d'avoir osé avancer que Notre-Seigneur n'était pas né dans le sixième âge du monde; son *Martyrologe*, que tout le monde connaît, etc.

Bède est, par sa science et sa sainteté, l'une des gloires nationales dont l'Angleterre peut être fière à plus juste titre. Ce qui frappe dans la vie et les écrits de ce saint et illustre moine, c'est qu'il confondit toujours dans un même sentiment l'amour de son pays, si justement appelé l'île des saints, et l'attachement le plus profond pour l'Eglise romaine. On peut en voir des preuves nombreuses dans les Bollandistes et dans Baronius. Mais par ses nombreux et précieux écrits, aussi bien que par sa foi, le vénérable Bède appartient aussi à l'Eglise universelle. Et sans doute c'est pour montrer que la gloire de ce moine anglais est chère à tous les Catholiques, qu'un grand nombre d'Evêques ont voulu souscrire la supplique présentée au Saint-Père par le Cardinal Wiseman et par les prélats de la Grande-Bretagne. Ils ont voulu aussi donner par là un nouveau témoignage du profond intérêt avec lequel l'épiscopat et le clergé catholiques du monde entier suit et encourage les travaux et les combats de cette jeune Eglise d'Angleterre que la main de Pie IX a si heureusement et si glorieusement rétablie sur les bases solides de son antique hiérarchie.

Ce fait a donc une haute signification. Nous avons tenu à le faire connaître à nos lecteurs et à nous associer à la joie qu'ils en éprouveront eux-mêmes avec les Catholiques d'Angleterre et de tous les pays. L'abbé J. COGNAT.

A NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

SUPPLIQUE TOUCHANT LE CULTE DU VÉNÉRABLE BÈDE

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Nicolas, Cardinal, Archevêque de Westminster, avec ses suffragants, présents devant la cour romaine, et les soussignés, Cardinaux de la sainte Eglise romaine, et Evêques réunis *ad limina Apostolorum*, et très-humblement prosternés devant le trône pontifical, supplient Votre Sainteté

AD SANCTISSIMUM DOMINUM

PIUM PP. IX.

DE VENERABILIS BEDA CULTU SUPPLEX LIBELLUS.

Beatissime pater,

Nicolaus Cardinalis Archiepiscopus Westmonasterien. una cum suis Suffraganeis in Curia præsentibus, et infrascripti S. R. E. Cardinales et Præ-

qu'Elle daigne, dans sa bonté, étendre à l'Eglise universelle la fête du Vénérable Bède, prêtre, fixée au 29 octobre, après lui avoir décerné le titre de Docteur de la sainte Eglise.

Selon la doctrine de Benoît XIV, dans son livre *De la Béatification et de la Canonisation des Saints*, liv. IV, part. II, ch. XI, n° 13, pour constituer un Docteur de l'Eglise, trois conditions sont nécessaires, à savoir, une doctrine éminente, une insigne sainteté de vie, et la déclaration du Souverain-Pontife. Quant à la doctrine et à la sainteté, les suppliants exposent très-humblement que saint Bède fut très-célèbre à ces deux titres.

En premier lieu, la doctrine de ce grand homme a pour témoin ses propres ouvrages, surtout ceux qui traitent de l'interprétation de la Sainte Ecriture, des saints mystères, de l'histoire ecclésiastique, des vies des saints, monuments qui, tant de fois reproduits et répandus par tout l'univers chrétien, y subsistent encore de notre temps.

Secondement, vient l'éloge qu'en fait le *Martyrologe romain* où, sous la date du 27 mai, on lit : « Mort du vénérable Bède, prêtre, très-célèbre par sa sainteté et son érudition. »

En troisième lieu, se présente l'approbation de la sacrée Congrégation des Rites, ainsi qu'en témoigne le saint Pontife Benoît XIV lui-même, en ces termes : « Dans l'office des Bénédictins et des Cisterciens, approuvé par la Congrégation des Sacrés Rites, le Vénérable Bède a l'évangile *Vos estis*, l'antienne *O Doctor optime*, et le symbole *Credo* à la messe, comme le remarque aussi Bissus, dans sa *Hiérurgie, in verb. Credo*, § 15. » *De Beat. et Can. SS.*, lib. IV, p. 2, c. XII, n° 9.

Quatrièmement, on doit citer l'Oraison approuvée par la Congréga-

sules ad Sacrosancta Apostolorum Limina congregati et ante solium Vestræ Beatudinis prostrati humillime supplicant ut Sanctitas Vestra benigne dignetur extendere ad Ecclesiam Universalem Festum Venerabilis Bedæ Presbyteri die 29 Octobris, Sanctæ Ecclesiæ Doctoris addita qualitate.

Juxta doctrinam Benedicti XIV in ejus opere de Beatificatione et Canonizatione Sanctorum, lib. IV. par. 2. cap. 11. n. 13, ad constituendum Ecclesiæ Doctorem tria sunt necessaria, eminens scilicet doctrina, insignis vitæ sanctitas, et Summi Pontificis declaratio. Tum doctrina, tum sanctitate celeberrimum fuisse Sanctum Bedam humillime exponunt Oratores.

Primum de tanti viri doctrina testimonium reddunt ipsa ejus opera præsertim de S. Scripturæ interpretatione, de sacris mysteriis, de historia Ecclesiastica et vitis Sanctorum, quorum plurima, sæpissime edita et per totum Orbem Christianum divulgata, ad nostra usque tempora extant.

Secundum obtinet locum elogium Martyrologii Romani, ubi sub die 27 Maii sic legitur « Depositio Venerabilis Bedæ Presbyteri, sanctitate et eruditione celeberrimi. »

Tertium est approbatio S. R. C. cujus rei testis est ipse S. P. Benedictus XIV hisce verbis. « In officio Benedictinorum et Cisterciensium a Sacrorum Rituum Congregatione approbato, Ven. Beda habet Evangelium « *Vos estis*, habet Antiphonam *O Doctor optime*, et habet Symbolum *Credo*

« jamais changé dans la suite. »

Cinquièmement, un témoignage d'un p
tique de l'Eglise universelle, qui lit souv
prêtre Bède dans les leçons du bréviaire
fête de la Toussaint, dans les deuxième,
de l'octave de cette fête, dans plusieurs fêt
Marie et dans d'autres répandues le long d

Sixièmement, il faut écouter les parol
d'Aix-la-Chapelle, tenu en 836, sous le Pa
rable Bède dans la préface du livre III° :
l'opinion d'autres très-illustres Saints Père
ci-dessous rapportées, écoutons ce que
Docteur environné de l'admiration des tem
souvent rappelé dans l'exposition de l'Ev
ciles; Cologne, 1606, t. III, p. 507.)

« in Missa, uti animadvertit etiam Bissus
« §. 15. » De Beat. et Can. SS. lib. IV, p. 2.

Quarto loco, citanda est oratio a S. R. C. pro
nominatur ut Doctor, et ejus laudatur er
« tuam Beati Bedæ Confessoris tui atque D
« concede propitius famulis tuis, ejus sem
« ritis adjuvari. » Huic addi debet et Lecti
referens. « Hujus eruditissimi viri opuscula
« toritatis habebantur, ut jubentibus Eccle
« et conventibus fidelium publice legerentu
« Homiliarum titulis, viventem non posse
« lare, Venerabilem nuncuparent, qui tunc
« sertus, numquam postea deleri potuit. »

Quinto, haud leve profert testimonium praxis

Enfin, les écrivains ecclésiastiques qui ont loué l'érudition de Bède sont, pour ainsi dire, innombrables.

Alcuin (lettre XLIX) l'appelle « le plus célèbre maître de notre temps. »

Le vénérable serviteur de Dieu Robert, Cardinal Bellarmin, dit, sur saint Jean Damascène, que « Bède illustra l'Occident par sa sagesse, comme Damascène l'Orient. »

« Le très-savant Cardinal Baronius dit, à l'année 731 : « Bède, prêtre d'Angleterre, moine d'un grand renom. » Et à l'année 701 : « Il avait grandi en perfection, il était remarquable par sa sainteté et sa doctrine. »

Pitseus, dans son livre des *Ecrivains illustres de l'Angleterre* (Paris, 1619, p. 130), s'exprime ainsi : « Notre Bède était un homme si admi-« rablement versé dans tout genre de science que l'Europe n'en a peut-être « jamais produit de plus savant que lui. » Voici comme Guillaume de Malmesbury en parle dans son premier livre de l'*Histoire des Rois d'Angleterre :* « Il est plus facile de l'admirer que de le louer ; né dans un « coin reculé du monde, il a brillé par son savoir dans toute la terre. »

Trithème, abbé de Spanheim, en son livre III des *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Benoît*, chap. 155, cité dans Surius au 10 mai, l'appelle : « Homme docte et saint connu dans tout l'univers par ses études. » Et, peu après, il ajoute : « Sa doctrine était estimée à un si haut prix que le Pape Sergius écrivit de Rome à Ceolfrid, son abbé (cette lettre se trouve dans Binius : Conciles, édition citée, vol. III, p. 134), qu'il le prie et l'exhorte d'envoyer sans opposition le serviteur de Dieu Bède *ad limina Apostolorum*, parce que sa présence serait très-utile et très-nécessaire à l'Eglise de Dieu dans les causes compliquées de la foi. Sa réputation s'était déjà répandue au loin dans le monde ; son nom

---

« venerabilis et modernis temporibus Doctor admirabilis Beda Presby-« ter de sæpe memorato templo in expositione Evangelii sentiat, audia-« mus. » Apud Binium, Concilia, Colon. Agrip. 1606. Tom. III. p. 507.

Denique, varii sunt, immo et innumeri Ecclesiastici scriptores qui de Bedæ eruditione verba faciunt.

Alcuinus (Ep. 49) vocat eum « Nobilissimum temporis nostri Magistrum. »

Venerabilis Servus Dei Robertus Cardinalis Bellarminus in Damasceno ait quod « Beda Occidentem, Damascenus Orientem sapientia sua illus-« travit. »

Doctissimus Cardinalis Baronius anno 731 : « Beda ingentis nominis mona-« chus, et presbyter Anglus. » Et in anno 701 : « Creverat in virum per-« fectum, sanctitati et doctrina insignem. »

Pitseus, De illustribus Angliæ Scriptoribus (Parisiis 1619, p. 130) sic ait. « Erat sane noster Beda vir omni eruditionis genere tam insigniter in-« structus, ut eo vix quemquam in omnibus scientiis doctiorem unquam « Europa protulerit. De quo sic loquitur in 1° libro de gestis Regum An-« glorum Gulielmus Malmesburiensis : *Vir quem mirari facilius, quam « digne prædicare possis, qui in extremo natus orbis angulo, doctrinæ coru-« sco terras omnes perstrinxerit.* »

A Trithemio Abbate Spanhemensis, lib. III De viris illustribus Ordinis S. Benedicti, cap. 155 cit. ap. Surium, 10 Maii, vocatur « vir doctus et « sanctus, per sua studia toto notus in orbe. » Et paulo post : « Hujus

était si célèbre, que la grandeur romaine avait besoin de lui pour résoudre les questions difficiles. Louange bien digne des immenses études de celui qui, depuis qu'il pouvait lire, n'avait jamais cessé de lire et d'étudier les sciences sacrées. »

Les Bollandistes, dans la vie de Bède au 27 mai, p. 718, t. VI, se sont exprimés en ces termes sur son titre de Vénérable : « Devenu par sa piété et son érudition l'honneur et la gloire de l'Angleterre, il a mérité le titre de Vénérable. » Cité par Benoît XIV dans son livre très-connu *De la Canonisation des Saints*, liv. I, ch. 37, n. 5.

Comme une nouvelle preuve de l'éminente sainteté de notre vénérable Bède, les suppliants font remarquer à Votre Béatitude que le même martyrologe romain, déjà cité, le loue comme aussi remarquable par sa *sainteté* que par son érudition.

Ils produisent de nouveau l'office approuvé pour l'Angleterre par la S. Congrégation des Rits, dans les leçons duquel on trouve les paroles suivantes : « Comme il en fait lui-même l'aveu, rien ne lui était plus doux que d'étudier avec assiduité et d'exposer les Ecritures. Jamais il ne languissait dans le repos, et son étude n'était pas moins incessante que sa prière, sachant que celui qui aime la science du salut surmonte facilement les vices de la chair.... L'étude était pour lui une source habituelle de ferveur et de componction, à ce point, qu'en étudiant ou en enseignant, il versait souvent d'ardentes larmes. Après la lecture et l'étude, le saint docteur se livrait à de pieuses prières, sachant qu'on parvient plus facilement par la grâce de Dieu que par ses propres forces

---

« doctrina tanto pretio digna habita est, ut Sergius Papa ab Urbe Roma « Ceolfrido Abbati ejus scripserit in Angliam » (quæ Epistola data est apud Binium, Concilia, ed. cit. vol. III p. 134) « petens eum et exhortans « ut sine omni contradictione famulum Dei Bedam ad limina destinaret « Apostolorum, eo quod ejus præsentia in arduis causis fidei Ecclesiæ « Dei valde utilis esset et necessaria. Jam enim fama ejus se longe late« que per orbem disperserat. Ita jam celebre erat nomen ejus, ut in ques« tionibus enodandis indigeret eo sublimitas Romana. Et tantis plane « condigna laus studiis, quippe qui ex eo tempore quo legere poterat, a « sacra lectione et studio minime cessabat. »

Bollandiani in vita Bedæ ad diem 27 Maii, p. 718, tom. 6 ita, de ejus titulo *Venerabilis* locuti sunt. « Factus Angliæ splendor singularis pietate et « eruditione, cognomen *Venerabilis* est adeptus. » Apud Bened. XIV in opere sæpius laudato de Canon. SS. lib. I, cap. 37, n. 5.

Ad eximiam sanctitatem probandam progredientes Sanctitatis Vestræ Oratores, elogium in Martyrologio Romano jam citatum Sanctum nostrum Venerabilem Bedam laudasse tamquam *Sanctitate* æque ac eruditione *celeberrimum* observant.

In medium iterum proferunt officium pro Anglia a S. R. C. approbatum, in cujus lectionibus sic habetur : « Sicut enim ipse de se fatetur, nihil illi « dulcius erat, quam divinas legere sedulo et exponere Scripturas. Nun« quam torpebat otio, nunquam a studio cessabat, semper oravit, sciens « quod amator scientiæ salutaris vitia carnis facile superaret... Erat ei mos ex lectione vehementer accendi et compungi, ita ut sæpe inter legendum, et docendum lacrymas effunderet ardentes. Unde

à la science des Ecritures.... Il eut grand nombre d'excellents disciples en qui il développait, par l'étude et par son exemple, un amour incroyable pour les Ecritures. Et ce ne fut pas seulement par la science, mais, ce qui est plus encore, par la religion et la sainteté, que les disciples qu'il forma devinrent éminents. » Ces paroles sont tirées de l'ouvrage déjà cité de l'abbé Trithème.

Le nom même de *vénérable*, donné à Bède, est une preuve de sa sainteté, non moins que tous les ouvrages sortis de sa plume, qui respirent un esprit de vraie piété. Il paraîtrait superflu et peu convenable à la dignité du Saint-Siége d'ajouter au propre jugement qu'il a exprimé dans le Bréviaire bénédictin, et les leçons approuvées pour l'Angleterre par Pie VII, de nombreux témoignages d'écrivains, pour démontrer d'une manière plus complète la sainteté éminente de ce grand homme.

Citons seulement, parmi les auteurs ecclésiastiques, le témoignage de Mabillon, au sujet de cette remarquable sainteté. Il parle ainsi dans son Traité des Etudes monastiques, traduction latine de Joseph Portat (Venise, 1745, tom. I, p. 53.) « Nous en voyons un assez notable exemple entre autres dans le vénérable Bède. Qui, en effet, fut plus appliqué que lui à toute sorte d'études et à l'instruction des autres? Qui, en même temps, fut plus assidûment livré aux œuvres de piété et de religion? Si vous l'aviez vu en prière, vous auriez cru qu'il n'étudiait jamais; et si vous examinez le nombre des livres qu'il a écrits, vous seriez tenté de croire qu'il n'a jamais fait qu'étudier.»

Forts de tant et de si imposants témoignages, les suppliants conju-

---

« post lectionem et studium ad orationes Sanctus Doctor devotas « se conferebat, sciens, magis Dei gratia quam propriis viribus ad scrip- « turarum scientiam perveniri... Habuit multos egregios discipulos, « quos studio et exemplo ad amorem scripturarum incredibili fervore « provocabat. Nec solum studiis, sed quod iis amplius est, religione, « sanctitate, quos docuit fecit insignes. » Hæc verba ex Trithemio Abbate supra laudato excerpta sunt.

Ipsum *Venerabilis* nomen sanctitatem viri testatur, necnon et opera omnia ab eo conscripta, quæ spiritum veræ pietatis spirant. Absonum videretur et dignitati Sanctæ Sedis vix congruum, si ipsius judicio in Breviario Benedictino et lectionibus a Pio VII pro Anglia approbatis expresso, testimonia plura Scriptorum essent hic adnexa ad tanti viri sanctitatem egregiam plenius adserendam.

Solus sit Mabillonius inter auctores Ecclesiasticos istius sanctitatis eximiæ testimonium. Sic loquitur in Tractatu de studiis monasticis, versione Latina Josephi Porta, Venetiis 1745, tom. I, p. 53. « Exemplum satis « egregium inter alia plurima apud Bedam Venerabilem legimus. Quis « etenim omni studiorum generi ipso magis incubuit, cæterorumque « eruditioni? Ecquis interim pietatis ac religionis operibus diutius in- « tentus? Si eum vidisses orantem, arbitratus esses numquam studen- « tem; et si operum quæ scripsit, numerum inspexeris, ipsum numquam « non studuisse autumabis. »

Talibus permoti testimoniis Sanctitatis Vestræ Oratores iterum cum omni humilitate supplicant ut iste vir, vere Venerabilis, « Sanctitate et eru- « ditione celeberrimus » et Apostolicæ Sedis licentia apud nonnullos ti-

néral vicomte de Pernety, le général marquis de Cramayel, le baron de Chassiron, le comte Hector de Béarn, Billault, le comte Jules de Grossolle Flamarens, le prince Poniatowsky, le général Prevost, Tourangin, Vaïsse.

MM. les députés : Le marquis de Chaumont-Quitry, le général Boullé, Busson, Robert, Beauchamp, Cazelles, Creuzet.

N'ont pas répondu à l'appel de leur nom :

Sénateurs, MM. le comte Hector de Béarn, Vaïsse.

Le Sénat se réunira aujourd'hui mercredi, à 2 heures. Les sénateurs nommés depuis la dernière session seront admis.

Il y aura séance également au Corps législatif. Après l'installation de MM. les secrétaires et le tirage des bureaux, on entendra une communication du Gouvernement.

NOUVELLES DE LA GUERRE

Un nouveau bulletin russe nous est apporté par une dépêche télégraphique de Berlin. La voici :

Saint-Pétersbourg, 25. — Le prince Mentschikoff mande de Crimée, en date du 16 décembre, qu'à cette date rien d'important ne s'était passé devant Sébastopol.

Le prince Mentschikoff dit que le mauvais temps contrariait les travaux de l'ennemi et que le feu des batteries des armées alliées était faible, surtout celui des batteries anglaises.

Nous trouvons, en outre, ces dépêches dans le *Times* et le *Globe* :

Vienne, dimanche soir. — La *Correspondance autrichienne* a des lettres d'Odessa du 12, dans lesquelles on dit qu'on craint tellement une attaque des troupes alliées, qu'on a élevé des batteries et construit des retranchements du côté de la terre. Le général Schabelsky, homme très-énergique, a succédé, en qualité de gouverneur, au général Annenkoff. Les pluies continuent et les routes sont si mauvaises, qu'il faut trois jours pour faire 50 milles anglais en Crimée.

La garnison d'Odessa est forte de 50,000 hommes.

Huit vapeurs ont fait des sondages en vue d'Ozchakoff, et on craint que les alliés ne fassent une descente à Kinburn avant d'attaquer Perekop.

Odessa, 16 décembre. — 30,000 Turcs, une division française et de l'artillerie anglaise vont s'emparer de Perekop et y établir un camp retranché. La garnison russe n'est pas nombreuse et est mal pourvue.

Une lettre d'Odessa, 12 décembre, contient ces détails intéressants sur ce qui se passe en Bessarabie :

L'événement du jour est le rappel des grands-ducs Michel et Nicolas, qui est décidé. On les reverra probablement sur le théâtre de la guerre au printemps prochain avec le czar lui-même. On prétend que les princes ont été rappelés parce que le prince Mentschikoff s'est plaint à Saint-Pétersbourg d'influences qui contrariaient ses plans. Peut-être aussi qu'on veut ménager la santé des princes. On dit en outre que le prince Mentschikoff a reçu une lettre autographe de l'empereur dans laquelle celui-ci remercie l'armée de la fidélité et du dévouement qu'elle a montrés jusqu'ici, et exprime la conviction que la Russie, protégée par une si brave armée, n'au-

rait pas à craindre le monde entier. Mais, à côté de ces félicitations, qui ont été rendues publiques par un ordre du jour, la lettre autographe contenait aussi des remontrances à l'effet d'empêcher des événements semblables à celui du 5. Le ton en est si sévère qu'on voit que cette journée a fait une profonde impression sur le czar.

Le général Osten-Sacken est arrivé le 7 au quartier général russe et a immédiatement annoncé par un ordre du jour qu'il prenait le commandement du 4e corps d'armée.

Conformément à une ordonnance relative à l'armée, on a formé les 7e et 8e bataillons de réserve de l'armée active; par là, chaque division a été portée à 32,000 hommes, sans compter la cavalerie. On a reçu ici l'ordre, il y a quelques jours, de se tenir rigoureusement sur la défensive dans le cas d'une diversion d'Omer-Pacha sur la Bessarabie.

Selon la *Gazette d'Augsbourg*, Omer-Pacha aurait reçu du Sultan l'ordre formel de se rendre immédiatement à Constantinople. Il a quitté Bucharest le 11, et s'est mis en route pour la capitale avec ses aides-de-camp. Le Sultan désire qu'il parte pour la Crimée.

Il y a, en Allemagne, un grand mouvement diplomatique. L'ambassadeur russe près la cour de Berlin, M. le baron de Budberg, a eu, le 23, une longue conférence avec le président du conseil, M. de Manteuffel. On dit qu'il a donné l'assurance, au nom de son gouvernement, que le cabinet de Saint-Pétersbourg verrait avec joie la reprise des négociations, et qu'il a exprimé en même temps à la Prusse sa gratitude pour les efforts qu'elle vient de faire pour reprendre les négociations.

M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, vient d'adresser une circulaire à MM. les préfets des départements, les généraux commandant les divisions et les intendants militaires, relativement aux dons en nature qui sont faits à l'intention de nos soldats d'Orient. Tous ces effets seront adressés à MM. les intendants des divisions militaires qui, après les avoir classés, les dirigeront sur Marseille, et de là sur Constantinople. Tous les dons seront enregistrés et contrôlés; ils seront centralisés par une commission qu'indique M. le ministre.

Alfred Des Essarts.

Nous avons parlé dans notre dernier numéro, de résolutions très-graves qui seraient à la veille d'être prises à Rome contre les coupables auteurs de la persécution religieuse en Piémont. L'*Armonia* s'exprime à ce sujet en termes plus explicites :

« Entre les bruits qui courent, dit ce journal, nous devons mentionner celui qui a trait à un monitoire venu de Rome, mesure qui précéderait un interdit. On sait que les censures ecclésiastiques, n'étant lancées que contre les contumaces, sont toujours précédées d'avertissements paternels, de bienveillantes exhortations pour ramener à résipiscence ceux qui s'égarent; s'ils s'obstinent ensuite à marcher dans leurs voies perverses, c'est alors que l'Eglise les frappe de ses armes.

« Nous ne croyons pas tout à fait dénuée de fondement la nouvelle qui circule à Turin, et nous ferons remarquer que lorsqu'il fut question de la loi sur le *mariage civil*, on commença également par parler d'une lettre que le Pape aurait adressée à notre roi, lettre qui avait été réellement écrite et qui fut ensuite publiée avec grande utilité pour le Piémont et pour toute la chrétienté. »

M. l'abbé Dourif, vicaire à Saint-Louis-d'Antin à Paris, a obtenu le prix de 3,000 fr. du concours fondé par le directeur du *Magasin utile*. On sait que le sujet proposé était : *la loi de charité*.

La commission nommée par Mgr l'Archevêque de Paris pour décerner le prix, a eu à examiner plus de 200 manuscrits.

Les auteurs qui ont concouru et qui désireraient retirer leurs manuscrits, sont priés de s'adresser à M. Rion, directeur du *Magasin utile*, 9, rue Hautefeuille, à Paris.

J. Cognat.

VARIÉTÉS

Nous reproduisons les fragments que nous avons annoncés du discours prononcé par M. Guizot à l'Académie des sciences morales et politiques.

Deux hommes d'un grand esprit et d'un noble caractère, longtemps amis et faits pour l'être toujours, mais que le malheur des temps et l'incurable injustice des passions politiques, même les plus pures, avaient divisés, M. de Serre et M. Royer-Collard discutaient en 1821, à la Chambre des députés, une mesure de réforme dans nos lois criminelles. Celle-ci avait été proposée pour la défense de l'ordre et du pouvoir. M. de Serre, qui la soutenait comme garde des sceaux, parla des dangers où l'orgueil de la théorie peut entraîner le législateur : « Je connais comme un autre, répondit M. Royer-Collard, l'orgueil et les dangers de la théorie; mais il y a aussi, à vouloir absolument s'en passer, la prétention, excessivement orgueilleuse, de n'être pas obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle et ce qu'on fait quand on agit. » (1)

C'est là aussi, messieurs, la meilleure et la seule réponse qu'il convienne de faire aux personnes qui ne voient votre Académie qu'avec méfiance et déplaisir. Vous aussi, et mieux que personne peut-être, vous connaissez le péril des théories; mais vous n'en persistez pas moins à croire que, lorsqu'on a, n'importe à quel titre et à quel degré, l'honneur de gouverner les hommes, on est obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle, et ce qu'on fait quand on agit. C'est là précisément le but que se proposent les sciences politiques et les sciences morales appliquées à la politique. Leur prétention ne va pas plus loin, mais elle va jusque-là. Qu'elles la maintiennent en s'y renfermant, et qu'elles laissent dire leurs détracteurs.

Tous les temps ne sont pas également favorables à ces belles sciences et à leurs salutaires effets. Quand l'anarchie ou le despotisme possèdent l'Etat, la méditation pure sur les matières politiques obtient peu d'accès et de succès. Le despotisme la fait taire et l'anarchie la proscrit. Il lui faut ce qui fait toujours l'honneur, et à la longue le salut des sociétés humaines, la liberté au sein de l'ordre. Il peut cependant arriver, si la liberté politique est très-active et très-vive, que les sciences politiques en soient un peu éclipsées : acteurs et spectateurs se laissent aisément attirer dans l'arène où les affaires du pays se débattent avec passion et puissance. La

---

(1) *Moniteur universel*, séance de la Chambre des députés du 8 mai 1821.

science n'a pas les mêmes séductions à leur offrir ; elle ne se charge point, d'ailleurs, de résoudre spécialement et à heure fixe ces questions pratiques et pressantes dont les assemblées politiques sont saisies : la vérité scientifique veut du temps et de l'espace ; c'est une lumière qui se lève et se répand sur les hauteurs de l'horizon, non un flambeau qui brille près de terre et devant les pas des hommes. Une longue expérience et une civilisation très-avancée enseignent seules aux peuples libres quels services ils ont à recevoir des sciences politiques et dans quelle mesure elles peuvent les leur rendre. Lorsqu'en 1832 j'eus l'honneur de proposer au roi Louis-Philippe le rétablissement de cette Académie, il l'accueillit sans la moindre objection, me disant seulement : « Elle sera très-utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop pressée de se faire écouter, et qu'ailleurs on ne fasse pas trop de bruit. »

L'Académie n'a pas aujourd'hui, messieurs, ce péril à redouter ; le bruit a cessé dans notre société fatiguée ; la vie politique est devenue, parmi nous, calme et modeste ; soit qu'elle en subisse la loi, soit à l'exemple de ces âmes touchées d'un pieux repentir qui, jadis, se retiraient du monde pour faire oublier leurs écarts. Je ne suis même pas sûr que nous usions de toute la liberté que nous pourrions prendre ; et que la réserve ne dépasse pas quelquefois la nécessité. Quoi qu'il en soit, c'est maintenant dans les régions de l'étude et de la science pure qu'en matière politique la liberté réside. Grande et belle mission, messieurs, de maintenir la dignité intellectuelle de notre patrie, et de relever, en les appelant plus haut, les esprits abattus ! Le simple énoncé des questions que vous avez proposées à l'étude publique et des travaux que vous avez provoqués prouvera avec quelle clairvoyante sollicitude vous vous appliquez à la remplir.

Suit le rapport proprement dit, sur les concours déjà ouverts, et les sujets nouveaux proposés par les diverses Sections de l'Académie. Nous en avons précédemment donné la nomenclature avec les principales réflexion de M. Guizot.

Voici comment le discours se termine :

Tant de grandes questions offertes à la méditation des hommes sérieux, tant de récompenses promises à leurs travaux, deux prix décernés cette année, quinze à décerner dans les trois années qui vont suivre, c'est beaucoup, messieurs, dans l'intérêt des belles sciences que vous cultivez. Ce serait peut-être un danger si les voies dans lesquelles vous appelez les esprits n'étaient pas moralement dignes du zèle que vous mettez à les y pousser. Mais vos prescriptions comme vos intentions, les sujets que vous choisissez comme les programmes où vous les expliquez, défient en ce genre tous les regards et tous les scrupules. Ils portent un double et évident caractère : d'une part, vous vous appliquez à faire rentrer la loi du devoir dans les âmes, les principes d'ordre dans les idées de liberté, la morale dans la politique et la religion dans la morale ; d'autre part, vous pratiquez et vous soutenez cette liberté de la conscience et de la pensée humaine qui n'est point le droit de choisir, comme il leur plaît, entre la vérité et l'erreur, mais le droit de ne jamais tomber sous le joug de la force matérielle, et de ne relever que de ce grand pouvoir spirituel que Dieu a voulu laisser livré aux disputes des hommes quand il les a créés intelligents et libres. C'est l'un des traits de l'arrogance humaine que nous nous croyons, pour le mal, plus de puissance que nous n'en possédons réellement ; nous pouvons agiter follement l'espace si étroit et le temps si court de notre passage sur la terre ; nous pouvons, en passant, troubler l'ordre et décrier la liberté ; mais le monde est réglé de telle sorte que, dans nos égarements même, nous ne saurions méconnaître ni compromettre absolument, ni impunément, ses éternelles lois, et que ramenés par nos propres souf-

frances, la liberté comme l'ordre ne tardent guère à reprendre leurs droits. Persistez donc avec confiance, messieurs, dans la double tendance de vos efforts; vous répondez ainsi au double besoin de notre temps. La foi dans la vérité et dans l'humanité a ses épreuves et ses tristesses; mais dans les régions sereines où s'adressent vos desseins, vous pouvez espérer le succès, car Dieu qui châtie les hommes, quand ils s'adonnent à leur orgueil, les regarde d'un œil clément et leur vient en aide quand ils maintiennent leur dignité.

La deuxième édition du *Cours d'histoire ecclésiastique* de de M. l'abbé Blanc, attendue depuis longtemps avec impatience, vient enfin de paraître. L'auteur a mis à profit les conseils qui lui ont été donnés à l'occasion de la première édition. Le premier volume renferme neuf siècles au lieu de deux, et plus de 400 pages du second volume sont consacrées aux trois derniers siècles, 17e, 18e et 19e. Cet ouvrage, adopté dans un grand nombre de séminaires, se trouve à la librairie de Jacques Lecoffre et Ce.

— M. Altorffer, graveur, après avoir travaillé pendant vingt-sept ans avec M. Roquelay, son beau-père, pour le clergé et les communautés religieuses, vient de s'établir, 70, quai des Orfèvres, à Paris. — Spécialité de fers à hosties (modèles perfectionnés), cachets de sainteté et de fantaisie, timbres, vaisselle, cartes de visite, etc., etc.

AVIS.— Ceux de nos Souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 décembre sont instamment priés de le renouveler de suite pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi du Journal. — Les réclamations et demandes doivent être accompagnées de la dernière adresse imprimée, corrigée, s'il y a lieu.

Le prix d'abonnement pour la Belgique est modifié comme il suit : 3 mois, 12 fr. 50; 6 mois, 24 fr.; 12 mois, 46 fr.

BOURSE DU 26 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR			HAUSSE	BAISSE
			PLUS HAUT	PLUS BAS	DERN. COURS		
3 0/0. . .	comptant.	68 65	» »	» »	68 10	» »	» 55
	fin courant. . . .	68 70	» »	» »	68 10	» »	» 60
4 1/2. . .	comptant.	94 50	» »	» »	94 40	» »	» 10
	fin courant. . . .	94 20	» »	» »	94 5	» »	» 20
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,140 »	.....	.....	1,140 »	» »	» »
Banque de France.		2,980 »	.....	.....	2,995 »	15 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	82 »	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	» »	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	91 1/8	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	92 »	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.

SAMEDI 30 DÉCEMBRE 1854. (N° 5782.)

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA SITUATION DE L'ÉGLISE DANS LE GRAND-DUCHÉ DE BADE

(Premier article.)

ESQUISSE DES NÉGOCIATIONS, DEPUIS L'ORIGINE DU CONFLIT JUSQU'A LA MISSION DU CONSEILLER BRUNNER.

L'année dernière, à pareille époque, un admirable mouvement se déployait dans le monde catholique : un illustre et saint Archevêque, Mgr Hermann de Vicari, luttait, malgré ses quatre-vingt-deux ans, avec l'énergie d'un Athanase, contre les prétentions tyranniques d'un gouvernement perdu de principes; et l'Episcopat catholique tout entier faisait entendre, de toutes les parties du monde, sa voix vénérée, pour encourager, consoler et secourir l'intrépide Confesseur.

Déjà cette lutte, digne des plus beaux temps de l'Eglise, a produit quelques-uns des fruits qu'elle devait donner. La force morale a remporté une première victoire sur la force matérielle. Que tous ceux qui combattent pour la vérité, sur quelque terrain que ce soit, sans avoir encore triomphé, y puisent une leçon de constance et une consolation.

Une convention intérimaire conclue entre le Saint-Siége et le gouvernement grand-ducal de Bade a été publiée par l'Archevêque de Fribourg et le ministère. Nous en avons donné la substance d'après la feuille officielle de Carlsruhe. En ce moment même, elle est en voie d'exécution.

Mais le point de vue véritable de la position faite à l'Eglise par cet acte préliminaire n'a pu être saisi par le simple texte qui en a été publié. L'on se souvient d'ailleurs des plaintes que nous faisions entendre, à une époque récente, sur les retards mis à cette promulgation, et divers symptômes fâcheux qui s'étaient manifestés. Enfin, depuis que l'on est entré dans la phase actuelle, des faits nombreux sont venus corroborer les inquiétudes que nous n'avions cessé d'exprimer depuis l'origine du conflit.

Nous avons donc ici une tâche à remplir, en mettant en lumière tous les aspects caractéristiques de la situation présente de l'Eglise de Fribourg. Nous le faisons avec un intérêt d'autant plus vif, que les informations les plus précises et les plus sûres nous mettent en état de donner à notre aperçu toute l'autorité d'une page d'histoire. Nous allons être obligé de revenir sur des faits dont nous avons déjà parlé en divers temps; mais ce n'est qu'en rappelant à son esprit cette succession d'événe-

ments de toute nature, et en les saisissant dans leur enchaînement et leur ensemble, que le lecteur pourra tout apprécier avec une parfaite netteté. Au demeurant, les excellents documents que nous avons à notre disposition en ce moment, nous permettent même de compléter les récits et les travaux que nous avons déjà donnés. Ainsi nous ferons juger la situation actuelle de l'Eglise de Fribourg, et par les faits qui l'ont précédée et par les négociations d'où elle est sortie.

C'est la fameuse ordonnance du 7 novembre 1853 qui a ouvert la lutte entre l'Archevêque et le gouvernement, sur un terrain décisif. Jusque-là, on avait agi réciproquement par voie de négociations. On se rappelle l'objet de cette ordonnance : elle plaçait sous l'autorité d'un fonctionnaire extraordinaire de l'Etat, dit *commissaire spécial*, tout l'ensemble des actes de l'administration archiépiscopale, et lui donnait pleins pouvoirs de répression contre ceux qui violeraient les prescriptions de ce contrôle souverain. Le gouvernement badois se flattait sérieusement de pouvoir ainsi, par un coup énergique, rendre impossible, dès le principe, une résistance quelconque du clergé.

A vrai dire, cet espoir de sa part n'était pas sans quelque fondement. Depuis cinquante ans, tous les artifices de la pratique bureaucratique et tout le prestige de la puissance temporelle n'avaient-ils pas été employés pour faire du clergé badois l'instrument docile d'une puissance laïque? Cette œuvre de corruption, favorisée par des circonstances malheureuses pour l'Eglise, n'avait, il faut l'avouer, que trop réussi. Ivre de ses triomphes passés, le gouvernement espérait donc que l'intervention de la force ferait fléchir ce qu'il y avait de volontés rebelles. Les hommes dévoués à l'Eglise et à l'Archevêque lui paraissaient en très-petit nombre. Les politiques de Carlsruhe allaient jusqu'à se figurer que l'on ne trouverait pas douze prêtres pour appuyer l'Archevêque. La population catholique elle-même leur semblait totalement indifférente au débat ; et, quant aux Chambres, le *despotisme* administratif, en en faisant un fantôme de représentation nationale, en avait avili l'autorité.

L'illusion du gouvernement badois ne tarda pas à être dissipée.

L'ordonnance du 7 novembre fut suivie immédiatement de cette admirable Lettre pastorale, par laquelle l'Archevêque Hermann élevait le drapeau immortel de la justice et du droit contre celui de l'arbitraire et de la violence. Le manifeste du Pontife frappa de stupeur les hommes d'Etat de Carlsruhe. Ils n'attendaient point un pareil acte de cet Archevêque octogé-

naire. Au lieu de la résignation silencieuse de l'agneau, ils se trouvaient en présence de l'indomptable courage du lion.

Mais il y eut plus. Le cri du pasteur eut un long retentissement dans les cœurs de ses ouailles. Tout ce qui avait conservé encore quelque reste d'indépendance se groupa avec enthousiasme autour de l'Archevêque. Bref, en moins de quelques semaines, le gouvernement put mesurer l'immense force morale avec laquelle il s'était mis en lutte. Mais tel était l'empire de ses errements passés, qu'il essaya de continuer ce combat impossible.

C'était entrer dans une voie de défaites, de faiblesses, d'abus et d'inconséquences, écueils de toute autorité et de toute dignité.

Aujourd'hui que le cycle malheureux des expédients de cette pauvre politique a été épuisé sans aboutir au moindre résultat, l'on comprend, à Carlsruhe, la faute que l'on a commise. L'on y est convaincu que cette lutte malheureuse contre l'Archevêque a coûté à l'autorité du gouvernement bien plus cher encore que les désordres de 1849. Alors, en effet, il n'y avait que les partis politiques qui eussent mis le pays en fermentation, tandis que, cette fois, la résistance était venue du fond même de la conscience du peuple.

Si le cabinet badois eût entrevu toutes ces conséquences dès le début du conflit, il se fût épargné bien des échecs. De ce moment il eût dû se mettre en rapports avec le Saint-Siége, pour régler tous les différends par voie concordataire, et dans l'intervalle, conclure un *intérim* avec l'Archevêque lui-même.

L'on peut croire que telle a été en effet la disposition des hommes d'Etat du grand-duché, au commencement de l'année 1854. Ce qui le prouve, c'est qu'à cette époque le prince régent invita lui-même, par lettre autographe, Mgr l'Archevêque à envoyer à la cour un *plénipotentiaire.* Celui-ci, disait-il, se concerterait avec le gouvernement pour établir un ordre provisoire sur toutes les matières en litige.

Pour répondre à cette démarche conciliante, Mgr Hermann de Vicari donna ses pleins pouvoirs à Mgr l'Evêque de Mayence, qui se rendit aussitôt à Carlsruhe.

Malheureusement, le cabinet badois n'avait point encore suffisamment profité des leçons du passé. Il manquait de sincérité et, partant, une solution était impossible.

Le prince régent avait annoncé qu'il traiterait *directement* avec le plénipotentiaire. Il n'en fut rien : Mgr de Ketteler fut renvoyé aux ministres de l'intérieur et des affaires étrangères. Le prélat leur proposa deux formules générales, contenant l'une et l'autre les bases acceptables d'un *intérim.*

Les ministres les rejetèrent toutes deux et en proposèrent une de leur côté. Mais, comme il est facile de le concevoir, elle s'écartait tellement de celles que l'Archevêque avait présentées, que Mgr de Ketteler dut déclarer qu'il n'avait point reçu des pouvoirs de négociation aussi étendus. Il quitta donc aussitôt Carlsruhe et rapporta à Mgr de Vicari le résultat de sa mission.

Entrant alors en rapports directs avec le gouvernement, l'Archevêque de Fribourg mit de côté les deux formules déjà proposées et y substitua un projet de *convention*, dont la base fondamentale était le rétablissement plein et entier de l'Eglise dans ses droits garantis. Dans le bénéfice du rétablissement devaient être compris tous ceux qui avaient été poursuivis et condamnés pour avoir défendu sa cause, soit laïques, soit ecclésiastiques, rédacteurs de journaux et revues, etc.

Ce dernier point était capital : car, pour mieux assurer le succès de son œuvre d'oppression, le gouvernement avait étouffé toutes les voix de la presse favorable à l'Eglise et multiplié les interdictions et les procès contre les publicistes et leurs journaux. L'Archevêque ne pouvait se dispenser de réclamer, comme première satisfaction à sa cause, le droit de la défendre et de la venger contre le mensonge et la calomnie.

En même temps qu'il négociait, Mgr de Vicari appliquait d'ailleurs les dispositions déjà arrêtées. C'était son droit et son devoir. Il ne faisait qu'appliquer les lois canoniques, et les négociations qui n'eussent point eu pour base la reconnaissance de ces lois n'eussent été qu'un leurre nouveau. Or il avait appris de longue date à ne point être dupe. C'était d'autant plus sage qu'en effet le gouvernement badois n'avait point encore admis les seuls principes qui eussent rendu une conciliation possible.

Toutes les négociations furent donc rompues.

Cependant, l'agitation venant à augmenter, et des symptômes de plus en plus alarmants se déclarant de toutes parts, la cour de Carlsruhe prit enfin le parti de se tourner vers le Saint-Siége.

Les premières ouvertures furent faites par le ministre des affaires étrangères de Bade au cardinal Viale-Prelà, pro-nonce apostolique à Vienne. Celui-ci accepta la médiation et fit connaître les dispositions du gouvernement badois à la cour de Rome. Celle-ci à son tour consentit à des négociations, *moyennant l'accomplissement préalable de certaines conditions.*

C'est alors que le général de Leiningen reçut du cabinet badois sa mission pour Rome. Arrivé dans la Ville éternelle, il entra en relations avec le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Mais toutes ses instructions se réduisaient à un mémoire très-

incomplet sur la situation. Le gouvernement s'était borné à y toucher certains points qui le concernaient spécialement, et les aspects les plus graves du conflit pendant étaient demeurés intacts.

Cependant, ce qui importait avant tout, c'était de se mettre sur un terrain commun à l'égard des points essentiels.

Allant droit à ce but, le Saint-Siége notifia donc à l'envoyé badois que les négociations devaient avoir pour objet certains *articles préliminaires*, lesquels étant exécutés, le règlement définitif du différend pouvait être lui-même négocié. Ainsi, il traçait pour la solution du conflit une voie nette et parfaitement logique. Le gouvernement badois ne pouvait se dispenser d'y suivre le négociateur pontifical.

Cependant, les instructions données au général de Leiningen n'y suffisant plus, de nouveaux pouvoirs devenaient nécessaires. Le cabinet de Carlsruhe les confia au conseiller d'État *Brunner* et l'envoya à Rome.

A proprement parler, ce n'est que maintenant que la représentation du gouvernement badois près le Saint-Siége devenait sérieuse. Le général de Leiningen n'avait en quelque sorte rempli qu'un rôle de cérémonie. M. Brunner, au contraire, était l'homme de la partie, et parfaitement au courant de tous les détails du grand différend qui divisait le gouvernement et l'archevêque.

Avant d'occuper la charge de Directeur de la cour supérieure, qui est la position la plus élevée de la magistrature badoise, il avait été longtemps Directeur du Conseil supérieur ecclésiastique. Nos lecteurs savent que c'est ce Conseil qui a servi aux gouvernements joséphistes d'Allemagne d'instrument d'oppression à l'égard de tous les pouvoirs hiérarchiques de l'Eglise catholique. Rien ne manquait donc à M. Brunner pour interpréter toutes les intentions du gouvernement et agir en parfaite connaissance de cause.

Il arriva en effet à Rome avec les pouvoirs les plus étendus. Sa tâche était de s'entendre avec le Saint-Siége pour la conclusion d'un arrangement.

Mais avant que les négociations pussent avoir lieu dans ce but, il fallait qu'une dernière condition fût remplie par le gouvernement badois. C'était un acte de haute convenance sans lequel toutes ses démarches eussent été purement dérisoires.

L'abbé A. SISSON.

CORPS LÉGISLATIF

SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1854.

Présidence de M. le comte de Morny.

Ouverture de la séance à deux heures.

Installation au bureau de MM. le comte Murat, le marquis de Chaumont-

Quitry, Edouard Dalloz et le duc de Tarente, en qualité de secrétaires.

Discours prononcé par M. le président au milieu de très-vives acclamations de l'Assemblée.

Tirage au sort des bureaux.

Lecture d'une lettre adressée à M. le président pendant l'intervalle de la session, et par laquelle M. de Lormet déclare donner sa démission des fonctions de député du département de l'Ain.

Lettres de MM. Godart et Doumet, qui s'excusent de ne pouvoir assister aux premiers travaux de la session.

Congés accordés à MM. Cabias, Sapey, Varin d'Ainvelle, Massabiau et Crosnier.

Communication faite, au nom du gouvernement, par M. de Parieu, président de section au conseil d'Etat : présentation d'un projet de loi portant autorisation, pour le ministre des finances, d'emprunter une somme de 500 millions de francs.

Lecture de l'exposé des motifs, accueillie par les acclamations de l'Assemblée.

Proposition, par M. Roulleaux-Dugage, pour que la Chambre procède immédiatement dans ses bureaux à l'examen du projet de loi relatif à l'emprunt.

Retrait immédiat de la Chambre dans ses bureaux pour les organiser et pour examiner le projet de loi.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1854.

Discours prononcé par M. le comte de Morny, président du Corps législatif, en prenant place au fauteuil.

Messieurs,

L'Empereur a voulu me confier la présidence du Corps législatif ; si j'ai redouté cet honneur, ce n'a été que par un sentiment de défiance de mes propres forces, mais nullement par la crainte de rencontrer à ce poste les difficultés qu'il présentait autrefois. Votre courtoisie, votre patriotisme les en ont entièrement écartées. A des luttes violentes, vous avez fait succéder une discussion calme et polie.

Si je me permets cette appréciation de vos débats, c'est qu'elle a une portée politique plus générale et plus élevée. En effet, Messieurs, au milieu des rudes épreuves qu'il a eu à subir, le pays s'est montré patient et rassuré, non-seulement à raison de sa confiance absolue dans le souverain qu'il s'est donné, mais encore parce qu'il voit les pouvoirs publics se serrer autour du trône, et lui prêter un concours toujours plus ferme et plus résolu.

Cet accord des pouvoirs publics avec le chef de l'Etat féconde les temps de prospérité, atténue et conjure les dangers des temps difficiles ; il donne à un gouvernement cette liberté d'action, cette force qui permet d'accomplir les grandes choses. Aussi avons-nous tous chaleureusement applaudi aux augustes et si éloquentes paroles qui nous retraçaient hier le tableau des résultats obtenus pendant ces deux années ; oui, les bienfaits et les grands travaux de la paix ont pu se concilier avec les souffrances et les sacrifices de la guerre ; la France, depuis si longtemps isolée, a aujourd'hui pour alliées sincères les deux plus grandes puissances du monde civilisé ; notre armée a rajeuni sa gloire ; notre conduite loyale et désintéressée nous a acquis la confiance des gouvernements de l'Europe, la

sympathie de leurs peuples, et enfin l'estime de nous-mêmes. Tels sont les fruits de cette politique et de cette harmonie.

Ne sont-ils pas de nature à satisfaire notre orgueil national? Messieurs, coopérer à cette politique, l'aider de ses vœux, la soutenir de ses votes, cela est du vrai et du bon patriotisme.

Je ne puis m'asseoir à ce fauteuil sans me rappeler celui qui l'occupait avant moi, et auquel les qualités les plus aimables et le talent le plus éminent rendaient facile l'exercice des fonctions de la présidence; je ne prétends pas égaler son aptitude; mais, afin d'y suppléer, je vous demande de me continuer la bienveillance à laquelle vous m'avez accoutumé, et de me tenir compte de mon désir sincère de diriger vos travaux avec la plus parfaite impartialité.

Voici l'exposé des motifs et le texte du projet de loi relatif au nouvel emprunt national de 500 millions :

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

Lorsqu'au commencement de cette année, la France a dû s'engager dans une guerre qu'exigeaient la défense d'une puissance amie et le maintien de l'équilibre européen, le gouvernement est venu vous demander tout à la fois l'appui matériel nécessaire pour soutenir une grande lutte, et le concours moral qui devait résulter pour lui de l'assentiment du pays exprimé par votre organe.

Vous avez noblement répondu à son appel en votant unanimement un emprunt proportionné aux besoins et aux prévisions du moment.

Les ressources obtenues par ce moyen ont été consacrées au but pour lequel vous les aviez créées.

Le produit de l'émission de rente autorisée par votre délibération du 7 mars a été même plus qu'absorbé par le développement donné à nos forces de terre et de mer, et par les dépenses d'une guerre portée sur des plages lointaines, encore inconnues au plus vaste essor de nos armes.

Le courage de nos soldats et de leurs alliés a ajouté des pages nouvelles au livre de nos victoires.

Contre un ennemi depuis longtemps préparé à la lutte et attaqué au cœur même de sa puissance dans la mer Noire, les plus glorieux faits d'armes n'ont pas encore terminé la guerre.

Des efforts persévérants sont imposés aux deux grandes puissances de l'Occident, si elles veulent obtenir le triomphe nécessaire à l'accomplissement de leur but, au rétablissement solide et définitif de la paix européenne.

Ces efforts généreux pour le succès d'une grande cause, le gouvernement de l'Empereur les attend avec confiance de votre patriotisme.

Prenant en considération les dépenses déjà accomplies et les éventualités militaires de l'année 1855, il vous demande de porter à 500 millions les produits à réaliser par un emprunt nouveau. Il ne faut pas des ressources moindres pour entretenir en Orient une armée nombreuse et faire face à toutes les nécessités de la lutte.

Vous penserez sans doute, comme nous, que les dépenses de la guerre d'Orient doivent être surtout demandées à l'emprunt. Quels que puissent être les sacrifices présents imposés par les circonstances, le gouvernement de l'Empereur, en arrêtant une ambition qui devait chaque jour se fortifier et s'accroître, épargne à un prochain avenir des sacrifices qui, nous en sommes convaincus, eussent été plus grands encore.

Tout en vous demandant, dans la loi nouvelle, la latitude d'exécution

que vous lui avez accordée dans l'opération précédente, l'Empereur n'a pas hésité à vous dire d'avance sa pensée sur le mode à ses yeux le plus opportun et qui a été pratiqué récemment avec trop de succès pour n'être pas tenté de nouveau.

Le mode d'emprunt par souscription nationale était, lors de votre dernière session, inconnu ou oublié. Il a été justifié en France par une éclatante expérience et imité déjà au dehors.

Sans exclure aucun autre mode, le gouvernement a tenu à vous manifester d'avance le sens dans lequel il entend user de la faculté dont vous l'investirez sans doute, en reproduisant les termes du projet accueilli par vous dans votre dernière session.

En votant patriotiquement les ressources que le gouvernement vous demande, vous apprendrez, messieurs, à nos ennemis comme à nos alliés, vous apprendrez à l'Europe, dont les sympathies nous accompagnent, la ferme résolution du gouvernement et du peuple français de poursuivre avec énergie la guerre qu'ils ont entreprise.

Et notre patiente, notre héroïque armée, déjà fière des témoignages de reconnaissance d'une nation amie, et hautement récompensée par les éloges de l'Empereur, recevra aussi du Corps législatif de France des encouragements qui portent avec eux les moyens de continuer et de faire fructifier la victoire.

Signé : ESQUIROU DE PARIEU, AD. VUITRY ET BOINVILLIERS.

Projet de loi portant autorisation, pour le ministre des finances, d'emprunter une somme de cinq cent millions de francs.

Art. 1er. — Le ministre des finances est autorisé à faire inscrire sur le grand-livre de la dette publique la somme de rentes nécessaire pour produire, au taux de la négociation, un capital de 500 millions.

Ces rentes pourront être aliénées de la manière dans le fonds, au taux et aux conditions qui concilieront le mieux les intérêts du Trésor avec la facilité des négociations.

Un fonds d'amortissement du centième du capital nominal des rentes créées en vertu de l'autorisation qui précède, sera ajouté à la dotation de la caisse d'amortissement.

Art. 2.— Les produits de l'emprunt seront affectés, à titre de ressources extraordinaires, aux besoins de l'exercice pendant lequel ils seront réalisés.

Ce projet a été délibéré et adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 27 décembre 1854.

Hier jeudi, à neuf heures du soir, le président et le bureau du Corps législatif ont été aux Tuileries porter à l'Empereur la loi d'emprunt qui venait d'être votée à l'unanimité dans la séance de ce jour.

En recevant la loi des mains de M. le comte de Morny, l'Empereur a répondu en ces termes aux paroles que lui avait adressées le président du Corps législatif :

« Le Corps législatif m'a déjà donné tant de preuves de son patriotisme, que je ne puis m'étonner de l'empressement avec lequel il a voté la loi qui doit m'assurer les moyens de poursuivre la guerre avec vigueur.

« Je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer par l'organe de votre président. Je chargerai mon ministre des affaires étrangères de transmettre au gouvernement de la reine d'Angleterre les témoignages de sympathie et de reconnaissance du Corps législatif pour l'armée et la flotte anglaises, ainsi que pour ses dignes chefs.

« La France, avec le loyal et énergique concours de ses alliés, peut attendre sans inquiétude l'issue de la guerre dans laquelle elle est engagée,

et, appuyée sur ses vaillantes armées de terre et de mer, elle saura maintenir le rang qui lui est dû en Europe. »

NOUVELLES DE LA GUERRE

Le *Moniteur* ne nous apprend pas encore la reprise des hostilités; mais il publie la dépêche suivante, reçue de Balaclava, 18 décembre :

La situation est excellente, malgré des retards inévitables. Les renforts continuent à venir. Le *Napoléon* a mis à terre du matériel et 1,100 hommes embarqués à Constantinople. Les premières troupes turques parties de Varna commencent à arriver.

On sait que le sultan a mandé Omer-Pacha à Constantinople pour le déterminer par son autorité personnelle à aller prendre en Crimée le commandement du contingent turc. Ce corps paraît destiné à rendre de grands services. Ce sont des troupes d'élite; on y compte dix batteries parfaitement montées et 6,000 hommes d'excellente cavalerie. Omer-Pacha, s'il se met à la tête de cette petite armée, devra nécessairement se concerter avec lord Raglan et le général Canrobert et subordonner son action à celle de ces généraux.

Un correspondant de l'*Indépendance belge* dit formellement : « Tout semble indiquer que, de part et d'autre, on se prépare à porter quelque grand coup. » Il attribue la défensive prise par le prince Mentschikoff à l'ignorance où il se trouve de la position qu'adopteront les nombreux renforts reçus par les alliés et des opérations qui peuvent être tentées. On ne doit pas perdre de vue la nouvelle combinaison imaginée par les Russes, qui ont retiré du mur d'enceinte la majeure partie des canons dont ils l'avaient garni et l'ont rendue aux vaisseaux. Il semblerait, d'après cette transformation d'armement, que la lutte pourrait bientôt s'engager sur mer, et que l'ennemi cherche une occasion de surprendre à l'improviste quelques-uns des vaisseaux anglo-français. La sortie du *Wladimir* et du *Borysthène* n'aurait été que le prélude de la phase maritime. Selon le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 17 décembre, ces deux vapeurs auraient parfaitement réussi dans leur mission; ils auraient mis en fuite deux vapeurs français, tandis qu'un trois-mâts anglais, ayant fait un mouvement offensif et s'étant trop approché des fortifications russes, aurait eu sa grande vergue emportée et son tambour endommagé. Des rapports nombreux ont précisé la vérité à ce sujet. Mais il ressort un fait nouveau d'une correspondance de l'*Ami du Soldat*, de Vienne : c'est que, au lieu de deux bâtiments, ce serait toute une escadre qui serait sortie du port de Sébastopol en deux détachements. Les Russes auraient croisé neuf heures en mer et ne seraient ren-

trés, tout en ayant évité le combat, qu'après avoir vérifié le placement et la force des batteries anglo-françaises sur les diverspoints de la côte. Cette reconnaissance aura sans doute appr s à l'amiral Nachimow que de sa part il y aurait témérité à attaquer les flottes alliées, dont la supériorité est incontestable.

Quant à notre effectif en Crimée, voici, suivant le *Corriere italiano*, quel en est le chiffre : 48,000 Français, 23,000 Anglais, 14,000 Turcs et 20,000 soldats de marine. On attend 24,000 Français et Anglais et 35,000 Turcs. Ce sera donc un total de 165,000 hommes. Mais il ne faut pas perdre de vue que les Russes ne négligent rien pour se renforcer : le bruit court que la majeure partie de leur armée du Danube doit être dirigée sur la Crimée ; que le 3e corps a quitté le Pruth dès le mois de novembre.

Nous avons annoncé les deux oukases du czar prescrivant une nouvelle et prochaine levée dans toute l'étendue de l'empire. Cette levée est destinée à fournir 200,000 hommes qui contribueraient à la formation d'une seconde grande armée de réserve dont le centre principal sera à Moscou et le reste dans les provinces environnantes. Au dire de la *Gazette d'Augsbourg*, l'empereur Nicolas repousse toute concession et est décidé à poursuivre la guerre avec énergie. Un troisième oukase défend, sous peine de mort, de frapper un ennemi renversé.

On parle de trois sorties opérées par les Russes, le 6, le 10 et le 11 décembre, sorties qui ont été vigoureusement repoussées par les alliés. Depuis ce temps, la garnison de Sébastopol est restée immobile. Alfred des Essarts.

Dans une courte session qui vient de se terminer, les Etats-Généraux de Hollande ont discuté le budget des deux ministères des cultes. A cette occasion, l'existence même de ces départements est devenu dans la seconde chambre l'objet d'un débat, qui n'a pas été sans importance.

MM. Reinders et Van Eck ne croient pas qu'il soit nécessaire de les maintenir et demandent à quoi ils servent. M. Schimmelpenninck-van-der-Oye ne voit pas de raison de les supprimer puisqu'ils existent. M. le ministre du culte réformé prétend à son tour qu'il y a entre l'Etat et les diverses confessions des rapports auxquels il faut qu'il pourvoie par un représentant spécial. Il cite la communion réformée qui en est encore à réviser ses règlements faits à une époque où ils se liaient intimement à la constitution politique du royaume. La confession israélite vient aussi de se réorganiser sur des bases qui demandent l'examen du gouvernement.

Une seule séance n'a pas suffi pour vider la question. Le second jour, après de nouveaux développements de M. Van Eck, que M. de Kempenaër a voulu réfuter par une seconde édition d'arguments déjà produits la veille, M. Thorbecke a rappelé que plusieurs fois il s'est prononcé contre les ministères dont il s'agit. Leur existence, a-t-il dit, introduit dans les affaires

du gouvernement un élément qui en est indépendant ; et d'ailleurs, ils entravent plus ou moins la liberté des communions religieuses, qu'ils tendent toujours jusqu'à un certain point à protéger au détriment les unes des autres ou à soumettre à l'influence administrative sous prétexte de les protéger.

Le discours de l'ancien président du conseil a produit une forte impression sur tous les bancs. Aussi a-t-il provoqué une dernière déclaration de la part du ministre du culte réformé, d'après laquelle le gouvernement ne maintient que pour le moment la nécessité des départements spéciaux ; il se réserve d'examiner de nouveau la question lorsque les confessions se trouveront dans une situation normale, c'est-à-dire lorsqu'elles auront révisé les règlements qui les régissait au temps où l'Etat était étroitement uni à l'une d'entre elles, et prétendait s'assujétir ou persécuter les autres, tandis qu'aujourd'hui la constitution accorde à tous les citoyens une pleine et entière liberté de culte et une égalité de droits absolue en cette matière.

C'est sous le bénéfice de cette restriction que les traitements des ministres ont été votés. Les autres allocations des budgets qui les concernent n'ont pas donné lieu à la moindre difficulté. Ch. DE RIANCEY.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, le 27 décembre, par le télégraphe au *Moniteur universel :*

« La reine a distribué hier des drapeaux à la milice nationale. Sa Majesté a été accueillie avec enthousiasme. »

Les députés se sont réunis en grand nombre, le 21 décembre, dans la salle des séances du Congrès, celle des Conférences étant trop petite. La discussion a été très-animée ; le général O'Donnel, MM. Olozaga, Madoz, président du Congrès, Dulce et d'autres ont pris la parole, et 147 députés (chiffre qui s'élèvera probablement par les adhésions à plus de 160), ont voté une proposition conçue dans ces termes :

« La réunion approuve l'esprit et l'essence du programme du cabinet, à la condition que dans son exécution on suivra les tendances manifestées et signalées par la discussion qui a eu lieu. »

Ces tendances sont celles des progressistes, et l'on doit voir dans la proposition un traité d'alliance conclu entre ce parti et le cabinet.

Il s'est formé à Madrid une association intitulée *Ligue hispano-lusitanienne*, qui se propose de propager, par tous les moyens possibles, la pensée de l'union ibérique. Elle est présidée, *ad interim*, par le marquis de Perales. Les quatre cinquièmes des membres sont des députés démocrates.

DANEMARK. — Le nouveau ministère danois vient de présenter son programme à la Diète. Le point principal qu'il y fait ressortir, c'est son intention de travailler, d'accord avec la Diète, au règlement définitif de la Constitution. Le ministère en laissera le projet dans la forme où il a été adopté et qui lui semble convenable. Il proposera au roi, dans le cas d'une deuxième adoption sans modifications, de permettre qu'une nouvelle Diète soit élue pour le vote définitif, après lequel viendrait la sanction royale.

GRÈCE. — S. M. le roi Othon a ouvert en personne la session des Chambres. On a remarqué dans son discours les paroles suivantes qui promettent une neutralité absolue :

« En présence de la lutte formidable qui a éclaté en Orient, des consi-

dérations d'un ordre supérieur, puisées dans l'intérêt manifeste de la nation autant que dans les sentiments de reconnaissance que l'on doit à des puissances bienfaitrices, nous ont dicté la déclaration d'une stricte neutralité. En nous rattachant fermement à ce système, nous ne permettrons ni ne tolérerons aucun acte contraire à l'honneur et aux intérêts du pays. Nous entretenons avec toutes les puissances des relations amicales, sans oublier que l'intérêt majeur de la Grèce renaissante est de puiser aux sources mêmes de la civilisation européenne tous les biens qui en résultent pour la société. »

MEXIQUE. — Les villes de Mexico et de la Vera-Cruz ont voté presque à l'unanimité pour la prorogation des pouvoirs du président Santa-Anna.

Alfred DES ESSARTS.

La *Presse* reproduit aujourd'hui, d'après les journaux piémontais *La Voce della liberta* et *Il Parlamento*, une lettre du prince Lucien Murat, adressée au député Brofferio, chef du parti démocratique dans les Chambres piémontaises. Nous devons nous abstenir de tout commentaire sur cette lettre : nous nous bornerons à la citer; mais, pour que nos lecteurs puissent en saisir le sens, il est nécessaire de dire un mot de l'incident qui l'a provoquée.

Il paraît qu'un journal absolutiste de Naples avait accusé les Pères de la Compagnie de Jésus d'ourdir des trames contre la dynastie bourbonnienne pour placer le prince Murat sur le trône des Deux-Siciles. Le bruit s'était répandu aussi qu'à la suite de cette accusation le gouvernement napolitain avait voulu expulser les jésuites, qui auraient eu beaucoup de peine à se disculper de cette calomnie, bien différente, il faut l'avouer, de celles dont ils sont d'ordinaire les victimes. Le prince Murat a jugé convenable de venir à leur secours. — *De Sauteiron.* — (*Assemblée Nationale*).

Paris, le 18 décembre 1854.

Monsieur le député,

Je comprends que la violence de la peur ait pu faire accuser les jésuites de tendances libérales au bord du Sebato, mais je ne puis comprendre que, sur les bords de la Dore, un journal ait pu s'amuser à calomnier ces pauvres Pères au point d'en faire des conspirateurs à mon profit.

La défense même des jésuites prouve bien que la seconde calomnie est née en Piémont, car en se défendant de libéralisme, ils ne parlent point de moi et ne pouvaient en parler, car la calomnie est si étrange qu'elle dépasse toute prévoyance jésuitique.

Les inventeurs de cette mauvaise plaisanterie, gens de l'école de Basile, ont pensé que la calomnie la plus absurde avait cela de bon qu'il en restait toujours quelque chose.

Quoique je connaisse la vérité du proverbe, qu'il est bon d'avoir des amis, même en enfer, j'avoue que j'irais plutôt en chercher dans ce vilain endroit que parmi les jésuites.

Si la calomnie a été publiée dans quelque journal, vous m'obligerez beaucoup d'y faire insérer cette lettre ; en tout cas, vous me ferez beaucoup de plaisir de la faire publier par un journal quelconque.

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agréer l'assurance de mon estime et de ma parfaite considération. Et pour que vous croyiez mieux à la sincérité de ce que je vous écris, je signe : LUCIEN MURAT,

Grand maître de l'ordre maçonnique en France.

MANDEMENTS

Nous recevons une *lettre pastorale* de Mgr l'évêque de Périgueux et de Sarlat, publiée à l'occasion de la fondation d'un *couvent des capucins* dans sa ville épiscopale. Le prélat annonce l'intention d'affecter à cette œuvre le produit de la quête qui se fait annuellement dans son diocèse, à la fête de Noël, pour compenser certains adoucissements aux lois de l'abstinence et du jeûne. Il rappelle les encouragements et les félicitations qu'il avait reçus récemment du Souverain-Pontife pour l'exécution de ce dessein et exprime le désir ardent qui l'anime de rétablir dans son diocèse *les antiques monastères où s'abritaient la science et la vertu, parfois le repentir et le malheur; établissements précieux à l'agriculture qui y trouvait des modèles et des maîtres et aux pauvres dont ils étaient la providence de chaque jour.*

Nous croyons devoir citer le passage où Mgr George réfute cette objection faite par des hommes prévenus ou peu réfléchis : *le capucin n'est plus de ce siècle:*

Etrange parole, N. T. C. F. Si elle n'était une calomnie, il nous faudrait désespérer d'une époque où de telles vertus seraient méconnues et repoussées. Et pourquoi donc *le capucin ne serait-il plus de notre siècle?* Serait-ce la robe de bure dont il couvre ses membres, la corde dont il ceint ses reins, ou ses pieds nus, ou ses sandales qui provoqueraient contre lui cet odieux anathème?

Nous concevons que l'extérieur de ce Pauvre volontaire, dans nos rues, sur nos places et dans nos chaires, puisse fatiguer les yeux du mondain riche et voluptueux, comme le faste de l'opulent irrite l'indigent envieux et jaloux. Faudrait-il donc aussi répéter avec lui : le riche n'est plus de notre siècle! Système de sang et de ruines.....

Vous vivez dans les délices, le capucin vit dans la pénitence. Vos vêtements et vos repas sont recherchés et somptueux, les siens sont ceux du pauvre. Vous permettez à vos sens toutes les jouissances, même les plus coupables; il s'interdit même jusqu'aux plus innocentes. Vous accordez aux plaisirs et au sommeil de longues nuits, souvent criminelles : le capucin, chaque nuit, quitte sa couche de planches et de paille pour veiller et prier deux heures tout entières. Vous ne refusez rien à votre corps, qui devient votre tyran et votre bourreau : il mâte le sien par le jeûne, l'abstinence et la discipline, le dompte et le reud esclave. La pénitence et la mortification, qui vous sont inconnues, font ses délices; et si, par ses austérités, il accuse, censure et condamne, loin de maudire il prie pour vous, et il s'offre chaque jour, pour le salut de votre âme, au Seigneur, comme victime expiatrice pour vos iniquités.

Bénissez donc le capucin, riches et puissants de la terre, et ne dites plus : Il n'est pas de ce siècle, car sa mission près de vous est bien celle du plus touchant et du plus parfait dévouement.

Par mandement en date du 15 décembre, Mgr l'Evêque de Soissons annonce à ses diocésains le grand événement qui vient de s'accomplir à Rome. Après avoir exprimé toute sa joie avec une émotion facile à comprendre, il prescrit le détail des solennités qui devront avoir lieu en cette occasion. L'article 5 ordonne une quête pour les pauvres, le prélat *désirant qu'ils se ressentent spécialement de cette circonstance solennelle.*

Mgr l'Evêque de Luçon a publié, à la date du 18, une *lettre pastorale* sur le même objet. Le vénérable prélat invite ses ouailles à se livrer à la joie, et fait ressortir les aspects consolants de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Il veut aussi que les pauvres aient leur part dans la manifestation universelle de la joie des chrétiens.

L'abbé A. Sisson.

CIRCULAIRE DE MM. LES VICAIRES GÉNÉRAUX

à MM. les Chanoines, Archiprêtres, Doyens, Curés et Aumôniers du diocèse,

A L'EFFET DE PRESCRIRE DES PRIÈRES PUBLIQUES POUR LA SANTÉ DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DU MANS.

Le Mans, 24 décembre 1854.

C'est avec un sentiment profond de tristesse que nous venons déposer dans vos cœurs, Nos Chers et bien-aimés Confrères, la douleur qui nous oppresse et les préoccupations d'une anxiété que, sans aucun doute, vous partagerez avec nous.

Le vénérable pontife auquel, tous, vous aimez comme nous à donner le nom de père, et que vos vœux, comme les nôtres, avaient accompagné dans ce pieux pèlerinage, que sa dévotion envers Marie et sa filiale soumission au Pasteur suprême lui avaient fait entreprendre avec tant de zèle et de bonheur, notre Evêque bien-aimé a été bientôt, vous le savez, atteint d'une maladie cruelle qui a pu affaiblir ses forces, mais non briser son courage.

Aussitôt nous avons tourné nos regards vers la Vierge Immaculée, à la gloire de laquelle il a voulu concourir, sans que ni le poids des années ni les fatigues d'une longue et pénible traversée aient pu le faire hésiter un instant. Nous l'avons conjurée de protéger une vie si précieuse et si chère au cœur de tous, prêtres et fidèles... Hélas! aurions-nous donc espéré, aurions-nous prié en vain, et serions-nous menacés d'un coup terrible, qui, en rendant l'Eglise du Mans veuve de son pontife bien-aimé, nous enleverait, à nous, un père, un modèle, un trésor de science et de sagesse? Dieu n'aurait-il permis cette distinction dont nous étions fiers, à juste titre, que pour lui ménager une dernière fois la consolation de voir encore, dans la ville sainte, l'auguste Pontife qui l'honore d'une affection si touchante, et d'entendre, encore plein de vie, quoiqu'affaibli par la souffrance, proclamer comme un dogme de foi le glorieux privilége de l'Immaculée Conception de Marie; et pour couronner dignement ensuite cet épiscopat si plein, cette vie si apostolique et si dévouée, en le retirant de ce monde dans la vie éternelle, où tant de saints martyrs et de généreux confesseurs ont reçu leurs couronnes, près des glorieux tombeaux des apôtres et de tant de saints pontifes? Ah! sans doute, cette mort serait précieuse devant Dieu, elle serait glorieuse pour notre saint et vénérable Evêque; mais qu'elle serait cependant triste pour nous, nos très-chers confrères, qui perdrions en lui ce pasteur bien-aimé, qui nous connaissait et nous aimait tous; ce modèle si accompli de vie chrétienne et sacerdotale; cet Evêque, en un mot, dont la sagesse, dont la science et les lumières nous guidaient avec tant de sécurité dans la carrière si délicate du ministère sacré!...

... cependant de tristes nouvelles ne nous donnent que trop lieu de le

craindre. La ténacité du mal qui l'a frappé a produit un affaiblissement qui va toujours croissant, et qui, malgré les soins dont il est l'objet de la part de ceux qui l'entourent, inspire pour la vie de notre bien-aimé pontife les inquiétudes les plus vives.

Voilà pourquoi nous nous voyons forcés, nos très-chers confrères, de jeter nous-mêmes le cri d'alarme, non pas pour porter la désolation au milieu de vous, mais pour vous conjurer d'unir vos prières et vos supplications aux nôtres, afin que tous, prêtres et fidèles, par cette union de prières, nous fassions au Ciel une sainte violence, et que, par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, nous obtenions la conservation d'une vie si chère et si précieuse.

(Suit le dispositif, qui ordonne des prières à la cathédrale, dans toutes les communautés et dans les paroisses.)

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME. — Tandis que toutes les églises de Rome retentissent du nom de la Vierge Marie et qu'on lui rend partout des honneurs, Mgr Othmar de Rauscher, archevêque de Vienne, n'a pu s'empêcher de communiquer les sentiments de sa dévotion à ses compatriotes de l'Allemagne, en se chargeant de prêcher lui-même le troisième dimanche de l'Avent dans l'église allemande de Sainte-Marie-*dell'-Anima,* où il a parlé avec éloquence du grand mystère de l'Immaculée Conception.

Ses paroles ont vivement impressionné le peuple rassemblé en foule. Les Evêques et les Prélats présents en ont adressé leurs remerciements au digne Archevêque.

L'exemple de Mgr de Rauscher sera suivi, et, pendant plusieurs dimanches, les Evêques d'Allemagne continueront à prêcher dans la même église; le premier sera Mgr de Mayence.

FRANCE. — DIOCÈSE DE PARIS. — Parmi les jeunes lévites qui ont reçu l'onction sacerdotale samedi dernier dans l'église de Saint-Sulpice, on a remarqué M. Lamazou, qui naguère occupait un rang distingué dans la presse. M. Lamazou était le rédacteur en chef d'un des journaux du Midi les plus accrédités.

DIOCÈSE DE RENNES. — Nous lisons dans le *Journal de Rennes :*

« On a annoncé dimanche, dans quelques églises de notre ville, qu'une fête religieuse serait célébrée dans le diocèse le dimanche 7 janvier, à l'occasion de la proclamation du dogme de l'Immacnlée Conception. Une procession publique et solennelle sortira de la cathédrale à trois heures et se rendra à Notre-Dame. Vers le commencement de la nuit, les monuments religieux seront extérieurement illuminés; cet exemple sera imité par les habitants. »

DIOCÈSE DE CARCASSONNE. — On lit dans le journal l'*Echo de l'Aude :*

« Mgr de Bonnechose passe définitivement au siége d'Evreux ; la lettre autographe du Pape, écrite en italien et qui manifeste à notre vénéré Prélat le désir de Sa Sainteté, conforme à celui de l'empereur Napoléon, est arrivée il y a peu de jours, et la démission du siége de Carcassonne a été envoyée anssitôt. Il paraît cependant que cette démission ne deviendra définitive que par l'institution canonique qui devra être donnée à Rome et par l'enregistrement des bulles qui la consacreront au conseil d'Etat; en sorte que Sa Grandeur conservera jusque-là l'administration du dio-

verselles d'enthousiasme que la proclamation solennelle de l'Immaculée Conception a fait éclater dans l'ancienne cité des Flandres, le *Bien public* continue ainsi :

« Nous osons dire que jamais les offices religieux n'ont été suivis avec autant d'empressement et de recueillement que dimanche soir dans toutes les églises de la ville. Rien de plus grandiose et de plus touchant à la fois que l'aspect de la cathédrale de Saint-Bavon : elle avait peine à contenir les milliers de pieux fidèles qui l'encombraient, et la procession qui a terminé la cérémonie a eu la plus grande peine à fendre leurs rangs serrés. La décoration de l'église était éblouissante. L'entrée du chœur avait disparu sous une estrade très-élevée, ornée de draperies tombant et se déroulant tout autour d'un autel provisoire dressé au sommet des gradins. Des candélabres chargés de cierges étincelaient au milieu des fleurs et des arbustes, autour du Très-Saint-Sacrement exposé sur un trône de velours et d'hermine. Au-dessus de cet ensemble imposant planait une immense croix enflammée, suspendue dans le vide de la voûte et surmontant les armes du Souverain-Pontife. La foule était visiblement émue, lorsqu'après le chant des litanies de la Vierge, elle s'est jetée à genoux pour recevoir la bénédiction.

« Le cœur de notre vénérable Evêque a dû être touché de ces témoignages de foi et de piété de sa ville épiscopale. Hier lundi, à l'issue de la messe et avant le sermon français du jubilé, Sa Grandeur est montée en chaire pour adresser à l'auditoire quelques paroles dont nous voulons garder ici le souvenir, parce qu'elles résument le caractère de cette belle journée. Monseigneur s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Mes chers diocésains, l'élan si spontané, si unanime avec lequel vous avez témoigné dans la soirée d'hier votre piété et votre amour envers l'immaculée Vierge Marie, a rempli mon âme d'une joie profonde. Vous avez voulu féliciter votre Mère céleste de l'insigne honneur que l'Eglise vient de lui rendre, et protester en même temps contre les outrages et les blasphèmes que l'hérésie et la presse impie ne cessent de lancer depuis quelques mois contre la Sainte Mère de Dieu. Je vous remercie des manifestations de votre foi au nom de la Sainte Eglise, et j'ai la ferme confiance que Marie, du haut du ciel, répandra d'abondantes bénédictions sur vous, sur vos familles et sur cette pieuse cité tout entière.

« J'ai vu avec bonheur que dans cet hommage éclatant rendu à la Vierge Immaculée, les pauvres et les petits ne sont pas restés en arrière ; en traversant hier au soir les quartiers qu'ils habitent, j'ai pu constater combien ils ont fêté avec amour celle qu'ils invoquent toujours avec tant de confiance comme la *Consolatrice des affligés*. Et c'est pourquoi, mes frères, je viens vous proposer d'indemniser nos pauvres des sacrifices qu'ils se sont imposés : venons à leur secours dans la personne de leurs malades. A cette fin les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul voudront bien se tenir tous les jours de cette semaine aux portes de la cathédrale, à l'issue du sermon français ; elles recueilleront les aumônes que vous leur confierez en faveur de l'excellente œuvre des pauvres malades. Cette œuvre est en souffrance par suite des secours extraordinaires qu'elle a répandus pendant toute la durée du choléra : les Sœurs ont visité pendant les mois de septembre et d'octobre plus de huit cents malades pauvres atteints du terrible fléau ; aussi les ressources qu'elles avaient réservées pour cet

hiver sont-elles complétement épuisées. Votre charité, mes frères, viendra à leur secours et remplacera les aumônes distribuées par d'autres aumônes plus abondantes : vous sanctifierez ainsi les jours de salut qui vous sont accordés et qui deviendront pour vous la source de tant de grâces. »

Le soir, après le salut de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, Mgr l'Evêque a renouvelé en flamand ce touchant appel à la charité, qui trouvera sans doute de l'écho dans la population aisée de notre ville.

SUISSE. — On lit dans l'*Unité*, feuille génevoise :

« Des églises catholiques s'élèvent dans les deux principales villes de Suisse. A Genève, les travaux de l'Eglise Notre-Dame, suspendus à cause de la saison, reprendront au printemps. Déjà on peut admirer l'élégante architecture de cet édifice, qui coûtera au moins 1 million.

« A Berne, l'érection de l'église catholique est assurée. Aux dotations magnifiques dues à la pieuse sollicitude de Sa, Sainteté viennent chaque jour se joindre des générosités particulières. S. M. l'Empereur des Français, dont on connaît la bienveillance envers la Suisse en général, et spécialement envers la ville de Berne, où il a demeuré, a voulu coopérer à cette fondation par un don de 4,000 francs. »

ANGLETERRE. — Le dimanche 17 décembre, le nouveau sanctuaire de l'Eglise catholique de Saint-Werburg, dans le diocèse de Shrewsbury, a été ouvert avec une grande solennité. (*Catholic Standard.*)

LIEUX-SAINTS. — Une lettre de M. l'abbé Dequevauviller, chancelier de S. Exc. le Patriarche de Jérusalem, a annoncé que la Congrégation des Dames de Montélimart, dite de Nazareth, va fonder un établissement dans l'humble ville à jamais illustrée par la naissance de la Très-Sainte Vierge. Ces saintes filles, vouées au soin des malades et à l'éducation des enfants auront une pharmacie et une école. Leur zèle et leur charité feront refleurir les exemples de la perfection évangélique et de toutes les vertus chrétiennes dans la patrie de Celle qui en est la source et le modèle.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

M. le comte et Madame la comtesse de Chambord ont quitté Fro-hdorff pour se rendre à Venise.

— Le *Lorientais-Bretagne* vient d'être suspendu pour deux mois.

— Pour la première fois depuis 1830, la messe de minuit a été chantée cette année à la cathédrale de Nancy.

— La majeure partie des commerçants de Paris ont résolu, comme l'année dernière, de convertir en un don aux bureaux de bienfaisance les étrennes qu'ils avaient l'habitude de donner en nature aux personnes qui se fournissent chez eux.

— Le *Journal de l'Ain* consacre les lignes suivantes à la mémoire de M. l'abbé Ferrary, qui vient de succomber en Orient :

« M. Ferrary avait été nommé aumônier-adjoint au Père Parabère ; il a plusieurs fois escorté les convois blessés de Sébastopol à Constantinople, prodiguant à tous les soins les plus empressés, et les plus consolantes espérances de la religion.

« M. l'abbé Ferrary était du département de l'Ain, et lorsqu'il fut nommé à l'armée d'Orient, il nous écrivit des lettres dans lesquelles se décélait déjà tout son dévouement pour secourir les victimes de cette guerre ; il partait plein de joie, plein d'enthousiasme : il est mort à son

tour sur son champ de bataille et en soldat du Christ : ses compatriotes lui en garderont mémoire. — *Et. Millet.* »

— M. le vicomte d'Almeida Garreth vient de mourir à Lisbonne. C'était le premier poëte de la Péninsule. Il avait suivi dom Pedro dans la guerre de 1833. Orateur distingué, il s'était fait remarquer longtemps au sein de la Chambre des Députés, dont il a fait plusieurs fois partie. Après avoir été successivement ambassadeur et ministre, il siégeait en dernier lieu à la Chambre des Pairs. La presse portugaise a pris le deuil, et on assure que la nation va adopter sa fille unique.

— Par décret du 19 décembre, sont nommés membres de la commission chargée de l'examen des comptes rendus par les ministres pour 1854 :

MM. le marquis d'Audiffret, sénateur, président; Alfred Leroux et de Richemond, député au Corps législatif; Godelle, conseiller d'Etat; Grignon de Montigny, maître des requêtes; Rihouët, conseiller maître des comptes; Dupin et Arnaud, conseillers référendaires de 1re classe à la Cour des comptes; Dausse, conseiller référendaire de 2e classe à la Cour des comptes.

— Nous avons appris, par dépêche télégraphique, que le roi Louis de Bavière avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. L'état du roi est maintenant des plus satisfaisants. Dès le 16, la tête était libre; il n'y avait pas de fièvre et les forces revenaient. On a cessé, dès le 17, de publier des bulletins de la santé de Sa Majesté.

— On mande de Paris, 21 décembre, à une feuille anglaise :

Cinq cents hommes de chaque régiment d'infanterie de la garde impériale vont partir sur-le-champ pour la Crimée. L'artillerie a déjà reçu l'ordre de se mettre en marche. L'on dit aussi qu'une grande partie du régiment des guides, commandé par le colonel Fleury, partira pour l'Orient. Le 1er et le 2e régiment de carabiniers, en garnison à Versailles, doivent faire partie de l'armée de Lyon. *Pour toutes les nouvelles non signées :* H. Ranc.

BOURSE DU 28 DÉCEMBRE 1854.

VALEURS DIVERSES		COURS DE LA VEILLE	COURS DU JOUR — PLUS HAUT	COURS DU JOUR — PLUS BAS	COURS DU JOUR — DERN. COURS	HAUSSE	BAISSE
3 0/0. . .	comptant. . . .	» »	» »	» »	66 75	» »	» 20
	fin courant. . . .	» »	» »	» »	66 70	» »	» »
4 1/2. . .	comptant.	» 50	» »	92 75	92 80	» »	» 20
	fin courant. . . .	» 20	92 90	92 60	92 75	» »	» 25
Obligations de la Ville (1849). . .		1,050 »	.....	.....	1,050 »	» »	» »
— — (1852). . .		1,140 »	.....	.....	1,140 »	» »	» »
Banque de France.		2,850 »	.....	.....	2,855 »	5 »	» »
Rome, 5 0/0 ancien.		..... »	.....	.....	81 1/2	» »	» »
— nouveau.		.....	.....	.....	81 1/2	» »	» »
Belgique, 4 1/2.		.....	.....	.....	91 1/8	» »	» »
Londres, consolidés.		»	.....	.....	92 »	» »	» »

L'un des Propriétaires-Gérant, CHARLES DE RIANCEY.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, 2, PLACE DU PANTHÉON.





